



HAL
open science

Les Scipions. Famille et pouvoir à Rome à l'époque républicaine

Henri Etcheto

► **To cite this version:**

Henri Etcheto. Les Scipions. Famille et pouvoir à Rome à l'époque républicaine. Ausonius éditions, 2012. hal-01984245

HAL Id: hal-01984245

<https://hal.science/hal-01984245>

Submitted on 16 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Scipions
Famille et pouvoir à Rome
à l'époque républicaine

Henri Etcheto est agrégé d'histoire.

Ausonius Éditions
— Scripta Antiqua 45 —

Les Scipions
Famille et pouvoir à Rome
à l'époque républicaine

Henri ETCHETO

Diffusion De Boccard 11 rue de Médicis F - 75006 Paris
— Bordeaux 2012 —

AUSONIUS
Maison de l'Archéologie
F - 33607 Pessac cedex
<http://ausonius.u-bordeaux3.fr/EditionsAusonius>



Diffusion De Boccard
11 rue de Médicis
75006 Paris
<http://www.deboccard.com>

Directeur des Publications : Olivier Devillers
Secrétaire des Publications : Nathalie Tran
Graphisme de Couverture : Stéphanie Vincent
© AUSONIUS 2012
ISSN : 1298-1990
ISBN : 978-2-35613- 073-0

Achévé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie BM
Z.I. de Canéjan
14, rue Pierre Paul de Riquet
F - 33610 Canéjan

Retirage en POD de l'édition de septembre 2012
sur les presses de
Aquiprint
4 Rue du Pont Neuf, 33520 Bruges
www.impression-edition-gironde.com

Octobre 2014
© AUSONIUS 2014
ISBN POD : 978-2-35613-124-9

Sommaire

Avant-propos	9
Introduction	11
Préambule. Les Cornelii Scipiones : de la <i>gens</i> au lignage	15
L'arrière-plan gentilice des Scipions : la <i>gens</i> Cornelia	15
Le mirage de la solidarité gentilice à l'époque historique : le cas des Cornelii	16
Le nouveau cadre de la noblesse médio-républicaine : la famille lignagère	19
La génération de Scipion Barbatus et l'écllosion du lignage des Scipions	21

1. *NOBILISSIMA FAMILIA*

STRATÉGIES ET VALEURS SOCIALES D'UN ARCHÉTYPE NOBILIAIRE

I - <i>Nomen Scipionum</i>	
L'expression onomastique de l'identité et de la continuité familiales	25
L'apparition et la fixation du <i>cognomen Scipionum</i> aux IV ^e et III ^e siècles	26
L'usage ostentatoire du <i>cognomen Scipionum</i>	28
Un <i>cognomen</i> emblématique : les Scipions et le <i>scipio</i>	34
L'usage préférentiel du <i>cognomen</i>	35
L'usage lignager des <i>praenomina</i>	36
L'orgueil lignager : l'amplification de la filiation dans la formule onomastique	39
II - <i>Progeniem genere</i>	
Des stratégies socio-démographiques au service de la perpétuation lignagère	41
La périlleuse problématique de la démographie aristocratique : entre extinction et dilution lignagères	41
Les Scipions et la "démographie différentielle"	44
La mortalité masculine chez les Scipions : une espérance de vie plus élevée qu'attendue	49
Les choix socio-démographiques des Scipions : des mariages précoces	51
Les choix socio-démographiques des Scipions : une natalité régulée	52
Les détours de la continuité lignagère : adoption et lignée féminine	54
Réconcilier le <i>nomen</i> et le <i>genus</i> : l'adoption et le mariage de Scipion Émilien	57
Les choix matrimoniaux des Scipions : <i>perverse and self-conscious snobbery</i> ?	59
III - <i>Stirpem nobilitavit honor</i>	
L' <i>ethos</i> familial des Scipions : la réussite politique comme horizon social	63
L'idéal accompli : la réussite politique exceptionnelle des Scipions	63
L'idéal contrarié : le discours de l'excuse	69
<i>Virtutes generis</i> : l'atavisme comme justification sociale	73

La valorisation politique d'un riche capital social et symbolique : la mémoire lignagère des Scipions et sa publicité	77
<i>Nobilissima familia</i> : le souci de l'excellence et de la distinction sociales	82

2. LE "SIÈCLE DES SCIPIONS" ? LA CONTINUITÉ FAMILIALE À L'ÉPREUVE DU POUVOIR

I - <i>Caput imperii</i>	
Les Scipions promoteurs de l'impérialisme romain ?	87
L'impérialisme romain au temps des Scipions	87
<i>Southern lobby</i> ? : la politique méridionale et méditerranéenne des Scipions au III ^e siècle	90
Les Scipions et la frontière gauloise : un intérêt modéré	92
Les Scipions et l'Espagne : une "affaire de famille"	93
La "politique mondiale" de Scipion l'Africain	96
Un héritage disloqué : Scipion Émilien, les Scipiones Nasicae et la politique étrangère de Rome au milieu du II ^e siècle	97
La maturation d'une culture et d'une idéologie impériales : les Scipions et "l'empire du monde"	99
II - <i>Magnus agmen amicorum clientiumque</i>	
Réseaux de fidélités, continuité familiale et exercice du pouvoir	105
Le caractère patrimonial et héréditaire des liens de "fidélité"	105
Les Scipions et les Italiens : un clientélisme d'origine militaire	107
Les Scipions et la question italienne : la diffusion du droit de cité et ses enjeux politiques au début du II ^e siècle	110
Les Italiens entre les Gracques et les Scipions	114
Les Scipions et les milieux d'argent	116
III - <i>Primus Caesarum</i>	
Un césarisme avant la lettre ? Le principat impossible des Scipions	121
<i>Regnum in senatu</i> : les Scipions entre suspicions et tentations monarchiques	121
<i>Favor populi</i> : les Scipions et le peuple contre l'oligarchie ?	125
<i>Nomen fatale</i> : le thème politique du charisme familial	128
Hellénisme et culture politique à Rome à l'époque médio-républicaine : les sources d'une inspiration politique familiale	131
IV - <i>Infausta suboles</i>	
Les infortunes familiales et le déclin des Scipions	137
Génération défaillante ou génération sacrifiée ? Le retrait des Scipions entre les deux Africains	137
La singularisation identitaire d'un sous-lignage : le "Siècle" des Scipiones Nasicae	140

Une famille morcelée : l'esseulement d'Émilien dans la maison des Scipions	143
Une mémoire lignagère en déshérence : l'incertaine identité familiale de Metellus Scipion	146
De la mémoire familiale à la mémoire commune	148
Le "Siècle des Scipions"	149
Conclusion	153
Annexe 1. Catalogue prosopographique	157
Annexe 2. Tableaux généalogiques	
Tableau 1. Généalogie hypothétique des Scipions au IV ^e siècle a.C.	195
Tableau 2. Les Cornélii Scipiones issus de Scipion Barbatus	196
Tableau 3. Variantes généalogiques chez les Scipiones Hispalli/Hispani	197
Tableau 4. Les alliances matrimoniales et adoptives des Scipions au II ^e siècle a.C.	198
Tableau 5. Les alliances matrimoniales et adoptives des Scipions à la fin de la République	199
Annexe 3. Le patrimoine des Scipions	201
Annexe 4. Le tombeau et les épitaphes des Scipions	209
Le tombeau des Scipions : de l'oubli à la découverte	209
Le tombeau : chronologie et morphologie	215
Les sarcophages : typologie, distribution et chronologie des dépositions	223
Les épitaphes	225
Annexe 5. Iconographie : les représentations figurées anciennes des Scipions	261
Série des portraits chauves dits de "Scipion l'Africain"	261
Denier de Cn. Cornelius Blasio	263
Série des effigies monétaires de Carthagène, de Canusium et de Numidie	266
Anneau sigillaire portant l'effigie présumée de Scipion l'Africain	268
La tête masculine d'Erbach	270
Les têtes du tombeau des Scipions et le "pseudo-Ennius"	271
Les statues monumentales de la façade du tombeau des Scipions	274
Le "souverain hellénistique" du Musée des Thermes	278
La statue de Cornélie <i>in porticu Metelli</i>	282
L'Aristogiton du Capitole	287
Portrait des monnaies de Calagurris Nasica	289
Effigie monétaire de P. Scipio (n° 45)	290
Notes	291
Sources et Bibliographie	437
Index général	459
Index des personnages	463
Table des figures	475

*“Norat joan jakiteko, nundik jin jakin behar”
“Pour savoir où l’on va, il faut savoir d’où l’on vient”*

En mémoire de Chipitey

Avant-propos

Ce livre est issu de ma thèse de doctorat soutenue le 15 novembre 2008 à l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3.

Tous les doctorants ne le savent que trop bien, une thèse en sciences humaines reste une oeuvre de longue haleine au cours de laquelle on contracte un très grand nombre de dettes. Mais, bien loin d'accabler, ce sont là des dettes qui enrichissent.

Avant tout, je veux dire l'étendue de ce que je dois à mes maîtres bordelais. Jean-Michel Roddaz, mon directeur de thèse, a su très tôt éveiller mon intérêt pour l'histoire romaine et m'a sans cesse soutenu et encouragé à aller plus loin. Il m'a témoigné sa confiance en m'offrant de travailler sur un sujet passionnant qui m'a procuré de bien belles années de bonheur intellectuel. Avant de me faire l'honneur de présider mon jury de thèse, Jean-Pierre Bost a accompagné avec beaucoup de chaleur et d'humanité mes premiers pas de chercheur et d'enseignant. Ses conseils, sensés et bienveillants, et ses précieux encouragements ne m'ont jamais manqué, et j'espère qu'il retrouvera dans ce livre la rigueur qu'il m'a enseignée.

C'est également avec beaucoup de reconnaissance que je remercie Giovanni Brizzi, Marianne Coudry et Jean-Michel David dont les remarques très stimulantes pendant ou après la soutenance m'ont permis de corriger, d'amender ou d'enrichir mon texte en bien des points et de l'ouvrir à de plus larges perspectives.

Je veux saluer aussi les institutions qui ont rendu ce travail possible. L'Université de Bordeaux 3, qui m'a formé comme étudiant, qui m'a donné ensuite l'occasion de parfaire ma formation comme enseignant, et qui a récompensé cette thèse en lui décernant son Prix Montaigne 2008. L'École française de Rome qui m'a accueilli à plusieurs reprises comme boursier pour des séjours d'étude particulièrement fructueux. Et bien sûr, l'Institut Ausonius qui m'a offert, comme à tous ses doctorants, des conditions de recherche exceptionnelles.

Derrière les institutions, il y a aussi et surtout des femmes et des hommes qu'il m'est impossible de tous citer car la liste en serait trop longue. Mais je veux dire tout de même ma gratitude à mes amis François Jougleux et Christophe Pébarthe pour leurs relectures avisées. À Rome, avec la convivialité qui est sienne, le professeur Filippo Coarelli a eu la générosité de me faire partager un peu de son immense science sur la Ville et sur les Scipions : je lui serai toujours infiniment reconnaissant de son accueil cordial, de ses encouragements et des échanges féconds dont il m'a fait profiter.

Il fallait encore transformer cette thèse en livre. La compétence et la rigueur de toute l'équipe des éditions Ausonius l'ont permis, et je veux remercier à ce titre Jérôme France et Olivier Devillers pour la confiance qu'ils m'ont accordée. Michel Humm, sans aucun doute l'un des meilleurs connaisseurs de l'époque médio-républicaine, a accepté de relire lui aussi le manuscrit, et m'a ainsi permis d'y apporter de fort utiles améliorations. Je n'oublie pas non plus Nathalie Tran, Geneviève Verninas et Stéphanie Vincent qui ont assumé avec un grand professionnalisme le travail d'édition.

Ces remerciements ne seraient pas complets sans rendre hommage à ma famille dont le dévouement m'a permis de ne jamais céder aux moments difficiles qui guettent parfois le chercheur à la tâche. À mes parents et à mes proches qui m'ont toujours soutenu, à Charlotte, à Jules et à Valentine qui sont venus au monde au fil de ce travail, et surtout à Cécile sans laquelle rien ne serait possible, je dis ma reconnaissance d'avoir accepté de bonne grâce que les Scipions s'invitent à la table familiale pendant ces quelques années de thèse.

Introduction

*In quamcumque memorabilium partem exemplorum conuertor,
uelim nolimue, in cognomine Scipionum haeream necesse est.*

“De quelque côté que je me tourne à la recherche d'exemples mémorables, je dois toujours, que je le veuille ou non, m'arrêter à quelque personnage de la famille des Scipions”¹.

À l'époque de Tibère, tandis que ses différentes lignées légitimes s'étaient toutes éteintes, abandonnant leur nom à de lointains parents, la réflexion de Valère Maxime témoigne bien de la place considérable qu'occupait encore la famille des Scipions dans l'idée que les Romains se faisaient alors de leur propre histoire.

Bien entendu, un siècle et demi après que les Scipions eurent cessé de jouer un rôle de premier plan sur la scène politique romaine, l'image que l'on en conservait avait été lissée par le vernis de la nostalgie. Leur nom était associé avant tout aux grandes victoires qui avaient assis la suprématie de Rome sur le monde méditerranéen. Il évoquait aussi le temps révolu de la République idéale, vertueuse et pacifique qui avait précédé les guerres civiles et leur cortège d'atrocités et de démesure.

Composées ou recomposées à l'époque augustéenne ou post-augustéenne, une grande part de nos sources portent la trace de cette vision irénique et datée des Scipions. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle soit entièrement infondée. Leur nom ayant pour l'essentiel échappé aux meurtrières turbulences intestines des guerres civiles, les Scipions n'avaient jamais usé de leurs dons et de leur fortune militaires qu'au bénéfice commun de leur patrie sans faire couler le sang de leurs concitoyens. Contrairement aux *imperatores* qui vinrent après eux, au dernier siècle de la République, ces “Foudres de guerre” n'inspirèrent de la terreur qu'aux ennemis de Rome, et surtout aux Puniqes². Cela leur valut de conserver une image forte et consensuelle de héros patriotiques, ceux qui avaient écarté le péril et la menace de l'ennemi héréditaire le plus redoutable de Rome. Au demeurant, même lorsque certains d'entre eux s'étaient aventurés dans des choix politiques qui risquaient de s'avérer plus controversés, le cours des événements fut tel que leur image s'en trouva au bout du compte toujours épargnée : même désavoués par leur bonne fortune et le destin, le premier Africain ou son petit-fils Scipion Nasica Serapio purent ainsi quitter la scène publique drapés dans leur dignité, en finissant leurs jours dans un exil rédempteur, loin de leur “ingrate patrie”³. Quant à Scipion Émilien, il rencontra, lui, une mort soudaine et assez équivoque pour suggérer une certaine forme de martyr. Même dans leurs moments les plus douteux, les Scipions apparaissent ainsi comme les hommes exceptionnels et exemplaires qui avaient consenti à sacrifier leur propre destin sur l'autel de la concorde civique. Ces stéréotypes et cette exemplarité des Scipions sont évidemment le produit d'un long processus de modélisation amorcé dès le II^e siècle a.C. par la littérature et l'historiographie anciennes, et qui a désormais trouvé son historiennne avec E. Torregaray Pagola et sa thèse consacrée à l'étude de l'élaboration de la tradition historique relative aux Scipions⁴. L'objet de notre recherche se situe dans une veine a priori plus classique, puisqu'il s'agit de reprendre le dossier de l'histoire de la famille elle-même.

De manière assez paradoxale, la notoriété des Scipions constitue sans doute une forme d'obstacle à l'amélioration de la connaissance de leur rôle et de leurs caractères historiques. À première vue en effet, et même à une époque où la culture classique ne bénéficie plus du prestige qui fut longtemps le sien, l'image qu'ils renvoient paraît tellement familière que l'on pourrait nourrir quelques doutes sur l'intérêt de l'entreprise et la portée de ses résultats. Était-il donc utile de proposer une monographie sur une famille apparemment déjà bien connue ?

En vérité, ce travail était nécessaire à plus d'un titre. Tout d'abord parce que si l'on parle volontiers au pluriel des Scipions, comme un d'acteur historique collectif, le groupe familial n'avait jusqu'ici jamais été pris en compte en tant que tel. Certes, les deux Africains ont chacun été servis par plusieurs biographies⁵. De nombreux ouvrages d'histoire politique, sociale ou culturelle ont également voulu faire place au rôle collectif "des" Scipions à l'époque médio-républicaine⁶. Pour autant, cette unité familiale a toujours été considérée comme une donnée avérée, un postulat à partir duquel on pouvait raisonner, mais sans qu'en définitive, on ait véritablement mis en question sa réalité. Ce parti pris est aussi la conséquence d'un héritage historiographique marquant. Depuis près d'un siècle en effet, les historiens de la République romaine ont bien assimilé les leçons de Fr. Münzer qui avait mis en évidence la structuration éminemment familiale de la société politique romaine⁷. Pourtant, depuis la parution de cet ouvrage majeur, peu d'études ont tenté de confronter les vues générales dégagées par le grand savant allemand à l'histoire particulière d'une famille de l'aristocratie républicaine⁸. C'est dans cet esprit que nous avons voulu inscrire notre travail. Avec sa thèse sur les Acilii Glabrones⁹, M. Dondin-Payre a d'ailleurs déjà offert un aperçu de l'intérêt d'une telle voie, en proposant une étude familiale qui ne se contente plus d'une simple démarche narrative, comme c'est encore souvent le cas¹⁰, mais qui place au cœur de sa réflexion la question de la continuité "gentilice" et de ses mécanismes.

Avec les Scipions, on se trouve toutefois devant un dossier bien différent de celui des Acilii Glabrones. L'étude familiale gagne dans leur cas en densité historique, du fait à la fois d'une chronologie très sensiblement plus resserrée (moins de trois siècles au lieu de sept), et d'un effectif familial plus riche et aux contours mieux connus¹¹. La documentation, autrement plus fournie, permet ainsi de suivre plus aisément les pistes relatives aux modes de reconnaissance sociale mis en jeu par les Scipions¹². Et à travers leurs multiples expressions (onomastiques, démographiques, rhétoriques...), on est en mesure de saisir de plus près les valeurs socio-familiales et les représentations mentales qui constituent l'armature de l'identité lignagère, d'en suivre la perpétuation, mais aussi l'érosion. Les Scipions parlent ici d'abord pour eux-mêmes, bien entendu, mais, à condition de reconnaître leur part d'originalité, ils ont aussi beaucoup à dire sur le groupe social plus large au sein duquel ils évoluent, celui de la noblesse d'époque républicaine.

Enfin, avec le rôle politique de premier plan joué par la maison des Scipions sur cette période, la micro-histoire sociale définie à l'échelle d'une famille singulière reste toujours solidement arrimée à la "grande" histoire : les enjeux proprement familiaux sont le plus souvent en prise, d'une manière ou d'une autre, avec les grandes questions historiques de ce temps. C'est également à ce titre que cette étude nous a paru présenter de l'intérêt, car l'histoire des Scipions témoigne des transformations profondes vécues par la société politique romaine au cours de ce que l'on a coutume d'appeler "l'époque médio-républicaine". Période décisive, de la fin du IV^e à celle du II^e siècle a.C., et qui vit un état civique régional dominant tant bien que mal le centre de la péninsule italienne s'ériger en une puissance mondiale hégémonique, sans plus de rivale à sa mesure en Méditerranée. Deux siècles décisifs aussi pour avoir vu une cité encore assez "barbare" ou "rustique"¹³ attirer à elle et assimiler en les accommodant les multiples facettes de la culture hellénistique au point d'en devenir l'un des pôles majeurs, pour ne pas dire la véritable capitale. Période décisive enfin parce qu'elle voit la cité de Romulus transformer de manière progressive mais irrémédiable sa propre structure politique pour l'adapter à la vocation nouvelle, mondiale et bientôt universelle que son destin lui imposait désormais.

Les multiples intérêts de la démarche de travail proposée ne suffiront peut-être pas à lever tous les scepticismes sur les résultats que l'on peut en escompter. Comment espérer dégager des enseignements neufs à partir d'un matériau documentaire ancien et qui n'a finalement qu'assez peu varié¹⁴ ? Cette

prévention explique d'ailleurs que la période médio-républicaine a pu longtemps sembler une sorte de parent pauvre de l'histoire romaine.

Là encore pourtant, le renouvellement des perspectives, notamment par l'histoire culturelle et celle des mentalités, engage à davantage d'optimisme que certains ne voudraient le croire. Sous l'influence des sciences sociales, la voie a été montrée par de nombreux historiens à partir de domaines divers. Elle passe d'abord par le décloisonnement des spécialités, la mise en commun et le croisement de l'information et de son traitement. K. Hopkins a sollicité les méthodes statistiques de la démographie historique, notamment pour examiner la reproduction sociale de la *nobilitas*¹⁵. L'école finlandaise a attiré l'attention sur la richesse du langage onomastique et sa signification¹⁶. Ö. Wikander a invité à un usage plus avisé des méthodes prosopographiques¹⁷. Dans le sillage de Chr. Meier, les historiens allemands ont appliqué les grilles de lecture et les outils conceptuels offerts par la sociologie contemporaine pour analyser la "politische Kultur" de la Rome républicaine¹⁸. F. Coarelli, T. Hölscher, M. Torelli et d'autres n'ont pas cessé de montrer tout le bénéfice qu'il y avait à tirer d'une meilleure prise en compte historique des données, anciennes ou nouvelles, de l'archéologie, particulièrement pour ce qu'elles révèlent des représentations et des discours sociaux et politiques¹⁹. Surtout, l'univers et le contexte culturel général de l'époque médio-républicaine sont désormais beaucoup mieux éclairés grâce à des travaux importants dont les acquis conduisent à revoir sous un jour nouveau bien des aspects de l'histoire de cette période. À cet égard, venant après ceux de F. Coarelli ou de J.-L. Ferrary, il faut signaler l'importance de l'ouvrage de M. Humm qui a montré la précocité et la réalité de l'ouverture de la société romaine à l'hellénisme, dès la fin du IV^e siècle a.C.²⁰ Tous ces travaux ont incontestablement donné à l'histoire de la période médio-républicaine à la fois un nouvel élan et davantage d'assise. Nous avons tenté d'éclairer l'histoire des Scipions en tirant profit de leurs enseignements et en usant au mieux de la diversité des méthodes d'approche qu'ils proposaient.

Toute étude historique se doit d'abord à l'établissement critique des faits. Avant d'arriver à dégager une problématique et de trouver du "sens" à l'histoire familiale des Scipions, ce projet imposait d'établir le plus exactement possible les contours et le contenu du groupe familial, à travers un indispensable travail de prosopographie, placé en annexe. Avant même de servir à l'interprétation, cette étape présentait d'ailleurs un intérêt historique propre en permettant de remettre à jour et de réviser nombre de notices individuelles. Pour les nécessités de l'enquête générale, on y a collationné de manière critique et synthétique les informations biographiques, en veillant notamment à préciser au mieux tous les éléments bio-chronologiques (dates de naissance, de mariage, de décès, carrières...), généalogiques et onomastiques susceptibles d'éclairer l'architecture familiale et sa dynamique. Un catalogue, forcément très lacunaire, du patrimoine connu des membres de la famille vient compléter cette prosopographie. Dans le cas des Scipions un autre dossier documentaire s'imposait évidemment, avec le tombeau de la *via Appia* et son matériel funéraire qui, même mutilés, contribuent à faire de cette famille un objet historique sans équivalent pour cette époque. Un dernier dossier complète ce dispositif documentaire en faisant le point sur les représentations iconographiques des Scipions, un domaine où, même si la part de l'hypothèse est souvent bien plus large que celle des certitudes, notre connaissance a beaucoup progressé.

Après avoir rappelé brièvement comment les Cornelia Scipiones émergent d'un contexte gentilice bien plus large, à la charnière du IV^e et du III^e siècle, le premier enjeu de notre réflexion portera sur la manière dont ils constituèrent, à partir de ce moment, un groupe familial plus resserré et plus cohérent. On entre ainsi dans le cœur du sujet, avec la recherche des éléments socio-culturels qui fondent l'identité et les valeurs du lignage et qui sont destinés à en assurer la cohésion et la perpétuation : les usages onomastiques, les pratiques matrimoniales et démographiques, le comportement et le

discours social, participent ainsi de l'expression d'une mentalité et même d'une idéologie familiales représentatives de la meilleure *nobilitas*.

Parmi les modes de reconnaissance sociale de la noblesse romaine d'époque républicaine, le plus fondamental et le plus déterminant reste, bien entendu, le rapport qu'elle entretient à l'exercice du pouvoir. À ce titre, avec le rôle historique exceptionnel joué par les Scipions au temps des guerres puniques, nous nous trouvons d'ailleurs devant un cas d'école, au point que les Modernes ont volontiers parlé d'un "Siècle des Scipions". Nous avons donc cherché à confronter la notion de cohésion et de continuité familiales aux choix politiques qui furent ceux des représentants du *nomen Scipionum*, en nous attachant plus précisément à leur contribution à la politique extérieure et intérieure de Rome, et à ce qu'elle révèle de l'existence d'une culture politique familiale construite et transmise sur plusieurs générations.

Préambule

Les Cornelii Scipiones : de la *gens* au lignage

L'ARRIÈRE-PLAN GENTILICE : LA *GENS* CORNELIA

À partir du IV^e siècle a.C., avec plusieurs autres lignées collatérales, les Cornelii Scipiones émergent lentement d'un ensemble gentilice aux larges contours. Chacune de ces multiples branches de la *gens* Cornelia affirme alors sa singularité, notamment à travers le port d'un *cognomen* lignager qui permet de les distinguer de manière générale assez clairement¹.

Précédé seulement, au premier siècle de la République, par celui des Cornelii Maluginenses puis celui des Cornelii Cossi, le nom des Scipions surgit ainsi au tout début du IV^e siècle a.C. Il fut visiblement porté pour la première fois par un P. Cornelius, contemporain de Camille, qui semble avoir été connu également sous le *cognomen* de Maluginensis (n° 1)². On en a depuis longtemps conclu avec vraisemblance que les Scipions descendaient de la souche plus ancienne des Maluginenses³. La transition entre les deux branches se serait opérée à la faveur d'une substitution de *cognomen* dont on connaît de nombreux autres exemples à cette époque⁴. Cette hypothèse se trouve d'ailleurs confortée par le fait qu'à deux siècles d'intervalle, le préteur de 176, M. Cornelius Scipio Maluginensis (n° 41), présentait le même exemple d'association entre ces deux *cognomina* : ce magistrat était selon toute vraisemblance un lointain descendant du contemporain de Camille.

À la génération suivante, les deux fils connus de P. Cornelius Maluginensis/Scipio ne sont plus répertoriés dans les sources que sous le seul *cognomen* de Scipio qui semble avoir donc supplanté celui, plus ancien, de Maluginensis. Avant Scipion Barbatus avec lequel nous avançons enfin sur un terrain documentaire plus sûr, une troisième génération s'était intercalée : on doit y ranger le père de Scipion Barbatus (on ne connaît que son prénom, Gnaeus : n° 5) et P. Cornelius Scipio/Scapula (n° 4). Le tombeau de la *via Ardeatina*, où le sarcophage du dernier nommé fut retrouvé, abritait les dépouilles de ces "proto-Scipions" du IV^e siècle a.C. Mais on ignore s'ils étaient alors les seuls Cornelii à y avoir pris place ou bien si leurs sarcophages y côtoyaient encore ceux de leurs *gentiles* appartenant à d'autres lignées en formation.

Après l'apparition des Scipions, la *gens* Cornelia continua en tout cas à proliférer en se ramifiant, avec une vitalité d'ailleurs sans véritable équivalent parmi les autres *gentes* du patriciat. Une dizaine d'autres lignées firent ainsi souche du IV^e au II^e siècle a.C. : les Cornelii Rufini/Sullae (*princeps* : P. Cornelius Rufinus, *dict. c.* 334), les Cornelii Lentuli (*pr.* : P. Cornelius Lentulus, *cos.* 327), les Cornelii Dolabellae (*pr.* : P. Cornelius Dolabella, *cos.* 283), les Cornelii Merendae (*pr.* : Ser. Cornelius Merenda, *cos.* 274), les Cornelii Blasiones (*pr.* : Cn. Cornelius Blasio, *cos.* 270), les Cornelii Cethegi (*pr.* : M. Cornelius Cethegus, *cos.* 204), les Cornelii Merulae (*pr.* : L. Cornelius Merula, *cos.* 193), peut-être les Cornelii Sisennae (*pr.* : P. Cornelius Sisenna, *pr.* 183), et enfin les Cornelii Cinnae (*pr.* : L. Cornelius Cinna, *cos.* 127)⁵.

Jusqu'à la fin de la République, la *gens* Cornelia continua à être fédérée par certaines traditions communes. L'une des mieux connues reste le rite sépulcral de l'inhumation qui, au témoignage des auteurs anciens, garda la faveur de toutes les lignées de Cornelii patriciens jusqu'à ce que, pour le premier d'entre eux, Sylla, on lui préférât la crémation⁶. Encore faut-il rappeler que ce choix fut dicté par l'atmosphère épouvantable du moment et la crainte de la profanation. Au demeurant, un fragment conservé de Granius Licinianus précise que le renoncement au rite funéraire gentilice fut contraire aux dernières volontés de Sylla, et que ce fut L. Marcius Philippus qui en prit la responsabilité, guidé par le souci de préserver la dépouille du dictateur du talion qu'auraient pu vouloir exercer les vengeurs de Marius dont Sylla avait lui-même fait disperser les restes⁷. Le tombeau des Scipions,

mais aussi celui des Cornélii de la *via Ardeatina* n'ont fait qu'apporter une confirmation probante à ce que nous avions appris des auteurs anciens des usages funéraires et sépulcraux de la *gens Cornelia*⁸.

Comme les autres *gentes*, les Cornélii se réunissaient également pour célébrer les *sacra gentilices*⁹. Macrobie en conservait encore le souvenir en son temps¹⁰, et certaines dévotions communes, notamment à Jupiter, paraissent bien avoir été des traits communs à tous les Cornélii patriciens¹¹. Certains commentateurs ont proposé également de reconnaître un modèle de comportement gentilice original par lequel les Cornélii voulaient apparaître comme jouissant d'un rapport privilégié avec les forces divines, et associaient volontiers le *fatum* de leur *gens* à celui de la cité romaine toute entière¹². Plus concrètement, on sait en tout cas que certains usages religieux de portée publique impliquaient toujours la *gens* en tant qu'unité, et plus particulièrement la participation aux collèges sacerdotaux : votée vers la fin du II^e siècle a.C., la *lex Domitia* interdisait à deux membres d'une même *gens* de prendre place dans un même collège sacerdotal. Très certainement, cette loi n'avait fait que conférer un caractère absolument impératif à un usage traditionnel parfois bafoué. Abrogées un temps par la législation syllanienne, les dispositions de la *lex Domitia* furent restaurées par la *lex Labiena* de 63, et le témoignage de Dion Cassius¹³ à propos des manœuvres de P. Cornelius Lentulus Spinther destinées à ouvrir à son fils l'accès du collège des augures en 57 apporte la preuve que la loi était alors rigoureusement appliquée¹⁴.

Mais au-delà de ces vestiges culturels, religieux ou juridiques dont on admettra sans peine que l'importance réelle était finalement assez résiduelle, la structure gentilice constituait-elle encore un cadre de solidarité significatif dans les domaines social et politique à l'époque historique ? Beaucoup de spécialistes ont été tentés de le croire¹⁵. Il est vrai que, depuis que les travaux de M. Gelzer et surtout de Fr. Münzer l'ont mis en lumière, on sait combien les liens familiaux constituaient la véritable matrice de la vie politique romaine à l'époque républicaine. Prenant appui sur ce constat, de nombreux savants ont eu tendance à verser dans le systématisme. L'existence d'une solidarité gentilice véritable à l'époque médio-républicaine relève davantage d'un présupposé que du résultat d'une enquête argumentée. Le cas des Cornélii, la *gens* indiscutablement la plus profuse du patriciat d'époque républicaine, devrait pouvoir justement permettre de préciser cette question. En vérité, lorsque l'on veut répertorier avec précision les cas de manifestations d'une éventuelle solidarité entre les Cornélii d'époque historique, le décompte se limite à une poignée d'éléments, dont il convient de reprendre l'examen un à un.

LE MIRAGE DE LA SOLIDARITÉ GENTILICE À L'ÉPOQUE HISTORIQUE : LE CAS DES CORNELII

Il se trouve précisément qu'un premier faisceau de présomptions d'une solidarité gentilice au sein de la *gens Cornelia* gravite autour de la personnalité de Scipion l'Africain. Le vainqueur d'Hannibal aurait été en son temps le chef de file politique de la *gens Cornelia* toute entière¹⁶ avant d'en devenir, après sa mort, la référence et l'emblème. Les témoignages invoqués à l'appui de cette idée méritent toutefois d'être repris et soigneusement examinés.

En 193, lors des élections consulaires pour l'année suivante, une vive compétition opposa plusieurs candidats de haut rang, et notamment les patriciens P. Cornelius Scipio Nasica et L. Quinctius Flaminius. Le premier était soutenu par son cousin l'Africain et le second par son frère Titus Flaminius fraîchement auréolé de son succès remporté sur Philippe V de Macédoine. À cette occasion, Tite-Live précise que Nasica bénéficiait, entre autres atouts, de l'appui de la *gens Cornelia*, appui d'autant plus significatif que c'était l'un de ses représentants qui présidait alors les comices électoraux, le consul de l'année 193, L. Cornelius Merula¹⁷. Ce passage est sans doute le témoignage le plus explicite qu'aient livré les textes anciens en faveur de l'existence d'une véritable conduite

politique collective et concertée de la part de la *gens*. Et il a constitué un argument majeur pour ceux qui en tenaient pour l'idée d'une cohésion gentilice assez forte pour peser dans les compétitions politiques au sein de l'aristocratie romaine¹⁸. Pourtant à y regarder d'un peu plus près, il semble que l'on doive considérer ce témoignage avec une certaine circonspection. Que Scipion l'Africain et Flaminius se soient chacun engagés dans cette joute électorale pour favoriser le premier son cousin et le second son frère ne souffre certainement aucune contestation. On dispose d'ailleurs d'autres exemples similaires pour cette même époque¹⁹. En revanche, l'allusion, d'ailleurs beaucoup plus évasive, à l'appui de la *gens* Cornelia à la candidature de Scipion Nasica prête davantage à discussion. En plusieurs passages proches, Tite-Live use de l'expression voisine *Cornelia familia* mais le contexte en révèle alors plus ouvertement la véritable signification : le texte livien désigne en réalité ainsi le seul groupe familial des Cornelii Scipiones²⁰. En somme, à travers cette formulation rapide, Tite-Live ou sa source surinterprètent de manière intempestive ou aventureuse la réalité historique, en partie par abus de langage, mais sans doute aussi par un raccourci d'analyse. Quand Tite-Live suggère que la présidence des comices consulaires par un Cornelius, le consul Merula, était de nature à favoriser la candidature de son *gentilis* Scipion Nasica, il est assez évident qu'il ne s'agit là que d'un libre commentaire de l'auteur ou de sa source, et que sa valeur s'avère beaucoup trop fragile pour l'historien²¹. Dans la rivalité électorale qui l'opposait au frère de Flaminius, Nasica jouissait du soutien non pas de la *gens* Cornelia toute entière, mais bien plutôt du seul clan familial des Cornelii Scipiones et de ses alliés et affidés.

Au demeurant, en dehors de cet épisode, ce qu'il est possible d'observer de la vie politique de cette période ne permet en aucun cas de conforter l'idée d'une conduite politique concertée et unitaire de la part de la *gens* Cornelia, tout au contraire. En 201, alors que Scipion achevait la guerre en Afrique, l'un des consuls de l'année, Cn. Cornelius Lentulus, se démenait avec vigueur pour lui faire retirer son commandement et prendre sa place²². Ce magistrat était pourtant un *gentilis* du vainqueur d'Hannibal. Visiblement aucune considération de solidarité gentilice ne l'avait dissuadé de manœuvrer contre les intérêts de Scipion. Seule comptait sa propre ambition. Dans la douzaine d'années qui suivirent la deuxième guerre punique, les succès politiques remportés par les divers représentants de la *gens* Cornelia sont manifestes : de 201 à 190, la *gens* rafla sept des douze consulats patriciens²³ et deux des siens furent censeurs²⁴ sur les deux seuls postes offerts au patriciat au cours de la même période. Cela signifie qu'au début des années 180, les Cornelii occupaient véritablement une position de force au Sénat, dont le *princeps* était d'ailleurs Scipion l'Africain en personne. Au *princeps senatus*, aux *ensorii* et aux consulaires, qui venaient les premiers dans l'ordre protocolaire sénatorial, et dont l'influence et l'autorité devaient peser d'un bon poids, il faut encore ajouter des sénateurs de rang prétorien²⁵ et probablement d'autres, plus jeunes et de rang intermédiaire²⁶. Sans compter leurs amis, leurs parents et leurs affidés qui siégeaient également parmi les *Patres*. Pourtant, malgré cette très forte présence des Cornelii en son sein, ce fut bien ce même Sénat qui refusa de proroger L. Scipion dans son commandement asiatique, et ce en dépit de la victoire décisive qu'il venait d'obtenir sur le roi Antiochos. Ce n'est pas tout. À leur retour à Rome, à partir de 188/187, on sait comment les Scipions furent atteints par de violentes attaques politiques et judiciaires. Non seulement le Sénat ne s'y opposa jamais, mais, au contraire, les traits les plus redoutables dirigés contre les deux frères partirent de ses rangs. Nous n'avons d'ailleurs pas mention qu'aucun de leurs *gentiles*, même à titre personnel, ait alors volé à leur secours. Lorsque l'Asiatique fut frappé d'une lourde amende à l'issue de son procès, il put compter sur le soutien financier de ses proches, que le texte livien détaille ainsi : *cognati, amici et clientes*²⁷. À l'évidence, les *gentiles* demeuraient, du moins en tant que catégorie, en dehors de ces cercles de solidarité, sauf ceux qui pouvaient y figurer éventuellement, mais à titre personnel, en qualité d'amis ou de proches parents. Aucune trace donc d'une entraide gentilice dans cette affaire. Le même sentiment ressort des poursuites judiciaires

contre lesquelles l'Africain eut à se défendre trois ans plus tard. Que Scipion ait pu être le chef de file de la *gens* Cornelia toute entière apparaît bien douteux dans la mesure où ses *gentiles*, pourtant si puissamment installés aux premiers rangs du Sénat, l'abandonnèrent sans secours à la meute de ses détracteurs.

Selon d'autres indices, la personnalité de Scipion l'Africain aurait continué à susciter une sorte de consensus gentilice, même et peut-être davantage encore après sa disparition. La mémoire de l'Africain serait en quelque sorte passée dans le patrimoine commun de tous les Cornélii. En réalité, cette idée trouve l'essentiel de son origine et de son fondement dans le témoignage de Valère Maxime qui rapporte comment l'*imago* de Scipion l'Africain, conservée dans la *cella* du temple de Jupiter Capitolin, était régulièrement extraite du sanctuaire et arborée à l'occasion des funérailles de la *gens* Cornelia²⁸. On a d'ailleurs également avancé l'hypothèse selon laquelle ce serait Sylla qui aurait fait placer dans le sanctuaire l'effigie de l'Africain, évidemment dans l'idée de rehausser la gloire gentilice des Cornélii dont il se serait voulu l'héritier²⁹. Exactement dans le même ordre d'idées, on a longtemps, et encore parfois aujourd'hui, voulu reconnaître, sur le denier de Cn. Cornelius Blasio (fin II^e s. a.C.), le portrait casqué du premier Africain. Dans cette hypothèse en effet, nous aurions la confirmation de la persistance d'un sentiment d'identité gentilice assez puissant, vers la fin du II^e siècle a.C., la lignée des Blasiones n'entretenant, à notre connaissance, pas d'autre lien familial avec les Scipions.

Pourtant, là encore, l'interprétation traditionnelle de ces éléments ne résiste pas à un examen un peu plus attentif. Le témoignage de Valère Maxime, tout d'abord. Il n'est pas tout à fait isolé, puisque celui d'Appien lui fait écho³⁰. Mais ce dernier indique plus vaguement qu'on venait chercher l'effigie de Scipion l'Africain dans le sanctuaire capitolin lors des grandes pompes, sans toutefois évoquer la *gens* Cornelia. Le texte d'Appien ne peut donc venir au secours de l'idée d'une cohésion identitaire gentilice de l'ensemble des Cornélii autour du souvenir de l'Africain. Sur ce point important, le témoignage de Valère Maxime se trouve rejeté dans sa solitude. Mais surtout, la valeur littérale généralement assignée à la formulation du texte des *Memorabilia* doit être mise en question : car en plusieurs autres endroits de l'ouvrage, on remarque en effet que l'expression "*gens* Cornelia" ne désigne manifestement que le groupe familial plus étroit des seuls Cornélii Scipiones³¹. Nous nous trouvons donc, de toute évidence devant un abus de langage, une approximation malheureuse dont Valère Maxime était du reste assez coutumier. Il n'était d'ailleurs pas le seul auteur à s'en rendre fautif, comme nous l'avons vu avec Tite-Live. On venait très certainement chercher l'*imago* de Scipion l'Africain à l'occasion de funérailles, mais seulement lors de celles de la famille des Scipions dont le cortège funèbre s'achevait dans le tombeau de la *via Appia*³². Reste enfin le cas du denier de Cornelius Blasio. En réalité, la conjecture ancienne et persistante qui prétendait identifier l'effigie casquée avec un portrait de Scipion l'Africain ne se fonde sur aucun élément véritablement sérieux. Tout au contraire, il est hautement improbable que cette effigie puisse être celle d'un personnage historique. Quand bien même ce serait le cas, rien ne permettrait de la rapprocher d'un portrait de l'Africain³³. Pas plus de son vivant qu'après sa mort, la personnalité éminente de Scipion l'Africain ne suscita à son égard une allégeance d'ordre gentilice de la part de l'ensemble des Cornélii patriciens.

L'absence de toute solidarité gentilice dans le champ social et politique apparaît encore plus manifeste au dernier siècle de la République. À l'époque de Cicéron, les livres sibyllins pouvaient bien prophétiser la succession au pouvoir de trois *Cornelii reges*, il ne s'agissait évidemment là que d'un slogan monté en épingle par Lentulus Sura et ses complices³⁴. Les guerres civiles entre marianistes et syllaniens avaient déjà révélé jusqu'à quel degré de haine et de férocité les clivages partisans pouvaient se jouer des liens gentilices : à la tête de chacun des deux camps, deux Cornélii, Sylla et Cinna, engagés dans une lutte à mort. Leurs *gentiles* avaient rejoint indifféremment l'un ou l'autre parti. Les attentistes et les neutralistes ne manquaient pas non plus parmi eux. Et l'on ne se

fit aucun quartier : il n'est qu'à songer au sort de P. Cornelius Lentulus, exécuté sommairement sur l'ordre de Cinna, ou à celui de L. Cornelius Merula, acculé au suicide. Une dizaine d'années plus tard, la paix civile revenue, en 70, les liens de gentilité ne dissuadèrent pas le censeur Cn. Cornelius Lentulus Clodianus d'exclure du Sénat P. Cornelius Lentulus Sura (*cos.* 71)³⁵. Enfin, l'arrestation et l'exécution des conjurés complices de Catilina en 63 est tout aussi éloquente : le consul Cicéron savait parfaitement qu'il n'y avait aucun risque à placer le même P. Cornelius Lentulus Sura sous la garde de son *gentilis*, l'édile curule P. Cornelius Lentulus Spinther³⁶.

Dans le dossier familial des Cornelii Scipiones, un dernier élément pourrait conduire sur la trace d'une éventuelle solidarité gentilice, le mariage de Cn. Cornelius Scipio Hispallus (n° 15) avec Paulla Cornelia. Contrairement à ce qui a parfois été avancé, cette dame n'était certainement pas une fille des Scipions. Elle était par conséquent certainement issue d'une autre branche de la *gens* Cornelia, sans qu'il soit possible de préciser laquelle³⁷. Pour autant, il n'est à l'évidence pas possible de tirer de ses noces avec Scipio Hispallus une conclusion de portée gentilice : sur la douzaine de mariages connus chez les Scipions, il s'agit en effet du seul cas d'union conclue entre *gentiles*, à l'exception de celui plus particulier du mariage de la fille aînée de l'Africain avec Scipio Nasica Corculum. De toute évidence, la préférence gentilice ne jouait aucunement dans le choix des unions matrimoniales. Mais à l'inverse, il n'existait pas non plus d'exclusion. Voilà en définitive le seul véritable enseignement qu'il soit possible d'extraire de ce cas. Les considérations qui avaient motivé l'union de Scipion Hispallus avec Paulla Cornelia n'avaient certainement aucun rapport décisif avec l'appartenance des deux époux à la même *gens*.

Au total, l'examen attentif du dossier historique de la *gens* Cornelia permet de dissiper le mirage d'une solidarité gentilice qui aurait été le support d'une conduite politique cohérente et collective fédérant l'ensemble des Cornelii. Il confirme ainsi les réserves ou les objections déjà formulées par plusieurs excellents connaisseurs des trois derniers siècles de la République³⁸ : à cette époque, les liens gentilices ne structurent plus en rien les clivages et les rapports de force ou d'alliance au sein de l'aristocratie romaine.

LE NOUVEAU CADRE DE LA NOBLESSE MÉDIO-RÉPUBLICAINE : LA FAMILLE LIGNAGÈRE

À la fin de la République, et sans doute dès le III^e voire le IV^e siècle a.C., la *gens* n'est plus qu'un vestige juridique et culturel dont la portée sociale a été considérablement amoindrie³⁹. La *gens* Cornelia en offre l'un des exemples les plus probants. Les différentes lignées qui se sont détachées de la souche gentilice commune n'entretiennent que des liens de solidarité de plus en plus ténus et dont la portée n'est plus que symbolique. Même le rite funéraire de l'inhumation, l'un des derniers *mores* fédérateurs, a fini par être abandonné non pas par une décision concertée de l'ensemble de la *gens*, mais bien du fait d'une initiative individuelle, mettant ainsi en évidence la disparition inexorable de toute unité de comportement. Au dernier siècle de la République, parmi les Cornelii patriciens comme pour d'autres clans aussi illustres et anciens, certains font si peu de cas de leur appartenance gentilice ancestrale qu'ils n'ont aucune hésitation à y renoncer pour de pures raisons de tactique et d'opportunisme politiques : ainsi Dolabella ou Lentulus Spinther. Quant à l'exemple des Lentuli Marcellini, comme celui des Scipiones Orestini, il montre tout simplement que la dévolution du nom était considérée comme bien plus importante que celle de la gentilité⁴⁰. Il faut dire que depuis plusieurs siècles, l'effacement du cadre gentilice s'était manifesté à la mesure de la montée en puissance à la fois de la communauté civique, au-dessus de lui, et d'un cadre familial plus resserré et plus précis en son sein. En réalité, depuis le IV^e et le III^e siècle a.C., la structure de parenté qui compte au sein de la société aristocratique romaine, c'est ce qu'il convient de désigner par le terme moderne de lignage.

On touche ici à une question de vocabulaire qu'il est indispensable de préciser. Il apparaît en effet que le terme le plus juste et le plus pertinent pour désigner la réalité sociale devant laquelle nous nous trouvons est un terme moderne, emprunté à l'Histoire de l'Occident médiéval et moderne et consacré par l'anthropologie, celui de lignage ou de famille lignagère. Ce n'est pourtant pas faute de mots latins. Le vocabulaire romain de la parenté est riche, mais il est aussi loin d'être exempt d'ambiguïtés sémantiques. Une rapide récapitulation s'impose.

Le terme de *gens* lui-même, dont la signification précise vient d'être rappelée, est parfois utilisé de manière inexacte ou abusive en quelques endroits par certains auteurs anciens en lieu et place de *familia*⁴¹. Mais ajoutons que la réciproque est également vraie⁴². Surtout, l'ambiguïté de l'emploi de ces deux termes tient parfois à l'imperfection de l'ensemble d'une formulation : ainsi en plusieurs passages du livre 38 relatifs aux procès des Scipions, lorsque Tite-Live use de la formule *Cornelia familia*, il faut comprendre en réalité *Corneliorum Scipionum familia*, ce qu'implique sans équivoque le contexte⁴³. Valère Maxime est lui aussi coutumier de la même approximation⁴⁴. De manière analogue, sous certaines occurrences *gens Cornelia*, le sens général engage à reconnaître là aussi la désignation non pas du groupe gentilice, mais celui de la famille lignagère⁴⁵.

Comme en convenait déjà volontiers le juriste Ulpien⁴⁶, le terme de *familia* peut recouvrir plusieurs sens⁴⁷. Outre celui qui entend l'ensemble d'une maisonnée, y compris les esclaves, le sens le plus exact du point de vue du droit, c'est celui de la famille patriarcale placée sous la *patria potestas* du chef de famille qui conserve jusqu'à sa mort sous son autorité paternelle ses enfants, et ce quel que soit leur âge, ainsi que leurs propres rejetons. Mais à la mort du *pater familias*, chacun de ses fils devient *sui iuris* et se retrouve placé à son tour à la tête de sa propre *familia*⁴⁸.

Il existe cependant une acception plus large de la *familia*, moins exacte en terme juridique, mais qui correspond précisément à la réalité sociale qui nous concerne : celle qui considère la *familia* comme l'ensemble des parents en lignée agnatique, issus d'un ancêtre commun, et qui sont liés par un fort sentiment d'identité familiale⁴⁹. Selon cette définition, en effet, la *familia* n'est pas loin de la *gens*, ce qui explique que les deux termes aient parfois été assimilés, comme nous venons de le noter. Une différence fondamentale les sépare toutefois : au contraire de l'origine de la *gens*, perdue dans la nuit des temps, l'ancêtre qui sert de point de repère fondateur à la *familia* est bien connu, et chacun de ses descendants est capable de se situer précisément par rapport à lui, et par là de connaître ses liens de parenté exacts avec ses agnats⁵⁰. Autre différence, l'antériorité historique de la *gens* par rapport à la *familia* qui se définit quant à elle comme une subdivision de la première⁵¹ : à ce titre, l'exemple de la *gens Cornelia* est particulièrement éloquent. Mais si l'on y réfléchit, la famille agnatique ou lignagère n'est rien d'autre qu'une déclinaison historique de la *gens*. Elle se définit selon les mêmes principes, mais à des époques et par conséquent dans des conditions sociales et culturelles différentes. Bien entendu, l'antériorité de la *gens* par rapport à la famille lignagère explique que dans les pans les plus conservateurs de la société romaine – onomastique, droit curiate, religion, *mores* – les caractères gentilices continuèrent très longtemps à prévaloir : le nom gentilice, l'appartenance au patriciat ou à la plèbe, les cultes et les coutumes traditionnels restèrent jusqu'à la fin de l'époque républicaine étroitement dépendants de l'appartenance gentilice. En revanche les *cognomina*, la mémoire généalogique, le droit successoral depuis les Douze Tables, les pratiques de solidarité les plus évidentes procédaient désormais pratiquement exclusivement des familles lignagères quand celles-ci ne s'étaient pas déjà scindées en nouveaux lignages autonomes.

La signification du latin *stirps*, comprise généralement comme une subdivision de la *gens*⁵², a été contestée sous cette acception par M. Radin⁵³. Il semble cependant que certaines références omises par ce savant attestent clairement que l'un des sens de ce mot désignait bien la lignée à l'intérieur du cadre gentilice⁵⁴. L'occurrence la plus précieuse est d'ailleurs offerte par l'une des épitaphes du tombeau des Scipions, l'*elogium* de Cn. Scipio Hispanus⁵⁵. L'emploi de ce terme est particulièrement intéressant dans la mesure où il révèle très clairement une notion identitaire de continuité généalogique⁵⁶.

D'autres termes latins peuvent exprimer à peu près la même notion de lignage : *genus*, *nomen*, *domus*, sont assez fréquemment employés dans les textes anciens avec cette acception⁵⁷. Ce qui est intéressant c'est que leur signification première révèle de manière tout à fait explicite la conception que les Romains eux-mêmes se faisaient de ce que nous reconnaissons comme la famille lignagère. Ils possèdent tous en commun l'idée de continuité et de transmission généalogique de caractères familiaux fédérateurs : biologiques, onomastiques, patrimoniaux.

On le voit, la terminologie latine de la parenté est riche et complexe. Aux yeux de la loi romaine classique existent, selon les circonstances, la *gens* (en droit curiate et pontifical notamment), la *familia* soumise à la *patria potestas* (en droit civil), mais également en droit successoral la famille agnatique, c'est-à-dire le lignage. Dans la réalité sociale, on note la même coexistence de ces différentes structures familiales. La *gens* constitue la strate la plus ancienne : elle est la survivance d'un archaïsme qui a trouvé refuge au sein des domaines les plus conservateurs du droit romain. Mais dans la société aristocratique d'époque médio-républicaine, la dégradation de la solidarité et même de l'identité gentilices est déjà bien avancée. Désormais, c'est bien la famille lignagère qui compte. Dans une société marquée par l'importance assignée à l'ascendance, à l'exemplarité et à la référence aux *maiores*, il fallait être capable de connaître et de faire connaître précisément sa généalogie, ce qui est le propre de la famille lignagère. Disposer d'ancêtres illustres et pouvoir en retirer du prestige et de la confiance de la part de ses concitoyens pour en obtenir plus aisément l'accès aux charges publiques⁵⁸, voilà la clé fondamentale de la définition de la *nobilitas*. L'étymologie même n'enseigne pas autre chose : le *nobilis* c'est celui qui est déjà connu, connu par son nom et donc par ses ancêtres. Par conséquent, pas de noblesse sans lignage. La famille lignagère est le composant fondamental de la *nobilitas* médio- et tardo-républicaine comme la *gens* avait été celui de l'aristocratie des temps archaïques. C'est bien dans cette perspective que les Scipions offrent un objet d'étude privilégié.

LA GÉNÉRATION DE SCIPION BARBATUS ET L'ÉCLOSION DU LIGNAGE DES SCIPIONS

Si le nom des Scipions surgit à l'époque de Camille, nous ne disposons que de trop rares et trop fragiles éléments pour apprécier dans quelle mesure les trois premières générations qui le portèrent et qui le transmirent, au cours du IV^e siècle a.C., avaient pu commencer à affirmer une singularité et une cohérence familiales propres au sein de cette vaste et diffuse *gens* Cornelia. En revanche, à partir de L. Cornelius Scipio Barbatus (n° 6), arrière petit-fils du premier porteur du nom, l'identité du lignage apparaît solidement chevillée, autour de caractères socio-culturels communs et exclusifs, dont les plus évidents sont les pratiques onomastiques et sépulcrales, révélatrices d'un véritable sentiment lignager.

La constitution de cette identité lignagère n'est évidemment pas survenue brusquement à partir de Scipion Barbatus. Le processus fut sans doute largement amorcé dans les générations qui l'avaient précédé. Mais il nécessitait une lente maturation qui réclamait son temps et qui ne s'imposa en définitive qu'à partir du début du III^e siècle a.C. Barbatus lui-même joua sans doute un rôle déterminant dans l'enracinement de sa lignée. Jusqu'à lui, certains descendants de P. Cornelius Maluginensis Scipio (n° 1) avaient pu encore laisser fluctuer leur titulature onomastique. Ainsi, nous avons pu mettre en évidence que les difficultés d'identification du consul patricien de 328, P. Cornelius Scipio/Scapula (n° 4), tenaient pour l'essentiel au fait que ce personnage était connu en son temps avec plusieurs *cognomina* qu'il porta simultanément ou successivement⁵⁹. Et son épitaphe témoigne que le second avait pris le pas sur le premier, pourtant plus ancien. Si P. Cornelius Scipio/Scapula avait eu des héritiers, ceux-ci n'auraient sans doute plus porté le *cognomen* de Scipio, mais plutôt celui de Scapula. Il faut d'ailleurs remarquer que ce fut peut-être le cas avec d'autres parents. Certaines lignées de Cornelia apparues au III^e siècle, sous d'autres *cognomina*, étaient peut-être issues

en réalité de ceux que nous pouvons appeler les “proto-Scipions” du IV^e siècle a.C. Un abandon précoce du *cognomen* pour un autre pourrait les avoir masquées à notre connaissance. De ce point de vue, il n’est pas anodin qu’à la seule exception du préteur de 176, M. Cornelius Scipio Maluginensis (n° 41), tous les Scipions connus à l’époque médio-républicaine, à partir du III^e siècle a.C., soient des descendants de Scipion Barbatus. Qu’on puisse l’imputer aux aléas biologiques ou sociaux, aussi bien qu’à une réelle et spécifique volonté d’affirmation onomastique du lignage, toujours est-il que le fait reste assez remarquable. D’ailleurs, l’ouverture à cette époque du tombeau de la *via Appia* où étaient appelés à prendre place Scipion Barbatus et tous ses descendants doit dissiper les derniers doutes. Les Cornélii utilisaient jusqu’alors un lieu de sépulture collectif dans le même secteur suburbain, à proximité de la *via Ardeatina*⁶⁰. La création d’un monument sépulcral distinct exprime bien le sentiment de Scipion Barbatus et de la génération qui lui succéda de former désormais un groupe familial singulier. Mieux que cela, ils éprouaient la nécessité de renforcer l’identité et la cohésion de leur lignée et de la fédérer autour de repères socio-culturels communs assez puissants, le nom et le tombeau, c’est-à-dire deux des meilleurs conservateurs et des plus forts manifestes de la mémoire⁶¹. À partir de Barbatus et de son fils L. Scipio, le consul de 259, aucun des représentants de la lignée agnatique n’abandonna plus le *cognomen* lignager qui avait désormais acquis durablement une fonction de *nomen*. De même, hormis des empêchements liés à des décès en terre étrangère, ou le choix très particulier de l’Africain refusant que sa dépouille ne soit ramenée de Litterne à Rome, les descendants de Scipion Barbatus furent tous ensevelis dans le tombeau familial de la *via Appia* jusqu’à la saturation du monument vers la fin du II^e siècle a.C.⁶²

Cette forte identité lignagère que sut se construire la maison des Scipions, génération après génération, répondait fondamentalement à une vocation sociale et politique. Il s’agissait d’inscrire et de perpétuer les représentants de la famille comme les candidats légitimes à l’accès aux honneurs et à l’exercice du pouvoir dans la République. Soucieuse de compréhension sociologique, l’enquête historique permet de mettre en lumière comment les Scipions ont agi pour cela en groupe familial cohérent, définissant et entretenant ses valeurs et ses idéaux, cultivant sa notoriété et sa réputation, fortifiant ses solidarités et ses stratégies sociales, parentéaires et démographiques. En constituant et en consolidant ainsi un fort capital social et symbolique, transmis et enrichi à chaque génération, les Scipions se donnaient collectivement les moyens de parvenir à cet objectif d’excellence sociale et politique qui est la définition même d’une aristocratie et de son idéal. Ils y rencontrèrent une réussite sans beaucoup d’équivalent qui les plaça au sommet de l’élite aristocratique romaine, parmi la poignée de grandes familles que l’on pouvait désigner comme *nobilissimae*.

1

Nobilissima familia

Stratégies et valeurs sociales
d'un archétype nobiliaire

I - *Nomen Scipionum*

L'expression onomastique de l'identité et de la continuité familiales

Marqueur social par excellence, le nom permet de reconnaître et de situer un individu dans une communauté. Il constitue l'élément le plus évident de l'identité personnelle, mais pas seulement de celle-ci. Car le nom qui désigne chaque individu, s'inscrit toujours dans un usage collectif et exprime donc également la culture et les valeurs d'une civilisation et d'un milieu social.

L'usage onomastique romain, se conformait au modèle général des cultures étrusco-italiques qui avaient abandonné l'idionymie pour adopter, depuis le VII^e ou le VI^e siècle a.C. au plus tard, le schéma bi-nominal ou tri-nominal. Celui-ci associait prénom, nom gentilice, auxquels, d'abord dans les familles de l'aristocratie, on ajoutait volontiers le *cognomen*. Dans le monde méditerranéen antique, il s'agissait d'un système original et profondément étranger notamment à l'*onomasia* hellénique au sein de laquelle continuait à prévaloir exclusivement le nom unique, complété au mieux du nom du père et de celui de la communauté politique (Alexandre de Macédoine, fils de Philippe ; Polybe de Mégalopolis, fils de Lycortas). On comprend donc que les Grecs aient pu éprouver quelques difficultés pour appréhender ce système romain, bien différent du leur, à l'image de Posidonius ou encore de Plutarque qui écrit pourtant en pleine époque impériale¹. Chez les Romains, les *tria nomina*, transmis de génération en génération, permettaient ainsi de situer aussitôt l'individu dans son appartenance familiale². Ils exprimaient l'identité individuelle à travers la continuité de la lignée dans laquelle chaque personnage s'inscrivait. En cela, l'onomastique traduisait bien une valeur sociale fondamentale de la culture romaine, l'atavisme. Rien d'étonnant d'ailleurs à ce que le terme même de *nomen* ait pu être compris et utilisé comme un équivalent de "famille". L'exemple des Scipions est particulièrement éclairant à ce propos : le *nomen Scipionum* est évoqué à de multiples reprises par les auteurs anciens pour désigner sans équivoque le lignage agnatique dans son ensemble, celui qui réunissait l'ensemble des porteurs du nom, les Cornelii Scipiones³.

Des trois éléments de la formule onomastique romaine classique, le gentilice occupait la place centrale. Il n'est bien évidemment pas question de reprendre ici la question fort discutée de ses origines⁴. Ce qui importe en revanche c'est de relever comment, tout en ne cédant jamais sa prépondérance du point de vue juridique, le gentilice se révéla progressivement beaucoup trop insuffisant à répondre à l'exigence sociale fondamentale que la société aristocratique romaine attendait du *nomen*. Sa prospérité et le foisonnement de la communauté gentilice des Cornelii avaient transformé très tôt la *gens* Cornelia en une véritable nébuleuse où de très nombreux représentants du même nom se côtoyaient sur les plus hautes marches de la société politique romaine. Les rapports de parenté entre tous ces personnages étaient parfois extrêmement lointains et donc de plus en plus ténus au fil des générations. Le plus souvent, on devait avoir perdu assez tôt le souvenir de son origine exacte. Dans bien des cas, seule la communauté de gentilice et de statut patricien rappelait le cousinage qui unissait deux membres de la *gens*. Le sentiment de solidarité gentilice avait déjà commencé à s'éroder sensiblement. Dans ces conditions, il importait de définir les contours réels de la parenté proche et véritable de chacun, celle qui comptait. Il convenait aussi de s'inscrire aux yeux de tous dans une continuité familiale plus précise et aux implications sociales plus concrètes. Puisque, par la diffusion considérable qui en avait dilué la portée significative, le gentilice était désormais devenu inopérant pour désigner l'identité familiale de chaque individu, il devenait nécessaire de lui adjoindre un nouvel élément onomastique susceptible de le coiffer et de le préciser, avant d'ailleurs de finir par le supplanter. Au sein de l'aristocratie romaine d'époque médio-républicaine, le *cognomen* s'imposa ainsi progressivement comme l'élément onomastique indispensable et déterminant du point de vue socio-familial⁵. Le cas des Cornelii Scipiones est à ce titre particulièrement significatif, à la fois parce que les Scipions se placèrent aux avant-postes de ce processus, et qu'ils en offrent l'un des exemples les mieux

documentés. Il démontre de manière on ne peut plus éloquente que le *cognomen* constituait alors le véritable critère déterminant d'appartenance au groupe lignager. Ainsi, on est pratiquement assuré qu'aucun des descendants mâles de Scipion Barbatus en lignée agnatique n'abandonna le *cognomen* de "Scipio"⁶. De la même façon, jusqu'à la fin de l'époque républicaine, tous les porteurs recensés du *cognomen* de Scipio appartenaient réellement au groupe lignager des Scipions. Pour chacun de ces personnages répertoriés dans le corpus prosopographique, le lien de parenté est précisément établi, à la seule exception du préteur de 176, M. Cornelius Scipio Maluginensis dont la titulature onomastique révèle toutefois un cousinage authentique, mais plus lointain.

L'APPARITION ET LA FIXATION DU *COGNOMEN SCIPIONUM* AUX IV^e ET III^e SIÈCLES

C'est donc vers le début du IV^e siècle a.C. que l'on voit pour la première fois un représentant de la *gens* Cornelia porter le *cognomen* de Scipio. De toute évidence, ce P. Cornelius Scipio (n° 1) était aussi connu et désigné avec le *cognomen* de Maluginensis, qu'il avait hérité des Cornelii patriciens du premier siècle de la République. Il n'est donc pas difficile de reconnaître à travers ce personnage une continuité généalogique entre les Cornelii Maluginenses et les Cornelii Scipiones. D'autant que ce processus de transition onomastique qui voyait un nouveau *cognomen* prendre le pas sur un surnom plus ancien voué quant à lui à l'effacement constitue un modèle fort bien vérifié parmi l'ensemble de l'aristocratie patricienne au IV^e siècle a.C.⁷ Premier porteur du nom de Scipio, le contemporain de Camille le transmet ensuite à sa progéniture. D'abord ses deux fils, magistrats vers le milieu du IV^e siècle (n° 2 et n° 3). Puis les enfants de ceux-ci dont seuls sont connus le consul de 328, P. Cornelius Scipio/Scapula (n° 4), et le père de L. Scipio Barbatus, prénommé Gnaeus (n° 5).

À moins de s'en remettre au parti pris de l'analyse hypercritique, il n'existe pas de raison de récuser le fait que le *cognomen* de Scipio fut réellement porté par trois générations de Cornelii avant Scipion Barbatus⁸. Les maigres mentions des sources évoquant des magistrats de ce nom au IV^e siècle a.C. n'ont en elles-mêmes rien de suspect. La généalogie qu'il est possible de reconstituer de ces premiers Cornelii Scipiones n'a, elle non plus, rien d'invraisemblable, tout au contraire. Elle n'est d'ailleurs ni assez nette ni assez ambitieuse pour relever d'une reconstruction mémorielle postérieure destinée à amplifier les titres de noblesse de la famille. Du reste, les Cornelii Scipiones des III^e et II^e siècles a.C. étaient des patriciens dont les ancêtres, par définition, avaient eu accès aux honneurs dès les deux premiers siècles de la République et sans doute plus tôt encore. Il ne leur était pas nécessaire de falsifier les noms de magistrats du IV^e siècle a.C. pour antidater leur noblesse. Du reste, s'ils l'avaient fait, pourquoi les Scipions n'auraient-ils pas cherché à faire remonter leur nom au plus haut dès l'apparition des Cornelii dans les Fastes consulaires de la République ? En réalité, pour les patriciens dépourvus de tout complexe sur l'antiquité de leur race, il n'était nul besoin d'user de ce genre de procédé : Sylla et les siens savaient parfaitement que leur plus fameux ancêtre, P. Cornelius Rufinus, ne portait pas le même *cognomen* qu'eux. Mais cela ne constituait en rien une gêne quelconque. On voit mal les Scipions de l'époque médio-républicaine chercher à annexer, par on ne sait quel moyen d'ailleurs, les noms de magistrats plutôt obscurs du IV^e siècle, simplement pour accroître l'ancienneté du *nomen Scipionum* : leur qualité de patricien suffisait à rappeler le caractère immémorial de leur noblesse. Ajoutons enfin que l'irruption, incongrue, mais d'un grand intérêt historique, d'un préteur du nom de M. Cornelius Scipio Maluginensis en 176 accrédite très fortement l'idée d'un lien de parenté authentique entre Maluginenses et Scipiones dont le souvenir aurait été préservé et exprimé à travers les attributs onomastiques d'un descendant d'une lignée collatérale de celle de Scipion Barbatus.

Si trois générations de Cornelii ont bien porté le *cognomen* de Scipio au cours du IV^e siècle a.C., il est fort probable, en revanche, que cette époque ait constitué une période de flottement dans la

formule onomastique de ces premiers porteurs du *nomen Scipionum*. C'est ce qu'invite à penser notamment l'exemple du consul de 328, P. Cornelius Scipio/Scapula : ce personnage avait visiblement hérité du premier de ces deux *cognomina*. Mais par la suite, il gagna le nouveau surnom de Scapula qui concurrença le premier jusqu'à finir visiblement par l'occulter. C'est d'ailleurs exactement de cette manière que le *cognomen* de Scipio avait pu éclipser à son profit celui de Maluginensis qui l'avait précédé. Il n'est pas impossible que d'autres Cornelii Scipiones du IV^e siècle aient vécu les mêmes variations onomastiques. Toujours est-il qu'à partir du III^e siècle a.C., les seuls porteurs attestés du *nomen Scipionum* descendent exclusivement de Scipion Barbatus. La réapparition d'un Scipio Maluginensis en 176 permet d'exclure la piste de l'extinction biologique pure et simple de toute lignée collatérale. Plus vraisemblablement, les parents de Scipion Barbatus avaient dû subir un retrait social dont ils ne purent jamais véritablement se relever.

Cette explication peut également ne pas avoir été la seule : certains descendants de P. Cornelius Maluginensis/Scipio avaient pu également troquer le *cognomen* de Scipio contre un nouveau, à l'instar du processus que l'on a pu vérifier chez le consul de 328, P. Cornelius Scipio/Scapula. Tout cela incline à conclure que les trois générations qui précédèrent Scipion Barbatus constituèrent, du point de vue onomastique, une phase transitoire durant laquelle l'enracinement durable du *cognomen* de Scipio chez cette lignée de Cornelii n'était pas encore définitivement acquis. L'identité lignagère, chevillée autour du port et de la transmission systématiques du *cognomen* de Scipio, était alors en gestation. Le processus ne fut visiblement pas achevé au plus tôt avant l'époque de Scipion Barbatus, dans le premier tiers du III^e siècle a.C. Jusque-là, certains de ceux que, précisément pour cette raison, il serait plus juste de désigner comme des "proto-Scipions", avaient pu abandonner ce *cognomen* pour lui en préférer d'autres. À première vue, cela ne paraît plus s'être produit à partir de Scipion Barbatus. Voire. À mieux y regarder en effet, la réalité n'est pas si tranchée, et il semble bien que le processus culturel de glissement des *cognomina* dans la formule onomastique des Cornelii Scipiones n'ait pas été entièrement désarmé à l'époque de Scipion Barbatus. C'est du moins ce que paraît enseigner l'examen de la désignation onomastique des Cornelii Scipiones Asinae dans les sources anciennes. Il n'existe, certes, aucun doute sur l'appartenance des Asinae au groupe familial des Scipions, et leur lien de parenté est établi avec précision : Cn. Cornelius Scipio Asina, consul en 260 puis en 254, était le fils de Scipion Barbatus, et le père de P. Cornelius Scipio Asina, consul en 221. Les Fastes Capitolins, consulaires et triomphaux, dont dérivent les listes d'Hydatius et de la Chronique Pascale, ont adopté et transmis pour ces deux individus cette formule onomastique⁹. Pourtant, hormis ces documents, il s'avère qu'une seule mention littéraire désigne explicitement l'un de ces deux personnages comme un Scipio Asina¹⁰. À cette exception près, toutes les autres occurrences ignorent le *cognomen* de Scipio, usant simplement du gentilice, du *cognomen* d'Asina, ou de la combinaison des deux¹¹. Autant dire que l'association des *cognomina* Scipio et Asina n'est finalement garantie que par les Fastes Capitolins tels qu'ils furent publiés à l'époque d'Auguste, et dont la mention isolée de Valère Maxime comme les rééditions littéraires tardives d'Hydatius et de la Chronique Pascale ne font que répercuter l'influence. On sait bien que les Fastes Capitolins furent établis par les érudits de l'époque augustéenne, au premier rang desquels on place généralement Verrius Flaccus. Soucieux de reconstituer avec la meilleure précision possible les listes de magistrats de l'histoire de Rome, ces savants avaient dû se livrer à de minutieuses recherches généalogiques dont l'époque était d'ailleurs friande. Ce sont très certainement eux qui avaient dû remettre en lumière le lien de parenté qui unissait les Asinae aux Scipions, mais que l'évolution onomastique tendait à voiler, ce que traduisent quant à elles les sources littéraires certainement tributaires d'une information plus ancienne d'origine annalistique. En somme, nous avons de sérieuses raisons de penser que les Cornelii Asinae étaient peut-être en train de vivre le même processus de substitution progressive de *cognomen* dont on a pu relever la fréquence au IV^e siècle a.C. : le *cognomen* de Scipio

tendait à s'effacer de leur nomenclature au profit de celui d'Asina. On peut légitimement estimer que cet effacement de *cognomen* traduisait certainement de la part des Cornélii Asinae la faiblesse de leur sentiment d'appartenance au groupe lignager des Scipions. Certes, on ne dispose que de trop rares éléments pour vérifier cette interprétation, l'extinction ou le retrait social définitif des Asinae ayant coupé court à l'évolution que nous aurions pu observer. Mais, bien qu'il faille rester très prudent sur cet argument *a silentio* au vu de l'état très lacunaire du matériel épigraphique de la tombe, on ne peut manquer de remarquer qu'il n'existe aucune assurance que les Scipiones Asinae furent enterrés dans le sépulcre familial de la *via Appia*. Il est donc fort possible que la constitution du sentiment lignager ait encore mûri une génération après Scipion Barbatus, et que les Scipiones Asinae y aient échappé.

Par la suite en tout cas, le *cognomen* de Scipio ne fut plus jamais menacé d'effacement chez aucun représentant de la lignée. Cet enracinement définitif constitue l'indicateur significatif et décisif de la maturité d'une conscience lignagère, clairement exprimée à travers le maintien et la transmission systématiques d'un attribut onomastique absolument distinctif et caractéristique. En prenant le risque du truisme, il est pourtant nécessaire de souligner ce constat d'évidence : la famille agnatique des Scipions comprend tous les Cornélii porteurs du *cognomen* Scipio, et seulement eux. La concordance entre le groupe lignager et le *nomen Scipionum* est parfaite, ce qui signifie que le nom, ou plus exactement le *cognomen* qui en fait dès lors office, constitue bien l'expression exacte de l'identité socio-familiale. L'abandon du *cognomen*, tel qu'il a pu se produire pour certains représentants des trois générations antérieures à Scipion Barbatus, ou tel qu'il a pu être amorcé de manière peut-être incomplète chez les Cornélii Scipiones Asinae, ne fait que révéler un état inachevé de la formation du sentiment d'appartenance familiale à un lignage unitaire et cohérent.

La fixation définitive du *cognomen* de Scipio ne mit pas pour autant un terme aux innovations onomastiques qui affectaient la nomenclature des représentants de la famille. L'identité lignagère était aussi une réalité vivante, c'est-à-dire forcément mouvante. Si la permanence du *cognomen* de Scipio en exprimait la continuité et la cohérence d'ensemble, chaque génération était susceptible de donner naissance à des rameaux collatéraux, chacun cherchant assez naturellement à mettre en place ses propres caractères à l'intérieur du groupe lignager. À compter du début du II^e siècle a.C., on voit plusieurs de ces sous-lignages se singulariser au moyen des mêmes procédés onomastiques, mais sur un modèle différent : l'adoption de nouveaux *cognomina* ne se réalisa plus par substitution mais par juxtaposition. La formule onomastique des Scipions s'allongeait par l'empilement des *cognomina*, la lignée des Scipiones Nasicae n'en offrant que l'exemple le plus éloquent, avec notamment P. Cornelius Scipio Nasica Corculum puis son fils P. Cornelius Scipio Nasica Serapio¹². L'attachement maintenu au *cognomen* lignager originel tranche donc avec ce que l'on peut observer au IV^e siècle et jusqu'encore assez avant dans le III^e siècle a.C. C'est que le nom s'est alors de plus en plus affirmé comme un manifeste de la noblesse. Celui de Scipio d'ailleurs plus que tout autre. Non seulement en raison du prestige que lui avaient acquis les succès militaires des guerres puniques, mais aussi par le fait que, depuis Scipion Barbatus, pas une seule génération ne manqua de s'assurer au moins un consulat, et le plus souvent plusieurs. Et l'on sait bien que la noblesse romaine se jugeait à l'aune des honneurs et des charges publiques obtenus par les siens. La conscience lignagère des Scipions se nourrissait ainsi à l'évidence du sentiment de noblesse entretenu par la transmission du *nomen Scipionum* paré d'un éclat constamment renouvelé à chaque génération.

L'USAGE OSTENTATOIRE DU *COGNOMEN SCIPIONUM*

L'attachement des Scipions à leur *cognomen* lignager ne s'est pas simplement borné à un effort de conservation et de transmission systématiques de génération en génération, à partir du milieu du III^e siècle a.C. Très tôt, les représentants de la famille ont manifesté le souci de mettre en avant vis-à-

vis du monde extérieur ce qui était devenu l'attribut onomastique distinctif et déterminant de leur nomenclature, confirmant ainsi que leur identité lignagère n'était pas mieux exprimée que par lui.

Cet usage ostentatoire et précoce du *cognomen* lignager mérite d'être relevé dans la mesure où, dernier venu dans la formule onomastique romaine, après le prénom, le gentilice, mais aussi la mention du patronyme et de la tribu, le *cognomen* ne semble pas avoir acquis de valeur véritablement normative avant la fin de la République. Rappelons d'ailleurs que, contrairement aux autres attributs onomastiques dont l'usage était fermement codifié par les pratiques officielles, le *cognomen* n'était pour sa part revêtu d'aucun caractère obligatoire¹³. Ce fut justement cette absence d'entraves et de contraintes d'ordre juridique qui lui conféra à la fois une très grande souplesse d'utilisation, ainsi qu'un puissant pouvoir signifiant et distinctif dont les familles nobles s'emparèrent assez volontiers pour exprimer leur place et leur identité dans la société romaine. Car jusqu'à la fin de l'époque républicaine, le port et la transmission du *cognomen* héréditaire demeura pour l'essentiel un trait caractéristique de la *nobilitas*¹⁴. Certes, il y eut bien quelques familles de la noblesse, telle celle des Antonii, pour cultiver un particularisme onomastique en refusant d'adopter un *cognomen* lignager¹⁵. Mais il ne s'agissait là que d'un anti-conformisme affecté et marginal. En réalité, à bien y regarder, l'absence de *cognomen* héréditaire dénotait presque toujours la *nouitas* ou du moins la fraîcheur d'une noblesse récente¹⁶. Tous les lignages patriciens possédaient chacun leur *cognomen*. Il en était de même pour les plus anciennes et les plus prestigieuses familles de la noblesse plébéienne, Sempronii Gracchi et Tuditani, Fulvii Flacci et Nobiliores, Junii Bruti, Licinii Crassi, Caecilii Metelli, Marcii Philippi et bien d'autres encore.

La difficulté pour l'historien des pratiques onomastiques, lorsqu'il s'agit de cerner l'usage des *cognomina*, tient surtout à la chronologie de l'emploi du *cognomen*, assez difficile à établir avec précision¹⁷. Il faut en effet garder à l'esprit que l'essentiel de notre documentation provient des oeuvres littéraires du dernier siècle de la République. À cette époque, comme le montre notamment l'examen du corpus cicéronien, le *cognomen* était d'un emploi très largement habituel pour désigner les représentants de la noblesse¹⁸. Le gentilice lui avait alors clairement cédé le pas, du moins dans la dénomination des représentants de la *nobilitas*. Mais en allait-il de même dans les siècles précédents ? On se trouve sur cette question confronté au risque d'une vision faussée et anachronique. À cet égard, on a très justement fait remarquer que les *cognomina* ne figuraient pas sur les documents officiels avant l'époque de Sylla¹⁹ : absents des sénatus-consultes *de Bacchanalibus*²⁰ et *de Tiburtibus*²¹ rédigés respectivement en 186 et 160/159, comme du sénatus-consulte *de agro Pergameno* de 129²², ils le sont encore du Bronze d'Ascoli répertoriant le *consilium* de Pompeius Strabo en 89²³. On a souvent voulu en conclure que les *cognomina* étaient demeurés un élément onomastique somme toute accessoire et circonscrit à un usage oral et secondaire jusqu'au dernier siècle de la République²⁴. Cette idée mérite d'être sensiblement nuancée et précisée. D'autant que, pour leur part, les archives et les documents censoriaux pourraient avoir consigné assez tôt le *cognomen* dans la nomenclature des citoyens romains, du moins pour ceux qui en possédaient un²⁵.

Remarquons tout d'abord qu'il existe des témoignages littéraires anciens auxquels on n'a pas suffisamment prêté attention, mais qui attestent bien de l'emploi assez courant des *cognomina* pour la toute fin du III^e et le début du II^e siècle, du moins dans le domaine le plus usuel et le plus familier²⁶. On en possède peut-être d'ailleurs une trace pour les Scipions à travers ce qui paraît être une allusion voilée dans l'*Asinaria* où Plaute semble avoir voulu jouer sur le double sens *Scipiolscipio*²⁷. Plus significatif encore pour notre propos, à compter des dernières années du III^e siècle a.C., nombre de magistrats monétaires romains ne manquèrent plus de faire figurer leur *cognomen* sur les émissions monétaires dont ils étaient responsables. La consultation du catalogue établi par M. Crawford permet de constater que, dès le deuxième quart du II^e siècle a.C., le *cognomen*, généralement abrégé, constitue l'élément onomastique le plus couramment mentionné sur les frappes romaines, en association ou

non avec le prénom²⁸. Le gentilice fut beaucoup moins usité et sans doute le fut-il dans bien des cas en raison de l'absence d'un *cognomen* familial suffisamment notoire de la part de personnages d'extraction assez modeste.

Ces témoignages numismatiques démontrent que les représentants de la noblesse romaine eurent davantage à cœur, tout au long du 1^{er} siècle a.C., d'arborer et de diffuser leurs *cognomina* lignagers. Les choix onomastiques que les contraintes des émissions monétaires leur imposaient témoignent bien que la plupart de ces personnages considéraient leur *cognomen* comme l'élément le plus significatif et donc celui qui était revêtu de la plus forte valeur identitaire parmi l'ensemble de leur nom.

Mais c'est surtout la documentation épigraphique qui permet le mieux de saisir l'affirmation progressive de la place du *cognomen* dans l'onomastique aristocratique romaine. Le tableau suivant répertorie les inscriptions les plus anciennes (celles qu'on peut estimer antérieures à l'époque gracquienne) portant mention du *cognomen*²⁹.

Personnage	Nature de l'inscription	Référence	date
P. Cornelius (Scipio) Scapola (n° 4)	inscription funéraire (Rome, <i>via Ardeatina</i>)	<i>AE</i> , 1967, 19 <i>AE</i> , 1971, 19	<i>c.</i> 300
C. Genucius Clousinos (= Clepsina) ³⁰	inscription honorifique (Caere)	Torelli 2000	<i>c.</i> 275
L. Cornelius Scipio (n° 8)	épitaphe du tombeau des Scipions (B)	<i>CIL</i> , I ² , 8-9	<i>c.</i> 240
L. Cornelius Scipio Barbatus (n° 6)	épitaphe du tombeau des Scipions (A)	<i>CIL</i> , I ² , 6-7	<i>c.</i> 200
L. Cornelius Scipio (n° 14) ³¹	inscription honorifique (Halaesa, Sicile)	<i>CIL</i> , I ² , 612	193
L. Cornelius Scipio (n° 14)	inventaires d'offrandes du sanctuaire de Délos	<i>Syll.</i> ² , 588 (l. 90-91)	193-191
M. Valerius Muttines	décret de proxénie de Delphes	<i>Syll.</i> ³ , 585 (l. 87)	<i>c.</i> 190
L. et P. Scipiones (n° 12 ; 14) ³²	lettre à la cité d'Héraclée du Latmos	Sherk, <i>RDGE</i> , n° 35	190/189
L. et P. Scipiones (n° 12 ; 14)	lettre à la cité de Colophon	Sherk, <i>RDGE</i> , n° 36	190/189
L. et P. Scipiones (n° 12 ; 14)	lettre à la cité d'Héraclée Pontique	Memn. (<i>ap.</i> Phot. 229b 13) ³³	190/189
P. Cornelius Scipio (n° 12)	décret honorifique de la cité de Délos	<i>BCH</i> , 28, 1904, 271-276	189
L. Cornelius Scipio (n° 14)	inventaires d'offrandes du sanctuaire de Délos	<i>Syll.</i> ² , 588 (l. 100-101)	189
- L. et P. Corneli Scipiones (n° 12 ; 14) - L. Aemilius (Regillus ?) - Cn. Cornelius (Scipio Hispullus ?) (n° 15) ³⁴	décret de proxénie d'Aptère (Crète)	<i>AE</i> , 1930, 131	189

Personnage	Nature de l'inscription	Référence	date
Cn. Cornelius Scipio Ispanus (n° 15)	inscription honorifique de Polyrhènia (Crète)	<i>JHS</i> , 16, 1896, 181.	189 ?
Cornelii Scipiones (n° 15 ; 19 ; 20 ; 22 ; 28 ; 29)	épitaphes du tombeau des Scipions (C, D, E, F, G, H, I)	<i>CIL</i> , I ² , 10-16	180-130
M. Aemilius Lepidus (<i>cos.</i> 187)	milliaires (via Aemilia)	<i>CIL</i> , I ² , 617-619	187
L. Aemilius Regillus	dédicace du temple des Lares de la Mer (Rome)	Liv. 40.52.7 ³⁵	179
M. Fulvius Nobilior (<i>cos.</i> 189)	dédicace du temple d' <i>Herculis Musarum</i> (Rome)	<i>CIL</i> , I ² , 615	179 ?
L. Manlius Acidinus (<i>cos.</i> 179)	inscription honorifique (Aquilée)	<i>CIL</i> , I ² , 621	181
Ti. Sempronius Gracchus (<i>cos.</i> 177)	inscription honorifique (Rome, temple de <i>Mater Matuta</i>)	Liv. 41.28.8 ³⁶	174
Q. Marcius Philippus (<i>cos.</i> 169)	inscription honorifique (Olympie)	<i>Syll.</i> ² , 301	169
P. Cornelius Blasio	sénatus-consulte (en grec)	Sherk, <i>RDGE</i> , n° 4	c. 175-160
.? Cornelius Cethegus	dédicace du temple de Junon (Gabies)	Coarelli 1982a	c. 160-150
M. Claudius Marcel(l)us (<i>cos.</i> II 155)	inscription honorifique (Luni)	<i>CIL</i> , I ² , 623	155
<i>III Marcelli novies coss</i>	inscription honorifique (Rome, "monument" de Marcellus)	Asc., p. 12 Clark	152-148
Sp. Postumius Albinus (<i>cos.</i> 148)	milliaire (<i>via Postumia</i>)	<i>CIL</i> , I ² , 624	148
P. Cornelius Scipio Africanus (<i>cos.</i> 147)	dédicace des prises de Carthage à Thermae (Sicile)	<i>Syll.</i> ² , 311	146
P. Cornelius Scipio (Africanus, <i>cos.</i> 147)	dédicace des prises de Carthage aux Marses ³⁷	<i>CIL</i> , I ² , 625	146
.? Aurelius Cotta (<i>cos.</i>)	milliaire (Sicile)	<i>AE</i> , 1957, 172.	144 ? ³⁸
.? Aurelius Cotta (<i>cos.</i>)	milliaire (Vulci)	Degrassi 1962	144 ? ³⁹
Q. Fabius Maximus (Servilianus) (<i>cos.</i> 142) ⁴⁰	lettre à la cité de Dymè	Sherk, <i>RDGE</i> , n° 43	144/143
Q. Caecilius Metellus (<i>cos.</i> 143)	dédicace (Olympie)	<i>Syll.</i> ² , 312 = <i>Syll.</i> ³ , 680	143
A. Postumius Albinus (<i>cos.</i> 151 ?) ⁴¹	dédicace d'autel (Rome, temple C du Largo Argentina)	<i>CIL</i> , I ² , 2711	c. 142 ?

Personnage	Nature de l'inscription	Référence	date
Cornelii Mamullae	inscription funéraire (<i>ager Tusculanus</i>)	<i>CIL</i> , I ² , 1444	150/130 ⁴²
P. Cornelius P.f. Scipio ⁴³	base de statue (Quirinal)	<i>CIL</i> , VI, 31608	1 ^{er} s.
Atilius Saranus, Caius	<i>tessera hospitalis</i> ou dédicace ?	<i>CIL</i> , I ² , 23	1 ^{er} s. ⁴⁴

L'emploi du *cognomen* dans les inscriptions d'époque médio-républicaine.

On le voit à travers ces exemples, à partir du 1^{er} siècle a.C., un nombre grandissant de puissants personnages de l'aristocratie veillèrent désormais davantage à faire mentionner de manière plus formelle et solennelle leurs *cognomina* sur des inscriptions funéraires ou honorifiques destinées aussi bien au cadre public qu'au cadre privé. On peut considérer que jusqu'à la seconde moitié du 1^{er} siècle, cet usage était encore minoritaire⁴⁵. Mais vers la fin du 1^{er} siècle, la plupart des inscriptions de nature privée (au sens large : épitaphes, dédicaces, inscriptions honorifiques) portaient mention du *cognomen*⁴⁶. Bien davantage que des décrets sénatoriaux dont la rédaction suivait les usages codifiés, rigides et conservateurs de la langue officielle, la formulation de ce type de documents révèle les mentalités des aristocrates romains, et notamment le sentiment qu'ils avaient d'eux-mêmes, de leur identité et de la manière dont elle devait désormais être précisément exprimée aux yeux de leurs proches ou du plus grand nombre.

La lecture de ce tableau met justement en évidence le rôle pionnier que les Scipions avaient tenu dans cet effort de mise en évidence de leur *cognomen* dont ils offrent l'exemple le plus ancien et le plus répété. Et l'on ne peut se contenter de mettre cela sur le compte des hasards ou des aléas de la documentation. Certes, il n'est pas niable que le matériel du tombeau familial de la *via Appia* pèse d'un bon poids dans notre information. Mais la propension des Scipions à mettre prioritairement en avant leur *cognomen* se retrouve également dans bon nombre d'autres inscriptions. Et notamment dans le monde hellénique, ce qui n'est pas sans présenter un très grand intérêt.

On sait comment les Grecs d'époque hellénistique, confrontés à un modèle onomastique romano-italique différent du leur, éprouvèrent de sérieuses réticences à recourir aux *tria nomina* pour désigner les puissants personnages romains avec lesquels ils avaient désormais à traiter. C'est ainsi que, jusqu'à la guerre d'Antiochos, les inscriptions grecques de Délos mentionnaient les Romains suivant l'usage hellénique et non romain, c'est-à-dire par un seul nom suivi de l'ethnique⁴⁷. C'était le *praenomen* qui faisait office de nom unique censé résumer l'identité des Romains⁴⁸. Cette pratique continue d'être largement attestée dans de très nombreux documents grecs évoquant des dignitaires romains jusque vers 140⁴⁹. On sait d'ailleurs comment Flamininus, le "libérateur de la Grèce", fut connu et désigné par ses contemporains grecs sous son prénom de Titus⁵⁰. De la même façon, les Grecs de ce temps connaissaient et désignaient spontanément Scipion l'Africain par son prénom de Publius : c'est en tout cas sous cette appellation que le mettait en scène la prophétie anti-romaine composée à l'époque de la guerre asiatique et préservée par Phlégon de Tralles⁵¹. Cette interprétation grecque des noms romains se retrouve assez largement dans les textes littéraires. Encore vers le milieu du 1^{er} siècle a.C., Polybe, qui baignait pourtant dans un milieu romain, les désignait le plus souvent par leur seul prénom. À partir du début du 1^{er} siècle toutefois, amorce d'une lente évolution, le gentilice des Romains commença à être employé plus volontiers par les Grecs, ce que l'on constate notamment dans les inscriptions de Délos. Du reste, Flamininus avait bien veillé à ce que le statère qui avait été frappé à son effigie au lendemain de sa proclamation des jeux isthmiques mentionne son gentilice⁵².

La plus grande familiarité et la meilleure volonté des Grecs vis-à-vis de l'onomastique romaine n'allaient cependant pas jusqu'à l'utilisation des *tria nomina*, et le *cognomen* des dignitaires romains restait la plupart du temps entièrement ignoré des documents en langue hellénique. À cet égard, on peut estimer que le fragment des *Antiquités romaines* dans lequel Denys d'Halicarnasse prétendait transmettre un échange épistolaire entre le roi Pyrrhos et le consul P. Valerius Laevinus est représentatif de la situation culturelle du milieu du II^e siècle a.C. Le Romain était censé avoir repris le roi d'Épire sur l'énoncé de son nom, car, dans son message, le dynaste avait omis de mentionner le *cognomen* du consul, s'en tenant à ses seuls *praenomen* et gentilice⁵³. Les commentateurs ont depuis longtemps reconnu à juste titre sur ce point un anachronisme certainement imputable à la source suivie alors par Denys⁵⁴ : le sénateur C. Acilius, qui composa son ouvrage historique en langue grecque vers le milieu du II^e siècle a.C. Il n'est que trop évident que cette anecdote reflète la situation de cette époque-là : devenus plus sourcilieux sur l'emploi de leur *cognomen*, les Romains attendaient des Grecs qu'ils n'omettent plus cet élément onomastique désormais considéré comme déterminant. Mais si les Grecs n'avaient encore assimilé les usages onomastiques romains que de manière incomplète, ce fut sans doute aussi notamment parce que jusque-là l'insistance des Romains à mettre en avant leur *cognomen* avait été pour le moins inégale.

Dans ces conditions, il faut bien convenir de la remarquable précocité de l'apparition du *cognomen* de Scipio dans les documents épigraphiques en langue grecque. Et le faisceau d'occurrences est assez fourni pour balayer l'objection qui voudrait y voir le seul fruit du hasard. Sur la dizaine d'inscriptions helléniques les plus anciennes qui mentionnent un ou plusieurs représentants de la famille, huit prenaient le soin de préciser le *cognomen* de Scipio. Mieux encore, sur le décret de Délos rendu en l'honneur de Scipion l'Africain, on avait même tenu à figurer la représentation d'un *scipio*. De toute évidence, les Scipions apportaient une attention constante et certainement très insistante à se faire connaître sous leur *cognomen*⁵⁵. Cela est d'autant plus remarquable qu'il fallut attendre assez longtemps pour voir d'autres personnages romains bénéficier de la même sollicitude de la part des Grecs dans l'énoncé de leur formule onomastique. Mais c'était aussi que visiblement tous les Romains n'attachaient pas alors la même importance à cette question : au lendemain de sa victoire de Pydna en 168, Paul-Émile ne ressentit pas la nécessité de faire figurer son *cognomen* sur le *titulus* qu'il fit graver en latin sur la base de son monument d'Amphipolis⁵⁶. À notre connaissance, si l'on excepte le cas des Scipions et celui assez particulier du citoyen romain d'origine numide M. Valerius Muttines⁵⁷, la première mention du *cognomen* d'un Romain sur une inscription hellénique serait offerte par la dédicace de la statue élevée à Olympie en l'honneur du consul Q. Marcius Philippus par la Confédération achéenne (169)⁵⁸, ainsi que par le sénatus-consulte dit de Corfou, qui portait la nomenclature complète du magistrat ayant présidé la séance du Sénat, le préteur P. Cornelius C.f. Blasio : cette inscription est généralement datée du deuxième quart du II^e siècle a.C.⁵⁹ Mais, pour autant, la généralisation de la mention des *cognomina* des dignitaires romains dans les inscriptions helléniques était bien loin d'être acquise dès cette époque. Quant à l'étape suivante, la mention des doubles *cognomina*, il n'est certainement pas anodin d'y voir les Scipions y tenir une nouvelle fois un rôle pionnier : même si l'on veut considérer à part les épitaphes du tombeau de la *via Appia*⁶⁰, les premiers exemples de ce type sont tout de même fournis à la même époque par une dédicace crétoise de la cité de Polyrrenhia rendant hommage à Cn. Scipio Ispanus (c. 189 ou c. 140/130)⁶¹, celle par laquelle Scipion Émilien célébrait la restitution aux Himériens de Thermae des œuvres d'art reprises à Carthage (146)⁶², l'inscription par laquelle un marchand de Délos honorait le même Scipion Émilien dans l'un de ses consulats, très vraisemblablement le second (134)⁶³, et enfin l'épitaphe bilingue de Pergame apposée sur le monument funéraire de Scipion Nasica Serapio (132)⁶⁴. Ajoutons enfin que le denier frappé vers 106 par L. Scipio Asiagenus (n° 33) paraît également être l'une des premières monnaies sur laquelle le magistrat monétaire s'identifiait par la mention de ses deux *cognomina*

lignager et “sous-lignager” (fig. 1)⁶⁵. Voilà qui confirme encore le soin que les Scipions attachaient à l’expression précise de leur onomastique, conscients qu’ils étaient de sa portée significative.



Fig. 1. Denier de L. Scipio Asiagenus (c. 106 a.C.).

UN *COGNOMEN* EMBLÉMATIQUE : LES SCIPIONS ET LE *SCIPIO*

La profondeur et la précocité de l’attachement des Scipions à leur nom ont laissé d’autres traces. Il faut relever notamment la puissance évocatoire du mot même de *scipio* qui en appuyait le sens. Car l’étymologie transmise fort tardivement par Macrobe⁶⁶ paraît trop farfelue pour faire illusion⁶⁷. Le *scipio eburneus* était bien le bâton de commandement des magistrats curules⁶⁸. Non seulement le mot est parfaitement attesté avec ce sens par les auteurs latins, mais, alors qu’en grec le terme équivalent habituel de *scipio* était plutôt σκῆπτρον, Polybe préfère le traduire par le terme ionien, poétique et plus rare de σκίπων⁶⁹, à l’évidence pour mieux rendre l’aspect du mot latin⁷⁰ : on comprendra aisément son souci de souligner implicitement la signification du nom de son ami et protecteur. Du reste, d’autres éléments encore plus manifestes prouvent que les Scipions eux-mêmes comprenaient bien leur *cognomen* de cette manière et qu’ils veillaient à faire partager cette lecture en utilisant cet objet comme un emblème de la famille⁷¹. On en possède la preuve irréfutable avec la pierre du décret de Délos sur lequel fut figuré un *scipio* (fig. 2). Mais ce n’est pas tout. Plusieurs séries monétaires datées de la fin de la deuxième guerre punique portent, au droit ou au revers, ce même *scipio*⁷². Tout en identifiant sans hésitation l’objet figuré, M. Crawford ne croit pas pouvoir attribuer ces frappes à un représentant des Cornélii Scipiones, contrairement à H. Mattingly⁷³. Même s’il est vrai qu’en l’absence de toute légende monétaire, ces monnaies ne présentent pas d’autre indication probante, cette retenue paraît toutefois injustifiée. Non seulement le décret de Délos atteste sans équivoque que la représentation du *scipio* était bien utilisée à la même époque pour figurer les armoiries de la famille des Scipions, mais une monnaie tout à fait contemporaine montre un usage absolument comparable d’un tel emblème lignager évoquant le *cognomen* du monétaire. Il s’agit d’un Cn. Co(rnelius) qui avait fait figurer au revers de ses émissions monétaires une doloire⁷⁴, en latin une *dolabella*⁷⁵. À l’exemple de ce *gentilis*, il y a donc tout lieu de penser que vers la fin de la deuxième guerre punique, des Scipions occupèrent la charge de magistrat monétaire et qu’à ce titre, ils prirent l’initiative de faire figurer, sur les frappes dont il avait la responsabilité, le blason discret, mais évocateur de leur groupe



Fig. 2. Décret de Délos en l'honneur de Scipion l'Africain (189 a.C.).



Fig. 3. Monnaie (c. 208) portant au revers, sous les Dioscures, la représentation d'un *scipio*.

familial. Étant donnée la forte implication collective des Scipions dans ce conflit, le fait n'a rien d'in vraisemblable. D'autant qu'à cette époque, plusieurs représentants de la famille se trouvèrent en âge d'occuper, à un moment ou un autre, la charge de *triumvir monetalis* et furent donc susceptibles d'avoir organisé ces frappes⁷⁶.

L'USAGE PRÉFÉRENTIEL DU *COGNOMEN*

Il reste encore à souligner un aspect important des pratiques onomastiques des Scipions, celui de l'usage préférentiel que les représentants de la famille firent assez précocement de leur *cognomen*, quitte à occulter parfois leur gentilice. On sait que l'habitude de privilégier le *cognomen* dans la dénomination des illustres personnages de l'aristocratie était tout à fait répandue et même dominante au dernier siècle de la République⁷⁷. L'œuvre de Cicéron notamment en témoigne. Mais on n'a pas assez remarqué qu'encore une fois ce sont les Scipions qui en offrent le premier exemple solennel, gravé sur une inscription, et qui plus est à date assez haute, au temps de la première guerre punique.

La plus ancienne épitaphe du tombeau familial, l'*elogium* du consul de 259, gravé vers 240, désigne en effet son destinataire par ses seuls *praenomen* et *cognomen*, Lucius Scipio, en escamotant son gentilice (qui avait toutefois été précisé par le *titulus* dévolu par nature à un énoncé plus formel).

Cette remarque permet d'ailleurs de conforter la restitution que proposait M. Holleaux de l'inscription mutilée reproduisant la lettre adressée par les Scipions aux habitants de la cité de Colophon. Sur les deuxième et troisième lignes, le savant français estimait que la seule lecture possible était Πόπλιος Σκιπίων⁷⁸. La seule réserve qu'il exprimait était le caractère apparemment inhabituel de ce genre de formulation à cette époque. La mise en évidence du précédent de l'épitaphe de L. Scipio, grand-père de l'Africain, permet de lever cette objection et accrédite ainsi pleinement la restitution de Holleaux. On notera également que vers le milieu du II^e siècle, le texte de Polybe désigne lui aussi à plusieurs reprises Scipion l'Africain par cette dénomination associant seulement le prénom et le *cognomen*⁷⁹. Il faut encore ajouter à ce dossier une inscription sagontine d'époque impériale, mais qui est certainement la copie d'un texte primitif plus ancien⁸⁰, ou encore un fragment de document cadastral préservé à travers une miniature d'un manuscrit d'Hygin Gromaticus⁸¹. Ces éléments conduisent à reconnaître que la dénomination la plus usuelle des Scipions se bornait à l'association du prénom et du *cognomen*, en tendant à escamoter le gentilice, y compris dans certains documents écrits. Dès la seconde moitié du III^e siècle, les Scipions avaient donc intégré l'idée que leur véritable *nomen* n'était plus vraiment leur gentilice, mais bien plutôt leur *cognomen*⁸² auquel ils n'hésitaient donc plus à accorder la préséance lorsque les circonstances d'une expression moins contrainte par les usages officiels leur en donnaient l'occasion.

Les Scipions ont donc précocement ressenti et assigné à leur *cognomen* une très puissante valeur identitaire. Ils avaient conscience que c'était bien cet attribut onomastique qui distinguait désormais le plus nettement leur groupe familial et qui en exprimait aussi l'unité et la continuité. En cela, on peut véritablement estimer que ce *cognomen/nomen* avait été véritablement investi d'une valeur lignagère. Ce processus culturel s'était engagé et poursuivi au détriment du gentilice dont la prolifération de la *gens* Cornelia patricienne avait sensiblement dilué la portée significative. En revanche, la culture lignagère des Scipions trouvait une autre manifestation onomastique, à travers les pratiques relatives au choix des *praenomina* cette fois.

L'USAGE LIGNAGER DES *PRAENOMINA*

La dévolution des prénoms n'était pas plus innocente que celle du *cognomen* au sein de l'aristocratie républicaine. Elle obéissait là encore à des usages collectifs, définis au sein du groupe familial, comme le montrent les exemples des Manlii, des Claudii patriciens ou encore des Domitii Ahenobarbi⁸³. Dans certains cas, la conclusion d'alliances matrimoniales se trouvait à l'origine de l'introduction de prénoms en usage dans les lignées d'ascendance maternelle : les considérations onomastiques pouvaient ainsi constituer un élément de l'accord conclu entre deux familles⁸⁴. Tout cela confirme la conscience aiguë de la valeur socio-familiale que les Romains assignaient à leur désignation onomastique en général et à leurs prénoms en particulier. Cela rappelle également que les individus se trouvaient confrontés à des choix très limités, restreints par le *mos maiorum*, les pratiques collectives et ancestrales de leur groupe familial : les aristocrates romains se conduisaient comme des représentants d'un lignage, et non comme des individus entièrement libres du choix de leurs prénoms. En vérité, il faut attendre Sylla pour assister à une innovation remarquable dans ce domaine : on sait que le dictateur donna aux jumeaux qu'il avait eus de Metella des prénoms entièrement nouveaux, Faustus et Fausta⁸⁵. C'était là bien évidemment le geste orgueilleux et souverain d'un *imperator* à la nouvelle mode, cherchant à affirmer son charisme divin et l'émancipation qu'il lui procurait à titre personnel vis-à-vis des contingences communes. Mais on peut aussi estimer que

ce précédent traduisait également dans une certaine mesure les lents, mais incontestables progrès de l'individualisme au sein même de la société aristocratique romaine⁸⁶.

Principale manifestation de la valeur identitaire forte attachée à cet élément onomastique, chaque maison de la *nobilitas* restreignait visiblement ses choix à une gamme étroite et caractéristique de seulement quelques prénoms⁸⁷. Les Scipions n'y dérogeaient pas et puisaient ainsi invariablement dans la même triade : Publius, Lucius et Gnaeus⁸⁸. Cette règle ne se trouve contredite que par un seul porteur du *cognomen Scipionum*, M. Cornelius Scipio Maluginensis. Encore ce personnage ne descendait-il pas de Scipion Barbatus. Parent éloigné, il échappait donc certainement aux usages fermement observés à l'intérieur de ce groupe lignager.

Au sein de la société aristocratique romaine, on avait pour coutume de léguer au fils aîné le prénom du père⁸⁹. Le modèle de la dévolution onomastique pratiquée en cas d'adoption le certifie : l'individu adopté, en principe pour cette raison seul fils et continuateur du nom, recevait systématiquement le prénom de son père adoptif⁹⁰, comme ce fut le cas de Scipion Émilien, P. Cornelius P.f. Scipio Aemilianus. Les cas où les seuls fils connus ne portaient pas le prénom paternel doivent donc s'expliquer tout à fait naturellement par le décès d'un frère aîné⁹¹. Cette éventualité, dont la survenue était tout de même assez fréquente dans un régime démographique de type ancien, aurait dû conduire à davantage de fluidité dans la transmission des prénoms familiaux de génération en génération. Mais elle fut visiblement tempérée par la réattribution sans doute systématique du prénom de l'aîné décédé à un autre fils à venir⁹². Du reste, Il existe de bonnes raisons de penser que les Romains disposaient de la possibilité légale de changer le prénom de leurs enfants jusqu'à la prise de la toge virile, le plus souvent avec l'idée de préserver autant que possible la dévolution du prénom lignager⁹³. Si le principe de transmission du prénom paternel à l'aîné des fils ne paraît pas avoir souffert beaucoup d'exception, en revanche, on se montrera plus réservé quant au modèle général d'attribution des prénoms aux différents membres d'une fratrie, tel que l'admettent le plus souvent les spécialistes anglo-saxons de prosopographie⁹⁴ : le fils aîné recevait le prénom paternel, le fils cadet celui du plus proche parent agnatique ayant porté un prénom différent de celui de son père, et ainsi de suite⁹⁵. La pratique a certes pu exister, mais il n'est pas du tout certain qu'elle ait revêtu le caractère systématique que certains auteurs veulent lui reconnaître⁹⁶.

Les Scipions paraissent bien s'être assez strictement conformés à l'ensemble de ces usages onomastiques que l'on vient de rappeler. Leur prise en compte permet du reste de mieux comprendre certaines particularités qui auraient pu sembler incohérentes dans la généalogie familiale, comme le montrent les observations suivantes⁹⁷.

– Des deux fils connus de Scipion Barbatus, celui qui portait le prénom paternel (n° 8) accéda au consulat un an après son frère (n° 7). Mais cela ne signifie pas forcément qu'il en était le cadet : un contretemps dans le déroulement de la carrière de Lucius pourrait expliquer que Gnaeus l'eût devancé dans l'accès au consulat. Même si ce ne fut pas le cas, on ne pourrait écarter la possibilité de l'existence d'un frère aîné dont le décès prématuré aurait à nouveau laissé vacant le prénom paternel pour un troisième fils.

– Aucun des deux fils connus du consul de 259 ne portait le prénom paternel. Mais, là encore, rien n'interdit d'imaginer l'existence d'un frère aîné disparu prématurément ou ayant failli à assumer le rang socio-politique de la famille (n° 51). Cette hypothèse est d'ailleurs d'autant plus vraisemblable qu'au vu de l'intervalle biologique observable entre Lucius Scipio (n° 8), né vers la fin des années 290, et ses deux fils connus (n° 9 et n° 11), qui ne sont pas venus au monde avant la toute fin des années 260 au plus tôt, le père avait très largement pu avoir des enfants avant la naissance de ces deux fils qui s'élevèrent plus tard au consulat.

– Des deux fils de P. Scipio (n° 11), le futur Africain (n° 12), porteur du prénom paternel, était incontestablement l'aîné de son frère (n° 14), comme le montre le déroulement de sa carrière, et

comme le suggère également sa date de naissance (236/235) à un moment où son père, qui ne devint consul qu'en 218, était encore manifestement un jeune homme sans doute fraîchement marié.

– Des deux fils de Cn. Scipio Calvus (n° 9), celui qui portait le prénom paternel n'était que le cadet (n° 15). Mais il était à l'évidence un enfant tardif, né sans doute vers 220/217, quand son père, consul en 222, approchait déjà la quarantaine. Quant à P. Scipio Nasica (n° 13), son frère aîné, plus âgé d'une dizaine d'années environ, il était cependant lui-même sensiblement plus jeune que son cousin le futur Africain (certainement de cinq ans pour le moins). Visiblement, il s'était produit là une inversion dans la succession des lignées : le cadet des deux frères s'avérant le père de l'aîné des quatre cousins de la génération suivante. L'explication n'en est pas très difficile : il y a tout lieu de penser que P. Nasica n'avait pas été le premier garçon qui était né à Cn. Scipio Calvus. Là encore, il est vraisemblable qu'un fils aîné l'avait précédé (n° 53), qu'on lui avait attribué le prénom paternel, mais qu'il avait été ensuite emporté, entre la naissance de Nasica (c. 228) et celle de Cn. Scipio Hispallus (c. 220/217), ce qui laissait le prénom paternel à nouveau disponible pour le dernier venu⁹⁸.

– Scipion l'Africain avait eu deux fils. L'aîné avait été doté du prénom paternel, Publius (n° 21). Et c'est ce même prénom qu'il put transmettre une première fois à son fils biologique, le *flamen Dialis* P. Scipio (n° 29). À la mort de celui-ci, il adopta un fils de Paul-Émile et lui transmit le même prénom (n° 26)⁹⁹. Les circonstances et l'arrière-plan de cette adoption confirment que la mort d'un fils aîné libérait aussitôt le prénom paternel et que c'était celui-ci qui était réutilisé en priorité pour nommer un nouveau fils.

– À notre connaissance, l'Asiatique n'eut qu'un fils, qui hérita du prénom paternel, Lucius (n° 20). Le prénom fut encore transmis sur deux générations jusqu'au consul de 83, L. Cornelius L. f. (L. n. L. pron. L. abn.) Scipio. Sans fournir d'élément déterminant, l'exemple de cette branche paraît également confirmer la pratique de la dévolution prioritaire du prénom paternel devenu "lignager".

– Chez les Scipiones Nasicae, le phénomène est encore plus évident, avec la transmission régulière sur six générations du prénom Publius (n° 13 ; 17 ; 27 ; 32 ; 34 ; 38). Certes, on n'est pas assuré de connaître tous les représentants de la lignée, ni donc de savoir avec certitude leur position dans l'arbre généalogique. Cependant, la date de naissance de Corculum, comme celle de son fils Serapio, confortent l'idée qu'ils furent chacun les fils aînés de leurs pères respectifs. Par ailleurs, on sait qu'avant son adoption, Metellus Scipion s'appelait P. Scipio, et qu'il était l'aîné de son frère.

– On connaît deux fils de Cn. Scipio Hispallus (n° 15) : l'un, prénommé Lucius (n° 22), disparut à l'âge de 20 ans, dans le courant des années 170. Quant à l'autre, qui avait reçu le prénom paternel (n° 19), il naquit relativement tard vers 180/178, alors que son père avait déjà atteint la quarantaine. Là encore, on est fondé à penser que c'est la mort prématurée d'un fils aîné (n° 54) premier porteur du prénom paternel qui explique sa dévolution à un dernier fils tardivement venu.

Cruciales à plus d'un titre¹⁰⁰, ces observations confirment très clairement que la transmission du prénom paternel était considérée comme une priorité, et que seuls les aléas démographiques étaient susceptibles d'en altérer le cours. À cet égard du reste, les pratiques et les préoccupations des Scipions étaient celles de l'aristocratie romaine dans son ensemble. Il n'est qu'à songer aux traditions attachées à la conservation et à la transmission de certains prénoms emblématiques dans de nombreuses familles de la *nobilitas* : Marcus parmi les Claudii Marcelli, Servius chez les Sulpicii Galbae, et, plus caractéristique encore, Appius chez la branche la plus fameuse des Claudii patriciens, les Pulchri.

Il se pourrait d'ailleurs qu'un fragment de Dion Cassius ait conservé le souvenir d'une réglementation destinée à limiter les abus en la matière : sous le consulat de M. Claudius (Centho) et T. Sempronius (Tuditanus), c'est-à-dire en 240, on prit un décret qui n'autorisait que le fils aîné à recevoir l'*επωνυμία* de son père¹⁰¹. En principe, le terme grec d'*epônymias* correspond au *cognomen* latin. Mais sous cette acception, l'information de Dion Cassius serait tout simplement radicalement contredite par les faits historiques : dès cette époque, le *cognomen* du père pouvait parfaitement être

transmis à tous ses fils, les Scipions en formant eux-mêmes la démonstration la plus éloquente. Il faut alors envisager la possibilité que l'*epônymias* du fragment de Dion Cassius désigne plutôt le *praenomen*¹⁰². Le texte serait alors autrement plus intelligible : les autorités romaines auraient eu à se prononcer sur la tentation certainement grandissante de la part de certains personnages à vouloir transmettre leur entière titulature onomastique à chacun de leurs fils¹⁰³. Les risques de complète homonymie et de confusion auraient été ainsi gravement multipliés, avec tous les soucis que cela pouvait impliquer non seulement d'un point de vue social, mais aussi administratif et juridique, ce qui aurait commandé l'établissement d'une règle normative en la matière.

Les Scipions avaient en tout cas parfaitement assimilé cet usage lignager de la dévolution des *praenomina*, et ils s'y conformèrent pleinement, nous l'avons vu. Chaque sous-lignage se singularisait ainsi autant par le port d'un *praenomen* caractéristique que par l'ajout d'un second *cognomen* : les Scipiones Nasicae, descendants de P. Scipio Nasica, se transmirent sur au moins six générations consécutives le prénom de Publius, qui était aussi caractéristique des Scipiones Africani, descendants de l'Africain¹⁰⁴. Chez les Scipiones Asiageni/Asiatici, le prénom lignager était celui du vainqueur d'Antiochos, Lucius, transmis sur au moins quatre générations consécutives¹⁰⁵. Les Hispalli/Hispalli usaient quant à eux de manière préférentielle de celui de Gnaeus. Ce mode de dévolution des prénoms traduisait lui aussi clairement à la fois la fonction identitaire de l'*onomasia* aristocratique et la culture sociale de la *nobilitas* : l'identité individuelle était en fin de compte étroitement subordonnée à celle de l'ensemble de la famille et chaque individu s'inscrivait dans une continuité lignagère exprimée de manière insistante par sa propre dénomination personnelle, y compris le prénom. À ce titre, pour n'avoir peut-être pas été pionnières comme ce fut le cas pour l'usage des *cognomina*, les pratiques des Cornélii Scipiones en restent du moins tout autant parfaitement représentatives de celles leur groupe social dans sa globalité.

L'ORGUEIL LIGNAGER : L'AMPLIFICATION DE LA FILIATION DANS LA FORMULE ONOMASTIQUE

Les attributs onomastiques des Scipions offrent encore une autre trace très claire du renforcement du sentiment lignager, à travers la mention de la filiation des représentants du *nomen Scipionum*. Les épitaphes du tombeau familial permettent en effet de relever une évolution assez notable dans ce domaine. Pour les inscriptions les plus anciennes, dans la formule onomastique des individus seul, le patronyme était mentionné, selon l'usage traditionnel. Ainsi pour (L.) Cornelius Cn. f. Scipio (Barbatus) (A) et son fils (L.) Cornelius L.f. Scipio (B). Mais les épitaphes les plus récentes, celles du II^e siècle a.C., prirent l'habitude nouvelle de préciser à côté du prénom paternel, celui grand-père¹⁰⁶ : ce fut le cas pour L. Cornelius Cn. f. Cn. n. Scipio (D), L. Cornelius L. f. P. n. Scipio (E) et le jeune Cornelius L. f. L. n. Scipio Asiagenus Comatus (F). Certes, l'épitaphe la plus tardive, celle de Cn. Scipio Hispanus (H), fait bien exception en revenant à la seule mention du patronyme. Mais son isolement ne lui permet pas de constituer une objection assez sérieuse à la réalité de cette évolution trop manifeste par ailleurs. L'allongement de la filiation dans ces *tituli* funéraires fait du reste écho à l'égrènement scrupuleux et orgueilleux de l'évocation des *maiores* à l'occasion des *laudationes funebres*¹⁰⁷. Il s'agissait bien sûr de souligner avec davantage d'ostentation l'ancienneté de son lignage afin de rehausser encore le prestige et le relief de son nom. L'attitude est donc particulièrement révélatrice d'une culture lignagère et nobiliaire en plein processus de renforcement au cours du II^e siècle a.C. Nous disposons de traces assez nettement perceptibles de cet usage pour les Scipiones Nasicae : un long fragment de Diodore de Sicile retrace ainsi le portrait des représentants successifs de sa lignée sur quatre générations. Or ce texte puise vraisemblablement, à travers un ou plusieurs intermédiaires, à l'éloge funèbre du consul de 111, P. Scipio Nasica (n° 32)¹⁰⁸. Ce genre de document a pu encore nourrir d'autres traditions littéraires, dont celle recueillie par Velleius Paterculus :

... *P. Scipio Nasica, eius qui optimus vir a senatu indicatus erat nepos, eius qui censor porticus in Capitolio fecerat filius, pronepos autem Cn. Scipionis, celeberrimi viri P. Africani patrum...*

“... Publius Scipion Nasica, petit-fils de celui qui fut jugé *optimus vir* par le Sénat, fils de celui qui avait édifié des portiques sur le Capitole en tant que censeur, arrière petit-fils de Cn. Scipion, l'oncle paternel de l'illustre Scipion l'Africain...”¹⁰⁹.

Ajoutons enfin que cet allongement de l'évocation de la filiation que l'on peut observer parmi les Scipions dès le début du II^e siècle a.C. trouve une pleine confirmation au I^{er} siècle a.C. chez d'autres représentants de la *nobilitas*, parmi lesquels on mentionnera le père d'Auguste, C. Octavius (*pr.* 61)¹¹⁰, ou encore P. Claudius Pulcher, le fils de Clodius et Fulvie¹¹¹.

II - *Progeniem genere*

Des stratégies socio-démographiques au service de la perpétuation lignagère

S'il est un domaine où peut se révéler la manifestation claire d'une véritable conscience familiale c'est bien celui des pratiques parentéaires et démographiques. On n'aura pas de mal à en saisir l'enjeu principal : la perpétuation de la famille et le maintien de son rang social. Il se trouve justement, que pour l'époque médio-républicaine, les Scipions ont beaucoup à nous apprendre sur cette question.

LA PÉRILLEUSE PROBLÉMATIQUE DE LA DÉMOGRAPHIE ARISTOCRATIQUE : ENTRE EXTINCTION ET DILUTION LIGNAGÈRES

Comme il est bien naturel pour chaque société et chaque population, les élites romaines étaient habitées par l'obsession de leur propre survie. Cette préoccupation s'inscrivait à deux niveaux. Sensible à l'échelle de l'ensemble de la société civique et tout particulièrement de l'aristocratie, elle se déclinait également au sein de chaque famille pour laquelle la transmission et la continuité du *nomen* lignager s'avéraient impératives.

Bien avant qu'Auguste n'en fit une priorité de la politique impériale¹, la question de la natalité et de leur propre renouvellement taraudait donc les élites romaines. Le prince avait d'ailleurs cherché à inscrire son action dans le cadre de la restauration des usages traditionnels en reprenant à son compte un discours fameux que Q. Metellus Macedonicus avait prononcé jadis au cours de sa censure, en 131, et à travers lequel il avait exhorté ses concitoyens à prendre femme pour avoir des enfants². Il est vrai qu'à cette époque, les chiffres du *census* indiquaient un tassement inquiétant de la population civique romaine³. Sensibilisées à l'exemple de l'oligarchie grecque contemporaine si vigoureusement décrite par Polybe⁴, les élites dirigeantes romaines redoutaient le déclin démographique⁵. Cette crainte de la dépopulation, d'ailleurs inscrite dans la position traditionnelle de l'État romain⁶, était bien évidemment envisagée de manière politique, à l'échelle du corps civique tout entier⁷. Mais elle se nourrissait également d'une réalité sociale et familiale vécue à l'échelle de chaque maison de l'aristocratie. Il n'y avait pas une famille de la *nobilitas* pour laquelle ne se posait pas, à chaque génération, la question cruciale de la perpétuation de la lignée⁸. Cet impératif était ressenti avec une grande acuité. Il s'imposait autant que la tenue du rang socio-politique de la famille. Le père de Q. Metellus Macedonicus, Q. Metellus (*cos.* 206), lorsqu'il eut à prononcer la *laudatio funebris* de son propre père à la veille de la deuxième guerre punique, ne manqua pas de souligner, parmi les plus grands mérites du défunt, qu'il avait laissé de nombreux enfants⁹. On se rappellera également que, vers la même époque, Sp. Carvilius Ruga (*cos.* 234 ; 228) avait justifié la répudiation de son épouse par le fait qu'elle ne lui donnait pas d'enfant¹⁰. Le même motif fut invoqué par Sylla lors de son divorce d'avec Cloelia¹¹. En 171, le centurion Sp. Ligustinus soulignait que la fécondité de sa femme, qui lui avait donné huit enfants dont six garçons, aurait été suffisante même pour une famille riche¹². Les Scipions, bien évidemment, ne se démarquaient en rien de ce souci nataliste. Ils offrent d'ailleurs un témoignage explicite de l'importance attachée par les nobles romains à la constitution d'une descendance à travers l'épithète du préteur de 139, Cn. Scipio Hispanus (n° 19), gravée vers les années 130, et qui rappelle avec orgueil que ce personnage avait satisfait aux devoirs essentiels qui lui incombaient : avoir accompli une carrière digne du rang de sa famille, et avoir engendré une descendance¹³.

Thème récurrent de la rhétorique nobiliaire, l'idéal nataliste se voyait cependant contrarié dans les faits par d'autres considérations sociales, dont la plus importante tenait au caractère éminemment censitaire de l'aristocratie romaine. On le sait bien, la société politique romaine toute entière relevait d'un système fondamentalement ploutocratique, et l'oligarchie sénatoriale qui en formait

la tête était avant tout une aristocratie de possédants, même si elle n'était pas non plus que cela. La répartition des citoyens en une hiérarchie censitaire précisément fixée constituait le support de l'égalité géométrique entre citoyens, assignant à chacun d'autant plus de capacité politique qu'il disposait d'une confortable fortune personnelle. Il y a maintenant une trentaine d'années, Cl. Nicolet a démontré comment, dès l'époque républicaine, les conditions censitaires s'imposaient encore plus largement qu'on ne le pensait, notamment dans l'accès aux charges politiques. Dès les premières décennies du II^e siècle a.C. au moins, la possession d'un cens équestre spécifique de 400 000 sesterces, très sensiblement supérieur à celui de la première classe censitaire (100 000 sesterces), était exigée de quiconque prétendait accéder aux magistratures du *cursus honorum*¹⁴. Les sénateurs, ou ceux qui aspiraient à le devenir, devaient donc disposer d'une fortune pour le moins égale à ce seuil minimal, comme l'indique la contribution exceptionnelle levée au plus fort de la deuxième guerre punique, en 214¹⁵. Il faut d'ailleurs renchérir en précisant que les conditions censitaires juridiques, fixées par la loi, étaient encore surpassées par les exigences sociales en la matière : un homme politique romain devait être capable de soutenir un train de vie plutôt relevé. Il lui fallait entretenir sa maison, faire face aux dépenses de prestige qu'appelait le rang de sa famille, se gagner les faveurs de la plèbe par ses libéralités, par exemple au cours d'une édilité dispendieuse¹⁶. Tout cela impliquait des ressources le plus souvent bien supérieures au seul cens équestre requis légalement pour l'accès aux magistratures.

Le frein introduit à la natalité aristocratique par la nature ploutocratique et censitaire de cette catégorie sociale était d'autant plus sensible que le droit successoral romain était strictement égalitaire et ignorait les dispositions de primogéniture. Chaque enfant devait recevoir une part équivalente de l'héritage paternel¹⁷. L'usage veillait même à ce que les filles ne soient pas lésées. On leur constituait des dots souvent fort appréciables¹⁸ : l'exemple des filles de Scipion l'Africain en fait foi, même s'il était sans doute hors du commun¹⁹. Dans le cas où le patrimoine d'une famille sénatoriale d'une dimension relativement modeste devait être partagé entre plusieurs enfants, le risque était donc grand de voir la fragmentation de l'héritage compromettre les chances de chacun des fils de pouvoir satisfaire aux conditions censitaires d'accès à la carrière politique. Le rang socio-politique de la famille se trouvait alors exposé à subir un retrait dont elle ne se relevait pas toujours. Il y avait là de quoi tempérer les ardeurs à entretenir une progéniture trop nombreuse²⁰. L'idéal de reproduction sociale, qui prolongeait et conférait son véritable sens à celui de perpétuation naturelle, imposait aux nobles romains de mesurer le nombre de leurs héritiers de manière à ce qu'il puisse s'accorder au mieux avec les ressources patrimoniales qui leur seraient léguées²¹. Les élites dirigeantes romaines de la période républicaine ne devaient pas avoir moins à l'esprit ce genre de considération que les milieux aristocratiques de l'époque flavienne ou antonine²². On en possède du reste la preuve la plus éloquente à travers le jugement de Q. Hortensius (*cos.* 69) qui déclarait, vers 60, qu'il n'était pas bon qu'une femme féconde encombre d'un trop grand nombre d'enfants une maison qui se trouverait alors affaiblie et réduite à la misère²³. La pratique de limitation des naissances que préconise implicitement Hortensius est d'ailleurs également décrite, au I^{er} siècle p.C., par le chevalier stoïcien Musonius Rufus, qui en confirme, tout en le stigmatisant, le caractère conscient et délibéré²⁴. De la même façon, quand Tacite rapportait que les Germains réprouvaient le fait de limiter le nombre de ses enfants (...*numerum liberorum finire...*), c'était pour mieux souligner le contraste avec les mœurs des Romains de son temps²⁵. En somme, à l'inclination nataliste qui les engageait à faire prospérer le nombre de leurs enfants et continuateurs, répondaient des considérations malthusianistes avant l'heure qui pouvaient porter au contraire à une certaine limitation des naissances²⁶, cela afin de préserver la prospérité sociale de leur lignée.

Voilà donc le dilemme face auquel se trouvaient confrontées les familles de l'aristocratie romaine. Il leur fallait bien faire des enfants, assez pour se garantir qu'un ou deux fils assurent la perpétuation de la lignée, en tenant compte à la fois de la fatalité inhérente à la mortalité d'un régime démographique

de type ancien, et des naissances de filles qui n'étaient d'aucun secours dans la transmission lignagère du *nomen*. Mais d'un autre côté, il ne fallait pas que ces enfants soient trop nombreux, sans quoi l'on prenait le risque de tous les affaiblir socialement par le morcellement excessif du patrimoine familial. C'était entre ces deux écueils du trop peu ou du trop plein d'enfants, de la *domus deserta*²⁷ ou de la *domus exhausta et plena liberis*²⁸, que les nobles romains risquaient en permanence de voir se fracasser d'une manière ou d'une autre l'avenir de leur lignée. Les chefs de famille de l'aristocratie, en responsables avisés qu'ils étaient, se devaient de tenir compte de cette périlleuse alternative. Ils faisaient face à ce défi en adoptant des conduites tout à fait réfléchies destinées à laisser aux aléas démographiques de ce temps le moins de prise possible sur la pérennité de leur maison. Il se trouve que, dans la parenté qui touchait au plus près la famille des Scipions, à travers le cas de Paul Émile, nous disposons justement d'un exemple particulièrement révélateur d'une stratégie socio-démographique planifiée, même si elle ne devait finalement pas résister à la fatalité.

En lui donnant l'un de ses fils aînés en adoption pour lui permettre de perpétuer son nom et sa lignée, Paul Émile n'avait pas voulu simplement et gratuitement rendre service à son neveu, le fils de Scipion l'Africain. Polybe avait justement relevé que le désintéressement, même entre parents, n'était pas un trait de caractère très répandu au sein de l'aristocratie romaine²⁹. Il est certes légitime de penser que la solidarité de classe sociale, et même de caste, a pu contribuer à motiver le geste de Paul Émile : ce patricien n'était probablement pas indifférent à secourir la pérennité de deux des plus prestigieuses lignées du patriciat³⁰. Sans doute. Mais l'offre de ses deux fils, qui paraissent lui avoir été très proches, répondait surtout de sa part à d'autres mobiles plus décisifs, qui regardaient précisément l'intérêt de Paul Émile et de sa maison. Alors que venaient de lui naître deux autres fils d'un second lit, le *paterfamilias* averti qu'il était avait besoin d'alléger le fardeau d'une succession trop mince pour quatre garçons promis aux plus hautes ambitions politiques et donc aux charges financières que cela supposait. À cette fratrie masculine déjà fournie s'ajoutaient d'ailleurs aussi deux filles qu'il lui avait fallu doter³¹. En donnant ses deux aînés en adoption à des familles puissantes et prestigieuses, celui qui n'était pas encore le vainqueur de Pydna escomptait donc tirer un double bénéfice pour les siens. Partagé désormais en deux et non plus en quatre, arrondi de surcroît par la dot appréciable apportée par sa seconde épouse³², le patrimoine qu'il laisserait aux deux jeunes héritiers de son nom leur permettrait d'assumer leur rang avec d'autant plus d'aisance. Quant à ses fils aînés, en renonçant pour eux au nom des Aemilii Paulli, il les plaçait néanmoins chacun à la tête de deux des plus puissantes familles de l'aristocratie patricienne, aussi bien par leur renommée que par leur fortune. Eux aussi recevaient ainsi les moyens de soutenir les plus hautes ambitions. Le choix de Paul Émile relève donc bien d'une véritable stratégie familiale mûrement calculée et prenant en compte toutes les facettes de la question : chercher à faire prospérer sa descendance et son nom, tout en ménageant l'avenir et les chances de chacun de ses enfants en tenant compte pour cela des ressources qu'il pourrait leur transmettre. Certes, pour répondre au mieux à cet enjeu, il avait fallu renoncer à ce que ses deux fils aînés portent son propre nom. Mais deux autres enfants étaient alors censés le perpétuer, et l'on pouvait espérer que les conditions très favorables dont on les entourait faciliteraient grandement leur parcours. Nous qui en connaissons la cruelle conclusion³³, nous mesurons bien la part de risque que cette stratégie recelait dans un monde où la vie des enfants restait toujours d'une grande fragilité. Il n'en reste pas moins que la politique familiale de Paul Émile offre un éloquent témoignage des stratégies socio-démographiques élaborées et mises en oeuvre par les représentants de la plus haute aristocratie dans le premier tiers du II^e siècle a.C.

LES SCIPIONS ET LA “DÉMOGRAPHIE DIFFÉRENTIELLE”

Le rappel de la problématique générale qui était celle de l'aristocratie romaine d'époque médio-républicaine était nécessaire afin de mieux introduire l'examen du dossier socio-démographique des Scipions. Car il est bien évident que les Scipions se trouvaient confrontés aux mêmes choix que ceux qui s'imposaient à l'ensemble des familles de la *nobilitas* : assurer la continuité du lignage en en perpétuant à la fois le nom et l'assise sociale.

Le groupe familial des Scipions offre un terrain assez favorable à l'exercice de ce que l'on appelle la “démographie différentielle”, désormais reconnue comme la méthode d'approche la plus sûre, en tout cas la moins scabreuse, pour tenter de cerner au mieux les modèles démographiques des sociétés antiques³⁴. À condition d'attacher notre attention aux sept ou huit générations issues de Scipion Barbatus et ayant vécu pour l'essentiel aux III^e et II^e siècles a.C., nous nous trouvons devant un groupe nettement défini socialement, aux contours bien délimités, et dont la composition est assez précisément connue. Ce n'est pas tout puisque nous disposons également de renseignements biographiques individuels la plupart du temps suffisants pour connaître ou situer les dates de naissance, de décès ou de paternité, ainsi que les liens de parenté précis unissant entre eux la plupart des membres masculins de la famille.

La position sociale et politique exceptionnelle occupée par les représentants du *nomen Scipionum* aux III^e et II^e siècles a.C. explique évidemment la richesse peu commune de l'information livrable à l'analyse démographique. Quand les témoignages littéraires n'ont pas transmis les dates exactes ou peu s'en faut des termes biographiques de nos personnages, la connaissance des conditions d'âge requises pour accéder aux étapes successives du *cursus honorum* permet de les reconstituer avec une précision satisfaisante. À cet avantage déjà fort notable, s'ajoute le corpus épigraphique fourni par le tombeau familial : les épitaphes qui nous sont parvenues concernent la même époque déjà bien documentée par les sources littéraires, et font connaître plusieurs personnages qui seraient autrement demeurés inconnus. Sans compter que ces inscriptions funéraires procurent leur lot de très appréciables précisions biographiques, à commencer par l'indication de l'âge au décès de trois d'entre eux.

À ce faisceau déjà fourni de renseignements, nous avons aussi pu joindre les résultats de déductions produites par l'analyse des pratiques onomastiques bien vérifiées dans le groupe familial des Scipions et au sein de la *nobilitas* médio-républicaine toute entière. Elles commandent de prendre en compte l'existence de quatre personnages masculins décédés prématurément. Certes il s'agit là de conjectures, mais qui se trouvent assises sur des éléments assez solides et cohérents pour qu'on ne doute pas de leur pertinence.

Enfin, dans le cas du groupe familial des Scipions aux III^e et II^e siècles a.C., on bénéficie d'un autre élément particulièrement favorable dont l'intérêt était jusqu'ici passé inaperçu dans la perspective d'une étude de type démographique. Il tient très concrètement aux dimensions du tombeau et à sa capacité d'accueil qui permet de connaître approximativement le nombre de dépositions qui ont pu y prendre place dans les deux derniers tiers du III^e siècle et les trois premiers quarts du II^e siècle a.C. Cette piste s'avère particulièrement précieuse dans la mesure où, en la rapprochant du corpus prosopographique familial tel que nous avons pu l'établir, elle permet d'en vérifier la valeur et de donner une idée précise de l'état de notre connaissance de la composition du groupe familial. On estime avec raison que le premier caveau avait pu accueillir au mieux trente-trois sarcophages³⁵, auxquels il faut en ajouter six dans la seconde chambre, dont les dimensions supérieures révèlent peut-être qu'ils abritaient des dépositions doubles³⁶ : le total porterait, au mieux, à quarante-cinq individus inhumés dans le tombeau de la *via Appia*. Il suffit alors de dénombrer ensuite les personnages connus et recensés de la famille ayant vécu à l'époque d'utilisation de la tombe, en tenant compte bien sûr de plusieurs postulats raisonnables et légitimes :

– tous les Scipions issus de Scipion Barbatus et de son fils, le consul de 259, et ayant vécu jusque vers les trois dernières décennies du II^e siècle a.C., avaient normalement vocation à être enterrés dans le tombeau familial de la *via Appia*³⁷. De ce nombre, il convient bien entendu de retrancher quelques exceptions signalées comme telles, à savoir les personnages attestés explicitement pour avoir été inhumés ailleurs. Enfin un *terminus post quem non* s'impose : on doit considérer que le tombeau n'a plus accueilli de nouvelles dépositions à partir de la fin du II^e siècle a.C.

– les épouses des Scipions³⁸ prenaient normalement place à leurs côtés dans le tombeau de leurs maris, comme le montrent le sarcophage et l'épithaphe de Paulla Cornelia (n° 15'), la veuve de Scipio Hispallus, ainsi que ceux d'une autre épouse d'un Scipion, inhumée dans la seconde chambre vers les années 130/120 (épithaphe G). Le principe de réciprocité impose par conséquent de penser que les filles des Scipions mariées dans d'autres familles reposaient non dans celui de la *via Appia*, mais dans les tombeaux familiaux de leurs propres époux³⁹. Par ailleurs, il semble qu'au moins jusque tard dans le II^e siècle a.C., l'idéal de l'*univira* soit resté assez vivace⁴⁰ : même lorsqu'elles se trouvaient encore assez jeunes à la disparition de leurs époux, les veuves paraissent être restées fidèles à un unique mariage du moins lorsque des enfants en étaient nés⁴¹. Par conséquent, même dans les cas où les épouses survivaient assez longtemps à des maris morts plutôt précocement, on est fondé à penser que ces dames étaient bien enterrées à leurs côtés dans le sépulcre familial, à l'exemple de Paulla Cornelia (n° 15').

– les jeunes gens disparus prématurément avaient eux aussi droit à leur sarcophage dans la tombe, comme le montre celui du jeune Scipio Asiagenus Comatus (n° 30), mort à l'âge de seize ans. C'était peut-être aussi le cas des jeunes filles décédées avant d'avoir été mariées, mais le mariage précoce des filles invite à penser que cet effectif devait être de toute manière assez réduit. Quant aux très jeunes enfants, et notamment aux nourrissons morts dans leur première année, il est difficile de savoir s'ils étaient l'objet du même traitement funéraire et sépulcral que les adultes ou les enfants plus âgés. En tout état de cause, on peut estimer vraisemblablement que si leurs dépouilles prenaient place dans la tombe, elles ne devaient occuper que des emplacements limités : nous ne les compterons donc pas au nombre des sarcophages "d'adultes" évalué dans le tombeau.

Compte tenu des critères ainsi définis, le tableau suivant synthétise la présence dans le tombeau des personnages recensés dans le corpus prosopographique.

Personnage	Présence dans le tombeau	Présence de l'épouse
6. L. Scipio Barbatus	attestée (A)	probable
7. Cn. Scipio Asina	incertaine ⁴²	incertaine
8. L. Scipio	attestée (B)	probable
9. Cn. Scipio Calvus	exclue ⁴³	probable
10. P. Scipio Asina	incertaine ⁴⁴	incertaine
11. P. Scipio	exclue ⁴³	probable
12. P. Scipio Africanus	exclue ⁴⁵	probable
13. P. Scipio Nasica	probable	probable
14. L. Scipio Asiaticus	probable	probable
15. Cn. Scipio Hispallus	probable	attestée (I)

Personnage	Présence dans le tombeau	Présence de l'épouse
17. P. Scipio Nasica Corculum	probable	probable (cf. 24)
18. L. Scipio	probable	probable
19. Cn. Scipio Hispanus	attestée (H)	probable
20. L. Scipio	attestée (E)	probable
21. P. Scipio	probable	probable
22. L. Scipio	attestée (D)	improbable
23. L. Nasica	probable	probable
24. Cornelia (= 17')	probable (G ?)	-
26. P. Scipio Aemilianus	probable	exclue ⁴⁶
27. P. Scipio Nasica Serapio	exclue ⁴⁷	probable
28. Cn. Scipio	improbable ⁴⁸	improbable
29. P. Scipio	attestée (C)	improbable
30. Scipio Asiagenus Comatus	attestée (F)	improbable ⁴⁹
31. L. Scipio	incertaine ⁵⁰	incertaine
32. P. Scipio Nasica	incertaine ⁵¹	incertaine
51. L. Cornelius Scipio	probable	incertaine ⁵²
52. Cn. Cornelius Scipio Asina	incertaine ⁵³	incertaine
53. Cn. Cornelius Scipio	probable	improbable ⁵⁴
54. Cn. Cornelius Scipio Hispanus	probable ⁵⁵	incertaine ⁵⁶

L'occupation du tombeau des Scipions à l'époque médio-républicaine.

Sauf pour les individus formellement identifiés par leur épitaphe (Présence “attestée” : 8 personnages), ou ceux dont des preuves ou des indices sérieux écartent au contraire fermement l'inhumation dans le tombeau (Présence “exclue”), notre connaissance de la présence de chacun de ces personnages dans le tombeau de la *via Appia* reste donc hypothétique. Néanmoins, faute d'évidence ou d'argument contraire, on doit présumer que les autres représentants de la famille ont bien été inhumés là (Présence “probable” : 25 personnages). Pour autant, divers arguments explicités en note conduisent à mettre sérieusement en doute la présence de tel ou tel personnage dans le tombeau familial (Présence “improbable” : 6 personnages, ou “incertaine” : 12 personnages).

Au total, on constate que le résultat (présence attestée + présence probable = 33) ne s'écarte pas trop sensiblement du nombre maximal de dépositions que le tombeau a pu contenir (45). Cela d'autant mieux si l'on considère que sur les 12 personnages dont nous avons prudemment classé la présence dans la tombe comme “incertaine”, une part notable a dû toutefois y avoir réellement pris place. Cette confrontation débouche donc sur une conclusion finalement encourageante et fructueuse :

nous avons une connaissance à peu près complète du groupe familial des Scipions ayant vécu à cette époque. L'étroite poignée de personnages dont l'existence a échappé à toute documentation correspond certainement de manière à peu près exclusive à des individus morts jeunes, ou à des jeunes filles et des épouses mortes⁵⁷ alors qu'elles faisaient partie du groupe familial. Car s'il est un groupe particulièrement sous-documenté, c'est bien celui des femmes.

Le constat est d'autant plus intéressant qu'il autorise, pour le cas particulier des Scipions, à nuancer quelque peu le pessimisme généralement de mise quant à la valeur représentative de la documentation historique disponible pour l'étude systématique de l'aristocratie romaine d'époque républicaine. Il permet ainsi de répondre aux réserves formulées, à très juste titre d'ailleurs, par Ch. et Ö. Wikander à propos de la valeur réelle des études prosopographiques assises sur une information beaucoup trop fragmentaire et incomplète⁵⁸. Il n'est pas question ici de vouloir remettre en cause la pertinence des remarques des savants finlandais, bien au contraire. Mais il se trouve que nous avons pu vérifier que le dossier familial des Scipions d'époque républicaine échappe justement à ce travers général, et qu'il est à ce titre assez exceptionnel. Même si cette situation documentaire désespérerait sans doute un démographe de l'époque moderne ou contemporaine, reconnaissons qu'au regard des sociétés antiques, le groupe familial des Scipions offre un terrain d'étude plutôt privilégié et mérite en tout cas qu'on lui attache un grand intérêt.

Cette confiance, certes toujours relative, sur l'état assez complet de notre connaissance de la composition du groupe familial des Scipions à l'époque médio-républicaine, ouvre donc des perspectives. Surtout, elle confère une valeur nouvelle aux enseignements qu'il est possible de tirer en soumettant à l'analyse les comportements démographiques et sociaux des membres de la famille. Il ne s'agit toutefois pas d'éluder les lacunes immenses qui demeurent. Beaucoup d'éléments restent entièrement hors de portée. Il est par exemple totalement impossible d'approcher de cette façon le niveau de mortalité infantile qui pouvait frapper la famille. L'autre lacune majeure concerne la démographie féminine, absolument sous-documentée : on ne dispose que de quelques informations sur les femmes de la famille, beaucoup trop éparées et partielles pour qu'on leur concède un statut représentatif, même si leur valeur indicative n'est sans doute pas négligeable. En revanche, à propos des individus masculins, la mise en série des données assez complètes et précises permet d'entreprendre avec prudence un traitement de type statistique sur certains points fondamentaux : l'âge au décès, mais aussi les comportements relatifs à la nuptialité, la natalité et la fécondité.

Les n° renvoient aux notices prosopographiques qui contiennent les précisions relatives à chaque personnage	Âge au mariage	Âge au 1 ^{er} enfant connu	Âge au décès
4- P. Scipio Scapula	?	?	≈ 60 ans
6- L. Scipio Barbatus	?	30/40 ans ?	> 50 ans ≈
7- Cn. Scipio Asina	?	30/40 ans ?	> 42 ans ?
8- L. Scipio	?	30/40 ans ?	> 39 ans ?
9- Cn. Scipio Calvus	< 30 ans	25/30 ans ?	<u>> 45 ans</u>
10- P. Scipio Asina	?	?	> 45 ans
11- P. Scipio	< 24 ans	< 25 ans	<u>> 44 ans</u>
12- P. Scipio Africanus	19 ans	20 ans	52/53 ans

Les n° renvoient aux notices prosopographiques qui contiennent les précisions relatives à chaque personnage	Âge au mariage	Âge au 1 ^{er} enfant connu	Âge au décès
13- P. Scipio Nasica	< 22 ans	23 ans	> 57 ans
14- L. Scipio Asiaticus	< 33 ans	28/34 ans	> 45 ans
15- Cn. Scipio Hispallus	< 24 ans	20/25 ans	≥ 42 ans
17- P. Scipio Nasica Corculum	< 22 ans	23 ans	> 63/64 ans
18- L. Scipio	?	?	> 39 ans
19- Cn. Scipio Hispanus	?	?	> 39 ans
20- L. Scipio	< 32 ans	< 33 ans	33 ans
21- P. Scipio	< 19 ans	20 ans	> 45 ans ≈ ?
22- L. Scipio (Hispalli f.)	?	0 ?	20 ans
23- L. Scipio Nasica	19/20 ans	?	> 20 ans
26- P. Scipio Aemilianus	25/30 ans	0	56 ans
27- P. Scipio Nasica Serapio	< 26 ans	27 ans	≈ 49/50 ans
29- P. Scipio	< 20/25 ans	0	20/25 ans
30- Scipio Asiagenus Comatus	0	0	16 ans
31- L. Scipio	?	?	> 30 ans
32- P. Scipio Nasica	20/30 ans ?	20/30 ans ?	42 ans ?
33- L. Scipio Asiagenus	?	?	> 59 ans ≈ < 76 ans ≈
34- P. Scipio Nasica	20/30 ans ?	30/40 ans ?	30/40 ans ≈
35- L.? Scipio (Aemilianus ?)	?	?	≈ 25 ans ?
38- P. Scipio Nasica (Metellus)	< 24 ans	22/25 ans	<u>48/50 ans</u>
39- ?. Scipio Nasica (Crassus)	?	?	> 17 ans
53- Cn. Scipio ?	0	0	10/20 ans
54- Cn. Scipio Hispanus ?	< 19 ans ?	≈ 20 ans ?	> 39 ans ?
Âge moyen au décès			39,4 ans

Tableau 1. Âge au mariage et âge au décès chez les Scipions.

Personnages	Enfants	Garçons	Filles
6- L. Scipio Barbatus	≥ 2	2	?
7- Cn. Scipio Asina	≥ 2	2	?
8- L. Scipio	≥ 3	3	?
9- Cn. Scipio Calvus	≥ 4	3	≥ 1
10- P. Scipio Asina	?	?	?
11- P. Scipio	≥ 2	2	?
12- P. Scipio Africanus	4	2	2
13- P. Scipio Nasica	≥ 2	2	?
14- L. Scipio Asiaticus	≥ 1	1	?
15- Cn. Scipio Hispallus	≥ 3 ?	3 ?	?
17- P. Scipio Nasica Corculum	≥ 1	1	?
18- L. Scipio	?	?	?
19- Cn. Scipio Hispanus	≥ 2	≥ 1	?
20- L. Scipio	≥ 2	2	?
21- P. Scipio	≥ 1	1	?
22- L. Scipio (Hispalli f.)	?	?	?
23- L. Scipio Nasica	?	?	?
26- P. Scipio Aemilianus	0	0	0
27- P. Scipio Nasica Serapio	≥ 1	1	?
29- P. Scipio	?	0	?
30- Scipio Asiagenus Comatus	0	0	0
31- L. Scipio	≥ 1	1	?
32- P. Scipio Nasica	≥ 2	1	1
33- L. Scipio Asiagenus	3 ?	1 ?	2 ?
34- P. Scipio Nasica	≥ 2	2	?

Tableau 2. Le nombre d'enfants chez les Scipions.

LA MORTALITÉ MASCULINE CHEZ LES SCIPIONS : UNE ESPÉRANCE DE VIE PLUS ÉLEVÉE QU'ATTENDUE

L'âge moyen au décès évalué à 39,4 ans est un minimum, car nous n'avons tenu compte, à chaque fois qu'il y avait incertitude, que de l'estimation minimale de l'âge au décès (par exemple, pour le n° 53 Cn. Scipio, 10 ans plutôt que 20). Ajoutons également que les morts violentes (quatre

personnages) contribuent évidemment à tasser l'âge moyen de mortalité, même si elles ne font que traduire en définitive la réalité du risque militaire indissociable de la vocation sociale d'une famille de l'aristocratie sénatoriale de ce temps.

Si l'on veut tenir compte d'une mortalité infantile certainement très élevée, de l'ordre de 200 %, on pourra rapporter et ajouter à cette population masculine de trente-et-un Scipions, environ sept garçons morts en bas-âge : l'ensemble situerait ainsi une espérance de vie à la naissance aux alentours de 32/33 ans, chiffre qu'il faudrait encore une fois considérer comme un plancher.

Cet âge moyen au décès, dont la signification globale ne saurait être que relative, nécessite d'être affiné. Si l'on excepte donc la mortalité infantile bien réelle mais totalement ignorée par la documentation, la population masculine des Scipions était en réalité exposée pour l'essentiel à deux périodes biologiques de forte mortalité : la première est celle d'une puberté élargie (entre 10 et 20 à 25 ans), au cours de laquelle on dénombre 20 % des décès (six sur trente-et-un ; nous n'avons pas inclus dans ce nombre celui du n° 35, décédé de mort violente). Au sortir de cette période à risque, la mortalité se fait plus rare avant de se relever progressivement à partir de la quarantaine : les deux tiers des personnages recensés (vingt-et-un sur trente-et-un) ne sont pas morts avant l'âge de 39 ans. Parmi eux, une dizaine d'individus au moins, soit tout de même un tiers du total, ont d'ailleurs atteint ou dépassé la cinquantaine⁵⁹. Mais cette longévité trouve rapidement ses limites : les Scipions n'offrent pas l'exemple de vieillard parmi eux. L'âge de 60 ans n'est atteint que de façon exceptionnelle, et représente de toute manière, dans la famille, un véritable plafond biologique. Les deux seuls cas avérés de représentants de la famille ayant dépassé ce seuil sont ceux de P. Scipio Nasica Corculum et de L. Scipio Asiagenus. Le premier n'atteignit certainement pas l'âge de 65 ans. Pour le second nous savons seulement qu'il est décédé dans une fourchette comprise entre 60 et 75 ans environ.

L'examen de la mortalité chez les Scipions d'époque médio-républicaine débouche donc sur des résultats intéressants qui nuancent en partie les estimations générales formulées par K. Hopkins : celui-ci proposait une espérance de vie à la naissance de seulement 25 ans pour les aristocrates des deux derniers siècles de la République⁶⁰. À la lueur nouvelle de l'exemple des Scipions, cette estimation s'avère décidément trop faible. En revanche, on se rapproche davantage de la moyenne obtenue par R. Étienne dans son étude démographique de la famille d'Ausone⁶¹ : près de 44 ans, sans tenir compte de la mortalité infantile, chiffre comparable à celui minimal de 39,4 ans calculé dans les mêmes conditions pour les Scipions⁶². Mais la structure de l'âge au décès diffère très sensiblement dans les deux cas : la famille d'Ausone offre plusieurs exemples de très vénérables vieillards de plus de 80 ans, tout au contraire des Scipions qui n'atteignent que très exceptionnellement la soixantaine. Bien évidemment, on pourrait être tenté de penser que la paisible aristocratie aquitaine d'époque impériale menait sans doute une vie moins agitée, moins épuisante et sans doute moins dangereuse que celle de la noblesse sénatoriale d'époque républicaine. Mais il serait peut-être périlleux de vouloir se borner à ce type d'explication tant chaque groupe familial peut aussi présenter de singularité, à commencer par son propre patrimoine génétique.

À l'inverse, à propos de la longévité possible des individus, l'évaluation et l'analyse de l'âge moyen au décès chez les Scipions aboutit à des résultats beaucoup moins optimistes que la table de mortalité reprise par Hopkins : selon cet instrument démographique, pour une population masculine caractérisée par une espérance de vie à la naissance de 35 ans (c'est-à-dire équivalente à celle des Scipions), on devrait compter un quart d'individus survivant à l'âge de 60 ans⁶³. Dans le cas des Scipions, ce chiffre est très loin d'être atteint, laissant apparaître un fort tassement de la mortalité masculine qui survient pour l'essentiel entre 40 et 60 ans.

Tout en se gardant d'une généralisation abusive, on doit reconnaître que l'examen attentif de la mortalité des Scipions a livré de précieux enseignements. À condition qu'ils aient pu franchir le cap redoutable de la mortalité infantile qui fauchait peut-être un cinquième des enfants en bas-

âge, s'ils avaient ensuite survécu à la puberté, on voit que les hommes de la famille avaient alors les plus grandes chances de parvenir à l'âge mûr en atteignant et en dépassant la quarantaine. Les implications sociales de ce constat démographique ne sont pas anodines, notamment quant aux ambitions politiques de chaque individu.

LES CHOIX SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES SCIPIONS : DES MARIAGES PRÉCOCES

En ce qui concerne l'âge au mariage et à la procréation, l'utilisation des tableaux synthétiques s'avère plus délicate encore que pour l'âge au décès. Il serait en effet tout à fait aventureux de vouloir produire des moyennes significatives à partir des chiffres collationnés. Pour les évaluer, nous ne disposons la plupart du temps que d'indices indirects, à savoir pour l'essentiel l'âge au premier enfant connu. Mais comme nous venons de le voir, le premier enfant connu ne correspond le plus souvent qu'au premier fils parvenu à l'âge adulte. Il importe donc de se livrer à une lecture non pas définitive, mais relative de ces tableaux, sans jamais se départir d'une saine circonspection. Et on ne tirera de tous ces indicateurs imparfaits non pas des moyennes, mais plutôt des tendances.

Nous ne disposons donc que d'une documentation partielle et relative à propos de l'âge au mariage des Scipions. Elle permet la plupart du temps de fixer seulement un *terminus ante quem* pour dix-sept personnages. Ce *terminus* ne va jamais bien au-delà de la trentaine (au plus tard 33 ans dans le cas de Scipion l'Asiatique⁶⁴). Le mariage tardif semble donc avoir été étranger aux pratiques familiales. Dans presque une dizaine de cas, l'âge au mariage a pu d'ailleurs être cerné avec davantage de précision : le *terminus ante quem* n'y dépasse alors pas 25 ou 26 ans, à l'exception de celui de Scipion Émilien, vraisemblablement marié plutôt entre 25 et 30 ans. Mais il s'agit justement là d'une situation tout à fait particulière dont la compréhension méritera un éclairage particulier. À l'inverse, dans plusieurs autres cas, nous détenons même la certitude de mariages noués autour de l'âge de 20 ans au plus tard : Scipion l'Africain épousa certainement Aemilia en 217 ou 216, alors qu'il n'avait que dix-neuf ans. Son fils aîné, P. Scipio (n° 21) n'avait pas plus d'une vingtaine d'années à la naissance de son propre fils homonyme, le *flamen Dialis* (n° 29). Et ce dernier, mort tandis qu'il n'était encore qu'un tout jeune homme, était alors pourtant déjà marié, puisque sa fonction sacerdotale l'exigeait. Le cousin de l'Africain, P. Scipio Nasica (n° 13), fut père de deux fils alors qu'il n'avait pas vingt-cinq ans. Et ces deux fils (n° 17 ; 23 ; cf. aussi n° 24) étaient eux-mêmes déjà mariés à l'âge de vingt ans. La dominante, pour ne pas dire la norme familiale, semble donc bien avoir été au mariage précoce. Plus précoce encore qu'on ne l'avait relevé jusqu'ici pour l'ensemble de l'aristocratie⁶⁵. Mais il faut aussi avoir à l'esprit que l'oligarchie sénatoriale regroupait en réalité des familles dont le rang social pouvait être fort différent. On ne doit donc pas s'étonner qu'elles n'aient pas forcément adopté des comportements sociaux homogènes, notamment en ce qui concerne la nuptialité : à l'opposé de l'exemple des Scipions, famille patricienne de tout premier plan, le groupe des *homines novi* paraît ainsi s'être signalé par une nuptialité très sensiblement plus tardive⁶⁶.

Cette nuptialité précoce n'est évidemment que le corollaire ou plutôt le préalable à une volonté et un effort de procréation visiblement considérés comme une priorité. À Rome comme ailleurs, on se mariait d'abord et avant tout pour avoir des enfants⁶⁷. Les Scipions se mariaient donc au plus tôt pour avoir des enfants le plus rapidement possible. Là encore, il faut répéter que les données dont on dispose sont incomplètes et nécessairement déformées, car nous ne connaissons que les enfants mâles survivants, c'est-à-dire finalement peut-être un tiers seulement des enfants réellement nés. L'impression qui ressort de l'examen de cet échantillon est toutefois assez nette : la plupart des Scipions se sont attachés à faire naître au plus vite des héritiers mâles. Quant aux naissances tardives de fils, on doit les comprendre comme la réponse aux obstacles divers qui entravaient la voie de la perpétuation en lignée masculine : difficultés rencontrées dans la conception, surmortalité infantile,

naissances répétées de filles, mais aussi remplacement de fils aînés disparus prématurément. Ce dernier cas est du reste assez bien discernable grâce à l'aide de l'onomastique, à travers la réattribution du prénom paternel lignager à un fils puîné.

Le mariage était donc conçu au sein de la famille des Scipions comme une véritable priorité, un préalable même à l'accomplissement des autres impératifs sociaux qui s'imposaient aux jeunes hommes qui venaient de prendre la toge virile. L'explication ne souffre aucune difficulté : il s'agissait d'assurer le plus rapidement possible la perpétuation du lignage en se donnant une descendance masculine. Pour mettre le plus grand nombre de chances de son côté, au vu des incertitudes de la conception et du risque très élevé et permanent de la mortalité masculine et infantile, il valait mieux s'y employer au plus tôt. L'étude systématique des comportements démographiques des Scipions ne fait finalement que confirmer la rhétorique familiale : la priorité accordée à la formule *progeniem genui* dans l'épithaphe de Cn. Scipio Hispanus traduit parfaitement la réalité. On attendait bien d'abord et avant tout d'un jeune héritier du *nomen Scipionum* qu'il assure l'avenir de la lignée en se donnant des fils.

Le choix délibéré de la nuptialité la plus précoce était du reste bien servi par les facilités dont bénéficiaient les jeunes Scipions sur le "marché" matrimonial, tant chacun d'eux constituait véritablement, au III^e et plus encore au II^e siècle a.C., un parti exceptionnel pour les jeunes filles à marier. Contrairement à d'autres catégories d'aristocrates, qui pouvaient voir retardé leur âge nuptial s'ils voulaient conclure une alliance conforme à leurs ambitions, les jeunes Scipions n'avaient pas à faire la preuve de leur valeur pour s'ouvrir les voies du meilleur parti possible. En réalité, seule la recherche d'une union tout à fait particulière destinée à répondre à une stratégie familiale bien précise, pouvait conduire à souffrir un délai dans la nuptialité des jeunes hommes de la famille : c'est de cette manière qu'il faut comprendre le mariage un peu plus tardif de Scipion Émilien, comme nous le verrons.

LES CHOIX SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES SCIPIONS : UNE NATALITÉ RÉGULÉE

Le niveau de natalité et de fécondité chez les Scipions ne peut être apprécié que de manière indirecte et en partie hypothétique. Car le nombre d'enfants que l'on connaît pour chaque père ne reflète forcément qu'une partie de la réalité : il suffit de consulter le tableau pour constater que nous ne connaissons pratiquement que l'existence des enfants mâles, et encore parmi ceux-là, uniquement ceux qui ont échappé à une mortalité infantile que l'on doit supposer avoir été ravageuse. En revanche, il n'est peut-être pas impossible, à partir de ces données partielles, mais réelles et dans une certaine mesure représentatives, de reconstituer par conjecture le nombre global d'enfants.

Même si la population prise en compte est finalement assez réduite, et donc susceptible d'avoir connu quelques variations par rapport à la moyenne générale, les lois de la biologie portent naturellement à considérer qu'il devait naître à peu près autant de filles que de garçons. Une nuance s'impose toutefois aussitôt : les naissances féminines ont dû se retrouver affectées dans la mesure où les pères recherchaient surtout une descendance masculine. Lorsque des filles naissaient les premières, on peut admettre que l'effort de natalité devait donc être maintenu⁶⁸. Mais dans le cas contraire, il devait être sensiblement freiné. Plutôt que de compter un ratio à peu près paritaire de naissances masculines et féminines, il conviendrait par conséquent de réévaluer le nombre des premières.

Autre variante à prendre en considération, la mortalité infantile et juvénile : même compte tenu de nos conjectures sur l'existence de plusieurs personnages non documentés, on devra supposer que nous ne connaissons que les trois quarts des enfants mâles réellement nés à leurs pères.

Nous avons vingt et un personnages dont on connaît la descendance masculine, qui s'élève pour le total à 32 enfants mâles. Une fois ce chiffre pondéré par l'estimation de la mortalité infantile et

juvénile, cela suppose environ 42 naissances de garçons. Pour tenir compte de la survalorisation sociale des naissances masculines et de ses implications dans le comportement démographique, on ne comptera que 3 naissances féminines pour 4 masculines. Le tout aboutirait à un chiffre d'environ 74 naissances pour vingt et un individus, et donc à un indicateur de fécondité de 3,5 enfants par individu mâle.

La fécondité des Scipions ne semble finalement pas aussi élevée qu'on aurait pu l'attendre. Surtout si l'on tient compte de la précocité de leur âge au mariage que nous venons de relever. Certes, cette fécondité masculine est tirée à la baisse par la mortalité précoce de certains individus décédés avant d'avoir eu le temps de concevoir des enfants (ainsi le jeune Scipio Asiagenus Comatus, n° 30), ou encore par la stérilité de certaines unions comme celle de Scipion Émilien et Sempronia. Même si l'on est encore loin de la "pauvreté démographique" des familles impériales des II^e et IV^e siècles p.C.⁶⁹, il n'en reste pas moins que l'on aura du mal à qualifier la fécondité familiale des Scipions de prolifique. À partir du II^e siècle a.C., il semble d'ailleurs qu'elle était devenue à peine suffisante à assurer le renouvellement masculin des générations.

Le comportement des Scipions face à la fécondité et à la natalité appelle d'autres remarques. Il faut notamment souligner que l'on n'a dans le groupe familial aucun exemple de fratrie comportant plus de trois garçons : ce fait est d'ailleurs garanti par l'usage exclusif et jamais démenti d'une gamme étroite de seulement trois prénoms masculins. Mieux encore, nous ne connaissons que deux exemples de fratries ayant inclus trois frères vivants. En revanche, dans d'autres cas, l'onomatistique indique que la naissance d'un troisième fils est intervenue certainement après le décès prématuré d'un aîné, en solution de remplacement en quelque sorte. Manifestement, nous nous trouvons là en présence de tout un faisceau d'indices qui tendent à démontrer de la part des Scipions une volonté délibérée de contrôle et de régulation du nombre des naissances⁷⁰. Cet effort était fondé sur l'impératif social de transmission du nom à une descendance masculine, dont on cherchait toutefois à maîtriser le nombre dans un effectif raisonnable et jamais pléthorique : il fallait laisser derrière soi au moins un fils, deux de préférence, mais en tout état de cause jamais plus de trois.

On comprend bien quelles étaient les considérations et les contraintes qui guidaient ces choix démographiques. C'étaient les mêmes qui s'imposaient de manière générale à l'aristocratie sénatoriale romaine, qui formait la tête d'une société politique censitaire, mais obéissant à un droit successoral égalitaire entre les enfants du *paterfamilias*. Perpétuer le lignage supposait bien de laisser un ou plusieurs fils. Mais certainement pas un trop grand nombre afin de ne pas disperser l'héritage paternel et amoindrir par là les capacités sociales de chacun d'eux. Cependant, en ces temps de forte mortalité, un second fils constituait certainement une véritable "assurance sur la vie" pour reprendre l'heureuse formule de R. Étienne⁷¹, une manière de conforter la perpétuation du lignage.

Ce modèle familial de régulation des naissances souffrait cependant la déclinaison de toute une série de variantes, certainement révélatrices de situations particulières diverses qui appelaient chacune une adaptation de cette stratégie.

Scipion l'Africain avait d'abord eu deux fils, dans les premières années de son mariage. Par la suite, son épouse Aemilia lui donna deux autres enfants, des filles cette fois. Même s'il faut évidemment rester prudent sur la maîtrise réelle de leur fécondité par les couples romains, même ceux de l'aristocratie, ces deux naissances supplémentaires indiquent peut-être que l'Africain cherchait à s'assurer un troisième fils. Il est vrai que le vainqueur de Carthage disposait d'une aisance patrimoniale apparemment exceptionnelle pour son temps. Dans l'esprit de l'Africain, l'inconvénient de voir le patrimoine partagé entre un ou deux héritiers de plus devait donc peser moins lourd que la perspective de conforter la pérennité de son nom et de sa lignée.

À l'opposé, on a sans doute la trace d'un choix différent mis en oeuvre avec constance par les Scipiones Nasicae. Au II^e siècle a.C., cette branche semble en effet prospérer de manière unilinéaire,

un fils aîné, et apparemment unique, succédant à son père dans la tenue des plus hautes charges politiques. Là encore, il convient de rester prudent, car ce que l'on prend pour un fils unique ne l'a pas forcément été⁷². Dans la mesure où les Scipiones Nasicae ont véritablement pu opérer le choix délibéré d'un fils unique, c'est-à-dire si la survie d'un seul fils n'a pas été le fruit des aléas et des hasards de la mortalité de ce temps, on pourrait interpréter cette succession de père en fils unique comme le choix d'un effort de continuité soucieux de préserver la concentration des *opes* familiales aux mains d'un seul héritier dans le but évident de laisser à celui-ci le plus de capacités possibles⁷³.

En somme le parallèle établi entre le cas des Scipiones Nasicae et celui de l'Africain montre qu'à l'intérieur d'un modèle démographique à peu près commun à l'ensemble de la famille, il y avait aussi la place pour des pratiques singulières liées à chaque sous-lignage : selon les situations et les choix, priorité pouvait être donnée soit à la préservation de l'unité du patrimoine, soit à l'ampleur de la perpétuation biologique.

LES DÉTOURS DE LA CONTINUITÉ LIGNAGÈRE : ADOPTION ET LIGNÉE FÉMININE

L'analyse de leurs comportements socio-démographiques révèle clairement que le souci de continuité et de perpétuation lignagère se trouvait bien au cœur des mentalités des Scipions, et qu'il guidait leurs pratiques familiales. La difficulté de l'exercice en était accrue par l'antagonisme de deux impératifs contradictoires : la vitalité démographique ne devait pas obérer la prospérité sociale de la maison.

Comme certainement la plupart des aristocrates romains, les Scipions s'attachaient donc à maîtriser leur fécondité autant qu'il leur était possible. En ces temps où la mortalité pouvait frapper avec autant de brutalité, un tel effort de régulation démographique n'était évidemment pas sans danger pour la pérennité du nom et du lignage. La limitation délibérée des naissances aggravait les risques de tarissement et d'interruption généalogique. Pour parer à ce genre de menace bien réelle d'extinction du lignage, les usages romains mettaient cependant à la disposition des chefs de famille un précieux "remède à l'(in)fortune", l'adoption⁷⁴. Par ce biais, on construisait une filiation biologiquement fictive, mais qui recevait une pleine valeur juridique et sociale, et qui permettait ainsi d'éviter la rupture de la continuité familiale⁷⁵. Le fils adoptif se retrouvait investi du *nomen* lignager, des *sacra* et de l'ensemble du patrimoine identitaire, de la famille dont il était l'héritier et dont il assurait désormais la perpétuation.

Il apparaissait donc primordial de transmettre le nom, et de manière générale l'identité sociale et juridique de la famille qu'il exprimait. Ce recours assez fréquent à l'adoption confirme que, pour les mentalités romaines, la conception de la famille est d'abord fondamentalement sociale et juridique : la continuité du lignage, c'est pour l'essentiel la perpétuation du nom et de la mémoire qu'il exprime. En cela, et même si d'autres sociétés du monde méditerranéen antique n'ignoraient pas cet usage⁷⁶, la pratique romaine de l'adoption est absolument remarquable. Surtout au regard de son abandon quelques siècles plus tard par la civilisation de l'Occident chrétien qui était pourtant l'héritière du monde romain⁷⁷. Les noblesses lignagères de l'Europe médiévale et moderne privilégièrent exclusivement les notions de sang, de race et de lignée naturelle⁷⁸ et répugnèrent à l'adoption⁷⁹. Est-ce à dire qu'au contraire de ces dernières, la notion de continuité biologique ou naturelle n'aurait été qu'accessoire pour la noblesse romaine ? Rien n'est moins sûr.

À partir du 1^{er} siècle a.C., une information historique plus nourrie permet de remarquer que la parenté en ligne féminine occupait une place non négligeable dans les mentalités aristocratiques romaines. Les témoignages en sont nombreux : ainsi l'hommage public rendu par César à la famille de sa grand-mère Marcia, censée descendre d'Ancus Marcius, et placée au même rang que la lignée paternelle des Julii patriciens⁸⁰. Quant à Q. Hortensius (*cos.* 69), il ne lui déplaisait pas de rappeler

qu'il descendait par sa mère de la prestigieuse maison plébéienne des Sempronii Tuditani, qui s'était hissée depuis longtemps au rang consulaire⁸¹. On connaît aussi l'usage que sut faire Octavien de sa parenté avec la *gens* Julia à travers sa grand-mère maternelle, la soeur de César⁸². Pour ne pas trop s'éloigner de la famille des Scipions, on sait comment les Corneli Lentuli Marcellini de la fin de la République et du début de l'Empire tenaient à rappeler qu'ils descendaient de l'Africain : cette parenté passait par la fille du consul de 111, P. Scipio Nasica (n° 32)⁸³. On peut admettre que cette valorisation des généalogies féminines doit sans doute quelque chose à l'amélioration de la condition sociale féminine que l'on perçoit depuis la fin du II^e siècle a.C. Mais l'on ne saurait non plus se borner à cette explication : il faut aussi tenir compte que la documentation autrement plus riche dont on dispose pour cette période permet de pénétrer bien davantage au cœur des mentalités romaines, grâce notamment à la mine incomparable que constitue le corpus cicéronien. Et elle révèle ainsi beaucoup mieux que pour les périodes antérieures une conception de la parenté certainement profonde et ancienne : celle qui est attachée à la parenté naturelle, dans laquelle les femmes pouvaient tenir un rôle équivalent à celui de leurs maris, surtout si elles étaient issues d'une lignée plus prestigieuse que celle de leurs époux⁸⁴. Si, par définition, les femmes ne transmettaient pas le *nomen* et l'identité socio-juridique du lignage agnatique, elles étaient toutefois porteuses d'une autre part fondamentale de l'héritage familial, le *genus*, c'est-à-dire les liens du sang. Pour n'être pas investie d'une valeur normative, réservée aux liens agnatiques, la *cognatio naturalis* n'en revêtait donc pas moins dans les esprits romains une importance des plus sensibles.

L'exemple à la fois le plus net et le plus précoce de cet attachement à la parenté naturelle, transmise notamment par les femmes, nous reporte justement vers le milieu familial des Scipions. Et tout d'abord vers les Gracques qui étaient, par leur mère Cornelia, les petits-fils de Scipion l'Africain. Les sources anciennes ont relevé et souligné à l'envi cette parenté⁸⁵. Il est vrai que Cornelia paraît bien avoir joué un rôle intellectuel et moral de première importance dans la formation politique de ses deux fils, dont l'aîné, Tiberius, avait été très tôt orphelin de père, tandis que le second, Caius, était peut-être un enfant posthume. Mais l'insistance de toutes les traditions historiques à rappeler la lignée unissant les Gracques au premier Africain n'était pas une simple reconstruction érudite de la part des auteurs anciens. Tout indique qu'elle ne se faisait que l'écho d'un argument mis délibérément en avant par les Gracques eux-mêmes, au cœur de leur combat politique⁸⁶. Les deux frères auraient eu tort de se priver d'un tel atout, tant l'attachement au souvenir du vainqueur d'Hannibal restait vivace et puissant parmi le peuple de Rome⁸⁷. La preuve la plus éclatante en est offerte par le fragment d'un discours que C. Gracchus prononça lui-même en 122 : le tribun prenait le peuple à témoin qu'il était le dernier descendant de son père, Ti. Gracchus, et de Scipion l'Africain, et le terme de *genus*, véritablement martelé dans ce court passage, traduit sans équivoque cette conception biologique, "raciale" au sens désuet du terme, que C. Gracchus exploitait alors à son avantage politique.

*Si uellem apud uos uerba facere et a uobis postulare, cum genere summo ortus essem et cum fratrem propter uos amissem, nec quisquam de P. Africani et Tiberi Gracchi familia nisi ego et puer restarem, ut pateremini hoc tempore me quiescere, ne a stirpe genus nostrum interiret et uti aliqua propago generis nostri reliqua esset : haud [scio] an lubentibus a uobis impetrassem*⁸⁸.

"Si j'avais voulu parler devant vous et vous demander, puisque je suis né de très grande race, que j'ai perdu mon frère pour votre cause et que personne ne demeure de la famille de Publius l'Africain et de Tiberius Gracchus, sauf moi et un enfant, de me laisser reposer en ce moment pour éviter la disparition radicale de notre race et laisser subsister quelque rejeton de notre race, peut-être aurais-je obtenu votre assentiment"⁸⁹.

La terminologie employée par Caius Gracchus est d'autant plus significative qu'elle renvoie l'écho d'un autre discours à peine antérieur de quelques années, et provenant lui aussi du milieu familial des Scipions. L'épithète de Scipio Hispanus use en effet avec une égale insistance du même terme de *genus* pour inscrire le défunt dans sa lignée familiale, celle de ses parents et de ses enfants⁹⁰. Pas plus

que de la part du second des Gracques, le choix des mots de cet *elogium* n'était innocent : il renvoie là encore de manière flagrante à cette conception bien définie du lignage, exaltant la lignée naturelle et rappelant le devoir de procréation qui incombait à chaque représentant de la famille. De toute évidence, les Scipions attachaient un grand prix à la notion de continuité proprement biologique de leur lignage.

Nous disposons d'ailleurs d'un autre élément qui confirme l'importance accordée à la parenté transmise par les femmes dans le milieu familial des Scipions, exactement à la même époque. Il s'agit d'un fragment bien connu de Diodore de Sicile évoquant la figure de P. Scipio Nasica Serapio (n° 27)⁹¹ :

“Outre cette gloire commune à sa lignée, Nasica eut pour père et grand-père les Romains les plus illustres. En effet, tous deux étaient princes du Sénat et possédèrent jusqu'à la mort le privilège d'exprimer leur avis les premiers...”⁹².

On considère généralement que le texte de Diodore est entaché d'une méprise puisque, si le père de Serapio, P. Scipio Nasica Corculum (n° 17), fut bien *princeps senatus*, jamais son aïeul P. Scipio Nasica (n° 13) ne revêtit cette dignité⁹³. Pourtant, cette erreur pourrait sembler assez surprenante dans la mesure où l'on a reconnu depuis longtemps que ce passage puisait à une documentation familiale, vraisemblablement un éloge funèbre, qui ne devait rien ignorer des carrières et des titres les plus illustres acquis par les meilleurs représentants du lignage⁹⁴. En réalité, les commentateurs de ce texte n'ont pas vu que l'erreur que l'on veut trop hâtivement prêter à ce passage n'en est pas du tout une si l'on considère que le grand-père (*pappos*) dont il est question et qui avait été prince du Sénat n'était pas l'aïeul paternel, mais maternel de Serapio : petit-fils, par sa mère Cornelia, du premier Africain, P. Scipio Nasica Serapio avait donc eu en effet un grand-père inscrit en tête de l'album sénatorial, ce qui permet de reconnaître son exactitude au texte de Diodore et surtout à sa source. Lorsqu'à l'occasion de son hommage funèbre, il avait été question de rappeler l'ampleur de la noblesse de Serapio, à côté de son ascendance paternelle, on n'avait pas dû manquer de souligner sa filiation, en ligne maternelle, avec Scipion l'Africain. Même si cette revendication paraît avoir été plus discrète et moins exubérante que celle identique de leurs cousins et rivaux, les Gracques⁹⁵, les Scipiones Nasicae n'avaient pas renié la parenté naturelle que leur procurait leur ascendance maternelle, bien au contraire.

La valeur attachée à la parenté naturelle, en ligne féminine comme en ligne masculine apparaît ainsi avec force de ces témoignages issus des Scipions eux-mêmes. Bien évidemment, on comprend tout à fait que, de ce point de vue, l'adoption ne pouvait constituer qu'un pis-aller, une solution vers laquelle on ne devait se tourner qu'en désespoir de cause. Elle permettait certes de sauver la pérennité du *nomen* et de l'identité juridique d'un lignage. Mais elle ne satisfaisait pas à ces autres attentes socio-mentales que l'on vient d'examiner, celles qui valorisaient le *genus*, la conception naturelle de la parenté. C'est du reste pour cette raison que, jusqu'à l'empereur Claude, les Claudii tirèrent un motif de fierté de n'avoir jamais usé de l'adoption pour préserver la continuité de leur maison⁹⁶. Toutefois, il était possible de rapprocher au plus près la greffe lignagère que constituait l'adoption, de la réalité biologique à laquelle elle se substituait. Et c'était bien ce que s'efforçaient de réaliser du mieux possible les chefs de famille qui y avaient recours. On a depuis longtemps remarqué que les Romains recherchaient leurs fils adoptifs dans leur parenté proche⁹⁷. C'était avec la volonté d'accorder le mieux possible la transmission du *nomen* et celle du *genus*. L'un des plus éloquents exemples est sans doute celui de L. Licinius Crassus (*cos.* 95), qui adopta l'un de ses petits-fils (n° 39), né du mariage de l'une de ses filles avec P. Scipio Nasica (n° 34). Un siècle plus tard, Auguste ne fit que reprendre ce modèle en adoptant les deux fils aînés d'Agrippa et de sa fille Julie.

Si l'on choisissait le jeune homme à adopter au plus près de son propre cercle familial, cela signifie qu'un grand nombre d'adoptions devaient se conclure à l'intérieur d'une même famille. Les attributs onomastiques, qui sont souvent les seuls indices d'une filiation adoptive, avec le port d'un *cognomen* tiré du gentilice de naissance, n'en conservaient alors pas la trace. En d'autres termes, il n'y a que très peu de moyen de détecter un Cornelius qui aurait été adopté par un autre membre de la *gens* Cornelia, et d'autant moins si les deux individus appartenaient à la même branche et se trouvaient porteurs du même *cognomen* lignager⁹⁸. Au reste, quand les Claudii prétendaient avec orgueil qu'ils n'avaient jamais eu recours à l'adoption avant celle de Néron par Claude, comme nous l'avons rappelé plus haut, c'est visiblement qu'ils ne voulaient pas compter à ce titre les procédures adoptives nouées au sein même de leur propre famille : dans les années 50, un fils de C. Claudius (*pr.* 56) avait été adopté par son oncle Ap. Claudius Pulcher (*cos.* 54). Le jeune homme était ainsi devenu le parfait homonyme de son frère de naissance aux côtés duquel il avait engagé les poursuites judiciaires contre les meurtriers de son oncle, le tribun démagogue Clodius⁹⁹. Vers la même époque, les Metelli offrent un autre exemple de même nature¹⁰⁰. Les Scipions ne dérogent pas non plus à cette règle : ils faisaient eux aussi grand cas de la question de la parenté naturelle, même quand les accidents démographiques mettaient en péril la continuité lignagère et les contraignaient à recourir à l'adoption pour sauvegarder la pérennité de leur nom.

RÉCONCILIER LE *NOMEN* ET LE *GENUS* : L'ADOPTION ET LE MARIAGE DE SCIPION ÉMILIEN

L'adoption du fils de Paul Émile par celui de Scipion l'Africain est l'une des plus fameuses de l'Antiquité romaine. Trop fameuse et trop familière peut-être, au point qu'on a négligé d'en observer avec assez d'attention tous les ressorts. L'éclat que se gagna Scipion Émilien sous les murs de Carthage puis de Numance a d'ailleurs contribué à éclipser cette autre part de son existence, moins extraordinaire mais pourtant très significative à propos des mentalités et des pratiques lignagères des Scipions. Les circonstances et les motivations précises de l'entrée du jeune homme dans la maison des Scipions méritent en tout cas que l'on jette sur elles un éclairage nouveau.

Le jeune homme adopté par le fils de Scipion l'Africain, vers la toute fin des années 170 n'était évidemment pas encore le second vainqueur de Carthage, et rien ne pouvait laisser deviner le destin auquel il était promis. Il n'était d'ailleurs pas non plus alors le fils du vainqueur de Pydna, mais simplement un jeune homme qui venait à peine de revêtir la toge virile ou qui était sur le point de le faire. Nous pensons avoir montré que Scipion Émilien fut adopté autour de 170, à la suite du décès du *flamen Dialis* P. Scipio qui privait la maison de l'Africain de son unique héritier mâle. Cette adoption ne constitua toutefois que le premier temps d'une stratégie familiale plus complexe.

Tout aussi cruciale que la première, la seconde étape de cette stratégie fut le mariage de Scipion Émilien. On a déjà souligné que ce mariage avait été anormalement tardif, contrairement en tout cas aux usages familiaux bien vérifiés par ailleurs : adopté alors qu'il n'avait pas beaucoup plus d'une quinzaine d'années, Scipion Émilien ne s'est pas marié avant l'âge de vingt-cinq, et peut-être même trente ans, alors que les Scipions avaient l'habitude de prendre femme plutôt autour de vingt ans, nous l'avons vu. Quelle était donc la raison d'un tel retard ? Il aurait été en effet bien plus sage de veiller à ce que le jeune Scipion Émilien puisse prendre au plus tôt une épouse nubile et que le couple soit en mesure de s'assurer au plus vite une progéniture masculine. Surtout quand la famille venait d'être une première fois échaudée par la disparition prématurée d'un héritier unique. Or on admettra sans peine que ce n'était pas la difficulté à trouver un parti convenable pour le jeune homme qui pourrait expliquer que l'on ait dû différer son mariage. L'héritier de la maison de l'Africain, qui plus est fils naturel de Paul Émile (et redevenu son héritier à partir de 166), n'avait que l'embaras

du choix : les filles des meilleures familles de Rome s'offraient à lui. En vérité, une seule réponse s'impose : Scipion Émilien s'est marié tardivement parce qu'il avait été promis à un parti bien précis, et que celui-ci n'était pas disponible immédiatement. Scipion Émilien a donc épousé Sempronia assez tard pour la bonne raison qu'il devait épouser une fille de Ti. Gracchus, et que celui-ci n'avait pas eu plus tôt de fille en âge de se marier. Il fallut donc attendre jusqu'aux années 150 que l'une d'elles parvienne à l'âge nubile. On sait bien que ce n'était pas une inclination naturelle qui avait conduit Sempronia et Scipion Émilien l'un vers l'autre¹⁰¹. Le mariage avait dû être arrangé, comme il se devait, par les deux pères de famille¹⁰². Même si son père adoptif était mort avant que l'union ait pu être célébrée, les engagements avaient été conclus entre les deux familles et la *pietas* comme la *fides* interdisait que, même devenu *sui iuris*, Scipion Émilien ne les honore pas¹⁰³.

Pourquoi avoir voulu marier à tout prix le jeune Scipion Émilien à une fille de Ti. Gracchus ? On le comprendra là encore sans difficulté : les filles de Gracchus étaient aussi et surtout, du point de vue des Scipions, les filles de son épouse Cornelia, et donc, à travers leur mère, les petites filles du premier Africain. Le mariage de Scipion Émilien avec Sempronia avait pour objet de donner naissance à d'authentiques arrière-petits-fils de l'Africain, réconciliant à la fois le nom (c'est-à-dire aussi le droit) et le sang. Scipion Émilien transmettait le *nomen* et son épouse Sempronia le *genus*. Rompue par la disparition soudaine et prématurée du jeune *flamen Dialis* P. Scipio, la lignée de l'Africain devait être ainsi renouée de manière subtile et avisée. Le mariage de Scipion Émilien et Sempronia avait donc été conçu comme la suite et le complément de l'adoption du premier par le fils de l'Africain, et le parachèvement d'une stratégie lignagère de substitution qui préfigurait la politique dynastique d'Auguste un siècle et demi plus tard¹⁰⁴. Il est fort vraisemblable que ce projet matrimonial fut envisagé dès l'adoption de Scipion Émilien, puis rapidement concrétisé par des accords formels entre les deux familles¹⁰⁵. À ce moment, Cornelia et Ti. Gracchus étaient mariés depuis déjà quelques années¹⁰⁶, et il paraît acquis que leur union très prolifique avait d'abord produit des filles¹⁰⁷. Malheureusement, les trois quarts des enfants de Cornelia et Gracchus, dont cinq filles sur six, disparurent avant de parvenir à l'âge adulte¹⁰⁸. Voilà qui explique à la fois l'opportunité qui s'offrait dès le moment de l'adoption d'Émilien, et le retard dans la concrétisation du mariage projeté entre l'héritier du nom des Scipions et l'une des filles de Cornelia et Ti. Gracchus¹⁰⁹.

La mise en lumière de toute cette entreprise familiale permet de donner un peu plus de relief à l'auteur de cet ingénieux ravaudage lignager, P. Scipio, le fils de l'Africain¹¹⁰. Ce personnage qui avait dû, contrairement à la tradition familiale, se tenir à l'écart du *cursus honorum*, n'avait en revanche pas négligé ses responsabilités de chef de famille dans la sphère privée. Ce fut d'ailleurs certainement lui qui, après la mort de son père, avait conclu le mariage de sa plus jeune soeur Cornelia avec Ti. Gracchus¹¹¹. Les deux hommes appartenaient à la même génération et devaient bien se connaître. Ils se côtoyaient du reste au sein du collège augural¹¹². En 169, lors de sa censure, Gracchus racheta aux frais de l'État une "*aedes* de Scipion l'Africain" pour mettre en chantier sur son emplacement la *basilica Sempronia*¹¹³ : il avait forcément dû recueillir pour cela l'assentiment de son beau-frère. Peut-être même que cette opération fut concertée et qu'elle répondait à des arrangements patrimoniaux au sein de la famille. L'entente était donc assez étroite entre les deux personnages¹¹⁴, et l'on imagine bien que Gracchus n'eut aucun mal à se rendre aux sollicitations de son parent lorsqu'il lui demanda de réserver l'une de ses filles pour le fils qu'il venait d'adopter. Cet arrangement matrimonial devait en outre présenter l'autre avantage de simplifier la circulation des biens familiaux, la dot de Sempronia pouvant être prélevée sur une part de celle qui avait été reçue par sa mère Cornelia : les patrimoines de l'aristocratie étant constitués pour l'essentiel de biens immobiliers, l'échange en était grandement facilité.

Le jeu familial noué autour de la personne de Scipion Émilien se révèle riche d'enseignement. Il invite en particulier à inscrire la politique dynastique d'Auguste et ses subtiles combinaisons dans une

certaine continuité avec les pratiques traditionnelles de l'aristocratie romaine, conformément aux vues exposées par M. Pani¹¹⁵. En définitive, dans son souci de lier la succession impériale au *sanguis Augusti*, le prince ne fit que recourir à un arsenal juridique et social déjà connu et usité bien avant lui par les grands lignages de la *nobilitas*¹¹⁶. Ajoutons que d'autres observations montrent que de telles pratiques n'étaient pas étrangères aux mentalités aristocratiques romaines dès l'époque républicaine. N'oublions pas en effet que, d'après les traditions relatives à la dynastie étrusque, Tarquin l'Ancien avait eu soin de marier Servius Tullius, son successeur désigné, à l'une de ses filles, et que celui-ci fit de même à son tour. Il s'agissait pour ces souverains de mettre en accord la continuité du pouvoir avec leur propre lignée naturelle, à travers leurs filles à défaut d'héritiers mâles¹¹⁷. Peu importe ici l'authenticité historique de ces récits. Ce que l'on ne doit pas manquer de relever, c'est bien l'existence de cette vulgate dès l'époque médio-républicaine au plus tard. Elle témoigne donc que ces pratiques étaient alors familières aux aristocrates romains : pallier l'absence d'héritier mâle immédiat en recourant aux lignées féminines. L'importance accordée aux femmes dans la transmission de la continuité familiale engage à porter notre attention sur un dernier élément fondamental des pratiques familiales des Scipions, celui de leurs choix matrimoniaux.

LES CHOIX MATRIMONIAUX DES SCIPIONS : "PERVERSE AND SELF-CONSCIOUS SNOBBERY"¹¹⁸ ?

Le recensement des unions matrimoniales conclues par les représentants de la famille ne permet pas de connaître l'identité de plus de quinze épouses et époux des Scipions. Mais là encore, en dépit de son état trop parcellaire, notre documentation s'avère un peu moins indigente dans le cas des Scipions que dans celui des autres familles de la *nobilitas*, du moins pour la période antérieure à l'époque cicéronienne.

P. Scipio (n° 11) ∞ Pomponia

P. Scipio Africanus (n° 12) ∞ Aemilia (fille de L. Aemilius Paullus, *cos.* 219 ; 216)

Cn. Scipio Hispallus (n° 15) ∞ Paulla Cornelia

P. Scipio Nasica Corculum (n° 17) ∞ Cornelia (n° 24 ; fille de l'Africain)

P. Scipio Aemilianus (n° 26) ∞ Sempronia (fille de Ti. Gracchus, *cos.* 177 ; 163)

P. Scipio Nasica (n° 32) ∞ Caecilia (fille de Q. Metellus Macedonicus, *cos.* 143)

P. Scipio Nasica (n° 34) ∞ Licinia (fille de L. Licinius Crassus, *cos.* 95)

P. Scipio (n° 38) ∞ Aemilia Lepida (fille de Mam. Lepidus Livianus, *cos.* 77 ?)

Cornelia (n° 24) ∞ P. Scipio Nasica Corculum (n° 17)

Cornelia (n° 25) ∞ Ti. Sempronius Gracchus (*cos.* 177 ; 163)

Cornelia (n° 36) ∞ P. Lentulus Marcelli f. (*mon. c.* 101)

Cornelia (n° 37) ∞ P. Sestius (*tr. pl.* 57)

Cornelia (n° 40) ∞ (1) P. Licinius M. f. Crassus († 53)

∞ (2) Cn. Pompeius Magnus (*cos.* 70 ; 52)

Cornelia (n° 42) ∞ M. Livius Drusus (*cos.* 112)

Cornelia (n° 50) ∞ (P. ?) Vatienus

Les Scipions paraissent bien avoir privilégié la plupart du temps les alliances matrimoniales avec la meilleure noblesse : sur leurs huit épouses connues, on compte quatre patriciennes et trois filles issues des maisons plébéiennes les plus anciennes et les plus prestigieuses (une Sempronia, une Caecilia Metella et une Licinia). Quant à Pomponia (n° 11'), la mère du futur Africain, si sa famille

inscrivit moins profondément son nom dans l'histoire républicaine, à l'époque de ce mariage elle venait précisément de hisser deux de ses fils jusqu'au rang consulaire à la fin des années 230¹¹⁹. C'est cette ascension sociale qui valut à l'une de ses filles d'épouser un Scipion. Qui pouvait alors prédire que la fortune politique de ces Pomponii Mathones ne serait qu'éphémère ? Ajoutons que ces huit épouses étaient toutes, ou peu s'en faut, filles ou soeurs de personnages consulaires : avéré pour cinq d'entre elles (n° 12', 17', 26', 32', 34'), très probable pour deux autres (n° 11', n° 38'), il n'y a guère que pour la patricienne Paulla Cornelia que le fait ne soit pas aussi bien assuré.

Les Scipions étaient visiblement tout aussi regardants sur le choix de leurs gendres : ils semblent bien avoir préféré accorder leurs filles aux jeunes hommes des familles les plus en vue de la *nobilitas*. Au regard de leur position sociale, leur exigence n'a rien de surprenant, notamment dans le cas de Scipion l'Africain qui, dans une attitude pleine de munificence et de superbe, s'engagea à constituer à chacune de ses deux filles une dot véritablement exceptionnelle. Pour la première, le patrimoine ne sortirait pas de la famille puisqu'elle était destinée à son cousin au sixième degré (troisième degré en mode canon), l'héritier de la lignée des Scipiones Nasicae¹²⁰. Peut-être cette union correspondait-elle à une volonté de resserrer les liens familiaux entre les deux principales lignées du groupe familial : elle évoque en tout cas immanquablement le témoignage d'Augustin¹²¹, certainement redevable sur ce point à une source d'époque républicaine en laquelle on a proposé à bon droit de reconnaître Varron¹²².

Pour la seconde Cornelia, le choix du mari revint en définitive, après la mort de son père, au fils de l'Africain, qui était tenu par l'engagement paternel à ne pas favoriser la dot de l'une de ses deux soeurs. De toute évidence, la jeune fille était alors de très loin le plus beau parti de son temps : non seulement coulait dans ses veines le sang du plus glorieux héros de Rome, mais sa dot devait nantir son époux d'une aisance financière particulièrement enviable. Le choix ne pouvait se porter que sur un homme de confiance, un proche. Mais une fille des Scipions, qui plus est de l'Africain, ne pouvait être la simple récompense d'une fidélité. Encore fallait-il que, par sa valeur et son relief politique, l'époux se trouve à la hauteur de l'alliance qui lui était offerte. Ti. Sempronius Gracchus réunissait ces conditions : de la même génération que le frère et tuteur de Cornelia dont il était aussi le collègue à l'augurat, ce cadet d'une noble famille plébéienne avait été l'un des seuls à offrir son appui aux Scipions lors du procès de l'Asiatique en 187, et il s'affirmait depuis comme une personnalité de tout premier plan sur la scène politique romaine, ce qui lui avait valu le consulat en 177. Ce choix était digne de l'Africain qui, à défaut de voir ses fils s'élever au sommet du *cursus honorum*, aurait tout de même deux gendres de rang consulaire (et même censorial).

Vers la fin du II^e siècle a.C., deux autres filles des Scipions entrèrent dans deux maisons particulièrement puissantes et prestigieuses de la *nobilitas*. L'une d'elles, que l'on situe mal sur le *stemma* des Scipions, épousa M. Livius Drusus, l'héritier d'une grande lignée plébéienne étroitement apparentée aux Aemilii patriciens. Quant à la fille de P. Scipio Nasica, le consul de 111, elle fut mariée à un Claudius Marcellus entré par adoption dans la famille patricienne des Corneliai Lentuli.

Au regard de ces alliances prestigieuses, les unions conclues pour les filles de L. Scipio Asiagenus, le consul de 83, déparent singulièrement. P. Sestius épousa la première, l'autre fut la femme d'un certain (P. ?) Vatienus. Ces deux personnages ne disposaient pas du tout du même relief que les gendres habituels des Scipions. Simples notables enrichis, même si le premier nourrissait de sérieuses ambitions politiques, ils n'appartenaient pas à la *nobilitas*. Mais la maison des Scipiones Asiageni ne pouvait sans doute plus alors se montrer aussi exigeante que son nom et son passé ne l'y auraient jusque-là engagé. D'autant plus que ces deux Corneliae étaient les enfants d'un proscrit contraint à l'exil et dont les biens avaient été confisqués. Il ne restait plus donc à ces filles que le prestige de leur naissance et d'une ascendance des plus illustres. L'alliance pouvait toutefois intéresser des personnages pour lesquels l'absence de dot ne constituait pas un souci, mais qui éprouvaient en

revanche le besoin de donner un peu d'éclat et de respectabilité à une ascension récente et une extraction modeste. En somme, les filles du dernier porteur du nom de l'Asiatique épousèrent des "bourgeois gentilshommes", trop heureux de faire rejaillir sur eux-mêmes le lustre d'une maison prestigieuse bien que touchée par la disgrâce.

À la même époque, les mariages noués par Metellus Scipion pour sa fille Cornelia étaient d'une tout autre nature. Il faut dire que, contrairement à son lointain cousin Asiagenus, le double héritier des Metelli et des Scipiones Nasicae, lui-même marié à une Aemilia Lepida, occupait une position remarquable et sans beaucoup d'équivalent au sein de la société aristocratique romaine de son temps. Metellus Scipion avait d'abord donné sa fille à l'un des fils de Crassus. À la mort de ce premier mari, tué avec son père lors de la bataille de Carrhae en 53, Metellus Scipion ne tarda pas à remarier sa fille à Pompée. L'union était fort opportune. Metellus Scipion brigua en effet le consulat pour l'année 52 : dans le contexte particulièrement troublé qui empoisonnait alors la vie politique romaine, l'alliance de Pompée pouvait s'avérer plus que précieuse, sans doute décisive pour le succès de sa candidature. De l'autre côté, alors que la mort de Julia et celle de Crassus le plaçaient dans un redoutable face à face avec César, Pompée se souciait de se rapprocher d'une partie de la vieille aristocratie conservatrice : dans cette perspective, l'union avec la fille de l'héritier conjoint des Metelli et des Scipiones Nasicae, qui plus est apparentée aux Aemilii Lepidi, était on ne peut plus judicieuse.

Est-il possible d'extraire un fil directeur et commun entre tous ces mariages ? L'exercice paraît bien difficile. D'autant que l'on ne doit pas ignorer la sage mise en garde des démographes de l'époque moderne, relayée par M. Corbier : pour comprendre le jeu matrimonial d'un groupe familial, il faudrait disposer de toutes les cartes, ce qui est très loin d'être notre cas¹²³. Cela dit, de cet échantillon réduit, une constante paraît pouvoir se dégager : de manière générale, les Scipions paraissent bien avoir prioritairement recherché leurs alliances au sein de leur propre milieu social, celui de la plus haute aristocratie romaine¹²⁴. C'est en tout cas ce qu'ils ont fait tant que cela leur était possible. À l'inverse des Fabii¹²⁵, des Claudii¹²⁶, mais aussi des Livii¹²⁷, des Manlii Torquati¹²⁸, des Antonii¹²⁹ ou encore des Calpurnii Pisones¹³⁰, ou d'autres puissants Romains ayant pris pour épouses des *libertinae*¹³¹, les Scipions étaient plutôt réticents aux unions matrimoniales avec les aristocraties italiennes¹³². Ils ne semblent pas davantage avoir été disposés à donner leurs filles à des *homines novi* ou à des familles nobles de second plan¹³³, pas plus qu'à se contenter pour leurs fils de partis matrimoniaux de moindre rang et de mariages hypogamiques comme le firent d'autres illustres maisons de la *nobilitas*, tels les Julii¹³⁴, les Licinii¹³⁵ ou même les Fabii¹³⁶, les Aemilii Lepidi¹³⁷ et les Valerii Flacci¹³⁸.

Outre cette préférence homogamique que les Scipions manifestèrent le plus souvent dans leurs choix matrimoniaux, on a pu observer de leur part une connivence avec les Aemilii¹³⁹, surtout si l'on tient compte aussi des adoptions, dont on connaît deux exemples entre Aemilii et Scipiones¹⁴⁰. En ce qui concerne les mariages, deux Scipions épousèrent des Aemiliae, mais il faut ajouter aussi celui de la Cornelia qui fut la femme de M. Livius Drusus, car le grand-père de ce dernier était lui-même un Aemilius de naissance passé par adoption dans la maison des Livii Drusi¹⁴¹. En revanche, comme cela a également été relevé par R. Syme, on ne connaît aucune union conclue entre les Scipiones et les Claudii patriciens. Tout porte à croire que ces deux familles parmi les plus puissantes de la noblesse patricienne avaient conservé entre elles une froide et durable distance¹⁴².

Autre remarque d'importance offerte par l'analyse des alliances des Scipions, la forte corrélation que l'on observe entre les mariages et les adoptions. Nous avons pu voir en détail le cas très significatif de Scipion Émilien. Adopté par son *amitinus*, le fils de la soeur de son père, le jeune homme dut épouser la nièce de son père adoptif. Mais pour être sûrement le plus saisissable, cet exemple est loin d'être isolé. On ne doit certainement pas se borner à incriminer le hasard pour expliquer que les Aemilii et les Scipiones aient ainsi alterné mariages et adoptions, s'échangeant pour ainsi dire à tour

de rôle leurs fils et leurs filles. Il y avait évidemment, derrière ce jeu d'échanges, des considérations de continuité lignagère dont le détail nous échappe faute d'une documentation suffisante. Mais d'autres cas connus de façon plus précise ne laissent pas de doute sur la réalité et la fréquence de ces pratiques : ainsi l'adoption par L. Crassus (*cos.* 95), qui n'avait pas de fils, de l'un de ses petits-fils, né de l'union de sa fille Licinia avec P. Scipio Nasica. Le propre frère de ce jeune garçon fournit une autre évidence : le choix de Q. Metellus Pius de lui transmettre son nom (et sa fortune) était en grande partie dicté par le fait que par sa grand-mère paternelle, qui avait épousé le consul de 111 P. Scipio Nasica, il était réellement apparenté aux Caecilii Metelli.

À la suite des remarques de P.A. Brunt¹⁴³, l'exemple des Scipions engage également à nuancer une opinion assez largement répandue sur la fonction éminemment politique du mariage au sein de l'aristocratie républicaine. Pour être les plus notoires et les mieux servis par la littérature antique, les grands mariages politiques du dernier siècle de la République ne sont certainement pas les plus représentatifs de l'ensemble des pratiques matrimoniales de la *nobilitas*. En vérité, à l'exception du mariage de la fille de Metellus Scipion et de Pompée vers la fin de l'année 53 ou le tout début de 52, on observe que dans la plupart des unions nouées par les Scipions d'autres motivations entraient en ligne de compte de manière certainement plus décisive. Les stratégies matrimoniales des Scipions obéissaient en priorité à des considérations sociales et familiales dont l'une des principales était le maintien de la continuité lignagère. À ce titre, l'angle sous lequel il faut certainement comprendre le mariage de Scipion Émilien et Sempronia est tout à fait significatif : ce mariage ne constituait pas vraiment la conclusion d'une alliance politique, mais bien l'accomplissement d'une stratégie familiale destinée à rétablir dans sa cohérence naturelle la lignée de l'Africain.

Même partiels et trop souvent fragmentaires, les indices que nous avons pu rassembler quant aux alliances familiales des Scipions conduisent ainsi à réévaluer, dans les stratégies matrimoniales, la part des enjeux proprement socio-familiaux trop souvent occultés par la valeur politique de quelques unions aussi fameuses qu'exceptionnelles : selon les cas et les circonstances, les mariages pouvaient répondre à la nécessité de renouer le fil de lignées naturelles rompues, raviver des liens de parenté distendus, empêcher ou modérer la dispersion des patrimoines familiaux, arrondir ses propres capacités financières et donc sociales en choisissant une épouse richement dotée, ou mêler son sang et son nom à l'héritière d'une maison prestigieuse pour en retirer, à défaut d'aisance, du lustre et de l'éclat. De manière générale, il faut aussi garder à l'esprit que la finalité première du mariage romain restait bien d'avoir des enfants, et même le plus tôt possible, comme nous avons pu le voir. Il s'agissait donc, avant toute autre chose, de trouver une jeune fille d'âge nubile dont le ventre serait fécond. Cette première condition réduisait déjà les choix matrimoniaux en fonction de l'offre féminine disponible. D'autant que, dans le cas des Scipions, on conservait aussi visiblement le double souci d'éviter autant que possible les mésalliances et de cultiver avec certaines familles patriciennes une affinité indéniable.

III - *Stirpem nobilitavit honor*

L'*ethos* familial des Scipions : la réussite politique comme horizon social

“Ma carrière publique a accru la noblesse de ma lignée” : on saurait difficilement trouver une formule plus significative et plus révélatrice que celle qui clôt l'épithaphe de Cn. Scipio Hispanus. Avec une puissante et fort éloquente concision, elle offre la définition fondamentale de la nature de la *nobilitas* telle que l'entendaient eux-mêmes les aristocrates romains de l'époque médio-républicaine. C'était bien la gestion des charges politiques les plus éminentes de la République qui fondait, entretenait et accroissait la noblesse des individus et des lignées familiales auxquelles ils appartenaient.

Ce passage rappelle également, de leur aveu même, la conscience des Scipions d'appartenir à ce groupe social ainsi que leur souci de se conformer à ce qui le définissait, le service de la *res publica*. Bien évidemment, on n'avait aucun doute sur l'appartenance de cette famille patricienne et consulaire à la *nobilitas* quelle que soit la définition stricte que la critique savante veuille attacher à ce terme pour l'époque républicaine¹. Mais ces quelques mots, gravés sur la pierre tombale de l'un des leurs, ont bien le mérite d'exposer avec une grande clarté le modèle d'identité et de comportement sociaux que les Scipions s'assignaient à eux-mêmes. Dans le prolongement de leurs stratégies démographiques et parentélares que nous venons d'examiner dans le précédent chapitre, il importe donc maintenant de nous intéresser à l'*ethos* familial, c'est-à-dire à l'idéal social des Scipions, à sa concrétisation et aux moyens mis en œuvre par le groupe pour y parvenir.

Pour espérer pouvoir aboutir à quelque résultat probant, il est nécessaire de soumettre à l'examen non seulement les actes des Scipions, mais aussi leurs propres mots. Car nous possédons la chance d'avoir recueilli quelques pans importants et révélateurs de la rhétorique familiale, à travers notamment les épithaphes du tombeau de la *via Appia* mais aussi quelques autres textes qui, tout en ayant transité par des circuits plus sinueux, émanent eux aussi certainement des Scipions eux-mêmes.

Ce n'est pas déflorer trop précocement le sujet que de souligner d'emblée combien la question de l'implication familiale des Scipions dans l'activité politique est évidemment centrale. La *nobilitas* était avant toute chose une aristocratie politique, qui se définissait par la gestion des charges publiques de l'État romain. Il convient donc en premier lieu d'examiner, de la manière la plus précise possible, quelle fut l'attitude collective des Scipions dans ce domaine. Mais un tel examen ne saurait prendre son sens sans avoir été auparavant replacé en perspective, dans le cadre général de la reproduction socio-politique de l'ensemble des familles de l'aristocratie d'époque républicaine.

L'IDÉAL ACCOMPLI : LA RÉUSSITE POLITIQUE EXCEPTIONNELLE DES SCIPIONS

Il y a maintenant un peu plus d'une vingtaine d'années, grâce à un impressionnant travail de type statistique sur l'accès aux charges politiques du *cursus honorum*, K. Hopkins et T. Burton avaient pu fortement préciser notre connaissance du renouvellement social de l'aristocratie d'époque républicaine². À l'idée traditionnelle et dominante d'une noblesse héréditaire stable et figée, idée d'ailleurs transmise par les sources anciennes elles-mêmes³, cette étude magistrale avait apporté de sensibles nuances en montrant qu'il avait toujours existé, jusqu'à la fin de la République, une véritable fluidité dans l'accès aux magistratures, y compris les plus hautes d'entre elles. Ce “*turnover*” dans l'accès aux différentes marches du *cursus honorum* assurait ainsi un renouvellement régulier de l'oligarchie sénatoriale : à mesure que des familles nouvelles, des “*outsiders*”, se gagnaient une place dans les premiers rangs de l'aristocratie, d'autres voyaient leur lustre décliner et s'effacer provisoirement, durablement ou définitivement.

Il n'est bien évidemment pas question de reproduire ici la totalité des résultats de l'enquête très fouillée de Hopkins et Burton. Quelques traits parmi les plus significatifs suffiront. Ils serviront de

point d'appui pour mieux situer le cas particulier des Scipions à l'échelle de l'ensemble de l'aristocratie d'époque républicaine.

– Plus des deux tiers (68 %) des personnages consulaires entre 249 et 50 n'eurent pas de fils consul. Les trois quarts (76 %) des mêmes personnages consulaires n'eurent pas de petit-fils qui atteignirent ce rang.

– Un peu plus du quart (27 %) des 364 personnages consulaires ayant détenu la charge suprême, entre 249 et 50, furent les seuls de leur lignée à y parvenir sur six générations. Un tiers (32 %) des consuls provenaient de lignées qui donnèrent deux consuls seulement sur six générations (pour l'essentiel d'ailleurs, à 20 %, sur deux générations consécutives). Cela démontre que la moitié des familles de rang consulaire ne connaissaient en réalité qu'un succès relativement éphémère au plus haut niveau avant de retomber dans un certain anonymat, voire de disparaître. À l'inverse il n'y eut qu'une très étroite poignée de familles qui purent se targuer d'avoir produit cinq ou six personnages consulaires sur six générations.

Une fois posé ce cadre général de la réussite politique des familles de l'aristocratie, l'exemple particulier des Scipions pourra être mieux situé. Nous avons synthétisé sous forme de tableaux l'engagement dans le *cursus honorum* et le niveau de réussite rencontré par les membres de la famille. L'étude a été circonscrite aux seuls Scipions issus de Scipion Barbatus, à la fois par cohérence avec le champ chronologique pris en compte par Hopkins et Burton, mais aussi en raison de notre connaissance pratiquement exhaustive du groupe familial masculin sur cet intervalle, comme nous l'avons montré dans le précédent chapitre. Une fois encore en effet, il est bon de souligner l'avantage incomparable qu'offrent les Scipions : il s'agit bien du seul groupe familial pour lequel on se trouve capable de jauger, avec assez de précision, la réussite politique de ses membres par rapport à l'ensemble de l'effectif masculin du lignage.

Personnages (cf. Annexe 1 pour le détail des âges et carrières)	Plus haute magistrature atteinte	Autre dignité (hors <i>cursus honorum</i>)	Âge au décès
6- L. Scipio Barbatus	censure	-	> 50 ans ≈
7- Cn. Scipio Asina	consulat	-	> 42 ans ?
8- L. Scipio	censure	-	> 39 ans ?
9- Cn. Scipio Calvus	consulat	-	> 45 ans
10- P. Scipio Asina	consulat	<i>inter.</i>	> 45 ans
11- P. Scipio	consulat	-	> 44 ans
12- P. Scipio Africanus	censure	<i>pr. sen.</i>	52/53 ans
13- P. Scipio Nasica	consulat	-	> 57 ans
14- L. Scipio Asiaticus	consulat	-	> 45 ans
15- Cn. Scipio Hispallus	consulat	<i>pont.</i>	≥ 42 ans
17- P. Scipio Nasica Corculum	censure	<i>pont. max. ; pr. sen.</i>	> 63/64 ans
18- L. Scipio	préturé	-	> 39 ans
19- Cn. Scipio Hispanus	préturé	<i>Xvir stlit. iud.</i>	> 39 ans

Personnages (cf. Annexe 1 pour le détail des âges et carrières)	Plus haute magistrature atteinte	Autre dignité (hors <i>cursus honorum</i>)	Âge au décès
20- L. Scipio	questure	-	33 ans
21- P. Scipio	aucune	<i>aug.</i>	> 45 ans ≈ ?
22- L. Scipio (Hispani f.)	aucune	-	20 ans
23- L. Scipio Nasica	aucune ?	-	> 20 ans
26- P. Scipio Aemilianus	censure	<i>aug.</i>	56 ans
27- P. Scipio Nasica Serapio	consulat	<i>pont. max.</i>	≈ 49/50 ans
28- Cn. Scipio	préture ?	-	?
29- P. Scipio	aucune	<i>flam. Dial.</i>	20/25 ans
30- Scipio Asiagenus Comatus	aucune	-	16 ans
31- L. Scipio	aucune ?	-	> 30 ans
32- P. Scipio Nasica	consulat	-	42 ans ?
33- L. Scipio Asiagenus	consulat	<i>aug.</i>	> 59 ans ≈
34- P. Scipio Nasica	questure ou préture	-	≈ 30/40 ans
35- L.? Scipio (Aemilianus ?)	aucune ?	-	≈ 25 ans ?
38- P. Scipio Nasica (Metellus)	consulat	<i>pont. - inter.</i>	48/50 ans
39- ?. Scipio Nasica (Crassus)	aucune ?	-	> 17 ans
51- L. Scipio ?	aucune ?	-	?
52- Cn. Scipio Asina ?	aucune ?	-	?
53- Cn. Scipio ?	aucune	-	10/20 ans
54- Cn. Scipio Hispanus ?	préture ?	-	> 39 ans ?

Tableau 1. Sommet du *cursus honorum* et âge au décès.

Individu ayant atteint le rang consulaire	2 ^e génération (fils)	3 ^e génération (petit-fils)	générations postérieures ayant retrouvé le rang consulaire
6- L. Scipio Barbatus (<i>cos.</i> 298)	2 consulaires	3 consulaires	7 sur 8
7- Cn. Scipio Asina (<i>cos.</i> 260)	1 consulaire	pas de magistrat	1

Individu ayant atteint le rang consulaire	2 ^e génération (fils)	3 ^e génération (petit-fils)	génération postérieures ayant retrouvé le rang consulaire
8- L. Scipio (<i>cos.</i> 259)	2 consulaires	4 consulaires	6 sur 7
9- Cn. Scipio Calvus (<i>cos.</i> 222)	2 consulaires	1 consulaire	5 sur 6
10- P. Scipio Asina (<i>cos.</i> 221)	pas de magistrat pas de fils ?	pas de magistrat? pas de petit-fils ?	0 pas de postérité ?
11- P. Scipio (<i>cos.</i> 218)	2 consulaires	1 prétorien	2 sur 3
12- P. Scipio Africanus (<i>cos.</i> 205)	1 prétorien	1 consulaire	1 sur 2
13- P. Scipio Nasica (<i>cos.</i> 191)	1 consulaire	1 consulaire	4 sur 5
14- L. Scipio Asiaticus (<i>cos.</i> 190)	1 questorien	pas de magistrat?	1 sur 3
15- Cn. Scipio Hispallus (<i>cos.</i> 176)	1 prétorien	1 prétorien	0
17- P. Scipio Nasica Corculum (<i>cos.</i> 162)	1 consulaire	1 consulaire	3 sur 4
26- P. Scipio Aemilianus (<i>cos.</i> 147)	pas de fils	pas de petit-fils	pas de postérité
27- P. Scipio Nasica Serapio (<i>cos.</i> 138)	1 consulaire	questorien ou prétorien	2 sur 3
32- P. Scipio Nasica (<i>cos.</i> 111)	questorien ou prétorien	consulaire	1 sur 2
33- L. Scipio Asiagenus (<i>cos.</i> 83)	fils mort prématurément	pas de petit-fils	pas de postérité
38- Q. Metellus Scipio (<i>cos.</i> 52)	pas de fils ?	pas de petit-fils ?	pas de postérité ?

Tableau 2. La postérité socio-politique chez les Scipions.

- Nombre de Scipions de rang consulaire ayant eu au moins un fils consul : 8/16 (50 %).
- Nombre de Scipions ayant eu au moins un petit-fils consul : 7/16.
- Nombre de Scipions ayant eu à la fois au moins un fils et un petit-fils consul : 5/16.
- Nombre de Scipions ayant eu au moins un fils ou un petit-fils consul : 11/16 (70 %).

	Scipiones Nasicae	Scipiones Africani	Scipiones Asiageni	Scipiones Hispalli /Hispani
1^{ère} génération	consulaire (Scipio Barbatus n° 6)	consulaire (Scipio Barbatus n° 6)	consulaire (Scipio Barbatus n° 6)	consulaire (Scipio Barbatus n° 6)
2^e génération	consulaire (L. Scipio n° 8)	consulaire (L. Scipio n° 8)	consulaire (L. Scipio n° 8)	consulaire (L. Scipio n° 8)
3^e génération	consulaire (Cn. Scipio n° 9)	consulaire (P. Scipio n° 11)	consulaire (P. Scipio n° 11)	consulaire (Cn. Scipio n° 9)
4^e génération	consulaire (P. Scipio Nasica n° 13)	consulaire (P. Scipio Africanus n° 12)	consulaire (L. Scipio Asiagenus n° 14)	consulaire (Cn. Scipio Hispallus n° 15)
5^e génération	consulaire (P. Scipio Nasica Corculum n° 17)	- pas de carrière (P. Scipio n° 21) - - prétorien (L. Scipio n° 18)	questorien (L. Scipio n° 20)	prétorien (Cn. Scipio n° 54 ou Cn. Scipio Hispanus n° 19)
6^e génération	consulaire (P. Scipio Nasica Serapio n° 27)	consulaire (P. Scipio Aemilianus n° 26)	pas de carrière connue (L. Scipio n° 31) : au mieux de rang prétorien	prétorien (Cn Scipio Hispanus n° 19 ou Cn. Scipio n° 28)
7^e génération	consulaire (P. Scipio Nasica n° 32)	lignée éteinte	consulaire (L. Scipio Asiagenus n° 33)	lignée éteinte ?
8^e génération	questorien au minimum, peut-être prétorien (P. Scipio Nasica n° 34)	-	L.? Scipio (n° 35) mort prématurément lignée éteinte ?	-
9^e génération	consulaire (Q. Metellus Scipio n° 38)	-	-	-
Total	8 consulaires (et 1 prétorien ?) sur 9 générations	5 consulaires (et 1 prétorien) sur 6 générations	4 consulaires sur 6 générations	4 consulaires (et 2 prétoriens) sur 6 générations

Tableau 3. Le maintien du rang socio-politique au sein des principales lignées des Cornelii Scipiones.

Sur trente-trois personnages masculins recensés, seize ont atteint ou dépassé le rang consulaire. À ceux-là, on peut en ajouter trois ou quatre qui se sont tout de même hissés jusqu'au rang prétorien⁴. Sur la grosse douzaine restante de Scipions qui n'ont pas atteint la préture, sept ou huit étaient décédés avant d'atteindre l'âge requis par les dispositions de la *lex Villia annalis*. De quatre ou cinq individus, on ne sait pratiquement rien ni de leur âge au décès, ni des étapes de la carrière qu'ils avaient pu franchir si ce n'est en tout cas qu'ils n'étaient pas parvenu au consulat, pas plus sans doute qu'à la préture. En tout état de cause, il vaut mieux ne pas tenir compte de leur cas dans la mesure où l'on ignore si leurs ambitions et leurs talents n'ont pas été contrariés par un décès survenu trop tôt. Au bout du compte, le fils de l'Africain, P. Scipio, demeure le seul personnage de la famille dont on soit certain qu'il dépassa l'âge consulaire sans qu'il s'engageât jamais dans le *cursus honorum*.

Au total donc la part de consulaires dans les rangs familiaux est absolument hors du commun : la moitié de tous les individus mâles de la famille, pas loin des deux tiers si on leur adjoint les personnages de rang prétorien. Cette proportion est d'autant plus considérable que la plus grande partie restante des effectifs familiaux, sept à huit personnages, soit un quart du total, ont vu la promesse d'une carrière s'évanouir en raison d'une disparition prématurée : s'ils avaient vécu, ces jeunes Scipions auraient sans doute pu prétendre eux aussi aux plus hautes dignités. Le meilleur exemple en est celui du fils de l'Asiatique, Lucius Scipio, mort à l'âge de trente-trois ans alors qu'il avait déjà été deux fois tribun militaire et questeur : ce début de carrière était à l'évidence tout à fait honorable. Il ne souffrait en tout cas aucun retard sur le tableau de marche le plus rapide possible puisque le jeune homme n'aurait pu briguer l'édilité curule, la magistrature suivante du *cursus*, avant l'âge de 36 ans. On est donc en droit de penser que Lucius Scipio, s'il avait vécu quelques années de plus, aurait pu s'élever jusqu'à l'édilité, la préture voire jusqu'à la charge consulaire.

Autre angle de vue particulièrement éloquent quant à la réussite politique des Scipions, la perpétuation du rang consulaire dans leurs lignées familiales. On se souvient comment Hopkins et Burton avaient pu mettre en évidence combien avait été rare le maintien du rang consulaire de père en fils : un tiers seulement des consulaires de la période 249-250 virent après eux un de leurs fils les éгалer. L'extraordinaire faculté des Scipions à perpétuer ce rang socio-politique n'en prend que davantage de relief, et d'abord avec la lignée qui s'inscrit le plus durablement et avec le plus de constance dans les Fastes consulaires, celle des Scipiones Nasicæ. Sur les neuf générations qui le reliaient à son ancêtre Scipion Barbatus, Metellus Scipion était le huitième personnage à s'élever jusqu'au titre consulaire. Seul son propre père avait échoué à atteindre la magistrature suprême, et encore avons-nous quelque raison de supposer qu'il n'en fut empêché que par la faute d'une mort prématurée, peut-être au cours de la guerre sociale. Cette succession quasiment ininterrompue des Scipiones Nasicæ dans les dignités les plus élevées du *cursus* est pratiquement sans égale parmi toutes les familles de la *nobilitas*⁵. Mais leurs collatéraux ne déparent pas pour autant : de Scipion Barbatus à Scipion Émilien, les Scipiones Africani comptèrent cinq personnages consulaires sur six générations⁶. De Scipion Barbatus jusqu'au consul de 83, L. Scipio Asiagenus, sur six générations, quatre consulaires illustrèrent la lignée de l'Asiatique. Même les Scipiones Hispalli/Hispani ne furent pas en reste : de Barbatus jusqu'au préteur de 139 ou à son fils, sur six générations, on dénombre quatre consulaires et deux prétoriens.

Bien entendu, et même si elle fut bien servie par sa part de "chance" démographique, une telle réussite politique ne saurait être considérée comme le simple fruit du hasard. Avant tout, il faut souligner que les Scipions l'ont recherchée avec la plus grande assiduité. Leur réussite n'était en somme que l'accomplissement, la consécration d'un *ethos* familial d'excellence profondément ancré qui orientait tous les représentants du *nomen Scipionum* vers un seul et même modèle de vie. Un véritable idéal familial qui engageait chacun d'eux à investir la carrière des honneurs. Et dont on perçoit encore distinctement la profonde imprégnation à travers la fréquence de l'emploi de ce terme

même d'*honor* / *honor*⁷ parmi les épitaphes des Scipions⁸. On en a aussi témoignage dans le précieux fragment d'un discours de Scipion Émilien qui, si l'on veut bien considérer les termes employés dans leur acception sociale plutôt que morale, révèle de manière fort éloquente un idéal de vie tout entier dévoué à la carrière politique :

*Ex innocentia nascitur dignitas, ex dignitate honor, ex honore imperium, ex imperio libertas*⁹.

“La *dignitas* naît de l'honnêteté, la charge politique (*honor*) de la dignité, le pouvoir de la charge politique, la liberté du pouvoir”.

Mais c'est peut-être au hasard d'un discours de Caius Gracchus que l'on peut en relever l'expression la plus claire. Car nul ne doutera que le plus jeune des Gracques, très tôt orphelin de père et élevé par sa mère Cornelia, la fille de l'Africain, n'était largement redevable par son éducation à la culture et à la mentalité familiales des Scipions¹⁰. L'ambition qui animait Caius Gracchus, c'était bien la quête de l'*honor* auprès de ses concitoyens, c'est-à-dire la vie publique et la réussite politique :

*Ego ipse qui apud uos uerba facio uti uectigalia uestra augeatis quo facilius uestra commoda et rempublicam administrare possitis, non gratis prodeo ; uerum peto a uobis non pecuniam sed bonam existimationem atque honorem*¹¹.

“Moi-même qui prends la parole parmi vous pour que vous augmentiez vos revenus publics afin de pouvoir facilement gérer vos intérêts et l'État, je ne m'avance pas gratuitement ; mais ce que je sollicite de vous ce n'est pas de l'argent mais bonne réputation et charge politique (*honor*)”¹².

Cet idéal qui entraînait irrésistiblement chacun d'eux vers la carrière des honneurs, les Scipions l'ont d'ailleurs aussi exprimé de manière plus ou moins consciente ou explicite, et paradoxalement avec peut-être davantage d'éloquence encore lorsque certains des leurs n'avaient pas rencontré la réussite que l'on attendait d'eux.

L'IDÉAL CONTRARIÉ : LE DISCOURS DE L'EXCUSE

Parmi le corpus épigraphique du tombeau familial, trois inscriptions funéraires évoquent des personnages parvenus au sommet de la carrière, préture ou consulat et même censure (A, B et H). Ces textes sont évidemment précieux. Ce sont eux qui ont suscité le plus d'intérêt de la part des historiens depuis maintenant plus de deux siècles. Ils expriment directement et sans détour la fierté aristocratique, celle d'avoir satisfait aux attentes sociales et culturelles des leurs, c'est-à-dire d'avoir porté ou maintenu au plus haut le rang de la famille à travers la gestion des charges les plus éminentes de la *res publica*. On ne s'attardera pas sur cet aspect, suffisamment évident en lui-même pour se passer d'un commentaire qui risquerait d'être redondant.

En réalité, et non sans un certain paradoxe, un second groupe de quatre inscriptions paraît encore plus éloquent quant à l'idéal partagé par tous les Scipions. La raison en est sûrement qu'il s'agissait précisément de justifier ou d'expliquer pourquoi, dans certains cas, le modèle de vie familial n'avait pas été honoré comment on l'aurait attendu.

Ces quatre inscriptions se rapportent à des personnages pour lesquels, au moins pour trois d'entre eux, on ignorerait jusqu'à l'existence sans leurs épitaphes (C, D, E, F). La raison en est tout simplement leur absence de carrière politique, ce qui les déroba entièrement à la documentation historique uniquement préoccupée des personnages publics. Le quatrième individu, le fils de l'Asiatique, L. Scipio, fut précisément le seul de ce groupe à avoir parcouru les premiers échelons du *cursus* jusqu'à la questure : c'est l'exercice de cette charge qui lui valut d'être signalé brièvement et pour tout dire un peu incidemment par le texte livien. Autant dire qu'à cette nuance près, son profil relève des mêmes caractéristiques que celui des trois autres personnages.

Un premier point commun capital réunit ces quatre inscriptions. Ce sont les seules pour lesquelles il fut jugé utile de préciser l'âge du défunt¹³ : L. Scipio (Cn. f. Cn. n.) mort à vingt ans (D), L. Scipio (L. f. P. f.) mort à trente-trois ans (E) et Scipio Asiagenus Comatus, mort à seize ans (F). Quant au *flamen Dialis* P. Scipio, si son âge n'est pas précisément signalé dans son épitaphe (C), on y évoque tout de même clairement une mort prématurée venue faucher un tout jeune homme. Du reste, cet *elogium* était très certainement accompagné à l'origine d'un *titulus* dont il y a de bonnes raisons de penser qu'il avait pu mentionner précisément l'âge du défunt, à l'instar des trois autres inscriptions.

Cette mention de l'âge au décès n'a évidemment rien de fortuit. Elle n'est pas non plus explicable par la variation des usages au fil du temps¹⁴. Il faut vraiment souligner combien elle distingue très clairement et rigoureusement les deux catégories d'épitaphes : celles des deux consulaires et du prétorien ne mentionnent en rien l'âge des défunts, tout au contraire de celles des quatre individus sans carrière notable qui prennent chacune le soin de rappeler l'âge précoce au décès de leur titulaire. On comprend bien alors que la mention de l'âge au décès n'a pour seul objet que d'expliquer pourquoi le défunt n'avait pas accédé à la carrière ou aux plus hautes charges du *cursus honorum* : il s'agissait de montrer qu'en dépit de leur valeur, ces jeunes hommes avaient été prématurément soustraits par le sort à un destin qui, sans cela, n'aurait pu être que jalonné d'honneurs au sens institutionnel du terme.

L'âge figure ainsi pour excuser ces jeunes disparus de n'avoir pas eu de carrière, ou du moins pas celle que l'on était en droit d'attendre d'eux. Si l'épitaphe du questeur L. Scipio comme celle de son fils Scipio Asiagenus Comatus s'en tiennent avec laconisme à la sèche mention de l'âge au décès des défunts, la rhétorique développée dans les deux autres est d'ailleurs très clairement révélatrice de l'intention qui animait les auteurs de ces textes, comme ces extraits permettent d'en juger :

... Mors perfecit tua ut essent omnia breuia, honos, fama, uirtusque gloria atque ingenium. Quibus sei in longa licuisset tibi utier uita facile facteis superases gloriam maiorum...¹⁵.

"... La mort voulut que tout soit abrégé pour toi, la carrière, la notoriété, la valeur, la gloire et même l'esprit. S'il t'avait été donné de vivre plus longtemps, tu aurais facilement surpassé par tes actes la gloire de tes ancêtres..."

... Magna(m) sapientia(m) multasque uirtutes aetate quom parua posidet hoc saxum. Quoiei uita defecit non honos honore, is hic situs, quei nunquam uictus est uirtutei. Annos gnatus XX is loceis mandatus. Ne quairatis honore(m) quei minus sit mandatus¹⁶.

"... Cette pierre abrite une grande sagesse et beaucoup de qualités malgré une courte existence. Ici repose celui à qui manqua, pour faire carrière, la vie mais non l'honneur, car il ne fut jamais surpassé en valeur. Il fut appelé en ce lieu à l'âge de vingt ans. Ne cherchez pas ses charges, il n'en exerça pas la moindre..."

Ce trait commun et caractéristique conduit à rapprocher ces épitaphes de l'évocation d'un autre personnage de la famille dont la trace a été conservée seulement par le canal de la tradition littéraire et plus précisément à travers l'œuvre de Cicéron. À trois reprises dans différents passages, l'Arpinate évoque assez brièvement la figure de P. Scipio, le fils du premier Africain qui fut aussi le père adoptif de Scipion Émilien :

Filius quidem eius, is qui hunc minorem Scipionem a Paulo adoptauit, si corpore ualuisset, in primis habitus esset disertus ; indicant cum oratiunculae tum historia quaedam Graeca, scripta dulcissime.

"Son fils, qui adopta le second Africain, fils de Paul Émile, s'il avait été de bonne santé physique eût été parmi les orateurs les plus appréciés, comme l'indiquent quelques petits discours et surtout une histoire écrite en grec et d'un style fort agréable"¹⁷.

Quam fuit imbecillus P. Africani filius, is qui te adoptauit ! quam tenui aut nulla potius ualetudine ! Quod ni ita fuisset, alterum illud exstitisset lumen ciuitatis : ad paternam enim magnitudinem animi doctrina uberior accesserat.

“Quelle faiblesse physique chez ton père adoptif, le fils de l’Africain ! Quelle santé fragile ou plutôt nulle ! Sans cela il se serait révélé le second flambeau de la cité, car à la grandeur d’âme paternelle il avait ajouté une culture plus étendue”¹⁸.

... ut superioris filius Africani, qui hunc Paulo natum adoptavit, propter infirmitatem ualitudinis non tam potuit patris similis esse, quam ille fuerat sui.

“... tel fut le cas pour le fils du premier Africain, celui qui adopta le fils de Paul Émile : à cause de la faiblesse de sa santé il ne put pas ressembler à son père comme ce père lui-même ressemblait au sien”¹⁹.

Ces trois mentions ne sont que la récurrence d’un même portrait. Elles veulent décrire un homme brillant, mais valétudinaire que seule une santé chancelante avait empêché de s’affirmer à la hauteur de son père ou des meilleurs hommes de son temps. L’évocation paraît à l’évidence bien convenue, et cette impression s’explique aisément : Cicéron n’a fait là que recueillir et transmettre une tradition élaborée au sein même du cercle familial des Scipions, et selon le même canevas rhétorique que celui des épitaphes que l’on vient d’évoquer. Il s’agissait là encore d’expliquer et d’excuser l’absence de succès politique d’un représentant de la famille. Certes, dans le cas précis du fils de l’Africain, on aurait eu du mal à invoquer une existence trop rapidement écourtée dans la mesure où cet homme n’est pas décédé avant d’avoir atteint et dépassé l’âge consulaire. C’était donc cette fois-ci la faute à une santé déficiente si celui-là n’avait pas pu tenir la place à laquelle il était promis. À ce détail près cependant, le thème reste fidèle au même principe de l’excuse que l’on a pu observer dans les épitaphes des Scipions : “s’il n’avait pas été trahi par la nature, P. Scipio se serait montré lui aussi digne du rang de ses aînés et de sa famille...”.

C’est bien évidemment à l’occasion des obsèques du défunt que fut formulé cet hommage, d’abord pour la *laudatio funebris* prononcée dans le cadre de funérailles privées ou peut-être publiques d’ailleurs²⁰. L’essentiel en fut retranscrit sous la forme d’un *elogium* épigraphique placé dans le tombeau avec la dépouille, mais qui, celui-là, ne nous est pas parvenu. Peu importe du reste, car nous ne pensons pas que Cicéron ait pu lire cette épitaphe ni aucune autre du tombeau des Scipions²¹. Il existe de meilleures chances que l’Arpinate ait plutôt recueilli cette tradition par le canal de la *laudatio funebris* prononcée à l’occasion des obsèques du fils de l’Africain par le propre héritier du disparu. Il ne fait en effet aucun doute que c’est Scipion Émilien qui prononça et composa probablement lui-même l’oraison funèbre de son père adoptif. On ne doit plus dès lors s’étonner que Cicéron en ait eu connaissance si l’on veut se rappeler combien il était familier de l’oeuvre oratoire du second Africain²². Cicéron avait manifestement eu accès à de nombreux discours de Scipion Émilien parmi lesquels devait figurer cet éloge funèbre.

Si l’on veut bien admettre cette réflexion, on s’explique alors pourquoi et comment de nombreux savants ont longtemps pu estimer, à tort, que le *flamen Dialis* P. Scipio de l’inscription funéraire C était le fils de l’Africain. Car il est bien vrai que l’*elogium* épigraphique du premier présente d’indéniables similitudes avec l’évocation que Cicéron a transmise du second. On comprend maintenant que cette ressemblance n’était le fruit ni du hasard ni d’une illusion, mais bien plutôt celui d’une étroite parenté : l’épitaphe du *flamen Dialis* P. Scipio rappelle le portrait rendu par Cicéron pour la bonne raison que ces hommages à deux individus distincts ont été élaborés, à quelques années seulement de distance, dans le même contexte, selon la même tradition familiale et sur le même modèle rhétorique cherchant à expliquer et excuser l’absence de carrière de l’un comme de l’autre. En composant, en l’honneur de son père adoptif, la *laudatio funebris* dont Cicéron a préservé la teneur, Scipion Émilien n’avait donc fait que se conformer au modèle convenu qui prévalait alors pour rendre hommage aux personnages de la famille disparus sans avoir accompli de carrière notable.

L’évocation cicéronienne du fils de l’Africain provient donc du milieu familial des Scipions lui-même. C’est ce qui explique qu’elle soit bâtie sur le même thème de l’excuse qui réunit les épitaphes

de ceux des Scipions qui n'avaient pu entrer dans la carrière ou qui n'avaient pu la mener assez avant. Mieux encore que l'hommage conventionnel, mais finalement moins disert réservé à ceux qui avaient mené leur carrière jusqu'au plus hautes marches, ce thème de l'excuse constitue une véritable empreinte "en creux" de l'idéal social qui s'imposait à tous les représentants de la famille. Le trait paraît être assez fondamental pour être souligné : tous les personnages sans carrière dont nous avons conservé soit l'épithète, soit un écho de l'hommage funèbre, ont vu leur souvenir apprêté par leurs parents au moyen de ce thème. Il n'y avait pas de meilleur moyen de reconnaître, en fin de compte, que le seul destin acceptable pour un Scipion, le seul modèle de vie possible, c'était celui du *cursus honorum* mené le plus loin et le plus haut possible afin d'égaliser ou de surpasser la gloire de ses *maiores*.

Ainsi donc, la vie publique et le *cursus honorum* formaient bien l'idéal et le modèle de vie qui s'imposaient à tous les Scipions, et dont un membre de la famille pouvait difficilement s'exonérer. D'aucuns pourront penser que le constat n'a rien de surprenant. Ce n'est pas si sûr. Nous avons déjà fait référence aux sages et lucides remarques formulées il y a maintenant plusieurs années par Ch. et Ö. Wikander²³. Leur mise en garde à propos de certains travers de la prosopographie historique s'était accompagnée notamment de l'observation selon laquelle de nombreux personnages issus de la *nobilitas* républicaine, même ceux qui sont issus de familles illustres, demeurèrent, bon gré mal gré, à l'écart de la vie politique, et par conséquent avaient échappé à la documentation historique, risquant ainsi de fausser notre perception de la réalité sociale de l'aristocratie républicaine. Sur ce point encore, on souscrit volontiers aux remarques des savants finlandais. Il convient en effet de ne pas se départir d'une saine prudence vis-à-vis de l'état de nos connaissances, tant notre documentation reste parcellaire. Et l'on peut estimer, comme certains indices le font penser, que bon nombre des représentants de familles de l'aristocratie sont restés inconnus précisément parce qu'ils avaient dû se tenir à l'écart de la vie politique et qu'ils lui avaient préféré d'autres activités moins prestigieuses²⁴. Force est de constater toutefois que l'on n'a rien pu relever de tel avec l'examen attentif du groupe lignager des Scipions, du moins celui des III^e et II^e siècles a.C. Mais l'on ne doit finalement pas s'en étonner outre mesure. Il faut garder à l'esprit que les Scipions ne peuvent être représentatifs de l'ensemble de l'aristocratie romaine. Celle-ci était un groupe social vaste et divers dans sa composition. Les Scipions des III^e et II^e siècles a.C. formaient eux l'un des clans familiaux les plus en vue et les plus puissants de leur temps. Leurs choix, et leurs comportements étaient donc seulement ceux de l'étroite frange la plus éminente de la *nobilitas*, celle qui trustait les plus hautes charges de la *Res publica*. Et cela engage bien à ne pas considérer l'aristocratie romaine d'époque républicaine comme un groupe tout à fait homogène : sa complexité et sa diversité expliquent évidemment toute une gamme de nuances dans les attitudes sociales des nombreuses familles qui la composaient. Pour les Scipions, en tout cas au moins pour ceux des III^e et II^e siècles a.C., la ligne de conduite qui s'imposait à tous était très claire : une dévotion totale à la vocation politique du lignage. L'analyse de la rhétorique familiale n'a fait ici que confirmer l'examen de leurs conduites concrètes et de leur extraordinaire réussite politique collective.

L'examen de la rhétorique familiale des Scipions ne révèle pas seulement un idéal. Bien au-delà d'un simple modèle de vie, entièrement tourné vers l'accès aux plus hautes charges politiques, c'est plus largement une véritable idéologie socio-familiale qui transparait clairement de plusieurs témoignages, une idéologie dominée par un trait majeur : le caractère héréditaire de la valeur personnelle dans leur famille. Cette idée fondamentale, les Scipions s'en sont d'abord nourris eux-mêmes dans une démarche d'auto-persuasion, et ils n'ont pas cessé de la faire valoir, non sans succès, auprès de la cité toute entière.

VIRTUTES GENERIS : L'ATAVISME COMME JUSTIFICATION SOCIALE

Dans le vocabulaire politique romain, la *uirtus* était l'un des termes les plus étroitement associés à l'idéal d'excellence personnelle attendue d'un homme d'État²⁵. Récemment, M. McDonnell a souligné avec force comment, pour les Romains de l'époque républicaine, le concept de *uirtus* était fondamentalement et très précisément lié à la notion de valeur martiale et de courage militaire²⁶. En resserrant l'attention sur cette signification originelle et son maintien jusqu'à la fin de la République, la thèse du savant américain permet indiscutablement de mieux saisir le concept de *uirtus* et son histoire, mais on sera toutefois tenté d'y apporter certaines nuances : la notion de *uirtus* s'est sans doute élargie plus précocement que ne l'estime McDonnell au domaine de la valeur non spécifiquement militaire. C'est en tous cas ce qu'engage à penser l'usage du terme dans deux de ses plus anciennes occurrences qui proviennent justement des épitaphes des Scipions²⁷. Il est vrai qu'à la fois marqués par une vocation militaire très prononcée et l'influence précoce de la pensée politique et philosophique hellénique, les Scipions ont pu eux-mêmes contribuer, dans leur usage familial, à enrichir et étendre le sens premier du concept de la *uirtus Romana*.

En vérité, c'est sur un autre aspect de la question, davantage négligé par M. McDonnell, que le cas familial des Scipions nous conduit avec le plus de profit, en révélant une conception bien définie et socialement très marquée de la nature et de la transmission de la *uirtus* en tant que qualité éminente indispensable à tout serviteur et dignitaire de la *res publica*. Une conception tout à fait révélatrice d'un *ethos* nobiliaire et lignager fortement affirmé, et dont on appréciera d'autant mieux les caractères par contraste avec l'interprétation concurrente, voire antagoniste, qui s'exprime notamment sous la plume des auteurs de la fin de l'époque républicaine transmettant la vision qu'un autre type social, celui des *homines noui*, portait sur ce même concept de *uirtus*.

Les auteurs les plus disertés au sujet de la *uirtus* sont sans conteste Cicéron et Salluste, à la fin de l'époque républicaine. Pour s'en tenir à la substance de leur définition, on retiendra de leur lecture la nature éminemment individuelle de la *uirtus* qui s'oppose donc à la naissance et à tous les attributs sociaux dont on peut hériter de ses ancêtres. On ne saurait exprimer cette idée plus clairement que ne le fait Marius dans le discours que lui prête Salluste²⁸ :

Maiores eorum omnia quae licebat illis reliquere, diuitias, imagines, memoriam sui praeclaram ; uirtutem non reliquere, neque poterant : ea sola neque datur dono neque accipitur.

“Leurs ancêtres leur ont laissé tout ce qu'ils pouvaient leur transmettre, richesses, portraits, glorieuse mémoire ; ils ne leur ont pas légué leur *uirtus*, et ils ne le pouvaient pas : c'est le seul bien que l'on ne puisse ni donner ni recevoir”²⁹.

Cicéron développe la même idée, de manière plus feutrée, mais tout aussi convaincue, notamment dans la partie de la plaidoirie au cours de laquelle il compare les mérites respectifs de son client L. Licinius Murena, issu d'une famille sénatoriale de second rang, et de son rival patricien Ser. Sulpicius Rufus³⁰. Enfin, on peut y ajouter un passage de Tite-Live qui, même s'il évoque en l'espèce la fin du conflit patricio-plébéien, au milieu du IV^e siècle a.C., n'en révèle pas moins à l'évidence un thème familial à l'auteur parce que la fin de l'époque républicaine, avait fait résonner l'écho. Il s'agit d'un discours que l'historien place dans la bouche du consul patricien M. Valerius Corvus, en 343, lorsque celui-ci s'adresse à ses légionnaires plébéiens :

... Nunc jam nobis patribus uobisque plebei promiscuus consulatus patet, nec generis, ut ante, sed uirtutis est praemium.

“... Mais maintenant, à nous patriciens comme à vous, la plèbe, le consulat est ouvert sans distinction ; il récompense non plus la naissance, comme avant, mais la *uirtus*”³¹.

Les Scipions étaient tout aussi attachés à cette notion de valeur personnelle, de *uirtus*, comme on peut aisément le vérifier à travers le corpus épigraphique du tombeau familial. Il s'agit même du

terme le plus largement utilisé puisqu'on le retrouve dans quatre des cinq *elogia* un tant soit peu diserts (A, C, D avec deux mentions, H). Seule l'épithaphe B, de L. Scipio ignore le mot tout en développant l'idée voisine d'*optimus uir*. Rappelons également qu'après la prise de Numance, Scipion Émilien consacra lui aussi un temple à la *Virtus*³². Et Lucilius, son ami, ne manquait pas de louer la *uirtus Scipiadae*³³.

Néanmoins, les Scipions se faisaient de la *uirtus* une idée sensiblement différente de celle que l'on trouve exprimée par Marius/Salluste ou par Cicéron. Chez ces auteurs, la *uirtus* était bien distincte du *genus* et elle était censée précisément n'avoir aucun rapport avec elle. À l'inverse, les Scipions n'ont pas cessé quant à eux de prétendre et de clamer que la *uirtus* était héréditaire dans leur famille, et qu'elle s'y transmettait de génération en génération. La *uirtus* des Scipions était une *uirtus generis* : elle était censée être une qualité atavique. L'*elogium* de Cn. Scipio Hispanus l'exprime on ne peut plus ouvertement :

... *Virtutes generis meis moribus accumulavi...*
 "... J'ai réuni dans ma conduite les qualités de ma "race"..."

Il ne s'agit pas pour autant d'une mention isolée. On retrouve cette même idée de la *uirtus generis* formulée à d'autres reprises, et notamment dans un texte de Diodore de Sicile évoquant la lignée des Scipions Nasicae :

"Mais alors, le fils de ce Scipion, qui était mort pendant cette année-là, demeura incorruptible toute sa vie ; participant au gouvernement de l'État, il vécut véritablement en philosophe, sans s'en tenir à des discours, mais aussi dans la vie, car il avait hérité la valeur qui dans sa famille se transmettait de génération en génération"³⁴.

Un fragment de Dion Cassius transmet en des termes identiques la même idée de l'*aretè* héréditaire du *genos* des Scipions, à propos du premier Africain cette fois :

"... La renommée de son père et de son oncle inspirait de la confiance dans ses entreprises : il paraissait redevable de sa gloire à une valeur héréditaire dans sa famille"³⁵.

Ce n'est pas tout. Les Gracques, petits-fils de l'Africain laissent voir la même conviction et la même prétention à jouir d'une *Uirtus* exceptionnelle et héréditaire, issue du sang et de la maison des Scipions³⁶. En fait foi le témoignage de Plutarque qui répercute une tradition gracquienne élaborée dans les cercles les plus proches des deux frères³⁷. On comprend sans mal que c'est bien Cornelia qui inculqua à ses fils les valeurs et les repères socio-culturels de sa propre famille. D'ailleurs, c'est d'abord de la fille de l'Africain que Plutarque dit qu'elle supporta dignement l'adversité grâce à la "Vertu" qu'elle avait reçue par sa naissance³⁸. Mais le passage le plus significatif concerne ses fils, et la parenté avec les trois extraits précédents est trop évidente pour ne pas le verser au dossier de la mentalité atavique des Scipions :

"L'émulation pour les belles actions qui était pour eux comme un héritage de la vertu de leur père et de leurs ancêtres"³⁹.

Le rapprochement de tous ces textes, provenant de sources différentes et indépendantes les unes des autres, commande d'écarter sans hésitation l'idée que la *uirtus generis* ait été une simple figure de style littéraire sans correspondre à un véritable thème idéologique. Avec ces témoignages, nous nous trouvons à l'évidence devant les fragments d'une tradition bien établie qui insistait sur le caractère atavique, héréditaire, de la valeur des Scipions, et qui en tirait manifestement une justification quant au rang socio-politique qui devait être celui des représentants du lignage. L'origine de cette tradition ne paraît pas non plus difficile à cerner : elle s'est formée au sein même du cercle familial des Scipions. Ce n'est pas seulement l'*elogium* de Cn. Scipio Hispanus qui le démontre. Car depuis longtemps de

nombreux critiques ont reconnu que l'*excursus* élégiaque de Diodore relatif aux Scipiones Nasicae était largement redevable, probablement à travers une source intermédiaire, à une ou plusieurs *laudationes funebres*⁴⁰. On a donc toutes les raisons de penser que la tradition qui le nourrit provient du milieu familial même des Scipions, ce qui explique la parenté déjà relevée avec l'épithaphe de Cn. Scipio Hispanus. Si les sources de Dion Cassius sont plus difficiles à identifier, on ne doit pas douter non plus au vu de la très grande similitude avec le passage de Diodore, que les deux auteurs furent étroitement tributaires de la même tradition élaborée chez les Scipions. Quant à Plutarque, qui puisait à des sources très proches des Gracques, on admettra sans mal que son récit transmet un thème en faveur auprès des petits-fils de l'Africain, héritiers de la culture et de la mentalité familiales des Scipions.

Avant même de la faire valoir auprès de leurs concitoyens, et d'en tirer des bénéfices politiques, les Scipions se sont eux-mêmes nourris et convaincus de cette idée d'une *virtus* héréditaire. Même s'il reprenait la *laudatio funebris* prononcée publiquement à l'occasion des obsèques du défunt, l'*elogium* de Cn. Scipio n'était destiné à être lu seulement à l'intérieur du cercle familial, à l'occasion des cérémonies privées réservées aux parents et aux plus proches des familiers. Comme les autres épithaphe, ce texte avait donc pour objet d'entretenir la conscience et le souvenir des valeurs familiales : chaque génération, chaque représentant du *nomen Scipionum* devait retirer de la lecture de ces inscriptions l'affermissement de la croyance en la valeur de son *genus*⁴¹. À ce titre, on ne peut manquer de remarquer la progression sensible de la référence aux ancêtres dans les épithaphe du tombeau des Scipions : alors que les *elogia* les plus anciens, ceux de Barbatus (A) et de son fils L. Scipio (B), se montrent pour le moins discrets à ce sujet, les textes du II^e siècle a.C. ne manquent, eux, jamais de souligner la *gloria maiorum* (C) ou les exploits paternels (E). L'épithaphe la plus tardive, celle de Cn. Scipio Hispanus (H), en offre l'exemple le plus achevé avec le rappel des valeurs du *genus*, des hauts faits du père (*facta patris*) et l'invocation du jugement pressenti des *maiores* dont le souvenir devait fixer la ligne de conduite et inspirer l'existence de chaque Scipion⁴². Ce n'est pas non plus un hasard si cette amplification de la référence aux ancêtres et à la profondeur du lignage se trouve accompagnée dans le même temps par celle de la déclinaison de la filiation dans la séquence onomastique des représentants de la famille⁴³ : toutes deux procèdent évidemment de la même façon du renforcement d'un sentiment foncièrement nobiliaire fondé sur un atavisme invétéré.

Cette idée de la *virtus* héréditaire et familiale des Scipions n'était pas sans effet sur leurs contemporains. Il n'est que trop évident que les représentants du *nomen Scipionum* en ont fait un argument majeur au service de leurs ambitions politiques, et ce avec un succès certain. Lorsque le jeune Scipion sollicita du suffrage populaire qu'on l'investisse du commandement en Espagne, alors qu'il n'avait encore jamais géré de magistrature curule, il s'appuyait bien sur l'idée que se retrouvait dans sa personne la valeur de son père et de son oncle. D'après Cicéron, c'est le même argument que l'Africain aurait invoqué plus tard devant le Sénat pour que l'on confie la guerre contre Antiochos à son frère Lucius, en soulignant que l'on retrouvait en lui "la plus grande *virtus*"⁴⁴.

Plus d'un demi-siècle plus tard, Scipion Émilien sut exploiter lui aussi avec beaucoup d'habileté le thème de la *virtus* familiale, et cela même s'il n'était pas issu par la naissance du premier Africain. L'absence de filiation biologique véritable ne l'empêcha pas en tout cas de tirer très adroitement bénéfice de la faveur particulière que lui valait le nom qu'il portait, à l'occasion des comices électoraux de l'année 148. Certes, Émilien avait déjà plusieurs fois donné à voir des qualités supérieures dans ses précédents engagements militaires. Mais lorsqu'il sollicita l'édilité curule du suffrage des électeurs romains, en 148, les commandants romains piétinaient depuis plus d'un an devant les murs de Carthage, et Rome s'était mis à fonder ses espérances sur un homme providentiel. Quel meilleur candidat pour ce rôle que l'héritier homonyme du vainqueur d'Hannibal ?

Plus manifeste encore de l'exploitation délibérée de ce thème par les Scipions, la désignation par le Sénat du jeune P. Scipio Nasica (n° 13) comme *optimus uir* à la fin de la deuxième guerre punique. On sait que ce titre était déjà fièrement arboré dans les mêmes termes, deux générations plus tôt, par son propre grand-père, le consul de 259 L. Scipio (n° 8). Visiblement les Scipions avaient su imposer, cette fois-ci parmi leurs pairs de l'oligarchie sénatoriale, l'idée d'une valeur transmise de génération en génération. Car en 204, Nasica, *adulescentus* et qui n'avait pas encore été questeur, n'avait alors rien accompli de notable, et l'on doit donc bien admettre qu'il avait dû bien davantage cette distinction à son *pedigree* et à l'idée d'une *uirtus* héréditaire plutôt qu'à ce qu'il avait jusque-là pu démontrer par lui-même de ses propres mérites. Cette caution officielle était en tout cas de nature à renforcer ce trait de l'idéologie familiale. Et il n'est pas impossible que le même titre d'*optimus uir* ait été aussi revendiqué par la suite pour son propre fils, P. Scipio Nasica Corculum (n° 17). Il est vrai que la plupart des textes qui l'accréditent sont viciés par une confusion entre le père et le fils (voire le petit-fils P. Scipio Nasica Serapio), confusion favorisée par l'homonymie entre les représentants successifs de la lignée des Scipiones Nasicae⁴⁵. Le fait que Corculum fut désigné comme *princeps senatus*, une dignité somme toute voisine en apparence de la distinction reconnue jadis par le Sénat à son propre père, a pu d'ailleurs également contribuer à embrouiller certains auteurs. Mais le témoignage de l'abrégé de Tite-Live, en règle générale fiable, engage tout de même à prendre au sérieux l'attribution du titre d'*optimus uir* à P. Scipio Nasica Corculum⁴⁶. La récurrence des mêmes confusions dans les textes de Diodore, du *de Viris illustribus* ou d'Augustin s'en comprendrait d'ailleurs davantage. Il y a vraiment quelque chance que la revendication du titre d'*optimus uir bonorum* pour le chef de file de leur maison, de génération en génération, ait été une tradition spécifique aux Scipions⁴⁷. Car l'on ne doit pas perdre de vue que les Scipiones Nasicae constituaient la branche aînée du *nomen Scipionum*, même si la deuxième guerre punique avait donné à l'Africain et à sa descendance un lustre supérieur⁴⁸. Le témoignage de Pline ne s'y oppose pas, car le naturaliste ne dit pas que P. Scipio Nasica fut l'unique personnage de l'histoire de Rome à avoir été reconnu *optimus uir*, mais bien qu'il fut le seul à se voir décerner ce titre de manière officielle par le Sénat, sous la foi du serment⁴⁹. Ce qui n'exclut donc pas que d'autres individus aient pu prétendre au même titre, comme l'on sait bien du reste que ce fut le cas pour le consul de 259.

La lignée des Scipiones Nasicae semble bien d'ailleurs avoir particulièrement joué sur cette corde sensible de la valeur héréditaire pour pérenniser de génération en génération le succès politique de ses représentants. La tradition recueillie et transmise par Diodore sur la *uirtus* qui se transmettait de manière héréditaire dans cette famille concernait précisément ce rameau et remontait très certainement à une source familiale, nous l'avons vu. À la disparition de P. Scipio Nasica Corculum, ce fut son propre fils P. Scipio Nasica Serapio qui fut désigné à sa place *pontifex maximus*, alors même qu'il était absent de Rome⁵⁰, et tandis qu'il n'était peut-être même pas membre du collège pontifical. De toute évidence sa cause avait été bien servie par l'idée qu'on retrouverait en lui les qualités unanimement reconnues à son père défunt.

Le même personnage mérite d'ailleurs que l'on s'attarde un peu sur lui. Héritier d'une lignée d'*optimi viri*, un titre qu'avaient revendiqué ou s'étaient fait reconnaître au moins son trisaïeul, son grand-père et peut-être aussi son propre père, P. Scipio Nasica Serapio chercha sans doute à son tour à assumer et prolonger la tradition familiale dont il était finalement le dépositaire. Si nous n'en avons pas recueilli de trace directe en raison de l'indigence de la documentation historique disponible pour cette période, le rôle déterminant tenu dans la crise gracquienne par Nasica Serapio, chef de file résolu et implacable de la lutte contre Ti. Gracchus, conduit toutefois à le penser. On doit se rappeler en effet comment la tradition politique et historique romaine désignait clairement les adversaires de Ti. Gracchus comme les *optimates*⁵¹, un terme qui prit certainement à ce moment l'acception politique partisane qu'on lui connaît par la suite, au dernier siècle de la République⁵². Il

est alors difficile de ne pas faire le lien avec la tradition familiale avérée des Scipiones (Nasicae) de présenter à chaque génération l'aîné de leur lignée comme l'*optimus uir bonorum* de la cité romaine. La connexion sémantique entre les deux termes semble trop flagrante et n'avait certainement rien d'innocent. On comprendrait d'autant mieux en tout cas que la fraction de l'aristocratie sénatoriale la plus hostile à l'entreprise gracquienne ait pu être considérée comme le groupe des *optimates* si se trouvait en effet à sa tête un homme qui prétendait au même titre d'*optimus uir* que s'étaient régulièrement arrogé son père et ses aïeux avant lui.

S'il apparaît donc un trait majeur de l'idéologie familiale des Scipions, c'est bien la conviction du caractère héréditaire de leur *uirtus*⁵³, c'est-à-dire de leur valeur, et, par voie de conséquence, de la légitimité que cet atavisme conférait selon eux à leurs ambitions et à la tenue de leur rang socio-politique⁵⁴. On ne doit évidemment pas s'étonner de la distance, voire de l'incompatibilité avec les définitions de la *uirtus* données par Marius/Salluste⁵⁵ et Cicéron, et même, semble-t-il, plus d'un siècle avant eux, par Caton⁵⁶. À travers ces auteurs, ce sont bien au contraire l'idéologie et la rhétorique d'un autre type social, pour tout dire antagoniste à celui des Scipions, qui s'expriment : celles de l'*homo nouus*⁵⁷. Celui qui pensait, non sans quelques raisons, ne devoir qu'à son propre mérite, sa propre valeur individuelle, d'avoir surmonté les difficultés que lui valait une extraction modeste au regard de ses concurrents des meilleures familles⁵⁸. Avec ce que l'on vient de voir de l'idéologie familiale des Scipions, l'opposition ne saurait être plus entière⁵⁹. Ces patriciens incarnaient en effet, eux mieux que n'importe quelle autre maison de la *nobilitas*, les mentalités de la plus éminente aristocratie sénatoriale, celle qui accumulait les honneurs sans discontinuer depuis tant de générations. Car, bien évidemment, ce trait fort de l'idéologie des Scipions ne leur était pas propre. Comme le montre le discours de Marius recomposé par Salluste, il était celui d'une catégorie sociale étroite et bien définie, celle qui regroupait les quelques familles les plus puissantes, les plus en vue et les plus constantes de la *nobilitas*. Les Scipions apparaissent à l'évidence comme parfaitement représentatifs, emblématiques même, de cette élite aristocratique la plus resserrée et la plus altière.

LA VALORISATION POLITIQUE D'UN RICHE CAPITAL SOCIAL ET SYMBOLIQUE : LA MÉMOIRE LIGNAGÈRE DES SCIPIONS ET SA PUBLICITÉ

Nourrie d'atavisme et d'*aemulatio maiorum*, l'idéologie familiale ne laissait donc pas beaucoup de latitude aux représentants du *nomen Scipionum*. Chacun d'eux était fermement engagé à imiter ou dépasser le modèle offert par ses aînés : *petere facta patris* ou *superare gloriam maiorum*⁶⁰. Le témoignage de Cicéron à propos du fils de l'Africain est encore plus éloquent surtout si l'on admet qu'il a quelque sérieuse chance de remonter à une tradition familiale des Scipions : il s'agissait de "ressembler à son père, comme son père avant lui s'était lui-même efforcé de ressembler au sien"⁶¹. Du reste, l'usage onomastique de transmettre à l'aîné des fils le prénom de son père⁶² est clairement révélateur de cette mentalité qui plaçait l'émulation lignagère au cœur de la conduite familiale : comment aurait-on pu exprimer mieux l'attente que le fils, en principe parfait homonyme de son père, voire de son grand-père et de ses autres aïeux, se devait d'imiter l'exemple paternel et ancestral⁶³ ?

Cet effort d'émulation et de reproduction sociale de génération en génération était alimenté par la mémoire collective du lignage qui se chargeait de rappeler le modèle à suivre non seulement aux membres de la famille, mais plus largement aux yeux de tous. Car pour être les premiers destinataires de leur propre mémoire à des fins identitaires et d'auto-exaltation, les Scipions n'en étaient pas pour autant les seuls, très loin de là. Dans une société politique telle que celle de la Rome républicaine, où il était primordial de maintenir et d'élargir sa notoriété, la publication de la mémoire familiale constituait un enjeu social et culturel fondamental, surtout à mesure que la concurrence s'avivait au sein de l'aristocratie médio-républicaine. On ne peut donc s'étonner que la frontière entre

l'expression privée et l'expression publique de la mémoire lignagère ait été si poreuse : la *pompa funebris*, les *monumenta* et même la *domus* et ses attributs, trophées et *imagines* fièrement exposés à la vue des passants et des visiteurs, s'adressaient délibérément au corps civique de la manière la plus ostentatoire. Il suffit de rappeler comment les deux plus anciennes épitaphes du tombeau familial, celles de Barbatus et de son fils (A et B), dérivait très clairement des *elogia* funèbres prononcés lors des obsèques publiques de ces personnages et qui s'adressaient à l'ensemble des citoyens de Rome, ainsi que le prouve la formulation *apud uos*. De la même façon, les trophées et les *imagines* qui ornaient le seuil et le *uestibulum* de la maison de Scipion l'Africain, derrière le Forum, parlaient évidemment au plus grand nombre.

La mise en forme de la mémoire familiale des Scipions était ainsi destinée à être affichée dans le cadre civique, afin de légitimer et "créditer" les prétentions sociales et politiques des Scipions vivants par le "capital social et symbolique" que leur valait le lustre prestigieux acquis par leurs aînés⁶⁴.

Concrètement, la capacité à investir l'espace public pour y tenir un discours propagandiste devait donc constituer un gage de la réussite politique, et cet espace public s'entendait d'abord au sens littéral, c'est-à-dire topographique. À ce titre, on peut à nouveau observer que les Scipions ont bien organisé la plupart de ces mises en scène de leur image selon un modèle familial, notamment quant au choix de leur localisation. Génération après génération, les représentants du lignage ont en effet maintenu leurs efforts d'expression sur trois sites réunis par un trait commun majeur : il s'agissait à chaque fois de lieux ou de monuments volontairement conçus et utilisés comme des interfaces entre le milieu familial privé et l'espace civique public. En ces endroits et à travers les diverses formes d'expression que ses représentants choisissaient d'utiliser, le lignage parlait à la cité.

C'est d'abord à partir de leurs résidences que les Scipions ont pu veiller à s'adresser à la cité. Mais l'insigne faiblesse de la documentation à cet égard ne permet guère que de supposer que leur pratique fut sur ce point conforme à celle des autres familles de la *nobilitas*⁶⁵. Du reste, ce sont bien deux personnages issus du sang des Scipions, Caius Gracchus puis M. Livius Drusus une génération après lui, qui furent les premiers à organiser méthodiquement l'accès à leur demeure personnelle par le plus grand nombre de citoyens, avec l'intention évidente d'élargir par ce biais leur popularité et leur influence politique⁶⁶. En réalité, et s'ils donnèrent sans nul doute une dimension nouvelle à cette pratique, les tribuns de la plèbe du dernier siècle de la République s'inscrivaient là dans une tradition politique ancienne. Il n'est qu'à se rappeler ce que l'annalistique avait retenu de la tentative malheureuse et avortée de M. Manlius Capitolinus : au début du IV^e siècle a.C., ce bouillant patricien avait fait de sa demeure capitoline le siège et l'expression de sa puissance et de sa dévorante ambition politique⁶⁷. À tel point que sa chute tragique s'accompagna du démantèlement de sa *domus*, comme cela avait été le cas avant lui pour Spurius Cassius et Spurius Maelius⁶⁸. La vocation politique des demeures aristocratiques était donc une réalité profondément enracinée dans la Rome républicaine. Et même si trop peu de détails nous sont parvenus au sujet de celles des Scipions, on sait tout de même que le premier Africain disposait d'une résidence derrière le Forum⁶⁹ : l'emplacement, on ne peut plus stratégique, se prêtait de manière idéale à l'exposition publique et Scipion ne manqua pas d'en user⁷⁰. En fin de compte, Caius Gracchus ne fera que reprendre les leçons de son aïeul en choisissant de transporter sa *domus* du Palatin dans un quartier populaire voisin du Forum, au plus près des soutiens électoraux qu'il escomptait ainsi affermir⁷¹. Si la maison parlait à la Ville, on ne doit pas douter qu'elle lui tenait notamment un discours de nature atavique : la *domus* aristocratique était délibérément conçue de manière à abriter, mais surtout à exhiber aux yeux du plus grand nombre les attributs de la mémoire familiale, trophées et *imagines* des ancêtres, et souvent le souvenir même de leur présence. Car, dans la mesure du possible, on avait souvent le souci de fixer sa résidence dans la demeure occupée avant soi par son père et ses ancêtres, cela afin de mieux souligner la continuité de la lignée et l'ampleur de son ascendance⁷². L'effet social et politique recherché était très concret : la

veille même de sa mort, après avoir attaqué la faction des Gracques par un vigoureux discours devant le Sénat, Scipion Émilien s'était fait raccompagner par ses partisans jusqu'au seuil de sa demeure qui avait jadis été celle du premier Africain⁷³ : alors même qu'il se trouvait contraint de mettre en péril sa popularité face au camp des réformateurs agraires, c'était une façon de rappeler à tous que lui-même était l'héritier de ce héros si cher au cœur de la plèbe romaine⁷⁴. Toutefois, on ne doit pas douter que son adversaire Caius Gracchus n'ait pu jouer de la même corde : les nombreux visiteurs qu'il accueillait dans le *uestibulum* ou l'*atrium* de sa maison devaient pouvoir y contempler en bonne place et à la vue de tous l'*imago* de son grand-père maternel, le même Scipion l'Africain⁷⁵. En tout état de cause, pour les Scipions comme pour leurs pairs de l'oligarchie sénatoriale, la *domus* était bien un bastion majeur de la stratégie mémorielle du lignage et de son expression publique.

Mais au fil du temps et des circonstances, la ramification lignagère, la dispersion et la recomposition des patrimoines familiaux conduisaient fatalement à de sensibles évolutions dans la répartition et la localisation des demeures familiales. Une fois le *pater familias* disparu, s'il avait laissé plusieurs héritiers mâles, sa *domus* ne réalisait plus l'unité domestique de la famille puisque chacun de ses fils ne tardait pas à se choisir un domicile propre⁷⁶. Les successions pouvaient ainsi souvent occasionner une redistribution spatiale de l'assise familiale à l'intérieur de la cité⁷⁷. À l'inverse, un lieu maintenait toujours concrètement le sentiment de l'unité, de la continuité et de la profondeur du lignage : le tombeau de la *via Appia*, qui était à la fois un *sepulcrum* et un *monumentum*, c'est à dire tout autant le conservatoire que l'instrument de promotion publique de la mémoire familiale. Pendant plus d'un siècle et demi, les descendants de Scipion Barbatus et de son fils L. Scipio, le consul de 259, gardèrent la coutume de s'y faire enterrer, et donc aussi d'en faire le terme de la *pompa funebris* qui, à chaque décès, était l'occasion d'exposer aux yeux de toute la cité le prestige et la puissance du lignage. Dès l'origine, le tombeau fut d'ailleurs lui-même conçu comme un édifice qui devait revêtir un caractère ostentatoire : le choix de sa localisation le long de la *via Appia* ne laisse aucun doute sur ce point⁷⁸. Régulièrement renouvelées au fil du temps, les fresques murales qui ornaient la façade étaient destinées à édifier les passants, les curieux et les visiteurs, toujours au moyen du thème favori de la famille, celui de la gloire militaire. Le soin pris à mettre en valeur le monument en témoigne d'ailleurs : peu de temps après son ouverture, L. Scipio, le consul de 259, lui adjoignit un temple dédié aux Tempêtes, à travers lequel il évoquait sa campagne navale contre les Puniques en Mer Tyrrhénienne. L'édifice était naturellement conçu comme un complément publicitaire du tombeau⁷⁹. Un demi-siècle plus tard, la réfection épigraphique du sarcophage de Scipion Barbatus montre qu'au lendemain de la deuxième guerre punique, on se montrait soucieux d'entretenir et d'améliorer la préservation et la mise en forme de la mémoire familiale. Enfin, plus significatif encore, la restructuration et la monumentalisation de la façade vers 140 constituait le couronnement d'un processus amorcé dès l'origine : la fonction publicitaire de ce complexe prenait dorénavant très clairement le pas sur sa vocation sépulcrale privée. S'éloignant de la tradition étrusque pour laquelle l'effort d'expression funéraire était réservé à une destination interne, et s'adressait essentiellement à la famille et aux descendants des défunts admis à pénétrer à l'intérieur, la culture nobiliaire romaine innovait et infléchissait ses usages. Il s'agissait en effet de s'adapter aux conditions sociales et politiques de la Rome républicaine classique où le vote des citoyens était l'arbitre de la compétition socio-politique entre les différents lignages et représentants de l'aristocratie sénatoriale : le discours lignager avait donc désormais pour destination non seulement la famille elle-même, mais de plus en plus l'ensemble du corps civique.

Avec l'espace domestique et celui du tombeau familial, un troisième site s'est attiré les assiduités des Scipions. Son cas est assurément bien différent des deux précédents. Espace public et civique par excellence, le Capitole était un lieu ouvert à la concurrence propagandiste de nombreux clans et personnages de l'aristocratie romaine. Mais force est de remarquer que la famille des Scipions

s'est montrée particulièrement soucieuse d'y renouveler son empreinte avec une grande constance, comme le résume le tableau suivant.

date	intervenant	qualité de l'intervenant	intervention	source
190	P. Scipio Africanus (n° 12)	<i>priatus</i>	<i>fornix</i> enjambant le <i>clivus capitolinus</i>	Liv. 37.3.7
188	Cn. Scipio Hispallus (n° 15) ?	<i>priatus</i> accomplissant le vœu d'un consul	char doré déposé <i>in Capitolio</i>	Liv. 38.35.4
188	L. Scipio Asiaticus (n° 14)	<i>imperator (uir triumphalis)</i>	dépôt <i>in Capitolio</i> d'un tableau représentant la victoire sur Antiochos	Plin., <i>Nat.</i> , 35.22
188 ?	L. Scipio Asiaticus (n° 14) ou l'un de ses descendants	<i>imperator</i> ?	statue de L. Scipio Asiaticus (n° 14) en costume grec	Cic., <i>Rab. Post.</i> , 26. V. Max. 3.6.2
c. 183 ? (Flower 1996)	?	?	dépôt de l' <i>imago</i> de Scipion l'Africain dans la <i>cella</i> du temple de Jupiter	V. Max. 8.15.1 App., <i>Hisp.</i> , 89
159/158	P. Scipio Nasica Corculum (n° 17)	censeur	édification d'un portique	Vell. 2.1.2 ; 2.3.1
- 147-143 - p. 142	P. Scipio Aemilianus (n° 26) ?	- <i>imperator</i> ? - censeur ?	une ou deux statues de Scipion Émilien : - près du temple d' <i>Ops</i> ? - près de l'Hercule de Polyclès ?	Cic., <i>Att.</i> , 6.1.17 (= CUF, IV, 245.17)
142/141	P. Scipio Aemilianus (n° 26)	censeur	dorure des lambris du Capitole	Plin., <i>Nat.</i> , 33.57
52/51	Q. Metellus Scipio (n° 38)	consul ? <i>priatus</i> ?	érection d'un escadron de statues équestres parmi lesquelles celle de P. Scipio Nasica Serapio (n° 27)	Cic., <i>Att.</i> , 6.1.17 (= CUF, IV, 245.17)
52	Q. Metellus Scipio (n° 38) ?	consul ? <i>priatus</i> ?	statue d'Aristogiton comme représentation "métaphorique" de P. Scipio Nasica Serapio (n° 27)	"Tyrannoctone du Capitole" (cf. Coarelli 1969)

Les interventions édilitaires, votives ou décoratives des Scipions sur le Capitole.

La relation forte entretenue par les Scipions avec l'espace capitolin ne doit certainement pas trouver une explication univoque. Rappelons tout d'abord qu'elle s'inscrit dans une tradition gentilice qui attachait la *gens* Cornelia toute entière à une dévotion jovienne de toute évidence très

ancienne : très vraisemblablement d'origine latine, les Cornélii patriciens avaient conservé leur faveur au culte de *Jupiter Latiaris* qui avait été transposé des monts Albains sur le Capitole à l'époque de la dynastie étrusque des Tarquins⁸⁰.

Mais ce n'était pas seulement une tradition religieuse gentilice immémoriale qui liait les Scipions au Capitole. Le sanctuaire de Jupiter Optimus Maximus et l'espace capitolin tout entier étaient bien entendu intimement associés à la cérémonie triomphale, et par là même au thème de la victoire militaire. À mesure de la progression continue de la puissance romaine, dès le IV^e siècle a.C., cette idéologie de la victoire était devenue le principal argument à travers lequel les différents lignages et dignitaires de l'aristocratie cherchaient à arbitrer la concurrence politique féroce qui les opposait. Il n'est qu'à compter les dizaines de magistrats et promagistrats romains qui firent élever, sur le parcours du cortège triomphal, un monument rappelant la part qu'ils avaient prise au succès des armes romaines⁸¹. Parmi ceux-là, il faut bien reconnaître que les Scipions surent s'accorder l'une des places les plus éminentes en portant presque exclusivement leurs efforts, et de manière soutenue, sur la station suprême de la pompe triomphale, la plus convoitée et la plus emblématique de toutes⁸².

Mais surtout, la manière selon laquelle les Scipions entendaient imprimer leur empreinte sur l'espace capitolin est tout à fait révélatrice puisque, là encore, c'est bien le thème de l'ampleur et de la continuité de leur lignage qui fut privilégié au moyen de l'évocation ou la commémoration de la gloire des *maiores*. Le *fornix* que fit élever le premier Africain sur le *clivus Capitolinus* était surmonté de sept statues dorées : si l'on veut bien envisager un parallèle avec le cas du *fornix Fabianus*⁸³, elles auraient pu représenter les personnages les plus notoires du groupe familial⁸⁴. Un an plus tard, c'était au nom de son père, jadis tué au combat en Espagne, que Cn. Scipio Hispallus fit déposer un char doré au Capitole. Quant à Metellus Scipion, il fut lui aussi soucieux d'honorer la mémoire de ses ancêtres et notamment celle de son arrière-grand-père P. Scipio Nasica Serapio. Manifestement, dans leur expression publique la plus ostentatoire, les Scipions se montraient soucieux de délivrer avec constance le même message, celui de la *commendatio maiorum* qui constituait le cœur de leur culture et de leur idéologie socio-familiale : les hauts faits et la gloire toujours renouvelés de leurs ancêtres et de leurs pères prouvaient l'hérédité de la valeur dans leur lignée, et justifiaient la place politique éminente qu'ils revendiquaient avec continuité, de génération en génération, au sein de la *Res publica*.

Bien entendu, l'espace public que la mémoire lignagère des Scipions était appelée à investir pour servir au mieux leurs ambitions, ne s'entendait pas simplement au sens littéral et topographique. Il s'agissait aussi d'un espace mental et culturel. Les deux notions se confondaient d'ailleurs, notamment quand il s'agissait de mettre en image le discours familial, au moyen d'expressions figurées ou plastiques qui devaient bien trouver concrètement leur place le plus souvent au sein de la *domus*, du tombeau ou des autres *monumenta* familiaux élevés dans la Ville. Une autre manière de diffuser les thèmes familiaux prit une ampleur nouvelle au cours du I^{er} siècle a.C. : les jeunes représentants de la *nobilitas* s'emparèrent alors plus volontiers de l'opportunité des magistratures monétaires qui ouvraient le *cursus honorum* pour faire des émissions dont ils avaient la charge les supports de leur propre publicité familiale⁸⁵. C'était là un moyen efficace de toucher le plus grand nombre de leurs concitoyens grâce à ces pièces qui circulaient de main en main. Même si leur activité monétaire paraît avoir été relativement modeste au regard de leur importance socio-politique, les Scipions s'y employèrent eux aussi : nous avons déjà souligné comment, à travers la marque discrète, mais évocatrice du *scipio*, ils avaient été à l'avant-garde de cet usage dès l'époque de la deuxième guerre punique⁸⁶. Un siècle plus tard, les frappes de L. Scipio Asiagenus⁸⁷ s'attachèrent à célébrer la victoire de son aïeul sur Antiochos le Grand lors de la campagne de Magnésie⁸⁸.

Ce discours des images n'était pas le seul vecteur de promotion et de propagation de l'idéologie et de la mémoire familiales, qui empruntaient aussi des voies plus abstraites. Depuis des périodes très reculées, on avait l'habitude de transmettre et de diffuser le souvenir de la geste des *maiores*

à travers une tradition orale véhiculée notamment par les *carmina conuiualia*, ces chants de table repris surtout lors des moments de communion familiale⁸⁹. Mais à compter du III^e siècle a.C., les aristocrates romains éprouvèrent davantage la nécessité de mieux formaliser, conserver et valoriser leur mémoire familiale au moyen de l'écrit. L'"invention" puis l'allongement des épitaphes en témoignent de manière flagrante⁹⁰. L'allongement des épitaphes, notamment, en témoigne de manière flagrante. Sans doute doit-on penser que ces documents épigraphiques préservés ne sont que la part apparente de ce développement des documents écrits et que les archives familiales de chaque maison devaient s'étoffer de toutes sortes de pièces écrites d'ailleurs⁹¹. À partir de la première guerre punique, on observe aussi que les grands personnages romains se plurent à s'entourer de lettrés dont la plupart, clients ou affranchis, devaient auprès d'eux tenir à la fois le rôle de poètes, histrions, libellistes, secrétaires ou encore de pédagogues pour leurs enfants. Le plus anciennement connu est Livius Andronicus⁹², mais on situe également vers la même époque le grammairien Carvilius, affranchi de Sp. Carvilius Ruga (*cos.* 234 ; 228)⁹³. Plaute présente d'ailleurs une satire de ce type de personnage toujours empressé à vanter servilement les actions de son maître⁹⁴. Très probablement les Scipions firent-ils eux aussi entrer à leur service quelques-uns de ces chantres grecs ou hellénisés chargés d'habiller des meilleurs atours l'image de leurs protecteurs⁹⁵. Au lendemain de la deuxième guerre punique, Ennius joua ce rôle auprès du premier Africain en l'honneur duquel il composa non seulement un poème épique⁹⁶, mais aussi l'épitaphe qui fut gravée sur sa tombe à Litterne⁹⁷. On sait que le poète était également proche du cousin de l'Africain, Scipion Nasica⁹⁸. Cette tradition à s'entourer d'intellectuels et de lettrés perdura autour de Scipion Émilien dont le "cercle" comptait entre autres Polybe, Térence, Lucilius et certainement Pacuvius. Quant à Cornelia, la fille du premier Africain, suivant le modèle de sa propre famille, elle prit le soin de former ses fils, les Gracques, aux leçons des rhéteurs Diophane de Mytilène, Blossius de Cumes ou Ménélas de Marathos⁹⁹. Il n'est donc que trop évident que les Scipions attachaient un grand prix à la mise en forme littéraire de leur image, au point de ne pas craindre d'en assumer eux-mêmes à certains moments la réalisation. Ce fut le cas de P. Scipio, le fils du premier Africain, qui composa en grec un ouvrage historique d'une bonne tenue d'après Cicéron¹⁰⁰. On ne doit pas douter que cette œuvre, entièrement perdue, accordait une large place au rôle joué par ses ancêtres, et notamment à la carrière de son père. Il ne s'agissait là en rien d'un acte gratuit ou du loisir d'un aristocrate désœuvré, mais bel et bien d'une entreprise à la finalité propagandiste, destinée à rehausser et promouvoir l'image publique de sa famille, peut-être ternie peu de temps auparavant par les tribulations judiciaires de son oncle et de son père, et apparemment malmenée dans les écrits de quelques autres auteurs de l'époque¹⁰¹. Avec ce que nous avons déjà montré de ses efforts pour sauvegarder la continuité de son lignage par une adroite politique matrimoniale et adoptive¹⁰², son activité littéraire, au service évident de la promotion de sa maison, contribue encore à relever la figure du fils de l'Africain. Pour n'avoir pas pu lui-même assumer la vocation politique habituelle des siens, P. Scipio ne négligea pas pour autant les intérêts de sa famille, tout au contraire. Avec visiblement une très claire conscience de ses responsabilités, et en dépit de son inaptitude à la vie publique, cet homme avisé s'efforça de préserver et consolider la notoriété et la réputation de sa maison¹⁰³ de la même façon qu'il s'était fait un devoir d'en maintenir la pérennité lignagère et l'assise sociale.

NOBILISSIMA FAMILIA : LE SOUCI DE L'EXCELLENCE ET DE LA DISTINCTION SOCIALES

Nobilissima familia : c'est sous ce qualificatif que Tite-Live, comme Cicéron, rangeait les Scipions¹⁰⁴. Cette formulation est riche de sens dans la mesure où elle introduit une notion de hiérarchie sociale à l'intérieur de la *nobilitas*, et qu'elle invite à reconnaître la diversité de la noblesse romaine dans sa composition¹⁰⁵. C'est donc à l'intérieur d'un groupe social complexe et beaucoup moins homogène

qu'on ne l'envisage parfois, que l'on doit situer et comprendre le dossier des pratiques socio-culturelles des Scipions. On retrouve d'ailleurs là un trait que M. Cébeillac Gervasoni a bien mis en évidence en étudiant les élites municipales italiennes : à propos de leurs stratégies matrimoniales, elle a pu souligner qu'il existait "des aristocraties locales et non une aristocratie locale"¹⁰⁶.

Ces termes d'excellence¹⁰⁷ généralement associés aux Scipions renvoient également à un autre aspect majeur de leur *ethos* familial : le souci constant de marquer la position éminente de leur famille à l'intérieur de la *nobilitas* à travers des pratiques sociales et culturelles particulièrement élitistes. À cet égard, la valorisation de leur titulature onomastique, le choix d'alliances parentéaires presque exclusivement homogames, nouées avec les familles les plus puissantes et les plus renommées de l'aristocratie, le rappel toujours plus prononcé de leurs prestigieux antécédents familiaux, la revendication répétée de titres de supériorité et d'excellence comme celui d'*optimus uir*, l'affirmation récurrente d'un charisme d'inspiration divine¹⁰⁸, la mise en scène très ostentatoire de la publicité familiale sur les sites les plus remarquables de l'*Vrbs* (notamment l'espace capitolin) et par des modes d'expression novateurs¹⁰⁹ (souvent liés à la culture hellénistique) ou véritablement exceptionnels¹¹⁰, ou encore et surtout le rôle prépondérant joué dans la politique étrangère de Rome qui valait aux Scipions d'être parfois assimilés (non sans risque politique d'ailleurs) à une dynastie ou à des princes hellénistiques¹¹¹, tous ces éléments participaient d'une volonté de souligner avec force aux yeux de tous l'inscription du *nomen Scipionum* tout au sommet de l'élite sociale de la cité, et de se démarquer ainsi du commun de la *nobilitas*. Cet effort de distinction et d'excellence sociales au sein même de l'aristocratie sénatoriale amenait ainsi les Scipions à s'affirmer comme une forme d'"hypernoblesse"¹¹².

Si l'on veut redonner leur pleine signification aux pratiques et à la rhétorique sociales des Scipions, il faut ainsi toujours les expliquer à la lumière de la place qu'ils occupaient et qu'ils étaient toujours soucieux de revendiquer et de conforter, sans beaucoup d'équivalent, au sommet de la *nobilitas*. On n'attendra donc pas de leur famille qu'elle en soit représentative, si ce n'est de son élite la plus altière et la plus resserrée, le "noyau dur de la *natio optimatum*" selon l'expression déjà citée de T. P. Wiseman¹¹³. Plutôt que représentatifs, on préférera dire que les Scipions furent socialement exemplaires en ce sens qu'ils donnent à voir les usages sociaux, les valeurs, l'idéal et le discours nobiliaires portés jusqu'à leur comble, et qu'ils constituent ainsi un archétype de la *summa nobilitas* d'époque républicaine.

Ce caractère exemplaire, on le retrouve d'abord dans l'expression de leur identité lignagère qu'ils s'attachèrent à marquer de manière forte et précoce, à travers des instruments socio-culturels à la fois fédérateurs et ostentatoires, dont les plus notables furent le tombeau monumental de la *via Appia* et les usages onomastiques familiaux. On l'a vu, les Scipions furent parmi les premiers à mettre en avant leur *cognomen* familial et à faire de celui-ci l'élément distinctif déterminant de leur maison. Ils restèrent d'ailleurs à l'avant-garde de ces pratiques onomastiques, en particulier à travers l'accumulation de multiples *cognomina* destinés à préciser les identités lignagère et sous-lignagères qui témoignaient de la ramification de leur groupe familial. Exemplaires, ils le furent encore par leur souci de perpétuation lignagère, à la fois biologique et sociale, qu'ils manifestèrent sans répit : assurer sa descendance, veiller à la pérennité du *nomen* en même temps qu'à celle du *genus*, quitte, s'il en était besoin, à user de sinueuses stratégies familiales pour renouer une continuité que les aléas de la destinée ne manquaient pas de rompre à l'occasion. Exemplaires, enfin et surtout, ils le furent par l'orientation univoque de leur idéal social, tout entier porté vers la recherche des *honores* et l'exercice des charges publiques. Au faite de leur gloire, au temps des guerres puniques, les Scipions offrent alors la démonstration d'un modèle nobiliaire achevé, à peu près entièrement préservé de l'altération que risquait à tout moment de lui infliger le cours contraire des événements et la nécessité d'y faire face : peu ou pas d'alliance matrimoniale qui n'ait été conclue en dehors de la meilleure noblesse¹¹⁴, une réussite hors du commun dans l'accès aux charges du *cursus honorum*¹¹⁵, et pratiquement aucun

représentant du *nomen Scipionum* qui se soit alors détourné délibérément de la vocation exclusivement politique que la tradition socio-familiale assignait à ces fiers patriciens¹¹⁶.

Durant environ un siècle, la maison des Scipions connut ainsi une période d'exceptionnelle prospérité et d'accomplissement social. Elle devait cette réussite en partie à ses propres efforts et à ses propres mérites collectifs, car les Scipions avaient su, notamment grâce à l'affirmation d'efficaces modes de reconnaissance sociale, constituer un groupe familial à forte identité, cohérent, durable et influent, animé de valeurs et d'un idéal assez puissants pour en garantir à la fois l'unité et la constance. Assise sur un "capital symbolique" solidement construit et conforté à chaque génération, la réussite sociale des Scipions fut également bien servie par la chance et par la faveur du destin, du moins jusque vers le deuxième quart du II^e siècle : la chance démographique tout d'abord, la plus aléatoire et la plus indispensable, qui voulut que, durant quatre générations consécutives, chaque représentant du *nomen* puisse voir au moins deux fils vivre assez longtemps pour prétendre à la reprise du témoin social et politique qu'il lui transmettait. La chance historique ensuite et surtout, puisque le cours des événements politiques et géopolitiques fut tel que l'Histoire la plus féconde rencontra à plusieurs reprises des personnalités exceptionnelles issues du *nomen Scipionum*, et notamment les deux qui se gagnèrent les surnoms d'Africains. Les profits sociaux, au sens le plus large, en terme de richesses, d'influence et de prestige, que les Scipions s'adjugèrent alors étaient bien entendu de nature à conforter leur position, au sommet de la *nobilitas*, et à renforcer encore l'idéal d'excellence et de distinction sociales qui les habitait.

Il n'en reste pas moins, pour reprendre ce concept de "mode de reconnaissance sociale", que le plus fondamental d'entre eux, pour les familles et les individus qui formaient la noblesse romaine, restait justement la vocation politique et l'exercice du pouvoir. C'était le cas pour les Scipions, davantage encore que pour toute autre maison de l'aristocratie. Mais la compétition politique et l'exercice du pouvoir ne se réduisaient pas seulement à un mode de reconnaissance sociale. C'était aussi et surtout le champ d'action où un groupe familial devait confronter sa cohésion et sa pérennité à l'épreuve des luttes d'intérêt fort âpres qui s'y jouaient. On peut alors y observer et y suivre l'expression de traditions et de cultures familiales, de solidarités, mais aussi de rivalités de famille qui mêlent étroitement l'histoire singulière de la maison des Scipions à celle de la République romaine.

2

Le “Siècle des Scipions” ?
La continuité familiale
à l’épreuve du pouvoir

I - *Caput imperii*

Les Scipions promoteurs de l'impérialisme romain ?

Depuis longtemps, on a souvent voulu voir dans les Scipions les chefs de file ou du moins les représentants emblématiques de l'impérialisme romain à l'époque médio-républicaine. À vrai dire, cette idée très commune était déjà fort répandue à l'époque de Tite-Live qui désignait en son temps le premier Africain comme "la tête et le pilier de l'empire romain"¹. La concomitance entre la fortune des Cornélii Scipiones et les guerres contre Carthage et les grandes monarchies hellénistiques, mais surtout le rôle prépondérant joué par les deux Africains au cours de la deuxième et de la troisième guerre punique l'expliquent en grande partie. Mais on ne saurait en rester à une observation aussi succincte sans chercher à établir plus précisément le rôle tenu par les Scipions dans l'expansion formidable de la puissance romaine aux III^e et II^e siècles a.C.

Même si nous n'avons aucunement ici la prétention d'épuiser cette question immense et complexe, le regard porté sur l'attitude des Scipions pourra évidemment contribuer à éclairer le dossier plus général de l'impérialisme romain d'époque médio-républicaine². Mais avant tout, c'est bien encore dans une perspective d'étude sociale et familiale que nous abordons ce thème important. À ce titre, il importe de savoir si les enjeux de politique étrangère ont pu constituer un ciment et un élément majeur d'identité familiale. En d'autres termes, on voudrait bien connaître dans quelle mesure la maison des Scipions a pu porter une tradition et une culture politiques familiales, nourries et transmises sur plusieurs générations, et qui auraient fait des Scipions les promoteurs, sans doute avec d'autres, d'une politique extérieure impérialiste orientée vers les horizons méditerranéens de la puissance romaine. Seul l'examen critique des faits pourra permettre de formuler les éléments d'une réponse que l'on pressent déjà complexe. Avant d'en venir à ce point, il est toutefois nécessaire de situer brièvement la question de l'impérialisme romain au moment où les Scipions commencent à s'affirmer comme l'une des forces les plus en vue et les plus influentes de la classe dirigeante romaine.

L'IMPÉRIALISME ROMAIN AU TEMPS DES SCIPIONS

L'émergence du lignage des Scipions correspond à une période cruciale de l'histoire de l'expansion romaine : à la charnière des IV^e et III^e siècles a.C., en seulement deux générations, Rome s'était d'abord assuré l'annexion de la riche Campanie osque avant d'asseoir sa domination, à travers le pays samnite, jusque sur les cités littorales de Grande Grèce. Dans le même temps, l'Étrurie était patiemment soumise et les incursions gauloises fermement refoulées vers la plaine padane. D'une puissance locale n'excédant pas les marges du Latium vers le milieu du IV^e siècle, Rome s'était affirmée en quelques décennies comme l'une des puissances régionales majeures du monde méditerranéen. La confrontation séculaire et victorieuse qui s'ensuivit avec Carthage, la seule rivale qui demeurait en Occident, conféra ensuite à Rome une suprématie qu'aucune autre puissance méditerranéenne ne fut plus jamais sérieusement en mesure de lui disputer.

Depuis l'époque des Lumières, la réflexion savante n'a cessé de renouveler les interprétations et les analyses quant à la nature et aux fondements de l'impérialisme romain. Pendant longtemps, la plupart des lettrés et des érudits modernes voulurent reconnaître, dans l'enchaînement presque ininterrompu des conquêtes depuis les guerres samnites, le produit d'un impérialisme prémédité, méthodique et patiemment mis en œuvre : les Romains auraient planifié une politique de conquêtes de longue haleine et exécutée avec constance sur plusieurs générations³. Depuis la fin du XIX^e siècle, cette interprétation n'a pas résisté à un examen plus rigoureux et plus minutieux des événements. Tout au contraire, s'imposa assez progressivement, mais avec force l'idée diamétralement opposée selon laquelle les Romains auraient été précipités malgré eux dans la conquête du monde méditerranéen

par l'enchaînement des circonstances et la succession des menaces extérieures : Rome n'aurait fait que répondre aux agressions de ses ennemis, ce que cherchait déjà à faire apparaître Polybe en certaines occasions⁴. C'est la fameuse thèse de "l'impérialisme défensif" dont Mommsen fut l'un des premiers avocats, relayé tout au long du ^{xx}e siècle, avec un certain nombre de nuances et de variantes, par plusieurs autres grands romanistes⁵.

L'existence d'une véritable volonté ou même de la moindre conscience impérialiste de la part des milieux dirigeants romains avant au moins le terme de la guerre d'Hannibal, a ainsi été fortement mise en doute. On a même prétendu que l'oligarchie sénatoriale, dont les horizons auraient été bornés au plus loin aux limites du monde italique, n'aurait possédé alors ni les dispositions ni les capacités culturelles de telles ambitions. Comment ne pas évoquer à cet égard le tableau saisissant que M. Holleaux dressa en son temps d'un Sénat romain tout entier peuplé de riches hobereaux cauteleux mais mal dégrossis, aussi retors et madrés qu'étriqués, et qui auraient imprimé à la politique extérieure romaine "... leur lenteur d'esprit et leur pauvreté d'imagination, comme aussi les multiples défiances, la répugnance aux nouveautés, la crainte des aventures et la timidité devant l'inconnu naturelles aux âmes paysannes"⁶. Si la puissance d'évocation de ces pages sans doute trop brillantes demeure entière, bien des contributions historiques sont depuis venues faire appel d'un jugement aussi sévère qu'injuste⁷. Il suffira de souligner combien la culture politique et géopolitique des sénateurs romains, eussent-ils vécu à l'époque médio-républicaine, ne mérite assurément pas le mépris péremptoire dont le grand savant français la gratifia. L'ouvrage récent et magistral de M. Humm montre tout au contraire à quel point, dès la fin du ^{iv}e siècle a.C., les dirigeants romains pouvaient être ouverts et réceptifs aux influences helléniques y compris dans le domaine de la philosophie politique⁸. Du reste, à l'impitoyable portrait collectif brossé par Holleaux, ne vaut-il pas mieux préférer le témoignage de Cinéas, l'émissaire de Pyrrhus auprès du Sénat romain, qui rapportait à son maître comment la Curie lui avait paru abriter "une assemblée de rois"⁹ ?

À vrai dire, le plus grand tort que l'on pourra reprocher à M. Holleaux est d'avoir considéré l'oligarchie sénatoriale comme un bloc sans fissure, homogène et, somme toute, immobile. C'est sans doute parce qu'il n'avait pas pu encore tirer profit du grand livre que venait de faire paraître Fr. Münzer et qui devait modifier en profondeur l'idée que l'on avait jusque-là de l'aristocratie romaine¹⁰. Cet ouvrage ouvrit de nouvelles perspectives, notamment pour ceux qui cherchaient à éclairer l'expansion romaine à la fin du ^{iv}e siècle et tout au long du ⁱⁱⁱe siècle a.C. à travers le jeu des forces internes qui traversaient et animaient l'aristocratie romaine. Dans le prolongement d'un article de W. Schur sur le rôle de la noblesse romaine de fraîche origine à l'époque des guerres samnites¹¹, J. Heurgon montra ainsi comment l'intégration des élites campaniennes en son sein modifia sensiblement les points de vue stratégiques et les aspirations du Sénat de Rome¹². Ces méridionaux, qui côtoyaient depuis longtemps Grecs et Puniques, communiquèrent aux Romains, désormais leurs compatriotes, l'appétit des espaces maritimes. Vingt ans plus tard, reprenant les analyses de Ed. Meyer et celles d'E. S. Staveley¹³, F. Càssola développa davantage encore cette idée dans une étude très fouillée qui faisait de l'opposition de groupes d'intérêt antagonistes au sein des milieux sénatoriaux le ressort décisif de la politique étrangère et de l'impérialisme romain au ⁱⁱⁱe siècle a.C.¹⁴ On pourra certes conserver quelque saine prudence, notamment au sujet de la nature mercantiliste des motivations qui auraient conduit une fraction de l'aristocratie romaine à défendre les intérêts d'une "classe marchande" en pleine ascension face à ceux qui étaient restés fidèles aux valeurs agraires de la Rome paysanne traditionnelle¹⁵. Mais en dépit des nuances et des discussions inévitables sur telle ou telle facette de la question¹⁶, les acquis des travaux de J. Heurgon, F. Càssola et quelques autres apparaissent aujourd'hui encore fondamentaux : les dynamiques et les débats internes qui traversèrent les milieux dirigeants romains ont certainement constitué un ressort majeur de la politique étrangère romaine, et peuvent expliquer en grande partie ses orientations et ses soubresauts¹⁷.

À la fin des années 1970, renouant avec l'approche sociologique esquissée un demi-siècle plus tôt par J. Schumpeter¹⁸, la synthèse publiée par W. V. Harris mit l'accent sur un autre aspect fondamental jusqu'alors certainement sous-estimé par l'analyse historique. L'impérialisme romain d'époque républicaine avait obéi à une dynamique et une logique profonde et cohérente amorcée dès la seconde moitié du IV^e siècle a.C. : les conquêtes auraient été le résultat de l'enracinement précoce d'une culture prédatrice¹⁹. Ce que plusieurs savants avaient déjà relevé : J. Carcopino en notant "... la prédominance croissante, parmi les *Patres*, de l'esprit militaire"²⁰, Cl. Nicolet en rappelant l'accusation des ennemis de Rome sur l'avidité du "peuple de loups"²¹, J.-P. Brisson en soulignant la nature "... fondamentalement militaire" et guerrière de la cité romaine²², et P. Veyne en comparant Rome aux tribus pillardes de l'Antiquité et notamment aux Étoliens²³. En contrechamp de "l'impérialisme défensif", la thèse de W. Harris met donc en avant la vocation fondamentalement rémunératrice d'une politique étrangère agressive dont la société romaine ne pouvait plus se passer²⁴. On précisera que cette notion de guerre "rémunératrice" ne doit pas s'entendre seulement en termes strictement économiques²⁵, autour de la captation du butin et des prises de guerre, mais aussi en profits politiques et sociaux, notamment pour l'oligarchie sénatoriale²⁶. Car, dans la distribution des honneurs et des charges de la République, les aristocrates romains avaient pris l'habitude de vouloir arbitrer la féroce concurrence politique qui les opposait continuellement les uns aux autres par le prestige et la gloire qu'ils retiraient de leurs commandements militaires à la tête des légions victorieuses²⁷.

En vérité, même lorsqu'elles cherchaient à se contredire les unes les autres, chacune de ces strates historiographiques a pu révéler une part importante d'une réalité historique complexe. On aurait du mal aujourd'hui à ne pas vouloir tenir compte que l'aristocratie romaine se trouvait travaillée en son sein par des forces et des aspirations diverses, et que l'évolution de ces débats internes pouvait orienter celle de la politique extérieure romaine vers les diverses directions géographiques qui s'offraient alors à ses horizons. Les historiens ont aussi appris à se méfier de la justification que la tradition et la propagande romaines ne manquaient jamais de fournir pour expliquer que les guerres menées par Rome avaient été des guerres justes²⁸, légitimes et, en somme, "préventives"²⁹. Il apparaît en effet assez évident qu'en certaines occasions Rome prémédita et planifia la progression de sa puissance³⁰. En dépit de cela, les tenants de "l'impérialisme défensif" n'ont pas eu tort de souligner combien l'expansion romaine, notamment en direction de l'Orient hellénique, avait tenu aussi en grande partie à l'enchaînement des circonstances et au développement de situations qui avaient pu être ressenties, à tort ou à raison, comme des menaces, et qui furent souvent nécessaires pour vaincre les hésitations ou les frilosités du Sénat ou des comices³¹. Après tout, le monde méditerranéen d'époque hellénistique, instable et dangereux du fait notamment de sa fragmentation en États concurrents et volontiers agressifs, était plutôt de nature à justifier l'adage latin *Si vis pacem para bellum*.

Favorisée par un contexte géopolitique souvent menaçant, orientée et rythmée par le cours des événements et ses aléas, la logique de conquête était toutefois portée, dans sa nature et son principe même, par une culture belliciste et une dépendance aux profits de la victoire dont Rome avait fini par fortement s'imprégner et dont elle ne pouvait plus se défaire. En procurant prestige et richesses, l'impérialisme avait lentement, mais sûrement modelé les mentalités, les perspectives et les comportements de la société romaine dans son ensemble et, en tout premier lieu, de son élite politique³². En somme, l'impérialisme romain, opportuniste et pragmatique dans son expression plutôt que défensif ou prémédité, était le produit d'un principe socio-culturel qui s'était profondément enraciné dans la réalité romaine, même si les voies et la chronologie qu'il emprunta furent évidemment aussi dictées par les circonstances, l'environnement géopolitique et à certains moments par un sentiment sincère de "légitime défense"³³. Phénomène éminemment complexe, l'impérialisme romain fut donc le résultat de la conjonction et de l'entremêlement de multiples

facteurs, et l'on serait tenté de donner une portée générale à la réflexion d'Édouard Will au terme de son enquête sur les motivations romaines dans le déclenchement de la deuxième guerre de Macédoine : "La conclusion la plus sûre qui se dégage de tout cela, c'est que les mobiles de Rome [...] furent d'une complexité qui [...] défie l'analyse"³⁴.

*SOUTHERN LOBBY*³⁵ ? : LA POLITIQUE MÉRIDIIONALE ET MÉDITERRANÉENNE DES SCIPIONS AU III^e SIÈCLE

On ne pouvait faire l'économie de rappeler, même rapidement, les principaux termes de la question de l'impérialisme romain à l'époque précise où le lignage des Scipions émergeait sur la scène politique. L'historiographie moderne a souvent considéré que les Scipions, avec quelques autres groupes familiaux³⁶, avaient résolument pris parti en faveur d'une politique ambitieuse d'expansion vers l'Italie du Sud et vers les espaces maritimes et méditerranéens dès avant la deuxième guerre punique³⁷. Cette idée, qui conçoit donc les Scipions comme des acteurs cohérents d'un impérialisme précoce et d'une *Weltpolitik*, mérite d'être sérieusement confrontée aux faits.

Avec la sépulture de Scipion Barbatus, on dispose d'un premier faisceau d'arguments qui abondent en faveur d'une telle vocation familiale³⁸. L'ancienneté et la nature même de ces indices commandent de leur attacher un très grand prix. Car, aussi bien le tombeau que le sarcophage ou le texte de l'épithaphe de Barbatus sont des documents qui proviennent directement de la génération des Scipions ayant participé à la première guerre punique, sans aucune médiation qui aurait pu en altérer un tant soit peu le sens ou la valeur. Ces pièces donnent donc à connaître le discours et l'idéologie familiale à la veille de la "grande guerre de Sicile", entre la prise de Tarente et le franchissement du détroit de Messine par les embarcations du consul Ap. Claudius Caudex³⁹.

Depuis longtemps, on a compris et souligné la signification que pouvait revêtir le site même du tombeau des Scipions, en bordure de la *via Appia* ouverte depuis 312 vers la Campanie et le midi osque et hellénique de la péninsule. Par le choix de cet emplacement, l'édification du *monumentum* constituait ainsi un véritable manifeste de l'orientation méridionale des ambitions familiales⁴⁰. L'analyse pourrait sembler expéditive si elle ne se trouvait confirmée par d'autres éléments sérieux. Le sarcophage de Barbatus, tout d'abord. Pièce unique par son style et sa valeur artistique, il se démarque avec éclat des sarcophages romains traditionnels de son temps. On y a reconnu une déclinaison de modèles helléniques contemporains de Sicile et de Grande Grèce, et cette proximité ne saurait, bien entendu, être classée comme fortuite : elle ne fait que traduire une attirance avérée pour le monde hellénique, ainsi que des contacts précocement noués avec lui. Une telle pièce fut réalisée sur commande, et certainement exécutée par des hommes de l'art siciliens ou italiotes. Il est bien malheureux que nous ne connaissions pas avec précision la date de la mort de Scipion Barbatus. Mais si l'on admet que l'homme a pu difficilement vivre davantage qu'une trentaine d'années après son consulat (298), on inclinera à ne pas situer son décès après le milieu des années 260. Dans ces conditions, le choix d'un sarcophage de facture gréco-sicilienne pour accueillir sa dépouille démontre que quelques années avant le déclenchement de la première guerre punique, une partie des élites romaines, dont les Scipions, nourrissaient déjà un vif intérêt pour le monde sicilien⁴¹. À la lumière de tels indices, il devient plus compliqué de considérer la guerre de Sicile comme le simple produit du hasard et l'exemple-type de l'impérialisme fortuit⁴². La crise de Messine et l'appel des Mamertins ne furent peut-être qu'une opportunité, mais l'engagement romain en Sicile répondait en réalité à des logiques culturelles et géopolitiques plus profondes. Depuis la prise de contrôle de la Campanie et de la Grande Grèce, une partie de l'aristocratie romaine avait été gagnée aux appétits méditerranéens et les Scipions y figuraient visiblement en bonne place.

Le même sentiment transparait d'ailleurs clairement de l'*elogium* de Barbatus où affleurent des valeurs socio-culturelles nouvelles, empruntées à l'hellénisme, au premier rang desquelles la *kalokagathia*. On notera également que le même texte, pour signaler les mérites militaires du défunt, avait choisi de rappeler le souvenir de succès apparemment modestes remportés dans les régions osques méridionales, alors que la tradition annalistique retenait plutôt que ce chef de guerre avait mené ses campagnes les plus notables en pays toscan, contre les Étrusques et les Gaulois. Nous avons essayé de montrer qu'il n'y avait pas lieu de s'étonner de la distorsion entre le récit annalistique et celui de l'*elogium* : les deux traditions étaient simplement animées par des préoccupations distinctes, et leur contradiction apparente n'est rien d'autre que la traduction de points de vue différents sur une même réalité historique. Pour en rester à l'építaphe de Barbatus, ce n'est pas sur la réalité de la personnalité et de la carrière du défunt qu'elle nous renseigne le mieux. C'est bien plutôt sur la signification et sur l'image que ses auteurs ou ses commanditaires, de toute évidence ses fils, voulaient en retenir pour eux et pour les leurs : un homme de valeur, dont les qualités avaient été conformes aux nouveaux canons façonnés par la rencontre de la culture romaine traditionnelle et de l'influence hellénique. Un conquérant qui avait conduit les enseignes romaines à la victoire dans le sud de l'Italie en soumettant les farouches populations osques de ces régions vers lesquelles se portaient avec toujours plus d'acuité l'intérêt de la politique romaine. Composé très certainement entre la prise de Tarente et le franchissement du détroit de Messine par les troupes romaines, l'hommage funèbre rendu à Scipion Barbatus témoigne ainsi avec éloquence de l'intérêt que sa famille affichait, à la veille de la première guerre punique, pour le développement de la puissance romaine vers les régions méridionales et helléniques du monde italique et insulaire.

La véritable profession de foi en faveur de la marche vers le midi italo-hellénique que constitue la sépulture de Scipion Barbatus se trouve du reste en cohérence avec le rôle joué par ses fils au cours de la guerre de Sicile⁴³. Les deux hommes comptèrent en effet parmi les responsables romains qui s'engagèrent le plus tôt et le plus résolument dans ce conflit⁴⁴. À partir du printemps 262, avec le siège d'Agrigente, première véritable confrontation armée d'envergure avec Carthage, l'engagement romain dans l'île signa un tournant majeur : Syracuse réduite au rang de vassale, Rome cherchait ouvertement à étendre sa domination jusque sur le protectorat punique de Sicile occidentale. Visiblement les dirigeants romains s'étaient convertis sans beaucoup de mal ni de réserve à une politique très ambitieuse qui ne visait pas moins qu'à déloger Carthage de l'île toute entière, y compris de ses bastions traditionnels. Or c'est précisément à ce moment que Cn. Scipio (n° 7) puis son frère Lucius (n° 8) furent tour à tour portés au consulat, le premier pour l'année 260, le second l'année suivante. Il y a de fortes chances que les fils de Scipion Barbatus aient compté parmi ceux qui avaient fait valoir que les nouvelles ambitions stratégiques romaines exigeaient de tout autres moyens que ceux mis en ligne auparavant. Et, en premier lieu, de pouvoir rivaliser avec la marine de guerre punique⁴⁵. En 260, c'est Cn. Cornelius Scipio qui organisa la flotte la plus considérable que Rome avait jamais armée jusqu'alors. Si l'issue piteuse de sa reconnaissance dans les îles Lipari, qui lui valut de recevoir le surnom peu amène d'"Asina", n'a pas besoin d'être rappelée⁴⁶, il vaut mieux retenir l'intérêt et le métier qu'il manifesta en affrétant ces escadres qui remportèrent sans lui la grande victoire navale de Mylae⁴⁷. L'année suivante, le consul L. Cornelius Scipio afficha lui aussi une belle détermination à conduire des opérations navales, mais avec davantage de bonheur que son frère : ses vaisseaux ravagèrent les bases puniques de Corse et de Sardaigne, avec assez de résultat pour gagner à leur commandant les honneurs du triomphe et lui ouvrir la voie de l'élection à la censure⁴⁸. Ce ne fut donc pas à contrecœur que ces deux Scipions s'engagèrent dans la guerre que Rome menait désormais sur les mers et dans les îles contre les Puniques. On pourrait même être tenté de leur reconnaître une certaine expertise dans le domaine naval⁴⁹. En tout cas, c'était certainement le sentiment des comices qui les avaient désignés en connaissance de cause pour des

missions qui n'étaient pas encore très familières à tous les chefs Romains. La suite le confirme, car la cruelle déconvenue des îles Lipari n'avait pas tout à fait ruiné l'estime dont pouvait jouir Cn. Scipio Asina auprès de ses compatriotes. L'homme avait conservé assez de crédit pour se voir confier, avec un second consulat, un nouveau commandement naval en 254⁵⁰. Comme quelques années auparavant, on faisait appel à lui pour équiper et mettre à flot dans l'urgence des escadres de guerre destinées à remplacer celles qui venaient de sombrer dans l'une de ces redoutables tempêtes qui s'abattaient périodiquement sur les côtes siciliennes. Avec son collègue A. Atilius Caiatinus, Cn. Scipio Asina accomplit l'exploit de faire appareiller, au bout de seulement trois mois, une flotte de deux cent vingt navires de combat, confirmant ainsi la compétence logistique qui était la sienne en matière d'armement naval⁵¹. Instruit par ses déboires précédents, Cn. Scipio se montra cette fois plus avisé et préféra renoncer à s'emparer de Drépane pour se porter contre Palerme, moins bien défendue. Là, il parvint à investir la place avec ses forces, et ce succès notable lui valut un triomphe qui lavait la macule de son humiliant séjour dans les geôles carthaginoises.

L'évocation de ces épisodes guerriers ne doit pas réduire l'appréhension des événements à leur seule dimension militaire : la Sicile ne fut pas uniquement un champ de bataille pour les Scipions. Avant la guerre, le monde sicilien avait attiré la convoitise stratégique, économique, mais aussi culturelle des Romains, nous l'avons vu. Après la guerre, entré dans le giron romain, il exerça une influence accrue sur l'oligarchie sénatoriale qui avait voulu et mené à bien sa conquête. À ce titre, il est important de relever la constance de l'intérêt manifesté à son égard par les Scipions d'un bout à l'autre du III^e siècle a.C. : à la lumière de ce que nous venons de rappeler sur l'engagement précoce et résolu des Scipions en direction de la Sicile hellénique, il convient en effet d'accorder une plus grande profondeur familiale à la fascination éprouvée deux générations plus tard par le premier Africain pour les grands tyrans syracusains du IV^e siècle a.C., Denys et Agathocle, qu'il donnait en modèle politique⁵². On a remarqué à juste titre que cet hommage omettait la référence à Alexandre⁵³, ce qui pourrait paraître assez surprenant au cœur d'une époque hellénistique d'ordinaire encombrée par le souvenir omniprésent du conquérant macédonien⁵⁴. Mais cela pourrait se comprendre beaucoup plus aisément si l'on envisage que l'éducation du jeune Scipion avait pu être confiée, dans les années 220, à des pédagogues originaires de Sicile⁵⁵ : l'hellénisme sicilien célébrait en effet ses propres héros, auprès desquels Alexandre constituait une figure finalement trop éloignée des réalités occidentales. Ce qui paraît certain en tout cas, c'est que la culture historique et politique du jeune Scipion et de sa famille, au III^e siècle a.C., était largement nourrie de modèles issus du monde gréco-sicilien⁵⁶. On ajoutera également, puisqu'il s'agit de la question qui nous préoccupe ici en priorité, que Denys comme Agathocle avaient montré l'exemple de politiques étrangères actives et ambitieuses qui n'avaient pas hésité à embrasser de très vastes horizons, depuis la mer Tyrrhénienne et la Grande Grèce jusqu'au monde grec égéen en passant par l'Afrique ou l'Adriatique⁵⁷. Ils offraient donc un modèle susceptible d'inspirer une conception véritablement méditerranéenne et pour ainsi dire "impérialiste" des rapports de puissance dans lesquels devait s'inscrire le monde itaque élargi dont Rome avait pris la tête.

LES SCIPIONS ET LA FRONTIÈRE GAULOISE : UN INTÉRÊT MODÉRÉ

Passé le premier acte de la guerre de Sicile, les Scipions disparaissent momentanément de notre vue. Outre l'insigne faiblesse de la documentation, il faut y voir un simple effet d'intervalle générationnel : la carrière des consuls de 260 et 259 est terminée, tandis que leurs fils, encore jeunes, n'en sont encore qu'à faire leurs armes et à gravir les étapes initiales du *cursus honorum*. Mais c'est précisément lorsque se profile la reprise des hostilités contre Carthage que cette nouvelle génération de Scipions se hisse à son tour aux premiers rangs de la scène politique romaine : Cn. Scipio Calvus

est consul en 222, et son cousin P. Scipio Asina l'année suivante. C'est l'époque où Rome veut achever de se fortifier sur ses frontières du nord. Les deux hommes s'acquittent de la tâche qui leur est confiée, le premier en épaulant son collègue Marcellus lors de la prise de Milan, le second en débarrassant l'Adriatique de la piraterie istrienne⁵⁸. Quelque temps plus tard, au titre de leur expérience acquise dans la région, l'un et l'autre participent aux commissions sénatoriales chargées de la déduction des colonies de Crémone et de Plaisance qui devaient constituer les postes avancés de la puissance romaine dans le nord.

On le voit, même si, depuis la conquête de la Sicile, la préférence familiale allait plutôt à l'expansion en direction des espaces maritimes et méridionaux, les Scipions n'avaient montré aucun état d'âme lorsqu'il s'était agi de prendre leur part dans la pacification et le contrôle de l'Italie du nord décidés collectivement au sein du Sénat. Certes, une génération après la grande guerre gauloise de 225, Scipion l'Africain manifesta quant à lui un désintéret flagrant pour la plaine padane qu'il abandonna négligemment à son collègue⁵⁹. Mais à la même époque, l'attitude de son cousin P. Scipio Nasica fut toute différente⁶⁰ : le tirage au sort lui ayant attribué le commandement en Italie, il mena campagne avec succès contre les Boïens. Une dizaine d'années plus tard, son expérience dans la région lui valut d'être désigné parmi la commission triumvirale qui devait fonder la colonie latine d'Aquilée. En fin de compte, l'attitude des Scipions invite à nuancer la force du clivage interne qui partageait l'aristocratie romaine au III^e siècle selon F. Càssola : on sait comment le savant italien avait distingué l'antagonisme entre une noblesse "agrarienne", portée à promouvoir une politique de colonisation agraire en Italie du Nord en faveur des *contadini*, et une noblesse "mercantiliste" privilégiant les intérêts commerciaux et les efforts de Rome en direction des espaces maritimes et méridionaux. Dans la réalité, l'antagonisme décrit par F. Càssola devait être teinté de bien nombreuses nuances. Dans le cas de la politique sénatoriale vis-à-vis de la plaine padane, il semble bien qu'elle faisait l'objet d'un consensus assez large au sein de l'oligarchie romaine⁶¹. Les Scipions y adhéraient sans pour autant avoir nourri assez de conviction ou avoir pu profiter de véritables occasions qui auraient pu les conduire à s'y engager en première ligne. Le cas échéant, et même si l'histoire et la culture familiales orientaient leurs préférences vers d'autres espaces, ils s'acquittèrent bon gré mal gré des missions qui leur incombèrent dans la région. Mais dans l'ensemble, les Scipions y apparaissent, il est vrai, plutôt en retrait⁶², et ce furent d'autres individus ou d'autres familles qui manifestèrent leur intérêt et leur influence dans l'occupation et la mise en valeur par Rome de l'Italie gauloise⁶³.

LES SCIPIONS ET L'ESPAGNE : UNE "AFFAIRE DE FAMILLE"

Au temps de la deuxième guerre punique, la grande affaire familiale des Scipions, ce fut évidemment l'Espagne. Le commandement conjoint des deux frères Cn. Scipio Calvus et P. Scipio, auxquels succéda le fils homonyme du second, le futur Africain, a donné incontestablement une coloration familiale à l'engagement romain dans la péninsule Ibérique qui n'a pas manqué d'être relevée⁶⁴. Malheureusement, en l'absence notamment de la deuxième décade de Tite-Live, les sources font défaut pour éclairer l'avant-guerre et saisir avec un peu de précision le rôle que les Scipions avaient pu jouer dans la prise en compte par Rome de la question espagnole qui allait marquer un tournant majeur de l'histoire de l'impérialisme romain.

Rome ne réalisa pas de prime abord les conséquences qui pouvaient surgir à terme de l'activité d'Hamilcar Barca dans ces confins du monde tels que l'on devait alors se représenter le pays de Tartessos en Italie. Mais à mesure que le "dominion" barcide d'Espagne prenait forme et s'arrondissait au-delà de l'Andalousie sur les rivages de Méditerranée, l'attention romaine se réveilla. Vers le début des années 220, Rome avait pris conscience qu'elle ne pouvait le tolérer sans risque de voir les Barcides étendre davantage leur hégémonie sur le monde ibérique⁶⁵. Avec Marseille, directement

concernée par l'avancée de la puissance punique qui semblait menacer désormais les établissements phocéens de l'actuelle Catalogne⁶⁶, Rome transforma des contacts peut-être anciens, mais jusqu'alors assez lâches⁶⁷, en une alliance stratégique⁶⁸. Les Massaliotes se voyaient assigner le rôle de sentinelle romaine face aux visées carthaginoises. Rome était devenue assez vigilante pour négocier vers 226 avec Hasdrubal, gendre et successeur d'Hamilcar, la conclusion d'un accord qui stipulait que l'Èbre formerait la limite des zones d'influence respectives de Carthage et de Rome et ses alliés phocéens⁶⁹. Les termes de cette convention se trouvaient cependant compliqués par le cas de Sagonte⁷⁰ : cette cité littorale se trouvait bien au sud de l'Èbre et ne semble donc pas avoir été protégée de l'expansionnisme punique par le "traité d'Hasdrubal"⁷¹. En revanche, Sagonte s'était attachée à Rome par une *societas* dont on ignore l'origine exacte⁷². On sait en tout cas que les liens avec Rome étaient suffisamment établis pour que les *Patres* aient été appelés à arbitrer les querelles intestines qui opposaient différentes factions sagontines⁷³. Insuffisamment attentive à l'arrivée d'Hamilcar en 237, Rome avait donc eu soin par la suite d'avancer ses pièces dans la région.

S'il est incontestable que l'esprit de revanche du clan barcide joua un rôle déterminant dans le déclenchement de la deuxième guerre punique, il reste donc difficile de vouloir ne prêter à Rome qu'une sorte d'aveuglement stratégique tout en innocence. Le simple examen des événements le dément : dans les années 220, les Romains ont clairement cherché à corseter les ambitions puniques dans la péninsule parce qu'ils avaient compris qu'elles menaçaient leurs propres intérêts. Ils avaient commencé à évaluer le rapport de forces qu'il convenait d'installer dans la région et ils en avaient entrepris la mise en œuvre. Ce furent certes les Barcides et sans doute Marseille qui entraînèrent les Romains vers l'Espagne, mais il ne fallut pas longtemps à ces derniers pour élargir une nouvelle fois leurs horizons géopolitiques et diplomatiques, et d'une manière considérable. Car autant la Sicile et les îles de la mer Tyrrhénienne constituaient une périphérie proche et un prolongement du monde italique, comme la Cisalpine d'ailleurs, autant la péninsule Ibérique formait alors un monde lointain et méconnu, si ce n'était peut-être par la médiation incertaine des Massaliotes.

Dans ce contexte, la désignation de P. Scipio comme consul pour 218 ne saurait en aucun cas relever d'un hasard électoral. Au moment où les comices le portaient au consulat, Rome avait déjà été alertée depuis plusieurs mois par des ambassades répétées des Sagontins, et une délégation diplomatique romaine était déjà revenue éconduite de Carthage après l'avoir été de Carthagène⁷⁴. On savait la guerre inévitable et imminente, et cela confortait évidemment ceux des sénateurs qui s'étaient rangés le plus tôt à des positions offensives vis-à-vis de Carthage et plus particulièrement de son nouvel empire espagnol⁷⁵. On peut tenir pour certain que la crise de Sagonte avait révélé des divergences sensibles au sein du Sénat⁷⁶. Sans quoi il serait impossible de comprendre les atermoiements des *Patres* qui occupent toute l'année 219, et que Tite-Live a vainement tenté de camoufler derrière une chronologie fallacieuse⁷⁷. Mais au début de 218, la stratégie romaine avait été arrêtée : on porterait la guerre en Espagne et peut-être en Afrique. Les exécutants chargés de la mener à bien doivent être comptés parmi ses inspirateurs : le consul P. Scipio flanqué de son frère, le consulaire Cn. Scipio Calvus. Les deux généraux ne se laissèrent pas détourner de leur objectif, même lorsqu'ils apprirent à Marseille l'avancée stupéfiante d'Hannibal qui s'apprêtait à franchir les Alpes pour dévaler en Italie. Certes, P. Scipio laissa alors son frère conduire le corps expéditionnaire à destination tandis que lui-même rebroussait chemin pour suivre la progression du Punique. Mais dès que l'entrée en charge des consuls de 217 dota Rome de nouveaux généraux régulièrement désignés, et alors même qu'Hannibal entra en Étrurie, P. Scipio obtint, avec sa prorogation, d'importants renforts qu'il put mener en Espagne. Cela montre, sans doute possible, que, malgré la fâcheuse surprise d'avoir à combattre en Italie⁷⁸, une partie de la classe dirigeante romaine dont les Scipions formaient alors le fer de lance, restait fermement convaincue que la dimension du conflit qui s'ouvrait était étendue à l'ensemble de la Méditerranée occidentale. Il est bien évident qu'une telle vision n'a

pas pu naître subitement du néant en 218. Pour brusque et soudain qu'il paraisse, cet accès de fièvre impérialiste ne pouvait que faire suite à une période de longue incubation. Et l'on pourra penser que les Scipions, comme d'autres sans doute, avaient été préparés dans leur esprit à franchir ce nouveau pas par l'expérience qui leur avait été léguée par la génération de leurs pères, celle qui avait conquis la Sicile et les îles. Ils étaient finalement les héritiers et les continuateurs, non pas sans doute d'un projet planifié de conquête, mais de représentations mentales et d'une culture géopolitique en perpétuel mûrissement qui les portaient à élargir les horizons du monde dans lequel Rome évoluait et qu'elle se devait de maîtriser.

Lorsqu'il obtint, en 210, de prendre en Espagne le commandement exercé conjointement par son père et par son oncle jusqu'à leur mort, le jeune Scipion s'inscrivait donc dans une tradition familiale : depuis deux générations, sa maison avait toujours cherché à conduire les armées romaines sur les nouveaux horizons de sa puissance, en Sicile, en Corse puis en Espagne. Pourtant, cette succession quasi dynastique à la tête de l'armée d'Espagne n'était pas allée de soi. La péninsule Ibérique était un théâtre d'opérations assez important aux yeux du Sénat pour qu'il y ait maintenu dans les années les plus difficiles deux de ses meilleurs généraux à la tête des troupes les plus aguerries. Lorsque l'on apprit la mort soudaine des deux Scipions, en 211, il était donc logique que le Sénat se soucie d'y dépêcher un général de valeur déjà pourvu d'une certaine expérience : le choix du prétorien C. Claudius Nero, était certainement tout à fait raisonnable⁷⁹. La désignation du jeune Scipion pour le remplacer quelques mois plus tard apparaît pour le moins incongrue et fort surprenante⁸⁰. D'autant que la procédure institutionnelle qui fut alors choisie était tout à fait contraire aux habitudes. Trop jeune pour avoir déjà été consul ou préteur, Scipion n'avait jamais auparavant été investi de l'*imperium*. Il fallut qu'un vote populaire lui attribue ce commandement, et l'on ne connaît pas de précédent institutionnel à une telle désignation⁸¹. À tel point que le Sénat éprouva d'ailleurs la nécessité de flanquer le jeune *priuatus cum imperio* d'un promagistrat de rang prétorien, M. Junius Silanus (*pr.* 212), dont le statut était plus conforme aux usages en vigueur⁸². Les récits de Tite-Live et d'Appien n'offrent pas d'élément explicite pour éclairer les dessous de cette affaire. Mais l'étonnante relève de C. Claudius Nero, quelques mois seulement après son arrivée et sans qu'une explication claire en apparaisse, conjuguée à la procédure tout à fait anormale de nomination de son successeur, ont de quoi susciter la perplexité et laissent suspecter une manœuvre partisane⁸³. Il se pourrait fort que le commandement espagnol ait alors été l'enjeu d'une rivalité entre deux familles, les Claudii patriciens et les Cornélii Scipiones, que l'on sait avoir été fortement intéressées, l'une comme l'autre depuis plusieurs générations, à l'élargissement de la puissance romaine vers les espaces méditerranéens.

Les Scipions firent donc de l'Espagne une véritable "affaire de famille"⁸⁴. La présence aux côtés de celui qui n'était pas encore l'Africain, de son frère cadet, L. Scipio en est un autre témoignage⁸⁵. Comme les Barcides avant eux, les Scipions ont expérimenté dans la péninsule une situation nouvelle : celle d'un commandement lointain qui affranchissait les généraux romains de la tutelle du Sénat, mais qui était aussi susceptible de conforter l'inclination familiale pour l'expansion de la puissance romaine vers des espaces nouveaux. L'assez grande latitude dont ils disposaient sur place ainsi que le modèle barcide ont pu les porter vers des comportements inspirés par certains aspects des conquérants hellénistiques, en particulier à travers la fondation de cités⁸⁶. Plus d'un siècle avant que Pompée n'établisse Pampelune au lendemain de la victoire sur Sertorius, le futur Africain avait le premier ouvert la voie en fondant Italica, dans la basse vallée du Bétis⁸⁷. Est-ce tout à fait un hasard si les premiers commandants romains à imiter son exemple furent son cousin, P. Scipio Nasica, en 194⁸⁸, puis son gendre Ti. Sempronius Gracchus en 179⁸⁹ ? Une génération plus tard, Scipion Émilien renoua à son tour avec la tradition familiale qui liait le nom des Scipions à la conquête de l'Espagne, d'abord à travers sa participation à la "guerre de feu" contre les Celtibères, puis en 134/133 en mettant un terme à la guerre de Numance. Mais entre-temps, d'autres horizons avaient aussi capté l'attention de Rome et des Scipions.

LA "POLITIQUE MONDIALE" DE SCIPION L'AFRICAIN

La seconde guerre punique donna à la politique romaine une dimension nouvelle et définitivement mondiale. Les dirigeants romains de la génération montante, ceux qui avaient fait leurs armes après la prise de Sagonte, ne pouvaient plus envisager la place de Rome dans le monde méditerranéen de la même manière que leurs aînés. Le récit de Tite-Live fait parfaitement apparaître ce conflit de génération lors du débat qui anima le Sénat en 205 au sujet du commandement que devrait recevoir Scipion⁹⁰. On ne s'étonnera donc pas que, portée par l'enthousiasme de la victoire en Espagne et la propagande mystique qui promettait la fin heureuse de la guerre⁹¹, la stratégie proposée par Scipion ait finalement balayé les préventions de la vieille garde regroupée autour de Q. Fabius Maximus Cunctator et Q. Fulvius Flaccus. S'il semble bien avoir existé jusqu'à 218, un clivage opposant les promoteurs d'une politique méditerranéenne ambitieuse à ceux, plus frileux, qui tenaient à cantonner la puissance romaine sur son espace italien, la victoire sur Carthage et sur Hannibal y mit un terme. Dès lors, une sorte de consensus se fit jour parmi les milieux dirigeants à propos de la vocation méditerranéenne et impériale de Rome. Les débats et les clivages allaient porter sur d'autres points, et surtout sur les modalités, plus ou moins brutales, plus ou moins conciliatrices, selon lesquelles devait s'exprimer la politique de domination romaine⁹². Sans oublier les rivalités familiales et personnelles à propos de l'attribution des commandements : plus que jamais la richesse et le prestige acquis à travers les guerres extérieures arbitraient la lutte pour la prééminence sociale et politique au sein de la cité.

On le sait, la deuxième guerre de Macédoine prit immédiatement le relais de celle contre Carthage, dès 200⁹³. Sur la question de l'intervention romaine en Grèce, on a prêté à l'Africain beaucoup d'intentions, souvent de manière contradictoire et avec d'autant plus d'aisance que le silence des sources à ce sujet laisse la porte ouverte à toutes les conjectures⁹⁴. On a prétendu également que la politique de Flamininus en Grèce, favorable aux cités, n'aurait pas reçu l'assentiment de Scipion dont la sympathie, à l'inverse, serait allée aux États monarchiques⁹⁵. Cette idée paraît à la fois simpliste et dénuée de fondement⁹⁶. L'Africain, comme sans doute Flamininus, fut avant tout un pragmatique⁹⁷. En fonction des circonstances, il ménagea les puissances étrangères dont il avait besoin de se gagner la neutralité ou la bienveillance pour parvenir à ses fins⁹⁸. Mais il paraît assez vain de vouloir donner à sa diplomatie une orientation idéologique particulière autre que la défense des intérêts de sa patrie en étendant au plus loin la puissance de Rome.

C'est d'ailleurs toujours cette ampleur de vues qui lui fit anticiper une nouvelle fois sur la plupart de ses compatriotes les conséquences de la nouvelle situation géopolitique que Rome avait créée en Grèce en écrasant la Macédoine, et les risques nouveaux qu'elle suscitait. Au lendemain de la victoire romaine sur Philippe, l'Africain prit très tôt la tête de ceux qui observaient avec beaucoup de méfiance le renouveau de la puissance séleucide dans le monde égéen : après la mise au pas de son rival antigonide, Antiochos III s'affirmait comme le seul contestataire possible de la suprématie romaine. Dès son second consulat en 194, Scipion avait bien compris que la confrontation devenait inévitable. Il ne fut pas immédiatement entendu par le Sénat, mais le déroulement des événements ne tarda pas à lui donner raison⁹⁹. Une fois la guerre déclarée, les proches de l'Africain en furent logiquement investis : une douzaine d'années, après le débarquement en Afrique, la campagne d'Asie entérinait à nouveau et pour très longtemps la politique étrangère ambitieuse prônée par Scipion¹⁰⁰.

Quand bien même il s'était converti aux vues générales de l'Africain, l'organe collectif qu'était le Sénat n'était pas du tout disposé à laisser le champ libre à une diplomatie personnelle. Alors même que leur campagne militaire contre Antiochos était couronnée de succès sur le champ de bataille de Magnésie, les Scipions étaient relevés de leur commandement¹⁰¹. On envoyait le consul de l'année suivante, Cn. Manlius Vulso, accompagné d'une commission sénatoriale, conclure la paix qu'avait gagnée les Scipions. De ce point de vue, G. Clemente paraît avoir très bien montré que la guerre syriaque constitua un moment-clé, à travers l'affirmation très nette par le Sénat de sa prééminence

sur les généraux et les “experts”¹⁰². Par la suite, on observe bien que le contrôle du Sénat sur la politique extérieure romaine ne cessa de se renforcer, sans laisser beaucoup de latitude désormais aux commandants en chef. Les “experts” devinrent alors des exécutants toujours plus fidèles de la politique sénatoriale¹⁰³.

UN HÉRITAGE DISLOQUÉ : SCIPION ÉMILIEN, LES SCIPIONES NASICAE ET LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE ROME AU MILIEU DU II^e SIÈCLE

Incontestablement, le temps du premier Africain constitua un tournant profond et décisif dans la politique extérieure romaine. Après lui, on peut considérer que l'ensemble de l'aristocratie sénatoriale s'était rendu à sa vision large et ambitieuse des horizons de Rome¹⁰⁴.

Dans le cadre de cette étude, il importe surtout de déterminer si l'Africain laissa un héritage politique spécifique à sa propre maison, et si celui-ci continua à définir et structurer en partie l'identité et la solidarité familiales des Scipions. Certains historiens ont voulu le croire, en soulignant la permanence d'un groupe “scipionien” qui aurait maintenu sa cohérence notamment autour de la définition d'une politique étrangère inscrite dans la continuité de celle du premier Africain¹⁰⁵. En vérité, cette idée paraît beaucoup trop faiblement étayée par les faits. Au contraire d'ailleurs, vers le milieu du II^e siècle, la communauté de vue à l'intérieur de la maison des Scipions sur les questions de politique étrangère laissa la place à d'assez franches divergences.

À compter de la victoire sur Hannibal puis sur les grandes monarchies hellénistiques, quand le rôle mondial de Rome fit désormais l'objet d'un consensus parmi les élites dirigeantes romaines, ce fut surtout la question des modalités de ce que nous appelons l'impérialisme romain qui parcourut les rangs du Sénat : un clivage paraît avoir opposé de manière chronique les tenants d'une politique ambitieuse, mais mesurée et respectueuse des équilibres et des partenaires diplomatiques¹⁰⁶, à ceux qui n'hésitaient plus à vouloir faire usage sans retenue de toute la rigueur voire de la brutalité, quand ce n'était pas de la rapacité pure et simple, qu'autorisait désormais la flagrante supériorité de la puissance romaine¹⁰⁷. Il ne s'agit pas pour autant de prétendre que se trouvaient face à face deux partis ou même deux camps relativement stables ou structurés. Ce fut certainement loin d'être le cas¹⁰⁸. La souplesse et la fluidité l'emportaient¹⁰⁹, d'autant qu'entraient largement en ligne de compte bien des variables : l'opportunisme, les liens de clientèle, les sensibilités diverses de tel ou tel personnage qui différaient selon les régions, les peuples et les États qu'il s'agissait d'assujettir, de favoriser ou de ménager.

Il n'empêche. Même une fois tenu compte de tous ces facteurs, il est possible de discerner quelques fractures assez nettes au sein du groupe familial des Scipions. Depuis qu'il fut en âge d'exercer une influence significative, on vit à chaque occasion Scipion Émilien se signaler par une très grande fermeté sur les questions de politique étrangère, et notamment en Espagne¹¹⁰. Émilien fit d'abord partie de ceux qui décidèrent le Sénat à rejeter la politique de conciliation et d'apaisement engagée par M. Claudius Marcellus (*cos.* 166, 155, 152) à l'égard des Celtibères de la Meseta, en 152¹¹¹. Une quinzaine d'années plus tard, le second Africain et ses amis œuvrèrent pour obtenir la dénonciation du *foedus Mancinum*¹¹², après avoir également attaqué l'accord conclu auparavant par Q. Pompeius (*cos.* 141). Après quoi, quand il fut investi du commandement contre Numance, Scipion Émilien conduisit la guerre sans jamais chercher un autre résultat que l'anéantissement des ennemis¹¹³. À tel point qu'une fois les Numantins réduits par la faim et l'épuisement, il fit entièrement détruire la ville sans en avoir jamais reçu la consigne de la part du Sénat ou de la commission qui venait d'être envoyée en Espagne pour y régler le sort des vaincus¹¹⁴.

Même si en Espagne, nombreux furent les commandants romains qui se conduisirent avec la même brutalité, on relève aussi des exemples notables de politiques plus souples, et sans qu'il soit besoin pour cela de remonter au temps du premier Africain, de son père et de son oncle¹¹⁵. Durant

son gouvernement, Ti. Gracchus le père sut mener une oeuvre de pacification considérable qui valut un quart de siècle de calme à l'Hispanie romaine, et qui laissa un souvenir très favorable aux Celtibères¹¹⁶. C'est exactement dans le même esprit que Marcellus voulut éteindre la "guerre de feu" allumée si inconsidérément, et que son prédécesseur Q. Fulvius Nobilior (*cos.* 153) avait bien mal engagée. Le même Marcellus avait d'ailleurs donné, dans le sud de la péninsule, une autre preuve de la proximité de sa politique avec celle de son prédécesseur Gracchus en procédant à la fondation de Cordoue¹¹⁷. Le contraste avec l'intransigeance et la dureté de Scipion Émilien, destructeur de villes, n'en est que plus patent.

Mais il n'est pas que l'Espagne. Ce fut surtout le grand débat sur la déclaration de guerre à Carthage qui révéla le plus nettement la contradiction de deux tendances impérialistes au Sénat, l'une extrémiste et jusqu'au-boutiste, l'autre modérée et soucieuse de se garder des excès de la *libido dominandi*¹¹⁸. Là encore, même si Scipion Émilien n'était pas en situation de jouer un rôle majeur au cours de ce débat¹¹⁹, on ne peut douter que sa position était fermement alignée sur celle de Caton dont il était proche : son rengagement immédiat comme tribun militaire en 149, puis sa détermination sans faille tout au long de la guerre en constituent des preuves certes indirectes mais solides¹²⁰. L'attitude est intéressante dans la mesure où elle se trouvait à l'opposé de celle qu'avait prônée son parent P. Scipio Nasica Corculum¹²¹. Le chef de la maison des Scipiones Nasicae restait fidèle à une ligne mesurée, qui avait été celle de son beau-père le premier Africain¹²², la même qui avait animé aussi la conduite de son beau-frère Ti. Gracchus en Espagne¹²³.

De toute évidence, une divergence significative séparait Scipion Émilien de la pratique traditionnelle de la maison des Scipions. En revanche, sa sévérité paraît bien s'inscrire dans l'héritage de son père Paul Émile¹²⁴, que l'on ne doit pas assimiler trop hâtivement à la mouvance des Scipions¹²⁵. Il faut se rappeler comment le vainqueur de Pydna fit froidement saccager sans aucun état d'âme les cités épirotes dont les habitants furent mis à l'encan par dizaines de milliers. L'affaire est rapportée notamment par Plutarque qui met clairement cet acte odieux au passif de son personnage¹²⁶. On se doute bien que ce n'est pas chez Polybe que le moraliste trouva cette condamnation de Paul Émile. Mais pour s'informer de la campagne de Pydna, Plutarque avait aussi consulté d'autres sources, et parmi elles une relation de la guerre composée précisément par P. Scipio Nasica Corculum¹²⁷, qui avait fait partie de l'état-major de Paul Émile, et qui paraît avoir été assez critique à l'égard de son général¹²⁸. Même si cela reste une conjecture, il est assez plausible, surtout au vu de ce que l'on sait de sa position ultérieure lors du débat sur Carthage, que Scipion Nasica Corculum n'avait pas approuvé la brutalité selon lui inutile dont avait fait preuve le vainqueur de Pydna. Du reste, ces sourdes critiques transmises par Plutarque ne sont pas sans évoquer une certaine similitude avec celles qui sont rapportées par Appien à propos de la destruction de Numance par Scipion Émilien¹²⁹. Là encore, l'historien étant redevable de son information à l'ouvrage de P. Rutilius Rufus¹³⁰, il y a tout lieu de penser qu'il répercute des jugements politiques tout à fait contemporains qui émanaient de cercles de l'aristocratie sénatoriale. Si l'on se rappelle que P. Rutilius Rufus fut proche notamment de P. Scipio Nasica (*cos.* 111)¹³¹, on voit se renforcer l'idée d'une divergence d'appréciation fondamentale entre Scipion Émilien et la maison des Scipiones Nasicae au sujet des questions de politique étrangère¹³². Alors que, depuis la première guerre punique et jusqu'à l'époque du premier Africain, la famille des Scipions s'était fermement signalée par une orientation collective et cohérente en faveur d'une politique romaine "impérialiste", vers le milieu du II^e siècle, il n'existait plus, sur les questions de politique extérieure, de communauté de vue qui cimentait la solidarité familiale. Cette divergence qui s'était fait jour était l'un des symptômes qui manifestaient l'affaiblissement de la solidarité et de la cohésion familiales et lignagères à mesure que les générations se succédaient.

LA MATURATION D'UNE CULTURE ET D'UNE IDÉOLOGIE IMPÉRIALES : LES SCIPIONS ET "L'EMPIRE DU MONDE"

En vérité, on ne saurait comprendre l'impérialisme romain sans chercher à en découvrir l'arrière-plan culturel qui contribuait à le façonner en même temps que lui-même le nourrissait. L'interaction entre la conquête du monde par les Romains et la conquête des esprits romains par la culture hellénistique était d'ailleurs déjà apparue assez clairement aux yeux des Anciens : est-il utile de rappeler la sentence fameuse d'Horace : "La Grèce conquise a conquis son farouche vainqueur"¹³³ ? Pour éloquente qu'elle soit, la formule est évidemment trop courte et trop péremptoire pour rendre compte de la manière complexe et nuancée dont l'impérialisme et le philhellénisme des Romains se sont nourris l'un l'autre. Mais plusieurs études majeures sont venues l'éclairer, et souligner ainsi son importance et sa complexité¹³⁴. Ces travaux ont mis en évidence combien les aspects culturels ne pouvaient être dissociés de la question plus générale de la nature et du développement de l'impérialisme romain à l'époque républicaine. Il n'est que trop évident que, sous l'effet même de la conquête, les mentalités romaines ont vécu en retour une transformation profonde, en particulier dans leur appréhension du monde. Le regard que portaient les Romains du I^{er} siècle a.C. sur le monde méditerranéen ne pouvait plus être le même que celui de leurs aïeux, à la veille de la première guerre punique. Cette révolution culturelle dans les esprits romains est fondamentale pour comprendre ce que nous désignons par le terme d'impérialisme, car celui-ci obéissait en grande partie à l'idée que se faisaient les Romains du monde dans lequel ils vivaient et de la place qui devait y être la leur. Or, dans ce domaine encore, la contribution des Scipions fut majeure, à la mesure de leur engagement enthousiaste dans la politique extérieure de Rome.

Vers le milieu du I^{er} siècle a.C., les Romains ont intégré l'idée que leur puissance s'est étendue à l'échelle du monde, et qu'ils sont désormais placés au centre de l'oïkoumène¹³⁵. Ce thème fut particulièrement en faveur auprès des Scipions. En tout cas, c'est bien de leur entourage et de leur milieu familial qu'en proviennent alors les témoignages les plus précoces et les plus explicites. L'œuvre de Polybe tout d'abord, dont on ne doutera pas qu'elle trahissait au moins en partie les idées et la sensibilité de la maison des Scipions qui l'abritait : l'idée de la domination universelle des Romains est au cœur du propos de l'Achéen, et cette idée revient chez lui de manière récurrente¹³⁶. Ce sentiment était assez bien installé, pour que nous le voyions transparaître à travers d'autres documents, dont on sait pourtant la rareté pour cette période mutilée par la perte notamment du récit livien¹³⁷. En 133, Ti. Gracchus rappelait dans ses discours que le peuple romain était le maître du monde¹³⁸ : petit-fils du premier Africain, élevé par sa mère Cornelia, et beau-frère de Scipion Émilien dont il partageait la tente sous les murs de Carthage, le tribun utilisait là un thème qui lui était familier. Quatre ans plus tard, l'oraison funèbre de Scipion Émilien composée par son ami C. Laelius et prononcée par son neveu Q. Fabius Maximus exprimait la même idée de "l'empire du monde"¹³⁹.

La rhétorique ne fait d'ailleurs ici encore que confirmer ce que l'on peut observer de la pratique politique romaine à la même époque. Elle fait notamment écho à un événement très significatif de la conception mondiale et impériale que les Romains se faisaient alors de leur propre puissance : la grande tournée diplomatique conduite en Orient vers 140 par Scipion Émilien auprès de la plupart des États hellénistiques¹⁴⁰. C'est en effet la première fois que l'on observe une telle entreprise diplomatique de la part de Rome : l'envoi d'ambassadeurs de très haut rang, investis non pas d'une mission précise dans une région déterminée où les intérêts de Rome ou de ses alliés étaient directement engagés dans un enjeu bien défini¹⁴¹, mais pour une sorte d'ambitieuse revue générale élargie à la mesure des nouveaux horizons géopolitiques de Rome que, dans un précieux fragment, Polybe assimile à l'oïkoumène¹⁴². Pour notre malheur, les sources manquent cruellement pour éclairer davantage les tenants et les aboutissants de cette ambassade. On aurait aimé connaître plus précisément, par Polybe ou par Tite-Live, la teneur des délibérations du Sénat et la "feuille de route"

exacte que celui-ci assigna à ses *legati*. Mais ce n'est pas trop s'aventurer que d'estimer qu'après la double destruction de Corinthe et de Carthage en 146, les *Patres* avaient compris qu'il convenait de rassurer et d'apaiser l'opinion publique grecque durement frappée par la brutalité que venait de donner à voir la politique étrangère romaine¹⁴³. On peut imaginer aussi que le Sénat avait pu ressentir l'utilité d'une mission d'information, pour établir en quelque sorte un audit de la situation géopolitique du monde gréco-oriental. Mais bien davantage encore, cette tournée diplomatique d'une portée sans précédent¹⁴⁴ montre que Rome avait pleinement pris la mesure de la place nouvelle et souveraine qui était désormais la sienne, et qu'elle entendait montrer qu'elle était bien décidée à l'assumer. Il s'agissait ainsi d'une manifestation consciente de puissance destinée à montrer que Rome était garante de l'équilibre et de la stabilité géopolitiques du monde y compris jusqu'à ses confins orientaux. Bien entendu, on ne peut tenir pour anodin que Scipion Émilien se soit trouvé à la tête de cette ambassade : son nom, sa personnalité et son double héritage familial devaient en imposer aux Grecs et aux dynastes orientaux. On pensera d'ailleurs volontiers que le vainqueur de Carthage fut lui-même à l'origine de cette initiative qui l'amenait tout de même à marcher sur les pas d'Alexandre, dans une manière d'anabase diplomatique. La chronologie y engage en tout cas, si l'on veut bien retenir toute l'opportunité de cette ambassade au regard de la carrière de Scipion Émilien dont elle était vraisemblablement censée constituer alors une sorte de couronnement¹⁴⁵. Largement sensibilisé par la présence d'intellectuels grecs dans son entourage, Émilien était davantage que tout autre de ses contemporains en mesure de comprendre l'intérêt et même la nécessité pour Rome d'une initiative diplomatique en direction de l'Orient hellénique, qui se montre à la hauteur de son statut de "maître du monde"¹⁴⁶. Peut-être pensait-il aussi reproduire sur une tout autre échelle, ce qu'il avait vu faire à son père en Grèce au lendemain de sa victoire de Pydna : la grande tournée qui concrétisait la domination que Rome s'était acquise sur l'Hellade en détruisant la monarchie macédonienne¹⁴⁷.

La grande ambassade romaine conduite par Scipion Émilien doit également être comprise dans le cadre plus général de la réflexion intellectuelle et politique qui occupait les élites romaines vers le milieu du II^e siècle a.C. au sujet de l'empire, de sa dimension mondiale et de sa justification¹⁴⁸. Et l'on sait bien que cette réflexion fut fort nourrie dans l'entourage de Scipion Émilien. On sait aussi qu'au sein de ce que les Modernes ont appelé le "cercle des Scipions", on a largement sollicité le secours de la science et de la philosophie grecques pour donner à l'*imperium* de Rome une meilleure assise culturelle et idéologique¹⁴⁹. Il n'est pas nécessaire de revenir longuement sur la contribution fondamentale à cet effort de Polybe¹⁵⁰, dans un registre pragmatique, et de Panétius, dans un registre cette fois philosophique et théorique¹⁵¹. Un épisode significatif permettra de rappeler comment la pensée et l'action politique de Scipion Émilien ont pu se nourrir de telles réflexions. En 146, le vainqueur de Carthage fit rendre à la cité d'Agrigente le sinistre taureau de Phalaris dont les Puniques l'avaient dépouillée lorsque le Magonide Himilcon s'était emparé de la ville en 406. Aux dires de Cicéron, cette restitution fut l'occasion pour Scipion de formuler, à l'adresse des Siciliens qu'il obligeait, une justification fort habilement tournée de la domination romaine en soulignant que le *monumentum* qu'il leur restituait témoignait à la fois de la cruauté et de la violence dont ils pouvaient souffrir du temps où Agrigente était une cité souveraine, et de la paix généreuse et juste que les mêmes Agrigentins connaissaient sous l'autorité de Rome¹⁵². À travers cette mise au point, on retrouve un thème cher à Panétius comme à Polybe et à une grande partie de la réflexion morale hellénique : le pouvoir légitime est celui qui assure la paix et la justice¹⁵³. Que le milieu familial des Scipions ait été soucieux d'un tel effort de justification morale et philosophique trouve du reste une autre confirmation à travers le recours précoce qu'il fit au thème de la *magnitudo animi*, calque latin de la *megalopsychia* hellénique, ainsi qu'en témoigne l'œuvre de Polybe¹⁵⁴ : il s'agissait dans la plupart des cas de louer la sage modération du vainqueur et de l'homme d'État.

La morale et la philosophie ne furent pas les seules disciplines de la culture hellénique qui profitèrent aux progrès de l'empire de Rome. Il y eut aussi la géographie. Là encore, l'impérialisme romain put bénéficier des avancées considérables réalisées par la science hellénistique : au même moment où s'étendait la puissance militaire et politique de Rome au III^e siècle a.C., la géographie hellénistique conduisait une immense entreprise, un véritable "inventaire du monde" pour reprendre l'heureuse formule de Cl. Nicolet¹⁵⁵. Depuis la grande bibliothèque d'Alexandrie qu'il dirigeait, Ératosthène composait un ouvrage géographique ambitieux et dressait de l'oïkoumène la carte la plus complète qui avait jamais été établie jusqu'alors. L'intérêt des milieux savants et culturels grecs avait désormais épousé des horizons littéralement "œcuméniques"¹⁵⁶. Cette vision du monde devait fatalement se communiquer aux Romains au siècle suivant. Homme d'État grec devenu conseiller politique et militaire de ses hôtes romains, Polybe fut sans doute un médiateur important dans ce domaine encore¹⁵⁷ : par la dimension géographique qu'il voulut donner à son ouvrage d'histoire politique pragmatique, il montrait à ses hôtes romains toute l'utilité, l'importance et la portée politiques que les Grecs assignaient au savoir géographique. Si, vers le milieu du II^e siècle, les Romains, excellents élèves, avaient admis, que leur empire ou du moins leur vocation impériale n'avait de limites que celles de l'oïkoumène, ils le durent ainsi certainement en grande partie à la rencontre culturelle qu'ils avaient faite avec les conceptions géographiques développées par la science hellénistique¹⁵⁸. Toutefois, un certain nombre d'indices inclinent à remonter un peu plus haut qu'on ne le fait généralement les premières conceptions mondiales de leur *imperium* par les Romains, ainsi que leur intérêt pour la géographie politique. Et c'est déjà dans le milieu familial des Scipions que l'on distingue ces prémices d'une idéologie impériale universelle¹⁵⁹.

Certes, c'est avec raison que Nicolet a préféré écarter le discours que Tite-Live prête à Ti. Gracchus, en 187, et dans lequel le tribun, bientôt gendre de l'Africain, déclarait que Scipion l'Asiatique "... avait étendu l'empire du peuple romain jusqu'aux derniers confins de la terre" (*imperium populi Romani propagauerit in ultimos terrarum fines*)¹⁶⁰ : on a reconnu depuis déjà longtemps que ce discours n'est certainement pas authentique, et qu'il avait été forgé plus tard, au temps de César ou d'Auguste¹⁶¹. On doit peut-être aussi conserver quelque prudence sur la harangue par laquelle Scipion aurait préparé ses troupes à livrer bataille à Zama, en leur expliquant qu'ils allaient combattre pour "l'hégémonie sur l'oïkoumène"¹⁶², et qui pourrait bien avoir été introduite a posteriori par Polybe ou C. Laelius qui fut sans doute son informateur privilégié sur la campagne d'Afrique¹⁶³. En revanche, plusieurs autres éléments d'une tout autre valeur indiquent bien que les mentalités familiales des Scipions avaient déjà commencé à être gagnées, dès leur époque, par une conception universelle de la vocation impériale de Rome qui s'exprimait d'ailleurs à travers leur propre maison. Dès l'aube du II^e siècle a.C., trois représentants de la famille avaient adopté dans leur nomenclature, et de manière durable, des *cognomina ex uirtute*, qui désignaient les trois parties du monde qu'ils avaient vaincues : l'Afrique, l'Asie et l'Espagne¹⁶⁴. Et Scipion l'Africain ne manquait pas de le rappeler avec beaucoup d'orgueil à ses pairs du Sénat, comme en atteste un passage de Polybe¹⁶⁵. On remarquera aisément qu'avec ce triptyque, les Scipions accomplissaient un véritable tour d'horizon de l'oïkoumène¹⁶⁶. Cette expression sans précédent comme le souligne Tite-Live à propos de l'Africain¹⁶⁷, ne saurait relever du hasard : les Scipions avaient pleinement conscience de la dimension universelle qu'elle mettait en jeu, ce qui implique de leur part une familiarité assez précoce avec les conceptions de la géographie hellénistique. Nous disposons d'ailleurs d'un autre document très significatif et contemporain, la propre épitaphe de Scipion composée vers 184 par Ennius¹⁶⁸ :

*A sole exoriente supra Maeotis paludes
Nemo est qui factis aequiperare queat*
"Depuis le soleil levant au-dessus du Palus Méotide
Il n'est personne qui puisse égaliser ses actes"

Ce texte par nature emphatique situait donc le personnage de Scipion l'Africain dans un cadre mondial, universel, en l'y proclamant sans égal jusqu'au Palus-Méotide. On sait bien que l'Africain ne parcourut jamais la Mer d'Azov. Le Palus-Méotide était ici évoqué par le poète comme l'archétype des confins du monde du côté de l'Orient¹⁶⁹. Par cette évocation, Ennius voulait faire de Scipion un héros "œcuménique", à la mesure d'Alexandre¹⁷⁰. Après tout, Scipion l'Africain n'avait-il pas été lui aussi un conquérant du bout du monde ? En portant l'empire de Rome jusqu'à Gadès, c'est-à-dire jusqu'aux Colonnes d'Hercule et au grand océan extérieur, il s'était hissé au rang de *Kosmokratôr*. Et l'on ne peut douter que les vers d'Ennius répercutent fidèlement la pensée de son héros lui-même dont il avait été l'intime. Si l'on rapproche de cet *elogium* le passage dans lequel Polybe souligne comment les conquêtes du premier Africain avaient épousé les limites de l'oikoumène et l'avaient tout entier soumis à la puissance de Rome, on admettra que l'Achéen reprenait un thème visiblement déjà très en faveur au sein de la maison des Scipions dont il était l'hôte¹⁷¹. Une preuve supplémentaire s'en trouve dans l'*Alexandra* de Lykophrôn de Rhégion : le poète y proclamait que les Romains, descendants d'Énée, s'étaient acquis la domination absolue "sur la terre et sur la mer" (v. 1226-1229)¹⁷². P. Goukowsky estime avec vraisemblance que ces vers rédigés à l'aube du II^e siècle ne peuvent évoquer que la victoire acquise par les Scipions sur Antiochos, et qui fut donc bien considérée en son temps comme le signe que Rome venait de s'adjuger "l'empire du monde"¹⁷³.

Cette vision de la puissance mondiale de Rome telle que la conçoivent les Scipions dès l'aube du II^e siècle est donc en grande partie redevable à la géographie hellénistique. Réceptifs dès cette époque au savoir scientifique transmis par les Grecs¹⁷⁴, les milieux romains avaient alors certainement reçu, d'une manière ou d'une autre, un écho de la vision universelle du monde donnée en modèle par les travaux d'Ératosthène notamment¹⁷⁵. On ne doit pas oublier qu'à la faveur des deux premières guerres puniques, comme nous l'avons vu, les Scipions, eux davantage que d'autres Romains, avaient noué et entretenu des liens importants avec les Grecs de Sicile, puis de Marseille¹⁷⁶. Et l'on ne peut douter que la cité phocéenne, patrie de Pythéas, et poste le plus avancé de l'hellénisme en Occident avait dû constituer un relais du savoir hellénistique, particulièrement pour ce qui concernait les travaux géographiques¹⁷⁷. Au contact de ces Grecs, et peut-être aussi des Carthaginois d'ailleurs¹⁷⁸, l'esprit des Romains s'était éveillé à la géographie et à ses implications politiques, et cela bien avant Polybe¹⁷⁹. C'est d'ailleurs encore de l'entourage des Scipions, au début du II^e siècle, que l'on voit surgir la première utilisation avérée à Rome de la cartographie à des fins politiques et idéologiques : après avoir pacifié la Sardaigne au cours de son premier consulat, Ti. Gracchus fit placer dans le temple de *Mater Matuta*, en 174, une carte de l'île soumise où figuraient les combats qu'il y avait livrés¹⁸⁰. Pour sa réalisation, sans doute le gendre de l'Africain avait-il fait appel à l'un de ces cartographes grecs dont la présence et l'activité à Rome sont attestées pour la même époque¹⁸¹.

L'assimilation par les Romains de la géographie hellénistique et sa mise au service de l'impérialisme n'a rien d'étonnant. Outre que cette discipline ait vocation, davantage encore que d'autres, à nourrir les usages et les discours politiques, elle participe aussi d'une manière plus générale de l'appropriation des outils culturels de l'hellénisme afin de structurer et justifier la suprématie militaire et politique de Rome. Dans le même temps, à l'image du fils du premier Africain, c'est bien à la langue grecque que les Romains recourent pour donner le récit de leurs conquêtes et plus largement de leur histoire, qu'ils ancrent dans le patrimoine hellénique avec le thème de leurs origines troyennes. Cet effort est manifeste quand, à la veille de livrer bataille à Antiochos, Lucius Scipio se rendit à Ilion pour y offrir un sacrifice à Athéna¹⁸². Il avait été du reste préparé une quinzaine d'années plus tôt par le transport, sur les rives du Tibre, du culte de Cybèle, la grande divinité phrygienne qui fut justement reçue par un autre Scipion, P. Scipio Nasica¹⁸³. L'histoire grecque elle-même est d'ailleurs fréquemment invoquée à l'appui de tel ou tel aspect de la domination romaine : ainsi le fameux texte de Diodore, expliquant le terrorisme d'État constitué par les destructions de Corinthe, Carthage et Numance,

soulignait que les Romains n'avaient fait là qu'imiter les exemples des rois macédoniens, Philippe et Alexandre, qui avaient jadis fait raser Olynthe et Thèbes pour dissuader les autres cités grecques de leur résister¹⁸⁴. L'*aemulatio Alexandri* pouvait toutefois emprunter des voies moins funestes. En traitant avec une grande sollicitude les nobles captives de Carthagène, Scipion avait peut-être voulu se souvenir du Macédonien étendant sa protection sur la mère, l'épouse et les filles de Darius¹⁸⁵. En faisant restituer aux cités grecques de Sicile, à la prise de Carthage, les œuvres d'art dont les avaient jadis dépouillées les Puniques, Scipion Émilien, que son ami Lucilius n'hésitait pas à qualifier de *magnus*¹⁸⁶, s'inscrivait à son tour habilement dans la continuité d'Alexandre : vainqueur des Perses, celui-ci avait fait rendre aux cités grecques les statues prises autrefois par Xerxès et dont le Grand Roi avait orné les villes de Babylonie¹⁸⁷. Pour le pire comme pour le meilleur, les Romains usaient ainsi volontiers à l'occasion de l'histoire grecque pour y adosser leur politique¹⁸⁸, de la même façon qu'ils faisaient appel aux modèles artistiques et créatifs helléniques afin d'inscrire leur domination dans le cadre même de l'hellénisme et de ses valeurs. À nouveau, les Scipions furent à l'avant-garde de ce mouvement. Ce n'est évidemment pas un hasard si on les retrouve à l'origine des premiers usages du marbre dans l'art monumental à Rome, ou s'ils furent parmi les commanditaires les plus précocement attestés des ateliers et des artistes hellénistiques¹⁸⁹. Le "philhellénisme" des Scipions n'était finalement que l'autre et inséparable versant de leur franche inclination en faveur de la politique impérialiste et mondiale de Rome¹⁹⁰. Un impérialisme romain mûri et structuré grâce aux références culturelles mêmes de l'hellénisme qu'il assujettissait et dont il se nourrissait, et qui, pour emprunter l'idée soulignée par P. Veyne dans le titre de l'un de ses derniers ouvrages¹⁹¹, fut ainsi d'une certaine manière un "impérialisme gréco-romain" auquel les Scipions apportèrent une contribution décisive.

II - *Magnus agmen amicorum clientiumque* Réseaux de fidélités, continuité familiale et exercice du pouvoir

La puissance sociale d'une famille de l'aristocratie romaine se juge, entre autres caractères, à l'ampleur des réseaux de relations qu'elle est en mesure de contrôler et de mobiliser à son avantage¹. Comme la plupart des autres grandes maisons de l'oligarchie², les Scipions se sont attachés à tisser et à maintenir autour d'eux des réseaux complexes et étendus d'"amis", de "clients" ou d'"hôtes" qui soient en mesure de relayer leur influence et de constituer pour leur famille de solides soutiens : au moment de répondre à ses accusateurs, l'Africain avait ainsi voulu démontrer toute sa puissance politique en se faisant accompagner du "long cortège de ses amis et de ses clients"³. Un peu plus tôt, à l'occasion de ses propres déboires judiciaires, en 187, Scipion l'Asiatique avait pu compter sur la mobilisation en sa faveur de ses *cognati, amici et clientes...* qui avaient offert de payer pour lui la lourde amende dont il venait d'être frappé⁴.

Ainsi formulée par Tite-Live, l'énumération des soutiens de l'Asiatique est précieuse et significative, dans la mesure où elle fait apparaître l'addition de différentes strates de proches et d'affidés⁵. À tel point que, pour répondre à d'évidentes contraintes pratiques, les Romains les plus puissants et les plus influents avaient fini par organiser de manière assez hiérarchisée et protocolaire leurs relations avec l'ensemble de ces soutiens. C. Gracchus et Livius Drusus, tous deux d'ailleurs issus des Scipions, recevaient chez eux certains de leurs partisans de manière individuelle, d'autres en petit comité, tandis que la foule des "clients" et des fidèles ordinaires était accueillie de manière collective dans la *domus* de ces grands seigneurs⁶.

Il faut donc souligner d'emblée que les réseaux de soutien et d'allégeance sociale réunissaient des liens d'origines bien différentes, et la très large palette du vocabulaire latin en la matière est tout à fait révélatrice de la richesse des nuances qu'elle recouvrait⁷ : aux *propinqui* et *cognati*, liés par la parenté, s'ajoutaient les *familiares*, dont l'appellation révèle un certain degré d'intimité dans la fréquentation, les *amici*, en principe de position sociale équivalente⁸, les *hospites*, appartenant à des communautés étrangères, et enfin les *clientes*, placés dans une situation de claire subordination vis-à-vis de leur patron⁹. On peut d'ailleurs recenser d'autres termes encore comme ceux de *comites*, *sectatores*, ou, franchement péjoratif, *satellites*, qui pouvait désigner des affidés dans un contexte de nature tyrannique ou séditieux¹⁰. C'est tout cet ensemble socialement très bigarré qui se trouve parfois englobé dans le terme générique de "clientèle" par les auteurs modernes, mais aussi par les Anciens¹¹ : toutes ces catégories étaient en effet réunies par le trait commun d'être, en face d'un partenaire de position sociale supérieure (le "patron"), les agents de relations sociales inégales, mais librement consenties, supports de faveurs réciproques et fondées sur la notion de *fides*¹².

LE CARACTÈRE PATRIMONIAL ET HÉRÉDITAIRE DES LIENS DE "FIDÉLITÉ"

"... Les relations unissant les clients et les patrons se prolongèrent durant des générations, exactement comme s'il s'agissait de liens du sang. Elles se transmirent de père en fils, et c'était pour les membres des familles illustres un grand titre de gloire que d'avoir le plus de clients possible, en conservant d'abord le patronage hérités de leurs ancêtres, mais aussi en s'en attirant d'autres par leurs propres mérites"¹³.

Ce passage du texte bien connu de Denys d'Halicarnasse rappelle combien la relation de clientèle engageait les individus à travers leur appartenance familiale¹⁴. Comme la plupart des sociétés traditionnelles, la société romaine était bâtie pour une grande part sur l'inscription de l'individu dans des réseaux de solidarité relativement stables et transmis de génération en génération. Les liens de clientèle, mais aussi ceux d'hospitalité, d'amitié, et, a fortiori, de parenté, introduisaient par conséquent à travers les générations successives un puissant facteur de continuité qui contribuait

à maintenir, de l'extérieur en somme, l'identité et la cohérence familiales : en héritant des relations et des réseaux de son père et de ses aïeux, on se trouvait ainsi à la tête d'un patrimoine social qui orientait forcément les choix sociaux et politiques dans le sens de la continuité lignagère.

Le trait apparaît avec le plus d'évidence en ce qui concerne les relations fondées sur la parenté, par le sang ou par l'alliance, *cognatio* ou *adfinitas*. Ces liens de parentèle engageaient naturellement les générations à venir. Il n'est qu'à rappeler la répétition des échanges matrimoniaux ou adoptifs noués par les Scipions avec les Aemilii notamment¹⁵. De manière générale, quand la documentation le permet, on observe que les Scipions choisirent souvent de s'entourer de leurs parents : lors de son commandement sicilien puis africain, Scipion compta ainsi sur l'active collaboration de M. Pomponius Matho qui était très certainement son *consobrinus*¹⁶. Avant que leurs relations ne se dégradent, Scipion Émilien et le jeune Tiberius Gracchus avaient partagé une amitié qui procédait évidemment de leur double lien de parenté, par le sang et par l'alliance, établi à la génération précédente. Mais ce fut surtout de ses neveux "naturels", les fils de sa sœur et de son frère, Q. Aelius Tubero et Q. Fabius Maximus, que Scipion Émilien fut très proche. Toutefois, les patients efforts déployés, par exemple par le premier Africain et son fils, pour construire et affermir un cercle familial soudé et influent ne résistèrent pas pour autant aux rivalités et aux querelles intestines : ce fut finalement de la parentèle même des Scipions, vers le milieu du II^e siècle, que partirent les ferments qui conduisirent à l'abaissement des principales lignées de la famille : les meurtres des Gracques, l'exil de Scipion Nasica Serapio et la mort trouble, soudaine et sans héritier de Scipion Émilien. Preuve que l'on pouvait hériter aussi bien des ressentiments et des rancœurs accumulés lors des générations précédentes.

Tout autant que les liens de parenté, les liens d'amitié, de clientèle et d'hospitalité étaient conçus pour se perpétuer sur plusieurs générations. Ils contribuaient de cette manière eux aussi à la continuité sociale du lignage. Nous disposons de plusieurs exemples autour des Scipions. Le plus flagrant est sans nul doute offert par les Laelii, père et fils. Le premier fit sa carrière dans le sillage du premier Africain dont il fut le plus proche compagnon. Même si cet *homo novus*¹⁷, qui n'était peut-être d'ailleurs pas né dans la citoyenneté romaine, entretenait une véritable et sincère amitié avec Scipion, on est légitimement fondé à penser qu'il se trouvait vis-à-vis de son ami dans la position sociale d'un client¹⁸. Le témoignage de Plutarque à propos de Marius permet de préciser que son accès à la préture (en 196), puis au consulat (en 190), départirent ensuite Laelius et sa famille de leur condition de client¹⁹, sans que cela affecte en rien leur attachement à la maison des Scipions : ils pouvaient dès lors être considérés comme des *amici* à part entière. Mais le plus significatif pour notre propos reste bien la transmission de cet attachement des Laelii à la lignée des Africains, à travers l'amitié exemplaire qui lia C. Laelius le jeune et Scipion Émilien. Il n'est que trop évident qu'elle naquit de la fréquentation de la maison de l'Africain par Laelius le père, même après la mort de son protecteur et compagnon²⁰.

Si les Octavii ne purent peut-être pas se prévaloir d'une proximité aussi intime que les Laelii avec les Scipions, on peut relever une semblable continuité à travers plusieurs générations dans les relations qu'ils entretenirent avec eux. Cn. Octavius (*pr.* 205) fut l'un des plus actifs officiers de Scipion lors de la campagne d'Afrique. Après lui, son fils homonyme put bénéficier de la voie que lui avait ouverte son père pour honorer sa famille d'un premier consulat, en 165. Même si nous ne disposons pas à ce sujet de témoignages aussi explicites que pour les Laelii, on a de bonnes raisons de penser que les Octavii gravitaient eux aussi dans l'entourage des Scipions, et qu'ils avaient dû, pour une bonne part, leur ascension sociale à leur parrainage²¹. Aux dires de Plutarque, M. Octavius, tribun de la plèbe en 133, était lié à son collègue Tiberius Gracchus par une amitié qui donna un tour dramatique à l'affrontement des deux hommes²². Dion Cassius précise que leurs relations provenaient de l'affinité de leurs familles respectives qui étaient proches l'une de l'autre²³. Dans ces conditions, l'intervention de Cornelia en faveur de ce même Octavius²⁴ prend tout son sens : la fille de l'Africain devait se

souvenir que le père et le grand-père de M. Octavius avaient jadis fréquenté la maison paternelle, et elle estimait que cette ancienne fidélité justifiait que l'on ne s'obstine pas dans les amères rancunes du moment. Il est vrai qu'en 133, la loyauté des Octavii vis-à-vis de la maison des Scipions s'était trouvée rudement mise à l'épreuve par les déchirements que la question des réformes agraires venait de révéler au sein de la descendance du premier Africain : dans sa charge tribunicienne, il lui était bien difficile de garder sa neutralité, et M. Octavius s'était rangé en définitive derrière P. Scipio Nasica Serapio²⁵, ce qui devait fatalement lui aliéner l'amitié des Gracques.

Si aucun des Octavii ni des Laelii n'est jamais qualifié de *cliens* des Scipions par les sources, tel n'est pas le cas de C. Cicereius²⁶. Après avoir servi le premier Africain, cet ancien scribe s'engagea par la suite dans le *cursus honorum*. Alors qu'il était sur le point d'obtenir la préture pour 174, il consentit à se désister au profit de L. Scipio. Le lien de clientèle qui l'obligeait encore se serait mal accommodé d'une élection en partie acquise au détriment du fils de son patron²⁷. Le fils de l'Africain fut élu, mais la postérité retint de ce personnage qu'il ne se montra jamais digne du rang que lui avait donné sa naissance. Ce fut donc bien au patrimoine social hérité de son père et de sa famille que L. Scipio dut en fin de compte de ne pas tout à fait forligner en inscrivant son nom dans les Fastes prétoriens grâce à la loyauté d'un client de sa maison.

Autant que les relations de clientèle, les liens d'hospitalité engageaient des familles davantage que des individus. Lorsqu'au détour de sa plaidoirie, Cicéron rappelle que les Roscii, ces notables du petit municipe ombrien d'Amérie, étaient des *hospites* des Scipions²⁸, il ne fait que donner un aperçu d'une réalité sociale finalement assez banale : les maisons de la *nobilitas* romaine entretenaient des relations durables et suivies avec les familles de notables locaux des communautés italiennes. Mais c'est sans doute avec les communautés ou les dynasties princières extra-italiennes que ce trait apparaît de la manière la plus manifeste dans notre documentation²⁹. Et dans le cas des Scipions, on songe immédiatement aux liens noués et maintenus avec la famille de Massinissa, du premier au second Africain³⁰, ainsi qu'avec quelques autres nobles maisons punico-numides³¹. Ce fut aussi le cas avec des communautés : les contingents étoliens qui vinrent prêter leur concours à Scipion Émilien lors du siège de Numance avaient été envoyés pour honorer l'attachement du *Koinon* à la maison des Scipions³². Lorsque Cicéron place dans la bouche de Scipion Émilien la formule "...*Massilienses, nostri clientes...*", il évoque de toute évidence une relation ancienne liant Marseille et les Scipions³³ : les contacts avaient été noués dès le début de la deuxième guerre punique³⁴, et il n'est sans doute pas anodin que, contraint à l'exil après son échec face à Sylla, L. Scipio Asiagenus (n° 33) ait choisi l'asile que lui offrait la cité phocéenne où il devait pouvoir compter sur l'hospitalité de familles de l'oligarchie massaliote depuis longtemps attachées à sa maison.

Le caractère en grande partie héréditaire et familial de tous ces réseaux de clientèle et de soutien ne fut pas sans influence quant aux positions et aux choix proprement politiques qui furent ceux des Scipions. Il offre en tout cas une précieuse clé de compréhension de nature à éclairer le maintien sur plusieurs générations de certaines orientations durables de la famille des Scipions sur les grands enjeux politiques de leur temps, la conquête ou la question italienne notamment.

LES SCIPIONS ET LES ITALIENS : UN CLIENTÉLISME D'ORIGINE MILITAIRE

On a souvent attiré l'attention sur l'inclination des Scipions à privilégier la promotion de personnages issus des communautés italiennes alliées³⁵. Il est vrai que l'entourage du premier Africain paraît avoir été formé pour une part non négligeable de compagnons d'origine italienne : C. Laelius³⁶, Sex. Digitius³⁷ ou C. Cicereius³⁸, qui furent parmi ses plus proches collaborateurs, n'étaient certainement pas des Romains de souche, pas plus que Q. Pleminius le féroce légat qui ensanglanta Locres³⁹. M'. Acilius Glabrio (*cos.* 191)⁴⁰ appartenait à une famille qui émigra peut-être

d'Italie méridionale à Rome dans la première moitié du III^e siècle a.C.⁴¹ La propre famille maternelle de Scipion, celle des Pomponii Mathones, aurait pu d'ailleurs elle-même venir d'Étrurie⁴², et avoir mis en rapport l'Africain avec les aristocraties des cités toscanes⁴³. Ennius lui aussi, qui eut la faveur de l'Africain comme de son cousin P. Scipio Nasica, était un Apulien de la petite cité de Rudies. Autour de Scipion Émilien, on voit graviter également plusieurs représentants des élites locales d'Italie : P. Rupilius (*cos.* 132) et son frère Lucius étaient vraisemblablement originaires de Préneste⁴⁴, Q. Pompeius (*cos.* 141) de Campanie⁴⁵. Les poètes Pacuvius et Lucilius sortaient tous deux d'une colonie latine, le premier de Brindes⁴⁶, le second de Suessa Aurunca, en Campanie⁴⁷.

Le *patrocinium* de puissants dignitaires romains sur certaines communautés italiennes s'expliquait souvent à cette époque par la *fides* placée par des peuples vaincus ou soumis dans le magistrat romain qui avait reçu leur *deditio*⁴⁸. Dans le cas des Scipions, on est à ce titre en droit d'envisager que les populations samnites ou "lucaniennes" assujetties par Scipion Barbatus avaient constitué un terreau sur lequel purent prospérer par la suite quelques-unes des clientèles de ses descendants. Mais les bénéfices des succès relatifs de Barbatus en Italie méridionale ne suffirent pas à expliquer l'ampleur des soutiens dont disposa sa maison aux générations suivantes. En réalité, ce furent plutôt les charges militaires exercées tout au long du III^e siècle a.C. par les représentants du *nomen Scipionum* qui enrichirent leurs relations avec les alliés italiens⁴⁹. Même si l'hypothèse qui propose de lier les "légions marse" de l'inscription archaïque du lac Fucin⁵⁰ aux campagnes menées par Scipion Barbatus dans le sud de l'Italie, manque sans doute trop de fondement pour être retenue⁵¹, on doit relever en revanche que les commandements navals dont furent investis ses deux fils au cours de la première guerre punique impliquaient inévitablement des rapports étroits et nourris avec les communautés italiennes alliées, et plus particulièrement avec celles qui fournissaient les contingents navals, les fameux *socii nauales*⁵² : jusqu'à cette époque, c'étaient surtout des cités maritimes que Rome exigeait les contributions en navires et en équipages⁵³. Mais face aux puissantes escadres carthaginoises, les besoins s'accrurent à tel point que Rome recruta aussi les *socii nauales* parmi les peuplades guerrières montagnardes, Samnites et Marse notamment⁵⁴. Les Romains de souche restaient réticents à combattre à bord des vaisseaux de guerre, et l'état-major constituait les effectifs de sa marine avec les contingents alliés et avec des *libertini*, c'est-à-dire notamment les étrangers qui venaient de recevoir la citoyenneté romaine⁵⁵.

À la génération suivante, l'armée conduite par les Scipions en Espagne comptait elle aussi une forte proportion d'Italiens dans ses rangs. En 218, le consul P. Scipio avait dû constituer ses troupes en les recrutant pour une bonne part parmi les alliés⁵⁶. Ce fut d'ailleurs en prenant exemple sur l'organisation tactique des unités italiennes alliées que son fils et successeur, le futur Africain, réforma la disposition de ses légions en cohortes, unités mieux adaptées au théâtre d'opérations ibérique⁵⁷. Lors de la prise de Carthagène en 209, le différend qui opposa les *socii nauales* aux légionnaires révèle encore toute l'importance des éléments italiens dans les forces que commandait Scipion⁵⁸. La place éminente que le futur Africain accorda dans son état-major au préfet de la flotte C. Laelius, qui n'était certainement pas lui-même un Romain de souche, mais un officier d'origine italienne, montre d'ailleurs son souci de renforcer la cohésion de son armée en plaçant sur un pied d'égalité Romains et Italiens⁵⁹. Les légions elles-mêmes comprenaient de nombreux soldats italiens⁶⁰ : C. Atrius et C. Albius, les deux principaux meneurs de la mutinerie qui embrasa le camp du Sucro à l'été 206, étaient, le premier un Ombrien, et le second un Latin de la colonie de Calès⁶¹. Le centurion Q. Statorius, que les Scipions avaient dépêché comme conseiller militaire auprès du Numide Syphax⁶² appartenait à une famille de la colonie latine de Brindes⁶³. Le nom même d'Italica, attribué par Scipion à l'établissement qu'il fonda dans la vallée du Bétis pour y fixer une partie de ses vétérans avant son retour à Rome en 205⁶⁴, constituait ainsi la reconnaissance de la part primordiale prise par les Italiens dans l'effort de guerre romain en Espagne⁶⁵, en même temps que celle d'une

identité commune avec les Romains, sentiment renforcé par la fraternité née au milieu des camps et des combats partagés pendant de longues années dans la péninsule.

Lors de la campagne d'Afrique encore, Scipion put compter sur les contingents envoyés par de nombreux peuples italiens : Marses, Péligniens, Marrucins, Ombrions, Camertins, ainsi que plusieurs communautés de Sabine⁶⁶. Ces volontaires vinrent grossir les rangs des *Cannenses* qui formaient l'armée de Sicile, et qui comptaient eux-mêmes déjà pour la plus grande part des *socii* et des alliés de droit latin⁶⁷. Comme il l'avait fait en Espagne, Scipion eut aussi largement recours à l'emploi des *socii nauales* pour multiplier les raids destinés à désorganiser le territoire punique : en 205, c'est à la tête de ces unités que Laelius ravagea les environs d'Hippone, et l'année suivante, les troupes de marine prirent part au siège d'Utique⁶⁸. Lors de la guerre contre Antiochos, en 190-189, le fils de l'Africain lui-même servait au sein d'une unité alliée, un escadron de cavaliers latins de Frégelles⁶⁹. Les *socii* italiens étaient encore nombreux parmi les cinq mille vétérans de l'Africain qui s'étaient portés volontaires pour compléter les effectifs du consul Lucius Scipio à son départ pour la campagne d'Asie quelques mois plus tôt⁷⁰.

L'implication des Italiens dans l'effort militaire romain ne faiblit pas au cours du II^e siècle a.C., tout au contraire⁷¹. On ne doit donc pas s'étonner de voir que deux générations après le premier Africain et de la même manière que son aïeul adoptif, Scipion Émilien avait conservé et entretenait toujours des liens aussi puissants avec ces communautés alliées du monde osco-sabellique si familières de l'armée romaine. La présence en bonne place dans son entourage du centurion T. Pontius (dont le nom est osque)⁷² ne tient pas du hasard. De même, l'offrande que le second Africain préleva sur le butin de Carthage pour en gratifier les Marses doit se comprendre comme la sollicitude d'un général à l'égard de l'un des peuples alliés les plus assidus et les mieux appréciés dans le concours militaire qu'il prêtait aux Romains⁷³.

Ce tour d'horizon ne laisse pas subsister de doute sur le support primordial des relations entretenues par les Scipions et les Italiens : ce fut bien avant tout dans le cadre militaire que se nouèrent ces liens réciproques. Entre la guerre de Pyrrhus et la guerre sociale, les communautés alliées, latines ou fédérées, fournissaient à l'armée romaine, bon an mal an, les deux tiers de ses effectifs. Et leurs combattants ne le cédaient en rien par leurs dispositions militaires aux citoyens de la légion. Dans leurs commandements navals ou hors d'Italie, les Scipions étaient remarquablement placés pour apprécier la valeur de ces troupes⁷⁴. D'autant que le recrutement des soldats italiens offrait davantage de souplesse et de latitude aux généraux que le *dilectus* légionnaire, soumis à l'aval du Sénat. Les liens personnels et familiaux établis avec les autorités et les notables des communautés italiennes permettaient, à travers eux, de mobiliser en grand nombre des volontaires destinés à compléter ou renouveler des effectifs insuffisants en qualité ou en quantité⁷⁵.

En échange, les Scipions offraient à ces Italiens leur influence et leur protection. Ils leur permettaient évidemment de s'enrichir à travers la part de butin qui leur était accordée ou les *donatiua*⁷⁶ dont on gratifiait les hommes au terme d'une campagne victorieuse, et qui s'ajoutaient, à leur retour, au prestige social tiré de glorieux états de service. Lorsqu'en 205, Scipion sélectionna trois cents de ses volontaires pour les faire équiper comme cavaliers entièrement aux frais de notables siciliens dispensés de cette façon de combattre⁷⁷, il donnait à ces jeunes Italiens un formidable élan social qui les porterait, la victoire aidant, aux premiers rangs de leurs communautés respectives, en même temps qu'il s'attirait de leur part une reconnaissance profonde et durable dont bénéficierait sa maison.

Dans le cas des Italiens, il existait une perspective plus attrayante encore que l'enrichissement, et qui contribuait à les attacher à un protecteur influent : l'acquisition de la *ciuitas Romana*. Comme d'autres éminents aristocrates romains, les Scipions ont usé de leur influence pour obtenir à nombre de leurs protégés et de leurs obligés, par des voies diverses, l'entrée dans une citoyenneté

romaine devenue fort avantageuse et enviable. Ces puissants intercesseurs y trouvaient d'ailleurs leur compte dans la mesure où, à eux redevables et forts de leur nouveau statut, ces nouveaux citoyens pourraient constituer de précieux soutiens politiques et électoraux. Le cas le plus manifeste est celui de Sex. Digitius. Avant de s'engager dans le *cursus honorum*, au début des années 190, ce personnage avait servi sous les ordres de Scipion comme *socius naualis* en 209, lors du siège de Carthagène. Il était alors certainement citoyen de la colonie latine de Paestum⁷⁸. Bénéficiant du droit latin, il pouvait donc recevoir la citoyenneté romaine au titre du *ius migrandi*⁷⁹. Ce que l'on n'a pas assez remarqué, c'est que son parcours politique implique forcément qu'il avait été inscrit sur les registres du *census* par Scipion l'Africain lui-même, lors de sa censure en 199 : préteur en 194, Digitius avait d'abord dû être questeur, et donc nécessairement *ciuis Romanus*, avant 195. Toute sa carrière, depuis son acquisition de la citoyenneté jusqu'à l'accès à la préture fut donc conduite sous le parrainage influent de son ancien général⁸⁰. On estime que C. Laelius avait suivi un parcours équivalent, mais plus précoce et qu'il s'était vu octroyer à titre exceptionnel la citoyenneté en même temps que la questure, en 202⁸¹.

LES SCIPIONS ET LA QUESTION ITALIENNE : LA DIFFUSION DU DROIT DE CITÉ ET SES ENJEUX POLITIQUES AU DÉBUT DU II^e SIÈCLE

Au-delà des cas individuels de Digitius et Laelius, il apparaît bien que l'intégration des Italiens dans la citoyenneté romaine constitua une question où les Scipions se montrèrent partie prenante d'une manière active, constante et cohérente. À travers la vigueur et l'ampleur des liens que leur maison entretenait avec les élites et les communautés de la péninsule, les Scipions compraient évidemment parmi les dirigeants romains les mieux en mesure de saisir les enjeux politiques considérables devant lesquels leur patrie se trouvait placée.

La présence d'Hannibal sur le sol italien et sa politique à l'égard des alliés de Rome avaient conduit un certain nombre d'entre eux à la défection, révélant ainsi l'existence de frustrations dangereuses qui mirent en grand péril la domination romaine sur la péninsule. La souveraineté de Rome restaurée par la force des armes, il fallait néanmoins rééquilibrer l'armature institutionnelle complexe de l'Italie romaine. Une meilleure intégration des populations et des territoires soumis à l'autorité de Rome était souhaitable, et le nouvel élan donné à la fondation de colonies latines avait bien, entre autres objectifs, celui-là. Mais au-delà de ce statut intermédiaire, des Italiens de plus en plus nombreux aspiraient désormais à obtenir la citoyenneté romaine de plein droit⁸². C'était le cas aussi bien des *ciues sine suffragio* de Campanie, de Sabine ou d'ailleurs, que des *socii* fédérés voire des Latins eux-mêmes.

La tradition annalistique, de nature fondamentalement narrative, n'a pas préservé ni transmis d'analyse sur un sujet qui n'intéressait pas non plus Polybe d'après ce que l'on a conservé de son œuvre⁸³. Il revient donc à la critique historique de rechercher et de mettre en lumière, derrière les faits, de quelle manière la question italienne a pu s'articuler avec les luttes pour le pouvoir à Rome. On n'a pas de mal à saisir combien les enjeux de l'élargissement du droit de cité étaient immenses pour les élites dirigeantes de la République. Dans un système où le peuple était le seul maître et dispensateur des honneurs et des peines⁸⁴, l'arrivée en nombre de nouveaux citoyens, qui étaient autant d'électeurs, risquait de modifier en profondeur les rapports de force politiques entre les différentes coteries de l'aristocratie romaine. De ce que l'on vient de voir, les Scipions faisaient partie de ceux qui avaient a priori plutôt à y gagner, eux qui s'étaient attachés la faveur de bon nombre d'Italiens, et qui avaient pu obtenir pour beaucoup d'entre eux l'accès à la *ciuitas Romana*.

L'extrême sensibilité de cette question explique que l'octroi de la citoyenneté resta toujours soumis à des processus de décision bien encadrés et strictement contrôlés : seuls le Sénat ou les assemblées

populaires avaient compétence en la matière⁸⁵. Il n'entraînait pas dans les prérogatives des magistrats ou des promagistrats de concéder arbitrairement la *ciuitas Romana* à des individus, encore moins à des communautés : lorsqu'il accorda sur le champ de bataille la citoyenneté romaine aux deux cohortes de Camertins qui s'étaient distinguées sous ses ordres, Marius prit délibérément de grandes libertés avec la loi, mais il s'arrangea pour faire entériner a posteriori sa décision par l'action législative de tribuns de la plèbe à sa dévotion⁸⁶. Quant aux cavaliers espagnols de la *turma Salluitana* faits citoyens romains en 90 devant la place d'Ascoli, Cn. Pompeius Strabo avait pu leur accorder cette récompense dans le cadre législatif de la *lex Iulia*⁸⁷.

Au début du I^{er} siècle a.C., la diffusion de la citoyenneté romaine parmi les Italiens a emprunté des voies plus détournées, à travers le processus de fondations coloniales⁸⁸. Le Sénat et le peuple déléguaient leur autorité à des commissions triumvirales chargées d'organiser les colonies latines ou romaines et d'y inscrire le nombre prévu de colons. Les triumvirs disposaient d'une assez grande latitude dans le choix des individus qu'ils assignaient. En retour, ils y gagnaient la faveur des colons qui pouvaient par la suite leur ménager un précieux soutien électoral⁸⁹ : Plutarque rapporte ainsi que Flamininus dut son élection au consulat en grande partie au soutien des colons qu'il avait installés quelques années plus tôt⁹⁰.

Les *socii* étaient parfaitement éligibles à l'inscription dans les colonies latines⁹¹. À travers le droit latin, ils pouvaient alors envisager d'acquérir dans un second temps la citoyenneté romaine au moyen du *ius migrandi*. Mieux encore, le cas personnel d'Ennius démontre que les triumvirs pouvaient également inscrire un étranger dans une colonie romaine, ce qui revenait à lui accorder directement la citoyenneté⁹². Mais, confrontées à une demande plus forte d'Italiens aspirant à recevoir la *ciuitas Romana*, les autorités romaines entendaient bien en conserver le contrôle, comme le montre la fin de non-recevoir opposée par le Sénat aux prétentions des Ferentini, en 195⁹³ : ces Herniques, qui jouissaient du droit latin depuis le IV^e siècle, avaient voulu se faire reconnaître le droit automatique d'acquérir la citoyenneté romaine en s'installant dans l'une des colonies romaines que l'on projetait alors de déduire dans leur voisinage (Pouzzoles, Salerne et Buxentum : cf. infra). Contre cette interprétation extensive et même abusive du *ius migrandi*, le Sénat entendait réaffirmer que seule l'autorité romaine, en l'occurrence les triumvirs désignés à cet effet, avait compétence à dresser le *census* d'une colonie romaine en y choisissant eux-mêmes les colons qui y seraient inscrits⁹⁴.

Dans ces conditions, la multiplication sans précédent des fondations coloniales de statut romain au moment où Scipion l'Africain et ses partisans dominaient le Sénat ne manque pas d'attirer l'attention⁹⁵. Sous le second consulat de l'Africain, en 194, on déduisit pas moins de huit établissements de ce type⁹⁶, soit presque autant qu'au cours du siècle et demi qui avait précédé. Si cette fois l'Africain ne prit peut-être pas directement part à l'enrôlement des colons⁹⁷, on observe néanmoins que ses partisans avaient investi les commissions triumvirales qui procédèrent à la déduction des colonies⁹⁸. Et ce fut sur le territoire de l'une d'elles, à Litterne, dans le domaine dont il était propriétaire, que le vainqueur d'Hannibal se retira pour finir sa vie : sans doute s'y savait-il entouré d'une population qui lui était tout acquise⁹⁹. Par ailleurs, ce véritable programme colonial, amorcé en 199 et qui culmine en 194, doit être rapproché du retour en Italie des troupes ayant combattu de longues années en Grèce et en Espagne¹⁰⁰. Parmi ces forces se trouvaient de nombreux soldats qui avaient servi auparavant sous les ordres de Scipion, en Espagne ou en Afrique. On ne peut s'empêcher de penser qu'une partie de ces vétérans, citoyens romains, mais aussi Latins ou *socii* italiens, se virent offrir en priorité l'inscription comme colons¹⁰¹, et ce d'autant mieux que plusieurs *deductores* avaient jadis été leurs officiers, lors de la campagne d'Afrique notamment¹⁰². Que le statut de citoyen romain ait été l'attrait majeur et déterminant pour l'inscription dans ces colonies assez reculées ressort d'ailleurs assez bien d'un autre passage de Tite-Live : huit ans plus tard, au cours de sa tournée d'inspection en Italie méridionale, Sp. Postumius (*cos.* 186) trouva les colonies de Buxentum

et Siponte désertées et l'on dut recruter de nouveaux colons pour les relever¹⁰³. De toute évidence, à l'instar d'Ennius à Potentia ou Pisaurum, la plupart des bénéficiaires de la déduction initiale avaient vu dans leur inscription, avant toute autre chose, un moyen d'acquisition de la citoyenneté romaine : celle-ci obtenue, ils ne furent pas longtemps retenus par les rudes attraites de la vie coloniale¹⁰⁴.

La politique coloniale ne fut pas le seul mode d'élargissement de la citoyenneté romaine au cours de cette période cruciale. L'*ager Romanus* abritait encore au début du II^e siècle a.C. une catégorie qui n'avait reçu depuis son incorporation qu'une citoyenneté romaine de second rang, amputée notamment des droits politiques, celle des *ciues sine suffragio*. Les Campaniens et les populations voisines en étaient le plus grand nombre. Or ce statut de la *ciuitas sine suffragio* que Rome avait diffusé au cours des IV^e et III^e siècles a.C. disparut au cours du II^e siècle, par intégration progressive dans la *ciuitas optimo iure*¹⁰⁵. Là encore, l'attribution des droits politiques complets à un grand nombre d'individus n'a pu que constituer un enjeu de premier ordre dans les luttes d'influence et de pouvoir qui traversaient l'aristocratie dirigeante romaine.

C'est ici que l'on peut retrouver le sens d'un épisode très important, mais malheureusement obscurci par la discrétion de la tradition annalistique qui nous réduit au seul texte grec de Plutarque : en 189, lors de leur censure, T. Flamininus et M. Marcellus durent enregistrer comme citoyens tous les fils d'*eleutheroi*. Ils y avaient été contraints par une loi que le tribun Q. Terentius Culleo venait de faire approuver par les comices, "... par hostilité à l'aristocratie"¹⁰⁶. On a longtemps pensé devoir traduire *eleutheroi* par *libertini*, c'est-à-dire que la disposition aurait concerné les fils de nouveaux citoyens (et non pas simplement les affranchis) qui auraient demandé à être inscrits indifféremment dans n'importe laquelle des trente-cinq tribus¹⁰⁷. Une interprétation plus satisfaisante a été proposée par M. Humbert et reprise par J. Cels-Saint-Hilaire¹⁰⁸ : la mesure aurait été votée au bénéfice des *ciues sine suffragio*, jusque-là recensés comme contribuables et mobilisables, mais qui n'étaient pas inscrits dans les tribus. Elle aurait signifié par conséquent l'intégration de ces citoyens de second rang dans la *ciuitas optimo iure*. En tout état de cause, par ses implications électorales et politiques, cette mesure était tout sauf anodine. Et l'on ne peut manquer de remarquer qu'elle fut votée "contre l'aristocratie" et à l'instigation d'un tribun qui était un affidé de Scipion l'Africain¹⁰⁹.

Cette interprétation est d'autant plus plausible que l'année suivante, il fut précisément question des modalités de l'intégration de trois municipes volsques de *ciues sine suffragio* dans la citoyenneté de plein droit : le tribun de la plèbe C. Valerius Tappo fit voter par le peuple une loi inscrivant les habitants de Formiae et de Fundi dans la tribu Aemilia, et ceux d'Arpinum dans la tribu Cornelia. Son projet n'avait pas non plus reçu l'assentiment du Sénat et fut un temps entravé par le veto de plusieurs collègues du tribun, mais qui finirent par retirer leur opposition¹¹⁰. Les critiques ont depuis longtemps voulu reconnaître dans cette mesure la main des Scipions, supposés tenir les tribus Cornelia et Aemilia¹¹¹. L'affaire n'est en vérité peut-être pas si simple, d'autant qu'au moins l'un de ces municipes paraît bien avoir été lié à d'autres clans rivaux de la *nobilitas* et notamment celui des Claudii patriciens¹¹². Quoi qu'il en fût, il est indéniable que l'on se trouve là devant une manœuvre politique destinée à contrôler le vote de deux des plus anciennes circonscriptions rurales¹¹³. Que les Scipions en aient été les maîtres d'œuvre et les bénéficiaires, ou qu'au contraire ils s'en soient trouvés les perdants¹¹⁴, l'épisode montre combien l'élargissement de la citoyenneté romaine constituait un enjeu de pouvoir considérable dans la féroce compétition politique que se livraient les différentes mouvances de la classe dirigeante romaine.

Vers la même époque, une autre voie d'accès à la citoyenneté romaine cristallisa les tensions et devint l'objet de sourdes manœuvres au sein de l'État romain. Nous avons déjà évoqué la disposition qui permettait aux individus qui jouissaient du droit latin d'acquérir la *ciuitas Romana* par leur installation à Rome, en faisant valoir à cet effet le *ius migrandi*. Dès la fin de la guerre d'Hannibal, plusieurs milliers de Latins émigrèrent ainsi dans l'*Vrbs* et purent s'y faire recenser en tant que

Romains. Parmi ceux-là se trouvait un proche compagnon d'armes de l'Africain, Sex. Digitius. Son cas est sans doute représentatif de celui de bon nombre d'autres Latins qui, comme lui, avaient servi parmi les troupes romaines, et tout particulièrement sous les ordres des Scipions : on a eu l'occasion de remarquer plus haut combien la composition de l'armée d'Espagne avait fait une large place aux alliés italiens, et plus précisément aux Latins. Une fois démobilisés, une partie de ces hommes a pu éprouver l'envie de jouir du statut plus favorable qu'offrait la *ciuitas Romana* au nom de laquelle ils s'étaient battus¹¹⁵. On peut aisément concevoir que, dans l'exercice de la censure en 199, Scipion l'Africain n'avait pas dû faire de difficulté pour les enregistrer sur les listes de citoyens¹¹⁶, si toutefois il ne les avait pas lui-même encouragés : un bon nombre avaient servi sous ses ordres et, le moment venu, ils constitueraient, pour lui et sa maison, un soutien politique et électoral de choix.

Là encore, avec les conséquences politiques qu'il impliquait, un afflux aussi significatif de nouveaux citoyens ne devait pas manquer de susciter des résistances et des réactions. En 187, les *Patres* prêtèrent l'oreille aux doléances de plusieurs cités et colonies latines qui se plaignaient que, depuis 204, un grand nombre de leurs citoyens avaient émigré à Rome et s'y étaient fait recenser comme *ciues Romani*. Sans que l'on connaisse, malheureusement, le détail des discussions que cette question ne manqua pas de nourrir en son sein, le Sénat résolut de faire rechercher et de priver de la citoyenneté romaine les individus concernés¹¹⁷. Douze mille Latins furent ainsi expulsés de Rome¹¹⁸. Même si Tite-Live ne fait état que des récriminations des cités latines à l'origine de cette affaire¹¹⁹, on aurait du mal à admettre que sur une question aussi sensible touchant à la situation politique et sociale de l'*Vrbs*, les autorités romaines aient agréé sans discussion à la requête des communautés alliées, faisant montre d'une étonnante passivité politique, alors qu'il s'agissait tout de même de récuser une disposition légale héritée du *foedus Cassianum*. Cette présentation est en vérité invraisemblable : elle vise ni plus ni moins qu'à camoufler, derrière les demandes des cités latines, la politique du Sénat de Rome¹²⁰. À l'évidence, bien des aristocrates romains possédaient leurs propres raisons, très solides, de fermer aux Latins l'accès à la citoyenneté, et même de réviser les registres du cens qui étaient aussi les listes électorales. Peut-être faut-il voir dans cet épisode une victoire des adversaires des Scipions et une autre cause de l'affaiblissement politique de ces derniers dans les comices électoraux ou judiciaires au cours des années 180¹²¹ ? Eux semblent, en tout cas, avoir eu plutôt à perdre à l'exclusion de milliers d'individus dont le vote devait leur être favorable.

Une dizaine d'années plus tard, la question refit surface, et les autorités romaines finirent par confirmer leur attitude précédente en faisant à nouveau expulser de la Ville des milliers de Latins¹²². La politique d'ouverture de la citoyenneté romaine aux Italiens, que les Scipions paraissent bien avoir voulu promouvoir dans les années qui suivirent la deuxième guerre punique, finit ainsi par être enterrée par le Sénat. Les *Patres* avaient de toute évidence privilégié le maintien d'un *statu quo* dans le rapport de forces électoral afin de garantir l'équilibre politique indispensable au fonctionnement oligarchique de l'État romain. Mais ils ne le réalisaient qu'au prix d'une fermeture dangereuse de la *ciuitas Romana* aux Latins, qui risquait d'aggraver le malaise italien¹²³.

La politique des Scipions vis-à-vis des Italiens était en fin de compte une politique aussi intéressée qu'éclairée. Certes, par la tradition familiale qui les avait régulièrement portés à la tête des commandements militaires les plus importants, l'Africain et ses parents étaient mieux placés que quiconque pour mesurer la place qui était celle des alliés latins et italiens dans l'empire de Rome, et pour comprendre leur aspiration légitime à y être mieux reconnus. Mais ils savaient tout autant que l'entrée de nombre de ces *socii* dans la citoyenneté de plein droit leur procurerait des soutiens électoraux considérables, eux qui avaient tissé et affermi depuis plusieurs générations des liens privilégiés avec nombre de communautés latines ou fédérées. On doit également admettre qu'au sein de l'oligarchie sénatoriale, les Scipions n'étaient pas les seuls à promouvoir l'intégration des Italiens, et qu'ils eurent à soutenir sur ce terrain la concurrence d'autres maisons elles aussi portées à

favoriser leurs propres clientèles : c'était sans doute le cas des Claudii patriciens. Il n'empêche que le *patrocinium* sur nombre de communautés italiennes s'avère bien avoir été un trait caractéristique et une tradition de la maison des Scipions. En 129 encore, les Italiens, et plus précisément les Latins, qui s'estimaient lésés par la politique de réforme agraire, confièrent la défense de leurs intérêts à Scipion Émilien¹²⁴. On ne saurait y voir un hasard : le second Africain avait hérité du patrimoine social et politique de sa famille adoptive, et par conséquent de leurs clientèles italiennes, au premier rang desquelles devaient se trouver nombre de communautés latines et leurs classes dirigeantes. Mais Émilien n'était pas le seul héritier de Scipion l'Africain. Et la crise gracquienne qui plaça au centre du jeu politique romain "domestique" la question italienne, laisse apparaître une véritable continuité sociale et politique entre les Gracques et leur famille maternelle.

LES ITALIENS ENTRE LES GRACQUES ET LES SCIPIONS

L'imbrication de l'histoire familiale de la maison des Scipions et de celle de la question italienne trouve son prolongement, à la fin du II^e siècle a.C., dans le double et dramatique épisode gracquien. Davantage encore que leur parent et concurrent Scipion Émilien, et au-delà de l'antagonisme et des ressentiments qui les dressèrent contre lui, les Gracques s'affirmèrent sur cette question comme les héritiers des orientations politiques de leur grand-père maternel, le premier Africain.

Le témoignage de Velleius Paterculus extrapole-t-il vraiment lorsqu'il prétend que Tiberius Gracchus, déjà, avait voulu étendre la citoyenneté romaine à tous les Italiens¹²⁵ ? On pourrait peut-être le croire si la tradition transmise par Appien ne faisait état, elle aussi, de la préoccupation de Tiberius pour la situation des "Italiens"¹²⁶. Il est vrai que, de ce que la plupart des sources présentent du tribunat de l'aîné des Gracques, il semble que les conséquences et les implications de sa politique sur les alliés n'apparurent que dans un second temps, quand le triumvirat agraire commença à mettre en oeuvre sur le terrain les dispositions de la *lex Semproniana*. Tiberius avait-il envisagé, de son vivant, prolonger et compléter sa réforme agraire par une politique d'ouverture à la citoyenneté¹²⁷ ? La question n'a jusqu'ici pas trouvé de réponse décisive.

Les intentions de son frère Caius, quelques années plus tard, ne laissent en revanche aucune place au doute. Quoi qu'il en fût des réflexions de son aîné, le second des Gracques avait pu constater que la mise en oeuvre de la réforme agraire heurtait les intérêts des alliés italiens et latins au point que ceux-ci en appelèrent à Scipion Émilien pour en entraver la marche¹²⁸. Mais surtout Caius Gracchus avait conçu et mûri un projet politique encore plus large, plus ambitieux et plus abouti que celui de son frère, destiné à rénover en profondeur la société politique romaine¹²⁹. Au cœur de ce programme de très grande ampleur, la question italienne tenait une place majeure, prépondérante même, car elle était aussi la condition du succès politique de son entreprise. Caius Gracchus avait l'ambition à la fois de parfaire l'intégration de l'Italie romaine, mais aussi de se procurer les soutiens politiques et électoraux indispensables pour mieux asseoir sa position¹³⁰. Les discours dénonçant les abus de pouvoir des magistrats romains à l'encontre des alliés¹³¹ ou la politique brutale d'expulsion de la Ville¹³², la *rogatio* proposant d'accorder la citoyenneté aux Latins et le droit latin aux autres *socii*¹³³, l'accès des Italiens aux nouvelles colonies romaines dont il réactivait la politique de fondations¹³⁴, étaient certainement des actes empreints de sincérité et d'une vision profonde et lucide de la question italienne¹³⁵. Mais il s'agissait aussi tout autant d'habiles manœuvres destinées à fortifier son assise politique et à mener à bien l'ensemble de son programme. Ses adversaires de l'oligarchie conservatrice ne s'y trompèrent pas, en allumant partout devant lui des contre-feux : c'est peut-être alors que l'on essaya de détacher de Gracchus les élites latines en leur offrant la *civitas per magistratum*¹³⁶. Surtout le Sénat dressa contre le jeune tribun deux redoutables adversaires : le consul C. Fannius s'opposa à sa *rogatio* sur la concession du droit de cité, et fit une fois encore expulser de la Ville les Latins et les

Italiens, privant ainsi Gracchus de ses meilleurs soutiens¹³⁷. De son côté, le tribun M. Livius Drusus multipliait les diversions et les surenchères pour déprécier les projets de son collègue et en détourner les citoyens¹³⁸.

On retrouve dans la politique de Caius Gracchus précisément la même double préoccupation, à la fois visionnaire et tactique, qui avait animé la maison des Scipions deux générations plus tôt¹³⁹. Doit-on s'en étonner ? Enfant posthume de son père, Caius était, davantage encore que Tiberius, le fils et l'élève de Cornelia qui n'avait pas manqué de lui transmettre, par l'éducation qu'elle lui avait donnée, le modèle politique de sa propre famille¹⁴⁰. Lui-même n'hésitait pas, auprès de ses concitoyens, à mettre en avant qu'il était, par sa mère, le petit-fils de Scipion le premier Africain¹⁴¹. En éteignant la branche aînée de l'Africain, la mort soudaine de Scipion Émilien l'avait du reste mis en position de recueillir les liens anciens qui attachaient de nombreuses communautés italiennes et notamment latines à la maison des Scipions, ce qui pourrait d'ailleurs se vérifier à travers un cas précis. On sait en effet que Caius Gracchus fut soupçonné d'avoir trempé dans le soulèvement de Frégelles, en 125¹⁴² : comme le jeune questeur servait alors et depuis l'année précédente en Sardaigne¹⁴³, l'accusation devait reposer, non pas sur l'activité politique de Gracchus qui aurait attisé la révolte, mais plutôt sur des liens notoires entretenus avec certains milieux dirigeants de la colonie latine. Si l'on se rappelle que les Frégellans avaient jadis participé en bonne place à la campagne asiatique des Scipions¹⁴⁴, nous pourrions nous trouver là devant un exemple concret de continuité de clientèle entre la maison des Scipions et celle, parente, des Gracques¹⁴⁵.

Le meurtre de Caius Gracchus, douze ans après celui de son frère, marqua un coup d'arrêt à la politique d'ouverture de la citoyenneté aux Italiens qu'avec ses amis, il avait voulu entreprendre. Comme dans les années 180, l'oligarchie sénatoriale dominée par les clans les plus conservateurs avait réussi, pour un temps encore, et malgré quelques minimes concessions, à maintenir fermé l'accès de la citoyenneté à la plupart des Italiens. Mais cette attitude de refus ne réglait rien sauf à reporter le problème en l'envenimant. Lorsqu'une génération plus tard, la question resurgit, plus brûlante encore, il se trouva d'ailleurs une nouvelle fois de lointains héritiers et descendants des Scipions pour renouer avec la tradition politique de leur maison. Dans le champ de ruine documentaire qui voile la période, un passage de Sénèque a en effet heureusement préservé le souvenir que le tribun M. Livius Drusus, dont l'assassinat résolut les Italiens à prendre les armes¹⁴⁶, était lui aussi issu des Scipions par sa mère Cornelia (n° 42). On n'en sait guère plus, et le personnage de Drusus demeure à bien des égards une énigme¹⁴⁷ : fils de l'adversaire peut-être le plus redoutable de Caius Gracchus, qui avait opposé son veto tribunicien à la loi du second des Gracques en faveur de la concession du droit de cité aux Italiens, le jeune homme prit pourtant le parfait contrepied de son père pour se risquer dans les pas des tribuns réformateurs que celui-ci avait combattus¹⁴⁸. Il y rencontra, du reste, le même destin. De la même génération que lui, il restait néanmoins encore un descendant des Scipions pour renouveler une dernière fois la tradition plus que séculaire qui associait si fortement sa famille à la politique de promotion des Italiens : en 83, près de Teanum, c'est entouré des alliés italiens que le consul marianiste L. Scipio Asiagenus (n° 33) accepta de négocier avec Sylla, soutenu lui par la noblesse, en plaçant au centre des discussions la question de l'octroi du droit de cité avec ses implications électorales¹⁴⁹. Trompé par la duplicité de son interlocuteur et trahi par ses troupes, Scipio Asiagenus dut prendre la route de l'exil, comme jadis l'Africain. Si la maison des Scipions avait su faire preuve d'une constance remarquable dans ses orientations politiques en faveur de la promotion des Italiens, le destin voulut qu'à chaque fois ses représentants ou ses descendants le payent au prix de leur vie ou de leur carrière.

Parmi les caractères qui singularisaient la maison des Scipions, certains historiens ont cru pouvoir discerner des connexions étroites avec les milieux économiques italiens. Alors qu'une grande partie de l'aristocratie sénatoriale restait profondément attachée aux valeurs traditionnelles fondées sur la propriété terrienne et l'activité agricole, les Scipions auraient compté parmi les meilleurs représentants d'une fraction de l'oligarchie sensibilisée assez tôt aux intérêts d'une classe marchande en plein essor dans l'Italie romaine du III^e siècle. Épousant les aspirations et les conceptions de ces milieux commerciaux qui les auraient touchés d'assez près, les Scipions et d'autres familles de la *nobilitas* auraient ainsi orienté la politique extérieure romaine vers un impérialisme méditerranéen d'inspiration mercantiliste. Cette vision fut magistralement développée par F. Càssola¹⁵⁰. L'interprétation proposée par le savant italien séduit, il est vrai, par sa limpidité et sa cohérence : les élites italiennes, notamment celles des communautés maritimes alliées (on pense aux Étrusques, aux Campaniens, aux Italiotes ainsi qu'à certaines colonies latines littorales), davantage impliquées que les Romains dans les activités commerciales¹⁵¹, auraient composé pour une bonne part l'entourage des Scipions. Elles auraient ainsi engagé cette puissante famille à promouvoir, à la tête de l'État romain, leurs intérêts à travers la mise en œuvre d'une politique impérialiste favorable au développement de leurs activités marchandes¹⁵².

Il existe bien, en effet, plus d'une trace de rapports entre les représentants de la maison des Scipions et certains individus impliqués dans les activités commerciales, et l'on ne reprendra pas dans le détail les éléments rassemblés à l'appui de sa démonstration par F. Càssola. Pour autant, son interprétation appelle sans doute de légitimes réserves. L'assimilation des élites italiennes ayant eu la faveur des Scipions avec une classe marchande est certainement trop systématique. Certes, il y eut sans doute, parmi les troupes et les officiers romains ou alliés commandés par les Scipions, des personnages issus de familles de *negotiatores*¹⁵³. Mais il n'est pas du tout certain que leur nombre et leur influence aient été assez significatifs pour former auprès de ces patriciens un véritable groupe d'intérêt en mesure d'avoir imposé un tel point de vue mercantiliste¹⁵⁴. Un grand nombre des notables italiens proches des Scipions devaient disposer d'une fortune assise sur leurs propriétés foncières et agricoles, à l'image de Lucilius ou des Roscii d'Amérie¹⁵⁵. Quant à la protection dont les Scipions paraissent avoir voulu plus d'une fois assurer les affranchis, catégorie sociale dont on connaît la place éminente dans les activités économiques et commerciales à Rome, on sait maintenant, grâce à J. Cels-Saint-Hilaire, que cette idée se fondait en grande partie sur une méprise née d'une mauvaise compréhension du terme de *libertinus* : ce mot, qui s'oppose à *ingenuus*, n'est pas l'exact équivalent de *libertus*, mais bien celui de *nouus ciuis*. Les affranchis étaient donc bien des *libertini*, mais tous les *libertini* n'étaient pas des affranchis, très loin de là : un grand nombre, peut-être même la plupart d'entre eux, étaient des *peregrini* qui venaient d'acquérir la citoyenneté. Par conséquent, le patronage des Scipions sur les *libertini* ne saurait revêtir la signification que lui avait assignée Càssola quant à la familiarité de ceux-ci avec les milieux commerciaux¹⁵⁶.

Il n'est évidemment pas question ici de nier l'essor incontestable, dans l'Italie romaine des III^e et II^e siècles a.C., des activités commerciales¹⁵⁷ ou manufacturières¹⁵⁸, ni la part et l'intérêt que purent y prendre les représentants de l'oligarchie sénatoriale romaine. Même si les patrimoines et les revenus des milieux sénatoriaux restaient d'abord fondés sur la propriété foncière et son exploitation agricole¹⁵⁹, ainsi que sur les bénéfices de la conquête¹⁶⁰, on sait que les dirigeants romains n'hésitaient pas à contourner la loi et leurs principes moraux pour mieux faire fructifier leurs biens¹⁶¹. Plutarque témoigne ainsi comment Caton lui-même, chantre des valeurs traditionnelles, ne dédaignait pas investir de l'argent dans le transport maritime ou d'autres affaires lucratives¹⁶². Comme lui et bien d'autres, les Scipions ont eu recours à ce genre de pratiques : la maison des Scipiones Asiageni paraît en tout cas avoir détenu des intérêts dans le grand commerce méditerranéen¹⁶³. Quant à Scipion Émilien, dont on sait qu'il entretenait des contacts avec certains *negotiatores* italiens installés

à Délos¹⁶⁴, il était capable de faire réunir en dix mois une somme considérable de cinquante talents par le banquier qui gérait ses affaires¹⁶⁵ : cela signifie qu'une bonne partie de sa fortune, en réalité celle de sa famille adoptive, était constituée d'actifs facilement réalisables, certainement des créances pour l'essentiel, peut-être des participations financières à diverses entreprises, d'autant que l'on nous dit que le second Africain ne vendit durant sa vie aucune de ses nombreuses propriétés foncières¹⁶⁶. Mais tout cela n'est pas suffisant pour considérer qu'à travers les Scipions ou d'autres d'ailleurs, les *negotiatores* romains et italiens avaient pu être assez influents pour orienter sensiblement en faveur de leurs intérêts la politique étrangère de Rome aux III^e et II^e siècles a.C.¹⁶⁷

S'il est nécessaire de nuancer l'idée selon laquelle derrière les Scipions se bouscuaient de formidables clientèles commerciales issues du monde des *negotiatores* italiens, il est en revanche une catégorie sociale d'hommes d'affaires qui paraît avoir eu plus d'une fois partie liée avec les Scipions, comme du reste avec bien d'autres groupes familiaux de l'aristocratie sénatoriale, celle des publicains. Il est vrai qu'avec ces personnages et leurs activités, on se trouve à un point de rencontre entre ce qui relève des domaines politique et économique.

L'activité des publicains, la prise à ferme de contrats d'État, se trouve étroitement liée au développement de l'impérialisme romain. C'est à l'occasion de l'expédition d'Espagne, sous le commandement des deux Scipions, que l'on voit pour la première fois l'État romain faire appel à des entrepreneurs privés par contrat public : il s'agissait alors de fournir leur équipement aux armées stationnées dans la péninsule¹⁶⁸. Et l'on a remarqué que l'un des deux publicains connus par les textes portait le même gentilice que l'épouse de P. Scipio. En outre, comme son collègue, il était originaire d'Étrurie¹⁶⁹, une région qui offrit un peu plus tard au jeune Scipion, fils de Pomponia, la précieuse mobilisation de son potentiel économique pour son expédition d'Afrique. Ce n'est pas tout : parmi les plus anciennes mises à ferme fiscales que l'on connaisse, on relève le *portorium* des marchés campaniens de Capoue et Pouzzoles adjudgé précisément par l'Africain et son collègue à la censure, en 199. Scipion ne fut-il pas tenté, à cette occasion, de montrer quelque reconnaissance à l'égard de certains financiers qui avaient pu contribuer à l'équipement de son corps expéditionnaire africain ?

C'est surtout deux générations plus tard que l'on peut voir le monde des publicains toucher de plus près encore la maison des Scipions. P. Rupilius (*cos.* 132), l'un de ses protégés dont Scipion Émilien favorisa la promotion jusqu'à la charge consulaire, avait occupé auparavant de hautes fonctions au sein d'une société dédiée à la perception des taxes de Sicile¹⁷⁰. Un autre compagnon du second Africain, le riche Lucilius, fut sollicité par des publicains pour s'associer à eux dans la perception de la *scriptura* de la province d'Asie¹⁷¹. Parmi les individus qui tenaient le pavé pour le compte de Scipion lors des campagnes électorales, on trouvait un publicain du nom de Licinius Philonicus¹⁷². En 138, lorsque, dans le cadre de leur concession, les publicains qui avaient reçu à ferme l'exploitation de la vaste forêt de Sila se trouvèrent compromis dans une grave affaire criminelle, ils requièrent spontanément les services de C. Laelius, intime d'Émilien, pour assurer leur défense¹⁷³. Peut-être faut-il verser aussi au même dossier la proximité de Marius, alors à l'aube de sa destinée, avec le second Africain¹⁷⁴ : selon Diodore, l'Arpinate avait été publicain avant d'entrer dans la carrière¹⁷⁵, et, de son côté, Velleius Paterculus fait bien état de la connivence de l'*homo novus* avec les publicains qui lui permit de dessaisir Metellus de son commandement contre Jugurtha¹⁷⁶.

La présence assez notable des milieux de publicains autour de Scipion Émilien pourrait d'ailleurs contribuer à éclairer la présentation quelque peu curieuse que Polybe a dressée du rôle politique du peuple dans les institutions romaines. Dans son exposé fameux des institutions romaines, lorsqu'il décrit l'interdépendance des trois organes politiques fondamentaux, assemblées, Sénat et magistrats, l'Achéen assimile en réalité entièrement le *dèmos* avec les citoyens intéressés à prendre à ferme les contrats publics, c'est-à-dire les publicains¹⁷⁷. On pourra certes considérer avec E. Badian qu'en observateur pragmatique, Polybe a simplement voulu souligner l'essence même du système censitaire

romain qui décuplait le poids politique des plus riches des citoyens¹⁷⁸. Il se pourrait que cela ne soit pas la seule explication : cet hôte de la maison des Scipions a pu être particulièrement sensible au rôle des publicains pour la bonne raison que ceux-ci étaient très présents dans l'entourage ou les relations de ses puissants protecteurs, et que Scipion Émilien était particulièrement enclin à rechercher leur soutien. On est alors tenté de rapprocher cette idée d'un passage de la *Vie de Paul Émile* pour lequel Plutarque a vraisemblablement tiré son information de l'œuvre perdue de Polybe¹⁷⁹ : évoquant la concurrence d'Ap. Claudius Pulcher et de Scipion Émilien, rivaux pour l'élection à la censure en 142, le moraliste campe les forces en présence en précisant que le premier avait pour lui les aristocrates du Sénat, tandis que l'Africain bénéficiait de la faveur du *dèmos*¹⁸⁰. Si le vocabulaire employé dans ce passage renvoie à la même réalité que celui, identique, qui est utilisé par Polybe dans l'extrait mentionné plus haut, nous tiendrions là un élément de plus pour confirmer le poids des publicains et des milieux équestres dans les réseaux d'amitié, d'allégeance et de clientèle dont disposait Scipion Émilien.

En vérité, il n'y a pas à s'étonner de voir les publicains chercher à toucher au plus près les milieux dirigeants de l'aristocratie sénatoriale, ni d'observer leur influence grandissante, à partir du II^e siècle, auprès des plus puissantes maisons nobles comme celle des Scipions. Par sa nature, l'activité des publicains était intimement liée à l'affirmation de la politique impériale de Rome, celle-là même dont les Scipions étaient parmi les plus ardents avocats. À mesure que la puissance de Rome s'étendait, les affaires qui s'offraient aux publicains se multipliaient de manière considérable : que ce soit pour la fourniture aux armées, la prise à ferme des diverses formes de fiscalité tributaire imposées aux pays et aux peuples soumis, l'exploitation des mines d'Espagne ou de Macédoine, mais aussi les contrats publics "domestiques" comme la mise en œuvre des grands équipements urbanistiques de la Ville que l'État romain finançait grâce aux revenus de l'Empire¹⁸¹. Bien davantage que les marchands, et de manière bien plus honorable dans la mentalité romaine, les premiers agents économiques à tirer profit de la politique impérialiste de Rome étaient donc ces personnages. Eux-mêmes avaient évidemment tout intérêt à s'assurer une proximité fort utile avec les cercles et les représentants les plus influents de l'oligarchie sénatoriale, ceux qui orientaient les décisions du Sénat ou qui, dans la charge censoriale, mettaient en adjudication les contrats publics. D'un autre côté, pour d'ambitieux et dispendieux aristocrates, la bienveillance des publicains pouvait être doublement précieuse : d'abord par le poids électoral de ces riches citoyens qui dominaient les centuries de la première classe censitaire, prépondérante dans les comices centuriates. Avant son parent Caius Gracchus, Scipion Émilien l'avait fort bien compris, comme nous l'avons discerné à travers Polybe. En outre, l'amitié ou l'obligeance de personnages disposant de solides moyens financiers, pouvait s'avérer fort utile le cas échéant : parmi "les amis et les clients" qui offrirent de prendre à leur charge la très lourde amende dont fut frappé Scipion l'Asiatique à l'issue de son procès en 187¹⁸², il devait très vraisemblablement s'en trouver un certain nombre.

Au terme de ce chapitre, un trait apparaît avec netteté, qui confirme en partie la thèse de F. Càssola : indiscutablement, il existait bien une relation étroite et fondamentale entre les réseaux d'amitié, d'hospitalité et de clientèle entretenus par les Scipions et la part prise par ces derniers dans la politique impérialiste de l'État romain. Les relations maintenues et cultivées à travers plusieurs générations avec les alliés italiens procédaient des grands commandements militaires exercés par les représentants de la maison des Scipions. De la même façon, les milieux d'argent qui les côtoyèrent, et notamment les publicains, devaient leur fortune pour l'essentiel au progrès considérable de la puissance romaine dont les Scipions furent les promoteurs et les maîtres d'œuvre. En revanche, on doit considérer avec davantage de circonspection l'idée du savant italien selon laquelle les Scipions auraient été au fond les porte-voix des intérêts commerciaux d'une classe marchande, assez consciente et influente pour conduire l'État romain vers une politique méditerranéenne. Que l'impérialisme

romain ait été mû en partie par des ressorts économiques, c'est probable. Mais nous ne croyons pas qu'il le fut dans les termes mercantilistes définis par F. Càssola. Une logique plus complexe mêlait dans une véritable culture de la conquête, les perspectives de rémunération économique, mais aussi celles de profits sociaux et politiques, les dispositions mentales enrichies par l'ouverture aux modèles universels produits par la culture hellénistique, et parfois encore le sentiment de menace ou d'insécurité. Même dans la catégorie des motivations économiques, les considérations proprement commerciales ne paraissent pas avoir tenu la première place : la conquête enrichissait d'abord les généraux de la *nobilitas*, les officiers et les troupes, citoyens et alliés, et enfin ceux des citoyens assez aisés et influents pour prendre à ferme les instruments de prélèvement qu'impliquait l'imposition de la domination romaine sur les pays et les peuples soumis.

L'examen de la politique clientélaire familiale des Scipions fait enfin apparaître un autre trait remarquable : l'imbrication étroite entre la politique impérialiste de l'État romain et le processus d'intégration de l'Italie romaine. C'est bien parce qu'ils avaient participé, au même titre que les Romains, à la conquête et à l'extension de la puissance romaine, et parce que s'étaient alors lentement, mais solidement forgés une culture et une identité communes, que les Italiens avaient vocation à intégrer pleinement la *ciuitas Romana*. Sans doute parce qu'à travers leurs grands commandements militaires, ils s'étaient trouvés au premier rang pour observer ces mécanismes, les Scipions firent partie des plus prompts, au sein de la classe dirigeante romaine, à en saisir les enjeux et les implications¹⁸³. Surtout, élément fondamental pour notre propos, la constance remarquable, sur plusieurs générations, des clientèles italiennes sur lesquelles ils s'appuyaient et de la politique d'intégration qu'ils s'efforçaient de promouvoir, témoigne d'une véritable continuité sociale et politique qui fut de toute évidence partie prenante de l'identité familiale de la maison des Scipions au I^{er} siècle a.C.

III - *Primus Caesarum*

Un césarisme avant la lettre ? Le principat impossible des Scipions

Risquer, même avec circonspection, le terme de “césarisme” à propos des Scipions revient sans doute à s'exposer au reproche d'un double anachronisme : est-il possible, d'une part, de parler de “césarisme” avant César, quand, d'autre part, le mot lui-même n'apparut pas avant le XIX^e siècle¹ ? Pour autant, il serait sans doute fâcheux de se priver d'un concept aussi utile et pertinent, surtout si les Scipions contribuèrent à leur manière à en construire le sens². Même si le mot et sa définition sont bien modernes, la réalité qu'ils recouvrent est ancienne, bien davantage encore que le personnage dont on en tira le nom : la recherche et la pratique du pouvoir personnel à l'intérieur d'un État en prenant appui à cet effet sur la faveur populaire³. En utilisant délibérément ce terme de “césarisme”, il s'agit aussi de poser ouvertement l'un des enjeux majeurs d'une analyse politique centrée sur les Scipions : les représentants de la famille contribuèrent-ils à façonner, au II^e siècle a.C., une tradition politique qui devait aboutir plus tard à la transformation radicale du régime républicain par César puis Auguste ?

On voit bien d'ailleurs que César lui-même était conscient de sa parenté politique avec les Scipions, et qu'il se montra soucieux de la mettre en avant : c'est pour cette raison qu'il suggéra à l'un de ses plus proches collaborateurs, qui était aussi l'un de ses meilleurs propagandistes, le chevalier C. Oppius, de composer une biographie du vainqueur d'Hannibal⁴. Le thème de la *magnitudo animi* césarienne emprunte lui aussi visiblement à l'image des Scipions telle qu'elle existe déjà sous la plume de Polybe, et sans doute même dès le temps du premier Africain⁵. L'effort d'assimilation des deux grands *imperatores* transparait encore au travers de la fable selon laquelle Scipion aurait vu le jour par césarienne⁶. Enfin, le choix de César de revêtir la dictature ne pouvait pas trouver son unique référence dans le précédent de celle de Sylla, détestée des *populares*. Mais à cette époque, on se souvenait encore qu'à la veille de sa mort, Scipion Émilien avait été pressenti pour assumer le premier cette dictature d'une nature et d'une portée nouvelles, qui aurait permis de conduire les réformes indispensables que le régime sénatorial s'était révélé à chaque fois incapable de mener à bien⁷. Surtout, à la fin de la République, la figure historique des Scipions, devenue consensuelle tout en demeurant équivoque, conférait une légitimité républicaine à une pratique plus personnelle du pouvoir qui inclinait sans doute déjà vers la royauté. En s'abritant à l'ombre du souvenir des Scipions, César entendait montrer qu'il s'inscrivait dans une tradition politique qui avait donné ses plus grands hommes et ses plus grandes heures à la République.

Comme César et bien après lui, la vocation monarchique précoce de la maison des Scipions a frappé nombre d'historiens⁸. La carrière du premier Africain, puis celle, en bien des points semblables, de son petit-fils adoptif, Scipion Émilien, ont largement alimenté cette impression d'une franche inclination familiale vers le pouvoir personnel⁹. Portant son regard sur la trouble fin de carrière du vainqueur d'Hannibal, achevée dans l'exil, Sénèque déclarait qu'il avait alors fallu choisir entre Scipion et la Liberté¹⁰. Rompant avec les nuances pudiques, prudentes ou embarrassées de Polybe, Cicéron ou Tite-Live, le jugement du philosophe a le mérite, en tout cas, de poser en termes plus ouverts la question du projet politique qui avait pu animer l'Africain et sa famille.

REGNUM IN SENATU : LES SCIPIONS ENTRE SUSPICIONS ET TENTATIONS MONARCHIQUES

On a depuis longtemps souligné quel puissant sentiment d'aversion le pouvoir monarchique suscitait au sein de l'aristocratie romaine d'époque républicaine¹¹. *Lodium regni* plongeait ses racines assez loin, jusqu'à la royauté étrusque des Tarquins. Il fut ensuite maintenu vivace, dans la tradition

historique et politique conservatrice, par le souvenir des tentatives fomentées par les ambitieux de la première époque républicaine que l'on présentait comme des *adfectatores regni* : Sp. Cassius, Sp. Maelius et M. Manlius Capitolinus. Même le grand Camille, vainqueur de Véies et des Gaulois, n'avait pas tout à fait échappé à ce soupçon qu'il paya du prix d'un humiliant exil¹². À partir du III^e siècle a.C., les confrontations répétées avec les monarchies hellénistiques réveillèrent et fortifièrent ce "sentiment devenu idéologie"¹³ que contribua à nourrir également la deuxième guerre punique, à travers l'incarnation personnelle et dynastique d'un adversaire carthaginois tout entier représenté par la figure d'Hannibal et la famille barcide. La fréquentation accrue de la littérature hellénique, qui depuis plusieurs siècles avait brossé au noir et sans relâche le portrait type du tyran grec, vint encore conforter la plus grande partie de l'aristocratie romaine dans cet *odium regni*¹⁴.

Dans ce contexte culturel résolument hostile au pouvoir personnel, on mesure bien la profonde défiance et les puissantes résistances que pouvaient susciter ou réveiller, parmi leurs pairs de l'oligarchie sénatoriale, les prétentions et les ambitions politiques manifestées par les Scipions. Les circonstances mirent en effet à plusieurs reprises cette famille et ses plus illustres représentants dans une position exceptionnelle qui devait non seulement nourrir l'*invidia* de leurs concurrents, mais aussi mettre en question la nature politique du régime républicain.

Les deux Africains furent évidemment soupçonnés de concevoir des ambitions démesurées par rapport à la place qui devait être la leur, dans une République oligarchique très sourcilieuse sur les écarts qui pouvaient tenter les plus brillants de ses dignitaires. Il faut dire que leur conduite prêta plus d'une fois le flanc aux critiques et à la suspicion¹⁵. L'un comme l'autre menèrent leurs carrières sans jamais hésiter à s'affranchir des règles et des usages communs. Leurs manières souvent altières et pleines d'éclat, les relations prestigieuses qu'ils entretenaient d'égal à égal, et même comme protecteurs et bienfaiteurs, à l'égard de nombreux rois et dynastes, d'un bout à l'autre du monde connu, leur conféraient davantage l'allure de princes hellénistiques¹⁶ que celle d'austères sénateurs romains.

Pour la plupart des autres aristocrates romains de telles prétentions n'étaient pas tolérables. Dans le discours, rapporté par Tite-Live, par lequel Fabius Maximus s'opposait à l'expédition d'Afrique projetée par Scipion en 205, le prince du Sénat achevait sa diatribe contre le jeune consul en accusant celui-ci de se comporter comme un roi¹⁷. L'affaire de Locres lui donna d'ailleurs l'occasion de réitérer son réquisitoire l'année suivante¹⁸. Nul doute qu'à Rome, on avait déjà eu vent du titre royal que les chefs espagnols venaient d'offrir un peu plus tôt au jeune général victorieux¹⁹, et l'on avait aussi peut-être tenu entre les mains quelques-uns de ces shékels qui avaient été frappés à son effigie par l'atelier monétaire de Carthagène²⁰ : après cinq années de pleins pouvoirs ininterrompus dans la péninsule Ibérique, suivies d'une élection triomphale au consulat, d'aucuns pouvaient craindre que le nouvel héros de Rome ne se laisse griser par sa prodigieuse fortune, au point d'en oublier les règles républicaines. Une vingtaine d'années plus tard, pour mieux malmenier les deux Scipions dans les poursuites judiciaires engagées contre eux, leurs adversaires n'hésitèrent pas à dénoncer leur position politique en des termes qui évoquaient encore le spectre de la royauté²¹. Mais si, étant donné leur gravité, ces accusations à peine voilées restaient rares, on voit bien les adversaires des Scipions, de manière plus subtile et plus insidieuse, se saisir de la moindre occasion pour souligner la superbe²², mais aussi la violence²³, la licence²⁴ et même l'intempérance²⁵ que donnait parfois à voir le premier Africain, ce qui l'associait à toute la palette des vices royaux par excellence²⁶. Face à ces insinuations, qui eurent leur part dans l'affaiblissement politique des Scipions dans les années 180, et qui menaçaient de brouiller gravement et durablement l'image familiale, une riposte devait s'organiser. Il y a de bonnes chances qu'elle ait été mise en forme dans l'œuvre d'Ennius, mais aussi dans l'ouvrage historique publié par le fils de l'Africain et que devait forcément avoir consulté Polybe²⁷. La tradition annalistique enchevêtrée dont Tite-Live fait état en porte elle aussi la trace :

comme il avait décliné le titre royal que lui avaient offert les Espagnols, Scipion aurait refusé les magistratures perpétuelles dont le peuple aurait voulu l'honorer, et il aurait interdit qu'on lui dresse des statues sur le Capitole ou le Comitium²⁸. C'est peut-être aussi à cette polémique et à cette bataille de propagande que remonte le thème des *Cornelii reges*, cet oracle sibyllin qui prédisait qu'un pouvoir de nature monarchique échoirait à trois membres de la *gens* Cornelia, et qui aurait pu tirer son origine de la position quasi-royale que l'on imputait aux Scipions au début du II^e siècle a.C.²⁹

Instruit par la conclusion malheureuse de la carrière de son grand-père adoptif, Scipion Émilien veilla à ne pas prêter aussi facilement le flanc aux mêmes soupçons. Pour autant, la personnalité du second Africain ne fut pas entièrement exempte de certains accents monarchiques. Dès sa jeunesse, le jeune homme donna à voir un style de vie princier qui rappelait à bien des égards celui des rois hellénistiques : au lendemain de Pydna, Paul Émile avait mis à la disposition de ses fils les réserves et les équipages de chasse de Persée, et le jeune Scipion Émilien se prit de passion pour ce qui était véritablement un exercice et un loisir de roi, de l'aveu même de Polybe³⁰. À son retour en Italie, il continua à s'y adonner volontiers, au point de paraître en négliger les occupations traditionnelles du jeune aristocrate romain qui se devait davantage de fréquenter les tribunaux et le Forum. On sait aussi que le second Africain avait pour livre de chevet la *Cyropédie*³¹, ouvrage dans lequel Xénophon présentait la monarchie comme le régime politique idéal³². Le dense cortège d'amis, mais aussi de *sectatores* dont aimait à s'entourer Scipion Émilien³³, par le nombre et la diversité de ses membres, pouvait aisément évoquer la cour profuse et bigarrée d'un prince hellénistique : de ce point de vue, on ne doit pas s'en tenir à l'image assez convenue et idéalisée que donne Cicéron du "cercle" élitiste de lettrés et de sages amis que le second Africain réunissait autour de lui³⁴. Émilien pouvait bien affecter une simplicité toute catonienne lors de sa grande ambassade orientale de 140. Quelques années plus tard, l'imposante suite de ses cinq cents *philoï* qui lui faisaient escorte pour la campagne de Numance se rapprochait plutôt du train d'un despote oriental³⁵. On n'oubliera pas non plus que, dans l'atmosphère détestable qui suivit le meurtre de Tiberius, Scipion, poursuivi par la vindicte des partisans des Gracques, fut ouvertement traité de "tyran"³⁶ : l'invective politique ne pouvait porter que si elle trouvait quelque prise sur l'attitude par certains aspects monarchique du second Africain, et notamment sa *superbia*³⁷, et peut-être aussi sur les prétentions qu'il semble avoir manifestées, peu de temps avant sa mort, à se voir confier des pouvoirs exceptionnels³⁸. Du reste, Caius Gracchus avait lui-même pu entendre, au cours de l'expédition de Numance, une prophétie qui semblait promettre le pouvoir personnel à son beau-frère³⁹.

Il faut bien dire aussi que, depuis le premier Africain, la maison des Scipions toute entière cultivait un formidable réseau privé de relations internationales, tissé sur l'attachement particulier à une famille qu'en dehors de Rome et de l'Italie, on considérait comme bien davantage que noble : au II^e siècle, a.C., il n'était pratiquement pas une cour royale du monde méditerranéen qui échappait à des rapports d'amitié, de bienveillance ou d'obligeance avec elle. Les Scipions coudoyaient les princes et les monarques les plus prestigieux de ce temps : ils en étaient toujours au moins les égaux, souvent les bienfaiteurs, parfois même les protecteurs à qui l'on devait son trône ou d'y être resté assis.

On imagine bien l'impression que pouvait produire auprès de leurs compatriotes romains l'entregent royal des Scipions. Passe encore que les roitelets ibères se prosternent comme ils le faisaient déjà du temps du *dominion* barcide. Il était autrement plus frappant que les deux Scipions, en route vers l'Asie, fussent reçus "avec des honneurs royaux" par Philippe V, descendant d'Antigone et successeur d'Alexandre⁴⁰. Après cette rencontre empreinte d'une grande courtoisie, l'Africain continua d'entretenir avec le Macédonien une correspondance amicale⁴¹, qui témoigne de rapports de confiance entre les Antigonides et la maison des Scipions : peut-être faut-il ainsi croire que, réfugié dans le sanctuaire de Samothrace après avoir été défait à Pydna par Paul Émile, Persée ne voulut d'abord traiter qu'avec un Scipion, en l'occurrence Nasica Corculum⁴². Ce dernier, du reste, comme

son beau-père, entretenait des échanges épistolaires avec d'autres têtes couronnées⁴³. De leur côté, les dynastes de Bithynie, tout heureux d'avoir pu sauvegarder leur trône en 190, paraissent bien avoir conservé des liens privilégiés avec la lignée de l'Asiatique⁴⁴ : peut-être Prusias fut-il l'un de ces rois orientaux qui consentirent quelques subsides à Lucius désireux de faire oublier ses déboires judiciaires par de somptueuses festivités en 186⁴⁵. Quant au fier Antiochos III, il semble avoir éprouvé un grand respect mêlé de crainte pour l'Africain et, avant de se résoudre à livrer bataille à Magnésie, il lui aurait proposé une *societas* dont la signification exacte reste mystérieuse⁴⁶, mais qui avait dû produire un effet trouble à Rome⁴⁷. Avant de monter sur le trône séleucide, du temps où il était encore otage à Rome, son petit-fils Demetrios (I^{er}) avait très certainement eu pour camarade le jeune Scipion Émilien⁴⁸. Tous ces princes et ces rois étaient toujours prêts à répondre à l'appel des Scipions au nom d'un attachement particulier qui doublait la loyauté dont ils devaient faire preuve à l'égard du Sénat et du peuple romains. En 134, Scipion Émilien put ainsi compter sur les contributions financières et les contingents que lui dépêchèrent Antiochos VII, Attale III, et surtout Micipsa⁴⁹. Depuis Massinissa en effet, la dynastie numide fut de loin la plus assidue, avec une remarquable constance, dans sa fidélité à la maison des Scipions : en 126/125, le roi Micipsa en indisposa même le Sénat en envoyant au petit-fils de l'Africain, Caius Gracchus, alors questeur en Sardaigne, les livraisons de blé dont les troupes romaines manquaient cruellement⁵⁰. Quant à Cornelia, la fille cadette de l'Africain, depuis sa résidence du littoral campanien, elle échangeait des présents avec "tous les rois"⁵¹. Déjà au début du II^e siècle a.C., le Capitole avait peut-être été orné d'un trophée que les Attalides auraient offert pour honorer les Scipions⁵².

Mais si l'on veut vraiment prendre la mesure de la réputation quasi royale dont la maison des Scipions pouvait jouir auprès de l'ensemble des cours princières du monde méditerranéen, l'épisode le plus éloquent est sans nul doute celui, sans autre exemple, de la demande en mariage de Cornelia par Ptolémée VIII Physcon, qui régnait alors en Cyrénaïque⁵³. Bien entendu, ce n'était pas la veuve de Tiberius Gracchus que le souverain sollicitait, mais bien la fille de Scipion l'Africain, un parti qui valait toutes les princesses hellénistiques. La proposition du Lagide n'eut évidemment aucune suite, mais elle est tout à fait significative de la place très particulière qui était alors celle des Scipions, considérés hors de Rome à l'égal d'une famille royale, ce qui ne pouvait pas s'ignorer dans la Ville et qui devait donner lieu à toutes sortes de commentaires.

Pour autant, et en dépit du mimétisme monarchique qui put plus ou moins consciemment les affecter, il serait certainement exagéré de parler d'*adfectatio regni* à propos des Scipions, qui ne tentèrent jamais d'instaurer à leur profit une royauté et qui n'en eurent sans doute jamais l'intention. Leur ambition était vraisemblablement plus mesurée : se voir reconnaître au sein de la République un statut de *primus inter pares*⁵⁴, une sorte de *principatus* plus effectif que le principat du Sénat dont on tint ferme la bride sur le premier Africain et que l'on refusa toujours au second⁵⁵. Il n'en reste pas moins que, tout au long du II^e siècle, à la fois par son aspiration à jouer un rôle politique prééminent et par le style princier dont elle fut gagnée au contact des royautés étrangères, la maison des Scipions a bien laissé entrevoir une manière politique nouvelle qui évoquait le pouvoir personnel et donc royal aux yeux de ses contemporains⁵⁶. Le dossier en est bien trop fourni pour qu'on puisse le révoquer en doute⁵⁷. En retour, il paraît évident que les prétentions politiques des Scipions, autour desquels on pouvait sentir flotter une sorte de halo monarchique, ont largement contribué à régénérer un sentiment d'*odium regni* latent et ancien, mais auquel l'actualité diplomatique du II^e siècle a.C. donnait un souffle nouveau. En cherchant à occuper une place première dans un État oligarchique qui se persuadait au même moment de sa supériorité sur les royautés étrangères qu'il soumettait sans peine à son pouvoir, les Scipions attirèrent sur eux à la fois l'*invidia*⁵⁸ et la défiance de leurs pairs de l'aristocratie sénatoriale. Pour surmonter l'opposition d'une oligarchie qui, par nature, n'était pas disposée à accorder à l'un des siens une place prépondérante dans l'État, les Scipions se rendirent

plus suspects encore en recherchant le soutien populaire. En recourant à ces pratiques politiques, ils annonçaient déjà les bouleversements du dernier siècle de la République.

FAVOR POPULI : LES SCIPIONS ET LE PEUPLE CONTRE L'OLIGARCHIE ?

Là encore, le meilleur point de départ pour notre analyse sera offert par les contemporains et les protagonistes de la "Révolution romaine" du dernier siècle de la République, et la vision qu'ils portaient sur les Scipions qui avaient dominé de leur haute stature le siècle précédent. Dans le corpus livien, le premier Africain est le personnage le plus systématiquement associé au thème de la faveur populaire, clairement exprimé par le terme latin de *favor*⁵⁹. Nous avons déjà pu noter que César, qui s'était ouvertement engagé dans la *via popularis*⁶⁰, entendait bien se situer dans la lignée politique du vainqueur d'Hannibal, qui était après tout le grand-père des Gracques, et dont la fille Cornelia demeura longtemps une véritable égérie pour la plèbe romaine⁶¹. Nous savons aussi que les Anciens rapprochaient volontiers la personnalité de Scipion de celle d'Épaminondas, l'une des figures de proue du régime démocratique qui gouverna Thèbes au IV^e siècle a.C.⁶² : outre les considérations morales, le parallèle se nourrissait peut-être d'un profil politique comparable. Sénèque rapprochait quant à lui l'exil de Scipion de celui d'Hannibal, en 195, dont on se rappelle qu'il avait été la conséquence de l'opposition de l'oligarchie punique à sa politique "démocratique"⁶³. Plus explicite encore, et même s'il veut pour sa part en contester le bien-fondé, Cicéron atteste très clairement que les *populares* du milieu du I^{er} siècle a.C. comptaient Scipion Émilien en bonne place dans leur propre panthéon politique⁶⁴. Ailleurs, l'Arpinate utilise du reste une formule à la fois inhabituelle et significative à propos du second Africain en le qualifiant de ... *dux populi romani* pour souligner combien sa parole était entendue et respectée de la plèbe⁶⁵. L'expression n'est pas sans rappeler celle qui est rapportée par Plutarque et qui désignait Tiberius Gracchus, petit-fils du premier Africain, comme le *prostatès* du *dèmos Rhômaïôn*⁶⁶.

Si plus d'un siècle après eux, les *populares* pouvaient se prévaloir d'une parenté politique avec les Scipions, c'est bien parce qu'on se souvenait que, dans leurs démêlés avec l'oligarchie sénatoriale, ceux-ci avaient paru plus d'une fois privilégier la composante démocratique des institutions romaines⁶⁷. Polybe l'avait d'ailleurs déjà remarqué à propos du premier Africain⁶⁸. Mais à travers le cas précis de l'attitude politique des Scipions, on touche ici à la question très discutée de la nature véritable du système politique de la République romaine.

Il y a maintenant un peu plus d'une vingtaine d'années, critiquant l'opinion alors largement dominante dans le monde savant, F. Millar entreprit de souligner comment la science moderne avait été trop portée à considérer la période médio-républicaine comme placée sous la domination incontestée du Sénat et de la *nobilitas*, et qu'il y avait lieu, conformément au jugement de Polybe, de réévaluer la part très significative qui revenait aux institutions populaires dans la nature et le fonctionnement de la République⁶⁹. Millar se risquait même à utiliser le terme de "démocratie" pour qualifier la nature du régime républicain⁷⁰. Par leur vigueur, les positions du savant britannique appelaient le débat. Millar se vit rapidement opposer des contradicteurs résolus : parmi eux, les représentants de l'école historique allemande héritière de la démarche sociologique de Christian Meier, ont ainsi vivement contesté l'approche à leur sens formaliste et trop étroitement institutionnelle de Millar ainsi que sa définition jugée réductrice de la notion de "démocratie", coupables de négliger gravement tous les autres éléments d'une "grammaire politique" bien plus large qui inscrivait dans les faits la domination sociale et politique de l'aristocratie sénatoriale. Une aristocratie capable d'imposer et d'entretenir à son profit un consensus général sur les valeurs de la société et du régime politique républicain, à travers des instruments sociaux, culturels et idéologiques très puissants et très efficaces destinés à légitimer son monopole sur l'exercice du pouvoir⁷¹.

La confrontation des points de vue de Millar et de ses contradicteurs a été particulièrement féconde. Elle a permis de renouveler notre compréhension du régime politique républicain et de son fondement social. Dans une contribution synthétique et éclairée, A. Yakobson concluait avec beaucoup de lucidité qu'il était nécessaire désormais de dépasser la dichotomie traditionnelle entre "démocratie" et "oligarchie", car la véritable nature de la vie publique romaine était modelée par une interaction complexe entre ces deux puissants éléments⁷². Et l'on sera d'ailleurs porté à penser que cette alchimie ne fut pas pour rien dans la montée des tentations autocratiques des quelques aristocrates qui surent s'attacher avec le plus de force la faveur populaire. La prise en compte concrète de la pratique politique des Scipions permet d'abonder tout à fait en ce sens. On relève bien en effet à travers elle la place importante qui était celle du Peuple dans le régime politique romain puisque, pour faire pièce aux pesanteurs et à l'hostilité chronique des milieux aristocratiques, les Scipions n'ont pas hésité à rechercher son appui, affirmant et affermissant ainsi le principe de la souveraineté populaire⁷³. Mais l'expérience politique des Scipions révèle en même temps parfaitement ce qui limitait le pouvoir populaire, dont la puissance ne pouvait être activée, guidée et exploitée que par des leaders charismatiques issus des milieux aristocratiques, dont l'influence politique et la popularité étaient en grande partie fondées sur leur capital social et symbolique produit et cultivé par les différents modes et rituels de domination sociale et culturelle mis en œuvre au profit de l'élite dirigeante.

La tradition montre ainsi, dès l'entame de sa carrière, le jeune Scipion flatter habilement la faveur populaire pour mieux la mettre au service de ses ambitions politiques : en 213, lorsque des tribuns de la plèbe contestèrent son élection à l'édilité au motif de son jeune âge, il répliqua en rappelant que le choix des magistrats relevait entièrement de la souveraineté du peuple⁷⁴. Le nouvel édile mit alors à profit sa charge pour conforter encore sa popularité naissante par une *largitio* fort opportune en cette période de pénurie, faisant distribuer à ses frais de l'huile aux habitants de la Ville⁷⁵ : c'était là le premier congiaire attesté de l'histoire de Rome⁷⁶, et cette pratique démagogique n'est pas sans évoquer les *largitiones* associées au souvenir de Spurius Maelius⁷⁷, ou celles dont on fit plus tard reproche aux Gracques, ses petits-fils⁷⁸. Les dépenses engagées par le jeune Scipion dans son édilité le furent à bon escient, car deux années étaient à peine passées qu'il eut besoin de se présenter à nouveau devant l'assemblée du peuple pour se faire investir de l'*imperium* lui adjugeant le commandement suprême en Espagne. Il n'avait pourtant jamais été auparavant préteur ni consul, ce qui n'avait pas de précédent⁷⁹.

Cette franche inclination à s'affranchir des règles communes et plus encore de l'avis du Sénat en prenant appui sur l'élément populaire, irritait au plus haut point la plupart des autres *principes* de l'oligarchie : en 205, à l'occasion du débat sur l'expédition d'Afrique, après Fabius Maximus, ce fut un autre des plus influents *seniores* du Sénat, Q. Fulvius Flaccus, qui fit reproche au jeune consul de ne pas vouloir se conformer aux délibérations du Sénat et d'avoir l'intention d'en faire appel devant le peuple⁸⁰. En 201, face aux sourdes manoeuvres de ceux des sénateurs qui escomptaient peut-être amoindrir son succès africain en le faisant rappeler avant la conclusion d'un traité, ce fut encore un vote populaire, à l'initiative des tribuns de la plèbe Q. Minucius Thermus et M. Acilius Glabrio, qui assit plus sûrement Scipion dans son commandement⁸¹. Par la suite, le Sénat se garda bien de laisser le champ libre à celui qui était devenu son *princeps* après la disparition de Fabius Maximus : on lui refusa d'abord le commandement oriental qu'il sollicitait lors de son second consulat, en 194. Puis, en 189, après Magnésie, on put faire ce que l'on n'avait pas osé douze ans plus tôt au lendemain de Zama : tout vainqueurs d'Antiochos qu'ils étaient, les Scipions furent relevés de leur commandement et remplacés par le consul Cn. Manlius Vulso. En agissant ainsi, le Sénat entendait affirmer la prééminence de son autorité sur les magistrats et promagistrats, mais il dépossédait également les Scipions d'une partie du bénéfice de leur victoire⁸². L'oligarchie n'était plus disposée à laisser la politique de Rome dans la main d'un seul homme et d'une seule famille dont il ne se murmurait déjà que trop que "l'ombre recouvrait toute entière la cité maîtresse du monde"⁸³.

Les poursuites judiciaires qui s'ouvrirent bientôt contre les Scipions furent l'occasion pour leurs adversaires de ruiner leur position politique. Vite déstabilisés, les Scipions voulurent encore jouer de leur popularité pour résister à ces attaques. Les jeux fastueux offerts en 186 par l'Asiatique, qui venait pourtant d'être frappé d'une très lourde amende, avaient pour objet de leur conserver l'attachement de la plèbe romaine. Deux ans plus tard, lorsque l'Africain fut sommé de répondre à une convocation en justice, il parvint à circonvvenir pour un temps ce nouvel assaut en entraînant derrière lui la foule qui déserta le tribunal public, abandonnant l'accusateur sur le Forum pour suivre l'accusé célébrer opportunément l'anniversaire de Zama sur le Capitole⁸⁴. Mais cette dernière bravade n'eut pas de lendemain⁸⁵. Acculé et mortifié par les charges dont il était la cible, Scipion finit par se retirer à Litterne. Sa disgrâce acheva de consacrer le primat politique collectif du Sénat et le début d'une période qui constitua sans doute l'apogée du régime oligarchique de l'État romain⁸⁶, jusqu'à la crise gracquienne.

Au soir de la carrière tout à fait extraordinaire de l'Africain, qui avait paru si souvent remettre en question le fonctionnement oligarchique des institutions de l'État romain⁸⁷, l'aristocratie sénatoriale, soucieuse de ne plus voir l'un des siens sortir ainsi du rang, s'attacha à mieux corseter les ambitions politiques individuelles. En imposant des conditions d'accès strictes à chaque étape d'un *cursus honorum* normalisé, la *lex Villia annalis* votée en 180⁸⁸ limitait le risque de l'émergence d'une nouvelle personnalité exceptionnelle qui aurait pu bénéficier d'un puissant mouvement populaire en sa faveur. La conception et l'entrée en vigueur de cette loi, qui renforçait le principe fondamental de "l'égalité oligarchique"⁸⁹ s'inscrivent bien en effet dans la réaction sénatoriale au "principat" contrarié de l'Africain dont on entendait tirer les leçons : il s'agissait d'écarter pour l'avenir les risques de personnalisation du pouvoir liée à une puissante adhésion populaire que la carrière extraordinaire du vainqueur d'Hannibal avait fait peser sur les prérogatives du Sénat⁹⁰.

Autant et peut-être davantage encore que son grand-père adoptif, le second Africain s'appuya sur la faveur populaire⁹¹. Son style et ses procédés politiques lui valurent même, semble-t-il, d'être considéré comme une sorte d'agitateur par nombre de ses adversaires⁹². C'est bien dans cet ordre d'idées qu'Ap. Claudius Pulcher, son rival patricien dans l'élection à la censure en 142, lui reprochait de s'attirer le soutien de la populace par l'entremise d'individus de basse extraction⁹³. Avant les Gracques, Scipion Émilien paraît d'ailleurs avoir volontiers prêté l'oreille aux difficultés de la plèbe urbaine, à propos de l'approvisionnement frumentaire de la Ville⁹⁴, ou encore des revendications agraires des citoyens dépossédés de leurs terres⁹⁵. Pour pouvoir tirer pleinement parti de l'atout que lui offrait sa popularité, Émilien s'efforça du reste de faire instaurer le scrutin secret dans les comices judiciaires en donnant son appui à la loi tabellaire que le tribun L. Cassius put faire adopter en 137, en dépit de l'opposition de la majorité de l'aristocratie sénatoriale⁹⁶. Mais l'épisode le plus significatif est sans nul doute sa première élection au consulat, alors qu'Émilien n'avait encore pas même été préteur, et qu'il ne prétendait en principe qu'à l'édilité⁹⁷. L'élection était illégale, mais, comme l'avait fait jadis le premier Africain, le principe de la souveraineté populaire fut invoqué et l'emporta, non sans provoquer quelques grincements de mâchoires dans les rangs de l'aristocratie sénatoriale⁹⁸. L'oligarchie avait dû plier devant une faveur populaire habilement orientée et très utilement secondée par l'intervention de tribuns de la plèbe sans doute fort bien disposés par avance à l'égard du nouveau consul⁹⁹. Douze ans plus tard, l'élection de l'Africain à un second consulat contrevenait à nouveau à la loi, cette fois-ci celle qui interdisait l'itération dans la charge suprême. Multipliant les entorses aux règles institutionnelles ordinaires établies dans la première moitié du II^e siècle a.C., le parcours politique de Scipion Émilien constituait un grave précédent et ouvrait la voie aux illégalités qui jalonnèrent la carrière des ambitieux de la période suivante, Marius en tête¹⁰⁰.

Ce fut néanmoins la dernière fois que le soutien populaire permit à Scipion de faire se lever tous les obstacles, car la crise gracquienne et l'approbation du meurtre de Tiberius privèrent Émilien de

ses soutiens populaires. Sur ce terrain, les Gracques s'étaient eux aussi instruits des leçons de leur grand-père, le premier Africain, et ils les mirent en pratique d'une manière plus résolue qui dévalait d'autant aux yeux de la plèbe la politique louvoyante et velléitaire de leur cousin. Quand le vainqueur de Numance brigua la conduite de la guerre d'Asie contre Aristonicos, en 131, l'attachement de la plèbe l'avait déserté et il n'y eut plus que deux tribus sur trente-cinq pour rallier sur son nom leurs suffrages¹⁰¹. Mais l'on doit encore remarquer qu'en sollicitant ainsi des électeurs d'être investi de l'*imperium* alors qu'il n'était qu'un simple *priuatus*, Scipion Émilien ne pouvait se prévaloir que d'un seul et unique précédent dans l'histoire de Rome, celui du premier Africain lors de sa désignation à la tête des armées d'Espagne.

Du premier Africain aux Gracques, ses petits-fils, qui se révélèrent à plus d'un titre comme ses héritiers politiques, en passant par Scipion Émilien, on observe donc la continuité d'une tradition familiale qui conçoit pour la République une pratique politique différente de celle que l'oligarchie sénatoriale était parvenue à imposer jusque-là. Il s'agissait de chercher à infléchir l'équilibre du régime politique romain en y réévaluant la place de la souveraineté populaire pour affranchir davantage de la tutelle collective et paternaliste du Sénat une autorité personnelle que les Scipions imaginaient bien pouvoir exercer sous une forme ou sous une autre. À ce titre en effet, la filiation est évidente entre Tiberius Gracchus, qui fait révoquer de sa charge son collègue au tribunat Octavius parce qu'il s'opposait à la volonté du peuple¹⁰², et son aïeul, édile désigné, qui proclamait déjà que le peuple était seul maître de ses choix dans la désignation de ses magistrats. Scipion Émilien n'hésita pas lui non plus à faire valoir le même argument selon lequel la souveraineté du peuple devait l'emporter y compris sur les dispositions légales en matière électorale¹⁰³.

Mais un tel projet politique supposait de savoir s'assurer l'attachement profond, durable, et pour ainsi dire inconditionnel, du plus grand nombre. Pour susciter et maintenir la ferveur populaire, on ne pouvait s'en remettre aux seules méthodes politiques traditionnelles dont usaient tous les aristocrates dans l'entretien de leurs clientèles. Il fallait pouvoir frapper les esprits plus largement, et provoquer autour de son nom un enthousiasme qui dépasserait les frontières du jeu politique romain ordinaire¹⁰⁴. Et cela impliquait de se donner, aux yeux du peuple, une image hors du commun et d'en assurer la plus large et la plus frappante publicité. Dans ce domaine encore, des deux Africains jusqu'aux Gracques, on relève une remarquable continuité qui témoigne une nouvelle fois de l'existence d'une véritable tradition politique familiale dont sauront plus tard s'inspirer d'autres ambitieux.

NOMEN FATALE : LE THÈME POLITIQUE DU CHARISME FAMILIAL

Dans la panoplie politique des Scipions, un élément mérite une attention toute particulière dans la mesure où il permet de retracer assez nettement une véritable tradition commune à leur maison : du premier Africain jusqu'aux Gracques, cette faculté à se présenter devant leurs concitoyens comme étant investis par le destin ou la faveur divine doit être considérée comme une véritable signature familiale¹⁰⁵.

C'est chez le premier Africain que l'on voit s'affirmer le plus nettement ce trait caractéristique, qui donna bien vite naissance à une véritable "légende scipionienne". Dès le début de sa carrière, Scipion joua de cette corde pour faire valoir auprès du plus grand nombre l'image d'un homme hors du commun, animé d'une inspiration divine. À cet égard, la façon dont il présenta à ses troupes le stratagème qu'il avait conçu pour s'emparer de Carthagène en 209 est parfaitement révélatrice : Neptune lui aurait promis en rêve de favoriser la prise de la place punique¹⁰⁶. À vrai dire, il paraît bien que Scipion n'imagina pas brusquement ce style d'argument sous les murs de Carthagène : c'est un peu plus tôt, à l'occasion de sa désignation à la tête de l'armée d'Espagne que Tite-Live

s'étend sur les trésors de persuasion déployés par le jeune homme pour convaincre ses contemporains de l'inspiration divine qui le favorisait¹⁰⁷. À ce moment de son récit, l'historien saisit l'occasion pour livrer les autres principaux éléments de la "légende de Scipion" : les visions ou les apparitions dont il faisait publiquement état, sa fréquentation solitaire et mystique du sanctuaire de Jupiter Capitolin¹⁰⁸ ou encore la version fabuleuse de sa conception par l'union de sa mère avec un serpent monstrueux¹⁰⁹. Certes, ce bref excursus placé en 210 anticipe à l'évidence sur une tradition construite tout au long de l'existence de Scipion, et peut-être enrichie après lui¹¹⁰. Mais en dépit du naufrage des témoignages contemporains qui n'ont en général survécu que très fragmentaires ou à travers les ouvrages postérieurs, il demeure assez d'éléments pour attester que la légende de Scipion se forma bien, pour l'essentiel, de son vivant, et certainement très tôt¹¹¹. À l'apothéose opérée par Ennius¹¹² s'ajoutent non seulement le témoignage de Polybe, dont le rationalisme était pourtant gêné aux entournures par le comportement mystique de l'Africain, mais encore une tradition grecque datant de la guerre syriaque et recueillie par Phlégon de Tralles¹¹³ qui montre qu'à l'époque de la campagne d'Asie, Scipion l'Africain était déjà réputé dans le monde hellénique comme un personnage inspiré et jouissant de dons divinatoires¹¹⁴. Il paraît également que l'association de Scipion avec Jupiter était suffisamment répandue dans l'opinion romaine contemporaine pour pouvoir trouver un assez large écho dans l'œuvre de Plaute¹¹⁵. On ajoutera enfin à ce dossier l'allusion qu'aurait faite un peu plus tard Cornelia à la divinité de son père¹¹⁶.

Si la conduite mystique de Scipion recueillit l'adhésion populaire, ce n'est pas seulement parce qu'elle fut régulièrement confortée par les formidables succès militaires que le jeune général s'acquittait d'abord en Espagne puis en Afrique et en Asie. Le génie de Scipion est d'avoir parfaitement épousé les mentalités de son temps et d'avoir répondu aux aspirations et aux attentes nouvelles de ses contemporains dont les convictions venaient d'être ébranlées sur leurs bases par les premières années calamiteuses de la guerre contre Hannibal¹¹⁷. Si le discours de la noblesse conservatrice avait été prompt à imputer les désastres militaires à l'impiété des grands chefs plébéiens tels Flaminius ou Varron¹¹⁸, la religion civique traditionnelle était néanmoins apparue impuissante à rétablir la *pax deorum*, et le désarroi moral qui s'emparait alors des esprits déchaîna les superstitions spontanées : oracles, présages, rites nouveaux envahissaient soudainement un espace religieux jusque-là bien encadré par les cultes et les sacerdoces officiels¹¹⁹. Avec cette situation nouvelle, la *pietas* proposée par Scipion s'avancit sur un terrain favorable. Tandis qu'à cette époque, sa famille s'était trouvée, par le hasard des circonstances, en dehors des collèges sacerdotaux majeurs de la religion officielle¹²⁰, le jeune Scipion transforma en atout ce qui était sans doute à l'origine un handicap. En s'inscrivant encore une fois dans un rapport direct au peuple ou à ses soldats, délaissant ainsi délibérément la médiation des institutions religieuses officielles de l'État romain, l'Africain introduisait l'idée que la bienveillance des dieux pour la collectivité romaine se manifestait désormais par l'intermédiaire de personnages élus et inspirés. La leçon profita plus tard aux ambitieux du dernier siècle de la République, de Marius et Sylla¹²¹ jusqu'à César¹²².

Déjà en Espagne, l'attachement insistant à son titre d'*imperator* soulignait la dévotion jovienne du jeune général et participait de la constitution d'une "théologie de la victoire" autour de sa personne¹²³. Mais c'est à son retour à Rome, lors de son premier consulat, que Scipion sut le mieux tirer avantage de cette sensibilité religieuse nouvelle, tandis qu'il avait à faire face à l'opposition des *principes* qui fondaient une grande partie de leur autorité sur la position qu'ils occupaient dans les principaux collèges sacerdotaux¹²⁴. L'atmosphère était alors chargée d'espérances, à la mesure de la longue angoisse qui avait précédé, et Scipion lui-même faisait savoir qu'il avait ressenti la prémonition de la victoire en Afrique. La foi dans le destin de Scipion était nourrie par toutes sortes de prophéties, de présages et d'oracles interprétés de manière adroite et orientée. Le clan des Scipions avait habilement orchestré ce concert qui présentait son champion comme le *fatalis dux* : en 205,

M. Pomponius Matho, le cousin maternel du jeune consul, fut l'un des deux délégués envoyés honorer le sanctuaire de Delphes, et il en rapporta un oracle très favorable, annonçant l'imminence d'une très grande victoire¹²⁵, ce qui revenait à donner une onction sacrée au projet d'expédition africaine. À Rome, ce fut cette fois le cousin paternel de Scipion, P. Scipio Nasica (n° 13), qui fut choisi pour accueillir la Grande Mère des Dieux que l'on avait transportée depuis son sanctuaire asiatique¹²⁶, parachevant ainsi le dispositif religieux et psychologique qui plaçait dans les mains du futur Africain les rênes de la victoire.

Depuis Polybe, les historiens n'ont pas cessé de se poser la question de la sincérité de Scipion¹²⁷. Question à vrai dire un peu vaine tant il paraît difficile, qui plus est à une telle distance, de prétendre sonder l'âme d'un personnage sur lequel on ne possède en définitive que des témoignages indirects et souvent biaisés. Quoi qu'il en soit, on pourra admettre que, même s'il fut peut-être un calculateur cynique tel que veut le croire Polybe¹²⁸, pour avoir aussi bien joué le rôle du personnage inspiré par la faveur divine, Scipion devait s'être fortement pénétré de cette idée au point d'avoir pu s'en convaincre. Et après tout, le formidable enchaînement de ses succès était bien de nature à le persuader lui-même de la "baraka" qui l'accompagnait¹²⁹.

D'avantage que la sincérité de Scipion, c'est l'héritage de son style charismatique qui nous intéresse ici. Même si en la matière, le premier Africain ne fut pas vraiment dépassé ni même égalé, il s'attacha après lui à sa maison l'image d'une famille providentielle¹³⁰ et inspirée, dont les représentants jouèrent à leur avantage¹³¹. Loin de ne correspondre qu'à une élaboration postérieure de leur image, le "providentialisme"¹³² des Scipions et de leurs héritiers fut plus d'une fois mis en avant par les intéressés eux-mêmes, sur le modèle de ce qu'avait montré le premier Africain¹³³. On ne reviendra pas sur le cas du jeune P. Scipio Nasica, choisi pour accueillir la venue de Cybèle. Soulignons simplement combien, en ces temps d'incertitude et d'attente religieuses, ce choix entérinait le caractère "élu" de sa famille¹³⁴. L'argument servit peut-être en 190, pour confier à Lucius Scipion la guerre contre Antiochos, le Séleucide s'étant attaché les services d'Hannibal¹³⁵. Mais c'est lors de la troisième guerre punique que le thème fut exploité à fond, et notamment dans la perspective des élections qui devaient porter Scipion Émilien à son premier consulat¹³⁶. Il est bien évident qu'au-delà des compétences militaires que l'on savait être celles du fils de Paul Émile, l'enthousiasme populaire savamment orchestré en sa faveur se nourrissait du présage favorable que constituait à lui le seul le nom qu'il portait, celui de son grand-père adoptif, le vainqueur d'Hannibal¹³⁷. La prophétie que l'on voit circuler un siècle plus tard, et selon laquelle un Scipion ne pourrait être vaincu sur le sol africain se situe dans la droite ligne de ce thème : on sait comment César prit le soin d'en neutraliser l'impact en intégrant dans son état-major un obscur et falot descendant des Scipions pour faire face aux forces pompéiennes commandées par Metellus Scipion¹³⁸.

Avec ce providentialisme qui veut présenter les Scipions comme les exécuteurs du destin de Rome, un autre caractère s'affirme comme un trait familial, à l'évidence hérité du style charismatique du premier Africain : la dimension visionnaire et inspirée que les légionnaires romains voulaient retrouver chez son petit-fils, Scipion Émilien¹³⁹. Les Scipiones Nasicae eux aussi en jouèrent pour donner un relief prémonitoire aux avertissements de P. Scipio Nasica Corculum, qui avait tenté de dissuader ses compatriotes d'anéantir Carthage¹⁴⁰. Cette réputation de prescience attachée à la famille était un élément assez significativement constitutif de l'image des Scipions à la fin de la République pour que Cicéron l'utilise dans le *de Republica*, à travers le songe où Scipion Émilien reçoit la vision de son aïeul, le premier Africain, lui révélant l'avenir¹⁴¹. Le thème est bien connu. Mais on n'a sans doute pas assez remarqué qu'il n'était pas sans autre exemple familial. On sait que Caius Gracchus prétendait lui aussi avoir été visité en rêve par son frère aîné défunt, Tiberius, qui l'aurait engagé à assumer son propre destin¹⁴². Comment ne pas mettre en rapport cette histoire répandue par le second des Gracques, virtuose de la communication politique, avec l'onirisme prophétique de

l'Africain, son grand-père¹⁴³. Il n'y a évidemment là aucun hasard, mais bien la continuité d'une tradition dont Cornelia fut la médiatrice attentive. Ce n'était d'ailleurs pas le seul élément, dans la légende des Gracques, qui fasse écho à celle de Scipion : en donnant une assez large publicité au présage du couple de serpents retrouvé sur la couche de Ti. Gracchus père et Cornelia¹⁴⁴, Caius Gracchus accréditait de la même manière l'idée de prédestination et de faveur divine qui plaçait une nouvelle fois les Gracques dans la lignée directe de leur aïeul maternel¹⁴⁵.

HELLÉNISME ET CULTURE POLITIQUE À ROME À L'ÉPOQUE MÉDIO-RÉPUBLICAINE : LES SOURCES D'UNE INSPIRATION POLITIQUE FAMILIALE

Les continuités que l'on a pu relever dans les points précédents engagent à reconnaître l'existence d'une véritable tradition politique familiale plutôt bien affirmée. Celle-ci a même pu se transmettre aux Gracques, pourtant en principe étrangers au *nomen Scipionum*, mais qui avaient hérité, à plus d'un titre, des modèles sociaux et politiques offerts par leur lignée maternelle dans les valeurs et l'idéal de laquelle ils avaient été élevés. Il est utile maintenant de chercher à éclairer quels furent les éléments qui ont pu contribuer à façonner et nourrir une telle culture politique familiale.

Dans le cas des Scipions, on met généralement en avant la fascination qu'ils semblent avoir éprouvée pour les royautes hellénistiques qu'ils avaient été amenés à fréquenter davantage que les autres Romains de leur temps¹⁴⁶. Certains auteurs ont également insisté, à juste titre, sur le modèle politique qu'avait pu constituer la maison des Barcides, qui avait établi une véritable principauté de type hellénistique en Espagne¹⁴⁷, ou encore sur l'inspiration que les Scipions avaient pu puiser de leur propre expérience espagnole auprès des populations ibériques habituées à honorer les généraux victorieux d'un culte du chef¹⁴⁸.

Que la culture politique des Scipions se soit enrichie à toutes ces sources qu'elle fréquenta de très près n'est pas niable, et il n'est pas nécessaire d'y revenir. Néanmoins ce ne furent certainement pas là les seules références qui contribuèrent à guider les réflexions et les aspirations politiques de la famille. Il faut rappeler tout d'abord que les Romains n'ont pas brusquement et tardivement découvert ou redécouvert les modèles de pouvoir personnel à travers les Barcides ou les rois hellénistiques fréquentés à partir de Pyrrhus, mais surtout de la deuxième guerre contre la Macédoine. Jusqu'à la fin du v^e siècle, des expériences monarchiques relevant davantage de formes tyranniques que traditionnelles avaient encore eu cours dans plusieurs cités du monde étrusque¹⁴⁹. Au début du iv^e siècle, il semble bien que la République romaine avait connu aussi une ébauche de pouvoir personnel à travers le "principat" que paraît avoir exercé Camille¹⁵⁰, même si le personnage et son époque se trouvent nimbés dans un passé semi-légitime difficile à appréhender pour l'historien. Or les Cornélii Scipiones se sont précisément trouvés associés à la fortune de Camille¹⁵¹, et les vicissitudes politiques que le premier Africain affronta rappellent en bien des points celles que la tradition décrit pour le vainqueur de Véies¹⁵². Même s'il est bien difficile de se rendre compte de la vision qui pouvait être celle des Romains des iii^e et ii^e siècles a.C. sur les crises politiques qui avaient émaillé la première époque républicaine, il n'empêche que s'était conservé le souvenir des épisodes dramatiques noués autour de Spurius Cassius, Spurius Maelius et M. Manlius Capitolinus. Et l'image de ces leaders "populistes" n'était alors peut-être pas aussi noire que le donne à voir la tradition historique à la fin de la République¹⁵³.

Au-delà de la propre histoire domestique de l'*Vrbs*, l'hellénisme offrait depuis longtemps bien des références politiques aux Romains. C'est le grand mérite de la thèse récente de M. Humm d'avoir mis en lumière combien déjà au iv^e siècle, la Rome du censeur Appius Claudius se trouvait réceptive aux influences et aux modèles politiques grecs, surtout en provenance de Grande Grèce et plus précisément de Tarente, dont les institutions venaient d'être réformées par le pythagoricien

Archytas¹⁵⁴. Ce qui conforte le jugement d'Héraclide du Pont, contemporain de Platon et d'Aristote, qui qualifiait Rome de *polis hellénis*, vers le milieu du IV^e siècle¹⁵⁵. À vrai dire, dès l'époque archaïque Rome s'inscrivait bien dans le même univers que celui des cités italiotes et siciliennes, et se trouvait d'ailleurs affectée par les mêmes mouvements politiques¹⁵⁶.

Dans ces conditions, il n'y a pas vraiment à s'étonner de voir les Scipions puiser une partie de leur inspiration politique auprès d'un hellénisme qui était en fin de compte depuis longtemps assez familier aux Romains, celui des Grecs d'Occident¹⁵⁷. C'est ici qu'il faut reconnaître toute sa signification à l'admiration que confessait le premier Africain pour Denys et Agathocle, les deux grands tyrans qui avaient gouverné Syracuse au IV^e siècle, en lesquels il reconnaissait les hommes d'État les mieux avisés et les plus entrepreneurs¹⁵⁸. Transmise par Polybe qui la tenait de bonne source, cette indication doit être prise au sérieux, surtout à la lumière de l'intérêt manifesté par la maison des Scipions pour le monde sicilien depuis déjà la veille de la première guerre punique¹⁵⁹. On a tenté d'expliquer cette référence en pensant que Scipion voulait simplement se réclamer de ceux qui avaient conduit la lutte contre Carthage, et qui n'avaient pas hésité à porter la guerre sur le sol africain¹⁶⁰. L'argument ne suffit pas à convaincre. Il convient déjà moins à Denys qu'à Agathocle. Au demeurant, les deux Syracusains furent loin d'être les seuls à soutenir le combat pluri-séculaire des Grecs de Sicile contre les Puniens. Et l'Africain ne prend pas la peine de mentionner le dernier en date et pourtant le plus illustre dans ce domaine, Pyrrhus. Du reste, l'expédition africaine d'Agathocle frappa par son audace bien davantage que par ses résultats. En définitive, la lutte contre Carthage ne constitua qu'un aspect de la politique de Denys ou d'Agathocle, et sans doute celui qui était le moins singulier. En revanche, il est assez frappant que dans son évocation des grands hommes d'État qui gouvernèrent Syracuse au IV^e siècle a.C., Scipion n'ait retenu que le nom des deux tyrans à la réputation sulfureuse¹⁶¹, sans relever entre eux celui de Timoléon dont l'image de conservateur et de restaurateur du régime oligarchique semble avoir été beaucoup mieux appréciée des milieux aristocratiques¹⁶².

À quel modèle politique, auquel ne pouvait correspondre Timoléon, renvoyaient donc Denys et Agathocle ? À travers Diodore, notre source principale pour l'histoire de la Sicile, nous n'avons recueilli qu'une historiographie violemment hostile aux tyrans de Syracuse¹⁶³. Mais au III^e siècle a.C., la maison des Scipions avait d'évidence eu accès à des traditions différentes, qui devaient dépeindre sous un jour autrement plus favorable leur action politique¹⁶⁴. Celui d'une aristocratie tenue en lisière, et d'un pouvoir personnel assis sur l'adhésion populaire¹⁶⁵, le tout placé au service d'une politique ambitieuse et réformatrice qui voyait plus loin que les murs de Syracuse¹⁶⁶. Denys comme Agathocle avaient tenté de donner une unité à la Sicile, de parfaire l'intégration des populations indigènes sicules dans la communauté civique syracusaine¹⁶⁷, de résoudre les problèmes sociaux qui minaient la cité, de construire un État territorial et d'en élargir les horizons par une politique étrangère impérialiste susceptible de fédérer l'énergie des Grecs de Sicile jusque-là épuisée dans les dissensions et les rivalités locales. Il y avait là, en effet, de quoi susciter l'intérêt de Romains visionnaires qui comprenaient l'ampleur des enjeux politiques par certains aspects comparables qui s'offraient à leur propre patrie à la charnière des III^e et II^e siècles a.C.

À l'admiration éprouvée par Scipion l'Africain pour les grands tyrans populistes de Syracuse et leurs politiques ambitieuses, vient une nouvelle fois résonner en écho l'inspiration qu'un demi-siècle plus tard recherchèrent les Gracques ses petits-fils. En répondant à l'interprétation proposée par D. C. Earl d'un Tiberius Gracchus mû exclusivement par des considérations de pouvoir et de rapport de forces politiques entre les différentes factions de la *nobilitas*, Cl. Nicolet a montré combien les programmes réformateurs de Tiberius puis de Caius s'inscrivaient pleinement dans le vaste mouvement de crises et de réformes sociales qui affectait le monde grec depuis la fin du V^e siècle¹⁶⁸. À plus d'un titre, les mesures gracquiennes évoquaient celles qui avaient été proposées ou

prises en œuvre en divers lieux du monde grec par des personnages taxés de démagogie ou même de conduite tyrannique par l'historiographie conservatrice : à Denys et Agathocle dont nous avons déjà parlé, on ajoutera, toujours à Syracuse, le démagogue Hippon¹⁶⁹, ou encore l'agitateur Molpagoras qui, selon Polybe, se serait acquis un pouvoir despotique dans sa cité de Kios en Bithynie en redistribuant les richesses au peuple¹⁷⁰. Surtout, on ne saurait croire que Tiberius Gracchus, dont le mentor, Blossius de Cumes, était un disciple de la philosophie du Portique, aurait pu ignorer les termes de la révolution politique et sociale engagée un siècle auparavant à Sparte par Cléomène III, lui-même conseillé par le stoïcien Sphairos¹⁷¹, et qui avait valu à ce roi légitime d'être néanmoins considéré comme un tyran¹⁷². La même formule s'appliqua à son émule Nabis, lui aussi sans doute issu de l'une des familles royales lacédémoniennes, mais dont la politique révolutionnaire impliquait presque naturellement l'appellation de "tyran" du point de vue de l'idéologie conservatrice¹⁷³.

C'est précisément avec les Gracques que l'on voit le terme grec de "tyran" s'introduire et s'acclimater en tant que tel dans le lexique politique romain, avec la connotation très franchement péjorative que lui avait donnée depuis longtemps la littérature politique et philosophique grecque¹⁷⁴. Selon Diodore et Plutarque, Nasica Serapio qualifia Tiberius Gracchus de "tyran" pour justifier le massacre du tribun¹⁷⁵ : l'échange que rapporte un peu plus haut Plutarque, entre Blossius de Cumes et Tiberius, confirme du reste que le mot était alors dans l'air du temps¹⁷⁶. Il y a tout lieu de penser que, dans sa diatribe, Nasica utilisa non pas un équivalent latin, mais bien l'hellénisme *tyrannus*¹⁷⁷, qui lui fut d'ailleurs retourné après qu'il eut commis l'irréparable sur la personne du tribun¹⁷⁸, avant d'être un peu plus tard adressé à son tour à Scipion Émilien par les partisans des Gracques¹⁷⁹. Le témoignage de Diodore à propos de Caius Gracchus (que ne semble pas avoir vu J. R. Dunkle) vient confirmer le recours à ce thème nouveau dans l'invective politique romaine : dans les quelques fragments conservés, le second des Gracques est désigné à deux reprises par le nom ou le qualificatif de tyran¹⁸⁰. Diodore ne faisait alors que reprendre le ton hostile, et certainement les termes mêmes de sa source¹⁸¹. Le dossier ne serait pas complet si l'on négligeait d'y ajouter les deux fragments d'un discours dans lequel un orateur antigracquien assimilait les *largitiones* de Caius à la politique démagogique des tyrans les plus fameux, Denys, Pisistrate et Phalaris¹⁸². Les doutes exprimés par J.-L. Ferrary sur ces fragments¹⁸³ paraissent moins justifiés au regard de ce que nous venons de rappeler quant à l'utilisation du terme de tyran dans l'invective politique dirigée contre les Gracques. Au demeurant, les personnages de Denys, Pisistrate et Phalaris étaient tous trois bien connus des milieux politiques romains de cette époque¹⁸⁴ : l'Athénien incarnait la figure historique classique du tyran ; le Syracusain, nous l'avons vu, était déjà révérend par Scipion l'Africain et sa notoriété historique éclipsait alors, à Rome, celle des grands tyrans qui l'avaient jadis précédé à la tête des cités de Sicile¹⁸⁵ ; quant à Phalaris, son souvenir venait précisément de se trouver ravivé quelques années plus tôt dans les esprits romains lorsque Scipion Émilien avait fait rendre aux Agrigentins son sinistre taureau de bronze repris aux Puniques dans les ruines de Carthage¹⁸⁶. Et la présentation des *largitiones* pratiquées par Caius Gracchus comme révélatrices d'une conduite tyrannique trouve encore une fois confirmation dans le témoignage de Diodore¹⁸⁷, qui puisait au plus près de la tradition politique contemporaine hostile aux Gracques.

Cette accusation très claire précise encore le visage que leurs détracteurs percevaient et renvoyaient de la personnalité politique des Gracques : celui, bien connu de la pensée hellénique, du tyran démagogue s'appuyant sur le peuple pour faire pièce à l'aristocratie. C'est ainsi que Diodore, mais aussi Plutarque décrivent le projet de Caius Gracchus comme aspirant à détruire le régime aristocratique pour instaurer la démocratie¹⁸⁸. Il faut s'arrêter ici un instant pour constater la difficulté de l'analyse historique à restituer la réalité à partir des documents qui la décrivent. Nos meilleures sources, les plus complètes et celles qui remontent au plus près de l'époque gracquienne, ont été transmises par des auteurs grecs : Diodore, Plutarque mais aussi Appien. Il s'ensuit que ces témoignages ont été

transmis à travers le prisme de la langue mais parfois aussi d'un schéma de pensée helléniques. La question qu'il faut donc toujours avoir à l'esprit reste la manière dont ces auteurs ont traduit les mots latins et surtout les réalités politiques romaines qu'ils recouvraient¹⁸⁹. On ne doit donc jamais se départir à ce sujet d'une saine prudence : déjà noirci ou caricaturé à l'envi par l'hostilité de la tradition conservatrice dominante, le projet politique des Gracques a ensuite été relu par des intellectuels grecs en fonction de leurs propres modèles de pensée, et traduit par eux avec des mots grecs. On doit donc conserver, à l'égard de la vision offerte par le témoignage de Diodore notamment, un recul critique : la figure de révolutionnaire forcené de Caius Gracchus, aspirant à un pouvoir tyrannique en détruisant le régime aristocratique et en déchaînant pour cela les forces démocratiques, est à bien des égards le produit d'une présentation polémique apprêtée par les modèles idéologiques de la pensée politique grecque qui gagne alors toujours davantage les mentalités romaines. Il n'en reste pas moins que l'on relève assez bien, dans les idées, les projets et les références politiques des Gracques, de très nombreux éléments qui évoquent indiscutablement une authentique inspiration hellénique, et qui renvoient aux expériences démocratiques ou démagogiques qu'avaient connues un certain nombre de cités grecques.

Malgré les grandes lacunes de la documentation, ce que l'on sait de la culture des Gracques révèle d'assez nombreuses références à la vie politique athénienne d'époque classique. Dans un discours prononcé devant le peuple, pour fustiger la corruption qui gagnait selon lui l'élite dirigeante romaine, Caius Gracchus citait l'exemple de l'orateur Démade, l'image même du politicien véreux¹⁹⁰. Plutarque rapporte également comment le tribun introduisit à Rome une éloquence d'un type nouveau, plus vivante et plus véhémence, l'embryon de ce qui allait devenir l'*eloquentia popularis*¹⁹¹, en précisant combien le style oratoire de Caius Gracchus s'apparentait à celui de Cléon¹⁹². De manière plus générale, familier des auteurs grecs classiques et notamment Euripide, Gracchus semble bien s'inscrire à la suite d'une tradition d'orateurs athéniens démocrates, de Cléon à Démosthène en passant par Timarque¹⁹³ : il n'y a d'ailleurs pas lieu de s'en étonner, sa formation ayant été confiée aux soins de maîtres en rhétorique grecs. Et il faut encore souligner dans ce domaine le rôle prépondérant de sa mère Cornelia, qui avait veillé à donner à ses fils une culture grecque à l'image de la sienne, elle qui s'était inspirée d'un mot de l'épouse de Phocion pour donner à l'une de ses visiteuses la même fière réponse qui exaltait la valeur de ses fils¹⁹⁴.

Force est d'ailleurs de reconnaître que bien des thèmes gracquiens paraissent redevables dans leur inspiration à l'Athènes démocratique, ou à d'autres expériences politiques réformatrices de la Grèce des cités¹⁹⁵ : ainsi, la justification, au nom de la souveraineté du peuple, de la déposition d'Octavius, déchu du tribunal de la plèbe, évoque l'exemple des Athéniens démettant Nicias de son commandement pour le confier à Cléon¹⁹⁶, ou encore la destitution, par les rois Agis et Cléombrote, des éphores conservateurs qui avaient voulu s'opposer à la réforme des institutions politiques et sociales de Sparte¹⁹⁷. Tiberius a d'ailleurs pu être désigné (sans doute à l'initiative de ses partisans) comme le *prostatès du dêmos*¹⁹⁸, c'est-à-dire par la même expression employée par Aristote (ou l'un de ses élèves) pour désigner les leaders démocrates du régime athénien du Ve siècle¹⁹⁹. Et l'on a pu noter aussi que les reproches faits aux Gracques relèvent du même registre que la critique conservatrice de la "démocratie extrême" de l'Athènes de Périclès²⁰⁰. Périclès dont on n'oubliera pas que le témoignage de Thucydide soulignait que, sous le couvert de l'onction démocratique, c'était un véritable pouvoir personnel de fait qu'il avait exercé²⁰¹, et dont le récit de Plutarque rappelle à plus d'une reprise qu'il n'avait pas été épargné, lui non plus, du soupçon de "tyrannie" par ses contemporains²⁰². On semble en effet retrouver là des formules politiques comparables en bien des points à l'histoire des tentatives gracquiennes²⁰³. Le fragment conservé du discours que prononça Caius contre la loi du tribun Junius Pennus, en 126, montre d'ailleurs combien les Gracques nourrissaient leur réflexion politique de leur connaissance de l'histoire sociale des cités grecques dans leurs réussites et leurs échecs²⁰⁴ : nul

doute que pour eux le modèle à suivre était bien celui qui était offert par Clisthène et sa politique d'élargissement du corps civique aux *neopolitai*, ou celui plus récent des réformateurs spartiates du III^e siècle, d'Agis à Nabis, dans leur volonté d'intégration d'un certain nombre de périèques et même d'hilotes laconiens²⁰⁵.

À travers cette inspiration puisée auprès des expériences politiques grecques où se mêlaient souvent démagogie/démocratie et gouvernement personnel (c'est-à-dire "tyrannique" aux yeux de la pensée conservatrice favorable à l'oligarchie), les Gracques prolongeaient un parcours, une exploration idéologique des modèles helléniques amorcée avant eux dans leur famille maternelle notamment par leur aïeul, le premier Africain, admirateur des tyrans populistes de Syracuse, Denys et Agathocle. Il n'est pas question de prétendre pour autant que Tiberius puis Caius avaient repris un projet politique clair et défini qui leur aurait été légué par la maison des Scipions. Mais ils avaient hérité en tout cas d'une culture politique déjà orientée, qu'ils ont pu à leur tour enrichir auprès notamment d'une partie de la pensée philosophique stoïcienne de leur temps²⁰⁶. À leur manière, les autres branches de la famille ont également suivi cette exploration idéologique, sans pour autant emprunter la même voie : est-ce tout à fait un hasard si le premier Romain que l'on voit utiliser le terme grec de "tyran" dans l'invective politique romaine fut lui-même un Scipion, Nasica Serapio²⁰⁷ ? Si l'on admet l'hypothèse de F. Coarelli à propos de "l'Aristogiton" du Capitole²⁰⁸, cette *interpretatio Romana* du thème des Tyrannoctones athéniens, auxquels Metellus Scipion assimila son aïeul, meurtrier de Tiberius Gracchus, confirme pleinement qu'au sein même de la maison des Scipions, la lignée des Nasicae avait nourri des choix politiques antagonistes à la même source de la culture politique classique de la Grèce des cités.

IV - *Infausta suboles* ...

Les infortunes familiales et le déclin des Scipions

Ut appareat, quemadmodum urbium imperiorumque, ita gentium nunc florere fortunam, senescere, nunc interire
“Ainsi, il semble qu’à l’image de celle des villes et des empires, la destinée des familles s’épanouit, décline puis disparaît”¹.

La conclusion que tire Velleius Paterculus de l’histoire du lignage des Metelli a le mérite de résumer de manière presque définitive la loi immuable à laquelle se trouvait soumis, comme toute construction humaine, l’édifice socio-familial le plus patiemment et le plus solidement élevé. Les Scipions vérifient parfaitement cette règle intemporelle, et leur histoire révèle même la grande fragilité de la continuité et de la solidarité familiales exposées aux épreuves du temps : de la première guerre punique à la destruction de Carthage, la famille eut bien son “Siècle” mais guère davantage. À la mort du second Africain, après une demi-douzaine de générations, le groupe familial fondé jadis par Scipion Barbatus se trouvait bien désuni et même rongé par les dissensions et les animosités plus ou moins larvées. Quand le temps des guerres civiles succéda à celui des guerres puniques, la faveur qui lui avait été jusque-là attachée abandonna le nom des Scipions : la formule de Lucain évoquant “l’infortunée descendance” de Scipion à propos du vaincu de Thapsus² pourrait ainsi s’entendre de l’ensemble du lignage, tout entier engagé sur la pente d’un lent déclin social et politique dont il n’avait plus la force ni la vigueur de se relever.

Les chapitres précédents ont cherché à mettre en lumière les différents éléments sociaux, culturels et politiques qui révélèrent une cohérence et une continuité de l’ensemble familial des Scipions tout au long des III^e et II^e siècles a.C. Dans le même temps néanmoins, des mouvements contraires étaient à l’œuvre : sous l’effet de la segmentation du lignage, le ciment familial était appelé à lentement se fissurer et se disjoindre à mesure de la succession des générations. À partir du II^e siècle, on voit ainsi plusieurs lignées collatérales se singulariser et même affirmer entre elles une concurrence de plus en plus vive. Ce processus de distinction interne accompagne alors un retrait de l’influence sociale et politique du groupe familial, sensible notamment après la disparition du premier Africain. Si, comme bien souvent, la cruelle faiblesse de la documentation ne permet pas d’en apprécier de manière complète tous les ressorts, plusieurs éléments significatifs témoignent toutefois de ce lent mais inexorable délitement de la cohésion et de l’influence familiales, du II^e au I^{er} siècle a.C.

GÉNÉRATION DÉFAILLANTE OU GÉNÉRATION SACRIFIÉE ? LE RETRAIT DES SCIPIONS ENTRE LES DEUX AFRICAINS

À la fin des années 180, les turbulences judiciaires qui ternirent la fin de carrière de l’Africain et de l’Asiatique signèrent le premier coup d’arrêt à la longue ascension familiale des Scipions. Au cours du siècle qui avait précédé, le lignage issu de Scipion Barbatus avait pu conforter son assise sociale et son influence politique à chaque génération. Au cours de la deuxième guerre punique et à la faveur des succès prodigieux du premier Africain, il avait fini par s’affirmer comme le nom le plus illustre de l’aristocratie sénatoriale. Mais avec la retraite de Scipion l’Africain à Litterne, faiblissait pour la première fois la dynamique qui avait jusque-là porté la famille, et la génération qui se présentait alors devait peiner à retrouver la réussite et le lustre de ses devanciers : à l’exception certes notable de Scipion Nasica Corculum, aucun représentant de la famille ne put se hisser jusqu’à la charge consulaire. Dans la lignée de l’Africain, il fallut attendre la génération suivante et Scipion Émilien pour voir à nouveau le consulat revenir à un porteur du nom.

Ce retrait politique relatif et provisoire des Scipions ne saurait trouver d’explication simple et univoque. Il correspond plutôt à la conjonction de facteurs externes et internes alors moins favorables.

L'évolution des conditions de la vie politique romaine tout d'abord, qui voyait se formaliser davantage un fonctionnement oligarchique avec des normes collectives plus rigides et desquelles il devenait de plus en plus difficile de s'exonérer. Dans le même temps, la dynamique interne de la solidarité familiale atteignait une limite au-delà de laquelle le groupe des Scipions, dont les ramifications s'élargissaient, perdait toujours davantage de sa cohésion.

Même si l'on a voulu récemment remettre en cause l'idée selon laquelle les démêlés judiciaires de l'Africain et de l'Asiatique avaient constitué un épisode des luttes pour le pouvoir et qu'ils auraient signé la "chute" politique des Scipions³, on ne saurait sérieusement ignorer la perte notable de l'influence politique de la famille à compter de ce moment. L'Africain contraint de se retirer à Litterne, son frère l'Asiatique durement atteint par sa condamnation, leurs cousins Nasica et Hispallus n'étaient pas plus heureux : le premier avait essuyé un second échec à la censure, en 184, tandis que le second succombait à une attaque cérébrale dès les premières semaines de son consulat en 176. La génération la plus brillante de l'histoire des Scipions quittait le devant de la scène dans l'adversité.

Manifeste dans les décennies qui suivent la fin de la guerre d'Hannibal, l'affirmation de la primauté collective de l'oligarchie sénatoriale avait finalement contraint les Scipions à rentrer dans le rang : le second consulat contrarié de l'Africain en 194, la contestation de la demande de triomphe de Nasica en 191, le rappel des vainqueurs de Magnésie sans qu'on leur laisse conclure la paix avec Antiochos qu'ils avaient pourtant vaincu, les demandes de comptes et les poursuites judiciaires engagées peu après, autant d'épisodes qui témoignent que l'ensemble de l'aristocratie romaine entendait montrer au *nomen Scipionum* qu'il ne saurait plus y avoir pour ses représentants de position exceptionnelle dans l'État romain. En ce sens, le vote de la *lex Villia annalis*, en 180, est tout à fait révélateur du tour résolument oligarchique donné au régime républicain : l'aristocratie sénatoriale normalisait et balisait précisément le parcours politique des siens de manière à ce que plus aucune personnalité ne puisse s'affranchir des règles communes, et ne se trouve par conséquent en mesure de contester l'autorité collective du Sénat. Les Scipions, qui avaient incarné dans la période précédente une pratique plus libre et plus personnelle du pouvoir, payaient donc logiquement le prix de l'affirmation de la nature oligarchique et sénatoriale de l'État romain⁴.

On comprend bien, dans ces conditions, que la nouvelle génération familiale qui se levait n'ait pas eu la partie aussi aisée qu'on aurait pu le croire de prime abord. Cela d'autant que la concurrence au sein de l'aristocratie devenait chaque année un peu plus rude pour accéder aux honneurs⁵. On se souvient que déjà Lucius Scipio comme Scipion Nasica avaient vu chacun une première fois leur candidature au consulat repoussée par les comices. S'ils y accédèrent l'année suivante, ni l'un ni l'autre ne put en revanche jamais se faire élire censeur, Nasica essuyant même deux revers consécutifs en briguant cette magistrature. Pour mesurer l'âpreté de la compétition politique qui mettait aux prises les aristocrates romains, il n'est d'ailleurs qu'à rappeler la carrière longtemps contrariée du propre beau-frère de l'Africain, Paul Émile, dont on sait qu'en dépit de son rang et de ses qualités personnelles, il échoua au moins à trois reprises devant les comices consulaires⁶.

Déjà sans concession, les joutes électorales se durcirent encore pour les patriciens à partir de 172, quand les nobles plébéiens se firent ouvrir celle des deux charges consulaires qui était jusque-là demeurée réservée au patriciat⁷. Dans la décennie qui suivit, l'aristocratie plébéienne plus nombreuse et socialement plus dynamique emporta alors quinze consulats sur vingt, réduisant d'autant l'espace politique des *gentes* patriciennes⁸. Au même titre que les autres familles concernées, face à une concurrence accrue par la disparition de ce privilège patricien, les Scipions voyaient donc s'aggraver de manière mécanique les difficultés à maintenir leur rang politique⁹.

Si les conditions générales de la vie politique romaine compliquèrent à l'évidence la tâche de la génération familiale qui succédait à celle de l'Africain, on ne saurait pour autant ignorer l'explication "interne", qui met en avant les propres défaillances des Scipions à retrouver le rang de leurs aînés dans

les années 170 à 150. Même dans la diversité de leurs causes, ces défaillances sont fort significatives dans la mesure où elles soulignent tout le caractère aléatoire, la part considérable de chance ou de malchance qui présidait au maintien du rang socio-politique d'une maison patricienne, même parmi les plus puissantes et les plus influentes de la *nobilitas*.

Jusque vers les années 180, la réussite socio-politique du lignage avait été servie à chaque génération par un régime démographique favorable qui avait permis à chaque Scipion de voir lui succéder deux fils, vivant chacun assez longtemps pour pouvoir accéder au consulat. Un tel renouvellement implique une bonne part de chance, indispensable à la naissance et à la survie d'un nombre suffisant d'enfants mâles. Mais au terme de la quatrième génération après Barbatus, le cours jusque-là heureux de la démographie familiale fut autrement contrarié. La descendance de Scipion l'Asiatique en offre un bon exemple : le fils vraisemblablement unique du vainqueur d'Antiochos décéda avant l'âge de l'édilité (n° 20). Il laissait derrière lui apparemment deux fils : l'un d'eux mourut à seize ans (n° 30), on sait seulement que le second vécut jusqu'aux années 120 environ (n° 31). On le voit, les simples aléas démographiques expliquent sans doute en grande partie l'incapacité pour les représentants de cette lignée à retrouver le rang consulaire avant un siècle : le consul marianiste de 83, L. Scipio Asiagenus (n° 33), fut probablement le premier depuis son aïeul l'Asiatique à atteindre l'âge requis pour pouvoir prétendre au consulat. Le même type d'explication vaut certainement pour la lignée cousine des Hispalli/Hispani : il n'est pas sûr qu'aucun descendant du consul de 176 soit parvenu jusqu'à l'âge consulaire. L'auteur de la lignée (n° 15) ne fut d'ailleurs lui-même qu'un consul éphémère qui tomba terrassé par une attaque cérébrale quelques semaines à peine après son entrée en charge.

Le destin des Asiageni et des Hispalli rappelle donc combien l'accomplissement de l'idéal familial et la réussite politique restaient étroitement tributaires de la chance démographique, celle qui ne permit pas non plus au *flamen Dialis* P. Scipio (n° 29), mort à peine sorti de l'adolescence, de rendre à la lignée de l'Africain le rang de ses aïeux. Mais le hasard ne jouait pas seulement en permettant ou non la survie suffisante des individus. Encore fallait-il disposer, pour égaler ou surpasser le rang de ses aînés, de la capacité et de la valeur personnelles qu'impliquait une carrière politique exigeante. Le cas des fils de Scipion l'Africain illustre bien, puisque les deux vécurent sensiblement jusqu'à l'âge consulaire sans pour autant pouvoir accéder à la charge suprême. L'aîné (n° 21) ne s'engagea pas du tout dans le *cursus honorum*, à cause d'une santé précaire selon Cicéron. L'excuse devait être sérieuse, car on a pu voir plus haut que bien rares étaient les représentants du *nomen Scipionum* à s'être affranchis de cette règle qui les poussait tous vers les charges politiques. On est certes en droit de suspecter un tour manifestement convenu dans la manière dont Cicéron, répercutant on l'a vu la rhétorique familiale, souligne que sans son inaptitude physique, le fils de l'Africain se serait montré à la hauteur de son père. Mais sa cooptation dans le collège des augures semble bien confirmer que ses contemporains concevaient de l'estime pour le personnage et qu'il était sans doute doté des qualités intellectuelles, du savoir et de la dignité indispensables à l'exercice de l'une des fonctions sacerdotales les plus éminentes de la religion romaine. Nous avons du reste pu vérifier que le fils de l'Africain s'était avéré un homme réfléchi, avisé et responsable dans la conduite des affaires familiales dont il avait hérité¹⁰.

Tel n'était pas le cas, visiblement, de son frère cadet, L. Scipio (n° 18), inscrit par Valère Maxime en bonne place parmi les Romains qui avaient "dégénéré" de la gloire familiale. L'historiographie ancienne avait voulu retenir qu'il n'avait déjà dû son élection à la préture qu'au désistement en sa faveur de C. Cicereius, un ancien collaborateur de son père et client de sa maison¹¹. Et alors même qu'il était investi de cette magistrature, il fut exclu du Sénat par les censeurs¹². Si l'on ne sait pas exactement ce qui motiva la note censoriale, il s'avère que ses propres parents eux-mêmes réprouvaient la conduite de L. Scipio puisque, selon Valère Maxime, ils voulurent l'empêcher d'exercer la juridiction pérégrine qui lui avait échoué, et qu'ils lui retirèrent l'anneau sigillaire familial frappé à l'effigie de l'Africain¹³.

Encore faut-il ajouter que L. Scipio ne fut pas le seul de sa famille et de sa génération à s'être exposé au blâme des censeurs : ce fut aussi le cas du fils cadet de Scipion Nasica, Lucius (n° 23), qui fut puni de sa légèreté lors des opérations du cens de 184¹⁴. Un troisième représentant du lignage fut atteint par un discrédit analogue, peut-être quelques années plus tard, puisque l'on sait qu'au motif de son incompétence ou de son inconduite, le Sénat priva un Cn. Cornelius Scipio, fils d'Hispanus, du gouvernement de la province d'Espagne¹⁵.

On comprend donc que le retrait politique des Scipions, au terme de la décennie 180, s'explique par la conjonction de plusieurs causes à la fois banales et aussi significatives des conditions sociales de la vie politique romaine : la malchance, ou parfois la médiocrité, de la génération familiale nouvelle s'était ajoutée aux difficultés suscitées par un contexte politique moins favorable, marqué par une concurrence accrue et toujours plus rude au sein de la *nobilitas*, ainsi sans doute qu'une défiance ou une lassitude à l'égard des prétentions du *nomen Scipionum* dont le prestige avait été atteint par les déboires judiciaires de l'Asiatique et de l'Africain. Il semble cependant que ce ne soit pas tout, car l'histoire des Scipions laisse aussi voir alors les symptômes d'une altération sensible de la cohésion et de la solidarité familiales qui eut sa part dans le recul de l'influence de l'ensemble du lignage. Tandis que tout au long du III^e siècle, on avait observé une solidarité étroite et une communauté de vues politiques entre les descendants de Scipion Barbatus, à partir de la fin de la guerre d'Hannibal on sent poindre puis grossir les ferments de désunion entre les différentes branches de la famille.

LA SINGULARISATION IDENTITAIRE D'UN SOUS-LIGNAGE : LE "SIÈCLE" DES SCIPIONES NASICAE

Au fil des générations, la plupart des groupes familiaux se ramifient et voient ainsi plusieurs branches affirmer progressivement une identité propre : les anthropologues désignent ce processus comme un phénomène de segmentation du lignage. L'histoire familiale des Scipions vérifie ce principe au cours du II^e siècle, avec l'affirmation identitaire de plusieurs lignées collatérales, chacune se signalant notamment par ses propres attributs onomastiques, en variante au modèle familial commun : un second *cognomen* héréditaire, que l'on pourra qualifier de "sous-lignager", venant ainsi compléter le port du *nomen Scipionum*, tandis qu'un prénom préférentiel renforçait encore le trait distinctif de chaque branche.

Si l'éclat des Scipions revint surtout aux deux Africains, ce fut pourtant la lignée des Scipiones Nasicae qui inscrivit son nom avec le plus de constance dans la réalité sociale et politique romaine à partir de la deuxième guerre punique. Sans faillir, les Nasicae parvinrent ainsi à maintenir le rang consulaire dans leur maison pendant près de six générations : de P. Scipio Nasica, premier du nom, à Metellus Scipion, seul le père de ce dernier (n° 34) n'accéda pas à la charge suprême, vraisemblablement en raison d'une disparition prématurée. De surcroît, les Nasicae pouvaient aussi tirer fierté de la dignité de prince du Sénat qui était revenue à Scipion Nasica Corculum (n° 17), ainsi que du grand pontificat dont deux de ses représentants furent investis. À côté des figures hors du commun des deux vainqueurs de Carthage, le II^e siècle fut donc autant, d'une certaine manière, celui des Scipiones Nasicae qui n'avaient pas tardé à trouver leur propre voie, non sans marquer d'ailleurs une certaine distance vis-à-vis de leurs parents.

Les relations de Scipion Nasica avec ses cousins germains, l'Africain et l'Asiatique, pourraient révéler, dès la fin des années 190, l'amorce d'un éloignement entre les différentes lignées du *nomen Scipionum*. C'est du moins ce qu'a cherché à mettre en lumière G. Bandelli il y a un peu plus d'une trentaine d'années, en soulignant la concurrence électorale qui avait mis aux prises Scipion Nasica et Scipion l'Asiatique, d'abord pour le consulat puis pour la censure.

D'après le texte livien, l'Africain avait soutenu, mais en vain, la candidature au consulat de son cousin pour 192¹⁶. Mais l'année suivante, alors que Nasica se présentait à nouveau aux suffrages, sa confrontation avec Lucius Scipio qui s'était lui aussi mis sur les rangs¹⁷, appelle la réflexion. L'analyse a priori la plus évidente conduit plutôt à penser en effet qu'en fractionnant les forces familiales, cette double candidature était de nature à affaiblir le camp des Scipions, et qu'elle révélerait ainsi une incapacité à s'entendre pour présenter un seul candidat dont les chances de succès auraient été accrues¹⁸. L'étroite proximité de l'Africain avec son frère Lucius ne laisse pas non plus beaucoup de doute sur sa préférence entre les deux représentants de son nom. Dans ces conditions, l'élection de Nasica aurait pu constituer une déconvenue pour le prince du Sénat qui, en retour, n'aurait pas manqué d'user de son influence pour créer à son cousin diverses difficultés et vexations dans la conduite de sa charge¹⁹. Telle est en substance l'interprétation proposée par G. Bandelli, qui soutient ainsi qu'à partir de cet épisode, les rapports se refroidirent sérieusement entre Scipion Nasica et ses deux parents²⁰. La mésentente aurait ensuite perduré, puisqu'en 184, les élections à la censure opposèrent à nouveau l'Asiatique et Nasica qui s'étaient chacun mis en lice²¹. Leur rivalité pourrait avoir alors favorisé L. Valerius Flaccus, l'associé de Caton, qui reçut finalement des suffrages la charge de censeur patricien.

Comme on l'a déjà entrevu, la lecture que fait G. Bandelli des relations entre Scipion Nasica et ses cousins appelle toutefois des réserves et des nuances. Rappelons tout d'abord qu'on n'en trouve nulle part de confirmation explicite dans les sources. La tradition annalistique tardive ignorait même tout d'une hypothétique discorde familiale, puisqu'elle n'hésitait pas à faire de Nasica l'avocat de l'Asiatique lors du procès qui lui fut intenté en 187²². Quand bien même on admettrait que la rivalité électorale ait été sérieuse et non de pure forme, elle n'a pas pour autant nécessairement signifié une franche rupture entre les deux hommes. La vie familiale comme la vie politique savent aussi s'accommoder de tensions relatives et passagères, comme on pourrait d'ailleurs en relever la trace, à la même époque, entre l'Africain et son propre frère²³. Rappelons aussi qu'en 189, Scipion Hispallus, le frère cadet de Nasica, avait accompagné en bonne place Lucius et Publius dans l'expédition asiatique, témoignant ainsi de l'intimité des liens qui les unissaient²⁴. Enfin, s'il y eut quelque froid entre Scipion Nasica et ses cousins, il faut admettre que les noces du fils aîné du premier avec la fille de l'Africain étaient de nature à apurer tout contentieux : outre le nom et le sang de l'Africain, Cornelia l'aînée apportait dans la corbeille de mariage une dot de cinquante talents qui suffisait à faire de son époux l'un des Romains les plus riches de son temps. Il est inconcevable que l'Africain ait pu consentir un tel présent s'il n'entretenait pas d'étroites relations de confiance avec ses parents²⁵. Mais sans doute les Scipions souhaitaient-ils aussi resserrer de cette manière leurs liens familiaux, preuve à la fois de l'importance qu'ils attachaient à la solidarité du groupe familial et de la conscience qu'ils avaient de la distension naturelle de ces liens au fil des générations²⁶.

Il n'y eut donc pas vraiment de rupture précoce et marquée entre les Scipiones Nasicae et la maison des Africains. Il vaut mieux penser que, par la suite et en dépit du mariage de Scipion Nasica Corculum et Cornelia, les liens se relâchèrent avec le temps. La disparition de la génération de l'Africain, mais aussi l'absence d'un personnage fédérateur au sein de la génération suivante ont certainement contribué à affaiblir la solidarité familiale et à laisser chaque lignée à son autonomie. Les Scipiones Nasicae ont alors progressivement affirmé une sensibilité propre qui pouvait apparaître en certains points assez différente de celle qu'avait donné à voir le premier Africain. Sans doute souhaitaient-ils plus ou moins consciemment, à travers un véritable effort de distinction familiale, se démarquer du modèle proposé par le vainqueur d'Hannibal en s'inscrivant dans un cadre aristocratique plus conformiste et plus conservateur ? Probablement instruits par les leçons politiques rudement assénées à la maison des Scipions dans les années 180, les Scipiones Nasicae s'efforcèrent, avec d'ailleurs une grande réussite, de concilier la soif de pouvoir, d'honneur et d'excellence qui

imprégnait leur culture familiale, avec la réalité oligarchique de la vie politique romaine. La carrière de Scipion Nasica Corculum, en témoigne : l'homme gravit sans faillir toutes les marches du *cursus honorum* jusqu'au sommet en finissant par revêtir la dignité de prince du Sénat et celle de *pontifex maximus*. Son fils Nasica Serapio empruntait la même voie, mais sa carrière n'eut pas le même couronnement, la faute sans doute aux turbulences de la crise gracquienne²⁷. Le père comme le fils avaient fait leur une posture politique qui se signalait par la stricte observance des règles et des usages républicains, une certaine raideur morale et un conformisme aristocratique parfaitement assumé. C'est ainsi que l'on vit, lors de sa censure, Nasica Corculum faire débarrasser le Forum des nombreuses statues qui y avaient été élevées à titre privé²⁸. Quelques années plus tard, le même fit décréter par le Sénat que l'on interdise la construction d'un théâtre en pierre dans la Ville²⁹, ce qui doit certainement se comprendre comme une mesure destinée à maintenir l'emprise de l'aristocratie sur la société romaine³⁰. Tout cela lui valut, ainsi qu'à son fils après lui, de jouir d'une grande autorité morale parmi la *nobilitas*³¹. Les Scipiones Nasicae s'éloignaient décidément du style flamboyant et des tentations populistes du premier Africain, et ils cherchaient plutôt à incarner la *seueritas ciuitatis*³². Serapio n'hésitait pas d'ailleurs à donner plus de relief encore à la hauteur aristocratique de sa maison en traitant volontiers la plèbe avec une morgue à peine dissimulée³³. L'*auctoritas* considérable qu'il devait à son nom et à sa *uirtus*, et qu'il ne se privait pas de faire valoir pour imposer ses vues³⁴, était bien caractéristique de la noblesse conservatrice des *optimates* dont l'appellation même n'est pas sans évoquer le titre auquel, précisément, la lignée des Scipiones Nasicae restait si viscéralement attachée, celui de l'*optimus uir*³⁵.

Quand la crise gracquienne éclata et révéla les clivages politiques marqués au sein de l'aristocratie romaine, l'orientation des Scipiones Nasicae se confirma clairement. Face aux entreprises réformatrices de Tiberius Gracchus, Scipion Nasica Serapio s'affirma bientôt comme le chef de file le plus résolu de la noblesse conservatrice hostile aux réformes tribuniennes. À bien y regarder, Nasica Serapio avait plus d'une bonne raison de s'opposer aux projets de Tiberius. Un intérêt de classe, tout d'abord : c'est celui que suggère en tout cas Plutarque, reprenant vraisemblablement une source gracquienne soucieuse de mettre en avant les motivations les moins désintéressées et les moins louables de Nasica, l'un des plus importants *possessores* du domaine public qui se trouvaient gravement lésés par la redistribution des terres³⁶. Mais la motivation fondamentale de l'aristocrate conservateur qu'était Nasica Serapio restait sans doute l'hostilité radicale à l'égard de la démarche politique révolutionnaire de Ti. Gracchus, qui bouleversait le fonctionnement traditionnel des institutions romaines, et qui menaçait la nature oligarchique du régime³⁷ : c'est bien, en effet, à l'occasion de la déposition du tribun Octavius, puis lors du débat sur l'héritage d'Attale³⁸, et enfin lorsque Tiberius voulut briguer un second tribunat consécutif³⁹ que l'aristocratie conservatrice se dressa avec le plus de vigueur. Enfin, on ne peut pas écarter l'idée d'une rivalité familiale provenant du sein même de la maison des Scipions, qui aurait animé les deux gendres de l'Africain et dont leurs fils auraient hérité⁴⁰. L'étroite parenté de Nasica Serapio et Tiberius Gracchus avait nourri plutôt que tempéré l'antagonisme qui opposait ces deux petits-fils du premier Africain⁴¹.

Mais ce n'était pas seulement avec les Sempronii Gracchi que les liens familiaux s'étaient détériorés. Même si l'on n'en vint pas aux mêmes extrémités, il semble bien qu'entre les Nasicae et leur cousin adoptif Scipion Émilien, les relations étaient aussi empreintes de froideur et de distance⁴², perpétuant d'une certaine façon l'aigreur que l'on sent dominer les rapports entre Paul Émile et Nasica Corculum au cours de la campagne de Pydna⁴³. En dépit de ce qui est parfois soutenu a priori, aucun élément concluant ne vient soutenir l'idée d'une proximité politique entre le second Africain et ses cousins⁴⁴. Tout au contraire, on a eu l'occasion de remarquer plus haut qu'en matière de politique étrangère notamment, les orientations de Scipion Émilien s'accordaient assez mal avec celles des Scipiones Nasicae⁴⁵. Certes, il y a bien la crise gracquienne qui pourrait donner l'impression

d'un front commun tenu face aux projets et à l'action de Tiberius. Mais ce ne fut là, en vérité, qu'une convergence de circonstance : après tout, l'hostilité commune à la faction et aux projets de Ti. Gracchus avait aussi réuni Émilien et Q. Metellus Macedonicus ou encore Q. Pompeius, deux personnages que de solides inimitiés avérées séparaient pourtant du second Africain⁴⁶. Jusque-là, au contraire, Scipion Émilien avait plutôt tenu une ligne politique qui confinait parfois à la démagogie, n'hésitant pas à faire défendre ses propres intérêts politiques, lorsqu'ils contrariaient la majorité de l'oligarchie sénatoriale, par le soutien populaire⁴⁷ ou par l'action de tribuns de la plèbe à sa dévotion⁴⁸. Cette pratique était sans doute à l'opposé des dispositions et des conceptions politiques de l'aristocrate conservateur qu'était Nasica Serapio⁴⁹.

Surtout, d'autres indices concordants accréditent encore l'idée de rapports difficiles entre ces éminents représentants du *nomen Scipionum*. On ne peut manquer tout d'abord de remarquer que parmi les trois statues qui vinrent orner la façade du tombeau des Scipions, vers 140, on ne trouvait aucun représentant des Scipiones Nasicae⁵⁰. Cette lignée pouvait pourtant s'enorgueillir à juste titre d'être issue d'un personnage qui avait jadis été proclamé *optimus vir* par le Sénat. Sans compter qu'à l'époque même de la rénovation du monument, son propre fils Nasica Corculum avait déjà été désigné prince du Sénat et *pontifex maximus* au terme d'une très brillante carrière. Bien entendu, cette mise à l'écart symbolique des figures de proue historiques du groupe familial n'avait pu être ressentie par les Nasicae que comme un affront. Et si, comme l'on a de très bonnes raisons de le penser, Scipion Émilien fut bien le commanditaire de la restructuration monumentale du tombeau familial de la *via Appia*⁵¹, son choix ne pouvait qu'avoir été tout à fait significatif de la nature peu amène de ses rapports avec ses cousins. Déjà lors de sa censure, en 142, le second Africain n'avait pas épargné le nom des Nasicae en rappelant publiquement comment, quelques lustres plus tôt, l'attitude désinvolte de l'un d'eux lui avait valu de se voir flétrir par les censeurs de 184⁵².

En retour, il paraît bien que les Scipiones Nasicae ne manquèrent pas de faire sentir à Émilien qu'ils ne le considéraient pas vraiment comme l'un des leurs. C'est une nouvelle fois un document familial qui en porte la trace : l'épithaphe de Cn. Scipio Hispanus, composée dans les années 130 et dans la facture de laquelle on a quelques chances de retrouver la main des plus proches parents du défunt, les Scipiones Nasicae. Était-il vraiment innocent, en effet, que ce texte exaltât à ce point les valeurs du *genus* et le devoir de procréation qui incombait à tous les membres de la famille, lorsque l'on sait que Scipion Émilien ne pouvait se prévaloir à titre personnel ni de l'un ni de l'autre⁵³ ? On semble donc avoir subtilement reproché à l'héritier du nom de l'Africain de ne pas être lui-même un Scipion de naissance⁵⁴, et d'avoir échoué dans sa mission de prolonger la lignée dans laquelle il avait été accueilli précisément à cet effet⁵⁵. Il n'est pas dit, du reste, que ces critiques insidieuses n'aient pas quelque peu débordé du cercle familial. Quand, lors de sa censure en 131, Q. Metellus Macedonicus stigmatisa publiquement les Romains qui ne faisaient pas d'enfant⁵⁶, Émilien n'en était-il pas le plus illustre exemple ? Le trait était peut-être d'autant moins innocent si, comme il est probable, Metellus était alors déjà devenu le beau-père du jeune P. Scipio Nasica (n° 32), le fils de Serapio⁵⁷ : sa voix aurait pu ainsi relayer la défiance du clan des Scipiones Nasicae à l'égard de leur cousin.

UNE FAMILLE MORCELÉE : L'ESSEULEMENT D'ÉMILIEN DANS LA MAISON DES SCIPIONS

Significatives de l'altération de la solidarité et de la cohésion familiales, les relations difficiles et distantes d'Émilien avec les Nasicae confirment ce que quelques historiens avaient bien entrevu⁵⁸ : de ce qu'une information indigente pour cette période permet d'en voir, le fils de Paul Émile paraît avoir été plutôt isolé et, pour tout dire mal à son aise au sein de la maison des Scipions dans laquelle il avait été reçu. Visiblement mal accepté par plusieurs de ses parents d'adoption, Émilien ne fut en tout cas jamais en mesure de fédérer autour de lui le *nomen Scipionum*.

Si les sources ou ce qu'il en reste ne font, il est vrai, que très rarement état de manière explicite de ces difficultés familiales du second Africain, il est toutefois des silences éloquentes : aucun passage conservé de Polybe n'évoque le père adoptif d'Émilien, pas davantage d'ailleurs que son épouse Sempronia. Au contraire de la famille de naissance d'Émilien, présente en bonne place dans l'ouvrage de l'Achéen. À vrai dire, dans les seules occasions où Polybe laisse apparaître les parents adoptifs de son ami, ils ne les montrent pas vraiment à leur avantage, mais plutôt pour qu'ils servent de faire-valoir à la hauteur morale de Scipion Émilien : la générosité et le désintéressement de ce dernier sont destinés à en remonter aux époux de ses tantes, attentifs quant à eux à ce que soient réglées dans les délais légaux les dots de leurs femmes⁵⁹. Quant à Aemilia, la grand-mère adoptive, elle est présentée comme une riche veuve au train de vie orgueilleux, loin de la modestie vertueuse et de la tempérance que Polybe prête à Papiria et à toute la famille de naissance d'Émilien⁶⁰.

La manière dont le jeune héritier régla la succession de la veuve de l'Africain est d'ailleurs tout à fait révélatrice du faible attachement familial qu'il ressentait pour sa famille adoptive : dans un premier temps, il attribua en totalité les biens d'Aemilia, qui incluaient le fastueux trousseau et la domesticité particulière de la disparue, à sa propre mère Papiria que le divorce d'avec Paul Émile avait laissée, nous dit-on, dans le dénuement⁶¹. Certes, les deux filles d'Aemilia étaient déjà censées avoir reçu leur part de l'héritage familial à travers les dots dont elles avaient été largement pourvues⁶². Mais l'on imagine bien leur amertume de se voir ainsi frustrées des effets personnels de leur propre mère au bénéfice d'une étrangère à leur maison. Ce n'est pas tout. Lorsqu'à la mort de Papiria, Scipion Émilien dut à nouveau attribuer les toilettes et les équipages hérités d'Aemilia, il en fit profiter ses soeurs plutôt que ses tantes adoptives, alors qu'il était tout de même entendu, pour l'une des deux, qu'elle devienne sous peu sa belle-mère⁶³. Le jeune homme n'aurait su marquer davantage qu'il accordait la préférence à sa famille de naissance par rapport à celle dans laquelle il était entré⁶⁴.

On en trouve une nette confirmation dans le cercle d'intimes et d'amis constitué autour de Scipion Émilien qui privilégia une fois encore à ses côtés la souche de Paul Émile plutôt que la maison des Scipions. L'entourage d'Émilien, tel que nous le connaissons grâce notamment à l'érudition de Cicéron, ne comptait en effet aucun de ses cousins d'adoption⁶⁵. Ce n'était donc pas seulement avec les Nasicae, comme nous l'avons vu en détail, qu'une distance froide et mutuelle l'avait emporté : avec toutes les branches de sa famille adoptive les rapports d'Émilien furent empreints d'une grande indifférence. À tel point qu'en 129, les Scipions se tinrent, ou furent tenus, à l'écart de la célébration de ses obsèques. Les funérailles furent conduites par les neveux naturels du second Africain : la *laudatio funebris*, composée par C. Laelius, fut prononcée par Q. Fabius Maximus, le fils de Q. Fabius Aemilianus, tandis que c'était un autre petit-fils de Paul Émile, Q. Aelius Tubero, qui avait assumé l'organisation du banquet funèbre⁶⁶. Enfin, lorsqu'il fallut porter la dépouille, Metellus Macedonicus eut l'habileté d'obtenir que l'honneur en revint à ses quatre fils⁶⁷. On aurait pourtant attendu, là encore, que les Scipions, à défaut de s'en réserver le monopole, prennent du moins une part significative à ces rituels funéraires qui devaient être en principe autant de démonstrations familiales devant la cité assemblée⁶⁸. Il n'en fut rien⁶⁹. Jusqu'à sa disparition, Scipion Émilien s'était appuyé sur les liens de parenté que lui créaient sa naissance et son *genus* plutôt que sur ceux de son *nomen*. Il y a même fort à parier que, mort sans enfant, il avait dû instituer ses neveux comme héritiers plutôt que de laisser sa succession revenir à ses agnats du *nomen Scipionum*⁷⁰. Au siècle suivant d'ailleurs, ce furent les Fabii Maximi, descendants de son frère Q. Fabius Aemilianus, qui considérèrent le second Africain comme l'un de leurs ancêtres⁷¹ tandis que la mémoire des derniers Scipions de la République paraît avoir voulu l'ignorer⁷².

Si Émilien ne trouva pas beaucoup de secours ni de soutien parmi ceux qui portaient le même nom que lui, il ne fut pas plus heureux avec l'autre parenté qui le liait à la maison des Scipions, à travers son épouse Sempronia. S'il y avait bien eu tout d'abord une indéniable proximité avec le clan

des Gracques⁷³, au fil du temps les relations s'étaient dégradées. À partir de 137 et de l'affaire du *foedus Mancinum*, on sent déjà sourdre un dangereux différend⁷⁴. En épousant la fille d'Ap. Claudius Pulcher, l'un des plus farouches détracteurs de l'Africain, Tiberius amorça ou consumma sans doute l'éloignement avec son beau-frère⁷⁵. En fin de compte, la rupture se révéla sans fard avec le meurtre de Tiberius en 133. Alors que lui-même se trouvait en Espagne en train d'assiéger Numance, les proches d'Émilien restés à Rome se rangèrent sans équivoque parmi les adversaires de la politique réformatrice de Tiberius. Q. Aelius Tubero prit alors ses distances avec celui qui avait été jusqu'à son compagnon, et ne cessa plus de lui opposer son austère éloquence⁷⁶. Quant à Laelius, au lendemain du meurtre du tribun, il prêta son concours au consul P. Rupilius, un autre familier de Scipion Émilien, pour instruire l'enquête contre les partisans de Tiberius⁷⁷. S'il pouvait encore rester un doute, le camp des Gracques sut le faire lever aux yeux de tous, en contraignant le vainqueur de Numance à déclarer publiquement que c'était à bon droit que l'on avait abattu son beau-frère (... *iure caesum*)⁷⁸. On imagine bien que la position de Scipion fut très mal ressentie dans la maison des Gracques et acheva d'envenimer leurs rapports. La suite fut à l'avenant : qu'au premier rang des suspects dans la mort soudaine de Scipion, on ait pu murmurer les noms de son épouse Sempronia, de Cornelia et de Caius Gracchus démontre bien à quel point les relations du défunt avec sa belle-famille étaient devenues exécrables.

D'évidence, la brouille latente et pernicieuse qui s'était installée ne relevait pas seulement d'un désaccord politique⁷⁹. La rancœur que l'on sent gagner les rapports entre Scipion et les Gracques a toutes les chances d'avoir été nourrie, là encore, par une rivalité et un différend d'ordre familial⁸⁰ dont on doit essayer de saisir l'origine.

Dans un premier temps, l'alliance des deux maisons fonctionna bien. À peine plus âgée que son cousin Émilien, Cornelia était évidemment bien au fait de l'objectif premier qui lui avait été assigné par son propre frère aîné : l'union d'Émilien et de sa fille Sempronia devait renouer la continuité lignagère de la souche de l'Africain⁸¹. On doit même penser qu'à la mort de son frère, puis de son mari, Cornelia devait apparaître comme la garante de cet accord familial et de son esprit⁸². Quant à elle, les fils qui lui étaient nés étaient beaucoup plus jeunes que leur beau-frère. C'était donc assez naturellement, surtout une fois Ti. Gracchus père disparu, que Scipion Émilien s'était retrouvé dans une sorte de position tutélaire vis-à-vis d'eux, initiant ainsi lui-même à l'art militaire et à celui du commandement le jeune Tiberius lors du siège de Carthage, comme il le fit plus tard avec son frère Caius devant les murs de Numance.

Mais avec le temps, la solidarité entre les deux partis fut minée par une faiblesse qui en sapait le fondement même et la raison d'être : l'union de Scipion Émilien et Sempronia demeura stérile. Il est bien sûr impossible d'en connaître les raisons, mais nul doute que l'un et l'autre devaient alors volontiers s'en rejeter mutuellement la responsabilité. Seul auteur ancien à évoquer ouvertement cette stérilité, Appien précise que les deux époux ne s'aimaient pas⁸³, ce qui doit s'en comprendre comme la conséquence plutôt que la cause : les relations conjugales avaient été sérieusement affectées par cet échec dont chacun mesurait la portée et les implications. Mais il ne faut évidemment pas l'entendre comme une simple histoire d'alcôve : l'infertilité du mariage et la mésentente avec Sempronia avaient certainement amené une crispation des relations d'Émilien avec la famille des Gracques, surtout si l'éventualité d'un divorce avait été envisagée. Car Cornelia et ses enfants se sentaient au moins tout autant que leur parent les dépositaires de l'héritage du premier Africain, et ils n'hésitaient pas à en faire état de la manière la plus ostentatoire : comment ne pas penser ainsi que, par leur référence permanente à leur aïeul maternel, Tiberius et Caius Gracchus cherchaient à souligner par contraste que Scipion Émilien portait un nom qu'eux-mêmes étaient davantage fondés à invoquer⁸⁴. Remarquablement doués de qualités naturelles cultivées par la meilleure éducation, dotés d'un entretient et d'une assise patrimoniale sans beaucoup d'équivalent à Rome, profondément pénétrés

de la haute valeur de leur naissance, Tiberius et Caius n'étaient pas disposés à demeurer les simples satellites d'un beau-frère qui décevait les attentes de leur maison. Garante des intérêts familiaux, leur mère Cornelia avait vraisemblablement fini par admettre l'échec avéré de la stratégie matrimoniale conçue par son frère aîné : elle n'avait plus vraiment de raison pour modérer les ambitions de ses fils et leur souhait d'émancipation politique. En digne fille des Scipions, elle avait dû au contraire les engager et les fortifier dans cette voie, quitte à creuser un peu plus le fossé qui avait commencé de s'ouvrir avec son gendre⁸⁵.

De son côté, Scipion Émilien avait certainement conscience de se trouver dans une impasse. Son mariage n'avait pas donné la postérité qui en était attendue, mais il lui était difficile de s'en affranchir par un divorce qui aurait signé au grand jour la ruine de la stratégie lignagère voulue par son père adoptif et la raison d'être de son adoption. En vérité, la contrainte qui pesait sur Scipion n'était pas seulement morale : il y a tout lieu de penser que Sempronia avait été richement dotée⁸⁶. Or d'après ce que l'on sait de la situation financière du second Africain vers la fin de sa vie, il n'est pas sûr qu'il aurait été capable de restituer aisément cette dot à son épouse⁸⁷. Il restait bien pourtant une autre solution, celle de l'adoption. Mais elle ne fut pas non plus retenue par Émilien. On y a avancé des explications morales et psychologiques qui ont pu en effet y avoir leur part : mal accepté dans la maison des Scipions, l'homme avait été cruellement échaudé par sa propre expérience personnelle de fils adoptif⁸⁸. En outre, une adoption n'aurait pas constitué la solution pleinement satisfaisante qui était attendue⁸⁹.

Quelles qu'aient été les contraintes et les contrariétés qui lui avaient fait obstacle, il n'en reste pas moins que Scipion Émilien ne montra sans doute pas la volonté ni la décision suffisantes pour s'assurer après lui, d'une manière ou d'une autre, de la perpétuation de la lignée dont il portait le nom. Le seul fait d'ailleurs qu'il ne laissa à ses héritiers qu'une assez modeste succession au regard des legs considérables dont il avait lui-même bénéficié démontre bien que l'homme n'était pas vraiment préoccupé de la postérité de sa maison⁹⁰. En somme, et tout au contraire de son père adoptif, Scipion Émilien ne manifesta qu'une bien pâle conscience lignagère. Sans doute faut-il y voir le fruit du dépit et de l'amertume nés de son propre parcours personnel, entre une famille de naissance révéree et qui avait marqué son éducation⁹¹, mais dont le destin avait voulu que le nom s'éteigne, et une famille d'adoption qui lui tenait rigueur notamment d'avoir échoué à assurer sa pérennité et dont les rivalités intestines et les déchirements l'avaient à l'évidence sérieusement éprouvé.

UNE MÉMOIRE LIGNAGÈRE EN DÉSHÉRENCE : L'INCERTAIN IDENTITÉ FAMILIALE DE METELLUS SCIPION

En déchaînant l'animosité amère et latente qui régnait désormais au sein de la parenté des Scipions, les violentes querelles de la période gracquienne avaient précipité la ruine de la cohésion familiale.

Menacé par l'extinction pure et simple de plusieurs de ses branches dont celle de l'Africain, le groupe familial était aussi atteint par l'altération sensible de son identité et de sa conscience lignagères, ce qui affectait sa nature même et explique en partie ses déchirements internes. À cet égard, on doit considérer l'abandon du tombeau de la *via Appia* comme une étape capitale et tout à fait révélatrice de ce processus de dégradation. Ce monument constituait en effet l'expression matérielle et ostentatoire déterminante de l'unité du *nomen Scipionum*. On pouvait considérer sa fondation, dans la première moitié du III^e siècle, comme l'acte de naissance du groupe lignager et son émancipation vis-à-vis d'un ensemble gentilice plus large. Par la suite, une demi-douzaine au moins de générations avaient veillé à son entretien, à sa mise en valeur et à sa rénovation jusque vers 140. Mais au cours du deuxième tiers du II^e siècle, il cessa d'être utilisé⁹². Or la saturation de l'espace sépulcral ne suffit pas à expliquer

cet abandon. Il aurait sans doute été possible de procéder à une extension *in situ* du monument. Si elle ne fut pas réalisée, c'était bien que la volonté en faisait défaut et que les nouvelles générations n'attachaient plus à leur *monumentum* familial le même intérêt que celles qui les avaient précédées. Elles se choisirent de nouveaux lieux de sépulture : la famille de Metellus Scipion avait visiblement établi le sien en dehors de la Ville, sur le domaine de Tibur qui lui venait des Metelli⁹³, tandis que sous Auguste et Tibère, les Scipiones Orestini entretenaient un monument funéraire sur le Vatican⁹⁴. Ce ne fut que bien plus tard, vers l'époque flavienne, que le tombeau de la *via Appia* fut à nouveau et une dernière fois investi par de lointains héritiers par les femmes des Scipions de la République, après une interruption de près de deux siècles⁹⁵.

Outre l'abandon du monument sépulcral qui avait jusque-là fédéré le *nomen Scipionum*, le dépérissement de la conscience lignagère des Scipions, à la fin de la République, s'observe avec assez d'évidence à travers ce qu'en donne à voir à plusieurs reprises son dernier représentant d'envergure, P. Scipio Nasica devenu par adoption Q. Metellus Scipion (n° 38).

Lors du procès de Verrès, en 70, Cicéron avait prévu d'interpeller le jeune P. Scipio Nasica qui figurait au nombre des défenseurs de l'ancien préteur de Sicile⁹⁶. Parmi les innombrables richesses dont l'accusé avait spolié les cités insulaires, on comptait plusieurs œuvres d'art restituées aux Grecs de Sicile par Scipion Émilien après la prise de Carthage, ce que l'Arpinate entendait souligner pour affaiblir la partie adverse. En acceptant de se faire l'avocat de Verrès, P. Scipio paraissait bien, il est vrai, faire peu de cas de l'exemple et de l'héritage moral de son nom et de son parent. Certes, son médiocre attachement à la mémoire du second Africain n'est pas vraiment surprenant au regard de ce que nous avons eu l'occasion de montrer des relations entre Émilien et la maison des Scipiones Nasicae⁹⁷. Mais toujours est-il que nous tenons là une preuve de plus de l'affaiblissement considérable du sentiment lignager qui était déjà apparu avec une si grande clarté à Cicéron.

Le dernier des Scipiones Nasicae n'avait décidément pas l'esprit de famille, du moins pas de celle dans le nom de laquelle il était né. Cas unique à notre connaissance d'un Scipion de naissance entré dans une autre *gens*⁹⁸, il accepta, en 64 ou 63, la disposition testamentaire qui lui fit assumer le nom de Q. Metellus Pius (*cos.* 80). L'héritage qui était lié à cette *condicio nominis ferendi* devait être vraisemblablement très convaincant. Il n'en reste pas moins qu'il lui avait fallu accepter de renoncer en grande partie à porter le nom de ses ancêtres alors qu'il était le dernier représentant de leur souche⁹⁹ : la perpétuation du nom de sa lignée ne paraît pas avoir embarrassé le personnage de beaucoup d'états d'âme.

Une dizaine d'années plus tard, Metellus Scipion eut l'occasion de démontrer cette fois l'inanité de sa culture familiale. Dans un échange épistolaire dont on ne possède plus qu'une lettre savoureuse, Cicéron et Atticus se moquaient de la bévue commise par cet orgueilleux aristocrate qui n'était pas capable de se souvenir des portraits pas plus que des titres et des honneurs de ses ancêtres : en voulant élever sur le Capitole une statue à son bisaïeul P. Scipio Nasica Serapio (n° 27), Metellus Scipion avait en effet confondu le portrait de ce dernier avec celui de Scipion Émilien, en dépit non seulement de la dissemblance de leurs traits, mais encore de leurs carrières¹⁰⁰.

À la décharge de Metellus Scipion, l'homme avait sans doute quelques excuses à mal maîtriser l'histoire familiale et à ne pas se sentir assez concerné par elle. Né vers 95, Metellus Scipion s'était vraisemblablement retrouvé très jeune orphelin de père. On ne sait presque rien de ce dernier, P. Scipio Nasica (n° 34), si ce n'est qu'il servit en Espagne en 94, mais tout porte à penser qu'il mourut assez tôt, peut-être lors de la guerre sociale¹⁰¹. Son fils n'avait alors pas plus de cinq ou six ans. Ses deux aïeuls, paternel et maternel, étaient eux aussi décédés¹⁰² et on ne lui connaît pas d'oncle. Il ne lui restait donc peut-être que sa mère, mais probablement aussi sa grand-mère paternelle, Caecilia Metella (n° 32'), la fille du Macédonique, qui devait vivre sous le même toit que son fils depuis son veuvage. Si elle était encore en vie, cette matrone devait jouir du soutien de sa nombreuse et

puissante parenté. Et l'on devine alors l'enfance et la jeunesse de P. Scipio Nasica, baignant dans le milieu familial des Metelli. On s'explique ainsi aisément de le voir faire ses premières armes dans la vie publique en se trouvant systématiquement associé à leur clan : d'abord en 80 pour contrarier Chrysogonus, le puissant affranchi de Sylla¹⁰³, puis quelques années plus tard pour soutenir leur créature, C. Verrès¹⁰⁴. En définitive, de ce point de vue, l'adoption testamentaire de P. Scipio Nasica par Q. Metellus Pius n'avait rien d'incongru : orphelin des Scipions, l'héritier de la maison des Nasicae avait été élevé et éduqué parmi les Metelli, et il disposait certainement de bien davantage de repères culturels et familiaux auprès de ceux-ci qu'au sein de son propre lignage de naissance, à l'opposé du cas de Scipion Émilien en somme.

DE LA MÉMOIRE FAMILIALE À LA MÉMOIRE COMMUNE

De façon assez paradoxale, alors même que les derniers représentants légitimes du lignage venaient à faillir dans leur devoir d'entretenir la mémoire de leur maison, abandonnant le tombeau ancestral, escamotant une partie de leurs attributs onomastiques emblématiques et laissant se brouiller le souvenir précis de leurs ancêtres, la mémoire des Scipions ne tardait pas à s'élargir à l'ensemble de la cité, prolongeant finalement ainsi la vocation éminemment publique que s'était depuis longtemps reconnue la famille. Cicéron offre un témoignage très significatif de ce processus d'universalisation de la mémoire familiale dans le passage de sa plaidoirie contre Verrès où il était censé prendre à témoin le futur Metellus Scipion :

... Sit apud alios imago P. Africani, ornentur alii mortui virtute ac nomine. Talis ille vir fuit, ita de populo Romano meritis est, ut non uni familia, sed universae civitati commendatus esse debeat.

“... Que d'autres conservent chez eux le portrait de Scipion l'Africain, que d'autres se parent du mérite et du nom de cet ancêtre disparu. Il fut un héros si grand, il a tant mérité du peuple romain que ce n'est pas une seule famille mais toute la cité qui doit l'avoir en recommandation”¹⁰⁵.

L'Arpinate inaugurerait ainsi avec éloquence le processus de récupération de l'image familiale des Scipions. Au moment où leur lignage s'éteignait, les Scipions laissaient en effet en héritage un patrimoine mémoriel prestigieux qui ne tarda pas à susciter de nombreuses convoitises. On pourrait en distinguer deux catégories, celles qui relevaient simplement des prétentions lignagères et généalogiques, et celles qui entendaient revendiquer la continuité d'une tradition idéologique et politique.

Les premières vinrent évidemment tout d'abord de ceux qui pouvaient se prévaloir d'un quelconque lien familial, d'ailleurs parfois fort ténu ou discutable, avec la maison patricienne historique. À partir du règne d'Auguste, on observe ainsi la floraison de multiples revendications, implicites ou explicites, à s'inscrire dans la parenté des Scipions. Cette pratique était bien, du reste, dans l'air du temps¹⁰⁶. On peut en cerner parfois les justifications. Certaines se fondaient sur une continuité généalogique en lignée féminine : c'était le cas de la Cornelia de Properce et des Corneli Lentuli Marcellini qui réutilisèrent d'ailleurs le vieux tombeau de la *via Appia* à l'époque flavienne¹⁰⁷. D'autres s'appuyaient visiblement sur l'adoption, ou plutôt sur la simple transmission civile du *nomen Scipionum*¹⁰⁸ : une procédure juridique moins lourde, mais qui pouvait souffrir la contestation¹⁰⁹. Enfin, il semble aussi que la parenté gentilice a pu autoriser parfois d'autres personnages et d'autres familles à se rattacher au souvenir des Scipions¹¹⁰. Notons également que la multiplication de ces prétentions constitue une confirmation indirecte de l'extinction complète du lignage agnatique des Scipions au début du Principat : des représentants légitimes du *nomen Scipionum* n'auraient pas manqué de s'opposer à ce que l'on capte un nom et même une sépulture dont ils étaient les héritiers attirés.

Au fil du temps, les prétentions généalogiques ne faiblirent pas, le plus souvent seulement inspirées par une vague homonymie à partir de laquelle on était tenté de s'imaginer un lien d'ascendance

prestigieux et de bon ton. Les exemples en sont assez nombreux, de cette Cornelia Publina, dame de rang clarissime originaire de la province d'Afrique au III^e siècle¹¹¹, jusqu'aux Cornaro, l'illustre famille patricienne de Venise, à la fin du du Moyen Âge¹¹², en passant par sainte Paule, disciple de saint Jérôme¹¹³. On remarquera d'ailleurs que de telles prétentions ne furent pas l'apanage de la plus haute aristocratie puisqu'on en retrouve aussi la trace chez des magistrats locaux de Saragosse ou encore d'obscurs habitants de Brescia au I^{er} siècle de notre ère¹¹⁴. Ces prétentions généalogiques récurrentes ne sont pas seulement une curiosité pour l'historien. Elles témoignent aussi de la persistance de la valeur du nom des Scipions dans la mémoire et l'imaginaire collectifs du monde romain.

Mais l'éclat qui était celui de l'image des Scipions ne suscitait pas seulement les prétentions généalogiques de nostalgiques ou de fanfarons surtout soucieux de se donner un surcroît de contenance sociale. Face à la cité et aux enjeux de pouvoir, beaucoup d'ambitieux comprirent assez tôt tout l'intérêt qu'il y avait à revendiquer une forme d'héritage politique et à se réclamer d'une parenté idéale avec eux. Le témoignage de Cicéron s'inscrit dans cette veine. Et l'on a eu l'occasion de noter que César surtout ne se priva pas de se situer, plus ou moins ouvertement, dans la continuité d'une famille dont la culture politique et certaines conceptions du pouvoir paraissent l'avoir en partie inspiré. Dans la récupération politique de l'image des Scipions, Cicéron et César avaient toutefois été devancés par l'opportuniste Q. Metellus Macedonicus qui s'était arrangé à faire porter la dépouille mortelle du second Africain par ses quatre fils lors de la *pompa funebris*¹¹⁵ : ostentatoire s'il en était, le geste avait pour fin de procurer à la maison des Metelli en pleine ascension le parrainage posthume de Scipion Émilien au moment où celui-ci disparaissait sans héritier de son nom. Le régime augustéen, toujours enclin à célébrer le passé glorieux et consensuel de la Rome ancestrale et régénérée par le Prince, ne fut pas en reste : les Scipions trouvèrent leur place, notamment parmi les *summi uiri* du Forum d'Auguste¹¹⁶, dans la galerie des hommes illustres composée par Hygin¹¹⁷ ou encore, pour Cornelia, au sein du portique d'Octavie¹¹⁸. Au III^e siècle encore, quelques empereurs trouvèrent motif à se réclamer des vainqueurs de Carthage¹¹⁹. Beaucoup plus près de nous, les combats politiques que connut l'Italie contemporaine furent l'occasion d'invoquer encore les mânes des Scipions, à l'appui de causes pourtant contradictoires : en faveur d'abord du mouvement libéral du Risorgimento, avec l'hymne patriotique composé par Mameli à la veille du Printemps des Peuples de 1848¹²⁰. Au siècle suivant, la propagande fasciste de Mussolini s'emparait à son tour de la figure de l'Africain pour célébrer le passé conquérant avec lequel son nationalisme belliqueux prétendait renouer¹²¹.

LE "SIÈCLE DES SCIPIONS"

Avant même Münzer et davantage encore après lui, si une famille de la *nobilitas* républicaine a bien été considérée par les historiens comme formant un groupe socio-politique cohérent, ce fut bien celle des Scipions. La fréquence de cette appellation collective par les Modernes en témoigne, notamment à travers la formule de "Siècle des Scipions" consacrée par P. Grimal dans le titre de son ouvrage publié pour la première fois en 1953¹²².

Que les Scipions aient marqué leur Siècle ne fait aucun doute. En ce sens, ils ont parfaitement assumé la vocation politique que leur imposait leur condition sociale d'appartenance à la *nobilitas* : exercer le pouvoir et renouveler cette exigence à chaque génération. Ils l'ont fait avec une réussite remarquable qui n'est pas seulement le fruit de la chance ou de la capacité sociale dont le groupe familial s'était assuré. Les Scipions ont su aussi affirmer dans l'exercice du pouvoir une certaine cohérence politique familiale qui a largement participé à l'identité de leur maison et à ses succès.

L'examen de l'histoire familiale révèle en effet sur de nombreux points la capacité des Scipions à assumer sur plusieurs générations une constance dans leurs choix politiques. On se gardera bien évidemment de parler d'une doctrine familiale, qui supposerait un corps de principes définis et même théorisés, ce qui était sans doute très éloigné des mentalités romaines. En revanche, on pourra

parler d'une tradition ou d'une culture politique familiale, élaborée de manière assez pragmatique et actualisée ou infléchie de la même façon à chaque génération.

L'élément central et sans doute initial de cette tradition familiale fut visiblement le rapport de la famille à ce que nous appelons l'impérialisme. Durant les quatre premières générations qui se succédèrent tout au long du III^e siècle, on observe au sein du groupe familial une solidarité et une constance sans faille sur cette question : manifestement, les héritiers de Scipion Barbatus étaient réunis par une inclination commune qui les portait vers l'élargissement des horizons géopolitiques de Rome en direction des espaces méridionaux et méditerranéens. En cela les Scipions se situaient du reste dans la norme d'une grande partie de l'aristocratie romaine, toujours plus intéressée aux guerres et aux conquêtes qui généraient pour elle tant de profits sociaux. Grâce à sa cohésion familiale, mais aussi à sa réussite, avec la part de chance qu'elle supposait, le *nomen Scipionum* put en tirer parti davantage que d'autres. De ce point de vue, pour les Scipions, la participation à l'impérialisme fut le moteur décisif de l'histoire familiale. En couronnant le patient effort de ses *maiores*, le parcours extraordinaire du premier Africain consacrait ainsi une tradition qui contribua pour une très grande part à la forte identité politique du lignage. Ce n'est qu'un peu plus tard, à l'époque de Scipion Émilien, que l'on sent la famille gagnée peu à peu par des divergences d'appréciation sur les questions de politique extérieure. La solidarité familiale avait alors déjà commencé à se relâcher. Et ce fut là précisément l'un des signes révélateurs de la dissolution du lignage.

Dans le patrimoine social des Scipions, un autre élément prépondérant inclinait avec force à la continuité et à l'unité du groupe familial quant à ses choix et ses orientations politiques. Les liens de fidélité, d'amitié, d'allégeance ou de clientèle que les Scipions s'étaient acquis se transmettaient de génération en génération. Formidable atout social par l'appui qu'ils procuraient, ces réseaux imposaient aussi en retour leurs propres exigences. En cultivant leurs relations avec les princes étrangers, les communautés italiennes ou encore le milieu des publicains, les Scipions s'obligeaient aussi à maintenir une continuité dans leurs engagements pour défendre les intérêts de leurs soutiens. La sensibilité familiale à la question italienne est à ce titre assez remarquable. Régulièrement placés à la tête de troupes qui mêlaient unités légionnaires et contingents alliés, les Scipions avaient pris conscience plus tôt que d'autres des enjeux politiques de la diffusion du droit de cité romain parmi les *socii*.

À partir du début du II^e siècle, encouragés par la place qu'ils s'étaient désormais acquise au sommet de la *nobilitas*, plusieurs représentants de la famille se risquèrent à manifester une préférence pour une pratique du pouvoir différente de celle que l'oligarchie sénatoriale était parvenue à imposer jusque-là : inspirés de modèles ou de précédents bien connus dans le monde hellénique occidental ou classique, les Scipions semblent avoir été tentés par une inflexion politique du régime républicain qui accorde une plus grande place à leurs ambitions : une sorte de *principatus* légitimé par le soutien populaire. Cette tentation, davantage qu'un projet, est particulièrement évidente chez les deux Africains, mais il est encore plus remarquable de la reconnaître aussi chez les Gracques et de retrouver ainsi une filiation politique entre les Scipions et les fils de Cornelia.

Avec cette inspiration politique, on voit cependant s'affirmer des nuances importantes au sein du *nomen Scipionum*, nuances qui accompagnent d'ailleurs la ramification familiale et qui correspondaient aussi à un effort de distinction interne de chaque sous-lignage davantage soucieux d'affirmer désormais une identité spécifique. Dans la quête du pouvoir et de l'excellence, les Scipiones Nasicae préférèrent ainsi se conformer plus strictement à l'esprit oligarchique du régime. Plutôt que d'en contester la nature, ils en prirent la tête, ce qui était une autre façon de satisfaire à l'idéal d'ambition si relevé chez les Scipions et dans leur lignée qui avait pour tradition de prétendre donner à la République son *optimus uir*. Mais cette orientation politique était difficilement conciliable avec celle de leurs cousins. L'unité longtemps préservée de la maison des Scipions commençait à se fissurer.

Les Scipions avaient dû à leur cohésion familiale de s'être hissés et maintenus pendant près d'un siècle et demi au tout premier rang de la cité. Les déchirements familiaux précipitèrent leur chute, et de manière dramatique. De la fin de l'année 133 au printemps 129, avec Tiberius Gracchus, Scipion Nasica Serapio et Scipion Émilien, c'étaient trois petits-fils du premier Africain qui disparaissaient tour à tour brutalement, en moins de quatre ans, et leur mort se trouvait liée, d'une manière ou d'une autre, à leurs propres rivalités intestines transposées sur la scène publique. La crise gracquienne s'apparentait ainsi à une véritable tragédie familiale qui signait la fin d'une époque, celle où le nom des Scipions avait dominé la vie politique de la République.

Conclusion

L'histoire familiale des Scipions épouse celle de l'époque médio-républicaine, depuis la fin du conflit patricio-plébéien jusqu'au début de la "Révolution romaine", au moment où la République sénatoriale entre dans le siècle de sa lente et douloureuse agonie. Dans ce long intervalle d'environ deux cents ans, le gouvernement de Rome demeura fermement tenu par la *nobilitas*, une oligarchie qui fondait sa prééminence sur sa capacité sociale et sa vocation culturelle à se réserver l'essentiel des charges politiques. Les Cornelii Scipiones comptaient parmi les plus brillants représentants de cette noblesse. Surtout, aubaine pour l'historien, ils figurent indiscutablement parmi ceux qui laissèrent une trace documentaire des plus importantes, du fait non seulement de leur rôle historique majeur, mais aussi grâce aux hasards de l'archéologie et de la découverte de leur sépulture familiale. En prenant le parti de ne pas se laisser accaparer par les biographies prestigieuses des deux Africains pour élargir l'enquête à l'ensemble des représentants du groupe familial, on peut suivre ainsi avec eux le parcours collectif d'une maison patricienne à plus d'un titre exemplaire de l'aristocratie de son temps et de ses rapports avec le pouvoir.

Les Scipions offrent tout d'abord l'opportunité d'observer le passage d'une société aristocratique archaïque encore fortement marquée par les cadres gentilices à une nouvelle *nobilitas* où les familles plébéiennes viennent désormais s'agréger et se mêler aux clans patriciens les plus anciens. Pour lente et progressive qu'elle fût, cette transition constitua un véritable défi pour le monde patricien qui devait consentir à partager peu à peu ses anciens privilèges¹. Pour préserver une position sociale éminente que le droit public ne leur assurait plus, les patriciens devaient adapter leur organisation sociale à l'évolution de la cité. Celle-ci, avec l'affirmation de l'État civique et la conquête par les plébéiens de l'égalité juridique, condamnait le cadre traditionnel des *gentes*, devenu trop archaïque. Issue des ramifications du clan gentilice, reprenant ses principes de solidarité et de continuité sociales et ses justifications généalogiques, la famille lignagère s'affirmait alors comme le support fondamental de la nouvelle *nobilitas* patricio-plébéienne en formation. Au sein d'une *gens* Cornelia dont la prolifération avait précocement sapé l'unité, les Scipiones offrent un exemple remarquable de ce processus : à travers l'usage d'attributs socio-culturels à la fois fédérateurs, ostentatoires et durables, dont les plus notables furent le tombeau monumental de la *via Appia* et le port d'un *cognomen* lignager emblématique, ils s'affranchissaient du cadre gentilice en affirmant une identité familiale propre qui allait bientôt s'avérer le support de leur réussite sociale et politique.

Dans leur effort constant et collectif de construction lignagère, les Scipions apparaissent exemplaires. Avec eux, mieux qu'avec toute autre maison de l'aristocratie médio-républicaine, nous pouvons suivre l'expression de la culture et de l'idéologie sociales de la meilleure *nobilitas*, ainsi que les pratiques et les stratégies familiales qu'ils mirent en œuvre pour conforter leur position. Une culture et une idéologie sociale dominées par deux principes essentiels : exceller et durer par-delà les générations.

La première préoccupation que l'on voit se manifester avec force chez les Scipions c'est bien celle de la durée et de leur perpétuation familiale. Plus que tout autre, ce trait est révélateur d'une haute conscience lignagère. Chaque génération se devait d'abord de s'assurer d'une descendance : mariage précoce, palliatif de l'adoption combiné à la valorisation des lignées féminines, aucune stratégie n'était négligée à cet effet. Mais il fallait encore s'assurer de la capacité sociale que l'on laissait à ses héritiers : les Scipions laissent ainsi voir un certain effort de régulation ou du moins de maîtrise des naissances qui avait pour objet évident de ne pas diluer les *opes* familiales et, par voie de conséquence, les moyens de réussite de la génération suivante.

La recherche de l'excellence et de la réussite constituait en effet l'autre préoccupation majeure qui guidait les Scipions, ce qui doit s'entendre, bien entendu, par la quête des *honores* et de la *gloria*. Il s'agissait même là de la vocation sociale fondamentale du lignage que lui imposait, au demeurant, sa condition nobiliaire et la mentalité qui lui était liée. Mais chez les Scipions, cette exigence paraît tout de même exacerbée, sans doute d'ailleurs par un phénomène de surenchère et d'entraînement produit par la propre réussite exceptionnelle du groupe familial : les succès sociaux et politiques avaient élevé toujours plus haut l'exigence d'émulation collective et de distinction sociale que cultivait la maison des Scipions. Il fallait chercher sans cesse à "...égaler" ou "...surpasser" les actes ou la gloire de ses ancêtres, "... ressembler à son père comme lui-même avait ressemblé au sien", "... obtenir les louanges de ses *maiores*". Pour une famille qui avait pour tradition de prétendre fournir l'*optimus vir* de la cité, il n'y avait pas d'autre place acceptable qu'au premier rang, ce que traduisait également leur préférence pour les alliances matrimoniales qui les unissaient aux quelques grandes familles qui formaient avec eux l'élite de la noblesse, la *summa nobilitas*. Soucieux de marquer leur supériorité sociale au sein même de la classe dirigeante, les Scipions avaient manifestement porté jusqu'à son comble la mentalité agonistique qui animait la culture aristocratique romaine, au point d'en faire un trait majeur de leur identité familiale².

Cet idéal d'excellence sociale et de réussite politique, les Scipions n'ont pas cessé de le nourrir de justifications toujours plus appuyées et selon lesquelles la valeur personnelle était chez eux un héritage familial : chaque représentant du lignage pouvait ainsi prétendre que l'on retrouvait en lui les qualités de sa "race", la "vertu" qui se transmettait dans sa famille de génération en génération. Par la transmission systématique des *cognomina* et des prénoms lignagers, les usages onomastiques familiaux confortaient encore cet atavisme invétéré qui cimentait le groupe familial à l'intérieur, tout en entretenant publiquement le prestige du *nomen Scipionum*.

La cohésion et la constance que les Scipions surent mettre en oeuvre dans l'édification de leur puissance et de leur influence sociales, ils les firent valoir également dans l'exercice du pouvoir et dans leur contribution à la politique romaine. À ce titre, on peut considérer qu'au III^e siècle, l'engagement résolu des générations successives du *nomen Scipionum* dans ce que nous appelons l'impérialisme fut bien le moteur de l'histoire familiale. La réussite que les représentants de la famille rencontrèrent dans leur participation à la politique extérieure de Rome et dans leurs commandements militaires, les profits sociaux considérables (argent, gloire, influence...) qu'ils en tirèrent, confortèrent leur position sociale comme leurs convictions et accrurent leurs ambitions. Leur rôle décisif dans l'affirmation de la puissance romaine doit aussi se comprendre à la lueur de l'attrait culturel précoce que la maison des Scipions témoigna en faveur de l'élargissement des horizons romains. L'hellénisme, et d'abord l'hellénisme occidental, avait nourri assez tôt de ses modèles la tradition culturelle familiale. Cette inclination ne se démentit pas, bien au contraire, et l'on voit par la suite les Scipions s'inspirer volontiers, en les mettant au service de la puissance romaine, des conceptions du monde et du pouvoir formulées par le savoir et la science hellénistiques.

L'impérialisme et la conviction de la place nouvelle que Rome se devait d'occuper au centre du monde ne furent pas le seul enjeu de pouvoir qui contribua à définir l'identité collective des Scipions. On voit également poindre et prospérer chez eux une tradition politique familiale marquée par une aspiration à infléchir le régime oligarchique de l'État romain vers un fonctionnement qui fasse une meilleure place à l'autorité personnelle de ses représentants les plus éminents et les plus exceptionnels, quitte à s'appuyer pour cela sur la faveur populaire. On retrouve là finalement la traduction politique la plus aboutie de l'idéal agonistique, conjugué à la familiarisation avec certains modèles de pouvoir helléniques qui associaient volontiers l'autorité personnelle à la souveraineté populaire pour contrarier les forces oligarchiques. On sait toutefois que les Scipions ne rencontrèrent pas sur ce plan la même réussite qui les avait accompagnés à la tête des légions romaines. Parmi les

multiples explications possibles figure sans doute la désunion familiale qui n'avait cessé de gagner du terrain depuis le début du II^e siècle, au fur et à mesure de la ramification lignagère. Les tensions familiales se cristallisèrent précisément sur ces questions de conception et d'exercice du pouvoir, et la concurrence intestine attisa encore l'animosité entre les lignées cousines et désormais rivales.

À ce titre, l'histoire des Scipions est particulièrement significative et riche d'enseignements. Si elle vient conforter en grande partie les principes mis en évidence par Münzer au sujet de la place considérable des structures familiales aristocratiques dans l'organisation de la vie politique romaine, elle permet tout autant d'apporter à ce tableau des nuances majeures.

On voit bien en effet que les aristocrates romains agissaient dans le cadre social et culturel de leur appartenance familiale : par définition, les *nobiles* se situaient avant tout au moyen de leur identité lignagère et dans la continuité de leurs ancêtres. Non seulement, ils recevaient de leur cadre familial à la fois les conditions sociales et le "cahier des charges" de leur réussite, mais ils héritaient aussi de traditions et d'intérêts qui pouvaient contribuer à guider leurs choix politiques : l'histoire des Scipions l'illustre bien notamment à travers la culture familiale qui les orienta avec constance vers une vision plus large des horizons de Rome, ou à travers leurs réseaux de fidélité qui les rendirent sensibles davantage que d'autres aux enjeux de la question italienne.

Mais ce que l'on constate aussi, à travers l'exemple des Scipions, c'est bien toute la fragilité des solidarités familiales, y compris au sein d'une maison qui avait pourtant su se fédérer à l'origine autour d'une forte identité : la dissolution rapide de l'unité familiale, sur deux ou trois générations, est à cet égard tout à fait saisissante. Elle abonde alors dans le sens de ceux qui considèrent que la vie politique romaine était beaucoup plus fluide que rigide, et que les clivages et les alignements que l'on peut y reconnaître à des moments historiques précis étaient rarement durables, mais qu'ils se défaisaient et se recomposaient de manière assez souple et rapide, y compris au sein même des parentés³. La solidarité familiale restait certes une valeur traditionnelle et puissante. Mais elle était loin d'être une donnée exclusive et déterminante des comportements politiques, d'autant que, du fait de la géométrie complexe et mouvante des constructions familiales, les aristocrates pouvaient se trouver tenus par des solidarités concurrentes et contradictoires entre lesquelles ils étaient amenés à faire des choix : ainsi Scipion Émilien privilégia-t-il toujours sa parenté de naissance plutôt que celle que lui avait donnée son adoption.

Mais surtout le principe traditionnel de la solidarité familiale avait subi une lente érosion consécutive à la transformation progressive de la structure du pouvoir au cours de l'histoire de la République, à travers l'affirmation du Sénat en tant qu'organe collectif de gouvernement. Comme l'a bien vu H. Bruhns, en imposant à ses membres qu'ils reconnaissent la supériorité de son autorité et qu'ils se conduisent désormais en conséquence, le mode de gouvernement sénatorial avait lentement, mais sûrement modifié la relation entre l'individu et la famille dans le sens de l'émancipation politique du premier par rapport à la seconde, contribuant ainsi au recul relatif du rôle et de l'influence politiques de la structure familiale⁴. L'histoire de la maison des Scipions au II^e siècle paraît bien confirmer en partie cette analyse : on voit bien en effet que, loin de contester la prééminence du Sénat comme l'avaient fait l'Africain, puis les Gracques à sa suite, les Scipiones Nasicae adoptèrent une attitude politique conforme au modèle oligarchique, ce qui leur valut d'ailleurs de se voir reconnaître comme les chefs de file du régime sénatorial au milieu du II^e siècle. Pour cela, ils avaient pris le parti de ne plus attacher à la solidarité avec leurs parents et leurs collatéraux le même prix qui avait jusque là prévalu au sein du *nomen Scipionum*.

En fin de compte, la crise gracquienne illustre parfaitement tout le paradoxe de la nature familiale des luttes politiques romaines : dans ce cas précis, l'élément décisif ne fut pas la solidarité qui pouvait fédérer les membres d'un même lignage, mais au contraire l'antagonisme, les rivalités intestines et sans doute aussi le processus de dissolution de la solidarité familiale qui avaient fini par dresser des

proches parents les uns contre les autres. Le premier acte de la “Révolution romaine” voyait ainsi le rideau se baisser sur une véritable tragédie familiale. En précipitant la disparition des trois petits-fils du premier Africain, il mettait un terme au “Siècle des Scipions”, dont la réalité historique invite toutefois à reconnaître qu’il fut plutôt un “Siècle du Sénat” dont les Scipions les plus emblématiques avaient brillamment mais vainement tenté de contredire la prééminence politique.

Annexe 1. Catalogue prosopographique des Scipions d'époque républicaine et augustéenne

* Les personnages sont présentés dans l'ordre généalogique (générations numérotées en chiffres romains derrière les numéros propres de chaque personnage), ce qui peut, dans certains cas de décalage générationnel, expliquer que l'on ait éventuellement pu placer un personnage plus jeune avant un autre. Le personnage-clé est Scipion Barbatus (n° 6) : tous les Scipions postérieurs connus descendent de lui, à l'exception du n° 41, qui pose un problème particulier. À l'intérieur de chaque génération, les personnages sont classés en fonction de l'importance de leur carrière. Les Scipions dont la place précise sur le *stemma* est impossible à situer avec certitude ont été rejetés dans une seconde partie de la liste (n° 41 à 49). Enfin, une dernière série (n° 51 à 54) est formée de quatre personnages "hypothétiques" dont nous avons inféré l'existence à partir d'informations onomastiques et démographiques indirectes.

* Pour chaque personnage, on s'est attaché en priorité aux éléments biographiques intéressant les questions d'onomastique, de datation, les liens familiaux, les charges, les fonctions, les honneurs, les échecs électoraux, les procès, la participation aux débats politiques et les principaux actes d'évergétisme.

* De manière générale, les épouses des Scipions ne sont pas considérées comme appartenant à la lignée, même si nombre d'entre elles furent probablement mariées *cum manu*, notamment pour les époques les plus hautes, et étaient donc, du point de vue juridique, passées dans la famille de leur mari. Mais on est trop mal renseigné sur les épouses des Scipions pour savoir précisément lesquelles furent mariées *cum manu* ou *sine manu* : nous avons donc pris le parti de les considérer toutes comme étant en dehors de la lignée, ce que la tradition romaine semble avoir en partie conçu, puisque les femmes mariées conservaient le nom de leur famille d'origine, quelle que soit la forme juridique de l'union conclue. Les épouses sont ainsi désignées en fonction de la numérotation de leurs époux : ainsi Aemilia, femme de l'Africain (n° 12) est-elle désignée comme n° 12'. Ce principe souffre exception pour les épouses qui sont elles-mêmes issues de la lignée, et qui sont alors désignées par leur numérotation propre : en réalité, l'unique cas connu de ce type (même s'il y en eut peut-être d'autres) est celui de Cornelia (n° 24), fille aînée de Scipion l'Africain et épouse de Scipion Nasica Corculum (n° 17).

1. (I) P. Cornelius (P.f. M.n. ?) (Maluginensis ?) **Scipio** (*RE*, 328).

Fin v^e-début iv^e siècle a.C.

À l'évidence, père des n° 2 et 3.

Tr. Mil. c. p. 397 ? , 395, 394 ? ; Mag. Eq. ? 396 ; Interrex 391, 389.

Les Fastes Capitolins (Degrassi, *Fasti*, 30-31) et Tite-Live (5.24.1) s'accordent pour le désigner comme l'un des tribuns militaires à pouvoir consulaire de 395. Il peut aussi avoir occupé la même charge l'année suivante, mais les deux sources sont incertaines sur le *cognomen* du P. Cornelius. Il fut interroi en 391, puis à nouveau en 389 (Liv. 5.31.8 ; 6.1.8).

Les Fastes Capitolins (Degrassi, *Fasti*, 30-31) désignent le *magister equitum* de Camille en 396 comme un P. Cornelius (P.f.) M.n. Maluginensis, tandis que Tite-Live (5.19.2) et Plutarque (*Cam.*, 5.1) le nomment P. Cornelius Scipio. Plutôt qu'une simple confusion entre deux personnages distincts, nous préférons reconnaître, dans cette contradiction qui ne serait ainsi qu'apparente, la manifestation d'un processus assez courant à cette époque dans la formule onomastique des grands personnages de l'aristocratie patricienne. Nous sommes en effet très probablement en présence d'un glissement de *cognomen*, celui – nouveau – de Scipio venant s'ajouter à celui – traditionnel – de Maluginensis, avant de le supplanter définitivement. Le port simultané de ces deux *cognomina* par le préteur de 176 (n° 41) accreditte cette solution, et prouve en tout cas qu'au début du II^e siècle a.C., on gardait le souvenir d'un lien généalogique entre Maluginenses et Scipions. Nous avons déjà eu l'occasion d'observer et d'analyser en détail ce phénomène onomastique à travers le cas similaire du consul de 328 (n° 4)¹.

2. (II) L. Cornelius P. f. -n. **Scipio** (*RE*, 322).

Deux premiers tiers du iv^e siècle a.C.

À l'évidence, fils du n° 1 et frère du n° 3.

Cens. 340 ou 358 ; Cos. 350 (Liv. 7.23.1 ; cf. Degrassi, *Fasti*, 406-407) ; Interrex 352 (Liv. 7.21.4).

Velleius Paterculus (2.8.2) évoque le souvenir d'une censure gérée ensemble par deux frères de la famille des Scipions. Seule la paire formée par ce personnage et son frère (n° 3) pourrait correspondre à cette information, avec deux dates possibles : 358 ou 340².

3. (II) P. Cornelius P. f. -n. **Scipio** (*RE*, 329).

Deux premiers tiers du iv^e siècle a.C.

À l'évidence, fils du n° 1 et frère du n° 2 ; probablement père du n° 4, peut-être du n° 5.

Cens. 340 ou 358 ; Mag. Eq. 350 (Liv. 7.24.11) ; Aed. Cur. 366 (Liv. 7.21.4).

D'après le témoignage de Velleius Paterculus, il géra la censure avec son frère : cf. supra n° 2.

Le nom du maître de cavalerie que s'adjoignit Ap. Claudius Crassus Inregillensis, désigné dictateur en 362, est omis par Tite-Live (7.6.12), et n'a été conservé que de manière très mutilée par les Fastes Capitolins (Degrassi, *Fasti*, 34-35). Seul le *cognomen* est préservé, mais de façon fragmentaire : *SCA.U.LA*. Deux restitutions sont possibles : *Sca(e)v(o)la* ou *Sca(p)ulā*³. Le rapprochement avec le *cognomen* du consul de 328 (n° 4) laisse ainsi ouverte la possibilité que ce *magister equitum* ait appartenu à la lignée des Scipions dont P. Willems avait bien vu qu'ils utilisaient aussi le *cognomen* de Scapula au iv^e siècle⁴.

4. (III) P. Cornelius P. f. -n. **Scipio Scapula Barbatus** (*RE*, 316 ; 344). **Sep. Corn.**

Deux derniers tiers du iv^e siècle a.C.

Sans doute fils du n° 3.

Dict. 306 ; Cos. 328 ; Pont. Max. (en 304).

Nous avons récemment proposé de reconnaître un seul et même personnage dans les mentions dispersées qui évoquent tour à tour le consul patricien de 328 (cf. Degrassi, *Fasti*, 412-413), le dictateur de 306 (Degrassi, *Fasti*, 70-71 ; Liv. 9.44.1-2), le *pontifex maximus* qui intervient face à l'édile Cn. Flavius en 304 (Liv. 9.46.6), et le P. Cornelius Scapula *pontifex maximus* connu par une épitaphe de la fin du IV^e-début du III^e siècle (cf. *AE*, 1967, 19 ; 1971, 19). La difficulté de l'identification reposait en réalité sur le caractère flottant de la composante cognominale de sa formule onomastique : ce P. Cornelius paraît avoir été désigné de façon indistincte (ou successive) comme un Scipio, un Barbatus, un Scapula, ou encore un Scipio Barbatus⁵.

5. (III) Cn. Cornelius (Scipio).

Seconde moitié du IV^e siècle a.C.

Peut-être le frère ou le cousin du n° 4, et donc le fils du n° 2 ou du n° 3 ; père du n° 6.

Père de Scipion Barbatus, son existence n'est connue que par la mention de la filiation de son fils. Il a très certainement porté lui aussi le *cognomen* de Scipio. Appartenant à la même génération que le consul de 328, il pourrait avoir été son frère ou son cousin germain.

6. (IV) L. Cornelius Cn.f. -n. Scipio Barbatus (*RE*, 343). *Sep. Scip. : A.*

Dernier tiers du IV^e-premier tiers du III^e siècle a.C.

Fils du n° 5 ; père du n° 7 et du n° 8.

Cens. (280 ?) ; Cos. 298 ; Aed. Cur.

Ignoré par Tite-Live (ainsi que par les Fastes tardifs : cf. Degrassi, *Fasti*, 424-425) et peut-être perdu dans la lacune des Fastes Capitolins, le *cognomen* de Barbatus est mentionné seulement par les épitaphes du tombeau des Scipions : celle de Scipion Barbatus lui-même, et surtout celle, plus ancienne, de son fils.

Ce personnage occupe une position-charnière, puisque tous les Scipions postérieurs connus sont issus de lui, à l'exception, de toute évidence, de M. Cornelius Scipio Maluginensis (n° 41). Scipion Barbatus fut également le fondateur du tombeau de la *via Appia* dont sa dépouille constituait la plus ancienne déposition (c. 270/260).

Lors de son consulat, Scipion Barbatus semble avoir été mis en difficulté en Étrurie, au contraire de son collègue Cn. Fulvius Maximus Centumalus, victorieux dans le Samnium et qui fut, lui seul, honoré d'un triomphe (Liv. 10.12 ; 13.1 ; *FT* : Degrassi, *Fasti*, p. 72). L'année suivante, Scipion Barbatus servit comme légat sous les ordres du consul Q. Fabius Rullianus dans le Samnium (Liv. 10.14.14 ; Fron., *Str.*, 2.4.2). En 295, il participa en tant que propréteur à la guerre contre les Gaulois Sénons et à la bataille de Sentinum (Liv. 10.25.11 ; 26.8-12 ; 29.5). Enfin, on le retrouve, à nouveau comme légat, prenant part aux opérations militaires dans le Samnium sous le commandement du consul L. Papirius Cursor, en 293 (Liv. 10.40.7 ; 41.9-14). La distorsion entre l'information livienne et l'éloge de Scipion Barbatus a suscité depuis longtemps de nombreux commentaires. L'épitaphe du consul de 298 est en effet muette sur une quelconque activité en Étrurie, mais vante en revanche ses succès dans le Samnium, en allant jusqu'à lui attribuer la soumission de toute la Lucanie⁶. En réalité, cette divergence n'est sans doute qu'apparente, si l'on tient compte notamment de la différence de nature de ces deux sources documentaires⁷.

L'épitaphe de Scipion Barbatus atteste qu'il fut censeur : la restitution d'un passage mutilé de Festus (p. 270 Lindsay) pourrait indiquer que ce fut sous le consulat de Ti. Coruncanus, en 280⁸. Il aurait pu toutefois l'être aussi bien en 283, ou en 289⁹.

7. (V). Cn. Cornelius L.f. Cn.n. **Scipio Asina** (*RE*, 341).

Deux premiers tiers du III^e siècle a.C.

Fils du n° 6 ; frère du n° 8 ; père du n° 10 et du n° 52.

Cos. 260, II 254.

Triomphe en 253 *pro co(n)s(ule) de Poeneis X k. April.* (Degrassi, *Fasti*, p. 77).

Le fait que ce personnage ait accédé au consulat avant son frère ne suffit pas à établir définitivement qu'il ait été l'aîné. En effet, ce n'était pas lui, mais son frère qui portait le prénom paternel (ce qui n'est pas non plus, à soi tout seul, un argument décisif). En définitive, la seule certitude reste que les deux frères, qui se succédèrent au consulat, devaient avoir sensiblement le même âge (probablement nés c. 300/290).

Au cours de son premier consulat, alors qu'il mouillait, à la tête d'une escadre, dans les eaux des îles Lipari, Cn. Scipio fut capturé par les Carthaginois (Pol. 1.21.4-9 ; Liv., *Per.*, 17.1 ; V. Max. 6.6.2 ; 9.11 ; Flor., *Epit.*, 1.18.11 ; App., *Pun.*, 63.279 ; Polyæn. 6.16.5 ; Amp. 36.1 ; Eutr. 2.20 ; Oros. 4.7.7-9 ; Zonar. 8.10 ; 12)¹⁰. Ce fiasco naval lui valut le *cognomen* d'Asina¹¹. Il fut probablement échangé quelque temps plus tard contre des prisonniers puniques de haut rang¹². Cn. Scipio Asina parvint cependant à restaurer son crédit par la suite, puisqu'il fut à nouveau porté au consulat en 254. La prise de Palerme (Pol. 1.38.5 ; Diod. 23.18.3-5 ; Zonar. 8.14) lui permit alors de redorer son blason en lui obtenant le triomphe.

Si son identification ne fait aucun doute, il faut remarquer que la plupart des sources ont tendance à escamoter son *cognomen* de Scipio pour le désigner simplement comme Cn. Cornelius Asina.

8. (V) L. Cornelius L.f. Cn.n. **Scipio** (*RE*, 323). **Sep. Scip. : B.**

Deux premiers tiers du III^e siècle a.C.

Fils du n° 6 ; frère du n° 7 ; père du n° 9, du n° 11 et du n° 51.

Cens. 258 ; Cos. 259 ; Aed. Cur.

Triomphe en 259 *de Poeneis et Sardin(ia) Corsica(que) Vid. Mart.* (Degrassi, *Fasti*, p. 77).

Porteur du prénom paternel, il peut avoir été l'aîné de son frère Gnaeus : la postériorité de son accès au consulat pourrait alors s'expliquer s'il fut empêché de se présenter aux élections pour le consulat de 260 : par exemple s'il avait alors été retenu comme officier sur le théâtre d'opérations sicilien.

Durant son consulat, il mena avec succès une campagne navale contre les bases puniques de Sardaigne et de Corse (*CIL*, I², 8-9 ; Pol. 1.24.5-7 ; Liv., *Per.*, 17.4 ; 6 ; V. Max. 5.1.2 ; Sil. 6.670-672 ; Fron., *Str.*, 3.9.4 ; 10.2 ; Flor., *Epit.*, 1.18.15-16 ; Eutr. 2.20.4 ; Oros. 4.7.11 ; 8.4 ; Zonar. 8.11.7 ; 10 ; 12.4-6)¹³. À son retour, il fit élever un temple aux Tempêtes, à proximité du tombeau familial (*CIL*, I², 8-9 ; Ov., *Fast.*, 6.193-194)¹⁴. En revanche, l'authenticité de son triomphe, signalé uniquement par les fastes triomphaux et Eutrope, mais ignoré par sa propre épitaphe, a été mise en doute par les Modernes¹⁵.

9. (VI) Cn. Cornelius L.f. L.n. **Scipio Calvus** (*RE*, 345).

° a. 256 - † 211.

Fils du n° 8 ; frère du n° 11 ; père du n° 13, du n° 15, du n° 16 et du n° 53.

Cos. 222 ; Illvir agr. dand. assign. 218.

Il était de toute évidence l'aîné de son frère qui ne parvint au consulat que quatre ans après lui. Par conséquent, Cn. Scipio Calvus n'avait pas dû venir au monde après 256, et avait au moins trente-quatre ans lors de son consulat¹⁶. Le fait qu'il ne portait pas le prénom paternel pourrait s'expliquer par une disparition prématurée d'un premier fils du consul de 259 (ou, du moins, une incapacité à accéder aux plus hautes charges politiques) : cf. n° 51.

Au cours de son consulat, il opéra dans la plaine padane contre les Insubres, au côté de son collègue Marcellus, et participa avec lui à la prise de Milan (Pol. 2.34 ; Plut., *Marc.*, 6-8 ; Eutr. 3.6), mettant ainsi fin provisoirement aux guerres contre les Gaulois de Cisalpine. Mais à l'issue de cette campagne, seul son collègue Marcellus fut honoré d'un triomphe (Plut., *Marc.*, 8.1).

Asconius (*Cic. Pis.*, p. 3 Clark) mentionne un Cn. Cornelius Scipio parmi la commission triumvirale qui fonda la colonie de Plaisance en 218. Il y a tout lieu de croire à l'authenticité de ce témoignage et de reconnaître en la personne de ce triumvir le consul de 222 (cf. n° 10 note 20)¹⁷. À l'été 218, Cn. Scipio accompagna son frère consul qui venait alors d'être chargé de porter la guerre contre les Puniqes en Espagne, très probablement en tant que légat. Lors de l'escale marseillaise, informé de l'avancée d'Hannibal, le consul décida de revenir organiser la défense de l'Italie du Nord, mais confia à Gnaeus la mission de conduire le corps expéditionnaire romain en Espagne (Pol. 3.49.4 ; Liv. 21.32.3 ; App., *Hisp.*, 14.55 ; *Hann.*, 5.18).

Vers l'été 217, Cn. Scipio fut rejoint dans la péninsule par son frère, qui venait d'être prorogé par le Sénat : les textes inclinent à penser que les deux hommes avaient été également investis d'un *imperium* proconsulaire et qu'ils exercèrent désormais conjointement le commandement¹⁸. Après plusieurs années de combat marquées par des succès importants¹⁹, les deux frères furent tués tour à tour au cours d'une expédition lancée contre le cœur du domaine punique, dans le sud de la péninsule (Liv. 25.32-36 ; App., *Hisp.*, 16.62-63 ; Amm. 31.13.17)²⁰. D'après Silius Italicus (13.659), les deux frères auraient eu l'honneur de recevoir de l'État une sépulture publique sur le Champ de Mars.

10. (VI) P. Cornelius Scipio Asina (*RE*, 342).

° c. 260/255 ? - † p. 211.

Fils du n° 7.

Cos. 221 ; Interrex 217 ; IIIvir agr. dand. assign. 218.

Son *cognomen* permet de reconnaître indiscutablement en lui le fils du consul de 260 et 254.

Lors de son consulat, il conduisit, avec son collègue M. Minucius Rufus, des opérations en Istrie pour mettre un terme à la piraterie perpétrée par les populations locales (Liv., *Per.*, 20.12 ; Eutr. 3.7 ; Oros. 4.13.16 ; Zonar. 8.20).

Tite-Live (21.25) fait état d'une certaine confusion de sa documentation à propos de la composition de la commission triumvirale chargée de déduire les colonies de Crémone et Plaisance en 218, et rapporte qu'une tradition y incluait en tout cas P. Cornelius Asina, ce que confirme un passage d'Asconius (*Cic. Pis.*, p. 3 Clark). En réalité, toutes ces difficultés se dissipent aisément si l'on admet l'existence de deux commissions triumvirales, dont l'une seulement tomba aux mains des Gaulois. Par conséquent, la participation de P. Scipio Asina (au côté de son cousin Cn. Scipio Calvus) à la seconde de ces commissions, celle qui déduisit la colonie de Plaisance, paraît hors de doute²¹.

L'intervention de P. Scipio Asina au Sénat en 211 (Liv. 26.8.2) constitue sa dernière apparition dans nos sources.

Par la suite, nous n'avons plus jamais mention d'aucun Scipio Asina : nous sommes légitimement fondé à supposer l'extinction de cette branche, ou, du moins, son effacement politique définitif.

11. (VI) P. Cornelius Scipio (*RE*, 330).

° a. 255 - † 211.

Fils du n° 8 ; frère du n° 9 ; père du n° 12 et du n° 14.

Cos. 218.

La naissance de son fils aîné, le futur Africain (n° 12) étant assez précisément située en 236/235, lui-même n'avait pas dû naître après 255. Il avait donc au moins trente-sept ans lors de son accession au consulat²².

Consul en 218, il reçut du sort la mission de porter la guerre contre les Puniens en Espagne. Mais son départ fut retardé par le soulèvement des Gaulois de Cisalpine qui contraignirent Rome à effectuer de nouvelles levées : il ne put se mettre en route avant l'été 218, avec soixante navires, deux légions et plus de quinze mille alliés italiens (Pol. 3.40.2 ; 3.40.14 ; 3.41.2 ; Liv. 21.17.1 ; 26.1-3 ; App., *Hisp.*, 14.53-54). À Marseille, il fut informé de la progression d'Hannibal et décida alors de faire demi-tour pour organiser la défense de l'Italie du nord, en laissant toutefois à son frère et légat Gnaeus le soin de conduire l'essentiel de ses forces dans la péninsule Ibérique. Il échoua à stopper l'avance d'Hannibal sur le Tessin où il fut blessé. Après une seconde défaite essuyée par son collègue Sempronius sur la Trébie, il ramena ses troupes sur Crémone et Plaisance (Pol. 3.65-75 ; Liv. 21.39-46 ; 52-56 ; App., *Hann.*, 5.18-7.30).

L'année suivante, Publius fut renvoyé en Espagne en tant que proconsul à la tête de renforts (Pol. 3.97 ; Liv. 22.22 ; App., *Hisp.*, 15.57 ; *Hann.*, 8.33). Les deux frères exercèrent alors conjointement le commandement des forces romaines dans la péninsule Ibérique, et remportèrent des succès importants (notamment la reprise de Sagonte). Publius Scipio trouva la mort en 211 au cours d'une expédition lancée avec son frère dans le sud de la péninsule (Liv. 25.32-36 ; App., *Hisp.*, 16.62-63).

Il aurait par la suite reçu, avec son frère, une sépulture publique sur le Champ de Mars : cf. n° 9.

11'. Pomponia (RE, 21.2, 28).

° a. 251 - † p. 213.

Épouse du consul de 218 ; mère de l'Africain (n° 12) et de l'Asiatique (n° 14).

Le nom de la mère de Scipion a été préservé seulement par Silius Italicus (13.615)²³. Bien que le gentilice de Pomponius soit assez répandu, il est vraisemblable qu'elle ait appartenu à une famille de la *nobilitas*, dans laquelle les Scipions étaient accoutumés à rechercher leurs alliances (cf. n° 12', 15', 24, 26', 32', 34', 38') : or c'est justement à cette époque que les Pomponii fournirent leurs deux uniques consuls de l'époque républicaine avec M'. Pomponius Matho (*cos.* 233) et son frère Marcus (*cos.* 231). On estime donc habituellement que Pomponia était probablement la sœur de ces personnages²⁴, d'autant que le fils de l'un de ces deux consuls, M. Pomponius Matho (*pr.* 204), paraît avoir agi dans l'intérêt et l'entente avec l'Africain à la fin de la deuxième guerre punique²⁵. Même si cette hypothèse demeure sûrement la plus plausible, on ne peut exclure cependant que Pomponia ait été issue d'une autre famille de Pomponii : on connaît notamment à cette époque un T. Pomponius, *praefectus sociorum* originaire de Véies, qui avait pris à ferme le ravitaillement de l'armée d'Espagne lors des campagnes des Scipions dans la péninsule, et fut à ce titre fortement soupçonné de fraude (Liv. 25.3.8-12).

La tradition transmise par Plin., *Nat.*, 7.47, mais que l'on retrouve également chez Silius Italicus (13.613), selon laquelle la naissance de Scipion, par césarienne, aurait coûté la vie à sa mère est formellement démentie par le fait que Scipion, qui fut salien, n'aurait pu revêtir ce sacerdoce après la mort de l'un de ses deux parents (cf. Dion. H., *Ar.*, 2.71). Par ailleurs, d'après le témoignage de Polybe (10.4), sujet à caution cependant, Pomponia vivait encore lors de l'élection de son fils à l'édilité curule en 213.

12. (VII) P. Cornelius P.f. L.n. Scipio Africanus (RE, 336).

° 236/235 - † 184/183.

Fils du n° 11 ; frère du n° 14 ; père des n° 18, 21, 24 et 25.

Princeps Senatus (199-184) ; Cens. 199 ; Cos. 205, II 194 ; Aed. Cur. (213) ; Tr. Mil. (216) ; Sal. (*a.* 211-184/183).

Triomphe en 201 sur Carthage et le roi Syphax (Pol. 16.23.5 ; Cic., *Fin.*, 4.22 ; Liv. 30.45 ; 38.46.11 ; V. Max. 5.2.5 ; 6.2.3 ; Sil. 17.628 ; App., *Pun.*, 65.292 ; Amp. 37.1 ; Eutr. 3.23.2 ; Oros. 4.19.6).

Malgré un passage de Polybe 10.4, entaché de plusieurs erreurs²⁶, il était incontestablement l'aîné de son frère Lucius (Cic., *Phil.* 11.17). Le fait qu'il portait le même prénom que son père est ici fermement appuyé par la chronologie des carrières : Lucius, qui combattit en Espagne sous les ordres de son frère, n'accéda au consulat qu'en 190, soit deux ans après le second consulat de l'Africain.

D'après le témoignage de Polybe 10.3.4, confirmé par Zonaras 8.23, il devait être dans sa dix-huitième année lorsqu'il participa à la bataille du Tessin, à l'automne 218. Cette indication est corroborée par celle de Tite-Live 26.18.7, qui précise que Scipion était âgé de vingt-quatre ans lorsqu'il se proposa pour assumer le commandement en Espagne (en 211) : on en conclut que le futur Africain naquit à la toute fin de 236 ou dans les premiers mois de 235²⁷.

Après avoir combattu sous les ordres de son père sur le Tessin (C. Laelius *ap.* Pol. 10.3 ; Liv. 21.46 ; V. Max. 5.4.2 ; Sen., *Ben.*, 3.33.1 ; Plin., *Nat.*, 16.14 ; Sil. 4.454-471 ; Flor., *Epit.*, 1.22.10-11 ; D.C. 16. frg. 57.38 ; Auct. *de vir. ill.*, 49.4 ; Zonar. 8.23)²⁸, il servit comme tribun militaire de la IIe légion au cours de la campagne de Cannes en 216 (*CIL*, I², 1, p. 198 ; Liv. 22.53.2 ; App., *Hann.*, 26.114). Au lendemain du désastre, il aurait rameuté avec fermeté les énergies défaillantes de certains jeunes cadres militaires minés par le défaitisme (Liv. 22.53 ; V. Max. 5.6.7 ; Sil. 10.418-448 ; Fron., *Str.*, 4.7.39 ; D.C. 15 frg. 57.28-29 ; Auct. *de Vir. ill.*, 49.5-6 ; Oros. 4.16.6).

Élu à l'édilité malgré les réserves de deux tribuns suscitées par son jeune âge, il mit à profit sa charge pour accroître sa popularité en faisant célébrer avec faste les *ludi Romani* et en procédant à des distributions d'huile (Liv. 25.2.6-8).

L'accès à cette sodalité étant fermé aux orphelins de père ou de mère, le jeune Scipion était devenu salien avant le décès de son père en 211²⁹.

En 210, un an après la mort de son père et de son oncle, il obtint finalement d'être désigné comme commandant des forces romaines en Espagne sans avoir jamais revêtu auparavant de magistrature *cum imperio*, ce dont on ne connaît pas de précédent³⁰. *L'imperium* lui fut attribué par un vote des comices (Liv. 26.18-19)³¹.

Prius cum imperio, Scipion multiplia en Espagne les victoires sur les forces puniques (prise de Carthagène, victoires de Baecula et d'Ilipa). Ses succès lui valurent d'être salué du titre de roi par les chefs indigènes, un honneur fort embarrassant pour un Romain, ce qu'il dut s'appliquer à faire comprendre aux Espagnols (Pol. 10.40 ; Liv. 27.19.3-6 ; Memn. *ap.* Phot. 229a 27-29 ; Sil. 16.279-284 ; D.C. 16.48 ; Zonar. 9.8)³². Scipion noua dès cette époque des contacts avec les princes numides, Syphax et Massinissa (Liv. 27.17-18 ; 35 ; App., *Hisp.*, 29-30 ; 37.149). Vainqueur des Puniqes qu'il chassa définitivement de la péninsule (évacuation de Gadès), il dut encore faire face à la mutinerie d'une partie de ses troupes dans le camp du Sucro (Pol. 11.25-30 ; Liv. 28.24-29 ; App., *Hisp.*, 34.137-36.146 ; D.C. 16. frg. 57 ; Zonar. 9.10)³³ et à une rébellion des chefs indigènes (Pol. 11.31-33 ; Liv. 28.24.3-5 ; 31.5-34.11 ; App., *Hisp.*, 37.147-148). Avant de rentrer en Italie, il fonda Italica, dans la vallée du Bétis, une place accueillant notamment ses blessés et ses vétérans (App., *Hisp.*, 38.153).

À son retour à Rome, fin 206, il dut renoncer à solliciter le triomphe, mais fut élu au consulat à l'unanimité des centuries³⁴. Après avoir offert un sacrifice de cent bœufs à Jupiter Capitolin, il fit célébrer les jeux qu'il avait voués en Espagne (Liv. 28.38 ; D.C. 17 frg. 56). Au terme d'un

débat animé, il obtint d'un Sénat pourtant réticent la Sicile comme province avec autorisation de passer en Afrique si la situation l'exigeait (Liv. 28.40-45 ; App., *Pun.*, 6-7)³⁵. Mis en cause dans les exactions du légat Pleminius à Locres, il fut disculpé par la commission d'enquête venue inspecter ses préparatifs en Sicile (Liv. 29.16-22 ; D.C. 17 frg. 62 ; Zonar. 9.11). Il put alors entreprendre son expédition sur le sol africain (Liv. 29.24-28).

Au cours de sa campagne africaine, son commandement fut convoité par certains rivaux qui tentèrent à plusieurs reprises de l'en déposséder à leur profit : Cn. Servilius Caepio, consul en 203 (Liv. 30.24.1-3), Ti. Claudius Nero et M. Servilius Geminus, consuls en 202 (Liv. 30.27.1-5), puis Cn. Cornelius Lentulus, consul en 201 (Liv. 30.40.7-16 ; App., *Pun.*, 62-65). Mais Scipion fut régulièrement prorogé jusqu'à la conclusion de la guerre (Liv. 29.13.3 ; 30.1.10 ; 27.1-3 ; 41.1). Après sa victoire de Zama, il fut chargé en 201 par le peuple et le Sénat de diriger les négociations de paix avec Carthage avec l'aide d'une commission sénatoriale (Liv. 30.43.2-4). Le traité conclu, il rentra à Rome et fut honoré du surnom d'*Africanus* lors de son triomphe (Liv. 30.45.6-7).

À la fin de l'année 200, il offrit les jeux qu'il avait voués lors de son commandement en Afrique (Pol. 16.23.7 ; Liv. 31.49.4).

Censeur en 199, avec P. Aelius Paetus, Scipion fut désigné prince du Sénat après avoir conduit une *lectio senatus* conciliante. Avec son collègue, il établit sur la côte du Bruttium une colonie romaine à Castrum Hannibalis où il inscrivit trois cents colons. Les censeurs affermèrent la perception de taxes douanières dans cette place ainsi qu'en Campanie (Liv. 32.7.1-3 ; 34.44.4 ; Diod. 29.8).

En 195, Scipion s'opposa à la majorité des sénateurs qui prêtaient alors une oreille complaisante aux accusations des adversaires carthaginois d'Hannibal : il ne fut pas écouté, puisque le Sénat envoya une délégation à Carthage qui résolut Hannibal à préférer l'exil auprès d'Antiochos (Nep., *Han.*, 7.6 ; Liv. 33.47.4-10 ; App., *Syr.*, 4.15-16).

Consul une seconde fois en 194, Scipion échoua à convaincre le Sénat de la réalité de la menace constituée par Antiochos et dut se morfondre dans une activité italienne sans éclat (Liv. 34.43.3-5 ; 9 ; 48.1)³⁶. Il présida les élections consulaires pour 193 (Liv. 34.48.1 ; 54.1). Il semble avoir regretté après coup la décision des censeurs d'attribuer aux sénateurs des sièges distincts de ceux du peuple lors des *ludi Romani* ou des *ludi Megalenses* (Cic., *Corn.*, ap. Asc. p. 69-70 Clark ; *Har.*, 24 ; Liv. 34.54.3-8 ; V. Max. 2.4.3 ; 4.5.1)³⁷.

Au printemps de 193, il fut l'un des trois légats envoyés en Afrique par le Sénat pour arbitrer le différend survenu entre Carthage et Massinissa (Liv. 34.62.15-18). Ce fut probablement aussitôt après qu'il se rendit en Orient (Zonar. 9.18.12-13)³⁸ : ce voyage fut l'occasion pour certains auteurs anciens d'imaginer une entrevue avec Hannibal (Liv. 35.14.5 ; Plut., *Flam.*, 21.3-5 ; *Pyrrh.*, 8.5 ; App., *Syr.*, 9.34 -10.42 ; Oros. 4.20.18). Scipion était en tout cas rentré à Rome au moment des élections consulaires pour 192, au cours desquelles il soutint sans succès la candidature de son cousin Nasica (Liv. 35.10.1-9).

Lors de l'attribution des postes pour les consuls de 190, il convainquit le Sénat de confier à son frère Lucius le commandement contre Antiochos en se proposant de l'assister comme légat (Cic., *Phil.*, 11.17 ; Liv. 37.1.7-10 ; 2.2-3 ; 4.1-4 ; V. Max. 5.5.1 ; Sen., *Breu.*, 17.6 ; App., *Syr.*, 21.100).

Avant son départ pour la campagne asiatique, Scipion fit ériger un *forix* sur le *clivus Capitolinus* (Liv. 37.3.7).

Lors de la guerre contre Antiochos, l'Africain dirigea, avec son frère consul, les opérations diplomatiques et militaires en Grèce puis en Asie. Mais à plusieurs reprises son comportement personnel paraît avoir posé question : au moment de franchir l'Hellespont, il retarda la traversée

en arguant de ses obligations de salien qui lui interdisaient de voyager durant la période où l'on pouvait les *ancilia* (Pol. 21.13 ; Liv. 37.33.6-7)³⁹. Une fois passé en Asie, il fut approché par les émissaires d'Antiochos qui auraient tenté sans succès de le corrompre (Pol. 21.15 ; Diod. 29.9 ; Liv. 37.36 ; App., *Syr.*, 29.145-149 ; Just. 31.7.4-7)⁴⁰. Toutefois, la capture de son fils Lucius (n° 18), tombé aux mains des forces séleucides, semble avoir réfréné l'ardeur combative de l'Africain, même si Antiochos lui fit rendre le jeune homme sans rançon avant l'affrontement final (Pol. 21.15 ; Diod. 29.9 ; Liv. 37.34.4-7 ; 36.2-7 ; 37.6-8 ; 48.1-2 ; 38.51.2 ; V. Max. 2.10.2a ; 3.5.1 ; Plin., *Nat.*, 35.22 ; App., *Syr.*, 30.150, avec confusion avec Émilien ; Just. 31.7.4-7 ; D.C. 19 frg. 62.2 ; Auct. *de Vir. ill.*, 49.16 ; Oros. 4.20.22 ; Zonar. 9.20). Prétendant une maladie qui l'immobilisa à Élée, Scipion se tint à l'écart de l'état-major romain sans participer à la bataille de Magnésie (Liv. 37.37.6-8 ; 38.58.9 ; Plut., *Apoph. Dom.* ; App., *Syr.*, 30.150).

Lorsqu'en 187, au cours d'une séance du Sénat, on demanda à Lucius Scipion de rendre des comptes sur la gestion de l'argent public lors de la campagne asiatique, l'Africain prit la défense de son frère et répondit de façon indignée et outrancière en déchirant publiquement les registres. De la même façon, alors que son frère, condamné à une amende qu'il se disait incapable de payer, se trouvait menacé d'emprisonnement, Scipion l'Africain en appela à l'intercession du collègue tribunicien : seul parmi les tribuns de la plèbe, Ti. Gracchus répondit à son appel.

À une date incertaine, on sait que Scipion l'Africain se heurta aux questeurs qui rechignaient à lui ouvrir les caisses de l'*aerarium* : on a proposé de lier cet épisode au financement des jeux offerts par Scipion l'Asiatique en 186, et que le Sénat aurait accepté de financer en partie sur fonds publics⁴¹.

À son tour mis en cause, sans doute en 184, dans des conditions obscures, l'Africain préféra se retirer dans sa villa de Litterne avant le terme de son procès : cet exil volontaire semble avoir entraîné l'abandon des poursuites à son encontre⁴². Malgré certaines traditions prétendant qu'il était mort et avait été enterré à Rome (Liv. 38.55.2 ; 56.2-3), Scipion acheva bien ses jours dans sa propriété campanienne où il insista pour se faire inhumer (Liv. 38.53.7-8 ; 56.3 ; Str. 5.4.4 ; V. Max. 5.3.2b ; Sen., *Ep.*, 11.86.1 ; August., *C.D.*, 3.21) : à l'époque impériale, Tite-Live puis Sénèque avaient pu encore y voir son monument funéraire.

La date exacte du décès de l'Africain était une question controversée dès le 1^{er} siècle a.C. Il faut tout d'abord écarter la version transmise par Valerius Antias d'une disparition en 187, largement reconnue comme fallacieuse⁴³. D'après Polybe et Rutilius Rufus (*ap.* Liv. 39.50.10-11 ; 52.1) ainsi que Justin (32.4.9), Scipion mourut la même année que Philopoemen et Hannibal, en 183 (cf. aussi Oros. 4.20.29). Toutefois, Tite-Live (39.52) émet des doutes sur la datation polybienne, contredite selon lui par la désignation de L. Valerius Flaccus comme *princeps senatus* lors de la *lectio senatus* de 184 : d'après le Padouan, à moins d'avoir été exclu du Sénat, l'Africain n'aurait pu être déchu de son vivant de son titre de *princeps senatus*⁴⁴. Le témoignage de Cicéron (*Sen.*, 19) se révèle, quant à lui, particulièrement confus et incertain, puisqu'il situe la mort de l'Africain par le biais de trois datations contradictoires, menant aux années 186, 185 ou 183⁴⁵. Les circonstances troubles qui entourèrent la fin de la carrière politique de l'Africain d'une part, et l'attitude apologétique à son égard des auteurs du 1^{er} siècle a.C. d'autre part, ont largement contribué à brouiller la question. En dernier ressort, il est sans doute préférable de faire confiance au témoignage de Polybe qui reste l'auteur susceptible d'avoir préservé l'information la plus sûre sur la disparition du vainqueur d'Hannibal.

12^e. **Aemilia Tertia** (*RE*, 1.1, 179).

° a. 231 - † 163/162.

Mère des n° 18, 21, 24 et 25.

L'épouse de l'Africain était la fille de L. Aemilius Paullus (*cos.* 219, II 216) et la sœur de Paul Émile. Elle était donc à la fois la tante par naissance de Scipion Émilien et sa grand-mère adoptive (Pol. 31.26 ; Liv. 38.57.6 ; V. Max. 6.7.1 ; Plut., *Aem.*, 2.5).

Son mariage avec Scipion a été consommé avant le départ de celui-ci pour l'Espagne, en 210, puisqu'il est certain qu'au moins un fils issu de cette union était en âge de porter les armes en 190⁴⁶. Il apparaît cependant que ce n'est pas un, mais deux fils qui furent mis au monde avant le départ de leur père pour l'Espagne : le préteur de 174, était manifestement le fils cadet de l'Africain, et au vu des dispositions de la *lex Villia annalis* alors en vigueur, il devait être né au plus tard en 213 (cf. n° 18). Par conséquent, on peut considérer l'année 214 comme un *terminus post quem non* pour la naissance de son frère aîné Publius, ce qui implique que le mariage d'Aemilia et de Scipion ne fut lui-même pas postérieur à 215. Il est probable que cette union avait été conclue entre les deux partis depuis quelque temps déjà, sur la base d'un accord entre les deux chefs de famille, L. Aemilius Paullus (*cos.* 219) et P. Cornelius Scipio (*cos.* 218) : elle a pu être célébrée avant le départ de la campagne de Cannes, en 217/216, au cours de laquelle le jeune Scipion servait sous les ordres de son beau-père⁴⁷.

Polybe 31.28, indique qu'Aemilia disparut deux ans avant son frère Paul Émile. On s'accorde habituellement pour fixer la mort du vainqueur de Pydna en 160, sur la base de sa mention dans la *periocha* 46 de Tite-Live, et surtout sur celle de deux comédies de Térence (*Adelphes* et *Hécyre*) dont les didascalies attestent qu'elles furent représentées à l'occasion des jeux funèbres de Paul Émile, sous le consulat de L. Anicius Gallus et M. Cornelius Cethegus. La question a été précisée assez récemment : entre le décès de Paul Émile et la tenue de ses *ludi funebres* (qui furent célébrés entre le 15 mars 160 et les *ludi Romani* de la même année, donc avant le début septembre), il avait dû s'écouler plusieurs mois, nécessaires pour régler la succession de Paul Émile et pour mener à bien l'organisation de ces cérémonies, et il apparaît donc raisonnable de situer plutôt la disparition de Paul Émile en 161⁴⁸. Par conséquent, cela conduit à situer le décès d'Aemilia entre la fin de 163 et le début de 162⁴⁹.

13. (VII) P. Cornelius Cn.f. L.n. Scipio Nasica (*RE*, 350).

° c. 228 - † p. 171.

Fils du n° 9 ; frère du n° 15 ; père du n° 17 et du n° 23.

Cos. 191 ; *Pr.* 194 ; *Aed. Cur.* 197 ; *IIIvir col. deduc.* 200 (Venusia) ; *IIIvir col. deduc.* 183 (Aquileia)⁵⁰.

Triomphe en 191 sur les Boïens (Liv. 36.39.10-14).

En 204, sur la foi de la lecture des livres sibyllins confortée par la consultation de l'oracle de Delphes (Liv. 39.10.4-11.8), Scipion Nasica fut désigné par le Sénat comme *optimus uir*, et, en tant que tel, chargé d'accueillir la *Magna Mater* amenée de Pessinonte (Cic., *Har.*, 27 ; *Brut.*, 79 ; Diod. 34-35.33 ; Liv. 29.14.5-9 ; 36.36.3 ; Ov., *Fast.*, 4.347 ; Vell. 2.3.1 ; V. Max. 7.5.2, avec confusion ; 8.15.3 ; Plin., *Nat.*, 7.120 ; App., *Hann.*, 56.236-237 ; Amp. 24.4 ; D.C. 17.61 ; Auct. *de Vir. ill.*, 44.1, avec confusion avec son fils ; 46, 3 ; Amm. 22.9.5 ; August., *C.D.*, 2.5, avec confusion avec son fils)⁵¹. Tite-Live le qualifie alors d'*adulescens* et précise qu'il n'avait pas encore revêtu la questure (Liv. 29.14.5-9). Il accéda probablement à cette magistrature avant 200, au vu de la suite de son *cursus* qui paraît également suggérer qu'il était très légèrement l'aîné de son cousin, le futur Asiatique.

En 200, Nasica fut désigné comme l'un des triumvirs chargés de renforcer la colonie latine de Venusia (Liv. 31.49.6).

Édile curule en 197, avec son collègue Cn. Manlius Vulso, il fit célébrer les *ludi Romani* avec beaucoup de faste (Liv. 33.25.1). Préteur en 194, il reçut du sort le gouvernement de l'Espagne

ultérieure (Liv. 34.42.4 ; 43.6-7)⁵². Il fut prorogé et maintenu dans son commandement l'année suivante, et dut faire face notamment à une incursion des Lusitaniens dans sa province (Liv. 35.1).

À son retour, et malgré le soutien de son cousin l'Africain, Scipion Nasica fut battu aux élections consulaires pour 192 (Liv. 35.10), avant d'être élu l'année suivante⁵³. Sur la demande du Sénat, il soumit alors au suffrage des comices la déclaration de guerre à Antiochos, mais c'est l'Italie que le tirage au sort lui assigna avec mission de conduire la guerre contre les Boïens (Liv. 36.1.6 ; 2.1 ; Zonar. 9.19). Avant de partir pour sa province, il fit célébrer à ses frais, pendant dix jours, des jeux qu'il avait voués en Espagne durant sa préture et dont le Sénat venait de lui refuser le financement sur fonds publics (Liv. 36.36.1-2)⁵⁴. Victorieux des Boïens, il confisqua la moitié de leur territoire et leur imposa la livraison d'otages (Liv. 36.38.5-7 ; 39.3). Malgré l'objection formulée, à son retour à Rome, par le tribun de la plèbe P. Sempronius Blaesus, Scipion Nasica obtint finalement qu'on lui décerne le triomphe (Liv. 36.39-40). Dans les dernières semaines de 191, il présida très probablement les élections consulaires pour l'année suivante (Liv. 36.45.9)⁵⁵. À sa sortie de charge, en 190, il fut chargé, comme proconsul, de faire procéder à l'expulsion des Boïens du territoire qu'il leur avait confisqué (Liv. 37.2.5).

Scipion Nasica échoua par deux fois successivement à accéder à la censure, celle de 189 (Liv. 37.57) et celle de 184 (Liv. 39.40-41 ; Plin., *Nat.*, 7.120).

En 183, il fut l'un des trois commissaires chargés de la déduction de la colonie d'Aquilée (Liv. 39.55.5-6 ; 40.34.2-3).

En 171, Scipion Nasica fut sollicité, avec d'autres grands personnages dont Caton et Paul Émile, par une délégation de peuples espagnols venus plaider leur cause devant le Sénat face aux abus de certains gouverneurs romains (Liv. 43.2). Il s'agit là de la dernière mention du personnage dans les sources.

14. (VII) L. Cornelius P.f. L.n. Scipio Asiaticus (RE, 337).

° c. 228 - † p. 183.

Fils du n° 11 ; frère du n° 12 ; père du n° 20.

Cos. 190 ; Pr. 193 ; Aed. Cur. 195 ; Q. ; Tr. Mil.

Triomphe en 189 *pro co(n)s(ule) ex Asia de r[ege Antiocho]* (Degrassi, *Fasti*, p. 81 ; Pol. 21.24 ; Cic., *de Prou. cons.*, 18 ; Liv. 37.59 ; Plin., *Nat.*, 33.148).

Frère cadet de l'Africain, avec lequel il semble avoir été très étroitement lié. Le déroulement de sa carrière incline à lui attribuer sensiblement le même âge que son cousin Scipion Nasica qui n'aurait été que de très peu son aîné.

Son *cognomen*, acquis à l'issue de la guerre contre Antiochos, est la plupart du temps transmis sous la forme *Asiaticus* (Degrassi, *Fasti*, p. 48 ; Liv. 37.58.6 ; V. Max. 5.5.1). Mais la variante *Asiagenus* qu'on lui attribue parfois (Diod. 34-35.33.1 ; Liv. 39.44.1) s'avère en tout cas mieux attestée que la première pour ses descendants (cf. n° 30 et n° 33)⁵⁶ : on peut être fondé à penser qu'il s'agissait de la forme originelle de ce *cognomen*⁵⁷.

L. Scipio servit sous les ordres de son frère, d'abord en Espagne (Liv. 28.3-4 ; 17.1 ; 28.14), puis en Sicile et en Afrique (Liv. 29.7.2 ; 25.10) : il exerça probablement le tribunat militaire au cours de ces campagnes, même si, en Espagne, Tite-Live le désigne comme légat de son frère. Son *elogium* du Forum d'Auguste (*CIL*, I², p. 194) précise qu'il fut par la suite questeur, puis édile curule, probablement en 195, seule année pour laquelle Tite-Live ne donne pas les titulaires de cette charge⁵⁸.

Préteur en 193, L. Scipio fut dans cette magistrature investi du gouvernement de Sicile (Cic., *de Orat.*, 2.280 ; Liv. 34.54.2 ; 55.6)⁵⁹ : il fut peut-être alors le Scipion qui établit la réglementation

sur le recrutement du sénat d'Agrigente (Cic., *Verr.*, 2.123)⁶⁰. En 191, lors de la campagne des Thermopyles, il servit comme légat du consul M'. Acilius Glabrio. À l'issue de sa victoire, ce dernier l'envoya (ainsi que Caton) transmettre son rapport au Sénat (Liv. 36.21.7).

Il échoua aux élections consulaires pour 191 (Liv. 35.24), avant d'être élu l'année suivante (Liv. 36.45.9).

Consul en 190, il obtint du Sénat, grâce à l'appui décisif de son frère, la direction de la guerre contre Antiochos (Cic., *Phil.* 11.17 ; Liv. 37.1.7-10 ; 2.2-3 ; 4.1-4 ; V. Max. 5.5.1 ; Sen., *Breu.*, 17.6 ; App., *Syr.*, 21.100)⁶¹. Une fois ses préparatifs achevés, le consul quitta Rome vers la mi-juillet (calendrier préjulien)⁶². Après avoir assuré leurs arrières en Grèce en persuadant les Étoliens de conclure un armistice (Pol. 21.4-5 ; 8 ; Liv. 37.6.2-7.7 ; App., *Syr.*, 23.109 ; Zonar. 9.20) et en bénéficiant de la bienveillance de Philippe V, les Scipions gagnèrent les rives de l'Hellespont à travers la Macédoine puis la Thrace (Liv. 37.7.8-16 ; App., *Syr.*, 23.110 ; Zonar. 9.20). De là, à l'hiver 190/189⁶³, ils firent passer leur armée en Asie où ils surent habilement se gagner la neutralité du roi Prusias de Bithynie (Pol. 21.11 ; App., *Syr.*, 23.111) et la sympathie de nombreuses cités. L. Scipio ne manqua pas de se rendre à Ilion pour y célébrer un sacrifice à Athéna (Liv. 37.37.1-3 ; Just. 31.8.1-4), mettant ainsi en avant les origines troyennes des Romains qui les rattachaient au monde hellénique⁶⁴.

Antiochos ayant rejeté les exigences romaines lors d'une ultime tentative de négociation (Pol. 21.13-15 ; Liv. 37.34-36 ; Just. 31.7.8-9 ; Zonar. 9.20), L. Scipio conduisit victorieusement la bataille de Magnésie du Sipyle contre l'armée séleucide, en l'absence de son frère l'Africain, malade, mais avec le concours d'Eumène de Pergame (Liv. 37.38-44 ; Flor., *Epit.*, 1.24.14-18 ; App., *Syr.*, 30.150 - 36, 189 ; Zonar. 9.20)⁶⁵. Fort de sa victoire, il proclama l'inviolabilité du temple de Diane Leucophryne à Magnésie (Tac., *Ann.*, 3.62). Après quoi les Scipions imposèrent leurs conditions de paix aux négociateurs séleucides à Sardes (Pol. 21.16-17 ; Diod. 29.10 ; Liv. 37.45 ; App., *Syr.*, 38.193-39.200). L. Scipio accorda alors à ses troupes le doublement de leur solde et de leur ration de blé (Liv. 37.59.2).

À Rome, le Sénat décida de ne pas proroger L. Scipio dans son commandement, et la province d'Asie fut attribuée à l'un des consuls de 189, Cn. Manlius Vulso (Liv. 37.50.1 ; 8)⁶⁶. Relevés, les Scipions firent étape à Délos et en Crète avant de rentrer à Rome au cours du mois de février 188 (Liv. 37.58.4-6).

Lucius Scipio triompha avec beaucoup de faste le dernier jour du mois intercalaire, la veille des calendes de mars de l'année 188 selon le calendrier préjulien. Le butin transporté était considérable (Liv. 37.59.3-5 ; Plin., *Nat.*, 33.148)⁶⁷. À cette occasion les soldats et les officiers reçurent une gratification et virent une seconde fois le *stipendium* et le *frumentum* doublés (Liv. 37.59.2). Ce fut certainement au terme de la pompe triomphale que l'*imperator* déposa au Capitole un tableau représentant sa victoire asiatique (Plin., *Nat.*, 35.22). Le même lieu fut orné d'une statue de Lucius Scipion représenté en costume grec, ce qui semble être apparu comme une audacieuse innovation à ses compatriotes (Cic., *Rab. Post.*, 10.26 ; V. Max. 3.6.2)⁶⁸.

La suite de la carrière de l'Asiatique est dominée par ses déboires judiciaires : en 187, l'Asiatique fit l'objet d'une demande de reddition de comptes au Sénat à propos de la gestion de la part de l'indemnité de guerre versée lors de la conclusion de l'armistice par Antiochos. Le coup d'éclat de son frère l'Africain, déchirant les registres en pleine Curie, ne suffit pas à éteindre l'affaire, et l'Asiatique fut alors poursuivi en justice : convaincu de malversation et de péculat, il fut condamné. Incapable de payer l'amende, il se trouva menacé d'emprisonnement et ne dut d'y échapper qu'à l'intercession de Ti. Gracchus, l'un des tribuns de la plèbe. Ses biens auraient cependant été saisis au profit de l'État, sans que cela suffise à couvrir le montant de l'amende. Ses parents, ses amis et ses clients auraient alors procédé à une collecte pour lui permettre de reconstituer une partie de son patrimoine⁶⁹.

En 186, probablement soucieux de redorer un blason terni par sa récente condamnation, Lucius Scipion fit célébrer des jeux qu'il disait avoir voués au cours de la guerre contre Antiochos (Liv. 39.22.8-10 ; Plin., *Nat.*, 33.138)⁷⁰.

Candidat malheureux aux élections censoriales pour 184 (Liv. 39.40-41), Scipion l'Asiatique se vit même retirer son cheval public par les nouveaux censeurs lors de la *recognitio equitum* qui suivit (Liv. 39.44.1 ; Plut., *Cat. Ma.*, 18.1 ; Auct. *de Vir. ill.*, 53.2).

Scipion l'Asiatique aurait fait partie, avec son cousin Scipion Nasica et Flaminius, de l'ambassade envoyée en Bithynie auprès du roi Prusias pour obtenir la livraison d'Hannibal en 183 (Val. Ant. *ap.* Liv. 39.56 ; Plut., *Flam.*, 21.14)⁷¹. À cette occasion, il apparaît pour la dernière fois dans nos sources⁷².

En dépit de sa brillante victoire à Magnésie, une partie de la tradition historique ancienne n'a eu de cesse de donner de Lucius Scipio une bien piètre image, dépréciant ses compétences militaires, le dépeignant comme un fantoche qui n'aurait été que l'instrument docile de son frère l'Africain, ou encore minorant les mérites de son succès asiatique (Cic., *Phil.*, 11.17 ; Liv. 37.58.6-59.2 ; V. Max. 5.5.1 ; Sen., *Breu.*, 17.6 ; App., *Syr.*, 21.100)⁷³ : ce tableau peu flatteur s'accorde pourtant assez mal avec les éléments objectifs que nous connaissons, ceux d'une carrière somme toute honorable et d'un parcours militaire éprouvé et exempt de faux-pas⁷⁴. Il y a donc tout lieu de penser que Scipion l'Asiatique fut en partie la victime d'une historiographie hostile et mal intentionnée⁷⁵.

15. (VII) Cn. Cornelius Cn.f. L.n. Scipio Hispallus (RE, 346).

° a. 217 - † 176.

Fils du n° 9 ; frère du n° 13 ; père du n° 19 (?), du n° 22, et du n° 54.

Cos. 176 ; Pr. 179 ; Pont. (199-176).

Cn. Scipio Hispallus n'a pas pu naître après 217, compte tenu du départ de son père pour l'Espagne à l'été 218. Même s'il portait le prénom paternel, la chronologie de sa carrière indique clairement qu'il était le frère cadet de Nasica⁷⁶. Il est donc possible qu'il ne soit né qu'après le décès prématuré d'un (voire deux) fils aînés, précédent porteur du prénom paternel.

À la mort de C. Sulpicius Galba, en 199, Scipio Hispallus fut coopté dans le collège des pontifes (Liv. 32.7.15).

En 189, il accompagna ses deux cousins en Crète, au retour de la guerre contre Antiochos⁷⁷ : il est fort possible qu'il venait alors de servir sous leurs ordres au cours de la campagne d'Asie, peut-être en tant que tribun militaire.

Il pourrait être le Cn. Cornelius qui fit déposer au Capitole, à la fin de l'année consulaire 189, un char doré, voué par un consul (Liv. 38.35.4)⁷⁸.

Préteur en 179, il reçut la juridiction pérégrine (Liv. 40.44.2 ; 7)⁷⁹.

Frappé d'une attaque cérébrale alors qu'il célébrait les fêtes latines au début de son consulat, il mourut peu de temps après, à Cumes où il avait été transporté pour y recevoir des soins (Liv. 41.16).

15°. Paula Cornelia Cn. f. (RE, 445). *Sep. Scip. : I.*

° a. 194 - † c. 150 a.C.

Épouse de Scipio Hispallus. Mère du n° 19 et du n° 22.

Connue seulement par l'épithaphe de son sarcophage. Elle pourrait avoir été la fille de Cn. Cornelius Dolabella (*rex sacrorum* de 208 à 180), de Cn. Cornelius Lentulus (*cos.* 201), de Cn. Cornelius Blasio (*pr.* 194), ou d'un autre Cn. Cornelius n'ayant pas géré de charge politique⁸⁰.

Mère de Cn. Scipio Hispanus (n° 19), préteur en 139, elle était donc en âge d'avoir un enfant au plus tard en 178, ce qui signifie qu'elle n'avait pas pu naître après 194. Toutefois, il ne s'agit là que d'un *terminus post quem non*. Si l'on estime que, conformément au modèle familial, Cn. Scipio Hispallus, son mari, avait dû prendre épouse assez tôt, vers l'âge de vingt ans, on peut penser que les noces de Paulla Cornelia et de Scipion Hispallus avaient dû être célébrées autour de 200 environ⁸¹. Par conséquent, on peut raisonnablement dater la naissance de Paulla Cornelia vers 215.

Elle paraît avoir été l'une des dernières dépositions du caveau principal : on doit donc situer sa disparition peu de temps avant l'ouverture de la seconde chambre funéraire, autour de 150/145⁸².

16. (VII) Cornelia (Calvi filia) (*RE*, 405).

Fille du n° 9 ; sœur des n° 13 et 15.

Elle fut mariée alors que son père se trouvait en Espagne (218-211). Pour cette raison elle aurait été dotée aux frais de l'État (V. Max. 4.4.10 ; Fron., *Str.*, 4.3.4 ; Sen., *Helv.*, 12.6.7, avec confusion avec l'Africain ; Apul., *Apol.*, 18.9 ; Amm. 14.6.11 ; Zonar. 9.3). Elle était donc née au plus tard entre 233 et 226.

17. (VIII) P. Cornelius P.f. Cn.n. **Scipio Nasica Corculum** (*RE*, 353).

° a. 205 - † 141-136.

Fils du n° 13 ; père du n° 27 ; frère du n° 23.

Princeps Senatus (147 - †) ; Cens. 159 ; Cos. 162, II 155 ; Pr. 165 ; Aed. Cur. 169 ; Tr. Mil. 168-167 ? (et probablement auparavant) ; Pont. (176 ? - †) ; Pontifex Maximus (150 - †).

Triomphe en 155 sur les Dalmates (*FT* : Degrassi, *Fasti*, p. 82 ; Liv., *Per.*, 47).

Il fut appelé *Corculum* (Cic., *Brut.*, 79) en raison de sa sagesse (Cic., *Tusc.*, 1.18 ; Plin., *Nat.*, 7.118 ; Paul., *Fest.*, s.u. *Corculum*, p. 53 Lindsay).

Son accès à l'édition en 169 nécessite qu'il soit né au plus tard en 205, pour satisfaire aux stipulations de la *lex Villia annalis*⁸³. Lors de cette magistrature, il donna, avec son collègue P. Cornelius Lentulus, des *ludi* remarquables, en raison notamment du nombre de bêtes fauves exotiques de provenance africaine produites à cette occasion (Liv. 44.18.8).

P. Scipio Nasica Corculum a pu être coopté pontife à la place de son oncle Scipio Hispallus (n° 15) décédé subitement en 176 et dont le remplacement dans ce collège sacerdotal n'est pas précisé (ou perdu) dans le texte de Tite-Live⁸⁴.

Il servit sous les ordres de Paul Émile lors de la campagne de Pydna (Liv. 44.35.14-23 ; 36.9-14 ; 38.1-3 ; 46.1-2 ; Plut., *Aem.*, 15-18 ; 26.7), peut-être en tant que tribun militaire (son grade n'est jamais précisé à cette occasion)⁸⁵, mais en tout cas il avait déjà dû exercer cette charge avant son édition (ainsi sans doute qu'une questure, non attestée), dans les années 170. Il donna un court récit de la campagne de Pydna : d'après Plutarque (*Aem.*, 15.5) qui utilisa ce texte pour composer sa vie de Paul Émile, il s'agissait d'une lettre adressée à un roi dont l'identité n'est pas précisée⁸⁶. D'après les stipulations de la *lex Villia annalis*, Scipion Nasica Corculum avait forcément dû accéder à la préture en 165 pour pouvoir prétendre au consulat de 162⁸⁷.

Il revêtit une première fois le consulat en 162, et se vit confier, à ce titre, la Corse comme *prouvincia*. Mais il fut contraint, avec son collègue, de résigner sa charge quand son beau-frère Ti. Gracchus, consul de l'année précédente, déclara avoir commis un vice de procédure en présidant les comices électoraux (Cic., *Q. fr.*, 2.2.1 = CUF, II, 98.1 ; *Div.*, 1.33 ; 2.74 ; *N.D.*, 2.4.10-11 ; V. Max. 1.1.3 ; Plut., *Marc.*, 5 ; Amp. 19.11 ; Auct. *de Vir. ill.*, 44.2). Des consuls suffects furent alors élus.

Lors de sa censure, en 159/158 (cf. Masurius Sabinus *ap.* Gel. 4.20.11), Nasica Corculum fit ériger un portique sur le Capitole (Vell. 2.1.2 ; 3.1), et il fit installer, pour la première fois à Rome, une horloge hydraulique (Var., *L.*, 6.4 ; Plin., *Nat.*, 7.215 ; Censorin. 23.7). Avec son collègue M. Popillius Laenas, il fit également enlever du Forum les statues qui y avaient été dressées sans décision publique (Pison *ap.* Plin., *Nat.*, 34.30 ; Amp. 19.11 ; Auct. *de Vir. ill.*, 44.3)⁸⁸.

Lors de son second consulat (155), il mena campagne en Illyrie contre les Dalmates⁸⁹ et s'empara de leur capitale, ce qui lui valut le triomphe (Liv., *Per.*, 47.10 ; Str. 7.5.5 ; Fron., *Str.*, 3.6.2 ; Amp. 19.11 ; Auct. *de Vir. ill.*, 44.4 ; Zonar. 9.25)⁹⁰.

En 154 ou 153, il fut l'instigateur d'un sénatus-consulte en vertu duquel les censeurs durent renoncer à la construction d'un théâtre en pierre à Rome (Liv., *Per.*, 58.25 ; Vell. 1.15.3, avec erreur de date ; V. Max. 2.4.2 ; App., *BC*, 1.28, avec erreur de date ; August., *C.D.*, 1.31 ; 32, avec confusion avec son père ; Oros. 4.21.4)⁹¹.

En 152, il conduisit une ambassade du Sénat chargée d'arbitrer le conflit entre Massinissa et Carthage (Liv., *Per.*, 48.5-8 ; Zonar. 9.26).

Le débat qui l'opposa à Caton au Sénat sur la déclaration de guerre à Carthage est bien connu (Diod. 34-35.33 ; Sal. *ap.* August., *C.D.*, 2.18 ; Liv., *Per.*, 49.24 ; Plut., *Cat. Ma.*, 27.2 ; Flor., *Epit.*, 1.31.4-5 ; App., *Pun.*, 69.314-315 ; Amp. 19.11 ; August., *C.D.*, 1.30-31 ; Zonar. 9.26 ; 30, avec confusion de date et de contexte)⁹² : depuis la disparition de M. Aemilius Lepidus, Nasica Corculum se trouvait en position de *princeps senatus* putatif, même si Caton, qui n'était pas patricien, était le plus ancien *censorius* encore en vie.

Il fut élu *pontifex maximus* en 150, d'après le témoignage de Cicéron (*Sen.*, 50 ; August., *C.D.*, 1.30 ; 31). À ce titre, il devait résider dans la *domus publica* : c'est donc certainement à lui que correspond le témoignage du *Digeste* (1.2.37) qui vient renforcer ainsi celui de l'abrégé de Tite-Live (*Per.*, 49.2) suggérant que Scipion Nasica Corculum avait été reconnu "lui aussi" (*etiam*, c'est-à-dire sans doute "comme son père"), comme *optimus uir*⁹³.

En 149, devant l'inquiétude suscitée par les menées d'Andriscos en Macédoine, il fut envoyé en mission dans la région par le Sénat, et il organisa le premier la défense de la Thessalie (Liv., *Per.*, 50.1 ; Zonar. 9.28)⁹⁴.

P. Scipio Nasica Corculum fut *princeps senatus* (Diod. 34-35.33.1 ; V. Max. 7.5.2 ; Plut., *Aem.*, 15.3). Il fut probablement désigné comme tel par les censeurs de 147 : jusque-là revêtu de cette dignité, M. Aemilius Lepidus était décédé peu après la censure de 154 qui l'avait reconduit une sixième fois en tête de l'album sénatorial. Pour sa part, Scipion Nasica Corculum semble toujours avoir été *princeps senatus* au terme du lustre de 142/141, ce qui situe son décès entre 141 et 136, puisqu'à cette date, Ap. Claudius Pulcher devint le nouveau prince du Sénat (Plut., *TG*, 4.2)⁹⁵.

17^o. (VIII) Cornelia (Africani filia) : cf. n^o 24.

18. (VIII) L. (ou Cn. ?) **Cornelius Scipio** (*RE*, 325).

° a. 213 - † p. 174.

Fils du n^o 12 ; frère des n^o 21, 24 et 25.

Pr. 174.

Préteur pérégrin en 174, il n'a pas pu naître après 213, pour pouvoir satisfaire aux stipulations de la *lex Villia annalis*.

Son *cursus* est à peu près inconnu jusqu'à son accès à la préture, mais L. Scipio a forcément occupé plusieurs charges dont le tribunat militaire et la questure dans les années 180. En revanche, il semble moins évident qu'il ait pu être édile curule⁹⁶. Plutôt que comme tribun de légion, c'est peut-être en tant que *praefectus turmae* ou *praefectus classis* qu'il participa à la campagne militaire contre Antiochos⁹⁷.

L'année même de sa préture, il fut noté d'infamie par les censeurs qui l'exclurent du Sénat (Liv. 41.21.1 ; 27.2). Tite-Live lui donne le prénom de Lucius, tandis que Valère Maxime, qui lui attribue celui de Gnaeus, rapporte que ce fils de l'Africain ne dut son élection à la préture qu'au désistement de C. Cicereius, ancien scribe de son père, précise que c'est lui qui avait été capturé lors de la guerre contre Antiochos⁹⁸, et souligne également l'indignité de sa préture qui lui valut d'être renié par ses propres parents (V. Max. 3.5.1 ; 4.5.3).

L'identification du Scipion préteur en 174 comme le fils cadet de l'Africain a été mise en doute par Botteri 1971, qui insiste sur le manque de fiabilité du témoignage de Valère Maxime et sur l'impossibilité prétendue pour l'Africain de s'être marié avant 213 et donc d'avoir engendré deux enfants avant son départ pour l'Espagne. Ces objections paraissent bien fragiles : marié sans doute en 217/216⁹⁹, et présent en Italie et à Rome dans les années 217-210, le futur Africain a eu toute latitude d'être deux fois père avant d'embarquer pour le théâtre d'opérations ibérique. En outre, si l'œuvre de Valère Maxime n'est pas toujours exempte de confusion, elle puise souvent à bonne source, et force est de constater que, dans ce cas précis, ses informations concordent parfaitement avec celles de Tite-Live, à la seule exception de la variante dans le prénom de ce Scipion préteur en 174. Par ailleurs, la démonstration de Botteri 1971 souffre d'une faiblesse majeure, puisqu'elle s'avère incapable de proposer une identification alternative pertinente pour ce personnage¹⁰⁰.

19. (VIII) Cn. Cornelius Cn.f. Scipio Hispanus (RE, 347). Sep. Scip. : H.

° a. 178 - † p. 139.

Fils du n° 15 (ou du n° 54 ?) ; frère du n° 22 ; père du n° 28.

Pr. 139 ; Aed. Cur. ; Q. ; Tr. mil. II ; Xvir stlit. iud. ; Xvir s. f.

Préteur en 139, il est né au plus tard en 178.

Survenue tardivement pour son père qui avait alors déjà atteint la quarantaine d'années, sa naissance a certainement été précédée par celle de plusieurs frères : cf. n° 22 et n° 54. Mais il existe aussi une solution généalogique alternative : le préteur de 139 aurait pu être non le fils, mais le petit-fils du consul de 176¹⁰¹.

L'épithaphe de Scipio Hispanus retrace de façon assez complète les étapes de sa carrière. Pour le reste, ce personnage est mentionné seulement à deux reprises par les sources littéraires : la première fois en 149, lors du siège de Carthage (App., *Pun.*, 80.375) devant les murs de laquelle il servait probablement comme tribun militaire ou bien comme questeur. Par ailleurs, Valère Maxime (1.3.3), transmis par ses abrégiateurs Julius Paris et Nepotianus, signale que Scipio Hispanus, préteur pérégrin sous le consulat de Cn. Calpurnius Piso et M. Popillius Laenas (139), fit procéder à l'expulsion, de Rome et d'Italie, des Chaldéens et des Juifs qui s'employaient à y introduire leurs pratiques astrologiques et religieuses : l'événement est confirmé par un abrégé de Tite-Live (*Per. Oxy.*, 54.191-192)¹⁰².

On explique généralement son nonaccès au consulat, malgré un *cursus* jusque-là plutôt brillant, par une mort prématurée qu'il faudrait donc situer vers le milieu des années 130, peu de temps après sa préture et peut-être avant qu'il ait pu atteindre l'âge légal pour prétendre à la magistrature suprême¹⁰³.

20. (VIII) L. Cornelius L.f. P.n. Scipio (RE, 324). Sep. Scip. : E.

°200-194 - † 167-161. Mort à trente-trois ans.

Fils du n° 14 ; père du n° 30 et du n° 31.

Q. 167 ; Tr. Mil.¹⁰⁴.

Fils de l'Asiatique, il est le père de Comatus (n° 30) et d'un autre fils prénommé Lucius (n° 31) qui fut lui-même le père du consul de 83. L. Scipio n'est connu que par son épithaphe, qui précise

que la mort l'emporta à l'âge de trente-trois ans, et par la mention de la responsabilité que, dans le cadre de sa questure, lui confia le Sénat de veiller au bon séjour du roi Prusias, en visite officielle à Rome, en 167 (Liv. 45.44.7 ; 17 ; V. Max. 5.1.1e, avec erreur dans le prénom). De fait, en considérant que l'on ne saurait être questeur avant l'âge de vingt-sept ans, c'est-à-dire avant d'avoir effectué les dix ans réglementaires de *militia*, ce personnage n'a pas pu naître après 194, ni mourir après 161.

21. (VIII) P. Cornelius Scipio (RE, 331).

° 216-214 - † a. 163.

Fils du n° 12 ; frère des n° 18, 24 et 25 ; père du n° 29 ; père adoptif du n° 26.

Aug. (180 - †).

Il s'agit de toute évidence, au vu de son prénom, de l'aîné des enfants de l'Africain : il a dû naître peu après le mariage de ses parents, puisque son frère (n° 18) fut, quant à lui, mis au monde au plus tard en 213.

L'épithaphe du Publius P.f. Scipio, *flamen Dialis* (*Sep. Scip. C = CIL*, I², 10), n'est certainement pas la sienne : la similitude entre l'évocation du fils de l'Africain par Cicéron et le texte de l'épithaphe n'est qu'apparente¹⁰⁵. Le défunt honoré par cet *elogium* correspondrait bien mieux au propre fils de ce personnage, inconnu par ailleurs, et disparu prématurément (cf. n° 29). Cette disparition a conduit le fils de l'Africain à adopter, en la personne du fils cadet de Paul Émile, son propre *consobrinus* (Cic., *Brut.*, 77 ; Vell. 1.10.3 ; 12.3 ; Flor., *Epit.*, 1.31.12).

Cicéron rappelle à plusieurs reprises (*Brut.*, 77 ; *Sen.*, 35 ; *Off.*, 1.121) la santé fragile du fils de l'Africain qui ne lui permit pas d'égaliser son père, une manière élégante, mais pas pour autant nécessairement fallacieuse, d'expliquer l'absence de carrière politique¹⁰⁶. Mais il souligne aussi les capacités oratoires, intellectuelles et la culture du personnage, auteur de plusieurs discours ainsi que d'une *Historia* écrite en grec, ce dont atteste également Velleius Paterculus (1.10.3). La seule charge qu'on lui connaisse est celle d'augure : Tite-Live signale qu'il intégra ce collège sacerdotal en 180 (40.42.13).

Le fils de l'Africain était déjà décédé en 163/162, puisqu'à la mort de sa propre mère, Aemilia, c'est Scipion Émilien qui agit comme seul héritier. En tant qu'augure, on est en droit de penser que sa disparition et son remplacement dans sa charge sacerdotale étaient signalés par Tite-Live : des lacunes dans le livre 41 (le début du livre, puis entre les § 18 et 19, et les § 20 et 21), puis dans les livres 43 (entre les § 3 et 4) et 44 nous privent de ces renseignements pour 179, 178, 176, 175 et 171. Sa mort a pu également survenir en 168 ou à partir de 166, après la perte du récit livien¹⁰⁷. Cette dernière solution pourrait être confortée par un autre indice jusqu'ici négligé : on sait par Tite-Live (44.16.10) que, lors de sa censure en 169, Ti. Gracchus acheta, aux frais de l'État, la maison de Scipion l'Africain, voisine du Forum, sur l'emplacement de laquelle il put faire élever une partie de la *basilica Sempronia*. Il paraît extrêmement probable que cette *domus*, investie par son emplacement d'un caractère hautement politique, avait été transmise, après la mort de l'Africain, à son fils aîné dont le propre héritier fut, plus tard, Scipion Émilien. Or, d'après Plutarque (*Apophth. Scip. min.*, 1), Émilien n'acheta ni ne vendit aucun bien au cours de sa vie. Si ce n'est pas Émilien qui céda la demeure de l'Africain à Ti. Gracchus en 169, c'est donc certainement son père adoptif qui le fit, et l'on doit bien admettre, par conséquent, que le fils de l'Africain était encore en vie au moment de la censure de son beau-frère en 169.

22. (VIII) L. Cornelius Cn.f. Cn.n. Scipio *Sep. Scip.* : D.

° 198/185 - † 178/165. Mort à vingt ans.

Fils du n° 15 ; frère ? du n° 19.

Connu uniquement par son épitaphe. Il s'agit probablement d'un fils de Scipion Hispallus (n° 15) plutôt que de Scipion Hispanus (n° 19).

Son père mort en 176, il n'a pas pu naître après 175, ni mourir après 155. Cependant, les éléments archéologiques permettent de préciser davantage en remontant sensiblement la chronologie de ce personnage : le sarcophage monolithique en pierre de Gabies utilisé pour sa déposition relève plutôt des années 170 a.C., et exclut en tout cas un décès postérieur à la fin des années 160, quand l'usage des sarcophages assemblés en tuf de l'Aniene est bien attesté dans le tombeau des Scipions. Par ailleurs, par ses caractéristiques et sa position dans le tombeau, le sarcophage de ce personnage suggère une déposition légèrement antérieure à celle du sarcophage C (le matériau employé est identique, mais la technique différente) que l'on peut dater de la toute fin des années 170 (cf. n° 29). En ce cas, il faudrait sans doute privilégier l'hypothèse haute, en situant le décès de ce fils d'Hispallus vers le milieu des années 170, et donc sa naissance aux alentours de 195¹⁰⁸. Au vu de son prénom, sa naissance avait probablement été précédée par celle d'un frère aîné, porteur du prénom paternel, qui serait mort prématurément avant celle d'un troisième garçon (n° 19) qui aurait ainsi pu recevoir à son tour le prénom de Gnaeus.

23. (VIII) L. (Cornelius Scipio ?) **Nasica**.

° a. c. 205/202 - † p. 184.

Fils du n° 13 et frère du n° 17 ?

Ce personnage est mentionné seulement par Cicéron (*de Orat.*, 2.260), qui évoque comment il répondit en badinant à l'interrogation de Caton lors des opérations du cens de 184. Sans citer les noms des protagonistes de l'épisode, Aulu-Gelle (4.20.3-6 ; 10), précise que, pour cette plaisanterie déplacée, le censeur sanctionna l'outrecuidant en le reléguant parmi les *aerarii*¹⁰⁹.

À l'époque républicaine, seuls les Cornelii Scipiones sont connus pour porter l'*agnomen* de Nasica¹¹⁰. Un doute subsiste cependant, puisque l'un des manuscrits de Cicéron transmet la leçon *L. Porcius Nasica* : il peut très bien s'agir néanmoins d'une confusion de copiste au regard du propre gentilice de Caton (on n'a pas d'autre exemple en effet de l'association de ce gentilice avec ce *cognomen*). Plusieurs indices accèdent en tout cas une identification de ce L. Nasica comme un Scipion : le prénom correspond à ceux qui sont employés par la famille ; la lignée des Scipiones Nasicae est vivace à cette époque ; l'anecdote révèle bien que son mariage avait été conclu sur un critère d'intérêt, ce qui suggère plutôt que le freluquet appartenait à la *nobilitas*, tout comme l'emploi du seul *cognomen* pour le désigner (sauf dans le manuscrit suspect) ; enfin, l'épisode pourrait également constituer une manifestation supplémentaire de l'hostilité témoignée à cette époque par Caton à l'égard des Cornelii Scipiones.

Si l'on admet que l'on a bien affaire à un Scipion, il ne pourrait s'agir que d'un fils de P. Cornelius Scipio Nasica (n° 13). Son prénom le désignerait alors comme un cadet de Publius Nasica Corculum (n° 17). Né rapidement après son frère, vers 204, il aurait été ainsi parfaitement en âge d'être marié lors des opérations du cens de 184.

24. (VIII) **Cornelia** (Africani filia) (*RE*, 406).

° a. 195 - † p. 163.

Fille aînée du n° 12 ; sœur des n° 18, 21 et 25 ; épouse de Scipion Nasica Corculum (n° 17) et mère de Scipion Nasica Serapio (n° 27).

La fille aînée de l'Africain fut donnée en mariage à P. Scipio Nasica Corculum (Pol. 31.27 ; Liv. 38.57.2 ; Plut., *Aem.*, 15.3).

Le *terminus post quem non* pour la naissance de son fils fournit également celui du mariage de Cornelia qui n'a pas pu être célébré et consommé plus tard qu'en 181. Cela étant, Tite-Live tient

pour assuré que le mariage de sa fille aînée fut conclu par l'Africain en personne. Par ailleurs, si Nasica Corculum avait bien un frère cadet déjà marié en 184 (cf. n° 23), il aurait été très surprenant que lui-même n'ait pas déjà convolé à cette date. Il est donc raisonnable de penser que ce mariage a été contracté au plus tard vers 185/184, c'est-à-dire dans les dernières années de la vie de l'Africain¹¹¹.

Le paiement du solde de la dot de Cornelia par Scipion Émilien à la mort d'Aemilia constitue la dernière mention de la fille aînée de l'Africain dans nos sources (Pol. 31.27).

25. (VIII) **Cornelia** (Africani filia) (*RE*, 407).

° a. 190 - † p. 121.

Fille cadette du n° 12 ; sœur des n° 18, 21 et 24.

Le mariage de la fille cadette de Scipion l'Africain avec Ti. Sempronius Gracchus (*cos.* 177, 163) constitue sans doute l'une des unions qui trouva le plus d'échos dans la littérature antique (Pol. 31.27 ; Cic., *Inu.*, 1.96 ; *Diu.*, 1.36 ; 2.62 ; Sen. Rh., *Con.*, 5.2.3 ; Liv. 38.57.2-8 ; V. Max. 4.2.3 ; Plin., *Nat.*, 7.122 ; Plut., *TG*, 1.2-5 ; 4.4 ; Gel. 12.8.1-4 ; D.C. 19 frg. 65 ; Auct. *de Vir. ill.*, 57.4), ce qui favorisa d'ailleurs le développement de diverses variantes et anecdotes édifiantes à son propos.

Le témoignage de Polybe (*ap.* Plut., *TG*, 4.4) atteste que le mariage de la seconde fille de l'Africain avec Ti. Gracchus ne fut conclu qu'après la mort du vainqueur d'Hannibal, et l'autorité de l'Achéen est suffisante pour tordre le coup à la tradition qui prétendait lier l'événement nuptial à l'intervention de Gracchus, alors tribun de la plèbe, en faveur des Scipions victimes d'attaques judiciaires en 187¹¹². D'autre part, on s'accorde désormais pour écarter la solution naguère proposée par Mommsen, puis reprise par Münzer, d'une union tardive nouée vers 165¹¹³ : ce raisonnement s'appuyait en effet sur une mauvaise interprétation du texte de Polybe, comme l'a définitivement démontré J. Carcopino¹¹⁴. Du reste, des noces aussi tardives auraient été fort peu vraisemblables, notamment au regard des douze grossesses de Cornelia (Sen., *Marc.* 16.3 ; *Helu.*, 16.6 ; Plin., *Nat.*, 7.57 ; Plut., *TG*, 1.5), qu'il faut situer avant la mort de son époux en 154¹¹⁵. Il faut convenir que Cornelia fut mariée à Ti. Gracchus entre la mort de son père, en 183, et la fin des années 170¹¹⁶. Ti. Gracchus, brillant représentant de la *nobilitas*, né au plus tard en 208 (et sans doute plusieurs années auparavant)¹¹⁷, n'aurait sans doute pas tardé plus longtemps pour convoler et assurer sa descendance. Par ailleurs, on sait bien qu'il était d'usage de marier relativement jeunes les filles de l'aristocratie, et bien que l'on ne connaisse pas la date de naissance de Cornelia, il serait peut-être aventureux de vouloir la faire naître longtemps après 190 (c'est-à-dire plus précisément après la mi-188, compte tenu de l'absence de l'Africain durant la campagne d'Asie), à un moment où sa mère Aemilia avait déjà sûrement dépassé la quarantaine¹¹⁸. Enfin, les douze maternités de Cornelia ont certainement dû s'échelonner sur une période minimale d'une quinzaine d'années et probablement davantage¹¹⁹. Si l'on admet la proposition très séduisante de J. Carcopino, qui situait la mort de Ti. Gracchus père quelques mois avant la visite du roi Ptolémée VIII Physcon à Rome, fin 154, on ne peut sans doute faire descendre le mariage des parents des Gracques plus bas que la fin des années 170¹²⁰.

Les témoignages antiques s'accordent pour reconnaître le rôle déterminant joué par Cornelia dans l'éducation de ses fils (Cic., *Brut.*, 104 ; Quint., *Inst.*, 1.1.6 ; Plut., *TG*, 1.7 ; Tac., *Dial.*, 28). Il est plus difficile d'établir en quels termes et dans quelle mesure cette femme de tête influa sur la préparation et la mise en œuvre de leurs projets politiques, car des versions contradictoires circulèrent très tôt à ce sujet¹²¹. La mieux attestée prêtait cependant à Cornelia un rôle d'inspiratrice et de soutien de ses fils dans leurs entreprises (Diod. 34-35.25.2 ; Plut., *TG*, 8.1 ; *CG*, 4.2-6 ; 13.2 ; D.C. 24.83.7-8). À tel point qu'elle aurait même été soupçonnée, parmi

d'autres, d'avoir trempé dans la mort de son gendre Scipion Émilien (App., *BC*, 1.20) lorsqu'il s'opposa à eux. En réalité, le doute sur l'assentiment qu'aurait donné Cornelia à l'action de ses fils a surtout été nourri par la publication d'extraits de sa correspondance avec Caius dont les manuscrits de Cornelius Népos ont préservé quelques fragments¹²² : dans les lambeaux de texte qui nous sont parvenus, Cornelia adjure son fils cadet Caius de renoncer à ses projets. Mais l'authenticité de ces lettres reste très controversée : elles auraient très bien pu être forgées ou du moins remaniées à des fins de propagande par les adversaires des Gracques pour faire accroire que même leur propre mère désapprouvait leurs entreprises politiques¹²³. Quoi qu'il en fût, il paraît évident que le personnage très populaire de Cornelia, fille du grand Africain, était devenu après sa mort l'enjeu d'une âpre polémique partisane entre *populares* et *optimates*.

Après la mort de Tiberius, Cornelia se retira dans sa villa de Misène (Plut., *CG*, 19.2 ; Oros. 5.12.9)¹²⁴. Elle entretenait d'ailleurs des relations d'hospitalité avec des dames de l'aristocratie campanienne (V. Max. 4.4).

Cornelia survécut à son second fils comme au premier (Vell. 2.7.1 ; Sen., *Marc.*, 16.3 ; Oros. 5.12.9), et l'on doit donc situer sa disparition après 121. Vraisemblablement quelques années après sa mort, on lui éleva une statue de bronze qui fut placée au sein du portique de Metellus (*CIL*, VI, 10043 ; Plin., *Nat.*, 34.31 ; Plut., *CG*, 4)¹²⁵.

26. (IX) P. Cornelius Scipio Aemilianus Africanus Numantinus (*RE*, 335).

° 185/184 - † 129.

Fils (adoptif) du n° 21.

Cens. 142 ; Cos. 147, II 134 ; Q. ? (a. 154) ; Tr. Mil. ; Aug. (? - 129).

Triomphe en 146 sur Carthage (*CIL*, I², 1, p. 198 ; Cic., *Rep.*, 6.11 ; Liv., *Per.*, 52 ; Plin., *Nat.*, 33.141 ; App., *Pun.*, 135.642 ; Gel. 16.8.10), et en 132 sur Numance (*CIL*, I², 1, p. 198 ; Cic., *Rep.*, 6.11 ; Liv., *Per.*, 59 ; Plin., *Nat.*, 33.141).

Diodore 30.22 et Tite-Live 44.44.3, conviennent pour attribuer à Scipion Émilien l'âge de dix-sept ans au moment de la bataille de Pydna, en 168. Polybe 31.24.1, rapporte pour sa part que, lors de la fameuse discussion qui noua leur amitié, le jeune fils de Paul Émile avait dix-huit ans, mais on ne connaît pas avec précision la date de cet échange (167 ou 166). Par ailleurs, Cicéron, *Rep.*, 6.12, le Scholiaste de Bobbio (*Cic. Mil.*, p. 72 Hildebrandt = p. 118 Stangl) et Velleius Paterculus 2.4.6, indiquent tous trois qu'Émilien était âgé de cinquante-six ans environ au moment de sa mort, en 129. Tous ces renseignements concordent donc autour d'une naissance située entre 185 et 184¹²⁶. Les variantes transmises par d'autres auteurs doivent être écartées¹²⁷.

L'adoption d'Émilien par le fils aîné de Scipion l'Africain (Vell. 1.10.3 ; Flor., *Epit.*, 1.31.12 ; Gel. 16.8.10) peut être située dans une fourchette chronologique comprise entre 179 (année de naissance du quatrième fils de Paul Émile, né d'un second lit), et 168, puisque quand il accompagnait son père Paul Émile dans sa campagne de Macédoine, il était déjà désigné comme un Scipion¹²⁸. De notre point de vue, son adoption a eu pour objet de pallier la disparition prématurée du petit-fils de l'Africain, *flamen Dialis* dans les années 170 (n° 29). L'étroit attachement que conserva Émilien à sa famille d'origine paraît d'ailleurs témoigner en faveur de l'hypothèse la plus basse. Il semble également que le fils de l'Africain, ayant perdu un héritier qui venait d'entrer dans l'âge adulte, avait certainement préféré adopter un jeune homme pubère, plutôt qu'un enfant encore susceptible d'être exposé au risque de la mortalité juvénile. Ces considérations, qui concordent avec celles qui placent vers la fin des années 170 la disparition du jeune *flamen Dialis*, conduisent à situer l'adoption du jeune Émilien par le fils du premier Africain autour de 170/168.

Augure (*CIL*, I², 1, p. 198 ; Cic., *Amic.*, 77), Scipion Émilien fut peut-être coopté au sein de ce collège sacerdotal en remplacement de son père adoptif¹²⁹.

Scipion Émilien avait accompli de nombreuses campagnes militaires avant son consulat, et ce dès la campagne de Pydna, au cours de laquelle il combattit probablement comme simple cavalier. En 151, alors que les Macédoniens venaient de faire appel à son arbitrage, il préféra se porter volontaire pour servir en Espagne comme tribun de légion (Pol. 35.4-5 ; Liv., *Per.*, 48.17 ; 20 ; Oros. 4.21.1)¹³⁰. Mais il semble ressortir du texte de Polybe qu'il avait à cette époque déjà rempli ses obligations militaires, ce qui est extrêmement vraisemblable, vu qu'il était alors déjà âgé de trente-quatre ans. Bien qu'aucune trace n'en soit parvenue, il est également probable que Scipion Émilien avait d'ores et déjà accédé à la questure¹³¹ : c'était la première étape habituelle du *cursus*, à laquelle on pouvait prétendre après dix années de *militia*, une condition sans doute largement remplie par Émilien dès les années 150¹³². Au cours de cette campagne espagnole de 151/150, devant la ville indigène d'Interctatia, Scipion Émilien se signala en sortant vainqueur d'un combat singulier dans lequel il avait affronté un chef ennemi¹³³, et il fut gratifié d'une *corona muralis* pour son rôle décisif dans l'assaut qui emporta la place (Pol. 35.5.1 ; Cic., *Tusc.*, 4.50 ; Liv., *Per.*, 48.20 ; Vell. 1.12.4 ; V. Max. 3.2.6 ; Plin., *Nat.*, 37.9 ; Plut., *Praec. ger. reip.*, 804F-805A ; Flor., *Epit.*, 1.33.11 ; App., *Hisp.*, 53.225 ; Oros. 4.21.2 ; Auct. *de Vir. ill.*, 58.2).

Au terme de son service dans la péninsule, en 150, le consul Lucullus l'envoya en mission auprès de Massinissa dont il était chargé d'obtenir la fourniture d'éléphants de guerre pour l'armée romaine d'Espagne (V. Max. 2.10.4 ; 5.2.*ext.* 4 ; App., *Pun.*, 71.322) : à cette occasion, il tenta une médiation entre le vieux roi numide et les Carthaginois, mais sans succès. À son retour à Rome, il fut élu tribun militaire de la IV^e légion (Cic., *Rep.*, 6.9), et à ce titre, il s'illustra dès le début du siège de Carthage ce qui lui valut de recevoir la couronne obsidionale (Liv., *Per.*, 49.11-16 ; Vell. 1.12.4 ; Plin., *Nat.*, 22.13 ; Auct. *de Vir. ill.*, 58.3). Au début de l'année 148, il fut appelé par Massinissa mourant pour régler sa succession sur le trône de Numidie (Pol. 36.16.10 ; Liv., *Per. Oxy.*, 50.117-120 ; *Per.*, 50.7 ; V. Max. 5.2.*ext.*4 ; App., *Pun.*, 105-107 ; Eutr. 4.11 ; Oros. 4.22.8 ; Zonar. 9.27).

En 148, Scipion Émilien brigua l'édition curule aux élections pour l'année suivante, lorsque le peuple réclama de l'élire au consulat, en contradiction avec les dispositions de la *lex Villia annalis*, car il n'avait pas atteint l'âge légal, ni géré la préture. Devant la pression populaire, le Sénat se résigna alors à faire suspendre la loi pour un an afin de permettre l'élection d'Émilien (*Rhet. Her.*, 3.2 ; Cic., *Phil.* 11.17 ; Diod. 32.9a ; Vell. 1.12.3 ; V. Max. 8.15.4 ; Plut., *Mar.*, 12.2 ; *Apopth. Scip. min.*, 4 ; *Praec. ger. reip.*, 804F-805A ; App., *Pun.*, 112.529-532 ; Auct. *de Vir. ill.*, 58.5 ; Zonar. 9.29)¹³⁴. Pour se prémunir contre l'incertitude du tirage au sort, le commandement en Afrique lui fut conféré par un autre vote populaire (Liv., *Per.*, 51.1 ; V. Max. 8.15.4, qui attribue la répartition des *prouvinciae* à une décision du Sénat ; App., *Pun.*, 112.533). Il fut certainement prorogé l'année suivante pour achever le siège de Carthage. Il semble que Scipion Émilien ait procédé au rituel de l'*euocatio* pour s'assurer la chute de la cité punique¹³⁵. Après la prise de la ville¹³⁶, il donna des jeux (Liv., *Per.*, 51 ; V. Max. 2.7.13) et fit rendre aux cités de Sicile une partie du butin saisi sur place (*ILS*, II, 8769 ; Cic., *Verr.*, 1.11 ; 2.85-86 ; 4.73-74 ; 84 ; Diod. 13.90, 4-5 ; 32.25 ; V. Max. 5.1.6 ; App., *Pun.*, 133.631 ; Eutr. 4.12.1)¹³⁷. Avec une commission sénatoriale, il fit procéder à la destruction complète de Carthage¹³⁸ et organisa la nouvelle province d'Afrique (Cic., *Agr.*, 2.51 ; Vell. 2.38.5 ; App., *Pun.*, 135.639-642 ; Oros. 4.22.6). Bien que Plutarque (*Fort. Rom.*, 5) le lui attribue en précisant alors son *cognomen* de Numantinus, c'est peut-être à l'occasion de son triomphe sur Carthage que Scipion éleva à Rome un temple à la *Virtus*¹³⁹.

Scipion Émilien fut élu à la censure de 142 (*CIL*, I², 1, p. 198 ; *Cic.*, *Rep.*, 6.11 ; *Brut.*, 85 ; *Att.*, 16.13 b2 = CUF, t. X, 824.2 ; *Off.*, 2.76 ; *Gel.* 16.8.10), malgré la concurrence de son principal rival patricien, Ap. Claudius Pulcher, *cos.* 143 (*Cic.*, *Scaur.*, 32 ; *Plut.*, *Aem.*, 38.3-5 ; *Praec. rep. ger.*, 14, 810B). Sa détermination à conduire un lustre sévère fut contrariée par la mansuétude de son collègue, L. Mummius (*Cic.*, *Cluent.*, 134 ; *de Orat.*, 2.268 ; *V. Max.* 4.1.10 ; 6.4.2 ; *Plut.*, *Apoph. Scip. min.*, 9-12 ; *Gel.* 4.20.10 ; 5.19.15-16 ; 6.12.4-5 ; *Fest.*, p. 360 Lindsay ; *D.C.* 22 frg. 76 ; *Auct. de Vir. ill.*, 58.9). Au cours de sa censure, Scipion Émilien entreprit une importante action édilitaire dans le secteur du Forum Boarium : dédicace d'un temple à Hercule (*Plut.*, *Praec. rep. ger.*, 20, 816C ; *Fest.*, *s.u. Pudicitiae signum*, p. 282 Lindsay), achèvement du *pons Aemilius* (*Liv.* 40.51.4), peut-être réfection de l'*ara Maxima*¹⁴⁰, et construction d'entrepôts annonnaires destinés au ravitaillement frumentaire de la Ville¹⁴¹. Les deux censeurs, probablement conjointement, firent aussi recouvrir d'or les lambris du temple de Jupiter Capitolin (*Plin.*, *Nat.*, 33.57). Parmi les marchés publics qu'ils mirent en adjudication dans le cadre de leur charge, les censeurs affermèrent l'exploitation de la poix de la forêt de Sila (*Cic.*, *Brut.*, 85). Ce ne fut pas Émilien, mais son collègue Mummius qui prononça le discours rituel de clôture du lustre : le témoignage de Cicéron (*de Orat.*, 2.66.268) dément sur ce point celui de Valère Maxime (4.1.10)¹⁴².

À l'issue de sa censure, Scipion Émilien fut poursuivi en justice par le tribun de la plèbe Ti. Claudius Asellus qui lui reprochait l'*infelicitas* de son lustre (*Lucil.* 11 frg. 8 Charpin ; *Cic.*, *de Orat.*, 2.258 ; 268 ; *Gel.* 2.20.5-6 ; 3. 4.1 ; 4.17.1 ; 6.11.9)¹⁴³.

Avec Sp. Mummius et L. Metellus, Scipion Émilien forma une ambassade à la tête de laquelle il mena en Orient une véritable tournée d'inspection, qui fit étape à Alexandrie, Chypre, Rhodes, Pergame, en Syrie (*Pol. ap. Ath.* 6.21.273a ; *Posidon. ibid.* ; *Cic.*, *Rep.*, 3.48 ; 6.11 ; *Acad.*, 2.5 ; *Diod.* 33.28b ; *Str.* 14.5.2 ; *V. Max.* 4.3.13 ; *Plut.*, *Apoph. Scip. min.*, 13 ; *Luc.*, *Macr.*, 12 ; *Just.* 38.8.8-11 ; *Firm.*, *Mat.*, 1.7.39 ; *Auct. de Vir. ill.*, 58.7), et qui noua peut-être les premiers contacts de Rome avec la dynastie parthe arsacide¹⁴⁴. La date de cette mission a été abondamment discutée¹⁴⁵.

Une autre date controversée est celle du procès de L. Aurelius Cotta dont Scipion Émilien fut l'accusateur devant la *quaestio de repetundis* (*Cic.*, *Diu. Caec.*, 69 ; *Font.*, 38 ; *Mur.*, 58 ; *Brut.*, 81 ; *Liv.*, *Per. Oxy.*, 55.210-211 ; *V. Max.* 8.1.11 ; *Tac.*, *Ann.*, 3.66.1 ; *App.*, *BC*, 1.22)¹⁴⁶ : si Cicéron paraît situer cet épisode judiciaire après le retour victorieux de la campagne de Numance, l'abrégé de Tite-Live, transmis par les *papyri* d'Oxyrhynchos invite plutôt à préférer la date de 138¹⁴⁷.

En 137, Scipion Émilien semble avoir été l'inspirateur de la loi tabellaire proposée par le tribun L. Cassius Longinus, qui instaurait le scrutin secret dans les procès comitiaux : l'appui de Scipion à cette réforme fut en tout cas décisif puisque la *lex Cassia* fut adoptée en dépit de l'opposition du consul M. Aemilius Lepidus et de la majorité de l'aristocratie (*Cic.*, *Sest.*, 103 ; *Brut.*, 97 ; 106 ; *Leg.*, 3.35 ; 37 ; *Asc.*, *Cic. Corn.*, p. 78 Clark).

En 136, Scipion Émilien faisait partie du *consilium* du consul L. Furius Philus (*Cic.*, *Rep.*, 3.29) qui était l'un de ses plus proches amis. À ce titre, il s'opposa à la ratification du *foedus Mancinum*, ce qui lui attira la rancune de son beau-frère Tiberius Gracchus (*Plut.*, *TG*, 7.1-5).

Devant les échecs répétés des commandants romains en Espagne, Scipion Émilien fut à nouveau porté au consulat en 134, cette fois-ci en contradiction avec l'interdiction de l'itération dans cette charge : il avait donc fallu à nouveau prendre une mesure d'exception pour suspendre l'effet de cette loi (*Liv.*, *Per.*, 56.8 ; *V. Max.* 8.15.4)¹⁴⁸. Le Sénat reclinant à lui accorder des subsides et à le laisser procéder à de nouvelles levées de troupes, le nouveau consul organisa l'enrôlement de plusieurs milliers de volontaires et réunit les contributions de nombre de ses amis et obligés dont plusieurs monarques orientaux et de Numidie (*Cic.*, *Deiot.*, 19 ; *Sal.*, *Jug.*, 7 ; *Liv.*, *Per.*, 57.8 ;

Plut., *Apophth. Scip. min.*, 15 ; App., *Hisp.*, 365-366). Dans son commandement, Scipion Émilien s'attacha à rétablir fermement la discipline parmi l'armée d'Espagne (Liv., *Per.*, 57.1-5 ; V. Max. 2.7.1 ; Fron., *Str.*, 2.8.7 ; 4.1.1 ; 5 ; Plut., *Apophth. Scip. min.*, 16-19 ; App., *Hisp.*, 366-375 ; Flor., *Epit.*, 1.34.8-11 ; Polyæn., 8.16.2-4 ; Eutr. 4.17.2 ; Veg. 3.10 ; Auct. *de Vir. ill.*, 58.6). Après la prise de Numance, Scipion Émilien célébra un second triomphe à son retour à Rome, mais la médiocrité du butin était telle qu'il ne put accorder à ses soldats qu'une fort maigre gratification de sept deniers (Plin., *Nat.*, 33.141 ; Flor., *Epit.*, 1.34.17 ; Oros. 5.7.18).

Absent de Rome pendant le tribunat de Ti. Gracchus, Scipion Émilien ne réprouva aucunement le meurtre de son beau-frère. À son retour de Numance, il manifesta même une opposition constante et résolue aux projets politiques des partisans des Gracques (Cic., *de Orat.*, 2.106 ; *Mil.*, 8 ; *Amic.*, 96 ; Diod. 34-35.7 = FT 6 Botteri ; Liv., *Per.*, 59.11-12 ; 15-16 ; Vell. 2.4.4 ; V. Max. 6.2.3 ; Plut., *TG*, 21.7-8 ; *Apophth. Scip. min.*, 22-23 ; App., *BC*, 1.19 ; Polyæn. 8.16.5 ; Auct. *de Vir. ill.*, 58.8 ; Macr., *Sat.*, 3.14.6)¹⁴⁹. Sa popularité en fut d'ailleurs atteinte puisqu'en 131, les comices tributes lui refusèrent le commandement contre Aristonicos auquel il prétendait : seules deux tribus votèrent alors en sa faveur (Cic., *Phil.*, 11.18). Une allusion de Cicéron (*Rep.*, 6.12), auquel fait écho un bref passage de Firmicus Maternus (*Mat.*, 1.7.39), suggère que, devant l'acuité des tensions qui culminèrent en 129, on aurait alors envisagé de ranimer la dictature pour la lui confier¹⁵⁰.

C'est dans ce climat politique délétère, que Scipion Émilien disparut subitement, au printemps 129, au cours des fêtes latines (Cic., *Rep.*, 1.14 ; *N.D.*, 2.14 ; Vell. 2.4.5 ; Oros. 5.10.9). La soudaineté et l'opportunité de son décès pour nombre de ses adversaires prêtèrent le flanc à toutes les suspicions : mort naturelle, suicide¹⁵¹, ou assassinat¹⁵². Les rumeurs les plus insistantes incriminaient les Gracques et leur entourage : Cornelia (App., *BC*, 1.20), Sempronia (Cic., *Rep.*, 6.12.12 ; Liv., *Per.*, 59.17 ; App., *BC*, 1.20 ; Oros. 5.10.10 ; *Schol. Bob. Cic. Mil.*, p. 72 Hildebrandt = p. 118 Stangl), Caius Gracchus (Plut., *CG*, 10.5-6 ; *Schol. Bob. Cic. Mil.*, p. 72 Hildebrandt = p. 118 Stangl), M. Fulvius Flaccus (Plut., *CG*, 10.5) et C. Papirius Carbo (Cic., *Q. fr.*, 2.3.3 = CUF, t. II, 102.3 ; *de Orat.*, 2.170 ; *Fam.*, 9.21.3 = CUF, t. XI, 942, 3). Même si les esclaves de Scipion furent questionnés sous la torture (App., *BC*, 1.19), on ne jugea pas alors nécessaire ou opportun d'ouvrir une enquête officielle¹⁵³, ce qui n'empêcha pas la plupart des sources d'évoquer ou de reprendre à leur compte l'hypothèse de l'assassinat (Cic., *Mil.*, 16 ; *Amic.*, 12 ; 41 ; *N.D.*, 3.80 ; *de Fat.*, 9.18 ; Liv., *Per.*, 59.16-18 ; Vell. 2.4.5-6 ; V. Max. 5.3.2d ; 8.15.4 ; Plin., *Nat.*, 10.123 ; Plut., *CG*, 10.5-6 ; *Rom.*, 27.5 ; App., *BC*, 1.20 ; Firm., *Mat.*, 1.7.39 ; Auct. *de Vir. ill.*, 58.10)¹⁵⁴. Un témoignage capital, directement contemporain de l'événement, accrédite toutefois la mort naturelle : un fragment de Lucilius (30.8 Charpin) pourrait en effet indiquer que Scipion fut victime d'une défaillance cardiaque¹⁵⁵.

Scipion Émilien mourut sans enfants (App., *BC*, 1.20)¹⁵⁶, et c'est donc son neveu, Q. Fabius Maximus (fils de Q. Fabius Aemilianus, et futur Allobrogicus)¹⁵⁷, qui assumait la célébration des obsèques et prononça l'éloge funèbre qu'avait composé C. Laelius (*ORF²*, 20, fig. 22 ; Cic., *Mur.*, 75 ; V. Max. 7.5.1 ; *Schol. Bob. Cic. Mil.*, p. 72 Hildebrandt = p. 118 Stangl)¹⁵⁸.

26°. Sempronia (RE 2A.2, col. 1445, 99). *Sep. Scip.* : G ?

° c. 175-163 - † p. 103 (ou 100) a.C.

Fille de Ti. Sempronius Gracchus et soeur des Gracques. Épouse de Scipion Émilien (Cic., *Amic.*, 101 ; V. Max. 3.8.6 ; 6.2.3 ; Plut., *TG*, 1.7 ; 4.5). Par sa mère, Cornelia (n° 25), elle était aussi la petite-fille de Scipion l'Africain.

Elle était déjà mariée à Scipion Émilien lorsque celui-ci conduisait le siège de Carthage en tant que consul en 147 (Plut., *TG*, 4.5). Mais leur mariage a pu être célébré plusieurs années auparavant,

surtout si l'on estime que Scipion Émilien avait dû être largement accaparé, à la fin des années 150 et au début des années 140, par les campagnes militaires en Espagne puis en Afrique. Par ailleurs, lorsque Polybe (31.27) évoque le paiement par Émilien du solde de la dot de Cornelia à Ti. Gracchus père, à la mort d'Aemilia (163/162), il ne les place pas dans un rapport de gendre/beau-père : il y a donc de fortes chances que le mariage ait été postérieur à cette date. Un autre élément vient appuyer cette idée : à la mort d'Aemilia, Émilien fit cadeau de ses toilettes et de ses équipages à sa propre mère, Papiria. Et quelque temps plus tard, quand Papiria disparut à son tour, c'est à ses propres sœurs qu'Émilien attribua l'opulent trousseau (Pol. 31.26 ; 28) : s'il avait été marié à cette époque, il est probable qu'Émilien en aurait fait profiter, au moins en partie, sa propre épouse. Ces indices portent à situer le mariage de Sempronia et Scipion Émilien dans le courant des années 150¹⁵⁹, certainement quand la jeune Sempronia atteignit l'âge nubile. En réalité, le principe de l'union avait déjà été arrêté plusieurs années auparavant, peu de temps après l'adoption de Scipion Émilien¹⁶⁰.

Sempronia ne donna pas d'enfant à Émilien avec lequel, disait-on, elle ne s'entendait pas (App., *BC*, 1.20). Les mauvaises relations entre les deux époux paraissent confirmées par les soupçons qui pesèrent sur Sempronia, suspectée par certains d'avoir été mêlée à la mort de son mari (Cic., *Rep.*, 6.12.12¹⁶¹ ; Liv., *Per.*, 59.17 ; App., *BC*, 1.20 ; Oros. 5.10.10 ; *Schol. Bob. Cic. Mil.*, p. 72 Hildebrandt = p. 118 Stangl)¹⁶².

Sempronia était encore en vie en 103 ou en 101, puisque, convoquée devant le peuple par Saturninus alors tribun de la plèbe, elle récusait publiquement la prétention de L. Equitius qui disait être le fils de son frère Ti. Gracchus (V. Max. 3.8.6 ; Auct. *de Vir. ill.*, 73.4). Il se pourrait que Sempronia ait joué un rôle dans la mise en valeur de la mémoire et de l'image de ses deux frères et de sa mère¹⁶³.

F. Coarelli a proposé la possibilité de l'identification, dans le tombeau des Scipions, d'un sarcophage portant un fragment d'inscription comme étant celui de Sempronia. L'hypothèse paraît devoir se heurter à une objection majeure : la longévité de Sempronia, qui correspondrait difficilement à l'idée que l'on se fait habituellement d'une fermeture du tombeau peu après le deuxième tiers du II^e siècle¹⁶⁴.

27. (IX) P. Cornelius Scipio Nasica Serapio (*RE*, 354).

° a. 180 - † 132.

Fils du n° 17 ; père du n° 32.

Cos. 138 ; Pr. c. 141 ; Pontifex Maximus (a. 133 -132).

Consul en 138, il était donc né au plus tard en 181/180¹⁶⁵.

D'après Tite-Live (*Per.*, 55.1), le surnom de Serapio lui aurait été donné par dérision par le tribun de la plèbe C. Curiatius. Il aurait dû ce sobriquet à sa ressemblance avec un victimaire (V. Max. 9.14.3 ; Quint., *Inst.*, 6.3.57) ou un marchand de porcs de ce nom (Plin., *Nat.*, 7.54 ; 21.10)¹⁶⁶. P. Scipio Nasica Serapio était réputé pour la froideur et la hauteur de ses manières (Cic., *Off.*, 1.109), mais aussi pour sa véhémence (Accius *ap. Cic.*, *Brut.*, 107).

En 149, il servait, probablement comme tribun militaire ou comme questeur, lors du siège de Carthage (App., *Pun.*, 80.375).

P. Scipio Nasica Serapio fut candidat malheureux à l'édition curule, entre 147 et 143 a.C. (Cic., *Planc.*, 51 ; V. Max. 7.5.2, avec des confusions)¹⁶⁷.

On a avancé l'idée qu'il avait pu être le Cornelius qui essuya un désastre militaire face aux Scordisques en 141 (Liv., *Per. Oxy.*, 54.174-175 ; Obseq. 22 ; App., *Ill.*, 14)¹⁶⁸ : cette déroute aurait pu prendre place dans le cadre de sa préture, s'il est bien avéré qu'il la géra cette année-là. Au cours de son consulat, P. Scipio Nasica Serapio s'opposa au tribun C. Curiatius qui pressait

le Sénat de prendre en charge le ravitaillement frumentaire de Rome (V. Max. 3.7.3)¹⁶⁹. La même année, il fut emprisonné avec son collègue, D. Junius Brutus, sur l'ordre des tribuns de la plèbe, pour avoir refusé d'accorder certaines exemptions lors des opérations de conscription (Cic., *Leg.*, 3.20 ; Liv., *Per.*, 55.3 ; *Per. Oxy.*, 55.202-205 ; Fron., *Str.*, 4.1.20). Dans sa charge consulaire, Nasica Serapio eut également à entendre, avec son collègue, une affaire criminelle particulièrement grave et sensible puisqu'elle mettait en cause les publicains ayant reçu en adjudication l'exploitation de la forêt de Sila sous la censure de Mummius et de Scipion Émilien : les accusés furent acquittés (Cic., *Brut.*, 85-88)¹⁷⁰.

On estime généralement que Nasica Serapio fut coopté comme pontife seulement à la mort de son père, entre 141 et 135, car il n'était pas d'usage que deux membres d'une même *gens* prennent place en même temps dans le même collège sacerdotal¹⁷¹. Peut-être aussitôt après sa cooptation¹⁷², il fut élu comme *pontifex maximus*, en son absence (Cic., *Tusc.*, 4.51 ; Vell. 2.3.1 ; Quint., *Inst.*, 8. 4.13). En revanche, P. Scipio Nasica Serapio n'a pas succédé à son père comme prince du Sénat¹⁷³ : seuls pourraient le laisser faussement penser deux textes confus de Diodore (34-35.33.1) et Valère Maxime (7.5.2), qui paraissent avoir éprouvé de réelles difficultés à distinguer les différents représentants, il est vrai homonymes, de la lignée des Scipiones Nasicae¹⁷⁴.

À la fin de l'année 133, il prit la tête de la réaction sénatoriale contre les agissements de Ti. Gracchus et endossa la responsabilité du meurtre du tribun et du massacre de ses partisans (*Rhet. Her.*, 4.68 ; Cic., *Catil.*, 1.3 ; *Dom.*, 91 ; *de Orat.*, 2.285 ; *Planc.*, 88 ; *Mil.*, 8 ; *Rep.*, 6 *ap. Macr.*, in *Somn. Scip.*, 1.4.2 ; *Brut.*, 107 ; 212 ; *Tusc.*, 4. 51 ; *Off.*, 1.76 ; 109 ; *Phil.*, 8.13 ; Diod. 34-35.7.2 ; 33 ; Liv., *Per.*, 58.7 ; Vell. 2.3.1-2 ; V. Max. 1.4.2 ; 2.8.7 ; 3.2.17 ; Quint., *Inst.*, 5.13.24 ; 8.4.13 ; Plut., *TG*, 19.4-10 ; Flor., *Epit.*, 2.2.7 ; App., *BC*, 1.16 ; Oros. 5.8.4 ; 9.1)¹⁷⁵. Il fut alors menacé d'un procès par M. Fulvius Flaccus, mais récusé par P. Mucius Scaevola, le consul sortant, que son accusateur proposait comme juge (Cic., *de Orat.*, 2.285). Devant cette éventualité et la sourde hostilité populaire consécutive à ces événements¹⁷⁶, le Sénat trouva une porte de sortie en dépêchant Nasica Serapio en Asie à la tête d'une délégation diplomatique (*CIL*, I², 2, 2502 = *ILLRP*, 333 ; Str. 14.1.38 ; Auct. *de Vir. ill.*, 64.9)¹⁷⁷. C'est au cours de cette mission que Nasica mourut à Pergame, quelques mois plus tard (Cic., *Flacc.*, 75 ; V. Max. 5.3.2e ; Plin., *Nat.*, 7.120, avec confusion avec son grand-père ; Plut., *TG*, 21.4-6)¹⁷⁸. Il semble qu'il ait été inhumé sur place¹⁷⁹.

28. (IX) Cn. Cornelius Scipio, Hispalli filius (*RE*, 321).

Fils du n° 19 ?.

° a. 139 - † ?

Pr. ?

Cn. Cornelius Scipio, Hispalli filius, fut privé par le Sénat du gouvernement de la province d'Espagne qu'il avait pourtant obtenu au tirage au sort, très probablement en tant que préteur (V. Max. 6.3.3b). C'est la seule mention de ce personnage¹⁸⁰.

29. (IX) P. Cornelius P.f. Scipio. *Sep. Scip.* : C.

° 198-186 - † 179-169.

Fils du n° 21.

Flamen Dialis (p. 179 - a. 169).

Ce personnage est connu uniquement par son épitaphe. Contrairement à ce qui a souvent été envisagé de façon hypothétique, ce P. Scipio ne saurait être le fils de l'Africain et le père adoptif d'Émilien. Malgré une apparente similitude avec l'évocation que fait Cicéron du fils de l'Africain, trop d'éléments s'avèrent incompatibles¹⁸¹.

La solution la plus vraisemblable, qui satisfasse à la fois aux données archéologiques, épigraphiques, onomastiques, chronologiques et historiques, nous dirige alors vers un petit-fils de l'Africain dont la disparition prématurée conduisit son père (n° 21) à adopter un fils de Paul Émile¹⁸².

Si l'on tient compte de la date de naissance de son père (216/213), lui-même a difficilement pu voir le jour avant 198, et sans doute même un peu plus tard. Par ailleurs, sa naissance ne saurait avoir été postérieure à 186 si l'on veut qu'il soit parvenu à l'âge adulte avant 168¹⁸³.

Le *flamen Dialis* C. Valerius Flaccus était toujours en vie en 183, et il serait tout à fait improbable que Tite-Live n'ait pas signalé le décès ni le remplacement d'une personnalité de son épaisseur : comme le texte livien est intégralement conservé dans le livre 40, cela fixe la date de 179 comme *terminus ante quem non*. Par ailleurs, l'adoption de Scipion Émilien, effective en 168 d'après les récits de la campagne de Pydna, fournit un *terminus post quem non* pour la disparition du P. Scipio *flamen Dialis*¹⁸⁴. Si l'on convient toutefois qu'il est plus vraisemblable que le petit-fils de l'Africain ait vu le jour après plutôt qu'avant 195, on préférera sans doute situer son flaminat vers la fin des années 170¹⁸⁵.

Par ailleurs, son statut de *flamen Dialis* indique que ce P. Scipio était marié (Plut., *Quaest. Rom.*, 50, 276 d-e ; Gr. Licin. *ap. Macr., Sat.*, 1.16.30 ; Gel. 10.15.22-30 ; Fest., *s.u. flammeo*, p. 79 ; 82 Lindsay ; Gaius, 1.112)¹⁸⁶.

30. (IX) - ? Cornelius L.f. L.n. Scipio Asiagenus Comatus (RE, 339). *Sep. Scip. : F.*

° 182-160 - † 166-145. Mort à seize ans.

Fils du n° 20 ; frère du n° 31.

Il n'est connu que par son épitaphe qui précise qu'il mourut à seize ans. La mention de sa filiation et du *cognomen* d'Asiagenus le désigne indiscutablement comme le fils ou le petit-fils du questeur de 167. Toutefois, pour des raisons de chronologie, sa présence dans le caveau le plus ancien paraît exclure la seconde solution et invite à privilégier la première.

Étant donné que la naissance de son père, L. Scipio, n'a pas pu être antérieure à 200, Scipio Asiagenus Comatus n'est lui-même pas venu au monde avant la toute fin des années 180, au plus tôt.

31. (IX) L. Cornelius (L.f.) Scipio (Asiaticus ?)

° 182-160 - † *p. c.* 130.

Fils du n° 20 ; frère du n° 30 ; père du n° 33.

Ses dates de naissance et de décès se déduisent d'après celles de son père (n° 20), mort entre 167 et 160, et de son fils (n° 33), né vers 130. Il n'est donc pas mort avant les années 120, au plus tôt. Connu simplement par la mention de la filiation de son fils, le consul de 83. De toute évidence, au vu de la filiation du consul de 83 et du port du *cognomen* d'Asiaticus/Asiagenus, il était le fils du questeur de 167.

32. (X) P. Cornelius Scipio Nasica (RE, 355)

° *a.* 153 - † 111.

Fils du n° 27 ; père du n° 34 et du n° 36.

Cos. 111.

La date de son consulat implique qu'il soit né au plus tard en 154/153¹⁸⁷.

Contrairement à ce que l'on admet communément, rien n'indique qu'il ait porté l'*agnomen* de Serapio : seul le rapprochement de sa mort en charge avec un passage de Pline l'ancien (*Nat.*, 21.10) conduirait à le lui attribuer. Mais en réalité, Pline, en commettant d'ailleurs à cette occasion une lourde et double confusion (cf. infra n. 189 p. 394), évoquait alors le personnage du père de Nasica, le consul de 138 (n° 27).

En tant que consul, P. Scipio Nasica fit procéder à la déclaration de guerre à Jugurtha (V. Max. 7.5.2)¹⁸⁸. Tandis que son collègue, L. Calpurnius Bestia, avait obtenu comme *prouvincia* la Numidie, Nasica se vit attribuer l'Italie (Sal., *Jug.*, 27.4). Réputé pour avoir possédé un certain charisme et un caractère plus affable que celui de son père (Cic., *Off.*, 1.109), il mourut au cours de son consulat (Cic., *Brut.*, 128)¹⁸⁹. Contrairement à son collègue, personnage notoirement corrompu (Sal., *Jug.*, 28.5 ; 29.1-2), Nasica paraît avoir préservé une réputation de sagesse et d'honnêteté (Diod. 34-35.33.8), sans toutefois avoir pu échapper entièrement à certains soupçons (Cic., *Planc.*, 14.33).

32'. **Caecilia** (RE 3.1, col. 1234, 130).

Fille de Q. Caecilius Metellus Macedonicus (*cos.* 143). Épouse de P. Cornelius Scipio Nasica (*cos.* 111) (Cic., *Red. Sen.*, 37 ; *Red. Pop.*, 6 ; *Dom.*, 123 ; *Brut.*, 212). Mère des n° 34 et 36.

A priori, si l'on admet que son fils a été préteur vers 93 et qu'il satisfaisait aux conditions d'âge de la *lex Villia*, le mariage de Caecilia Metella avec P. Scipio Nasica (*cos.* 111) devrait être antérieur à 133¹⁹⁰. Mais en réalité, il n'est aucunement assuré que le P. Scipio Nasica qui se signale en Espagne en 93 ait alors eu le rang de préteur, et il existe même quelques raisons pour situer sa naissance dans une fourchette chronologique légèrement plus basse que d'ordinaire, entre 135 et 125 (cf. n° 34). Par conséquent, on ne saurait être plus précis pour la date du mariage de ses parents.

33. (X) **L. Cornelius** L.f. L.n. **Scipio Asiagenus / Asiaticus** (RE, 338).

c. 130 - † 71-56.

Fils du n° 31 ; père du n° 35, du n° 37, ainsi peut-être que du n° 50.

Cos. 83 ; Pr. (86 ?) ; IIIvir monet. (c. 106 ?) ; Pont. ou aug. (88-83?).

On déduit de façon approximative sa naissance en fonction de la datation de son activité de *triumvir monetalis*¹⁹¹.

La forme authentique du *cognomen* de L. Scipio était sans doute *Asiagenus*, comme le suggère la légende monétaire de ses émissions¹⁹² : seul le *cognomen* d'Asiagenus est d'ailleurs attesté par les inscriptions du tombeau des Scipions, en l'occurrence pour le jeune Scipio Asiagenus Comatus (n° 30), oncle du consul de 83 (*CIL*, I², 13 = *ILLRP*, 314). Quant à la forme *Asiaticus*, elle est transmise par les Fastes Capitolins (Degrassi, *Fasti*, p. 54).

L'activité de monétaire de L. Scipio paraît devoir être située autour de 106¹⁹³.

Une inscription (*CIL*, I², 1, p. 60) signale la cooptation de L. Scipio, soit comme augure soit comme pontife¹⁹⁴.

Il est mentionné par Cicéron (*Rab. Perd.*, 21) parmi les personnages qui participèrent à l'écrasement de la sédition de Saturninus et Glaucia, en décembre 100. Il est difficile cependant de déduire d'après ce passage si L. Scipio était alors déjà sénateur (dans ce cas inscrit sur l'album sénatorial au plus tard lors de la *lectio* de 102) ou bien s'il faisait seulement partie de la *iuuentus* aristocratique, qui formait une sorte d'antichambre du Sénat. Cicéron le comptait en tout cas parmi les bons orateurs de sa génération (Cic., *Brut.*, 175).

L. Scipio servit au cours de la guerre sociale, en 90 devant Aesernia (App., *BC*, 1.41). En 85/84, peut-être avec le rang de propréteur¹⁹⁵, il aurait exercé un commandement en Illyrie et en Thrace (App., *Ill.*, 5)¹⁹⁶, y mettant au pas les turbulentes populations barbares de la région¹⁹⁷. Consul marianiste en 83, L. Scipio Asiagenus fut abandonné par ses troupes qui préférèrent rallier Sylla et Pompée (Cic., *Phil.*, 12.27 ; 13.2 ; Sal., *Hist.*, 1.91 M ; Diod. 38-39.16 ; Liv., *Per.*, 85.2-3 ; Vell. 2.25.2 ; Plut., *Sull.*, 28.1-3 ; *Sert.*, 6.1-3 ; *Pomp.*, 7.5 ; Flor., *Epit.*, 2.9.19 ; App., *BC*, 1.82 ; 85 ; 95 ; D.C. 30-35 fig. 107.2 ; Eutr. 5.7.4 ; Julius Exuperantius, 43-45 ; *Schol. Bob. Cic. Sest.*,

p. 84 Hildebrandt = p. 126 Stangl)¹⁹⁸. Proscrit en 82 (Oros. 5.21.3)¹⁹⁹, on lui permit de s'exiler à Marseille. Il y vécut jusqu'à sa mort, entre la fin des années 70²⁰⁰ et 56²⁰¹.

34. (XI) P. Cornelius Scipio Nasica (*RE*, 351).

° c. 135-125 ? - † p. 94. a. 78

Fils du n° 32 ; frère du n° 36 ; père du n° 38 et du n° 39.

Pr. ? c. 94.

La seule mention directe de ce personnage le signale réprimant une révolte en Espagne en 94 (Obseq. 51). Comme son titre n'est pas précisé, on estime qu'il a pu agir alors en tant que préteur ou légat²⁰². S'il était bien préteur ou officier de rang prétorien, il avait dû naître au plus tard en 133. En revanche, son mariage avec la fille de L. Licinius Crassus (*cos.* 95) ne paraît pas pouvoir être antérieur à 105 environ²⁰³ : cet indice pourrait incliner à abaisser de quelques années sa date de naissance (entre 130 et 125), et, dans ce cas, il ne saurait avoir été un officier de rang prétorien lors de son commandement en Espagne en 94. Mais l'éventualité d'un mariage relativement tardif, aux environs de la trentaine, ne peut pas non plus être écartée.

Son fils homonyme agissant en tant que *sui iuris* en 78 (Asc., *Cic. Corn.*, p. 74 Clark), P. Scipio Nasica était donc déjà décédé à cette date. L'absence totale de mention de ce personnage après 94, et le fait qu'il soit le seul représentant de la maison des Scipiones Nasicae à n'avoir jamais pu accéder au consulat, suggèrent une disparition prématurée, peut-être liée aux événements de la guerre sociale ou aux troubles qui suivirent²⁰⁴.

34'. Licinia (*RE* 13.1, col. 497-498, 183).

Mère du n° 38 et du n° 39.

La fille de L. Licinius Crassus (*cos.* 95) était la mère de Metellus Scipio et Licinius Crassus Scipio, et donc l'épouse de P. Scipio Nasica (*Cic., de Orat.*, 3.134 ; *Brut.*, 211-212). Par sa mère Mucia, et sa grand-mère Laelia, Licinia était également l'arrière-petite-fille de C. Laelius (*Cic., Brut.*, 211-212).

La naissance de son père Crassus étant précisément située en 140 (*Cic., Brut.*, 161), Licinia n'a certainement pas pu venir au monde avant 120 : par conséquent, la date de 105 s'impose comme *terminus ante quem non* pour la date de son mariage avec P. Scipio Nasica.

35. (XI) - L. ? Cornelius Scipio (Aemilianus) (*RE*, 327).

c. 100 ? - † 77.

Fils (adoptif ?) du n° 33 ; frère du n° 37.

En tant que tel, le fils du consul de 83 est seulement connu pour avoir figuré aux côtés de son père lors de la guerre civile opposant Sylla aux marianistes (App., *BC*, 1.85-86).

La plupart du temps on l'identifie, sans doute à juste titre, avec le Scipio, fils de M. Aemilius Lepidus (*cos.* 78), signalé par Orose (5.22.17 ; 24.16) : cf. *RE*, 318. À partir de ce témoignage, on considère généralement que Lépidus avait donné l'un de ses fils en adoption à L. Cornelius Scipio Asiagenus²⁰⁵. Dans cette hypothèse, le jeune homme se serait nommé (L. ?) Cornelius Scipio Aemilianus. Néanmoins, et même si ce premier cas de figure demeure tout à fait plausible, on n'a jamais pris en compte, à notre connaissance, l'existence d'une solution alternative tout aussi vraisemblable et, pour ainsi dire, symétrique à la première : M. Aemilius Lepidus avait tout aussi bien pu adopter le fils de L. Cornelius Scipio Asiagenus, banni avec son père lors du retour de Sylla. En tant que fils d'un magistrat marianiste, le jeune Scipio se trouvait en effet sous le coup des conséquences juridiques de la proscription de son père qui le privait de ses droits civiques. La seule manière d'y échapper consistait à changer de statut agnatique par le biais d'une adoption²⁰⁶.

Dans cette hypothèse, le nom de ce personnage aurait alors été (. ?) Aemilius Lepidus Scipio²⁰⁷. Dans les deux cas, cette adoption démontre que les Aemilii Lepidi entretenaient des liens étroits avec une partie des Cornelii Scipiones.

Quelle qu'ait été son identité exacte, ce jeune Scipion, fils de Lépide, fut tué en 77, à la suite de la sédition de son père à laquelle il avait pris part. On avait l'habitude d'identifier la *ciuitas Albanorum* où il trouva la mort avec Alba Pompeia, en Cisalpine. Récemment pourtant, F. Coarelli a reconsidéré cette dernière hypothèse et proposé d'identifier cette cité avec Alba Fucens, sur le site de laquelle on a pu reconnaître les vestiges d'un monument funéraire des Lepidi²⁰⁸.

Une autre identification se trouve tributaire de ce problème de localisation : si l'on admet que la *ciuitas Albanorum* d'Orose correspond à Alba Pompeia, il est très vraisemblable que ce Scipio Aemilianus ou Aemilius Lepidus Scipio ait été le C. Scipio, fondateur de la colonie de Côme (à une époque comprise entre Cn. Pompeius Strabo et César), que mentionne Strabon (5.1.6) : ce prénom pose certes problème, mais il peut s'agir là d'une confusion ou d'une erreur de copiste dans la transmission d'un manuscrit²⁰⁹. En revanche cette identification devient moins évidente si la résistance et la mort de Scipio Aemilianus eurent pour théâtre Alba Fucens, au cœur des Appenins, bien loin de Côme. Il faudrait alors envisager l'existence, à la même époque, d'un personnage distinct ayant joué un certain rôle politique, mais inconnu par ailleurs. L'association du prénom Caius avec le *cognomen* de Scipio pourrait dans ce cas correspondre, là encore, à un Scipion adopté dans une autre *gens*, et dont Strabon ou sa source aurait simplement omis de transmettre la titulature onomastique complète.

36. (XI) **Cornelia** (RE 411).

° a. 110.

Fille du n° 32 ; sœur du n° 34.

Cn. Cornelius Lentulus Marcellinus (*cos.* 56) était l'arrière-petit-fils de P. Scipio Nasica Serapio (n° 27) (Cic., *Har.*, 22) : sa mère devait donc être une Cornelia, fille de P. Cornelius Scipio Nasica, *cos.* 111 (n° 32). Cette dame avait épousé P. Cornelius Lentulus (Marcellinus), lui-même fils naturel de M. Claudius Marcellus et adopté par un P. Cornelius Lentulus (Cic., *Brut.*, 136 ; Crawford, *RRC*, 329-330, n° 329)²¹⁰. Outre Cn. Lentulus Marcellinus, le consul de 56, ce mariage donna naissance à un autre fils au moins, P. Cornelius Lentulus Marcellinus (*q. pro praet.* 75-74), né vers 106. Par conséquent, le mariage de Cornelia et de P. Lentulus Marcellin f. fut célébré au plus tard autour de l'année 107.

37. (XI) **Cornelia** (RE, 416).

° a. 78 - † p. 56.

Fille du n° 33 ; sœur du n° 35.

Elle épousa P. Sestius entre 71 et 63 (Cic., *Fam.*, 5.6.1 = CUF, I, 16.1 ; *Sest.*, 6-7). Il est possible que cette union ait été pour elle un remariage, comme c'était le cas pour son mari qui avait perdu sa première femme.

L'union pourrait avoir été féconde. Si aucun élément direct ne vient l'indiquer, le fait que L. Sestius, né du premier lit de P. Sestius, avait jugé nécessaire d'adopter comme *cognomen* le gentilice maternel (*CIL*, XV, 1445) pourrait répondre à la nécessité de distinguer les enfants nés de deux mariages successifs²¹¹.

38. (XII) **P. Cornelius** (P.f. P.n.) **Scipio Nasica** (RE, 4.1, s.u. *Cornelius*, 352 ; 3.1, s.u. *Caecilius*, 99) [= **Q. Metellus Scipio**]

° 96/94 - † 46²¹².

Fils du n° 34 ; frère du n° 39 ; père du n° 40.

Cos. 52 ; Interrex 53 ; Pr. (56 ou 55) ; Aed. Cur. ? (60 ? ; 57 ?) ; Q. (63 ? ; 60 ?) ; Pont. (a. 63 - †). Triomphe en 54 ou 53.

P. Scipio fit ses premières armes dans la vie publique en prenant part à plusieurs procès dans les années 70 : dans les derniers mois de 80, il participa à la défense du jeune Sex. Roscius d'Amérie, sous la direction de Cicéron et aux côtés de quelques autres jeunes nobles (Cic., *S. Rosc.*, 77)²¹³. Deux ans plus tard, en 78, il se présenta devant la juridiction du préteur L. Cornelius Sisenna pour requérir l'héritage de l'un de ses *gentiles* (Asc., *Cic. Corn.*, p. 74 Clark). En 70, à nouveau engagé aux côtés des Metelli, P. Scipio fut l'un des défenseurs de Verrès lors du procès intenté par les Siciliens à leur ancien gouverneur (Cic., *Verr.*, 4.79-81)²¹⁴.

Vers le début de l'année 65, P. Scipio s'associa aux poursuites engagées contre un certain A. Caninius Satyrus qui s'était fait le complice de son cousin P. Varius dans l'organisation de son insolvabilité. Ce dernier cherchait visiblement à échapper de cette manière à ses nombreux créanciers au nombre desquels figuraient P. Scipio ainsi notamment que Lucullus et Q. Caecilius, l'oncle d'Atticus (Cic., *Att.*, 1.1.3-4 = CUF, I, 10.3-4).

En 64 ou 63, P. Scipio accepta la disposition testamentaire par laquelle il devait dorénavant assumer le nom de Q. Metellus Pius (*cos.* 80), qui venait alors de disparaître (*Schol. Bob. Cic. Sest.*, p. 101 Hildebrandt = p. 137 Stangl ; D.C. 40.51.3). Toutefois, il semble bien que cette "adoption testamentaire" n'ait pas revêtu la pleine valeur légale d'une *adrogatio* : Metellus Scipion conserva en effet sa qualité de patricien, comme le prouve indiscutablement sa désignation comme *interrex* en 53²¹⁵. Nous devons en déduire que cette clause testamentaire n'avait pas été ratifiée par les comices curiates, qui seuls pouvaient conférer une pleine réalité juridique à une telle adoption²¹⁶. Par conséquent, son passage dans la maison des Metelli demeurant confiné dans le domaine du droit privé, Metellus Scipion ne cessa pas d'être un Cornelius patricien au regard de la loi curiate²¹⁷. Les seuls indices qui tendaient à lui attribuer le statut de plébéien sont en vérité tout à fait conjecturaux et ne résistent pas à l'analyse : un prétendu tribunat de la plèbe qu'il aurait géré en 60 ou 59²¹⁸, et le fait qu'il aurait siégé dans le collège pontifical au nombre des prêtres issus de la plèbe²¹⁹.

Par cette "adoption testamentaire", P. Scipio s'engageait donc simplement à assumer le nom de Q. Metellus Pius dont il recevait l'héritage. À compter de ce moment, il prit donc le nom de Q. Caecilius Q.f. Metellus Pius Scipio, ainsi qu'en atteste un précieux passage de la correspondance de Cicéron, transcrivant un sénatus-consulte de 51 (Cic., *Fam.*, 8.8.5-6 = CUF, IV, 221.5-6)²²⁰. Néanmoins, cette nomenclature complète et officielle était concurrencée par d'autres formulations abrégées, d'un usage plus courant²²¹ : on a pu ainsi recenser pas moins de treize variantes dans la désignation onomastique de Metellus Scipion²²².

En octobre 63, avec M. Crassus et M. Marcellus, Metellus Scipion vint avertir Cicéron, consul en exercice, du complot tramé contre lui par Catilina (Plut., *Cic.*, 15.1) : peut-être était-il alors questeur urbain²²³ ?

Comme nous venons de l'entrevoir, il convient désormais d'abandonner définitivement l'ancienne conjecture qui, à partir de l'interprétation d'une brève allusion de Cicéron dans sa correspondance (*Att.*, 2.1.9 = CUF, I, 27.9), prétendait placer Metellus Scipion dans le collège des tribuns de la plèbe de l'année 60 ou 59²²⁴. En réalité, il n'existe aucune preuve d'un quelconque tribunat de la plèbe tenu par Metellus Scipion²²⁵. Bien au contraire, la qualité de patricien que conserva Metellus Scipion, comme nous venons de le noter, exclut tout à fait qu'il ait pu avoir accès à une magistrature plébéienne²²⁶. Les suffrages que se disputèrent M. Favonius et Metellus Scipion en 60²²⁷ auraient pu concerner l'élection à l'édilité curule²²⁸ ou bien à la questure²²⁹, à l'issue de laquelle Favonius, fort dépité, assigna sans succès Metellus Scipion en justice, vraisemblablement

pour une accusation *de ambitu*²³⁰. Enfin, une autre interprétation de ce texte a été suggérée plus récemment : la lettre de Cicéron pourrait simplement évoquer un procès dans lequel les deux hommes se seraient trouvés en concurrence²³¹.

En 57, Metellus Scipion offrit un spectacle de gladiateurs sur le Forum pour honorer la mémoire de son père adoptif (Cic., *Sest.*, 124) : on a souvent estimé qu'il agissait là dans le cadre de son édilité, si toutefois il ne l'avait pas gérée auparavant (cf. supra)²³². La même année, Metellus Scipion faisait partie du collège pontifical devant lequel Cicéron, de retour d'exil, dut plaider sa cause (Cic., *Dom.*, 123 ; *Har.*, 12 ; Suet., *Tib.*, 4). Mais comme il n'aurait pas été possible à Metellus Scipion de revêtir ce sacerdoce après l'entrée en vigueur de la *lex Labiæna*, on peut établir qu'il fut désigné comme pontife au plus tard en 63²³³ : peut-être succéda-t-il dans cette charge à son "père adoptif", Q. Metellus Pius²³⁴, mais nous n'en avons pas la certitude.

Candidat au consulat en 53, Metellus Scipion devait donc avoir été préteur au plus tard en 55²³⁵, d'autant que la pompe triomphale dont il fut honoré, vers la fin des années 50, implique forcément de sa part l'exercice d'un commandement prétorien ou proprétorien entre 55 et 53. Varron signale en effet que Metellus Scipion célébra un triomphe (Var., *R.*, 3.2.16), que la plupart des savants s'accordent généralement à situer entre 54 et le début de l'année 53²³⁶. Quant à la question de la province qui lui offrit ainsi l'occasion de s'illustrer par des actions militaires, elle a donné lieu, là encore, à de multiples hypothèses²³⁷.

Aux ides de juin 53, Metellus Scipion fut l'un des interrois qui se relayaient alors tous les cinq jours depuis le début de l'année pour assurer la continuité des auspices durant cette longue période de vacance de la charge consulaire (*CIL*, I², 2663c ; Cic., *Fam.*, 7.11.1 = CUF, III, 161.1). En 53, Metellus Scipion s'était porté candidat au consulat pour l'année suivante. Il avait pour principaux concurrents Milon et P. Plautius Hypsæus. La campagne électorale se déroula dans un climat parfaitement détestable : chacun des trois hommes usa sans vergogne de la corruption et de l'intimidation armée pour distancer ses rivaux (Liv., *Per.*, 107.3 ; Asc., *Cic. Mil.*, p. 30 Clark ; Plut., *Cat. Mi.*, 47.1), et Scipion stipendia lui aussi des bandes de gladiateurs (Var., *L.*, 9.71). La situation était tellement empoisonnée que les élections furent d'ailleurs ajournées et l'année 52 commença sans magistrat, avant que la crise ne culmine, le 18 janvier, avec le meurtre de Clodius par les sbires de Milon sur la *via Appia*.

Entre-temps, dans la seconde moitié de l'année 53 ou au tout début de 52, la mort du premier gendre de Metellus Scipion, le jeune P. Crassus, tué avec son père à Carrhae, lui avait donné l'occasion de nouer, à travers sa fille, une nouvelle alliance matrimoniale qui scellait le rapprochement politique amorcé avec Pompée, lui-même veuf de Julie depuis l'année précédente (Plut., *Pomp.*, 81.5 ; D.C. 40.51.2-3).

Dans les semaines particulièrement agitées qui suivirent le meurtre de Clodius, Metellus Scipion et son nouveau gendre agirent en parfaite intelligence, réunis par leur intérêt commun, celui de se débarrasser de l'encombrant Milon. Vers le milieu du mois de février, lors d'une séance du Sénat, Metellus Scipion accabla ainsi d'un vigoureux réquisitoire le fauteur de troubles qui restait toujours son rival au consulat. À cette occasion, il se heurta également à Caton²³⁸, qui se montrait alors l'un des plus fermes défenseurs de Milon (Asc., *Cic. Mil.*, p. 34 Clark)²³⁹. C'est d'ailleurs probablement vers cette époque²⁴⁰ que Metellus Scipion composa et publia un pamphlet dans lequel il éreintait le même Caton avec virulence (Plin., *Nat.*, 8.196 ; Plut., *Cat. Mi.*, 57.3 ; 45.1)²⁴¹.

Suite à la campagne consulaire, Metellus Scipion se trouvait sous la menace d'une accusation de brigue électorale. Son gendre Pompée intervint alors fort opportunément en sa faveur. Provisoirement consul unique, Pompée choisit son beau-père comme collègue à l'été 52, le mettant par ce biais à l'abri de poursuites judiciaires (Caes., *Ciu.*, 1.4.3 ; V. Max. 9.5.3 ; Plut.,

Pomp., 55.7-11 ; *App.*, *BC*, 2.24-25 ; D.C. 40.51.2-3)²⁴². Dans cette magistrature, Metellus Scipion se signala uniquement en rendant aux censeurs leurs prérogatives relatives à la *lectio senatus* et à la *recognitio equitum* qu'une loi de Clodius leur avait récemment enlevées (D.C. 40.57).

C'est vraisemblablement au cours de son consulat, ou fort peu de temps après²⁴³, que Metellus Scipion fit élever sur le Capitole un groupe de statues équestres en l'honneur de ses aïeux. L'une d'entre elles était censée représenter son arrière-grand-père P. Scipio Nasica Serapio (n° 27), mais Atticus et Cicéron s'amuserent de la méprise de Metellus Scipion qui avait confondu son ancêtre avec Scipion Émilien (*Cic.*, *Att.*, 6.1.17 = CUF, IV, 245.17)²⁴⁴.

À compter de son consulat, Metellus Scipion s'affirma donc comme l'un des plus proches et des plus ardents partisans de son genre dans la confrontation politique qui opposait désormais ouvertement Pompée à César (*Cic.*, *Fam.*, 8.9.5 = CUF, IV, 210.5 ; *Att.*, 7.4.2 = CUF, V, 292.2). Au début de janvier 49, Metellus Scipion fut ainsi le porte-parole incisif de son parent au Sénat : il proposa notamment que l'on décrète hors-la-loi le proconsul des Gaules s'il ne licenciait pas son armée, puis il appuya le vote du *senatus consultum ultimum* qui précipitait le déclenchement de la guerre civile (*Caes.*, *Ciu.*, 1.2 ; 4-5 ; *Plut.*, *Caes.*, 30.4-6).

Dans ces circonstances, un sénatus-consulte confia à Metellus Scipion le gouvernement de la province de Syrie (*Cic.*, *Att.*, 8.15.3 ; 9.1.4 = CUF, V, 356.3 ; 362.4 ; *Caes.*, *Civ.*, 1.6.5-7 ; *Plut.*, *Pomp.*, 62.3). Il y conduisit avec succès quelques opérations militaires à l'issue desquelles il fut acclamé *imperator* par ses troupes (*Caes.*, *Ciu.*, 3.31.1)²⁴⁵. Obéissant aux instructions de Pompée, il fit exécuter à Antioche le prince hasmonéen Alexandre, un fils du dynaste déchu de Judée Aristobule (*Jos.*, *AJ*, 14.125 ; 14.140-142 ; *BJ*, 1.185 ; 1.195). Après avoir rassemblé tout l'argent et les troupes qu'il put trouver dans sa province, il se rendit à Pergame où il agit de même avant de rejoindre son genre qui massait ses forces en Thessalie en attendant la confrontation décisive avec César (*Caes.*, *Ciu.*, 3.31-33 ; 36-38 ; *App.*, *BC*, 2.60)²⁴⁶. Metellus Scipion participa à la bataille de Pharsale au cours de laquelle Pompée lui accorda la seconde place dans son état-major (*Caes.*, *Ciu.*, 3.82-83 ; *Plut.*, *Caes.*, 44.4 ; *Pomp.*, 69.1 ; *App.*, *BC*, 2.76). Après la défaite, en compagnie de plusieurs autres chefs pompéiens, il gagna Corcyre, avant de rallier l'Afrique (*Plut.*, *Caes.*, 52.1 ; *App.*, *BC*, 2.87 ; D.C. 42.13.2-4).

En Afrique, Metellus Scipion se retrouva à la tête du camp pompéien²⁴⁷. Il s'attacha alors à organiser ses forces et à les galvaniser par une propagande active appuyée sur le prestige de son nom et de son titre d'*imperator*²⁴⁸. Avec le débarquement de César, fin décembre 47, commençait la campagne d'Afrique qui s'acheva, le 6 avril, sur la défaite de l'armée pompéienne à Thapsus²⁴⁹. Metellus Scipion, qui était pourtant parvenu à s'embarquer, se trouvait sur le point d'être capturé par les césariens : il préféra alors se donner la mort plutôt que d'escompter la clémence du vainqueur (*B. Afr.* 96 ; *Sen. Rh.*, *Suas.*, 6.2 ; *Liv.*, *Per.*, 114.5-6 ; *Sen.*, *Ep.*, 3.24.9-10 ; *Quint.*, *Inst.*, 5.11.10 ; *App.*, *BC*, 2.100, 417 ; *Flor.*, *Epit.*, 2.13.67-68 ; D.C. 43.9.5 ; *Oros.* 6.16.4)²⁵⁰. Lors de son triomphe à Rome, César aurait d'ailleurs fait figurer, dans le cortège, une représentation du suicide de Metellus Scipion (*App.*, *BC*, 2.101).

D'après Münzer, Metellus Scipion avait probablement eu des fils avant son adoption, ce qui expliquerait qu'il ait consenti à passer dans la famille des Metelli²⁵¹. Il est possible qu'un autre fils lui soit né après son adoption²⁵².

La mort de Metellus Scipion semble avoir signé la disparition de la lignée des Scipiones Nasicae dont on ne connaît plus aucun représentant après lui, à moins que le consul de 16 a.C. n'ait été son petit-fils (cf. n° 45).

38'. (Aemilia) Lepida (*RE*, 1.1, col. 591, 166).

Épouse de Metellus Scipion (*Plut., Cat. Mi.*, 7), elle était peut-être la fille de Mamercus Lepidus Livianus (*cos.* 77)²⁵³. Par conséquent, elle aurait pu se trouver elle-même issue du sang des Scipions par sa grand-mère paternelle (cf. n° 42).

Elle l'épousa avant l'adoption qui fit de lui un Metellus, puisque sa fille (n° 40) portait le nom de Cornelia. Plutarque place son mariage avec le jeune P. Scipio Nasica peu avant la participation de Caton, prétendant malheureux à la main de la jeune femme, à la guerre contre Spartacus, en 72. La fille issue de cette union a dû naître effectivement vers la fin des années 70 : elle avait donc une quinzaine d'années environ lorsqu'elle épousa P. Licinius Crassus, vers le milieu des années 50²⁵⁴.

39. (XII) - ? (Cornelius Scipio Nasica) (*RE*, 13.1, col. 348, 76).

° 94-91 - † ?

Fils du n° 34 ; frère du n° 38.

Adopté par testament par son grand-père maternel, le grand orateur L. Licinius Crassus (*cos.* 95), il a dû alors prendre le nom de L. ? Licinius Crassus (Scipio ?)²⁵⁵. Son existence n'est connue que par une brève mention de Cicéron (*Brut.*, 212), qui suggère qu'il était parvenu à l'âge d'homme.

40. (XIII) Cornelia (*RE*, 417)

° a. 70 - † p. 48

Fille du n° 38.

Le passage de son père chez les Metelli n'eut pas de conséquence juridique sur Cornelia puisqu'elle conserva son nom de naissance alors que, au vu de son âge, elle se trouvait visiblement toujours soumise à la *potestas* paternelle : il s'agit là d'un indice qui conduit à penser que l'"adoption testamentaire" de Metellus Scipion ne revêt pas la pleine valeur légale d'une *adrogatio* qui aurait dû forcément entraîner un bouleversement du statut agnatique de Cornelia (cf. supra n° 38)²⁵⁶.

Cornelia jouissait d'une excellente réputation et elle était louée à la fois pour sa distinction et sa culture (*Plut., Pomp.*, 55.1-3). Veuve de P. Licinius Crassus, qui fut tué avec son père à Carrhae en 53, elle épousa ensuite rapidement Pompée le Grand, dès la seconde moitié de l'année 53 ou les tout premiers mois de 52 (*Liv.* 112, frg. 46 Jal ; *Asc., Cic. Mil.*, 3, p. 31 Clark ; *Schol. Bob. Cic. Sest.*, p. 101 Hildebrandt = p. 137 Stangl ; *Vell.* 2.53.2 ; 54.2, avec méprise sur la date du mariage ; *Plut., Pomp.*, 55 ; *App., BC*, 2.83 ; *D.C.* 40.51.2-3).

Cornelia accompagna son père et son second époux en Orient lors de la guerre civile ouverte par César en 49 : à Pergame, une statue fut d'ailleurs élevée en son honneur (*ILS*, 8777)²⁵⁷. À Mytilène, elle fut rejointe par son époux en fuite. Elle fut témoin de son assassinat par les séides de Ptolémée au large d'Alexandrie, avant de se réfugier à Chypre (*Liv., Per.*, 112.2-3 ; *Vell.* 2.53.2 ; *Plut., Pomp.*, 66.3 ; 74 ; 77-79 ; *App., BC*, 2.85 ; *D.C.* 42.2.3 ; *Auct. de Vir. ill.*, 77.9). César permit à Cornelia de rentrer en Italie où elle prit soin de donner une sépulture à la dépouille de Pompée dans sa villa d'Albe (*D.C.* 42.5.7 ; *Plut., Pomp.*, 80.10).

SCIPIONS DE FILIATIONS INDÉTERMINÉE

41. M. Cornelius Scipio Maluginensis (*RE*, 348).

° a. 215 - † p. 174.

Pr. 176.

Préteur en 176, d'après les stipulations de la *lex Villia annalis* il n'a pas pu naître après 215.

Élu préteur pour 176 (*Liv.* 41.14.5), il reçut du tirage au sort le gouvernement de l'Espagne

ultérieure, mais refusa de se rendre dans sa province (Liv. 41.15)²⁵⁸. Il fut noté d'infamie et exclu du Sénat par les censeurs de 174 (Liv. 41.27). Son existence est confirmée par une anecdote de Cicéron (*de Orat.*, 2.260) qui évoque son rôle de *rogator* de centurie lors des élections consulaires pour 179. Il aurait pu également être la cible de la vindicte de Caton, comme paraît le suggérer la bribe d'un discours prononcé par le redoutable orateur contre un Cornelius dont l'identité exacte n'est pas mieux précisée (*ORF*², 8, frg. 204)²⁵⁹.

A priori, ce personnage donne à voir une double anomalie d'ordre onomastique : d'une part, il porte un prénom (Marcus) qui n'est jamais attesté par ailleurs chez les Scipions d'époque républicaine²⁶⁰. D'autre part, il se distingue également par la résurgence, à côté du *cognomen* de Scipio, de celui de Maluginensis, disparu alors depuis presque deux siècles. En revanche, cette association onomastique renvoie au tribun militaire à pouvoir consulaire de 395 (n° 1) dont nous avons vu qu'il y avait tout lieu de croire qu'il était à l'origine un Maluginensis petit-fils d'un Marcus, et qui prit le premier le *cognomen* de Scipio. Enfin, Scipio Maluginensis ne trouve pas sa place dans la généalogie issue de Scipion Barbatus : il ne peut être relié à aucun représentant de la lignée. Sans doute trop jeune pour appartenir à la génération de l'Africain, il est en tout cas certainement trop âgé pour relever de la suivante. Tout concourt donc à reconnaître, dans le préteur de 176, le représentant isolé d'une lignée cousine distincte de celle de Scipion Barbatus, mais probablement issue, comme elle, du Scipio (Maluginensis) de l'époque de Camille.

42. **Cornelia** (*RE*, 409).

° a. 140 - † p. 91.

Épouse de M. Livius Drusus (*cos.* 112) et mère du tribun de la plèbe assassiné en 91, cette Cornelia, comme la mère des Gracques, était une "fille des Scipions" (*Sen., Marc.*, 16.3-5).

L'âge de cette dame peut être apprécié à travers celui de sa progéniture. Lorsque son fils, M. Livius Drusus, devint tribun de la plèbe le 10 déc. 92, bien qu'il disposât déjà d'une grande influence au Sénat²⁶¹, il semble qu'il n'était alors pas âgé de plus d'une trentaine d'années²⁶². Mais M. Livius Drusus avait peut-être un frère aîné en la personne de Mam. Aemilius Lepidus Livianus (*cos.* 77), donné en adoption à un M. Lepidus inconnu par ailleurs²⁶³. Comme il semble en effet que Mam. Lepidus Livianus n'ait pas pu venir au monde après 124²⁶⁴, il paraît raisonnable de fixer comme *terminus post quem non* au mariage de ses parents la date de 125²⁶⁵. Cela permet d'inférer la date de 140 comme *terminus post quem non* pour la naissance de Cornelia. Par ailleurs, Sénèque indique qu'elle survécut à son fils, assassiné à la fin de l'année 91.

En l'absence de tout autre témoignage, on n'est pas en mesure de la situer exactement sur le *stemma* familial : elle pouvait être issue aussi bien des Nasicae, que des Asiatici, des Hispalli/Hispani, voire de l'Africain (mais pas de Scipion Émilien qui mourut sans enfant). Au vu de la chronologie, elle pourrait notamment avoir été la fille de Cn. Scipio Hispanus (n° 19), P. Scipio Nasica Serapio (n° 27), ou L. Scipio [Asiaticus] (n° 31).

43. - ? (**Cornelius**) **Scipio Salvitto (Pomponianus ?)** (*RE*, 357)

Milieu du 1^{er} siècle a.C.

Lors de la campagne de Thapsus, César se montra soucieux de faire pièce à l'avantage psychologique constitué par la présence, à la tête des forces pompéiennes, de Metellus Scipion dont le nom était si fortement associé à la victoire en Afrique. Pour cela, il mit en avant un obscur descendant de l'Africain (*Plut., Caes.*, 52.5 ; *Suet., Jul.*, 59 ; *D.C.* 42.58.1). Le témoignage de Pline (*Nat.*, 35.8) confirme l'existence, à la toute fin de la République et au début de l'époque augustéenne, de la branche des Scipiones Salvittones et de sa prétention à se rattacher à la lignée des Africains. Le sobriquet de Salvitto proviendrait de la ressemblance avec un mime de ce nom (*Plin., Nat.*, 7.54).

On ne sait rien d'autre de ce personnage, et l'on n'est pas capable de le situer avec certitude sur le *stemma* familial²⁶⁶. On peut toutefois exclure qu'il ait été apparenté aux Scipiones Nasicae, sans quoi l'opposition des deux hommes à Thapsus aurait été davantage commentée²⁶⁷. L'une des solutions les plus vraisemblables pourrait être de le considérer comme un lointain descendant du fils cadet de l'Africain (n° 18)²⁶⁸. Par ailleurs, Salvitto est probablement le Cornelius Scipio qui commanda à Atticus une étude généalogique (Nep., *Att.*, 18.3-4)²⁶⁹.

Il n'est pas certain que l'on doive confondre le césarien Scipio Salvitto et le Scipio Pomponianus évoqué par Pline (n° 44) : il pourrait s'agir aussi bien d'un père et de son fils (adoptif)²⁷⁰.

Contrairement à ce que l'on a longtemps cru, on sait désormais que Scipio Salvitto n'est pas le P. Cornelius consul suffect en 35 a.C. : la découverte récente de fragments de fastes consulaires à Taormina atteste que ce personnage n'était pas un Scipio, mais un Dolabella²⁷¹.

44. - ? (Cornelius) Scipio (Salvitto) Pomponianus

2^e moitié du 1^{er} siècle a.C.

Le Scipio Salvitto Pomponianus que visitait Messala l'ancien (Plin., *Nat.*, 35.8) est peut-être distinct du précédent qui serait alors son père adoptif (cf. n° 43). Son nom paraît indiquer en tout cas qu'il s'agissait d'un Pomponius adopté, peut-être par testament, par un Cornelius Scipio qui se réclamait de la lignée de l'Africain²⁷².

Scipio Pomponianus, dont on ignore le prénom, pourrait également n'avoir fait qu'un avec le consul de 16 a.C. (n° 45), ou bien avoir été son père, mais ces deux propositions restent entièrement hypothétiques.

On a souvent voulu voir dans les Scipiones Salvittones les ancêtres des Scipiones Salvidieni Orfiti de l'époque impériale, au motif de l'apparente similitude entre les deux *cognomina* Salvitto/Salvidienus²⁷³. La fragilité de cet argument a cependant été soulignée à juste titre²⁷⁴.

45. P. Cornelius P.f.P.n. Scipio (RE, 333).

Cos. 16 a.C. ; Procos. (c. 12-7 a.C. ?)²⁷⁵.

Ce personnage n'est connu que par les fastes consulaires (cf. Degrassi, *Fasti*, p. 518-519), ainsi que des documents épigraphique²⁷⁶ et numismatique²⁷⁷ qui mentionnent son proconsulat en Asie quelques années plus tard²⁷⁸.

Au sujet de l'identification de ce personnage, nous en sommes réduit aux hypothèses. Il pourrait avoir été un Scipio Nasica²⁷⁹, petit-fils (plutôt qu'un fils) de Metellus Scipion (n° 38)²⁸⁰. Le port du prénom lignager de Publius pourrait être un indice en ce sens. Mais il est tout aussi possible que le consul de 16 ait été un fils ou un petit-fils de Scipio Salvitto (cf. n° 43 et n° 44)²⁸¹. Le fait qu'à aucun moment un autre *cognomen* que celui de Scipio ne lui soit attribué incline en tout cas à considérer avec beaucoup de circonspection l'éventualité qu'il ait été un Lentulus ayant repris le *cognomen* de Scipio²⁸².

Par ailleurs, ce personnage a pu être également le père du Scipio compromis dans les frasques adultérines de Julie (n° 48)²⁸³, à moins qu'il ne s'agisse du même personnage. Il faut désormais bien le distinguer de son homonyme, questeur en Achaïe (n° 47), qui pourrait lui aussi être son fils²⁸⁴. Il pourrait être, de la même façon, un oncle de la Cornelia épouse de Volusius Saturninus (n° 49).

46. L. Cornelius (Scipio)

2^e moitié du 1^{er} siècle a.C.

Père du n° 49. Il est connu uniquement par la mention du patronyme de sa fille.

Mais il n'est pas forcément nécessaire que cette Cornelia soit issue de la lignée des Asiatiques : les Salvittones, dont nous ignorons le prénom lignager, peuvent très bien avoir porté celui de Lucius.

47. P. Cornelius (P.f. ?) Scipio (Orestinus ?)

Fin du 1^{er} siècle a.C.-début du 1^{er} siècle p.C.

Fils du n° 45 ou du n° 46 ? ; et frère du n° 48 et/ou du n° 49 ?

Procos. ; Pr. ; Leg. leg. ; Tr. pl. ; Q. pr. pr. ; Xvir stl. iud.

Questeur propréteur de la province d'Achaïe, un décret découvert à Messène (cf. *AE*, 1967, 458) permet désormais de situer avec certitude son gouvernement dans cette province entre 2 et 4 p.C. (entre la blessure et la mort de C. Caesar, fils adoptif d'Auguste), ce qui écarte définitivement son identification jusque-là proposée avec le consul de 16 a.C.²⁸⁵

Une inscription honorifique, mise au jour il y a une trentaine d'années au Vatican (cf. *AE*, 1992, 186), retrace la carrière de deux personnages d'époque augustéenne et tibérienne dont un P. Cornelius P.f. Scipio qui, au vu de son *cursus*, pourrait être identifié sans mal avec le questeur propréteur d'Achaïe²⁸⁶. Après sa questure provinciale, ce P. Scipio fut préteur vers 8, proconsul vers 13, puis légat de légion en Germanie vers 14 p.C.

La tenue du tribunat de la plèbe situe ce personnage en dehors du patriciat pourtant en principe attaché à son nom. On doit l'expliquer vraisemblablement par une "adoption testamentaire" qui aurait permis à un plébéien de recevoir et de porter civilement le nom des Scipions sans pour autant pouvoir revêtir leur qualité patricienne puisqu'il ne s'agissait pas d'une adoption véritable au regard de la loi curiate²⁸⁷. Le port du *cognomen* "Orestinus" accrédite cette solution dans la mesure où il semble renvoyer aux Aurelii Orestes, une vieille famille de la noblesse plébéienne. L'un de ses représentants aurait ainsi accepté de reprendre le nom des Scipions, en lui accolant toutefois le *cognomen* "Orestinus" pour rappeler le nom de sa famille de naissance²⁸⁸.

Par ailleurs, la mise au jour de ce monument honorifique en plein Vatican pourrait redonner du corps à une tradition jugée jusque-là plutôt évanescence, qui évoque l'existence d'un tombeau des Scipions dans l'*ager Vaticanus*. Une glose médiévale désignait en effet un monument funéraire de forme pyramidale, datant vraisemblablement du 1^{er} siècle p.C., par l'appellation de *sepulcrum Scipionis*²⁸⁹. Le rapprochement avec les inscriptions vaticanes des Scipiones Orestini du tout début de l'époque impériale invite à reconsidérer cette tradition avec un intérêt nouveau. Peut-être cette lignée tardive possédait-elle, dans l'*ager Vaticanus*, un monument sépulcral sur lequel le nom prestigieux aurait pu rester visible aux yeux de tous pendant de nombreux siècles ? On s'expliquerait ainsi l'existence d'une tradition orale dont l'écho nous serait parvenu à travers la scholie du pseudo-Acron.

48. - ? (Cornelius) Scipio (*RE*, 319).

Fin du 1^{er} siècle a.C.

Fils du n° 45 ou du n° 46 ? ; frère du n° 47 et/ou 49 ?

Compromis dans les frasques amoureuses de Julie, il fut exécuté ou exilé sur l'ordre d'Auguste en 2 a.C. (*Vell.* 2.100.5 ; *D.C.* 55.10.15)²⁹⁰. Il pourrait n'avoir fait qu'un avec le consul de 16 a.C. (n° 45), ou bien avoir été son fils, mais en l'état actuel de notre documentation, toute identification de ce personnage demeure entièrement hypothétique.

49. Cornelia L.f. (*RE*, 423).

Fin 1^{er} siècle a.C. / début 1^{er} siècle p.C.

Pline l'Ancien (*Nat.*, 7.62) rapporte que l'épouse de L. Volusius Saturninus (*cos. suf.* 3 p.C.) appartenait à la famille des Scipions ("*Scipionum gentis*"). Une inscription précise notre

information en indiquant le prénom de son père (*CIL*, XV, 7441) : *Corneliae L.f. Volusi Saturnini P(raefecti urbis ?) (uxoris)*.

Les discussions très nourries sur la généalogie des Volusii ne nous concernent pas ici²⁹¹. Quant à l'origine familiale de cette Cornelia, la plupart des savants estiment qu'elle appartenait à la lignée des Lentuli, dont on sait que, apparentés aux Scipions par les femmes, ils reprirent leur nom²⁹². Cette interprétation paraît abusive, car dénuée d'argument véritablement probant. Par ailleurs, il existe encore, à l'époque augustéenne, des Scipions, héritiers directs en lignée agnatique (par adoption ou non), ce qui autorise à préférer voir en cette Cornelia la fille d'un véritable Scipion, solution plus conforme au texte de Pline.

50. **Cornelia** L. Scipionis f. (*RE*, 415).

1^{er} siècle a.C.

Cette dame est connue uniquement par l'épithaphe d'un tombeau, vraisemblablement d'époque tardo-républicaine ou augustéenne²⁹³, sur la *via Salaria*, au niveau de l'enceinte aurélienne (*CIL*, I², 2, 821 = VI, 1296 = *ILLRP*, 384) : *[Corn]elia L. Scipion[is f(ilia)] | Vatienu (uxor)*.

D'après A. Degrassi (dans *ILLRP*, 384, t. I p. 222), il pourrait peut-être s'agir de la fille du consul marianiste de 83 (n° 33) qui aurait épousé le césarien P. Vatinus (*tr. pl.* 59), petit-fils du Vatienu à qui les Dioscures auraient annoncé la capture du roi Persée (*Cic., N.D.*, 2.2.6 ; *V. Max.* 1.8.1). Mais cette solution ne paraît pas pouvoir correspondre avec ce que l'on sait des alliances matrimoniales de P. Vatinus²⁹⁴.

En réalité, L. R. Taylor²⁹⁵, prolongeant une remarque de R. Syme²⁹⁶, a montré qu'il fallait bien distinguer P. Vatienu P.f., inscrit dans la tribu Quirina (*CIL*, I², 3023, p. 980), et P. Vatinus P.f. (*tr. pl.* 59 et *cos. suf.* 47), domicilié pour sa part dans la Sergia²⁹⁷. C'est le premier qui aurait été à la fois le mari de Cornelia et le petit-fils du personnage censé avoir annoncé jadis la victoire de Paul Émile : les citoyens de Reate, en Sabine, étaient bien, en effet, inscrits dans la tribu Quirina. Quant au césarien P. Vatinus, dont le grand-père était probablement pérégrin, il était sans doute originaire de l'une des communautés marse qui furent rattachées à la tribu Sergia après la guerre sociale.

L'identification du père de cette Cornelia, ayant vécu au 1^{er} siècle a.C., demeure hypothétique : elle a pu être, en effet, une fille du consul de 83, mais de toute façon certainement distincte de l'épouse de P. Sestius (n° 37)²⁹⁸, qui aurait alors été sa sœur. Mais il a pu exister, au dernier siècle de la République, d'autres Scipions ayant porté le prénom de Lucius et qui peuvent donc avoir marié une de leurs filles à un Vatienu.

“HYPOTHÉTIQUES”

C'est sur la base d'un raisonnement appuyé sur l'analyse des pratiques onomastiques qu'il paraît possible de conjecturer l'existence de plusieurs personnages n'ayant laissé par ailleurs aucune trace dans notre documentation.

51- **L. Cornelius Scipio ?**

Fils du n° 8 ; frère aîné des n° 9 et n° 11.

Aucun des deux fils connus de L. Scipio (*cos.* 259) n'était porteur du prénom paternel. Nous sommes donc fondé à envisager l'existence d'un fils aîné prénommé Lucius. Si l'on admet que, d'une part le consul de 259 avait au moins entre 30 et 35 ans lorsqu'il accéda à la charge suprême, et que d'autre part, son fils Cn. Scipio Calvus ne saurait avoir eu beaucoup plus de quarante ans lors de son consulat en 222, on peut convenir que la possibilité de l'existence d'un fils aîné

porteur du prénom paternel est tout à fait crédible au regard de ce que l'on a pu mettre en évidence sur l'habitude des Scipions à se marier et à enfanter relativement tôt.

52- Cn. Cornelius Scipio Asina ?

Fils du n° 7 ; frère aîné du n° 10.

Pour ce personnage, fils aîné hypothétique de Cn. Scipio Asina (*cos.* 260 ; 253), raisonnement analogue au précédent.

53- Cn. Cornelius Scipio ?

° 239-229 - † 228-217.

Fils aîné du n° 9 ; frère du n° 13, du n° 15 et du n° 16.

Des deux fils connus du consul de 222, ce n'est pas l'aîné, P. Scipio Nasica (né *c.* 228), qui était porteur du prénom paternel, mais le dernier né, Cn. Scipio (né *a.* 217), plus tard surnommé Hispallus, venu au monde tardivement dans la vie de son père. Cela conduit donc à envisager l'existence d'un fils aîné, qui aurait le premier reçu le prénom paternel, mais qui serait décédé prématurément entre la naissance de P. Scipio Nasica et celle du dernier fils, pour lequel le prénom paternel se trouvait donc à nouveau disponible²⁹⁹. Cette éventualité paraît d'autant plus vraisemblable qu'elle semble correspondre à une assez large possibilité chronologique : fils le plus âgé de l'aîné des deux frères morts en Espagne, P. Scipio Nasica est pourtant sensiblement plus jeune que son cousin, le futur Africain. Cela signifie que son père a largement eu le temps, avant sa venue au monde, d'avoir déjà engendré un fils.

54- Cn. Cornelius Scipio Hispanus ?

° 200-190 - † *a.* 176. (alternative : ° 200-190 - † *c.* 160-140).

Fils aîné du n° 15 ; frère du n° 19 et du n° 22.

Cn. Scipio Hispanus (n° 19), fils du consul de 176 et porteur du prénom paternel, est de toute évidence venu au monde tardivement, alors que son père a déjà au moins approché la quarantaine (cf. n° 15). Par ailleurs, Hispanus était le cadet d'un autre fils, prénommé Lucius (n° 22), mort à vingt ans, dont l'analyse du sarcophage et celle de l'épithaphe indiquent qu'il mourut dans les années 170. Nous sommes donc fondé à envisager, là encore, l'existence d'un fils aîné, premier porteur du prénom paternel. Ce fils serait décédé prématurément avant la naissance d'Hispanus qui aurait ainsi pu hériter du prénom paternel à nouveau disponible³⁰⁰. Le fils aîné serait, en outre, né avant Lucius (n° 22), dans les années 190. Son père était en tout cas en âge d'être marié au plus tard dans les toutes premières années de la décennie.

Annexe 2. Tableaux généalogiques

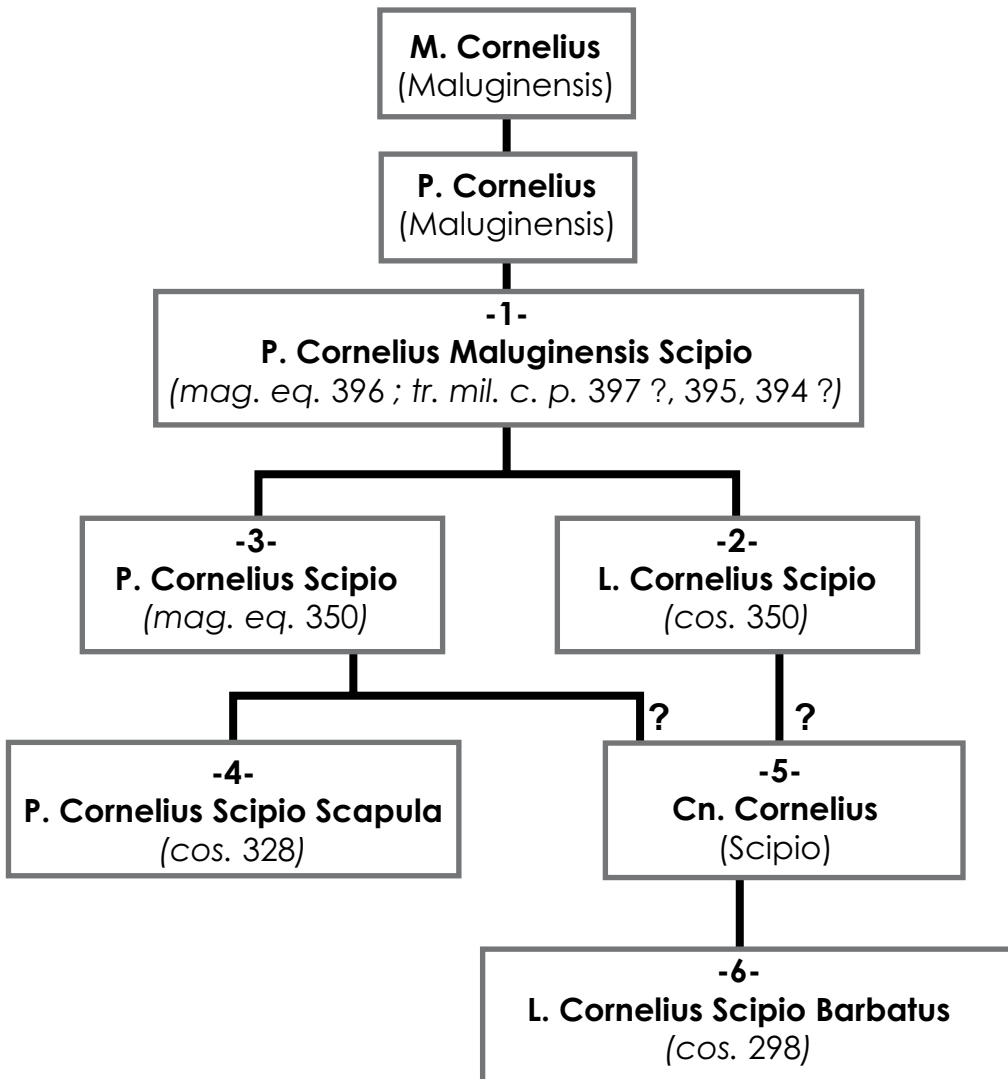
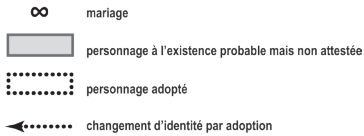


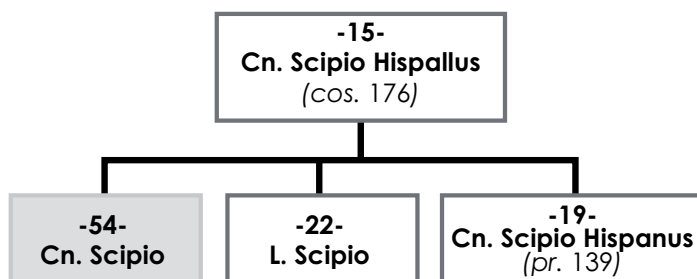
Tableau 1. Généalogie hypothétique des Scipions au IV^e siècle a.C.



Tableau 2. Les Cornelii Scipiones issus de Scipion Barbatus.

Les usages onomastiques en vigueur au sein de l'aristocratie romaine et les éléments démographiques à notre disposition nous ont permis d'inférer avec vraisemblance l'existence d'un fils aîné de Cn. Scipio Hispallus (*cos.* 176) qui aurait le premier porté le prénom paternel : ce personnage hypothétique est répertorié dans notre corpus prosopographique sous le n° 54. L'éventualité de son existence autorise à la fois deux solutions concurrentes dans la généalogie de la lignée des Scipiones Hispalli / Hispani :

1°) Cn. Scipio (n° 54), fils aîné de Scipion Hispallus, serait décédé prématurément dans l'intervalle entre la naissance du fils cadet L. Scipio (n° 22) et du benjamin Cn. Scipio Hispanus (n° 19) pour lequel le prénom paternel aurait donc à nouveau été disponible. Dans cette hypothèse la généalogie générale des Scipions.



2°) Tout aussi bien qu'un fils tard venu de Scipion Hispallus, consul en 176 (n° 15), Cn. Scipio Hispanus, préteur en 139 (n° 19), pourrait être un petit-fils, homonyme à la fois de son grand-père et de son père : son épitaphe nous assure en effet seulement que ses deux ascendants portaient eux aussi le prénom lignager de Gnaeus, qui était déjà celui du bisaïeul Cn. Scipio Calvus (n° 9) : il n'y a donc pas moyen d'établir de façon définitive si Scipion Hispanus (*pr.* 139) était le fils ou le petit-fils de Scipion Hispallus (*cos.* 176), les éléments démographiques et onomastiques laissant également ouvertes les deux possibilités. Dans la seconde éventualité cependant, l'épitaphe de Scipion Hispanus implique que son propre père, l'"hypothétique" Cn. Scipio (n° 54) avait lui aussi accédé à la préture, ce qui est tout à fait possible puisque la perte du texte livien nous prive de la liste exhaustive des préteurs pour la période postérieure à 167 a.C. : dans ce cas, l'anecdote de Valère Maxime (6.3, 3b) signalant un Cn. Scipio Hispanus privé par le Sénat de son gouvernement en Espagne pourrait le concerner, plutôt qu'un fils homonyme du préteur de 139.

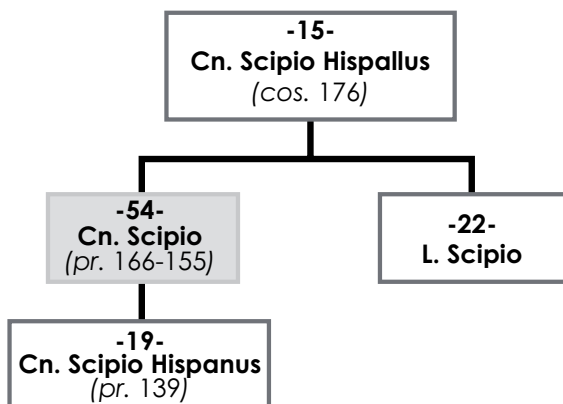


Tableau 3. Variantes généalogiques chez les Scipiones Hispalli/Hispani.

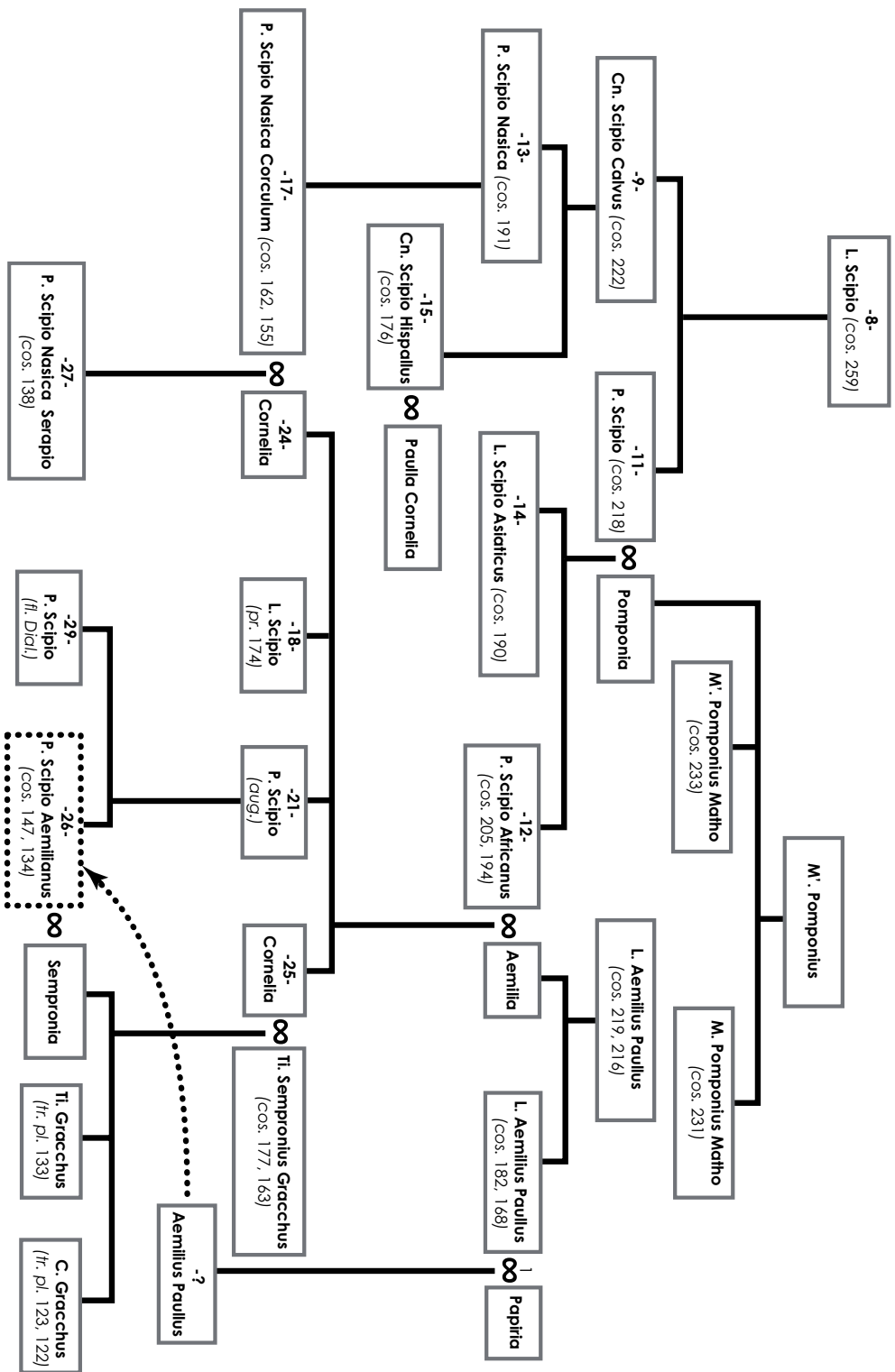


Tableau 4. Les alliances matrimoniales et adoptives des Scipions au I^{er} siècle a.C.

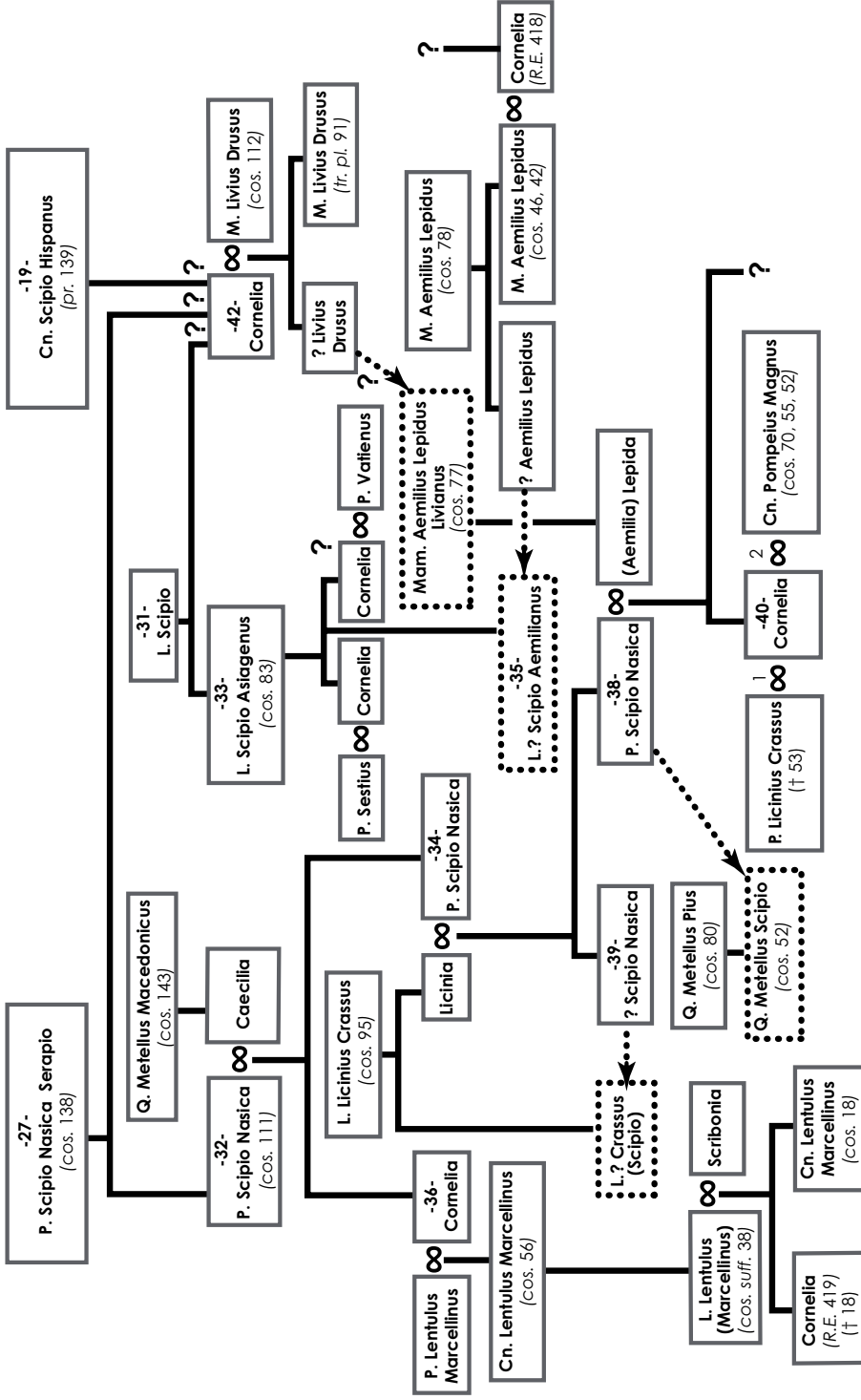


Tableau 5. Les alliances matrimoniales et adoptives des Scipions à la fin de la République.

Annexe 3. Le patrimoine des Scipions

À l'exception du cas des deux Africains, beaucoup plus précisément documenté grâce à Polybe, la situation patrimoniale et financière des Scipions est assez mal connue, à l'image d'ailleurs de celle de l'ensemble de l'aristocratie sénatoriale pour l'époque médio-républicaine. L'étude de I. Shatzman a rassemblé l'essentiel des informations sur ce sujet, et cet ouvrage a constitué bien entendu le point de départ indispensable des notices rassemblées ici¹.

Si les données précises font la plupart du temps cruellement défaut, on voit cependant assez bien qu'à la fin du III^e siècle et au début du II^e siècle a.C., les Scipions disposaient d'une indiscutable aisance matérielle qu'ils devaient à l'évidence en bonne partie à ce que leur avaient rapporté leurs commandements militaires. Ils étaient en tout cas bien reconnus par les Romains comme l'une des familles dont le patrimoine avait le plus profité de la conquête et de l'accroissement de l'empire, ainsi qu'en témoigne l'extrait d'un discours d'Asinius Gallus rapporté par Tacite. Afin de mieux souligner la croissance des patrimoines privés au sein de la classe dirigeante romaine entre le III^e et le II^e siècle a.C., ce contemporain d'Auguste et Tibère opposait la modestie proverbiale de Fabricius à l'opulence des Scipions.

Actu imperii adoleuisse etiam priuatas opes, idque non nouum, sed e uetustissimis moribus : aliam apud Fabricios, aliam apud Scipiones pecuniam...

“Les richesses particulières s'étaient accrues en même temps que l'empire, et cela n'était pas nouveau mais très ancien : autre était la fortune des Fabricius, autre celle des Scipions...”².

Ce témoignage est d'autant plus précieux qu'il vient fort à-propos contrebalancer une littérature volontiers nostalgique et moralisante, et sans doute trop prompte à exalter une époque où elle voulait situer de manière très idéalisée les vertus de tempérance et de frugalité qui étaient associées à l'idéal de l'ancienne Rome³.

Les moralistes latins du début de l'Empire ne sont pas les seuls auteurs dont les propos doivent être accueillis avec un grand recul critique. On se méfiera tout autant de Polybe, lorsqu'il ne livre pas des informations objectives, mais ses propres jugements au sujet de son ami et protecteur Scipion Émilien dont il est souvent trop soucieux de présenter un portrait sans tâche.

En réalité, la pauvreté alléguée de certains sénateurs doit toujours être comprise de manière relative. La Rome républicaine restait fondamentalement une cité censitaire, qui exigeait de ses dirigeants politiques qu'ils justifient d'un patrimoine élevé. L'accès aux magistratures, et par conséquent au Sénat, était conditionné à la possession d'une fortune minimale. Cl. Nicolet a pu ainsi montrer qu'à l'époque de la deuxième guerre punique, il existait déjà des conditions censitaires spécifiques pour les sénateurs, comme l'indique la contribution spéciale imposée en 214 aux citoyens les plus aisés (Liv. 24.11.7-8), et qui distinguait, au sein de la première classe censitaire, quatre catégories fiscales parmi lesquelles les sénateurs figuraient au premier rang⁴. Dès la fin du III^e siècle, l'appartenance au Sénat aurait donc été conditionnée à la possession d'une fortune au moins égale à un million d'as, c'est-à-dire 400 000 sesterces, soit le montant de ce qui fut défini formellement vers le milieu du II^e siècle comme le cens équestre. Par conséquent, on doit en conclure que chaque représentant de la famille des Scipions qui s'était engagé dans le *cursus honorum* répondait à ces critères censitaires⁵.

En dehors des sources littéraires, nous ne disposons que de très rares éléments d'information. Mais leur valeur est loin d'être négligeable. La localisation voisine (à quelques centaines de mètres de distance seulement) des deux tombes familiales, celle de Scipion Barbatus et de ses descendants près de la *via Appia*, et celle de P. Cornelius (Scipio) Scapula près de la *via Ardeatina*, laisse ainsi supposer l'existence d'un assez vaste domaine familial dans ce secteur méridional du *suburbium* à l'aube du III^e siècle a.C.⁶ On ne sait pas exactement comment cette propriété fut transmise par la suite, ni si elle fut

morcelée entre collatéraux, mais le fils de Barbatus, le consul de 259 L. Scipio (n° 8), y fit visiblement élever le temple aux Tempêtes : il devait pouvoir disposer de tout ou partie de ce domaine. Quant au tombeau lui-même, il demeura l'objet d'une propriété collective familiale.

9- Cn. Cornelius Scipio Calvus (cos. 222)

La seule indication des sources sur la situation financière de ce personnage se rapporte à la dot de sa fille (n° 16), que le Sénat lui constitua sur les fonds publics, et qui se serait élevée à quarante mille as (V. Max. 4.4.10 ; Fron., *Str.*, 4.3.4 ; Apul., *Apol.*, 18.9 ; Amm. 14.6.11 ; Zonar. 9.3).

Il faut souligner que ce n'était pas en raison de la pauvreté de sa famille que le Sénat avait réuni la dot de Cornelia, mais pour décharger de cette tâche son père alors retenu en Espagne par son commandement militaire. Pour d'évidentes raisons moralisantes, les auteurs latins d'époque impériale, nostalgiques de la vertu romaine traditionnelle telle qu'ils se la représentaient, faite de frugalité, se sont emparés de ces *exempla* en les déformant. Ainsi Sénèque prétend-il (*Cons. ad Helu.*, 12.6) que les filles de l'Africain furent dotées modestement aux frais de l'État parce que leur père n'avait pu leur laisser aucun bien. Nous savons qu'il ne s'agit là que d'une fable destinée à édifier les contemporains, puisqu'en réalité les deux filles de l'Africain reçurent chacune de leur père une dot fort généreuse de cinquante talents (cf. n° 12).

12- P. Cornelius Scipio Africanus (cos. 205 ; 194)⁷

Nous disposons de plusieurs indications sur les biens détenus par le premier Africain et sur sa situation financière :

— il possédait une maison à Rome, près du Forum : les gens y accouraient en 205 pour saluer le nouveau consul (Liv. 28.38.8). Cette maison fut acquise en 169 par l'État à l'initiative du censeur Ti. Sempronius Gracchus qui fit élever sur son emplacement la *basilica Sempronia* : la maison de l'Africain était donc située derrière les *tabernae ueteres*, en direction de la statue de Vortumnus (Liv. 44.16.10) ;

— le premier Africain était probablement déjà le propriétaire des *horti Scipionis* dont disposait son petit-fils adoptif Scipion Émilien un demi-siècle plus tard (cf. infra p. 205-206)⁸ ;

— le domaine de Litterne : Scipion s'y retira en 184 lors de son exil (Liv. 38.52 ; Str. 5.4.4). Il s'agissait d'une villa proche du littoral, fortifiée afin de résister aux raids des brigands ou des pirates (V. Max. 2.10.2 ; Sen., *Ep.*, 11.86). Du temps de Pline l'Ancien, ce domaine était devenu la propriété d'un affranchi, Egialus, qui y faisait cultiver de la vigne (Plin., *Nat.*, 14.49). Vers la même époque, Sénèque rapporte la rusticité de la demeure, et décrit la culture de l'olivier et de la vigne qu'Egialus faisait pratiquer sur l'exploitation (Sen., *Ep.*, 11.86). L'Africain avait peut-être acquis cette propriété lorsque l'État vendit les terres confisquées en Campanie en 205 (Liv. 28.46.4-5)⁹ ;

— à plusieurs reprises au cours de sa carrière, Scipion engagea des dépenses qui témoignent d'une indiscutable aisance financière : en tant qu'édile en 213, il fit donner des jeux dont le faste fut remarqué, et il fit distribuer le premier congiaire attesté de l'histoire de Rome (Liv. 25.2.6-8). Fort du butin ramené de ses campagnes, il fit encore donner des jeux à son retour d'Espagne en 205, après avoir procédé à une hécatombe de bœufs en l'honneur de Jupiter (Liv. 28.38.8 ; 14), puis à nouveau à l'occasion de son triomphe sur Carthage en 201 (Pol. 16.23.7). Il s'était aussi acquitté d'une généreuse offrande au sanctuaire de Delphes en 205 (Liv. 28.45.12), et fit de même en faveur de celui de Délos en 194/193 (cf. Holleaux 1913, 92-96). Avant de partir pour la campagne d'Asie, en 190, il fit élever sur le *clivus Capitolinus* 190 un *fofnix* richement orné de statues et de bassins en marbre (Liv. 37.3.7)¹⁰ ;

— L'Africain s'était engagé à attribuer à chacune de ses deux filles une dot de cinquante talents (Pol. 31.27.1), soit plus d'un million trois cent mille sesterces. Il serait inconcevable qu'à travers ce geste, il ait pu léser ses deux fils : les parts de succession de l'un et l'autre devaient être au moins égales, et sans doute supérieures, à ce que Scipion avait prévu pour ses deux filles. On doit donc estimer que la fortune de l'Africain, à la fin de sa vie, s'élevait à plus de deux cents talents¹¹.

Scipion était à l'évidence un des Romains les plus riches de son temps¹². Une partie de ses ressources lui venait de sa famille, notamment celles qui lui permirent de conduire une édilité assez dispendieuse et de s'attacher ainsi la reconnaissance précoce de la plèbe urbaine. On peut penser qu'une bonne partie du patrimoine foncier urbain et suburbain (la demeure voisine du Forum ou les jardins du Quirinal) provenait de la même origine familiale. Mais ce furent surtout ses commandements militaires qui le mirent en possession de ressources hors du commun : le butin espagnol puis celui d'Afrique et enfin sans doute une partie du butin asiatique. On a trace de l'utilisation publique d'une partie de ces fonds (gratification aux troupes, offrandes sacrées, festivités, construction d'édifices), mais une bonne partie vint certainement grossir le patrimoine personnel de l'Africain. Par ailleurs, au vu des multiples domaines détenus par ses descendants et lui-même dans la région, il est fort vraisemblable que l'Africain ait su profiter de la mise en vente par l'État romain d'une partie de l'*ager Campanus* qui avait été confisqué par l'État romain au cours de la guerre d'Hannibal. Enfin, il n'est pas impossible que son épouse Aemilia ait été richement dotée par son père : sa dot serait alors venu arrondir encore la fortune du jeune Scipion¹³.

13- P. Cornelius Scipio Nasica (cos. 191)¹⁴

La maison qu'il habitait à Rome et dans laquelle son ami Ennius venait le visiter (Cic., *de Orat.*, 2.276) n'était pas la *domus publica* : le témoignage du *Digeste* (1.2.37) l'aura confondu avec son fils Nasica Corculum (cf. n° 17).

En 197, avec son collègue Cn. Manlius Vulso, Scipion Nasica illustre son édilité curule en célébrant des jeux magnifiques, aussi bien pour les spectacles du cirque que pour ceux du théâtre (Liv. 33.25.1). Lors de son consulat, en 191, il fit à nouveau donner des jeux que le Sénat l'obligea à financer sur ses propres deniers (Liv. 36.36.1-2). Scipion Nasica avait dû toutefois tirer profit du butin réalisé en Espagne lors de sa préture (Liv. 35.1.11-12)¹⁵, puis en Cisalpine lors de son consulat (Liv. 36.40.11-13).

14- L. Cornelius Scipio Asiaticus (cos. 190)¹⁶

Alors qu'il exerçait sa préture en Sicile, en 193, Lucius Scipion fit adresser deux couronnes d'or en offrande au sanctuaire de Délos. Il fit encore don d'une troisième couronne au même sanctuaire lors de son retour de la campagne asiatique en 189 (cf. Holleaux 1913, 92-96). Il fit aussi ériger sa propre statue sur le Capitole.

Scipion l'Asiatique se serait enrichi frauduleusement au cours de la campagne menée contre Antiochos en Asie en 190/189. Il fut en tout cas convaincu de détournement d'argent public, et condamné à une amende (dont on ignore le montant), ainsi probablement qu'au remboursement des sommes qu'il était censé avoir soustraites à son profit. À cet égard, le montant de six mille livres d'or et quatre cent quatre-vingts livres d'argent transmis par Valerius Antias (*ap.* Liv. 38.55.6-8) pose question et Tite-Live lui-même y voyait une erreur de copie, la proportion d'or et d'argent ayant pu être inversée : dans ce cas, le total se serait donc élevé à plus de trois millions six cent mille sesterces (quatre millions et demi si l'on ajoute la part de ses co-accusés), ce qui concorderait davantage avec la somme de quatre millions de sesterces dont Tite-Live rapporte par ailleurs que le Sénat demanda compte aux Scipions (Liv. 38.55.8-12 ; V. Max. 3.7.1d)¹⁷.

Certains auteurs anciens prétendent que, l'Asiatique se trouvant dans l'incapacité de faire face au paiement des sommes que l'on exigeait de lui, ses biens auraient été confisqués au profit du Trésor par les questeurs, mais que cette saisie n'aurait révélé qu'un modeste patrimoine qui faisait la preuve de l'inanité des charges dont on l'avait accablé (Val. Ant. *ap.* Liv. 38.60.8 ; D.C. 19 frg. 63 ; Zonar. 9.20). Ses parents, amis et clients se seraient alors mobilisés pour réunir le montant de la condamnation (Val. Ant. *ap.* Liv. 38.60.8-10). Cette présentation trop édifiante et trop moralisante est suspecte. Quelques mois seulement après sa condamnation, Scipion l'Asiatique était en effet encore en mesure d'offrir au peuple romain des jeux dispendieux en l'honneur de sa victoire orientale (Liv. 39.22.8-10). Par ailleurs, nous savons qu'il conserva au moins le cens équestre, puisqu'il n'est jamais question d'une quelconque radiation de l'album sénatorial. L'engagement de son fils homonyme dans le *cursus honorum* constitue, une confirmation supplémentaire *a minima* de la préservation de la fortune exigible pour prétendre se maintenir dans la classe sénatoriale. La condamnation de Scipion l'Asiatique ne l'a donc certainement pas précipité dans le dénuement¹⁸.

15- Cn. Cornelius Scipio Hispallus (*cos.* 176)

Scipion Hispallus possédait peut-être un domaine en Campanie, vers Cumes où il partit prendre les eaux pour se remettre de l'attaque cérébrale qui devait lui être fatale l'année même de son consulat, en 176 (Liv. 41.16)¹⁹.

Hispallus avait peut-être bénéficié du partage du butin asiatique. On sait en tout cas qu'il accompagnait ses cousins au retour de leur campagne contre Antiochos, en 189 (cf. *AE*, 1930, n° 131). C'est peut-être Cn. Scipio Hispallus qui fit déposer, cette même année, un char doré à l'intérieur du temple de Jupiter Capitolin (Liv. 38.35.4)²⁰.

17- P. Cornelius Scipio Nasica Corculum (*cos.* 162 ; 155)

Il avait reçu une dot importante de cinquante talents après avoir épousé la fille de Scipion l'Africain (cf. n° 12). En 169, lors de son édilité curule, il organisa des jeux magnifiques et certainement coûteux pour lesquels il avait notamment fait venir, avec son collègue P. Lentulus, soixante-trois panthères, quarante ours et éléphants (Liv. 44.18.8).

Officier supérieur (tribun ou légat) lors de la campagne de Pydna, il avait dû recevoir une part du très riche butin pris sur la Macédoine²¹.

En tant que grand pontife, il habitait la *domus publica*, sur la *via Sacra* (*Dig.*, 1.2.37)²².

21- P. Cornelius Scipio

Puisque Scipion Émilien, n'acheta rien au cours de sa vie (Plut., *Apophth. Scip. min.*, 1), et qu'il laissa, d'autre part, l'héritage de Paul Émile à son frère Q. Fabius Aemilianus (Pol. 31.28.1-3 ; Cic., *Parad.*, 6.48 ; Plut., *Aem.*, 39.10), on doit en déduire que ses propriétés lui venaient de son père adoptif.

C'est très probablement le fils du premier Africain qui vendit à l'État, en la personne du censeur Ti. Gracchus, son beau-frère, la maison de son père près du Forum (Liv. 44.16.10). Bandelli considère qu'atteint par un revers de fortune consécutif à ses tracas judiciaires, l'Africain n'avait laissé qu'un maigre héritage à ses fils qui s'étaient trouvés dans la difficulté financière²³. Mais il n'existe pas vraiment d'élément objectif pour soutenir cette hypothèse.

25- Cornelia

Après la mort de ses fils, Cornelia se retira sur son domaine de Misène, où elle recevait amis et intellectuels dont de nombreux Grecs (Plut., *CG*, 19 ; Oros. 5.12.7)²⁴. Du fait des stipulations de la *lex Voconia*, il est assez improbable que Cornelia ait pu hériter de son mari. Le domaine de Misène pourrait plutôt avoir fait partie de la dot de Cornelia dont elle put jouir librement à la disparition de son époux. Cette propriété pourrait donc elle aussi être issue des acquisitions que son père réalisa sur la vente publique de l'*ager Campanus* (cf. n° 12).

26- P. Cornelius Scipio Aemilianus (cos. 147 ; 134)²⁵

En dépit de Polybe (18.35.10), qui prétend que Scipion Émilien ne disposait que d'une fortune modeste, le second Africain passait bien pour l'un des plus riches Romains de son temps²⁶ : si l'on en croit Apulée (*Apol.*, 20), il n'aurait guère été surpassé alors que par P. Licinius Crassus Dives Mucianus (cos. 131)²⁷. Scipion Émilien disposait notamment d'un important patrimoine foncier :

— une maison à Rome (Liv., *Per.*, 59 ; Cic., *Mil.*, 16 ; *Amic.*, 12) ;

— des jardins, en dehors de la Ville ou, du moins, du *pomoerium* (Cic., *Rep.*, 1.14 ; *Amic.*, 25), dans le *suburbium* (Cic., *Verr.*, 2.87)²⁸. On a pu localiser ces *horti Scipionis* sur les pentes du Quirinal, dans le secteur du *collis Latiaris*²⁹ : c'est justement de cette zone que proviennent deux inscriptions anciennes : une base de marbre qui devait porter le buste de l'un des deux Africains³⁰, ainsi qu'une dédicace qui se rapporte vraisemblablement au père du premier Africain³¹ ;

— un domaine à Lavernium (Cic., *Fat.*, frg. 5 *ap.* Macr., *Sat.*, 3.16.4). Cet endroit n'est mentionné que dans une lettre de Cicéron (*Att.*, 7.8.4) qui suggère la proximité de ce lieu avec Formiae, presque à mi-distance entre Terracine et le Volturne ;

— un domaine à Laurentum (Cic., *de Orat.*, 2.22), sur la côte du Latium à peu de distance de Rome³² ;

— un domaine à Caieta, au nord de la Campanie, près de Formiae (Cic., *de Orat.*, 2.22) ;

— un domaine sur l'*ager albanus* (Suétone *ap.* Donat, *Vit. Ter.*, 1).

Mais le patrimoine de Scipion Émilien est surtout connu grâce aux indications transmises par Polybe sur les épisodes du jeu successoral au centre duquel le jeune homme se trouva placé³³ :

— en 163 ou 162, Scipion hérita de sa grand-mère adoptive Aemilia qui était réputée pour sa richesse (Pol. 31.26.1-5 ; Diod. 31.27.11)³⁴. Mais, sur cet héritage, il devait s'acquitter du solde de la dot des deux filles de la disparue, soit vingt-cinq talents à chacune. Sans faire jouer l'échelonnement des paiements que lui permettait la loi, Scipion donna instruction à son banquier de régler immédiatement les époux de ses tantes, ce qui témoigne à l'évidence d'une grande aisance financière. Scipion hérita en outre du fastueux trousseau d'Aemilia et de sa domesticité : il en fit cadeau à sa mère Papiria, puis à ses sœurs (Pol. 31.26-27 ; 31.28.7-9)³⁵.

— deux ans plus tard, la mort de Paul Émile le laissait co-héritier avec son aîné Q. Fabius Aemilianus. Sur cette succession, les deux frères durent restituer la dot de leur marâtre, qui se montait à vingt-cinq talents (Pol. 18.35.6 ; Liv., *Per.*, 46.13-14)³⁶. Scipion aurait ensuite laissé à son frère, qui était moins riche que lui, tout l'héritage qui était estimé à un peu plus de soixante talents (trois cent soixante-dix mille drachmes selon Plutarque), pour que leurs fortunes soient égales (Pol. 31.28.1-6 ; Cic., *Parad.*, 6.48 ; Plut., *Aem.*, 39.10) : comme Fabius était visiblement l'héritier unique de la maison des Fabii Maximi, on doit penser qu'il était déjà assez confortablement loti. S'il avait été nanti de la même fortune que son père, décrite par Polybe (18.35.5 ; 31.22.3-4) comme relativement modeste, il aurait été riche pour le moins d'une soixantaine de talents avant d'hériter de Paul Émile :

par conséquent, on doit estimer que le patrimoine de son frère Scipion Émilien était évalué à cent vingt talents au moins, soit plus de trente-deux millions de sesterces ;

— pour honorer la mémoire de leur père défunt, Scipion Émilien et son frère Q. Fabius Aemilianus firent donner des jeux funèbres qui incluaient des combats de gladiateurs. Certainement bien informé, Polybe (31.28.5-6) estime leur coût à trente talents, dont Émilien prit la moitié à sa charge³⁷.

Puisque l'on sait que Scipion renonça en faveur de son frère à l'héritage de Paul Émile, on doit en déduire que l'essentiel son patrimoine lui venait tout entier de sa famille adoptive (l'héritage de son père, puis de sa grand-mère Aemilia). Il faut toutefois y ajouter la dot de Sempronia qui fut vraisemblablement appréciable, peut-être équivalente à celle de sa mère Cornelia dont elle constituait une sorte de retour, d'autant que Ti Gracchus paraît avoir été assez riche, et qu'il n'eut pas d'autres filles à doter : on peut la situer sans grand risque dans une fourchette formée par celle de la veuve de Paul Émile (vingt-cinq talents) et celles des filles du premier Africain (cinquante talents).

Une tradition apologétique établie par ses proches, Polybe et Panétius, et relayée par Cicéron soutient avec insistance que Scipion Émilien ne profita jamais de ses commandements militaires pour s'enrichir, suivant en cela l'exemple de son père Paul Émile, et qu'il s'était notamment abstenu de rien prélever à son profit personnel sur le butin de Carthage (Pol. 18.35.9-10 ; Panétius *ap. Cic., Off.*, 2.76 ; V. Max. 4.3.13 ; Plut., *Apophth. Scip. min.*, 7) : la restitution aux cités de Sicile des oeuvres d'art prises aux Puniqes à laquelle Scipion donna délibérément une forte publicité, a nourri cette image de désintéressement³⁸. Mais le second Africain finança certainement sur le butin d'Afrique les festivités triomphales (Liv., *Per.*, 51.6) ainsi sans doute que le temple d'Hercule dont il fit la dédicace sous sa censure (Plut., *Praec. rep. ger.*, 20.816C ; Fest., *s.u. Pudicitiae signum*, p. 282 Lindsay)³⁹.

En 134, le Sénat rechignant à lui allouer un financement supplémentaire pour son commandement espagnol, Scipion Émilien y aurait engagé ses fonds personnels (Plut., *Apophth. Scip. min.*, 15), mais il aurait aussi bénéficié des subsides adressés par ses amis et plusieurs princes étrangers (Cic., *Deiot.*, 19 ; Sal., *Jug.*, 7 ; Liv., *Per.*, 57.8 ; Plut., *Apophth. Scip. min.*, 15 ; App., *Hisp.*, 365-366). La victoire ne produisit visiblement qu'un pauvre butin : à son triomphe, Scipion Émilien ne put distribuer que sept deniers à chacun de ses soldats (Plin., *Nat.*, 33.141). En définitive, la campagne de Numance fut sans doute plus coûteuse que rémunératrice, ce qui a dû contribuer à l'amoindrissement de la fortune du second Africain vers la fin de sa vie.

À sa mort, Scipion Émilien laissait seulement trente-deux livres d'argent et deux livres et demie d'or (Plin., *Nat.*, 33.141 ; Auct. *de vir. ill.*, 58.10 ; Plut., *Apophth. Scip. min.*, 1, donne trente-trois livres d'argent et deux livres d'or). Mais vraisemblablement, il s'agit là uniquement des liquidités, à l'exclusion des nombreuses propriétés foncières énumérées plus haut et dont la valeur était très importante : selon Plutarque (*Apophth. Scip. min.*, 1), en effet, Scipion Émilien n'acheta ni ne vendit rien au cours de son existence. Par ailleurs, on peut imaginer que cette somme réduite représentait le solde des valeurs mobilières de la succession, une fois déduit le montant de la dot dont Sempronia avait très certainement exigé la restitution.

On a de bonnes raisons de penser que, mort sans enfant, Scipion Émilien avait institué comme héritiers ses neveux selon la nature, Q. Fabius Maximus⁴⁰ et Q. Aelius Tubero : ce sont eux qui se chargèrent en effet du banquet funèbre (Cic., *Mur.*, 75), tâche qui revenait naturellement aux héritiers du défunt.

27- P. Cornelius Scipio Nasica Serapio (cos. 138)

Il occupait d'importantes surfaces de l'*ager publicus* et se trouvait à ce titre lésé par la loi agraire de Tiberius Gracchus (Plut., *TG*, 13.3) : au moins plus de sept cent cinquante jugères, ce qui était le

plafond (cinq cents jugères majorés de deux cent cinquante jugères par enfant) au-dessus duquel les *possessores* devaient restituer les terres qu'ils occupaient à l'État (App., *BC*, 1.9).

33- L. Cornelius Scipio Asiagenus (*cos.* 83)

Il avait retiré semble-t-il un important butin de ses campagnes en Illyrie menées contre les peuplades thraces (App., *Ill.*, 5).

L. Scipio Asiagenus a pu détenir des intérêts dans la fabrication d'amphores vinaires (marquées du timbre *L. Corneli(us) L. f.*) commercialisées en particulier en Orient (exemplaires retrouvés à Brindes, Délos et Alexandrie) : on a rapproché ces éléments du mariage de l'une de ses filles avec P. Sestius dont la famille s'était enrichie dans le grand commerce maritime de ces produits⁴¹.

Consul marianiste en 83, ses biens furent certainement confisqués dans le cadre de la proscription édictée par Sylla.

38- P. Cornelius Scipio Nasica (Q. Metellus Scipio) (*cos.* 52)⁴²

À l'héritage familial des Scipiones Nasicae, ce personnage ajouta très certainement, après la disparition de son frère cadet, celui de son grand-père maternel, L. Licinius Crassus (*cos.* 95)⁴³. On sait qu'il accepta par la suite d'être le légataire de son parent Q. Metellus Pius en échange de l'adoption de son nom. Parmi les biens qui lui vinrent de ce dernier, se trouvait sa villa de Tibur (Cic., *de Orat.*, 2.263 ; *Phil.*, 2.109 ; 5.19 ; *Fam.*, 12.2.1 ; *Att.*, 16.11.2 = CUF, X, 809.1 ; 820.2)⁴⁴ où paraît avoir été dressée sa sépulture ou celle de son fils. En 78, P. Scipio Nasica chercha encore à recueillir la succession d'un certain Cn. Cornelius mort intestat (Asc., *Cic. Corn.*, p. 74 Clark)⁴⁵. On doit penser également que son épouse Aemilia Lepida avait pu lui amener une dot d'un certain relief.

Domicilié dans la tribu Fabia (Cic., *Fam.*, 8.8.5-6 = CUF, IV, 221.5-6), Metellus Scipion était donc propriétaire d'un bien-fonds à la périphérie immédiate de l'*Vrbs*. Mais il est difficile de savoir si cette propriété lui venait de sa famille adoptive ou s'il s'agissait de biens familiaux hérités des Scipiones Nasicae⁴⁶.

Comme d'autres sénateurs, parmi lesquels Lucullus, P. Scipio Nasica pratiquait le prêt à intérêt, avec plus ou moins de bonheur (Cic., *Att.*, 1.1.3-4 = CUF, I, 10.3-4). Ses propriétés agricoles devaient lui procurer d'autres revenus : Varron évoque notamment d'immenses troupeaux d'oies (Var., *R.*, 3.10.1)⁴⁷.

Au cours des années 50, Metellus Scipion engagea d'importantes dépenses pour favoriser sa carrière publique : en 57, il offrit un coûteux spectacle de gladiateurs pour honorer la mémoire de Q. Metellus Pius (Cic., *Sest.*, 124), mais certainement aussi pour appuyer sa candidature à la préture⁴⁸. En 54, il célébra un fastueux triomphe (Var., *R.*, 3.2.16) sans doute financé par son butin de guerre. Enfin et surtout, la rude campagne électorale pour le consulat de 52 paraît avoir éprouvé ses finances : comme ses concurrents, il avait dû acheter des votes et se payer les services de bandes armées (Var., *L.*, 9.71 ; Liv., *Per.*, 107.3 ; Asc., *Cic. Mil.*, p. 30 ; 43 Clark ; Plut., *Cat. Mi.*, 47.1 ; App., *BC*, 2.24 ; D.C. 40.51.2). En 50, il fit ériger un groupe de statues équestres sur le Capitole (Cic., *Att.*, 6.1.17 = CUF, IV, 245.17), ainsi peut-être qu'une représentation du tyranoctone Aristogiton censée commémorer le geste de son bisaïeul P. Nasica Serapio, meurtrier de Ti. Gracchus (cf. infra p. 287-289). La guerre civile advenue, Metellus Scipion aurait été tenté de profiter de son proconsulat en Syrie pour rétablir sa fortune en détournant à son profit personnel une partie des fonds qu'il y avait récoltés pour financer l'affrontement contre César (Plut., *Pomp.*, 84.10)⁴⁹.

Annexe 4. Le tombeau et les épitaphes des Scipions

La reconstitution de l'histoire familiale des Scipions tient en grande partie à la conservation du document exceptionnel constitué par le tombeau de la porte Capène. Par sa nature même, ce monument traduit la solidarité lignagère du *nomen Scipionum*. Même altéré par le temps et les déprédations de toutes sortes, il livre des informations capitales et permet de pénétrer au cœur de la structure familiale bien davantage que les sources littéraires, même celles, comme Polybe, qui proviennent du plus proche entourage des Scipions.

LE TOMBEAU DES SCIPIONS : DE L'OUBLI À LA DÉCOUVERTE

À la fin du II^e siècle a.C., lorsque les Scipions cessèrent d'utiliser le tombeau de la *via Appia*, la famille était déjà entrée dans une phase d'effacement et de dislocation dont rien ne pouvait plus inverser le sens¹. Certes, la raison première de la renonciation à la tombe fut probablement très pragmatique, en l'occurrence la saturation de l'espace disponible à l'intérieur. Mais, bien entendu, l'encombrement ne saurait constituer l'explication véritablement déterminante de l'entrée en désuétude du sépulcre ancestral. L'abandon du tombeau ancestral est en vérité tout à fait révélateur de la disparition d'une volonté, aussi bien, d'ailleurs, que celle d'une capacité, à maintenir et entretenir un monument sépulcral lignager qui manifestait pourtant l'unité et la tradition du groupe familial. Car, s'il est absolument indéniable que l'espace intérieur du tombeau était bien entièrement occupé à l'aube du dernier siècle de la République, il aurait été parfaitement possible, si la volonté en avait existé, de renouveler l'opération d'extension mise en œuvre vers le milieu du II^e siècle avec l'ouverture de la seconde chambre sépulcrale. On sait bien que d'authentiques Scipions continuèrent la lignée jusqu'à l'époque augustéenne, et peut-être même un peu plus tard. Pourtant, aucun d'eux, à notre connaissance, ne choisit de se faire enterrer dans le caveau de ses ancêtres². L'abandon du tombeau de la *via Appia* n'est donc en rien lié à une extinction pure et simple de la famille. Il correspond plutôt bel et bien à une désagrégation interne de la cohésion et de la conscience familiales.

Toutefois, pour être entré en désuétude, le monument n'était pas pour autant tombé en déshérence d'un point de vue strictement juridique. Lorsque les derniers descendants en lignée directe des Scipions d'époque républicaine se furent éteints, au début de l'époque impériale, les héritiers en ligne féminine se manifestèrent et entrèrent en possession des lieux. Ils avaient désormais la charge d'entretenir le monument en contrepartie du prestige que leur conférait une ascendance aussi éclatante qu'ils étaient dès lors les seuls à pouvoir revendiquer légitimement. Probablement assez flattés d'un héritage investi d'une telle mémoire, ces héritiers de second rang s'empressèrent, dans un premier temps, de remettre en service à leur profit l'ancien tombeau des Scipions. Les deux épitaphes d'époque impériale retrouvées dans la tombe témoignent de cette réoccupation du site, et l'on doit évidemment les associer à la niche décorée de stuc polychrome et de marbre, du I^{er} siècle p.C., qui abritait une ou peut-être plusieurs urnes cinéraires³. Malgré l'intervalle chronologique et la rupture culturelle constituée par le remplacement, par la pratique de l'incinération, du rite gentilice ancestral de l'inhumation auxquels les Scipions républicains étaient toujours restés fidèles⁴, il s'agissait de relier une lignée d'époque impériale au souvenir de prestigieux, mais lointains ascendants. En choisissant ainsi le tombeau de la *via Appia* comme sépulture, au moins deux personnages de l'aristocratie romaine du I^{er} siècle de notre ère ont donc voulu se placer dans la continuité généalogique des Scipions : Cornelia Getulica, fille de Cn. Cornelius Lentulus Getulicus (cos. 26 p.C.)⁵, et son neveu, M. Junius Silanus Lutatius Catulus, fils de D. Silanus et petit-fils de Getulicus⁶. Bien entendu, la parenté avec les Scipions de ces Cornélii Lentuli d'époque impériale était pleinement justifiée pour qu'ils aient pu non seulement entrer en possession du vénérable sépulcre, mais également pour qu'ils

aient pu l'élire comme leur dernière demeure. L'enquête généalogique réalisée autour de ces deux occupants tardifs du tombeau montre en effet qu'ils appartenaient à la lignée des Cornelii Lentuli Marcellini, descendants des Scipions par les femmes, et qu'ils étaient également apparentés à la Cornelia de Properce dont on connaît la prétention à être issue de la maison des Africains⁷.

Cette seconde phase d'utilisation du tombeau, après une interruption de plus d'un siècle et demi, fut probablement éphémère. La saturation de l'espace sépulcral n'autorisait pas, de toute façon, une reprise des dépositions qui ait pu être autre que ponctuelle, même si l'affirmation du rite de l'incinération réduisait les exigences spatiales des pratiques funéraires. Par ailleurs, la conscience lignagère et la continuité généalogique demeuraient probablement très fragiles. Cette brève et ultime phase d'utilisation du tombeau ne fut qu'un dernier sursis avant que le monument ne commence à sombrer dans de longs siècles d'oubli.

Dès la fin du I^{er} siècle p.C., le tombeau tomba certainement en déshérence : il n'y avait sans doute plus d'authentique héritier de la *gens* Cornelia apparenté aux Scipions tenu d'assumer la charge de l'entretien du monument. Le tombeau demeurait cependant inaliénable, protégé en cela par les stipulations du droit romain : il ne pouvait donc être vendu et demeurait un lieu sacré, *locus religiosus*, en principe préservé des convoitises profanes⁸. Mais, désormais sans propriétaire, le tombeau des Scipions avait cessé d'être entretenu. Probablement était-il devenu, comme la plus grande partie des environs, le domaine d'un monde interlope assez glauque, un refuge de vagabonds, de miséreux ou de hors-la-loi qui y avaient peut-être élu domicile et l'avaient sans doute déjà vidé, au fil du temps, d'une partie notable de son mobilier (armes, bijoux, bustes ou objets funéraires de toutes sortes). La fréquence des mentions de l'action de *sepulchro uiolato* dans les textes juridiques de la fin de l'époque républicaine et de l'époque impériale conduit à penser qu'il s'agissait alors d'une situation assez courante⁹. On est ainsi tout à fait fondé à penser que les premières profanations de la tombe furent perpétrées assez tôt, dès l'Antiquité.

Par ailleurs, à proximité immédiate du monument lui-même, entre celui-ci et la *uia Appia*, divers sites funéraires prirent place à l'époque impériale, prolongeant la vocation sépulcrale des lieux, la seule possible alors. Le plus notable de ces sépulcres est un *colombarium* en assez bon état de conservation, pouvant abriter pas moins de 470 urnes cinéraires¹⁰. L'occupation de cet espace immédiatement voisin de l'hypogée témoigne certainement de l'aliénation d'une parcelle qui avait été sans doute jusque-là une dépendance du tombeau et donc une propriété des Scipions. Nous tenons là l'indice d'une liquidation du patrimoine des Scipions, probablement par extinction familiale : seul le tombeau, protégé par les fermes dispositions juridiques relatives aux monuments sépulcraux, restait préservé. Mais ses dépendances (peut-être des jardins) étaient, quant à elles, tout à fait susceptibles d'être cédées ou vendues, comme n'importe quel bien-fonds ordinaire. C'est certainement ce qui se produisit.

La dégradation de l'hypogée devait, en tout cas, être bien avancée vers la fin du III^e siècle p.C., quand il apparut nécessaire de procéder à d'importants travaux de soutènement sur l'avant de l'édifice : probablement cette partie du tombeau menaçait-elle alors sérieusement de s'effondrer. Toujours est-il que l'entrée et la façade du monument furent alors murées, soustrayant ainsi à la vue la partie jusque-là apparente du tombeau¹¹. Bien entendu, les sarcophages qui se trouvaient à l'avant de la tombe, sans doute déjà affectés par des éboulements antérieurs, subirent de sérieux dégâts à l'occasion de cette consolidation de fortune. Peu de temps après, on éleva une maison à plusieurs étages, dont on appuya une partie des fondations sur le sépulcre lui-même, principalement sur le second caveau, le plus récent. Cette construction endommagea gravement cette partie du tombeau et les sarcophages qu'elle abritait : un grand nombre d'entre eux furent évidemment brisés au cours des travaux ainsi entrepris. Manifestement, les interdits juridiques et religieux n'opéraient plus, sans doute parce que le temps avait également fait son œuvre dans les mémoires et que l'on avait alors

perdu le souvenir précis de la signification de l'endroit, ou bien que l'on n'y prêtait plus guère attention : dans un secteur suburbain largement dédié aux monuments sépulcraux, cet édifice délabré et en grande partie enseveli n'était finalement que d'une grande banalité et ne méritait pas davantage d'attention de la part des contemporains que les innombrables tombes qui l'avoisinaient. Devenu désormais invisible, le sépulcre s'enfonçait dans l'oubli pour une quinzaine de siècles.

Pour autant, durant une si longue période, les glissements de terrain et les travaux de consolidation ou d'agrandissement des habitations assises sur le tombeau continuèrent à meurtrir l'antique monument désormais ravalé au rang d'un vulgaire boyau souterrain en partie effondré. À l'époque médiévale, un four à chaux fut ainsi installé à l'angle nord de la tombe : bien entendu, on n'hésita pas à puiser sur place les matériaux destinés à l'alimenter. Après tout, la Rome médiévale était bien une gigantesque carrière à ciel ouvert où l'on n'attachait encore que bien peu de prix à ces ruines et vestiges somme toute assez ordinaires, du moins les considérait-on alors comme tels.

Au début du XVII^e siècle, le tombeau, enfoui et oublié depuis longtemps, fut le théâtre d'une intrusion qui demeura confidentielle, si ce n'est clandestine. En septembre 1614 en effet, une épitaphe provenant du tombeau, celle du fils de Scipion Barbatus, L. Scipio, consul en 259, fit son apparition dans la boutique d'un marbrier romain établi sur les bords du Tibre, près du *porte Rotto*. Les discrets visiteurs qui avaient pénétré dans la tombe oubliée, sans doute de manière fortuite, avaient découpé, dans le sarcophage monolithique du fils de Barbatus, la partie sur laquelle était gravée l'inscription funéraire pour pouvoir l'extraire des lieux¹². Peu de temps après, cette pierre fut acquise par les Barberini. Mais cette épitaphe ne fut pas la seule pièce à avoir alors été extraite du site. Dans une brillante et savante démonstration, F. Coarelli a tout récemment retrouvé la trace de deux statues de marbre, qui intégrèrent les collections Barberini exactement à la même époque, et qui provenaient justement de la *Vigniola di Porta S. Sebastiano*, c'est-à-dire de la future vigne des frères Sassi, l'actuel parc du tombeau des Scipions¹³. La coïncidence serait évidemment trop heureuse pour ne pas en déduire que les deux têtes firent partie du même butin de pilliers de trésors que l'épitaphe du fils de Barbatus. Il est possible que d'autres pièces aient alors été remontées de la tombe, mais, vu le caractère clandestin de cette découverte, on peut considérer qu'elles sont perdues pour l'Histoire, comme le seraient restés les deux bustes "Barberini" si la sagacité de F. Coarelli ne leur avaient rendu leur identité. Ces statues de marbre étaient certainement deux de celles qui ornaient la façade du tombeau, telle que la décrivent les auteurs anciens.

Cet épisode est tout à fait significatif non seulement des vicissitudes du temps, mais aussi et surtout des variations de la mémoire et de l'intérêt des hommes pour leur passé, avec toutes leurs conséquences. Le tombeau, pour enseveli et oublié qu'il était, n'était toutefois pas à l'abri de visites fortuites, anonymes et clandestines, qui pouvaient l'amputer d'une partie importante de son matériel. L'intérêt soulevé par de telles trouvailles était uniquement celui de chasseurs de trésors ou de collectionneurs, somme toute indifférents à la valeur documentaire des vestiges dont ils faisaient trafic. Si certaines pièces pouvaient échouer entre les mains de collectionneurs avertis et constants, les préservant ainsi au moins de la disparition pure et simple, d'autres, à la valeur ou à la signification moins évidentes, se trouvaient bien davantage, une fois arrachées de leur contexte originel, exposées au risque de disparaître aux yeux de l'Histoire par amnésie et ignorance. Il est d'ailleurs tout à fait révélateur que le site de la découverte de ces pièces importantes, au début du XVII^e siècle, n'ait pas même été relevé : on n'éprouvait à cette époque qu'un faible intérêt pour l'archéologie sur site. L'antiquomanie et le collectionnisme primaient sur l'archéologie savante et la recherche de la connaissance et de la signification des vestiges antiques.

Le siècle et demi qui s'écoula entre cet épisode et la découverte des frères Sassi vit progresser très sensiblement les mentalités et l'attention que l'on portait à l'Antiquité et à l'archéologie, tout particulièrement en Italie et à Rome. Au milieu du XVIII^e siècle, les fouilles d'Herculanum, de Pompéi

et de Paestum avaient éveillé un intérêt considérable. À Rome même, l'Allemand Winckelmann avait donné à une impulsion décisive à l'archéologie savante en jetant les bases d'une approche plus rigoureuse et scientifique de l'histoire de l'art. Du reste, quand, en mai 1780, les frères Sassi, propriétaires de la vigne de la *porta S. Sebastiano*, résolurent de creuser une cave sous leur maison, les érudits romains spéculaient déjà depuis quelque temps pour localiser avec plus ou moins de précision l'endroit où devait se situer, dans l'Antiquité, le tombeau des Scipions¹⁴. Les esprits étaient donc mieux préparés à la découverte qui ne tarda pas à survenir.

Nous n'avons pas conservé de description ou de récit détaillé sur l'état du tombeau et les étapes de la découverte, à l'exception de l'étude que publia, en 1785, Ennio-Quirino Visconti, un an après la mort de son père qui avait dirigé les fouilles¹⁵. L'ouvrage fut illustré par les plans et les croquis de Francesco Piranèse. Nous disposons également d'un plan anonyme, mais apparemment établi durant les fouilles, et publié seulement en 1839¹⁶ : contrairement à ce que l'on avait longtemps estimé¹⁷, les travaux de 1926 ont montré que ce document s'avérait en plusieurs points plus exact que le plan de Piranèse, qui fut sans doute perturbé, dans ses relevés, par les chamboulements provoqués notamment par l'érection des nombreux ouvrages de soutènement au cours des excavations¹⁸. Pour le reste, la documentation ayant trait à l'histoire de la découverte est relativement éparpillée, entre les informations publiées dans la presse romaine de l'époque, les mentions contenues dans la correspondance notamment de Giambattista Visconti, et les diverses allusions dans les mémoires ou les ouvrages publiés ultérieurement par quelques témoins privilégiés des événements¹⁹.

Le hasard qui guida la pioche des frères Sassi, en mai 1780, survenait à un moment, comme nous l'avons vu, incontestablement plus favorable qu'auparavant pour une telle découverte. Alors qu'ils cherchaient à agrandir leur cave, les propriétaires des lieux finirent, à force de creuser, par pénétrer dans un souterrain dont ils ne soupçonnaient pas l'existence. Débouchant ainsi dans le tombeau par le côté sud-ouest, ils se trouvèrent d'abord en présence du sarcophage C avec son inscription, puis, un peu plus loin, de l'inscription du sarcophage E. Comprenant rapidement l'importance de leur découverte, les frères Sassi s'empressèrent de la rendre publique, ce qui suscita évidemment un enthousiasme général parmi les cercles culturels et savants de la Ville : deux aristocrates étrangers résidant à Rome, le diplomate espagnol Nicolas d'Azara et le Français Jean-Baptiste Séroux d'Agincourt, amateurs et fins connaisseurs d'antiquités, proposèrent même aussitôt de racheter le site, mais leur offre fut repoussée. En fin de compte, les Sassi s'en remirent à l'administration pontificale, alors souveraine sur le territoire romain. C'est donc fort naturellement que la direction des fouilles fut confiée à Giambattista Visconti, commissaire surintendant des Antiquités de Rome. La tombe était en grande partie ensevelie, ce qui explique la lenteur avec laquelle les fouilles progressèrent au milieu des décombres : à la fin de l'année 1780, on avait à peine déblayé et consolidé quelques mètres de galeries. L'exploration se poursuivit dans le couloir central, dans l'axe de l'entrée originelle, ce qui permit de découvrir, dans les premiers mois de 1781, les restes du sarcophage du fils de Barbatus dont l'épithaphe avait été extraite au début du xvii^e siècle, ainsi que le sarcophage D. Les ossements du fils de Barbatus se trouvaient encore en place et l'on permit alors au sénateur vénitien Angelo Quirino d'en faire l'acquisition : il les déposa, semble-t-il, dans un petit mausolée érigé dans l'enceinte de sa villa d'Altichiero, près de Padoue²⁰. Un moment interrompues, les recherches reprirent : à la fin du mois de janvier 1782, on dégageda, au fond de la tombe, les sarcophages F, A et I, c'est-à-dire respectivement ceux de Scipio Asiagenus Comatus, Scipion Barbatus et Paulla Cornelia. Au début du mois d'octobre suivant, on perça en plusieurs points les murs de soutènement dressés au iii^e siècle dans la partie frontale du tombeau : on découvrit tout d'abord la seconde chambre funéraire, qui contenait les restes des sarcophages G, H et K, avant de mettre en évidence, à ce niveau, un petit pan de la façade du monument. Enfin, vers l'entrée du caveau principal, on dégageda le sarcophage L à proximité duquel se trouvait l'épithaphe de M. Silanus, gravée sur une plaque de marbre²¹. Cette

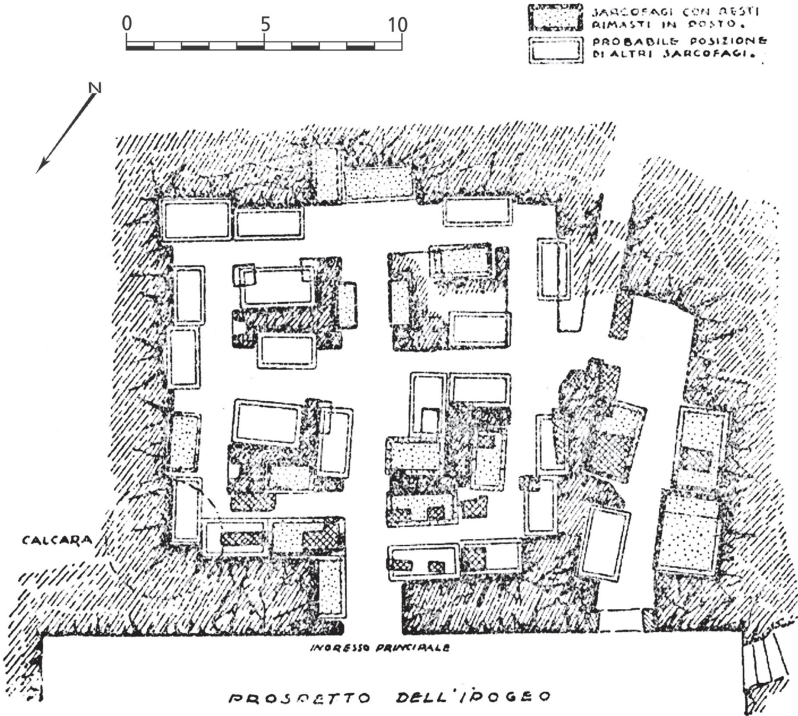
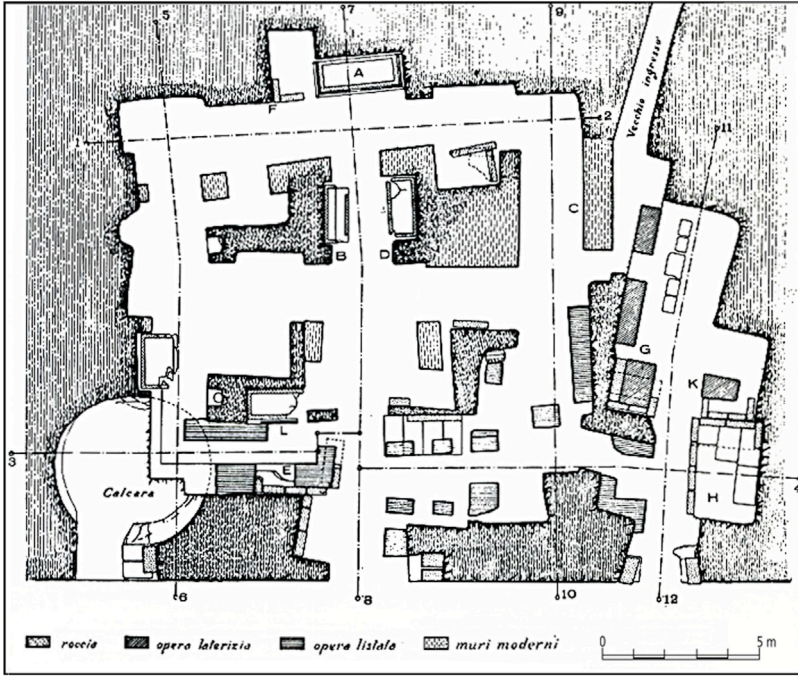
pièce fut la dernière à avoir été extraite au cours de ces fouilles qui s'achevèrent ainsi à la fin de l'année 1782.

Outre les sarcophages, on mit également au jour trois bustes lors de la découverte de la tombe. Le premier, en tuf de l'Aniene, fut dégagé dès les premiers jours de la découverte : il s'agissait du pseudo-Ennius, conservé depuis au Musée du Vatican. Le deuxième était un portrait en marbre, manifestement d'époque flavienne ou trajanne ce qui invite à le rapprocher des dépositions cinéraires et des épitaphes, gravées elles aussi sur marbre, des Cornélii Lentuli de la seconde moitié du 1^{er} siècle p.C. Cette pièce se trouve également dans les collections pontificales du Vatican. Quant à la dernière tête, en terre cuite, elle fut malheureusement perdue : il en reste cependant un croquis opportunément exécuté au moment de la découverte par Séroux d'Agincourt²².

Malgré la bonne volonté et la science de Giambattista Visconti, les fouilles du XVIII^e siècle s'avèrent tout de même dévastatrices²³. Les ossements et la plupart des objets retrouvés dans le tombeau furent ainsi dispersés sans grand scrupule²⁴. De tous les sarcophages découverts, seul celui de Scipion Barbatus, fut extrait entièrement et précautionneusement du tombeau. Les autres, d'apparence plus fruste il est vrai, ne furent pas jugés dignes du même intérêt : on se contenta d'en découper les éléments sur lesquels les inscriptions avaient été gravées²⁵. Ce traitement expéditif révèle bien les limites d'une archéologie balbutiante, encore très sensiblement empreinte d'habitudes et de réflexes "collectionnistes". On mesure sans peine les dégâts souvent irréparables causés ainsi à l'occasion des fouilles : entre les excavations, les prélèvements sommaires et les incessants travaux de consolidation et de soutènement qu'il fallut mettre en œuvre afin d'éviter l'écroulement de l'édifice, bien peu de sarcophages demeurèrent intacts, tandis que les débris d'un certain nombre furent dispersés et disparurent définitivement. Cela d'autant plus qu'une fois le site vidé de ses trésors, les autorités se désintéressèrent de son sort, qui fut abandonné à ses propriétaires, hors de tout contrôle officiel ou scientifique désormais. Les quelques travaux de réfection et de consolidation auxquels procédèrent les frères Sassi par la suite, loin d'avoir amélioré l'état du tombeau, contribuèrent encore à son altération²⁶.

Ce n'est qu'en 1880, un siècle après la découverte, que la municipalité romaine procéda à l'acquisition du site. Il fallut cependant encore attendre les années 1920 pour que l'on engage une campagne décisive de restauration sous la férule, notamment, de l'archéologue Antonio Maria Colini, de l'architecte Italo Gismondi et de l'ingénieur Cesare Valle. Engagés en 1926 et conduits cette fois-ci de façon rigoureuse, ces travaux ont permis de renouveler et de préciser considérablement la connaissance du site²⁷.

On procéda au dégagement de la façade et à la réouverture de l'entrée antique du monument, ainsi que de celle du second caveau. À l'intérieur, les travaux aboutirent à la mise en évidence de la configuration ancienne du tombeau avec les galeries et à la restitution de la tombe selon sa disposition première. On exécuta également des copies exactes des inscriptions. Un fac-similé du sarcophage de Barbatus fut réalisé et installé à l'emplacement de l'original. Une quatrième tête, en tuf de l'Aniene, fut exhumée, mais pour disparaître aussitôt, fort malheureusement²⁸. À l'angle nord de la tombe, on découvrit la niche cinéraire polychrome correspondant aux dépositions les plus tardives, celles du 1^{er} siècle p.C. On retrouva également les vestiges de la maison antique élevée vers la fin du III^e siècle p.C., et qui s'appuyait notamment sur le second caveau de la tombe, le plus récent. Enfin, entre l'hypogée et la *via Appia*, on mit au jour également les diverses sépultures d'époque impériale voisines du tombeau. Aujourd'hui encore, les relevés planimétriques et les coupes réalisés par Gismondi à l'occasion de ces opérations constituent les documents les plus fiables et les plus précis pour la connaissance et la compréhension de l'état du tombeau des Scipions.



Les Scipions. Famille et pouvoir à Rome à l'époque républicaine

Plans du tombeau des Scipions par Gismondi.

LE TOMBEAU : CHRONOLOGIE ET MORPHOLOGIE

La découverte du tombeau des Scipions a donc permis de confirmer et de préciser les indications topographiques données par les sources anciennes : le monument prenait bien place au-delà de la porte Capène, à moins d'un mille romain de l'enceinte servienne²⁹. Il bordait la *uia Appia*, environ 500 m après sa séparation avec la *uia Latina*. Plusieurs siècles plus tard, le tombeau fut englobé dans l'espace urbain protégé par l'enceinte d'Aurélien : le monument se trouve ainsi sur la portion de la voie Appienne antérieure à l'actuelle porte San Sebastiano, à peu près 250 m avant celle-ci. Le tombeau des Scipions ne donnait pas directement sur la *uia Appia*, mais avait été établi légèrement en retrait, à une vingtaine de mètres. Il était apparemment desservi par un petit chemin qui y donnait accès depuis la grande voie.

Plusieurs éléments permettent d'apprécier avec une relative précision le moment de la fondation du tombeau. En premier lieu, il apparaît bien entendu évident que la création de la *uia Appia* (312) constitue un *terminus ante quem non*³⁰. Mais, au vu des dépositions contenues dans la tombe, cette datation doit être abaissée de plusieurs décennies : la plus ancienne dépouille qu'abritait le monument était celle de Scipion Barbatus, consul en 298, qui ne disparut sans doute pas avant les années 270. L'analyse de son sarcophage conduit à confirmer que ce fut bien la déposition initiale du sépulcre. D'ailleurs, la qualité exceptionnelle du sarcophage de Scipion Barbatus, sans commune mesure avec le mobilier funéraire des autres occupants du tombeau, confirme que le défunt s'était montré particulièrement soucieux de préparer sa disparition et de mettre en scène les éléments manifestant la perpétuation de son souvenir pour la postérité. De toute évidence, la réalisation, forcément sur commande, d'un tel sarcophage, avec toute l'exigence de travail et d'anticipation qu'elle supposait, correspond parfaitement à une volonté qui avait dû avoir pour corollaire l'édification de la tombe destinée à l'abriter.

Du reste, on sait que cette portion suburbaine de la *uia Appia* fut dès l'origine l'objet d'un intérêt particulier de la part des élites romaines : en 296, les édiles curules Cn. et Q. Ogulnius la firent paver sur le premier mille qui s'étendait depuis la porte Capène jusqu'au temple de Mars³¹. Et, outre les Scipions, plusieurs autres puissantes familles en vue de la *nobilitas* de ce temps veillèrent à faire élever leurs monuments funéraires en bordure de ce tronçon particulièrement mis en valeur³².

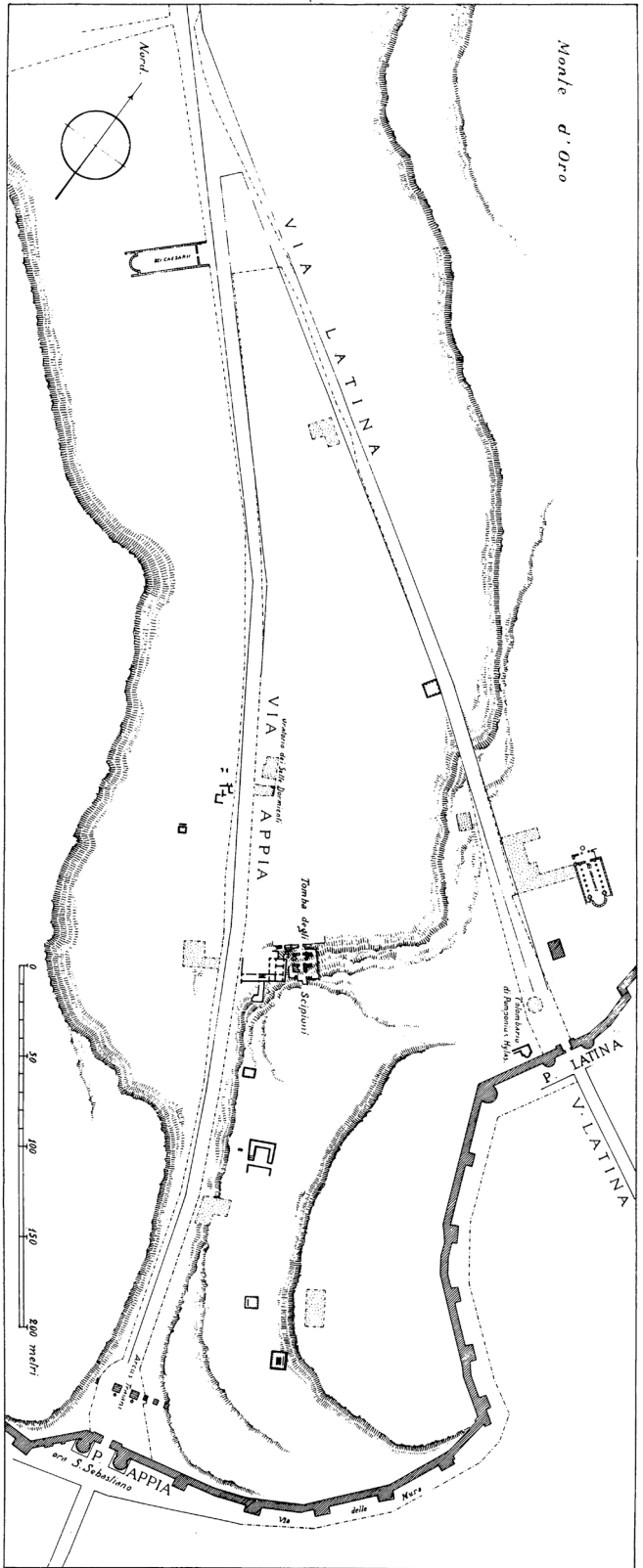
Le tombeau des Scipions, dans son état originel, prenait la forme d'une tombe à chambre, creusée à flanc de colline. En cela, il s'apparentait tout à fait aux sépultures étrusques traditionnelles³³. Ce caractère étrusquant ne constitue d'ailleurs en rien une innovation culturelle : la tombe des Cornélii du IV^e siècle, par conséquent antérieure à celle des Scipions, paraît avoir été de nature analogue, creusée dans une petite éminence naturelle. Le tombeau de la porte Capène a donc certainement été conçu dans la tradition de l'architecture sépulcrale étrusco-italique alors dominante dans le Latium. L'aspect extérieur originel de la tombe est difficile à établir avec certitude, mais il paraît avoir été plutôt sobre : on ne relève aucune trace d'appareil monumental pouvant dater du III^e siècle. Seule l'entrée de la sépulture avait dû faire l'objet d'un certain travail de maçonnerie et de décoration.

Le tombeau fut doté d'un plan simple, grossièrement rectangulaire (13,5 x 14,5 m), formé par le croisement de deux galeries axiales perpendiculaires ceinturées par quatre couloirs latéraux. Cette disposition unitaire et régulière témoigne bien d'une création *ex nihilo* et globale du monument, du moins dans sa partie principale³⁴. En revanche, la seconde chambre latérale, voisine, mais indépendante de la première, apparaît clairement comme un appendice réalisé ultérieurement. L'important dénivellement relevé entre les deux caveaux permet d'ailleurs de conclure que les deux chambres voisines ne communiquaient pas à l'origine : en réalité, l'ouverture reliant les deux caveaux a dû être percée par les inventeurs, au moment de la découverte du tombeau, à la fin du XVIII^e siècle³⁵.

L'adjonction du second caveau fut la conséquence manifeste de la saturation de la chambre principale, comme en témoigne la position des sarcophages F et I : ceux-ci ne purent en effet

Les Scipions. Famille et pouvoir à Rome à l'époque républicaine

Localisation du tombeau des Scipions (plan de Gismondi).



trouver leur place qu'au prix d'une certaine atteinte à la position éminente du sarcophage de Scipion Barbatus, contre lequel on les insérait. Si l'on eut recours à un tel expédient, au détriment de la plus vénérable déposition du tombeau, celle du fondateur de la lignée, c'est bien que l'espace disponible à l'intérieur de la tombe était désormais compté. L'ouverture de la seconde chambre peut être située assez sûrement vers le milieu du II^e siècle a.C. La disparition du fils de l'Asiatique, dont le sarcophage prenait place à l'entrée du caveau, est en effet datée avec suffisamment de précision à la fin des années 160³⁶. Or, au vu de sa position dans le tombeau, cette déposition était sûrement l'une des plus tardives de la chambre principale. Par ailleurs, disposés comme nous l'avons vu, les sarcophages F et I furent certainement les derniers à prendre place dans le premier caveau, et il paraît difficile, et même impossible pour F, de leur attribuer une date postérieure à 145. Aucun sarcophage de la chambre principale ne paraît donc pouvoir être postérieur à la décennie 150/140. Par ailleurs, nous sommes également en mesure de situer avec une certaine sûreté la date de l'une des dépositions de la seconde chambre : Cn. Scipio Hispanus (*pr.* 139), disparut probablement dans les années 130, avant d'avoir pu accéder au consulat. Par conséquent, nous pouvons tenir pour suffisamment solide l'idée selon laquelle le second caveau fut ouvert vers le milieu du II^e siècle, dans une fourchette chronologique raisonnablement comprise entre 155 et 140³⁷.

La façade monumentale du tombeau, telle qu'on peut en observer les vestiges aujourd'hui, intégrait donc de façon unitaire les deux caveaux. Cela signifie que, dans cet état, elle ne fut pas élevée avant l'ouverture de la seconde chambre³⁸. En somme, tout porte à penser que le tombeau fut l'objet, vers le milieu du II^e siècle, d'un important travail de rénovation qui consista, d'une part, en une extension de l'espace sépulcral par l'ouverture du second caveau, et, d'autre part, en une monumentalisation de la façade intégrant de façon harmonieuse et cohérente les deux chambres funéraires. Les deux opérations étaient, en effet, manifestement complémentaires : puisque l'on en était réduit à ouvrir un nouveau caveau, il s'avérait nécessaire d'exprimer l'unité de l'ensemble sépulcral, tout en lui donnant l'éclat qui seyait au prestige de l'ensemble de la lignée.

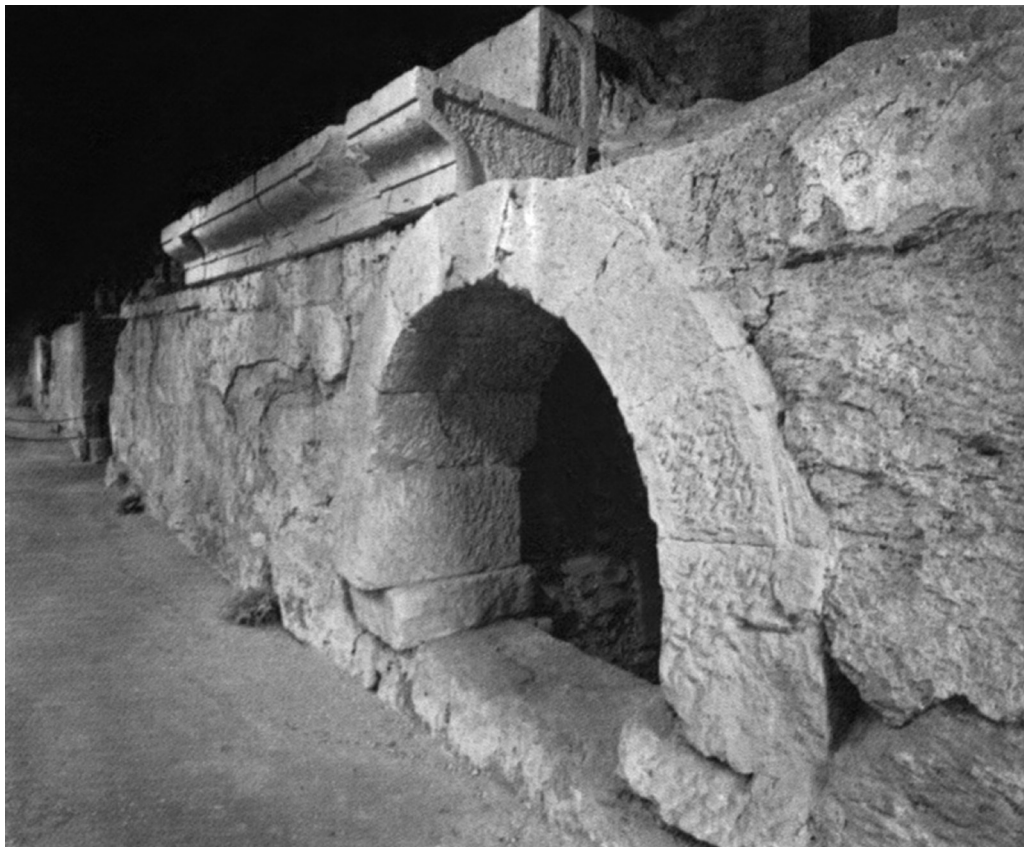
La nature des matériaux employés dans la réalisation de cette façade monumentale corrobore cette chronologie³⁹. La partie inférieure de la façade avait été taillée dans la roche locale, le "cappellacio", avant d'être enduite pour y recevoir la peinture des fresques murales. Les arcs des trois entrées étaient constitués de blocs en tuf de l'Aniene. Pour le podium qui surmontait la partie basse de la façade, on employa du tuf de Grotta Oscura. Enfin, la corniche du podium et la partie supérieure de la façade surmontant le podium (parois et demi-colonnes de la scène) furent réalisées en pépérin. L'emploi du tuf de l'Aniene comme matériau de construction est relativement tardif. Nous savons qu'il fut utilisé par les Scipions comme matériau de réalisation de leurs sarcophages à partir des années 160. En architecture, son emploi le plus anciennement attesté correspond à la construction de l'*aqua Marcia* (mis en œuvre à partir de 144). Quant au tuf de Grotta Oscura, au contraire, on sait qu'il ne fut plus utilisé à compter de la fin du II^e siècle. Par ailleurs, l'usage conjoint du tuf de l'Aniene et du pépérin renvoie à l'exemple du sarcophage de Scipion Hispanus, réalisé pour sa part dans les années 130. Enfin, il faut également tenir compte de l'emploi du marbre pour l'exécution des statues qui ornaient la façade, comme en atteste le témoignage de Cicéron⁴⁰. Précurseurs, les Scipions furent précisément parmi les premiers à faire introduire ce matériau typiquement hellénistique dans l'*Vrbs* dès le début du II^e siècle⁴¹. Mais c'est plutôt à partir du milieu du II^e siècle que les utilisations à plus grande échelle du marbre dans l'art monumental romain sont attestées, dans le cadre de l'émulation politico-édilitaire qui anime alors les rapports entre les plus puissantes maisons de l'aristocratie romaine. L'analyse stylistique, produite par F. Coarelli, du "Sylla" de Copenhague et du "Marius" de Munich, identifiés désormais comme deux des trois statues ornant jadis la façade du tombeau des Scipions, conduit d'ailleurs à reconnaître dans ces pièces, en marbre du Pentélique⁴², les œuvres d'un atelier néo-attique travaillant à Rome dans le troisième quart du II^e siècle, probablement celui du

sculpteur Polyclès⁴³. Tout concorde donc pour situer la réalisation de la façade monumentale vers le milieu du I^{er} siècle, dans les années 140 ou 130, ce qui conduit à penser que son commanditaire fut probablement Scipion Émilien⁴⁴.

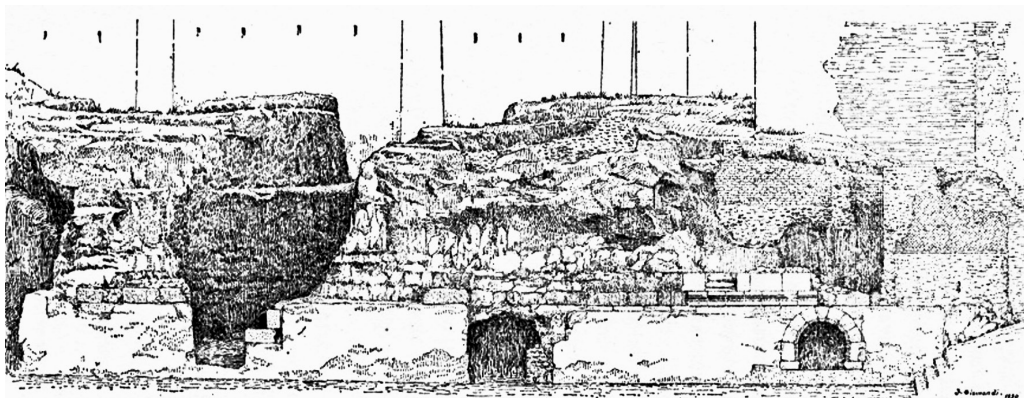
L'aspect intérieur des deux chambres funéraires paraît avoir été particulièrement fruste. Les parois intérieures ne portaient aucune décoration plastique, picturale ou modelée. Les surfaces pariétales ne semblent d'ailleurs même pas avoir été égalisées, ce qui conservait à la tombe un aspect "troglydytique" pour le moins rustique. Il faut toutefois signaler un graffito assez sommairement tracé sur le tuf de la paroi du fond, à proximité de l'emplacement du sarcophage de Barbatus⁴⁵. Les seuls ornements intérieurs du sépulcre étaient en réalité constitués par le mobilier funéraire : sarcophages, effigies, objets divers. Sur ce point, la différence est notable avec la culture funéraire étrusque toujours fort soucieuse d'offrir aux chambres mortuaires un cadre matériel doté d'un grand éclat artistique. Pourtant, il ne semble pas que l'on puisse interpréter cette sobriété interne du tombeau des Scipions comme une caractéristique propre à la tradition funéraire romaine d'époque médio-républicaine. On connaît, en effet, plusieurs sépultures d'aristocrates romains des III^e et II^e siècles qui firent l'objet de décorations picturales intérieures, à l'exemple des tombes étrusques⁴⁶.

En revanche, si l'intérieur du tombeau des Scipions, privé de décoration, conserva toujours une allure délibérément austère, l'apparence extérieure du monument fut l'objet d'un traitement plus élaboré dont témoigne notamment le renouvellement constant des ornements picturaux de la façade. On peut en effet assez bien discerner encore, sur la paroi extérieure de la sépulture, les vestiges de plusieurs fresques murales. Manifestement, la présence de nombreuses couches successives, peut-être sept⁴⁷, ajoutées au fil du temps, suppose que la façade avait fait l'objet, certainement dès l'origine, d'un souci de décoration et de mise en valeur. Car il faut, bien entendu, échelonner dans le temps la réalisation de ces peintures renouvelées en moyenne toutes les vingtaines d'années, si l'on prend en compte la période durant laquelle la tombe fut utilisée de façon active, entre 270 et 120 environ⁴⁸. L'exposition aux intempéries rendait évidemment indispensable le renouvellement périodique de ces fresques murales. Mais on peut penser également que les funérailles des représentants les plus éminents de la famille constituaient l'occasion de rappeler et mettre en évidence aux yeux de leurs compatriotes les hauts faits des défunts ainsi que ceux de leurs parents et de leurs ancêtres. Outre les impératifs matériels, le renouvellement des fresques, répondait donc également à la nécessité de perpétuer l'expression familiale à l'adresse du reste de la cité. Ce qu'il est encore possible de reconnaître des sujets de ces fresques confirme en tout cas leur destination publique et propagandiste : il s'agissait de scènes historiques, commémorant des événements politiques ou militaires importants, batailles ou pompes triomphales⁴⁹. La nature des sujets, leur destination ouvertement publique et leur caractère propagandiste invitent à inscrire ces fresques murales dans la tradition de la peinture triomphale romaine dont on connaît de nombreux exemples à l'époque médio-républicaine, dès la fin du IV^e siècle⁵⁰.

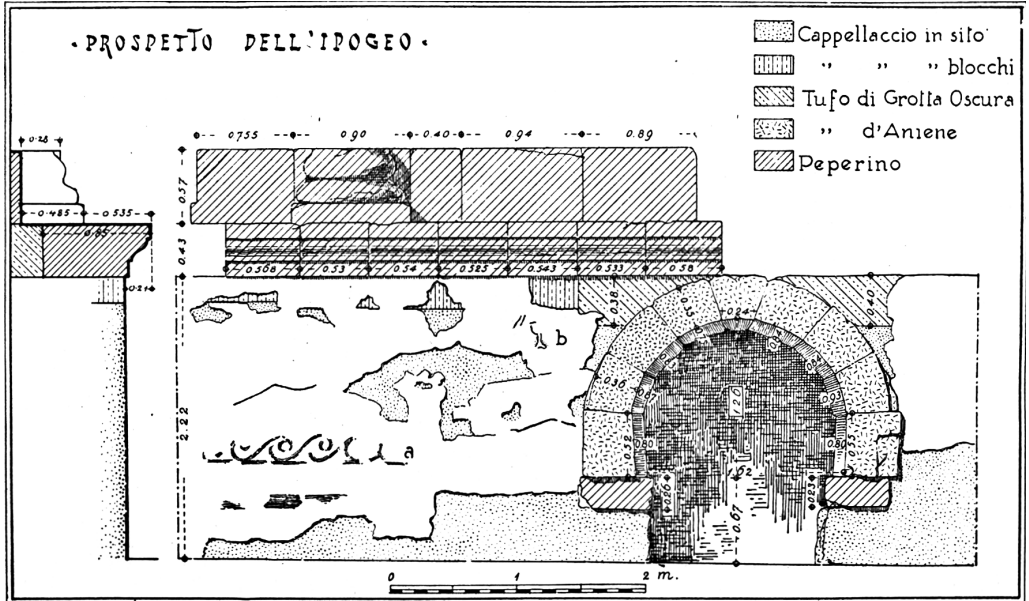
Il semblerait qu'en choisissant de transférer les décorations picturales de l'intérieur du monument sur ses parois extérieures, les Scipions aient délibérément procédé à une innovation qui correspondrait à une volonté de conférer à l'imagerie funéraire une portée publique, et pour ainsi dire publicitaire. Plus généralement, cette extroversion⁵¹ s'inscrit d'ailleurs probablement dans le mouvement que l'on relève alors à Rome au III^e siècle, d'un élargissement de l'affichage public des tableaux, et plus particulièrement des *tabulae triumphales* jusque-là confinées à l'intérieur des temples⁵² : on sait ainsi qu'en 263, M^o. Valerius Messala fit exposer, sur l'un des murs de la *curia Hostilia*, un tableau commémorant la victoire militaire qu'il avait remportée en Sicile sur Hiéron de Syracuse et ses alliés carthaginois⁵³.



Vue de la façade du Tombeau des Scipions.



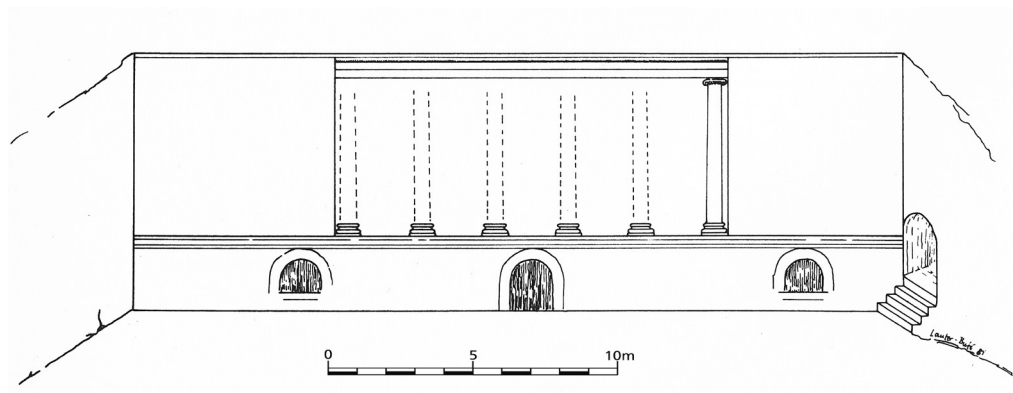
Vestiges de la façade du tombeau des Scipions (croquis de Gismondi).



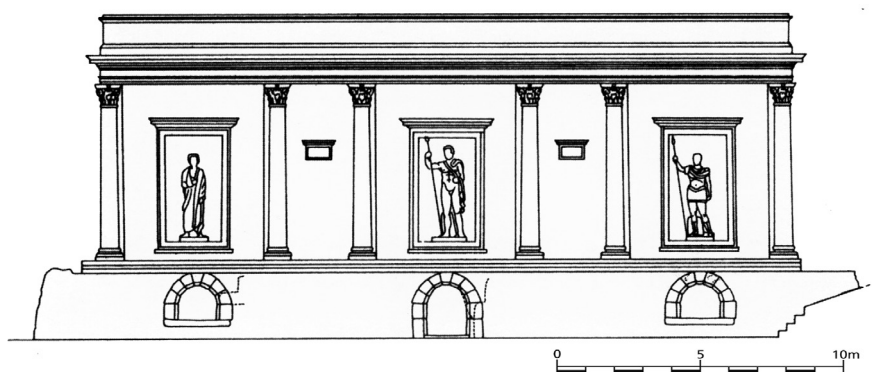
Vestiges de la façade du tombeau des Scipions (relevé de Gismondi).

La reconstitution de la forme générale de la façade du tombeau des Scipions demeure en partie hypothétique. Si l'on est relativement assuré de la structure et de l'aspect de la partie inférieure, grossièrement conservée, pour la partie supérieure, les vestiges beaucoup plus fragmentaires conduisent à d'inévitables conjectures. Néanmoins, la préservation de certains éléments permet de soutenir quelques hypothèses très vraisemblables⁵⁴ : la paroi en pépérin surmontant le podium se trouvait légèrement en retrait, figurant ainsi une étroite scène. Par ailleurs, sur le podium, on a conservé la base d'une demi-colonne cannelée, elle aussi en pépérin. Manifestement, la façade était donc habillée de plusieurs demi-colonnes de ce type. On a pu également reconnaître, sur la paroi de pépérin, la trace d'une niche. On peut donc supposer que plusieurs niches analogues pouvaient avoir alterné avec les demi-colonnes sur la façade. Naturellement, de tels emplacements étaient très vraisemblablement destinés à accueillir des statues⁵⁵. Or nous savons justement, grâce aux témoignages de Cicéron et Tite-Live, que le tombeau des Scipions était orné de trois statues⁵⁶. Bien entendu, il est tout à fait improbable que de telles statues aient été placées à l'intérieur de la tombe : l'intérêt en aurait été très réduit, et surtout les textes anciens impliquent assez clairement que ces représentations étaient bien visibles de tous. Par conséquent, il apparaît fort vraisemblable que les statues évoquées par les auteurs anciens prenaient bien place sur la façade, insérées dans les niches ménagées à leur intention, et encadrées par les demi-colonnes cannelées.

La morphologie du monument telle qu'elle est ainsi reconstituée par F. Coarelli présente l'avantage, non seulement de cadrer avec les vestiges tels que nous les connaissons, mais également de s'inscrire de façon cohérente dans le mouvement architectural imprégné d'influences hellénistiques qui gagne justement le monde romano-italique à partir du milieu du II^e siècle. La façade monumentale du tombeau des Scipions paraît en effet clairement avoir voulu évoquer une scène théâtrale hellénistique⁵⁷. Or, plus largement, on sait qu'à la fin de l'époque médio-républicaine, l'architecture des sanctuaires d'Italie centro-méridionale puisa une bonne partie de son inspiration auprès de ce



Reconstitution de la façade du tombeau des Scipions selon H. Lauter-Bufe.



Reconstitution de la façade du tombeau des Scipions selon F. Coarelli et G. Ioppolo.

même modèle, à travers l'association ternaire, théâtre-temple-portique, comme dans le cas du grand complexe de Préneste dédié à la Fortuna Primigenia, qui fut entièrement réaménagé selon ce schéma dans le dernier quart du I^{er} siècle⁵⁸. Des grands sanctuaires italiques du Latium jusqu'au théâtre de Pompée, le modèle "théâtreïde", qui caractérisait l'urbanisme des grandes cités gréco-orientales telles Rhodes ou Pergame, ne cessa de hanter une partie de plus en plus importante des élites romaines durant toute la fin de la République et jusqu'à l'époque augustéenne⁵⁹. Avec la façade du tombeau des Scipions, nous serions ainsi en présence de l'une des plus anciennes manifestations de l'introduction et de l'acclimatation à Rome de ce modèle architectural inspiré du monde hellénistique.

Dans cette perspective générale, le tombeau des Scipions prendrait parfaitement place dans ce large mouvement d'acculturation continue, mais complexe de l'Italie romaine alors soumise à de puissantes interactions : un édifice sépulcral de tradition étrusco-italique dont la monumentalisation, inspirée des modèles architecturaux hellénistiques, réalisée par un architecte grec et associant matériaux locaux et marbres réputés en provenance du monde hellénique, était mise au service d'une expression résolument romaine, dont témoignent notamment la continuité et le renouvellement constant des fresques murales exaltant les valeurs familiales, sociales et politiques de la *nobilitas* médio-républicaine.

Enfin, pour préciser quelque peu le contexte et les conditions de l'élaboration de cette façade monumentale d'inspiration hellénistique, il convient de garder à l'esprit que la présence et l'activité d'artistes et d'architectes grecs sont parfaitement attestées à Rome dans ces années. Ainsi, Hermodoros de Salamine, qui fut l'architecte du temple de Jupiter Stator *in porticu Metelli*, vers 143, et du temple de Mars *in circo Flamini*, vers 132⁶⁰, pourrait s'avérer un candidat vraisemblable pour un ouvrage tel que la façade du tombeau des Scipions. Même si l'on a surtout gardé le souvenir des entreprises de plus grande ampleur qu'il mena à bien, rien n'empêche de penser que le Chypriote ait pu également être sollicité pour des commandes, certes plus modestes, mais non dépourvues d'importance, et qui émanaient tout de même des personnages les plus en vue de l'aristocratie romaine du moment⁶¹. Quoi qu'il en soit, que l'architecte qui œuvra pour le compte des Scipions ait été Hermodoros de Salamine ou bien l'un de ses compatriotes exerçant alors à Rome, on a toute raison d'estimer qu'il s'agissait d'un Grec. Cette présomption est encore plus forte en ce qui concerne les artistes qui réalisèrent les statues de la façade. La maîtrise affichée dans la sculpture du marbre du Pentélique, un matériau relativement délicat à travailler, laisse ici bien peu de place au doute : à cette époque, il n'y a sans doute pas encore de *lapidarii* romains, ni même italiens, assez familiers de ce matériau pour se montrer capable de produire des œuvres de cette qualité. Le travail du marbre du Pentélique, en provenance de l'arrière-pays athénien, était plutôt une spécialité des sculpteurs de "l'école" néo-attique dont on connaît justement la présence et l'activité à Rome à cette époque⁶². La suggestion, formulée par F. Coarelli, de reconnaître, derrière ces œuvres, la facture de l'atelier de Polyclès et de son frère Dionysios s'avère donc, encore une fois, extrêmement plausible⁶³. En revanche, si l'on est en droit de penser que les architectes et les artistes grecs jouèrent un rôle éminent dans l'élaboration de la façade monumentale du tombeau, on ne saurait pour autant estimer que ce rôle fut exclusif. En effet, les fresques murales qui revêtaient la partie inférieure de la façade se situent assez bien, d'après ce qu'il est possible d'en juger du moins, dans la tradition de l'art pictural romain et plus largement italique⁶⁴. Constamment renouvelées depuis l'édification de la tombe, elles représentent d'ailleurs un élément de continuité dans la forme et l'apparence du tombeau. Par conséquent, il apparaît probable que les fresques successives furent, essentiellement, et peut-être exclusivement, l'œuvre de plusieurs générations d'artistes locaux⁶⁵. Et, parmi ces divers décorateurs italiens demeurés anonymes, on est toutefois tenté d'avancer, à titre d'hypothèse, un nom : celui de M. Pacuvius. On sait que le poète, neveu d'Ennius, qui faisait partie, comme son oncle, de l'entourage des Scipions⁶⁶, était aussi un peintre reconnu. Scipion Émilien lui avait d'ailleurs confié la tâche de décorer, par ses peintures, l'intérieur du temple d'Hercule qu'il avait fait élever sur le Forum Boarium⁶⁷. Il n'est donc pas aventureux de suggérer que Pacuvius put, de la même façon et vers la même époque, être sollicité pour participer à l'entreprise générale de monumentalisation du tombeau des Scipions⁶⁸. Derrière l'une des fresques les plus tardives de la façade, dont il ne reste que quelques fragments, on pourrait donc deviner la main de cet artiste, originaire non du monde hellénique, mais bien du monde romano-italique et plus précisément de la colonie latine de Brindes.

Du modèle étrusco-italique à l'inspiration hellénistique, le tombeau des Scipions constitue finalement une manifestation de la synthèse romaine dans les domaines artistique et architectural. À la tradition sépulcrale étrusque il emprunte sa forme originelle, celle d'une tombe à chambre à demi-enterrée, creusée à flanc de colline, à l'aspect extérieur originel apparemment sobre. Il y ajoute une incontestable spécificité à travers le dépouillement intérieur, manifestant peut-être ainsi une culture alors plus fruste, ou, en tout cas, une plus grande austérité de type "vieux romain", tandis que le souci d'ostentation était délibérément orienté, dès l'origine, en direction de l'extérieur. En témoignent le choix de l'emplacement, à proximité immédiate d'une voie majeure, ainsi que les fresques peintes, dont les premières, à l'évidence très anciennes, mettaient en exergue les exploits

militaires et leur implication politique, dans la meilleure tradition de l'art triomphal romain alors en pleine affirmation. Par la suite, ce souci d'ostentation s'est poursuivi dans une veine d'inspiration ouvertement hellénistique, vers le milieu du II^e siècle, avec l'acclimatation d'un modèle architectural d'importation gréco-orientale, habillé d'une statuaire marmoréenne néo-classique. Mais, tout en traduisant les aspirations et les goûts de la famille des Scipions pour la civilisation hellénique, d'ailleurs conformes à ceux d'une grande partie de la classe dirigeante romaine de cette époque, cette réalisation constituait aussi l'une des premières étapes de l'élaboration d'un art monumental spécifiquement romain, puisant à la fois son inspiration dans les modèles hellénistiques et les traditions italiques. Du reste, l'alliage de toutes ces influences et héritages culturels était entièrement mis au service de l'expression sociale et politique de l'un des plus puissants lignages de l'aristocratie romaine, cherchant à affirmer son éclat dans une ambiance de concurrence et de compétition lignagères jamais démentie au sein de la société politique d'époque médio-républicaine.

LES SARCOPHAGES : TYPOLOGIE, DISTRIBUTION ET CHRONOLOGIE DES DÉPOSITIONS

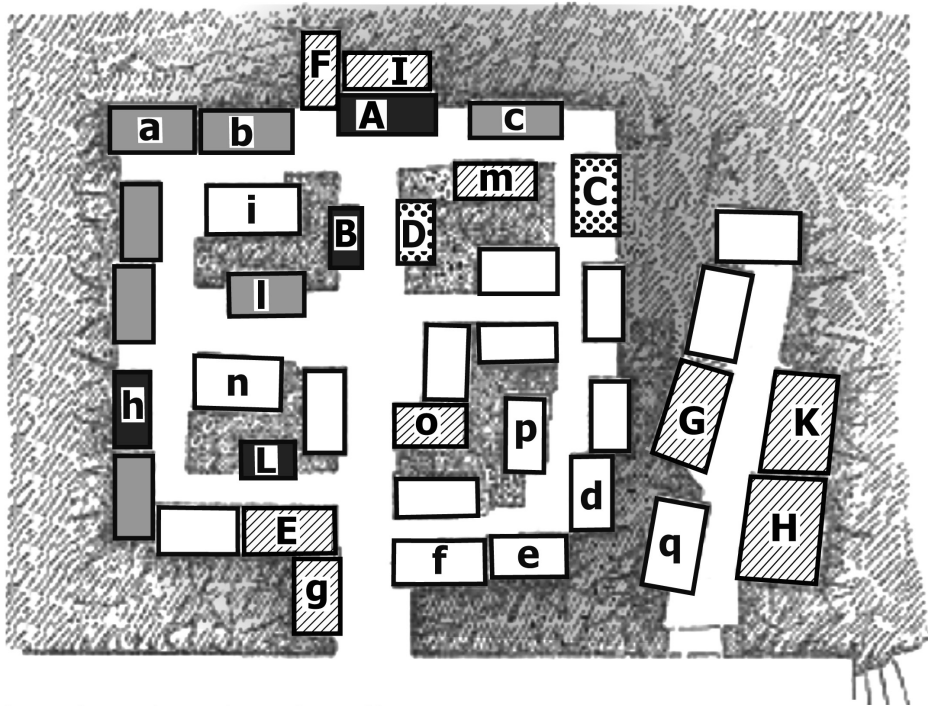
* Typologie des sarcophages

Dans une étude fondamentale, F. Coarelli a pu mettre en évidence la périodisation des dépositions, d'abord en fonction du matériau et de la technique utilisés pour la réalisation des sarcophages⁶⁹. On doit en effet distinguer dans le tombeau des Scipions trois types distincts de sarcophages.







— La première catégorie est formée des sarcophages monolithiques en pépérin, dont celui de Barbatus (A) et celui de son fils, le consul de 259 (B). Il s'agit des plus anciennes dépositions connues du tombeau : on peut les dater approximativement du second tiers du III^e siècle⁷⁰. Deux autres sarcophages monolithiques en pépérin n'ont pas laissé d'inscription.

— Un groupe de quatre sarcophages présente des caractères très clairement distincts des deux plus anciens, puisqu'ils sont constitués de pièces assemblées (et non d'une réalisation monolithique), en tuf de l'Aniene (et non en pépérin). Il s'agit de ceux du questeur de 167, fils de l'Asiatique (E), de son fils Scipio Asiagenus Comatus (F), de Paulla Cornelia, femme de Scipion Hispallus (I) et, dans le second caveau, de Scipion Hispanus, *pr.* 139 (H). De ces quatre sarcophages, le plus ancien est sans conteste celui du questeur de 167 : mort à 33 ans, il est impossible que son fils Comatus, disparu à 16 ans, l'ait précédé dans la tombe. Par conséquent nous disposons d'une fourchette chronologique relativement précise pour ce type de sarcophages : à partir de la fin des années 160 (au plus tard) jusqu'aux années 130. Encore doit-on remarquer que, au sein de ce groupe, les sarcophages abrités dans le second caveau se distinguent par des dimensions plus importantes qui peuvent laisser penser à des dépositions doubles associant peut-être des époux.

— Enfin, deux autres sarcophages, réalisés quant à eux en pierre de Gabies, forment une autre catégorie, intermédiaire entre les deux précédentes. Il s'agit du sarcophage, monolithique, de L. Scipio, un fils de Scipion Hispallus (D), et de celui, assemblé, du *flamen Dialis* P. Scipio (C). Quelle que soit l'identité que l'on veuille attribuer à ce dernier personnage, sa mort ne saurait être antérieure au début des années 170 (jusqu'alors, le *flamen Dialis* en exercice est C. Valerius Flaccus), ni postérieure à 162. Quant au fils d'Hispallus, mort à 20 ans, il n'a, pour sa part, pas pu naître après 176, ni donc disparaître après 156. Mais si l'on tient compte du fait que, dès la fin des années 160, le sarcophage en tuf de l'Aniene s'était imposé, on peut admettre que les sarcophages en pierre de Gabies relèvent d'une période précédente, et à l'évidence immédiatement antérieure : les années 170 et le début des années 160. Par ailleurs, il paraît assez vraisemblable, quoique non totalement assuré, d'envisager l'antériorité du sarcophage monolithique par rapport au sarcophage assemblé : les sarcophages en pierre de Gabies constitueraient ainsi un modèle de transition, avec un passage de pièces monolithiques aux sarcophages assemblés.



0 2 4 6 8 10m

-  Sarcophages monolithiques en pépérin attestés
-  Sarcophages monolithiques présumés
-  Sarcophage monolithique en pierre de Gabies
-  Sarcophage assemblé en pierre de Gabies
-  Sarcophages en tuf de l'Aniene
-  Sarcophages en tuf de l'Aniene présumés

Typologie et distribution des sarcophages dans le tombeau des Scipions.

* Distribution des sarcophages

Dans le prolongement de l'analyse stylistique des sarcophages, l'archéologie ouvre une autre voie pour préciser la chronologie relative des dépositions : il s'agit de l'examen de la distribution des sarcophages à l'intérieur de la tombe. F. Coarelli a bien montré que cette disposition n'était absolument pas aléatoire, mais qu'elle avait suivi, au contraire, une ordonnance progressive que l'on est parfaitement en mesure de décrire⁷¹. Nous connaissons pour cela non seulement l'emplacement

des sarcophages ou des fragments de sarcophages subsistant, mais aussi celle des nombreuses niches dans lesquelles étaient insérés les sarcophages. On remarque, à ce titre, deux types clairement distincts de niches : dans les premières, peu prononcées, étaient placés des sarcophages monolithiques, tandis que d'autres, nettement plus profondes, permettaient d'y encastrer véritablement des sarcophages, le plus souvent assemblés : il s'agissait là d'une indispensable précaution technique destinée à prémunir ces pièces plus fragiles contre le risque de dislocation. Le repérage de ces deux catégories de niches contribue ainsi à établir un critère supplémentaire de chronologie, même en cas de disparition des sarcophages, les niches superficielles étant censées avoir accueilli des sarcophages monolithiques, plus anciens, tandis que les plus profondes étaient destinées aux sarcophages plus récents, le plus souvent assemblés.

Autour du sarcophage de *Barbatus*, on a d'abord utilisé la paroi du fond pour disposer les premiers sarcophages, de part et d'autre du fondateur du tombeau (a, b, et c), les niches s'avérant superficielles à ces emplacements. Puis les dépositions se sont poursuivies par le côté gauche, c'est-à-dire est et nord-est, du tombeau : c'est en effet sur ce côté que se trouvait le sarcophage du fils de *Barbatus* (B), et c'est également dans cette partie du tombeau que l'on a retrouvé les deux seuls autres sarcophages monolithiques en pépérin conservés, mais privés d'inscription (h et L).

Par la suite, après avoir fini d'utiliser la galerie centrale (sarcophage D), on s'est reporté vers le côté droit (ouest et sud-ouest) du tombeau : cette partie ne contenait que des sarcophages assemblés, pour la plupart en tuf de l'Aniene, à l'exception du sarcophage C, assemblé, mais en pierre de Gabies, qui paraît ainsi constituer un modèle de transition.

Enfin, la saturation du tombeau explique que l'on ait cherché dans un dernier temps à gagner de l'espace, en insérant plusieurs dépositions dans des niches agrandies. L'exemple le plus remarquable de cette recherche d'espace et de cet entassement est la disposition du sarcophage de *Paulla Cornelia*, adossé à celui de *Barbatus* et qui lui emprunte d'ailleurs l'une de ses parois : il s'agit très vraisemblablement ici de l'une des toute dernières dépositions du caveau principal. Par ailleurs, il est également vraisemblable que l'on n'a eu recours au sarcophage de *Barbatus* qu'en dernier ressort pour cet expédient, et que d'autres niches avaient dû pareillement être sollicitées.

Devant la saturation de la chambre principale, les *Scipions* ont dû alors se résoudre à ouvrir un second caveau. L'important dénivellement entre les deux caveaux permet de conclure que les deux chambres voisines ne communiquaient pas à l'origine : l'ouverture reliant les deux chambres a dû être percée en réalité au moment de la découverte du tombeau, à la fin du XVIII^e siècle. Tout en s'inscrivant dans la continuité des plus récents sarcophages de la chambre principale par la technique (assemblage) et le matériau (tuf de l'Aniene) employés, ceux du second caveau s'avèrent d'une dimension sensiblement plus grande, correspondant peut-être à des doubles dépositions conjugales. Ils constituent ainsi une dernière série caractéristique dans la chronologie des dépositions.

LES ÉPITAPHES⁷²

A (*CIL*, I², 6-7 = *ILLRP*, 309) : **L. Cornelius Scipio Barbatus** (*cos.* 298), n° 6.

Chambre principale. Sarcophage monolithique en pépérin.

La caisse du sarcophage est entièrement préservée. Le couvercle est endommagé par la perte de sa partie gauche. Le *titulus* apposé sur le couvercle est simplement constitué d'une inscription peinte au minium. L'*elogium* a été très soigneusement gravé et peint en rouge sur la caisse du sarcophage. Une première ligne de ce texte, ainsi que le premier quart de la seconde ont été martelés.

Datation : le *titulus* originel, contemporain de la mort de *Barbatus* (c. 270), a été gratté. Les textes conservés sont plus tardifs : la paléographie indique une date plus basse que l'épithaphe B, mais plus ancienne que les autres (vers 200/190).

* Le sarcophage

De plus grandes dimensions que les autres, le sarcophage de Barbatus reprend un modèle tout à fait inusité dans le monde étrusco-italique de cette époque : loin d'un simulacre de maison ou de lit funéraire, comme on en connaît de si nombreux exemples par ailleurs, sa forme évoque clairement celle d'un autel cultuel. Ce rapprochement suggère une relation avec la pratique du culte des ancêtres⁷³, qui constitue, comme on le sait, un élément fédérateur primordial et particulièrement vivace de la structure gentilice et familiale dans le monde romano-italique, depuis l'époque archaïque jusqu'à l'âge classique. L'accord est également général pour attribuer à la facture de ce sarcophage une inspiration hellénique : il semble en particulier devoir être rapproché de modèles italiotes ou siciliens, plus précisément syracusains, dont le plus notable est peut-être l'autel de Hiéron II⁷⁴. En revanche, la tentation d'abaisser la datation du sarcophage au II^e siècle⁷⁵ a été réfutée à juste titre⁷⁶. De trop nombreux éléments concordent en tout cas pour la démentir formellement :

— l'analyse épigraphique n'autorise pas à abaisser l'inscription de l'épithaphe de Barbatus au delà du tout début du II^e siècle, comme nous le verrons un peu plus loin. Par conséquent, il paraît bien difficile d'attribuer au sarcophage une date d'une cinquantaine d'années postérieure à son inscription !

— l'hypothèse de Saladino suppose que l'on ait opéré, plusieurs décennies après sa mort, un transfert de la dépouille de Barbatus depuis sa sépulture originelle. Cette éventualité apparaît peu vraisemblable si l'on mesure combien la *translatio cadaveris* était une procédure tout à fait exceptionnelle et particulièrement contraignante du point de vue du droit pontifical⁷⁷. Par ailleurs, il est bien difficile d'expliquer la position centrale occupée par le sarcophage de Scipion Barbatus sans se résoudre à lui reconnaître une antériorité vis-à-vis des autres dépositions de la tombe ;

— si le style du sarcophage de Scipion Barbatus contraste avec le reste du mobilier funéraire de la tombe familiale, d'autres traits invitent en revanche à le rapprocher clairement de sarcophages romains contemporains, ceux du tombeau des Scipions comme d'autres⁷⁸. Le matériau utilisé, en l'occurrence le pépérin, ainsi que le caractère monolithique de cette pièce, taillée dans un seul bloc, sont ainsi tout à fait caractéristiques des procédés techniques utilisés aux IV^e et III^e siècles⁷⁹. En outre, la remarquable décoration ciselée du sarcophage de Scipion Barbatus, pour singulière qu'elle soit parmi le reste du matériel funéraire du tombeau, dépourvu de toute trace d'apparat de cette nature, n'est pas toutefois sans rappeler l'effort d'ornementation des sarcophages du tombeau des Cornélii : datés avec assez de sûreté de la seconde moitié du IV^e siècle, ces derniers témoignent en effet d'une certaine recherche artistique en la matière⁸⁰. La frise dorique à rosettes du sarcophage de Scipion Barbatus n'est ainsi peut-être que la forme plus achevée, et dans une réalisation autrement plus élaborée, de la décoration à thèmes floraux ouvragée sur la tranche du couvercle de celui de L. Cornelius. Le sarcophage de Scipion Barbatus est donc bien, certes, une pièce exceptionnelle, un *unicum*, mais, à plus d'un titre, il s'inscrit également dans une certaine mesure dans la continuité de la culture matérielle sépulcrale en usage au sein des milieux aristocratiques romains à la veille des guerres puniques ;

— aucune incompatibilité d'ordre chronologique dans le domaine stylistique ne saurait être invoquée pour exclure la datation la plus haute : les autels siciliens du IV^e siècle sont en effet parfaitement capables d'avoir inspiré la conception du sarcophage de Scipion Barbatus dans le premier tiers du III^e siècle. Tout au contraire d'ailleurs, si l'on en reconnaît la filiation italiote ou sicilienne, ce qui est très généralement le cas, la conception d'un tel ouvrage dans la seconde moitié du II^e siècle serait beaucoup moins vraisemblable, à une époque où les élites romaines avaient pris l'habitude de rechercher leurs modèles artistiques non plus au sein du monde hellénique occidental, mais plus directement en Grèce ou dans l'Orient hellénistique.

Il n'existe donc aucune raison sérieuse de douter que le sarcophage de Barbatus puisse dater de la fin du premier tiers du III^e siècle, et qu'il relève bien du "premier hellénisme", comme l'avaient déjà reconnu la plupart des spécialistes⁸¹. Du reste, la cohérence historique vient se porter de façon

décisive à l'appui de cette hypothèse haute. Il est en effet légitime de penser que le fondateur du tombeau avait dû montrer un même souci pour le choix de son sarcophage que pour celui de l'ensemble de sa sépulture : la création du tombeau s'accorde bien avec la commande d'une pièce de très grande qualité destinée à y occuper la place la plus éminente. Scipion Barbatus s'était montré attentif à créer, davantage qu'un simple caveau, un véritable monument familial destiné à donner concrètement corps au lignage dont il entendait s'afficher comme le fondateur. De même, le style hellénisant du sarcophage rejoint les valeurs dont se réclamait le défunt ou son entourage : la culture hellénique irradie en effet tout autant l'épithaphe que son support⁸². Enfin, l'inspiration sicilienne renvoie immanquablement à l'intérêt grandissant manifesté par les élites romaines à l'égard de la Grande Grèce et de la Sicile dans les premières décennies du III^e siècle. Entre le conflit avec Tarente, qui domine les années 270, et la pénétration diplomatique et militaire en Sicile, à partir de 264, le sarcophage de Barbatus constitue, en somme, un témoignage culturel de cette orientation nouvelle et durable de la politique romaine en direction du monde hellénique d'Italie méridionale.

* L'épithaphe

Tout autant, et peut-être même davantage, que pour le sarcophage lui-même, la datation de l'épithaphe de Scipion Barbatus a nourri des débats toujours vivaces⁸³.

Dès le XIX^e siècle, Nibby avait le premier remarqué le caractère relativement tardif de l'épithaphe de Scipion Barbatus, notamment au regard de celle de son fils, mettant ainsi en évidence l'impossibilité que cette inscription puisse être contemporaine de la mort de Barbatus, vers 270 : ce ne fut qu'un siècle environ après cette date que l'épithaphe que nous connaissons dut être substituée à une inscription plus ancienne dont on constate encore la trace de l'effacement⁸⁴. Ces observations furent fondamentales. Quelques décennies plus tard, E. Wölfflin prenait d'ailleurs appui sur elles pour développer une analyse plus générale : selon lui, l'usage des inscriptions funéraires gravées était tardif, et on ne pouvait l'estimer antérieur à la toute fin du III^e siècle. Jusque-là, les sarcophages des Scipions auraient été seulement dotés d'inscriptions peintes. Par conséquent, les éloges gravés sur la caisse des sarcophages de Scipion Barbatus (A) mais également de son fils (B) ne sauraient être contemporains des disparitions de ces personnages et devaient être abaissés de plusieurs décennies⁸⁵. L'analyse de Wölfflin fit longtemps autorité, jusqu'à ce que ses arguments se trouvent formellement démentis, en particulier par la découverte de la tombe des Cornélii et de ses sarcophages du IV^e siècle, sur lesquels figuraient bien des épithaphe gravées. Ces données nouvelles conduisirent à revoir la chronologie des inscriptions funéraires des Scipions.

Entre-temps, d'autres savants étaient allés encore plus loin dans une démarche de type "hypercritique" tendant à abaisser encore plus sensiblement la datation des inscriptions, leur déniaient ainsi leur caractère original. On rappellera notamment la remise en cause de Fay⁸⁶, qui fut d'ailleurs aussitôt réfutée, sans grande difficulté, par T. Frank⁸⁷. Plus récemment, Saladino fut à son tour contraint de reprendre à son compte l'hypothèse d'une datation sensiblement abaissée pour l'épithaphe de Barbatus, condition indispensable pour appuyer son propre raisonnement sur l'élaboration tardive du sarcophage⁸⁸. Cette interprétation ne résiste pourtant pas à l'évidence. Elle est absolument incompatible avec la cohérence chronologique établie désormais pour l'ensemble des épithaphe des Scipions. Les arguments paléographiques et linguistiques⁸⁹, qui situent sans difficulté la date de l'éloge de Barbatus entre les inscriptions de son fils (B) et les autres épithaphe du tombeau, ne font ici que rejoindre les enseignements tirés de l'examen stylistique de ces textes. L'éloge de Scipion Barbatus est en effet très clairement bâti sur le même modèle que celui de son fils, le consul de 259, bien daté désormais des environs de 240 : la construction en est pratiquement identique, les mêmes thèmes y sont déclinés, et l'on retrouve dans les deux cas l'emploi des vers saturniens. Au contraire, la seule inscription quelque peu consistante datant de la seconde moitié du II^e siècle, à

savoir l'építaphe de Cn. Scipio Hispanus (H), versifiée en distiques élégiaques, est composée sur un modèle sensiblement différent, et les thèmes qui y sont développés ne témoignent pas des mêmes préoccupations.

Longtemps dominante, l'interprétation de Wölfflin fut donc remise en cause, à la suite notamment des remarques de A. Degrassi⁹⁰, reprises de manière approfondie par F. Coarelli dont les conclusions sur cette question paraissent devoir être définitives⁹¹. Cette analyse épigraphique permet désormais de considérer avec une confiance nouvelle et justifiée la plupart des inscriptions funéraires des Scipions dans leur datation. Il n'existe pas de raison de douter en effet que chacune d'entre elles ne soit pas contemporaine de la déposition de son titulaire⁹², à l'exception notable, toutefois, de celle de Scipion Barbatus, ce qu'avaient déjà noté les érudits du XIX^e siècle.

Plus récemment, certains savants ont néanmoins été tentés de reconsidérer la datation basse traditionnellement attribuée à l'építaphe de Barbatus, pour en revenir à une hypothèse haute, dans la première moitié du III^e siècle. Ainsi, R. Wachter suivi par H. I. Flower accordent-ils à l'*elogium* comme au *titulus* apposés sur le sarcophage de Barbatus une seule et même date, d'après eux contemporaine de la disparition du fondateur du tombeau, qu'ils situent d'ailleurs, de manière peut-être un peu aventureuse, très tardivement, vers 250⁹³. Dans leur hypothèse, l'*elogium* originel aurait alors été composé de huit et non de six vers. Par la suite, probablement au cours du II^e siècle, un grattage minutieux aurait sciemment fait disparaître les deux premiers vers de l'építaphe, pour des raisons qui demeurent assez obscures. Les arguments avancés en ce sens contreviennent pourtant aux observations paléographiques⁹⁴ et linguistiques⁹⁵. Quoi qu'il ait pu en être dit, la comparaison avec l'éloge du fils de Barbatus, le consul de 259, ne laisse pas vraiment de place au doute : il paraît impossible de ne pas reconnaître que l'építaphe de Barbatus est bien sensiblement plus tardive, vraisemblablement de plusieurs décennies. À plus d'un titre, l'écriture de cet *elogium* s'avère d'ailleurs plus proche de celle des inscriptions C et D que de celle de l'építaphe B du fils de Barbatus. Enfin, un dernier argument s'avère particulièrement embarrassant pour les tenants de l'hypothèse "contemporaine", puisque l'emploi du G, dont témoigne l'építaphe de Scipion Barbatus, ne saurait relever d'une époque aussi haute que celle à laquelle vécut le consul de 298. Nous savons en effet par Plutarque⁹⁶ que cette lettre fut introduite dans l'alphabet latin par le grammairien Sp. Carvilius, affranchi de Sp. Carvilius Ruga (*cos.* 234 ; 228), par conséquent certainement pas avant la seconde moitié du III^e siècle⁹⁷.

En définitive, en ce qui concerne l'*elogium* de Barbatus, il paraît bien difficile de s'affranchir du constat établi depuis longtemps par les premiers scrutateurs de l'építaphe : sans aucun doute, celle-ci apparaît plus tardive que celle de son fils. Lors de la mise au tombeau de Scipion Barbatus, vers 270, on ne grava donc sur la caisse de son sarcophage qu'une courte inscription, se limitant à la titulature onomastique du défunt augmentée sans doute de l'énoncé vraisemblablement abrégé des principales charges politiques qu'il avait exercées au cours de sa carrière⁹⁸. Ce ne fut que plusieurs décennies plus tard que l'on dut estimer cette építaphe insuffisante au regard de l'usage, qui s'était imposé depuis, de doter d'inscriptions funéraires plus loquaces les sarcophages des disparus les plus illustres de la famille. Il apparut alors nécessaire de procéder à un travail de réfection épigraphique pour lequel on s'appuya sur le modèle constitué notamment par la disposition de l'építaphe du consul de 259, le propre fils de Barbatus. Le *titulus* d'origine, sur la caisse du sarcophage, fut donc soigneusement martelé pour laisser la place libre à une nouvelle composition. On s'attacha alors à mettre l'építaphe de Scipion Barbatus en conformité avec des canons désormais en usage pour l'épigraphie funéraire du tombeau : il s'agissait tout d'abord de se plier à la dualité entre, d'une part, un *titulus* laconique, peint sur la tranche du couvercle et réduit à l'énoncé des éléments onomastiques, et, d'autre part, un *elogium* plus étoffé et plus rhétorique.

Comme dans le cas du consul de 259, ce dernier texte était destiné à évoquer les qualités personnelles du défunt ainsi que ses principaux titres de gloire. Les tournures employées inclinent résolument à

penser que ces *elogia* puisaient leur inspiration de manière très directe dans les *laudationes funebres* composées et prononcées par les héritiers et les proches des disparus à l'occasion de leurs obsèques⁹⁹ : la formule *apud uos* traduit ainsi, à l'évidence, une adresse exprimée dans un cadre public et même civique. Il faut donc bien garder à l'esprit que, si l'apposition de l'inscription de Scipion Barbatus sur son sarcophage fut réellement plus tardive que celle de son fils, le texte de l'*elogium* lui-même est en revanche certainement contemporain de la mort de Barbatus, à quelques retouches près. La *laudatio funebris* de Scipion Barbatus avait simplement dû être conservée dans les archives familiales et elle avait pu ainsi être réutilisée, plusieurs décennies plus tard, pour fournir la substance de l'épithète que l'on avait désormais préféré graver sur le sarcophage du fondateur du tombeau¹⁰⁰. Naturellement, les éloges épigraphiques ne devaient constituer que des *excerpta*, condensés des *laudationes* prononcées devant le peuple.

Cette communauté d'origine, les deux *elogia* dérivant tous deux de la même tradition des *laudationes funebres*, explique que la composition de l'*elogium* de Scipion Barbatus soit similaire à celle de l'épithète du consul de 259. Dans chacun des deux textes, on peut ainsi nettement distinguer trois parties. L'éloge commence avec une présentation des qualités morales du défunt dont on énonce également l'onomastique complète avec la filiation, mais de façon moins conventionnelle que dans le *titulus*. Le rappel des charges politiques les plus éminentes qu'il exerça constitue ensuite une sorte de transition. Enfin, l'éloge s'achève sur l'évocation des principaux faits d'armes accomplis par le disparu au cours de sa carrière.

Cornelius Lucius Scipio Barbatus, Gnaiuod patre prognatus

La titulature onomastique est déclinée de manière très détaillée, avec les *tria nomina*, la mention du patronyme, et l'*agnomen*. Cette présentation n'est cependant pas conventionnelle et diffère sensiblement de l'énoncé onomastique du *titulus* : [*L. Corneli*]o *Cn. f. Scipio*. L'ordonnement habituel des différents éléments onomastiques n'est pas respecté avec l'inversion *praenomen/nomen gentilicium*, sans doute pour des raisons de rythme métrique¹⁰¹, ainsi que le rejet en dernière position de la filiation. Le *cognomen* Scipio est précisé par la mention d'un *agnomen* de nature individuelle, Barbatus, ce qui est, là encore, plutôt inhabituel à cette époque. Le patronyme est indiqué à l'aide d'une formule recherchée et emphatique, volontiers archaïsante. Aucune abréviation n'est utilisée, ni pour le prénom, ni pour le patronyme.

fortis uir sapiensque

À travers cette formule, on a voulu exprimer un véritable idéal aristocratique. L'attribution à Scipion Barbatus des deux vertus indispensables au dirigeant politique revenait à décerner au défunt le compliment posthume selon lequel il avait été ce que l'on appellerait de nos jours un "Homme d'État", réunissant à la fois les qualités d'action et de discernement¹⁰². On a depuis longtemps remarqué que la *fortitudo* et la *sapientia*¹⁰³ étaient des valeurs familières et fermement revendiquées par les milieux dirigeants romains à l'époque médio-républicaine¹⁰⁴. Nous savons ainsi par Plinie, relayé par Plutarque, qu'au temps des guerres samnites, c'est-à-dire celui de Scipion Barbatus, les Romains observèrent scrupuleusement les recommandations de l'oracle de Delphes qui leur avait prescrit de dédier deux statues au "plus fort" et au "plus sage" des Grecs (...*fortissimo Graiae gentis et alteri sapientissimo simulacra*...) ¹⁰⁵. Dans un autre passage, le naturaliste rapporte également la teneur de la *laudatio funebris* prononcée par Q. Metellus en mémoire de son père L. Metellus (*cos. 251 ; 247*) : parmi les vertus cardinales attribuées au défunt, le jeune homme soulignait notamment qu'il avait été un *fortissimus imperator* et qu'il s'était efforcé de faire preuve de *summa sapientia*¹⁰⁶. Remarquons enfin, à la suite de F. Zevi, que, quelques décennies avant Scipion Barbatus, les peintures de la Tombe François de Vulci n'oubliaient pas de représenter Nestor et Phénix, incarnations

légendaires de la sagesse : les élites du monde étrusco-italique des IV^e et III^e siècles semblent donc bien avoir été pénétrées de ces valeurs. La présence associée de ces notions de *sapientia* et de *fortitudo* pourrait également manifester, elle aussi, l'influence de la culture hellénique sur les élites romaines, dès l'époque des guerres samnites, si l'on admet qu'il a pu s'agir de la répercussion d'un thème déjà attesté notamment chez Platon¹⁰⁷.

quoius forma uirtutei parisuma fuit

Cette formule associe une notion traditionnellement mise en avant par les milieux aristocratiques romains, la *uirtus*¹⁰⁸, et, à l'inverse, un élément plutôt inhabituellement invoqué dans la Rome médio-républicaine, la beauté. On sait en effet combien les Romains étaient prompts à souligner, au contraire, les disgrâces physiques de leurs dirigeants, les affublant volontiers d'une foule de surnoms pittoresques, plus ou moins flatteurs, qui finissaient d'ailleurs bien souvent par gagner une place notable et durable au sein de la titulature onomastique des *principes ciuitatis*. Bien davantage que la tradition romaine, cette relation établie entre l'apparence corporelle et la valeur personnelle évoquerait plutôt, une fois encore, à travers le thème de la *kalokagathia*¹⁰⁹, l'influence de la culture hellénique. À cet égard, on ne peut s'empêcher d'ailleurs de songer plus précisément au modèle d'Alexandre, avec l'amalgame forgé entre beauté physique et valeur morale¹¹⁰. La mise en exergue de la beauté du défunt paraît ainsi constituer un indice sérieux de la progression des représentations mentales et des modèles culturels grecs parmi les élites romaines¹¹¹. Il se pourrait que les Scipions aient voulu attacher une importance particulière à ce thème¹¹².

Toutefois, l'inscription de cette notion très sensiblement hellénisante destinée à caractériser le défunt ne va pas sans poser quelques questions au regard d'autres éléments, a priori contradictoires, de la personnalité de Scipion Barbatus. On le sait, à partir d'Alexandre, l'hellénisme diffusa de nouveaux modèles culturels et esthétiques qui se propagèrent assez rapidement dans le monde méditerranéen. La jeunesse d'Alexandre fit notamment entrer progressivement en désuétude le port de la barbe, associé jusque-là à la virilité et à l'autorité¹¹³. À Rome, les premiers barbiers, venus de Sicile, firent ainsi leur apparition vers 300, et l'on sait que les aristocrates romains, sous l'influence de cette nouvelle mode hellénique, prirent alors peu à peu l'habitude de se raser¹¹⁴. Or l'*agnomen* tout à fait évocateur de Barbatus assure que le consul de 298 portait encore la barbe. Cette fidélité à une coutume traditionnelle, contraire aux nouveaux canons corporels en provenance du monde hellénique, s'accorderait alors assez mal avec l'adhésion proclamée à cette même culture hellénique à travers le thème de la *kalokagathia*¹¹⁵. Cela dit, cette apparente contradiction peut aisément s'expliquer si l'on admet que la pénétration des valeurs culturelles et des modes nouvelles nécessite toujours un temps d'adaptation, et que, du reste, selon le même témoignage de Chrysippe, on sait que les Grecs eux-mêmes n'adoptèrent pas ce nouvel usage de façon immédiate et uniforme. Mieux encore, il faut garder à l'esprit que ce ne fut certainement pas Scipion Barbatus mais plutôt ses héritiers qui rédigerent ou firent composer son éloge funèbre dont la teneur fut ensuite résumée dans son épitaphe. Ce qui permet alors de mieux comprendre l'association de vertus d'inspiration hellénique attribuées à un homme dont le surnom traduisait au contraire une certaine fidélité à la tradition romaine¹¹⁶. En réalité, si le consul de 298 était désigné par l'*agnomen* de Barbatus, c'est que ce surnom permettait de l'identifier, par conséquent parmi d'autres personnages qui étaient, pour leur part, glabres. Il y a fort à parier que ces personnages qui avaient pris l'habitude de se raser appartenaient en réalité à une nouvelle génération qui avait adopté plus facilement les usages d'inspiration hellénique. Il s'agissait très vraisemblablement des propres fils de Barbatus : l'*agnomen* de Barbatus a donc toutes les chances d'être apparu au sein du milieu familial où il avait désigné, très naturellement, le vénérable chef de famille qui, en patriarche romain de vieille roche, avait conservé le port traditionnel de la barbe qui tendait à disparaître parmi les jeunes générations. Au moment

d'exalter la mémoire de leur père, les jeunes Scipions, frottés de culture hellénique, mirent en avant les valeurs nouvelles qui les avaient gagnés, tout en continuant à désigner le chef de famille disparu par le surnom qu'ils avaient pris l'habitude de lui donner depuis longtemps en raison même de l'hellénisation progressive et relative du mode de vie de leur lignée.

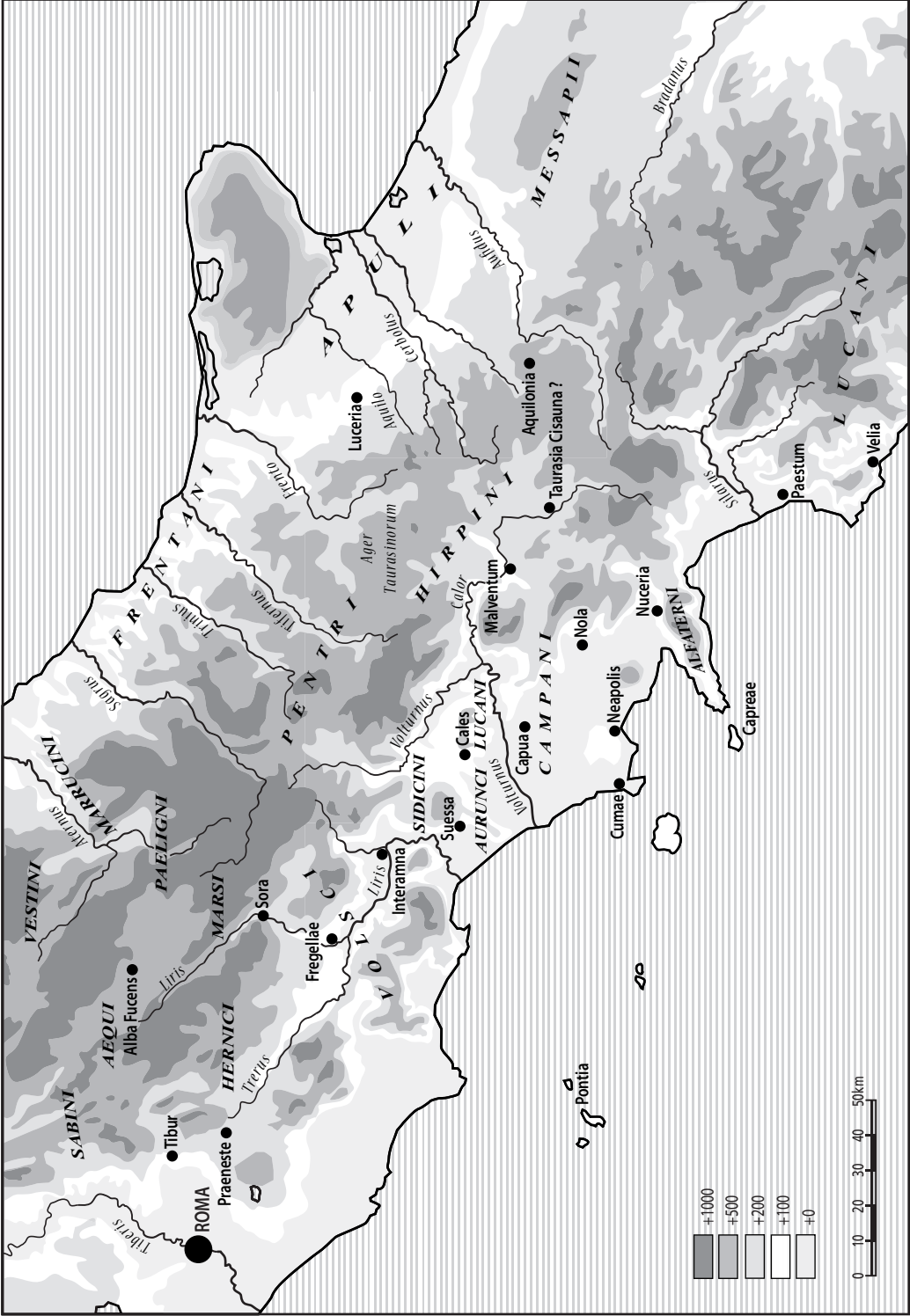
Les Grecs avaient l'habitude de désigner comme les *kaloï kagathoi*, les gens de bien, de bonne naissance. Et l'on sait comment les aristocrates romains prirent à leur tour l'habitude de se reconnaître comme les *boni*, une appellation particulièrement chère à Cicéron, mais que l'Arpinate n'avait fait que recueillir d'une tradition anciennement établie, puisque l'une de ses premières occurrences est justement fournie par l'épithète du fils de Scipion Barbatus qualifié de *optimus bonorum*. Voilà donc mis en lumière un autre rapport liant étroitement les deux plus anciens éloges du tombeau des Scipions¹¹⁷. La cohérence et la continuité entre les deux textes en apparaît renforcée : à la veille des guerres puniques, l'éloge de Scipion Barbatus témoigne de la réceptivité de la *nobilitas* romaine en formation aux influences culturelles helléniques qui lui permettent de mieux formuler l'expression de ses valeurs et de ses idéaux aristocratiques. Une génération plus tard, l'éloge du fils de Barbatus manifeste l'assimilation bien avancée de ces idéaux aristocratiques, avec l'expression, en des termes plus spécifiquement latins, du sentiment identitaire de la *nobilitas* qui se reconnaît désormais sans hésitation dans cette appellation de *boni*.

consol, censor, aidilis quei fuit apud uos

La carrière politique de Scipion Barbatus est retracée de la façon la plus concise, à travers les trois plus importantes charges publiques dont il fut honoré. Ce laconisme répondait à des exigences pratiques, mais semble aussi vouloir constituer un effet de style, manifestant une orgueilleuse satisfaction : il était inutile et malvenu de s'appesantir sur des échelons subalternes qui n'honoraient que ceux qui n'avaient pas pu accéder plus haut, cela d'autant plus que l'usage de l'époque n'était pas encore à détailler outrageusement le déroulement des carrières. L'énumération des magistratures ne suit pas la chronologie, mais adopte un ordre d'importance décroissante, conférant le premier rang au consulat, avant la censure¹¹⁸. Cet élément est d'autant plus remarquable que, d'après la lecture d'Hülsen, l'inscription primitive se serait terminée par le mot [*c]eso[r]*, ce qui signifierait qu'à l'inverse de l'*elogium* aujourd'hui visible, l'épithète originelle avait dû énumérer, de manière plus conventionnelle, les principales étapes de la carrière dans l'ordre chronologique¹¹⁹. Quant à la formule *apud uos*, elle traduit de toute évidence l'origine de l'*elogium*, puisqu'elle révèle une expression dans un cadre public et même civique. Elle constitue ainsi un indice de la filiation entre la *laudatio funebris* et le texte de l'épithète.

Taurasia Cisauna Samnio cepit, subigit omne Loucana opsidesque abducit

L'évocation des faits d'armes de Scipion Barbatus a suscité de nombreux commentaires, dans la mesure où l'on a éprouvé quelques difficultés à concilier les informations de l'*Éloge* avec celles qui sont issues de la tradition annalistique. Tite-Live, en effet, ne porte à l'actif de Barbatus, l'année de son consulat, qu'une campagne militaire à l'issue plutôt incertaine conduite en Étrurie¹²⁰. Or cet épisode est passé entièrement sous silence par l'épithète du consul de 298. Pour le reste, l'historien évoque bien à deux reprises plusieurs opérations dans le Samnium auxquelles Scipion Barbatus prit part, en tant que légat, au cours des années 290¹²¹. Pourtant, la prise de Taurasia et Cisauna, les deux places samnites mentionnées dans l'épithète, est ignorée par la tradition historique. Bien plus ennuyeux, la mention de la soumission de "toute la Lucanie", qui créditerait ainsi Scipion Barbatus d'une conquête considérable, ne semble pas pouvoir s'accorder avec le récit livien qui ne lui concède qu'un rôle somme toute bien marginal dans les diverses campagnes militaires romaines de la troisième guerre samnite.



L'Italie centro-méridionale à l'époque de Scipion Barbatus.

En réalité, un examen attentif du dossier repris point par point montre que les deux traditions ne sont pas incompatibles. En premier lieu, l'évocation des succès samnites de Scipion Barbatus n'est aucunement contradictoire, bien au contraire, avec la trame générale des opérations romaines dans le Samnium telles que l'annalistique les donne à connaître¹²². Si l'existence et la conquête des localités de Taurasia et de Cisauna ne sont pas vraiment attestées de façon très explicite et circonstanciée, tout un faisceau d'indices rendent toutefois extrêmement plausible la prise, par les troupes romaines, de deux places de ce nom jusqu'alors tenues par les Samnites, à l'époque où Scipion Barbatus exerçait plusieurs commandements dans la région. La Taurasia de l'*Éloge* a ainsi été identifiée, la plupart du temps, comme le chef-lieu de l'*ager Taurasinorum*, une région du Samnium où furent déportés les Ligures Apuani en 180¹²³. Quant à Cisauna, moins clairement référencée, on pourrait être tenté de rapprocher son nom de celui de la place de Cesennia (Serennia, chez Diodore), reprise sur les Samnites en 305, en même temps qu'Arpinum et Sora¹²⁴. Cependant, une solution alternative a été soutenue, qui nécessite, quant à elle, de considérer le terme de Cisauna comme un qualificatif toponymique se rapportant au nom de Taurasia¹²⁵. Dans ce cas, la Taurasia dont Scipion Barbatus s'était emparé ne pourrait correspondre qu'à une localité frontalière du Samnium, ce qui exclurait par conséquent la solution de l'*ager Taurasinorum*, placé au cœur du pays samnite. Les tenants de cette hypothèse accordent ainsi leur préférence au site actuel de Taurasi, dans la haute vallée du Calore, affluent du Volturne¹²⁶. Enfin, une dernière variante a été introduite par F. Coarelli qui a proposé de reconnaître, derrière le toponyme de Cisauna, le nom osque d'Aquilonia contre les défenses de laquelle Scipion Barbatus mena un assaut décisif, sous les ordres du consul L. Papirius Cursor, en 293¹²⁷.

Ce dernier point nous emmène vers la question de la date précise à attribuer aux faits d'armes de Scipion Barbatus. Ceux-ci ne doivent pas nécessairement être situés l'année de son consulat. Ils ont pu être accomplis à n'importe quel moment de sa carrière de Barbatus, puisqu'il a eu l'occasion de participer à de nombreuses campagnes militaires en pays samnite, après 298 en tant que légat, mais probablement aussi avant cette date comme tribun militaire. Il faut également garder à l'esprit que la perte du récit livien, à partir de 293, nous prive pratiquement de toute information précise pour la suite des événements. Les opérations militaires romaines ne furent pourtant pas interrompues et Scipion Barbatus a certainement eu le loisir de mettre en évidence son expérience de tacticien et de meneur d'hommes, ainsi que sa connaissance du pays samnite, au cours des années suivantes. On ne peut donc exclure notamment que les prises de Taurasia et Cisauna aient été consignées par l'annalistique au titre des années pour lesquelles notre documentation fait presque entièrement défaut.

Si le versant "samnite" du bilan militaire de Scipion Barbatus ne pose donc pas, en définitive, de réelle difficulté d'interprétation, il n'en va pas de même de la question de la soumission de "toute la Lucanie", sur laquelle les commentateurs modernes ne s'accordent toujours pas. Dans un premier temps, on s'attacha à expliquer la divergence entre le récit livien et celui de l'éloge de Barbatus par une falsification historiographique destinée à porter préjudice à la maison des Scipions : dépositaire d'une tradition annalistique étroitement dépendante de Fabius Pictor, Tite-Live aurait transmis, par voie de conséquence, une version "fabienne" des événements de cette époque. Or, comme l'on considère généralement, et peut-être d'ailleurs de manière un peu abusive, que l'oeuvre de Fabius Pictor, orientée en faveur de la gloire de sa propre *gens*, s'attachait systématiquement à minimiser le rôle des représentants de la famille des Scipions, rivaux des Fabii, il serait en effet légitime de mettre en question la fiabilité du récit livien quant à l'importance du rôle joué par Scipion Barbatus au cours de la troisième guerre samnite. Estimant que la tradition annalistique, d'inspiration fabienne, avait ainsi délibérément occulté les mérites du consul de 298, plusieurs savants en ont alors conclu que c'était certainement l'épithète de Scipion Barbatus qui avait préservé l'information la plus

authentique. En dépit du silence de Tite-Live ou plus exactement de ses sources, la soumission de la Lucanie méridionale devrait donc bien être portée à l'actif du consul de 298¹²⁸.

Mais d'autres commentateurs ont fait apparaître que la distorsion entre la version annalistique et celle de l'*Éloge* pouvait être plus vraisemblablement la conséquence d'une interprétation inexacte du terme "Lucanie", si celui-ci désignait, dans l'épithaphe de Barbatus, une autre réalité territoriale que celle qui lui est ordinairement assignée. Plutôt que la grande Lucanie méridionale, Scipion Barbatus aurait pu en effet se rendre maître d'une petite région homonyme, au demeurant plus proche de l'*ager Romanus* dans son extension du moment. À cet égard, plusieurs éventualités ont été proposées par différents savants, qui sont chacun parvenus à mettre en lumière l'existence, à cette époque, de "petites Lucanies" situées en divers endroits des Appennins centro-méridionaux. Le premier, A. La Regina avait ainsi voulu reconnaître, derrière cette appellation, un territoire sis dans la vallée du Sangro, sur les franges septentrionales et adriatiques du Samnium¹²⁹. D. Marcotte proposa, pour sa part, de localiser la "petite Lucanie" soumise par Barbatus dans la vallée du Volturne, aux limites des pays volsque et campanien¹³⁰. Enfin, dernièrement, Cl. Ferone préférait situer la conquête de Barbatus plus à l'intérieur, à proximité de Bénévent, dans le domaine du peuple samnite des Hirpins¹³¹. Le résultat commun de ces investigations est d'avoir, en tout cas, démontré l'existence, à la périphérie du Samnium, de plusieurs territoires ayant alors porté le nom de Lucanie. Si chacune de ces possibilités présente des arguments tout à fait valables et cohérents, il semble toutefois que la Lucanie "volsque" du Volturne réunit en sa faveur les meilleures présomptions, puisque les indices plus nombreux et plus circonstanciés qui la désignent correspondent mieux au contexte historique et géographique de la progression de la puissance romaine dans la région¹³².

Pour autant, l'hypothèse de l'identification de la Lucanie de l'épithaphe avec une petite région périphérique du Samnium et proche de l'*ager Romanus* n'a pas suffi à anéantir l'idée que c'était peut-être bien de la soumission de la grande Lucanie méridionale que ses héritiers avaient tenu à créditer Barbatus. Sans qu'il ait pu s'agir d'un déni flagrant de vérité, à notre avis très improbable, il faut cependant se souvenir que, par sa nature même, l'*elogium* avait naturellement vocation à présenter les faits à l'avantage du défunt, quitte à jouer pour cela de l'art de l'équivoque. Il ne faudrait donc pas s'étonner si cette formule lapidaire, à tous les sens du terme, ne recouvrait une réalité plus nuancée, celle d'un succès non pas militaire, mais diplomatique. On a ainsi suggéré que l'épithaphe avait pu évoquer comment, dans le cadre de son consulat, Scipion Barbatus avait reçu, au nom de l'État romain, une ambassade lucanienne venue porter la demande de son peuple à se placer dans l'alliance et sous la protection de Rome en recourant pour cela à la *deditio in fidem*¹³³. Or on sait bien que cette procédure diplomatique équivalait à une soumission, même pacifique. Du reste, en garantie du traité ainsi conclu avec l'État romain, il fut en effet question que les Lucaniens livrent des otages à Rome¹³⁴. Cette interprétation pourrait donc s'accorder parfaitement avec la formule de l'*elogium* (... *Subigit omne(m) Loucana(m) opsidesque abdoucit*), et elle illustrerait avec éloquence la manière, non pas mensongère, mais volontiers emphatique et flatteuse avec laquelle ces textes accommodaient la réalité historique pour mieux la mettre au service de la propagande familiale.

De cette analyse, on peut tirer plusieurs enseignements intéressants. Tout d'abord, il ne faut pas s'attendre à pouvoir accorder, comme si elles avaient été taillées sur le même patron, les informations issues de la tradition annalistique et la version donnée par l'épithaphe de Scipion Barbatus. Mais cela ne signifie pas pour autant que l'une des deux versions est mensongère. Le croire serait verser dans un simplisme trompeur. La distorsion entre les deux versions reflète simplement l'existence de deux points de vue par nature différents sur les mêmes événements. D'une part, une vision globale, quasi-officielle et consensuelle, qui ne considérait le rôle de Barbatus que dans le cadre beaucoup plus large de la pénétration diplomatique et militaire romaine dans l'Italie osque. D'autre part, un texte biographique et élégiaque, attaché de manière isolée à l'action forcément singulière d'un

général romain parmi d'autres, et dont la nature même le portait à l'exaltation et donc à la mise en valeur laudative de ses faits d'armes. Comme l'a très justement fait remarquer F. Coarelli, il ne faut pas espérer de l'*elogium* de Scipion Barbatus, un compte rendu exhaustif et objectif des opérations militaires conduites par le défunt : ce genre de texte n'avait pas du tout vocation à dire "toute la vérité", mais seulement une partie de la vérité, celle qui servirait le mieux, aux yeux de la postérité, l'image du personnage que l'on honorait¹³⁵. Exactement de la même façon que l'épithaphe avait procédé, à la ligne précédente, pour l'évocation de la carrière du personnage, on a effectué un choix sélectif où n'ont été retenus que les faits d'armes les plus glorieux et les plus significatifs du défunt.

Au même titre, on doit également remarquer que le mutisme de l'épithaphe au sujet de la campagne menée par Scipion Barbatus en Étrurie au cours de son consulat n'a rien de véritablement étonnant si l'on veut reconnaître que Tite-Live lui-même s'était visiblement donné du mal pour dresser un compte rendu plutôt complaisant de l'expédition de Scipion Barbatus, dont la tournure, en réalité, semble avoir été pour le moins mitigée. Sur ce point donc, la tradition annalistique et l'*Éloge* de Barbatus sont absolument concordants dans l'effort déployé, chacun à sa manière, pour escamoter autant que possible aux yeux de la postérité le souvenir des déboires toscans du consul L. Scipio Barbatus.

Au total, son épithaphe donne à connaître non pas une récapitulation exhaustive, mais bien plutôt un extrait choisi des faits d'armes les plus significatifs de Scipion Barbatus, ceux qui sont tenus pour les plus dignes de rester dans les mémoires. Il était par conséquent logique de ne conserver dans cette anthologie que les succès les plus notables du défunt, et d'occulter, à l'inverse, le souvenir de ses déconvenues. À cet égard, l'*Éloge* confirme donc à la fois, de façon tacite, l'échec de la campagne consulaire conduite en Étrurie en 298, et la dominante campano-samnite des engagements de Scipion Barbatus au cours de sa carrière.

Plus largement, on est aussi sans doute en droit de considérer que le choix de privilégier, parmi les étapes de la carrière de Scipion Barbatus, le souvenir de son engagement militaire dans le midi osco-hellénique de la péninsule pourrait être assez significatif des intérêts et des appétits manifestés par ce personnage et ses descendants pour l'Italie méridionale. Il semble ainsi que l'*elogium* de Barbatus révèle, à sa façon, l'orientation familiale clairement affichée par les Scipions en faveur d'une politique d'extension de la puissance romaine en direction du monde méditerranéen. Il n'est donc pas malvenu de souligner la cohérence qui réunit, d'une part la localisation du tombeau, installé de manière significative en bordure de la *via Appia*, l'axe routier tout récemment ouvert en direction du sud, d'autre part la facture ouvertement hellénisante du sarcophage de Barbatus, et, enfin, le contenu de son épithaphe privilégiant clairement le souvenir de l'implication du défunt dans la patiente prise de contrôle par Rome des régions rétives du midi italien.

B (*CIL*, I², 8-9 = *ILLRP*, 310) : **L. Cornelius Scipio** (*cos.* 259), n° 8.

Chambre principale. Sarcophage monolithique en pépérin.

Le *titulus* a été seulement peint au minium. L'*elogium* a été gravé et peint sur la caisse du sarcophage.

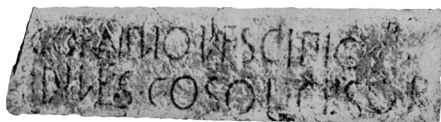
Datation : années 240 ou 230.

1°/ *Titulus*

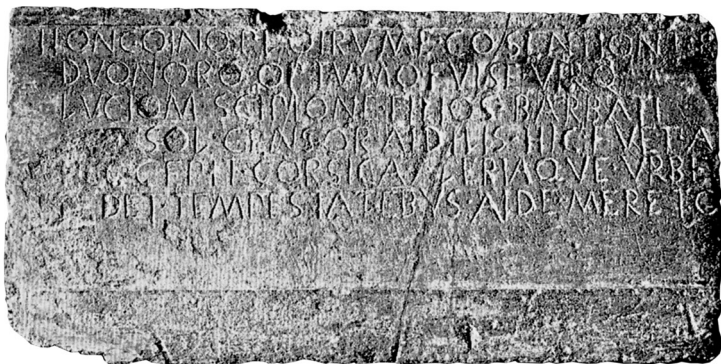
[L(ucios)] Cornelio(s) L(ucii) f(ilius) Scipio | aidiles, cosol, cesor.

Lucius Cornelius Scipio, fils de Lucius, édile, consul, censeur.

CORNELIO L F SCIPIO
AIDILES COSOL CESOR



HONCOINO PLOIRVME COSENT)ONT R
DVONORO OPTVMO FVISE VIRO
LVCION SCIPIONE FILIOS BARBATI
CONSOL CENSOR AIDILIS HIC FVET A
HEC CEPIT CORSICA ALERIAQVE VRBE
DEDET TEMPESTATEBYS AIDE MERE TO



2^o *Elogium*

Honc oino(m) ploirume cosentiont R[omani] | duonoro(m) optumo(m) fuise uiro(m) | Luciom Scipione(m), filios Barbati | consol, censor, aidilis hic fuet a[pud uos] | Hec cepit Corsica(m) Aleria(m) que urbe(m) | dedet Tempestatebus aide(m) mereto[d].

“Voilà le seul dont la plupart des Romains s'accordent à dire qu'il fut le meilleur homme des gens de bien : Lucius Scipion, fils de Barbatus. Il fut, parmi vous, consul, censeur, édile. Il s'empara de la Corse et de la ville d'Aléria. Il dédia un temple aux Tempêtes en remerciement”.

Les informations contenues dans cette épitaphe permettent de reconnaître sans aucune difficulté le défunt comme le consul de l'année 259, L. Cornelius Scipio.

D'après ses caractéristiques paléographiques et linguistiques, il s'agit de toute évidence de la plus ancienne épitaphe conservée du tombeau. Par ailleurs, il n'existe pas de raison sérieuse de douter que les deux inscriptions, *titulus* et *elogium*, ne soient pas vraiment contemporaines l'une de l'autre, ni qu'elles ne puissent dater de la mort du personnage, probablement dans les années 240 ou 230.

Nous avons déjà noté que l'*elogium* de Scipion Barbatus et celui de son fils suivaient le même modèle de composition, qui paraît de toute évidence issu des *laudationes funebres* prononcées à l'occasion des obsèques publiques de ces personnages. Par ailleurs, on a également estimé, au vu de leur qualité littéraire, que ces textes avaient pu être rédigés par des poètes, certainement de culture hellénique, attachés au service de la famille des Scipions¹³⁶.

Honc oino ploirume consentiont R[omani] duonoro optumo fuise uiro

Depuis très longtemps, on a relevé la similitude extrêmement frappante de cette formule avec celle qui est utilisée dans l'épithaphe de A. Atilius Caiatinus (*cos.* 258, 254) telle que l'a rapportée Cicéron en deux endroits (... *Hunc unum plurimae consentiunt gentes populi primarium fuise virum...*)¹³⁷. Le parallèle entre les deux épithaphes est d'autant plus remarquable que les deux personnages ainsi célébrés furent très étroitement contemporains : L. Scipio accéda au consulat en 259, un an seulement avant Atilius¹³⁸. Par conséquent, il ne serait pas du tout invraisemblable que les deux hommes se soient trouvés, à différents moments de leur carrière, en situation de rivalité politique¹³⁹.

Bien entendu, loin d'être fortuite, la parenté des deux formules témoigne, à l'évidence, de l'expression d'une vive concurrence entre deux personnalités de tout premier plan, qui se disputaient, visiblement jusque sur leurs lits de mort et au-delà, une primauté politique de nature somme toute essentiellement verbale. Toutefois, M. Martina a mis en évidence que le cousinage avéré et bien réel de ces deux épithaphes avait trop dissimulé à la plupart des commentateurs les différences tout à fait sensibles et notables qui les distinguaient, et qui permettent de mieux saisir les ressorts de la rivalité politique qui opposait ces deux personnages¹⁴⁰. Alors qu'Atilius est en effet crédité du titre de "premier du peuple", L. Scipio est pour sa part qualifié de "meilleur des *boni*", c'est-à-dire d'une élite que l'on peut globalement assimiler à l'aristocratie¹⁴¹, ou, du moins, à la meilleure partie d'entre elle¹⁴². Par ailleurs, dans le cas de L. Scipio, le consensus invoqué à l'appui de cette proclamation est censé émaner des *Romani*, c'est-à-dire du peuple dans son ensemble, tandis que pour Atilius Caiatinus, le consensus serait celui des *gentes*, ce que l'on doit interpréter dans un sens social plus précis et plus étroit, celui des grandes familles de l'aristocratie patricio-plébéienne, c'est-à-dire de la *nobilitas*. Dans les deux cas, certes, on invoque un consensus pour justifier une forme de prééminence politique. Mais le consensus appelé à l'appui de chacune de ces prétentions n'est pas le même, et la primauté politique revendiquée est exprimée de manière sensiblement différente. Il s'agit donc d'une réplique mais au sens pleinement polémique du terme, et non pas d'un simple décalque rhétorique. Au-delà de leurs similitudes bien réelles, il faut donc également prendre la mesure de ce qui distingue les textes de ces deux épithaphes. En définitive, si les deux formules se montrent si ressemblantes, c'est qu'il s'agit là de la réponse d'un slogan politique à un autre, par le biais d'une technique rhétorique qui consiste à emprunter en partie, pour les retourner à son propre avantage, les méthodes ou les arguments du concurrent à qui l'on souhaite faire pièce.

À travers la confrontation de ces deux épithaphes, il se pourrait donc que l'on se trouve en présence de l'expression d'un certain clivage dans l'idéal politique. En effet, même si dans les deux éloges l'idée de l'excellence et de la primauté est au cœur de la question, chacun exprime une orientation politique singulière, valorisant ses propres atouts et son propre idéal : l'adhésion de la *nobilitas* (les *gentes*) pour Atilius, un consensus populaire plus large pour L. Scipio. C'est du moins en substance l'analyse suggestive proposée par M. Martina.

L'autre rapprochement auquel invite très clairement ce vers nous dirige vers l'un des petits-fils du défunt, P. Scipio Nasica (n° 13), qui fut plus tard consul en 191. En 204, alors qu'il n'était encore qu'un jeune homme, Scipion Nasica fut désigné par le Sénat comme *optimus uir bonorum*¹⁴³. On n'a évidemment pas manqué de souligner la récurrence de ce véritable slogan, au sein de la même lignée. Maintenant que la datation haute de l'épithaphe du consul de 259 ne laisse plus véritablement

de place au doute, il est absolument exclu d'envisager, comme cela fut parfois le cas auparavant¹⁴⁴, que l'attribution de ce titre d'*optimus uir bonorum* au consul de 259 ne fut que le fruit apocryphe de celui qui fut décerné à son petit-fils à la fin de la deuxième guerre punique. C'est bien évidemment le contraire que l'on doit désormais reconnaître : le petit-fils a pu obtenir du Sénat la confirmation d'une appellation déjà revendiquée en son temps par son aïeul. Nous sommes là en présence de la manifestation d'une constance et d'une continuité familiales des Scipions dans leur effort à rechercher et à obtenir, en mot si ce n'est en fait, la reconnaissance d'une certaine prééminence au sein de l'aristocratie romaine.

Luciom Scipione filios Barbatu

La formulation linguistique et grammaticale de ce vers paraît particulièrement anarchique : la désinence classique de l'accusatif en *-m* est utilisée pour *Luciom*, ce qui détonne avec son élision systématique dans le reste de l'inscription (ainsi d'ailleurs que dans celle de *Barbatu*), tandis qu'elle est à nouveau éludée pour *Scipione*, et qu'elle est remplacée par une désinence en *-s* pour *filios*¹⁴⁵.

Cette formulation est remarquable à un autre titre, celui de la présentation des éléments onomastiques. En premier lieu, il convient de souligner que le gentilice a été escamoté au profit des seuls prénom et *cognomen*, qui suffisent visiblement à résumer de manière satisfaisante l'identité du défunt. La remarque est d'importance puisqu'il s'agit là, du moins à notre connaissance, du plus ancien exemple d'une telle formulation. Il témoigne ainsi de l'enracinement précoce, au sein de cette famille, de l'usage du *cognomen* comme un véritable *nomen* définissant le groupe familial, au détriment du *nomen gentilicium* désormais insuffisant à préciser avec exactitude l'identité personnelle et lignagère au vu de la très grande dispersion gentilice des Cornélii patriciens. Par ailleurs, la mention du patronyme est tout aussi inhabituelle puisqu'elle utilise non pas le prénom du père mais son *agnomen*, *Barbatu*. Là encore, il s'agit d'un *unicum* pour une époque aussi haute. Il ne s'explique évidemment que dans le cadre de l'*elogium*, texte rhétorique, par conséquent dégagé des contraintes formelles traditionnelles qui s'imposaient au contraire au *titulus*, par nature plus respectueux des usages de formulation de l'état civil romain. La désignation du père du défunt par son surnom de *Barbatu* confirme par ailleurs le caractère strictement personnel de cet attribut onomastique qui se trouve donc bien être, au sens exact du terme tel que l'entendaient les grammairiens latins, un *agnomen*. Elle atteste également que *Barbatu* était dénommé ainsi de son vivant, et que cette habitude était en usage courant au sein même de sa propre famille, qui avait peut-être même quelque chance de se trouver à l'origine de l'emploi de ce sobriquet.

Consol, censor, aidilis hic fuet a[pud uos]

La carrière du consul de 259 est ici déclinée exactement de la même façon que celle de son père dans sa propre épitaphe. On retrouve pareillement le souci de concision qui, dans le même laconisme orgueilleux, réduit à la mention des trois charges les plus prestigieuses l'ensemble du *cursus*. La déclinaison des charges adopte également le même ordre d'importance décroissante, plaçant la censure derrière le consulat. Enfin, la restitution de la formule *a[pud vos]* témoigne encore de la parenté directe de l'*elogium* avec la *laudatio funebris*.

En revanche, contrairement à l'épitaphe de Scipion *Barbatu*, nous disposons d'un élément intéressant de comparaison direct, puisque le *titulus* du consul de 259 précise lui aussi le *cursus* du disparu. Si cette inscription énumère les trois mêmes étapes majeures de la carrière politique, elle les présente tout de même de manière quelque peu différente : au contraire de l'*elogium*, elle s'en tient en effet à l'ordre chronologique, plaçant ainsi initialement l'édilité avant le consulat, puis, en ultime position, la censure. Par ailleurs, le *titulus* a également recours à une orthographe plus archaïque que celle de l'*elogium*, avec la forme *aidiles* plutôt que *aidilis*, *cosol* plutôt que *consol*, et *cesor* plutôt que

ensor. En définitive, ces nuances ne font simplement que confirmer la nature plus conservatrice du *titulus*, réceptacle de codes plus traditionnels et par conséquent plus figés. Il n'est donc pas légitime de tirer argument du plus grand archaïsme des formes linguistiques utilisées dans le *titulus* par rapport à celles de l'*elogium* pour en déduire une antériorité du premier sur le second : c'est évidemment la nature différente des deux textes qui explique de l'emploi de ces formulations différentes¹⁴⁶.

Hec cepit Corsica Aleriaque urbe

L'évocation des faits d'armes de L. Scipio par son *elogium* est à peu près conforme à ce que nous apprend par ailleurs la tradition littéraire. Au cours de son consulat, en 259, le fils de Barbatus conduisit avec succès une campagne navale en mer Tyrrhénienne, contre les bases puniques installées dans les îles de Sardaigne et de Corse¹⁴⁷. Pourtant, le texte de l'*Éloge* ignore totalement les opérations menées en Sardaigne, alors que de nombreuses sources créditent le consul L. Scipio de la prise d'Olbia. Sur la foi de la version transmise par Zonaras, et en se fondant sur l'examen de la situation topographique et stratégique du port d'Olbia, J. Debergh a cependant estimé que l'épisode sarde de l'expédition navale de L. Scipio était probablement le fruit des exagérations de la tradition annalistique romaine¹⁴⁸. Sous la menace d'une escadre punique, L. Scipio avait très vraisemblablement renoncé à mener un coup de main en Sardaigne pour préférer faire voile vers la Corse. Dans cette île, la prise d'Aléria aurait alors suffi à illustrer son consulat par un succès significatif et notoire¹⁴⁹. Cette solution possède le mérite, en tout cas, de mieux s'accorder avec l'*elogium* dont on ne saisisait pas bien pour quelle raison il aurait occulté une victoire obtenue en Sardaigne.

Autre interrogation suscitée par l'épithète de L. Scipio à propos des succès militaires du défunt, son silence au sujet du triomphe qu'auraient valu au consul de 259 ses victoires remportées dans les îles sur les Carthaginois. Les Fastes triomphaux, sur lesquels renchérit d'ailleurs Eutrope, indiquent en effet que L. Scipio célébra un triomphe *...de Poeneis et Sardinia Corsica(que)*...¹⁵⁰. Le mutisme sur ce point de l'*elogium*, seul document à peu près contemporain des événements, et qui aurait eu tout intérêt à consigner le souvenir d'une pompe triomphale, a conduit plusieurs commentateurs à révoquer en doute l'historicité du triomphe de L. Scipio¹⁵¹. De notre point de vue, si ce silence pose en effet sérieusement question, il n'est peut-être pas suffisant pour tirer des conclusions trop péremptoires, notamment au vu du caractère très sélectif de ce texte¹⁵².

Dedet Tempestatebus aide mereto[d]

La nature de la divinité ainsi honorée et remerciée s'inscrit parfaitement dans le cadre de la campagne navale de 259. Pour autant, il n'est pas nécessaire de croire que la flotte de L. Scipio fut malmenée par les intempéries, car le vœu avait très bien pu être prononcé avant même de prendre la mer, pour s'assurer de manière préventive de la faveur des éléments¹⁵³.

Le Temple aux Tempêtes fut certainement élevé *ex manubiis*, grâce à une partie du produit du butin réalisé lors de la prise d'Aléria¹⁵⁴. La dédicace d'un temple à une divinité en accomplissement d'un vœu prononcé lors de la conduite d'opérations militaires constitue une pratique extrêmement courante à l'époque médio-républicaine¹⁵⁵. Il s'agit même là d'une manifestation majeure de la compétition politico-édilitaire qui modèle profondément l'apparence urbanistique de Rome au temps des guerres puniques. À cet égard, il est fort vraisemblable que L. Scipio ait accompli son vœu en 258 ou 257, dans le cadre de sa censure, qui suivit de près son consulat : il s'agit là, en effet, d'un usage particulièrement bien attesté par ailleurs¹⁵⁶.

Le Temple aux Tempêtes était situé à proximité du tombeau familial, *extra portam Capenam*, le catalogue des *Régionnaires* venant ici à l'appui du témoignage d'Ovide¹⁵⁷. Une ancienne tradition orale le localisait d'ailleurs à l'emplacement sur lequel fut bâtie l'actuelle villa Appia delle Sirene, c'est-à-dire en face même du sépulcre familial¹⁵⁸. En faveur de cette localisation, on doit remarquer

que les plus illustres représentants de la *nobilitas* avaient souvent l'habitude de faire ériger de tels sanctuaires, destinés à commémorer leur propre gloire militaire, dans le voisinage immédiat de leurs tombeaux familiaux, cela bien évidemment afin d'inscrire leur prestige personnel dans le cadre du rayonnement de leur lignage¹⁵⁹.



Fragment de pied en marbre orné de motifs marins, et provenant de la *via Appia* (Temple aux Tempêtes ?).

C (CIL, I², 10 = *ILLRP*, 311) : **P. Cornelius Scipio, flamen Dialis**, n° 29.

Chambre principale. Sarcophage assemblé en pierre de Gabies.

Datation : vers 170.

Quei apice insigne Dial[is] flaminis gesistei | Mors perfec[it] tua ut essent omnia | breuia, honos, fama, uirtusque | gloria atque ingenium. Quibus sei | in longa licuisset tibi utier uita | facile facteis superases gloriam | maiorum. Qua re lubens te in gremiu | Scipio, recipit terra, Publi | prognatum Publio, Corneli.

“Toi qui as porté l’*apex*, insigne du flamine de Jupiter. La mort voulut que tout soit abrégé pour toi, la carrière, la notoriété, la valeur, la gloire et même l’esprit. S’il t’avait été donné de vivre plus longtemps, tu aurais facilement surpassé par tes actes la gloire de tes ancêtres. C’est pourquoi la terre te reçoit de bon gré en son sein, Publius Cornelius Scipio, né de Publius”.

Le sarcophage devait comporter également, à l’origine, un *titulus*¹⁶⁰ énonçant de manière conventionnelle l’état civil du défunt, avec sa titulature onomastique complète accompagnée de sa filiation voire, éventuellement, de l’âge auquel survint le décès.

La première ligne (*Quei apice insigne Dial[is] flaminis gesistei*) apparaît nettement distincte du reste de l’épithaphe : il s’agit, de toute évidence, d’un ajout postérieur à l’ensemble de l’*elogium*.

Parmi les corpus épigraphique funéraire du tombeau des Scipions, cette épithaphe est certainement celle qui pose le plus question quant à l’identité exacte du personnage honoré. Depuis la mise au jour du tombeau et de ses inscriptions, on a le plus souvent supposé qu’il s’agissait du fils aîné de l’Africain, le même qui adopta Scipion Émilien¹⁶¹. Pourtant, on ne dispose en réalité d’aucune véritable certitude sur cette identification qui ne s’appuie que sur la concordance de trois séries

QVE APICE IN SIGNEDIAL
 MORSPERFEQ T VAVTESSENT OMNIA
 BREVIA HON OS FAMA VIRTVSQVE
 GLORIA ATQV TEINGENVM Q VIBVS SET
 IN LONGALICV ISETTIBE VTIERVITA
 FACILEFACTEISVPERASES GLORIAM
 MAIORVM QVARELVBENS TEINGREMIV
 SCIPIO RECIPIT TERRA PVBLI
 PROGNATVM PVBLIO CORNELI



d'indices de nature seulement présomptive. Tout d'abord, la date approximative de cette déposition, dans les années 170 ou 160, correspond effectivement à la période au cours de laquelle disparut le fils de l'Africain, après avoir adopté le fils cadet de son cousin Paul Émile¹⁶². Un deuxième argument est constitué par les attributs onomastiques du défunt, un Publius Scipio, fils de Publius, par conséquent tout à fait susceptible d'être le fils aîné du premier Africain et le père adoptif de Scipion Émilien. Enfin, l'élément qui orienta sans doute de façon décisive en faveur de cette solution le jugement de nombreux savants et érudits est le rapprochement de cette épitaphe avec les témoignages de Cicéron relatifs au fils du premier Africain¹⁶³. L'Arpinate brosse en effet le portrait d'un homme, certes non dépourvu de qualités morales et intellectuelles, mais que sa constitution malade contraignit à se tenir à l'écart de la vie publique et de la carrière des honneurs. Cette description paraît en effet pouvoir s'accorder, du moins à première vue, avec le *flamen Dialis* P. Scipio dont l'*elogium* s'attachait à souligner que l'absence d'une véritable carrière ou de quelque haut fait digne de mémoire ne fut que la conséquence d'une existence prématurément interrompue¹⁶⁴.

Il y a maintenant quelques années, en réaction à une nouvelle conjecture formulée par G. V. Sumner et sur laquelle nous reviendrons, K. M. Moir avait ainsi repris à son compte, de manière

argumentée, la position traditionnelle en faveur de l'identification du défunt avec le fils de l'Africain¹⁶⁵. Certains des arguments mis alors en avant suscitèrent cependant quelques remarques de la part de W. J. Tatum¹⁶⁶. Mais surtout, il est assez malheureux que K. M. Moir n'ait pas pu avoir connaissance de l'analyse publiée pourtant plusieurs années auparavant par G. Bandelli¹⁶⁷. En reprenant de manière détaillée la question de l'épithaphe du *flamen Dialis* P. Scipio, le savant italien avait en effet abouti à la conclusion que ce personnage ne pouvait décidément pas être le fils de l'Africain. La démonstration de Bandelli, extrêmement précise et rigoureuse, paraît sur ce point devoir être définitive.

Le premier obstacle à une telle identification avait d'ailleurs été relevé depuis l'origine. Nous savons en effet par Tite-Live que P. Scipio, fils de l'Africain, fut coopté comme augure en 180¹⁶⁸, ce que tait l'épithaphe C qui mentionne, à l'inverse, le flaminat du défunt, ignoré cette fois par ce qui subsiste de la tradition annalistique. Cette contradiction flagrante constitue un premier point tout à fait défavorable à l'identification traditionnelle¹⁶⁹. Mais surtout, G. Bandelli est parvenu à saper sérieusement le fondement principal de la *communis opinio* en établissant que l'apparente similitude entre la teneur de l'épithaphe du *flamen Dialis* et l'évocation par Cicéron de la personnalité du fils du premier Africain était, en réalité, tout à fait trompeuse¹⁷⁰. En effet, l'épithaphe évoque la mémoire d'un jeune homme que seule une mort prématurée priva de l'accomplissement d'une vie chargée d'honneurs et d'une carrière digne de celles de ses aînés. Le seul véritable point commun, en définitive, avec la personnalité du fils de l'Africain, c'est la timidité de la carrière publique. Mais, dans chacun des deux cas, elle s'explique de manières tout à fait différentes puisque, aux dires de Cicéron, si le fils de l'Africain n'avait pas gravi les échelons du *cursus honorum*, ce n'était pas en raison d'une existence trop rapidement écourtée, mais à cause d'une santé physique fragile, ce qui, il faut en convenir, est tout de même d'une tout autre nature. La nuance est d'autant plus sensible qu'il existe par ailleurs suffisamment d'éléments objectifs pour garantir que le fils de l'Africain vécut assez longtemps, sans doute au moins jusqu'à quarante ans, c'est-à-dire, à peu de choses près, l'âge requis pour l'accès au consulat selon les stipulations de la *lex Villia annalis*¹⁷¹. Dans ces conditions, il devient extrêmement difficile de considérer qu'il pourrait correspondre au jeune homme dont l'*elogium* s'attachait bien à souligner qu'une mort survenue trop tôt l'avait privé des honneurs et de la gloire qui lui étaient naturellement promis¹⁷².

Nous pouvons donc désormais considérer comme acquis que le *flamen Dialis* P. Scipio n'était pas le fils aîné de Scipion l'Africain¹⁷³. Mais une fois forgée cette conviction, il reste cependant à l'asseoir plus solidement encore en menant à bien la seconde étape du raisonnement, celle qui consiste à déterminer, autant que cela soit possible, l'identité ou, du moins, la place de ce personnage au sein de l'ensemble familial des Scipions. L'un des atouts de l'identification traditionnelle était sans doute en effet d'exister à première vue sans subir la concurrence d'une quelconque solution alternative. Il s'avère donc indispensable, à propos de l'identité du *flamen Dialis*, d'avancer une proposition satisfaisante susceptible de se substituer avantageusement à la solution initiale. Or la confrontation des données de l'épithaphe avec les enseignements tirés de l'analyse prosopographique et démographique du groupe familial paraît de nature à ouvrir sur ce point des perspectives intéressantes.

Pour espérer parvenir à un résultat probant, il est nécessaire de reprendre l'ensemble du dossier en veillant, en premier lieu, à serrer le plus précisément possible la fourchette chronologique à travers la confrontation des éléments archéologiques et historiques¹⁷⁴.

Le défunt fut déposé dans un sarcophage assemblé en pierre de Gabies, placé dans la partie sud-ouest de la chambre funéraire principale, c'est-à-dire au fond et à droite depuis l'entrée. Le matériau employé conduit à rapprocher ce sarcophage de la seule autre pièce conservée du tombeau taillée elle aussi dans le *lapis Gabinus*, le sarcophage D¹⁷⁵. Ce rapprochement est d'autant plus précieux que l'identification du titulaire de l'épithaphe D ne soulève aucune difficulté particulière : il s'agit d'un fils de Cn. Scipio Hispallus (*cos.* 176), L. Scipio, disparu à l'âge de vingt ans (n° 22). Par conséquent,

on peut aisément établir la date de 180 comme *terminus ante quem non*, et celle de 156 comme *terminus post quem non*, pour la déposition de ce jeune homme dans le sarcophage D. Mieux encore, il est possible d'exploiter davantage la parenté entre les deux sarcophages C et D. Nous avons vu, en effet, que les modèles en pierre de Gabies constituaient une série intermédiaire entre, d'une part, les sarcophages monolithiques en pépérin, les plus anciens de la tombe, et, d'autre part, ceux qui sont formés de blocs en tuf de l'Aniene qui ne furent pas antérieurs aux années 160. Dans la logique de cette transition, nous disposons donc d'assez solides raisons pour considérer que l'élaboration de modèles monolithiques constituait l'étape première qui avait précédé la technique nouvellement mise en œuvre de l'assemblage de sarcophages formés de plusieurs éléments : c'est-à-dire que le sarcophage C, assemblé, possède toutes les chances d'être postérieur au sarcophage D, monolithique. La disposition des deux pièces dans le caveau confirme cette idée : le sarcophage C se trouvait en effet dans la partie du tombeau occupée par les sarcophages les plus récents, ceux en tuf de l'Aniene, tandis que, pour sa part, le sarcophage D était placé dans le corridor central, à proximité des dépositions les plus anciennes telles que celle du fils de Barbatus. Les deux pistes convergent donc pour reconnaître l'antériorité du sarcophage D par rapport au sarcophage C¹⁷⁶. L'analyse archéologique permet ainsi de situer la conception du sarcophage C autour de 170, avec une amplitude maximale d'une dizaine d'années en-deçà ou au-delà de cette date.

La pertinence de cette chronologie est confirmée par l'information capitale contenue dans l'épithaphe C, selon laquelle le défunt avait revêtu le flaminat de Jupiter. Nous connaissons en effet avec une entière certitude le titulaire de ce sacerdoce majeur de la religion romaine dans les deux décennies qui suivirent la seconde guerre punique. Par conséquent, nous pouvons tenir pour assuré que P. Scipio, qui n'a pas pu devenir *flamen Dialis* avant 183 et même plutôt 179¹⁷⁷, n'est pas mort avant les années 170. Malheureusement, il est difficile de davantage tirer parti de cette piste, car la succession de C. Valerius Flaccus comme *flamen Dialis* demeure obscure, en raison de plusieurs lacunes dans le texte livien¹⁷⁸.

La teneur de son *elogium* indique également que le *flamen Dialis* P. Scipio eut une existence prématurément écourtée. Même si, contrairement à d'autres épithaphes du tombeau, l'inscription ne fournit malheureusement aucune information précise et objective sur l'âge au décès de notre personnage¹⁷⁹. Selon toute vraisemblance, il serait toutefois très difficilement conciliable avec le texte de l'*elogium* que le défunt ait dépassé ce que les Romains considéraient comme l'adolescence et qu'il ait ainsi pu atteindre la trentaine d'années¹⁸⁰. L'éloge ne prend en effet véritablement son sens que dans le cas d'un jeune homme, récemment entré dans l'âge adulte, c'est-à-dire qui avait dû revêtir depuis assez peu de temps la toge virile. À ce titre, deux épithaphes du tombeau offrent de précieux éléments de comparaison puisque provenant du même contexte historique et familial : incontestablement, l'épithaphe du *flamen Dialis* P. Scipio présente encore une fois une assez grande proximité avec l'épithaphe D, celle de L. Scipio disparu à l'âge de vingt ans. Dans les deux cas, on invoque la jeunesse et la mort prématurée du défunt dans le but évident d'expliquer, et même d'excuser, le fait que ces deux représentants d'une lignée aussi illustre n'aient pas été en mesure de gravir les échelons du *cursus honorum*. À l'inverse, il n'est fait aucune mention particulière évoquant la jeunesse du questeur L. Scipio, disparu pourtant en pleine force de l'âge, à trente-trois ans seulement (épithaphe E). À l'évidence, et au vu de ce qu'était alors l'espérance de vie, ce fils de Scipion l'Asiatique rentrait-il plus difficilement dans le cadre de ce que les Romains de ce temps pouvaient considérer comme le décès d'un jeune homme.

Un autre indice tend à confirmer le jeune âge du *flamen Dialis* P. Scipio, la vacuité de son *cursus honorum*, à la seule exception du flaminat¹⁸¹. Visiblement, le jeune homme n'avait pas eu le temps d'entrer dans la carrière. Certes, nous savons bien que les multiples contraintes religieuses et rituelles attachées à l'exercice de son sacerdoce entravaient sérieusement le flamine de Jupiter dans la conduite

d'une vie publique. Mais l'exemple tout récent de C. Valerius Flaccus montrait qu'à condition de bénéficier de certains aménagements, le *flamen Dialis* était tout à fait en mesure, ou, mieux, avait véritablement vocation à concilier sa charge religieuse avec la poursuite du *cursus honorum*¹⁸². Quant à l'accès au flaminat de Jupiter lui-même, il n'est absolument pas contradictoire avec la jeunesse avérée de P. Scipio, bien au contraire. D'après les exemples connus dans l'histoire républicaine, il semble en effet ressortir que les flamines de Jupiter étaient choisis très jeunes, le plus souvent, semble-t-il, au moment de leur entrée dans l'âge adulte¹⁸³. Encore faut-il remarquer que le caractère rapporté de la mention du flaminat pourrait correspondre à un exercice assez fugitif de ce sacerdoce de la part de P. Scipio, soit parce que la mort y avait mis précocement un terme, soit parce que le jeune homme avait été contraint d'abdiquer rapidement, sans doute pour avoir enfreint l'un des nombreux interdits religieux qui corsetaient si sévèrement dans sa charge le principal desservant du culte de Jupiter¹⁸⁴. Quoi qu'il en soit, au vu de ces différents éléments, on peut estimer, sans prendre grand risque, que le *flamen Dialis* P. Scipio ne devait certainement pas avoir beaucoup plus de vingt ans au moment de sa disparition.

Nous pouvons donc établir avec assez de sûreté que notre personnage était un P. Scipio, fils de Publius, mort entre 180 et 160 environ, alors qu'il n'était âgé seulement que d'une petite vingtaine d'années. Cela signifie que notre homme est certainement venu au monde dans une fourchette chronologique comprise entre 200 et 180. Pour dégager une hypothèse d'identification, il suffit alors de procéder par élimination en ne retenant que les personnages répertoriés pouvant répondre à ces critères onomastiques et chronologiques. De tous les Scipions connus pour avoir vécu à cette époque, seuls quatre possédaient les attributs onomastiques susceptibles de convenir à ce profil : il s'agit du fils de l'Africain (n° 21), de Scipion Nasica Corculum (n° 17), de Scipion Nasica Serapio (n° 27), et de Scipion Émilien (n° 26), tous prénommés Publius, et tous fils d'un Publius. Nous devons tout d'abord éliminer de ce panel le fils de l'Africain, dont nous avons vu qu'il était, en tout état de cause, trop âgé pour faire l'affaire. Quant aux trois autres candidats, dont l'âge s'accorderait beaucoup mieux avec celui du *flamen Dialis*, il est tout autant strictement exclu que l'un d'entre eux puisse lui correspondre : très bien connus, ces trois personnages ont vécu assez longtemps, jusque dans le troisième quart du II^e siècle, c'est-à-dire au moins vingt ans après la disparition du *flamen Dialis*, et après avoir chacun mené jusqu'aux plus hautes charges des carrières tout à fait remarquables qui les distinguent chacun, sans qu'aucun doute soit possible, du personnage inhumé dans le sarcophage en pierre de Gabies.

À l'issue de cette analyse, une première conclusion s'impose donc, de manière définitive : le *flamen Dialis* P. Scipio est un personnage absolument inconnu par ailleurs. Cet état de fait ne doit pas étonner outre mesure : l'existence de ce fils des Scipions n'a pas été documentée par les sources littéraires et historiques en raison à la fois de sa disparition précoce et de l'absence presque totale d'une carrière publique. En l'espèce, son cas est tout à fait comparable à celui de L. Scipio, le titulaire du sarcophage D, comme à celui du jeune Scipio Asiagenus Comatus, dont le sarcophage F abritait la dépouille. De la même façon, L. Scipio, le questeur de 167, s'il n'avait pas été mentionné incidemment et de manière assez fugace par Tite-Live, à la seule occasion de la visite à Rome du roi Prusias, en 166¹⁸⁵, n'aurait été connu que par sa seule épitaphe (E).

Si le *flamen Dialis* P. Scipio est un personnage inconnu par ailleurs, il n'est toutefois pas interdit d'espérer cerner son identité en procédant par déduction et recoupement. Nous savons que ce P. Scipio ne pouvait être ni un fils de Scipion l'Africain, ni un descendant de Scipion l'Asiatique, pas plus que celui de Scipio Nasica ou celui de Scipio Hispallus¹⁸⁶. En assez bonne logique, ce raisonnement par élimination a donc conduit G. Bandelli à proposer de reconnaître dans la personne du jeune *flamen Dialis* un rejeton de la seule autre lignée connue issue de Scipion Barbatus, et donc susceptible d'avoir pris place au sein du tombeau, celle des Scipiones Asinae : P. Scipio aurait été

ainsi le fils ou plutôt le petit-fils de P. Scipio Asina qui fut consul en 221 (n° 10)¹⁸⁷. Pourtant, cette conclusion ne paraît pas tout à fait satisfaisante : en l'absence de la mention du *cognomen* lignager des Asinae, il s'agit là, en somme, d'une simple issue par défaut dont l'atout principal consiste à apparaître, a priori, comme la seule solution possible. Mais la dernière mention de l'existence d'un Scipion Asina dans l'Histoire remonte tout de même à l'intervention du consul de 221 au Sénat, en 211¹⁸⁸. Cela signifie que nous ne possédons finalement aucun élément indépendant qui confirmerait que la lignée des Scipiones Asinae ait pu se prolonger au-delà du III^e siècle, et qui permettrait ainsi d'asseoir plus solidement l'idée que le *flamen Dialis* ait pu être un représentant de cette branche. En réalité, G. Bandelli n'a pas vu qu'il existait une autre solution, à notre avis bien préférable, parce qu'elle possède l'avantage de s'insérer beaucoup plus précisément dans le contexte particulier de l'histoire familiale des Scipions. Cette hypothèse fut d'ailleurs suggérée de manière indépendante par G. V. Sumner, qui proposa de reconnaître dans le jeune *flamen Dialis* P. Scipio non le fils, mais le petit-fils, par ailleurs inconnu, de Scipion l'Africain¹⁸⁹.

Porteur du prénom lignager, le jeune homme aurait donc été l'homonyme à la fois de son père, le fils aîné de l'Africain, et de son grand-père paternel, ce qui n'a rien pour étonner puisqu'il s'agissait là de l'usage tout à fait habituel et même prépondérant en matière de pratique onomastique¹⁹⁰. L'hypothèse s'avère également tout à fait vraisemblable à la lumière des éléments chronologiques et démographiques. Nous avons vu, en effet, qu'il fallait situer la naissance du fils aîné de l'Africain, Publius Scipio, entre 216 et 214. Par conséquent, nous pouvons estimer que ce personnage était en âge de se marier entre 196 et 194, ce qu'il a probablement fait à cette époque puisque nous avons pu vérifier qu'en matière matrimoniale les Scipions se montraient généralement soucieux de prendre épouse assez tôt, aux alentours de vingt ans, dans le but évident d'assurer le plus rapidement possible la perpétuation de leur lignée¹⁹¹. Le fils aîné de l'Africain a donc pu être père à partir de 196 environ. Un fils qui lui serait né dans les premiers temps de son mariage aurait ainsi été âgé d'une vingtaine d'années à la fin des années 170. Il faut admettre qu'un tel personnage correspondrait alors parfaitement au profil du *flamen Dialis* tel que nous avons pu l'établir. Mieux encore, cette hypothèse permet de saisir les ressorts de l'adoption de Scipion Émilien, qui ne fut évidemment, d'après nos conclusions, que la conséquence de la mort prématurée du jeune *flamen Dialis* P. Scipio.

La disparition brutale d'un jeune fils, à l'évidence unique héritier du nom, était, en effet, de nature à mettre en péril la perpétuation de la lignée. D'autant que le fils de l'Africain, déjà relativement âgé et qui savait sa santé précaire, ne pouvait sans doute plus se permettre d'envisager de donner vie et d'élever à nouveau un autre enfant, tant cette tâche de longue haleine revêtait de caractère aléatoire. Pour préserver la continuité du *nomen* de l'Africain, la solution palliative la plus sûre, qui s'imposait, consistait à recourir à l'adoption d'un jeune homme. Le choix se porta naturellement sur le fils cadet de Paul Émile, né vers 185, qui était donc près de prendre la toge virile à la fin des années 170, et que la naissance de deux jeunes frères, issus d'un second lit, avait désormais rendu disponible pour secourir la pérennité d'une autre illustre maison de la *nobilitas*. Ce *consobrinus* du fils de l'Africain faisait, par conséquent, idéalement l'affaire. Comme nous savons que l'adoption de Scipion Émilien était effective au plus tard en 168, nous pouvons retenir cette date comme *terminus post quem non* pour le décès du *flamen Dialis* P. Scipio, ce qui convient parfaitement à la fourchette chronologique établie par l'analyse archéologique¹⁹². Le prénom lignager désormais libéré par la mort du petit-fils biologique de l'Africain, fut attribué fort normalement au nouvel héritier de la lignée, P. Scipio Aemilianus, qui devenait dès lors, en quelque sorte, le suppléant homonyme du *flamen Dialis* P. Scipio.

Reconnaître, en la personne du *flamen Dialis* P. Scipio, le jeune fils du propre fils aîné de l'Africain présente en outre, de notre point de vue, l'avantage de pouvoir mieux s'accorder avec le style assez singulier de cette épitaphe, bien différent en tout cas du modèle constitué par les deux

plus anciennes inscriptions du tombeau. La sensibilité particulière qui se dégage de ces vers, l'adresse directe au disparu, à la deuxième personne, ce qui constitue un *unicum* parmi le corpus conservé du tombeau, et qui révèle une certaine intimité avec le défunt, enfin l'absence de canevas conventionnel dans la composition, tout cela distingue très sensiblement l'épithaphe du jeune *flamen Dialis* de celles de ses deux aïeux. Il est vrai que les épithaphes de Scipion Barbatus et de son fils, le consul de 259, dérivait certainement, comme nous l'avons vu, des *elogia* prononcés lors des obsèques publiques de ces personnages, ce qui ne pouvait être le cas de celle de P. Scipio. Le jeune homme, qui n'avait exercé aucune magistrature durant sa courte existence, et qui n'avait peut-être revêtu que trop fugitivement la tunique de flamme, n'avait, en effet, certainement pas pu recevoir les honneurs de funérailles publiques telles que décrites par Polybe¹⁹³. Mais, pour autant, on doit imaginer que ses obsèques donnèrent lieu à une cérémonie familiale qui avait réuni la plupart de ses *propinqui*¹⁹⁴. Très probablement à cette occasion, un éloge funèbre fut-il composé et prononcé, à titre privé, en mémoire du défunt. Dans le cas d'un jeune homme décédé sans enfant, le personnage le plus désigné pour prononcer l'hommage funèbre était certainement son propre père¹⁹⁵. Or il semble que le ton de l'*elogium* correspond assez justement à celui qu'aurait pu adopter un père douloureusement endeuillé par la perte d'un fils unique en lequel il devait voir l'héritier prometteur de sa maison. Cette idée prend d'autant plus d'assise si l'on veut bien se rappeler que le fils de l'Africain était encore réputé, à l'époque de Cicéron et même de Tibère, pour avoir illustré de quelque éclat le nom des Scipions dans le domaine des lettres et de l'éloquence¹⁹⁶. Il n'est donc pas interdit d'envisager qu'il avait pu être lui-même l'auteur de l'hommage funèbre rendu à la mémoire de son fils unique, et dont la substance, gravée sur le sarcophage du jeune disparu, a fini par parvenir jusqu'à nous¹⁹⁷.

Quant à l'ajout, en en-tête de l'épithaphe, d'une ligne à l'évidence postérieure à l'inscription de l'*elogium* originel, on doit la situer très vraisemblablement dans l'intervalle chronologique de vingt ou trente ans compris entre la déposition elle-même et la fermeture de la chambre principale du tombeau, autour de la décennie 150/140. La paléographie plaide d'ailleurs en faveur d'un écart chronologique mesuré entre cet ajout et le texte originel : si le décrochage et la différence de calibre des caractères témoignent manifestement de deux séquences successives dans l'inscription, le tracé des lettres ne présente, pour sa part, aucune différence fondamentale. Ces éléments ont logiquement conduit F. Coarelli à proposer d'attribuer la paternité de cet ajout à Scipion Émilien, dans le cadre de la restructuration du tombeau dont il fut de toute évidence le maître d'œuvre vers le milieu du II^e siècle¹⁹⁸. Sans doute au nom du prestige familial, le second Africain souhaitait-il donner davantage de relief au personnage de P. Scipio, dont il avait finalement assumé la place et le nom, en rappelant la tenue d'un sacerdoce majeur de la religion traditionnelle que l'*elogium* originel n'avait pas cru opportun de mentionner pour des raisons qui nous échappent.

D (CIL, I², 11 = *ILLRP*, 312) : **L. Cornelius Scipio**, n° 22.

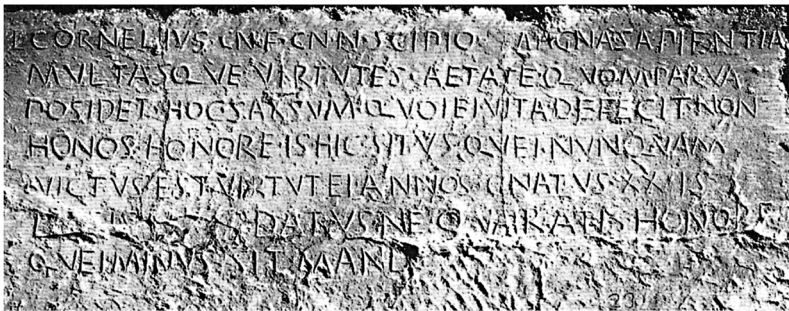
Chambre principale. Sarcophage monolithique en pierre de Gabies.

Date : 180/170.

L(ucius) Cornelius Cn(ei) f(ilius) Cn(ei) n(epos) Scipio. Magna(m) sapientia(m) | multasque uirtutes aetate quom parua | posidet hoc saxsum. Quoiei uita defecit non | honos honore, is hic situs, quei nunquam | uictus est uirtutei. Annos gnatus XX is | l[oc]eis m[an]datus. Ne quairatis honore(m) | quei minus sit mand[at]us.

“Lucius Cornelius Scipio, fils de Gnaeus, petit-fils de Gnaeus. Cette pierre abrite une grande sagesse et beaucoup de qualités malgré une courte existence. Ici repose celui à qui manqua, pour faire carrière, la vie mais non l'honneur, car il ne fut jamais surpassé en valeur. Il fut appelé en ce lieu à l'âge de vingt ans. Ne cherchez pas ses charges, il n'en exerça pas la moindre”.

L·CORNELIVS·CNE·CENN·SCIPIO· MAGNAPIENTIA
 MULTASOLVE·VIRTUTES·AETATE·Q·VOM·PARVA
 POSIDET·HOC·SAX·SVM·Q·VOIE·VITA·DEFECIT·NON
 HONOS·HONORE·IS·HIC·SIT·VS·Q·VE·IN·VNQ·VAM
 VICTVS·EST·VIRTUTE·I·ANNOS·GNATVS·XX·IS
 DAT·VS·NE·Q·VARATIS·HONORF
 Q·VE·MINVS·SIT·MAND



Parmi le corpus épigraphique du tombeau, cette épitaphe offre le premier exemple de mention d'une filiation élargie, ajoutant le prénom de l'aïeul à celui du père. L'expression de la filiation correspond aussi au premier recours à des abréviations au sein du texte de l'*elogium* : jusque-là, seuls les *tituli* comportaient de telles abréviations. Enfin, il s'agit également du plus ancien exemple qui voit précisé l'âge du défunt.

L'ensemble de ces indices conduisent à penser que cette inscription faisait à la fois office de *titulus* et d'*elogium*¹⁹⁹. Le sarcophage D se distinguait donc du modèle initial constitué par les sarcophages A et B, les plus anciens, auquel était certainement resté conforme le sarcophage C, dont nous n'avons conservé toutefois que le seul *elogium*.

La mention de la filiation de ce personnage laisse ouvertes deux possibilités : il peut s'agir soit du fils de Scipion Hispallus (*cos.* 176) soit de celui de Scipion Hispanus (*pr.* 139). Toutefois, la chronologie induite par les caractères du sarcophage, monolithique, et sa position dans le corridor central du tombeau, aux côtés des plus anciennes dépositions, permet d'écartier la seconde solution et de ne retenir que la première²⁰⁰. Né de Cn. Scipio Hispallus (n° 15), mort l'année même de son consulat en 176, L. Scipio n'a donc pas pu venir au monde après 175, et probablement pas avant 200²⁰¹ : nous disposons donc d'une fourchette assez large pour son décès qui est survenu entre 180 et 155. Toutefois, il est peu vraisemblable que sa disparition soit postérieure à celle du fils de Scipion l'Asiatique, le questeur de 167, dont la dépouille fut placée dans un sarcophage assemblé en tuf de l'Aniene (E), de facture manifestement plus tardive. Il est donc préférable et raisonnable de dater

le décès et l'építaphe de L. Scipio Cn. f. des années 170, sensiblement à la même époque que la précédente déposition (C) qui lui fut probablement postérieure de quelques années seulement²⁰².

Ce Lucius Scipio, fils de Gnaeus, qui ne portait pas le prénom paternel, n'était donc certainement pas l'aîné de sa fratrie. Pourtant, la teneur de son építaphe implique manifestement qu'il était destiné à entrer dans la carrière des honneurs²⁰³ et que seule une disparition prématurée l'en empêcha. La précision de l'âge auquel le jeune homme disparut est manifestement destinée à expliquer pourquoi Lucius Scipio ne put exercer aucune des charges du *cursus honorum*.

Un hommage aussi marqué rendu à la mémoire d'un tout jeune homme, qui n'avait pourtant pas eu le temps d'entrer dans la carrière ni de rien accomplir de notable, suggère, à l'instar de ce que nous avons observé dans le cas de l'építaphe de P. Scipio (C), que son éloge fut composé à l'initiative d'un proche intimement lié au défunt. Le ton et la teneur de l'építaphe révèlent en effet, comme dans celle du jeune *flamen Dialis*, une sensibilité particulière bien différente des hommages plus convenus rendus aux grandes figures de la famille dans lesquels dominait le thème de l'action publique. Si le décès de L. Scipio fut antérieur à 176, ce qui est tout à fait vraisemblable, son propre père, Cn. Scipio Hispallus, a très bien pu être le commanditaire de son *elogium*, qui prolongeait sans doute la *laudatio funebris* prononcée dans le cadre de funérailles privées.

E (CIL, I², 12 = ILLRP, 313) : L. Cornelius Scipio (g. 167), n° 20.

Chambre principale. Sarcophage assemblé en tuf de l'Aniene.

Date : 167-161.

L(ucius) Corneli(us) L(ucii) f(ilius) P(ublili) [n(epos)] | Scipio quaist(or) | tr(ibunus) mil(itum) annos | gnatus XXXIII | mortuos. Pater | regem Antioco(m) | subegit.
 “Lucius Cornelius Scipio, fils de Lucius, petit-fils de Publius, questeur, tribun militaire, mort âgé de trente-trois ans. Son père vainquit le roi Antiochos”.

On peut, sans aucune difficulté, identifier ce fils de Scipion l'Asiatique au questeur L. Cornelius Scipio que le Sénat mandata, en 167, pour accueillir et veiller au bon séjour du roi Prusias de Bithynie venu en visite officielle à Rome²⁰⁴.

L'indication de l'âge au décès de ce personnage conjugée à la date avérée de sa questure permettent de constituer une fourchette chronologique relativement précise pour sa disparition et son építaphe. Si l'on considère que L. Scipio pouvait difficilement avoir moins de vingt-sept ans au moment où il accéda à la questure, en 167, on doit situer sa disparition, à l'âge de trente-trois ans, entre 167 et 161²⁰⁵.

Le port du prénom paternel par L. Scipio permet de reconnaître qu'il était sûrement le fils aîné, et peut-être unique, de Scipion l'Asiatique auquel on ne connaît pas d'autre enfant.

De la même manière, et plus clairement encore, que pour l'építaphe D, cette inscription fait à la fois office de

L·CORNELI·L·F·P
 SCIPIO·QVAIST
 TR·MIL·ANNOS

GNATVS·XXXIII
 MORTVOS·PATER
 REGEMANTIOCO
 SVBEGIT



titulus et d'*elogium*. La titulature onomastique, énoncée de manière conventionnelle, est à nouveau augmentée de la filiation élargie, précisant à la fois les prénoms du père et de l'aïeul. On doit remarquer, toutefois, que le *cognomen* lignager hérité de Scipion l'Asiatique est omis, alors qu'il est mentionné par l'épithaphe du propre fils de L. Scipio, Scipio *Asiagenus* Comatus (F). C'est la première fois que la mention des charges publiques mineures, tribunat militaire et questure, figure sur une épithaphe conservée du tombeau, ce qui s'explique en bonne partie par le fait que ce furent les seules que L. Scipio exerça. Mais sans doute doit-on estimer également que cette précision participe d'une évolution consistant à énoncer plus systématiquement et plus exhaustivement les étapes successives de la carrière. Les charges sont énumérées par ordre d'importance, par conséquent de la plus récente à la plus ancienne, de la même façon que dans l'*elogium* du fils de Barbatus, mais au contraire du *titulus* du même personnage (B). Quant à la mention de l'âge au décès, on peut penser, comme dans le cas des épithaphe D et F, qu'elle était destinée à expliquer, voire excuser, la modestie de la carrière du défunt qui ne put atteindre que les premiers échelons du *cursus honorum*.

Dans cette épithaphe, une unique phrase tient lieu d'*elogium*²⁰⁶. C'est la seule fois, parmi le matériel épigraphique du tombeau, que nous observons une telle concision en ce qui concerne un représentant adulte masculin de la famille. Cette discrétion est d'autant plus frappante que, déjà succinct, l'hommage se résume en outre bien davantage à une évocation de la mémoire de son père, le vainqueur de Magnésie, plutôt qu'à celle du défunt lui-même, comme si le seul souvenir que l'on pouvait conserver de L. Scipio était qu'il avait été le fils de Scipion l'Asiatique.

En guise d'explication, on peut probablement estimer que la vie de L. Scipio n'avait sans doute pas été illustrée de magistratures suffisamment prestigieuses pour donner lieu à un *elogium* plus substantiel. Pourtant, les *elogia* de ses cousins P. Scipio (C) et L. Scipio (D), offrent bien l'exemple de compositions autrement plus nourries, pour des existences qui n'avaient pas été plus riches, tout au contraire. D'après ce qu'il nous est donné de connaître, il semble d'ailleurs que le fils de l'Asiatique n'avait pas du tout démerité dans son parcours politique : mort à trente-trois ans, il avait déjà exercé tout à fait normalement et sans retard les premières charges du *cursus*, et il n'était pas encore en âge de postuler à l'édilité curule lorsqu'il disparut. Il faut donc se risquer à envisager d'autres raisons qui expliqueraient ce moindre traitement de la mémoire de L. Scipio. En réalité, si le fils de Scipion l'Asiatique fut moins honoré que ses deux cousins, c'est peut-être parce qu'il se trouvait alors, autour du défunt, moins de personnages qui réunissaient à la fois aptitude et intérêt à lui rendre un hommage appuyé. Nous avons eu l'occasion de voir que, dans le cas du *flamen Dialis* P. Scipio, ce fut probablement son propre père qui composa l'éloge du jeune disparu. En ce qui concerne L. Scipio, fils de Scipion Hispallus, on n'est pas en mesure de se montrer aussi affirmatif, mais il est possible, là encore, que le propre père du défunt ait été l'auteur ou, du moins, le commanditaire de l'*elogium* honorant la mémoire du jeune homme. À moins qu'il ne se soit agi d'un autre proche, un frère aîné par exemple. En tout état de cause, il valait mieux qu'il se trouvât soit un père, soit un fils assez grand, ou, à défaut, peut-être un frère, pour rendre au défunt un hommage ample et sincère. Or, selon toute vraisemblance, au moment de son décès, L. Scipio, fils de Scipion l'Asiatique, était dépourvu, dans son entourage le plus proche, d'un personnage susceptible d'avoir pu faire accompagner son souvenir par un minimum d'emphase et d'émotion. Son père était très certainement mort depuis plusieurs années²⁰⁷. Quant à ses fils, ils étaient sans doute beaucoup trop jeunes²⁰⁸, et l'on ne possède aucune trace d'un frère qui aurait pu assumer ce rôle. Au moment des funérailles, la célébration de la mémoire du défunt fut donc sûrement abandonnée à des cousins moins intimement attachés et moins impliqués dans l'hommage à rendre et dans le souvenir à conserver et à transmettre aux générations à venir. Comme il n'y avait pas de carrière bien remarquable ni apparemment quelque action d'éclat notoire à souligner dans l'existence du défunt, ses parents choisirent de mettre en valeur ce qui apparaissait finalement comme le titre de gloire le plus notable pour lui, le souvenir du succès asiatique de son père.

Par ailleurs, l'évocation de la victoire remportée sur Antiochos par le père du défunt est révélatrice de deux autres traits significatifs de la mentalité familiale, mais sans doute aussi plus largement de celle de l'ensemble de la société aristocratique romaine. En premier lieu, la valeur, ressentie comme insigne, de la gloire militaire était telle qu'elle était conçue comme rejaillissant sur l'ensemble de la famille : l'absence de gloire acquise à titre personnel pouvait donc être légitimement palliée par l'invocation de celle qui avait été héritée, ici de son propre père²⁰⁹. Ce qui nous amène au second trait de caractère, l'inscription de chaque individu dans la continuité de sa lignée, à travers le thème de l'héritage, puisque l'on hérite même de la gloire de ses ancêtres. Malgré sa concision, l'*elogium* de L. Scipio offre donc une illustration plutôt éloquente de deux des valeurs les plus chères aux Scipions et sans doute, par-dessus eux, à l'ensemble de la *nobilitas* : la gloire militaire et l'héritage.

F (CIL, I², 13 = ILLRP, 314) : Cornelius Scipio Asiagenus Comatus, n° 30.

Chambre principale. Sarcophage assemblé en tuf de l'Aniene.

Date : 164-144.

----LIUS LF LN
 ----IO ASIAGENUS
 COMATUS ANNORU
 GNATUS XVI

[-- Co]rnelius L(ucii) f(ilius) L(ucii) n(epos) | [Scip]io Asiagenus | Comatus annoru(m) | gnatus XVI ---

“? Cornelius Scipio Asiagenus Comatus, fils de Lucius, petit-fils de Lucius, mort à seize ans...”

Fils du précédent, Scipio Asiagenus Comatus n'a pas dû naître avant 180, et pas après 160, ce qui situe sa mort et son épitaphe entre 164, au plus tôt, et 144 au plus tard. Par ailleurs, l'emplacement du sarcophage, encastré profondément dans une niche creusée au flanc de celui de Scipion Barbatus, suggère que nous nous trouvons là en présence de l'une des ultimes dépositions du caveau principal (avec le sarcophage I), à un moment où la saturation de l'espace sépulcral imposait le recours à ce genre d'expédient²¹⁰.



Contrairement aux deux épitaphes précédentes (D et E), le *titulus* s'avère à nouveau clairement distinct d'un éventuel *elogium*, dont l'existence paraît d'ailleurs fort douteuse dans ce cas. Pour le reste, toutefois, le contenu et le mode de présentation de ce *titulus* maintiennent une certaine continuité avec les deux inscriptions immédiatement antérieures, en ajoutant aux attributs onomastiques la mention de la filiation élargie au prénom du grand-père, ainsi qu'en précisant l'âge au décès du défunt. Quant à l'absence de toute charge publique, elle est aisément compréhensible dans le cas de l'épitaphe d'un jeune homme disparu à l'âge de seize ans, et qui n'avait d'ailleurs peut-être même pas quitté la toge prétexte pour la toge virile. La mention de l'âge au décès est d'ailleurs très probablement, une nouvelle fois, destinée à expliquer aux générations suivantes l'absence de carrière.

La nouveauté de cette épitaphe réside dans la plus ample déclinaison de la titulature onomastique du défunt : on a ainsi tenu à accoler au *cognomen* familial, *Scipio*, celui d'*Asiagenus*, apanage des descendants de Scipion l'Asiatique²¹¹, ainsi qu'un *agnomen* à signification plus étroitement personnelle, qui renvoyait à l'évidence à l'apparence physique du jeune homme, *Comatus*, le "chevelu". La mention d'un *agnomen* n'était certes pas sans précédent parmi le matériel épigraphique du tombeau, puisque l'épitaphe de Scipion Barbatulus en offrait le premier exemple. Mais l'*agnomen* de *Barbatulus* n'avait été apposé qu'au sein de l'*elogium* du défunt seulement, et non sur son *titulus*. Dans le cas de Scipio Asiagenus Comatus, on peut s'interroger sur les raisons qui ont pu motiver cette addition d'attributs onomastiques, plus précisément cognominaux. Elle révèle tout d'abord probablement, au sein d'un groupe familial de moins en moins unitaire, la constitution d'une sous-identité lignagère plus resserrée, autour d'un *cognomen* emblématique évoquant la gloire fondatrice du rameau. Mais peut-être aussi, plus concrètement, s'agissait-il de préciser une identité individuelle que l'énoncé canonique des *tria nomina* associés à la filiation, même élargie, était malgré tout insuffisant à présenter sans susciter d'équivoque. Nous ignorons le prénom de Scipio Asiagenus Comatus, perdu dans une lacune de la pierre, mais il n'est pas exclu que l'on ait voulu le distinguer ainsi d'un frère (posthume) qui aurait pu partager avec lui les mêmes gentilices, *cognomina* (du moins *Scipio et Asiagenus*), prénom et filiation.

G (CIL, I², 14 = ILLRP, 315) : Épouse inconnue d'un Scipion du II^e siècle

Chambre secondaire. Sarcophage assemblé en tuf de l'Aniene.

Date : dernier tiers du II^e siècle.

[----]is | [----Sc]ipionem | [---- cum qu]o adueixei.

".... Scipion... avec lequel j'ai vécu".

Ce sarcophage était immédiatement voisin de celui de Cn. Scipio Hispanus (H), dans le second caveau. L'épitaphe partage d'ailleurs également, avec l'*elogium* d'Hispanus, la particularité d'avoir été composée à la première personne²¹². Ces indices conduisent à situer les deux dépositions comme ayant été sans doute relativement contemporaines, probablement dans les années 130 ou 120. La paléographie comparable dans les deux textes, d'après ce qu'il est possible d'en juger du moins, plaide dans le même sens²¹³.

La première restitution proposée par Mommsen, [qu]oad ueixei, impliquait qu'il se soit agi d'un personnage mort assez jeune. On a pu ainsi envisager notamment que cette épitaphe ait été celle d'un fils de Cn. Scipio Hispanus²¹⁴, ou bien de l'autre fils du questeur de 167, L. Scipio, qui fut l'homonyme de son père²¹⁵.

Toutefois, F. Coarelli a souligné combien une autre lecture était préférable²¹⁶. Il existe en effet très clairement, sur la troisième ligne visible de l'inscription, un point de séparation entre le O et le A, tandis qu'aucune césure de ce type ne sépare les autres lettres. Par conséquent, au lieu de [qu]

oad ueixei, il vaut mieux lire [...] *oadueixei*. Cette restitution est d'autant plus vraisemblable que l'usage du verbe *aduiuere* est bien attesté dans les inscriptions funéraires²¹⁷.

Cette restitution, beaucoup plus conforme à l'état réel de l'inscription, nous dirige désormais vers une autre solution. Plutôt que d'un jeune homme, cette épitaphe serait celle d'une femme, une épouse d'un Scipion, ce qui correspondrait mieux également à l'emploi de la forme accusative *Scipionem*, inédite par ailleurs parmi le matériel épigraphique du tombeau.

F. Coarelli était allé plus loin en proposant, à titre d'hypothèse, une identité pour cette dame : étant donné la déposition dans le second caveau, ainsi que le caractère monumental du sarcophage, qui suggère un personnage d'importance, on pourrait envisager l'éventualité que cette épitaphe soit celle de Sempronia (n° 26), sœur des Gracques et épouse de Scipion Émilien, qui aurait ainsi été inhumée aux côtés de son mari puisque la dépouille de celui-ci, rénovateur présumé du tombeau, avait très certainement pris place à l'intérieur du second caveau²¹⁸.

Toutefois, la chronologie paraît devoir écarter cette hypothèse. Nous savons en effet que Sempronia vécut assez longtemps puisqu'elle était encore en vie sous le tribunat de Saturninus quand elle confondit publiquement L. Equitius, un imposteur qui se prétendait le fils de son frère, Ti. Gracchus²¹⁹. Si Sempronia n'est pas morte avant les toute dernières années du I^{er}, voire le début du I^{er} siècle, il paraît douteux qu'elle ait eu l'occasion d'être inhumée dans le tombeau des Scipions dont nous n'avons pas de preuve qu'il ait continué à être utilisé longtemps après les années 130 ou 120. Le second caveau, de dimension assez réduite, a d'ailleurs dû se trouver à son tour rapidement saturé, et il était peut-être clos au moment, assez tardif, de la mort de Sempronia²²⁰. Cette épitaphe n'honorait donc vraisemblablement pas la mémoire de Sempronia, mais plutôt celle d'une autre dame, elle aussi épouse d'un Scipion, décédée dans les années 130 ou 120²²¹.

H (CIL, I², 15 = ILLRP, 316) : Cn. Scipio Hispanus (pr. 139), n° 19.

Chambre secondaire. Sarcophage assemblé en tuf de l'Aniene et en pépérin. Datation : 139-129.

Cn(eus) Cornelius Cn(ei) f(ilius) Scipio Hispanus | pr(aetor), aid(ilis) cur(ulis), q(uaestor), tr(ibunus) mil(itum) (bis), (decem)uir sl(itibus) iudik(andis), (decem)uir sacr(is) fac(iundis).

Virtutes generis mieis moribus accumulauit | progeniem genui, facta patris petiei | maiorum optenui laudem ut sibi me esse creatum | laetentur, stirpem nobilitauit honor.

«Gnaeus Cornelius Scipio Hispanus, fils de Gnaeus,

Préteur, édile curule, questeur, deux fois tribun militaire, décemvir pour les jugements, décemvir chargé des sacrifices.

IS
IPIONEM
O·ADVEIXEI



J'ai réuni dans mes mœurs les vertus de ma race. J'ai engendré une progéniture. Je me suis efforcé d'égaliser les actes de mon père. J'ai obtenu les louanges de mes ancêtres qui se sont réjouis de m'avoir engendré. Ma carrière a accru la noblesse de ma lignée”.

On reconnaît sans aucune difficulté comme le destinataire de cette épitaphe le Cn. Scipio Hispalus qui fut préteur pérégrin en 139²²². Ce personnage n'est, par ailleurs, que fort discrètement documenté par la tradition littéraire, et c'est son épitaphe qui offre de loin le plus de précisions à son sujet²²³. Sa carrière, manifestement très complète et tout à fait honorable, s'est toutefois achevée sans que Scipio Hispanus parvienne à se hisser au consulat. On estime le plus souvent que ce fut une disparition prématurée qui le priva de la possibilité de prétendre au sommet du *cursus honorum*. À l'appui de cette idée, on doit relever que Scipio Hispanus avait auparavant géré l'édilité curule, qui demeurait une magistrature d'accès difficile, puisqu'elle n'offrait alors aux jeunes patriciens que deux postes tous les deux ans²²⁴. Il s'agissait ainsi d'une sorte de première étape probatoire significative, d'autant plus prometteuse qu'elle permettait également d'accroître une popularité naissante par la vocation dispensatrice de la charge. L'exercice de l'édilité curule, suivi de celui de la préture, pouvait donc favorablement présager de l'élection au consulat²²⁵. En bonne logique, il est donc raisonnable d'admettre que Cn. Scipio Hispanus décéda peu de temps après sa préture, sans quoi il aurait certainement fini par être consul. C'est pourquoi l'on est généralement porté à dater son sarcophage et son épitaphe des années 130²²⁶.

Préteur en 139, questeur ou tribun militaire en 149, par conséquent né autour de 180/178, Cn. Scipio Hispanus était probablement un dernier fils tardivement venu à Cn. Scipio Hispalus, lui-même mort l'année de son consulat, en 176. Toutefois, si cette solution reste la plus économique, il demeure la possibilité que le consul de 176 ait été non le père, mais le grand-père de Cn. Scipio Hispanus²²⁷.

<p>CN·CORNELIVS·CN·F PR·AID·CVR·Q·</p>	<p>II SCIPIO·HISPANVS TR·MIL·II·X·VIR·S·EIVDII X·VIR·SACR·FAC</p>
<p>VIRTUTES GENERIS MEI MORIBVS ACCVMVLA PROGENIEM GENIVM FACTA PATRIS PETIT MAIORVM OPTENVILAVDEM VY SIBI ME ESS LAETENTVR STIRPEM NOBILITAVITHON</p>	<p>AVI E CREATVM OR</p>



L'épithaphe de Scipion Hispanus renoue avec les modèles plus anciens associant deux textes bien distincts par leurs natures et leurs fonctions. Le *titulus* et l'*elogium* figurent, certes, sur la même pierre, mais l'on a pris soin de très nettement les distinguer par le format graphique.

Le *titulus* demeure l'élément primordial de l'épithaphe, comme en atteste sa position supérieure sur le sarcophage ainsi que le choix de plus grands caractères. La titulature onomastique y est énoncée de façon canonique et complète avec les *tria nomina*, accompagnés de la mention de la filiation ainsi que d'un second *cognomen* lignager. Cette déclinaison est conforme à l'évolution notée à travers les épithaphe précédentes, qui voyait s'ancrer l'habitude de préciser les identités individuelle et lignagère par l'ajout de *cognomina* supplémentaires. En revanche, contrairement aux épithaphe les plus immédiatement antérieures, on n'a pas jugé nécessaire, cette fois, de préciser l'âge au décès de Cn. Scipio Hispanus, certainement au motif que, dans le cas d'un ancien préteur, il n'y avait pas d'insuffisance à excuser dans la carrière publique du défunt. Plus surprenant sans doute, on a également renoncé à la mention d'une filiation élargie au prénom du grand-père paternel, usage qui paraissait pourtant s'être imposé depuis plusieurs décennies, ce que semblaient en tout cas indiquer les exemples des précédentes épithaphe (D, E et F).

Mais l'aspect le plus remarquable du *titulus* de Cn. Scipio Hispanus réside évidemment dans la nouvelle progression de la déclinaison de la carrière du défunt, cette fois probablement détaillée de manière exhaustive. Dans l'ordre décroissant d'importance, c'est-à-dire en ordre chronologique inversé, on a fait suivre les magistratures curules des premières étapes de la carrière, questure et tribunat militaire, en mentionnant même pour la première fois, avec le décemvirat de justice, l'une de ces magistratures civiles inférieures qui ouvraient le *cursus*²²⁸. En outre, l'énoncé des diverses charges publiques a été complété par celui du sacerdoce important qu'occupait le défunt, membre du collège des décemvirs chargés des sacrifices, à qui revenaient plus particulièrement l'examen et l'interprétation des livres sibyllins. Ce souci de la précision témoigne de plusieurs traits importants. Il révèle tout d'abord l'avancement, dans la seconde moitié du II^e siècle, du processus de normalisation de la carrière publique qui s'imposait aux jeunes aristocrates, avec un parcours dorénavant bien établi et duquel il était peu loisible de s'affranchir. Par ailleurs, ce soin à consigner avec une minutie scrupuleuse la carrière du défunt, chaque étape du *cursus* constituant en quelque sorte un titre à faire valoir, paraît également caractéristique de la perception que la *nobilitas* républicaine avait de sa propre nature. On a souvent dit, à juste titre, que la noblesse romaine était une aristocratie de fonction, qui se fondait, en réalité, sur l'exercice des magistratures publiques. Or il semble ici que cet égrèment pointilleux des charges politiques successivement assumées par le défunt traduit précisément une certaine conscience identitaire qui exprime bien les valeurs par lesquelles les Scipions définissaient leur groupe social, celui de la *nobilitas*. Enfin, dans le cas précis de Cn. Scipio Hispanus, peut-être s'agissait-il aussi, en l'absence du consulat, de montrer que le défunt n'avait absolument pas démerité dans sa vie publique et qu'il avait, au contraire, accompli un parcours extrêmement honorable, tout à fait digne de son rang et de ses ancêtres. En ce sens, cette ample déclinaison de la carrière fut sans doute également conçue comme une introduction et un point d'appui à l'*elogium* dans lequel on allait explicitement clamer que le défunt avait su tenir son rang et celui de sa lignée.

Même si, par la dualité maintenue, au sein de l'épithaphe, avec le *titulus*, aussi bien que par son caractère métrique, l'*elogium* de Scipio Hispanus se situe bien dans la continuité du modèle offert par les premières inscriptions du tombeau, ce texte comporte toutefois, par rapport à lui, plusieurs aspects dont le caractère incontestablement novateur a été récemment mis en évidence²²⁹. Tout d'abord, on y note l'abandon des vers saturniens, au profit des distiques élégiaques. Il s'agit là de l'un des plus anciens témoignages de l'emploi de cette métrique dans la langue latine²³⁰, et on l'interprète généralement comme une manifestation de l'influence culturelle hellénistique²³¹.

Deuxième innovation, partagée du reste avec l'inscription G, voisine et contemporaine, comme nous l'avons vu, l'éloge de Scipion Hispanus a été composé à la première personne. Le défunt y est donc censé s'adresser lui-même directement aux lecteurs de son épitaphe. Enfin, pour la première fois au sein du corpus conservé du tombeau, l'*elogium* de Scipion Hispanus ne se présente pas comme un texte à l'intelligibilité propre et entière, indépendant du reste de l'épitaphe. Presque totalement dépourvu d'informations factuelles, contrairement aux *elogia* précédents, celui de Scipio Hispanus est en effet conçu comme un prolongement rhétorique du *titulus* dont il constitue en quelque sorte le commentaire²³². Nous pouvons ainsi observer très clairement un partage des fonctions entre le *titulus* et l'*elogium*. On avait réservé au premier les informations objectives relatives au défunt, état civil et *cursus honorum*, présentés de manière sèche et conventionnelle. Au second revenait la part subjective de l'épitaphe, celle qui avait pour objet d'exalter l'idéal qui avait animé le défunt tout au long de son existence, c'est-à-dire finalement les valeurs sociales dans lesquelles se reconnaissaient Scipion Hispanus et les siens. Ce précieux caractère d'auto-représentation mentale revêtu par ce texte justifie que l'on s'attarde un moment sur son contenu.

Virtutes generis mieis moribus accumulauit

L'*elogium* de Scipio Hispanus s'ouvre par l'affirmation d'un atavisme orgueilleusement mis en avant : les qualités personnelles du défunt sont ainsi présentées comme tirant leurs origines de la lignée dont il est issu. Les *mores*, l'idéal de conduite personnel, évoquent d'ailleurs immanquablement le *mos maiorum*, modèle offert par l'exemple des ancêtres. Dans la même veine, la référence au caractère ancestral des *uirtutes* revendiquées par Scipion Hispanus trouve pleinement sa justification dans le contexte même du tombeau si l'on veut bien prêter attention au fait que la *uirtus* est une valeur continuellement invoquée dans les épitaphes des Scipions, depuis celle de Scipion Barbatus (A, C, D)²³³. Toujours dans le même milieu familial, et vers la même époque que la composition de l'*elogium* de Scipio Hispanus, rappelons également que Scipion Émilien éleva et dédia un temple à la *Virtus*, au lendemain de la campagne de Numance²³⁴. Enfin, il faut noter ici qu'à travers le choix du terme de *genus*, plutôt que d'autres tels que *domus* ou *nomen* qui auraient pu tout aussi bien être employés sans dénaturer l'idée de la transmission des valeurs familiales, on semble avoir voulu délibérément privilégier une conception assez étroitement biologique du lignage.

progeniem genui

Parmi les principaux mérites reconnus à Scipio Hispanus, apparaît donc en bonne place le fait d'avoir engendré une descendance. En ayant ainsi assuré la continuité de la lignée, le défunt avait donc su satisfaire à l'une des exigences sociales les plus impérieusement ressenties par son milieu. On retrouve d'ailleurs la même idée exprimée dans la *laudatio funebris* que prononça, en 221, Q. Metellus pour honorer la mémoire de son père, L. Metellus (*cos.* 251 ; 247)²³⁵. Contemporain de la rédaction de l'*elogium* de Scipio Hispanus, le discours du censeur Q. Metellus Macedonicus, en 131, témoigne lui aussi de ce souci nataliste qui hantait alors les esprits de la noblesse romaine²³⁶. Du reste, on sait bien que les divers et nombreux aléas de l'existence ne permettaient pas à tous les aristocrates de pouvoir se targuer, sur ce point, de la même félicité paternelle que Scipio Hispanus. Laisser derrière soi des enfants, c'est-à-dire, permettre à sa lignée de se perpétuer, n'était donc pas du tout un titre de fierté anodin. Si l'on prend la peine de chercher dans le contexte familial proche et contemporain, l'exemple de Scipion Émilien vient d'ailleurs aussitôt à l'esprit. De quelques années seulement plus âgé que Scipion Hispanus, le destructeur de Carthage ne laissa pour sa part aucun enfant et s'avéra, par conséquent, incapable de prolonger la lignée du premier Africain, qui s'éteignit avec lui. À cet égard, il n'est pas interdit d'imaginer qu'au sein même du cercle familial des Scipions, cette évocation de la réussite procréatrice de Scipion Hispanus avait peut-être été conçue comme une

allusion qui n'avait rien d'obligeant pour le cousin trop brillant, alors au faite de sa puissance, mais qui avait toutefois failli dans l'un des devoirs majeurs qui lui incombaient : veiller à la pérennité de sa lignée et du nom qui lui avait été transmis. Enfin, on doit encore relever qu'au-delà de la recherche formelle d'un simple effet de style, le vocabulaire choisi, *genere* et *progenies*, fait évidemment écho à l'emploi précédent du terme *genus*, et renvoie ainsi une nouvelle fois à l'acception la plus strictement biologique de la notion de lignage²³⁷.

facta patris petiei

L'émulation intergénérationnelle s'exprime ici ouvertement²³⁸. Pour Scipio Hispanus il s'agissait de ne pas démeriter, de s'efforcer de tenir son rang, c'est-à-dire celui de son lignage, en égalant les actes et les titres de gloire de son propre père. À juste titre, on a souvent interprété cette phrase comme une allusion au *cursus honorum* accompli par le défunt. Il faudrait donc comprendre cette formule comme l'affirmation selon laquelle Scipion Hispanus pouvait s'honorer d'une carrière équivalente à celle de son père²³⁹. On sait cependant que Scipio Hispanus ne parvint qu'à la préture, sans pouvoir atteindre au consulat, tandis que son père, Cn. Scipio Hispallus, accéda lui aux honneurs de la charge suprême, dans l'exercice de laquelle il décéda d'ailleurs, en 176²⁴⁰. Mais l'habile formulation de l'*elogium* et la souplesse sémantique du verbe *petere* permettaient d'introduire cette idée sans contredire ouvertement la réalité.

maiorum optenui laudem ut sibi me esse creatum laetentur

L'invocation des *maiores* vient en prolongement et en renfort de la proposition précédente pour insister sur l'idée que Scipio Hispanus s'est montré digne de ses aïeux, qu'il a su faire honneur à son rang, c'est-à-dire en somme à leur héritage. À travers ces mots, on souligne également que le défunt n'est en rien un homme seul : il s'inscrit au contraire dans une continuité fièrement revendiquée, celle de ses ancêtres dont la mémoire constitua une référence et un modèle pour sa propre existence. Enfin, on note à nouveau que le choix du verbe *creare* s'avère parfaitement cohérent avec l'emploi déjà observé d'un vocabulaire attribuant à la notion de lignage un sens délibérément biologique.

stirpem nobilitavit honor

Le terme *honor* désigne ici non pas l'exercice d'une charge publique en particulier mais correspond plutôt de façon générique à la notion de carrière prise dans son ensemble²⁴¹, de la même façon que dans l'épithaphe D (*quoque uita defecit <...> honore*), ainsi, de notre point de vue, que dans l'épithaphe C (*mors perfec[it] tua ut essent omnia breuia : honos...*). Il n'est pas nécessaire, comme le fait Massaro²⁴², de discuter si le terme de *stirps* désigne la descendance plutôt que l'ascendance du défunt. En réalité, c'est bien la lignée dans son ensemble, qui est englobée sous ce vocable. Cette formule de conclusion constitue une remarquable synthèse des différents thèmes qui avaient été développés plus haut : la *stirps* que le défunt avait contribué à ennoblir réunissait évidemment à la fois ses *maiores* et son *progeniem* dans une même chaîne, et le mérite porté au crédit de Cn. Scipio Hispanus était d'en avoir assuré la continuité tout en ayant été capable d'en maintenir le rang social. Cette formule clôtura donc de manière véritablement lumineuse l'*elogium* en offrant la définition fondamentale de la nature de la noblesse républicaine : c'est la qualité de la carrière publique de ses représentants qui fabrique et entretient la noblesse de chaque lignage de l'aristocratie.

L'*elogium* de Cn. Scipio Hispanus apparaît ainsi tout entier chevillé autour d'un même thème, celui de l'idéal lignager. Il s'agit également d'une véritable profession de foi nobiliaire. À travers lui, nous pénétrons au cœur des mentalités et, pour tout dire, de l'idéologie sociale des Scipions du II^e siècle.

Au-delà de sa signification sociale, l'*elogium* de Scipio Hispanus a également suscité certaines hypothèses quant au contexte culturel et politique précis de son élaboration. Derrière la dimension novatrice et l'inspiration apparemment hellénistique de ce texte, on a ainsi voulu deviner la main de Scipion Émilien, dont on connaît à la fois le philhellénisme culturel et la fréquentation des intellectuels et des artistes les plus en vue de son temps. Le second Africain, que l'on s'accorde, par ailleurs, à reconnaître comme le maître d'œuvre de la rénovation et de l'extension du tombeau vers les années 140, aurait pu être porté à prolonger tout naturellement son action sur la composition même des épitaphes de certains de ses parents. On a même précisément suggéré que Lucilius, dont on sait bien qu'il fut un proche d'Émilien, pourrait avoir été l'auteur de l'*elogium* de Cn. Scipio Hispanus, pour répondre à une sollicitation de son ami, chef de la maison des Scipions²⁴³.

En défaveur de cette hypothèse, toutefois, on a déjà pu remarquer combien plusieurs passages de l'*elogium* de Scipio Hispanus paraissent au contraire avoir été des flèches décochées à l'endroit du second Africain. La présentation du lignage dans son acception la plus étroitement biologique, l'exaltation de la paternité du défunt, sont en effet des éléments qui rendent peu plausible l'implication dans l'élaboration de ce texte de Scipion Émilien, lui-même entré dans la lignée par adoption et qui ne put jamais avoir d'enfant. Pour espérer y voir un peu plus clair, il faudrait encore savoir à l'instigation de qui fut composé l'éloge de Scipio Hispanus, ce que nous ignorons. Mais, si le ou les enfants du défunt avaient été trop jeunes pour assumer cette tâche qui leur revenait normalement, elle aurait vraisemblablement pu échoir au plus proche parent de Scipio Hispanus, c'est-à-dire à un représentant de la lignée collatérale des Scipiones Nasicae, issue comme celles des Hispalli/Hispani de Cn. Scipio Calvus (*cos.* 222). Cn. Scipio Hispanus étant mort peu après 139, l'auteur ou le commanditaire de son *elogium* pourrait ainsi très bien avoir été P. Scipio Nasica Corculum (*cos.* 162 ; 155), s'il était alors encore en vie, ou bien plutôt son fils P. Scipio Nasica Serapio (*cos.* 138). Ni l'un ni l'autre n'étaient forcément très bien disposés à l'égard de Scipion Émilien²⁴⁴. D'autant plus qu'à travers sa mère, Cornelia l'aînée, Serapio pouvait se prévaloir d'être l'authentique petit-fils par le sang du premier Africain : peut-être concevait-il à ce propos quelque amertume à l'égard d'un cousin qui n'avait hérité du nom que par adoption, sans être lui-même issu de la lignée naturelle du vainqueur d'Hannibal. Cette hypothèse prend plus de crédit encore à la lumière des travaux de P. Botteri qui a pu souligner la parenté étroite unissant l'*elogium* de Scipio Hispanus avec un fragment apologétique de Diodore de Sicile en faveur des Scipiones Nasicae²⁴⁵, et particulièrement de P. Scipio Nasica Corculum et de son fils Scipio Nasica Serapio²⁴⁶. Il est ainsi tout à fait concevable que chacun de ces deux textes soit le produit d'une tradition commune forgée au sein même du cercle familial des Scipiones Nasicae, dans le troisième quart du II^e siècle, par conséquent très vraisemblablement dans une indépendance sourcilieuse et jalouse vis-à-vis de l'influence de Scipion Émilien.

I (CIL, I², 16 = ILLRP, 317) : Paulla Cornelia, n° 15'.

Chambre principale. Sarcophage assemblé en tuf de l'Aniene.

Datation : vers 150.

[P]aulla Cornelia Cn(ei) f(ilia) Hispalli (uxor).

“Paulla Cornelia, fille de Gnaeus, épouse d'Hisपालlus”.

Avec celle de Scipio Asiagenus Comatus (F), il s'agit probablement, de l'une des toutes dernières dépositions du caveau principal, que l'on peut situer vers 150/145 au plus tard²⁴⁷. L'emplacement de ce sarcophage indique en effet qu'il fut disposé à un moment où l'espace du sépulcre originel était très largement épuisé. Le sarcophage de Paulla Cornelia fut inséré derrière celui de Scipion Barbatus, dont on utilisa d'ailleurs la paroi postérieure pour constituer la propre paroi antérieure de celui de

Cornelia. Pour ne pas occulter entièrement le sarcophage de Paulla Cornelia, on veilla à ce que sa corniche surmonte légèrement celui de Barbatus, de manière à ce que le *titulus* qui y avait été apposé se trouve bien visible.

Épouse de Scipion Hispallus (n° 15), Paulla Cornelia devait être née vers 215, et serait donc décédée à l'approche de soixante-dix ans, un âge respectable pour ce temps. Cette épitaphe constitue ainsi la preuve que les épouses étaient inhumées dans le tombeau aux côtés de leurs maris et de leurs enfants, ou, du moins, de leurs fils²⁴⁸.

Cette inscription manifeste également que les femmes des Scipions jouissaient alors, au sein de leur famille, d'une certaine considération qui, en tout cas, leur ouvrait le droit à voir leur souvenir préservé par un *titulus*. Il s'agit là d'une étape visible et significative dans le processus par lequel, à partir de la seconde moitié du II^e siècle, les femmes de l'aristocratie romaine virent progresser et s'améliorer leur place dans les mentalités, et plus particulièrement dans le traitement accordé à leur mémoire²⁴⁹.

Par ailleurs, à travers la désignation de l'époux de la défunte par son *cognomen* d'*Hispallus*, cette épitaphe confirme également l'usage désormais bien ancré, au sein du *nomen Scipionum*, des *cognomina* lignagers destinés à la fois à mieux préciser l'identité des personnages, mais aussi à bien distinguer les différentes lignées dorénavant fermement constituées de manière identitaire²⁵⁰.

AVLLA·CORNELIA·CN·F·HISPALLI



Annexe 5. Iconographie : les représentations figurées anciennes des Scipions

SÉRIE DES PORTRAITS CHAUVES DITS DE “SCIPION L’AFRICAIN”



1



2

Exemplaires du Capitole (1) et d’Herculanum (2).

Depuis le xvii^e siècle, l’érudition moderne avait pris l’habitude de considérer comme des représentations du premier Africain toute une série de portraits sculptés correspondant à un homme d’âge mûr et entièrement chauve. Ces bustes ou ces têtes, reproduits dans différents matériaux et à des époques diverses, paraissent en effet avoir été la déclinaison d’un même modèle originel. Probablement le personnage ainsi représenté devait-il avoir joui d’une très grande notoriété pour que l’on compte un si grand nombre de répliques à son effigie.

L’ouvrage de Visconti, qui constitua durant tout le xix^e siècle une référence en matière d’iconographie antique, se fit l’interprète de cette hypothèse. On y trouve exposés l’origine et les arguments fondamentaux de cette identification¹ : d’une part, depuis le xvi^e siècle, on avait remarqué dans l’un des palais du Capitole un buste au bas duquel avait été apposée l’inscription P•COR•SCIPIO AFR•². D’autre part, vers la même époque, une tête semblable avait été découverte en Campanie, près du site de Litterne³. Enfin un autre buste de même type, en bronze, fut également mis au jour à Herculaneum⁴. Les érudits antiquaires de l’époque moderne se trouvèrent donc logiquement portés à reconnaître derrière cette série de portraits réunis par leur ressemblance la représentation de Scipion l’Africain. L’inscription accompagnant l’un de ces bustes y invitait explicitement, tandis que l’une de ces statues avait été découverte non loin de Litterne, où l’on sait bien que l’Africain acheva ses jours avant que sa dépouille n’y reçoive sa dernière demeure. La diffusion assez large du modèle⁵ plaidait également en faveur de l’identification d’un personnage d’une réelle notoriété, ce qui correspondait

parfaitement à Scipion l'Africain. D'autant plus que ces portraits étaient encore fédérés par une autre caractéristique commune : sur chacun d'entre eux, on avait pris soin de faire figurer une cicatrice. Cette marque serait le stigmate des blessures reçues par celui qui n'était pas encore l'Africain lors de la bataille du Tessin, tandis qu'il s'était courageusement porté au secours de son père en fâcheuse posture⁶. Enfin, un passage d'Aulu-Gelle a pu conforter encore les tenants de l'attribution de ces portraits au vainqueur d'Hannibal : l'auteur y précise qu'à l'époque des Scipions, l'usage était de se faire raser régulièrement⁷. Il faudrait entendre par là que, comme ses contemporains, l'Africain prenait bien soin de se faire raser non seulement la barbe, mais aussi le crâne⁸.

Cette identification fut d'abord généralement acceptée sans grande objection et elle rencontra une large audience au point de déborder assez rapidement des cercles étroits de l'érudition pour prendre place et prospérer parmi le fond culturel commun. Ainsi, tout au long du *xx^e* siècle, la plupart des ouvrages de vulgarisation, y compris d'un très bon niveau, reprirent encore le plus souvent cette identification traditionnelle, trop heureux de pouvoir offrir aux honnêtes hommes de leur temps l'apparence physique de l'un des plus illustres personnages historiques de l'Antiquité romaine pour lequel on ne possédait alors aucune autre représentation assurée⁹.

Pourtant, à partir du début du *xx^e* siècle, plusieurs savants attirèrent l'attention sur les doutes que l'on devait légitimement nourrir sur ce qui ne restait en définitive qu'une hypothèse. L'analyse critique des portraits du "type Scipion" aboutit ainsi à mettre en évidence la grande fragilité du socle argumentaire sur lequel s'appuyait l'identification de ces effigies comme étant des représentations du premier Africain¹⁰.

Avant toute autre chose, il est indispensable de noter que l'inscription qui accompagne notamment le buste du Capitole est moderne¹¹, tout comme celles qui figurent d'ailleurs sur quelques autres pièces de la série. Une fois fait justice de cet argument qui se trouvait en réalité au fondement de l'hypothèse traditionnelle et avait déterminé son orientation, il faut s'intéresser au caractère typologique de ces têtes viriles. Incontestablement, nous avons bien affaire, en effet, à une série de portraits en rapport les uns avec les autres. Néanmoins, c'est le mérite des observateurs de la fin du *xix^e* et du début du *xx^e* siècle d'avoir bien souligné, à l'intérieur de cette série, la grande variation des traits physiologiques d'un portrait à l'autre¹² : même si l'on tient compte des différences des matériaux, des styles, ou de la valeur de l'art des sculpteurs eux-mêmes, il apparaît que ces portraits ne représentent pas un même personnage, mais bien plutôt un même type de personnage. Deux hypothèses concurrentes ont alors été avancées : il pourrait s'agir de représentations de desservants d'un culte oriental¹³, ou bien de celles d'esclaves récemment affranchis. La grande diffusion de ces portraits s'expliquerait ainsi de manière tout à fait satisfaisante¹⁴.

À défaut de recevoir un écho plus large auprès de la littérature de vulgarisation et du grand public, ces analyses se sont depuis lors imposées au sein de la critique savante¹⁵. Il est possible de les conforter par quelques observations complémentaires.

En premier lieu, la calvitie caractéristique des portraits du type Scipion constitue un élément déterminant, mais en défaveur de l'attribution de ces effigies à Scipion l'Africain. D'une part, on se doit de remarquer qu'aucune source antique ne rapporte que Scipion était chauve. D'autre part, l'invocation du texte d'Aulu-Gelle à cette intention ne résiste bien évidemment pas à l'évidence. On ne peut forcer cet auteur à dire ce qu'il ne dit pas : Aulu-Gelle précisait seulement qu'à l'époque de Scipion Émilien, la mode était de se raser la barbe (et non la tête). La source de l'étonnement, de l'intérêt et de la recherche de cet érudit résidait bien sûr dans le fait qu'à sa propre époque, celle de la dynastie antonine, l'usage pour les hommes, avant la vieillesse, était de porter la barbe. En aucune façon on ne peut donc s'appuyer sur ce texte, pas plus que sur ceux de Pline ou de Varron¹⁶, pour estimer que les Romains du temps des guerres puniques se rasaient entièrement le crâne, ce qui serait du reste tout à fait contraire à ce que nous savons par ailleurs, que ce soit par les témoignages littéraires ou plastiques.

Non seulement la calvitie de Scipion n'est jamais attestée, mais, tout au contraire, selon le témoignage de Tite-Live¹⁷, le premier Africain était doté d'une abondante chevelure : certes, cette description prend place au titre de l'année 206, alors que Scipion n'avait qu'une trentaine d'années. Mais bien naturellement, deux cents ans environ après la scène qu'il évoque, Tite-Live avait certainement à l'esprit une idée concrète de l'apparence de son personnage. Cette image, le Padouan la tirait des représentations qu'il avait eu le loisir d'observer lui-même. Nous savons bien, en effet, que Tite-Live connaissait au moins deux statues de l'Africain : celle qui ornait la façade du mausolée familial de la *via Appia*, et une autre qui surmontait la tombe personnelle de l'Africain à Litterne¹⁸. À cela, nous devons ajouter que l'historien avait certainement été confronté à de multiples reprises à des portraits de l'Africain : les statues des *summi viri* du Forum d'Auguste¹⁹, l'*imago* conservée dans la *cella* du sanctuaire capitolin de Jupiter Optimus Maximus²⁰, les masques funéraires détenus et fièrement arborés dans les *atria* de certaines familles de l'aristocratie augustéenne²¹. Il apparaît donc évident que lorsque Tite-Live évoquait l'apparence physique de Scipion l'Africain, il se référait aux représentations plastiques encore largement disponibles à son époque. Par conséquent, il y a tout lieu de penser que Scipion l'Africain, sans bien évidemment que cela ne préjuge de son apparence physique véritable à la fin de sa vie, n'avait certainement pas été représenté affecté d'une complète calvitie. Cette conclusion est donc de nature à réduire à néant, s'il en était encore besoin, l'identification traditionnelle de cette série de portraits représentant un personnage chauve comme étant ceux de Scipion l'Africain.

Du reste, au cours du *xx^e* siècle et jusqu'à très récemment, plusieurs autres hypothèses d'identification de représentations de Scipion l'Africain ont été proposées avec des arguments en général très sérieux et convaincants. Or à travers chacun de ces portraits, on remarque que Scipion l'Africain est toujours représenté comme un homme plutôt jeune et à qui la chevelure ne fait en tout cas jamais défaut. Nous sommes donc bien loin de l'homme mûr et chauve de la série traditionnelle.

Au vu de tous ces éléments, il convient donc de réaffirmer fermement la caducité de l'interprétation qui prétendait reconnaître derrière cette série de bustes ou de têtes viriles chauves le portrait de Scipion l'Africain.

DENIER DE CN. CORNELIUS BLASIO (fin du *ii^e* siècle a.C.)

C'est d'après une conjecture très ancienne que l'on a pris l'habitude de considérer que le portrait casqué figurant au droit d'un denier frappé vers la fin du *ii^e* siècle a.C. par le monétaire Cn. Cornelius Blasio²² représente une effigie de Scipion l'Africain²³.

Au premier rang des arguments qui ont nourri cette hypothèse, figure la communauté gentilice qui réunissait Blasiones et Scipiones, deux des multiples rameaux collatéraux de la grande *gens* patricienne des Cornelii. Cette monnaie témoignerait ainsi de l'existence d'une solidarité et d'un



fort sentiment d'appartenance à un même clan : Cn. Cornelius Blasio aurait choisi d'évoquer, sur les frappes dont il avait la responsabilité, le plus illustre personnage non de sa propre lignée, mais de son groupe gentilice²⁴. Mais si cet élément orienta de cette manière le jugement de plusieurs générations de savants, c'est aussi, bien entendu, en raison de la ressemblance physiologique que beaucoup voulurent reconnaître avec les effigies de Scipion l'Africain²⁵. Enfin, si l'on veut bien se rappeler de la piété jovienne et capitoline que Scipion l'Africain ne manquait jamais de manifester avec ostentation, l'association de ce portrait à la triade capitoline Jupiter/Junon/Minerve, figurant sur le revers de la monnaie serait évidemment de nature à renforcer cette interprétation. Plus récemment, on a voulu suggérer également que ces frappes monétaires avaient probablement été destinées à la solde des troupes enrôlées pour la guerre contre Jugurtha. Dans ces conditions, sur ces monnaies que nombre de légionnaires allaient avoir en main, il était sans doute opportun de rappeler le souvenir du grand Scipion qui équivalait à une promesse de victoire, qui plus est sur le sol africain²⁶.

L'ensemble de cet argumentaire paraît tout de même plutôt friable : le dossier n'additionne en réalité que des présomptions plus ou moins fondées, mais en tout cas jamais déterminantes. Il semble là encore que, dans la faveur que rencontra cette hypothèse, la tradition savante et un certain conformisme académique ont pesé en définitive plus lourd que la seule prise en compte objective des indices concrets.

En réalité, il n'existe pas vraiment de raison objective sérieuse qui permette de penser que nous nous trouvions là en présence d'un portrait de Scipion l'Africain. En premier lieu, aucune précision explicite ou caractéristique, nominale ou symbolique, ne vient accompagner cette effigie, alors que ce n'était pourtant pas un Cornelius Scipio qui était le responsable de l'émission. Il faudrait par conséquent admettre que la ressemblance du portrait de l'Africain était tellement évidente pour les contemporains qu'elle ne prêtait aucunement à l'équivoque et qu'elle ne nécessitait aucune explication. Il peut être permis d'en douter, tant ce visage manque finalement de traits caractéristiques, d'autant que la présence du casque n'était sans doute pas de nature à faciliter la reconnaissance du personnage, pas plus qu'elle ne renvoyait aux représentations les plus courantes de l'Africain, celles avec lesquelles les citoyens romains pouvaient être familiers²⁷.

L'argument de la ressemblance physiologique sur lequel on a voulu s'appuyer à maintes reprises, a d'ailleurs de quoi susciter la perplexité à plus d'un titre, et notamment du fait que la subjectivité y a toujours tenu un rôle prépondérant²⁸. Rappelons ainsi que c'est d'abord sur la base d'une ressemblance avec la série des portraits chauves dans lesquels on avait alors coutume de reconnaître Scipion l'Africain que Visconti proposa le premier d'identifier le portrait casqué du denier de Cornelius Blasio comme celui du vainqueur d'Hannibal²⁹. On sait comment la critique finit ensuite par rejeter, à raison, la première identification, ce qui aurait dû entraîner, par voie de conséquences, l'abandon de la seconde qui lui avait été entièrement subordonnée. Très curieusement, il n'en fut rien. Au contraire, certainement parce que l'on avait perdu de vue l'origine de la conjecture de Visconti, et qu'on la considérait comme un résultat acquis, on vit de nombreux savants continuer à accorder un statut d'évidence, voire de référence, à l'interprétation qui prétendait reconnaître la figure de Scipion dans l'effigie casquée du denier de Cornelius Blasio. On chercha ainsi parfois à soutenir l'identification d'autres portraits présumés de l'Africain en invoquant une ressemblance avec celui de ces monnaies³⁰. On mesure bien là toute la fragilité de tels raisonnements dans lesquels les éléments objectifs laissent trop le champ libre à des impressions tout à fait subjectives et discutables.

À l'encontre de l'hypothèse traditionnelle, il convient de souligner également qu'à l'époque des émissions de Cn. Blasio, il n'était pas encore d'usage de représenter des personnages historiques au droit des monnaies romaines. Les seuls précédents que l'on connaisse concernent des frappes émises dans des contextes étrangers, italique, hispanique ou hellénique, et qui échappaient donc aux contraintes traditionnelles³¹. Et si l'on veut bien excepter pour le moment le cas des deniers

de Cn. Blasio, les premiers exemples romains incontestables de telles représentations monétaires ne sont pas antérieurs au 1^{er} siècle a.C., et même au deuxième tiers du 1^{er} siècle si l'on traite à part les effigies de personnages semi-légendaires de l'histoire de Rome³². Remarquons, de surcroît, qu'il était très rare que le personnage historique soit représenté coiffé d'un casque³³. En revanche, de tels portraits casqués sont effectivement assez courants sur les monnaies romaines de l'époque médio-républicaine. Mais il s'agit la plupart du temps de divinités, Mars ou Rome notamment. Quant à la représentation de la triade capitoline, contrairement à ce que l'on prétend trop souvent, elle ne saurait être considérée comme une exclusivité associée à la personne ou à la mémoire de l'Africain. Avec M. H. Crawford, il vaut sans doute mieux l'inscrire plus largement dans l'inclination manifeste des monétaires issus de la *gens* Cornelia à évoquer Jupiter sous ses diverses formes. La référence jovienne était à l'évidence caractéristique des traditions gentiles des Corneliï dans leur ensemble et non pas du seul Scipion l'Africain³⁴.

Mais surtout, à aucun moment nous n'avons connaissance que les Corneliï Blasiones aient possédé ou revendiqué un lien particulier assez étroit, politique ou familial, avec les Corneliï Scipiones. Aucun indice ne le laisse penser. Dans ces conditions, à quel titre Cn. Cornelius Blasio aurait-il pu invoquer ou accaparer la figure prestigieuse de l'Africain ? Certes, comme les plus prestigieux Scipiones, les Blasiones formaient une branche de la grande *gens* patricienne des Corneliï, et c'est d'ailleurs cet argument qui a contribué à motiver de façon déterminante l'hypothèse discutée ici, parce que l'érudition moderne a longtemps admis comme un postulat l'existence et la persistance d'une forte solidarité gentile même entre des familles éloignées jusqu'à une époque tardive. Il nous a été donné de constater, au contraire, que dès l'époque médio-républicaine, et tout particulièrement au sein de la *gens* patricienne des Corneliï, les liens gentiles étaient depuis assez longtemps considérablement distendus. Les différentes lignées de Corneliï étaient devenues tout à fait indépendantes depuis plusieurs siècles, et l'on ne relève ni connivence ni solidarité particulière entre elles. Quelques années seulement après les émissions monétaires de Cn. Blasio, on sait d'ailleurs avec quelle férocité et quel inexpiable acharnement les guerres civiles des années 80 mirent aux prises les Corneliï patriciens³⁵. Notons également que si la justification de la référence à Scipion l'Africain de la part d'un Cornelius Blasio était réellement la communauté gentile qui les réunissait, on aurait pu attendre de voir apparaître le *nomen gentilicium* sur la légende monétaire. Or, tout au contraire, seuls le prénom et le *cognomen* du magistrat monétaire furent apposés, ainsi que sa filiation, tandis que son gentile était entièrement escamoté. Difficile dans ces conditions de soutenir que les Corneliï Blasiones cherchaient à donner une publicité à leur lien gentile avec l'illustre figure de l'Africain. Ou alors il faudrait bien reconnaître qu'il y aurait eu de leur part façon moins maladroite et plus efficace de le faire savoir.

Enfin, cette manière d'*evocatio* de la figure prestigieuse de l'Africain pourrait à la rigueur être envisagée s'il ne s'était plus alors trouvé de représentant attitré du *nomen Scipionum*, et si Cn. Cornelius Blasio avait ainsi pu se saisir de cette opportunité pour s'emparer d'un flambeau éteint, mais dont l'éclat pouvait encore rejaillir sur son propre nom. Dans ce cas, la parenté proche ayant disparu, la figure de l'Africain aurait pu passer, en quelque sorte par héritage, dans le patrimoine gentile commun des autres Corneliï. Mais cette éventualité est exclue, puisque nous savons parfaitement qu'à la même époque demeuraient toujours bien vivaces plusieurs lignées de Scipions étroitement apparentées à l'Africain. Rappelons ainsi que L. Scipio Asiagenus (n° 33), dans cette même charge de magistrat monétaire qu'il assumait comme Blasio vers la toute fin du II^e siècle a.C.³⁶, ne fit pas figurer sur ses frappes une quelconque effigie de son arrière-grand-oncle pas plus que celle d'aucun autre de ses aïeux. Ce descendant du frère de l'Africain aurait pourtant été bien plus fondé que Cn. Blasio à utiliser le portrait du vainqueur d'Hannibal. Quant aux Scipiones Nasicae, ils étaient non seulement porteurs du *nomen Scipionum*, mais ils pouvaient même s'enorgueillir d'être directement issus de

l'Africain par sa fille aînée Cornelia. Enfin, il subsiste encore la possibilité qu'une lignée masculine descendant de l'Africain ait survécu jusqu'au 1^{er} siècle a.C.³⁷ Dans tous les cas, il paraît difficilement envisageable que ces divers représentants des Scipions, les plus directement liés au vainqueur d'Hannibal, aient pu tolérer qu'un personnage étranger à leur maison, quand bien même il se serait agi d'un Cornelius patricien, s'autorise à utiliser à son avantage l'image de l'Africain.

C'est pourquoi il vaut mieux considérer comme extrêmement douteuse et fort peu vraisemblable l'hypothèse pourtant encore assez répandue selon laquelle le portrait casqué du denier de Cn. Cornelius Blasio représenterait Scipion l'Africain³⁸.

SÉRIE DES EFFIGIES MONÉTAIRES DE CARTHAGÈNE, DE CANUSIUM ET DE NUMIDIE (fin du III^e / début du II^e siècle a.C.)

Le mérite revient à Sir E. Robinson, au milieu du XX^e siècle, d'avoir proposé de reconnaître le portrait de Scipion le premier Africain sur deux séries de frappes monétaires à peu près contemporaines, une émission hispanique de Carthagène et une monnaie de bronze de Canusium, en Italie méridionale³⁹.

Ce savant remarqua tout d'abord que la victoire romaine sur les Puniques en Espagne avait trouvé une expression numismatique. Manifestement, certaines frappes hispano-puniques furent alors affectées de modifications significatives. Ainsi, on constate notamment, au droit d'un monnayage d'argent qui restait par ailleurs conforme à la métrologie carthaginoise, que l'effigie de Melqart, qui empruntait semble-t-il déjà les traits des commandants barcides⁴⁰, a laissé la place à un portrait très clairement de style romain. Bien évidemment, la romanisation soudaine de l'imagerie de ces shékels hispano-puniques n'est pas difficile à mettre en rapport avec les succès romains obtenus dans la péninsule au détriment des Carthaginois. Plus précisément, la prise de Carthagène par Scipion, en 209, avait rendu les Romains maîtres du principal atelier monétaire punique dans la péninsule. Les vainqueurs ont pu alors reprendre à leur compte et à leur bénéfice le monnayage punique d'Espagne : dans l'immédiat, le modèle général en fut conservé, mais on y substitua la griffe romaine. Dans un pays où la personnalisation de l'autorité était une donnée culturelle et politique majeure sur laquelle les Barcides avaient d'ailleurs su parfaitement s'appuyer, on ne peut s'étonner que le jeune général romain, auréolé de ses succès fulgurants, et instruit par l'exemple même de ses adversaires, ait choisi à son tour de jouer de cet atout. Du reste, cette solution possède en sa faveur l'absence de toute autre alternative sérieuse : quel autre Romain que Scipion aurait pu être représenté sur des émissions issues d'un atelier monétaire d'Espagne que l'on venait de reprendre aux Puniques ?



1
2
3
Effigies monétaires de Carthagène (1), Canusium (2) et du monnayage de Vermina (3).

Déjà très convaincante au vu de ces seuls éléments, cette interprétation se trouve confortée par un rapprochement éclairant souligné par Sir E. Robinson avec des frappes italiques de Canusium, en Apulie⁴¹. Ces monnaies de bronze, que leur style situe vers la toute fin du III^e siècle a.C., portent au droit le portrait d'un homme jeune qui présente une très grande ressemblance avec l'effigie des émissions de Carthagène. On se souvient qu'au lendemain du désastre de Cannes, une partie des troupes romaines qui avaient échappé au désastre avaient pu trouver refuge à l'abri des murs de Canusium. C'est là que le jeune Scipion, qui servait alors comme tribun militaire, avait su ramener à la raison, avec beaucoup d'autorité, certains officiers romains prêts à se débander⁴². Plusieurs années plus tard, à la fin des hostilités, le Sénat récompensa d'ailleurs une puissante dame de l'aristocratie locale qui avait alors offert un soutien salutaire aux militaires romains en pleine déconfiture⁴³. Au vu de ce contexte, l'hypothèse avancée par Robinson paraît fort séduisante⁴⁴ : à la fin de la guerre, les autorités municipales de Canusium auraient voulu commémorer cet épisode qui rappelait leur loyauté à Rome, en pleine période d'adversité. Pour cela, ils firent frapper une émission locale de bronze à l'effigie de Scipion. Devenu entre-temps l'Africain, le jeune officier incarnait en effet à lui seul le souvenir et l'écho positif de cet événement. Alors que le nom de leur cité se trouvait attaché au plus cuisant désastre militaire que Rome avait jusque-là connu, il était bienvenu de tempérer cette funeste résonance par l'évocation de la figure providentielle de Scipion, promesse des victoires à venir⁴⁵ : en choisissant de représenter le portrait de Scipion sur ses monnaies, Canusium montrait qu'au lendemain de la défaite, elle avait été le théâtre aussi de la première étape du patient relèvement romain.

Dans le prolongement de l'interprétation de ces effigies, on a récemment proposé d'inscrire le portrait du monnayage d'argent de Vermina (c. 201-200)⁴⁶, qui marque en effet une franche rupture avec ceux des autres émissions numides contemporaines⁴⁷. Mais l'on restait néanmoins jusque-là plutôt enclin à reconnaître sur ces frappes le portrait du fils et successeur de Syphax⁴⁸. L'hypothèse de J. M. Riley se fonde sur la ressemblance assez sensible entre le profil du monnayage de Vermina et ceux de Carthagène et de Canusium, ainsi que sur la forte analogie des contextes de ces frappes : des émissions non romaines, émanant d'autorités étrangères vassalisées qui possédaient de bonnes raisons de vouloir honorer l'image d'un général romain charismatique et victorieux. On pourrait ainsi envisager que Vermina ait voulu rendre hommage à Scipion l'Africain : on comprend en effet qu'il ait goûté la clémence de son vainqueur, lequel n'avait pas jugé nécessaire de le priver de son trône au lendemain de Zama⁴⁹, après avoir traité son père captif avec humanité⁵⁰. Le roitelet numide possédait donc quelques raisons sérieuses pour considérer le général romain comme son patron, et peut-être d'ailleurs dut-il encore à l'influente bienveillance de Scipion que le Sénat de Rome daigne le confirmer dans son titre royal.

Si l'on veut bien accepter, partiellement ou en totalité, la validité de ces identifications⁵¹, ces effigies monétaires de Scipion constitueraient sûrement le plus ancien exemple de portrait monétaire d'un personnage historique romain, qui plus est de son vivant. Bien évidemment de telles représentations de l'Africain revêtaient une signification hautement politique. Elles participaient ainsi de l'affirmation de la valeur et du charisme personnels de Scipion en mettant en avant son effigie plutôt que les attributs généraux et symboliques de l'État romain. Si cet usage n'était pas conforme à la tradition monétaire et politique romaine, le statut étranger de ces frappes rendait l'innovation possible en faisant échapper ces émissions aux contraintes romaines. Cette interprétation possède par ailleurs l'avantage de mieux saisir l'arrière-plan de la représentation de Flamininus sur les statères helléniques émis à la suite de la proclamation des Jeux Isthmiques de 196 : une douzaine d'années seulement après l'exemple de Scipion, dont il n'était d'ailleurs le cadet que de quelques années, le vainqueur de Philippe V aurait ainsi voulu se poser, une fois encore, en émule de l'Africain, empruntant la voie ouverte par celui-ci en Espagne et en Afrique⁵².

ANNEAU SIGILLAIRE PORTANT L'EFFIGIE PRÉSUMÉE DE SCIPION L'AFRICAIN (début du II^e siècle a.C.)



Il y a maintenant un demi-siècle, M.-L. Vollenweider a proposé de reconnaître un portrait de Scipion l'Africain sur un anneau sigillaire mis au jour sur le territoire de Capoue et conservé au Musée archéologique national de Naples⁵³. Le chaton de cette bague en or abrite en effet le portrait d'un personnage romain manifestement d'époque républicaine, avec la signature du créateur du bijou, un artiste de nom hellénique, Herakleidas.

Cette séduisante hypothèse prend appui sur un faisceau d'arguments de différentes natures que nous reprenons ici en les résumant :

— la signature de cet objet d'un grand raffinement par un artiste grec nous dirige forcément vers un commanditaire issu d'un milieu aristocratique ayant entretenu des rapports étroits avec les cercles culturels helléniques, un profil qui conviendrait parfaitement au premier Africain et à sa famille. Du reste, ce bijou paraît devoir être rapproché de modèles hellénistiques et plus particulièrement d'une série d'anneaux sigillaires portant les effigies de plusieurs représentants de la dynastie lagide d'Alexandrie ;

— le style du bijou, celui du portrait ainsi que la forme graphique de la signature semblent converger pour que l'on puisse situer la facture de cet anneau sigillaire vers la fin du III^e ou le début du II^e siècle a.C.⁵⁴ Le rapprochement avec les anneaux sigillaires provenant de la cour des Ptolémées est d'ailleurs, de ce point de vue, plutôt de nature à valider cette datation ;

— il est indéniable que le personnage représenté sur l'anneau de Capoue offre une ressemblance certaine avec les portraits monétaires contemporains généralement attribués à l'Africain depuis les analyses de E. Robinson⁵⁵. S'il convient de rester assez prudent sur ce genre d'arguments où la subjectivité, comme nous l'avons vu, tient parfois un rôle prépondérant, on peut tout de même convenir qu'il n'existe en tout cas aucune dissemblance significative entre ces portraits. Les éléments les plus objectifs de similitude doivent même être soulignés : dans les deux cas nous sommes en présence de la représentation d'un homme plutôt jeune, dont la chevelure épaisse et coiffée vers l'avant s'avère en tous points semblable. Dans les deux cas, on retrouve également le même profil assez régulier traduisant une certaine impression de beauté physique. Ajoutons également à cette comparaison formulée il y a maintenant plusieurs décennies par la savante helvétique, que le rapprochement avec le buste du "Sylla" de Copenhague, dans lequel F. Coarelli a tout récemment reconnu avec d'excellents arguments la statue de Scipion l'Africain, ne s'oppose pas à l'identification du portrait sigillaire de Naples comme celui du vainqueur d'Hannibal⁵⁶ ;

— cet anneau sigillaire a été retrouvé à Capoue, en Campanie, c'est-à-dire dans une région où les Scipions possédaient de nombreux intérêts. Vient immédiatement à l'esprit le domaine de Litterne dans lequel l'Africain se retira à la fin de sa vie. Mais le dossier des attaches campaniennes des Scipions et de leur entourage est loin de se limiter à cela : y figurent également la villa de Cornelia, mère des Gracques, à Misène, une éventuelle propriété appartenant à Cn. Scipio Hispallus, et bien sûr les nombreuses villas de Scipion Émilien comme celles de son ami C. Laelius, lui-même fils du plus proche compagnon de l'Africain. N'oublions pas non plus que, lors de sa censure, en 199, c'est Scipion qui fit procéder avec son collègue à la mise en vente d'une partie du territoire capouan⁵⁷.

Il n'est sans doute pas inutile ni inopportun d'enrichir et de conforter les arguments résumés jusqu'ici par ce qu'enseigne la tradition littéraire et historique à propos de l'usage bien attesté des anneaux sigillaires au sein de l'aristocratie romaine d'époque républicaine⁵⁸. L'exemple le mieux connu demeure sans doute celui de Sylla. Il représentait la scène de la capture ou plutôt de la livraison de Jugurtha⁵⁹ : cette figuration fut plus tard reprise au revers des émissions monétaires de Faustus Sylla, le fils du dictateur⁶⁰. On sait également comment, en 208, l'anneau sigillaire de Marcellus, tué au combat dans une escarmouche, tomba entre les mains d'Hannibal sans que le Punique parvienne cependant à en tirer avantage⁶¹. Mais nous disposons d'un témoignage archéologique plus ancien, et intéressant cette fois directement la famille des Scipions : lors de la mise au jour du tombeau des Scipions, en 1780, on découvrit en effet au doigt de la dépouille de L. Scipio, le fils de Scipion Barbatus, un anneau sigillaire en or sur la gemme duquel était gravée une Victoire ailée. Cet objet a fort malheureusement disparu depuis dans le secret d'une collection privée⁶². Nous sommes néanmoins assurés que l'usage était courant, de la part des puissants personnages de l'aristocratie romaine, d'utiliser un tel anneau sigillaire et ce dès le III^e siècle a.C. au moins. Mais l'on doit aussi remarquer que les exemples connus que nous venons d'évoquer ne correspondent pas à des portraits⁶³. Si le port et l'utilisation des anneaux sigillaires par les aristocrates romains sont donc bien attestés, l'existence de tels sceaux à l'effigie d'un personnage particulier paraît avoir été beaucoup moins répandu, du moins avant le dernier siècle de la République⁶⁴. En réalité, nous n'en connaissons qu'un seul exemple pour l'aristocratie romaine d'époque médio-républicaine, et il s'agit justement de celui de Scipion : un précieux témoignage de Valère Maxime indique en effet que le fils cadet de l'Africain détenait un anneau sigillaire à l'effigie de son père et qu'il fut question, parmi ses proches, de le lui retirer en raison de l'indignité de sa conduite⁶⁵. Nous savons donc que les enfants de l'Africain, ainsi peut-être que quelques autres de ses parents ou de ses familiers, furent en possession de tels objets. Puisque les exemples que nous connaissons par ailleurs ne sont jamais ceux de sceaux figurant des portraits, nous pourrions être porté à envisager que la réalisation de tels anneaux sigillaires, à l'effigie du personnage qui était devenu la référence de sa lignée, avait pu constituer une certaine innovation de la part des Scipions. Ceux-ci auraient pu puiser leur inspiration auprès des modèles offerts par les anneaux sigillaires de nature dynastique assez répandus dans les cours hellénistiques et notamment à celle d'Alexandrie. La présence accrue d'artistes grecs, dont ceux qui avaient été ramenés dans les bagages des Scipions au retour de la campagne d'Asie, favorisait d'ailleurs l'introduction de ce genre de nouveauté chez les Romains⁶⁶. Reconnaissons en tout cas que le rapprochement de l'anneau de Capoue avec le témoignage de Valère Maxime à propos du sceau à l'effigie de Scipion l'Africain est assez troublant.

S'il convient de demeurer prudent sur cette hypothèse⁶⁷, on peut lui accorder en tout cas le bénéfice de la vraisemblance. Même en l'absence d'argument définitif, la forte convergence d'un faisceau d'arguments associant les contextes chronologique, géographique et culturel donne incontestablement du crédit à cette interprétation. On pourra considérer également que si l'on n'avait pas jugé nécessaire de préciser le nom du personnage figuré, c'est bien que son identification était tout à fait évidente, et qu'il s'agissait donc d'un individu dont la représentation, sinon l'apparence,

était familière au plus grand nombre. Cela correspond tout à fait à ce que nous savons de l'Africain, d'autant que les conclusions de Robinson montrent que son portrait avait fait l'objet d'une certaine diffusion à travers plusieurs émissions monétaires (cf. supra p. 266-267). Enfin, le rapprochement plutôt convaincant avec les portraits monétaires présumés de l'Africain, et le témoignage de Valère Maxime sont assez séduisants pour estimer au moins tout à fait plausible l'identification de ce portrait sigillaire comme étant celui de Scipion l'Africain.

LA TÊTE MASCULINE D'ERBACH (début du II^e siècle a.C. ?)

Le château d'Erbach, près de Wiesbaden, compte parmi ses collections une tête masculine en marbre en laquelle on a longtemps voulu reconnaître le portrait de Drusus, frère de Tibère et père de Germanicus⁶⁸.

Il y a maintenant un peu plus d'une trentaine d'années, G. Hafner a fait remarquer que le casque en cuir surmonté d'un bandeau métallique formant une sorte de diadème renvoyait plutôt à l'équipement des cavaliers romains tel que le décrivait Polybe pour la fin du III^e ou le tout début du II^e siècle a.C., avant que la cavalerie romaine ne se dote d'un équipement plus lourd, sur le modèle grec⁶⁹. Une telle datation, autour de 200, semblerait du reste mieux convenir au style de l'ouvrage lui-même⁷⁰.

Cette chronologie nouvelle appelait tout naturellement d'autres hypothèses d'identification. G. Hafner n'a pas manqué ainsi de rapprocher ce portrait des effigies figurant sur les séries monétaires de Canusium et de Carthagène⁷¹, auxquelles on pourrait ajouter celle de Vermina⁷². La ressemblance physiologique, indéniable il est vrai, a paru assez frappante au savant allemand pour qu'il propose de reconnaître le marbre d'Erbach comme une représentation de Scipion l'Africain. G. Hafner a d'ailleurs pu conforter sa démonstration en soulignant l'air de famille de cette effigie de jeune cavalier romain avec le pseudo-Ennius du Vatican, découvert dans le tombeau des Scipions : on sait bien maintenant que cette dernière tête représente en réalité un jeune Scipion ayant vécu dans le premier tiers du II^e siècle, peut-être d'ailleurs le propre petit-fils de l'Africain⁷³.



La représentation de Scipion l'Africain sous l'équipement traditionnel du cavalier romain de son temps pourrait également convenir à l'intérêt particulier que le général montra pour cette arme au cours de ses campagnes militaires successives. On se rappellera d'ailleurs à cet égard qu'un cavalier figurait au revers des émissions de Canusium⁷⁴. Il semble bien d'ailleurs que l'Africain fut honoré par plusieurs statues équestres publiques de son vivant⁷⁵. Au retour de sa campagne contre Antiochos, son frère, Scipion l'Asiatique, se fit peut-être représenter lui aussi dans la tenue d'un cavalier macédonien⁷⁶. À condition d'admettre que la tête d'Erbach est une oeuvre originale et non une réplique plus tardive, on pourra ajouter que les dignitaires romains susceptibles d'avoir commandé une statue en marbre et d'avoir eu recours à cet effet à des artistes hellénistiques de haut niveau, ne devaient pas être si nombreux à la charnière des III^e et II^e siècles a.C. Et l'on sait bien que les Scipions et notamment le premier Africain, furent précisément parmi les premiers à introduire à Rome l'usage du marbre⁷⁷.

LES TÊTES DU TOMBEAU DES SCIPIONS ET LE "PSEUDO-ENNIUS" (1^{ère} moitié du II^e siècle a.C.)

Lors de la découverte du tombeau des Scipions, à la fin du XVIII^e siècle, on mit au jour, parmi le matériel funéraire de l'hypogée, trois têtes, l'une en tuf, la seconde en marbre et la troisième en terre cuite.

La dernière de ces pièces a malheureusement aussitôt disparu, et nous n'en avons conservé qu'un croquis exécuté par le chevalier d'Agincourt, qui fut l'un des témoins de l'exploration du tombeau⁷⁸. Cette terre cuite représentait un homme d'âge mûr, à la mine sévère et affecté d'une calvitie partielle. Il s'agissait de toute évidence de l'effigie d'un membre de la famille inhumé dans le sépulcre au cours du III^e ou du II^e siècle a.C.

La tête en marbre, qui intégra rapidement les collections vaticanes parmi lesquelles elle se trouve toujours, s'avère en revanche de facture beaucoup plus tardive. La coiffure du personnage représenté relève en effet clairement, au plus tôt, de la période flavienne. Du reste, l'emploi du marbre pour le matériel funéraire contenu à l'intérieur de la tombe témoigne effectivement d'une époque postérieure à celle des dépositions médio-républicaines : les seuls objets ouvragés dans ce matériau sont, hormis la tête du Vatican, les deux plaques sur lesquelles furent gravées les épitaphes des Cornélii Lentuli d'époque impériale ainsi que quelques parements des niches qui abritaient les urnes cinéraires des mêmes personnages. À l'époque républicaine, au contraire, l'emploi du marbre avait été réservé aux trois statues exposées à l'extérieur du monument, respectant ainsi la tradition familiale qui associait



Croquis des têtes extraites du tombeau des Scipions : "pseudo-Ennius" (1), tête en marbre du Vatican (2), tête perdue (3 et 4).

l'austérité intérieure du sépulcre à l'éclat ostentatoire de la façade. Il n'y a donc aucune difficulté à attribuer la tête en marbre à l'un des Cornélii Lentuli d'époque impériale, à qui la propriété du tombeau avait fini par échoir par héritage au 1^{er} siècle p.C.



"Pseudo-Ennius".

Des trois têtes exhumées du tombeau au moment de la découverte, c'est incontestablement celle dite d'Ennius, conservée elle aussi au Musée du Vatican, qui a fait couler le plus d'encre. Il s'agit d'une pièce en tuf de l'Aniene représentant un jeune homme coiffé d'une couronne de lauriers⁷⁹. C'est d'ailleurs précisément cet attribut qui conduisit dans un premier temps un certain nombre de commentateurs à vouloir reconnaître dans ce portrait celui d'un *poeta laureatus* qui, dans le cas précis du tombeau des Scipions, n'aurait été autre qu'Ennius⁸⁰. Une tradition ancienne prétendait en effet que le poète, mort en 169, avait été inhumé au sein même du tombeau familial de ses protecteurs⁸¹.

À bon droit, l'érudition moderne est revenue depuis sur cette identification primitive, notamment à travers les analyses détaillées menées par T. Dohrn et F. Coarelli. Les deux savants aboutirent chacun à une conclusion analogue quant au point principal : la tête dite d'Ennius avait été ainsi dénommée à tort, puisqu'elle représentait de toute évidence un membre de la

famille des Scipions enterré dans le tombeau familial vers le milieu du II^e siècle a.C.⁸² La seule statue d'Ennius en rapport avec le monument sépulcral des Scipions dont nous avons trace de l'existence (si du moins elle représentait bien le poète) était en marbre et ornait la façade aux côtés de celles de l'Africain et de l'Asiatique⁸³. On ne peut donc pas la confondre avec cette tête en tuf qui se trouvait, quant à elle, à l'intérieur du caveau principal⁸⁴. Il serait de toute façon bien difficile de soutenir que cette représentation d'un si jeune homme puisse être celle du poète mort, en 169, à l'âge de soixante-dix ans. Quant à la couronne de lauriers, argument qui orienta initialement un certain nombre d'érudits sur la piste d'Ennius, elle ne peut aucunement constituer pour cette époque une indication que nous soyons en présence du portrait d'un poète⁸⁵. Mieux vaut la considérer comme un simple attribut funéraire susceptible d'avoir parfaitement convenu à n'importe lequel des défunts de la tombe.

Le "pseudo-Ennius" est donc en réalité le portrait de l'un des Scipions inhumés dans le tombeau familial. Mais il n'est pas évident de cerner avec beaucoup plus de précision l'identité du personnage dont les traits ont été ainsi conservés. Plusieurs éléments objectifs permettent cependant de resserrer le champ d'investigation. Le matériau employé autorise tout d'abord à assigner à la facture de ce portrait un champ chronologique relativement bien défini. En effet, le tuf de l'Aniene, dans lequel fut taillée cette tête, n'a commencé à être utilisé dans l'élaboration des sarcophages des Scipions qu'à partir des années 160 : jusque-là, on préférait encore recourir au pépérin ou au *lapis Gabinus*. Par ailleurs, la disposition de la tête dans le caveau le plus ancien implique qu'elle ne soit pas postérieure aux années 140, époque à partir de laquelle la seconde chambre prit le relais de la première désormais saturée. Avec Coarelli, il convient donc de remonter légèrement la chronologie proposée par Dohrn (le troisième quart du II^e siècle) et de dater le "pseudo-Ennius" à l'intérieur d'une fourchette comprise approximativement entre 170 et 140⁸⁶.

Un autre indice guide l'enquête : c'est un homme assez jeune qui a été représenté. Certes, on doit prendre en compte la part d'idéalisation qui a pu présider à la réalisation de ce portrait : on aurait pu

ainsi vouloir représenter un homme plus âgé sous des traits juvéniles. Mais cette hypothèse ne paraît pas conforme à ce qu’enseigne le corpus statuaire de la tombe, aussi mince soit-il. Les autres portraits de la même époque provenant du tombeau, représentent ainsi sans fard des personnages mûrs sans rien cacher de leurs rides ni de leur calvitie⁸⁷. C’est pourquoi nous sommes assez circonspect sur la suggestion de F. Coarelli qui estime que la couronne de lauriers constitue un attribut triomphal qui devrait nous orienter vers l’un des *uirī triumphales* de la famille décédés vers le milieu du II^e siècle, peut-être P. Scipio Nasica Corculum (n°17)⁸⁸. C’est plutôt l’hypothèse d’un jeune homme qui semble devoir être privilégiée. Or les épitaphes du tombeau font connaître trois personnages pouvant répondre à ce signalement : le jeune Scipio Asiagenus Comatus, mort à seize ans, pourrait être écarté au motif que le “pseudo-Ennius” ne correspond pas vraiment à un jeune homme surnommé “Comatus”, c’est-à-dire doté d’une abondante chevelure. L. Scipio, fils de Cn. Scipio Hispallus, qui fut le candidat envisagé comme le plus vraisemblable par Visconti, Nicorescu puis Dohrn, est pourtant celui des trois qui doit désormais être rejeté le plus fermement : en effet, contrairement à l’estimation de Dohrn, ce personnage est mort avant 170, c’est-à-dire sans doute trop tôt pour que le “pseudo-Ennius” puisse lui correspondre⁸⁹. Reste alors le *flamen Dialis* P. Scipio, lui aussi fauché dans la fleur de l’âge, vers 170. La dualité des matériaux employés pour son sarcophage (en pierre de Gabies) et pour la statue (en tuf de l’Aniene) n’est pourtant pas de nature à conforter cette solution. En revanche c’est visiblement à proximité immédiate du sarcophage du *flamen Dialis* que fut retrouvé le “pseudo-Ennius”. Même s’il s’agit là, en effet, d’un indice plutôt fragile, car nous ne disposons pas de la garantie que le lieu de découverte corresponde à l’emplacement originel de la statue, on ne peut non plus totalement l’ignorer. Enfin, il faut garder à l’esprit que les lacunes éventuelles de nos connaissances dans la composition exacte du groupe familial ne permettent sans doute pas d’envisager toutes les identifications possibles parmi les jeunes Scipions disparus approximativement entre 170 et 140 a.C. Le “pseudo-Ennius” peut donc fort bien représenter un autre personnage que les trois que nous venons d’évoquer, même si notre corpus prosopographique n’offre pas d’autre solution.

Convergeants dans leurs grandes lignes, les résultats des travaux de Dohrn et Coarelli se séparent aussi sur certains points, comme nous avons déjà pu le noter. C’est notamment le cas de l’analyse stylistique pour laquelle leurs appréciations diffèrent même sensiblement. En effet, si les deux savants s’accordent pour reconnaître une certaine parenté avec l’art funéraire étrusque, là où le premier considère le “pseudo-Ennius” comme une émanation de l’art de tradition italique et la production d’un sculpteur local, le second reconnaît au contraire dans ce portrait les caractères classicisants importés à Rome par les artistes néo-attiques à partir de la fin des années 160⁹⁰.

Si l’on se range sur ce point au raisonnement de F. Coarelli, on pourrait être tenté d’échafauder une hypothèse peut-être audacieuse. On reconnaît généralement la main de Scipion Émilien derrière l’effort de réorganisation et de monumentalisation du tombeau, vers les années 140. À cette occasion, le petit-fils adoptif du premier Africain fit peut-être compléter l’épitaphe du *flamen Dialis* P. Scipio dans lequel nous proposons de reconnaître le frère adoptif et posthume dont Émilien avait finalement assumé la place et le nom. Dans le même souci de mémoire à l’égard de ce personnage, n’aurait-il pas pu également faire placer une statue du défunt près de son sarcophage ? Pour cela, il aurait naturellement fait appel à un artiste formé aux leçons de l’école néo-classique, de la même façon qu’il procéda pour faire réaliser les trois statues en marbre destinées à orner la façade. Bien évidemment, cette reconstruction comporte une large part de spéculation : elle possède cependant le mérite, à côté probablement de bien d’autres possibilités, de satisfaire à l’ensemble des données objectives dont nous disposons.

Enfin, pour être complet au sujet du matériel iconographique livré par le tombeau, on doit noter que F. Coarelli signale une quatrième tête, elle aussi en tuf de l’Aniene, qui fut mise au jour dans

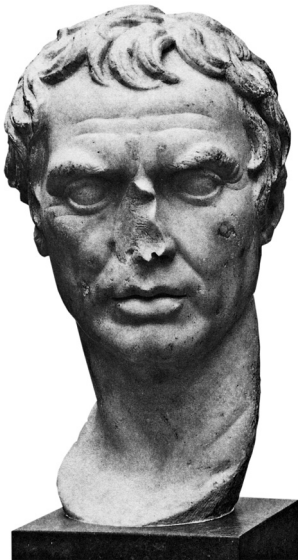
la tombe au cours des travaux de restauration de 1926. Fort malheureusement, cette pièce, aussitôt soustraite par une main indélicate, fut perdue avant d'avoir pu livrer ses enseignements⁹¹.

LES STATUES MONUMENTALES DE LA FAÇADE DU TOMBEAU DES SCIPIONS (milieu du II^e siècle a.C.)

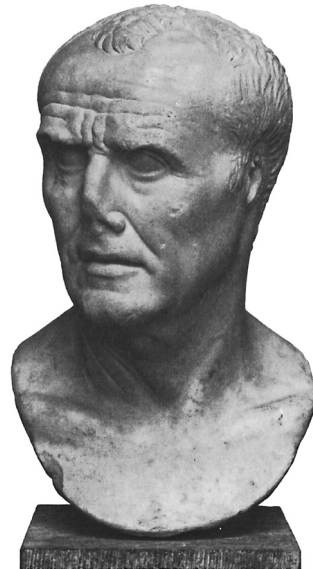
Nous savons par les sources littéraires que la façade du tombeau des Scipions était ornée de trois statues monumentales en marbre. Les deux premières étaient censées représenter Scipion l'Africain et son frère Scipion l'Asiatique. On disait que la troisième était celle d'Ennius⁹². Dans son étude sur le tombeau, F. Coarelli a pu établir que la façade du tombeau fut aménagée au cours des années 140 ou 130, peut-être à l'initiative de Scipion Émilien. Le fait que les statues exposées aient été taillées en marbre s'accorde bien avec cette chronologie puisque, sous l'influence des pratiques helléniques, ce fut précisément à cette époque que le recours à ce matériau dans l'architecture et la statuaire publiques commença à s'accroître à Rome.

Il y a quelques années déjà, L. Giuliani avait proposé de reconnaître dans les portraits dits de "Marius" et de "Sylla", conservés à la Glyptothèque de Munich, des copies d'époque augustéenne de deux des statues qui ornaient la façade du tombeau des Scipions⁹³. Tout récemment, F. Coarelli a repris d'une manière magistrale cette hypothèse en la précisant et en la confortant par des éléments nouveaux et déterminants. Le savant italien a pu notamment compléter l'analyse stylistique de Giuliani par une enquête documentaire particulièrement fructueuse.

Un premier point conduit cependant à démentir un pan important de l'hypothèse avancée par Giuliani. En réalité, le "Marius" et le "Sylla" de la Glyptothèque de Munich ne forment qu'une paire moderne. L'association des deux portraits date seulement des toutes premières années du XIX^e siècle. Ce ne fut en effet qu'en 1814 que le "Marius" rejoignit à Munich l'actuel "Sylla" qui avait été acquis à Rome trois ans plus tôt. On a pu d'ailleurs vérifier la provenance tout à fait distincte



"Sylla" de Copenhague.

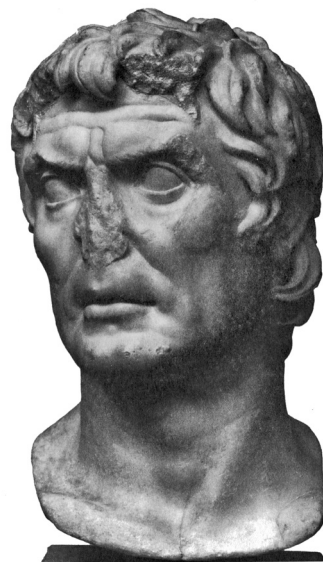


"Marius" de Munich.

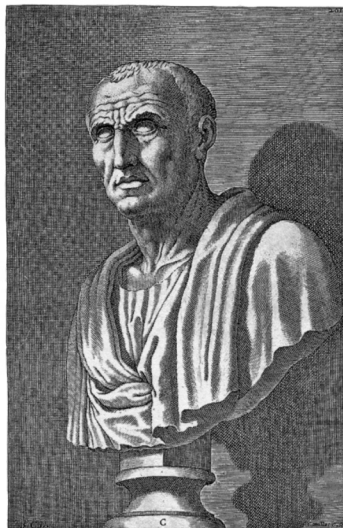
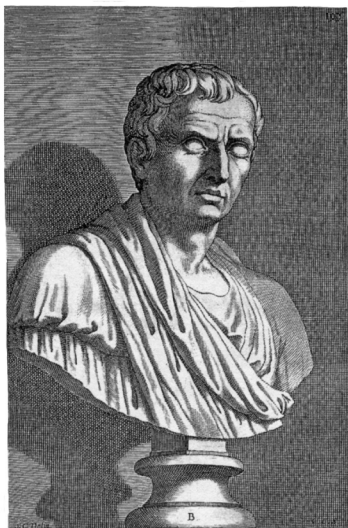
des deux têtes : le parcours du “Sylla” de Munich, tel qu’il a pu être retracé à travers les différents palais romains où il transita, du XVII^e au XVIII^e siècle, ne l’a jamais conduit dans les collections Barberini où se trouvait alors le “Marius”. Par ailleurs, et en dépit de l’opinion de Giuliani, il semble bien qu’il faille considérer le “Sylla” de Munich comme une sculpture moderne, très vraisemblablement attribuable au XVII^e siècle. Au contraire, on a pu établir que le “Marius” était bel et bien une authentique œuvre de l’Antiquité⁹⁴.

Pourtant, au sein du Palazzo Barberini où il prenait place, le “Marius” de Munich était bien associé à un “Sylla”. Les inventaires des collections Barberini en attestent formellement. La trace de ce “Sylla” a pu être retrouvée : devenu au XIX^e siècle propriété d’une famille napolitaine qui l’avait reçu à titre de dot des Barberini, il fut acquis en 1897 au profit de la Glyptothèque Ny Carlsberg de Copenhague où il se trouve aujourd’hui conservé sous l’appellation qui était déjà la sienne lorsqu’il était propriété des Barberini⁹⁵. Cette identification ne laisse aucune place au doute dans la mesure où la reconstitution de l’itinéraire de ce marbre se trouve appuyée par un document fondamental et

incontestable. Le catalogue établi par H. Teti en 1642 a en effet conservé un témoignage visuel du “Marius” et du “Sylla” du Palazzo Barberini à travers les gravures de ces deux portraits⁹⁶. On reconnaît sans aucune difficulté sur ces deux illustrations le “Marius” de Munich et le “Sylla” de Copenhague. Les quelques doutes qui ont parfois été nourris sur le caractère antique du “Sylla” de Copenhague, paraissent également devoir être écartés : ce marbre a certes été l’objet d’une restauration moderne, mais l’état matériel et le traitement technique de la chevelure notamment renvoient assez sûrement à l’époque romaine⁹⁷.



“Sylla” de Munich.



“Marius” et “Sylla” des collections Barberini, d’après le catalogue de H. Teti, 1642.

Les deux portraits issus des collections Barberini formaient une paire authentique : outre leur provenance, sur laquelle il faudra revenir un peu plus loin, ces têtes partagent également les mêmes caractères fondamentaux qui conduisent à leur attribuer sans hésitation une création commune. Tout d'abord, le "Marius" et le "Sylla" ont été ciselés dans le même marbre blanc à grain fin, très vraisemblablement du marbre du Pentélique plutôt que du marbre insulaire des Cyclades⁹⁸. Chacun des deux bustes appartenait à l'origine à des statues complètes, en pied, de dimension assez imposante, plus grandes que nature. Enfin, si les personnages représentés sont assurément des Romains, le style renvoie plutôt à la statuaire hellénique classicisante, autorisant plus particulièrement des rapprochements convaincants avec certaines statues de Délos⁹⁹. Tout cela concourt à reconnaître dans ces deux marbres une production de l'art d'époque hellénistique réalisée, pour le compte de commanditaires romains, par des sculpteurs grecs œuvrant selon les canons et dans le matériau favori de l'école néo-attique : par conséquent, on dispose de très bonnes raisons pour dater ces deux œuvres de la période à laquelle Pline assigna son fameux "*revixit ars*", c'est-à-dire la seconde moitié du I^{er} siècle a.C.¹⁰⁰

Autre point primordial, nous connaissons plusieurs répliques du "Sylla" de Copenhague¹⁰¹ : l'une d'entre elles au moins, conservée à Florence, ne saurait être une copie moderne dans la mesure où son existence est attestée en 1589, alors que son modèle n'avait pas encore été mis au jour à cette date¹⁰². De plus, à la suite de B. M. Felletti Maj, F. Coarelli a souligné qu'un autre portrait sculpté en marbre du Musée des Thermes, provenant des Marches, offrait des analogies très sensibles avec notre "Sylla"¹⁰³ : or il ne s'agit vraisemblablement pas d'une similitude stylistique, mais bien plutôt d'une véritable ressemblance physiologique¹⁰⁴.



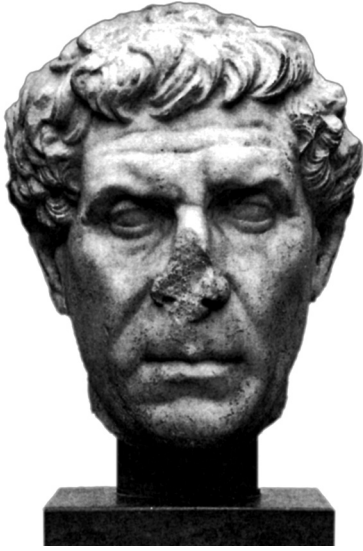
Portrait masculin du Musée des Thermes.

Le même personnage aurait donc été représenté à de multiples reprises, et toujours dans une même attitude héroïsante très idéalisée. Dans ces conditions, il faut admettre que nous nous trouvons en présence de l'effigie d'un personnage qui jouissait d'une notoriété certaine dans l'Antiquité. Une paire de statues monumentales, en marbre, réalisées dans la seconde moitié du I^{er} siècle a.C. par des artistes néo-attiques et représentant d'illustres personnages de l'aristocratie sénatoriale de l'époque : le champ d'investigation se resserre, et l'hypothèse de Giuliani gagne en plausibilité. Tous les éléments du dossier concordent en effet parfaitement avec ce que l'on sait par ailleurs des statues qui ornaient la façade du tombeau des Scipions : trois ouvrages en marbre, très certainement exécutés et dressés au moment de l'édification de la façade monumentale du sépulcre familial, dans les années 140 ou 130, et dont l'une représentait le premier Africain dont le portrait était alors bien connu des contemporains. On ajoutera un autre argument, celui de la ressemblance indéniable entre le "Marius" de Munich et l'une des trois têtes retrouvées à la fin du XVIII^e siècle à l'intérieur du tombeau des Scipions, et dont nous n'avons malheureusement conservé que le croquis exécuté par J.-B. Séroux d'Agincourt¹⁰⁵ : le personnage représenté pourrait être le même, à moins qu'il ne s'agisse d'un air de famille entre deux proches parents.

Mais le grand mérite de l'enquête de F. Coarelli est d'avoir donné à cette hypothèse et à son faisceau d'indices d'ordre stylistique et historique une assise nouvelle et définitive en retrouvant la provenance exacte de ces œuvres d'art. Cet éclairage décisif lève les dernières incertitudes sur la nature et l'identification de ces têtes puisqu'il s'avère, en fin de compte, que le "Sylla" de Copenhague et le "Marius" de Munich ont été mis au jour sur le site du tombeau des Scipions¹⁰⁶.

Nous avons signalé plus haut comment les critiques allemands du xx^e siècle avaient pu établir que le "Sylla" de Copenhague et le "Marius" de Munich provenaient tous deux des collections Barberini au sein desquelles ils furent associés jusqu'à l'aube du xix^e siècle. Le catalogue de H. Teti certifie qu'ils s'y trouvaient déjà en 1642. Des inventaires un peu plus anciens permettent d'y relever leur trace une quinzaine d'années plus tôt¹⁰⁷ : en 1628, ils étaient déjà propriété de Carlo Barberini. Le "Marius" est alors déjà désigné sous cette appellation, tandis que les inventaires successifs hésitent à identifier son pendant comme un buste de Caligula avant de le désigner finalement comme "Sylla". L'inventaire établi par N. Menghini nous apprend ensuite qu'en 1633, le fils de Carlo Barberini, Francesco, fit don de ces portraits à son frère Antonio. Mais l'élément décisif a été très heureusement préservé dans la correspondance de Leonardo Agostini, un proche collaborateur des Barberini chargé d'administrer leurs collections d'antiquités à partir de 1633. Une lettre adressée par ce personnage à l'un de ses correspondants, au printemps 1641, évoque ainsi "...deux très belles têtes...", retrouvées dans la "Vigniola di Porta S. Sebastiano", et que le Cardinal Francesco Barberini avait laissées au Cardinal Antonio Barberini, son frère¹⁰⁸. Au vu de ces précisions qui recourent les données des inventaires, on n'éprouve aucune difficulté à reconnaître le "Marius" et le "Sylla".

Les deux têtes provenaient donc de la *Vigniola di Porta S. Sebastiano*. L'information est déterminante puisque ce domaine, qui s'étendait entre la Porta Latina et la Porta S. Sebastiano, correspond à la vigne dont les frères Sassi furent les propriétaires un siècle et demi plus tard : c'est-à-dire qu'il s'agit du site du tombeau des Scipions, ni plus ni moins. Ajoutons qu'à la manière dont Leonardo Agostini évoque leur provenance, on déduit aisément que l'acquisition de ces bustes par les Barberini avait fait suite à leur découverte qui ne devait donc pas être très ancienne. Par conséquent, on peut estimer que le "Marius" et le "Sylla", déjà propriété des Barberini en 1628, ont vraisemblablement été mis au jour assez peu de temps avant, dans le premier quart du xvii^e siècle. Un rapprochement s'impose alors avec l'apparition d'une autre pièce antique remarquable et entrée au même moment dans le patrimoine des Barberini : l'épithaphe de Lucius Scipio, le fils de Scipion Barbatus. On sait en effet que le morceau de sarcophage sur lequel avait été gravée l'inscription funéraire, fut découpé et retiré du tombeau bien avant la découverte de 1780. En 1614, on avait pu le voir dans la boutique d'un marbrier installé sur les bords du Tibre, près du Ponte Rotto¹⁰⁹. Cela signifie donc que, vers 1614, le tombeau des Scipions avait été exploré, très vraisemblablement de manière fortuite, partielle et absolument confidentielle. La découverte ne fut en tout cas aucunement divulguée ni répertoriée, et le site conserva son caractère cryptique jusqu'aux coups de pioche des frères Sassi, au printemps 1780. Pour autant, il n'existe aucune raison de penser que les visiteurs anonymes et clandestins qui s'introduisirent dans le souterrain vers 1614 n'en retirèrent alors que la seule épithaphe du fils de Barbatus : très certainement, tout objet revêtu d'un intérêt manifeste, pour peu qu'il se soit trouvé placé sur leur trajet, était susceptible d'attirer sur lui la main de ces chasseurs de trésors. Tout porte donc à penser que les deux têtes en marbre, dont on sait qu'elles provenaient de la *Vigniola di Porta S. Sebastiano*, furent extraites du tombeau dans les mêmes circonstances et par les mêmes individus que le bloc de sarcophage du fils de Barbatus¹¹⁰. Fort naturellement, ces marbres furent ensuite écoulés au même moment et selon les mêmes filières que l'épithaphe. Les Barberini s'en portèrent également acquéreurs. Mais, contrairement à cette dernière pièce, aucune inscription ne venait éclairer la nature exacte des deux bustes. L'époque n'était pas encore à l'archéologie scientifique et l'on ne se soucia aucunement d'éclairer par une recherche rigoureuse l'origine de ces deux portraits



“Virgile” de Copenhague.

qui demeurèrent donc l’objet d’identifications arbitraires, sous lesquelles ils sont encore connus. Ce n’est finalement que par un très heureux hasard que le souvenir de leur provenance a été préservé, et a pu ainsi permettre de restituer désormais aux Scipions leurs effigies.

Si l’on peut désormais considérer comme acquise l’identification du “Marius” de Munich et du “Sylla” de Copenhague comme deux des trois statues de la façade du tombeau des Scipions, il demeure cependant quelques incertitudes. Qu’est-il advenu de la troisième statue ? À ce sujet, il faut signaler que plusieurs savants proposent de reconnaître dans le “Virgile” de la Glyptothèque Ny Carlsberg de Copenhague une réplique d’époque augustéenne de la statue d’Ennius qui aurait orné la façade aux côtés de celles de Scipion l’Africain et de Scipion l’Asiatique¹¹¹. Mais l’on ne dispose pas cette fois d’élément déterminant pour étayer davantage cette hypothèse. D’autre part, nous savons qu’au sein des collections Barberini, le “Marius” et le “Sylla” étaient systématiquement associés avec un troisième buste, comme eux plus grand que nature, et que les inventaires du XVII^e siècle désignaient comme un

“Cicéron”. Il n’est peut-être pas impossible que ce portrait, dont on semble avoir perdu la trace, ait eu la même provenance que les deux autres, même si la correspondance de Leonardo Agostini n’évoque que deux têtes trouvées dans la *Vigniola di Porta S. Sebastiano*¹¹². En tout état de cause, l’absence de la troisième statue nous prive de certitude. Pour sa part, F. Coarelli propose de reconnaître Scipion l’Africain sous les traits du “Sylla” de Copenhague tandis que le “Marius” de Munich serait l’effigie de son frère l’Asiatique, ce qui reste certainement la solution la plus vraisemblable¹¹³.

LE “SOUVERAIN HELLÉNISTIQUE” DU MUSÉE DES THERMES (milieu du II^e siècle a.C.)

Découverte en 1884 sur le Quirinal et conservée depuis au Musée des Thermes, cette fort belle statue en bronze, reconnue depuis longtemps comme un original, doit son appellation usuelle au fait qu’elle fut tout d’abord généralement considérée comme celle d’un dynaste séleucide ou attalide¹¹⁴. Néanmoins, de nombreux spécialistes préfèrent désormais y voir plutôt un Romain¹¹⁵. La majesté de la pose et la référence manifeste de l’œuvre au modèle du fameux “Alexandre à la lance”¹¹⁶, création de Lysippe, désignent en tout cas incontestablement un personnage politique de grande envergure. Pour autant, l’absence de diadème royal contribue à écarter de façon décisive l’hypothèse originelle d’un monarque hellénistique. Du reste, il paraît peu vraisemblable que l’on ait pu vouloir honorer publiquement dans l’*Vrbs* un dynaste étranger, au moment même où la politique extérieure romaine ne faisait que nourrir et conforter l’*odium regni* traditionnel de l’aristocratie républicaine¹¹⁷. Quant à la datation de cette sculpture, que l’on s’accorde à reconnaître, avec certes quelques appréciations différentes, comme une production du II^e ou du I^{er} siècle, elle abonde plutôt dans le sens d’une œuvre signée d’un artiste grec, mais réalisée à Rome, par conséquent à l’intention d’un commanditaire romain. Étant donné la nature et la grande qualité de l’œuvre, ce commanditaire était donc de toute évidence un représentant éminent de l’aristocratie sénatoriale.

Cette orientation générale a conduit, il y a quelques années, J.-Ch. Balty à rapprocher cette statue de l'un des très rares portraits connus d'un illustre Romain de l'époque médio-républicaine¹¹⁸. Le profil du "souverain hellénistique" du Musée des Thermes présenterait en effet une certaine ressemblance avec les effigies monétaires de Flamininus qui figurent sur la série des statères d'or émis en Grèce au lendemain de la proclamation des Jeux Isthmiques de 196¹¹⁹. Selon Balty, le "souverain hellénistique" pourrait ainsi correspondre à la statue de bronze du vainqueur de Cynoscéphales qui s'élevait près du temple d'Apollon, face au *circus Flaminius*, au témoignage de Plutarque¹²⁰.

Cette argumentation n'a toutefois pas emporté la conviction. Outre la discussion de la ressemblance physiognomique entre les deux portraits¹²¹, une question toujours empreinte d'une grande part de subjectivité, l'objection majeure qui a pu être opposée aux conclusions de J.-Ch. Balty tient pour l'essentiel au caractère stylistique de la statue et à la séquence chronologique qu'il induit. De l'avis de la très grande majorité des spécialistes, en effet, la statue du souverain hellénistique relève bien davantage de l'école néo-classique que de l'art hellénistique de style pergaménien¹²². Par conséquent, s'il faut bien situer la facture de cette œuvre dans le cours du II^e siècle, il conviendrait de l'abaisser de plusieurs décennies par rapport à la datation envisagée par Balty¹²³. Dans ces conditions, il devient beaucoup plus difficile d'identifier ce bronze comme une représentation de Flamininus. Nous ajouterons volontiers qu'il paraît assez improbable qu'un sénateur ait pu se faire élever à Rome, dans les premières décennies du II^e siècle a.C., une statue publique dans une attitude de nudité tout à fait hellénique¹²⁴. Les esprits romains n'étaient sans doute pas encore prêts à une innovation aussi audacieuse¹²⁵. Il faut se rappeler qu'à la même époque, la représentation, sur le Capitole, de Scipion l'Asiatique en costume grec paraît déjà avoir été perçue comme une dérogation plutôt choquante au *mos maiorum*¹²⁶. Un demi-siècle plus tard, en revanche, la communauté romano-italienne installée à Délos depuis la création du port franc avait eu davantage le loisir de s'affranchir de ces préventions traditionnelles. Éloignés de l'*Urbs* et de ses pesanteurs culturelles, immergés au cœur du monde hellénique, ces Romains, qui étaient pour la plupart des hommes d'affaires et non des *nobiles*, pouvaient plus aisément s'autoriser ce genre de libertés que les sénateurs contraints de se conformer aux usages qui prévalaient, notamment dans l'expression de leur image publique à Rome¹²⁷. Parmi les rares et les plus anciennes statues de Romain en nudité, les plus notables représentent ainsi deux *negotiatores* de Délos¹²⁸ : celle, acéphale, de C. Ofellius Ferus, œuvre de Dionysios et Timarchidès¹²⁹, et celle d'un marchand anonyme, le "Pseudo-Athlète"¹³⁰, toutes deux réalisées par des artistes de l'école néo-classique dans la seconde moitié du II^e siècle. Les Romains de Délos comptaient en effet parmi les principaux clients des



Le "souverain hellénistique" du Musée des Thermes.



mêmes ateliers néo-attiques qui travaillaient aussi dans l'*Vrbs* pour le compte des meilleures familles de l'oligarchie sénatoriale¹³¹. Voilà en tout cas qui incline à replacer plutôt l'exécution du "souverain hellénistique" au cours de la même période, ce qui revient en effet à éloigner l'identification avec Flamininus.

Si l'on admet ainsi l'interprétation qui range ce bronze parmi les réalisations d'inspiration néo-classique, il est alors nécessaire de reformuler les termes de l'équation devant laquelle nous nous trouvons placés : vers le troisième quart du II^e siècle¹³², époque où l'activité des artistes néo-attiques est très bien attestée dans l'*Vrbs* au service des plus puissantes maisons de la *nobilitas*, quel aristocrate romain aurait pu vouloir se faire représenter de cette façon, dans une pose de nudité héroïque ? Assurément, ainsi que le suggère F. Coarelli, Scipion Émilien pourrait s'avérer un candidat tout à fait acceptable. D'autant que l'*imitatio Hercules* qui paraît avoir inspiré cette représentation correspondrait assez bien à la faveur affichée par le second Africain pour cette divinité¹³³. Certes, le vainqueur de Carthage n'était pas le seul Romain de son temps à vouloir et pouvoir faire appel aux services d'un atelier grec de très haut niveau¹³⁴. Mais c'est ici qu'il faut tenir compte d'un autre élément important, le lieu de découverte de la sculpture. La statue du souverain hellénistique fut en effet mise au jour sur les pentes méridionales du Quirinal¹³⁵, dans le secteur du *collis Latiaris* où se situaient jadis les *horti Scipionis* dont Scipion Émilien avait fait sa résidence principale¹³⁶. Dans cette hypothèse, ce bronze aurait pu prendre place à l'intérieur de la demeure des Scipions, et il aurait donc conservé un statut de monument privé qui paraît mieux convenir à la nudité héroïque choisie pour représenter le maître des lieux¹³⁷.



L'Hercule du Forum Boarium

Un autre élément vient encore asseoir l'idée d'un lien entre le "souverain hellénistique" et Scipion Émilien : la très grande analogie stylistique soulignée récemment entre la statue du Musée des Thermes et une série d'autres sculptures dont un bronze colossal représentant Hercule¹³⁸, au point de vouloir attribuer la paternité des deux œuvres au même atelier, celui de la famille de Polyclès¹³⁹. Or cet Hercule qui provient de la zone de l'*Ara maxima*, sur le Forum Boarium, était de toute évidence la statue cultuelle d'une *tholos* qui se dressait jusqu'à la fin du XV^e siècle tout près de l'église S. Maria in Cosmedin, et qui est reconnue de l'avis général comme l'*aedes Hercules Aemiliana* : ce temple aurait justement été dédié par Scipion Émilien dans le cadre de sa censure, en 142¹⁴⁰. Voilà qui tend décidément à accréditer l'hypothèse de F. Coarelli à propos de l'identité du "souverain hellénistique". D'autant que, de manière indépendante et avec de bons arguments, le même savant a récemment proposé d'attribuer au même atelier de Polyclès les statues en marbre qui ornaient la façade du tombeau des Scipions¹⁴¹ : il paraît donc avéré que cette famille d'artistes grecs se trouvait en contact étroit et suivi avec Scipion Émilien¹⁴², le maître d'œuvre de la rénovation du tombeau de la *via Appia*. Ajoutons encore que l'on sait parfaitement que le second Africain entretenait des relations avec le monde des

marchands de Délos¹⁴³, autres commanditaires de l'atelier de Polyclès, comme en témoigne de son côté la statue de C. Ofellius Ferus.

Le dossier iconographique de Scipion Émilien étant demeuré par ailleurs désespérément vide, nous ne disposons d'aucun autre élément d'appui pour vérifier de manière concrète la pertinence de l'hypothèse de l'identification du "souverain hellénistique" comme l'une de ses effigies. D'autant que nous n'avons recueilli des sources littéraires anciennes pratiquement aucun renseignement sur l'apparence physique du second Africain, à une exception près toutefois. Les témoignages de Pline et d'Aulu-Gelle assurent en effet que Scipion Émilien veillait à se faire raser régulièrement¹⁴⁴. À première vue, cette information devrait conduire à écarter l'hypothèse de Coarelli, car le souverain hellénistique représente un personnage doté d'une barbe légère. Cela étant, nous savons par Plaute qu'il existait deux manières de se raser pour les Romains de son temps : de près (*strictim*) ou à l'aide d'un peigne (*per pectinem*)¹⁴⁵. La seconde façon revenait à entretenir une barbe très légère de quelques jours. C'est ce genre de *barbula* que l'on remarque d'ailleurs sur les portraits monétaires de Flamininus comme sur les joues de la statue du Musée des Thermes¹⁴⁶. Par conséquent, rien ne s'oppose à la possibilité que le "souverain hellénistique" reproduise le visage de Scipion Émilien.

Mais le "souverain hellénistique" n'en finit décidément pas de stimuler l'intérêt et de susciter les hypothèses les plus diverses. Très récemment, en dressant un état de la question remarquablement documenté, M. Papini a pu ainsi livrer à son tour une nouvelle interprétation¹⁴⁷. Tout en privilégiant, certainement à raison, l'hypothèse d'un *imperator* romain dont la représentation aurait été inspirée par l'*imitatio Herculis*, le savant italien préfère reconnaître dans ce bronze une émanation directe de l'art pergaménien du début du II^e siècle. Par conséquent, d'après Papini, il faudrait rechercher le personnage honoré parmi les *uiri triumphales* des toute premières décennies du II^e siècle, et plus précisément parmi ceux qui auraient entretenu des contacts significatifs avec le monde attalide. L'identification du "souverain hellénistique" devrait alors se réduire à une simple alternative entre Scipion l'Asiatique et son successeur Cn. Manlius Vulso (*cos.* 189), le "consul mercenaire" vainqueur des Galates. À l'appui de cette idée, M. Papini rappelle comment la tradition annalistique fixait le début de la corruption des vertus romaines par le luxe oriental à partir du retour des troupes et de ces deux généraux qui triomphèrent au titre de leurs victoires asiatiques¹⁴⁸. Parmi les nombreux *artifices* grecs ramenés à Rome dans les bagages de ces *imperatores*¹⁴⁹, on pourrait compter des sculpteurs de l'école de Pergame¹⁵⁰. Pour séduisante et brillamment étayée qu'elle soit, l'hypothèse de Papini semble toutefois se heurter à plusieurs objections sérieuses. On doit d'abord rappeler que les *artifices* grecs dont Tite-Live signale la présence et l'activité à Rome à l'occasion des jeux offerts par Scipion l'Asiatique et M. Fulvius Nobilior en 186 n'étaient certainement pas des sculpteurs, mais bien plutôt des *technitai*, c'est-à-dire des acteurs ou des professionnels de spectacle¹⁵¹. En outre, comme nous l'avons exposé un peu plus haut, il demeure bien difficile d'admettre que l'on ait pu avoir recours si tôt à la nudité héroïque pour représenter publiquement un dignitaire romain à Rome même, tant les préventions opposées à cet usage par le *mos maiorum* paraissent avoir été puissantes. Enfin, en dépit des efforts de M. Papini, les rapprochements artistiques avec notamment la statuaire de Délos ou l'Hercule du Forum Boarium offrent trop d'évidence pour que l'on renonce à ranger le bronze du Musée des Thermes parmi les productions de l'école néo-classique, sans exclure toutefois des influences du style pergaménien¹⁵². Par conséquent, il vaut mieux continuer à situer la facture de cette œuvre plutôt dans le second tiers du II^e siècle a.C.

Au total, il faut concéder que la statue du souverain hellénistique conserve encore une grande part de son mystère quant à l'identité exacte du personnage historique qu'elle représente. Mais, parmi les plus éminents aristocrates romains philhellènes susceptibles d'avoir inspiré cette œuvre dans la seconde moitié du II^e siècle, Scipion Émilien s'avère un candidat d'autant plus plausible que la statue,

qui fut retrouvée à l'emplacement où s'élevait jadis sa propre demeure, paraît avoir été l'œuvre du même atelier néo-attique dont il sollicita plus d'une fois les services.

LA STATUE DE CORNÉLIE *IN PORTICU METELLI* (fin du II^e siècle a.C.)

En 1878, pendant les travaux de réparation d'un égout dans le secteur méridional du Champ de Mars, on découvrit, devant la porte latérale de l'église S. Angelo in Pescheria, un bloc monolithique en marbre dont la base et le sommet étaient chacun ouvragés d'une moulure¹⁵³. Il s'agissait du socle d'une statue dont les trous de scellement sont encore clairement visibles sur la surface de la partie supérieure. Sur la face antérieure de ce piédestal, celle qui supportait la statue, sont disposées deux inscriptions manifestement d'époques différentes¹⁵⁴ :

- au centre : *CORNELIA AFRICANI F(ilia) | GRACCHORUM (mater)*.
- sur le listel supérieur : *OPUS TISICRATIS*.

La première de ces inscriptions atteste donc que la statue qui s'élevait sur ce socle était celle de Cornelia (n° 25), la seconde fille de Scipion l'Africain, qui avait épousé Ti. Sempronius Gracchus (*cos.* 177 ; 163) et qui donna naissance aux deux tribuns Tiberius et Caius Gracchus.

L'existence d'une statue de Cornelia est d'ailleurs documentée par les témoignages littéraires, en l'occurrence ceux de Pline et de Plutarque¹⁵⁵. Le premier nous apprend qu'à l'intérieur du portique de Metellus, qui fut lui-même absorbé par la suite dans le complexe monumental dédié à Octavie, avait été placée une statue représentant Cornelia assise, chaussée de sandales sans courroie. Plutarque connaissait lui aussi l'existence d'une statue de Cornelia, en bronze, et qui portait l'inscription "Cornelia, mère des Gracques".

De toute évidence, il s'agit de la même statue qui est évoquée à la fois par le naturaliste et par le



Socle de la statue de Cornelia.

moraliste, et dont le socle et ses inscriptions sont finalement parvenus jusqu'à nous. La concordance entre la description assez précise de Pline et la base de marbre mise au jour ne laisse aucune place au doute. L'emplacement de la découverte est pleinement conforme à la localisation indiquée par le naturaliste puisque l'actuelle église S. Angelo in Pescheria est incluse à l'intérieur du site antique du portique de Metellus. Par ailleurs, comme l'avait déjà fait remarquer Bernoulli, la largeur du piédestal et l'écartement des trous de scellement correspondent parfaitement à la statue en bronze d'un personnage représenté en position assise¹⁵⁶. Le matériau dans lequel fut ciselé l'ouvrage est du reste signalé explicitement par Plutarque qui s'accorde ainsi avec l'information implicite de Pline dans la mesure où le livre 34 de son *Histoire Naturelle* est consacré à la sculpture en bronze.

Les informations données par Pline et Plutarque ne comportent pas de contradiction majeure et s'avèrent, tout au contraire, plutôt complémentaires. Toutefois, F. Coarelli a très justement souligné que leur confrontation permettait de déceler un certain nombre de nuances très significatives¹⁵⁷. L'intitulé de la statue de Cornelia, tel que l'a transmis Plutarque, n'ajoutait comme seul titre de gloire au nom de Cornelia que cette dame avait été la mère des Gracques. Or, sur le socle de marbre que nous avons conservé, outre cette première indication, l'inscription précise également que Cornelia était la fille de l'Africain. De son côté, Pline ne rapporte pas explicitement quel était l'intitulé exact de la statue, mais son évocation implique, quoique de manière indirecte, que l'inscription qui accompagnait la statue de Cornelia faisait bien apparaître son double titre de mère des Gracques et de fille de l'Africain. Il existe donc en effet une certaine distorsion entre l'information de Plutarque d'une part, et d'autre part celle qui est transmise par Pline et vérifiée par l'inscription préservée et visible aujourd'hui.

La nature de son témoignage, ainsi que sa concordance avec l'inscription préservée du socle, laisse penser que Pline avait une connaissance directe et visuelle de la statue, ce qui n'a rien d'étonnant pour le Romain bon teint, tout à la fois dignitaire et érudit, qu'il était. En revanche, ce ne semble pas du tout être le cas pour Plutarque qui, très vraisemblablement, n'avait de la statue de Cornelia qu'une connaissance livresque. En réalité, le Grec ne fait évidemment que transmettre une information puisée dans la documentation qu'il utilisait alors pour retracer les *Vies* des deux Gracques. On sait que, pour composer cette double biographie, Plutarque avait eu recours à des auteurs d'époque républicaine dont la sensibilité était proche de celle des *populares*. La formulation du *titulus* de la statue de Cornelia telle que l'évoque le moraliste, "Cornelia, mère des Gracques", a donc toutes les chances de correspondre à un état plus ancien, sans doute l'état premier du monument.

L'examen du socle de marbre et de son inscription principale vient à l'appui de cette idée en révélant deux séquences chronologiques distinctes dans le travail dont cette pièce a été l'objet¹⁵⁸. Tout d'abord, les caractères utilisés dans le *titulus* visible aujourd'hui sont manifestement de facture augustéenne¹⁵⁹. En outre, au-dessus de cette inscription, on relève une bande portant la trace d'un martelage soigneux. Une inscription plus ancienne, d'époque républicaine, figurait donc à l'origine sur cette face. Quant au socle lui-même, taillé dans un bloc de marbre du Pentélique¹⁶⁰, il évoque plutôt le temps des *imperatores* républicains que celui de l'art ou de l'urbanisme augustéens¹⁶¹. Ce fut surtout, en effet, dans le demi-siècle qui suivit la prise de Corinthe et l'assujettissement définitif de la Grèce des cités que ce marbre attique fut importé de façon significative à Rome pour y alimenter les plus prestigieux chantiers et les ateliers les plus réputés qui travaillaient alors aux commandes des grands personnages de l'aristocratie sénatoriale de ce temps¹⁶². Du reste, le style de la décoration renvoie lui aussi à une époque sensiblement plus haute que la période augustéenne¹⁶³. Au vu de ces éléments, on peut situer la production de ce socle dans les décennies qui chevauchent la fin du II^e et le début du I^{er} siècle a.C.¹⁶⁴ Nous serions donc en présence de la base d'une statue élevée à l'époque républicaine, peu de temps après l'épisode gracquien, et dont l'inscription initiale fut ensuite effacée puis remplacée, à l'époque augustéenne, par celle que nous pouvons lire aujourd'hui.

Cette reconstitution est conforme au contexte général que nous connaissons puisque, dans les premières décennies du Principat, le portique de Metellus dans son ensemble fut affecté par un remodelage général qui donna naissance au grand complexe dédié à Octavie. Le *titulus* de la statue de Cornelia fut donc certainement modifié à cette occasion. C'est cette inscription réformée que nous pouvons voir aujourd'hui sur la pierre et c'était celle-là que lisait déjà Pline l'Ancien, au I^{er} siècle p.C. Au contraire, Plutarque, qui n'avait pas vu lui-même la statue, mais qui s'était documenté sur les Gracques par le canal de sources d'époque républicaine, répercuta une information antérieure à la réfection épigraphique opérée sous le règne d'Auguste¹⁶⁵.

Quant à la seconde inscription gravée sur le listel supérieur du piédestal, son rapport exact avec la statue de Cornelia n'est pas, là non plus, sans présenter quelque difficulté. Cette inscription s'avère tout d'abord indiscutablement plus tardive que celle qui fut apposée à l'époque augustéenne, les caractères utilisés renvoyant assez clairement au III^e siècle p.C. Pour autant, l'artiste auquel elle semble se rapporter désigne apparemment un bronzier de l'école de Lysippe, Tisicratès de Sicyone, qui vécut entre le IV^e et le III^e siècle¹⁶⁶, et qui ne saurait donc en principe avoir été l'auteur de la statue de Cornelia¹⁶⁷. On a proposé de résoudre le problème en considérant que la dernière inscription pouvait témoigner d'un réemploi du socle sur lequel on aurait substitué une œuvre plus ancienne à la statue de Cornelia¹⁶⁸. Cette hypothèse ne résiste cependant pas à l'évidence, dans la mesure où l'on a délibérément préservé le *titulus* désignant le monument comme étant celui de Cornelia. En réalité, la solution de F. Coarelli est de très loin préférable : la statue de bronze de Cornelia a en effet toutes les chances d'avoir bien été l'œuvre d'un artiste du nom de Tisicratès. On sait que l'usage onomastique grec de l'idionyme multiplie considérablement les situations d'homonymie, ce qui incline à ne pas exclure que ce nom avait pu être porté par différents individus. Cela d'autant plus que l'existence de véritables dynasties familiales d'artistes et de sculpteurs grecs alternant à chaque génération les deux ou trois mêmes noms est bien attestée pour la même époque¹⁶⁹. Par ailleurs, nous avons précisément trace de la présence et de l'activité d'un artiste grec du nom de Teisicratès qui travaillait dans le Latium vers le début du dernier siècle de la République, c'est-à-dire très sensiblement à l'époque de la réalisation de la statue de Cornelia¹⁷⁰. Tout porte donc à croire que ce personnage, homonyme et peut-être descendant de l'élève de Lysippe, fut l'authentique auteur de la statue de Cornelia. Très certainement, ce Teisicratès avait dû signer son ouvrage en grec¹⁷¹. Mais cette signature fut supprimée lors de la réfection épigraphique qui fut entreprise à l'époque augustéenne¹⁷². Ce n'est que bien plus tard, à l'époque des Sévères, que, guidé par un intérêt nouveau pour le classement du patrimoine culturel et artistique de la Ville, on s'attacha à restituer la paternité de cette œuvre à son auteur, mais en latin¹⁷³.

La statue de Cornelia fut donc l'œuvre d'un bronzier grec du nom de Teisicratès, probablement l'un de ces nombreux sculpteurs néo-attiques qui exerçaient leur métier à Rome à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle a.C., le plus souvent au service des puissantes familles de l'aristocratie sénatoriale. Le matériau même dans lequel fut taillé le socle de la statue plaide en ce sens, puisque l'on sait que l'emploi du marbre du Pentélique était privilégié pour la réalisation des œuvres que les artistes de l'école néo-classique exécutaient alors pour le compte de leurs commanditaires romains¹⁷⁴.

Obéissant en cela aux goûts et aux aspirations des aristocrates romains pour lesquels ils travaillaient, les artistes néo-attiques puisaient une grande partie de leur inspiration auprès des modèles du classicisme athénien du V^e siècle. Dans ces conditions, on peut envisager que la statue qui représentait Cornelia possède quelque chance d'avoir repris un type classique de statue féminine assise. Or, précisément, Pline nous apprend qu'au sein même du complexe d'Octavie se trouvait une Aphrodite assise en marbre, œuvre de Phidias¹⁷⁵. Par ailleurs, nous connaissons une dizaine d'exemplaires de statues féminines assises provenant presque toutes de Rome et constituant la déclinaison d'un même modèle plastique associant portraits individuels sur une représentation

corporelle idéalisée¹⁷⁶. Ces considérations ont conduit G. Becatti à défendre l'idée selon laquelle toute cette série dériverait du modèle classique de l'Aphrodite de Phidias dont la présence à Rome, largement exposée au public, expliquerait ainsi le succès qu'elle rencontra¹⁷⁷. Si l'on prolonge cette idée séduisante, la statue de Cornelia aurait pu être la première réplique de l'Aphrodite de Phidias¹⁷⁸. Les deux statues prenant place à l'intérieur de la même enceinte monumentale, il est fort probable qu'on les disposa de manière à ce qu'elles se répondent l'une l'autre.

Élevée à la charnière des II^e et I^{er} siècles, alors que l'atmosphère politique de Rome était troublée par le clivage désormais permanent qui divisait la cité depuis l'expérience gracquienne, la statue de Cornelia était revêtue d'une très forte signification politique. L'évocation qu'en donne Plutarque ne laisse d'ailleurs aucun doute sur le sens initial de ce monument et sur l'intention de ses créateurs : on y reconnaît clairement l'expression politique des *populares* et leur souci de s'inscrire avec force dans la lignée idéologique des Gracques. Même, et peut-être surtout, après la mort de ses deux fils, la digne Cornelia était demeurée une sorte d'icône politique, l'égérie de ceux qui, parmi la plèbe romaine, aspiraient à des réformes sociales et politiques d'envergure. Ajoutons que la mère des Gracques fut certainement la première femme à recevoir l'honneur d'une statue publique à Rome¹⁷⁹, et ce visiblement très peu de temps après sa disparition. Cette innovation s'inscrit dans le contexte général d'une amélioration de la condition féminine au sein de l'élite romaine, dont témoigne également la plus grande place accordée aux mères et aux épouses à travers l'expression publique des *laudationes funebres*.

Que la statue ait été dressée à l'intérieur même du portique de Metellus ne constitue pas une objection à cela, pas plus qu'un hasard. D'après F. Coarelli, cet emplacement particulièrement significatif permettrait d'ailleurs de situer l'érection de la statue de Cornelia avec un peu plus de précision chronologique, dans les années où ceux qui se réclamaient de l'héritage des Gracques avaient instauré à leur avantage un rapport de force politique de nature à leur permettre une telle provocation¹⁸⁰. Ce fut durant les cinq consulats consécutifs de Marius, de 104 à 100, que l'influence



Hélène, mère de Constantin.



L'Aphrodite de Phidias selon Becatti.

politique des *populares* parvint à son comble. En 100, Saturninus et Glaucia purent ainsi contraindre l'un des chefs de file les plus emblématiques des *optimates*, Q. Metellus Numidicus (*cos.* 109), à prendre la route de l'exil. Il faut dire que les Metelli incarnaient alors, mieux que n'importe quelle autre maison de la *nobilitas*, cette aristocratie conservatrice qui accaparait les honneurs et les richesses depuis des générations, et qui avait toujours manifesté avec beaucoup de morgue et d'intransigeance son opposition à toute remise en cause de sa prééminence et de ses intérêts. L'oncle de Numidicus, Q. Metellus Macedonicus (*cos.* 143), le bâtisseur de la *porticus Metelli*, s'était montré en son temps l'un des plus fermes opposants à Tiberius Gracchus avant de prendre part, douze ans plus tard, au massacre de Caius Gracchus et de ses partisans. Dans ces conditions, on imagine assez bien que les héritiers des Gracques aient voulu pousser leur avantage en donnant une résonance revancharde au succès notoire qu'avait été pour eux la condamnation de Metellus Numidicus : introduire au sein même du portique de Metellus la statue de Cornelia revenait véritablement à déposer une lourde pierre dans le jardin non seulement des Metelli, mais plus largement de la noblesse conservatrice toute entière.

À l'appui de cette idée, notons que le témoignage de Plutarque, c'est-à-dire, à travers lui, de sa source d'époque républicaine, attribue au peuple romain la responsabilité de l'érection, ce qui pourrait parfaitement correspondre à une initiative tribunicienne ayant sollicité un suffrage populaire. Or Saturninus, Glaucia et leurs amis tenaient alors fermement le tribunat de la plèbe dont ils avaient fait un redoutable instrument de lutte contre l'aristocratie sénatoriale. Et parmi les plus radicaux de leurs partisans, on comptait d'ailleurs un certain L. Equitius, tribun désigné pour entrer en charge le 10 décembre 100, et qui se prétendait le fils de Tiberius Gracchus. Cette imposture n'avait aucunement abusé Metellus Numidicus, censeur l'année précédente, et qui avait alors refusé d'enregistrer l'agitateur sous le nom qu'il revendiquait¹⁸¹. Décidément, pour les plus résolus des *populares*, l'invocation de l'héritage politique des Gracques s'accordait bien avec la mise à bas de l'arrogante influence des Metelli.

Malgré le succès de la réaction conservatrice et la réhabilitation de Metellus Numidicus, la statue de Cornelia fut maintenue en l'état, très probablement dans un esprit d'apaisement et de compromis. Les plus modérés des *populares*, au premier rang desquels on comptait alors Marius investi de son sixième consulat, avaient contribué de façon décisive à mettre un terme sanglant aux menées séditeuses de Saturninus et Glaucia. Par ailleurs, la plèbe romaine conservait un attachement fervent au souvenir de Cornelia. Dans ces conditions, vouloir jeter à bas la statue de la mère des Gracques, madone avant l'heure et qui était aussi la fille de Scipion l'Africain, aurait sans doute été un geste excessif et beaucoup trop maladroit. Il était plus habile de chercher à réorienter son image voire de la retourner à l'avantage des *optimates* : c'est de cet effort dont témoignent du reste les prétendues lettres de Cornelia, en réalité des faux forgés à la seule fin de dissocier a posteriori la figure populaire de Cornelia de la conduite politique de ses fils¹⁸². De cette manière, on s'attachait à dépouiller le souvenir de la mère des Gracques de ses oripeaux les plus polémiques, pour lui donner un tour plus consensuel. La statue de Cornelia pouvait donc être laissée en place au sein du portique de Metellus puisqu'on la départissait de son caractère d'étendard idéologique et politique des *populares*.

La reconstruction de F. Coarelli, que nous venons de reprendre ici, a été récemment remise en cause par H. I. Flower¹⁸³. La savante américaine estime quant à elle que c'est plutôt à l'occasion de la disparition de Cornelia que sa statue fut élevée et placée au sein de la *porticus Metelli*, et qu'il faudrait dater ce moment de l'année 111, sous le consulat de P. Scipio Nasica. Selon, H. I. Flower, les commanditaires de la statue devraient alors être recherchés parmi le clan familial des Metelli, allié à cette époque à celui des Scipiones Nasicae, et apparentés de cette façon à Cornelia. C'est ainsi que s'expliquerait la présence de cette statue à l'intérieur du portique de Metellus. La figure de la mère des Gracques aurait donc été spontanément et naturellement honorée par les *optimates* les plus en

vue de l'époque. Ce raisonnement suscite la perplexité dans la mesure où il implique que Cornelia et la famille des Gracques auraient vécu en bonne intelligence avec celles de leurs plus implacables adversaires, P. Scipio Nasica Serapio et Q. Metellus Macedonicus. Pour tout dire, cette idée paraît invraisemblable. Entre les Gracques et les Scipiones Nasicae, les liens de parenté avaient depuis longtemps été supplantés d'abord par une rivalité jalouse, puis, de manière irréparable, par le sang versé. Ajoutons enfin que H. I. Flower fait assurément beaucoup trop bon marché du témoignage de Plutarque, pourtant nourri de toute évidence à une excellente source gracquienne : le moraliste indique clairement que la statue élevée à Cornelia fut le fruit d'une initiative populaire et qu'il s'agissait à travers elle d'honorer le souvenir de ses fils morts sans sépulture¹⁸⁴. Il paraît donc bien préférable, avec F. Coarelli, d'associer l'érection de la statue de Cornelia à l'action politique de ceux qui se réclamaient de l'héritage politique des Gracques et que l'on désignait comme les *populares*.

La statue put en tout cas perdurer dans l'enceinte de la *porticus Metelli* jusqu'au grand réaménagement entrepris dans les premières années du Principat. Dédié à Octavie, le nouveau complexe monumental mettait désormais à l'honneur les vertus maternelles par lesquelles la sœur d'Auguste avait assis sa popularité. Le site célébrait le modèle féminin traditionnel de la matrone romaine, celle qui se consacrait à l'enfantement et à l'éducation de sa progéniture¹⁸⁵. Mère de douze enfants et jeune veuve fidèle à la mémoire de son époux, la fille de l'Africain offrait sur ce point un exemple idéal¹⁸⁶. La statue de Cornelia fut donc replacée au service de la politique familiale et nataliste du Prince, toute entière orientée vers la restauration des conduites traditionnelles : il s'agissait d'inciter les élites romaines à renouer avec la nuptialité et la fécondité de leurs ancêtres¹⁸⁷. Voilà comment Cornelia, l'une des premières femmes ayant joué un rôle politique d'importance dans l'histoire romaine, en s'affranchissant justement des usages traditionnels qui reléguaient dans un rôle strictement procréateur les personnes de son sexe, fut par la suite célébrée comme l'un des archétypes de la matrone romaine de vieille roche. Et il est assez piquant de noter que cette célébration fut opérée à travers la réutilisation de la même statue qui avait été élevée un siècle plus tôt pour honorer la femme de tête, inspiratrice éclairée des audacieuses réformes politiques de ses fils. Par ailleurs, dans la perspective consensuelle et modératrice qui restait celle de l'instrumentalisation augustéenne de l'histoire nationale, il était important de tempérer la connotation polémique qui pouvait accompagner le souvenir de Cornelia, à travers son rôle de mère des Gracques, par le rappel que cette dame était aussi la fille de Scipion l'Africain, un de ces héros patriotiques devenus consensuels dans la continuité desquels le Prince aimait à inscrire son autorité¹⁸⁸. C'est à l'évidence pour cette raison que l'on prit soin de reformuler en ce sens le *titulus* de la statue lors de l'aménagement du complexe monumental dédié à Octavie¹⁸⁹.

L'ARISTOGITON DU CAPITOLE (1^{ère} moitié du I^{er} siècle a.C.)

En 1937, on mit au jour, au pied du Capitole, près de l'église de S. Omobono, la statue de l'aîné des Tyrannoctones athéniens, Aristogiton. On le sait, le groupe des Tyrannoctones, œuvre de Critios et Nésiotès, fut élevé au début du V^e siècle sur l'agora d'Athènes¹⁹⁰. Témoignage d'un art ouvertement mis au service d'une expression politique, cette œuvre célébrait, à travers l'épisode du meurtre d'Hipparque, le rejet de la tyrannie des Pisistratides et, par voie de conséquence, l'avènement du régime démocratique qui avait suivi.

L'exemplaire retrouvé à Rome est une copie en marbre de l'original athénien en bronze¹⁹¹. On a pu établir qu'il provenait de la partie méridionale du Capitole dont il était tombé, avec d'autres matériaux, à la suite d'un éboulement. Par ailleurs, la réalisation de cette pièce doit être située dans la période du *revixit ars*, selon la célèbre formule de Pline, c'est-à-dire lorsque l'art grec en revint aux modèles de l'hellénisme classique, à partir du milieu du II^e siècle a.C. Cette floraison de l'art néo-classique fut justement favorisée par le goût des aristocrates romains devenus les nouveaux



maîtres du monde grec. Le style et l'inspiration de l'œuvre concourent donc pour que l'on reconnaisse sans difficulté dans l'Aristogiton de S. Omobono la production d'un atelier néo-attique travaillant à Rome pour le compte d'un commanditaire romain, au cours du dernier siècle de la République.

Écartant à bon droit l'idée que cette statue de l'un des Tyrannoctones ait pu prendre place sur un lieu aussi puissamment symbolique de Rome dans une perspective uniquement artistique et décorative, sans revêtir aucune signification politique, F. Coarelli a soutenu l'hypothèse selon laquelle la commande et l'érection de cette œuvre avaient dû correspondre à une *interpretatio* romaine du thème de l'élimination du tyran et de la tyrannie au nom de la défense de la *libertas*. On ne peut que souscrire à cette analyse d'autant que l'on sait combien ce thème de l'*odium regni* était particulièrement vivace parmi la noblesse républicaine¹⁹². Or, à la fin de la République, les épisodes qui pouvaient évoquer le souvenir du tyrannicide athénien n'étaient pas si nombreux. Il faut évidemment exclure l'assassinat de César, car il est absolument inconcevable qu'Auguste et ses successeurs aient pu laisser subsister un monument élevé à la gloire des Césaricides. Une fois écartée la solution des Ides de mars, il ne reste plus qu'un seul événement romain susceptible de correspondre à la signification implicite du Tyrannoctone, le meurtre de Tiberius Gracchus¹⁹³. À cet égard, il est utile de rappeler ici que le principal argument par lequel la propagande conservatrice des *optimates* s'attacha à légitimer le recours à la violence dans le double épisode gracquien, était justement que la conduite politique des deux frères avait révélé leurs prétentions tyranniques et leur aspiration au pouvoir personnel¹⁹⁴. Par conséquent, la statue d'Aristogiton pourrait parfaitement s'avérer une expression de la

justification aristocratique de l'élimination de Tiberius Gracchus¹⁹⁵. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que le massacre du tribun de 133 et de ses partisans eut justement pour théâtre le Capitole¹⁹⁶ sur lequel avait été originellement placée la statue.

L'enquête archéologique et historique permet de préciser le contexte topographique, déterminant pour comprendre la signification du Tyrannoctone du Capitole. Avec des arguments tout à fait convaincants, F. Coarelli a pu démontrer que les ruines du temple tombé du Capitole avec la statue d'Aristogiton, au niveau de l'actuelle église S. Omobono, correspondent au sanctuaire de *Fides*. Or c'est précisément à l'intérieur de ce bâtiment que s'était tenue, à la fin de l'année 133, la réunion du Sénat au cours de laquelle Scipion Nasica Serapio avait pris la tête de la réaction aristocratique résolue à noyer dans le sang l'entreprise gracquienne. Le lien entre la statue d'Aristogiton et le meurtre

de Ti. Gracchus paraît dès lors établi. Dans cette perspective, le personnage vers lequel se dirige l'attention est celui de P. Scipio Nasica Serapio (n° 27), l'instigateur de la répression sénatoriale¹⁹⁷.

Macrobe a conservé un précieux témoignage de Cicéron qui indique que l'on n'avait élevé aucune statue publique à Scipion Nasica Serapio¹⁹⁸. Il est fort probable que, même s'il place ces mots dans la bouche de Laelius, contemporain de Serapio, l'Arpinate fasse là un constat qui est celui de l'époque où il écrit le *de Republica*, en 54. Toutefois, nous savons également que, très certainement entre la fin de l'année 52 et le printemps 51, Metellus Scipion fit élever sur le Capitole un escadron de statues équestres dont l'une représentait son arrière-grand-père Scipion Nasica Serapio¹⁹⁹. Il est alors parfaitement vraisemblable que le même commanditaire ait voulu compléter cette opération en commémorant de manière avantageuse l'action de son aïeul contre l'ainé des Gracques. Il faut admettre que le procédé était habile. En recourant à l'*interpretatio Romana* d'un épisode fameux et significatif de l'histoire athénienne, Metellus Scipion s'épargnait le risque de heurter de front la plèbe romaine, tout en reprenant la teneur exacte de la justification idéologique que les *optimates* avaient toujours développée quant au massacre de Tiberius Gracchus et de ses partisans. Le geste de son aïeul était ainsi présenté comme un acte salutaire accompli en faveur de la préservation de la *libertas* menacée par la conduite de Tiberius, assimilée, elle, à une tentative tyrannique.

L'attribution de l'érection de l'Aristogiton du Capitole à Metellus Scipion en hommage à l'action de son arrière-grand-père devient dès lors une hypothèse tout à fait plausible qui s'accorde bien avec les données topographiques et historiques dont nous disposons. À la toute fin des années cinquante, le clivage politique retrouvait une très inquiétante vigueur et le spectre de la guerre civile se profilait à nouveau. Au moment où César, chef de file des *populares*, pouvait être perçu comme le continuateur des Gracques et de Marius, Metellus Scipion, héritier à la fois des Scipiones Nasicae et des Metelli, apportait à son nouveau genre Pompée la caution et le soutien de l'aristocratie conservatrice, en célébrant l'action de son ancêtre, sanglant pourfendeur en son temps de l'expérience réformatrice de Tiberius Gracchus²⁰⁰.

Naturellement, il ne s'agit pas de retrouver derrière les traits de l'Aristogiton du Capitole le visage de Nasica Serapio. Nous nous trouvons là devant une *interpretatio Romana* du Tyrannoctone athénien, élaborée au sein de la fraction conservatrice de l'aristocratie sénatoriale, et destinée à justifier et célébrer la répression contre les Gracques comme un combat légitime livré contre l'*adfectatio regni*. La statue ne reste donc que la réplique fidèle de l'Aristogiton athénien tel qu'il fut ciselé par Critios et Nésiotès au v^e siècle. Mais son érection à cet emplacement revêtait une signification éminemment politique. Elle a donc sa place dans le dossier iconographique des Scipions, mais à titre de représentation métaphorique de Scipion Nasica Serapio. Elle nous renseigne non pas sur l'apparence physique de ce petit-fils de l'Africain, mais, ce qui est sans doute bien plus intéressant encore, sur la valeur politique que ses descendants et ses partisans assignaient à son geste. Expression de la propagande sénatoriale hostile aux *populares*, le Tyrannoctone du Capitole constitue un éloquent témoignage plastique de la culture politique romaine au dernier siècle de la République, à travers le recours conjugué à l'art et à l'histoire mis au service de la polémique politique contemporaine.

PORTRAIT DES MONNAIES DE CALAGURRIS NASICA (c. 29-27 a.C.)

Au début de l'époque impériale, la cité vasconne de Calagurris (actuelle Calahorra, La Rioja), rendue célèbre par la résistance acharnée qu'elle avait opposée à Pompée après la mort de Sertorius²⁰¹, associait à son nom celui de *Nas(s)ica*²⁰².

On s'est longtemps interrogé sur l'origine de cette appellation sans qu'une solution concluante apparaisse²⁰³, avant que J.-M. Roddaz ne rapproche ce nom des campagnes militaires conduites par



le préteur P. Scipio Nasica dans la vallée de l'Èbre en 194. Nasica aurait certainement parachevé ces opérations de pacification en fixant des populations turbulentes autour d'une place contrôlée par des Espagnols loyaux à l'autorité romaine, dont peut-être d'anciens auxiliaires²⁰⁴.

À l'époque augustéenne, les Calagurritains voulurent commémorer cette origine. Il s'agissait alors de produire des arguments susceptibles d'accentuer la "romanité" de leur communauté civique, en vue de l'obtention de privilèges statutaires par l'autorité impériale²⁰⁵. Ils n'hésitèrent pas à faire frapper des monnaies (as) qui portaient au droit une effigie masculine accompagnée de la légende *NASSICA*²⁰⁶. On considère généralement que le personnage représenté serait Octavien/Auguste. Mais l'association avec le nom de *Nassica*, soulignée par la proéminence nasale du portrait, accrédite l'idée qu'il pourrait s'agir de P. Scipio Nasica. La réputation de leur cité se trouvait ainsi rehaussée par le souvenir d'un fondateur romain à l'ancienneté assez respectable pour appuyer leurs revendications du moment.

EFFIGIE MONÉTAIRE DE P. SCIPIO (N° 45) (c. 12-7 a.C.)

Un monnayage local de la cité de Pitanè, en Éolide, émis sous le règne d'Auguste, porte au revers le portrait d'un P. Scipio²⁰⁷. Ce personnage doit être identifié avec P. Scipio (P.f. P.n.), consul en 16 a.C., dont d'autres documents attestent le proconsulat en Asie quelques années plus tard²⁰⁸.



Notes de l'introduction

- 1 V. Max. 3.7.3 (trad. P. Constant, classiques Garnier).
- 2 Le thème des *Scipiones fulmina belli* revient fréquemment sous la plume des auteurs latins de la fin de la République et du Principat : Lucr. 3.1034 ; Cic., *Balb.*, 34 ; Verg., *Aen.*, 6.843 ; V. Max. 3.5.1 ; Sil. 7.107. Il pourrait remonter à Ennius (cf. Skutsch 1956). Il est alors généralement associé aux défaites infligées aux Puniques : “Les Scipions, foudres de guerre, terreur de Carthage” (cf. Lucrece et Virgile *ibid.* ; Sen., *Ep.*, 11.86.5).
- 3 On peut leur adjoindre le cas du consul marianiste de 83, L. Scipio Asiagenus (n° 33), lui aussi mort en exil, à Marseille.
- 4 Torregaray Pagola 1998.
- 5 On retiendra ici les plus classiques : sur le premier Africain, Scullard 1970 ; sur Scipion Émilien, Astin 1967.
- 6 C'est le cas notamment des essais de reconstitution des forces et des clivages politiques qui ont fleuri vers le milieu du xx^e siècle (cf. en particulier Scullard 1951 ; Càssola 1962), mais aussi de l'essai d'histoire culturelle que Pierre Grimal fit paraître en 1953 sous le titre heureux et éloquent du *Siècle des Scipions*. Sur l'historiographie moderne relative aux Scipions, on se reportera à la précieuse récapitulation synthétique de Torregaray Pagola 1998, 19-26, qui concluait d'ailleurs en soulignant elle aussi qu'aucun ouvrage n'avait étudié les Cornélii Scipions dans une perspective familiale.
- 7 Münzer 1920.
- 8 L'analyse historique précise d'un groupe familial aristocratique bien défini apparaît d'autant plus nécessaire à la lueur des critiques importantes que P. A. Brunt a pu développer avec de bons arguments à l'égard des excès d'une historiographie héritière de Münzer (notamment Scullard 1951), trop facilement portée à considérer a priori la vie politique romaine comme entièrement conditionnée par des alliances et des rivalités familiales (Brunt 1988, 443-502). On doit toutefois se garder de tout systématisme comme y engageant les résultats souvent divergents que donne l'étude de différents cas précis : ainsi Moreau 1982, 263-264, conclut-il, au terme de son ouvrage sur le procès de Clodius en 61, à la quasi non incidence des liens de parenté dans le jeu politique, tandis qu'au contraire Astin 1969 soulignait que l'affirmation politique collective des Atinii au début du I^{er} siècle a.C. témoignait d'une structure familiale agissant de manière unitaire et cohérente dans le champ politique. De manière plus générale, les termes du problème ont été bien posés par Bruhns 1990 dans une discussion précieuse mais surtout nourrie par les données de la fin de l'époque républicaine.
- 9 Dondin-Payre 1993.
- 10 De cette catégorie relèvent les travaux de J. Van Ooteghem, et en particulier sa monographie sur les Metelli (Van Ooteghem 1967), et plus récemment celle du Danois J. Carlsen sur les Domitii Ahenobarbi (Carlsen 2006).
- 11 À cet égard, le cas des Scipions est exceptionnellement favorable puisque, sur les six à huit générations qui se succèdent en un siècle et demi (quand le tombeau familial de la *via Appia* fut utilisé, approximativement de 270 à 120), nous sommes en mesure de cerner l'essentiel de l'effectif masculin du groupe familial, grâce à la conjugaison de différentes méthodes de documentation et d'investigation (sources littéraires et épigraphiques, recoupées par l'analyse des pratiques onomastiques ou le dénombrement des dépositions accueillies dans le tombeau familial). Cette situation sans équivalent permet de donner de l'assise à l'analyse des stratégies familiales : cf. infra Partie 1 chapitre II.
- 12 Sur cette notion de “modes de reconnaissance sociale” considérés au fondement de l'identité aristocratique, on peut consulter avec profit l'ouvrage récent d'Alain Duploux sur l'aristocratie grecque d'époque archaïque (*Le prestige des élites. Recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre les X^e et V^e siècles av. J.-C.*, Paris, 2006).
- 13 Même s'il convient désormais de nuancer sensiblement cette vision d'une Rome culturellement attardée au IV^e siècle par rapport au monde hellénique : cf. à ce sujet Humm 2005.
- 14 Cf. en ce sens les réflexions de Torregaray Pagola 1998, 14.
- 15 Hopkins & Burton 1983.
- 16 Cf. notamment Kajanto 1965 (sur les *cognomina*), et Salomies 1987 (sur les prénoms).

- 17 Depuis 1979 dans la revue suédoise *Opuscula Romana*, et notamment à travers une série d'articles très stimulants intitulée "Senators and Equites".
- 18 Meier 1966 ; Hölkeskamp 1987 ; Flaig 2003 ; Hölkeskamp [2004] 2008 ; Beck 2005.
- 19 Cf. notamment Coarelli, *Revixit ars* ; Hölscher 1994 ; Torelli 1975.
- 20 Ferrary 1988 ; Humm 2005.

Notes du préambule

- 1 Seuls un nombre très restreint de Cornelii patriciens sont connus sans *cognomen* dans l'histoire républicaine. Encore faut-il bien préciser que cela ne signifiait pas qu'ils en étaient dépourvus mais seulement que nous les ignorons du fait d'une information tout à fait parcellaire, ces personnages étant en général évoqués de manière fugitive et isolée. Nous pouvons leur adjoindre le cas de l'énigmatique P. Cornelius Calussa, *pontifex maximus* vers 332 (Liv. 25.5.4) : ce *cognomen* est en effet absolument inconnu par ailleurs. La découverte du sarcophage et de l'épithaphe du *pontifex maximus* P. Cornelius Scapula (cf. infra n° 4) a conduit à conjecturer une altération entre la forme *Scapula* et *Calussa*, qui permettrait d'identifier les deux personnages (Blanck 1966-1967), mais cette solution est loin d'être évidente (cf. Solin 1970, 110-112). En définitive, si le *cognomen* de Calussa n'est pas corrompu, il a fort bien pu être un attribut onomastique individuel, complétant un autre *cognomen* de nature lignagère celui-là, mais qui n'aurait pas été transmis par le texte de Tite-Live.
- 2 On n'a pas de raison de suivre Wiseman 1996, 68, lorsqu'il estime que "the first to use the *cognomen* [Scipio] was evidently the dictator of 306 B.C.", sans préciser ni justifier davantage cette assertion.
- 3 Borghesi, *Œuvres*, IX, 1879, 212-214 ; Bloch 1883, 173-174.
- 4 Sur cette question, cf. Etcheto 2003.
- 5 L'appartenance à la *gens* Cornelia patricienne n'est pas assurée pour trois lignages d'époque républicaine. Si les arguments les plus sérieux recommandent d'accepter le patriciat des Cornelii Cinnae, les Cornelii Mamullae paraissent en revanche avoir été plébéiens. L'incertitude est encore plus grande au sujet des Cornelii Sisennae. Cf. Etcheto 2010b.
- 6 Cic., *Leg.*, 2.56-57 ; Plin., *Nat.*, 7.187.
- 7 Gr. Licin., 36.25-28 (p. 32-33 Flemisch).
- 8 Comme les Cornelii, quelques autres *gentes* patriciennes finirent par renoncer à l'inhumation pour adopter la pratique de la crémation (cf. Franciosi 1984a, 49-53) : ce fut le cas notamment des Valerii et des Quinctii.
- 9 La plupart des témoignages sur les *sacra* des différentes *gentes* romaines ont été utilement rassemblés par Fayer 1994, 88-95 et Smith 2006, 44-50.
- 10 Macr., *Sat.*, 1.16.7.
- 11 Cf. Crawford, *RRC* [1974], 310-311, n° 296 ; Etcheto 2012, 89-91.
- 12 Paladino 1989, 36-43.
- 13 D.C. 39.17.
- 14 Sur cette affaire, cf. North 1990a. On ne peut pas retenir la remarque de Ph. Moreau (*ibid.*, 646) selon lequel les *leges Domitia* et *Labiena* ne visaient pas spécifiquement les liens de gentilité mais plus largement les liens de parenté (*adfinitas*) : en effet, si l'adoption de P. Lentulus Spinther dans la *gens* Manlia changeait le statut gentilice du jeune homme au regard de la loi curiate, elle ne saurait bien évidemment avoir effacé l'*adfinitas*, c'est-à-dire les liens de parenté réels, du même personnage. Le seul barrage opposé à l'entrée de Spinther dans le collège augural était bien celui de sa gentilité avec Faustus Sulla. Une fois cet obstacle contourné par le transfert par adoption dans une autre *gens*, plus rien ne s'y opposa.
- 15 De Sanctis, *Storia*, IV.1, p. 486 sq. ; Haywood 1933, 55 ; 70 ; 84 ; Syme [1939] 1967, 24-38 ; Scullard 1951, 8-12 ; Briscoe 1972, 47-48 ; Develin 1979a, 32 ; Develin 1985, 101-102 ; 165-166 ; Briscoe 1992, 74-75.
- 16 On retrouve, à vrai dire, cette idée de manière assez courante chez de nombreux auteurs : l'ensemble des Cornelii seraient naturellement assimilables (et assimilés de manière parfois abusive) au clan des Scipions : ainsi Schur [1927] 1990, 250-253 ; Hellegouarc'h 1963, 344 ; Piganiol [1967] 1974, 396-397 ; Sumner 1970, 92 ; Briscoe 1972, 47 ; Brisson 1973, 19 ; 129 ; 142-143 ; 150 ; Briscoe 1982, 1093, n. 95 ; Rauh 1986, 528-592 ; Roddaz 1998, 341 ; 348 ; Brizzi 2000, 476.
- 17 Liv. 35.10.1-9.
- 18 Cf. supra note 15.
- 19 Tite-Live 39.32.5-13, rapporte ainsi comment le consul de 185, Ap. Claudius Pulcher, ne ménagea pas sa peine pour favoriser l'élection de son cadet Publius au consulat pour l'année suivante. En 182, le consul Cn. Baebius Tamphilus obtint de son collègue Paul Émile qu'il lui laisse présider les comices consulaires afin de soutenir la candidature de son frère Marcus (Liv. 40.17.8).

- 20 Liv. 38.55.2 ; 59.11.
- 21 Cf. Bandelli 1974, 19 ; Develin 1985, 101 ; 165-166 ; Smith 2006, 333-334. *Contra* Briscoe 1982, 1094-1095 ; Briscoe 1992, 74-75, dont l'analyse paraît pêcher là par fidéisme à l'égard du texte livien.
- 22 Liv. 30.40.7-15 ; 43.1-4 ; 44.3 ; D.C. 17 frg. 59. Appien, *Pun.*, 246-247 ; 272-289, précise que le consul avait reçu l'appui de certains de ses parents dont P. Cornelius Lentulus (sans doute le préteur de 203) qui prit la parole au Sénat en sa faveur.
- 23 Cn. Cornelius Lentulus (*cos.* 201) ; L. Cornelius Lentulus (*cos.* 199) ; C. Cornelius Cethegus (*cos.* 197) ; P. Cornelius Scipio Africanus (*cos.* 194) ; L. Cornelius Merula (*cos.* 193) ; P. Cornelius Scipio Nasica (*cos.* 191) ; L. Cornelius Scipio (*cos.* 190).
- 24 Scipion l'Africain en 199 et C. Cornelius Cethegus en 194.
- 25 P. Cornelius Lentulus (*pr.* 203) ; Cn. Cornelius Merenda et Cn. Cornelius Blasio, tous deux préteurs en 194.
- 26 P. Cornelius Sulla (*pr.* 188), P. Cornelius Cethegus (*aed. cur.* 187 ; *pr.* 185 ; *cos.* 181) et son homonyme, le préteur de 184, avaient certainement accédé au Sénat plusieurs années avant leur préture. C'était également le cas de P. Cornelius Sisenna (*pr.* 183), dont on n'est pas sûr cependant que la lignée appartenait à la *gens* patricienne (cf. Etcheto 2010b). En ce qui concerne Cn. Cornelius Scipio Hispallus (*pr.* 179) et le *rex sacrorum* (208-180) Cn. Cornelius Dolabella, ils étaient peut-être aussi déjà sénateurs vers le début des années 180.
- 27 Liv. 38.60.8-10.
- 28 V. Max. 8.15.1.
- 29 De Sanctis 1936, 190 ; Walbank 1967, 55-56 ; Gabba 1975, 13. *Contra* Flower 1996, 48-52, qui estime que c'est au lendemain de la mort de l'Africain que ses proches auraient introduit son *imago* dans le temple capitolin. Cf. en dernier lieu Papini 2004, 401-407.
- 30 App., *Hisp.*, 23.90.
- 31 C'est particulièrement évident en un passage tout proche (8.14.1), lorsque Valère Maxime rappelle que Scipion l'Africain avait voulu que l'on place la statue d'Ennius "...in monumentis Corneliae gentis...". Ce *monumentum* n'était autre que le tombeau de la *via Appia* qui était le sépulcre familial des seuls Cornelii Scipiones et non de la *gens* Cornelia toute entière. Cf. aussi en 5.2.ext.4, où "*Cornelia familia*" est donné explicitement comme synonyme de "*domus Scipionis*".
- 32 Après la disparition des derniers descendants authentiques des Scipions en lignée agnatique, l'usage a pu être repris par des familles qui affichaient leur prétention généalogique à être issues de l'Africain ou plus généralement des Scipions. On sait que c'était notamment les cas des Cornelii Lentuli (Marcellini) qui réutilisèrent le tombeau de la *via Appia* au 1^{er} siècle p.C. : dès l'époque d'Auguste, ils se souciaient de rappeler leur parenté avec la lignée des Africains : cf. Etcheto 2008.
- 33 Pour le détail de l'analyse, cf. infra p. 263-266.
- 34 Cic., *Catil.*, 3.9 ; Sal., *Cat.*, 47.2 ; Quint., *Inst.*, 5.10.30 ; Plut., *Cic.*, 17.1-5 ; App., *BC*, 2.4.15 ; Flor., *Epit.*, 2.12.8.
- 35 Liv., *Per.*, 98.2 ; Plut., *Cic.*, 17.1 ; D.C. 37.30.4.
- 36 Sal., *Cat.*, 47.4. Tous deux représentants du *nomen Lentulorum*, les deux hommes étaient, du reste, davantage que des *gentiles*. Mais leur parenté était lointaine : d'après le *stemma* établi par Sumner 1973, 143, elle remontait au consul de 237, L. Cornelius Lentulus Caudinus, qui aurait été leur trisaïeul en lignée agnatique, et peut-être même leur quadrisaïeul.
- 37 Cf. infra p. 169-170 n° 15.
- 38 Càssola 1962, 20-22 ; Hopkins & Burton 1983, 37-38 ; 52-55 ; Millar 1984, 10 ; Brunt 1988, 450-452 ; Clemente 1990, 597-599. Hölkeskamp 1987 le notait déjà pour le 1^{er} siècle a.C.
- 39 Ce processus ne cessa de se poursuivre : au 1^{er} siècle p.C., les juristes constataient que le droit gentilice était tombé totalement en désuétude (Gaius, *Inst.*, 3.17). Franciosi 1990 a toutefois jugé nécessaire d'apporter certaines nuances à ce témoignage.
- 40 Pour une explication du statut plébéien avéré de ces deux maisons dont le nom renvoyait pourtant en principe au patriciat, cf. Etcheto 2010a.
- 41 Plin., *Nat.*, 7.62 : ...*Cornelia Scipionum gentis*....
- 42 Sen. Rh., *Con.*, 2.1.17 : *Aemiliorum et Scipionum familias adoptio miscuit*... ; Plin., *Nat.*, 7.187 : *Et tamen multae familiae prisca seruauere ritus, sicut in Cornelia nemo ante Sullam dictatorem traditur crematus*... ;

Paul., *Fest.*, s.u. *Familia* (p. 76 Lindsay) : *Unde familiae nobilium Pompiliorum, Valeriorum, Corneliorum* ; Macr., *Sat.*, 1.16.7 : *Sunt praeterea feriae propriae familiarum, ut familiae Claudiae vel Aemiliae seu Iuliae siue Corneliae, et siquas ferias proprias quaeque familia ex usu domesticae celebritatis obseruat*. Autres exemples de l'emploi interchangeable de *familia* et *gens* chez Velleius Paterculus 2.11.3 et Tac., *Ann.*, 3.76. Cf. Lucrezi 1986, 157, n. 131.

43 Liv. 38.55.2 : *Ad hunc pratore, adeo amicum Corneliae familiae...* ; 38.58.4 : *Non id Corneliae magis familiae quam Urbi Romanae fore erubescendum*.

44 V. Max. 5.2.ext.4.

45 C'est manifestement le cas, comme nous venons de le voir, dans plusieurs passages à l'enjeu important et discuté : Liv. 35.10.9 ; V. Max. 6.2.3 ; 8.14.1 ; 15.1. Cf. supra p. 17-18.

46 *Dig.*, 50.16.195.1-4.

47 Sur cette question, exposés synthétiques de Saller 1984, 337-342 et Fayer 1994, 17-28.

48 C'est avec ce sens que Tite-Live 26.18.11, désigne les familles de chacun des deux frères, Cn. et P. Scipion, tués en Espagne au cours de la seconde guerre punique.

49 À partir notamment d'une notice de Festus-Paul (s.u. *Parens*, p. 247 Lindsay), plusieurs historiens du droit dont De Francisci 1959, 140-157 (que suivent notamment Heurgon 1969, 195-196 ; Thomas 1986, 263-265), ont cru pouvoir discerner l'existence d'une définition juridique extrêmement précise de la famille agnatique : en ligne verticale, elle ne remonterait pas plus loin que la troisième génération précédente (c'est-à-dire jusqu'au *proauus*, le bisaïeul), tandis qu'en ligne horizontale elle s'étendrait jusqu'aux collatéraux de sixième degré (les cousins du troisième degré en mode canon, descendants du même *proauus*). À moins qu'il ne vaille mieux suivre le juriste Paul (*Dig.*, 38.10.10.7) qui délimitait le groupe des *parentes* jusqu'au *tritauius* c'est-à-dire jusqu'à l'ascendant de sixième génération (au-delà, il s'agissait des *maiores*) : cf. Thomas 1980, 366-367. Pour sa part, Fayer 1994, 52-57, semble avoir réuni de solides arguments pour soutenir qu'il n'y avait pas de limites juridiques posées à la parenté agnatique (mais cf. la réfutation de Franciosi 1999 en faveur de l'interprétation traditionnelle). En tout état de cause, la définition limitative pourrait paraître de toute manière trop rigide si, au-delà du simple cadre juridique, on considère plus largement la perspective socio-culturelle du lignage. Quoi qu'ait pu en dire le droit, l'identité familiale pouvait à l'évidence se concevoir sur une plus grande étendue que quatre générations : ainsi, pour rappeler la noblesse de sa lignée, Sylla pouvait-il remonter jusqu'à son quadrisaïeul P. Cornelius Rufinus (*cos.* 290 ; 277), c'est-à-dire jusqu'à la cinquième génération précédente (cf. Plut., *Sull.*, 1.1 ; Gel. 1.12.16).

50 Nous nous rallions sur ce point aux vues de Mommsen, *Histoire romaine*, I, 58, qui paraît avoir touché du doigt l'une des différences fondamentales entre *familia* et *gens*. Elle tient en vérité à la précision de la mémoire généalogique : au sein de la famille, on a conservé le souvenir exact des liens de parenté qui unissent entre eux tous ses membres. Au contraire, parmi l'ensemble très vaste de la *gens*, seul s'est maintenu, sans plus de détail, le souvenir d'une parenté commune, parfois très lointaine (ou même fictive, selon certains), mais toujours exprimée par le *nomen gentilicium*. Il s'agit justement de la distinction marquée entre le clan et le lignage par les anthropologues : cf. Zonabend 1986, en particulier p. 70-71.

51 Dans le cas précis des Cornélii Scipiones, le discours attribué à Scipion Nasica pour la défense de son cousin Scipion l'Asiatique et transmis par Tite-Live 38.58.3 : *non communiter modo Corneliae gentis, sed proprie familiae suae...* Cf. aussi, à propos des *gentes* Domitia et Aemilia, le texte de Suétone, *Nero*, 1.1 : *Ex gente Domitia duae familiae claruerunt, Caluinorum et Aenobarborum...* et celui de Festus, s.u. *gens Ae[m]ilia* (p. 83 Lindsay) : *gens Ae[m]ilia appellatur quae ex multis familiis conficitur...*

52 Kübler dans *RE*, 7.1 [1910], s.u. *gens*, col. 1177.

53 Radin 1914, 246-247.

54 Plin., *Nat.*, 7.186 : *...M. Lepidus nobilissimae stirpis...* Cf. aussi l'emploi imagé de Tite-Live 26.41.22 : *Vos modo, milites, fauete nomini Scipionum, suboli imperatorum uestrorum uelut accisis recrescenti stirpibus...*

55 *CIL*, P, 15 : *Stirpem nobilitauit honor...* : cf. infra p. 253-258.

56 C'est le sens qui transparait notamment de la définition fragmentaire de Gallus Aelius, transmise par Festus (s.u. *Stirps*, p. 412 Lindsay), malgré l'état très mutilé du texte.

57 Cf. notamment le passage de la plaidoirie (jamais prononcée) de Cicéron dans lequel il devait interpellé le jeune P. Scipion Nasica (le futur Metellus Scipion), défenseur de Verrès (Cic., *Verr.*, 4.79-81) : les termes

- familia*, *domus* (adjectivé en *domesticus*), *genus* et *nomen* y sont alors présentés comme des équivalents. Cf. aussi Liv. 26.18.11 ; 28.41.14 et V. Max. 5.2.ext.4. Sur l'emploi de *domus* avec le sens de "famille", cf. plus généralement Saller 1984, 342-355 ; Fayer 1994, 68-76. En revanche, avec l'avènement du régime augustéen, la "*domus Caesarum*" ou "*domus Augusta*" constitua une appellation spécifique, à la fois usuelle et officielle, pour désigner l'ensemble des personnages liés à la famille du Prince, que ce soit par la parenté naturelle, la filiation juridique ou par l'alliance : cf. Corbier 1994 ; Hurllet 1997, 415-418.
- 58 Ce que Cicéron, *Planc.*, 67, résumait d'une formule éloquente : la *commendatio maiorum*.
- 59 Cf. Etcheto 2003.
- 60 Cette tombe a été découverte de manière fortuite en 1956 dans un talus proche du croisement de la via Marco Polo avec la via Cristoforo Colombo, à 500 m du tombeau des Scipions. Le matériel funéraire qui a pu en être extrait (dont le sarcophage de P. Cornelius Scapula, n° 4) date du iv^e siècle. Cf. Zevi dans *Roma medio-republicana* (1973), 239-241, n° 371-372 ; Coarelli 1984, 64-71 ; Pisani & Quilici 1987-1988 ; D. Nonnis dans *LTUR, Suburbium*, II (2004), s.v. *Corneliorum sepulcrum* (256), 163-164.
- 61 Le passage de la sépulture gentilice à la sépulture familiale (c'est-à-dire lignagère) vers la fin du iv^e siècle a été étudié par Sacchi 1995 (notamment à propos du cas des Scipions, 201-208) qui a souligné la crise de l'organisation gentilice que ce processus révélait à travers l'émancipation des groupes familiaux qui s'en affranchissaient (dans le même sens, cf. Franciosi 1984a, 47-48). Cette analyse rejoint celle de Franciosi 1988, 17-22, qui montrait comment l'évolution onomastique laissait voir le même processus d'affirmation familiale à travers l'usage des *cognomina* héréditaires, avec là encore l'exemple éloquent des Scipions (cf. infra p. 26-36). La forte conscience de l'identité familiale dont témoigne clairement l'utilisation d'une tombe et d'un nom lignagers invite en tout cas à nuancer très sensiblement l'affirmation de Corbier 1990a, 226, selon laquelle "les 'familles' de l'aristocratie romaine sur lesquelles nous travaillons ne sont que des artefacts de prosopographes".
- 62 Cf. infra p. 44-47.

Notes du chapitre 1 de la partie 1

- 1 Plut., *Cor.*, 11 ; *Mar.*, 1.
- 2 À la suite de Gardthausen 1917, Cl. Nicolet avait très justement souligné combien la nomenclature romaine était très fortement porteuse de signification sociale en général, dans un article fondamental : Nicolet 1977 (spéc. p. 46-47 ; 50-51).
- 3 Cic., *Verr.*, 4.79 ; Liv. 26.41.22 ; Plin., *Nat.*, 35.8 ; Suet., *Jul.*, 59 ; Flor., *Epit.*, 1.31.12 ; Macr., *Sat.*, 1.6.26.
- 4 Sur cette question, cf. notamment Bonfante 1948 ; Pulgram 1948 ; Rix 1972 ; Heurgon 1977 ; Ménager 1980.
- 5 Sur la place du *cognomen* au sein de l'onomastique aristocratique d'époque médio-républicaine, outre les développements anciens, mais toujours utiles de Mommsen (*RF*, I, 1-68) et Bloch 1883, 124-143, les travaux les plus précieux et les plus significatifs sont ceux de Kajanto 1965 ; Alföldi 1966 ; Nicolet 1977 ; Kajanto 1977. Plus succincts : Douglas 1958 ; Morris 1963, 35-36 ; Salway 1994, 127-128.
- 6 À l'exception, peut-être, des *Asinae* : cf. infra p. 27-28.
- 7 Sur ce phénomène, cf. Etcheto 2003.
- 8 L'idée d'une falsification par les Scipions de leur propre généalogie primitive a été soutenue récemment par Flower 1996, 176-177 et Mora 1999, 96-97. Mais la première n'en vient à cette conclusion qu'au terme d'une hypothèse peu probante, elle-même échafaudée sur une base tout à fait bancale : il faudrait admettre que les deux vers initiaux de l'*elogium* de Scipion Barbatus furent effacés délibérément parce qu'ils auraient peut-être voulu rappeler que ce personnage aurait été le premier porteur du *nomen Scipionum*. Sans même discuter le caractère entièrement conjecturel de cette solution, on doit rappeler que l'analyse épigraphique qui en est à l'origine est extrêmement contestable et qu'elle ne saurait raisonnablement être retenue (cf. infra p. 229). Quant à Mora 1999, son travail tout entier est nourri par l'idée d'une falsification générale et méthodique de l'histoire des premiers siècles de Rome : une telle entreprise systématique paraît difficilement vraisemblable, comme l'a fait remarquer notamment Settiani 2000, 53-56.
- 9 Degrassi, *Fasti*, 42-43 ; 76-77 ; 432-435 ; 442-443.
- 10 V. Max. 6.9.11.
- 11 **Cn. Cornelius Scipio Asina (n° 7)** : Pol. 1.21 ; 38 ; Liv., *Per.*, 17 ; V. Max. 6.6.2 ; Flor., *Epit.*, 1.18.7 ; 11 ("Cornelius Asina" ; en 1.18.8 ; 15, son frère : "L. Cornelius Scipio") ; Polyæn. 6.16.5 ; Zonar. 8.10 ; 14 ("Cn. Cornelius", tandis qu'en 8.11, il évoque son frère en le désignant comme "Lucius Scipio") ; Eutr. 2.20 ("Cn. Cornelius Asina" ; dans le même paragraphe, son frère est désigné comme "L. Scipio") ; Ampelius (36.1) n'évoque que la capture du consul Cornelius, alors que tous les autres représentants de la famille sont désignés comme "Scipiones" ; Oros. 4.7 ("Cn. Cornelius Asina" ; en 4.11, son frère est désigné comme "L. Cornelius Scipio") ; Macrobe (1.6.28) ne met le *cognomen* d'Asina en rapport qu'avec le gentilice Cornelius ; Chron. 354 ("Asina" ; son frère : "Scipio").
P. Cornelius Scipio Asina (n° 10) : Liv. 21.25.4 ; 22.34.11 ; 26.8.2 ("*P. Cornelius cui Asinae cognomen erat*") ; Asc., *Cic. Pis.*, p. 3 Clark ("P. Cornelius Asina", alors que dans le même passage, ses cousins sont nommés P. et Cn. Cornelius "Scipio") ; Zonar. 8.20 ("Publius Cornelius", alors que ses cousins sont désignés comme Cn. et P. "Scipio") ; Eutr. 3.7 ; Oros. 4.13.16 ; Chron. 354 ("Asina" ; ses cousins : "Calbo" et "Scipio").
- 12 L'épithaphe de l'un des petits-fils de Scipion l'Asiatique, dont le prénom est resté perdu dans une lacune de la pierre, témoigne également parfaitement de ce nouvel usage onomastique et surtout de l'importance que les Scipions eux-mêmes y attachaient. Pas moins de trois *cognomina*, lignager (Scipio), sous-lignager (Asiagenus) et individuel (Comatus), y précisaient l'identité personnelle de ce jeune garçon mort à l'âge de seize ans (n° 30) et qui n'avait donc pourtant pas été un personnage de premier plan : cf. infra p. 251-252.
- 13 Ce qui ne signifie pas pour autant que la loi ignorait l'existence de cet attribut onomastique : Wikander 2000-2001 (105) estime ainsi que les *cognomina* nobiliaires, au moins ceux des patriciens, devaient être protégés par des dispositions légales. L'une d'entre elles était peut-être la *lex Cornelia de falsis* signalée par le juriste Paul (*Sent.*, 5.25.9), et qui punissait sévèrement l'usurpation de nom.

- 14 À ce titre, il convient de rappeler l'interprétation de L. R. Ménager, selon lequel, bien davantage qu'une réponse d'ordre pratique à des difficultés concrètes d'identification, l'invention des *cognomina* par l'aristocratie patricienne aurait correspondu à une réaction de défense onomastique d'une catégorie sociale dont les privilèges se trouvaient de plus en plus menacés par la montée d'une "ploutocratie" plébéienne : Ménager 1980, 183-185. Si l'esprit de système avec lequel cet auteur présente cette idée appelle d'indispensables nuances, il faut lui concéder le mérite d'avoir bien souligné la forte signification socialement tout à fait discriminante du *cognomen* dont le patriciat puis la *nobilitas* patricio-plébéienne toute entière firent usage.
- 15 Les *cognomina* portés par M. Antonius Creticus (*pr.* 74) et C. Antonius Hybrida (*cos.* 63) demeurèrent strictement personnels et ne furent pas transmis à leurs descendants.
- 16 Cf. les observations de Nicolet 1977, 54-56.
- 17 Sur les étapes chronologiques de l'utilisation et de la mention épigraphique des *cognomina* à l'époque républicaine, aux titres mentionnés supra note 5, il faut ajouter les remarques de Coarelli 1982a, 127-128.
- 18 Cf. Thylander 1954 ; Syme 1958, 172-188.
- 19 Kajanto 1977, 66.
- 20 *CIL*, I², 581.
- 21 *CIL*, I², 586.
- 22 Sherk, *RDGE*, 63-73, n° 12.
- 23 *CIL*, I², 709. D'autres documents confirment la longue absence des *cognomina* dans la langue officielle : ainsi un passage d'Aulu-Gelle (16.4.2), transmettant une formule d'enrôlement des soldats par les tribuns militaires sous l'*imperium* des consuls "C. Laelius C.f. et L. Cornelius P.f.", en 190. Ou encore le bilan comptable rendu par le consul de 79, P. Servilius (Vatia) au terme de ses campagnes de Cilicie et dont Cicéron a transmis l'intitulé (*Verr.*, 1.57). À notre connaissance, c'est le sénatus-consulte de *Amphiarai Oropiis agris*, de 73, qui constitue le premier exemple attesté de l'emploi systématique des *cognomina* dans les actes sénatoriaux (Sherk, *RDGE*, 133-138, n° 23) : Taylor 1960, 169. Cet usage paraît s'être généralisé par la suite comme le montre un autre sénatus-consulte de 51, scrupuleusement retranscrit dans la correspondance de Cicéron (*Fam.*, 8.8.5-6 = CUF, IV, 221.5-6). Certains documents épigraphiques du II^e siècle a.C. témoignent d'étapes transitoires : ainsi la *sententia Minuciorum* de 117 (*CIL*, I², 584 : le *cognomen* "Rufus" des magistrats auteurs de l'arbitrage y est indiqué, au contraire de celui des consuls de l'année), ou le sénatus-consulte de Corfou (le *cognomen* du préteur ayant présidé la séance du Sénat est le seul à y être précisé). En 87 encore, la *tabula Contrebiensis* déclinaît les *tria nomina* du gouverneur de Citériure, C. Valerius Flaccus (l. 14), mais pas le *cognomen* de L. Cornelius (Cinna), l'un des consuls de l'année (l. 20) : cf. J. S. Richardson dans *JRS*, 73, 1983, 33-34.
- 24 Nous disposons de deux documents fondamentaux qui témoignent de la valeur officielle reconnue au *cognomen* par les autorités romaines à partir de la fin du II^e siècle a.C. au plus tard. Tout d'abord, la *lex repetundarum* d'époque gracquienne (*CIL*, I², 583) stipulait que le préteur devrait préciser les *cognomina* des quatre cent cinquante juges recrutés annuellement. D'autre part, les prescriptions contenues dans la Table d'Héraclée (*CIL*, I², 593) attestent qu'au lendemain de la guerre sociale, les magistrats locaux chargés de procéder au *census* dans leurs municipes étaient bien tenus d'enregistrer les noms de leurs concitoyens en précisant leurs *cognomina* (du moins pour ceux qui en possédaient). Ce document se conformant étroitement aux procédures censoriales en vigueur à Rome, on sait que les *cognomina* s'étaient vu reconnaître une valeur officielle dans l'état civil romain au plus tard au début du I^{er} siècle a.C. : Nicolet 1977, 48-49.
- 25 Denys d'Halicarnasse, *AR*, 1.74.5, affirmait ainsi avoir pu consulter d'anciens registres censoriaux conservés dans des archives privées de grandes familles de l'aristocratie. Ces documents mentionnaient les noms des consuls de l'année 392 avec leurs *cognomina* (Valerius Potitus et Manlius Capitolinus). On a pu toutefois mettre en doute la valeur de ce témoignage : Werner 1963, 12 sq., estime ainsi que le document consulté par Denys devait être un faux du I^{er} siècle a.C., au contraire de Gabba 1964, 489-493, plutôt enclin à lui accorder crédit.
- 26 Ainsi Ennius (*Ann.*, 169-174, *ap.* Cic., *Brut.*, 57) mentionnait-il les noms des consuls de 204 avec leurs *cognomina* (Cethegus et Tuditanus). À la même époque, Naevius désignait les Caecilii Metelli par leur seul *cognomen* dans un vers resté fameux par son équivoque polémique : *...fato Metelli Romae fiunt consules...* (ps.-Asc., *Cic. Ver.*, 1.29, p. 215, 16, Stangl).

- 27 L'incise placée dans la bouche de l'un des personnages de la pièce ("... aussi vrai que j'ai ce *scipio* sous les yeux..." : v. 123-124) pourrait faire allusion à la présence dans le public du jeune général rentré victorieux d'Espagne en 206 : cf. Pansiéri 1997, 349. Mais elle pourrait aussi bien désigner, en vérité, n'importe lequel des Scipions qui exercèrent à cette époque l'édilité curule (le futur Africain en 213, Nasica en 197, et le futur Asiatique en 195), et qui se trouvèrent donc à ce titre en charge de l'organisation des *Ludi Romani* à l'occasion desquels les comédies étaient jouées.
- 28 Crawford, *RRC*, *passim*.
- 29 Nous n'avons pas retenu les cas où le *cognomen* semblait correspondre en réalité à un ethnique, même si cette distinction n'est pas toujours dépourvue d'équivoque. Cela nous a conduit à écarter notamment deux témoignages épigraphiques antérieurs au milieu du III^e siècle, dont l'inscription grecque d'Entella mentionnant l'officier romain Ti. Claudius "Antias", c'est-à-dire "d'Antium" (*AE*, 1983, 446 ; cf. Corsaro 1982). Plus ancienne encore (fin IV^e-début III^e siècle a.C.), l'inscription boustrophédique en latin archaïque sur lame de bronze, découverte sur les rives du lac Fucin, mentionnait également un personnage apparemment doté de trois noms, Cassus Cantovius "Aprufclanus" (*CIL*, I, 5 ; cf. Peruzzi 1961) : mais plutôt qu'un *cognomen*, "Aprufclanus" est là aussi très certainement un ethnique désignant la communauté marse à laquelle appartenait le dédicant.
- 30 Selon M. Torelli, il s'agirait de C. Genucius Clepsina (*cos.* 276 ; 270), dont le *cognomen* "Clousino(s)", déformé tardivement en "Clepsina" évoquerait l'origine étrusque (*cleusina* signifiant dans cette langue l'habitant de Chiusi) : on connaît des aristocrates de Tarquinia de ce nom aux IV^e et III^e siècles a.C. Le port de ce *cognomen* pourrait alors révéler le mariage d'une aristocrate étrusque avec un Genucius romain (sur cette pratique cf. Wikander 1996b), ou bien l'entrée par adoption d'un Étrusque dans la grande *gens* plébéienne des Genucii : cf. Torelli 2000, 152-157. On comprend dès lors que ce personnage, préfet exerçant l'autorité romaine en pays étrusque, ait pu vouloir s'attirer la sympathie des populations locales en rappelant par la mention de son *cognomen* sa communauté d'origine avec elles.
- 31 Cette inscription aujourd'hui perdue était mutilée :
Italicei | L. Cornelium Scip[i]one[m] | honoris caussa
 La restitution *Scipionem* reste la plus vraisemblable (Cassola 1962, 388-389 ; Wilson 1966, 19), d'autant que le gouvernement de L. Scipio en Sicile lors de sa préture de 193 est parfaitement attesté, et que l'offrande que fit le même personnage au sanctuaire de Délos dans l'exercice de sa préture confirme qu'il était soucieux de voir précisé son *cognomen* dans sa titulature. Opinion contraire de E. Badian dans *Gnomon*, 39, 1967, 94, n. 1, qui préfère restituer le *cognomen* en *Sisemam*, et identifier le personnage honoré comme L. Cornelius Sisenna (*pr.* 78).
- 32 L'identité du consul romain auteur de la lettre est longtemps restée incertaine, car la partie de l'inscription qui contenait son nom est perdue. Mais la découverte de l'inscription transcrivant la lettre des Scipions à Colophon, et le rapprochement avec celle qui est adressée à la cité d'Héraclée Pontique et préservée par Memnon (*infra* note suivante), dissipent entièrement les doutes à la fois sur l'identité des auteurs de ce document, et sur la restitution de leurs *cognomina* qui figuraient bien sur la lettre envoyée par les Scipions à Héraclée du Latmos (comme sur celles qui sont adressées à Colophon, Héraclée Pontique et certainement à toutes les cités et tous les dynastes régionaux approchés alors par les Scipions) : cf. Holleaux 1924a (corrigeant sur ce point ses avis antérieurs et notamment Holleaux 1918, 131-146) ; Guarducci 1929, 72-73 ; Magie 1939, 171 ; Sherk, *RDGE*, 217-218.
- 33 Dans ce passage, Memnon d'Héraclée reproduisait une inscription originale qu'il avait consultée dans les archives ou sur un monument public de sa cité natale. Avec Holleaux 1924a, 34-35, on doit convenir que si le *cognomen* "Scipio" n'avait pas figuré sur ce document, Memnon aurait sans doute eu du mal à identifier le consul L. Cornelius, auteur de l'adresse à sa cité.
- 34 L'inscription mutilée n'a conservé que le *cognomen* de L. Cornelius Scipio. La restitution la plus plausible, proposée par M. Guarducci, conduit à penser que les *cognomina* de ses trois compagnons figuraient eux aussi sur la pierre : Guarducci 1929, 69.
- 35 Le texte de Tite-Live, qui signale l'existence et le contenu de cette inscription apposée sur le temple des Lares de la mer, n'a été transmis que par un seul manuscrit, le *Moguntinus*, aujourd'hui disparu et connu seulement par ses éditeurs du XVI^e siècle qui paraissent avoir éprouvé de sérieuses difficultés à lire correctement ce passage : cf. Chr. Goullart dans Tite-Live, *Histoire romaine*, XXX (CUF), 1986, CXXVI-

- CXXVII ; 81. Néanmoins il semble qu'une lacune dans le manuscrit ait pu correspondre au *cognomen* "Regillus" du préteur L. Aemilius qui aurait donc bien été mentionné sur l'inscription, comme c'est aussi le cas pour la dédicace de Ti. Sempronius Gracchus dans le temple de *Mater Matuta*, en 174.
- 36 La formulation archaïque de la dédicace telle que la retranscrit Tite-Live est une garantie de son historicité : sur ce document Galli 1987-1988.
- 37 Sur cette inscription, cf. Letta & D'Amato 1975, 71-77, n° 51.
- 38 Son premier éditeur avait cru pouvoir attribuer cette inscription, découverte en 1954 près de Corleone, à C. Aurelius Cotta (*cos.* 252 ; 248) qui combattit en Sicile contre les Carthaginois au cours de la première guerre punique : Di Vita 1955. Cependant de multiples objections, tant d'ordre historique qu'épigraphique, conduisent à écarter cette identification, comme l'a démontré Degrassi 1962, 499-508. En tout état de cause, il vaut mieux en effet dater ce milliaire du II^e siècle a.C., et préférer reconnaître derrière le personnage de l'inscription le consul de 144, L. Aurelius Cotta.
- 39 Degrassi 1962, 508-510.
- 40 À la lumière d'une seconde lettre de Q. Fabius Q.f. Maximus, découverte à Argos, et datée de la deuxième année de l'ère achéenne (145/144 ou 144/143), on doit désormais reconnaître le Q. Fabius Maximus de la lettre à Dymè comme Q. Fabius Servilianus (*cos.* 142) et non plus Q. Fabius Eburnus (*cos.* 116). Q. Fabius Servilianus gouverna certainement la Macédoine en tant que proconsul en 145 et 144 : Ferrary 1988, 186-190.
- 41 Cf. Coarelli 1997, 312-316 (*contra* Pailler 1988, 613-617, qui identifie le personnage comme le consul de 180 qui aurait dédié l'autel en tant que duumvir en 175-174).
- 42 Castrén 1980, 9-11.
- 43 Avec Coarelli 1981, 186-187, on a de bonnes raisons de penser que le personnage dont cette petite base de marbre portait l'effigie devait être l'un des deux Africains, ce qui situe l'inscription dans les deux premiers tiers du II^e siècle a.C. Cette datation s'accorderait avec les caractères archaïques des lettres de l'inscription, comme avec l'emploi du marbre dont on sait bien que le premier Africain fut l'un des premiers à introduire l'usage à Rome, sur la *fornix* qu'il fit élever sur la rampe du Capitole en 190 (Liv. 37.3.7).
- 44 Lassère 2005, 80, n. 5.
- 45 Même si l'on laisse de côté les inscriptions "officielles" (sénatus-consultes, décrets...), il serait évidemment trop lourd et fastidieux d'énumérer de manière exhaustive les inscriptions latines d'époque médio-républicaine ignorant les *cognomina* des dignitaires romains. Nous n'en signalons qu'un échantillon représentatif : la dédicace de P. Cornelius (Scipio ? ; certainement le consul de 218, père de l'Africain) à Mars (*CIL*, I², 18), celle de M. Minucius (Rufus), le *magister equitum* de 217, à Hercule (*CIL*, I², 607) ; les inscriptions de 211 évoquant M. Claudius (Marcellus) (*CIL*, I², 608-609), celle évoquant C. Aurelius (Cotta), consul en 200 après avoir été deux fois préteur (*CIL*, I², 610), la dédicace de M. Fulvius (Nobilior), *cos.* 189, à Tusculum (*CIL*, I², 616), les inscriptions en l'honneur de Paul Émile, en Espagne en 189 (*CIL*, I², 614) et à Amphipolis en 167 (*CIL*, I², 622), les *tituli* de M'. Acilius (Glabrio) à Luni (*AE*, 1953, 161 ; Angeli Bertinelli 1993). Et encore, les inscriptions de bornage établies entre Padoue et Este au nom du proconsul L. Caecilius Q.f. (Metellus), après 142 (*CIL*, I², 633-634), les *tituli* du monument honorifique des Domitii (Ahenobarbi) élevé sur le Capitole à la charnière des II^e et I^{er} siècles a.C. (cf. Coarelli 1991a), et l'inscription votive de P. Servilius (Vatia) en Isaurie en 78 (*AE*, 1977, 816). Pour les inscriptions rédigées en grec, la mention du *cognomen* est encore plus rare avant la fin du II^e siècle a.C. : cf. infra p. 32-33.
- 46 Cf. par exemple cette inscription latine de Delphes, datée de 106, et honorant M. Minucius Rufus (*cos.* 110). Plus significatif encore, le *titulus* de la statue élevée en l'honneur de Cornelia qui, d'après Plutarque (*CG*, 4.4) et l'inscription augustéenne qui nous est parvenue (*CIL*, VI, 10043), désignait ses fils par leur seul *cognomen* : *Cornelia Gracchorum (mater)*. Ce document semble pouvoir être daté assez précisément de l'année 100, comme l'a suggéré Coarelli 1978 : cf. infra p. 282-287.
- 47 Baslez 1996, 216-217.
- 48 Cette remarque s'applique aux Grecs du monde égéen et oriental, mais ne concerne pas les Grecs d'Occident, Italiotes ou Siciliens notamment, qui avaient eu pour leur part l'occasion de se familiariser depuis assez longtemps avec les usages onomastiques romains : ainsi l'inscription grecque d'Entella en Sicile (cf. supra) où étaient précisés prénom, gentilice et patronyme du représentant de l'autorité romaine.
- 49 Bickerman 1947, 138-139 ; Charneux 1957, 189 ; Ferrary 1988, 246-247, n. 74.

- 50 Cette désignation de Flamininus par son seul *praenomen* de Titus était tellement familière aux Grecs qu'en pleine époque impériale, Plutarque le nommait encore de cette manière, y compris dans le titre de la biographie qu'il lui consacra, et contrairement aux autres personnages romains de ses *Vies parallèles*.
- 51 Phleg., *Mir.*, 3.6 (= Jacoby, *FGrH*, 257 F 36). Le contexte historique ne permet pas de douter de l'identification de ce "général Publius" avec Scipion l'Africain : Gabba 1975, 7-11 ; Mastrocinque 1983, 159-161 ; Ferrary 1988, 245-250 ; *contra* Gauger 1980, 236-237, dont la proposition d'interpréter le "Publius" du texte de Phlégon comme un nom générique désignant le Romain-type ne convainc guère.
- 52 Boyce 1962 ; Zehnacker 1973, II, 974-976 ; Crawford, *RRC*, 544, n° 548 ; Ferrary 1988, 92-93, n. 155.
- 53 Dion. H., *AR*, 19.9-10 (= 19 frg. P, Pittia).
- 54 Bickerman 1947. Lévêque 1957, 57-58 ; 319-321, préfère pour sa part considérer que cette correspondance apocryphe fut l'œuvre de Denys lui-même.
- 55 Ce qui n'avait pas échappé à Bickerman 1947, 138, n. 9 ; 139, n. 11.
- 56 *CIL*, I², 622 (= *ILLRP*, 323) :
L. AIMILIUS L.F INPERATOR DE REGE PERSE MACEDONIBUSQUE CEPET.
- 57 Cet officier numide avait livré Agrigente aux Romains en 210, et il en avait été récompensé par l'octroi de la *ciuitas Romana*, à l'initiative du consul M. Valerius Laevinus (Var. *ap. Asc.*, *Cic. Pis.*, 52, p. 13 Clark ; Liv. 25.40.5 ; 26.40 ; 27.5.1-7). Pour satisfaire aux usages onomastiques qu'impliquait son nouveau statut, il adopta le prénom et le nom gentilice du magistrat sous l'autorité duquel il avait reçu la citoyenneté, mais il put conserver comme *cognomen* son ancien nom numide, Muttines. On comprend dès lors l'attachement qu'il lui conserva et le souci qu'il eut à le faire préciser auprès des magistrats de Delphes qui le firent inscrire avec ses quatre fils comme proxènes de leur cité en 190 (*Syll.*², 268 = *Syll.*³, 585, l. 87). Ces hommes servaient alors dans les troupes romaines engagées dans la campagne contre Antiochos (Liv. 38.41.11-14) : cf. Harmand 1957, 67.
- 58 *Syll.*², 301 (= *Syll.*³, 649) : dans le cas précis de Q. Marcius Philippus, le *cognomen* était évidemment directement intelligible aux Grecs, ce qui avait dû faciliter son usage. Mais on doit noter que les inventaires d'offrandes du sanctuaire de Délos font apparaître le nom du même personnage sans son *cognomen* (mention des seuls prénom, gentilice et titre consulaire) : Holleaux 1918, 157 ; Van Ooteghem 1961, 96.
- 59 Holleaux 1924b ; Sherk, *RDGE*, 34-36, n° 4.
- 60 À partir du milieu du II^e siècle, on y voit les seconds *cognomina* à valeur sous-lignagère compléter régulièrement l'onomastique des défunts : ainsi pour Scipio Asiagenus Comatus (F), décédé entre 164 et 144, ou Cn. Scipio Hispanus (H), morts peu après 139 ; cf. aussi I. Cf. infra p. 251-252.
- 61 Cf. J.L. Myres dans *JHS*, 16, 1896, 181. Plutôt que le préteur de 139 (n° 19), le Gnaeus Cornelius Cn. f. Scipio Hispanus honoré par cette inscription crétoise pourrait fort bien avoir été son père (ou grand-père) homonyme, le consul de 176 (n° 15), dont une inscription de la cité voisine d'Aptère atteste la présence dans l'île aux côtés de ses cousins l'Africain et l'Asiatique à leur retour de la campagne d'Asie, en 189. La similitude paléographique de ces deux inscriptions crétoises, ainsi que leur voisinage géographique plaide en tout cas en faveur de cette solution, tandis que la variante dans la forme du *cognomen* *Hispallus* / *Hispanus* est sans doute assez peu significative : Guarducci 1929, 66-68.
- 62 *IG*, XIV, 315 ; *Syll.*², 311 = *Syll.*³, 677. Holleaux 1918, 22.
- 63 Dürrbach, *Choix d'inscriptions*, 159-160, n° 94.
- 64 *CIL*, I², 2502 = *IGR*, IV, 1681 = *ILLRP*, 333.
- 65 Crawford, *RRC*, 319, n° 311 : L. *SCIP ASIAG*.
- 66 Macr., *Sat.*, 1.6.26.
- 67 Plusieurs étologies de *cognomen* transmises par Macrobe paraissent en effet devoir être suspectées de fantaisie ou de complaisance. Le *cognomen* des Cornelii Sullae se rapportait au teint particulier des représentants de cette famille (Plut., *Cor.*, 11.6 ; *Sull.*, 2.2) et non à ce que l'un de leurs ancêtres avait été jadis chargé de l'examen des livres sibyllins (Macr., *Sat.*, 1.17.27). Quant aux Cornelii Asinae, la fable selon laquelle l'un d'eux aurait fait transporter la dot de sa fille sur une ânesse (Macr., *Sat.*, 1.6.29) ne fait pas davantage illusion. Cet animal étant réputé pour sa crainte malade de l'eau (Plin., *Nat.*, 8.169), ce *cognomen* fut en réalité très certainement décerné par dérision au consul de 260 après sa piteuse capture par les Carthaginois à la tête de son escadre (cf. Wheeler 1988, 173-174, n. 36).
- 68 Liv. 5.41 ; V. Max. 4.4.5. Cf. aussi Pl., *Am.*, 520 ; Plin., *Nat.*, 28.15.

- 69 Pol. 32.1.3.
- 70 Cf. Dubuisson 1985, 44.
- 71 D'après T. P. Wiseman, la fréquence de la description des Scipions comme des *fulmina* dans la littérature antique (Lucr. 3.1034 ; Cic., *Balb.*, 34 ; Verg., *Aen.*, 6.842 ; V. Max. 3.5.1 ; Sil. 7.106) pourrait indiquer une autre interprétation étymologique du *cognomen* familial à travers le grec σκηπτός : Wiseman 1996, 68. Ce thème pourrait remonter à Ennius : Skutsch 1956.
- 72 Crawford, *RRC*, 194-208 : n° 106 (c. 208), 112 (c. 206-195), 130 et 131 (c. 206-200).
- 73 Mattingly [1928] 1960, 71 ; Crawford, *RRC* [1974], 196 (n° 106).
- 74 Crawford, *RRC*, 175, n° 81 (c. 211-209).
- 75 Col. 4.24.4.
- 76 En l'occurrence, P. Scipio Nasica (n° 13) et son jeune frère Cn. Scipio Hispallus (n° 15) qui devaient chacun des deux avoir entre vingt et trente ans dans la période au cours de laquelle on situe ces frappes monétaires (c. 208-200).
- 77 Nicolet 1977 (57) a souligné combien il fallait distinguer la "nomenclature", qui comprend la totalité des éléments onomastiques d'un individu, et la "dénomination" qui correspond seulement aux éléments onomastiques usuels, c'est-à-dire le nom par lequel un personnage était habituellement désigné.
- 78 Holleaux 1924a, 35-37.
- 79 Pol. 15.35.6 ; 16.23.1 ; 21.8.1. La plupart du temps, Polybe désigne toutefois l'Africain par son seul prénom (suivant l'usage hellénique prédominant à cette époque, comme nous l'avons rappelé), ou uniquement par son *cognomen* : cf. Holleaux 1924a, 36-37.
- 80 *CIL*, II, 3836 :
P.SCIPIONI.COS | IMP.OB RESTITU | TAM.SAGUNTUM | EX.S.C.BELLO.PU | NICO.SECUNDO
 Sur ce document, cf. Combès 1966, 57-59.
- 81 *Fundi Faustiniiani ita ut fuerant concessi a Publio Scipione* (Chouquier & Favory 1992, 35). Les miniatures illustrant le texte d'Hygin Gromaticus reprennent des documents cadastraux originaux, les *formae* (*ibid.*, 49-63) : on peut estimer qu'à la fin du premier siècle de notre ère, Hygin Gromaticus avait en partie appuyé son travail sur des *formae* d'origine républicaine. Si c'est bien le cas, ce fragment pourrait renvoyer à une époque assez haute, les seuls "P. Scipio" connus pour avoir conduit le lotissement de colonies étant Scipion l'Africain (à Italica, en 206, puis à Castrum Hannibalis, en 199) et son cousin P. Scipio Nasica (à Venusia, en 200, puis Aquilée, en 183).
- 82 Ce dont rend bien compte le témoignage de Macrobe, *Sat.*, 1.6.26.
- 83 Cic., *Phil.*, 1.32 ; Suet., *Tib.*, 1.4 ; *Nero*, 1.4-5.
- 84 Cf. l'exemple des Fabii parmi lesquels l'introduction du prénom Numerius aurait été le fruit d'une union matrimoniale avec une fille des Otacilii : le père de la mariée aurait exigé que l'aîné des enfants de sa fille porte le prénom de son grand-père maternel : Fest., p. 174 Lindsay. Cette pratique était plus répandue qu'on ne l'estime d'ordinaire pour l'époque républicaine, comme l'a bien mis en évidence Wikander 1996b.
- 85 Plut., *Sull.*, 34.5.
- 86 L'affirmation progressive de l'individu par rapport au cadre familial traditionnel au sein de l'aristocratie républicaine a été relevée notamment par Clemente 1990 et Bruhns 1990, 577.
- 87 Mommsen, *RF*, I, 15 ; Salomies 1987, 171-194 ; 211-226.
- 88 Salomies 1987, 176.
- 89 Thylander 1952, 64-65 ; Sumner 1976, 342 ; Nicolet 1977, 52 ; Corbier 1990a, 239 ; Cébeillac-Gervasoni 1991, 192-194 ; Settapani 2000, 14 ; Lassère 2005, 94-95. Dans son ouvrage de référence sur les *praenomina*, Salomies 1987, 211-222, a cherché à opposer quelques objections à cette idée en recensant un certain nombre de contre-exemples. Mais il semble que le savant finlandais n'a pas pris assez garde aux aléas démographiques auxquels chaque famille de l'aristocratie romaine se trouvait largement exposée. Sans nul doute les décès prématurés, que l'on doit estimer avoir été relativement fréquents dans un régime démographique de type ancien, doivent-ils expliquer la plupart des entorses à l'usage prépondérant qui était bien la dévolution du prénom paternel à l'aîné des fils. L'examen de la généalogie des Scipions, prenant en compte à la fois les données démographiques, onomastiques et chronologiques, tend à le confirmer. Dans une contribution plus récente (Salomies 1999, 143), O. Salomies semble d'ailleurs s'être rangé plus volontiers à l'idée de dévolution systématique du prénom paternel au fils aîné.

- 90 Salomies 1999, 142-145. On peut le vérifier à la lecture des relevés de Prévost 1949, 18-25 et Shackleton Bailey [1976] 1991, 65 sq.
- 91 C'est ce dont a omis de tenir compte Barbieri 1977, 178-179.
- 92 Sumner 1973, 65 ; Sumner 1976, 343 ; Develin 1985, 101 ; Lassère 2005, 94-95. Cette pratique est attestée notamment à travers l'exemple du jeune Caligula, dont on sait qu'il avait eu un frère plus âgé prénommé Caius mais qui était mort prématurément (*CIL*, VI, 889 ; Suet., *Cal.*, 7-8) : le prénom de l'enfant disparu fut alors réattribué au futur empereur.
- 93 Salomies 1987, 204-210. C'est certainement de cette manière que l'on doit comprendre l'apparente contradiction de nos sources au sujet de l'âge auquel le jeune Romain se voyait attribuer son prénom : le neuvième jour après la naissance (Fest., *s.v. Lustrici dies*, p. 107 Lindsay ; Plut., *Quest. Rom.*, 102 ; Macr., *Sat.*, 1.16.36) ou seulement au moment de la prise de la toge virile (Q. Mucius Scaevola *ap. Auct. de Praenom.*, 3.37-40). Du point de vue du droit civil et public, celui du juriste Q. Mucius Scaevola, le port du prénom devenait effectif et prenait donc une valeur juridique seulement le jour où l'individu entrait véritablement dans la sphère civique, en prenant la toge virile. Mais la tradition imposait sans doute l'octroi dès la naissance d'un prénom dont l'existence et la valeur restaient confinées dans le cadre privé de la famille jusqu'à la majorité de l'enfant.
- 94 Ce modèle a été notamment décrit et utilisé par G. V. Sumner dans la plupart de ses travaux : cf. notamment Sumner 1970, 142-143 ; Sumner 1976, 342 ; Sumner 1977. Cf. aussi Develin 1985, 101.
- 95 Ainsi les trois fils du consul de 79, Ap. Claudius Pulcher (*Ap. f.*, *C. n.*, *Ap. pron.*, *P. abn.*) avaient-ils reçu respectivement les prénoms d'Appius pour l'aîné (*cos.* 54), Gaius pour le cadet (*pr.* 56), et Publius pour le dernier (*tr. pl.* 58).
- 96 On peut souscrire sur ce point aux objections et aux nuances formulées par Salomies 1987, 211-214 et Settiani 2000, 14 : le modèle mis en évidence par Sumner doit davantage être considéré comme un usage et pas du tout comme une règle intangible.
- 97 Pour le détail des analyses qui soutiennent les estimations sur les dates de naissance de chacun de ces personnages, nous renvoyons aux notices individuelles numérotées du corpus prosopographique.
- 98 Simplement relevé par Salomies 1987, 220-221, à l'appui de son objection à l'idée de la dévolution systématique du prénom paternel au fils aîné, ce cas montre, avec un examen plus attentif, tout le risque qu'il existe à vouloir tirer trop hâtivement des arguments sur une documentation forcément lacunaire. Il faut garder à l'esprit que bien des représentants de l'aristocratie sont demeurés totalement inconnus en raison d'une mort prématurée ou du manque d'éclat de la carrière notamment : cf. sur ce point les remarques de Wikander 1979.
- 99 Cf. *infra* p. 241-247.
- 100 Ce n'est sans doute pas le moindre des bénéfices que de pouvoir déduire, de la conjugaison de ces indices onomastiques et démographiques, l'existence de quatre représentants de la famille qui avaient par ailleurs échappé à toute documentation : cf. *infra* p. 193-194 (n° 51 ; 52 ; 53 ; 54).
- 101 D.C. frg. 44 (Boissevain éd., I, 175).
- 102 À la suite de Borghesi (*Œuvres*, t. III, 208), c'est la lecture qu'en ont fait Thylander 1952, 65-66 et Nicolet 1977, 52.
- 103 On observe bien en effet qu'au sein de l'aristocratie d'époque républicaine, deux frères vivants n'étaient jamais dotés du même prénom. Nous avons vu que cette règle souffrait toutefois que le prénom rendu à nouveau disponible par le décès prématuré d'un aîné puisse être réattribué à un frère né postérieurement. C'est ce qui conduit à penser que le second fils de Caton, M. Porcius Cato Salonianus, ne vint au monde, ou du moins ne reçut son prénom, qu'après le décès du premier fils de l'ancien censeur, M. Porcius Cato Licinianus, en 152.
- 104 Ainsi au III^e siècle p.C., le port du *cognomen* Publian(us), dérivé du prénom Publius, était un argument sur lequel une certaine Cornelia Publina pouvait appuyer une prétention à descendre des Cornélii Scipiones : cf. Chausson 2000.
- 105 La lignée des Scipiones Asiageni/Asiatici pouvait ainsi être clairement désignée par ce seul prénom lignager qui était devenu caractéristique de son identité : c'est ce que fait l'auteur anonyme de l'*Histoire Auguste* (*Prob.*, 2.4) au IV^e siècle p.C.
- 106 Le *titulus* correspondant à l'épithète C ne nous étant pas parvenu, on ignore comment était présentée la filiation du *flamen* *Dialis* P. Scipio.

- 107 De manière générale, cf. Dondin-Payre 1990, 58-62.
108 Diod. 34-35.33 (= FT 7 Botteri) : cf. infra p. 74-75.
109 Vell. 2.3.1 (traduction de J. Hellegouarc'h).
110 *CIL*, VI, 1311 : *C. Octavius C. f(ilius) C. n(epos) C. pr[on(epos)] | pater Augusti...*
111 *CIL*, VI, 1282 : *P. Claudius P. f(ilius) Ap. n(epos) Ap. pron(epos) Pulcher...*

Notes du chapitre 2 de la partie 1

- 1 Sur la politique d'Auguste en matière de natalité, cf. notamment Brunt 1971, 558-566.
- 2 Liv., *Per.*, 59.8-9 ; Suet., *Aug.*, 89. Aulu-Gelle 1.6 a transmis quelques fragments de ce discours.
- 3 Les chiffres du cens ont été collationnés par Brunt 1971, 13-14. De 163 à 130, la population civique romaine subit une érosion continue qui l'abaissa de 337 000 à moins de 319 000 citoyens, alors même qu'au cours de cette période, Rome n'avait plus à soutenir de conflit aussi meurtrier que ne l'avaient été les deux premières guerres puniques. La simple démographie n'en était toutefois certainement pas la seule cause : il fallait aussi compter avec la paupérisation des catégories les plus modestes de citoyens, dont le dénombrement avait été de ce fait négligé par les opérations du *census*, certainement moins rigoureux sur le décompte des citoyens *infra classem*, regroupés dans une seule (et dernière) centurie comitiale.
- 4 Pol. 36.17.
- 5 On a eu l'occasion de souligner, à juste titre, combien le thème de la stérilité ou du déclin démographique des élites romaines tenait aussi du *topos* moralisateur : Corbier 1990a, 231 ; Dondin-Payre 1993, 66-67 ; Settiani 2000, 20-21. Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il ne s'agissait là que d'une pure illusion. Loin de se réduire à un simple fantasme dépourvu de toute réalité, l'auto-limitation des naissances des élites aristocratiques, dont nous rappelons les motivations sociales un peu plus bas, était bien de nature à appeler en son temps des critiques morales et politiques, comme le prouve du reste la pénalisation par la législation augustéenne des *orbi*, les individus sans enfant.
- 6 Selon Denys d'Halicarnasse (*AR*, 2.15), une loi de Romulus prescrivait aux citoyens romains d'élever tous leurs fils et au moins l'aînée de leurs filles, sauf dans les cas d'infirmité où l'exposition était possible à condition de recueillir l'approbation de cinq voisins. On connaît aussi la formule rituelle par laquelle les censeurs rappelaient aux citoyens qu'ils devaient se marier pour avoir des enfants (Dion. H., *AR*, 2.25.7 ; Gel. 4.3.2 ; 20.2). La tradition rapportait également les mesures sévères prises en 403 par les censeurs M. Postumius Albinus et M. Furius Camillus à l'encontre des célibataires (V. Max. 2.9.1 ; Plut., *Cam.*, 2.4), ou encore la distribution à la plèbe des terres prises à Véies, au cours de laquelle on favorisa les pères de familles nombreuses (Liv. 5.30.8).
- 7 C'était d'ailleurs là le sens des réformes entreprises par Tiberius Gracchus : Plut., *TG*, 8.4 ; 9 ; App., *BC*, 1.11.
- 8 D'après les estimations de Hopkins & Burton 1983, 73-74, compte tenu des conditions de mortalité de leur époque et de leur milieu social, pour assurer la simple reproduction biologique (et non sociale) de leurs groupes familiaux, les sénateurs romains auraient dû avoir en moyenne cinq ou six enfants. Un tel niveau de fécondité, qui reste une moyenne à l'échelle d'un groupe social, n'aurait d'ailleurs évidemment pas évité l'extinction d'un certain nombre de familles. On conçoit mieux alors le véritable défi qu'avaient à relever les aristocrates romains soucieux de l'avenir et de la perpétuation de leur lignée. Il suffit de songer aux trois seuls enfants survivants (à l'âge adulte) sur les douze grossesses de Cornelia (n° 25), la fille cadette de Scipion l'Africain, pour mesurer la redoutable déperdition démographique qui pouvait frapper alors n'importe lequel des foyers romains.
- 9 ... *multos liberos relinquere*... (Plin., *Nat.*, 7.139-140). L'épithète de la matrone Claudia, que l'on date généralement de la fin du II^e siècle, exprime la même fierté (*CIL*, I², 1211 = VI, 15346).
- 10 Dion. H., *AR*, 2.25.7 ; V. Max. 2.1.4 ; Plut., *Quaest. Rom.*, 14 ; *Rom.*, 35.4 ; *Num.*, 25.13 ; Gel. 4.3.2 ; 17.21.44. Sur le divorce de Carvilius Ruga, cf. notamment Watson 1965 ; Feig Vishnia 1996c, 441-443.
- 11 Plut., *Sull.*, 6.21. Même si le moraliste fait remarquer que son remariage immédiat avec Metella avait pu susciter des doutes quant aux motivations réelles de Sylla, il n'en reste pas moins que cet épisode démontre que la stérilité de l'épouse était considérée comme un argument socialement tout à fait légitime de divorce.
- 12 Liv. 42.34.3-4. Ligustinus indiquait ainsi non seulement que sa large progéniture restait une charge coûteuse, mais qu'elle était aussi enviable, notamment de la part des élites de son temps.
- 13 *progeniem genui*... : épithète H (= *CIL*, I², 15).
- 14 Nicolet 1985 (dont une première version était parue dans *JRS*, 66, 1976, 20-38).
- 15 Liv. 24.11.7-9. Répartie en proportion des capacités censitaires des citoyens des trois premières classes, cette imposition exceptionnelle fait apparaître que les sénateurs étaient mis à contribution plus fortement encore que les citoyens recensés comme les plus fortunés, ceux qui détenaient un patrimoine supérieur à

- un million d'as (c'est-à-dire quatre cent mille sesterces, ce qui correspondait justement à ce que fut plus tard le cens équestre). Une conclusion logique s'impose donc : les sénateurs devaient être statutairement au moins aussi riches que ces citoyens constituant le sommet de la hiérarchie censitaire.
- 16 Cf. Cic., *Off.*, 2.58. Les Romains goûtaient mal qu'un homme politique regarde par trop à la dépense lorsqu'il s'agissait d'honorer publiquement son rang, comme le montre la cuisante déconvenue électorale essuyée par Q. Aelius Tubero lorsqu'il brigua la préture : en lui refusant ses suffrages, le peuple aurait voulu lui faire payer la lésine dont il avait fait preuve en organisant médiocrement le banquet funèbre de son oncle Scipion Émilien, en 129 (Cic., *Mur.*, 75-76 ; V. Max. 7.5.1).
 - 17 Corbier 1990a, 239-243.
 - 18 Boyer 1950, 183-184 ; Hopkins & Burton 1983, 76-77.
 - 19 Elles avaient reçu chacune cinquante talents, soit plus d'un million trois cent mille sesterces. À l'inverse, on sait que le souvenir du destructeur de Corinthe, L. Mummius Achaicus (*cos.* 146), fut quelque peu flétri de n'avoir pas laissé de dot à sa fille (Plin., *Nat.*, 34.36).
 - 20 La famille d'Ap. Claudius Pulcher (*cos.* 79), qui avait laissé trois fils et deux filles, offre un bon exemple des difficultés financières auxquelles pouvait avoir à faire face une famille nombreuse de l'aristocratie, même parmi les plus illustres, confrontée à la dispersion du patrimoine paternel. À la mort de leur père, les enfants paraissent s'être trouvés dans une certaine gêne (évidemment relative, et que l'on doit mettre en rapport avec leur assise sociale et leurs ambitions politiques). Mais le nom prestigieux des Claudii pouvait s'avérer de quelque secours puisque Lucullus accepta d'épouser l'une des sœurs sans qu'elle reçoive de dot, ce qui soulagea d'autant la situation patrimoniale de toute la fratrie : Var., *R.*, 3.16.2.
 - 21 Brunt 1971, 140-143 ; Hopkins & Burton 1983, 74-78.
 - 22 Plin., *Ep.*, 1.14.9.
 - 23 Plut., *Cat. mi.*, 25.5. Le témoignage de Plutarque puise ici à la meilleure source, en l'occurrence Munatius Rufus qui fut le témoin privilégié des complexes stratégies matrimoniales nouées dans l'entourage de Caton le jeune dont il était un intime. Hortensius sollicitait alors Caton pour qu'il accepte de lui donner pour épouse l'une de ses filles déjà mariée à Bibulus dont elle avait eu deux fils. On sait comment Caton préféra plutôt lui "prêter" sa propre épouse, Marcia, offrant ainsi un exemple saisissant des arrangements matrimoniaux dans l'aristocratie de la fin de l'époque républicaine.
 - 24 Musonius Rufus, frg. 15b Hense. Cf. Hopkins & Burton 1983, 96.
 - 25 Tac., *Ger.*, 19.6.
 - 26 Les pratiques contraceptives et abortives connues et pratiquées par la médecine gréco-romaine sont décrites notamment dans l'oeuvre du gynécologue Soranos d'Éphèse (1.20), ce qui montre que l'on se livrait bien, dans certains milieux, à une limitation délibérée des naissances : cf. Hopkins 1965-1966 ; Fontanille 1977, 71-149 ; Eyben 1980-1981, notamment p. 7-10. Quant à l'exposition des nouveaux-nés, on inclinera à penser que, du moins dans l'aristocratie, on n'y avait recours que pour les enfants sur lesquels planaient de fortes suspicions d'une conception adultérine. C'est ce que montre en tout cas l'exemple de la dynastie julio-claudienne : Auguste fit exposer pour cette raison un enfant de sa petite-fille Julie, et Claude fit de même avec une fille née de sa première épouse (Suet., *Aug.*, 65 ; *Cl.*, 27).
 - 27 Sen., *Marc.*, 15.2 (à propos de la maison d'Auguste après la mort de ses petits-fils, et fils adoptifs, Caius et Lucius Caesar).
 - 28 Apul., *Apol.*, 76 : cette "maison épuisée et (car) pleine d'enfants" était celle du chevalier Rufinus.
 - 29 Pol. 31.26-27.
 - 30 Outre le jeune Scipion Émilien, Paul Émile avait également donné en adoption son fils aîné à Q. Fabius Maximus : Pol. 31.23.5 ; 31.28.1-2 ; Liv. 45.40.7 ; 45.41.12 ; Vell. 1.10.3 ; V. Max. 5.10.2 ; Plut., *Aem.*, 5.5 ; 35.1.
 - 31 L'une avait été mariée au fils aîné de Caton, l'autre à Q. Aelius Tubero (Plut., *Aem.*, 5.6). À la mort de ce dernier, il aurait fallu mettre ses biens en vente pour restituer sa dot à sa veuve, mais Valère Maxime (4.4.9), qui fournit ce témoignage, a peut-être ici confondu avec le cas de Paul Émile, dont la mort obligea en effet ses héritiers à restituer sa dot à leur marâtre (Pol. 18.35.6).
 - 32 La dot de la seconde épouse de Paul Émile se montait à vingt-cinq talents aux dires de Polybe (18.35.6), ce qui (s'il s'agissait bien de talents attiques) équivalait tout de même à plus de 650 000 sesterces.

- 33 Alors qu'il célébrait son triomphe sur Persée, en 167, Paul Émile perdit subitement, à quelques jours d'intervalle, ses deux plus jeunes fils, ceux qui portaient son nom (Diod. 31.11.1 ; Liv. 45.40.6-8 ; 41.10-12 ; Vell. 1.10.3-5 ; V. Max. 5.10.2 ; Plut., *Aem.*, 35.1-2 ; App., *Mac.*, 35 ; Zonar. 9.24). Ce coup du sort signait l'extinction de son lignage.
- 34 On admet aujourd'hui généralement que l'exploitation des inscriptions funéraires afin d'établir des statistiques démographiques générales n'est pas une méthode suffisamment fiable, le matériel documentaire n'étant pas assez représentatif de la réalité sociale dans sa diversité : Étienne 1978, 133-134 ; Dondin-Payre 1987 ; Jacques 1992, 295-296 ; Dondin-Payre 1993, 60-65. Sur ce sage constat, plutôt que de renoncer à toute approche démographique propre (autre que comparatiste) pour les sociétés antiques, R. Étienne a plaidé la cause de la démographie différentielle, s'attachant à faire porter l'analyse sur des groupes sociaux restreints, homogènes et bien définis socialement. Le savant bordelais avait d'ailleurs déjà donné dès les années 60 un aperçu concluant de cette méthode à travers l'étude démographique de la famille d'Ausone : Étienne 1964. Bien évidemment, ce sont les élites aristocratiques, par nature beaucoup mieux servies par la documentation historique, qui se prêtent le mieux à ce type d'analyse : ainsi pour les familles sénatoriales et impériales du iv^e siècle p.C. (Fontanille 1977, 163-188 ; Étienne 1978), ou pour le groupe familial des Acilii Glabrones (Dondin-Payre 1993, 52-71).
- 35 Nous n'avons recueilli que les vestiges de seize sarcophages, mais l'emplacement des niches aménagées à leur effet dans la tombe permet de reconstituer l'existence des autres : Coarelli 1972, 41-42 ; 59-60. Cf. infra p. 214 ; 224.
- 36 Coarelli 1972, 60.
- 37 À l'exception peut-être de la lignée des Asinae, dont on n'a nulle trace dans le tombeau. Les Scipiones Hispalli/Hispani, les Scipiones Africani et les Scipiones Asiageni/Asiatici sont représentés dans tombeau. Quant aux Scipiones Nasicae, il n'y a pas de raison de douter que le tombeau de la *uia Appia* n'ait pas également accueilli leurs dépouilles : leurs proches collatéraux, les Scipiones Hispalli/Hispani, issus comme eux du consul de 222, Cn. Scipio Calvus (n° 9), étaient bien enterrés là. Par ailleurs, à l'époque impériale, les Cornelii Lentuli qui étaient entrés en possession du tombeau l'avaient reçu par héritage en tant que descendants des Scipiones Nasicae : Coarelli 1972, 58-59, n. 60 ; Flower 1996, 178, n. 81 ; Etcheto 2008.
- 38 Seul un petit nombre d'épouses des Scipions sont nommément connues. Néanmoins, nous savons indirectement mais assez sûrement, grâce notamment aux intervalles bio-chronologiques entre pères et fils (cf. infra p. 51-52), que le mariage systématique et assez précoce des hommes constituait la norme familiale. Pour chacun des Scipions, il est donc nécessaire de tenir compte de l'existence d'une épouse.
- 39 Les femmes mariées sont rattachées à la *domus* et au lignage de leur époux, et c'est au tombeau des ancêtres paternels de son mari que la femme participait au sacrifice et aux libations des *Parentalia* : cf. Thomas 1980, 365.
- 40 Cf. V. Max. 2.1.3. Sur l'estime dont jouissaient les *uniuirae*, on peut se reporter à Humbert 1972, 59-72.
- 41 Plusieurs exemples l'indiquent dans la parenté des Scipions au i^{er} siècle a.C. : Paulla Cornelia, l'épouse de Scipio Hispallus (n° 15), décédée en 176, a survécu presque une trentaine d'année à son époux sans rompre son veuvage. La seconde Cornelia (n° 25) fut veuve de Ti. Gracchus tandis qu'elle était encore jeune, et l'on disait même qu'un dynaste lagide l'avait alors demandée en mariage. Malgré cela, la fille de l'Africain demeura fidèle à cette seule union. Quant à Papiria, la première épouse de Paul Émile, elle ne semble pas non plus s'être remariée après son divorce (Pol. 31.26). En revanche, on estimera plus volontiers que les toute jeunes veuves, surtout celles qui n'avaient pas encore été mères, avaient dû se remarier par la suite, surtout à mesure que l'on avançait vers la fin de la République : nous savons bien notamment que Cornelia, la fille de Metellus Scipion, fut remariée à Pompée l'année même où elle avait perdu son premier mari, P. Crassus.
- 42 On a pu voir dans le développement consacré aux usages onomastiques des Scipions, que les Asinae semblaient avoir voulu se distinguer des autres représentants du *nomen Scipionum*. Cette attitude pourrait indiquer une dissociation du reste du groupe lignager. Au reste si le fondateur du tombeau n'avait pas été Scipion Barbatus, mais son fils L. Scipio, le consul de 259 (n° 8), il aurait pu vouloir réserver la tombe à ses seuls descendants, ce qui aurait écarté les Asinae. C'est pourquoi nous préférons ne pas considérer comme assurée (ni pour autant comme exclue) la présence des Scipiones Asinae dans la tombe.

- 43 Les deux Scipions furent l'un et l'autre tués au combat en Espagne. L'aîné, Cn. Scipio Calvus, avait péri consumé dans l'incendie du fortin où il s'était retranché, et Ammien Marcellin (31.13.17) précise que pour cette raison il n'avait pas pu recevoir de sépulture. Du reste, nous n'avons pas mention du rapatriement à Rome des corps d'aucun des deux frères, et l'on sait en outre que les Romains préféraient souvent inhumer leurs morts sur place (cf. infra note 47). Une tradition signalait bien que les deux Scipions avaient eu l'honneur d'une sépulture publique sur le Champ de Mars (Sil. 13.659), mais il devait s'agir d'un simple *monumentum* et non d'un *sepulcrum*, qui n'abritait donc pas leurs dépouilles, pas davantage que le tombeau de la porte Capène.
- 44 Cf. supra note 42.
- 45 Les traditions les mieux attestées indiquent que la dépouille de l'Africain reposait dans sa propriété campanienne de Litterne où il s'était retiré à la fin de sa vie (cf. infra p. 162-165, n° 12).
- 46 Sempronia était encore en vie en 100 : son décès est donc beaucoup trop tardif pour qu'elle ait pu être inhumée dans un tombeau familial alors déjà fermé depuis plusieurs années.
- 47 La mort de Scipion Nasica Serapio à Pergame est parfaitement attestée (cf. infra p. 180-181, n° 27). Il fut très vraisemblablement enterré sur place en Asie, comme tendent à l'indiquer les vestiges d'un monument funéraire reconstitué par Tuchelt 1979. L'exemple de M. Marcellus (*cos.* 51) confirme du reste que les Romains n'avaient pas l'habitude de faire rapatrier les dépouilles des personnages morts à l'étranger : assassiné en 45 alors qu'il se trouvait à Athènes, le consul fut incinéré sur place et ses cendres déposées dans un monument funéraire érigé dans le gymnase de l'Académie (Ser. Sulpicius Rufus *ap. Cic., Fam.*, 4.12 = CUF, t. VIII, 652).
- 48 Ce personnage serait le fils du préteur de 139 (n° 19). C'est peut-être lui qui fut privé du gouvernement de l'Espagne, et qui aurait donc été préteur vers 109. Dans ce cas, s'il ne décéda pas avant la toute fin du II^e siècle a.C., il existe peu de chance qu'il ait pu trouver place dans le tombeau familial, certainement déjà saturé.
- 49 Mort à l'âge de seize ans, le jeune Scipio Asiagenus Comatus n'avait certainement pas eu le temps de prendre femme.
- 50 L'incertitude provient ici du fait que nous ignorons complètement la date de décès de ce personnage, si ce n'est qu'il n'est certainement pas mort avant 130 environ (date de naissance approximative de son fils homonyme, le consul de 83). S'il n'est pas mort longtemps après cette date, sa dépouille a dû prendre place dans le caveau familial. Ce serait beaucoup moins vraisemblable en cas de mort plus tardive, vers la toute fin du II^e siècle a.C.
- 51 Mort en 111, alors qu'il était consul en exercice, ce personnage aurait pu être enterré dans le tombeau de la *uia Appia* si celui-ci était alors encore ouvert, ce qui n'est pas du tout certain puisque les dernières dépositions attestées datent des années 130.
- 52 Le n° 51 est mort prématurément, peut-être avant d'avoir pu prendre femme.
- 53 Cf. supra note 42.
- 54 En tout état de cause, le n° 53 est mort jeune, certainement avant d'avoir été marié. Même s'il l'avait été, on peut penser que sa jeune veuve aurait alors été remariée.
- 55 Qu'il ait été le frère ou le père homonyme du préteur de 139 (cf. Annexe 1, n° 54), ce personnage est de toute manière mort alors que le tombeau était ouvert et accueillait sans gêne les dépositions, et notamment celles des Hispalli/Hispani, la branche la mieux représentée dans les épitaphes conservées. Il n'y a donc aucune raison de douter qu'il fut bien enterré là.
- 56 Si le n° 54 était le frère du n° 19, il avait dû mourir jeune : dans ce cas, soit il n'était pas marié à son décès, soit il avait laissé une jeune veuve, qui aurait vraisemblablement été remariée par la suite. Dans cette hypothèse, on ne pourrait donc la compter dans le tombeau. En revanche, si le n° 54 était le père du n° 19, son épouse aurait certainement pris place dans la tombe aux côtés de son mari.
- 57 Le tableau tient compte d'une seule épouse pour chacun des Scipions. Mais cette estimation ne saurait être que minimale dans la mesure où le remariage des jeunes hommes devait être systématique en cas de veuvage. Et l'on doit penser que ce cas de figure n'était pas rare, au vu notamment du risque élevé de mortalité en couches pour les jeunes femmes. Certains des Scipions ont ainsi pu avoir plusieurs épouses successives, enterrées avec eux dans le tombeau familial.

- 58 Wikander 1979. Cf. aussi les remarques analogues de Badian 1984 à propos de la généalogie des Servilii plébéiens des II^e et I^{er} siècles a.C.
- 59 Dans cette tranche d'âge, la mortalité masculine s'accroît notamment des morts subites provoquées par des pathologies de l'appareil cardio-vasculaire : ainsi l'attaque cérébrale qui emporta Cn. Scipio Hispallus lors de son consulat, en 176, ou la disparition soudaine de Scipion Émilien en 129.
- 60 Hopkins & Burton 1983, 70-72.
- 61 Étienne 1964, 22.
- 62 Pour le groupe des sénateurs romains du IV^e siècle p.C., sur une population de 236 individus recensés, R. Étienne et ses collaborateurs ont calculé un âge moyen minimal au décès de 45,6 ans (Étienne 1978, 141). Ce chiffre appelle toutefois quelques nuances, car le groupe ainsi défini exclut forcément les décès de la mortalité infantile, mais aussi ceux de la mortalité juvénile, qui auraient contribué à tasser l'âge moyen au décès du groupe sénatorial tout entier.
- 63 Hopkins & Burton 1983, 72.
- 64 On peut situer assez précisément la naissance de Lucius Scipio, le questeur de 167 (n° 20), dans la première moitié de la décennie 200-190, alors que son père, le futur Asiatique (n° 14), devait être âgé déjà d'une trentaine d'années. Mais même dans l'éventualité où ce fils aurait bien été le premier enfant de son père, cette paternité plus tardive que de coutume s'explique certainement par l'engagement continu de Scipion l'Asiatique durant sa jeunesse sur les théâtres militaires lointains : officier en Espagne puis en Afrique, le frère cadet de l'Africain ne s'est en réalité jamais trouvé durablement à Rome avant la fin de la deuxième guerre punique, en 201. Dans son cas précis, les obligations militaires de la carrière expliquent de toute évidence la remise de son mariage ou, tout au moins, la concrétisation tardive de celui-ci quant à la conception d'un héritier mâle.
- 65 Même s'il admet que le mariage masculin était plus précoce au sein de l'aristocratie sénatoriale par rapport au reste de la société, Saller 1987, 29-31, le situe globalement autour de 25 ans. Cf. aussi Syme 1987, qui souligne à juste titre que la nuptialité paraît plus précoce parmi les plus grandes familles patriciennes. Cette remarque engage à discerner au sein de l'aristocratie plusieurs types de comportements différents à l'égard de la nuptialité, en fonction de la position sociale de chaque famille ou de chaque individu (cf. infra note suivante).
- 66 Le comportement socio-démographique des *homines noui* mériterait sans doute une étude précise. On peut d'ores et déjà faire remarquer ici que les trois personnages les plus emblématiques de ce type social au II^e siècle a.C., Caton, C. Laelius père et Marius se sont chacun signalés par une paternité tardive (pas avant la quarantaine), qui fut très certainement la conséquence d'une nuptialité différée.
- 67 C'est ce qu'exprime la formule traditionnelle *liberum quaerendorum causa* en usage dans les documents censoriaux (Gel. 4.3.2 ; 17.21.44), et attestée également par Ennius (*Chresphontes*, ap. Fest. p. 312 Lindsay) et Plaute (*Capt.*, 889).
- 68 C'est certainement ce que l'on peut observer pour la progéniture de Cn. Scipio Calvus (n° 9) : sa fille (n° 16), qu'il avait fallu marier alors qu'il était retenu à la tête de l'armée d'Espagne, était l'aînée de son dernier fils Cn. Scipio Hispallus (n° 15), mais sans doute aussi de P. Scipio Nasica (n° 13).
- 69 Fontanille 1977, 181-188, qui a relevé une fécondité particulièrement médiocre, inférieure à deux enfants par couple.
- 70 La régulation n'étant pas forcément la restriction des naissances, bien entendu, ce constat vient nuancer plutôt que contredire la position de Cels-Saint-Hilaire 2001 (462-464) qui réfute l'idée d'une politique de limitation des naissances de la part des milieux aristocratiques (contrairement à Pomeroy 1976, 222-223).
- 71 Étienne 1978, 140.
- 72 Dans le cas de P. Scipio Nasica Corculum, la présomption que P. Scipio Nasica Serapio ait bien été son fils unique est toutefois renforcée par l'interprétation que nous donnons de l'adoption de Scipion Émilien (cf. infra p. 57-59) : si le mariage de Nasica Corculum et de Cornelia, la fille aînée de l'Africain, avait alors donné un autre garçon, c'est très probablement sur ce neveu que se serait porté le choix du fils de l'Africain en recherche d'un fils adoptif pour pallier la disparition prématurée du *flamen Dialis* P. Scipio.
- 73 Une telle stratégie, qui comportait évidemment de grands risques d'extinction biologique, s'inscrit ainsi dans le même esprit que celle qui avait poussé Paul Émile à faire adopter ses deux fils aînés chez les Fabii et les Scipiones afin de ne pas fractionner le patrimoine familial et de le réserver à ses jeunes garçons nés de son second mariage : cf. supra p. 43.

- 74 Sen. Rh., *Con.*, 2.1.17 : ... *adoptio fortunae remedium est*. Sur la pratique romaine de l'adoption, larges et commodes exposés généraux de Corbier 1991, 63-76, Fayer 1994, 291-377 et Gardner 1998, 114-208.
- 75 Sur les deux procédures distinctes de l'adoption en droit romain, *adoptatio* et *adrogatio*, le texte fondamental est celui d'Aulu-Gelle 5.19.
- 76 Ainsi le monde grec et notamment Athènes : cf. Rubinstein 1999.
- 77 Sur cette disparition de l'adoption romaine dans le monde chrétien occidental, cf. les contributions respectives de B. Jussen, Chr. Klapisch-Zuber et A. Fine dans *Adoption et fosterage* (M. Corbier éd.), Paris, 1999.
- 78 Cf. notamment l'étude d'A. Jouanna, *L'idée de race en France au XVI^e et au début du XVII^e siècle (1498-1614)*, Lille, 1976.
- 79 La France d'Ancien Régime ignore toujours l'adoption. Ce furent la Révolution et son prolongement napoléonien qui empruntèrent cette institution au droit romain, confirmant d'ailleurs une nouvelle fois les références des hommes des Lumières et de 1789 pour les modèles juridiques et sociaux de l'Antiquité classique. L'adoption fut introduite dans le Code civil de 1804. Cf. Burguière 1999.
- 80 Suet., *Jul.*, 6.
- 81 Cf. la correspondance du printemps 45 entre Cicéron et Atticus (*Att.*, 13.30.2 ; 13.33.3 ; 13.34 ; 13.6.4 = CUF, t. VIII, 647.2 ; 655.3 ; 656.4).
- 82 En sens inverse, mais tout aussi révélatrice de l'importance accordée aux lignées féminines, on peut rappeler la mythomanie de Caligula qui refusait d'admettre et d'entendre qu'Agrippa était son grand-père maternel à cause de l'obscurité de ses origines (Suet., *Cal.*, 23.1-2).
- 83 Etcheto 2008.
- 84 La mise en valeur de leurs lignées féminines par les Romains de l'aristocratie a été la plupart du temps soulignée surtout pour l'époque impériale (ainsi Saller [1987] 1995, 226-231 ; Corbier 1991, 53-55 ; Badel 2005, 128-130) ou, au mieux, pour la toute fin de la République. Les recherches de Ö. Wikander engagent toutefois à considérer que l'attachement des Romains à leur ascendance maternelle était beaucoup plus ancien : Wikander 1996b. Le monde grec pré-classique et classique offre lui aussi de nombreux exemples de valorisation de la parenté par les femmes, comme l'a récemment rappelé Duploux 2006, 69-75, avec les exemples des descendants de Thémistocle ou de l'athlète Diagoras de Rhodes (cf. aussi le cas de Clisthène, qui portait le nom de son grand-père maternel, le tyran de Sicyone, ou encore celui de Périclès, qui appartenait au clan des Alcéméonides par sa mère).
- 85 *Rhet. Her.*, 4.22 ; 42 ; Cic., *Inu.*, 1.91 ; *Catil.*, 1.4 ; *Har.*, 41 ; *Rep.*, 6.1 ; *Off.*, 2.23.80 ; Sal., *Jug.*, 42.1 (les *maiores* des Gracques, qui avaient accru la puissance de Rome pendant les guerres puniques et bien d'autres conflits, ne peuvent évoquer que les Scipions) ; Diod. 34-35.5 (= FT 1 Botteri) ; Vell. 2.2.7 ; V. Max. 4.7.2 ; 6.3.1d ; Sen., *Marc.*, 16.4 ; 5 ; Plut., *TG*, 1 ; 17 ; *CG*, 19 ; App., *BC*, 1.17.72 ; D.C. 24.83.1 ; Auct. *de Vir. ill.* 64.1.
- 86 Le texte de la *Rhétorique à Herennius* comme le récit de Plutarque puisent au plus près de la tradition politique contemporaine des *populares* de la fin du I^{er} siècle a.C. (cf. infra n. 37 p. 317 ; R. Flacelière dans Plutarque, *Vies*, XI, CUF, 1976, 91-94) : les thèmes qui s'y retrouvent étaient ceux des partisans des Gracques.
- 87 Si l'on se contenta, à l'époque augustéenne, de reproduire fidèlement le *titulus* initial de la statue de Cornelia (*Cornelia Africana f. Gracchorum*) gravé à la toute fin du I^{er} siècle a.C., ainsi que le croit Flower 2002 (173), ce document pourrait être versé en ce sens au dossier. Mais le témoignage de Plutarque (*CG*, 4.1) incline à penser que l'inscription initiale ne faisait peut-être pas mention de la filiation avec le premier Africain (Carcopino [1928] 1967, 107-108) ; Coarelli 1978 = *Reuixit ars*, 288-290) : cf. infra p. 282-287.
- 88 C. Gracchus, *de Legibus promulgatis* (ORF², 48, frg. 47).
- 89 Traduction de Bardon 1952, 92.
- 90 *Virtutes generis... Progeniem genui...* : cf. infra p. 253-258.
- 91 P. Botteri a fait la démonstration que le "consul Nasica" de ce texte était bien P. Scipio Nasica Serapio (*cos.* 138) et non pas son fils P. Scipio Nasica (*cos.* 111), contrairement à ce qu'avaient cru de nombreux éditeurs et commentateurs jusque-là : Botteri 1980.
- 92 Diod. 34-35.33.1 (= FT 7.1 Botteri). Traduction de Botteri 1992, 63.

- 93 Gelzer 1931, 271 ; Suolahti 1972, 216-217 (avec erreur sur l'identité du "consul Nasica" : cf. supra n. 91 p. 310) ; Botteri 1980, 79, n. 22 ; Bonnefond-Coudry 1989, 705 ; Ryan 1998a, 181-183 (ces deux derniers avec la même erreur que Suolahti 1972).
- 94 Sur ce texte et son origine, cf. infra n. 40 p. 318.
- 95 Prématurément orphelins de pères, voire enfant posthume pour Caius, et donc élevés exclusivement par leur mère Cornelia, on comprend que les Gracques furent davantage portés à mettre en avant leur ascendance maternelle. Au contraire, P. Scipio Nasica Serapio vécut et fit carrière dans la proximité étroite de son père, Scipio Nasica Corculum qui ne décéda qu'au moment où son fils accédait lui-même au consulat.
- 96 Tac., *Ann.*, 12.25 ; Suet., *Cl.*, 39.
- 97 Cf. Corbier 1990b, 26-30 ; Corbier 1991, 66-73 ; Settiani 2000, 34-35.
- 98 Brunt 1988, 452.
- 99 Asc., *Cic. Mil.*, p. 34 Clark.
- 100 Q. Metellus Celer (*tr. pl.* 90) avait adopté l'un des fils de son cousin Q. Metellus Nepos (*cos.* 98) : cf. Van Ooteghem 1967, 245 ; Sumner 1973, 132-133. Dans ce cas encore, l'onomastique n'exprime aucune trace de la procédure d'adoption qui serait demeurée inconnue sans le témoignage explicite de Cicéron.
- 101 Cf. App., *BC*, 1.20, pour l'inimitié entre les deux époux, confirmée du reste par les soupçons qui auraient pesé sur Sempronia après la mort soudaine de son mari en 129 (*Cic., Rep.*, 6.12.12 ; *Liv., Per.*, 59.17 ; *Schol. Bob. Cic. Mil.*, p. 72 Hildebrandt = p. 118 Stangl ; App., *ibid.* ; Oros. 5.10.10).
- 102 Münzer 1920, 103-104.
- 103 Reconnus par le droit romain depuis une époque ancienne, les *sponsalia* constituaient des accords dont on ne pouvait aisément s'affranchir : cf. Gel. 4.4. Le témoignage de Varron, *L.*, 6.70, confirme le rôle prépondérant des deux pères de familles dans la conclusion de ces fiançailles, en invoquant une formule couramment employée : *Sponden tuam gnatam filio uxorem meo* ? ("accordes-tu ta fille comme épouse à mon fils ?").
- 104 On songe notamment à la double adoption, en 4 p.C., de Tibère par Auguste et de Germanicus par Tibère. Privé de descendance mâle, le Prince veillait ainsi à préparer sa succession en fusionnant la transmission du *nomen* et du *sanguis Augusti*. Germanicus avait en effet épousé Agrippine dont Auguste était le grand-père maternel : les enfants de cette union (dont le jeune Caligula) étaient donc d'authentiques descendants du prince auxquels le pouvoir impérial était destiné. Sur la politique dynastique d'Auguste et des Julio-Claudiens, cf. Thomas 1980, 361-362 ; Corbier 1994 ; Martin 1994, 461-473 ; Hurlet 1997, 415-518.
- 105 On peut imaginer que des fiançailles précoces avaient été organisées, selon un usage bien attesté plus tard pour les alliances matrimoniales qui touchaient à la *domus Augusta* : ainsi la fille d'Agrippa (et petite-fille d'Atticus) n'était âgée que d'un an seulement lorsqu'elle fut fiancée à Tibère, Nep., *Att.*, 19.4.
- 106 Cf. infra p. 175-176, n° 25.
- 107 On sait que douze enfants furent le fruit de cette union : Plin., *Nat.*, 7.57 ; Plut., *TG*, 1.5. L'analyse du texte de Pline conduit à penser que naquirent d'abord des filles, puis des garçons : cf. Moir 1983, 136-139.
- 108 Plut., *TG*, 1.7.
- 109 On est en droit de supposer que cette combinaison en deux temps, nécessitant de compléter l'adoption par un mariage bien précis, n'avait été imposée que par l'absence d'une solution plus simple : nul doute que le fils de l'Africain aurait porté son choix sur un neveu né du mariage de l'une de ses sœurs si cette possibilité avait existé vers 170. Mais Ti. Gracchus et la seconde Cornelia n'eurent pas de garçon avant le milieu des années 160, tandis que P. Scipio Nasica Corculum et Cornelia l'aînée n'avaient probablement eu qu'un fils unique, P. Scipio Nasica Serapio qui n'était par conséquent pas disponible pour l'adoption.
- 110 Ce raisonnement permet de répondre évidemment par la négative à la question que posait notamment Van den Bruwaene 1950-1951 (236) : le fils de l'Africain "... s'était-il laissé manœuvrer pour l'adoption de son héritier ?". Tout au contraire, l'analyse montre qu'il avait agi en chef de famille particulièrement avisé et réfléchi, et qu'il n'était sans doute pas le personnage falot, médiocre et totalement dépourvu d'énergie, décrit de manière trop péremptoire par M. Van den Bruwaene : cf. aussi infra p. 821
- 111 Selon Polybe, *ap. Plut., TG*, 4.4, le premier Africain était mort sans avoir marié ni même fiancé sa fille cadette, et ce ne fut qu'après sa mort que ses proches s'en chargèrent : la tâche avait donc dû échoir au frère aîné de Cornelia qui avait certainement hérité de la tutelle de sa jeune sœur.

- 112 Cf. Broughton, *MRR*, I, 394. On est d'ailleurs tenté de rapprocher l'anecdote transmise avec plusieurs variantes par Tite-Live 38.57.4, Valère Maxime 4.2.3 et Plutarque, *TG*, 4.1-4, selon laquelle le mariage de Ti. Gracchus aurait été noué au cours d'un banquet rituel réunissant le collège des augures. Mais selon Plutarque, il aurait été question là des noces de Ti. Gracchus fils avec la fille d'Ap. Claudius Pulcher (*cos.* 143), tandis que pour Tite-Live et Valère Maxime qui le relaye, c'est le premier Africain qui aurait conclu dans ces circonstances le mariage de sa fille avec Ti. Gracchus père. En l'état, la version livienne est inacceptable (cf. supra note précédente), mais il n'est pas impossible qu'une confusion se soit produite entre Scipion l'Africain et son fils, comme entre Ti. Gracchus père et fils. Ajoutons que Paul Émile était le collègue des deux hommes à l'augurat dans les années 170 : on voit que les réunions de ce collège sacerdotal auraient très bien pu être le cadre de tractations familiales et matrimoniales entre ces trois personnages.
- 113 Liv. 44.16.10.
- 114 L'inimitié préalable entre Ti. Gracchus père et les Scipions tient sans doute de la fable : cf. Fraccaro 1911 (= *Processi*, 45-51) ; Carcopino [1928] 1967, 49-60 ; *contra* Geer 1938. Elle fut sûrement élaborée dans les cercles conservateurs soucieux de rabaisser l'image des Gracques en leur opposant l'exemple d'un père qui, au contraire de ses fils, aurait été assez sage et responsable pour sacrifier ses animosités personnelles au nom de l'idéal de concorde et de l'intérêt général : cf. Richard 1972.
- 115 Pani 1991, 221-222 ; Hurllet 1997, 418-419.
- 116 Martin 1994, 472, a noté à juste titre que la politique dynastique d'Auguste renouait avec la règle de succession en vigueur à l'époque royale. Il précise qu'en l'occurrence, le prince agissait en connaissance de cause, sans doute guidé par les conseils de Mécène, descendant d'une lignée royale étrusque et spécialiste en généalogie. Le cas des Scipions montre toutefois que les pratiques lignagères de la *nobilitas* républicaine formaient en quelque sorte le "chaînon manquant" entre la politique dynastique augustéenne et celle de la royauté archaïque.
- 117 Thomas 1980, 375-378, qui souligne comment la tradition royale de Rome recourt volontiers à la succession du gendre dont le règne intermédiaire réserve ainsi les droits du petit-fils qu'il a pu procurer à son beau-père. Selon Martin 1982, 19-39, bien davantage qu'un simple substitut au principe de succession agnatique, la succession exogamique en ligne utérine était la règle fondamentale de dévolution du trône dans la tradition royale archaïque.
- 118 L'expression est empruntée à Wiseman 1971, 54. Cf. infra n. 124 p. 313.
- 119 M'. Pomponius Matho (*cos.* 233) et M. Pomponius Matho (*cos.* 231).
- 120 Cette union a pu abonder, avec d'autres, dans le sens d'une endogamie préférentielle dont on décèle la progression à l'intérieur de la société romaine à partir de la seconde moitié du III^e siècle a.C. : Thomas 1980 (cf. aussi Münzer 1920, 101-103 ; Corbier 1990b, 24-26). Un fragment conservé de Tite-Live (20, frg. 11 Jal) indique que le premier mariage entre agnats parents au sixième degré (soit exactement la même parenté que celle qui liait Cornelia à son mari P. Scipio Nasica Corculum) fut célébré, entre 241 et 219, entre le patricien P. Cloelius et l'une de ses cousines. Toujours grâce à Tite-Live, on sait que, quelques décennies plus tard, l'interdit endogamique avait encore reculé et qu'il était devenu possible d'épouser sa cousine germaine en parenté agnatique : ainsi le centurion Sp. Ligustinus s'était marié vers le début du II^e siècle a.C. avec la fille du frère de son père (Liv. 42.34.1-3). C'est donc entre ces deux moments que l'on peut situer l'épisode rapporté par Plutarque, *Quaest. Rom.*, 6, et qui mentionnait l'autorisation par un vote populaire des mariages entre cousins.
- 121 August., *C.D.*, 15.16 : *Fuit autem antiquis patribus religiosae curae. ne ipsa propinquitat se paulatim propaginum ordinibus dirimens longius abiret et propinquitat esse desisteret, eam nondum longe positam rursus matrimonii uinculo conligare et quodam modo reuocare fugientem. Vnde iam pleno hominibus orbe terrarum, non quidem sorores ex patre uel matre uel ex ambobus suis parentibus natas, sed tamen amabant de suo genere ducere uxores.*
 "Les anciens, pour éviter que la parenté ne devint trop lointaine du fait de la succession des générations et ne cessât même d'exister, veillèrent avec un soin scrupuleux à la renouer par le lien d'un mariage alors qu'elle n'était pas encore trop éloignée, et, d'une certaine manière à la ramener au moment où elle disparaissait. C'est pour cela que, bien que la terre fût déjà couverte d'humains, ils aimaient à prendre pour épouses, non pas certes leurs sœurs nées de leur père, de leur mère ou de leurs deux parents, mais cependant des femmes de leur *genus*..." (traduction d'après Moreau 1993, 118).

- 122 Moreau 1993, 120. Varron avait composé un ouvrage traitant de la généalogie et des liens de parenté (*de Gradibus*). S'il s'agit bien de la source à laquelle Augustin (dont on sait qu'il fréquentait assidûment l'œuvre de Varron : cf. *C.D.*, 6.3) puise son information, on en mesure sans peine l'intérêt : Varron était sans doute le meilleur connaisseur de l'histoire des familles de l'aristocratie d'époque républicaine. Il avait composé un recueil d'*Imagines* dans lequel étaient répertoriés plusieurs centaines de personnages historiques. Il avait aussi mené des recherches érudites sur les familles les plus anciennes de la *nobilitas*, notamment celles qui prétendaient faire remonter leurs origines à Énée et ses compagnons troyens.
- 123 Corbier 1990a, 228.
- 124 On peut donc inclure les Scipions dans ces quelques familles qui formaient le "noyau dur de la *natio optimatum*" (Metelli, Servilii Caepiones...) et pour lesquelles Wiseman 1971, 53-54 ; 59, a relevé ce type de comportement matrimonial et l'a qualifié avec cette expression cinglante ("*perverse and self-conscious snobbery*") que nous lui avons empruntée pour le titre de ce paragraphe. Le cas des alliances matrimoniales et adoptives des Scipions concorde également avec les observations relevées par Baudry 2008 dans ses recherches à paraître sur les patriciens (t. I, 88-112) : dans le choix des fils à adopter comme des filles à épouser, ceux-ci portaient en priorité leur regard sur les autres familles du patriciat ou, à défaut, sur celles de la plus haute noblesse plébéienne.
- 125 Entre le v^e et le iii^e siècle a.C., les Fabii avaient noué plusieurs mariages avec des familles d'origine osque ou campanienne dont les Otacilii (Liv. 24.24.7-8 ; Fest., s.v. *Numerius*, p. 174 Lindsay) et les Atilii (V. Max. 8.1 *abs.* 9).
- 126 Ap. Claudius Pulcher (*cos.* 212) avait comme gendre Pacuvius Calavius (Liv. 23.2.6), l'un des principaux dirigeants capouans à l'époque de la deuxième guerre punique.
- 127 M. Livius Salinator (*cos.* 219 ; 207) était le gendre du même Pacuvius Calavius (Liv. 23.2.6). Quant à M. Livius Drusus Claudianus, le père de Livie, il avait épousé une Aufidia de la noblesse municipale de Fundi (Suet., *Tib.*, 5.1 ; *Cal.*, 23.3).
- 128 L. Manlius Torquatus (*cos.* 65) avait pour épouse une dame de l'aristocratie municipale d'Ascoli, en Picenum : Cic., *Sul.*, 25.
- 129 Le père de Marc Antoine le triumvir, M. Antonius Creticus (*pr.* 74), avait été marié à Numitoria, fille d'une famille de l'aristocratie frégellane (Cic., *Phil.*, 3.17).
- 130 Le beau-père de César, L. Calpurnius Piso Caesoninus (*cos.* 58), était le fils de Calventia, issue d'une riche famille de Plaisance (Cic., *Pis.*, 14 *ap. Asc.*, Cic. *Pis.*, p. 4-5 Clark).
- 131 Sen. Rh., *Con.*, 7.6.17. Il faut comprendre le terme de *libertinus* à la lumière des recherches de J. Cels-Saint-Hilaire (cf. notamment Cels-Saint-Hilaire 1985, et 1995, 251-283) : les *libertinae* étaient donc des femmes qui n'étaient pas nées dans la citoyenneté romaine, mais qui y étaient entrées en même temps que leurs pères la recevaient : plutôt que des affranchies, les *libertinae* qui avaient épousé ces *magni uiri (romani)* étaient les filles de puissants aristocrates italiens devenus Romains au gré de la diffusion de la *ciuitas romana* parmi les peuples de la péninsule et en premier lieu parmi leurs élites.
- 132 Sur l'inclination de certaines familles de la *nobilitas* romaine (Julii, Antonii...), contrairement aux Scipions, à nouer des alliances matrimoniales avec les aristocraties municipales italiennes, cf. Wiseman 1971, 53-64 ; Cébeillac-Gervasoni 1998, 216-217.
- 133 À ce titre, il est intéressant de noter que le premier Africain n'a pas choisi de donner l'une de ses deux filles à son fidèle compagnon C. Laelius. Sans doute parce que celui-ci restait, en dépit de son accès au consulat, un *homo nouus* (*Rhet. Her.*, 4.19) dont le nom manquait encore de lustre. La possibilité d'un tel mariage aurait pourtant été bien réelle, car il est très probable que Laelius ne se maria que sur le tard, lui dont le fils homonyme (par conséquent certainement l'aîné ou le fils unique) naquit vers 186/185 (Sumner 1973, 44). Cornelia l'aînée aurait donc été disponible, mais on la destinait à un fils de la meilleure *nobilitas*, en l'occurrence son cousin, le fils de Scipion Nasicus. À l'évidence les Scipions rechignaient aux alliances matrimoniales avec des partis de moindre rang, quand bien même il pouvait s'agir de proches parmi les plus fidèles et les plus méritants. À titre de comparaison, Auguste fit plus tard preuve d'une tout autre attitude en mariant sa fille Julie à Agrippa (après l'avoir, il est vrai, d'abord donnée en épousailles à l'héritier des Claudii Marcelli).
- 134 Marius épousa, comme on le sait, une Julia (Plut., *Mar.*, 6.4 ; *Caes.*, 1.2 ; 5.2). Les sœurs de César furent mariées à des représentants de familles de second voire de troisième rang : un M. Atius Balbus et un

- Q. Pedius (Suet., *Jul.*, 83 ; *Aug.*, 4). César lui-même avait d'abord eu comme épouse Cossutia, dont la famille était de rang équestre seulement quoique fort riche (Suet., *Jul.*, 1).
- 135 Les Licinii donnèrent l'une de leurs filles à Caton qui n'était alors qu'un *homo nouus* (Plin., *Nat.*, 7.61-62 ; Plut., *Cat. Ma.*, 20.2). Le consul de 97, P. Licinius Crassus avait épousé une Venuleia (Cic., *Att.*, 12.24.2 = CUF, VIII, 602.2).
- 136 Q. Fabius Maximus Eburnus (*cos.* 116) avait épousé Rupilia avant que le père de celle-ci, P. Rupilius (*cos.* 132), un ancien publicain (cf. Wiseman 1971, 3), n'obtienne, le premier de sa famille, le rang consulaire (V. Max. 2.7.3).
- 137 M. Aemilius Lepidus, le consul de 78, était le mari d'une Appuleia (Plin., *Nat.*, 7.122).
- 138 Cf. Hayne 1978, 231-232 : une série d'inscriptions asiatiques révèlent ainsi les alliances matrimoniales établies vers le début du 1^{er} siècle a.C. entre cette vieille maison patricienne et des familles de moindre rang, les Baebii et les Saufeii.
- 139 Syme 1986b, 4 ; Corbier 1990b, 24.
- 140 Sénèque le Rhéteur (*Con.*, 2.1.17) soulignait déjà comment ces deux familles avaient constamment resserré les liens qui les unissaient au moyen de l'adoption : "... *Aemiliorum et Scipionum familias adoptio miscuit...*".
- 141 Le consul de 147 (et père du consul de 112), C. Livius Drusus, était lui-même le fils d'un M. (Livius) Aemilianus : Broughton, *MRR*, I, 463.
- 142 Syme 1986b, 4.
- 143 Brunt 1988, 453.

Notes du chapitre 3 de la partie 1

- 1 Le débat historiographique sur cette question est loin d'être clos. Il n'est pas question ici de prétendre en dresser un bilan complet, mais seulement d'en rappeler brièvement les grandes lignes. Jusqu'à Mommsen, on considérait que le critère d'appartenance à la *nobilitas* était le *ius imaginum*, apanage des patriciens ainsi que des maisons plébéiennes ayant accédé aux magistratures curules (Mommsen, *Droit Public*, III, 462-465). Mais au début du xx^e siècle, M. Gelzer montra qu'à la fin de la République, l'appellation de *nobilis* était presque toujours réservée aux individus pouvant revendiquer au moins un ancêtre de rang consulaire : Gelzer [1912] 1969, 27-40. Si cette observation n'en reste pas moins fondamentale, plusieurs savants lui ont apporté à juste titre certaines nuances importantes : Afzelius 1938 ; Brunt 1982. Ajoutons que la définition de la *nouitas* et de l'*homo nouus* est évidemment indissociable de celle de la *nobilitas* et du *nobilis*. Sur ces questions, la discussion savante est nourrie : outre les titres déjà mentionnés, il faut retenir notamment Wiseman 1971 ; Dondin-Payre 1981 ; Bleicken 1981 ; Pani 1982 ; Shackleton Bailey 1986 ; Vanderbroeck 1986 ; Burckhardt 1990 ; Hölkeskamp 1993 ; Levi 1998 ; Badel 2005. Si la noblesse des Scipions, que Cicéron désigne très naturellement comme *nobilissimi* (*S. Rosc.*, 15), est bien entendu hors de doute, l'étude de leurs pratiques sociales et culturelles doit permettre de faire progresser la connaissance historique de la nature et des contours de la *nobilitas* d'époque républicaine.
- 2 Hopkins & Burton 1983. Les remarques critiques de Burckhardt 1990, 84-88, ne paraissent pas susceptibles de remettre en cause la valeur et l'intérêt de cette solide étude socio-démographique.
- 3 Notamment à propos du monopole de fait que la *nobilitas* parvenait à s'arroger sur la charge consulaire : cf. *Cic., Agr.*, 2.3-4 ; *Mur.*, 17 ; *Sal., Jug.*, 63.6 ; *Cat.*, 23.6.
- 4 Quoi qu'il en soit des deux variantes possibles à propos de la généalogie des Scipiones Hispalli/Hispani, il est certain qu'ils ont compté deux personnages de rang prétorien au II^e siècle a.C. : outre le préteur pérégrin de 139, Cn. Scipio Hispanus (n° 19), un autre Cn. Scipio Hispanus s'était vu en effet dessaisir par le Sénat du commandement (très certainement prétorien) de sa province d'Espagne (*V. Max.* 6.3.3b). Seules deux solutions sont possibles : il ne peut s'agir que du fils du premier nommé (n° 28) vers 109, ou bien d'un père (n° 54) qui, dans cette hypothèse, aurait été préteur entre 166 et 155 environ et qui aurait été lui-même le fils de Cn. Scipio Hispallus (n° 15), le consul de 176 (cf. infra tableau 3 p. 197). Quant à P. Scipio Nasica (n° 34), le père de Metellus Scipion, le commandement militaire qu'il avait exercé en Espagne en 94 (*Obseq.* 51), incline à penser qu'il était alors de rang prétorien.
- 5 Seule la maison des Claudii Pulchri connut une réussite politique comparable dans l'histoire républicaine : chacune des huit générations qui reliaient sur près de trois siècles Ap. Claudius Caecus (*cos.* 307 ; 296) à Ap. Claudius Pulcher (*cos.* 38) accéda au rang consulaire.
- 6 Encore doit-on ajouter que sur ces cinq consulaires, quatre furent aussi censeurs, et trois furent honorés du triomphe.
- 7 Dans les épitaphes des Scipions comme dans le discours de Caius Gracchus, le vocable *honus / honor* est manifestement employé en parfaite connaissance de cause, en usant à la fois de son acception morale, mais au moins tout autant de sa signification plus concrète qui en fait un équivalent de "charge publique" en particulier ou de "carrière politique" en général (cf. Hellegouarc'h 1963, 385 ; Hölkeskamp 1993, 26). C'est particulièrement évident dans la dernière phrase de l'*elogium* de L. Scipio (D) ou dans celui de Cn. Scipio Hispanus (H) : cf. infra note suivante.
- 8 C : ... *Mors perfecit tua ut essent omnia breuia, honos, fama, uirtusque gloria atque ingenium* ; D : *Quoiei uita defecit non honos honore, is hic situs, quei nunquam uictus est uirtutei. Annos gnatus XX is loceis mandatus. Ne quairatis honorem quei minus sit mandatus.* ; H : ... *Stirpem nobilitauit honor.*
- 9 *ORF*², 21, frg. 32 (*ap. Isid., Orig.*, 2.21.4).
- 10 Plusieurs auteurs anciens consultés par Plutarque (*TG*, 8.7) attribuaient l'origine des ambitions politiques des Gracques aux encouragements de leur mère, fille des Scipions.
- 11 *Dissuasio legis Aufeiae* (*ORF*², 48, frg. 44). La *lex Aufeia* fut peut-être votée en 124 (Badian 1958, 183-184), et Caius Gracchus dut très vite chercher à obtenir son abrogation au cours de son premier tribunat (en 123 ou à la toute fin de 124 a.C.).
- 12 Traduction de R. Marache (dans Aulu-Gelle, *Les nuits attiques*, CUF, t. III, 1989, 14).

- 13 Les inscriptions latines ou italiques ne mentionnent que très rarement l'âge des défunts avant la fin de l'époque républicaine. Quant aux inscriptions funéraires étrusques et notamment celles de Tarquinia, elles ne le précisant la plupart du temps que pour des personnages morts à un âge très avancé pour cette époque. On comprend bien que la longévité constituait alors un trait remarquable sur lequel il convenait d'insister : ainsi pour Felsnas Larth, mort à l'âge de 106 ans (cf. Pailler 1988, 515-516), Velthur Partunus mort à 82 ans (*CIE*, 5423) ou encore les Pulenas (*CIE*, 5432 ; 5431).
- 14 Les épitaphes B et A sont les plus anciennes (c. 240-200). Mais l'épitaphe H est la plus récente de toutes celles du tombeau (c. 135). Elle est postérieure aux inscriptions qui précisent systématiquement l'âge au décès (c. 180-145). On peut donc exclure fermement l'idée de deux séquences chronologiques définies par la mention ou non de la mention de l'âge au décès.
- 15 Cf. infra p. 241-242 (*CIL*, P, 10).
- 16 Cf. infra p. 247-248 (*CIL*, P, 11).
- 17 Cic., *Brut.*, 77 (traduction de J. Martha).
- 18 Cic., *Sen.*, 35 (traduction de P. Wuilleumier).
- 19 Cic., *Off.*, 1.121 (traduction de M. Testard).
- 20 S'il s'était tenu à l'écart du *cursus honorum*, le fils de l'Africain avait tout de même intégré le collège augural, ce qui faisait de lui l'un des prêtres les plus éminents de la religion romaine et donc un personnage public d'un certain relief. Cette qualité d'augure suffisait peut-être pour recevoir l'honneur de funérailles publiques. Quand bien même les obsèques auraient été circonscrites au cadre privé, un hommage funèbre aurait été de toute manière prononcé devant le cercle des parents et des proches de la famille.
- 21 Bandelli 1975, 88, n. 18 ; Lamoine 1998 ; Lamoine 1999-2000, 362-363. Parce qu'ils pensaient devoir lier l'épitaphe du *flamen Dialis* avec les mentions de Cicéron relatives au fils de l'Africain, Wölfflin 1892, 197 et Coarelli 1972, 80, estimaient que l'Arpinate avait une connaissance directe des épitaphes du tombeau des Scipions. Mais l'accès à ces monuments sépulcraux restait vraisemblablement réservé au cercle familial le plus restreint, et sans doute seulement à l'occasion des cérémonies funèbres. Rappelons également qu'à l'époque de Cicéron, le tombeau des Scipions n'accueillait plus de dépositions depuis un demi-siècle au moins, et qu'il avait dû être fermé. Au demeurant, dans toute l'oeuvre cicéronienne, il n'existe aucun indice autre que l'évocation du fils de l'Africain qui laisserait à penser que Cicéron avait pu lire les épitaphes du tombeau de la *via Appia*. Au contraire, on peut penser que s'il avait connu l'*elogium* du consul de 259, L. Scipio, Cicéron n'aurait pas manqué d'établir un rapprochement avec celui, semblable et contemporain, de A. Atilius Calatinus (*cos.* 258) qu'il évoque en deux endroits de son oeuvre littéraire (Cic., *Sen.*, 61 ; *Fin.*, 2.116).
- 22 Cic., *Brut.*, 82-84. Au fil de son oeuvre, Cicéron cite de nombreux extraits de discours de Scipion Émilien : cf. les relevés de Malcovati (*ORF*², p. 122-134) à compléter avec ceux d'Astin 1967a, 248-269. Encore Cicéron ne précise-t-il pas toujours la source de ses informations, comme pour l'épisode évoqué en *de Orat.*, 2.260. Mais le rapprochement avec le témoignage d'Aulu-Gelle 4.20.3-10, permet de reconnaître que, comme lui, Cicéron puisait son anecdote à un discours de Scipion Émilien.
- 23 Wikander 1979.
- 24 On sait notamment, grâce à l'auteur anonyme du *de Viris illustribus* (72), qu'avant de se décider à entrer dans le *cursus honorum*, le patricien M. Aemilius Scaurus (*cos.* 115) avait hésité à faire profession de banquier. Avant lui son propre père avait du reste déjà préféré les affaires et le négoce du charbon à la vie politique (*ibid.*). Dans une série de précieuses et stimulantes contributions, O. Wikander a montré que ces exemples ne semblent pas du tout avoir été des cas isolés (cf. notamment Wikander 1979, 9-12 ; 1987) : ainsi l'entrepreneur C. Sergius Orata, qui fit fortune à la charnière des 1^{er} et 2^{es} siècles a.C. dans le commerce et l'équipement des résidences de luxe sur le littoral campanien, aurait très bien pu appartenir aux Sergii patriciens de l'aristocratie romaine (Wikander 1996a). Cf. aussi Verboven 2004, 185-186.
- 25 Sur la signification de la notion de *uirtus* dans le langage politique romain, cf. les analyses classiques (notamment Hellegouarc'h 1963, en particulier 242-246 ; Earl 1967, en particulier 19-58 ; Badian 1968, 12-13 ; Einshut 1973, *non uidi* ; Badel 2005, 156-167) selon lesquelles le terme désigne de manière générique la valeur, la capacité ou le mérite propre de l'homme politique, justifiant ainsi son accès aux plus hautes charges et, par là-même, son appartenance ou son agrégation à la *nobilitas* (Cic., *Mur.*, 18 ; Sal., *Jug.*, 85.17 ; Liv. 7.32.13-14). À confronter désormais avec l'interprétation de McDonnell 2006 (cf. infra

note suivante). Le fragment dans lequel le poète Lucilius (*ap.* Lact. 6.5.2 = Hex. frg. 23 Charpin) livre sa définition de la *uirtus* révèle déjà l'influence de la philosophie stoïcienne qui enrichit alors d'un sens moral plus abstrait ce vieux mot latin depuis longtemps attaché à la panoplie de l'idéal social des aristocrates romains : avec Raschke 1987, 317-318, on peut d'ailleurs aisément remarquer que, dans le même passage, Lucilius use d'un vocabulaire riche de mots investis d'une signification socio-politique autant que morale (*honor, boni* etc...).

- 26 McDonnell 2006 : cette conception martiale, originelle et traditionnelle, aurait perduré en grande partie dans l'esprit des élites aristocratiques malgré l'altération produite à partir du II^e siècle a.C. par l'influence de l'*aretè* hellénique. Celle-ci contribua certes à conférer une dimension plus morale et moins étroitement guerrière à la notion de *uirtus*, mais qui n'apparaîtrait avec netteté qu'au dernier siècle de la République, à travers notamment la rhétorique de Cicéron soucieux de mettre en avant l'idéal d'une *uirtus* civile conforme à sa propre image de *consul togatus* plutôt que de *uir militaris*. On doit noter aussi que cette thèse d'une *uirtus* d'essence guerrière et agressive s'inscrit fidèlement dans la vision préalablement développée par W. V. Harris (dont M. McDonnell est l'élève) à propos de l'impérialisme romain d'époque républicaine dont l'un des principaux fondements aurait été constitué précisément par la culture martiale et belliciste de l'aristocratie sénatoriale (cf. *infra* p. 89).
- 27 Si la cohérence générale et la richesse de la démonstration sont en effet séduisantes et convaincantes dans leur ensemble, dans le détail les interprétations de McDonnell peuvent parfois apparaître plus discutables : c'est le cas notamment lorsque, pour conforter la thèse qu'il postule, le savant américain veut discerner une "atmosphère martiale", à vrai dire bien difficile à saisir, dans les épitaphes (C et D) de deux jeunes Scipions, P. Scipio (n° 29) et L. Scipio (n° 22), décédés prématurément, mais dont les parents avaient pris soin de louer la *uirtus* (McDonnell 2006, 35-38). D'autant que la charge de *flamen Dialis* avait forcément interdit au premier le métier des armes. Quant au second, l'hypothèse d'une mort au combat, que propose McDonnell, n'est en aucun point soutenue par le texte qui n'aurait sans doute pas manqué de signaler un tel événement. Il nous paraît donc que, loin d'abonder dans le sens de la thèse générale de l'ouvrage, les épitaphes de ces deux personnages doivent plutôt conduire à la tempérer de certaines nuances : visiblement, pour les Scipions, dès le début du II^e siècle, la notion de *uirtus* ne devait pas seulement renvoyer à la stricte valeur martiale et militaire, mais plus largement à la valeur personnelle de personnages normalement voués à une carrière politique.
- 28 Sur la part qu'il convient de faire, dans ce véritable morceau de bravoure rhétorique, entre le discours authentique de Marius et la reconstitution de Salluste, cf. notamment Earl 1967, 49-52. Mais il est indéniable en tout cas que de son vivant Marius avait largement tiré argument de son mérite personnel et avait cherché à s'approprier la notion de *uirtus* : ainsi, au lendemain de ses victoires sur les Cimbres et les Teutons, il dédia un temple à *Honos* et *Virtus* (Cic., *Sest.*, 116 ; Vitruv. 7 *praef.* 17 ; Fest., *s.u.* *Summissioem*, p. 466-468 Lindsay ; *CIL*, XI, 1831) : cf. Hinard 1987a, et désormais McDonnell 2006, 265-292.
- 29 Sal., *Jug.*, 85.38 (traduction d'A. Ernout).
- 30 Cic., *Mur.*, 15-17. Cf. aussi (à propos de Caton le Censeur) *Verr.*, 5.180 ; *Rep.*, 1.1 ; 1.34.51. Le rhéteur anonyme d'époque impériale qui fait parler Cicéron dans sa réponse à l'invective de Salluste (*Sall. inu.*, 5) exprime sans détour cette conception fondamentalement individuelle de la *uirtus* en l'opposant à la naissance.
- 31 Liv. 7.32.14 (traduction de R. Bloch).
- 32 Plut., *Fort. Rom.*, 5.
- 33 *ap.* Hor., *S.*, 2.1.72.
- 34 Diod. 34-35.33.6 (= FT 7.6 Botteri). Traduction de Botteri 1992, 65.
- 35 D.C. 16 frg. 57.48 (traduction d'E. Gros, *Histoire romaine de Dion Cassius*, t. I, Paris, 1845, 329).
- 36 On n'en sera pas surpris dans la mesure où nous avons eu l'occasion de bien voir comment les Gracques ne manquaient pas de se prévaloir qu'ils étaient réellement issus de Scipion l'Africain : cf. *supra* p. 55-56.
- 37 On sait que Plutarque avait puisé notamment à un opuscule composé par Caius Gracchus lui-même (*TG*, 8.9), peut-être le *liber ad M. Pomponium* signalé par Cicéron (*Diu.*, 2.29.62) : cf. Sordi 1978.
- 38 Plut., *CG*, 19.4.
- 39 Plut., *CG*, 20.4 (traduction de R. Flacelière et É. Chambry).

- 40 À la suite de plusieurs philologues avant lui, M. Gelzer estimait que le fragment de Diodore provenait de Posidonius, lui-même redevable en l'espèce à son ami P. Rutilius Rufus (*cos.* 105). C'est ce contemporain des Scipiones Nasicae de la seconde moitié du I^{er} siècle a.C. qui aurait pu recueillir et transmettre la teneur de certaines de leurs *laudationes funebres* : Gelzer 1931, 271-273, auquel Botteri 1980 a apporté quelques nuances (cf. également Botteri & Raskolnikoff 1979, critiques sur la médiation généralement attribuée à Posidonius, mais qui soulignent l'origine tout à fait romaine de ces fragments diodoréens). Il est certain, en tout cas, que l'appréciation portée sur le P. Scipio Nasica (*cos.* 111), qui "vécut véritablement en philosophe", s'accorde bien avec l'idée que ces deux stoïciens ont été les sources de Diodore : Garbarino 1973, 471. P. Goukowsky (dans Appien, *Histoire romaine, livre VIII : le livre africain*, CUF, t. IV, 2002, XCVII) estime lui aussi que Diodore a dû suivre Rutilius pour l'histoire des Gracques. Il existe par ailleurs de bonnes chances pour que Rutilius Rufus ait été l'un des "témoins plus âgés" par lesquels Cicéron connaissait le caractère de P. Scipio Nasica Serapio (n° 27) et de son fils (n° 32), le consul de 111 (Cic., *Off.*, 1.109 ; cf. aussi *Brut.*, 85).
- 41 Lamoine 1998 ; Lamoine 1999-2000.
- 42 On ajoutera à ces exemples la tradition à l'évidence d'origine familiale sur la lignée des Scipiones Nasicae, préservée notamment par les textes de Diodore de Sicile (34-35.33 = FT 7 Botteri) et Velleius Paterculus (2.3.1) déjà mentionnés plus haut : cf. supra p. 39-40 ; 74.
- 43 Cf. supra p. 39-40.
- 44 Cic., *Phil.* 11.17 : [*P. Africanus dixit*] *in fratre suo summam uirtutem esse...*
- 45 Diod. 34-35.33.1-3 (= FT 7.1-3 Botteri) ; Auct. *de Vir. ill.*, 44 ; August., *C.D.*, 2.5.
- 46 Liv., *Per.*, 49.2. Fr. Münzer dans *RE*, 4.1 (1900), col. 1494, voulait mettre cette mention sur le compte d'une confusion entre le père et le fils, ce qu'écarte résolument pour sa part l'un des plus récents et des plus attentifs éditeurs des abrégés liviens : P. Jal dans Tite-Live, *Histoire romaine*, CUF, t. XXXIV1, 1984, p. 63, n. 3 (p. 123). Un passage du *Digeste* (1.2.37 : *Gaius Scipio Nasica, qui optimus a senatu est : cui etiam publice domus in sacra uia data est, quo facilius consuli posset*) donne d'ailleurs davantage d'assise au témoignage livien dans la mesure où ce Scipio Nasica (dont le prénom est de toute manière corrompu), *optimus a senatu*, occupait la *domus publica* réservée au *pontifex maximus* sur la *uia Sacra* : il ne pouvait donc s'agir que de Scipion Nasica Corculum ou bien de son fils Serapio, mais en aucun cas de son père qui avait accueilli la *Magna Mater*.
- 47 *contra* Vogt 1933.
- 48 P. Scipio Nasica était le fils aîné de Cn. Scipio Calvus, lui-même fils aîné du consul de 259 L. Scipio, le premier dont nous ayons la preuve qu'il ait revendiqué le titre d'*optimus uir bonorum*. P. Scipio Nasica Corculum se situait lui aussi dans cette même continuité de primogéniture, comme après lui son propre fils P. Scipio Nasica Serapio. On notera toutefois qu'en 57, Cicéron (*Sest.*, 7) évoquait avec le même qualificatif d'*optimus uir* le souvenir de L. Scipio Asiagenus (n° 33), représentant de la branche cadette des Asiaticus : mais celui-ci était néanmoins le dernier consulaire du *nomen Scipionum* à la date de la plaidoirie de Cicéron, et il aurait donc pu être considéré d'une certaine manière comme le continuateur de la tradition familiale des *optimi uiri*.
- 49 Plin., *Nat.*, 7.120.
- 50 Vell. 2.3.1, qui précise d'ailleurs que P. Scipio Nasica Serapio devait cette élection à ses *uirtutes*.
- 51 Cic., *Sest.*, 103 ; Liv., *Per.*, 58.7 ; Vell. 2.3.2 (qui distingue de manière fort intéressante dans son énumération, *optimates, senatus, ordo equester* et *plebs...*). Cf. Hellegouarc'h 1963, 500-505.
- 52 Caton semble néanmoins avoir utilisé le terme dans un sens institutionnel, comme un équivalent du grec "aristocratie" (*Orig.*, 4 frg. 3 Chassignet) : cf. Nicolet 1983a, 37-38, n. 3.
- 53 La réalité de cette conception d'un don inné pourrait conforter l'idée selon laquelle la *uirtus* était peut-être à l'origine assimilée à une sorte de force magique, surnaturelle, que l'on pourrait rapprocher du *mana* océanien : cf. Badian 1968, 12.
- 54 En dépit des réserves exprimées par Badel 2005, 160-162, l'exemple des Scipions démontre donc qu'une certaine conception de l'hérédité biologique de la *uirtus* existait bel et bien parmi les élites romaines (cf. Guastella 1986, *non uidi*), ce qui ne signifie évidemment pas qu'elle était incontestée, ni même dominante, surtout à l'époque impériale privilégiée par cet auteur.
- 55 Cf. Earl 1961, 28-40.

- 56 C'est du moins ce que porte à penser le discours *de suis uirtutibus* par lequel il répondit à L. Minucius Thermus. Malheureusement, nous n'en possédons plus que quelques bribes : *ORF*², 8, frg. 128-135.
- 57 On trouve aussi l'expression de cette sensibilité sous la plume de certains poètes populaires, et tout d'abord chez Plaute qui n'hésitait pas, dès le début du II^e siècle a.C., à introduire une discrète mais ferme critique de l'hérédité de la *uirtus* en pointant les fils de bonne famille qui ne se savaient pas se montrer dignes de la *uirtus* de leurs *maiores* : cf. *Trin.*, 3.2.641-654. L'allusion à la *nobilitas* y est évidente. On sait bien comment, à l'instar de Naevius à la génération précédente, Plaute était alors le représentant d'une sensibilité plébéienne très proche de l'état d'esprit des *homines noui* parmi lesquels son contemporain Caton lui aussi toujours prompt à stigmatiser les turpitudes des *nobiles* dépravés : cf. Flores 1974, 57-80. À l'époque impériale, la satire mordante que Juvénal (8) consacra à la noblesse exprimait exactement la même conception de la *virtus* que Plaute, Cicéron et Salluste.
- 58 Sur l'idéologie sociale des *homines noui* et son expression, notamment à travers Cicéron, cf. Wiseman 1971, 107-116.
- 59 Gros 1979, 104-106, a cru pouvoir discerner chez Marcellus une attitude comparable, dans une certaine mesure, à celle d'un *homo nouus*. Un siècle avant Marius, le vainqueur de Clastidium avait voué lui aussi un temple à la *Virtus* : il aurait cherché ainsi à exalter, face aux plus puissantes *gentes* patriciennes, les qualités non dynastiques et le primat de la valeur personnelle. Il est vrai que, pour être déjà très honorable, la noblesse de Marcellus, plébéien dont le père n'avait pas été consul, restait alors inférieure à celle des Fabii, des Aemilii ou des Scipions par exemple. Ce fut d'ailleurs la carrière exceptionnelle du vainqueur de Syracuse qui contribua à donner à sa maison et à son nom un lustre qui n'aurait plus grand chose à envier à ces puissantes familles patriciennes. Sur la signification politique de la relation de Marcellus à la *uirtus*, cf. McDonnell 2006, 206-240.
- 60 ... *facta patris petiei...* (H) ; ...*superases gloriam maiorum...* (C). Cf. aussi Sen., *Ben.*, 3.33.3, à propos du premier Africain, dont il déclare que le mérite fut d'ajouter à la noblesse de son père une *nobilitas* supérieure encore.
- 61 Cic., *Off.*, 1.121. Cf. supra p. 71.
- 62 Cf. supra p. 36-39.
- 63 Sans doute faut-il voir de la part de Plaute, *Mil.*, 2.4.370-375, une allusion ironique à cette mentalité atavique typique de la *nobilitas*, lorsqu'il fait dire à l'esclave Sceledrus : "Je sais que je dois avoir la croix pour sépulture : c'est là que reposent mes ancêtres, père, grand-père, bisaïeul, trisaïeul" (*Scio crucem futuram mihi sepulcrum : ibi mei maiores sunt siti, pater, auos, proauos, abauos*).
- 64 C'est le mérite des historiens germaniques notamment d'avoir reconnu, ces deux dernières décennies, toute la pertinence et l'utilité de l'analyse sociologique de P. Bourdieu, et d'avoir en particulier utilisé son concept de "capital social" et de "capital symbolique" comme clé de compréhension de la domination sociale et politique de l'aristocratie romaine d'époque républicaine : cf. ainsi Flaig 2003 ; Hölkeskamp [2004] 2008 ; Beck 2005. C'est bien en effet cet agrégat d'attributs de reconnaissance sociale héréditaires, et notamment la somme des *honores* et des *res gestae* accumulés par leurs ancêtres, qui légitimait, aux yeux de leurs concitoyens, les prétentions des jeunes *nobiles* à accéder eux-mêmes aux plus hautes charges de l'État.
- 65 Sur cette question des résidences urbaines de l'oligarchie sénatoriale, on attend la publication de la thèse de Jean-Pierre Guilhembet, dont on peut avoir un aperçu à travers le résumé paru dans *L'Information Historique* : Guilhembet 1996.
- 66 Sen., *Ben.*, 6.34.1-2. La *domus* aristocratique était notamment le théâtre du rituel clientélaire de la *salutatio*, au cours de laquelle le maître de maison recevait ses clients : cf. Cic., *Off.*, 39 ; *de Orat.*, 3.133 ; *Vitr.* 6.5.2.
- 67 Liv. 6.18.3 ; 19.1.
- 68 Outre ces précédents, la tradition historique romaine avait aussi noté celui de Publicola, qui avait eu la sagesse de consentir à se défaire lui-même d'une maison dont l'apparence trop orgueilleuse éveillait les suspensions quant à ses intentions politiques.
- 69 Liv. 44.16.10.
- 70 La foule s'y pressait au moment des élections qui portèrent Scipion au consulat pour 205 : Liv. 28.38.7-8.
- 71 Plut., *CG*, 12.1.

- 72 Ainsi Scipion Émilien avait-il établi sa résidence dans les *horti Scipionis*, sur le flanc du Quirinal aux limites du *pomoerium*, une propriété suburbaine qui lui venait de sa famille adoptive : cf. infra p. 205-206.
- 73 Scipion Émilien n'ayant ni rien acheté ni rien vendu au cours de sa vie, aux dires de Plutarque (*Apophth. Scip. min.*, 1), et ayant d'autre part renoncé à l'héritage de Paul Émile (Pol. 31.28.1-3 ; Cic., *Parad.*, 6.48 ; Plut., *Aem.*, 39.10), son patrimoine foncier lui venait tout entier de sa famille adoptive, celle du premier Africain.
- 74 Cic., *Amic.*, 12. Ce cortège, qui prit ce jour-là une ampleur à la mesure des enjeux politiques du moment, était toutefois rituel : le témoignage de Lucilius (Hex. frg. 82 Charpin) montre que Scipion Émilien était habituellement escorté jusqu'à sa demeure par une véritable suite d'amis, de compagnons et de *sectatores*.
- 75 Sur la mise en avant des *imagines* des ancêtres maternels de la même façon que ceux de la lignée paternelle, cf. Flaig 1995, 141-143. Sur l'insistance largement attestée des Gracques à souligner leur parenté avec le premier Africain, cf. supra p. 55-56.
- 76 Cf. Cic., *Off.*, 1.54. C'était justement en raison de son aspect exceptionnel que la tradition avait retenu l'exemple des Aelii Tuberones qui occupaient encore conjointement, à seize, la même résidence familiale, au I^{er} siècle a.C. : V. Max. 4.4.8 ; Plut., *Aem.*, 5.6-7 ; 28.12.
- 77 Ainsi, la maison du premier Africain, derrière les vieilles boutiques du Forum fut-elle cédée à l'État en 169, lors de la censure de Ti. Gracchus : Liv. 44.16.10. Sans doute cette liquidation s'inscrivait-elle dans le cadre de la succession de Scipion, dont Ti. Gracchus était d'ailleurs lui-même partie prenante en tant que mari de Cornelia, la cadette des deux filles de l'Africain dont il n'avait pas encore à cette date touché la totalité de la dot.
- 78 Le secteur de la porte Capène se signalait par un caractère guerrier et triomphal qui l'apparentait d'une certaine manière à la *via Triumphalis* : cf. Bastien 2007, 349-350. Outre les départs et les retours des armées romaines, ce tronçon de la *via Appia* formait également le parcours rituel de la *transvectio equitum* qui, le jour des ides de juillet, rejoignait le Forum depuis le sanctuaire de Mars.
- 79 On ne sait pratiquement rien de cet édifice si ce n'est sa localisation voisine du tombeau familial : Ziolkowski dans *LTUR*, V (1999), s.u. *Tempestates (aedes)*, 26-27. Contrairement au tombeau, le Temple aux Tempêtes était certainement accessible aux visiteurs, et tenait lieu de vitrine publique au monument funéraire. Il y a tout lieu de penser que sa décoration intérieure était dominée par une série d'ornements destinés à souligner le prestige du lignage des Scipions : portraits d'ancêtres, *tituli*, fresques commémoratives ou trophées militaires. Cet usage est bien attesté, notamment à travers l'exemple du temple de Bellone, élevé par Ap. Claudius Caecus près du tombeau des Claudii patriciens, et à l'intérieur duquel l'un de ses descendants, Ap. Claudius Pulcher (*cos.* 79), fit placer les *imagines clipeatae* de ses ancêtres (Plin., *Nat.*, 35.12) : sur ce monument, cf. en dernier lieu Humm 2005, 42-49. Cf. aussi les cas analogues des temples de Salus (303), de Consus (272), de Tellus (268) ou de Vertumnus (264), dédiés par divers généraux victorieux, qui abritaient chacun des décorations picturales ou des trophées honorant la gloire de leurs commanditaires (comme la sphère d'Archimède que Marcellus avait placée dans le temple à la *Virtus* : Cic., *Rep.*, 1.14.21). On a souligné récemment (Rouveret 1987-1989, 112-113 ; Hölscher 1990, 76 ; La Rocca 1990, 353 ; Robert 1998, 84 ; Humm 2005, 506-507) que les aristocrates romains avaient pu s'inspirer dans cet usage du modèle de l'Athénaion de Syracuse qu'Agathocle avait utilisé pour célébrer son propre pouvoir : le tyran avait fait revêtir les murs du sanctuaire de tableaux qui le représentaient remportant ses victoires militaires, et il avait pris aussi soin, dans le même lieu, d'associer son personnage aux portraits de ses prédécesseurs qui avaient jadis gouverné les cités siciliennes (Cic., *Verr.*, 4.122-123). Sur la décoration de ce monument et sa signification, cf. Coarelli 1982b.
- 80 Cf. Etcheto 2012, 89-91.
- 81 Cf. Bastien 2007, 344-349.
- 82 Le dossier de la présence ostensible des Scipions sur l'espace capitolin, avec ses résonances triomphales, pourrait encore s'enrichir si l'on tient compte de certaines propositions. Mis au jour en 1937 dans la zone archéologique de Sant' Omobono, les vestiges d'une base ouvragée de beaux reliefs évoquant le thème de la victoire militaire, et provenant d'un éboulement des flancs sud du Capitole, sont généralement considérés comme le socle du "Monument de Bocchus" (Plut., *Mar.*, 32.4) : cf. G.-Ch. Picard dans *MEFRA* 85, 1973, 163-195 ; Hölscher [1980] 1994, 60-74 ; Behr 1995 (*non uidi*). Mais d'autres observateurs ont proposé de reconnaître dans cet ouvrage une production de l'art pergaménien, dont il faudrait remonter

la datation au tout début du II^e siècle a.C. : selon Hafner 1989, ce monument aurait pu être offert par les Attalides à Scipion l'Africain peu après sa victoire de Zama, et le vainqueur d'Hannibal aurait pu les intégrer au *forum* qu'il fit dresser sur le *clivus Capitolinus* avant la campagne d'Asie. De son côté, Meyer 1991-1992 (parvenu de manière indépendante à des conclusions stylistiques et chronologiques voisines) voit plutôt dans ce monument la commémoration de la victoire remportée conjointement par les Scipions et Eumène de Pergame sur Antiochos III à Magnésie.

- 83 Ce monument dressé sur le Forum, au-dessus de la *via Sacra*, portait, à côté de la statue de son premier commanditaire, Q. Fabius Maximus Allobrogicus (*cos.* 121), celles de son oncle, Scipion Émilien, et de son grand-père Paul Émile. Il fut restauré par son petit-fils Q. Fabius Maximus lors de son éditilé curule en 57 : Platner & Ashby 1929, 211-212 ; Coarelli 1985, 179-180 ; L. Chioffi dans *LTUR*, II (1995), 264-266.
- 84 Scullard 1970, 203 ; Coarelli 1972, 71 ; La Rocca 1990, 380 ; Wallace-Hadrill 1990, 146 (*contra* Spano 1950, 177-178 ; 199-202, qui pensait que ces statues représentaient les sept planètes ; Calabi Limentani 1982, 132-134 ; Papini 2004, 361-362). Ce chiffre pourrait en tout cas correspondre à celui des personnages consulaires de la famille à cette date, à condition toutefois que les Cornelii (Scipiones) Asinae n'aient pas été considérés comme ayant leur place dans le lignage, ce qui pourrait fort bien avoir été le cas comme nous l'avons vu (cf. supra p. 27-28) : on y compterait alors L. Scipio Barbatus (*cos.* 298), L. Scipio (*cos.* 259), Cn. Scipio Calvus (*cos.* 222), P. Scipio (*cos.* 218), P. Scipio Africanus (*cos.* 205 ; 194), P. Scipio Nasica (*cos.* 191) et L. Scipio Asiagenus / Asiaticus (*cos.* 190).
- 85 Dondin-Payre 1990, 54-57.
- 86 Cf. supra p. 34-35.
- 87 Crawford, *RRC*, 319, n° 311.
- 88 Sur la commémoration, à la fin du II^e siècle a.C., de la victoire de Magnésie par les monétaires romains apparentés aux officiers qui commandaient les troupes romaines lors de la campagne d'Asie, cf. Mastrocinque 1982, 101-109 ; Mastrocinque 1983, 181-191.
- 89 L'existence de ces chants est attestée notamment par Caton (*Orig.*, 7.13 Chassignet), Varron (*ap.* Nonius, p. 107 Lindsay) et Valère Maxime (2.1.10). Sur leur valeur historique, cf. Coarelli 1995.
- 90 Selon Clara Berrendonner, l'usage des épitaphes aurait été introduit à Rome, au III^e s. a.C., comme un mode d'expression de l'idéologie aristocratique et triomphale, mais sans doute aussi comme un instrument de distinction sociale au sein de la *nobilitas*. Et il ne serait pas impossible que cette "invention" ait été précisément le fait de la maison des Scipions qui se serait inspirée des usages étrusques ou helléniques : Berrendonner 2009.
- 91 On y conservait par exemple les pièces majeures de la correspondance familiale, comme la lettre adressée jadis par l'Africain et son frère, le consul L. Scipio, au roi Prusias de Bithynie lors de la campagne d'Asie, et dont Polybe (21.11) n'avait pu prendre connaissance que grâce à l'accès qu'il pouvait avoir aux archives privées des Scipions.
- 92 Cf. Flores 1974, 14-23.
- 93 Plut., *Quaest. Rom.*, 59.
- 94 On pense évidemment à Artotrogus le porte-voix zélé des fanfaronnades de Pyrgopolinice : Pl., *Mil.*, 1.1.
- 95 *Elogium* du fils de Barbatus, L. Scipio, possède ainsi de bonnes chances d'avoir été l'œuvre d'un poète gravitant dans la clientèle familiale des Scipions : Martina 1980, 156.
- 96 Gel. 4.7.3 ; Macr., *Sat.*, 6.4.6 ; Hor., *Od.*, 4.8.18-20. Sur cette œuvre perdue, cf. Pascal 1915 ; Scholz 1984.
- 97 L'épitaphe qu'Ennius composa pour la tombe de Scipion l'Africain a été reconstituée par Coarelli 1972 (75-76 n. 96) à partir des fragments transmis par Cic., *Leg.*, 2.57 ; *Tusc.*, 5.49 ; Sen., *Ep.*, 108.33-34. Sur les liens qui attachaient Ennius à Scipion, cf. Flores 1974, 85-114.
- 98 Cic., *de Orat.*, 2.276.
- 99 Plutarque (*CG*, 19.2) précise aussi qu'après la mort de ses fils, Cornelia vécut dans son domaine de Misène "entourée de Grecs et de lettrés".
- 100 Cic., *Brut.*, 77.
- 101 À la charnière des III^e et II^e siècles a.C., l'image des Scipions paraît avoir eu à souffrir non seulement du récit historique de Fabius Pictor, délibérément orienté en faveur de sa famille, rivale de celle des Scipions,

- mais aussi et surtout des coups de griffe de deux des plus fameux auteurs latins de ce temps, Naevius et Plaute : cf. Hermann 1948 ; Marmorale 1950, 91-104 ; Jocelyn 1969, 38-43 ; Flores 1974, 27-42 ; 57-80 ; Pansiéri 1997, 350-351 ; 370-371 ; 382-387.
- 102 Cf. supra p. 57-58.
- 103 À ce titre, on peut penser qu'il joua aussi certainement un rôle décisif parmi les *propinqui* qui estimèrent nécessaire d'enlever à son frère L. Scipio (n° 18) l'anneau sigillaire qu'il portait au motif que son inconduite causait du tort à la réputation du lignage (V. Max. 3.5.1).
- 104 Liv. 39.40.1-3 (l'appellation englobe aussi, dans ce passage, les Valerii Flacci, les Manlii Vulsones, les Furiï Purpuriones, les Fulvii Nobiliores, les Sempronii Longi et Tuditani). Cicéron, qui parle de la *summa nobilitas* de P. Scipio Nasica, le futur Metellus Scipion (*ap. Asc., Cic. Corn.*, p. 74 Clark) désignait aussi les Scipions (ainsi que les Metelli et les Servilii Caepiones) comme *nobilissimi homines* (*S. Rosc.*, 15). Quant aux Gracques, s'ils étaient volontiers classés eux aussi dans la *summa nobilitas* (V. Max. 6.1.3), ils le devaient pour une très grande part à leur parenté avec les Scipions comme l'indique notamment un passage de Dion Cassius (24 frg. 83.1).
- 105 En ce sens, cf. Brunt 1982, 11-12.
- 106 Cébeillac-Gervasoni 1998, 215 : si "la grande majorité [des notables municipaux prenaient] épouse dans leur cité ou dans les régions proches", "une minorité avait un style de vie, des ressources, des amitiés et des alliances matrimoniales proches de la *nobilitas* urbaine".
- 107 Sur le vocabulaire désignant les catégories les plus élevées et les plus remarquables de l'aristocratie romaine d'époque républicaine, cf. Baudry 2008, t. I, 132-137.
- 108 Cf. infra p. 128-131.
- 109 Modes d'expression novateurs parmi lesquels il faudrait peut-être compter l'introduction à Rome de l'usage des épitaphes : cf. supra n. 90 p. 321.
- 110 Ce type d'attitude ostentatoire non conventionnelle par lequel les Scipions cherchaient à se distinguer du commun de l'aristocratie est relevé à juste titre par Wallace-Hadrill 2008, 222-223, à propos de la coutume que la famille avait instaurée de venir chercher, à chaque pompe funèbre, l'effigie de l'Africain dans la *cella* du temple de Jupiter Optimus Maximus (cf. supra p. 18) et de faire ainsi du sanctuaire capitolin, une étape de leurs processions et de leurs célébrations familiales délibérément affichées aux yeux de toute la cité.
- 111 Cf. infra p. 87-103 ; 121-125.
- 112 Cette expression est empruntée à Baudry 2008, t. I, 153, qui y recourt pour rendre compte de la façon dont les patriciens concevaient leur identité propre et leur place à l'intérieur de l'aristocratie d'époque républicaine : celles d'une *nobilitas* par excellence. Même s'il n'est pas sûr qu'il puisse être tout à fait représentatif de la noblesse patricienne dans son ensemble, le cas particulier des Scipions des III^e et II^e siècles confirme bien l'existence de cet effort de distinction sociale et son importance au sein de l'aristocratie romaine.
- 113 Wiseman 1971, 53 ; 59.
- 114 Les seuls cas connus, ceux des filles (n° 37 ; n° 50) du consul marianiste de 83, L. Scipio Asiagenus (n° 33), se comprennent justement par la nécessité née de la difficulté que l'on avait à marier les filles d'un proscrit dont les biens avaient été saisis (cf. supra p. 60-61).
- 115 Cf. supra p. 63-68 (et en particulier le tableau n° 1). Même des individus de valeur visiblement médiocre, comme le fils cadet du premier Africain (n° 18), purent s'élever jusqu'à la préture, et ce grâce à la faveur que lui valait son appartenance au *nomen Scipionum* (cf. V. Max. 4.5.3).
- 116 Au contraire de certaines familles, mêmes patriciennes, qui eurent à affronter des revers de fortune et que la nécessité poussa à se commettre dans les activités d'affaires en y sacrifiant plus ou moins leur carrière politique, ainsi que l'a mis en évidence O. Wikander dans ses travaux (cf. supra n. 24 p. 316).

Notes du chapitre 1 de la partie 2

- 1 Liv. 38.51.4 : ...*caput columenque imperii Romani*. La même idée se retrouve chez Sen., *Ben.*, 3.33.3, qui décrit Scipion comme le *defensor et conditor* de l'empire de Rome.
- 2 Il existe plusieurs mises au point commodes et récentes sur la question : Nicolet 1978, 883-920 ; Frézouls 1983 ; Hermon 1989 ; Le Glay 1990, 81-100 ; Briquel & Brizzi 2000, 283-292 ; Brizzi 2000, 443-449.
- 3 Ainsi Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et leur décadence* (1734), chap. VI ; Colin 1905, 18-52 (29 : "Rome suit [...] un plan d'extension parfaitement méthodique") ; Kromayer 1912, 13-15 ; 62-63 ; 66 ; De Sanctis, *Storia*, IV.1 (1923), 24-26 (pour lequel la deuxième guerre punique fut un tournant après lequel la politique étrangère romaine ne fut plus motivée par le souci défensif comme c'était le cas jusque là, mais par la volonté de s'assurer la suprématie) ; Walek 1925.
- 4 En réalité, Polybe portait à la fois deux visions apparemment contradictoires de la conquête romaine : lorsqu'il l'envisage globalement, il estime que celle-ci procède d'un projet de domination universelle, et d'un plan mûrement réfléchi, et qu'elle est en somme le produit d'un impérialisme conscient et délibéré (1.3.6 ; 1.63.9 ; 3.2.6 ; 3.32.7 ; 9.10.11). Mais lorsque l'Achéen aborde le récit de chacun des différents conflits, il en reporte à chaque fois la responsabilité sur les adversaires de Rome placée ainsi la plupart du temps en position défensive (en particulier tout au long des trois premiers livres de ses *Histoires*, aussi bien à propos des guerres d'Illyrie que des guerres gauloises de Cisalpine ou du déclenchement de la deuxième guerre punique) : relevées par Walbank 1963, 1 ; 12 et Dubuisson 1985, 285-286, ces contradictions apparentes ont été expliquées notamment par Musti 1978 et Derow 1979.
- 5 Mommsen, *Histoire romaine*, 575-576 ; Frank 1914 ; Holleaux 1921, III-IV ; Heuss 1949 (à propos de la première guerre punique). Remarquable présentation historiographique de "l'impérialisme défensif", de Mommsen à Holleaux, par Linderski 1984. Plus récemment, on relèvera les travaux plus nuancés de Badian 1968 ; Petzold 1971 (à propos des guerres d'Illyrie) ; Werner 1972 (qui distingue, à propos de la conquête de l'Orient, une politique "d'hégémonie" jusqu'en 172, laissant place seulement à partir de 148/146 à une politique véritablement impérialiste : cf. 561-563) ; Veyne 1975 ; Brizzi 1982 ; Gruen 1984b ; Sherwin-White 1984 ; Eckstein 1987, 3-70 et Twyman 1992 (à propos de la Gaule Cisalpine) ; Hoyos 1998 (à propos des deux premières guerres puniques), notamment 271-279. Au sein de ce courant, on accordera une place particulière à la réflexion de P. Veyne. À partir d'une discussion subtile du concept d'impérialisme, le savant français déniait à la politique étrangère romaine toute volonté authentiquement impérialiste, et considérait plutôt qu'elle relevait d'une forme d'isolationnisme actif et d'unilatéralisme : assurer sa sécurité en se retrouvant "seul au monde" (cf. 846-857). Relevons tout de même que le même auteur admet, non sans une certaine contradiction, l'existence d'un "impérialisme routinier", machinal et inconscient (805). Mais surtout, en praticien averti de la sociologie historique, P. Veyne avait déjà bien noté comment la politique romaine se trouvait conditionnée par une pratique et des réflexes bellicistes profondément ancrés dans les mentalités : habitude du butin, du métier militaire, conformisme guerrier de l'aristocratie sénatoriale... (818-819). C'est ce trait fondamental auquel W. V. Harris donna très vite après tout son relief dans un ouvrage qui a depuis fait date (cf. infra p. 324 n. 19).
- 6 Holleaux 1921, 168-172.
- 7 Y compris celle de Carcopino [1934] 1961, 97 sq., qui souscrivait pour le reste à l'essentiel de la thèse de Holleaux, mais qui estimait que celui-ci avait par trop sous-estimé la valeur des *Patres*.
- 8 Humm 2005.
- 9 Liv. 9.17.14 ; Plut., *Pyrrh.*, 19.6 ; App., *Sam.*, 24 ; Flor., *Epit.*, 1.13.20 ; Eutr. 2.13.3 ; Just. 18.2.10 ; Amm. 16.10.5.
- 10 Münzer 1920, en particulier p. 46-97.
- 11 Schur 1924.
- 12 Heurgon 1942, 283-294. Cf. aussi Piganiol [1967] 1974, 216 ; Heurgon 1969, 344-345 ; Brisson 1973, 19 ; 34-35 ; Clemente 1976, 320 ; Lancel 1992, 382-383.
- 13 Meyer 1924 ; Staveley 1959.
- 14 Càssola 1962. Dans le même sens, cf. aussi Picard 1967, 41-62 ; Pinna Parpaglia 1980, 346-347.
- 15 Cf. Harris 1979, 62-63.

- 16 La critique la plus radicale est certainement celle de Develin 1985, 261-275, qui récusait en bloc l'existence, au sein de l'oligarchie romaine, de clivages qui auraient opposé différentes factions sur les questions de politique extérieure.
- 17 Carcopino [1934] 1961, 102-103, soulignait lui aussi que le jeu de bascule des majorités à l'intérieur de la Curie expliquait les variations de la politique sénatoriale.
- 18 Dans *Zur Soziologie der Imperialismen*, Tübingen, 1919 (= *Impérialisme et classes sociales*, Paris, 1984, en particulier 93-97), Schumpeter revisitait les théories pionnières de l'impérialisme proposées quelques années avant lui par John A. Hobson (*Imperialism a Study*, Londres, 1902) et Lénine (*L'impérialisme stade suprême du capitalisme*, Petrograd, 1917) : au contraire de ces deux auteurs qui, en se fondant sur les événements de leur temps et l'influence de la pensée marxiste, définissaient l'impérialisme comme le corollaire du capitalisme, Schumpeter estimait que c'étaient non pas les milieux capitalistes, mais bien les élites dirigeantes traditionnelles qui se trouvaient à l'origine des politiques impérialistes, du fait de leur attachement à une idéologie belliciste. L'aristocratie sénatoriale romaine fournissait à ce titre un intéressant argument au soutien de cette idée.
- 19 Harris 1979. À la critique trop sévère qu'en a donné Sherwin-White 1980 (lequel se montra d'ailleurs plus mesuré quelques années plus tard : Sherwin-White 1984, 11-15), il vaut mieux préférer la lecture plus équilibrée et plus précise de North 1981 ou celle de Frézouls 1983, 156-162 : ces savants ont très justement souligné que l'acquis le plus notable et le plus indiscutable du travail de W. V. Harris est bien d'avoir clairement mis en évidence (dans ses trois premiers chapitres) les fondements socio-culturels et anthropologiques qui structuraient l'existence d'une politique impérialiste (c'est ce que nous avons choisi de désigner sous l'appellation de "culture prédatrice" ou "belliciste"). Pour le reste, on peut être en effet moins convaincu par les efforts de Harris à démontrer vaillamment que vaillamment, tout au long de son chapitre 5 (175-254), que toutes les guerres entreprises par Rome furent le fruit de décisions relevant d'un impérialisme conscient et cynique.
- 20 Carcopino [1934] 1961, 97.
- 21 Nicolet 1969, 118-119. Le thème des Romains assimilés à des loups voraces et insatiables était évoqué à la fois par les Samnites et leur chef Pontius Telesinus en 82 (Vell. 2.27.2 ; cf. aussi le monnayage des insurgés italiens de la guerre sociale), et par Mithridate (Just. 38.6.8).
- 22 Brisson 1969a, 58-59, qui précise que "... la seconde guerre punique acheva à Rome une évolution sourdement amorcée depuis un siècle ou deux..." et au cours de laquelle la guerre était devenue "... désormais, politiquement, économiquement et culturellement, la raison d'être essentielle de Rome, non plus seulement dans la structure de sa société, mais dans l'idée qu'elle se faisait de ses relations avec le reste du monde".
- 23 Veyne 1975, 819.
- 24 À l'appui de cette idée, on peut toujours se reporter aux relevés établis par T. Frank sur les revenus procurés par les guerres extérieures à l'État romain à l'époque médio-républicaine. Le savant américain les avait évalués à près de six cents millions de deniers sur les quatre décennies qui suivirent la fin de la deuxième guerre punique : Frank 1933, 127-141.
- 25 La notion très large de "motivation économique" est susceptible de recouvrir des éléments très divers (défense d'intérêts commerciaux, volonté d'appropriation de terres agricoles ou coloniales, mais aussi profit immédiat tiré du butin et de l'asservissement des captifs, imposition d'une fiscalité tributaire...) : cf. Harris 1979 (chap. II : "Economic Motives for War and Expansion", 54-104) qui examine de manière critique et avec beaucoup d'à-propos la réalité historique de ces divers mobiles économiques (dans le même sens, cf. notamment Musti 1978, 88-142 ; 1984 ; Clemente 1984, et Brunt 1988, 179-191). Cette analyse prend le contrepied en tout cas de la position de Badian 1968, 16-21 qui, peut-être à cause d'un parti pris hostile au moindre relent de marxisme, déniait toute motivation économique à la politique étrangère romaine uniquement préoccupée, selon lui, de pures considérations politiques et stratégiques. S'il fallait encore une preuve de l'ardeur du débat sur cette question, on retiendra comment la contribution de E. S. Gruen qui, comme Badian, rejetait fermement l'idée que les profits économiques aient pu motiver la politique romaine, s'attira les vigoureuses répliques de E. Gabba et de F. Coarelli lors du colloque tenu à Rome en 1982 sous les auspices de W. V. Harris : cf. Gruen 1984b.

- 26 Sen., *Ben.*, 3.33.2, évoque cette vocation doublement rémunératrice de la guerre pour l'aristocratie romaine, précisément à propos des Scipions qui avaient su retirer de leurs commandements militaires à la fois richesses et prestige : "[Scipion l'Africain] soulagea sa pauvreté [celle de son père] par les prises de guerre ; et, ce qui est le plus flatteur pour les hommes de guerre, il le fit plus riche encore par les dépouilles des ennemis" (*pauperi raptas belli iure opes tradat ; et, quod est militaribus uiris speciosissimum, diuitem illum spoliis etiam hostilibus faciat*). Les Scipions étaient bien reconnus par les Romains comme l'une des familles dirigeantes dont le patrimoine avait le plus profité de l'accroissement de l'empire, ainsi qu'en témoigne l'extrait d'un discours d'Asinius Gallus rapporté par Tacite, *Ann.*, 2.33.
- 27 Sur ce thème, Hölkeskamp 1993 a très justement souligné, entre autres points, l'importance de l'interaction, à partir de la fin de la guerre latine (338), entre le processus de conquête et celui de formation de la nouvelle *nobilitas* patricio-plébéienne, autour d'une idéologie sociale en partie nourrie de l'exercice des commandements militaires et de la gloire retirée de ces campagnes victorieuses. Sur cet aspect, cf. aussi Badian 1968, 13-15. Dans le même esprit, Rowland 1983 a insisté sur la part qui revenait à la nature même des institutions romaines et notamment à la place éminente de l'*imperium*, c'est-à-dire du commandement militaire, dans la dynamique du processus impérialiste.
- 28 Sur ce point cf. Briquel & Brizzi 2000, 289-292.
- 29 Nicolet 1978, 892-893. Sur la commodité de la notion de "guerre préventive" pour justifier une attitude belliciste, on évoquera le jugement de Carcopino [1934] 1961, 101 : "L'offensive préventive fut, de tout temps, l'invariable excuse, auprès des nations pacifiques, des gouvernements belliqueux". Dans le même ordre d'idées, on notera encore que la légitimité de la «guerre préventive» a été si décriée qu'au moment de la crise irakienne de 2003, l'administration américaine, a préféré inventer la formulation de "preemptive war" qui voudrait désigner une guerre préventive justifiée. Cette subtilité n'a eu que peu de succès et l'on a continué de classer l'invasion américaine de l'Irak comme un exemple type de "guerre préventive".
- 30 Les analyses menées notamment par Harris 1979, 190-194 ; 197-200 et Feig Vishnia 1996a, 13-25, au sujet la conquête des territoires gaulois de la plaine padane entre 241 et 218, sont tout à fait convaincantes : les efforts de Polybe à vouloir dédouaner les Romains du rôle d'agresseur dans ces conflits ne font en réalité que relayer la tradition romaine. Il s'agissait de présenter comme une riposte juste et légitime ce que la simple cohérence des événements démontre bien avoir été une politique délibérée d'expansion (malgré l'avis contraire d'Eckstein 1987, 3-23, ou encore de Twyman 1992, plus nuancé, car il fait aussi entrer en ligne de compte les perspectives de colonisation agraire).
- 31 Ainsi Bickerman 1935, à propos de la deuxième guerre de Macédoine ; Will 1972, qui retient que la décision romaine d'entrer en guerre contre le Séleucide fut précipitée par une véritable "psychose antiochique"(603, n. 7). De manière plus générale, cf. Brizzi 1982, 111-114 ; 167-175.
- 32 Harris 1979, 10-41 ; Gabba 1984 ; Hölkeskamp 1993.
- 33 Il faut d'ailleurs souligner combien la peur, le sentiment d'insécurité et de légitime défense peuvent, au sein d'une société politique, se trouver instrumentalisés par des groupes d'influence résolus à obtenir l'entrée en guerre pour des raisons fondamentalement différentes. Cette technique que l'on pourra qualifier de "machiavélienne" a sans doute dicté le déclenchement de nombreuses guerres entreprises par Rome, notamment la deuxième guerre contre la Macédoine, "... œuvre d'une petite poignée de *Patres* qui, enivrée d'action et de gloire, commençait à aimer la guerre pour elle-même et se servit d'un prétexte pour y rallier l'opinion du peuple après la majorité du Sénat", et cela "... en agitant le spectre de l'invasion" (Carcopino [1934] 1961, 101-102).
- 34 Will, *Histoire politique*, II (1982²), 149.
- 35 On nous permettra d'adapter et de transposer sur le contexte géopolitique du III^e siècle a.C. l'expression "*Eastern lobby*", consacrée par l'historiographie anglo-saxonne (cf. Badian 1958, 66) pour désigner les groupes qui, au sein de l'oligarchie sénatoriale, auraient pesé en faveur d'un engagement de la politique romaine vers l'Orient hellénique dans les premières décennies du II^e siècle a.C. (pour sa part, Gruen 1984a a consacré un long développement à contester l'existence d'un tel "lobby oriental" : 203-249).
- 36 On pense notamment aux Claudii patriciens, dont on a souvent mis en relief la politique méridionale et orientale depuis l'époque d'Ap. Claudius Caecus : cf. Staveley 1959 ; Rawson 1973a ; Rawson 1977 ; Massa-Pairault 2001.

- 37 De Sanctis, IV.1 (1923), 27 ; Schur [1927] 1990, 43-48 ; Carcopino [1934] 1961, 103 ; Kramer 1948 ; Càssola 1962, 375-403 ; Picard 1966, 753-759 ; Picard 1967, 50 ; 133-134 ; Brisson 1973, 19 ; 129 ; 142-143 ; 150 ; Lancel 1995, 94 ; Roddaz 1998, 356 ; Brizzi 2000, 446-447.
- 38 Zevi 1970, en particulier p. 72-73 ; Coarelli 1972, 38-39 ; Humm 1996, 742-743.
- 39 Même si l'inscription que nous pouvons lire sur le sarcophage ne fut gravée que plusieurs décennies plus tard, au temps du premier Africain, il n'est pas possible de douter qu'elle n'ait repris la teneur d'un *elogium* originel précieusement conservé dans les archives familiales : cf. infra p. 228-230.
- 40 Outre les Scipions, d'autres puissantes familles de la noblesse sénatoriale médio-républicaine avaient fait élever leurs tombeaux le long de la *via Appia* : les Servilii, les Atilii Calatini, les Metelli, ou encore les Claudii Marcelli (Cic., *Tusc.*, 1.7.13 ; Asc., *Cic. Pis.*, p. 11 Clark). Ces noms sont eux aussi étroitement associés au III^e siècle a.C. et à l'implication politique de Rome en direction du sud de la péninsule ou des espaces maritimes méditerranéens.
- 41 De manière plus générale, on a d'ailleurs relevé un certain nombre d'indices qui montrent l'existence de contacts anciens entre Rome et Syracuse. Il est assez frappant de relever ainsi que les marques inscrites sur les blocs qui formaient l'appareil de l'enceinte "servienne", édifiée en réalité dans le courant du IV^e siècle a.C., sont identiques à celles des tailleurs de pierre syracusains (cf. Humm 2005, 495-496, n. 46 ; 506-507). Le nom donné à la prison des *Lautumiae*, creusée sous le Capitole, empruntait celui des sinistres Latomies de Syracuse (cf. Coarelli 1985, 74-78). Nous avons aussi signalé un peu plus haut comment le modèle du programme décoratif de l'Athénaion tel que le fit exécuter Agathocle avait pu inspirer les usages des aristocrates romains en matière d'action édilitaire (supra n. 79 p. 320). Ajoutons enfin que l'escadre "tyrrhénienne" qui dégagna en 307 le même Agathocle alors bloqué dans Syracuse par les Carthaginois (Diod. 20.61), qu'elle soit venue de Caere, d'Antium ou d'ailleurs, provenait de toute manière à cette date d'un port sous souveraineté romaine : Humbert 1978, 301, n. 60 ; Humm 2005, 651. Les Romains venaient tout juste alors de se doter d'un embryon d'amirauté en élisant pour la première fois en 311 des *duumviri nauales* (Liv. 9.30.4).
- 42 Nombreux sont les auteurs modernes qui veulent expliquer l'intervention romaine en Sicile par le simple hasard des circonstances, les perspectives de rapine et de butin, ou encore par la volonté de conduire une guerre préventive seulement destinée à écarter la menace punique des côtes italiennes : cf. notamment (chacun avec leurs nuances) Heuss 1949 ; Veyne 1975, 827-833 ; Hoyos 1998. Mais l'étonnante ténacité romaine au cours de ce long et épuisant conflit pourrait-elle s'expliquer si Rome n'avait pas mûri d'assez loin un intérêt suffisamment puissant à l'égard du monde sicilien ? Contrairement à son adversaire punique, Rome ne possédait au départ aucun bastion stratégique ou historique à défendre dans l'île : l'obstination de Carthage à ne pas vouloir perdre pied en Sicile pour ne pas y renoncer à une présence pluri-séculaire est en tout cas a priori plus aisément compréhensible. Si les Romains consentirent autant d'efforts et de sacrifices que leurs rivaux, et même davantage, reconnaissons que cela ne plaide pas en faveur de motivations superficielles ou simplement occasionnelles de leur part.
- 43 Le déroulement de la première guerre punique a fait l'objet de plusieurs présentations claires et synthétiques, parmi lesquelles Roussel 1970, Lazenby 1996, Hinard 2000, 337-376.
- 44 Certes, il pourrait parfois sembler abusif de tirer argument du commandement exercé par tel ou tel pour vouloir prouver que ce personnage était lui-même l'instigateur de la stratégie ou de la politique qu'il exécutait. On ne connaît que trop bien en l'occurrence le contre-exemple fameux de Nicias chargé malgré lui de conduire l'expédition athénienne en Sicile durant la guerre du Péloponnèse. Force est de constater toutefois qu'il n'est pas aisé de trouver des cas analogues dans l'histoire de Rome : on n'envoya pas Fabius Maximus porter la guerre en Afrique en 205, ni Scipion Nasica détruire Carthage en 149. Pour autant que l'on puisse en juger, les magistrats ou promagistrats à qui l'on confiait la direction des campagnes militaires étaient pénétrés du bien-fondé de leur mission, pour la bonne raison qu'ils avaient certainement été désignés sur ce motif.
- 45 Sur la "création" de la marine de guerre romaine au cours de la première guerre punique, Thiel 1954 reste classique, mais il faut lui ajouter les mises au point récentes qui soulignent que si Rome avait dû incontestablement multiplier le nombre de ses escadres, elle disposait depuis déjà assez longtemps de forces navales de qualité : Le Bohec 2003 ; Lafon 2006.
- 46 Sur cet épisode, cf. Thiel 1954, 178-181.

- 47 Le récit de Polybe (1.21-23) établit que Cn. Cornelius commandait la flotte tandis que l'autre consul, C. Duilius, avait été initialement placé à la tête des forces terrestres. C'est la capture de son collègue qui résolut Duilius à prendre le commandement des opérations navales avec le succès que l'on sait. Le texte de Polybe ne précise pas qui fut l'ingénieur inventeur du "corbeau", cet engin d'abordage qui joua un rôle prépondérant dans la victoire romaine.
- 48 Sur la campagne navale de L. Scipio en mer Tyrrhénienne, excellente et très complète mise au point de Debergh 1989.
- 49 Cf. Pinna Parpaglia 1980, 352-353, n. 48.
- 50 Sur la "réhabilitation" d'Asina après sa libération, cf. aussi les commentaires de Rosenstein 1990, 29-30 et Hinard 2000, 358-359.
- 51 Pol. 1.37-38 ; Zonar. 8.14.
- 52 Pol. 15.35.6 ; Liv. 28.43.21.
- 53 Ferrary 1988, 585.
- 54 Cette absence de toute référence à Alexandre constitue d'ailleurs très certainement un autre gage d'authenticité : si Polybe avait relayé là une tradition forgée tardivement, à la mort du premier Africain, après que Rome eut pris pied dans l'Orient hellénistique, celle-ci aurait très vraisemblablement cherché à inscrire Scipion dans la lignée d'Alexandre. Au contraire la référence aux seules grande figures sicilienne paraît relever véritablement du contexte culturel et politique romain du III^e siècle a.C.
- 55 L'exemple bien connu de Livius Andronicus, Grec de Tarente déporté comme esclave à Rome en 272 avant d'y être affranchi, montre que les grandes familles romaines (les Livii dans le cas d'Andronicus) aimaient à s'attacher les services de lettrés grecs ou hellénisés aptes à assumer des fonctions de précepteurs ou de secrétaires. Que Scipion ait pu être initié à l'histoire politique sicilienne par ce genre de personnage, ramené dans les bagages de son grand-père, paraît plus vraisemblable qu'un intérêt tardif de sa part qui n'aurait trouvé son origine qu'à l'occasion de son propre séjour consulaire dans l'île en 205 : Scipion parut immédiatement très à son aise parmi les Siciliens, ce qui dénote une certaine familiarité avec leur civilisation qu'il aurait pu difficilement acquérir durant son rude et précédent commandement espagnol. Par ailleurs, Martina 1980, en particulier 154-156, a souligné combien l'épithète du consul de 259, L. Scipio (n° 8), le grand-père du futur Africain, portait la trace d'une influence grecque, et qu'il existait de bonnes chances qu'elle ait été composée par un poète hellénisant au service des Scipions. Le même type de personnage devait être chargé de l'éducation des jeunes enfants de la famille, notamment pour leur apprendre le grec (sur la maîtrise de la langue grecque par les élites romaines à l'époque médio-républicaine, cf. Boyancé 1956 ; Dubuisson 1982).
- 56 Heurgon 1942, 293-294, a attiré l'attention sur la manière dont Scipion, après Regulus, s'était inspiré de l'exemple d'Agathocle dans son projet africain. Selon Heurgon, le monde campanien aurait été le médiateur entre les Romains et les modèles helléniques siciliens.
- 57 Pour un aperçu des politiques impérialistes de Denys et surtout d'Agathocle, cf. Manni 1966 ; Lévêque 1968-1969, 143-145 ; Mossé 1969, 106-114 ; 170-175. Tout au long du IV^e siècle, les Romains avaient eu le loisir d'observer et même de subir les menées fort ambitieuses des grands tyrans de Syracuse : Martin 1994, 14-19 ; Briquel 1997, 16-19.
- 58 Comme les deux guerres d'Illyrie qui l'encadrent, la campagne menée contre les Istriens s'inscrit dans la même stratégie romaine de sécurisation maritime de l'espace adriatique : Càssola 1962, 232-233 ; Bandelli 1981 ; Marasco 1986. Toutefois, Feig Vishnia 1996a, 20-24, estime que les Romains cherchaient ainsi à assurer leurs communications dans leur effort de conquête de l'Italie du Nord plutôt qu'à conforter d'éventuels intérêts commerciaux.
- 59 Le Sénat venait de rejeter la proposition de l'Africain d'envoyer une armée consulaire en Macédoine, et préféra affecter les deux consuls en Italie du nord où les Gaulois s'agitaient (Liv. 34.43). L'Africain laissa son collègue Ti. Sempronius Longus conduire la campagne militaire contre les Boïens, et il fallut que celui-ci, en difficulté, réclame son assistance pour résoudre Scipion à lui prêter main forte, sans beaucoup de conviction semble-t-il. La situation rétablie, l'Africain ne s'attarda pas et se pressa de rentrer à Rome pour y présider les comices électoraux (Liv. 34.46.4-6 ; 48.1 ; 54.1).
- 60 Cf. Rossi 1973, 47-48 ; 52-53 ; Bandelli 1974, 32.
- 61 Feig Vishnia 1996a, 24.

- 62 On notera en particulier la grande discrétion des Scipions dans la mise en oeuvre de la politique de fondation coloniale et de lotissement territorial dans le nord : dans les premières décennies du II^e siècle a.C., P. Scipio Nasica fut le seul représentant de la famille à participer à l'une des nombreuses commissions triumvirales chargées de la déduction de colonies dans la région. Alors même que la composition de ces commissions témoignait plutôt d'une répartition assez équilibrée entre les différentes familles de l'oligarchie sénatoriale, cette position de retrait ne reflète pas du tout l'importance politique des Scipions à cette époque. Manifestement, la colonisation de la plaine padane et de ses environs suscitait dans la famille un intérêt bien moindre que les questions gréco-orientales par exemple.
- 63 L'analyse livrée par F. Càssola des orientations politiques de C. Flaminius paraît toujours très convaincante (Càssola 1962, en particulier p. 209-218) : champion de la plèbe rurale, Flaminius s'affirma comme l'un des chefs de file les plus résolus de la politique de colonisation vers le nord : sur le personnage cf. aussi Yavetz 1962 ; Radke 1969 ; Caltabiano 1976 ; Develin 1979b ; Amat-Séguin 1986. Une génération plus tard, Caton, dont le profil social et la personnalité politique rappellent en bien des points Flaminius, avait mené une enquête détaillée sur la situation géopolitique et les ressources de la Gaule Cisalpine : cf. Heurgon 1974. Enfin, dans les années 180 et 170, on connaît l'inlassable activité de M. Aemilius Lepidus (*cos.* 187) dans la région : cf. Salmon 1969, 106 ; Brizzi 1979.
- 64 Cf. Roddaz 1998.
- 65 D'après un fragment de Dion Cassius 12.48, les Romains dépêchèrent en 231 une mission d'information auprès d'Hamilcar pour s'enquérir de ses actions et de ses intentions en Espagne. Non sans ironie, le Carthaginois leur aurait répondu qu'il travaillait au paiement de l'indemnité de guerre imposée à sa patrie par les Romains.
- 66 Les Grecs du littoral ibérique, dont les Emporitains, avaient invoqué la protection de Rome ce qui aurait été à l'origine de la conclusion du traité de l'Èbre d'après Appien (*Hisp.*, 7.25 ; *Hann.*, 2.6).
- 67 Une tradition voulait faire remonter l'amitié entre Rome et Marseille à la fondation même de la colonie phocéenne. Trogue Pompée prétendait aussi que le *foedus aequum* entre les deux cités trouvait son origine dans la contribution que les Massaliotes auraient consentie aux Romains lors du paiement de la rançon exigée par les Gaulois qui avaient pris la Ville au début du IV^e siècle a.C. (Just. 43.3.4 ; 43.5.8-10). En réalité, et même si les contacts commerciaux et culturels étaient certainement anciens, l'alliance entre Rome et Marseille, qui s'était tenue à l'écart de la première guerre punique, ne semble pas avoir été effective avant 237. À cette date, les campagnes des consuls L. Cornelius Lentulus et Q. Fulvius Flaccus contre les Ligures, ennemis traditionnels de Marseille, s'étaient certainement accompagnées pour la première fois d'accords diplomatiques entre les deux cités (Liv., *Per.*, 20.3 ; Eutr. 3.2) : Piganiol [1967] 1974, 253.
- 68 Le rôle de Marseille a été souligné notamment par Dewitt 1940, 612-613 ; Kramer 1948 ; Badian 1958, 47-48 ; Errington 1970, 39-41 ; Brisson 1973, 145-147 ; Clemente 1976, 323-325.
- 69 Pol. 2.13.7.
- 70 La bibliographie sur les relations entre Sagonte, Rome et Carthage est imposante. Càssola 1962, 245-256, en a fait le point à sa date de parution. On y ajoutera, outre les titres cités dans la note suivante, Blázquez, 1962, 3-6 ; Astin 1967b ; Sumner 1967 ; Pelletier 1986 ; Richardson 1986, 20-30 ; Rich 1996 ; Hoyos 1998.
- 71 L'équivoque provient de Polybe 3.30.3, qui prétend que l'attaque d'Hannibal violait l'accord interdisant aux troupes puniques de franchir l'Èbre, alors que Sagonte se situe au sud de ce fleuve. On sait comment J. Carcopino avait voulu résoudre astucieusement la difficulté en tentant de montrer que l'Èbre de Polybe correspondait en réalité au Suero (l'actuel Jucar), au sud de Sagonte : Carcopino 1953 (repris dans Carcopino 1961, 19-67). Mais cette solution n'a pas été acceptée par l'ensemble de la critique (malgré notamment Picard 1966) : Walbank, *Commentary*, I (1957), 171 ; Càssola 1962, 250 ; Brisson 1973, 143-145 ; Nicolet 1978, 614 ; Lancel 1995, 82-85. On est assez tenté de suivre Liebmann-Frankfort 1972 et Sancho Royo 1976, qui estiment que le sort de Sagonte ne relevait pas du traité de l'Èbre, ce qui pourrait expliquer les tergiversations diplomatiques de Rome devant une situation juridique confuse. Mais les Romains avaient beau jeu de dire que, de toutes manières, l'assaut donné à Sagonte par Hannibal contrevenait aussi aux termes du traité de Catulus de 241 qui défendait à Carthage de porter les armes contre les alliés de Rome. En définitive, Hannibal savait parfaitement que l'attaque de Sagonte constituait sans aucun doute possible un *casus belli* avec les Romains.

- 72 “Avant l’époque d’Hannibal...” : Pol. 3.30.1. Il paraît peu vraisemblable que ces liens aient pu être noués après le “traité d’Hasdrubal” qui figeait les positions des uns et des autres, comme l’a justement souligné Sumner 1972, 475-477, en réponse à Errington 1970 : c’est d’ailleurs ce qu’implique App., *Hisp.*, 7.25 ; *Hann.*, 2.6. C’est probablement dans la première moitié des années 220, lorsque Rome veilla à renforcer ses alliances dans la région, que l’on doit situer les premiers contacts des Romains avec Sagonte, probablement par l’entremise de la diplomatie massaliote (dans le même sens : Eckstein 1984). Il est possible, comme l’a suggéré Picard 1967 (95), que Sagonte s’en soit remis à la *fides* de Rome pour ne pas avoir à reconnaître la souveraineté barcide lorsqu’Hasdrubal se fit proclamer *stratègos autokratôr* (du moins le titre punique ou ibère équivalent) par les peuples espagnols (Diod. 25.12), vers 228. La tutelle romaine pouvait sembler à la fois assez lointaine pour ne pas être trop contraignante, et suffisamment redoutable pour tenir les Carthaginois à distance.
- 73 Pol. 3.15.7 ; 3.30.2 : les Romains avaient même fait alors exécuter quelques notables sagontins. Cela signifie que Rome avait tout de même pris la peine d’expédier sur place un détachement militaire pour rétablir au pouvoir la faction qui lui était la plus favorable.
- 74 Ambassades sagontines à Rome (entre la fin 220 et 219) : Pol. 3.15.1 ; Liv. 21.6.2 ; App., *Hisp.*, 11.40 ; Zonar. 8.21. L’ambassade romaine se rendit d’abord auprès d’Hannibal en Espagne, puis à Carthage (courant 219, pendant le siège de Sagonte) : Pol. 3.15.2-7 ; 3.12 ; Liv. 21.6.8 ; 9.3-11.2 ; App., *Hisp.*, 40-41 ; Zonar. 8.21. Une fois connue la chute de Sagonte (vers le début de l’hiver 219-218), une seconde ambassade romaine fut envoyée à Carthage pour exiger la livraison d’Hannibal, au printemps 218 (Pol. 3.20.6-9 ; 3.21 ; Diod. 25.16 ; Liv. 21.18 ; App., *Hisp.*, 13.48-50 ; D.C. 13 frg. 55.9-10 ; Zonar. 8.22) : cf. infra n. 76.
- 75 La critique savante admet depuis longtemps l’existence au sein du Sénat, à la veille de la guerre d’Hannibal, d’un clivage assez marqué sur les questions de politique étrangère. On pourrait distinguer d’un côté un camp enclin à pratiquer une politique extérieure modérée, conciliatrice vis-à-vis de Carthage, et privilégiant la consolidation de la frontière gauloise d’Italie du Nord. Ce groupe aurait été conduit notamment par les Fabii. Face à lui, une autre mouvance défendait au contraire une politique impérialiste, dont les ambitions méditerranéennes étaient directement concurrentes de celles de Carthage, et qui aurait donc été prompte à entrer en guerre contre les Puniqes. Pour la plupart des spécialistes, ce projet politique aurait été porté par une coalition de familles fédérées autour des Aemilii et des Corneli Scipiones (c’est à tort que certains amalgament trop rapidement l’ensemble des Corneli aux seuls Corneli Scipiones, car ce n’étaient pas les liens gentilices qui définissaient l’éventuelle communauté de vues qui pouvait exister par exemple entre Lentuli et Scipiones : cf. supra p. 16-19) : cf. notamment Schur [1927] 1990, 33-48 ; Kramer 1948 ; Scullard 1951, 39-44 ; Badian 1958, 43 (pour lequel la politique impérialiste du groupe des “*expansionists*” du Sénat prévalut après 241, notamment à l’occasion de l’annexion de la Sardaigne), Càssola 1962, 229-244 (fondamental sur cette interprétation, mais qui rejette l’idée communément admise de l’association des Aemilii et des Scipiones) ; Lippold 1963, 139 ; Picard 1967, 133-134 ; Piganiol [1967] 1974, 256 ; Brisson 1973, 142 ; Zecchini 1976, 124-125 ; Clemente 1976, 323-325 ; Lancel 1995, 90-94. Si le principe général de ces observations ne souffre pas de véritable contestation (celle de Develin 1985, 264-265, paraît bien trop faible en tout cas), il est plus difficile de saisir avec précision les contours, au demeurant sans doute assez flottants, de ces différentes mouvances.
- 76 Malgré la réfutation vigoureuse de Polybe (3.20), Tite-Live (21.6.5-7) et Appien (*Hisp.*, 11.43) témoignent clairement de divergences, au moment du siège de Sagonte, entre les sénateurs partisans de la guerre immédiate (soit contre Carthage, soit contre le seul Hannibal) et ceux qui préféraient encore négocier. Par ailleurs, Dion Cassius (13 frg. 55) et Zonaras (8.22) signalent un autre débat, après la chute de Sagonte cette fois : L. Lentulus Caudinus (*cos.* 237) était partisan de déclarer la guerre à Carthage sans plus attendre. Mais c’est l’avis de Q. Fabius Maximus (*cos.* 233) qui prévalut puisque le Sénat décida d’abord d’envoyer une seconde ambassade réclamer à Carthage, pour prix de la paix, qu’Hannibal lui soit livré.
- 77 Tite-Live (qui reconnaît lui-même l’absurdité de la chronologie qu’il transmettait : 21.15.3-6) contracte sur le seul printemps 218 des événements qui se sont déroulés en réalité depuis l’hiver 220/219 jusqu’au printemps 218 (cf. P. Jal dans Tite-Live, *Histoire romaine. Livre XXI*, CUF, t. XI, 1988, XLII-XLIII) : cf. supra n. 74. On explique cette chronologie par le fait que la tradition romaine voulait dissimuler l’inaction coupable qui avait condamné les Sagontins à opposer seuls une résistance désespérée à leurs assiégeants :

le sort tragique de Sagonte, tombée aux mains d'Hannibal après tout de même huit mois de siège (Pol. 3.17.9) sans que les Romains soient intervenus, n'était pas vraiment à l'honneur de ceux qui étaient ses protecteurs.

- 78 Pol. 3.15.13. Il est difficile d'être entièrement convaincu par l'analyse de Twyman 1992. Il est bien clair que Rome redoutait par dessus tout une alliance entre les Puniqes et les Gaulois de Cisalpine, ou, à tout le moins, une conjonction de leurs attaques qui l'aurait obligée à soutenir un double effort de guerre. En revanche, il paraît beaucoup moins évident que les Romains aient précisément anticipé la stratégie mise en oeuvre en 218 par Hannibal d'invasion de l'Italie par le nord à travers les Pyrénées puis les Alpes. Les arguments et les témoignages invoqués à cet effet par B. L. Twyman procèdent d'une évocation a posteriori des événements (tout comme celui contraire de Polybe d'ailleurs). Toute l'activité de Rome à la veille du conflit montre qu'elle ne s'était préparée qu'à des opérations sur des théâtres d'opération extérieurs à l'Italie (l'Espagne, l'Afrique, peut-être les îles), comme lors de la guerre précédente, et qu'elle cherchait surtout à ne pas avoir à combattre simultanément les Gaulois et les Puniqes.
- 79 Liv. 27.1-3. C. Claudius Nero (*pr.* 212) venait de prendre part à la reprise de Capoue. Il débarqua en Espagne avec des renforts vers la fin de l'année 211. C'est par erreur qu'Appien (*Hisp.*, 17.64-65) signale, avec celui de Nero, l'envoi de Marcellus en Espagne.
- 80 L'idée selon laquelle c'est la pénurie de généraux de valeur qui aurait résolu le Sénat à rappeler C. Claudius Nero (Haywood 1933, 48-50 ; Develin 1980, 359) est intenable. D'abord parce que l'Espagne restait un théâtre d'opérations de première importance, ne serait-ce que pour couper Hannibal de ses arrières, et qu'elle justifiait donc la présence d'un chef de guerre qui avait fait la preuve de sa valeur pour pouvoir faire face à Hasdrubal. Mais surtout, il faut remarquer qu'à cette date, C. Claudius Nero n'était pas davantage gradé ni expérimenté que M. Junius Silanus qui prit sa relève avec le jeune Scipion. Soulignons également qu'à son retour et jusqu'à son consulat de 207, Nero ne se vit confier aucun commandement en Italie (avec d'autres légats, il fit seulement partie de l'état-major de Marcellus en 209). Dans ces conditions, il paraît bien difficile de soutenir que le Sénat l'avait jugé assez indispensable pour le rappeler d'Espagne (Scullard 1951, 68-69). La proposition de Feig Vishnia 1996a, 65-67, selon laquelle l'envoi de Nero aurait été conçu dès l'origine par le Sénat comme une disposition provisoire, en attendant la désignation d'un autre général, reste peu convaincante.
- 81 Scipion fut le premier *priuatus* à se trouver investi de l'*imperium* proconsulaire sans avoir jamais auparavant détenu l'*imperium* : Jashemski 1950, 28-30. Le caractère exceptionnel de cette désignation a été souligné par Levi 1997.
- 82 Ancien préteur, Silanus, avait été nommé *adiutor* de Scipion (Liv. 26.19.10), mais il avait été pourvu d'un *imperium* propre et égal à celui du futur Africain (Liv. 28.28.14), qui ne l'emportait sur lui qu'en *dignitas*, comme l'a bien souligné Roddaz 1998, 347.
- 83 Schur [1927] 1990, 51-57 ; Richardson 1986, 45. Roddaz 1998, 346, exclut l'hypothèse d'un coup de force des Scipions à cette occasion, parce que Tite-Live et Appien n'y font pas allusion. Mais cette objection ne tient pas dans la mesure où la tradition transmise par Tite-Live et Appien a clairement opéré un véritable travestissement de la réalité, notamment à propos de la procédure exacte suivie pour l'attribution de l'*imperium* à Scipion (sans doute décerné par l'assemblée tribuite et non par les comices centuriates : Pinna Parpaglia 1980, 345 ; Roddaz 1998, 346-347). On comprendrait aisément que le souvenir de manœuvres partisans, peut-être discrètes et finalement accessoires dans le déroulement général du conflit n'ait pas retenu l'attention de la tradition annalistique.
- 84 L'expression est de Roddaz 1998, 353. Mais il vaut mieux entendre ainsi le seul groupe familial des Corneli Scipiones (Levi 1996, 232), et non l'ensemble gentilice des Corneli qui n'avait plus alors de cohérence politique. Le fait que plusieurs de ses *gentiles* (L. Cornelius Lentulus, C. Cornelius Cethegus et Cn. Cornelius Blasio) aient succédé à Scipion en Espagne, de 205 à 197, ne paraît pas significatif (*contra* Sumner 1970, 92 ; Salinas de Frías 1995, 33 ; Roddaz 1998, 348-349 ; 354), d'autant qu'il y eut aussi, outre M. Junius Silanus, L. Manlius Acidinus et L. Stertinius. Il faut y voir simplement l'un des effets de l'éclosion coïncidente d'une génération de personnalités de valeur issues des différentes lignées de la *gens* : au-delà du simple cadre du gouvernement hispanique, les Corneli emportèrent d'ailleurs sept des douze consulats patriciens de 201 à 190 sans pour autant que cela ne corresponde à une solidarité politique véritable : cf. supra p. 17-18. Trop d'éléments montrent qu'à cette époque, les liens gentilices ne structuraient plus les attitudes politiques au sein de l'aristocratie romaine.

- 85 L. Scipio dirigea la prise de la place d'Orongis, en 207, avant d'être dépêché par son frère pour présenter son rapport au Sénat et y conduire les officiers puniques captifs (Liv. 28.3-4.4). L'année suivante, c'est encore lui qui vint à Rome annoncer la victoire décisive d'Ilipa (Liv. 28.17.1). Le souci de lui confier la responsabilité très sensible d'officier de liaison avec le Sénat révèle non seulement la confiance que P. Scipio avait dans les compétences de son frère (en ce sens Balsdon 1972), mais aussi l'approche familiale avec laquelle les Scipions assumaient l'exercice de leur commandement. D'après Liv. 28.28.14, comme C. Laelius, L. Scipio avait rang de légat auprès de son frère.
- 86 Grimal [1953] 1975, 140-141 ; Étienne 1958, 96 ; Blázquez 1962, 27-28 ; Wilson 1966, 16. L'importance de ces fondations doit naturellement être relativisée : avec les établissements ibériques mentionnés ici, on est loin non seulement d'Alexandrie d'Égypte et d'Antioche, bien sûr, mais aussi de la Carthagène des Barcides. Néanmoins, l'esprit de ces fondations paraît bien témoigner d'une sorte d'*aemulatio*, notamment à travers les appellations qui furent données à Italica ou Gracchuris.
- 87 App., *Hisp.*, 38.153.
- 88 Au tout début de l'époque impériale, la cité vasconne de Calagurris (actuelle Calahorra, La Rioja) portait le surnom de *Nas(s)ica*, comme en attestent les témoignages de Tite-Live (91, frg. 21.12 Jal) et Pline (*Nat.*, 3.3.34) ainsi que plusieurs frappes monétaires d'époque triumvirale ou augustéenne (cf. Beltrán 1984) : cf. infra p. 289-290. J.-M. Roddaz en a récemment mis en lumière la signification (Roddaz 1998, 354-355 ; cf. aussi Blázquez 1962, 28, n. 59) : à l'occasion de son gouvernement prétorien en Espagne ultérieure, en 194, P. Scipio Nasica fut amené à intervenir militairement sur l'Èbre (Liv. 35.1.3). Pour conclure cette opération de pacification, et comme le fit quinze ans plus tard son *adfinis* Ti. Gracchus (infra note suivante), Nasica procéda certainement à un regroupement de populations autour d'auxiliaires indigènes de l'armée romaine de manière à mieux contrôler cette région trop turbulente. Cette solution est d'autant plus vraisemblable qu'en 186, l'*oppidum* de Calagurris paraît bien avoir été une place fidèle aux Romains lors de la révolte celtibère réprimée par L. Manlius Acidinus (Liv. 39.21.6-9).
- 89 À la suite de ses campagnes contre les Celtibères, en 179, Ti. Gracchus réorganisa la cité indigène d'Illurcis qui reçut alors le nom de Gracchuris (actuelle Alfaro, La Rioja) : Liv., *Per.*, 41.2 ; Fest., *s.u. Gracchuris*, p. 86 Lindsay ; App., *Hisp.*, 43.179. Ti. Gracchus refonda également la ville d'Illurgis, dans la vallée du Bétis, comme nous l'apprend une inscription d'époque julio-claudienne (cf. Richardson 1986, 113). Sur l'œuvre majeure accomplie en Espagne par le père des Gracques, cf. Richardson 1986, 112-123.
- 90 Bonnefond-Coudry 1982 ; Tedeschi 1995 (*non uidi*) ; Feig Vishnia 1996a, 100-104. Il faut remarquer qu'avec la disparition au combat des principaux dirigeants de la génération intermédiaire, ceux qui avaient été consuls entre 230 et 212 (ainsi les deux Scipions, Marcellus, Flaminius, Paul Émile, Ti. Sempronius Gracchus, Ap. Claudius Pulcher...), le débat laissait face à face d'une part un quarteron de *principes* nés au temps de la guerre contre Pyrrhus (Q. Fulvius Flaccus, consul en 237, T. Manlius Torquatus, consul en 235, et Q. Fabius Maximus, consul en 233) et de l'autre une jeune garde qui avait fait toute sa carrière au cours de la deuxième guerre punique, et qui devait se reconnaître dans les vies de l'Africain dont Cicéron rappelle qu'il était entouré de "jeunes nobles" (*Sen.*, 29). On comprend alors aisément qu'il ait pu exister un décalage dans les manières respectives de ces deux générations d'appréhender la situation géopolitique du moment.
- 91 Liv. 29.10.4-8. Sur le recours par les Scipions à une propagande prémonitoire et oraculaire censée faire d'eux les exécuteurs du destin ou de la volonté des dieux, cf. infra p. 128-131.
- 92 Ce clivage entre les tenants d'un impérialisme modéré, et ceux d'un impérialisme extrémiste paraît s'être fait jour dès 203-201, lorsque la politique de Scipion en Afrique fut contestée par des sénateurs partisans d'infliger aux Puniques un traitement plus sévère (Liv. 30.43.1-4 ; App., *Pun.*, 57.246-65.291 ; D.C. 17 fig. 59 ; Zonar. 9.14). On a parfois douté de l'historicité de ce débat, en voulant y voir une anticipation de celui ayant débouché, un demi-siècle plus tard, sur la destruction de Carthage (Hoffmann 1960, 319-322). Mais l'examen argumenté du dossier par Càssola 1962, 414-421, incline à accorder crédit à nos sources.
- 93 Les motivations romaines dans la rupture de la paix de Phoinikè et la reprise de la guerre contre Philippe V apparaissent fort complexes et ont suscité un certain nombre de divergences parmi les historiens. Au sein d'une vaste bibliographie, on retiendra : Holleaux 1921, 306-334 ; Bickerman 1935 ; McDonald & Walbank 1937 ; Balsdon 1954 ; Dorey 1959 ; Ferro 1960 ; Pédech 1962 ; Ferrary 1978, 738-740 ; Harris

- 1979, 212-218 ; Will, *Histoire politique*, II², (1982), 131-149 ; Gruen 1984a, 382-398 ; Eckstein 1987, 269-271 ; Meadows 1993 ; Warrior 1996 ; Brizzi 2000, 458-468.
- 94 La plupart de ces conjectures se fondent sur le rejet initial de la guerre par les comices, qui pourraient avoir été influencés en sous-main par Scipion, ainsi que sur l'attitude des vétérans d'Afrique qui furent incorporés à l'armée de Macédoine non sans réticences (sur leur indiscipline, cf. Mundubeltz 2000, 62-67). Selon certains historiens (McDonald 1938, 153-154 ; 160 ; Scullard 1951, 86-88 ; Dorey 1959, 293 ; Briscoe 1972, 40-41 ; Brizzi 2000, 467), Scipion l'Africain aurait donc été hostile à la déclaration de guerre à la Macédoine. Leurs différents arguments n'ont pas convaincu Badian 1958, 65-66, Càssola 1962, 396-398, Clemente 1976, 323-330 et Feig Vishnia 1998, 38-39.
- 95 McDonald 1938, 153-164, qui s'appuie notamment sur la lettre adressée en 190 à Prusias, dans laquelle les Scipions faisaient valoir au dynaste bithynien que les Romains savaient traiter généreusement les rois étrangers (Pol. 21.11.1-11 ; Liv. 37.25.8-12 ; App., *Syr.*, 23).
- 96 Elle a été réfutée à juste titre par Càssola 1960, 116-126 ; Càssola 1962, 397-398 ; Briscoe 1972, 38-39. Ces savants n'ont pas eu de mal à montrer que Scipion accorda tout aussi bien sa protection à des cités grecques quand les circonstances s'y prêtèrent, et que Philippe V ne fut pas traité plus durement par Flamininus qu'Antiochos III par les Scipions. Quant à la lettre adressée à Prusias, elle relève évidemment de la tactique diplomatique et certainement pas d'un sincère *credo* idéologique : d'ailleurs, les Scipions multipliaient au même moment les missives amicales en direction des cités asiatiques (cf. Magie 1939, 171). Le seul souci des deux frères était alors de maintenir le Séleucide dans son isolement.
- 97 Les rapports politiques entre les deux hommes ont donné lieu à une interminable discussion savante dans le cadre notamment de la "Gruppierungsrekonstruktion". La mise au point fondamentale sur la question reste celle de Càssola 1960.
- 98 La campagne syriaque en offre un exemple très éloquent : les bonnes grâces affichées par l'Africain à l'endroit des Étoliens, puis sa cordialité à l'égard de Philippe de Macédoine, s'expliquent par son souci de s'assurer au plus tôt d'avoir les mains libres pour pouvoir fondre sur l'Asie et y affronter celui qu'il considérait à juste titre comme le véritable adversaire de Rome, Antiochos. Le témoignage de Polybe (21.4-5) est on ne peut plus clair sur ce point (cf. aussi Liv. 37.6-7 ; App., *Syr.*, 23).
- 99 Écrivant dans les années 50, à l'époque des tensions Est-Ouest, E. Badian avait utilisé le concept de "guerre froide" pour dépeindre les relations de Rome et de la monarchie séleucide dans les années 190 : Badian 1959b. Récapitulation claire et complète des origines, du déroulement et des conséquences de la guerre entre Rome et Antiochos par Will 1972, 590-616 ; Will, *Histoire politique*, II², (1982), 178-240. En dernier lieu : Grainger 2002.
- 100 La dimension "mondiale" donnée par Scipion l'Africain à la politique extérieure de Rome a été soulignée notamment par Bengtson 1943.
- 101 Gruen 1995, 69, souligne avec raison que le Sénat avait voulu signifier aux Scipions que leur stature ne leur permettrait pas de se substituer à la prérogative collective de l'aristocratie en matière de politique extérieure. Plus récemment, Tatum 2001, 397-401, a défendu l'idée selon laquelle en choisissant, sur les instances de son frère l'Africain, de se transporter en Asie pour y combattre Antiochos, le consul L. Scipio aurait outrepassé le mandat qu'il avait reçu du Sénat, et qui lui commandait de terminer la guerre contre les Étoliens : dans ces conditions, on comprendrait en effet d'autant mieux que les *Patres* aient voulu rappeler à l'ordre des généraux qui se seraient aussi aisément affranchis de leurs consignes.
- 102 Clemente 1976, 340-343. Par ailleurs, on retiendra que pour Gruen 1984a, 203-249, cette notion d'"experts" n'aurait pas eu de réalité, car le Sénat n'aurait jamais toléré de voir quelques individus se trouver en position de diriger la politique extérieure de Rome.
- 103 Le changement est donc sensible avec la période précédente où le Sénat accordait une assez large latitude aux commandants romains sur place (sauf en Italie du Nord), comme l'a montré Eckstein 1987.
- 104 Si elle n'avait pas été fort suspecte d'anachronisme, une anecdote aurait pu laisser croire que Scipion Émilien avait été tenté de rompre avec la politique d'expansion : d'après Valère Maxime (4.1.10), en 141, à l'issue de sa censure, le second Africain aurait fait modifier la prière rituelle prononcée lors de la clôture du lustre. Trouvant que l'empire de Rome était désormais bien assez grand, Scipion Émilien, aurait demandé aux dieux immortels qu'il soit "conservé", et non plus "augmenté" comme le prévoyait la formule traditionnelle. Ce témoignage a suscité de légitimes et très sérieuses suspicions (on sait notamment que

- ce ne fut pas Scipion Émilien, mais son collègue L. Mummius qui procéda à la cérémonie rituelle de clôture du lustre : Cic., *de Orat.*, 2.66.268) : cf. F. Marx dans *RhM*, 39, 1884 (*non uidi*) ; Aymard 1948 ; Astin 1967a, 325-331 ; Harris 1979, 118-120 (*contra* Bilz 1935, 42-44, *non uidi*) ; Scullard 1960, 68). À l'évidence, Valère Maxime a transposé sur Scipion Émilien une conception augustéenne ou tibérienne de l'Empire, qui correspond au testament politique laissé par Auguste à Tibère (cf. Tac., *Ann.*, 1.11) : en ce sens, cf. Perruccio 2005. On sait bien comment Auguste était soucieux de chercher des justifications de sa politique auprès des grandes figures de la Rome républicaine, quitte à forcer parfois la vérité historique.
- 105 Scullard 1951, 207-214 ; Briscoe 1969, 60-70 (qui admet toutefois une rupture de ce "*Scipionic group*" sur la question de la troisième guerre punique).
- 106 Cf. supra n. 92, p. 331, à propos de Carthage. Le premier Africain avait donné le ton de cette orientation politique aussi souple qu'ambitieuse : cf. Càssola 1962, 393-399.
- 107 La campagne d'Asie témoigne de cette opposition quand la politique impérialiste modérée des Scipions fut bientôt débordée par celle de Cn. Manlius Vulso : Zecchini 1982 a proposé un décryptage de la polémique qui en naquit. L'impérialisme radical prévalut notamment dans les années qui encadrent la troisième guerre contre la Macédoine. En 168, on put ainsi voir à l'œuvre la raide diplomatie de C. Popillius Laenas (*cos.* 172), à Rhodes et auprès d'Antiochos IV auquel il adressa le fameux ultimatum d'Éleusis. Selon certains historiens, cette politique "extrémiste" aurait été la marque d'une faction sénatoriale agrégée autour du clan des Popillii : cf. Scullard 1951, 194-219 ; Briscoe 1964 ; Briscoe 1969.
- 108 Clemente 1976, 330-331, a souligné les limites de la démarche prosopographique quant à l'identification de groupes politiques stables et cohérents sur les sujets de politique étrangère au I^{er} siècle a.C. (cf. aussi Ferrary 1978, 757-758) : plutôt qu'à promouvoir des orientations politiques propres, les différentes coterie aristocratiques cherchaient à obtenir le contrôle de l'exécution des décisions prises par le Sénat. Un tel système favorisait la naissance et la dissolution ou la modification rapide de regroupements aux objectifs limités.
- 109 L'exemple le plus frappant est bien évidemment celui de Caton qui prit avec éloquence la défense des Rhodiens que nombre de ses pairs au Sénat étaient prêts à rayer de la carte de la Méditerranée, en 167. Une quinzaine d'années plus tard à peine, le même Caton n'eut de cesse d'obtenir du Sénat et de ses compatriotes la destruction de Carthage.
- 110 Meyer 1924, 401-402 ; Gelzer 1931, 288-289 ; Scullard 1960, 59-60 ; Blázquez 1963, 169-172. On ne voit pas bien ce qui justifie le jugement de Étienne 1958, 95-96, lorsqu'il classe Scipion Émilien parmi les quelques généraux romains, dont Gracchus et Marcellus, qui, après le premier Africain, firent preuve de "philibérisme". Le même auteur doit reconnaître plus justement une page plus loin que la politique espagnole de Scipion Émilien, favorable à l'exécution militaire, s'opposait radicalement à celle modérée et conciliatrice de Gracchus et Marcellus.
- 111 Pol. 35.1-4 (dont le témoignage relève d'un parti pris très défavorable à Marcellus, qui fait d'ailleurs écho à la présentation peu flatteuse de son aïeul, le héros de la deuxième guerre punique, dans l'œuvre polybienne : Caltabiano 1975, 67-69) ; App., *Hisp.*, 49.206-209.
- 112 C'est ce qui ressort de l'implication dans le rejet de ce traité de L. Furius Philus (*cos.* 136), que l'on sait avoir été très proche du second Africain et qui, dans cette affaire, s'était d'ailleurs enquis des conseils de celui-ci (Cic., *Rep.*, 3.29). Plutarque (*TG*, 7.5) rapporte aussi comment Ti. Gracchus, qui avait négocié avec les Celtibères en tant que questeur de Mancinus, garda rancune à son beau-frère Émilien de son attitude à l'occasion de ce débat. Sur cet épisode, cf. Scullard 1960, 71-72 ; Earl 1963, 66-67 ; 70-71 ; Astin 1967a, 131-133 ; Rawson 1973b, 166-168 ; Wikander 1976 ; Morgan & Walsh 1978, 200-204 ; Rosenstein 1986.
- 113 Cf. Flor., *Epit.*, 1.34.12. Il n'hésita pas, pour cela, à user des méthodes les plus cruelles : dans la cité arévaque de Loutia, Scipion fit trancher les mains à plusieurs centaines de jeunes hommes suspects d'avoir prêté une oreille favorable aux demandes d'assistance des Numantins (App., *Hisp.*, 94.409-411). Quelques années plus tôt, dans la même région, son frère, Q. Fabius Aemilianus, avait fait infliger le même supplice aux transfuges qu'il avait repris (V. Max. 2.7.11).
- 114 App., *Hisp.*, 98.424-427 ; 99.428.
- 115 La politique conciliatrice des Scipions à l'égard des peuples ibériques au cours de la deuxième guerre punique a été soulignée notamment par Cadiou 2008, 64. P. Scipio Nasica (n° 13) paraît lui aussi s'être

- attiré l'estime des Espagnols lors de son gouvernement prétorien en 194/193. Il avait fait restituer à ses administrés le butin récupéré sur les Lusitaniens qui venaient de piller sa province (Liv. 35.1.11-12). Une vingtaine d'années plus tard, en 171, les Espagnols lui témoignaient en tout cas assez de confiance pour le choisir comme l'un des quatre *patroni* chargés de défendre les plaintes qu'ils avaient déposées devant le Sénat au sujet des abus commis par certains gouverneurs romains (Liv. 43.2.1-5).
- 116 Plut., *TG*, 5.
- 117 Str. 3.2.1. Cette fondation coloniale avait reçu un peuplement mixte de Romains et d'Espagnols. Il est plus probable qu'elle date de 169/168, lors du premier gouvernement (prétorien) de Marcellus en Espagne.
- 118 August., *C.D.*, 1.30.
- 119 Scipion Émilien était alors un jeune sénateur de rang questorien. En outre, lieutenant de L. Licinius Lucullus (*cos.* 151), il se trouvait en Espagne puis en mission auprès de Massinissa pendant que le Sénat romain discutait de la question de Carthage.
- 120 Gelzer 1931, 288 ; Astin 1956, 174-180 ; Scullard 1960, 60 ; Astin 1967a, 280-281 ; Briscoe 1969, 68 ; Heurgon 1976, 148-149 ; Brunt 1988, 465 ; *contra* Badian 1958, 132, n. 1, qui ne produit, pour seul argument, que le postulat d'une communauté de vues familiale entre Scipion Nasica Corculum et Scipion Émilien.
- 121 Sur ce point, Gelzer 1931 demeure fondamental. Cf. aussi Lintott 1972, 632-634 ; Heurgon 1976, 145-149 ; Hackl 1980. L'interprétation de Hoffmann 1960, qui minimise l'opposition de Nasica Corculum à la déclaration de guerre à Carthage, n'a pas vraiment convaincu (cf. Walbank 1965, 6-7 ; Astin 1967a, 276-278). D'après Zonar. 9.30, en 146 encore, à la prise de la ville, Nasica aurait plaidé en vain pour que l'on épargnât la population carthaginoise.
- 122 Càssola 1962, 418 (*contra* Hoffmann 1960, 340). D'après App., *Pun.*, 65.291, Caton rapportait en 167, dans son discours *pro Rhodiensibus*, que le premier Africain avait justifié la relative modération des conditions qu'il avait imposées à Carthage avec les mêmes arguments que ceux qu'employa un demi-siècle plus tard Nasica Corculum lorsqu'il s'opposait à la troisième guerre punique. Sur le débat de 201, cf. *supra* n. 92 p. 331. De manière analogue lors de la campagne d'Asie, Scipion l'Africain ne chercha pas l'anéantissement de son adversaire séleucide et préféra lui offrir des portes de sortie honorables et raisonnables (cf. Seguin 1974, 8-9).
- 123 Comme Piganoli [1967] 1974, 376, Salinas de Frías 1995, 52, a le tort de faire trop hâtivement l'amalgame entre le seul Scipion Émilien et son "cercle", dont la politique en Hispanie fut en effet à l'opposé de celle de Ti. Gracchus, et "des Scipions" dans leur ensemble.
- 124 Astin 1967a, 17. Comme l'avait fait Paul Émile au lendemain de Pydna, Scipion Émilien fit livrer aux bêtes fauves les transfuges et les déserteurs après la prise de Carthage (Liv., *Per.*, 51.6 ; V. Max. 2.7.13-14). Il aurait même fait crucifier ceux d'entre eux qui étaient citoyens romains (V. Max. 2.7.12).
- 125 Cf. Càssola 1962, 375-376 et Botteri 1974-1975, qui soulignent que l'inscription de Paul Émile dans la mouvance des Scipions correspond en réalité à un postulat établi par les Modernes sur la foi des liens de parenté entre la maison de l'Africain et celle du vainqueur de Pydna.
- 126 Plut., *Aem.*, 29 ; 30.1.
- 127 Plut., *Aem.*, 15.5.
- 128 Cf. Lehmann 1969.
- 129 App., *Hisp.*, 98.425-426.
- 130 Cf. Strasburger 1965, 41-42 ; P. Goukowsky dans Appien, *Histoire romaine, livre VI : le livre ibérique*, CUF, t. II (1997), XXXIX-XLIII.
- 131 Cf. *supra* n. 40 p. 318. On remarquera également que dans ce passage, Appien précise que certaines de ses sources avançaient comme explication à la destruction de Numance que par l'extrême brutalité de ce traitement, Scipion Émilien cherchait à donner le plus fort et le plus terrible retentissement à la victoire romaine. Or cette analyse est tout à fait similaire à celle qui est transmise par Diodore 32.2 ; 4 dans un autre passage fameux évoquant la politique terroriste pratiquée par Rome à travers la destruction de Carthage, de Corinthe et de Numance. Diodore et Appien semblent ainsi avoir chacun emprunté à une même tradition dont il serait assez tentant de considérer Rutilius Rufus, peut-être à travers Posidonius, comme la source originelle (cf. P. Goukowsky dans Appien, *Histoire romaine, livre VIII : le livre africain*, CUF, t. IV, 2002, XCVII) : *infra* n. 184 p. 339.

- 132 Selon Lintott 1972, en particulier p. 632-634 ; 638, cette divergence aurait d'ailleurs été la matrice de deux thèmes concurrents destinés à expliquer le "déclin moral" supposé de la République. Le premier, issu de Scipion Nasica (et reproduit par Posidonius), l'attribuait à la décision funeste de détruire Carthage. La réponse de Scipion Émilien, artisan final de cette destruction, aurait cherché à reporter la faute sur la "corruption des mœurs" qui aurait été introduite à Rome par la conquête de l'Orient et l'importation du luxe asiatique : le second Africain y aurait vu également une façon de mettre en cause la politique gracquienne qui s'appuyait alors notamment sur l'acceptation du legs attalide (tradition transmise notamment par Pison).
- 133 Hor., *Ep.*, 2.1.156 : *Graecia capta ferum victorem cepit...*
- 134 Cf. notamment Grimal [1953] 1975 ; Garbarino 1973 ; Nicolet 1988 ; Ferrary 1988 ; Coarelli 1990 ; Moatti 1997. Pour la littérature, la philosophie, la géographie, les arts figuratifs, ces différents savants ont bien mis en évidence le profond processus d'acculturation mutuelle qui a rapproché les Romains et la civilisation hellénistique jusqu'à aboutir à la genèse d'une culture commune, véritablement gréco-romaine, qui invite à dépasser le cloisonnement académique traditionnellement de mise entre "monde grec" et "monde romain" (cf. Coarelli 2002, 56-57).
- 135 Nicolet 1988, 49-51.
- 136 Pol. 1.1.5 ; 1.3.6 ; 1.63.9 ; 3.1.4 ; 6.50.6 ; 9.10.11 ; 15.9.5.
- 137 C'est évidemment au regard de l'état désastreux de la documentation qu'il faut apprécier la valeur de ces témoignages : il n'est donc pas de bonne méthode de déconsidérer leur signification en les déclarant extrêmement isolés comme le fait Gruen 1984a, 281, qui ne les a d'ailleurs pas tous vus.
- 138 Plut., *TG*, 9.6.
- 139 Q. Fabius Maximus *ap. Cic.*, *Mur.*, 75 : ... *terrarum imperium...*
- 140 La signification et la portée diplomatiques de cette grande ambassade ont été minorées à l'excès par Gruen 1984a, 243-244 ; 248-249 ; 280, intéressé à déprécier a priori la politique étrangère de Rome en direction de l'Orient hellénique au I^{er} siècle a.C.
- 141 L'ambassade conduite en Asie mineure par Ti. Gracchus en 165 (Pol. 30.27.1-4 ; 30.30.7-8 ; 30.31.19-20 ; 31.1.1 ; 31.3.4 ; Diod. 31.17) entre dans cette catégorie : au lendemain de la destruction du royaume de Macédoine, il s'agissait pour Rome de vérifier la loyauté et les dispositions de ceux des États hellénistiques (Rhodes, Eumène de Pergame ou encore le royaume séleucide d'Antiochos IV) dont l'attitude avait pu paraître suspecte au Sénat.
- 142 Selon ce fragment recueilli par Athénée (6.21.273a), le Sénat aurait envoyé l'ambassade conduite par Scipion Émilien pour "remettre en ordre tous les royaumes de l'oïkoumène".
- 143 Les milieux dirigeants romains restaient soucieux de la manière dont l'opinion étrangère, c'est-à-dire hellénique, percevait leur politique, comme l'expose très clairement Polybe (36.2 ; 36.9).
- 144 Surtout si, comme l'indiquent certains éléments, cette ambassade s'était rendue jusqu'en Babylonie et y avait noué les premiers contacts entre Rome et la puissance parthe : cf. infra n. 144 p. 390-391. L'extrême confusion de la situation dans la région, disputée alors par le souverain arsacide Mithridate Ier à des Séleucides affaiblis par l'usurpation de Tryphôn (cf. Will, *Histoire politique*, II² (1982), 404-411), justifierait en tout cas que les Romains aient voulu y prêter une attention toute particulière.
- 145 La date exacte de l'ambassade reste incertaine, mais les conjectures les mieux assises engagent à la situer entre 141 et 138 (cf. infra n. 145 p. 391) : alors que le Sénat aurait parfaitement pu se montrer plus pressé à prendre cette initiative diplomatique, un tel calendrier paraît avoir été taillé sur mesure pour laisser à Scipion Émilien, élu à la censure pour 142, le temps de sortir de charge et de se retrouver à la fois disponible et investi de l'autorité morale et politique accrue d'un *ensorius*, ce qui lui donnait un avantage indéniable sur d'éventuels concurrents lorsque le Sénat eut à désigner le responsable de la délégation.
- 146 Dans son ambassade, Scipion Émilien se fit accompagner de Panétius. La présence d'un philosophe du Portique aux côtés de la délégation romaine était un signe envoyé aux Grecs du respect et de l'attachement manifestés par les dirigeants romains à l'égard des valeurs helléniques. D'après Velleius Paterculus (1.13.3), Scipion Émilien et Panétius entretenaient des relations très suivies. On pense que le philosophe avait pu être envoyé à Rome par les Athéniens entre 146 et 141 pour une mission diplomatique (Grimal [1953] 1975, 303-304). Sur la reconstitution malaisée de la chronologie des relations entre Émilien et Panétius, cf. Walbank 1965, notamment p. 1-2.

- 147 Sur le périple politique et culturel de Paul Émile parachevé par les fêtes d'Amphipolis, analyse fondamentale de Ferrary 1988, 554-560, qui souligne très justement que le vainqueur de Pydna cherchait à rétablir auprès des Grecs une image des Romains que les premières années de guerre avaient dégradée, tout en leur montrant que c'était bien désormais à l'autorité de Rome qu'ils se trouvaient soumis.
- 148 La question de la justification de leur empire aurait été ouvertement et brutalement posée en 155 aux Romains par une conférence donnée par Carnéade, le scolarque de l'Académie, qui formait, avec le stoïcien Diogène et le péripatéticien Critolaos, l'ambassade que les Athéniens avaient dépêchée à Rome pour y solliciter un arbitrage du Sénat (sur cet épisode, sources rassemblées par Garbarino 1973, 80-86). Récemment, Ferrary 1988, 351-363, prolongeant les remarques d'Astin 1967a, 300-301, a relativisé la réalité et la portée véritable de la critique qu'aurait alors formulée Carnéade de l'impérialisme romain. Il n'en reste pas moins que, depuis l'assassinat du légat Cn. Octavius dans le gymnase de Laodicée, en 162, et les diatribes romanophobes du grammairien Isocrates (Pol. 32.2), les milieux sénatoriaux ne pouvaient ignorer que l'hégémonie romaine était fort mal reçue par une part importante de l'opinion grecque, et que ce ressentiment imposait un effort accru de légitimation intellectuelle de sa domination par le pouvoir romain.
- 149 Dans le même ordre d'idées, on a voulu reconnaître l'influence de la pensée politique de Platon et d'Aristote dans le partage des pouvoirs opéré par Scipion Émilien entre les trois héritiers de Massinissa à la mort de leur père, en 148 : cf. Trofimoff 1988.
- 150 Pol. 3.4.7.
- 151 Sur ces questions, profondément renouvelées par Ferrary 1988, 265-433, il est toutefois toujours utile de recourir aux travaux les plus fondamentaux qui l'ont précédé : cf. notamment Kaerst 1929 (*non uidi*) ; Capelle 1932 ; Grimal [1953] 1975, 303-320 ; Walbank 1965 ; Astin 1967a, 299-302.
- 152 Cic., *Verr.*, 4.73 ; Diod. 13.90.4-5.
- 153 Cf. Capelle 1932 ; Ferrary 1973-1974 ; Ferrary 1988, 401-424.
- 154 Pol. 3.99.7 ; 10.3.1 ; 10.40.6-9 ; 16.23.7 ; 21.16.7 ; 31.25.9 ; 31.26.8 ; 31.27.16 ; 31.28.9. Tirant argument du large emploi qu'en fait Polybe, notamment à propos des deux Africains, Dubuisson 1985, 79-81, est convaincant lorsqu'il estime, contrairement à ses devanciers, que la *magnitudo animi* est un concept philosophique déjà acclimaté à Rome dès le milieu du II^e siècle a.C. et sans doute un peu plus tôt encore. Son association récurrente, dans le texte de Polybe, avec les personnalités politiques du premier Africain et de Scipion Émilien paraît à l'évidence révélatrice de la mise en avant d'un thème familial emprunté à la culture hellénique. On en tient sans doute aussi la trace dans un passage de Cicéron (*Sen.*, 35) évoquant la *magnitudo animi* du premier Africain et de son fils, texte dont nous avons vu qu'il empruntait certainement à la *laudatio funebris* prononcée par Scipion Émilien en hommage à son père adoptif : cf. supra p. 70-72.
- 155 Nicolet 1988, cf. en particulier p. 87-124, pour un panorama historique des connaissances de la géographie hellénistique dont les Romains héritèrent. De manière plus générale, sur l'ouverture culturelle de Rome sur le monde extérieur à la fin de l'époque républicaine, cf. Moatti 1997, 57-95.
- 156 Le développement de la géographie à l'époque hellénistique, et le rôle qu'il joua dans le façonnement de la conception d'un monde unitaire ont été soulignés par Rostovtseff [1941] 1989, 733-740.
- 157 Outre son expérience de terrain, fruit de ses multiples voyages, Polybe était un bon connaisseur de la géographie savante hellénistique et il avait lu les ouvrages d'Ératosthène en particulier (Str. 2.4.1-7). Sur la géographie de Polybe : Pédech 1964, 515-597.
- 158 Parmi les nombreuses conférences qu'il donna lors de son long séjour à Rome, vers le début des années 160 (Suet., *Gram.*, 2.1-2), le savant pergaménien Cratès de Mallos aurait pu en consacrer certaines à la géographie, discipline à laquelle il avait voué une partie de ses travaux (cf. Nicolet 1988, 95-96).
- 159 Pour Mastrocinque 1983, 193-196, la guerre syriaque constitua le moment décisif à partir duquel la propagande romaine s'efforça de montrer que *l'imperium Romanum* s'était étendu jusqu'aux régions les plus lointaines.
- 160 Liv. 38.60.5.
- 161 Cf. Meyer 1919, 531-532 (*non uidi*) ; Van Nerom 1966 ; Papini 2004, 360-361.
- 162 Pol. 15.10.2.

- 163 Gabba 1977, 57-58, estime que Polybe n'a pas trahi le discours et la pensée de Scipion. Brizzi 1982, 164-165, est beaucoup plus dubitatif.
- 164 Cf. Diod. 34-35.33.1 (= FT 7.1 Botteri) : la teneur de ce fragment est significative dans la mesure où l'on a de très solides raisons de penser qu'il remonte à une source très proche du milieu familial des Scipions au I^{er} siècle a.C. : cf. supra p. 75. De la même façon, on est fondé à penser que Pline, *Nat.*, 7.114, a emprunté à Ennius le passage dans lequel il présente le *cognomen* de Scipion l'Africain une "dépouille arrachée à la troisième partie du monde (*spolium ex tertia orbis parte raptum*)".
- 165 Pol. 23.14.10 : "... S'adressant ensuite aux autres sénateurs [... Scipion leur demanda] quel était celui auquel on devait aujourd'hui d'être maître de l'Asie, de l'Afrique et de l'Espagne..." (traduction de D. Roussel). La rigueur et la proximité de Polybe avec l'époque et le milieu social et familial de l'Africain engagent à penser que ce furent bien des mots réellement prononcés par Scipion.
- 166 Lorsque Pompée célébra son troisième triomphe sur l'Asie et Mithridate, après avoir obtenu le premier en Afrique et le deuxième en Espagne, c'est-à-dire en Europe, ses contemporains diront qu'il paraissait ainsi avoir soumis le monde entier (...*totum orbem terrarum*... : Cic., *Balb.*, 6.16 ; cf. aussi Plut., *Pomp.*, 45.7).
- 167 Liv. 30.45.6-7, souligne que Scipion fut le premier à recevoir un nom rappelant sa victoire. Ce n'est pas tout à fait exact puisque, sans remonter aux *cognomina* patriciens du V^e siècle a.C. qui pourraient relever de la même explication, on sait que M^o. Valerius Maximus (*cos.* 263) s'était gagné le surnom de *Messala* après avoir dégagé Messine de la double menace carthaginoise et syracusaine. Mais la comparaison s'arrête là entre un surnom rappelant un engagement militaire somme toute limité, et un autre évoquant la soumission définitive d'une partie du monde : c'est bien en cela que le surnom d'*Africanus* acquis par Scipion était absolument nouveau.
- 168 Ce texte a été restitué par Coarelli 1972, n. 96, 75-76. Le fragment qui nous concerne et que nous citons est tiré de Cic., *Tusc.*, 5.17.49 ; trad. de J. Humbert. Le thème se retrouve chez un autre lecteur d'Ennius, Sénèque, qui associait de la même façon le personnage du premier Africain à la dimension universelle de l'empire de Rome (*Ben.*, 3.33.3) : *Romani imperii sine aemulo ad ortus occasusque uenturi defensor et conditor* ("[Scipion], fondateur et défenseur de l'empire romain, sans égal du levant jusqu'au couchant").
- 169 On remarquera que la formulation d'Ennius, qui ne dit pas du "levant jusqu'au couchant", mais "depuis le levant...", traduit un point de vue résolument occidental de l'oïkoumène, ce qui s'entend parfaitement puisqu'en Espagne, Scipion fut le conquérant des confins occidentaux du monde. Cela montre que les Romains ne se contentaient pas d'emprunter aux Grecs leur vision du monde, mais qu'ils étaient soucieux de l'adapter à leur usage et à leur réalité.
- 170 Les vers d'Ennius s'inscrivent dans l'effort d'assimilation de Scipion l'Africain à Alexandre, lié plus précisément à la campagne contre Antiochos : cf. Mastrocinque 1983, 158-159.
- 171 Pol. 10.40.7 : "... outre ses exploits en Espagne, [Scipion] avait ruiné la puissance de Carthage, soumis au pouvoir de sa patrie la plus grande et la plus belle partie de l'Afrique, depuis les autels de Philènos jusqu'aux Colonnes d'Hercule, ruiné la puissance de l'Asie et des rois de Syrie et assujetti à Rome la plus grande et la plus belle partie de l'oïkoumène..." (trad. d'É. Foulon). Ce panégyrique répercute à l'évidence une tradition familiale à laquelle Polybe ne pouvait pas échapper, lui qui devait avoir presque quotidiennement sous les yeux *tituli* et *elogia* à la gloire de l'Africain. On ne doutera pas non plus un seul instant que, pour l'informer sur la biographie du vainqueur d'Hannibal, l'une des principales sources de l'Achéen se trouvait en très bonne place dans la bibliothèque familiale qu'il avait à sa disposition : c'était l'ouvrage historique écrit en grec par le fils même de l'Africain, celui qui avait adopté son ami Scipion Émilien (cf. Mommsen, *RF*, II, 511-518 ; Balsdon 1972, 233 ; Musti 1974, 124 ; Zecchini 1976, 124). On retrouve le même thème liant le premier Africain et la domination acquise sur l'ensemble du monde connu chez Liv. 38.51.4, à propos des procès des Scipions : "... la cité maîtresse du monde s'abritait sous l'ombre de Scipion (... *sub umbra Scipionis ciuitatem dominam orbis terrarum latere*)".
- 172 Il s'agit là d'une formule appliquée originellement à Alexandre et aux monarques hellénistiques prétendant à sa succession : Momigliano 1942. Le texte de Lykophrôn en offre ainsi la plus ancienne attribution à la puissance romaine, ce que n'a pas retenu Nicolet 1988, 57-58, qui en situait la première association avec Rome seulement dans les années 70/60 (cf. Cic., *Man.*, 56 : ... *terra marique imperare*), peut-être parce qu'il souscrivait à l'idée selon laquelle ces vers de Lykophrôn seraient le produit d'une interpolation d'époque augustéenne (cf. West 1984). Mais la démonstration de Lambin 2005 (infra note suivante), en expliquant

- parfaitement le caractère italien du poème par l'origine italiote de son auteur, sape le fondement de cette hypothèse.
- 173 De manière décisive, Lambin 2005, 11-29, a récemment distingué Lykophrôn de Chalcis, le poète alexandrin qui vécut dans la première moitié du III^e siècle a.C. et qui fit partie de la Pléiade, et son homonyme Lykophrôn de Rhegion qui fut l'auteur de l'*Alexandra*, œuvre qui trahit trop souvent une origine italiote plutôt qu'alexandrine. G. Lambin est moins convaincant lorsqu'il maintient, pour la composition du poème, la datation haute, vers 270 (17-19 ; 29-30) : les thèmes de la filiation entre Romains et Troyens, ainsi que des victoires acquises "sur terre et sur mer", renvoient plus clairement au contexte de la guerre contre Antiochos : cf. Perret 1942, 346-366 ; Gruen 1992, 38 ; P. Goukowsky dans Appien, *Histoire romaine, le livre syriaque*, CUF, t. VI, 2007, XXXIX-XLI ; cf. infra n. 182 p. 339.
- 174 En matière d'astronomie notamment, discipline bien souvent liée à la géographie à cette époque, un personnage comme C. Sulpicius Gallus (*pr.* 169) possédait assez de connaissances pour expliquer aux troupes romaines l'éclipse qui se produisit à la veille d'engager la bataille de Pydna, en juin 168 (Cic., *Rep.*, 1.14-15 ; *Sen.*, 14.49 ; *Off.*, 1.6.19 ; Liv. 44.37.5-9 ; V. Max. 8.11.1 ; Plin., *Nat.*, 2.53 ; 83). Son savoir provenait évidemment de la lecture des astronomes grecs (cf. Cic., *Brut.*, 78). Pour la médecine, on sait également par l'annaliste Cassius Hemina (*ap.* Plin., *Nat.*, 29.12-13) que le premier praticien grec, un certain Archagathos, s'installa à Rome en 219.
- 175 On regrettera de ne pas pouvoir établir quelle fut la part de composition personnelle de Liv. 36.17.15, dans le discours qu'il place dans la bouche du consul M'. Acilius Glabrio, à la veille de la bataille des Thermopyles en 191 : ... *ab Gadibus ad mare Rubrum Oceano finis terminemus, qui orbem terrarum amplexu finit...* : "... de Gadès à la Mer Rouge nos frontières ne [sont] limitées que par l'Océan qui entoure et borne la Terre entière...". Si l'historien avait nourri ce passage d'éléments remontant à une source plus proche des événements (cf. Gabba 1977, 58), nous aurions là un texte qui montrerait très clairement, dès la première moitié du II^e siècle a.C., l'assimilation de la géographie d'Ératosthène par les Romains et son intégration dans l'arsenal idéologique d'un impérialisme dont on affirmait déjà la vocation mondiale dans le cadre culturel produit par le savoir hellénistique.
- 176 Sur les liens maintenus entre Marseille et la maison des Scipions, cf. infra p. 107.
- 177 On sait par Polybe (*ap.* Str. 4.2.1) que Scipion Émilien s'informait auprès des Massaliotes de leurs connaissances géographiques. Le récit qu'avait donné Pythéas de ses explorations avait auparavant retenu l'intérêt d'Ératosthène qui lui accordait d'ailleurs crédit, contrairement à Polybe ou Strabon après lui (Str. 1.4.3 ; 2.4.1-2).
- 178 À Carthage, cité de navigateurs, de marchands et d'explorateurs, on se souciait évidemment de géographie et on était très réceptif à la culture hellénique, comme en témoignent l'entourage d'Hannibal et ses conseillers grecs, Siléno et Sosylos. Quant aux Romains, nous savons qu'ils ne méprisaient pas le savoir punique : en 146, à la demande du Sénat, D. Junius Silanus se consacra à la traduction du traité agronomique du Carthaginois Magon (Plin., *Nat.*, 18.22-23 ; cf. Heurgon 1976). Certains sénateurs romains maîtrisaient donc la langue punique ce qui implique forcément des échanges culturels qu'on imagine avoir enrichi les liens d'hospitalité entre les aristocraties des deux cités (Liv. 33.45.6). Ajoutons que Polybe lui-même (9.9.9) prétendait écrire aussi pour les dirigeants de Carthage. La circulation culturelle entre les mondes grec, punique et romain était une réalité, notamment à travers les otages, mais aussi les esclaves ou les affranchis carthaginois que de nombreux aristocrates romains avaient attachés à leur service après la deuxième guerre punique : Térence, qui maîtrisait les trois langues et en qui se mêlaient les trois cultures, ne fut certainement que le plus illustre d'entre eux.
- 179 Ce dont témoigne du reste l'évocation documentée que donne Caton du territoire gaulois de Cisalpine dans le livre II de ses *Origines*, et qui relaye de toute évidence une enquête administrative et géographique réalisée par l'autorité romaine lors de la prise de contrôle de la région au début du II^e siècle a.C. : cf. Heurgon 1974.
- 180 Liv. 41.28.10.
- 181 Grâce à Diod. 31.18.2-3 et V. Max. 5.1.1, on sait que vivait à Rome, en 164, un certain Demetrios "le Topographe", dessinateur (*pictor*) originaire d'Alexandrie. Le surnom de ce personnage incline à penser qu'il était plus exactement un cartographe, que l'on peut aisément imaginer avoir été formé à sa spécialité au sein des prestigieuses institutions savantes lagides, la Bibliothèque et le Musée, où l'on sait

que la géographie était particulièrement en faveur. Cela expliquerait que ce personnage avait été connu de Ptolémée VI Philomètor avant que celui-ci ne doive trouver refuge à Rome où il fut logé quelque temps par ce compatriote.

- 182 Liv. 37.37.1-3 ; cf. Just. 31.8.1-4. Ce pèlerinage n'a rien d'anodin et s'inscrit dans le cadre de la propagande romaine et philo-romaine qui développe précisément à cette époque auprès du monde hellénique le thème des origines troyennes de Rome (c'est ainsi plutôt à ce moment qu'il faut placer la composition de l'*Alexandra* par Lykophrôn de Rhegion : cf. supra n. 173 p. 338) mais qui était aussi contestée par d'autres historiens grecs, Demetrios de Skepsis notamment (contemporain du débarquement des Scipions en Asie : Str. 13.1.27), et, plus subtilement, Hegesianax, collaborateur du roi Antiochos : Perret 1942, 501-519 ; Gabba 1974, 630-634 ; Ferrary 1988, 223-229 ; Gruen 1992, 39-44 ; Martin 1994, 204-207. On doit noter aussi l'émulation avec un grand rival des Scipions, Flamininus qui s'était intitulé "chef des Énéades" dans des offrandes déposées à Delphes (Plut., *Flam.*, 12.11-12). Par ailleurs, comme le fait remarquer P. Goukowsky (dans Appien, *Histoire romaine, livre XI : le livre syriaque*, CUF, t. VI, 2007, XXXVI-XXXVII ; XLVII-L), le geste du consul Lucius Scipio relevait aussi clairement de l'*imitatio Alexandri*, en renouvelant l'un des actes majeurs du conquérant macédonien lorsqu'il avait pris pied sur le sol asiatique (Str. 13.1.26 ; Plut., *Alex.*, 15.7-9).
- 183 L'importation à Rome du culte de la Grande Mère de l'Ida est lié à la fois à l'élargissement des horizons diplomatiques de Rome vers l'Asie hellénistique, et à la mise en avant politique du thème des origines troyennes de Rome : cf. Graillot 1912, 38-51 (mais cf. les doutes de Perret 1942 sur ce dernier point : 453-454).
- 184 Diod. 32.2 ; 4. Si J.-L. Ferrary a clairement démontré que ce thème ne provenait pas de Polybe, comme la critique l'avait souvent prétendu avant lui, il semble moins convaincant quand il estime que Diodore en serait lui-même le concepteur (Ferrary 1988, 334-339). Il existe de meilleures chances que cette argumentation ait été élaborée au sein même de l'oligarchie sénatoriale contemporaine des événements : cf. supra n. 131 p. 334. Le rapprochement avec le passage déjà évoqué plus haut d'Appien (*Hisp.*, 98.425-426) commentant la destruction de Numance paraît ici assez éclairant dans la mesure où, comme nous l'avons vu, l'Alexandrin est à cet endroit très certainement redevable de son information à P. Rutilius Rufus, dont on observe par ailleurs qu'à travers ou non le canal de Posidonius, il avait largement nourri l'oeuvre de Diodore (cf. Gelzer 1931, 271 ; Strasburger 1965, 41-42 ; 49 ; P. Goukowsky dans Appien, *Histoire romaine*, t. VI, CUF, 1997, XL ; t. VIII, 2002, XCVII).
- 185 Pol. 10.18-19. Cf. Romilly 1988. De manière plus générale, sur les rapprochements entre Scipion et Alexandre, cf. François 2006, 321-324.
- 186 Lucil. 11 frg. 8 Charpin (*ap. Gel.* 4.17.1). Ce que fait lui aussi Sen., *Ep.*, 7.66.13. Polybe associe également au premier Africain l'épithète de *Megas* (18.35.9 ; 31.26.1 ; cf. aussi Plut., *Aem.*, 2.5), sans forcément qu'il faille l'entendre comme une équivalence du latin *maior* : cf. Walbank, *Commentary*, II (1967), 596.
- 187 Ferrary 1988, 578-588 ; Bastien 2007, 167.
- 188 La pratique politique des représentants de la maison des Scipions se nourrissait largement de la connaissance de la culture et de l'histoire helléniques : ainsi en faisant équiper un corps de trois cents jeunes cavaliers italiens entièrement à la charge du même nombre de jeunes chevaliers siciliens, tout heureux de se trouver en contrepartie exemptés d'un service militaire qu'ils redoutaient par dessus tout (Liv. 29.1.1-11 ; App., *Pun.*, 8.30-33), le futur Africain s'inspirait à l'évidence du précédent du Spartiate Agésilas dans son expédition contre le satrape Tissapherne (Xen., *HG*, 3.4.15).
- 189 Sur les rapports entre les Scipions et l'art hellénistique, nous renvoyons à la consultation des dossiers documentaires : infra p. 215-290.
- 190 De ce point de vue, nous ne partageons pas complètement les conclusions de François 2006, 324-325, selon lequel pour les Romains et plus précisément pour Scipion l'Africain, l'hellénisme n'aurait été qu'"un instrument, voire une pierre de touche..." destiné à emporter l'adhésion du monde grec ou hellénisé, ce qui semble vouloir dire que l'hellénisme serait en somme demeuré extérieur aux esprits romains. Nous avons essayé de montrer, au contraire, que les Scipions, et une grande partie des élites aristocratiques romaines, avaient pu sincèrement se nourrir de la culture hellénistique et se l'approprier. Le "philhellénisme" des Scipions et de leurs émules était donc bien davantage qu'un simple outil de communication à destination des Grecs, mais bien le produit d'une réelle acculturation des esprits romains.
- 191 P. Veyne, *L'Empire gréco-romain*, Paris, 2005.

Notes du chapitre 2 de la partie 2

- 1 À cet égard, cf. le témoignage de Salluste qui, dans le discours qu'il prête à Marius (*Jug.*, 85.4), souligne avec force combien les "nombreuses clientèles" font partie des attributs caractéristiques de la noblesse, au même titre que les moyens financiers et le prestige des ancêtres. L'auteur de la *Rhétorique à Herennius* (1.8) exprime la même idée et associe lui aussi la noblesse à ses réseaux de clientèle, d'hospitalité et de parenté. Cf. aussi Pl., *Men.*, 4.2.571-575.
- 2 On pense bien évidemment avant tout aux Claudii patriciens. Le mystérieux Claudius "Drusus", dont un passage de Suétone soulignait qu'il s'était efforcé d'étendre ses clientèles à toute l'Italie (Suet., *Tib.*, 2.5 : *Claudius Drusus [...] Italiam per clientelas occupare temptavit*), était certainement Ap. Claudius le Censeur (*cos.* 307 ; 296) ou bien son fils Ap. Claudius Russus (*cos.* 268) : cf. en dernier lieu Wiseman 1994, 40-44 ; Humm 2005, 485-489. Sur la politique clientélaire des Claudii patriciens : Fiske 1902 ; Albertini 1904 ; Rawson 1973a ; Rawson 1977 ; Massa-Pairault 2001.
- 3 ... *magno agmine amicorum clientiumque per mediam contionem ad Rostra subiit...* (Liv. 38.51.6). De la même façon, Lucilius (qui en faisait partie) évoquait le dense cortège de *sectatores* qui faisait d'ordinaire escorte à Scipion Émilien (Lucil. *ap. Fest.*, *s.u. Scurrae*, p. 378 Lindsay = *Hex.* frg. 82 Charpin).
- 4 Liv. 38.60.9.
- 5 Cf. aussi le passage de Cic., *Sen.*, 32, qui fait dire à Caton son souci de défendre les intérêts de "... ses amis, de ses clients et de ses hôtes".
- 6 *Sen.*, *Ben.*, 6.34.1-2.
- 7 Sur ce point, la consultation de Hellegouarc'h 1963, 23-90, est de toute utilité.
- 8 Mais pas toujours : comme le soulignent Hellegouarc'h 1963, 55-56 et Deniaux 2007, 161-162, l'appellation d'*amicus* pouvait souvent être utilisée pour flatter un personnage qui se trouvait en réalité dans la position d'un client. C'est ce qui ressort clairement du témoignage de Quintus Cicéron (*Comm. pet.*, 16-17 = Cicéron, *Correspondance*, CUF, t. I, 12.16-17). Sénèque confirme combien l'appellation de *cliens* pouvait être souvent ressentie comme dévalorisante (*Ben.*, 2.23.3). Ainsi le négociant romain de Délos, L. Babullius, qui se présentait comme le *philos* de Scipion Émilien et qu'il remerciait de ses bienfaits à son égard (Dürnbach, *Choix d'inscriptions*, 159-160, n° 94) pouvait-il en réalité être davantage qu'un client du second Africain ?
- 9 Rouland 1979, 324-330, a critiqué certains ouvrages (notamment Càssola 1962 et Astin 1967a ; il aurait pu tout aussi bien faire le même reproche à Toynbee 1965, II, 508) au sujet de l'emploi abusif ou impropre du terme de "clientèle", précisément au sujet de l'entourage des Scipions. Si l'on ne peut que souscrire à cette exigence de rigueur dans la désignation des rapports entretenus par les Scipions avec leurs fidèles, il n'est pas certain toutefois que la distinction très nette opérée par N. Rouland corresponde exactement à la réalité sociale et historique dont il se propose de rendre compte. Certaines relations personnelles, de protecteur à affidé, pouvaient relever de la nature de la relation clientélaire sans avoir été formalisées ou exprimées en tant que telle : le "statut" de client n'était pas très gratifiant, et l'on comprend que bien des personnages d'un certain relief aient préféré éviter d'être reconnus comme tels (supra note précédente).
- 10 Hellegouarc'h 1963, 90.
- 11 Sur le *patrocinium* et la *clientela*, la présentation de Gelzer [1912] 1969 reste classique. L'évolution de cette institution sociale, depuis l'époque archaïque jusqu'à la fin de la République, a été retracée par Meier 1966, 24-45, qui a souligné combien les rapports clientélaire, qui avaient survécu en se transformant, avaient pu perpétuer la domination sociale et politique de l'aristocratie. Plus récemment, Brunt 1988, 382-442, s'est efforcé de montrer que l'importance des liens de clientèle dans la vie sociale et politique romaine à l'époque républicaine avait souvent été exagérée par les Modernes. On trouvera des mises au point précieuses sur le thème de la clientèle (notamment Lécrivain 2007a et Deniaux 2007) dans un ouvrage collectif récent qui replace l'étude de ce phénomène social dans une perspective comparatiste, prenant en compte à la fois les dimensions historique et anthropologique.
- 12 On en revient ainsi à la définition fondamentale donnée à la fin du XIX^e siècle par Fustel de Coulanges 1890, 205-247, en particulier p. 217-219.
- 13 Dion. H., *AR*, 2.10.4 (tr. de V. Fromentin et J. Schnäbele).

- 14 Ce que confirme le cas de Marius dont le lien de clientèle à l'égard de la maison des Metelli comme de celle des Herennii était d'origine familiale : Plut., *Mar.*, 4.1 ; 5.7-9.
- 15 Cf. supra p. 61-62.
- 16 Préteur en 204, M. Pomponius Matho dirigea la commission d'enquête envoyée à Locres puis en Sicile pour établir les responsabilités dans les exactions perpétrées par Pleminius, et qui innocenta finalement Scipion (Liv. 29.20-22). Au terme de cette mission, Pomponius servit sous le commandement de Scipion comme commandant de la flotte lors de l'expédition d'Afrique de 204 à 202 (Liv. 29.24-26 ; 30.2.1-3 ; 27.9). De toute évidence fils homonyme du consul de 231, M. Pomponius Matho était certainement le neveu de Pomponia, la mère de Scipion, et donc le cousin germain de ce dernier (Münzer 1920, 160-163 ; Scullard 1951, 77). La parenté entre les Pomponii et la maison des Scipions fut peut-être l'un des supports de l'amitié qui liait Caius Gracchus, petit-fils de l'Africain, au chevalier M. Pomponius : cf. infra n. 140 p. 350.
- 17 *Rhet. Her.*, 4.19.
- 18 Même si Rouland 1979, 324-327, fait remarquer avec raison que jamais Laelius n'est qualifié comme tel dans nos sources, cela ne signifie pas pour autant qu'il n'en fut pas un dans la réalité. La condition et le parcours social de Laelius se rapprochent de ceux de son contemporain Caton, dont l'entrée dans le *cursus honorum* fut favorisée par le parrainage du patricien L. Valerius Flaccus (*cos.* 195) : Plut., *Cat. Ma.*, 3.1-4.
- 19 Plut., *Mar.*, 5.7-9 : l'accès d'un individu à une magistrature curule le faisait sortir de sa condition de client.
- 20 Laelius le père était resté un familier de la maison des Scipions, ce qui permit à Polybe de recueillir son précieux témoignage sur la personnalité du premier Africain et les événements de son époque (Pol. 10.3).
- 21 Scullard 1951, 208 ; Earl 1960, 660-661 ; Astin 1967a, 87 ; 199 ; Gruen 1968, 53-54 ; Pietilä-Castrén 1984, 81 ; 89.
- 22 Plut., *TG*, 10.1-12.6.
- 23 D.C. 24 frg. 83.4.
- 24 Parvenu à son tour au tribunat, Caius Gracchus voulut faire priver de ses droits M. Octavius dont l'obstruction tribunitienne avait jadis été à l'origine de la chute de son frère Tiberius. Mais il renonça à ce projet sur les instances de sa mère : Diod. 34-35.25.2 (= FC 3 Botteri) ; Plut., *CG*, 4.1-4.
- 25 On peut reconnaître aisément P. Scipio Nasica Serapio, qui était l'un des plus gros *possessores* de l'*ager publicus* (Plut., *TG*, 13.3), au premier rang des riches et puissants personnages qui suscitèrent l'opposition d'Octavius aux réformes de Gracchus (Plut., *TG*, 10.1 ; 9 ; 11.1 ; 4 ; 12.3-4 ; 6).
- 26 V. Max. 4.5.3. Sur le personnage de C. Cicereius, cf. Triantaphyllopoulos 1966 (dont les remarques sur le statut de client de Cicereius sont toutefois empreintes de confusion : 861).
- 27 Deniaux 1973, 188. Homme habile, C. Cicereius sut tirer parti de sa loyauté en lui donnant une publicité qui l'assura de la charge l'année suivante.
- 28 Cic., *S. Rosc.*, 15. Les Roscii étaient aussi les hôtes des Metelli et des Servilii.
- 29 Le patronage exercé par les hauts dignitaires romains sur les communautés ou les dynastes étrangers a fait l'objet de plusieurs études spécifiques : cf. notamment Harmand 1957, la somme d'E. Badian (Badian 1958), qu'il faut compléter par un chapitre important de Gruen 1984a, 158-200, et dernièrement Canali de Rossi 2001.
- 30 Sur son lit de mort, Massinissa avait ainsi recommandé à ses fils et successeurs de toujours s'en remettre à la maison des Scipions, (Pol. 36.16.10 ; Liv., *Per.*, 50.5-7 ; V. Max. 5.2. *ext.* 4 ; App., *Pun.*, 328 ; 497-503).
- 31 Phaméas Hamilcon (ou Hamilcar), le chef de la cavalerie carthaginoise que Scipion Émilien parvint à débaucher en 148, aurait été attaché à la maison des Scipions par des liens héréditaires d'hospitalité qui remontaient au temps de la deuxième guerre punique et au premier Africain : App., *Pun.*, 473.
- 32 Des balles de fronde marquées du nom de ce peuple ont été découvertes sur le site de la bataille. Il n'est pas difficile de les mettre en rapport avec le témoignage des sources qui signalent l'assistance militaire offerte à cette occasion à Scipion Émilien par de nombreuses puissances étrangères, princes ou cités. Les liens d'allégeance entre les Étoliens et les Scipions devaient trouver leur origine dans les négociations d'armistice favorisées par Publius et Lucius Scipion lors de la campagne d'Asie, en 190 : cf. González 1996.
- 33 Cic., *Rep.*, 1.27.43. Le témoignage de Polybe (*ap. Str.* 4.2.1) confirme que Scipion Émilien entretenait des relations suivies avec les Massaliotes, et accrédite ainsi le fait que le possessif *nostris clientes* du texte de Cicéron ne se rapporte pas aux Romains de manière générale, mais bien précisément à la maison des Scipions.

- 34 Même si l'alliance entre Rome et Marseille avait été nouée quelques années plus tôt, ce furent évidemment les deux Scipions qui, dans leur commandement espagnol, lui donnèrent sa véritable dimension. Les forces navales marseillaises prirent alors part aux opérations militaires romaines contre les Puniques sur les côtes catalanes actuelles, comme en atteste, avec Polybe (3.95), un fragment de Sosylos (cf. Krings 1998, 218-221).
- 35 Cette idée fort répandue a été présentée avec le plus de force par Càssola 1962, 381 sq.
- 36 On s'accorde généralement à reconnaître en lui qui, au titre de préfet de la flotte, commandait les contingents de *socii nauales* lors des campagnes de Scipion en Espagne puis en Afrique, un aristocrate d'une communauté maritime alliée : Suolahti 1955, 256-257 ; 281 ; 367 ; Càssola 1962, 382-383 ; Syme [1939] 1967, 88 ; D'Arms 1970, 7. On hésite entre une colonie latine, une cité fédérée d'Étrurie ou de Campanie, ou encore un municipe de *ciues sine suffragio*.
- 37 Cf. infra p. 110.
- 38 Sur les origines campaniennes, et vraisemblablement capouanes, de ce personnage et de sa famille : Triantaphyllopoulos 1966, 869-870 ; Rauh 1986, 558.
- 39 Un passage de Silius Italicus 17.451-459, indique que ce gentilice était marrucin. On serait alors tenté de voir en Q. Pleminius l'un des officiers qui auraient encadré le recrutement des volontaires levés parmi ses compatriotes en 205 pour le compte de Scipion : Toynbee 1965, II, 614-615, n. 6.
- 40 On situe généralement M'. Acilius Glabrio dans la mouvance des Scipions : Fraccaro 1911 (= *Processi*, 155-156) ; Gelzer [1912] 1969, 125-126 ; Münzer 1920, 91-92 ; Schur [1927] 1990, 150 ; 162 ; Haywood 1933, 66 ; Scullard 1951, 17 ; 81 ; 93 ; 104, n. 3 ; 106 ; 123 ; Grimal [1953] 1975, 191-192 ; Càssola 1962, 381 ; 385 ; Broughton 1972, 253 ; Briscoe 1982, 1095 ; Pietilä-Castrén 1982, 132 ; Broughton 1991, 5. Le dossier a été réexaminé en détail par Dondin-Payre 1993, 218-228, qui, tout en nuancant l'analyse, admet en fin de compte que Glabrio avait des sympathies pour les Scipions et leurs orientations politiques, et qu'il collaborait avec eux. On est moins convaincu, en revanche, par la remise en cause de Tatum 2001, 392, n. 26, beaucoup moins mesurée et argumentée.
- 41 La question des origines des Acilii Glabrones reste ouverte : la consonance osque de leur gentilice et leur familiarité avérée avec la culture hellénique avaient convaincu Münzer 1920, 91-92, de situer leurs racines en Italie méridionale, et d'attribuer leur installation à Rome au patronage de Scipion. La discussion a été renouvelée plus récemment : tout en admettant ses origines italiennes méridionales, Pietilä-Castrén 1981 a souligné que la famille s'était implantée à Rome bien avant la deuxième guerre punique. Quant à Dondin-Payre 1993, 107-119, elle rejette à la fois l'idée d'une arrivée tardive des Acilii à Rome, mais aussi celle de leur provenance méridionale.
- 42 Càssola 1962, 385-387.
- 43 Scipion entretenait des relations privilégiées avec les cités étrusques : Liv. 28.45.14-18 ; Plut., *Fab.*, 25.4.
- 44 Badian 1963, 143 ; Badian 1970-1971, 377-378 ; Nicolet 1983b (= Nicolet 2000, 328).
- 45 Suolahti 1963, 406 ; Rouland 1979, 328.
- 46 Hier., *Chron. Abr.*, 1863. Cic., *Brut.*, 258, reprochait d'ailleurs à Pacuvius d'user d'un latin imparfait.
- 47 Sur Lucilius, cf. la notice de Nicolet 1974, 926-929, n° 204, ainsi que la plaidoirie de Gruen 1992, 272-317, en faveur de l'indépendance politique du poète (*contra* Raschke 1987, qui défend l'idée traditionnelle reconnaissant en Lucilius le porte-parole de Scipion Émilien et de ses amis), mais qui ne remet pas pour autant en cause sa proximité personnelle avec le second Africain (280-283). On estime habituellement que Lucilius était chevalier romain sur la foi d'une mention de Velleius Paterculus 2.9.4 qui signale que le poète servit comme cavalier (*equus*) lors du siège de Numance (Nicolet, *ibid.*). Mais en réalité, le terme est alors employé avec un sens technique militaire et ne préjuge pas du statut juridique et civique du personnage, d'autant que l'armée romaine comptait de nombreuses unités de cavalerie fournies par les alliés et notamment les Latins. Au reste, Cl. Nicolet doit reconnaître lui-même que le rattachement du poète aux Lucilii de rang sénatorial n'a rien d'évident (298). Il existe donc de bonnes chances que, venu au monde à Suessa Aurunca, Lucilius ne soit pas né dans la citoyenneté romaine, même s'il avait pu l'acquérir par la suite. Son œuvre laisse en tout cas transparaître une sensibilité italienne très significative (cf. F. Charpin dans Lucilius, *Satires*, CUF, t. I, 1978, 12-13).
- 48 C'est parce qu'ils avaient été battus par C. Fabricius (*cos.* 282) que les Samnites étaient entrés dans sa clientèle (V. Max. 4.3.6).

- 49 Sur le service des alliés italiens au sein de l'armée romaine au III^e siècle, cf. Tagliamonte 1994, 184-190, qui fait apparaître combien l'intégration du potentiel guerrier des peuples de la péninsule au sein du dispositif militaire romain constitua le prolongement et la normalisation par Rome du mercenariat italique si vivace au IV^e siècle et dans le premier tiers du III^e siècle a.C.
- 50 *CIL*, I², 2, 5 (= *ILLRP*, 7). L'inscription évoque des légions marse ayant participé à la prise de la ville de Casontonia, "...près des limites de l'Italie".
- 51 Peruzzi 1961, 190-192 ; Letta 1992, 92-93 ; Letta & D'Amato 1975, 76. Ces contingents marse auraient pu opérer sous les ordres de n'importe lequel des commandants romains qui étaient intervenus dans les confins méridionaux de la péninsule avant la prise de Tarente, Scipion Barbatus comme de nombreux autres.
- 52 Sur les *socii nauales*, cf. Thiel 1954, 73-78 ; Toynbee 1965, 518-521 ; Milan 1973 ; Ilari 1974, 105-114 ; Marchetti 1978, 124-137 (selon qui l'appellation de *socii nauales* ne se rapporterait pas aux "alliés" mais désignerait les personnels non combattant des équipages, rameurs et matelots, recrutés alors dans la population servile : cette interprétation ne nous semble pas soutenable, notamment au regard du cas du *socius navalis* Sex. Digitius, cf. infra p. 110) ; Le Bohec 2003, 62.
- 53 Parmi elles, on comptait notamment les cités italiotes, mais aussi certaines colonies latines littorales comme Paestum (cf. Ilari 1974, 111-112). À ceux qui étaient fournis par ces communautés alliées, devaient s'ajouter des contingents levés dans les territoires de *ciues sine suffragio* étrusques (Caere), volsques (Antium) ou campaniens, qui possédaient une bonne tradition navale. Le service militaire des *ciues sine suffragio* n'obéissait pas aux mêmes modalités que le service légionnaire des *ciues optimo iure* : Humbert 1978, 317-320 ; Tagliamonte 1994, 184-185.
- 54 Oros. 4.7.12 et Zonar. 8.11.8 signalent une tentative de sédition fomentée à Rome par des *socii nauales* samnites en 259. En 205, on recourut à nouveau à l'enrôlement d'alliés de l'intérieur dans la flotte : Marses, Péligniens et Marrucins (Liv. 28.45.19).
- 55 Les travaux de J. Cels-Saint-Hilaire ont montré que les termes de *liberti* et de *libertini* n'étaient pas des équivalents : les *libertini* désignaient les individus qui venaient d'entrer dans la citoyenneté romaine. Les *liberti*, esclaves affranchis, y étaient donc comptés, mais aussi les étrangers naturalisés, qui se trouvaient sans doute plus nombreux du fait de la diffusion progressive de la *ciuitas Romana* parmi les populations italiennes.
- 56 Pol. 3.40.14.
- 57 Sur ce point, il faut néanmoins amender les contributions de Bell 1965, Ilari 1974, 137 et Brizzi 1990, 200-202, par la mise au point récente de Cadiou 2008, 251-262.
- 58 Les légionnaires et les troupes de marine se disputèrent l'honneur d'être entrés les premiers dans la place : Liv. 26.48.
- 59 Liv. 26.48.14.
- 60 Les alliés de droit latin y côtoyaient largement les citoyens romains : Liv. 28.32.6.
- 61 Liv. 28.24.13 ; 29.7. Sur la mutinerie du Sucre : Salmon 1986 ; Chrissanthos 1997 ; Mundubeltz 2000, 26-44.
- 62 Liv. 24.48.2-12 ; 30.28.3.
- 63 Rauh 1986 554 ; Roddaz 1998, 356. Un Brindisien du nom de C. Statorius C.f. est signalé parmi les catalogues de proxènes à Delphes en 190/191 : *Syll*⁴, II, 585, l. 27.
- 64 App., *Hisp.*, 38.153.
- 65 Grimal [1953] 1975, 140-141. Un peu plus d'un siècle plus tard, les Italiens insurgés de la guerre sociale rebaptisèrent du même nom la place de Corfinium dont ils avaient fait leur capitale, preuve du sentiment identitaire fédérateur qu'il suscitait pour l'ensemble des populations de la péninsule.
- 66 Liv. 28.45.19-20. Les communautés sabinnes (Reate, Amiternum, Nursia...) paraissent alors encore placées sous le statut de la *ciuitas sine suffragio* : Humbert 1978, 236, n. 114 (*contra* Brunt 1969, qui estime qu'elles avaient reçu la citoyenneté complète dès 268). Les autres peuples mentionnés étaient des *socii*. Brunt 1971, 655-656, a prétendu que la mention de ces sept mille volontaires italiens transportés par Scipion en Sicile puis en Afrique (et signalés aussi par la tradition indépendante recueillie et transmise par App., *Pun.*, 7.28-8.30) ne serait en réalité qu'un doublon anticipant le *supplementum* conduit par Scipion Émilien en Espagne lors de sa campagne numantine en 134. Mais aucun argument ne vient soutenir cette

- opinion (d'ailleurs réfutée par Marchetti 1978, 83-84, n. 116). Le récit que donne Tite-Live de l'activité de Scipion en Sicile, montre bien au contraire que le jeune général consacra toute l'année 205 à compléter les effectifs des légions de *Cannenses* stationnées dans l'île, ainsi que ceux de ses troupes de marine, par l'apport de ces volontaires, et à parfaire la préparation militaire de ces unités (Liv. 29.1.1-14 ; 24.10-14).
- 67 Liv. 27.9.1.
- 68 Liv. 29.3, 7-9 ; 35.7-14.
- 69 Liv. 37.34.6. Le Frégellan M. Sestius M.f., récipiendaire d'un décret de proxénie de Délos (*JG*, XI, 4, 757), appartenait sans doute à la même formation : Baslez 1996, 216-217. La participation à la guerre syrienne des contingents fournis par la colonie latine de Frégelles trouve d'autres confirmations archéologiques, à travers des reliefs en terre cuite qui ornaient plusieurs demeures de l'aristocratie locale : Coarelli 1993 (= *Revixit ars*, 239-257).
- 70 Liv. 37.4.3.
- 71 Même s'il ne faut sans doute pas accepter sans nuance le *ratio* donné par Velleius Paterculus (2.15.2) qui soulignait qu'avant la guerre sociale, les alliés italiens fournissaient à l'armée romaine un contingent double de celui des citoyens, il n'en reste pas moins que ce témoignage exprime bien le sentiment que les *socii* avaient de l'importance de leur contribution à la puissance militaire romaine. Les enquêtes de Brunt 1971, 678-686 et Ilari 1974, 166-173, confirment l'alourdissement des charges militaires imposées aux alliés italiens au cours du I^{er} siècle a.C.
- 72 Cic., *Sen.*, 33 ; *Fat.*, fig. 5 *ap.* Macr., *Sat.*, 3.16.4. Un fragment de Lucilius (2.19 Charpin) suggère une origine sabine pour ce personnage.
- 73 *CIL*, I², 625 (= *ILLRP*, 326) : fragment d'inscription (copie d'époque impériale de la dédicace d'origine) découvert à S. Benedetto dei Marsi, sur le territoire antique de Marruvium Marsorum. Cf. Letta & D'Amato 1975, 71-77, n° 51. Les Marses avaient sans doute une nouvelle fois fourni des volontaires en 147 : cf. infra n. 75.
- 74 Ce dont témoigne très explicitement App., *BC*, 1.19, à propos de Scipion Émilien.
- 75 On doit penser qu'en 134 aussi, parmi les quatre mille volontaires qui répondirent à l'appel de Scipion Émilien pour la guerre de Numance (App., *Hisp.*, 84.365-366), se trouvaient des contingents envoyés par plusieurs communautés alliées d'Italie. En 147 déjà, Scipion Émilien avait pu lever des volontaires parmi les alliés italiens pour renforcer les troupes qui assiégeaient Carthage (App., *Pun.*, 75.534).
- 76 Tableau récapitulatif des *donatiua* dans Brunt 1971, 394 (période 201-167) et Bastien 2007, 282-284 (période 200-177). Les soldats alliés latins et italiens semblent avoir bénéficié à cet égard d'un traitement égal à celui des légionnaires du moins jusqu'en 177, quand le consul C. Claudius accorda aux *socii* un *donatium* de moitié moindre que celui des soldats citoyens, ce qui parut être alors une première (Liv. 41.13.4). Par la suite, la distinction opérée par Claudius semble avoir fait école (cf. Liv. 42.4.4) : Tite-Live juge d'ailleurs utile de préciser, en deux occasions que les alliés latins furent gratifiés des mêmes sommes que les légionnaires, lors des triomphes de Q. Fulvius Flaccus en 180 (40.43.7) et de L. Anicius en 166 (45.43.7), comme si ce traitement équitable était devenu inhabituel.
- 77 Liv. 29.1.1-11 ; App., *Pun.*, 8.30-33. Cf. supra n. 188 p. 339.
- 78 Cf. Münzer 1920, 92-94 ; Scullard 1951, 116, n. 1 ; Suolahti 1955, 158 ; 359 ; Càssola 1962, 383-384 ; Rouland 1979, 325-326 ; Torelli 1988, 100-107. Le nom de Digitius est particulièrement bien attesté à Paestum. Il semble être la forme latinisée du gentilice osque *Dekitiis* (Torelli 1988, 101, n. 232). Par ailleurs, on sait que Paestum fournissait bien à Rome des contingents militaires au titre des *socii navales* (Liv. 26.39.5).
- 79 Sur le *ius migrandi*, la mise au point proposée par Humbert 1978, 85-122, nous paraît faire autorité. On sait qu'entre 204 et 187, un très grand nombre de Latins avaient cherché à faire valoir ce droit en émigrant à Rome pour s'y faire inscrire sur les registres du *census* (Liv. 39.3.4-6) : Sex Digitius était à l'évidence l'un d'entre eux.
- 80 David 1994, 165. La confiance que les Scipions plaçaient en Sex. Digitius est confirmée par le fait qu'il fut appelé comme légat dans l'état-major du consul L. Scipio qui partait conduire la campagne d'Asie contre Antiochos, en 190 : Liv. 37.4.2.
- 81 Càssola 1962, 382-383 ; Rouland 1979, 325. Tite-Live signale qu'en 202, Laelius fut désigné questeur *ex senatus consulto* (Liv. 30.33.2).

- 82 Même si Badian 1970-1971, 385-401 et surtout Galsterer 1976, 152-171, refusent d'admettre une réelle aspiration des Italiens à la citoyenneté romaine avant le temps de Caius Gracchus, c'est bien ce qui ressort pourtant clairement de plusieurs épisodes dans les premières décennies du II^e siècle a.C. (infra) : cf. Brunt [1965] 1988, 93-111 ; Frézouls 1981.
- 83 Momigliano [1976] 1979, 39-40 ; E. Gabba in : Harris 1984, 110-111.
- 84 Pol. 6.14.4.
- 85 En 215, c'est le Sénat qui fit proposer au peuple d'accorder la *ciuitas* aux trois cents chevaliers campaniens demeurés loyaux à Rome malgré la défection de Capoue : ils furent alors inscrits dans le municiple de Cumae (Liv. 23.31.10-11).
- 86 Cic., *Balb.*, 50 ; V. Max. 5.2.8 ; Plut., *Mar.*, 28.3.
- 87 Cf. le Bronze d'Ascoli : *CIL*, P, 709 (...*ex lege Iulia*...).
- 88 On ne s'attardera pas ici sur l'autre objectif majeur de la politique de colonisation en Italie qui était le renforcement de l'emprise romaine sur la péninsule : établies sur les marges de l'*ager Romanus*, jalonnant les grandes routes stratégiques ou surveillant les littoraux, les colonies latines et romaines étaient, selon le mot de Cicéron, les "bastions avancés de l'empire" (...*propugnacula imperii*... : *Agr.*, 2.73).
- 89 Cf. Badian 1958, 162-163.
- 90 Plut., *Flam.*, 1.6-2.1.
- 91 Cela ressort très clairement de l'adjonction d'un millier de colons supplémentaires à la colonie latine de Cosa, en 196. En prenant cette décision, le Sénat l'avait en effet assortie d'une restriction : aucun des nouveaux colons ne pouvait être choisi parmi ceux qui avaient été ennemis de Rome pendant la guerre d'Hannibal (Liv. 33.24.8-9). Aucun Latin n'ayant fait défection au cours du conflit (Liv. 23.12.16-17), la condition exprimée par les *Patres* impliquait que les autres *socii* italiens avaient bien vocation à être inscrits dans une colonie latine.
- 92 Ennius avait reçu la citoyenneté romaine en se faisant inscrire comme colon par Q. Fulvius Nobilior (Cic., *Arch.*, 22 ; *Brut.*, 79). On sait que celui-ci avait été l'un des triumvirs chargés de la fondation des colonies romaines de Potentia et Pisaurum, en 184 (Liv. 39.44.10). Il s'agissait évidemment là d'une faveur consentie à l'égard d'un proche : peu de temps auparavant, le poète avait accompagné le père de Quintus, M. Fulvius Nobilior (*cos.* 189), dans sa campagne contre les Étoliens. Ennius continua à vivre à Rome et sa participation à la vie coloniale était tout à fait fictive : son statut de colon n'avait ainsi pas d'autre objet que l'acquisition de la citoyenneté romaine.
- 93 Liv. 34.42.5-6.
- 94 Smith 1954 ; Toynbee 1965, I, 251, n. 1 ; Salmon 1969, 184-185, n. 165 ; Humbert 1978, 108-109, n. 71 ; Moatti 1993, 11-12.
- 95 Haywood 1933, 76-77 ; Salmon 1969, 97-98.
- 96 Pouzzoles, Vulturne et Litterne en Campanie, Salerne et Buxentum en Lucanie, Tempsa et Crotona dans le Bruttium, et Siponte en Apulie (Liv. 34.45.1-5). À raison de trois cents colons par établissement, ce furent au total deux mille quatre cents familles qui furent ainsi assignées.
- 97 En 199, dans le cadre de sa censure et en parfait accord avec son collègue, Scipion avait lui-même installé trois cents colons romains à Castrum Hannibalis, dans le Bruttium (Liv. 32.7.3). Moatti 1993, 15-16, croit possible que l'*adscriptio*, c'est-à-dire l'enrôlement des colons, ait été une prérogative non pas des *deductores* triumviraux, mais des magistrats réguliers en charge, comme ce fut clairement le cas avec l'enregistrement des colons par les censeurs en 199, ou encore avec celui des six mille colons latins inscrits par le consul C. Laelius en 190 pour renforcer les établissements de Crémone et Plaisance (Liv. 37.43.2 ; 46.10). Dans cette hypothèse, l'Africain, en tant que consul, aurait pu avoir lui-même la haute main sur l'enregistrement des colons de 194.
- 98 Même si l'on sait qu'il faut considérer ces reconstructions souvent conjecturales avec prudence, M. Servilius Geminus Pulex (*cos.* 202), Q. Minucius Thermus (*cos.* 193) et Ti. Sempronius Longus (*cos.* 194), qui formaient la commission chargée de déduire les colonies de Volturne, Litterne, Pouzzoles, Salerne et Buxentum, sont tous trois classés comme des "scipioniens" par Scullard 1951, 77 ; 81 ; 106 ; 120 ; 133. De même pour Cn. Octavius (*pr.* 205) et L. Aemilius Paullus (*cos.* 182), triumvirs fondateurs de Crotona, L. Cornelius Merula (*cos.* 193) pour Tempsa, et M. Baebius Tamphilus (*cos.* 181) pour Siponte : Scullard 1951, 120 ; 137 ; 170-171 ; 208 ; 211, dont les analyses rejoignent celles de Haywood 1933, 76-77.

- 99 Autre indice que les proches de Scipion avaient étroitement contrôlé à leur avantage le lotissement de ces colonies, C. Laelius (*cos.* 140) possédait une propriété à Pouzzoles en 163 (D'Arms 1970, 7 ; Shatzman 1975, 253, n° 24 ; Zevi 2001, 272) : il devait certainement la tenir de son père, compagnon du premier Africain. Un passage de l'arpenteur Siculus Flaccus, sur lequel Shatzman 1975, 69, a attiré l'attention, précise explicitement comment les *deductores* tiraient parti de leur fonction, à la fois par appropriation personnelle et aussi en se gagnant la faveur et la reconnaissance des bénéficiaires de leurs concessions.
- 100 Le Sénat décida le retour et la démobilisation des troupes de Caton et de Flamininus dès le début de l'année consulaire 194 et l'entrée en charge de Scipion (Liv. 34.43.8).
- 101 David 1994, 165 ; Zevi 2001, 272.
- 102 Cn. Octavius (*pr.* 205) commanda la flotte de Scipion durant toute la campagne d'Afrique : on remarquera qu'il avait à ce titre sous ses ordres les *socii nauales* italiens. Q. Minucius Thermus (*cos.* 193) avait servi lui aussi comme tribun militaire en Afrique dans l'état-major de Scipion (Broughton, *MRR*, I, 318).
- 103 Liv. 39.23.3-4.
- 104 Cf. Salmon 1969, 98-99.
- 105 Cf. Brunt [1965] 1988, 103-105 ; 136-139 ; Humbert 1978, 346-354. On ne peut pas suivre les objections de Sherwin White 1973, 213-214, sur ce point, car ce savant estime à tort que le terme de *municipium* est associé au statut de la *ciuitas sine suffragio* (cf. Humbert 1978, *ibid.*).
- 106 Plut., *Fam.*, 18.1-2. L'épisode est complètement passé sous silence par Tite-Live dans son évocation de la censure de 189 (38.28.1-4).
- 107 Taylor 1960, 138-139 (reprenant l'interprétation de Mommsen, *Droit Public*, VI, 2, 21) ; Càssola 1962, 390 ; acceptés sur ce point par Develin 1985, 26. Depuis la censure de 304, confirmée entre 234 et 220, les *libertini*, c'est-à-dire les individus qui venaient d'acquérir la citoyenneté romaine, ne pouvaient être inscrits que dans les quatre tribus urbaines. L'enregistrement dans les tribus rurales était réservé aux *ingenui*, citoyens de naissance (*Asc.*, *Cic. Mil.*, 87, p. 52 Clark). Cette disposition avait pour objet d'atténuer l'impact électoral et politique de l'élargissement du droit de cité romaine à de nombreux individus. Treggiari 1969, 43 et Feig Vishnia 1996a, 154-156, pensaient que la mesure s'adressait aux enfants illégitimes, nés d'unions contractées par des Romains avec des femmes ne disposant pas du *conubium* (cas de figure des Espagnols pourvus du droit latin dans la colonie de Carteia en 171).
- 108 Humbert 1978, 351-352 ; Cels-Saint-Hilaire 2000, 191-193.
- 109 Le doute sur ce point ne tient qu'au seul trouble de Tite-Live 38.55.1-4, confronté à une documentation confuse et contradictoire quant au rôle du prêteur Culleo lors des procès des Scipions, en 187. La tradition la mieux établie fait pourtant clairement état de la reconnaissance et de la fidélité, à l'égard de l'Africain, de Q. Terentius Culleo qui se considérait comme l'affranchi de celui qui l'avait jadis délivré des geôles carthagoises (Liv. 30.43.11-12 ; 45, 5 ; V. Max. 5.2.5) : cf. Gagé 1953, 59-61 ; Gagé 1957, 8-11. C'est donc à bon droit que l'on admet généralement que la mesure défendue par Culleo était inspirée par Scipion à qui elle devait profiter : Scullard 1951, 183 ; Bleicken [1955] 1968, 68-69 ; Taylor 1960, 308 ; Càssola 1962, 390-391 ; Scullard 1970, 214 ; Humbert 1978, 352, n. 54 ; *contra* Develin 1985, 26. Les réserves de Cels-Saint-Hilaire 2000, 192-193, sur ce point ne paraissent pas fondées.
- 110 Liv. 38.36.7-9.
- 111 Bleicken [1955] 1968, 68-69 ; Taylor 1960, 18 ; 306-308 ; Scullard 1970, 214-215 ; Humbert 1978, 352, n. 54 ; 396-397 ; Martin 1994, 336 (avec prudence) ; *contra* Badian dans *JRS*, 52, 1962, 205 ; 210. Il faut tout de suite introduire une réserve à cette hypothèse puisqu'elle nécessite de considérer a priori qu'au début du I^{er} siècle, les tribus Aemilia et Cornelia étaient acquises aux Scipions au simple motif qu'elles portaient le nom de leur *gens* et de celle de leurs parents (l'épouse de l'Africain était une Aemilia), ce qui demeure un postulat bien trop fragile (ce qu'avait vu Badian, *ibid.*).
- 112 Une tessère d'hospitalité de Fundi indique que ce municipe était entré au moins dès le I^{er} siècle a.C. dans la clientèle des Claudii Neronis (*CIL*, I², 611 = *ILLRP*, 1068) : cf. Humbert 1978, 393-398. Plus tard, le père de Livie, un Claudius Pulcher de naissance, prit d'ailleurs pour épouse une fille de l'aristocratie municipale de Fundi (Suet., *Tib.*, 5 ; *Cal.*, 23). Depuis Ap. Claudius le Censeur, les Claudii patriciens entretenaient des relations très suivies avec les communautés et les élites campaniennes : cf. les références citées supra n. 2 p. 341.

- 113 Les tribus Aemilia et Cornelia, comptées au nombre des plus anciennes tribus rurales, ne s'étendaient que sur un territoire originel réduit, à la périphérie immédiate de l'*Urbs*. Par la suite, très peu de communautés y furent intégrées (Fundis et Formias sont les seules attestées pour l'Aemilia ; avec Arpinum on ne peut guère compter que la colonie de Crotona et le petit municiple ombrien de Fulginia pour la Cornelia : Taylor 1960, 95-96). Par conséquent, l'inscription des trois municipes volsques en 188 était bien de nature à bouleverser la composition et le profil politique et électoral de ces deux tribus dont les effectifs initiaux devaient être modestes. C'est donc ici que l'on ne peut suivre la critique de Badian (supra n. 111 p. 347) : la manœuvre politique partisane est évidente, même si l'on ne peut pas, en effet, en identifier aisément les auteurs.
- 114 Cels-Saint-Hilaire 2000 privilégie cette solution et pense pouvoir trouver là l'une des explications à la perte d'influence des Scipions dans les comices au cours des années 180. Il est vrai que l'on ne voit pas bien quel aurait été l'intérêt des Scipions à faire inscrire des communautés sur lesquelles ils exerçaient leur patronage dans des tribus dont ils contrôlaient déjà le vote (Feig Vishnia 1996a, 156). Si les tribus Cornelia et Aemilia étaient bien tenues par le clan des Scipions avant 189 (ce qui reste là aussi une conjecture), ce sont plutôt leurs adversaires qui auraient eu intérêt à y faire entrer de nouveaux électeurs pour les faire basculer en leur faveur.
- 115 Castello 1958, 236-238, suivi par Pieri 1968, 160-163, estiment même que la pratique de recensement adoptée par les censeurs de 204 (Liv. 29.37.5-6) et peut-être reprise par leurs successeurs, qui avaient envoyé des fonctionnaires auprès des armées en campagne pour recenser sur place les soldats citoyens, fut certainement propice à l'inscription de nombreux soldats alliés latins et italiens sur les listes du cens. Cela pourrait contribuer à expliquer les soixante-dix mille citoyens supplémentaires dénombrés par les censeurs de 204 par rapport aux effectifs du *census* précédent de 209.
- 116 Le rôle prépondérant des censeurs dans la naturalisation des Latins, à travers leur inscription sur les registres du cens, a été souligné par Castello 1958, 223-229.
- 117 C'est le préteur Q. Terentius Culleo qui fut chargé de mettre en œuvre les directives du Sénat. Il ne faut pas en déduire que les Scipions, dont il était la créature (supra n. 109 p. 347), comptaient parmi les inspireurs de cette mesure : Culleo se trouvait alors en charge de la juridiction pérégrine (Liv. 38.42.6), et à ce titre les rapports de l'État romain avec les étrangers entraient dans ses attributions.
- 118 Liv. 39.3.4-6.
- 119 L'inquiétude des Latins était motivée en réalité par le maintien des exigences romaines quant au *dilectus* et aux charges militaires exigibles des alliés, alors que leur potentiel démographique s'amenuisait du fait de l'exode vers Rome de leurs concitoyens. On peut sans doute penser, avec Frézouls 1981, 122-124, qu'un allègement de la *formula togatorum* aurait tout autant et peut-être davantage satisfait les Latins que le retour de leurs émigrants.
- 120 Frézouls 1981, 121-122.
- 121 Frézouls 1981, 130-131 ; Cels-Saint-Hilaire 2000, 186-188.
- 122 Liv. 41.8.6-12 ; 9.9-12.
- 123 C'est peut-être en compensation des restrictions qu'elles imposaient désormais au *ius migrandi* que les autorités romaines firent alors aux Latins la concession de la *ciuitas per magistratum*, qui accordait automatiquement la citoyenneté romaine à leurs dirigeants (cette disposition existait déjà en 122) : Sherwin White [1939] 1973, 112 ; Humbert 1978, 117-118. À moins qu'il ne faille dater cette disposition de la période gracquienne comme Tibiletti 1953, 54 ; Brunt [1965] 1988, 97 ; Salmon 1969, 117-118 ; Wiseman 1971, 17 ; Nicolet 1979, 280 ; 289 ; Stockton 1979, 189-190 ; David 1994, 185-186. Sur les frustrations des Italiens provoquées par le raidissement de la domination romaine au fil du I^{er} siècle, cf. aussi Bloch & Carcopino [1929] 1940, 141-154 ; David 1994, 177-187. La position de Galsterer 1976, 171-204, selon laquelle la question italienne aurait été créée seulement à la fin du I^{er} siècle par la politique "démagogique" des *populares*, et en premier lieu des Gracques, n'a pas vraiment convaincu.
- 124 Cic., *Rep.*, 6.12 ; *Amic.*, 3.12 ; *Schol. Bob. Cic. Mil.*, 16, p. 72 Hildebrandt (= p. 118 Stangl) ; App., *BC*, 1.18.73-77 ; Plut., *Apoph. Scip. min.*, 22. Sans citer Scipion Émilien, Sall., *Jug.*, 42.1, déclare lui aussi que, pour faire obstacle aux projets des Gracques, la *nobilitas* s'appuya sur les alliés et les Latins.
- 125 Vell. 2.2.

- 126 App., *BC*, 1.9. Un autre élément pourrait indiquer que Tiberius jouissait du soutien de certains milieux italiens si, comme le propose Gruen 1968, 62, Vettius, l'ami sabellien du jeune Caius Gracchus (cf. infra n. 145 p. 350), fut défendu par lui alors qu'il était inquiété par les poursuites judiciaires engagées par le consul Popillius contre les partisans de Ti. Gracchus.
- 127 C'est ce qu'ont cherché à montrer, avec des arguments souvent convaincants, Gölher 1939, 70-131 ; Shochat 1970 ; Bernstein 1978, 137-157 ; Richardson 1980 (cf. aussi Gabba dans *Athenaeum* 42, 1964, 38-39 ; Brunt 1971, 88 ; Raschke 1987, 316-317). Opinion contraire notamment de Bloch & Carcopino [1929] 1940, 234-235 ; Badian 1958, 169-173 ; Earl 1963, 20-23 ; Nagle 1970 ; Badian 1972a, 58-59 ; Wulff Alonso 1986 ; Keaveney 1987, 48-50 ; Wulff Alonso 1991, 196-201.
- 128 Gruen 1968, 68-69, Bernstein 1978, 143, Richardson 1980, 8-10 et Beness 2005, 38, ont souligné que ce furent surtout les classes dirigeantes des communautés latines et italiennes qui s'opposèrent à la réforme agraire et qui s'en remirent à Scipion Émilien. C'était évidemment parmi elles que l'on trouvait les riches *possessores* qui, comme leurs homologues romains, avaient tout à perdre, à titre personnel, de la redistribution des terres de l'*ager publicus* (Brunt 1971, 88). De plus, dans l'hypothèse où la réforme de Tiberius permettait à des "prolétaires" latins ou italiens de bénéficier des distributions de terres en acquérant la citoyenneté romaine, elle risquait de porter atteinte au potentiel démographique des communautés dont elles étaient les responsables (Raschke 1987, 316-317) : cet argument renvoie aux doléances analogues des cités latines en 187 et 177 (cf. supra p. 112-113).
- 129 Nicolet 1967, 167-170.
- 130 Plut., *CG*, 3.2-3, rapporte que face à l'hostilité des puissants à sa candidature, Caius dut sa première élection au tribunat à la venue à Rome d'une foule considérable d'Italiens. Il ne pouvait cependant s'agir que de citoyens romains disposant du droit de vote. On peut donc penser à l'afflux d'électeurs venus des campagnes, des municipes et des colonies du Latium, de Campanie et de Sabine, et qui, en temps ordinaire, accomplissaient rarement le déplacement jusqu'à la Ville pour y exercer leur droit de vote. Par leurs relations de voisinage avec leurs voisins latins ou fédérés, ainsi pour certains que leur propre souvenir d'accès récent à la *ciuitas Romana* de plein droit, ces citoyens pouvaient éprouver une sympathie pour la cause de l'intégration des Italiens.
- 131 Gel. 10.3.1-3.
- 132 En 126, alors qu'il était questeur en charge, Caius Gracchus combattit la mesure du tribun M. Junius Pennus qui chassait de la Ville tous les pérégrins : Cic., *Brut.*, 109 ; *Off.*, 3.11, 47 ; Fest., s.v. *Respublicae*, p. 388 Lindsay.
- 133 Ce projet de loi (Vell. 2.6.2 ; Plut., *CG*, 5.2 ; App., *BC*, 1.23.99) fut certainement proposé lors de son second tribunat, en 122. Lors de son consulat en 125, son ami M. Fulvius Flaccus avait échoué à faire passer cette réforme devant l'hostilité du Sénat (V. Max. 9.5.2 ; App., *BC*, 1.21.86 ; 34.152).
- 134 App., *BC*, 1.24.104.
- 135 Le fragment de discours prononcé contre la loi de Pennus (supra n. 132) est tout à fait révélateur de la largeur de vues de C. Gracchus (*ORF*², 48, frg. 22) : *Eae nationes, cum aliis rebus, per avaritiam, atque stultitiam, respublicas suas amiserunt...* ("Entre autres causes, ces nations ont perdu leurs États par avarice et stupidité..."). On comprend très clairement que Caius mettait en avant l'argument selon lequel l'ouverture de la citoyenneté garantissait le renouvellement des forces vives de la *ciuitas* tandis que la cité qui se fermait aux étrangers (à l'exemple des vieilles cités grecques auxquelles il devait faire allusion) s'engageait sur un déclin sans retour. L'empereur Claude ne raisonna pas autrement deux siècles plus tard lorsqu'il lui fallut convaincre les sénateurs de Rome d'accepter parmi eux des notables gaulois (cf. Tac., *Ann.*, 11.24, en particulier 24.4).
- 136 Cf. supra n. 123 p. 348.
- 137 Cic., *Brut.*, 99 ; Plut., *CG*, 12.2-4 ; Suet., *Tib.*, 3.7 ; App., *BC*, 1.23.
- 138 Cic., *Brut.*, 109 ; Plut., *CG*, 8.4 - 10.3 ; App., *BC*, 1.23.
- 139 Il faut noter combien, sur la question de l'ouverture de la citoyenneté, l'inspiration politique de Caius Gracchus ne devait rien à son père : lors de sa censure, en 169/168, celui-ci avait d'abord voulu refuser d'inscrire les *libertini* dans les tribus, ce qui revenait à priver ces nouveaux citoyens de leurs droits politiques, avant, en définitive, de les parquer tous dans une seule tribu urbaine tirée au sort, à la grande satisfaction du Sénat (Liv. 45.15.1-7). Sur cet épisode : Cels-Saint-Hilaire 2000, 185 ; Humm 2005, 245-

246, n. 49. Il faudrait toutefois peut-être nuancer la réalité de cette opposition entre l'action du père et celle du fils, si, comme l'a montré Richard 1972 à propos d'autres épisodes, la tradition historiographique conservatrice avait voulu encore une fois souligner le contraste entre Tiberius Gracchus, incarnation du *mos maiorum*, et ses fils, démagogues effrénés et perdus d'ambition.

- 140 Cornelia a certainement assuré entre ses fils et la maison des Scipions une continuité à la fois culturelle et sociale, à travers l'éducation et les réseaux de relations qu'elle a pu leur transmettre (cf. aussi infra n. 145). On en possède peut-être une trace avec l'amitié qui liait Caius au chevalier M. Pomponius (Nicolet 1974, 990-991, n° 284), qui trouva la mort avec lui au cours de la répression menée par le consul Opimius. Peut-être Pomponius était-il un parent des Gracques à travers les Scipions (puisque l'aïeule de Cornelia et mère du premier Africain était une Pomponia) ? À l'appui de cette conjecture, on remarquera que les Pomponii ne sont pas très nombreux à apparaître sur la scène politique romaine aux III^e et II^e siècles a.C., à l'exception des Pomponii Mathones auxquels appartenait vraisemblablement la mère de l'Africain. Et le port préférentiel du prénom Marcus semble bien avoir été une caractéristique onomastique de cette famille.
- 141 Cf. supra p. 55.
- 142 Plut., *CG*, 3.1 : Auct. *de Vir. ill.*, 65.1-2.
- 143 Malgré l'ingénieuse, mais assez spécieuse démonstration de Carcopino [1928] 1967, 198-208, les témoignages de C. Gracchus lui-même (*ap. Gel.* 15.12.1-4) et de Plutarque (*CG*, 2.6-9) attestent qu'il était en poste en Sardaigne en 126 et 125 : cf. Cl. Nicolet in : Carcopino 1967, 315.
- 144 Cf. supra n. 69 p. 345. Frégelles s'était aussi trouvée parmi les communautés latines les plus concernées par les mesures de 187 et 177 qui avaient conduit à l'expulsion de milliers de Latins de Rome : est-ce à dire que les Frégellans avaient alors émigré en nombre à Rome, avec peut-être la faveur des Scipions ?
- 145 Ce qui n'est d'ailleurs pas sans autre exemple explicite : en 126 ou 125, c'est par amitié pour C. Gracchus que le roi Micipsa adressa des livraisons de blé aux troupes romaines de Sardaigne qui manquaient de ravitaillement (Plut., *CG*, 2.5). Ti. Gracchus père n'ayant jamais eu de contact personnel avec la dynastie numide au cours de sa carrière, c'était bien évidemment au petit-fils du premier Africain que le successeur de Massinissa témoignait son attachement. De même, l'amitié de jeunesse de Caius avec un certain Vettius (Plut., *CG*, 1.3), peut-être parent des notables italiques ou marse du même nom que connurent Lucilius (*Hex.*, frg. 5 Charpin, *ap. Quint.*, *Inst.*, 1.5.56) et Cicéron (*Brut.*, 169), et de l'un des généraux marse insurgés de la guerre sociale (Cic., *Phil.* 12.27 ; Sen., *Ben.*, 3.23.5 ; App., *BC*, 1.40-41 ; 43 ; Eutr. 5.3.2 ; Macr., *Sat.*, 1.11.24), pourrait relever des liens privilégiés établis par les Scipions avec ces *socii* qui répondaient avec assiduité à leur appel lorsqu'il s'agissait de revêtir la tenue militaire (cf. supra p. 107-110). On ne doutera pas que Cornelia sut cultiver au profit de ses fils les relations d'*hospitium* nouées par sa propre famille avec les élites italiennes, comme cela est bien attesté pour l'aristocratie campanienne (V. Max. 4.4).
- 146 Drusus avait noué de puissants liens d'hospitalité avec les *principes* des peuples alliés et notamment avec le Marse Q. Pompeidius Silo (V. Max. 3.1.2 ; Plut., *Cat. Mi.*, 2.1-5 ; Auct. *de Vir. ill.*, 80.1). Le "serment de Philippe", transmis par Diodore (37.11), qui a de bonnes chances d'être authentique (Taylor [1949] 1977, 105-106), montre comment Drusus envisageait de faire accorder la citoyenneté aux Italiens pour en recueillir tout le bénéfice politique en les faisant ainsi entrer dans sa clientèle.
- 147 On sait toutefois que M. Livius Drusus bénéficiait du soutien de L. Licinius Crassus (*cos.* 95), qui réunissait autour de lui plusieurs personnages eux aussi connus pour avoir été plutôt favorables à l'intégration des alliés italiens (ainsi P. Sulpicius Rufus, cf. infra n. 149) : cf. Brunt 1988, 459-460. On n'oubliera pas non plus que Crassus avait alors pour gendre le chef de la maison des Scipiones Nasicae (n° 34). Il y a donc quelque chance que P. Scipio Nasica ait entretenu avec son beau-père, et par conséquent avec Drusus, une certaine proximité politique.
- 148 Au point d'être regardé comme "un (nouveau) Gracchus..." (*Rhet. Her.*, 4.46). Cf. aussi Sen., *Marc.* 16.4 ; Flor., *Epit.*, 2.5.
- 149 Cic., *Phil.*, 12.27. Depuis 88, le camp marianiste n'avait cessé de favoriser l'intégration des Italiens dans la *ciuitas Romana* de la manière la plus libérale, en faisant inscrire les nouveaux citoyens indifféremment dans les trente-cinq tribus, et non plus seulement les huit où la *lex Iulia* avait prétendu initialement les confiner afin d'amoinrir leur influence électorale : cf. Seston 1978. D'abord proposée par le tribun P. Sulpicius Rufus, puis reprise l'année suivante par Cinna (*Liv., Per.*, 77.1 ; 78.1 ; Vell. 2.20.2-3 ; Julius Exuperantius, 22-24 Zorzetti), cette mesure cristallisait l'opposition entre les marianistes et les conservateurs.

- 150 Càssola 1962, en particulier p. 381-392. Outre l'école historique italienne (cf. Rossi 1973 ; Pinna Parpaglia 1980, 346-347 ; Brizzi 2000, 446-447), l'influence de cet ouvrage se retrouve notamment chez Picard 1967 ; Scullard 1970, 239 ; Cels-Saint-Hilaire 1977, 267 ; Rauh 1986, en particulier p. 528-562 ; Roddaz 1998, 356.
- 151 L'idée selon laquelle les Italiens méridionaux se seraient davantage livrés que les Romains aux activités commerciales vient notamment des travaux de J. Hatzfeld (cf. Hatzfeld 1919, 238-256 ; Rostovtseff [1941] 1989, 538-539). Mais les observations de Wilson 1966, 105-111 et Càssola 1970-1971, 317, ont conduit à revenir sur cette idée et à réévaluer très sensiblement la place des *negotiatores* romains et latins.
- 152 Dans cet esprit, cf. Rossi 1973, 47-53, qui interprète l'activité de P. Scipio Nasica en Italie du Nord, et notamment sa participation à la fondation d'Aquilée, comme un effort de transformation de l'économie agricole de la région avec la création d'un pôle de production et de commerce spécialisé dans l'activité viticole.
- 153 Rauh 1986, 181 ; 558, estime ainsi que L. Orbius, l'officier dépêché par les Scipions auprès de la cité d'Héraclée du Latmos lors de la campagne d'Asie en 190 (Sherk, *RDGE*, 217-218, n° 35), était un parent des marchands d'huile du même nom qui commerçaient à Délos vers la fin du I^{er} siècle a.C. (Hatzfeld 1912, 61). De même, les Apustii connus comme *negotiatores* dans les ports de la mer Égée au II^e siècle (Hatzfeld 1919, 23 ; Rostovtseff [1941] 1989, 538) étaient peut-être liés à L. Apustus Fullo (*pr.* 196), légat de L. Scipio, tué au combat lors de la campagne d'Asie en 190, et dont le *cognomen* pourrait aussi suggérer que sa famille devait sa fortune à des activités manufacturières (Càssola 1962, 384-385).
- 154 Sur ce point, précieuse et lucide mise au point de Brunt 1988, 162-179.
- 155 Lucilius était un véritable "landlord" qui possédait des terres et des exploitations agricoles dans plusieurs régions d'Italie du sud, en Sardaigne et en Sicile (Shatzman 1975, 277, n° 60). Quant à Sex. Roscius, notable d'Amérie et hôte des Scipions, le patrimoine familial qu'il laissait à son fils était constitué de pas moins de treize domaines qui s'égrenaient tout le long de la vallée du Tibre (Cic., *S. Rosc.*, 20).
- 156 Càssola 1962, 390-391.
- 157 Cf. Toynbee 1965, 363-369.
- 158 F. Coarelli a ainsi attiré l'attention sur le cas de Frégelles, industrielle colonie latine dont les activités lainières et textiles connurent un grand essor au cours du II^e siècle a.C. : Coarelli 1991b.
- 159 P. Scipio Nasica Serapio était concerné au premier chef par la réforme agraire, car il était l'un des plus gros *possessores* de l'*ager publicus* (Plut., *TG*, 13.3) : sans doute y faisait-il pratiquer un grand élevage spéculatif. On sait que son descendant Metellus Scipion était réputé pour posséder d'importants troupeaux d'oies (Var., *R.*, 3.10.1).
- 160 En 187, Scipion l'Asiatique fut poursuivi en justice pour avoir indûment accaparé quatre millions de sesterces (soit près de cent cinquante talents) au détriment de l'*aerarium* à l'issue de sa victoire contre Antiochos : Liv. 38.55.8-12 ; V. Max. 3.7.1d. On peut néanmoins considérer que l'ampleur du profit produit par la campagne d'Asie était exceptionnelle pour cette époque. Sen., *Ben.*, 3.33.2, évoquait l'enrichissement des Scipions par les bénéfices tirés de leurs commandements : "[Scipion l'Africain] soulagea sa pauvreté par les prises de guerre" (*pauperi raptas belli iure opes tradat*).
- 161 Plusieurs travaux sont venus souligner cette implication des milieux aristocratiques romains dans les activités économiques de négoce et de manufacture : cf. Pavis d'Escurac 1977 ; D'Arms 1981, 48-71 ; et surtout, pour l'époque médio-républicaine, les recherches récentes de Ö. Wikander : Wikander 1979 ; Wikander 1987 ; Wikander 1996a.
- 162 Plut., *Cat. Ma.*, 21.5-7. Caton se livrait à ces activités par l'intermédiaire d'un homme de paille, en l'occurrence son affranchi Quintion.
- 163 Des amphores de Brindes marquées du timbre *L. CORNELI L.F. Q* ont été exportées jusqu'à Délos et Alexandrie. On a logiquement été tenté par un rapprochement avec le mariage conclu pour l'une de ses filles par L. Scipio Asiagenus (n° 33) avec P. Sestius, qui devait lui-même sa fortune à des activités commerciales dont témoigne largement la diffusion des amphores à son propre nom : Will 1979, en particulier p. 349, n. 36 ; Wikander 1987, 139-140 ; Ph. Moreau in : Cicéron, *Discours*, CUF, t. XIV, 1995, 113-114.
- 164 Cf. supra n. 8 p. 341. Il faut aussi verser au dossier de ces contacts qu'au II^e siècle a.C., l'atelier artistique familial de Polyclès travaillait aussi bien pour le compte de certains hommes d'affaires italiens de Délos,

- que pour celui de puissantes familles de la *nobilitas* à Rome, et notamment pour Scipion Émilien : cf. infra p. 274-282.
- 165 Pol. 31.27 : il s'agissait alors de régler les engagements pris par sa famille adoptive à la mort de sa grand-mère Aemilia.
- 166 Plut., *Apophth. Scip. min.*, 1.
- 167 On retiendra à cet égard les réflexions de Hatzfeld 1919, 367-376, et l'on estimera avec lui que "les trafiquants italiens ont pu profiter de la politique de Rome ; ils ne l'ont jamais dirigée".
- 168 Liv. 23.48-49.
- 169 Liv. 25.1.4 ; 3.17. Les *cognomina* de T. Pomponius Veientanus et M. Postumius Pyrgensis sont en réalité des ethniques. Cf. Picard 1967, 192-193 ; Nicolet 1974, 991-992, n° 285 ; 996-997, n° 292.
- 170 V. Max. 6.9.8, dans un passage qu'il faut lire à la lumière de l'exégèse de Nicolet 1983b (= Nicolet 2000, 321-333). Les liens "d'amitié" entre Scipion Émilien et P. Rupilius sont attestés par Cicéron (*Amic.*, 37 ; 69 ; 73).
- 171 Nicolet 1974, 927.
- 172 Plut., *Praec. ger. reip.*, 810 B (cf. aussi *Aem.*, 38.5).
- 173 Cf. Binot 2001, qui souligne aussi les bonnes dispositions du consul P. Scipio Nasica Serapio à l'égard des publicains dans cette affaire.
- 174 Cic., *Balb.*, 47 ; V. Max. 8.15.7 ; Plut., *Mar.*, 3.2-5. Marius pourrait avoir fait partie de la "*cohors amicorum*" qui accompagna Scipion Émilien à Numance.
- 175 Diod. 34-35.38.1. Mais Sall., *Jug.*, 63.3, affirme de son côté que Marius se consacra à la carrière militaire dès son plus jeune âge, ce que confirme sa participation au siège de Numance en 134, alors qu'il devait être âgé d'une petite vingtaine d'années seulement. Il vaut donc mieux penser, avec Nicolet 1974, 943-945, n° 223, que plutôt que d'avoir lui-même été publicain, Marius venait d'une famille qui devait détenir des intérêts dans certaines compagnies fermières.
- 176 Vell. 2.11.1-2.
- 177 Pol. 6.17.1-8.
- 178 Badian 1972a, 45-47.
- 179 Dans cette biographie, Plutarque signale trois sources qu'il a utilisées : l'œuvre de Polybe, celle d'un certain Poseidonios, obscur historiographe du roi Persée (et qui ne doit pas être confondu avec Posidonius d'Apamée), et le court récit que donna P. Scipio Nasica Corculum de la campagne de Pydna à laquelle il avait pris part. Les deux derniers auteurs n'ayant traité que de la guerre de Macédoine, les autres éléments biographiques de la *Vie de Paul Émile* doivent donc provenir de Polybe, considéré assurément comme le meilleur informateur sur ce personnage comme sur son fils Scipion Émilien : R. Flacelière & É. Chambry in : Plutarque, *Vies*, CUF, t. IV, 1966, 60-65 ; Ferrary 1988, 541, n. 57.
- 180 Plut., *Aem.*, 38.3.
- 181 Sur l'essor formidable de l'activité des sociétés de publicains au II^e siècle, cf. notamment Toynbee 1965, 341-363 ; Badian 1972a, 11-66 ; Nicolet 1979, 260-269.
- 182 Liv. 38.60.9.
- 183 Ce qui rejoint et précise les observations de Salmon 1970, 330-334, qui avait remarqué qu'au sein de la classe dirigeante romaine, les vieilles familles patriciennes s'étaient montrées généralement assez favorables aux revendications des Italiens, au contraire de la noblesse plébéienne.

Notes du chapitre 3 de la partie 2

- 1 Sur l'historiographie du "césarisme", on se reportera avec un grand profit aux pages que lui a consacrées Yavetz [1983] 1990, 11-65 : le savant israélien rappelle que le mot ne fut utilisé pour la première fois qu'en 1850 par le bonapartiste François-Auguste Romieu (dans *L'ère des Césars*). Il fut ensuite repris par les historiens de l'Antiquité, Mommsen en tête, mais plus volontiers par les politologues.
- 2 Rawson 1975, 149, estime ainsi qu'à la fin de la République, Scipion l'Africain était déjà considéré comme le "prototype" de César.
- 3 La philosophie politique grecque (Platon et Aristote notamment) avait déjà relevé depuis longtemps la fréquente association entre tyrannie et démagogie : cf. Mossé 1969, 134-138.
- 4 Bardon 1952, 271 ; Rawson 1975, 149, n. 13.
- 5 Sur la *magnitudo animi* de César : Cic., *Marc.*, 19 ; Sal., *Cat.*, 54.1. Sur le thème de la *magnitudo animi* des Scipions, supra n. 154 p. 336.
- 6 Plin., *Nat.*, 7.47 ; Sol. 1.68 (cf. aussi Sil. 13.646) : cf. Marmorale 1966, qui pense que Pline ou l'un de ses collaborateurs a mal compris un texte qui expliquait que Scipion l'Africain avait été le précurseur politique des Césars, autrement dit le *primus Caesarum*.
- 7 Sur ce point, cf. l'analyse de Nicolet 1964.
- 8 Dans un simple aperçu qui ne prétend en rien à l'exhaustivité, mentionnons Schur [1927] 1990, 200 ; Münzer 1920, 194 ; 251, qui évoquait la "...fürstlichen Machtstellung der Scipionen..." ; Bloch & Carcopino [1929] 1940, 40 ; 62, qui élevaient cette famille romaine au rang d'une "dynastie" et qui classaient l'Africain dans les "apprentis monarques" ; Syme 1939, 26, qui discernait clairement en eux une "... monarchic patrician family..." ; Aymard 1951, 56, selon qui "...les Scipions laissaient confusément entrevoir leur dessein politique : une dictature, une manière de royauté plus ou moins avouée..." ; Grimal [1953] 1975, 139, qui considère le premier Africain comme "le fondateur véritable de l'Empire et le précurseur de César" ; Claude Nicolet qui remarque que "...l'idée de "dictature", ou de "pouvoir monarchique", était dans la tradition des *Cornelii Scipiones*" (Nicolet 1964, 230, n. 1), et qui les voit introduire "...volontiers à Rome les idéologies prestigieuses des monarchies hellénistiques" (Nicolet 1967, 23) ; Brizzi 1982, 96, qui discerne chez le premier Africain "... alcuni dei più significativi germi del cesarismo".
- 9 Cette inclination était visiblement aussi apparue à Bonaparte, dont on connaît la fascination pour l'Antiquité romaine : en 1801, le premier consul avait commandé à Claude Ramey, sculpteur officiel du régime, un buste de Scipion l'Africain pour venir orner la salle de réunion du Sénat, au palais du Luxembourg. Comme César avant lui, Bonaparte, dont l'aspiration au pouvoir personnel se passe aisément de commentaire, semblait vouloir se reconnaître une certaine parenté politique avec l'Africain.
- 10 Sen., *Ep.*, 11.86.1-3. Selon Dion Cassius (52.13.3-4), pour mettre en garde son ami Octavien contre les risques du pouvoir personnel, Agrippa aurait invoqué, avec ceux de Camille et de César, l'exemple de Scipion condamné pour avoir voulu s'élever au-dessus de ses concitoyens.
- 11 On trouve un aperçu significatif de ce qu'en retenaient les révolutionnaires français, férus de culture classique, à travers l'extrait d'une pétition adressée par le Club des Jacobins de Montpellier à l'Assemblée Nationale Constituante, le 29 juin 1791 : "Il ne nous manquait pour être Romains que la haine et l'expulsion des rois..." (cité par T. Tackett, *Le roi s'enfuit. Varennes et l'origine de la Terreur*, Paris, 2004, 232).
- 12 Sur ces épisodes d'aspiration à la royauté du v^e et du début du iv^e siècle a.C., dont le récit se trouve fortement marqué par un travail de recomposition historique, cf. Martin 1982, 339-378 ; Chassignet 2001.
- 13 Même si à la suite de Classen 1965, Ferrary 1988, 167-170 et Erskine 1991 ont voulu nuancer la réalité de l'*odium regni* et abaisser sensiblement sa chronologie, il paraît bien difficile de lui dénier son historicité et son ancienneté (cf. Dunkle 1967, 156-158 ; Rawson 1975, 150-151 ; et surtout Martin 1994, 3-11 ; *passim*), qui s'inscrivent du reste dans l'hostilité générale au régime du *regnum* qui gagne les cités du monde étrusque entre le v^e et le iii^e siècle a.C. (cf. Briquel 1987, 143). La plupart des savants se retrouvent pour reconnaître qu'à travers notamment la confrontation répétée avec les royautés étrangères, le ii^e siècle a.C. constitua évidemment un moment décisif où l'*odium regni* connut un très notable renforcement à Rome : Classen 1965 ; Giua 1967 ; Erskine 1991 ; Martin 1994, en particulier p. 93-95.

- 14 Dunkle 1967, 152-158.
- 15 Polybe le reconnaît lui-même assez ouvertement en déclarant à propos du premier Africain "... qu'il recherchait la gloire dans un État aristocratique..." (22.14.1), laissant ainsi sous-entendre la difficile compatibilité entre ces deux éléments.
- 16 Ce que pouvaient donner à penser très concrètement certaines de leurs manières ou de leurs usages. On sait ainsi que les fils de l'Africain gardaient sur eux des anneaux portant l'effigie de leur propre père (V. Max. 3.5.1), et il s'agit bien là du plus ancien exemple attesté d'un portrait sigillaire en milieu romain. Or il semble bien que les Scipions se soient inspirés en la matière d'une pratique courante chez les familles royales hellénistiques, et plus précisément à la cour des Lagides : cf. infra p. 268-270.
- 17 Liv. 28.42.22 (*regio more...*). Malgré ce que soutiennent Earl 1963, 105-107, Erskine 1991 et Torregaray Pagola 1998, 187, l'accusation de *regnum* ne relève pas seulement du vocabulaire républicain tardif. En 190 déjà, dans l'accusation qu'il portait contre Q. Minucius Thermus (*cos.* 193), Caton assimilait son comportement brutal et arbitraire en Ligurie à celui d'un roi (*ap.* Gel. 10.3.17). Le même Caton estimait que les rois formaient une engeance par nature "carnassière" (Plut., *Cat. Ma.*, 8.12-13 ; cf. Ferrary 1988, 169, n. 147, qui situe l'anecdote au moment de la venue d'Eumène à Rome, en 189). La lettre des Scipions à Prusias de Bithynie (Pol. 21.11), en 190, montre aussi très clairement que s'était alors déjà répandue jusqu'en Asie l'idée que les Romains étaient hostiles à la royauté (selon Just. 29.2.1-4, l'idée avait déjà été exprimée en 217 auprès de Philippe V par Demetrios de Pharos). Encore en 168, Persée cherchant à rallier à lui Antiochos et Eumène, leur rappelait que les Romains étaient "...les ennemis de tous les rois" (Liv. 44.24.1-6, qui dans ce passage suit étroitement Polybe). Enfin, l'emploi de la formule accusatoire *occupare regnum* est attesté dans la première moitié du II^e siècle a.C. chez l'annaliste Cassius Hemina (frg. 25 Chassignet), tandis que l'on trouve aussi chez Lucilius une allusion à l'*odium regni* (Hex. frg. 84 Charpin). L'accusation de *regnum*, attribuée par Tite-Live aux détracteurs de Scipion ne peut donc en principe être tenue pour anachronique ; son support en est sans doute aussi ancien que la République elle-même (Dunkle 1967, 156-158 ; Martin 1994, *passim*), même si l'accusation acquiert une force nouvelle avec les troubles du dernier siècle de la République.
- 18 Liv. 29.19.3-4 (*externo et regio more...*).
- 19 Pol. 10.40.2-5 ; Liv. 27.19.3-5 ; Memn. *ap.* Phot. 229a. 27-29 ; D.C. 16.48. Scipion refusa le titre royal et expliqua qu'on ne pouvait lui donner que celui d'*imperator*, mais il aurait néanmoins accepté d'être qualifié de *basilikos*, une concession tout de même fort équivoque. Les Espagnols avaient en outre honoré Scipion du rite de la proskynèse en se prosternant devant lui (Pol. 10.38 ; 10.40), ce qui était évidemment de nature à évoquer, aux yeux des Romains, les usages des royautés orientales : cf. Étienne 1958, 89-92. Il paraît bien évident que les mentalités hispaniques, peu familières de la notion d'État, reconnaissaient en réalité l'autorité personnelle du chef de guerre, bien davantage que l'abstraite souveraineté punique ou romaine. L'*imperator* Scipion (Liv. 27.19.4) succédait au *stratègos autokratôr* barcide (Diod. 25.12) comme maître du pays, et les peuples et les chefs ibères étaient bien enclins à comprendre cette réalité selon leurs propres modèles culturels : celle d'une autorité personnelle que l'on pouvait donc désigner par un titre monarchique.
- 20 Cf. infra p. 266-267. L'émission de monnaies à l'effigie d'un dignitaire de la République était sans précédent et resta contraire à la tradition romaine jusqu'au temps des guerres civiles.
- 21 Liv. 38.54.6 (... *regnum in senatu...*).
- 22 Liv. 38.52.4. Il faut dire qu'à l'occasion des poursuites judiciaires dont son frère et lui furent la cible, la conduite de l'Africain avait offert sur ce point quelques sérieux arguments à ses adversaires : lorsqu'il méprisa la convocation d'un tribun de la plèbe, qu'il déchira en plein Sénat les livres de compte qu'il refusait de rendre ou encore quand il fit scandale pour que les questeurs lui ouvrent les caisses du Trésor (Pol. 23.14.1-11 ; Diod. 29.21 ; Liv. 38.51.6-14 ; 55.10-13 ; V. Max. 3.7.1e-f ; Plut., *Apophth. Scip. Mai.*, 9-10 ; Gel. 4.8.7-12 ; App., *Syr.*, 40 ; Auct. *de Vir. ill.*, 49).
- 23 C'est surtout l'affaire des exactions commises à Locres par le légat Pleminius, sous l'autorité de Scipion, qui donna l'occasion de lui faire reproche de violence. Mais on rappelait aussi sa sévérité à l'égard des mutins du Sucro (Liv. 29.19.3-4), ou encore qu'il n'avait pas hésité à se rendre coupable de voies de fait sur la personne sacrée des tribuns de la plèbe (Liv. 38.56.8-11).

- 24 Les conservateurs (Fabius Maximus et Caton d'après la tradition) accusaient Scipion d'avoir corrompu la discipline militaire en laissant s'installer avec une indulgence coupable la *licentia* parmi ses troupes, en Espagne puis surtout en Sicile. Lui-même et son état-major se seraient laissés détourner de leurs devoirs par les loisirs amollissants de la vie à la grecque qu'ils menaient à Syracuse (Liv. 29.19.3-4 ; 10-13 ; 38.51.1 ; Plut., *Cat. Ma.*, 3.5-7 ; Tac., *Ann.*, 2.59).
- 25 La *libido* de Scipion était l'objet de nombreux sarcasmes dont le poète Naevius fut l'un des propagateurs (*ap. Gel.* 7.8.5) : Marmorale 1950, 98-100 ; Jocelyn 1969, 38-43. Cf. également Val. Ant. *ap. Gel.* 7.8.6 ; V. Max. 6.7.1. Polybe lui-même reconnaissait que Scipion était "amateur de femmes" (10.19.3-7). Il se pourrait que Plaute lui aussi ait voulu railler les frasques amoureuses de Scipion à travers le personnage du *Miles gloriosus*, ce capitaine hâbleur et sûr de lui, véritable prototype du "Matamore", et volontiers porté sur les aventures féminines : cf. Flores 1974, 62-64.
- 26 Sur les vices attachés aux rois par la tradition romaine, cf. Martin 1994, 73-78.
- 27 Mommsen, *RF*, II, 511-518 ; Balsdon 1972, 233 ; Zecchini 1976, 124.
- 28 Enn., *Scipio*, frg. 8-9 Warmington (*ap. Paul., Fest., s.u. Vel.*, p. 507 Lindsay) ; frg. 10-11 (*ap. SHA, Claud.*, 7.6) ; Liv. 38.56.11-13 ; V. Max. 4.6.1 ; Sen., *Breu.*, 17.6. Si le discours de Ti. Gracchus auquel Tite-Live et Valère Maxime font référence n'est certainement qu'un faux composé au I^{er} siècle a.C., son auteur avait eu le souci de se documenter à des sources plus anciennes et favorables aux Scipions comme l'indique le rapprochement avec les fragments d'Ennius : Van Nerom 1966, 437-438. De la même veine proscipionienne doit provenir l'anecdote transmise par Cicéron (*de Orat.*, 2.262) sur la froide réponse que l'Africain aurait opposée aux Corinthiens qui souhaitaient lui élever une statue dans leur cité. Le thème de la "continence de Scipion", au lendemain de la prise de Carthagène (Pol. 10.19.3-7 ; Liv. 26.50 ; V. Max. 4.3.1 ; Fron., *Str.*, 2.11.5 ; Gel. 7.8.3 ; D.C. 16 frg. 57.43), porte encore plus nettement la trace d'une composition destinée à répondre aux insinuations de *luxuria* distillées par ses détracteurs (*supra* n. 25). C'est certainement encore de l'ouvrage du fils de l'Africain que provient la mise au point sur le refus du titre royal que Scipion avait dû expliquer aux chefs espagnols qui le lui avaient offert, et qui fut reprise à la fois par Polybe et par la tradition annalistique recueillie par Tite-Live (*supra* n. 19 p. 354). Enfin, on peut sans mal assigner la même origine aux relations polybiennes et liviennes de l'entrevue secrète entre l'Africain et Héracléides de Byzance, l'émissaire séleucide d'Antiochos dont Scipion aurait noblement et très clairement refusé les vénales propositions de compromis à la veille de la bataille de Magnésie : pour être tenue pour crédible par Polybe (qui l'avait aussi certainement en tête en 10.40.6-9), cette information ne pouvait en définitive émaner que d'une source placée dans la plus étroite intimité du premier Africain.
- 29 Cf. P. Goukowsky dans Appien, *Histoire romaine, le livre syriaque*, CUF, t. VI, 2007, XLI-XLV, qui propose un rapprochement avec les v. 1229-1230 de l'*Alexandra* du poète Lykophôn, et qui en déduit qu'à l'occasion de leur pèlerinage à Ilios, en 190, une prophétie sibylline promettant le pouvoir royal aux Énéades aurait pu être révélée aux Scipions par un oracle asiatique.
- 30 Pol. 31.29.5. Cf. Aymard 1951, 54-57.
- 31 Cic., *Q. fr.*, 1.1.23 (= CUF, t. I, 30.23) ; *Tusc.*, 2.62.
- 32 C'est sans doute en partie sur la foi de cette fascination pour l'ouvrage de Xénophon que le personnage de Scipion Émilien fut choisi par Cicéron (qui était, comme on le sait, très bien informé sur la personnalité du Scipion Émilien historique) pour exprimer un discours favorable à la royauté dans le dialogue fictif qui sert de trame au *de Republica* (1.50 ; 54-71) : cf. Krarup 1973 ; Grimal 1986, 242.
- 33 Lucil., *Hex.* frg 82 Charpin (*ap. Fest., s.u. Scurrae.*, p. 378 Lindsay).
- 34 Ferrary 1988, 592-594.
- 35 Selon Tullio 1942, cette suite serait la préfiguration de la *cohors amicorum* d'époque impériale. Pina Polo 2001 estime quant à lui que l'"escadron" des *philoï* signalé par Appien (*His.*, 84.365) correspondrait aux recrues que le Sénat aurait exceptionnellement autorisé Émilien à lever personnellement en raison des difficultés du moment. En tout cas, l'escorte particulière qui accompagna Émilien à Numance évoquait clairement les suites royales de *philoï* et d'*hetairoï* dont les monarques macédoniens ou séleucides s'entouraient (Rawson 1975, 154 ; Ferrary 1988, 594, n. 22).
- 36 Plut., *Apoph. Scip. min.*, 23.
- 37 Auct. *de Vir. ill.*, 58.8. C'est donc certainement à Scipion Émilien que Lucilius s'adressait quand il déclarait que nombreux étaient ceux qu'indisposait sa *superbia* (30 frg. 101 Charpin), c'est-à-dire le vice

- royal par excellence, celui associé à la figure honnie du dernier Tarquin. Les fragments du livre 30 de Lucilius évoquent souvent la situation politique de la période gracquienne et les dernières années de Scipion Émilien (cf. F. Charpin dans Lucilius, *Satires*, CUF, t. I, 1978, 29-30) quand le peuple se détourna de lui et qu'il en vint à opposer sa morgue aux récriminations de la foule.
- 38 Le témoignage de Cicéron (*Rep.*, 1.31-32 ; 6.12 ; cf. aussi Firm., *Mat.*, 1.7.39) évoque un projet de dictature "constituante" (un prototype, en somme, de celle de Sylla), dont Nicolet 1964 (rejoint récemment par Stevenson 2005) a montré la vraisemblance historique (*contra* Evrard-Gillis 1977, 222, n. 21). Beness 2005, 42-48, estime également que Scipion cherchait alors à se faire attribuer des pouvoirs étendus par le Sénat afin de résoudre la crise politique du moment, mais sans forcément que ce soit dans le cadre formel d'une dictature.
- 39 Cf. Hillard 2005. Selon Suet., *Gal.*, 9.5-6, dans sa résolution à se dresser contre Néron, Galba fut encouragé par la résurgence d'un oracle de Clunia, en pays arévaque, vieux de deux cents ans, et qui avait prédit qu'un *princeps* et *dominus* sortirait d'Espagne : cette origine géographique et chronologique renvoie exactement à la campagne de Scipion Émilien contre Numance, et l'on peut supposer que la prophétie initiale lui avait été destinée.
- 40 Liv. 37.7.15 : *regio apparatu...*
- 41 Pol. 10.9.3. Cf. Walbank, *Commentary*, II, 1967, 204 ; É. Foulon dans Polybe, *Histoires*, CUF, t. VIII, 1990, 22.
- 42 Plut., *Aem.*, 26.7. On est tenté de penser que Plutarque suivait là le récit de Corculum qui aurait pu vouloir se hausser du col, il est vrai.
- 43 Plut., *Aem.*, 15.5, qui s'était servi comme l'une de ses sources de cette lettre adressée par Corculum à un roi dont le nom n'est pas précisé. Il pourrait s'agir de l'un des deux princes attalides, Eumène II ou son frère et corégent Attale II, qui étaient intéressés au premier chef par le conflit contre la Macédoine (dont le déclenchement avait dû beaucoup à l'attentat manqué sur Eumène en 172, dont on tenait Persée pour l'instigateur). Depuis que P. Scipio Nasica avait accueilli la *Magna Mater* de Pessinonte à Rome, en 204, les Scipiones Nasicae avaient sans doute quelque titre à entretenir des relations d'*hospitium* avec les souverains attalides.
- 44 Cf. infra n. 71 p. 385.
- 45 Selon Valerius Antias (*ap.* Liv. 39.22.8-10), Scipion l'Asiatique, ruiné par sa récente condamnation, n'aurait pu offrir ces jeux que grâce aux contributions fournies par les rois et les cités d'Asie. Une variante transmise par Pline, *Nat.*, 33.138, expliquait leur financement par une souscription populaire.
- 46 Liv. 37.36.2.
- 47 Zonar. 9.20.10, rapporte qu'à son arrivée en Asie, Cn. Manlius Vulso éprouva le besoin de durcir les conditions imposées à Antiochos par ses prédécesseurs, notamment au sujet de la remise des otages. Il semble en effet qu'au lendemain de Magnésie, les Scipions avaient voulu ménager le Séleucide, cherchant à lui épargner notamment la livraison de son fils cadet Antiochos Épiphanes (le futur Antiochos IV) : cf. Moscovich 1987.
- 48 Comme Scipion Émilien, qui était sensiblement du même âge que lui, le jeune prince séleucide aimait à chasser en compagnie de Polybe (31.14.2-3). On imagine bien que l'évasion de Demetrios, à laquelle Polybe prêta son concours (31.2.11-15), devait bénéficier de l'approbation tacite du jeune Scipion.
- 49 Cic., *Deiot.*, 19 ; Sal., *Jug.*, 7 ; Liv., *Per.*, 57.8 ; Plut., *Apoph. Scip. min.*, 15.
- 50 Plut., *CG*, 2.5.
- 51 Plut., *CG*, 19.2.
- 52 Cf. supra n. 82 p. 320-321.
- 53 Plut., *TG*, 1.7. Contrairement à Rawson 1975, 154, à Gruen 1984a, 708-709 et à Lampela 1998, 185, Günther 1990 a mis en doute l'historicité de cette demande en mariage. Mais Carcopino [1928] 1967, 78-80, a bien montré que, si le témoignage de Plutarque était esseulé (mais faut-il s'en étonner dans une documentation en miettes ?), il cadrerait parfaitement avec les éléments chronologiques et historiques dont nous disposons : quelques mois après la mort de Ti. Gracchus, Ptolémée Physcon séjourna à Rome, en 154. Il était venu se plaindre au Sénat de son frère Ptolémée VI qui, lui, régnait sur l'Égypte, et qui avait tenté de le faire assassiner. Dans la querelle dynastique qui déchirait alors les Lagides, Physcon ne reculait devant aucune manœuvre pour obtenir la bienveillance protectrice des Romains : il venait même de faire

rédiger un testament qui léguait à Rome son royaume en cas de décès (Will, *Histoire politique*, II, 360-364). Sans doute pensait-il que demander la main d'une très noble Romaine était de nature à lui gagner encore davantage la faveur des *Patres*, et à dissuader son frère de s'en prendre à sa personne.

- 54 Toynbee 1965, II, 499 ; 511. Sur l'aspiration des deux Africains à tenir la première place, cf. Hellegouarc'h 1963, 344-345.
- 55 À deux reprises, on préféra inscrire un autre que Scipion Émilien en tête de l'album sénatorial : en 136, son rival Ap. Claudius Pulcher, censeur en exercice, puis en 131, L. Cornelius Lentulus Lupus (*cens.* 147). Nul doute pourtant que, par ses états de service et son prestige, le second Africain surpassait l'un et l'autre, et qu'il était bien le *princeps civitatis* de son temps (le *princeps rei publicae* selon Cic., *Rep.*, 1.21.34) normalement promis à la dignité de prince du Sénat (cf. Bonnefond-Coudry 1993, 112-113). Mais Scipion Émilien avait à l'évidence réuni assez de prévention contre lui au sein de l'aristocratie sénatoriale pour que les censeurs puissent lui refuser ce titre. D'après Münzer 1920, 257-258, la non désignation du second Africain était une défaite pour l'ensemble des Scipions, ce que l'on doit certainement nuancer (cf. infra p. 142-144).
- 56 Ce qui autorise Levi 1997, 151-153, à estimer avec vraisemblance que, même si Tite-Live ne l'exprime jamais ouvertement, l'*adfectatio regni* motivait implicitement en grande partie les poursuites engagées contre l'Africain.
- 57 Comme le fait par exemple Torregaray Pagola 1998, en particulier p. 177-187, qui estime que la figure "monarchique" du premier Africain ne serait que le produit de la projection sur ce personnage des expériences syllanienne ou césarienne. Une telle analyse découle en réalité de deux partis pris : le choix, par ailleurs légitime et utile, de privilégier l'étude des traditions littéraires, qui prend néanmoins le risque de sous-évaluer a priori leur contenu proprement historique au profit des recompositions historiographiques tardives susceptibles d'anticiper sur l'image des Scipions l'histoire du dernier siècle de la République. Le risque s'aggrave d'une approche "hypercritique" par défaut des sources, dont un examen attentif permet souvent de retracer la transmission voire la provenance jusqu'à l'époque des Scipions, et de leur reconnaître ainsi un fondement historique.
- 58 Le terme revient de manière répétée et insistante dans le récit livien pour désigner le véritable moteur des poursuites engagées contre les Scipions (38.51.5 ; 52.1 ; 53.7 ; 54.10 ; 59.7 ; 60.10). Il s'agit certainement là d'une trace de la riposte scipionienne, soucieuse de présenter sous son jour le plus défavorable l'acharnement contre les deux frères.
- 59 Cf. Liou-Gille 1980, 228-233 : Tite-Live emploie le terme de *fauor*, pour désigner le soutien fervent de la foule ou des soldats à l'endroit des chefs militaires victorieux, mais davantage encore à celui des dirigeants politiques qui s'affichaient comme les défenseurs de la plèbe, et notamment ceux que la tradition présentait comme des démagogues, Sp. Maelius et M. Manlius Capitolinus (et aussi Ti. Gracchus et Clodius pour Valère Maxime : 3.2.17 ; 5.3). Mais c'est bien à propos du premier Africain que le terme reste le plus souvent employé, à six reprises par Tite-Live : 25.2.7 ; 26.18.8 ; 10 ; 28.45.12 ; 30.45.6 ; 38.51.14. Cf. aussi V. Max. 2.4.3.
- 60 Cic., *Catil.*, 4.9. Sur la politique "populaire" de César, cf. Yavetz [1969] 1983, 67-92.
- 61 Plut., *CG*, 4.4. Cf. infra p. 282-287.
- 62 Le catalogue de Lamprias signale que dans l'œuvre de Plutarque, la *Vie d'Épaminondas* était associée à une *Vie de Scipion*, toutes deux perdues. Herbert 1957 a voulu y reconnaître celle de Scipion Émilien, mais le rapprochement explicite qu'opère Appien (*Syr.*, 41.212-218) entre le Thébain et le premier Africain fragilise cette proposition et incline plutôt à penser que le pendant d'Épaminondas dans les *Vies parallèles* était bien le vainqueur d'Hannibal.
- 63 Sen., *Ep.*, 11.86.3. Désigné suffète en 196, Hannibal avait entrepris d'appuyer son autorité sur le soutien populaire pour faire pièce à ses adversaires politiques qui semblaient dominer le sénat de Carthage. La faction hostile au Barcide réagit en dénonçant aux Romains le suffète et ses projets d'alliance réels ou supposés avec Antiochos. À cette occasion, Scipion l'Africain parla dans la Curie en faveur d'Hannibal. En vain, puisque le Sénat dépêcha une mission diplomatique dont l'arrivée à Carthage résolut Hannibal à l'exil (Nep., *Han.*, 7.4-6 ; Liv. 33.45.6-48.11 ; Just. 31.1.7-2.8 ; App., *Syr.*, 4.15 ; Zonar. 9.18) : cf. Picard 1967, 216-220 ; Kotula 1983-1984 ; Lancel 1995, 290-292 ; 306-308.

- 64 Cic., *Acad. Pr.*, 2.5.13. Cicéron doit d'ailleurs admettre que la *lex Cassia* sur le scrutin secret était une loi d'inspiration "populaire", et ajouter que son auteur, L. Cassius Longinus, était un noble en rupture de ban, avant de finir par reconnaître que ce tribun de la plèbe avait agi à l'instigation de Scipion Émilien (*Leg.*, 3.35 ; 37).
- 65 Cic., *Amic.*, 96.
- 66 Plut., *TG*, 17.5, qui déclare transmettre là les paroles de Blossius de Cumes, le conseiller politique de Tiberius. Cf. aussi Diod. 34-35.6.1 (= FT 2 Botteri).
- 67 Si l'on suit l'analyse que donne Martina 1980, 152-154, du texte de l'épithaphe du consul de 259, L. Scipio (n° 8), l'orientation politique de la famille des Scipions, peu conforme aux principes oligarchiques, telle qu'on l'observe à partir du premier Africain serait en réalité plus ancienne. Les deux premiers vers exprimeraient en effet la prétention de L. Scipio à se situer au-dessus des autres *nobiles* grâce à l'aveu populaire : cf. infra p. 238-239.
- 68 Pol. 23.14.1.
- 69 Millar 1984 ; 1986 ; 1989 ; 1995 (série d'articles désormais rassemblés dans Millar 2002) ; Millar 1998.
- 70 Ainsi Millar 1998, 11.
- 71 Burckhardt 1990, 89-98 ; Flaig 1994 ; Jehne 1995 ; Flaig 1995 ; Hölkeskamp 2000 ; Flaig 2003 ; Hölkeskamp [2004] 2008. Cf. aussi Gabba 1997 ; Mouritsen 2001. Notons aussi qu'avant eux, un autre tenant de la sociologie historique avait bien relevé la "... contradiction permanente entre la souveraineté formelle du peuple et la souveraineté de fait de l'oligarchie sénatoriale" dans des pages lumineuses : Veyne 1976, 350 sq.
- 72 Yakobson 2006.
- 73 Feig Vishnia 1996a, 131-132, voit ainsi en l'Africain un *popularis* avant l'heure, et estime qu'il n'aurait pas déparé sur la scène politique du dernier siècle de la République.
- 74 Liv. 25.2.6-7. Même si ce ne fut qu'en 180 que la *lex Villia annalis*, édicta précisément les conditions d'âge requises pour l'accès aux magistratures du *cursus honorum*, on doit penser que le jeune âge de Scipion était tout à fait inhabituel et contraire, si ce n'est à la loi, du moins à l'usage (*mos*). En outre, l'élection de Scipion contrevenait sans doute à la règle selon laquelle on ne pouvait gérer de charge politique avant d'avoir accompli dix ans de service militaire (Pol. 6.19) : Pinna Parpaglia 1980, 339-343.
- 75 Liv. 25.2.8. Scipion et son collègue firent également célébrer les *Ludi Romani* avec une somptuosité remarquable au vu du contexte très difficile de ces années de guerre.
- 76 Cf. Bloch & Carcopino [1929] 1940, 103 ; Scullard 1951, 23-24, qui pense que Scipion avait pu délibérément s'inspirer là des pratiques des souverains hellénistiques.
- 77 À la fin de la République, la tradition retenait que, par des distributions frumentaires gratuites en période de disette, Spurius Maelius avait voulu s'attacher la faveur populaire pour accéder au pouvoir personnel. Dans la présentation de cet épisode, il n'est pas aisé de discerner avec précision ce qui relève de la réalité historique du v^e siècle a.C., et ce qui procède de l'anticipation des événements de la crise gracquienne par les annalistes tardo-républicains : cf. Virlouvet 1995, 44-46.
- 78 Comme l'indiquent notamment les fragments d'un discours anti-gracchien, préservé par Julius Victor et généralement attribué à C. Fannius (*cos.* 122) : *ORF*², 32, frg. 6-7. On y voit bien que les *largitiones* de C. Gracchus étaient présentées par ses détracteurs comme un instrument tyrannique destiné à corrompre le peuple : cf. aussi Cic., *Tusc.*, 3.48 ; *Off.*, 2.72 ; Diod. 34-35.25 ; 26 = FC 2 ; 4 Botteri). Le même reproche semble avoir été formulé à l'endroit de son frère aîné Tiberius : *Ti. Gracchus in tribunatu profusissimis largitionibus fauore occupato...*, "Pendant son tribunal, Ti. Gracchus ayant gagné la faveur (populaire) grâce à d'immenses largesses..." (V. Max. 3.2.1).
- 79 Liv. 26.18-19. Cf. supra p. 95.
- 80 Liv. 28.45.1-7. Le peuple était sensible à la propagande qui lui promettait la victoire de Scipion en Afrique (infra p. 129-130). Mais Scipion s'était aussi sans doute gagné la reconnaissance des ventres romains, souffrant de la pénurie alimentaire chronique jusqu'à 204 (Virrouvet 1985, 13), et qui avaient pu profiter de la distribution de nourriture consécutive à l'hécatombe de bœufs offerte par le consul en l'honneur de Jupiter Capitolin (Liv. 28.38.8) : au total, ce sont plusieurs dizaines de tonnes de viande qui durent profiter à la population de Rome. A-t-il pu s'agir d'une suprême habileté de la part de Scipion, qui aurait délibérément procédé à un congiaire déguisé, alors que les *frumentationes* restaient la prérogative des édiles, et à travers eux de la classe dirigeante dans son ensemble (sur ce point Garnsey [1988] 1996, 234-236) ?

- 81 Liv. 30.40.7-15 ; 43.2-3. Le peuple était d'autant mieux disposé à l'égard de Scipion victorieux qu'il avait pu bénéficier des distributions à prix réduit du blé africain envoyé à Rome par le général victorieux (Liv. 31.4.6). Il semble aussi que les Scipions, l'Africain en tête, aient su volontiers faire manœuvrer à de nombreuses reprises en leur faveur l'action de certains tribuns de la plèbe : cf. Bleicken [1955] 1968, 68-73 ; Lintott 1987, 49. C'était encore là un autre trait de leur style politique qui anticipait sur celui des *populares* de la République finissante.
- 82 La réaction du Sénat serait d'autant plus compréhensible si, en abandonnant les hostilités contre les Éoliens pour pouvoir poursuivre Antiochos en Asie, les Scipions avaient outrepassé le mandat qui leur avait été confié, comme le propose Tatum 2001, 397-401 : cf. supra n. 101 p. 332.
- 83 Liv. 38.51.4.
- 84 Pol. 23.14.1-4 ; Val. Ant. *ap.* Liv. 38.51.5-14 ; V. Max. 3.7.1e ; Plut., *Apophth. Scip. mai.*, 10 ; Gel. 4.18.3-6 ; App., *Syr.*, 40.206-211.
- 85 Au témoignage de Liv. 38.52.4-7, ce coup d'éclat de l'Africain attirant la foule avait d'ailleurs encore renforcé la méfiance et les préventions à son endroit, à tel point que ses adversaires auraient alors évoqué le terme de "sécession" (sur le Capitole patricien et non sur l'Aventin de la plèbe) et l'idée d'un peuple romain "captif" : sur la résonance "tyrannique" de l'épisode, cf. David 1992, 478-480.
- 86 Un épisode a priori secondaire peut apparaître néanmoins révélateur de l'affirmation collective du primat social et politique de l'oligarchie sénatoriale à cette époque, ainsi que d'un antagonisme naissant vis-à-vis du peuple : en 194, les censeurs répondirent aux attentes des sénateurs en leur faisant attribuer des places réservées, à l'écart du commun, pour les spectacles des *Ludi Romani*. La mesure fut mal reçue par la plèbe, et il semble que Scipion l'Africain, alors consul, se trouva embarrassé par cette affaire (Cic., *Corn.*, *ap.* Asc. p. 69-70 Clark ; *Har.*, 24 ; Liv. 34.44.5 ; 54.3-8) : cf. Schlag 1968b. Gruen 1992, 202-205, relativise pour sa part aussi bien le retentissement historique de l'épisode que l'embarras de Scipion, selon lui davantage les fruits des commentaires à l'annalistique tardive. Le savant américain admet toutefois que cette affaire révèle l'ascendant social pris par la *nobilitas* sénatoriale.
- 87 Ce n'est pas tout à fait l'opinion de De Sanctis, *Storia*, IV.1 (1923), 576-577, pour lequel Scipion l'Africain, obnubilé par les questions de politique étrangère, avait fait preuve de trop de timidité sur la scène politique intérieure de Rome, et qu'il n'avait pas saisi l'occasion d'y imposer le principe de la souveraineté populaire face au gouvernement oligarchique. Ce portrait de l'Africain dépeint comme un piètre politique a été repris à son compte par Dorey 1961. Tite-Live jugeait déjà que Scipion s'était montré plus grand dans la guerre que dans la paix (38.53.9).
- 88 Liv. 40.44.1. La *rogatio* du tribun L. Villius répondait sans nul doute aux attentes du Sénat.
- 89 Syme 1986b, 11. D'une manière générale, la *lex Villia annalis* était venue finaliser et formaliser, dans le déroulement du *cursus honorum*, un certain nombre de règles qui avaient été dessinées par la pratique tout au long du III^e siècle a.C. : cf. Beck 2005, 31-61.
- 90 À titre de comparaison, le processus évoque des similitudes évidentes avec le vote du 22^e amendement à la Constitution des États-Unis d'Amérique au lendemain des quatre mandats consécutifs de F.D. Roosevelt.
- 91 Astin 1967a, 26-34. Une popularité qui tenait en grande partie à la réputation d'excellence militaire qu'il s'était forgée au cours de sa carrière : cf. McDonnell 2006, 237-240.
- 92 C'est ce dont témoigne un fragment du poète pamphlétaire Porcius Licinus (*ap.* Suet., *Vit. Ter.*, 1) qui dépeint avec assez d'irrévérence les puissants protecteurs de Térance, Émilien, Laelius et Furius (Philus), tous trois occupés à agiter la noblesse (... *Publius Scipio [...], Laelius, [...] Furius, tres per idem tempus qui agitabant nobiles facillime*) : sur ce texte, cf. Bardon 1952, 124-128. Ce passage est d'un grand prix dans la mesure où il nous met en présence d'une tradition polémique contemporaine hostile à Scipion Émilien presque entièrement disparue, alors que les œuvres conservées de Polybe ou de Cicéron n'ont transmis du second Africain qu'une image univoque d'un homme sans tâche et sans faiblesse, qu'on ne saurait recevoir sans circonspection.
- 93 Plut., *Aem.*, 38.3-6 ; *Praec. ger Reip.*, 810B ; *Apophth. Scip. min.*, 9. Cf. Treggiari 1969, 167 ; García Riaza 1997, 286-292.
- 94 Au cours de sa censure, le second Africain fit construire sur le *portus Tiberinus* des entrepôts destinés à l'approvisionnement frumentaire de la Ville, les *horrea Aemiliana* : cf. Coarelli 1988, 147-155. La période était marquée par des tensions et un débat sur le rôle qui devait revenir à l'État dans la régulation du

- marché urbain des subsistances, comme en témoigne l'altercation qui opposa en 138 le consul P. Scipio Nasica Serapio au tribun C. Curiatius (V. Max. 3.7.3).
- 95 On sait que C. Laelius proposa, évidemment avec l'assentiment de son ami, une réforme agraire qu'il préféra retirer devant la vigueur de l'opposition qu'elle suscitait parmi les plus riches possédants (Plut., *TG*, 8.5) : cf. Scullard 1960, 62-65 ; Taylor 1962, 24 ; Astin 1967a, 307-310.
- 96 Cic., *Sest.*, 103 ; *Brut.*, 97 ; 106 ; *Leg.*, 3.35 ; 37. Il est vrai que quelques années plus tôt, en 145, C. Laelius s'était au contraire opposé à une autre proposition de loi "populaire", la *lex Licinia de sacerdotiis*, qui entendait remettre à l'élection la désignation des collèges sacerdotaux jusque-là pourvus par cooptation (Cic., *Amic.*, 96) : Taylor 1962, 25-26, y voit la volonté de Scipion et Laelius, de garder le contrôle du collège des augures dont ils devaient déjà être membres. L'Africain et ses partisans savaient faire preuve de pragmatisme et d'un grand opportunisme dans leur conduite politique : la souplesse politique de Scipion Émilien était d'ailleurs soulignée par son contemporain Fannius (*ap. Cic., Acad. Pr.*, 2.5.13-15).
- 97 Astin 1967a, 61-69, a certainement raison de ne pas tout à fait croire (contrairement à Develin 1978a) à la spontanéité du mouvement populaire qui porta Scipion Émilien au consulat cette année-là.
- 98 Le récit livien (*Per.*, 50.11-12) et celui d'Appien (*Pun.*, 112.531) font clairement état de l'opposition à l'élection de Scipion du consul présidant les comices électoraux (Sp. Postumius Albinus) qui relayait celle de la plupart des sénateurs.
- 99 L'un des tribuns menaça le consul de lui retirer la présidence de l'élection s'il persistait dans son refus d'entendre la volonté populaire. Une fois l'élection acquise, ce fut encore un tribun qui fit passer une loi prévoyant que les commandements de chacun des deux nouveaux consuls seraient répartis non pas par tirage au sort, mais par un vote populaire, ce qui était encore à l'avantage de Scipion (*App., Pun.*, 112.532-533). L'appui politique que sut trouver Scipion Émilien auprès des tribuns de la plèbe, au cours de cet épisode et plus généralement a été justement relevé par Taylor 1962, 25-27 (à la suite de Bleicken [1955] 1968, 69-71). Cic., *Brut.*, 97 ; 100, atteste très clairement de l'influence du second Africain sur le tribunal de L. Cassius Longinus, M. Antius Briso (137) ou encore C. Fannius (*c.* 139-134).
- 100 Hackl 1982, 19-33.
- 101 Cic., *Phil.*, 11.18.
- 102 Plut., *TG*, 15, a transmis la teneur du discours par lequel Tiberius justifiait la déposition de son collègue Octavius en y exposant le principe de la souveraineté populaire qui, selon lui, devait prévaloir même sur la *sacrosanctitas* du tribunal : sur ce point cf. Sordi 1981 ; Sordi 1984, 133-135.
- 103 Le témoignage d'Appien (*Pun.*, 112.530-531) mentionne clairement le recours à cet argument pour justifier l'élection de Scipion au consulat pour 147, qui contrevenait pourtant à la *lex Villia annalis*. Sur l'idée de souveraineté populaire et ses applications au I^{er} siècle a.C., cf. Wirszubski 1950, 47-52.
- 104 C'est le sens des allusions de Polybe 31.29.8-12, à la formation politique du jeune Scipion Émilien, dont il rapporte que, contrairement aux autres aristocrates romains, il préférait se dispenser des joutes judiciaires accaparantes et épuisantes du Forum, pour s'acquérir, dans les exercices sportifs et militaires, une notoriété plus grande et exempte de rancune. Plut., *Apophth. Scip. min.*, 9, laisse voir lui aussi le style politique peu conformiste du second Africain : à son rival et concurrent Appius Claudius Pulcher, qui lui reprochait de ne pas connaître le nom des concitoyens qui le croisaient, Scipion répondait qu'il préférait pour sa part être reconnu de tous. Ce qui n'empêchait pas Émilien de veiller à ne jamais quitter le Forum sans s'être fait un "ami" (Plut., *Apophth. Scip. min.*, 2), ce qui indique qu'il sacrifiait aussi au rituel de la *salutatio*. Le témoignage de Polybe ne doit donc pas être reçu sans nuance : cf. David 1992, 355-359. Par ailleurs, on ne doutera pas que le tableau similaire que Plut., *Aem.*, 2.6, dresse de l'attitude de Paul Émile provienne de Polybe qui devait à l'évidence transposer sur le père le style du fils : Ferrary 1988, 541, n. 57.
- 105 Paladino 1989, 36-41, y voit une sorte de tradition gentilice commune aux Cornélii patriciens.
- 106 Pol. 10.11.7 ; Liv. 26.45.9 ; App., *Hisp.*, 21.83. La chance dont bénéficia Scipion lors du siège de Carthagène (cf. Hoyos 1992, réfutant Lillo 1988) était bien de nature à favoriser l'idée de la bonne fortune qui accompagnait le jeune général.
- 107 Liv. 26.19.3-9. Un peu plus loin (26.41.18), Tite-Live fait dire à Scipion que les comices l'avaient désigné comme commandant en Espagne par une inspiration divine.
- 108 La tradition retenait également que les chiens qui gardaient le Capitole n'aboyaient pas lors des visites nocturnes de Scipion (Gel. 6.1.6 ; Auct. *de Vir. ill.*, 49), ce qui ajoutait encore à l'impression qu'émanait

de l'homme un influx mystérieux : cf. Aymard 1953. L'image de "héros capitolin" que chercha à se donner l'Africain transparait aussi des poursuites judiciaires qui furent plus tard engagées contre lui, et qui s'apparentent à celles dont avait été jadis la victime un autre dévot du sanctuaire de Jupiter Optimus Maximus, M. Manlius Capitolinus : cf. Gagé 1953.

- 109 Gell. 6.1.1-4, signale que cette histoire était présentée dans les ouvrages d'Oppius, d'Hygin et d'autres auteurs encore. Cf. aussi Sil. 4.475 ; 13.630-649 ; Auct. *de Vir. ill.*, 49.1. Les Anciens avaient parfaitement conscience que cette version renvoyait à la tradition qui prétendait faire d'Alexandre le fruit des oeuvres de Zeus et de la reine Olympias.
- 110 Torregaray Pagola 1998, 52-92, a livré récemment une analyse érudite et minutieuse de la question. Elle en conclut que la "légende de Scipion" aurait été pour l'essentiel élaborée très tardivement, à la fin de l'époque tardo-républicaine et augustéenne, notamment en ce qui concerne tous les thèmes qui liaient l'Africain à Jupiter (reprenant ainsi l'idée exposée déjà par Haywood 1933, 23-28, selon laquelle la composante jovienne correspondrait à une strate beaucoup plus tardive de la légende de Scipion ; cf. aussi Classen 1963, 315-321). Si la savante espagnole met en évidence à juste titre l'importance du rôle des auteurs tardo-républicains et augustéens dans la publicité nouvelle qui fut donnée à la "divinisation" du premier Africain, sa réfutation systématique des fondements historiques de cette réélaboration est excessive, d'autant qu'elle recourt souvent à des arguments très conjecturaux. Surtout, Elena Torregaray et ses devanciers n'ont pas vu que l'association de Scipion et de Jupiter se fondait sur une dévotion familiale et même gentilice très ancienne et bien attestée qui liait la maison des Scipions et plus généralement l'ensemble des Cornélii patriciens au culte jovien : cf. Crawford, *RRC* [1974], 310-311 (n° 296) ; Cadario 1995, 93-97 ; Etcheto 2012, 89-91 ; supra p. 80-81. Si l'on tient compte de cela, on n'a plus beaucoup de raison de mettre en doute que l'Africain se soit volontiers placé, de son vivant, sous la bénédiction de la divinité tutélaire traditionnelle de son clan.
- 111 Ce qu'admettent, avec chacun leurs nuances, la plupart des savants qui se sont intéressés à la question, parmi lesquels on retiendra notamment : Haywood 1933, 9-29 ; Bengtson 1943 ; Hubaux 1945, 76-88 ; Picard 1957, 139 ; Walbank 1967 ; Rawson 1973b, 166 ; Seguin 1974 ; Gabba 1975 ; Fears 1981, 779-780 ; Brizzi 1982, 91-93 ; Mastrocinque 1983 ; Jaczynowska 1985 ; Champeaux 1989, 274-276 ; Martin 1994, 318-321 ; Flower 1996, 50-51 ; Levi 1997.
- 112 Cf. notamment dans l'épithaphe qu'il composa pour l'Africain (*ap. Sen., Ep.*, 17.108.33 ; *Lact.* 1.18), et qui correspond parfaitement à un homme qui prétendit toute sa vie se trouver en communication avec les forces surhumaines :
- Si fas endo plagas caelestum ascendere cuiquam est
Mi soli caeli maxima porta patet.*
"S'il est permis à quelqu'un de s'élever jusqu'aux régions célestes,
Pour moi seul est ouverte la porte du ciel".
- À travers ce thème de la divinisation de l'homme d'exception, Ennius paraît avoir été influencé par les doctrines évhéméristes et pythagoriciennes : cf. Garbarino 1973, 306-308 ; Flores 1974, 88-92. Sur la divinisation de Scipion par Ennius, cf. Torregaray Pagola 1998, 76-82. Le thème connu par la suite une large diffusion comme en témoignent Cicéron ("le Songe de Scipion" dans *Rep.*, 6) et Sénèque (*Ep.*, 11.86.1).
- 113 Phleg., *Mir.*, 3.6 (= Jacoby, *FGrH*, 257 F 36). Sur l'origine de cette tradition et sa transmission, cf. en dernier lieu l'exégèse de Ferrary 1988, 238-250.
- 114 Gabba 1975, 7-11 ; Mastrocinque 1983, 152-177.
- 115 Dans l'*Amphitryon* (cf. Hermann 1948 ; Galinsky 1966 ; Pansiéri 1997, 382-387), mais aussi peut-être dans la *Casina* (Pansiéri 1997, 370-371).
- 116 Dans les lettres qu'elle aurait adressées à son fils C. Gracchus, et dont deux fragments ont été transmis à travers l'oeuvre de Cornélius Népos : cf. Haywood 1933, 21-22 ; Galinsky 1966, 214 ; Weinstock 1971, 294-295 ; Pansiéri 1997, 386. Ces lettres ont certainement été, si ce n'est falsifiées, du moins remaniées, afin de nourrir la polémique hostile aux Gracques et aux *populares* (cf. infra n. 123 p. 389). Mais, pour apparaître vraisemblables, elles devaient emprunter d'authentiques thèmes familiaux dont celui bien connu de la nature divine que les siens attribuaient volontiers à l'Africain.

- 117 Ce qu'avait bien vu, nous semble-t-il, Seguin 1974 dont nous reprenons ici l'analyse. Cf. aussi Champeaux 1989, 274-276 ; Levi 1997, 145 ; 147-149 (selon qui la religiosité nouvelle et mystique de Scipion, qui rompaît avec la tradition romaine, relève d'une inspiration hellénique de type royal).
- 118 Cf. Caltabiano 1975 ; Caltabiano 1976 ; Zecchini 1976.
- 119 C'est justement l'année de l'édilité de Scipion, en 213, que Liv. 25.1.6-12, signale que le déchainement des superstitions et des pratiques nouvelles était devenu tel qu'il inquiéta le Sénat et le conduisit à prendre de sévères mesures de police religieuse. Les autorités elles-mêmes n'étaient pourtant pas en reste d'innovations : dès 216, on avait pratiqué un sacrifice humain atroce et apparemment étranger à la tradition romaine en faisant enterrer vivants un couple de Grecs et un autre de Gaulois (Liv. 22.57.1-6). Un peu plus tard, l'introduction du culte asiatique de Cybèle, en 204, constitua une autre nouveauté significative. Sur cette "crise" religieuse de la deuxième guerre punique, cf. Scheid 1985, 100-103.
- 120 Ni le père ni l'oncle de Scipion, pas plus que leur cousin P. Scipio Asina, ne furent pontife, augure ou même décemvir préposé aux sacrifices. L'Africain appartenait bien à la confrérie des prêtres saliens dont le rôle et l'influence étaient toutefois bien moindres. Jusqu'à 199 et l'élévation de Cn. Scipio Hispallus (n° 15) au pontificat, aucun Scipion n'accéda à l'un des trois collèges sacerdotaux majeurs. Hahm 1963 veut y voir l'influence de leur adversaire, Q. Fabius Maximus qui, à des fins politiques, se serait efforcé de contrôler les postes clés de la religion officielle en maintenant ses rivaux à l'écart (*contra* Develin 1978b, 12-13).
- 121 Bloch & Carcopino [1929] 1940, 62 ; Jaczynowska 1985, 291-293.
- 122 Que César ait voulu s'inspirer pour partie du charisme religieux de Scipion l'Africain n'est que trop évident : sur ce point, on peut consulter l'étude fondamentale de Weinstock 1971, 19 ; 36 ; 67 ; 185.
- 123 Combès 1966, 66-68 ; 400 ; 442-444 ; Fears 1981, 779-781.
- 124 Sur l'autorité religieuse dont jouissait Q. Fabius Maximus, qui cumulait le pontificat et la charge d'augure depuis 216, et qui se fondait sur la pratique scrupuleuse des rites traditionnels de la religion d'État, cf. Develin 1978b, 9-10. L'autre grand contradicteur de Scipion en 205, Q. Fulvius Flaccus, était lui aussi pontife.
- 125 Liv. 29.10.4-8.
- 126 Liv. 29.14.5-10. La signification politique du choix du jeune P. Scipio Nasica pour accueillir la déesse de l'Ida a été notamment soulignée par Graillot 1912, 51-59 ; Köves 1963 ; Bandelli 1974, 12-15 ; Gérard 1980 ; Alvar 1994.
- 127 En faveur de laquelle se prononcent notamment Seguin 1974 ; Champeaux 1989, 274 ; Martin 1994, 318-321.
- 128 Pol. 10.2.9-10 ; 10.5.5-9 ; 10.11. Tite-Live témoigne du même scepticisme sur la sincérité de l'Africain en la matière : 26.19.45 ; 45.9. Cf. aussi V. Max. 1.2.2.
- 129 C'était déjà le sens de la tradition transmise par Appien, *Hisp.*, 23.88, qui puise à une source romaine ancienne et indépendante de Polybe : cf. P. Goukowsky dans Appien, *Histoire romaine, livre VI*, CUF, t. II, 1998, XIII-XX.
- 130 Cf. *Rhet. Her.*, 4.43 : *Scipionis providentia Kartaginis opes fregit*.
- 131 Le thème des Scipions "foudres de guerre (*fulmina belli*)", qui remonte peut-être à Ennius (cf. Skutsch 1956), constitue un excellent exemple de propagande familiale, prétendant reconnaître à tout le lignage un don militaire implicitement associé à la faveur joviennne. De la même façon, à l'occasion de chaque *pompa funebris* célébrée par la famille, en allant ostensiblement chercher l'*imago* de l'Africain dans la *cella* du temple de Jupiter Capitolin (V. Max. 8.15.1 ; App., *Hisp.*, 23.89) investi de ses puissantes connotations triomphales, les Scipions veillaient à marquer que leur nom était indéfectiblement lié au thème de la Victoire. Flower 1996, 51-52, estime que c'est juste après la mort de l'Africain que ses parents firent placer son effigie dans le sanctuaire jovien. Cf. en dernier lieu Papini 2004, 401-407.
- 132 Sur l'image providentielle attachée à la famille des Scipions, cf. Paladino 1989, 36-41 ; Torregaray Pagola 1998, 49-52.
- 133 On peut sans doute inclure dans ce dossier les prophéties évoquées plus haut qui auraient promis le pouvoir personnel aux *Cornelii reges* (supra n. 29 p. 355), ou encore à Scipion Émilien lors de la campagne de Numance (supra n. 39 p. 356).
- 134 Cf. Alvar 1994, 157-158.

- 135 C'est ce que suggère un passage de Justin 31.7.1 : *Sed aduersus Hannibalem ducem quis melius quam Africani frater crearetur, cum uincere Poenos opus Scipionum esset ?* "Mais contre le général Hannibal, qu'y avait-il de mieux que d'élire le frère de l'Africain, puisqu'il appartenait aux Scipions de vaincre les Puniques ?".
- 136 Appien (*Pun.*, 104.491 ; 109.517) décrit les soldats romains servant en Afrique en 148 convaincus de la destinée de leur jeune officier, et adressant des lettres en ce sens à leurs proches (les engageant sans doute à le faire désigner consul et donc commandant en chef). C'est certainement dans ce contexte que le thème du "nom des Scipions qui devait être fatal à l'Afrique..." (Flor., *Epit.*, 1.31.12) a de sérieuses chances d'avoir été largement mis à profit autour de Scipion Émilien (cf. Linderski 1996a, 171, n. 93) plutôt qu'à l'époque du premier Africain (*contra* Weinstock 1971, 97-98).
- 137 De manière plus générale, dès 149, la participation ostensible des jeunes Scipions aux préliminaires de la guerre contre Carthage est révélatrice de l'assurance que les Romains semblaient vouloir trouver dans le *nomen Scipionum* lorsqu'il s'agissait d'affronter les Puniques : tribuns militaires ou questeurs, Cn. Scipio Hispanus et P. Scipio Nasica Serapio avaient ainsi été chargés de recevoir l'armement livré par les Puniques en gage de soumission (App., *Pun.*, 80.375), tandis que Scipion Émilien avait quant à lui été élu pour servir comme tribun militaire de la IV^e légion (Cic., *Rep.*, 6.9).
- 138 Plut., *Caes.*, 52.4-5 (qui précise que cet oracle était ancien) ; Suet., *Jul.*, 59.2 ; D.C. 42.57.5-58.1. L'idée de la destinée familiale des Scipions en Afrique était si puissamment ancrée dans les esprits qu'elle survécut à la défaite de Thapsus : Sen., *Ep.*, 3.24.9-10, estimait que par son suicide plein de noblesse, Metellus Scipion n'avait pas démerité de ses ancêtres et n'avait pas démenti la "*gloria fatalis Scipionibus*". Ce n'était pas tout à fait l'avis de son neveu Lucain 6.788, selon lequel le vaincu de Thapsus, décrit comme l'"*infausta suboles*" de Scipion l'Africain, avait bel et bien déchu de la *felicitas* de sa maison.
- 139 App., *Pun.*, 104.491. Même s'il faut y voir une allusion toute sarcastique, Porcius Licinus évoquait lui aussi la *vox diuina* du second Africain (texte cité supra n. 92 p. 359).
- 140 Cf. la tradition transmise par Diod. 34-35.33.3-4 (= FT 7.3-4 Botteri), et issue des milieux proches des Scipiones Nasicae (supra p. 74-75). Torregaray Pagola 1998, 125-129, veut toujours y voir une reconstruction historiographique postérieure.
- 141 Cic., *Rep.*, 6.9-29.
- 142 Coelius Antipater *ap.* Cic., *Diu.*, 1.26.56 ; Plut., *CG*, 1.7.
- 143 Le premier Africain invoqua largement les visions ou les révélations divines qu'il recevait en rêve pour conforter son image de personnage inspiré, comme en atteste le témoignage de Polybe : 10.4-5 (à propos de son élection à l'édition), 10.11 (à propos du stratagème qui lui permit de s'emparer de Carthagène ; cf. aussi Liv. 26.45.8-9 ; 41.18-19).
- 144 Cic., *Diu.*, 1.18.36 ; 2.29.62 ; V. Max. 4.6.1 ; Plin., *Nat.*, 7.122 ; Plut., *TG*, 1.4-5. Cicéron (*ibid.*) atteste que Caius Gracchus était lui-même à l'origine de la diffusion de cette histoire, à travers une lettre adressée à son ami M. Pomponius.
- 145 Cf. Bloch & Carcopino [1929] 1940, 62 ; Paladino 1989, 38.
- 146 Cf. Martin 1994, 297-302.
- 147 Picard 1967, 100-102 ; 193-194 ; Picard 1983-1984.
- 148 Étienne 1958, 84-93. Les circonstances particulières du commandement espagnol ont également joué un grand rôle (cf. Levi 1996, 232) : l'éloignement de Rome et du Sénat avait, durant près de douze ans, placé et maintenu les Scipions dans une véritable position de "vice-roi" ou d'*hégémon* hellénistique.
- 149 Notamment dans les deux plus proches voisines de Rome, Caere et Véies : cf. Briquel 1987, 143-148.
- 150 Hellegouarc'h 1970 ; Martin 1982, 360-378.
- 151 Hellegouarc'h 1970, 116 ; Brizzi 1982, 95-96.
- 152 Cf. Coudry 2001, 53-54 ; 56. La figure de Camille et celle de Scipion sont également réunies par ce même qualificatif de *fatalis dux* que la tradition avait réservé à ces deux héros de l'histoire de Rome (Liv. 5.19.1-2 ; 22.53.6) : Brizzi 1982, 89 ; 95-96.
- 153 Le témoignage de Pison (*ap.* Plin., *Nat.*, 34.30) indique qu'une statue de Spurius Cassius fut conservée intacte jusqu'en 158 sur l'Esquilin. Cela pourrait signifier que jusqu'à cette date, l'image du personnage était plus contrastée que ne le laisserait croire la tradition historique que l'on connaît dans son état tardo-républicain. La *damnatio memoriae* qui frappa son souvenir, l'emporta à partir de cette date, sans doute en liaison avec le renforcement de l'*odium regni* au sein de l'aristocratie romaine à cette époque, et la formalisation définitive de la tentative politique de Sp. Cassius comme un modèle d'*adfectatio regni*.

- 154 Humm 2005, 481-600.
- 155 *ap. Plut., Cam., 22.3.*
- 156 Sur ce point, cf. notamment Richard 1978, 418-425, qui souligne notamment que les règnes de Servius Tullius et Tarquin le Superbe prennent place dans la série des régimes tyranniques qui dominent de nombreuses cités de Grande Grèce et de Sicile au VI^e siècle a.C. (cf. Mossé 1969, 79-86). Les "royautés" étrusques de cette période (comme à Véies) relèvent elles aussi davantage de ce modèle tyrannique et populiste, plutôt que de celui de la monarchie traditionnelle : cf. Briquel 1987.
- 157 Les Scipions s'inscrivent là parfaitement dans le schéma mis en évidence par les travaux de Michel Humm (notamment Humm 2007) et selon lequel, pour légitimer sa prééminence sociale et politique, la nouvelle *nobilitas* patricio-plébéienne, en formation depuis la seconde moitié du IV^e siècle, avait largement puisé ses modèles et ses codes sociaux, culturels et politiques aux sources de l'hellénisme, celui des cités voisines de Grande Grèce notamment.
- 158 Pol. 15.35.6.
- 159 Sur ce point, cf. supra p. 90-92. Humm 2005, 650-652, estime avec raison que le long gouvernement d'Agathocle à Syracuse n'avait pas pu laisser indifférents les esprits romains contemporains.
- 160 Walbank, *Commentary*, II, 1967, 495 ; François 2006, 315.
- 161 Lévêque 1968-1969, 146.
- 162 À l'exemple de Polybe qui comptait Timoléon, avec Hermocrates et Pyrrhus, parmi les trois grands hommes d'État qu'avait connus la Sicile depuis Gélon 12.25k.2.
- 163 Le noyau central en était l'œuvre de Timée de Tauroménion qui poursuivait d'une inexorable rancune Agathocle qui l'avait contraint à l'exil (Pol. 12.15). À l'inverse, Timée exaltait la figure de Timoléon, dont son propre père Andromaque, qui gouvernait Tauroménion, avait été l'allié sûr et fidèle (Pol. 12.23.4-7 ; Plut., *Tim.*, 36.2). Le gouvernement de Timoléon apparaît à bien des égards comme une restauration oligarchique, comme l'a bien montré Sordi 1961, et en dépit des nuances de Lévêque 1968-1969, 137-138. Ce dernier n'en a pas moins proposé un rapprochement assez suggestif entre Timoléon et Sylla.
- 164 C'était le cas notamment des ouvrages historiques issus de l'entourage même des tyrans. Philistos, compagnon de Denys, rédigea ainsi des *Histoires* que Cicéron et Diodore consultaient encore (Cic., *Q. fr.*, 2.11.4 = CUF t. III, 133.4 ; Diod. 13.91.4 ; 103.3 ; 14.8.5 ; Plut., *Dio*, 11.4-6). Diodore connaissait aussi l'œuvre de Callias, qui avait composé une *Histoire d'Agathocle* toute à la gloire de celui dont il était l'un des courtisans (Diod. 19.16.5 ; 17.4 ; Ath. 12.59). Antandros, le propre frère du tyran, avait lui aussi écrit une *Histoire d'Agathocle* (Diod. 19.12), tout comme Douris de Samos (Ath. 13.84).
- 165 Le style volontiers démagogue qui était celui des tyrans de Syracuse, pourrait avoir eu quelque influence sur le premier Africain, notamment dans l'art de la mise en valeur auprès du peuple. L'entourage de Denys n'avait pas manqué de répandre l'idée que son glorieux destin avait été annoncé à sa naissance par les rêves prémonitoires de sa mère (Philistos *ap. Cic., Diu.*, 1.39). Mais c'est surtout Agathocle qui avait su jouer avec succès d'une image charismatique de personnage providentiel et prédestiné : il laissait dire autour de lui qu'à sa naissance, l'oracle de Delphes avait annoncé qu'il causerait de grands désastres aux Carthaginois, tandis qu'un essaim d'abeilles serait venu se loger dans le bas-ventre de sa mère présageant ainsi un avenir extraordinaire pour son fils (Diod. 19.2.1-4 ; 9). Parvenu au pouvoir, Agathocle veilla d'ailleurs à donner à son autorité une onction religieuse en revêtant une prêtrise qui lui donnait l'occasion de ceindre de manière habituelle une couronne sacerdotale (Diod. 20.5.1), et le tyran ne manqua jamais de manifester sa piété à l'égard des dieux (Mossé 1969, 174). Admirateur d'Agathocle, Scipion sut manifestement retirer de précieux enseignements de la manière habile dont il conduisit sa prodigieuse carrière.
- 166 Sur les gouvernements de Denys l'Ancien et d'Agathocle, cf. Mossé 1969, 99-120 ; 167-177.
- 167 Inauguré par le régime démocratique syracusain au début du V^e siècle, l'élargissement du corps civique aux Kyllériens fut repris à son compte par Denys (cf. Mossé 1969, 116-117). On comprend que, comme avant lui Clisthène à Athènes, Denys espérait trouver un précieux soutien politique en ces *neopolitai* qui lui devaient leur promotion. La problématique syracusaine de l'intégration des populations sicules avait de quoi évoquer, pour les Romains des III^e et II^e siècles, la question de l'admission des *ciues sine suffragio* et des *socii* italiens dans la citoyenneté romaine à laquelle nous avons vu que la maison des Scipions était attentive (cf. supra p. 110-115).
- 168 Nicolet 1965, 147-158.

- 169 Plut., *Dio*, 37.
- 170 Pol. 15.21.1.
- 171 Plut., *Cleom.*, 2.3 ; 11.4. Sur le rôle du stoïcien Sphairos au côté de Cléomène et sans doute même, avant lui, auprès d'Agis IV, cf. Ollier 1936 ; Hadot 1970, 153-160.
- 172 Pol. 2.47.3 ; 9.23.3 ; Liv. 34.26.14 ; Paus. 2.9. Le témoignage de Plutarque permet toutefois de bien cerner les différences d'appréciation politiques sur le personnage de Cléomène : dans la *Vie de Cléomène*, pour laquelle il a suivi l'historien Phylarque, Plutarque se montre nettement favorable au roi réformateur qu'il ne désigne jamais comme un tyran. Au contraire, dans la *Vie d'Aratos*, nourrie en grande partie des propres *Mémoires* de l'homme d'État achéen, Plutarque se trouve à qualifier le Spartiate de personnage "tyrannique" (*Arat.*, 38.7), adoptant ainsi le jugement politique très défavorable sur Cléomène qui était celui des notables achéens conservateurs (et que l'on retrouve naturellement chez Polybe).
- 173 Cf. en particulier la réponse que Nabis aurait donnée à Flamininus selon Liv. 34.31.12-13 : "... Quel que je sois, je suis toujours ce que j'étais, lorsque toi, T. Quinctius, tu as fait alliance avec moi. Je me souviens qu'alors tu me donnais le nom de roi, tandis qu'aujourd'hui vous m'appellez tyran. Si j'avais, moi, changé mon titre, j'aurais à justifier mon inconstance...". Analyse de la nature tyrannique de l'autorité de Nabis par Mossé 1969, 179-192.
- 174 On pense évidemment à Platon et Aristote, mais déjà avant eux Hdt. 3.80-81, et Eur., *Supp.*, 426-455 : cf. Mossé 1969, 141-145. À la fin du III^e siècle, les *Mémoires* d'Aratos de Sicyone, connues à travers la biographie de Plutarque, témoignent bien de cette idéologie très hostile aux régimes tyranniques (cf. Plut., *Arat.*, 3.1 ; 10.1 ; 26.4-5 ; 28.6).
- 175 Diod. 34-35.33.5 (= FT 7.5 Botteri) ; Plut., *TG*, 19.3. Cf. aussi Cicéron *ap. Macr.*, *Somn. Scip.*, 1.4.2.
- 176 Plut., *TG*, 17.6. Si l'on admet que Plutarque transmet là assez fidèlement les propos de Blossius, cela signifie que le conseiller de Tiberius était bien conscient que la polémique antigracquienne allait user de l'accusation de "tyrannie", si elle ne l'avait pas déjà fait.
- 177 Dunkle 1967, 159.
- 178 Plut., *TG*, 21.5.
- 179 Plut., *Apophth. Scip. min.*, 23.
- 180 Diod. 34-35.28a ; 37.9 (= FC 6 ; 9 Botteri). Avec "tyrannie", Diodore emploie également le terme voisin et comparable de *dynasteia* (34-35.25.1-2 = FC 2-3 Botteri) : Botteri & Raskolnikoff 1983, 67.
- 181 Botteri & Raskolnikoff 1979 ont rassemblé de solides arguments en défaveur de l'hypothèse traditionnelle identifiant Posidonius comme la source de Diodore : leur analyse conclut que le Sicilien avait plutôt tiré son information d'un Romain animé par une vive hostilité à l'égard des Gracques, certainement un de leurs adversaires politiques.
- 182 Extraits cités dans le traité de rhétorique de Julius Victor, et classés par H. Malcovati (*ORF*², 32, frg. 6-7) dans les fragments de discours de C. Fannius (*cos.* 122) :
 - "Vous ne devez pas tolérer les largesses ; en effet, et Denys et Pisistrate ont corrompu le corps civique par des largesses" (*Non debetis largitionem permittere ; nam Dyonisius et Pisistratus cives largitione corruerunt*).
 - "Si Phalaris et Pisistrate et tous les autres ont obtenu le pouvoir absolu par un seul moyen essentiellement, les largesses, pourquoi ne croiriez-vous pas que Gracchus n'a pas les mêmes intentions, lui que vous voyez faire les mêmes choses que ceux-là ont faites" (*Si Phalaridi et Pisistrato et ceteris omnibus una res maxime, largitio, dominationem comparavit, quid est quod non idem Gracchum adfectare credatis, quem eadem quae illos facere videatis*) (traduction Botteri & Raskolnikoff 1983, 68).
- 183 Après avoir souligné à juste titre que l'attribution de ces fragments à C. Fannius n'est qu'une conjecture, Ferrary 1983 suggère que, plutôt que d'un discours historique de l'époque des Gracques, ces extraits pourraient provenir d'une déclamation très postérieure (peut-être un exercice de rhétorique ?).
- 184 L'une des principales raisons qui motive les réserves de J.-L. Ferrary réside dans les doutes qu'il conçoit (54-56) sur le retentissement qu'auraient pu avoir les noms invoqués sur le public romain du II^e siècle a.C. Mais, comme il le reconnaît lui-même, le discours a pu tout aussi bien être délivré non devant le Peuple mais au Sénat, devant un auditoire plus averti et plus cultivé que ne l'estime J.-L. Ferrary dans une appréciation minimaliste, nous semble-t-il : dès avant cette époque, même des sénateurs réputés pour leur conservatisme culturel comme Caton étaient en réalité de bons connaisseurs de l'histoire politique classique des cités grecques (cf. Plut., *Cat. Ma.*, 8.4-5 ; 12-13 ; 13.1). Quant à l'argument de la (non-)

- pertinence historique de la comparaison entre ces tyrans-là et la politique conduite par Caius Gracchus (56-58), il ne tient pas justement du fait de la nature politique du discours : polémique et non didactique, il ne visait en rien à l'exactitude historique mais bien à ruiner le crédit politique de Gracchus en l'assimilant à la "légende noire" des tyrans les plus fameux et les plus repoussants.
- 185 Au milieu du 1^{er} siècle, l'annaliste Gellius (frg. 20 Chassignet) le crédait d'avoir jadis expédié à Rome, alors en proie à la disette, une cargaison de grains : l'épisode prenant place en réalité un siècle avant Denys, il apparaît que Gellius l'avait confondu, probablement avec son lointain prédécesseur Gélon, tyran de Syracuse après avoir gouverné Géla. Loin de peser contre l'historicité des extraits en question ici, comme semble l'estimer J.-L. Ferrary (*ibid.*, 55), ce fragment confirme tout d'abord que la figure de Denys était si bien connue à Rome à cette époque qu'elle avait tendance à envahir toute l'histoire lointaine de Syracuse dans l'esprit des Romains. Par ailleurs, il fait intervenir Denys dans un contexte de crise et de secours frumentaire qui pourrait faire écho, dans une certaine mesure, aux *largitiones* qu'on semble lui avoir attribuées, à tort ou à raison.
- 186 Pol. 12.25 ; Cic., *Verr.*, 4.73 ; Diod. 13.90.4-5. Cf. supra p. 100.
- 187 Diod. 34-35.25 (= FC 2 Botteri).
- 188 Diod. *ibid.* ; Plut., *CG*, 5.4.
- 189 Sur ce point, analyse fondamentale de Botteri & Raskolnikoff 1983. De manière convaincante, ces auteurs proposent notamment (94-101) de retrouver la teneur originelle de la formulation grecque "mettre fin à l'*aristokratia* pour établir la *démokratia*" derrière des expressions latines attestées dans le langage politique du dernier siècle de la République, telles que : *uindicare plebem* (ou *populum*) *in libertatem, libertas* jusqu'à confisquée par la *dominatio* ou l'*oppressio* de la *factio paucorum* : cf. Cic., *Rep.*, 3.20, Caes., *Ciu.*, 1.22, Sall., *Jug.*, 42.1 ou encore Auguste (*RGDA*, 1.2).
- 190 C. Gracchus, *Dissuasio legis Aufeiae* (*ORF*², 48, frg. 44).
- 191 Sur cette question, cf. David 1983.
- 192 Plut., *TG*, 2.2.
- 193 David 1983, 108-109.
- 194 À une matrone campanienne qui lui faisait étalage de ses bijoux, Cornelia avait répondu fièrement que ses fils lui en tenaient lieu (V. Max. 4.4). La formule reprenait celle de la seconde femme de Phocion, qui avait rétorqué à une riche dame ionienne : "Ma plus belle parure à moi, c'est Phocion qui est depuis vingt ans stratège des Athéniens" (Plut., *Phoc.*, 19.4). Cornelia aurait pu en prendre connaissance à la lecture de l'ouvrage historique de Douris de Samos dont Plutarque se sert plus tard. Cet historien, qui se prétendait descendant d'Alcibiade, et qui avait fréquenté l'Académie, accordait une assez large place à la vie politique athénienne de son temps, familière aux Gracques à travers les figures de Démade, Démosthène et Phocion. Il ne serait pas étonnant que la bibliothèque familiale des Gracques ait compté un exemplaire de son œuvre. Douris avait aussi composé une *Histoire d'Agathocle*, et lui-même ayant été tyran dans sa propre cité, à Samos, représentait peut-être une tradition moins hostile aux régimes tyranniques que d'autres auteurs.
- 195 Kaerst 1929, 671-672 (*non uidi*) ; Nicolet 1965, 153.
- 196 Thc. 4.28.
- 197 Plut., *Agis*, 12.3.
- 198 Plut., *TG*, 17.5 ; Diod. 34-35.6.1 (= FT 2 Botteri). On est fondé à retenir ces témoignages dans la mesure où ils paraissent puiser au plus près des événements : Plutarque déclare rapporter là les propos mêmes de Blossius de Cumes. Quant à Diodore, il pourrait reprendre, à travers ou non l'intermédiaire de Posidonius, le récit de Rutilius Rufus, contemporain de la crise gracquienne. Il paraît donc vraisemblable que cette formulation avait été utilisée par la rhétorique gracquienne.
- 199 Arist., *Ath.*, 28.
- 200 Nicolet 1983a, 45-46 (citant notamment Plut., *Per.*, 9.1).
- 201 Thc. 2.65.9 : "Ce gouvernement portait le nom de démocratie, en réalité c'était le gouvernement d'un seul homme".
- 202 Plut., *Per.*, 3.5 ; 7.1 ; 7.4 ; 11.1 ; 15.3 ; 16.1. Sur le caractère tyrannique assigné (de manière certes nuancée) au pouvoir de Périclès par le témoignage de Plutarque, cf. le commentaire de Mossé 2005, 215-225.

- 203 Frappé par le parallèle entre Périclès et Tiberius Gracchus, J. Carcopino estimait que le réformateur romain avait dû s'inspirer de l'homme d'État athénien, et qu'il fallait reconnaître là le rôle de son conseiller grec, le rhéteur Diophane de Mytilène : Bloch & Carcopino [1929] 1940, 196-197.
- 204 Cf. supra n. 135 p. 349 : à propos de l'octroi de la citoyenneté, Caius invoquait l'exemple des nations qui avaient perdu leur rang par "avarice". On reconnaît sans mal qu'il évoquait ainsi les politiques restrictives en matière de citoyenneté qui avaient coûté leur puissance à Athènes et Sparte (exemples cités explicitement par l'empereur Claude, dans un discours de même esprit : Tac., *Ann.*, 11.24.4).
- 205 L'octroi de la citoyenneté athénienne par Clisthène à "... des étrangers, des esclaves et des métèques" est signalé par Aristote (*Pol.*, 3.1275b.35-37), tandis que la *Constitution d'Athènes* (21.4) évoque les "nouveaux citoyens" promus par l'Alcméonide. Sur la politique de renouvellement du corps civique spartiate entreprise par Agis, puis Cléomène et Nabis, cf. Lévy 2003, 280 ; 286-288 ; 295-296. L'intégration des populations sicules dans le corps civique syracusain par Denys a pu constituer une autre référence, au vu de l'intérêt traditionnel témoigné par la maison des Scipions à l'égard des modèles siciliens (supra p. 90-92).
- 206 Sur l'inspiration stoïcienne de Ti. Gracchus, à travers notamment ses rapports avec Blossius de Cumes, cf. Smuts 1958 (*non uidi*) ; Becker 1964, 129-134 ; Nicolet 1965, 154-157 ; Hadot 1970 ; Garbarino 1973, 445-458 ; Sordi 1984. Vers le milieu du II^e siècle a.C., le Portique paraît s'être partagé en deux écoles de pensée. Celle de Diogène de Babylone, dans laquelle s'inscrivait Panétius, restait attachée à la préservation de l'ordre social, ce qui situait généralement ses représentants du côté des aristocrates conservateurs. À l'opposé, Antipater de Tarse, qui avait été le maître de Blossius de Cumes (Plut., *TG*, 8.6), prônait un stoïcisme plus "orthodoxe", qui continuait à privilégier le principe d'égalité entre les hommes : cette interprétation conduisait plutôt à encourager des politiques réformatrices d'envergure, à tel point qu'on a pu parler d'un "socialisme stoïcien" (Bloch & Carcopino [1929] 1940, 195) à propos précisément de la pensée du mentor de Tiberius Gracchus.
- 207 La culture politique des Scipiones Nasicæ était sans doute tout autant nourrie d'hellénisme que celle de leurs cousins. Même si Garbarino 1973, 472, ne pense pas que l'on doive prendre au pied de la lettre l'allusion de Cic., *Tusc.*, 4.51, faisant de Scipion Nasica Serapio un disciple de la pensée stoïcienne, on sait que son fils, le consul de 111 (n° 32) était sensible à la philosophie et peut-être au stoïcisme (cf. supra n. 40 p. 318).
- 208 Cf. infra p. 287-289.

Notes du chapitre 4 de la partie 2

- 1 Vell. 2.11.3 (tr. de Dondin-Payre 1993, 1).
- 2 Luc. 6.788 : *Deplorat Libycis perituram Scipio terris infaustam subolem*. Cicéron (*Sest.*, 7) portait un jugement analogue sur le destin du marianiste L. Scipio Asiagenus (n° 33), *calamitosissimus vir* qui mourut relégué dans son exil marseillais, loin des “vestiges de ses ancêtres”.
- 3 Gruen 1995, 74-90.
- 4 Quoi qu’en dise Gruen 1995, il est difficile de nier que les Scipions furent la cible de dures attaques politiques qui entamèrent fortement la position familiale dans les années 180 : en 184, avec toute la rigueur qu’on lui connaît, Caton ne témoigna dans sa charge de censeur aucun égard ni aucune indulgence pour les Scipions, et montra au contraire un certain acharnement à leur signifier qu’ils ne pouvaient espérer échapper à la loi commune : retiré à Litterne, l’Africain ne se vit pas maintenu dans sa dignité de prince du Sénat, son frère l’Asiatique fut privé de son cheval public, et le fils cadet de Scipion Nasica (n° 23) se trouva relégué parmi les *aerarii* pour avoir répondu avec un peu trop de désinvolture au questionnaire des censeurs.
- 5 Sur l’ardeur de la compétition électorale, particulièrement dans l’accès à la charge consulaire, cf. Evans 1990 ; Evans 1991.
- 6 Avant son premier consulat, en 182, Paul Émile avait subi au moins deux échecs devant les comices (Liv. 39.32.6-7 ; 56.4 ; V. Max. 7.5.3) : cf. Broughton 1991, 6-7. On sait aussi par Plut., *Aem.*, 6.8, qu’il brigua en vain un second consulat (pas avant 172), avant de l’obtenir finalement en 168. À la suite de Scullard 1951, 170, Briscoe 1992, 79-81, veut expliquer les premiers échecs de Paul Émile au consulat par l’hostilité générale aux Scipions dont il était proche, et son élection pour 182 par le regain de sympathie que la disparition récente de l’Africain avait dû procurer alors à ses partisans (*contra* Botteri 1974-1975 qui remet en cause le postulat traditionnel selon lequel, sur la foi de leurs liens de parenté, Paul Émile aurait fait partie de la mouvance des Scipions).
- 7 Même si Tite-Live ne la relève pas (Botteri 1978 en a proposé une explication), cette importante nouveauté est soulignée en revanche par les Fastes Capitolins (Degrassi, *Fasti*, 50-51 : *Ambo primi de plebe*). Un demi-siècle plus tôt, en 215, les patriciens étaient encore assez influents pour faire invalider par le collège des augures l’élection de Marcellus, car, avec Ti. Sempronius Gracchus, il aurait formé une paire de consuls plébéiens : Q. Fabius Maximus fut finalement désigné à sa place (Liv. 23.31.12-14). Sur cette “rupture” institutionnelle de 172 et ses effets sur la compétition électorale et politique, cf. Baudry 2008, t. I, 43-52.
- 8 À cinq reprises, les comices élurent une paire de consuls plébéiens (172, 171, 170, 167 et 163).
- 9 Il est vrai qu’on pourrait aussi mettre l’envahissement du consulat par la noblesse plébéienne sur le compte de l’affaiblissement (à la fois qualitatif et quantitatif) des représentants du patriciat sur cette période : cf. Develin 1985, 304. On doit d’ailleurs noter que, dès la fin des années 160, les patriciens avaient retrouvé assez de poids pour rétablir presque chaque année la parité dans l’exercice de la charge consulaire jusqu’à l’époque gracquienne à partir de laquelle la noblesse plébéienne imposa à nouveau sa prédominance : cf. Salmon 1970, 321-323.
- 10 Cf. supra p. 58 ; 82.
- 11 V. Max. 4.5.3.
- 12 Liv. 41.27.2.
- 13 V. Max. 3.5.1. La réaction de ses *propinqui* s’explique évidemment par le fait que le comportement de L. Scipio portait atteinte à l’image publique de la famille : Clemente 1990, 602.
- 14 Cic., *de Orat.*, 2.260 ; Gel. 4.20.3-6.
- 15 V. Max. 6.3.3b. Ce personnage s’était vu initialement attribuer la province d’Espagne par tirage au sort, certainement dans le cadre de sa préture. L’incertitude demeure sur l’identité de ce magistrat (cf. Annexe 1 n° 28 et n° 54), et surtout sur sa position sur le *stemma* familial. Si l’on estime généralement qu’il était le fils homonyme du préteur de 139, Cn. Scipio Hispanus (n° 19), il pourrait en réalité tout aussi bien avoir été plutôt son père (et dans cette hypothèse le fils de Cn. Scipio Hispallus, n° 15, consul en 176) : dans ce cas, il faudrait situer sa préture dans les années 150.
- 16 Liv. 35.10. Scipion soutenait aussi la candidature de son protégé C. Laelius pour le siège plébéien.
- 17 Liv. 35.24.4-5.

- 18 Cf. Evans 1991, 114. À moins qu'il ne faille considérer, comme le propose Develin 1985, 101, que Lucius Scipio ne s'était mis sur les rangs pour 191 qu'avec l'intention de prendre date pour l'élection suivante, sans contester véritablement la candidature de son cousin Nasica.
- 19 Au cours de son consulat, Scipion Nasica fut confronté à toute une série de tracasseries : le Sénat refusa d'abord de financer sur fonds publics les jeux que le consul avait voués deux ans plus tôt en Espagne et qu'il entendait célébrer. Ce ne fut pas lui, mais le préteur urbain M. Junius Brutus qui fut chargé de procéder à la dédicace du temple de la *Magna Mater*, sur le Palatin, divinité que Nasica avait pourtant lui-même accueillie en 204. Enfin, au retour de sa campagne victorieuse contre les Boïens, Nasica se vit un moment contester son droit au triomphe par le tribun P. Sempronius Blaesus (Liv. 36.36.1-4 ; 39.3-40.14). Bandelli 1974, 26-33, veut voir derrière toutes ces chicanes la main de l'Africain. Mais on pourrait tout aussi bien admettre que Scipion Nasica était visé en tant que représentant du *nomen Scipionum* dont on sait qu'il s'attirait alors de plus en plus d'ennemis.
- 20 Bandelli 1974 (cf. aussi Dorey 1961, 196 ; 198 ; Broughton 1972, 254 ; Brunt 1988, 451 ; Tatum 2001, 392). En réalité, d'autres interprétations sont possibles : outre celle de R. Develin (cf. supra n. 18), on doit mentionner celle de Briscoe 1992, 75, qui estime que compte tenu de la procédure électorale, le fait de présenter plusieurs candidats n'affaiblissait pas forcément le camp scipionien.
- 21 Liv. 39.40.1-2.
- 22 Liv. 38.58.3-59.11. Même si cette intervention de Nasica en faveur de l'Asiatique est certainement le produit d'une falsification de l'annaliste (Valerius Antias ou sa source) qui avait besoin de remplacer Scipion l'Africain (réputé être mort, dans cette version) par un autre personnage (Fraccaro 1911 = *Processi*, 90 ; Bandelli 1974, 34), elle n'avait pu être inventée qu'à la condition de paraître vraisemblable : cela signifie bien qu'à cette époque on ne savait rien d'un éventuel différend entre Scipion Nasica et ses cousins.
- 23 Plin., *Nat.*, 35.22, rapporte que l'Africain avait été froissé quand son frère Lucius avait fait exposer au Capitole un tableau représentant sa victoire asiatique (peut-être parce que lui-même n'y figurait sans doute pas). On a d'ailleurs récemment voulu expliquer la piètre réputation de Scipion l'Asiatique dans la tradition ancienne par une entreprise de dévalorisation due à l'Africain et à son fils, à travers notamment l'ouvrage historique de ce dernier : P. Goukowsky dans Appien, *Histoire romaine, le livre syriaque*, CUF, t. VI, 2007, XLVI-LIV.
- 24 Une inscription d'Aptère, en Crète, mentionne Cn. Scipio Hispallus aux côtés de Lucius et Publius lors de leur trajet de retour, en 189 : cf. Guarducci 1929. Son nom précède même sur ce document celui du propréteur L. Aemilius Regillus, pourtant d'un rang supérieur (Hispallus devait être simple tribun militaire ou d'un grade équivalent) : c'est donc bien à son lien de parenté avec les deux généraux que Scipio Hispallus devait cette place éminente dans leur état-major.
- 25 Le mariage de sa fille aînée a bien été conclu par l'Africain lui-même (*contra* Carcopino [1928] 1967, 66-67 ; Earl 1963, 57-58) : Tite-Live en témoigne de manière explicite (38.57.2). On sait du reste que Nasica Corculum, l'époux de Cornelia, avait un frère cadet (n° 23) qui était déjà marié lors du cens de 184 : lui-même devait donc certainement l'être aussi à ce moment, c'est-à-dire avant la mort de Scipion l'Africain.
- 26 C'est en tout cas la motivation de ces unions endogames qu'expose très clairement Augustin (*C.D.*, 15.16), sans doute à la suite de Varron, dans un extrait déjà cité (supra n. 121 et 122 p. 312-313).
- 27 On peut penser que sans les événements de 133 qui le contraignirent à un douloureux et fatal exil, Scipion Nasica Serapio aurait été candidat à la censure en 131 : en cas de succès, il aurait eu alors de sérieuses chances d'être lui aussi désigné comme prince du Sénat.
- 28 Pison *ap.* Plin., *Nat.*, 34.30 ; Amp. 19.11 ; Auct. *de Vir. ill.*, 44. Que ce soit un Scipion qui procéda à une telle régulation de l'expression publique des ambitions personnelles a pu apparaître comme le comble de l'ironie à Wallace-Hadrill 1990, 163.
- 29 Liv., *Per.*, 58.25 ; Vell. 1.15.3, avec erreur de date ; V. Max. 2.4.2 ; App., *BC*, 1.28, avec erreur de date ; August., *C.D.*, 1.31 ; 32 ; Oros. 4.21.4.
- 30 Cette décision n'est pas aisée à expliquer (le texte d'Appien montre qu'à son époque, on n'en avait pas conservé le sens, tandis que celui d'Augustin risque de prêter à Nasica les considérations morales des Pères de l'Église au v^e siècle) : cf. la discussion de Morgan 1990, 72-76. On ne saurait toutefois y voir une hostilité de principe à l'hellénisme ou aux innovations architecturales et urbanistiques : lors de sa censure, Scipion Nasica avait fait bâtir un portique sur le Capitole et il avait fait placer une horloge hydraulique

sur le Forum. Et l'hellénisme des Scipiones Nasicae n'était pas moindre que celui de leurs parents (cf. supra n. 207 p. 367). Mais les milieux conservateurs se méfiaient peut-être d'un équipement qui aurait pu accueilli en temps ordinaire des rassemblements populaires, qui plus est au sein desquels les citoyens auraient pu débattre assis, contrairement à l'austère tradition romaine : Taylor 1966, 29-32 ; Nicolet 1976, 481. L'interprétation proposée par Gruen 1992, 206-210, se situe dans un esprit voisin : en maintenant le système traditionnel de gradins démontables et provisoires, la noblesse sénatoriale entendait conserver le contrôle politique qu'elle exerçait sur la vie culturelle de la cité. Quant à Wallace-Hadrill 2008, 160-164, il estime que Scipion Nasica souhaitait maintenir la fermeté et la virilité romaines en limitant les occasions pour ses concitoyens de se tenir assis. À ces considérations morales et politiques, s'était peut-être greffée encore une hostilité personnelle et tenace avec le censeur C. Cassius Longinus, commanditaire de l'édifice que Nasica fit démanteler : lorsqu'il avait été lui-même censeur, quelques années plus tôt, Nasica Corculum avait déjà fait abattre la statue de Spurius Cassius, l'*adfectator regni* qui passait sans doute pour l'ancêtre des Cassii Longini (Pison *ap. Plin., Nat.*, 34.30) : cf. Mazzarino 1966, 302-306 ; Papini 2004, 369-374.

- 31 À tel point que, cas unique à notre connaissance, Nasica Serapio succéda à son père à la tête du collège pontifical, et qu'il fut même porté à cette dignité alors qu'il était absent de Rome (Vell. 2.3.1). Autre élément de continuité entre ces deux Nasicae, la position de prince du Sénat dont Corculum fut formellement revêtu, et que son fils semble avoir voulu assumer en fait, pour mobiliser les *Patres* contre Tiberius Gracchus à la fin de l'année 133, en se substituant ainsi à Ap. Claudius Pulcher, beau-père et partisan de Tiberius (cf. Bonnefond-Coudry 1989, 705-706).
- 32 Vell. 1.15.3 (à propos du démantèlement du théâtre en dur).
- 33 Cette attitude méprisante lui valut un cuisant échec devant les comices tributes qui rejetèrent sa candidature à l'édition curule parce qu'il s'était moqué des mains calleuses d'un plébéien (Cic., *Planc.*, 51 ; V. Max. 7.5.2). En 138, lors de son consulat, il ne craignit pas de s'élever avec fermeté, devant une foule hostile, contre les mesures frumentaires que la plèbe urbaine réclamait (V. Max. 3.7.3). Cicéron (*Off.*, 1.109) confirme cet abord froid et altier qui ajoutait d'ailleurs à l'autorité du personnage. Nasica Serapio ne jouissait pas de l'affection populaire (V. Max. 9.14.3).
- 34 Diod. 34-35.33.5 (= FT 7.5 Botteri) ; V. Max. 3.7.3 ; 7.5.2. On y ajoutera la réputation de *sapientia* dont il jouissait et que son cousin Caius Gracchus atteste tout en contestant son bien-fondé, dans le fragment d'un de ses discours (*ORF*², 48, frg. 18) : le cadet des Gracques y déclarait qu'on ne pouvait qualifier de *sapiens* celui qui avait abattu un être humain comme s'il avait été un porc (sur ce texte, cf. Linderski 2002, 346-348).
- 35 Cf. supra p. 76-77.
- 36 Plut., *TG*, 13.3.
- 37 Les deux décennies qui précédèrent la crise gracquienne avaient vu l'institution tribunitienne prendre une coloration beaucoup plus populiste (cf. Taylor 1962 ; Nicolet 1967, 109-112), comme en témoigne l'innovation introduite en 145 par le tribun C. Licinius Crassus qui fut le premier à parler face à la foule assemblée sur le Forum, en tournant ainsi le dos à la Curie et aux sénateurs (Cic., *Amic.*, 96 ; Var., *R.*, 1.2.9). Lors de son consulat, en 138, alors qu'il fut un moment emprisonné avec son collègue sur l'ordre des tribuns de la plèbe, puis qu'il lui fallut peser de toute son *auctoritas* pour repousser leur proposition de législation frumentaire, Scipion Nasica Serapio avait eu l'occasion d'éprouver lui-même l'émancipation politique du tribunat vis-à-vis du Sénat et les risques qu'elle faisait courir à l'équilibre oligarchique de la *Res publica*.
- 38 Scipion Nasica s'opposa à ce que Tiberius enlève au Sénat le contrôle de l'héritage attalide (Oros. 5.8.4). À la querelle de prérogatives entre les *Patres* et le tribunat de la plèbe sur cette question, il n'est pas impossible que se soit ajoutée une rivalité personnelle et familiale entre les Sempronii Gracchi et les Scipiones Nasicae. C'était au titre des relations d'hospitalité nouées jadis par Ti. Gracchus père avec les dynastes de Pergame, lors de son ambassade orientale de 165, que l'ambassadeur Eudème avait été reçu à Rome dans la propre maison de l'aîné des Gracques (Plut., *TG*, 14.1-3) : cf. Badian 1958, 173-174. Mais d'un autre côté, les Scipiones Nasicae, qui semblent eux aussi avoir entretenu des relations privilégiées avec les Attalides depuis le transport à Rome de la *Magna Mater* de l'Ida, devaient considérer qu'ils étaient tout autant fondés à être les intermédiaires naturels entre l'État romain et la monarchie pergaménienne

- (cf. supra n. 43 p. 356). L'envoi de Nasica en Asie, à la tête d'une commission sénatoriale, au lendemain de chute de Tiberius s'inscrirait ainsi dans le cadre de cet intérêt particulier de sa maison pour le domaine attalide.
- 39 App., *BC*, 1.14.
- 40 En 162, le consul Scipion Nasica Corculum avait dû résigner sa charge, car Ti. Gracchus père, qui avait présidé les comices électoraux en tant que consul sortant, déclara après coup l'élection entachée par un vice de procédure. L'affaire pourrait révéler un contentieux entre les deux hommes : Bloch & Carcopino [1929] 1940, 189-190 ; 213-214 ; Scullard 1951, 226-227 ; Earl 1963, 64-65 ; Astin 1967a, 36 ; Binot 2001, 198-199.
- 41 Le jugement de Velleius Paterculus 2.3.1, louant Nasica qui avait fait passer l'intérêt de l'État avant la solidarité familiale (*P. Scipio Nasica [...] cum esset consobrinus Ti. Gracchi patriam cognationi praeferens...*) n'est évidemment qu'une appréciation personnelle de cet auteur qui ne scrutait pas les faits à la lueur d'une situation familiale dont le détail lui était très certainement inconnu.
- 42 Briscoe 1974, 133-134 ; García Riaza 1995-1996, 235-236, distingue ainsi à juste titre le groupe politique des Scipiones Nasicae de celui de Scipion Émilien.
- 43 Liv. 44.36.9-14 ; 38.1-3 et Plut., *Aem.*, 17.1-4, suivant évidemment le récit perdu de Polybe, rappelaient comment Paul Émile avait fait la leçon avec condescendance à son subordonné qui l'engageait à passer à l'offensive au plus tôt. Davantage encore que l'échange lui-même, la manière dont Polybe le rapportait laisse à penser que les relations entre les Aemilii Paulli et les Scipiones Nasicae n'étaient pas un modèle de cordialité.
- 44 Soucieux de reconstituer les diverses coteries politiques du milieu du II^e siècle, plusieurs historiens ont inféré plutôt que démontré qu'il devait avoir existé une bonne intelligence entre Scipion Émilien et les Scipiones Nasicae : Münzer 1920, 251-252 ; 257-258 ; Bloch & Carcopino [1929] 1940, 213 ; Scullard 1960, 68-69 ; Astin 1967a, 87-88 (avec prudence) ; Brunt 1988, 463 ; 465 ; Binot 2001, 196-199. Earl 1963, 70-78 et Gruen 1968, 20 ; 58-60 ; 63 ; 66, allaient même jusqu'à inscrire l'entente entre Scipion Nasica Serapio et Scipion Émilien dans le cadre d'une "Scipionic *factio*".
- 45 Cf. supra p. 98.
- 46 Cf. Astin 1967a, 85-86 ; Botteri 1974. Q. Metellus Macedonicus était clairement mis au nombre des *obtrectatores et invidi Scipionis* par Cicéron (*Rep.*, 1.31 ; cf. aussi *Amic.*, 77 ; *Off.*, 1.87), et plusieurs autres témoignages confirment l'hostilité ouverte entre les deux hommes (Cic., *de Orat.*, 2.267 ; V. Max. 4.1.12 ; Plin., *Nat.*, 7.144 ; Plut., *Apophth. Caec. Met.*, 3). Q. Pompeius avait d'abord bénéficié de l'amitié de Scipion avant de rompre avec lui lors de son élection au consulat, en 141 (Cic., *Amic.*, 77 ; Plut., *Apophth. Scip. min.*, 8). On pourra ajouter que dans la censure qu'ils exercèrent conjointement, en 131, Metellus et Pompeius s'entendirent pour ne pas désigner Scipion Émilien comme prince du Sénat en lui préférant L. Cornelius Lentulus Lupus (cf. Broughton, *MRR*, I, 500-501 ; Ryan 1998a, 186-187) : Beness 2005, 44, n. 31. L'opposition de Metellus et Pompeius à Ti. Gracchus est bien attestée (Cic., *Brut.*, 81 ; Plut., *TG*, 14.3-4 ; Oros. 5.8.4).
- 47 Cf. Astin 1967a, 187-188.
- 48 Bleicken [1955] 1968, 68-71 ; Taylor 1962, 25-27. Cf. supra p. 127. Parmi ces tribuns proches de Scipion Émilien, on relèvera que L. Cassius Longinus (supra n. 64 p. 358) appartenait à une famille qui paraît avoir alors souffert de démêlés avec les Scipiones Nasicae (supra n. 30 p. 370-371).
- 49 Cf. supra n. 33 p. 371.
- 50 Sur la rénovation du tombeau des Scipions et la monumentalisation de sa façade, cf. infra p. 217-223.
- 51 Coarelli 1972, 61 ; 78-79.
- 52 Il s'agissait de L. Nasica (n° 23), certainement le frère cadet de Scipion Nasica Corculum, et dont la sanction a déjà été évoquée (supra § 1).
- 53 Sur les sourdes critiques contenues dans l'épithaphe de Scipio Hispanus (H) à l'endroit d'Émilien, cf. infra p. 256-258.
- 54 À l'inverse de Scipion Nasica Serapio qui pouvait se targuer d'être doublement issu du lignage, par son père et par sa mère : si son cousin avait hérité par adoption du nom de l'Africain, lui en était bien un authentique petit-fils par la naissance.
- 55 Cf. supra p. 57-59.

- 56 Liv., *Per.*, 59.8-9 ; Suet., *Aug.*, 89 ; Gel. 1.6.
- 57 On peut situer le mariage du jeune Scipio Nasica et de Caecilia dans une fourchette comprise entre 135 et 125 environ : cf. infra p. 183 (n° 32'). Le fils de Serapio étant né au plus tard en 154/153, au vu de l'usage familial qui commandait de marier au plus tôt les fils aînés (cf. supra p. 51-52), on serait tenté de privilégier l'hypothèse haute : il est donc fort vraisemblable que Metellus Macedonicus ait été déjà le beau-père du jeune Nasica lors de sa censure, en 131.
- 58 Sans pousser plus avant son analyse, il est tout de même apparu à Nicolet 1967, 111, que Scipion Émilien "... était assez en froid avec sa famille d'adoption". Même sentiment de la part d'Astin 1967a, 36-37 ; 235-236, qui estime que la plupart de ses parents adoptifs le considéraient comme un "unworthy successor to Africanus".
- 59 Pol. 31.27. Cf. Dixon 1985b, 159-160.
- 60 Aux louanges sur l'intégrité de Paul Émile ou sur la dignité de Papiria (Pol. 31.22 ; 31.26), il faut ajouter celles qui ont été transmises par Plut., *Aem.*, 5.6-8, sur la sœur d'Émilien et le couple qu'elle formait avec son époux Aelius Tubero dont on vantait la vertu et la frugalité : le témoignage du moraliste est sans nul doute redevable à un texte perdu de Polybe. L'image de tempérance et de frugalité de Scipion Émilien et de son entourage semble correspondre à une volonté délibérée de distinction, ainsi que l'a justement souligné Passet 2011. Sans doute le second Africain trouvait-il, à travers cette image spécifique, le moyen d'affirmer une identité propre à l'intérieur de sa famille d'adoption.
- 61 Pol. 31.26.
- 62 En contrepartie des dots généreuses qu'il leur avait constituées, l'Africain avait dû exhériter ses filles : Boyer 1950, 175-176 ; Dixon 1985b, 154.
- 63 Pol. 31.28.
- 64 Le trait a été bien souligné par McClintock 2005, en particulier p. 324-325.
- 65 Vivaient pourtant à cette époque, outre les Scipiones Asiageni / Asiatici (n° 31) et Cn. Scipio Hispanus (n° 19), préteur en 139.
- 66 *ORF*², 20, frg. 22 ; Cic., *Mur.*, 75 ; V. Max. 7.5.1 ; *Schol. Bob. Cic. Mil.*, p. 118 Stangl).
- 67 V. Max. 4.1.12 ; Plin., *Nat.*, 7.144 ; Plut., *Apophth. Caec. Met.*, 3. Les Metelli avaient su ne pas tenir rigueur au défunt qui avait dit un jour à l'un des quatre fils de Macedonicus que s'il y avait eu un cinquième frère, cela aurait été un âne (Cic., *de Orat.*, 2.267).
- 68 Cf. Dondin-Payre 1990, 90, qui souligne à raison que la *laudatio funebris* "... relève d'une stratégie parentale dont l'orateur incarne les espoirs".
- 69 Même si, en 129, Scipion Hispanus (n° 19) et Scipion Nasica Serapio (n° 27), chefs de file de leurs lignées respectives, n'étaient plus de ce monde, plusieurs autres membres de la famille des Scipions étaient bien en vie et en âge de participer aux obsèques d'Émilien : P. Scipio Nasica (n° 32), qui fut consul en 111, devait avoir environ vingt-cinq ans, L. Scipio (n° 31), le père du consul de 83, avait un peu plus d'une trentaine d'années, et il y avait peut-être aussi un jeune fils de Scipio Hispanus (n° 28). Autant que nous le sachions, aucun d'eux ne vint pourtant donner aux funérailles une coloration familiale suffisamment affirmée pour être relevée.
- 70 Cf. infra p. 206.
- 71 Avec celles de Paul Émile et de Q. Fabius Maximus Allobrogicus (*cos.* 121), la statue de Scipion Émilien complétait (peut-être en le surmontant) le *fofnix Fabianus*, rénové en 57 par l'édile Q. Fabius Maximus, descendant des deux premiers : cf. supra n. 83 p. 321.
- 72 Ce que voulut pointer Cicéron (*Verr.*, 4.79-81) à propos de l'attitude du jeune P. Scipio Nasica, le futur Metellus Scipion, indifférent à l'héritage moral que lui créait sa parenté avec Scipion Émilien lors du procès de Verrès : cf. infra p. 147-148.
- 73 En 147, le jeune Ti. Gracchus partageait la tente de son général en chef sous les murs de Carthage (Plut., *TG*, 4.5). En 134, son cadet Caius accompagnait encore Scipion dans l'expédition qu'il commandait contre Numance (Plut., *TG*, 13.1). De cette proximité initiale entre les Gracques et Scipion témoigne aussi l'interpénétration de leurs mouvances : des neveux de Scipion Émilien, Q. Aelius Tubero ne rompit qu'en 133 avec Ti. Gracchus (cf. infra note 1312) tandis que C. Cato (*cos.* 114) lui resta fidèle (Cic., *Amic.*, 39). Le gendre de Laelius, C. Fannius, qui s'était fait l'agent de Scipion Émilien lors de son tribunat dans les années 130 (Cic., *Brut.*, 100 ; *Rep.*, 1.18), jouissait aussi de la confiance de Caius Gracchus qui favorisa

son élection au consulat (Plut., *CG*, 8.2-3 ; 11.4) pour 122 (sur ce personnage que Cicéron avait déjà du mal à distinguer de son parent homonyme et contemporain, cf. les mises au point de Sumner 1973, 53-55 ; Càssola 1983, 86-96, et M. Chassignet dans *L'annalistique romaine*, CUF, t. II, 1999, XXXIII-XL). P. Mucius Scaevola (*cos.* 133) est lui aussi connu pour avoir été proche à la fois des Gracques et de l'entourage de Scipion Émilien (cf. Gruen 1965, critiqué par Wiseman 1970 et Bernstein 1972), à l'image d'ailleurs de l'ensemble de sa famille : adversaire notoire d'Émilien, son frère de naissance, P. Licinius Crassus Mucianus (*cos.* 131), était le beau-père de Caius Gracchus et succéda à Tiberius comme triumvir agraire, tandis que leur jeune cousin, Q. Mucius Scaevola (*cos.* 117), gendre de Laelius, était un familier du second Africain (Cic., *Rep.*, 1.14 ; 18). Sur les multiples attaches des Scaevolae, cf. Gruen 1968, 51-52 ; 112-116 ; Briscoe 1974, 128-129 ; Brunt 1988, 465-466.

- 74 Les sources attestent que Tiberius Gracchus fut durement éprouvé par l'invalidation du *foedus Mancinum* qu'il avait lui-même négocié avec les Numantins, en tant que questeur attaché à l'état-major du consul C. Hostilius Mancinus : Cic., *Har.*, 43 ; *Brut.*, 103 ; Vell. 2.2.1-2 ; Flor., *Epit.*, 2.2.1-2 ; D.C. 23 frg. 79 ; 24 frg. 83 ; Auct. *de Vir. ill.*, 64.1-3. Plut., *TG*, 7.1-5, ajoute que, dans l'entourage des Gracques, on fit reproche à Scipion d'avoir œuvré au rejet du traité, bien que l'Africain se soit apparemment efforcé d'en faire épargner à Tiberius les conséquences les plus fâcheuses (la livraison à l'ennemi). Que Scipion ait travaillé à la dénonciation du *foedus Mancinum* est confirmé par le témoignage de Cicéron (*Rep.*, 3.29) qui indique qu'avec Laelius il faisait partie du *consilium* de son ami L. Furius Philus, consul en exercice, qui conduisit la procédure devant le Sénat et les comices, et qui fit lui-même livrer Mancinus aux Numantins (Cic., *Off.*, 3.30.109 ; App., *Hisp.*, 83.361). Sur cette affaire, cf. Scullard 1960, 71-72 ; Earl 1963, 66-67 ; 70-71 ; Astin 1967a, 131-133 ; Rawson 1973b, 166-168 ; Wikander 1976 ; Morgan & Walsh 1978, 200-204 ; Rosenstein 1986.
- 75 Le mariage de Tiberius avec Claudia et l'alliance politique qu'il signa sont parfaitement attestés. La critique hésite à situer ce mariage assez haut, vers 143 (Münzer 1920, 268-269 ; Gruen 1968, 42 ; García Ríaza 1997, 293), ou à le descendre plutôt jusqu'à 137, en faisant, dans cette dernière hypothèse, une conséquence de l'affaire du *foedus Mancinum* (Earl 1963, 67-69 ; Briscoe 1974, 126-127). Astin 1967a, 319-321, Stockton 1979, 30 et Brunt 1988, 454, laissent ouvertes les deux possibilités.
- 76 Cic., *Brut.*, 117 ; *Amic.*, 17. Peu après le tribunat de Tiberius, et en réaction contre les procédés dont il avait usé, Tubero fut sans doute l'auteur de la *lex Aelia* qui permettait aux magistrats d'entraver l'action des tribuns de la plèbe, par le droit d'*obnuntiatio* : Sumner 1963, en particulier p. 348. L'opposition de Tubero aux Gracques pourrait expliquer en partie son échec à la préture peu après 129 : cf. Passet 2010, 62-63.
- 77 Cic., *Amic.*, 37 ; Sal., *Jug.*, 31.7 ; Vell. 2.7.4 ; V. Max. 4.7.1 ; Plut., *TG*, 20.4-5.
- 78 Pressentant bien qu'une telle déclaration serait mal reçue par la plèbe, le second Africain avait été réticent à approuver publiquement la répression meurtrière qui avait coûté la vie à Tiberius (cf. Badian 1958, 174-175) : il le fit seulement alors qu'il avait été acculé, lors d'une joute oratoire, par le tribun C. Papirius Carbo, en 131 ou plutôt 130 (cf. Sumner 1973, 58-59), c'est-à-dire un ou deux ans après son retour d'Espagne (Cic., *Mil.*, 8 ; *de Orat.*, 2.106 ; Liv., *Per.*, 59.11 ; Vell. 2.4.4 ; V. Max. 6.2.3 ; Plut., *TG*, 21.8). Mais l'opinion de Scipion n'était pas vraiment un mystère : en apprenant à Numance la nouvelle de la mort de Tiberius, il l'aurait immédiatement justifiée (Diod. 34-35.7.3 = FT 6 Botteri ; Plut., *TG*, 21.7). Caius Gracchus qui servait alors sous ses ordres n'avait pas manqué de l'apprendre aussitôt et de le faire savoir aux siens à son retour à Rome.
- 79 Il paraît au contraire que Tiberius ne fit que s'inspirer et reprendre en les amplifiant des projets et des procédés politiques déjà expérimentés avant lui par son beau-frère : l'usage politique du tribunat de la plèbe et le plus grand poids donné à l'élément populaire (à travers la *lex Cassia* élargissant le scrutin secret) afin de contrarier la noblesse sénatoriale, ou encore la nécessité d'une réforme agraire (celle proposée par Laelius) : cf. supra p. 127.
- 80 Ce qui était bien apparu à Van den Bruwaene 1950-1951, en particulier p. 235-238.
- 81 Cf. supra p. 57-59.
- 82 Il faut insister sur le croisement des liens familiaux qui unissaient Cornelia et Scipion Émilien, dont elle était à la fois la cousine par la naissance (sa mère Aemilia étant la soeur de Paul Émile), la tante par adoption et la belle-mère par alliance.
- 83 App., *BC*, 1.20. Le fragment d'un discours de Caius Gracchus (*ORF*², 48, frg. 47 : supra p. 55) confirme que l'union de Scipion Émilien et Sempronia n'avait pas laissé d'enfant.
- 84 Sur la référence des Gracques à leur parenté avec le premier Africain, cf. supra p. 55-56.

- 85 L'anecdote rapportée par Plut., *TG*, 8.7, selon laquelle la fière Cornelia se plaignait qu'on l'appelle la belle-mère de Scipion plutôt que la mère des Gracques, semble d'ailleurs assez bien traduire un certain dépit de la matrone et des siens vis-à-vis de l'alliance qui les attachait à Émilien. En ce sens, cf. Van den Bruwaene 1950-1951, 235-238.
- 86 L'accord matrimonial conclu vers 170 entre la maison des Scipions et Ti. Gracchus devait prévoir une forme de réciprocité dans la dotation des épouses : la dot de Sempronia devait certainement se présenter au moins en partie comme un retour de celle de Cornelia qui avait été considérable. En outre, la survie à l'âge adulte de seulement trois enfants de Gracchus, Sempronia et ses deux frères, avait préservé le patrimoine familial d'un morcellement excessif et ne s'opposait donc pas à ce que la corbeille de mariage de Sempronia et Scipion Émilien soit abondée d'un apport significatif.
- 87 Astin 1967a, 235-236. La campagne de Numance avait été coûteuse et elle ne produisit en retour qu'un pauvre butin : Scipion ne put distribuer que sept deniers à chacun de ses soldats (Plin., *Nat.*, 33.141 ; Flor., *Épit.*, 1.34.17 ; Oros. 5.7.18). Les sources insistent d'ailleurs sur la modestie du patrimoine d'Émilien sur la fin de sa vie, qui n'aurait laissé à ses héritiers qu'une maigre succession (Plin., *Nat.*, 33.141 ; Plut., *Apophth. Scip. min.*, 1 ; *Auct. de Vir. ill.*, 58.11) : cf. infra p. 206. On peut imaginer que la question du divorce, si elle fut abordée, a pu constituer un grave point de désaccord entre les deux partis, et si elle était en position de réclamer la restitution d'une importante dot, la famille de Sempronia devait se retrouver évidemment en position de force face à Scipion.
- 88 Astin 1967a, 236, qui souligne également que, dans sa censure, Scipion Émilien avait publiquement dénoncé les abus liés à la généralisation de la pratique de l'adoption au sein de l'aristocratie romaine (*ap. Gel.* 5.19.5-6 ; cf. Astin 1967a, 322-324), et qu'il lui aurait sans doute été difficile de se déjuger.
- 89 À moins de trouver un descendant du premier Africain qui aurait été disponible. Dans ce cas, la seule possibilité aurait certainement été l'adoption d'un fils de son beau-frère Ti. Gracchus. Mais ceux-ci ne vinrent au monde que tardivement et ne survécurent pas longtemps (cf. V. Max. 9.7.2 : sur les trois fils de Ti. Gracchus, l'un fut un enfant posthume et un autre mourut dans ses premières années. Aucun des trois ne put venir au monde avant 143/142 et peut-être 137/136 : cf. Astin 1967a, 319-321). On conçoit de surcroît que le second Africain ait pu éprouver quelques réticences à adopter un petit-fils de celui qui était sans doute son plus virulent ennemi politique, Ap. Claudius Pulcher (*cos.* 143).
- 90 Le fait qu'Émilien n'ait acheté ni vendu aucun bien durant toute sa vie (Plut., *Apophth. Scip. min.*, 1) est sans doute révélateur d'une certaine distance morale qu'il éprouvait à l'égard d'une famille adoptive (et de son patrimoine) dont il se sentait toujours étranger. Le contraste avec un personnage comme Caton, soucieux d'arrondir et faire prospérer son patrimoine est patent.
- 91 Le fils de Paul Émile avait au moins une quinzaine d'années lorsqu'il fut adopté par P. Scipio, ce qui veut dire qu'il avait grandi comme un Aemilius Paullus plutôt que comme un Scipion. Diodore 31.27.2 rapporte d'ailleurs qu'au cours de son existence, Scipion Émilien chercha toujours à modeler sa conduite sur l'exemple de son père de naissance : cf. Rawson 1973b, 165. Sur le plan psychologique et culturel, Émilien demeura ainsi profondément marqué par son milieu familial d'origine.
- 92 Cf. infra n. 1 p. 407. Ouvert autour de 140, le caveau le plus tardif n'abritait seulement que cinq à six sarcophages dont les plus tardifs, par conséquent, n'ont pas dû être déposés au-delà de la fin du II^e siècle.
- 93 C'est ce qu'indique le fragment d'une inscription funéraire retrouvée là (*CIL*, XIV, 3589) : il pourrait s'agir de l'épithaphe de Metellus Scipion ou d'un fils qui aurait porté le même nom que son père : cf. infra n. 252 p. 399.
- 94 Castelli 1992. Cf. infra p. 192 (n° 47).
- 95 Cf. Etcheto 2008.
- 96 Cic., *Verr.*, 4.79-81. On sait toutefois que Cicéron ne prononça pas ce discours puisque Verrès avait préféré fuir devant la tournure défavorable que prenait son procès. Mais l'Arpinate fit tout de même publier sa plaidoirie.
- 97 Cf. p. 142-143.
- 98 À moins que le Scipio fils de Lépidus (n° 35) ait été par naissance le fils du consul de 83, L. Scipio Asiagenus (n° 33). Mais dans ce dernier cas, on comprend beaucoup mieux la nécessité de l'adoption qui aurait eu pour objet de faire échapper le jeune homme aux conséquences juridiques de la proscription : cf. infra p. 184-185 (n° 35).

- 99 Son jeune frère avait été adopté, selon le même procédé testamentaire, par son grand-père maternel, L. Licinius Crassus (*cos.* 95), dont il avait pris le nom (Cic., *Brut.*, 212) : cf. infra p. 189 (n° 39). On ne connaît pas d'autre représentant de la maison des Scipiones Nasicae au 1^{er} siècle a.C.
- 100 Cic., *Att.*, 6.1.17 (= CUF, t. IV, 245.17). Ce texte plein d'ambiguïtés a fait l'objet de diverses lectures : cf. infra n. 199 p. 436. Certainement abusé par l'homonymie des deux personnages (P. Cornelius P.f. Scipio), Metellus Scipion avait pris pour des statues de Nasica Serapio, une ou plusieurs représentations de Scipion Émilien. Plus grave encore que son incapacité à en identifier les traits, son bisaïeul Serapio n'ayant jamais été censeur, Metellus Scipion n'aurait en aucun cas dû reconnaître pour la sienne une statue de Scipion Émilien sur le *titulus* de laquelle était mentionnée la charge de *CE(NS)OR*. L'anecdote révélait ainsi la fâcheuse méconnaissance de sa propre famille qui était celle du dernier des Scipiones Nasicae.
- 101 Cf. infra p. 184 (n° 34).
- 102 P. Scipio Nasica (n° 32) était mort lors de son consulat en 111, et L. Licinius Crassus (*cos.* 95) décéda en septembre 91, à la veille de la guerre sociale, quelques jours après avoir soutenu devant le Sénat un débat mémorable avec le consul L. Marcus Philippus (Cic., *de Orat.*, 3.1-6).
- 103 Cic., *S. Rosc.*, 77. Cf. Carcopino 1931, 147-185 (en particulier p. 163-166 sur le jeune P. Scipio).
- 104 Cf. Van Ooteghem 1966.
- 105 Cic., *Verr.*, 4.81 (tr. G. Rabaud).
- 106 La fin de la République et le début de l'Empire voient ainsi prospérer une véritable mode de la généalogie, comme en témoignent les commandes adressées à Atticus (Nep., *Att.*, 18.3-4) : cf. Marshall 1993. Du même esprit témoigne la réactivation, par de nombreuses familles de la *nobilitas* sous le règne d'Auguste, de surnoms disparus (comme *cognomina* ou comme prénoms) visant à souligner l'antiquité de leur race : cf. Wikander 1993, 80-84.
- 107 Sur ce cas, cf. Etcheto 2008.
- 108 C'était visiblement le cas des Scipiones (Salvittones) Pomponiani (cf. infra p. 190-191 (n° 43)), mais aussi des Scipiones Orestini (cf. infra p. 192 (n° 47) ; Etcheto 2010a).
- 109 Notamment celle de M. Valerius Messala "l'ancien" qui se scandalisa de voir exposé dans l'atrium de Scipio Salvitto Pomponianus un *stemma* reliant le maître de maison et les Scipions historiques (Plin., *Nat.*, 35.8).
- 110 Les Cornelii Lentuli, qui paraissent avoir fait de la prolifération une véritable stratégie de survie (cf. à leur sujet le témoignage d'Oppius *ap.* Quint., *Inst.*, 6.3.7), se firent une spécialité, sous le Principat, de ranimer à leur profit les *cognomina* des autres lignages de la *gens* Cornelia qui s'étaient éteints (Cossus, Maluginensis, Cethegus et Scipio) : ainsi avec P. Cornelius Lentulus Scipio, consul en l'an 2 de notre ère. Si le dernier Lentulus Scipio fut consul en 68, sous le règne de Néron, Sturch 1974 s'est efforcé de montrer qu'ils se prolongeaient jusqu'au II^e siècle p.C. avec les Cornelii Scipiones Salvidieni Orfiti, probablement par le biais d'une adoption. Les chapitres de Syme 1986a sur les descendants des Scipions (244-254) et sur les Lentuli (284-299) à l'époque augustéenne montrent bien la grande confusion de leurs généalogies.
- 111 Cf. Chausson 2000, qui signale au passage d'autres exemples de prétention à descendre des Scipions dont celui de Fl. Anicius Probus Faustus Niger, consul en 490 (Ennod., *Ep.*, 1.15).
- 112 Torregaray Pagola 1998, 20-21.
- 113 Hier., *Ep.*, 108.1 ; 108.33.
- 114 Une inscription de la ville mentionne des P. Cornelii Scipiones (*CIL*, V, 4462) : l'homonymie doit sans doute s'interpréter comme une prétention généalogique quelconque de leur part. Cf. Albertini 1971, 123-132. Des monnaies de la colonie de Caesaraugusta frappées sous Caligula mentionnent aussi un *duumvir* du nom de Scipio.
- 115 Cf. supra p. 144.
- 116 Plin., *Nat.*, 22.13, mentionne seulement la statue du second Africain, parce que celle-ci seule intéresse alors son propos (en l'occurrence l'évocation des Romains ayant reçu la couronne obsidionale). Il est donc abusif de conclure de ce passage qu'Émilien était le seul des Scipions à avoir pris place parmi les représentations des *summi viri* du Forum d'Auguste (Torregaray Pagola 1993, 61-62) : on ne peut imaginer qu'Auguste en ait écarté le vainqueur d'Hannibal.
- 117 Gel. 6.1.2.
- 118 Cf. infra p. 282-287.

119 *SHA, Gord.*, 5.5-7 ; 17.2.

120 Cf. *infra* n. 23 p. 425.

121 Le film *Scipione l'Africano*, réalisé en 1937 par le cinéaste Carmine Gallone, avec des moyens considérables, fut l'une des premières productions cinématographiques à sortir des studios de "Cinecittà" que Mussolini venait d'inaugurer quelques mois auparavant pour servir la propagande du régime.

122 P. Grimal a repris là en réalité une formule assez courante sous la plume des auteurs de langue française depuis le XIX^e siècle (c'est ainsi que l'on traduisait alors dans l'œuvre de Gibbon, l'expression "the age of the Scipios"), mais plus ancienne encore : deux siècles plus tôt, Guez de Balzac utilisait déjà cette expression de "siècle des Scipions" (cf. l'édition de L. Moreau publiée à Paris en 1854, 238).

Notes de la conclusion

- 1 À cet égard l'opposition conservatrice du *pontifex maximus* P. Scipio Barbatus Scapula (n° 4) à l'édile plébéien Cn. Flavius et à ses entreprises novatrices, en 304, est tout à fait significative (Liv. 9.46.6).
- 2 Le contraste avec les Acilii Glabrones est particulièrement saisissant sur ce point. Au terme de son étude sur cette famille sénatoriale, M. Dondin-Payre estimait que les Glabrones se seraient chacun conformés à une tradition lignagère privilégiant la survie et la durée, au prix de la discrétion, de "... l'effacement, la médiocrité presque...", personnifiant ainsi, "... par leur action modeste mais prolongée, [...] la quintessence du pouvoir sénatorial romain" (Dondin-Payre 1993, 301). On n'est pas vraiment surpris de retrouver, avec la maison des Scipions, un modèle nobiliaire diamétralement opposé.
- 3 En ce sens, cf. notamment Brunt 1988, 443-470.
- 4 Bruhns 1990, 577-578. La montée de l'individualisme politique a aussi été soulignée par Clemente 1990, qui a justement attiré l'attention sur l'exemple, entre autres, de Scipion Émilien (603).

Notes de l'annexe 1

- 1 Cf. Etcheto 2003.
- 2 Münzer, *RE*, 4.1 (1900), s.u. *L. Cornelius Scipio* (322), et Broughton, *MRR*, I, 136-137 n. 4, ont exprimé des doutes sur l'historicité de cette censure "fraternelle", que Ryan 1998b juge au contraire tout à fait vraisemblable. Tout en demeurant circonspect sur la question de son authenticité, Suolahti 1963, 206, estime que l'année 340 constitue la seule date possible pour une censure conjointe des deux Scipions. Mais Ryan (*ibid.*) a montré qu'en réalité il existait une seconde possibilité, avec la censure de 358.
- 3 Récemment, Ridley 1997 a toutefois rejeté la restitution en *Sca(p)ula*, sur la base de considérations épigraphiques.
- 4 Willems, *Le Sénat*, t. I, 90 bis ; 97.
- 5 Etcheto 2003.
- 6 Sur ce point, la bibliographie est abondante : Beloch 1926, 437-439 ; Mazzarino 1966, 287-290 ; Salmon 1967, 260-261 ; La Regina 1968 ; Silvestri 1978 ; Innocenti Prosdocimi 1982 ; Marcotte 1985 ; Ferone 1996 ; Coarelli 1996. La discussion porte en grande partie sur l'identification des places samnites prises par Scipion Barbatus, et surtout sur celle de la Lucanie dont l'éloge évoque la soumission : plutôt que de la grande Lucanie méridionale, il pourrait s'agir d'une "petite" Lucanie dont la localisation exacte reste discutée.
- 7 Pour une compréhension de cette apparente distorsion entre le texte livien et l'*elogium*, cf. Coarelli 1996, 30-33.
- 8 Cf. Broughton, *MRR*, I, 191.
- 9 On attribue habituellement à Q. Fabius Maximus Gurgus (*cos.* 292) la censure de 289 au motif qu'à cette époque, on avait coutume de désigner le plus ancien *ensorius* patricien encore en vie comme *princeps senatus* (cf. Liv. 27.11.11), dignité qu'occupa à cette époque Q. Fabius Gurgus (Plin., *Nat.*, 7.133). Mais l'on n'a pas assez remarqué que cette règle ne s'appliquait pas encore au début du III^e siècle a.C. : Ap. Claudius Caecus (*cens.* 312), qui ne fut pas *princeps senatus* (sans quoi ce titre aurait inmanquablement été mentionné par son *elogium* : *CIL*, I², p. 192), était pourtant de toute évidence le plus ancien censeur encore en vie lors du débat qui anima le Sénat en 280/279 devant les offres de paix de Pyrrhus alors victorieux. Par conséquent, le fait que Q. Fabius Gurgus ait été prince du Sénat n'implique pas forcément qu'il ait géré la censure avant Scipion Barbatus.
- 10 Sur cet épisode, Thiel 1954, 178-181.
- 11 L'ânesse (*asina*) était réputée chez les Romains pour sa crainte malade de l'eau : Plin., *Nat.*, 8.169. Toutefois, une autre étymologie du *cognomen*, rapportée par Macrobe, *Sat.*, 1.6.29, bien moins désobligeante, montre bien comment les Scipiones Asinae, s'ils n'avaient pu se débarrasser de leur nouveau *cognomen*, s'étaient montrés soucieux de le purger de son origine infamante.
- 12 La pratique de l'échange de prisonniers durant la première guerre punique est attestée : Liv. 22.23.6 ; *Per.*, 19.4.
- 13 Debergh 1989, 46-54, privilégie la version transmise par Zonaras, qui s'accorde bien avec les informations de l'épithaphe du consul de 259, et estime ainsi que L. Scipio ne mena véritablement à bien que la prise d'Aléria en Corse. D'après lui, le coup de main opéré en Sardaigne contre le port d'Olbia ne serait que le produit d'une exagération de la tradition annalistique.
- 14 Sur la localisation du temple aux Tempêtes, cf. Scamuzzi 1963, 99 ; Pietilä-Castrén 1987, 37-38.
- 15 Cf. Beloch 1926, 88 ; Martina 1980, 153-154.
- 16 Cf. Develin 1979a, 63.
- 17 Le Cn. Cornelius Scipio évoqué par Asconius ne peut correspondre qu'au consul de 222 : il ne peut être, en tout cas, ni un frère, ni un fils, ni un neveu de celui-ci. Par ailleurs, s'il avait été un Scipio Asina (inconnu par ailleurs), il aurait très probablement été désigné par ce dernier *cognomen*, à l'instar de son parent (n° 10). L'appartenance de Cn. Scipio Calvus à la commission chargée de la déduction de la colonie de Plaisance est d'autant plus vraisemblable que, lors de son consulat, il avait dirigé des opérations militaires dans la plaine padane : c'était donc, de toute évidence, sur le critère de son expérience dans la région qu'il avait été désigné, au même titre que P. Cornelius Scipio Asina et C. Lutatius Catulus. La commission constituée de P. Scipio Asina, Cn. Scipio Calvus et d'un Papirius rentra sans encombre à

- Rome au début de l'été. Cn. Scipio Calvus était ainsi parfaitement disponible pour accompagner comme légat son frère, dont le départ de Rome fut justement retardé par le soulèvement gaulois dans la plaine padane (Liv. 21.26).
- 18 Sur ce point, cf. Roddaz 1998, 342-344 (avec renvoi à la bibliographie antérieure, n. 2).
 - 19 Sur les campagnes militaires menées par les deux Scipions en Espagne, de leur arrivée jusqu'à leur mort, mise au point récente de Hoyos 2001.
 - 20 Plin., *Nat.*, 3.3.9, situe la mort de Cn. Scipio à Ilorci. Sur la localisation de ce site, cf. Tipps 1991-1992 ; Canto 1999.
 - 21 La capture d'une commission triumvirale par les Gaulois dans la plaine padane est attestée par Polybe 3.40.8-10, qui cite nommément C. Lutatius Catulus (*cos.* 220) et précise que ce consulaire était flanqué de deux personnages de rang prétorien. Münzer (*RE*, 4.1, 1900, *s.u.* P. *Cornelius Asina*, 342) rejetait la version transmise par Asconius comme un doublet de la capture du père de P. Scipio Asina au cours de la première guerre punique. Mais il faut remarquer qu'il n'est jamais question, chez Asconius, d'une quelconque capture de P. Scipio Asina. D'autre part, l'existence d'une seconde commission est très vraisemblable puisqu'il y avait bien eu deux colonies à fonder : cf. Broughton, *MRR*, I, 240-242, n. 12 ; Walbank, *Commentary*, I, 375 ; Ranouil 1975, 148-149 ; Bandelli 1978 ; Gargola 1990 (dont nous ne suivons cependant pas l'hypothèse de deux commissions successives, du fait de la participation de Cn. Cornelius Scipio Calvus à la seconde). Enfin, la présence de P. Scipio Asina parmi les commissaires est d'autant plus plausible que celui-ci avait exercé un commandement dans la région lors de son consulat en 221 (comme C. Lutatius Catulus et Cn. Scipio Calvus).
 - 22 Cf. Develin 1979a, 68.
 - 23 La mère du futur Africain est évoquée par Polybe 10.4, et surtout par les auteurs nombreux à rapporter la légende de la conception divine de Scipion par un serpent d'essence jovienne, renvoyant évidemment au thème de l'*imitatio Alexandri* : Liv. 26.19.6 ; Quint., *Inst.*, 2.4.19 ; Gel. 6.1.1 ; Auct. *de Vir. ill.*, 49.1. Toutefois le nom de la mère de Scipion n'est jamais précisé.
 - 24 Cf. Münzer 1920, 161-163.
 - 25 Cf. Scullard 1951, 77.
 - 26 Cf. Walbank, *Commentary*, II, 199-200 ; F. Nicolet-Croizat dans Tite-Live, *Histoire romaine*, CUF, t. XV, 1992, XXV.
 - 27 Cf. Sumner 1973, 34-35.
 - 28 Ces auteurs évoquent comment le jeune Scipion secourut son père en fâcheuse posture durant le combat, mais Tite-Live (*ibid.*) signale aussi une variante provenant de Coelius Antipater qui attribuait à un esclave ligure le sauvetage du consul blessé.
 - 29 Rüpke 2005, II, 922, n° 1372, estime que Scipion avait dû entrer dans la confrérie des saliens entre son tribunat militaire et son édilité.
 - 30 Cf. Jashemski 1950, 29.
 - 31 Cf. Roddaz 1998, 346-348.
 - 32 Sur cet épisode Grimal [1953] 1975, 134-136 ; Aymard 1954 ; Étienne 1958, 88-89 ; Foulon 1992 ; Martin 1994, 332-333.
 - 33 Sur cet épisode, cf. notamment Salmon 1986 ; Chrissanthos 1997 ; Mundubeltz 2000, 26-44 ; Williams 2001.
 - 34 Contrairement à ce que laissent entendre Pol. 11.33.7 et App., *Hisp.*, 38.156, Scipion ne se vit pas accorder le triomphe pour ses succès espagnols, car son statut de *priuatus* ne l'y autorisait pas : les témoignages de Liv. 28.3.4, V. Max. 2.8.5, Plut., *Pomp.*, 14.1 et D.C. 17 frg. 56, sont formels : cf. Richardson 1975, 52 ; Bastien 2007, 77. Dion Cassius parle cependant d'une "panégyrie" : plutôt qu'à un triomphe privé sur le Mont Albain (Scullard 1951, 75, n. 2) ou à une *ovatio* (P. Goukowsky dans Appien, *Histoire romaine*, CUF, t. II, 1997, 122, n. 228), ce terme pourrait correspondre aux *ludi* que Scipion fit alors donner (D.C. 49.42.1, utilise ainsi le même mot pour désigner les *ludi Veneris Genetricis*). Quoi qu'il en soit, il est certain que, même sans honneur officiel, Scipion sut conférer à son entrée dans la Ville une partie de la solennité et de l'apparence d'un triomphe de fait par des pratiques victorieuses accomplies comme des substituts à la cérémonie triomphale : Bastien 2007, 275-276. C'est sans doute cela que traduisent les textes de Polybe et d'Appien.

- 35 C'est peut-être à cette occasion qu'il conviendrait mieux de rattacher l'extrait de discours préservé par un fragment de D.C. frg. 70.2-3, plutôt qu'à celle de l'élection de Scipion Émilien au consulat, en 148 : Moscovich 1992. L'orateur anonyme y défendait avec force l'idée que la jeunesse ne devait pas être un obstacle à l'exercice des plus hautes responsabilités, ce qui pourrait en effet correspondre au ton général du débat de 205 qui paraît avoir pris la forme d'un conflit de génération au sein du Sénat de l'époque : cf. Bonnefond 1982.
- 36 Nep., *Ca.*, 2.2 et Plut., *Cat. Ma.*, 11, transmettent une tradition qui prétendait que lors de son second consulat, l'Africain avait tenté de déposséder Caton, consul l'année précédente, de son commandement espagnol. La crédibilité de cette information peut cependant sembler douteuse (en ce sens, Ruebel 1977, 167-168). Son origine paraît reposer d'une part sur le thème répandu de l'antagonisme entre Caton et Scipion, et d'autre part sur une confusion de personnages : en 194, P. Scipio Nasica fut l'un des préteurs qui succéda à Caton dans le gouvernement de l'Espagne. Il aura pu facilement être confondu avec son cousin germain et homonyme, Scipion l'Africain (Astin 1978, 51-52 ; 71-72), ce qui incita peut-être certains auteurs à imaginer un épisode de plus pour illustrer l'hostilité entre les deux noms les plus illustres de la scène politique romaine de leur époque.
- 37 Sur l'attitude incertaine de Scipion au sujet de cette décision, analyses divergentes de Schlag 1968b et Gruen 1992, 202-205.
- 38 Cf. Holleaux 1913.
- 39 Seguin 1974, 8-9, a proposé de comprendre cet épisode comme une temporisation délibérée de l'Africain qui souhaitait laisser à un adversaire séleucide déjà affaibli par ses défaites en Grèce et sur mer, l'opportunité d'ouvrir des négociations de paix.
- 40 Un fragment de Memnon (*ap. Phot.* 229b 1-19 = Jacoby, *FGrH*, 434 F 18.6-8) signale la médiation tentée alors par les dirigeants de la cité d'Héraclée Pontique entre les Scipions et le roi Antiochos : cf. l'analyse de Desideri 1970-1971 ; Will, *Histoire politique*, II (1982²), 214-215.
- 41 Cf. *infra* n. 70 p. 385.
- 42 Sur les poursuites judiciaires dont l'Africain fut l'objet, bibliographie considérable parmi laquelle on retiendra : Fraccaro 1911 ; Bandelli 1972 ; 1974-1975a ; Adam 1980 ; Bauman 1983, 192-199 ; Gruen 1995 ; Brizzi 2006. Je prépare actuellement une publication sur le dossier des procès des Scipions.
- 43 Cf. notamment Adam 1980, 92 ; dans Tite-Live, *Histoire romaine*, CUF, t. XXVIII, 1982, LXVI-LXVII ; LXXII-LXXIII.
- 44 Cette assertion de Tite-Live, qu'aucun autre élément ne vient appuyer, est contredite par un passage de Zonaras 7.19, qui précise explicitement que la dignité de *princeps senatus* n'était pas viagère. Par ailleurs, il est très vraisemblable que, si l'Africain s'était retiré de la vie politique en choisissant un exil volontaire, les censeurs auraient été conduits à désigner un nouveau *princeps senatus* : Suolahti 1972, 214. Du reste, une autre solution est encore possible : le décès de l'Africain a très bien pu survenir avant la clôture du lustre, ce qui aurait alors autorisé les censeurs à lui choisir un successeur à la tête de l'album sénatorial : c'est l'opinion notamment de Gagé 1953, 64 ; Bonnefond-Coudry 1993, 104, n. 6 ; Ryan 1998a, 179 ; 245-246.
- 45 Dans ce passage, c'est apparemment sans s'en rendre compte que Cicéron fournit maladroitement trois datations incompatibles : il situe la mort de l'Africain à la fois trente-trois ans avant la date de son dialogue fictif censé se dérouler en 150, l'année précédant la censure de Caton, en 184, et neuf ans après le consulat de ce dernier, en 195. Loin de se conforter (ce qui était pourtant peut-être l'objectif de l'auteur), ces trois datations se contredisent : il est possible que ces contradictions soient le produit de traditions différentes.
- 46 Il s'agit du fils de l'Africain qui fut capturé par les troupes d'Antiochos au cours de la campagne asiatique de 190 (Liv. 37.34.4-7) : âgé alors d'au moins 17 ans, il ne pouvait être né après le retour de son père d'Espagne, à partir de 205.
- 47 Botteri 1971, 199-202, a estimé que le futur Africain n'avait pas pu se marier avant 214/212, au motif que jusqu'à ce moment il devait être retenu sur divers théâtres d'opérations, en Espagne et en Italie. Ce raisonnement ne s'appuie sur aucun élément déterminant. Nous savons, certes, que le jeune Scipion accompagnait son père lors de la bataille du Tessin, à l'automne 218, mais il n'est nulle part indiqué qu'il l'ait ensuite suivi en Espagne. Au contraire, la participation de Scipion à la bataille de Cannes, en tant que tribun militaire, confirme sa présence sur le sol italien à l'été 216 (Liv. 22.53.2) : cf. Ridley 1975.

Mieux encore, en tant que tribun de la IIe légion, il avait dû être élu par les comices à Rome (cf. Suolahti 1955, 39-40), et il y a donc tout lieu de croire qu'il se trouvait dans l'*Vrbs* en 217/216 où il participa probablement aux préparatifs militaires du moment. Il est très vraisemblable que les noces avec Aemilia furent célébrées au cours de cette période, mais qu'elles avaient déjà été conclues auparavant entre les chefs de famille : on imagine mal que le père de Scipion n'ait pas joué un rôle décisif dans le choix de l'union de son fils aîné. Bien davantage qu'une simple possibilité, le mariage du jeune Scipion avec la fille du consul désigné, à la veille de son départ comme tribun servant sous les ordres de son beau-père, s'avère ainsi, de notre point de vue, une hypothèse d'une grande probabilité.

48 Gilula 1989.

49 Ce sont peut-être les obsèques de la veuve de l'Africain qui sont évoquées dans un passage préservé de Granius Licinianus (28.16, p. 7 Flemisch), lorsque l'auteur rapporte qu'une *nobilis femina Aemilia* reprit conscience de manière extraordinaire alors qu'elle était allongée sur son bûcher funèbre, en 163 : cf. Hillard 2001, 48.

50 La mention de Diodore 34-35.33.1, selon laquelle à la fois le père et le grand-père de P. Scipio Nasica Serapio (n° 27) furent princes du Sénat n'est pas forcément le fruit d'une confusion. Elle ne s'applique pas au premier des Scipiones Nasicae : le texte désigne Nasica Corculum (n° 17) et l'aïeul maternel (et non paternel) de Serapio, le premier Africain (n° 12) : cf. infra p. 56.

51 Il faut écarter la variante d'élaboration tardive, transmise par Valère Maxime et par l'auteur du *de Viris illustribus*, selon laquelle Nasica aurait reçu dans sa propre demeure le *simulacrum* de la divinité jusqu'à ce qu'on lui consacre son propre sanctuaire, en 191 : Alvar 1994, 166-168. Le récit de Tite-Live atteste que la *Magna Mater* fut accueillie dans le temple de la Victoire, sur le Palatin.

52 Cf. supra n. 36 p. 383 : si l'on admet que la tradition transmise par Nep., *Ca.*, 2.2 et Plut., *Cat. Ma.*, 11) avait confondu P. Scipio Nasica avec son cousin et homonyme, Scipion l'Africain, ces textes pourraient répercuter le souvenir de tensions entre Caton et Scipion Nasica lors de la passation de commandement en Espagne : cf. Astin 1978, 51-52.

53 La carrière de Scipion Nasica a été examinée en détail par Bandelli 1974, qui pense y trouver les éléments témoignant de relations conflictuelles avec l'Africain à partir de l'élection de Nasica au consulat (aux dépens notamment de son cousin le futur Asiatique, n° 14) : cf. supra p. 140-141.

54 Selon Orlin 1997, 55-60, le refus du Sénat s'expliquerait par le fait que Nasica n'avait pas abondé le Trésor avec le produit de son butin espagnol. Il semble qu'un autre camoufflet ait alors été infligé à Scipion Nasica, consul en exercice, puisque ce ne fut pas à lui mais au préteur urbain M. Junius Brutus, que revint l'honneur de procéder à la dédicace du temple que l'on venait d'achever sur le Palatin pour la *Magna Mater* de Pessinonte, divinité que Nasica avait pourtant lui-même accueillie treize ans plus tôt, paré du titre d'*optimus uir* (Liv. 36.36.3-4).

55 Il était alors rentré de sa province de Cisalpine, tandis que son collègue, M'. Acilius Glabrio, se trouvait toujours retenu en Grèce par les opérations militaires livrées contre les Étolien alliés d'Antiochos.

56 D'autant que le texte de Diodore qui transmet cette même forme paraît remonter lui aussi à un document ancien du II^e siècle, en provenance du milieu familial des Scipions : cf. supra p. 74-75.

57 Sur la signification de ce *cognomen*, cf. l'hypothèse de P. Goukowsky dans Appien, *Histoire romaine, le livre syriaque*, CUF, t. VI, 2007, XLVI : cette latinisation de l'épiclèse grecque *Asiagenes* voudrait signifier "issu de l'Asie", pour montrer qu'en foulant le sol troyen, le Romain L. Scipio aurait retrouvé ses origines.

58 Cf. Broughton, *MRR*, I, p. 340. En rapportant l'anecdote de l'élection conjointe des deux fils du consul de 218 à l'édilité curule en 213, Polybe commet une erreur manifeste : nous savons par Liv. 25.2.6-8 que, cette année-là, le collègue du futur Africain dans cette charge fut M. Cornelius Cethegus.

59 À cette occasion, les résidents italiens de la cité sicilienne d'Halaesa lui auraient consacré une inscription honorifique (*CIL*, I², 612). Mais l'interprétation de ce document, aujourd'hui perdu, demeure discutée : cf. chapitre n. 31 p. 299.

60 Cf. E. Gabba dans *Athenaeum*, 37, 1959, 310. *Contra* Rizzo 1968-1969, 375-377, n. 27 (cf. aussi Rizzo 1996, 76), qui identifie le Scipion qui fut l'auteur de cet édit avec l'Africain.

61 Les ressorts de l'élection au consulat et de la désignation de L. Scipio pour conduire la guerre contre Antiochos ont fait l'objet d'un réexamen récent et minutieux : Tatum 2001.

- 62 Le départ des Scipions est précisément daté par Liv. 37.4.4, qui note qu'il se produisit alors une spectaculaire éclipse de soleil, cinq jours avant les ides de *quintilis* (c'est-à-dire le 11 juillet) du calendrier civil préjulien alors en vigueur à Rome, éclipse que l'astronomie permet par ailleurs de dater du 14 mars selon le calendrier naturel. Cette précieuse observation permet d'établir que le calendrier civil romain préjulien possédait alors presque quatre mois d'avance sur le calendrier astronomique : cf. Brind'Amour 1983, 143-147.
- 63 Le moment de la traversée de l'Hellespont par les forces romaines peut être daté avec sûreté du mois de mars de l'année 189, selon le calendrier préjulien, grâce à la justification par laquelle l'Africain s'excusa, en tant que salien, de ne pas pouvoir se déplacer au cours de cette période où l'on mouvait les *ancilia* (Liv. 37.33.6-7). Par conséquent, vu les quatre mois d'avance du calendrier civil romain sur le calendrier astronomique (cf. supra note précédente), on se trouvait alors en décembre selon notre calendrier grégorien. Sur cette question, voir J.-M. Engel dans Tite-Live, *Histoire romaine*, CUF, t. XXVII, 1983, XLIX-LV, et surtout Brind'Amour 1983, 143-147.
- 64 Mastrocinque 1983, 155-157.
- 65 Une tradition, présente chez Plut., *Apophth. Dom.*, et dans le récit d'Appien, met en relief le rôle joué dans les opérations militaires par le légat Cn. Domitius Ahenobarbus (*cos.* 192), dont elle semble vouloir faire le véritable artisan de la victoire romaine au détriment de Lucius Scipio.
- 66 Il est vrai qu'au moment des élections consulaires pour 189 et de l'attribution des postes, la nouvelle de la victoire de Magnésie n'était pas encore connue à Rome où des rumeurs très inquiétantes paraissent avoir circulé à propos de la situation militaire en Asie (Liv. 37.48 ; 51.8-10).
- 67 Si l'on convertit les éléments disparates donnés par Tite-Live (sur les équivalences monétaires de cette époque, cf. Le Rider 1989 ; 1992), le butin transporté devait s'élever à plus de soixante-dix millions de sesterces.
- 68 Sehlmeier dans *LTUR*, IV (1999), 359 ; Sehlmeier 1999, 144-145 ; Papini 2004, 365-366. Hallett 2005, 151-152, estime que cette statue avait dû être offerte par une ou plusieurs communautés grecques d'Asie en témoignage de reconnaissance pour l'abaissement de la puissance séleucide.
- 69 Sur les poursuites engagées contre l'Asiatique, cf. supra n. 42 p. 383.
- 70 Le financement de ces jeux pose question : d'après Pline, il aurait été assuré par une sorte de souscription populaire, mais selon Valerius Antias, transmis par Tite-Live, c'est l'argent collecté auprès des rois et des cités d'Asie qui aurait permis à L. Scipio de les prendre en charge. Par ailleurs, l'épisode de l'empoignade entre l'Africain et les questeurs qui rechignaient à lui ouvrir le trésor public (Pol. 23.14.5-6 ; Liv. 38.55.13 ; V. Max. 3.7.1d ; Plut., *Apophth. Scip. mai.*, 9) a permis à Bandelli 1972, 313-314, d'estimer que le Sénat avait autorisé les Scipions à recourir aux ressources de l'*aerarium*. Il est vrai que ces trois modes de financement ne sont pas exclusifs les uns des autres, et qu'ils ont fort bien pu être combinés : cf. Bandelli 1974-1975a, 109-113. Par ailleurs, on considère généralement que la mission de L. Scipio en Asie, qui lui aurait permis de réunir les contributions nécessaires au financement de ces jeux après la saisie de ses biens consécutive à sa condamnation, est une invention de Valerius Antias, soucieux d'expliquer comment l'Asiatique, en principe ruiné, fut pourtant à même, dès l'année suivante, de célébrer des jeux forcément onéreux.
- 71 Mommsen, *RF*, II, 499 et Münzer, *RE*, 4.1, 1900, col. 1483, doutaient de l'historicité de la participation de Scipion l'Asiatique à cette ambassade (cf. aussi Smith 1940, 8). Jugant leur scepticisme infondé, Bandelli 1974-1975b, 127-128, a souligné au contraire la grande vraisemblance de l'envoi de Lucius Scipion en Bithynie au vu des liens que celui-ci avait noués avec le roi Prusias lors de la campagne asiatique, quelques années auparavant. La réalité de ces relations privilégiées entre la maison des Scipiones Asiatici et la dynastie bithynienne se vérifia d'ailleurs une quinzaine d'années plus tard, lorsque Prusias II fut accueilli lors de son séjour diplomatique à Rome par le fils de l'Asiatique (cf. infra p. 172-173, n° 20).
- 72 D'après Sen., *Cons. ad Pol.*, 14.4, l'Asiatique serait décédé avant son frère l'Africain, et alors que ce dernier s'était retiré à Litterne : par conséquent, il lui aurait été impossible de participer à l'ambassade envoyée auprès de Prusias. Mais l'œuvre de Sénèque n'étant pas exempte d'approximations et d'inexactitudes historiques, il convient de considérer cette information avec quelques réserves.
- 73 Cette tradition ancienne a orienté sans doute trop facilement le jugement de nombreux Modernes, parmi lesquels on citera celui, cinglant, de Pl. Fraccaro qui qualifiait le frère de l'Africain de "nullité prétentieuse"

(Fraccaro 1911 = *Processi*, 142), ou encore ceux de E. Pais qui le regardait comme un “médiocre général” dont “...l’infériorité s’était révélée éclatante” (Pais 1926, 512 ; 524), et de É. Will qui, à propos de la campagne d’Asie, présentait Lucius Scipio comme un “figurant” (*Histoire politique*, t. II, 213).

74 En ce sens, cf. Tatum 2001, 393-394.

75 En invitant de manière argumentée à une réappréciation positive de l’action de L. Scipio, Balsdon 1972 suggère ainsi (233-234) que l’image de l’Asiatique aurait pu souffrir de la malignité des annalistes syllaniens, intéressés à déprécier l’ancêtre homonyme du consul marianiste de 83 (n° 33). Plus récemment, P. Goukowsky (dans Appien, *Histoire romaine, le livre syriaque*, CUF, t. VI, 2007, XLVI-LIV) a proposé d’attribuer à une origine familiale la piteuse image attachée à Lucius Scipio : à l’issue de la guerre syriaque, l’Africain aurait assez peu goûté la gloire de son frère, et l’ouvrage historique de son propre fils P. Scipio aurait pu relayer un dénigrement insidieux de l’Asiatique.

76 *Contra* Hahm 1963, 82.

77 Cf. *AE*, 1930, n° 131 ; Guarducci 1929.

78 À cette date, le nom de Cn. Cornelius ne peut correspondre à aucun consulaire encore en vie. Plutôt que d’envisager une erreur de Tite-Live ou de sa source sur le prénom du personnage (ce que semblent faire Bandelli 1974, 33, et La Rocca 1990, 471, en proposant d’identifier ce dédicant avec P. Scipio Nasica, *cos.* 191, le propre frère d’Hispullus), il vaut mieux considérer que le dédicant était distinct du personnage consulaire dont il accomplissait le vœu. Le fait que le *cognomen* ne soit pas précisé laisse ouvertes plusieurs solutions parmi lesquelles celle de Cn. Scipio Hispullus agissant alors peut-être au nom de son père homonyme tué en Espagne au cours de la deuxième guerre punique : nous connaissons en tout cas un exemple de cette nature, en 181, lorsque M’. Acilius Glabrio dédia, sur le *forum holitorium*, le temple à la *Pietas* qu’avait voué son père lors de la campagne des Thermopyles (Liv. 40.34.5). Cn. Scipio Hispullus était visiblement rentré à Rome à la fin de l’année consulaire 189, aux côtés de ses deux cousins, et sans doute la part du butin qui lui avait alors été attribuée lui avait-elle donné les moyens de procéder à cette dédicace.

79 La mention d’un Cn. Cornelius Scipio parmi les préteurs de 177 résulte certainement d’une interpolation imputable à Tite-Live ou à sa source : il est fort probable en effet qu’on élut cette année là seulement quatre préteurs, en vertu de la *lex Baebia* (Liv. 40.44.2). Les noms des deux derniers préteurs (Cn. Cornelius Scipio et C. Valerius Laevinus), fort suspects par leur identité avec ceux de 179, doivent donc être écartés : cf. Chr. Gouillart dans Tite-Live, *Histoire romaine*, CUF, t. XXX, 1986, LXXV-LXXVI ; n. 110.

80 Le raisonnement de Kajava 1994, 28 ; 178, peut laisser perplexe : l’universitaire scandinave tient pour certain que cette dame était la fille d’un Scipion, au motif qu’elle était enterrée dans le tombeau familial, et affiche à l’inverse un doute tout aussi surprenant sur l’identité de son mari. Il paraît pourtant clair que celui-ci pourrait difficilement être un autre individu que le consul de 176, qui est le seul Scipion à porter le *cognomen* d’Hispullus, et qui convient parfaitement du point de vue chronologique. De plus, la présence de la dépouille de Paulla Cornelia dans le sépulcre familial ne saurait en aucun cas garantir son appartenance par naissance à la lignée des Scipions : en effet, les épouses avaient certainement vocation à reposer au côté de leurs maris, ce que confirme d’ailleurs l’une des épitaphes de la seconde chambre funéraire (G). La probabilité de reconnaître en Paulla Cornelia la fille d’un Cn. Scipio s’avère du reste plutôt faible : le seul personnage connu qui puisse convenir est exclu puisqu’il s’agit du propre père de son mari. Aucun autre descendant du consul de 259 ne pourrait correspondre, pour des raisons de chronologie, d’onomastique, et d’interdit juridique. Il faudrait alors imaginer l’existence d’un Cn. Scipio, peut-être appartenant à la lignée des Asinae, mais inconnu par ailleurs, ce qui reste une hypothèse beaucoup trop fragile.

81 C’est d’autant plus vraisemblable que le préteur de 139 ne fut pas le seul fils qui naquit à Scipion Hispullus et Paulla Cornelia. On connaît ainsi, par son épitaphe (D), l’existence de L. Scipio (n° 22), mort à vingt ans dans les années 170. Mais surtout, un fils aîné avait dû porter le premier le prénom paternel de Gnaeus (n° 54), avant de le libérer par une disparition prématurée : cf. *infra* p. 194.

82 Coarelli 1972, 54-56. Cf. *infra* p. 258-259.

83 Cf. Sumner 1973, 39, pour une naissance en 206 ; Bandelli 1974, 34-36, pour une naissance autour de 204.

84 Rüpke 2005, II, 924, n° 1379, n. 3.

85 Linderski 1990, 69.

- 86 Sur ce document, cf. Lehmann 1969 qui suppose Nasica y donnait la part belle au rôle qu'il avait joué dans la guerre tout en dépréciant le mérite de son général Paul Émile, quitte pour cela à prendre quelques libertés avec la vérité historique.
- 87 Cf. Broughton, *MRR*, I, 438.
- 88 On doit peut-être ajouter à ces témoignages un fragment de Cassius Hemina (*ap. Nonius* p. 148 L = Chassignet, *Cas. Hem.*, 26) signalant que des censeurs firent démanteler des statues qui se trouvaient sur l'esplanade capitoline. La notice de Pline, qui reproduit le témoignage contemporain de Pison, précise que les censeurs firent également fondre la statue de Spurius Cassius qui jouxtait le temple de Tellus. Mommsen, *RF*, II, 153-179, doutait qu'un tel monument ait pu rester en place pendant plus de trois cents ans, au contraire de Mazzarino 1966, 303-305, qui interprète cette destruction comme un épisode de l'antagonisme politique qui aurait opposé P. Scipio Nasica Corculum à C. Cassius Longinus (*cos.* 171 ; *cens.* 154). Cf. aussi Papini 2004, 369-374.
- 89 C'est certainement à cette occasion que P. Scipio Nasica préféra occuper ses troupes à construire une flotte pendant l'hiver pour les maintenir sur le pied de guerre (Fron., *Str.*, 4.1.15).
- 90 Le commandement avait été initialement confié au consul de l'année précédente, C. Marcius Figulus, qui avait d'abord connu quelques déboires (Pol. 32.14 ; Liv., *Per.*, 47.9 ; App., *Ill.*, 11 ; Flor., *Epit.*, 2.25). Nasica Corculum fut certainement envoyé pour rétablir la situation, et les divergences des sources sur l'attribution du succès à final à Figulus ou Nasica traduisent la concurrence des deux hommes pour faire valoir leurs mérites respectifs : sur cette affaire cf. Morgan 1990, 74-76. Par ailleurs, les Fastes attestent du triomphe de Nasica contre les Dalmates et démentent une tradition tardive qui prétendait qu'il l'avait refusé (Amp. 19.11 ; Auct. *de Vir. ill.*, 44.4).
- 91 Sur cette mesure, on peut se reporter aux analyses de Morgan 1990, 72-76, de Gruen 1992, 206-210 et Wallace-Hadrill 2008, 160-164. Cf. supra n. 30 p. 370-371.
- 92 À propos de ce débat resté fameux, l'article classique de Gelzer 1931 demeure fondamental. L'interprétation d'Hoffmann 1960, selon qui l'opposition de Nasica à la déclaration de guerre à Carthage ne fut que temporaire et de pure forme ne paraît guère convaincante. Cf. Astin 1967a, 276-280.
- 93 Sur l'interprétation de ce passage, cf. supra p. 76.
- 94 Broughton, *MRR*, I, 457, suivi par Suolahti 1955, 311, n° 133, situe cette mission en 150, et attribue sans aucune preuve à Nasica Corculum le grade de tribun militaire. Mieux vaut penser, vu son rang et la nature de sa mission (il ne semble pas avoir eu de troupes romaines sous ses ordres, et réunit sur place seulement des contingents achéens), qu'il fut envoyé comme légat, titre qu'utilise d'ailleurs la *periocha* 50 de Tite-Live pour désigner les officiers romains sur place. C'est sans doute sa connaissance de la Macédoine, où il avait servi lors de la campagne de Pydna, qui justifiait la désignation de Corculum. D'autre part, il est plus vraisemblable de dater cette mission de Nasica de 149 ou 148 : Will, *Histoire politique*, II, 388-389 ; Walbank, *Commentary*, III, 670. Broughton, *MRR*, III, 1986, 72, est revenu sur sa première position et préfère, depuis lors, identifier le défenseur de la Thessalie avec Nasica Serapio (n° 27). Mais, comme l'a fait remarquer Kallet-Marx 1995, 32, n. 86, Nasica Serapio se trouvait en 149 devant les murs de Carthage : il faut donc continuer à préférer reconnaître dans les textes de Zonaras et Tite-Live, Scipion Nasica Corculum et non son fils.
- 95 Les témoignages au sujet du principat du Sénat tenu par Scipion Nasica Corculum sont entachés de confusions : l'homonymie entre les représentants successifs de la lignée des Scipiones Nasicae est certainement à l'origine de ces méprises et de ces approximations dont se sont rendus coupables notamment Valère Maxime, mais aussi Augustin (*C.D.*, 1.30-31) et l'auteur du *de Viris illustribus* (47). Ajoutons que la confusion a été aggravée par l'interprétation fautive qu'a donnée l'érudition moderne du texte de Diodore : si l'on rétablit l'identité correcte du "consul Nasica" (Scipio Nasica Serapio, n° 27), le texte se trouve déchargé de toutes les erreurs dont on a voulu l'accabler jusque-là (cf. supra p. 56). En tous les cas, l'examen du contexte historique ne permet pas de douter du fait que Corculum a bien été prince du Sénat à partir de 147, et qu'il fut le seul de la lignée des Scipiones Nasicae à assumer cette dignité : cf., en dernier lieu, l'analyse minutieuse de Ryan 1998a, 181-183 (qui ne prend cependant pas en compte le témoignage de Plut., *Aem.*, 15.3, évoquant pourtant certainement, mais par une périphrase, le principat du Sénat de Nasica Corculum).

- 96 Si les fastes édiliens ne sont pas connus de façon exhaustive, la stricte alternance entre patriciens et plébéiens, qui se vérifie alors régulièrement à l'édilité curule, ainsi que l'obligation du *biennium* entre deux magistratures successives, n'autorisent en réalité qu'une seule véritable possibilité pour une éventuelle édilité de ce L. Scipio : l'année 177. De toute manière, l'accès à l'édilité curule (deux postes par an) étant bien plus difficile que l'élection à la préture (six postes), il reste plus probable que ce personnage, dont les qualités paraissent avoir été douteuses aux yeux de ses contemporains, ne put jamais accéder à cette charge.
- 97 Suolahti 1955, 230 ; 323 ; 356. À propos de la capture du fils de l'Africain, deux versions concurrentes paraissent avoir circulé : elles sont toutes deux rapportées par Tite-Live (37.34.4-7). La première évoquait l'arraisonnement de son navire par la marine de guerre séleucide (Just. 31.7.4), tandis que la seconde signalait sa capture en Asie lors d'une mission de reconnaissance menée dans les rangs d'une turme de cavaliers frérellans.
- 98 Aucune autre source que V. Max. 3.5.1 ne mentionne le prénom du fils de l'Africain qui fut capturé lors de la campagne d'Asie : Pol. 21.15 ; Diod. 29.9 ; Liv. 37.34.4-7 ; 36.2-7 ; 37.6-8 ; 48.1-2 ; 38.51.2 ; V. Max. 2.10.2a ; Plin., *Nat.*, 35.22 ; App., *Syr.*, 29.145-146, avec confusion avec Émilien ; Just. 31.7.4-7 ; D.C. 19 fig. 59 ; Auct., *de Vir. ill.*, 49.16 ; Oros. 4.20.22 ; Zonar. 9.20.
- 99 Cf. supra n. 47 p. 383-384.
- 100 Ce L. Scipio, né au plus tard en 213, ne pourrait être ni un fils de l'Asiatique, ni un fils de Nasica, et moins encore celui d'Hispullus. Il ne saurait être non plus le fils du consul de 218, et ne pourrait que très difficilement avoir été un troisième fils du consul de 222, né au plus tard en 217. Quant à l'hypothèse qu'il ait appartenu à la lignée des Asinae, elle est très affaiblie par l'absence du *cognomen* caractéristique de cette branche. La seule solution vraiment acceptable demeure donc celle, indiquée par Valère Maxime, d'un second fils de l'Africain.
- 101 En réalité, l'identification de Cn. Hispanus (*pr.* 139) comme le fils de Cn. Scipio Hispullus (*cos.* 176) procède du principe du "rasoir d'Occam" qui privilégie l'hypothèse la plus simple et la plus économique. La nomenclature du premier (Cn. Cornelius Cn. f. Scipio Hispanus) correspond en effet à celle d'un fils du second. Mais elle correspondrait tout autant à celle d'un petit-fils s'il s'était intercalé entre eux un personnage doté des mêmes attributs onomastiques, ce qui était l'usage. L'intervalle bio-chronologique d'une quarantaine d'années entre le consul de 176 et le préteur de 139 impose en tout cas de ne pas écarter cette solution alternative : cf. infra n. 300 p. 401.
- 102 Morgan 1978, 51-54, a proposé de comprendre cette affaire comme un épisode lié aux clivages politiques et aux luttes d'influences que la construction de l'*aqua Marcia* (144-140) semble avoir alors dessinés au sein de l'aristocratie sénatoriale.
- 103 Mais Rüpke 2005, II, 923, n° 1378, n. 4, estime qu'il avait dû être candidat malheureux à l'élection consulaire.
- 104 Linderski 1990, 70, situe son tribunal en 169.
- 105 Cf. Bandelli 1975 ; *contra* Moir 1986 (ignorant apparemment Bandelli 1975) qui persiste à attribuer cette épitaphe au fils de l'Africain, avec des arguments critiqués par Tatum 1988 (avec réponse de Moir). Cf. infra p. 241-247.
- 106 On doit sûrement penser que le fils aîné de l'Africain n'était pas d'une complexion assez robuste pour avoir pu accomplir la période décennale de *militia* exigible du jeune Romain qui voulait prétendre à s'engager dans le *cursus honorum*, comme en atteste clairement Polybe (6.19.4) : sur cette obligation, cf. Harris 1979, 11-12.
- 107 Münzer donnait sa préférence à cette solution (*RE*, 4.1, 1900, *s.u.* *P. Cornelius Scipio*, 331).
- 108 *Contra* Massaro 1997, 99, n. 8 : cf. infra p. 247-249.
- 109 Aulu-Gelle signale en outre la source qu'il a reprise et qui est sans doute aussi celle de Cicéron : un discours que Scipion Émilien prononça lors de sa censure, en 142.
- 110 Cf. Kajanto 1965, 237.
- 111 En dépit de Bandelli 1974-1975b, 132-133, qui croit, mais sans vraiment apporter d'argument objectif, que le mariage fut postérieur à la mort de l'Africain.
- 112 Bernstein 1978, 29-30, estime cependant que même si le mariage fut conclu après sa mort, il avait dû correspondre au projet de l'Africain.
- 113 Mommsen, *RF*, II, 489-491 ; Münzer, *RE*, 4.1, 1900, *s.u.* *Cornelia* (407).

- 114 Cf. Carcopino 1928, 61-67.
- 115 Les douze grossesses de Cornelia sont à la fois assez vraisemblables et bien attestées pour qu'il n'y ait pas lieu de douter de leur historicité comme le fait Dixon 2007, 7.
- 116 Carcopino 1928, 66-67, suivi par Corradi 1946, 12-13, situe le mariage vers 176/175, Earl 1963, 54-55, le place vers 180 ; Stockton 1979, 24 entre 175 et 165 ; Moir 1983, 138, se livre à une enquête plus détaillée en tenant compte des absences de Gracchus lors de ses commandements en Espagne et en Sardaigne : le mariage aurait ainsi pu avoir lieu entre 183 et 180, au cours de l'hiver 178/177, ou après 175. La même envisage aussi la possibilité d'une union nouée au moment des élections à la censure, en 169 (141-142). Cette date paraît cependant trop tardive.
- 117 Sur ce point, on ne peut souscrire au raisonnement de Carcopino 1928, 70-72, qui situe arbitrairement la date de naissance de Ti. Gracchus en 208. En réalité, comme l'ont souligné Earl 1963, 55-58 et Bernstein 1978, 26, n. 19, cette date ne saurait être qu'un *terminus post quem non* : probablement tribun militaire lors de la campagne asiatique des Scipions, jouissant manifestement de toute la confiance de ses généraux, Ti. Gracchus devait être alors un jeune officier déjà aguerri. En outre, il est difficilement imaginable qu'il ait pu accéder au consulat à l'âge de trente et un ans seulement, c'est-à-dire avec la même précocité que l'Africain ou Flaminius qui constituèrent des exceptions remarquables dans des circonstances extraordinaires. Le contexte politique du moment ne s'y prêtait d'ailleurs pas, puisque la *lex Villia annalis* venait d'être votée, et si Ti. Gracchus, dont la carrière était déjà bien avancée, n'était sans doute pas entièrement contraint par les stipulations de la loi, il ne pouvait pas non plus trop ouvertement y déroger. Il semble donc difficile d'attribuer à Ti. Gracchus une date de naissance bien postérieure à 215.
- 118 Cf. Corradi 1946, 12 ; Bernstein 1978, 42, n. 70 ; Moir 1983, 143-144.
- 119 En bonne matrone romaine de ce temps, Cornelia allaitait certainement elle-même ses enfants (Tac., *Dial.*, 28), comme le faisait à la même époque l'épouse de Caton (Plut., *Cat. Ma.*, 20.5), ce qui suspendait d'autant la possibilité de conception (l'aménorrhée d'allaitement durant environ six mois) et invite à considérer sur une plus longue période la succession de ses douze grossesses : cf. Moir 1983, 144-145.
- 120 Cf. Carcopino 1928, 78-80 ; Plut., *TG*, 1, rapporte que, durant son veuvage, Cornelia fut demandée en mariage par un Ptolémée. Or on sait par Polybe 33.10 que Ptolémée VIII Physcon, qui régnait alors en Cyrénaïque, se rendit en ambassade à Rome où il séjourna entre la fin 154 et le début 153 : par conséquent il est assez tentant de situer cet épisode à ce moment, ce qui permettrait de dater la disparition de Ti. Gracchus père de quelques mois auparavant. La proposition de dater la demande de Ptolémée de la visite de Scipion Émilien à Alexandrie après sa censure (Corradi 1946, 15-16) paraît moins convaincante. L'authenticité de cette demande en mariage de Cornelia par un souverain lagide a du reste soulevé de nombreuses interrogations, et a été récemment mise en doute par Günther 1990, dont les arguments n'ont pas convaincu Lampela 1998, 185 (cf. aussi Gruen 1984a, 708-709).
- 121 Stockton 1979, 25-26.
- 122 L'existence d'une correspondance de Cornelia est attestée par Cic., *Brut.*, 211, Quint. 1.1.6 et Plut., *CG*, 13.2, qui ne dévoilent cependant rien de sa teneur.
- 123 La critique moderne estime généralement, avec d'excellents arguments, que ces lettres de Cornelia sont le produit d'une falsification, au moins partielle, au service de la propagande hostile aux Gracques et à leurs héritiers *populares* : cf. notamment Cardinali 1912, 6-14 ; Carcopino 1928, 1967², 110 ; Corradi 1946, 30-34 ; Instinsky 1971, 189 ; Coarelli 1978 (= *Revixit ars*, 297-298) ; Horsfall 1987 ; Dixon 2007, 26-29 ; *contra* Bardon 1952, 89-91. L'opinion de Bauman 1992, 42-43, qui tient plutôt pour l'authenticité de ces lettres et qui en tire les conséquences en classant la mère des Gracques comme une "conservatrice modérée", ne convainc guère.
- 124 L'allusion de C. Gracchus à la présence de sa mère en deuil dans sa *domus* (*ap.* Cic., *de Orat.*, 2.214) n'est sans doute qu'un artifice oratoire. Selon D'Arms 1970, 8-9, suivi notamment par Zevi 2001, 273, Cornelia aurait d'ailleurs pu se retirer dans son domaine campanien dès la mort de son époux, vers 154 : c'est là que le jeune Tiberius aurait été formé aux leçons du philosophe Blossius de Cumes, devenu plus tard son conseiller politique.
- 125 Sur ce monument, cf. p. 282-287.
- 126 Cf. Astin 1967a, 245-247 ; Sumner 1973, 44, ne retient que 185 comme seule date de naissance possible pour Scipion Émilien.

- 127 En lui donnant moins de quarante ans en 140 (au moment de sa mise en accusation par Ti. Claudius Asellus), Aulu-Gelle (3.4.2) commet une erreur manifeste puisqu'Émilien, qui brigua l'édition pour 147, était alors nécessairement parvenu à l'âge légal pour prétendre à cette charge, ce qui situe sa naissance en 183 au plus tard. Quant à Plutarque (*Apophth. Scip. min.*, 1), suivi par Élien (*VH*, 11.9.5), qui rapporte qu'il vécut cinquante-quatre ans, Astin 1967a, 247, n. 1, estime que son erreur provient peut-être d'une mauvaise lecture (*LIV* pour *LVI*) de ses sources latines.
- 128 Cf. Astin 1967a, 13, n. 7.
- 129 Mitchell 1990, 92 ; Rüpke 2005, II, 922, n° 1373.
- 130 App., *Hisp.*, 49.209, l'auteur du *de Viris illustribus* (58, 2) et Ampelius le désignent pour leur part comme légat et non comme tribun : cf. Astin 1967a, 340.
- 131 Cf. Astin 1967a, 14, n. 7.
- 132 Bien que le texte de Polybe ne soit pas très clair sur ce point, il semble que Scipion Émilien était membre du Sénat en 151 : Astin 1967a, 14-15. Il avait donc dû y être inscrit au plus tard au cours de la *lectio* conduite par les censeurs de 154, ce qui impliquerait de sa part la tenue de la questure au plus tard la même année. Le témoignage de Valère Maxime (2.2.1) indique en effet qu'un ancien questeur, comme P. Crassus (*q.* 152), avait bien vocation à siéger au Sénat, mais aussi que son *adlectio* n'était pas automatique et qu'elle ne pouvait être prononcée que par les censeurs.
- 133 Sur la signification de ce duel victorieux, qui pouvait d'une certaine façon rapprocher Scipion Émilien des très rares Romains à avoir emporté les dépouilles opimes, cf. McDonnell 2006, 238.
- 134 Il n'est pas certain que l'extrait de discours préservé dans un fragment de Dion Cassius (*frg.* 70.2-3) se rapporte à l'élection de Scipion Émilien au consulat. Selon Moscovich 1992, il pourrait mieux correspondre au débat qui avait eu lieu en 205 au sujet de l'expédition d'Afrique dont le premier Scipion réclamait le commandement : cf. supra n. 35 p. 383.
- 135 Cf. Rawson 1973b, 168-174 ; Le Gall 1976 ; Coarelli 1988, 163-164 ; Berti 1990.
- 136 Sur le détail des opérations de siège, cf. Lancel 1992, 434-446.
- 137 Parmi les œuvres d'art saisies à Carthage et rendues par Scipion aux cités grecques de Sicile figurait une statue du poète Stésichore, qui attira par la suite la convoitise de Verrès (*Cic., Verr.*, 2.87), et dans laquelle on a proposé de reconnaître une copie d'époque romaine dans un marbre acéphale de Dresde : Heidenreich 1972.
- 138 L'image de Scipion Émilien stérilisant le sol de Carthage en y faisant répandre du sel n'est qu'une invention de l'historiographie moderne, inspirée à l'évidence de thèmes bibliques, et peut-être induite en erreur par le texte d'une bulle pontificale de Boniface VIII au XIII^e siècle : cf. Ridley 1986, 140-146 ; Piccaluga 1991 ; Lancel 1992, 447 ; Torregaray Pagola 1998, 19 ; S. Lancel dans Appien, *Histoire romaine, livre VIII*, CUF, t. IV (2002), 222-223, n. 527. En revanche, les sources anciennes attestent qu'Émilien consacra le sol de la cité vaincue aux divinités telluriques et infernales : *Cic., Agr.*, 2.51 ; App., *BC*, 1.24 ; *Macr., Sat.*, 3.9.9-13.
- 139 Cf. Astin 1967a, 79 ; McDonnell 2006, 239. À moins encore que Plutarque n'ait confondu le second Africain avec Marcellus, le vainqueur de Syracuse, comme le suggère Gros 1979, 106 n.1.
- 140 Cf. Pietilä-Castrén 1987, 136-138 ; Coarelli 1988, 84-92 ; 156-180.
- 141 Plusieurs textes signalent l'existence de ces (*horrea*) *Aemiliana*, situés sur le port fluvial : Var., *R.*, 3.2.6 ; Tac., *Ann.*, 15.40 ; Suet., *Cl.*, 18 ; *CIL*, XV, 7150 ; VI, 3781. Édifiés entre 166 et 55/54, ils furent certainement l'œuvre de Scipion Émilien qui fut censeur à une époque où la question du ravitaillement frumentaire se posait avec acuité (Virouvet 1985, 14) : cf. Coarelli 1988, 147-155 ; Coarelli 1994, 221 ; Virouvet 1995, 97 ; Coarelli dans *LTUR*, I (1993), *s.u. Aemiliana*, 18-19.
- 142 L'anecdote transmise par Valère Maxime reporte sur Scipion Émilien une conception augustéenne de l'empire de Rome. Elle fut sans doute forgée pour donner une assise historique à la politique extérieure d'Auguste et Tibère : cf. supra n. 104 p. 332-333.
- 143 Asellus gardait rancune à Scipion d'avoir voulu l'exclure de la liste des chevaliers : cf. Scullard 1960, 69 ; Astin 1967a, 175-177 ; Gruen 1968, 31 ; Epstein 1987, 60 ; 103-104 ; 113 ; Alexander 1990, 6, 5-6.
- 144 Un passage de Lucilius (14 *frg.* 16 Charpin) indique que Scipion Émilien aurait visité Ecbatane (aux mains des Parthes depuis 148/147 selon Le Rider 1965, 338 ; Will, *Histoire politique*, t. II^e (1982), 403) et Babylone. Cette information gagne en vraisemblance au vu du rapprochement opéré par Schwartz 1993 avec le récit des sources juives (cf. infra note suivante) : le premier livre des Maccabées mentionne en effet

le souverain arsacide parmi les dynastes orientaux auxquels Rome adressa un message leur faisant connaître le renouvellement de son alliance avec les Juifs à la suite de l'ambassade envoyée à Rome par Simon Maccabée. La tradition qui attribue à Sylla, lors de son gouvernement en Cilicie en 92, les premières relations diplomatiques de Rome avec les Parthes (Vell. 2.24.3 ; Plut., *Sull.*, 5.8-11) provient de toute évidence des *Mémoires* du dictateur : on comprendrait aisément que Sylla ait pu vouloir rehausser son action en la prétendant sans précédent. Par ailleurs, il ne serait pas surprenant que Scipion Émilien, dont le livre de chevet était la *Cyropédie* de Xénophon (Cic., *Q. fr.*, 1.1.23 = CUF, t. I, 30.23), ait pu avoir la curiosité d'entrer en contact avec une dynastie parthe continuateur des Achéménides.

- 145 Les meilleurs arguments plaident en faveur d'une date postérieure à la censure, vers 140/139 : Münzer dans *RE*, 4.1 (1900), 335, col. 1452 ; Pais 1926, 582-583 ; Astin 1959 ; Knibbe 1960 ; Will, *Histoire politique*, t. II² (1982), 412 ; 427, Liebmann-Frankfort 1969, 128-129 ; Walbank, *Commentary*, III, 749-750 ; Sherwin White 1984, 57 ; Gruen 1984a, 280 ; 669 ; 714-715 ; Ferrary 1988, 399, n. 14 ; Schwartz 1993 (qui établit de manière fort séduisante un lien avec le retour en Judée de l'ambassade hasmonéenne envoyée à Rome par l'ethnarque Simon : *I Macc.*, 14.24 ; 15.15-24) ; Lampela 1998, 200-204. *Contra* Cavaignac 1951, Mattingly 1986, et Mattingly 1996, pour une date antérieure à la censure (144/143), pour laquelle penche également Kallet-Marx 1995, 97. On s'accorde en tout cas aujourd'hui pour ne pas situer cette ambassade après 138, puisque Lucien (*Macr.*, 12) précise qu'à Pergame elle rencontra Attale II, qui disparut cette année là (*contra* Willems, *Le Sénat*, II, 502 n. 3 ; Bloch & Carcopino [1929] 1940, 182).
- 146 Selon Canali de Rossi 2001, § 124, 41-42, Scipion Émilien aurait pu alors agir en tant que *patronus* des Macédoniens. Mais aucun élément concret ne vient appuyer cette conjecture.
- 147 En faveur d'une date postérieure à 132 : Klebs, *RE*, 2.2 (1896), *s.u.* *L. Aurelius Cotta* (98) ; Van Ooteghem 1967, 76 ; Mattingly 1985. En faveur de 138 : Scullard 1960, 70 ; Earl 1963, 96 ; Astin 1967a, 129 ; Gruen 1968, 37-38 ; Botteri 1974 ; Alexander 1990, 9, 7-8 ; David 1992, 677 ; García Riza 1995-96, 243-244.
- 148 Selon Orose 5.7.1, Scipion Émilien fut désigné consul "à l'unanimité des tribus" (*consensu omnium tribuum*) : cette précision est forcément inexacte puisque c'étaient les comices centuriates qui procédaient à l'élection des consuls et non les comices tributes. Orose a dû confondre deux suffrages distincts : l'élection consulaire et un vote des comices tributes, peut-être celui ayant permis de suspendre la loi sur l'interdiction de l'itération (M.-P. Arnaud-Lindet dans Orose, *Histoires*, CUF, t. II, 1991, 98, n. 253) ou bien une loi lui attribuant l'Espagne et la guerre contre Numance comme *prouvincia* (à l'instar de ce qui s'était produit en 147).
- 149 Cf. Van den Bruwaene 1950-51 ; Astin 1967a, 230-241 ; Gruen 1968, 64-70.
- 150 Cf. Nicolet 1964 ; Caldini Montanari 1984 ; Martin 1994, 341-342 ; Hurler 1993, 107-108 ; Stevenson 2005 (*contra* Evrard-Gillis 1977). Cf. en dernier lieu Beness 2005, 42-48, qui estime que Scipion et ses partisans cherchèrent bien à obtenir (en vain) du Sénat les moyens exceptionnels de résoudre la crise politique du moment sans qu'il s'agisse forcément de l'attribution de la dictature.
- 151 La thèse du suicide (App., *BC*, 1.20 ; Plut., *Rom.*, 27.5), la moins plausible des trois, fut certainement mise en circulation à l'instigation des partisans des Gracques intéressés à montrer l'impasse politique dans laquelle se serait fourvoyé Scipion Émilien en voulant porter le fer contre leurs projets.
- 152 La thèse de l'assassinat avait été accréditée par les propres déclarations publiques d'Émilien qui, les jours précédents, avait proclamé que ses ennemis en voulaient à sa vie (Plut., *Apophth. Scip. min.*, 23 : Oros. 5.10.9).
- 153 Les esclaves furent sans doute interrogés au préalable dans le cadre familial privé, à fin d'information, par les héritiers de Scipion qui ne souhaitèrent pas ensuite entamer une procédure criminelle publique.
- 154 Pour les modernes aussi, la question demeure controversée entre les partisans de la mort naturelle (cf. Carcopino 1928 ; Worthington 1989) et ceux du meurtre (cf. Renard 1931-1932 ; Van den Bruwaene 1950-1951, 229 ; Werner 1969). Cf. les positions plus prudentes et sans doute les plus raisonnables : Astin 1967, 241 ; Gruen 1968, 70-71. En dernier lieu, cf. Beness 2005, 41, n. 19.
- 155 *Insuperato abiit quem una angina sustulit hora*. "Il est parti sans qu'on s'y attendît : le malaise l'a emporté en une heure" Le nom de Scipion Émilien n'est certes pas préservé dans le fragment, mais les débris du livre 30 de Lucilius évoquent à plusieurs reprises les événements de la période gracquienne et les dernières années de Scipion Émilien (cf. 30.98 ; 99 ; 100 ; 101 Charpin). Les livres 26 à 30 des Satires ont été composés entre 132 et 125 : F. Charpin dans Lucilius, *Satires*, CUF, t. I (1978), 29-30.

- 156 C'est ce qui ressort également du discours prononcé en 122 par C. Gracchus, *de Legibus promulgatis* (*ORF*², 48, frg. 47 : supra p. 55). Le tribun y déclarait qu'il était, avec son enfant, le seul descendant de Ti. Gracchus et Scipion l'Africain, ce qui implique donc que l'union entre sa soeur Sempronia et Scipion Émilien était restée stérile.
- 157 Par confusion, Cicéron indique ailleurs (*de Orat.*, 2.341) que ce fut un autre neveu d'Émilien, Q. Aelius Tubero, qui prononça l'éloge funèbre.
- 158 Bardon 1952, 64-65, distingue la *laudatio funebris*, que Fabius aurait lui-même composée, de l'*oratio* rédigée par Laelius en l'honneur de Scipion : seule cette dernière fut publiée, et les rapports étroits entre les deux textes auraient fait penser que Fabius s'était borné à prononcer le discours mis en forme par Laelius.
- 159 Corradi 1946, 23, le situe vers 152 ou peu de temps auparavant ; Bernstein 1978, 55-56.
- 160 Cf. supra p. 57-58.
- 161 Pour n'être pas nommément citée, Sempronia est cependant la seule personne à pouvoir être désignée de cette manière par l'allusion de Cicéron lorsque celui-ci évoque Scipion Émilien menacé chez lui par la "main impie de ses *propinqui*".
- 162 Il est assez remarquable que Sempronia ne soit pas mentionnée une seule fois dans le texte de Polybe tel qu'il nous est parvenu. Surtout lorsque l'on pense que l'Achéen avait pris soin par ailleurs de relever l'affection et la générosité de son ami Scipion Émilien pour les autres femmes de sa famille, sa mère et ses sœurs. Sans doute ce silence est-il révélateur de la froideur des rapports entre les deux époux.
- 163 Dixon 2007, 11-14.
- 164 Cf. infra p. 252-253.
- 165 Cf. Sumner 1973, 60. En se rangeant, de manière trop hâtive, à l'avis de Carcopino 1928, 67, qui, en son temps, faisait naître Scipio Nasica Serapio vers 176, Binot 2001, 186, n'a pas pris garde que la recherche ultérieure, et notamment les conclusions de Astin 1958 sur les conditions d'âge qu'imposait la *lex Villia annalis*, avaient entraîné depuis déjà assez longtemps la péremption de l'analyse du savant français sur la date de naissance de Serapio.
- 166 Selon Scheid 2005, 258 n. 16, ce surnom lui aurait été attribué par ses détracteurs après le meurtre de Tiberius, pour avoir abattu le tribun comme un animal de sacrifice (ce qu'expriment les propres paroles de Caius Gracchus : *ORF*², 48, frg. 18). Cette proposition paraît mieux assise que celle de Mora 1986 selon laquelle "Serapio" aurait été en réalité un *cognomen* de nature théophore évoquant une proximité de ce personnage, comme d'autres aristocrates, avec le culte de Sérapis.
- 167 Il s'agit là de la solution la plus vraisemblable, même si l'homonymie avec son fils (n° 32) ne permet pas d'exclure tout à fait que ce dernier ait été le personnage dont les comices rejetèrent la candidature : cf. Broughton 1991, 40-41.
- 168 Cf. Morgan 1974, 208-215 ; Rosenstein 1990, 43. Kallet-Marx 1995, 33, n. 93 et Brennan 2000 ne paraissent pas convaincus par cette hypothèse.
- 169 Sur cet épisode cf. Virlouvet 1985, 64, n. 74.
- 170 Alexander 1990, 10, 7-8.
- 171 Le témoignage de Dion Cassius 39.17 révèle qu'en 57, P. Cornelius Lentulus Spinther dut contourner la loi en donnant son fils en adoption à un Manlius Torquatus afin qu'il puisse intégrer le collège des augures dont faisait déjà partie un autre Cornelius, Faustus Sulla. Il n'est pas certain toutefois qu'avant d'être formalisée par la *lex Domitia* de 104/103, la tradition qui l'avait précédée revêtait le caractère absolument contraignant que la loi lui donna par la suite : d'après North 1990a, en particulier p. 533-534, les deux Nasicae avaient ainsi pu vraisemblablement siéger conjointement au sein du collège pontifical.
- 172 Sur ce point cf. Münzer 1920, 260 ; Szemler 1972, 120-121 ; Rüpke 2005, II, 924, n° 1380 n. 2.
- 173 *Contra* Willems, *Le Sénat*, t. I, 111.
- 174 Cf. supra n. 95 p. 387, avec renvoi à la mise au point détaillée de Ryan 1998a, 181-183. Suolahti 1972, 210-211 et Bonnefond-Coudry 1989, 705-706 ; 1993, 120-121, soulignent que la conduite de Nasica Serapio en 133, emmenant avec lui les sénateurs pour écraser Ti. Gracchus, a pu contribuer à faire croire à Diodore qu'il avait alors agi en prince du Sénat.
- 175 Le déroulement précis et la signification du meurtre de Ti. Gracchus ont été éclairés par une remarquable analyse de Linderski 2002 : agissant en tant que *pontifex maximus* (la tête recouverte par un pan de sa toge prétexte, et sortant du temple de Jupiter Capitolin), Nasica Serapio avait veillé à donner à son intervention

une forte teneur religieuse, celle d'une *consecratio capitis* (plutôt qu'un sacrifice comme le proposait Earl 1963, 118-119) qui livrait Tiberius à la colère des dieux et à la destruction. Cette mise en scène exécutée de manière très impressionnante par Nasica (que la *Rhétorique à Herennius* décrit alors en transe : 4.68) explique comment la foule des partisans du tribun, frappée de terreur par l'irruption du grand pontife et de ses acolytes, se débanda sans opposer de résistance.

- 176 Le ton du passage de la *Rhétorique à Herennius* relatif au meurtre de Ti. Gracchus est particulièrement significatif de l'hostilité des *populares* à l'égard du personnage de Nasica Serapio.
- 177 Cf. Schleussner 1976.
- 178 Sa disparition, au cours de l'année 132, est confirmée par la succession prise dès 131 par P. Licinius Crassus Mucianus à la tête du collège pontifical : Cic., *Phil.* 11.18 ; Liv., *Per.*, 59.4.
- 179 Le fragment d'inscription bilingue découvert en 1909 (*CIL*, I², 2502 = *IGR*, IV, 1681), paraît en effet avoir appartenu à un monument funéraire : Tuchelt 1979, avec reconstitution hypothétique du monument (314).
- 180 À la suite de Münzer (*RE* 321), Broughton (*MRR*, I, p. 546) situe cette préture vers 109, ce qui ferait de ce personnage un fils de Cn. Scipio Hispanus (n° 19), lui-même préteur en 139, dont l'épithaphe atteste qu'il laissa des enfants. Mais une autre solution est possible : cf. infra p. 197 (tableau III) ; n. 300 p. 401. Brennan 2000, 400 ; 746 ; 909, n. 246, reste prudent, à juste titre, en situant simplement cette préture avant 100.
- 181 Cf. supra p. 173 (n° 21) ; infra p. 241-247.
- 182 Cf. Sumner 1973, 35-37. Bandelli 1975, 96-99, proposait pour sa part de reconnaître dans le *flamen Dialis* un représentant de la branche des Asinae, solution moins convaincante semble-t-il.
- 183 Sumner 1973, 36, situe de façon très vraisemblable sa naissance vers 195-192.
- 184 L'inauguration d'un *flamen Dialis* du nom de Cn. Cornelius en 174 nous est de peu de secours, le flaminat de P. Scipio ayant pu prendre place aussi bien avant qu'après cette date. D'autant que le flaminat n'a pas nécessairement été interrompu par la mort, tant les interdits et les tabous pouvant conduire à l'abdication du *flamen Dialis* étaient nombreux et contraignants : on sait ainsi que le décès de son épouse obligeait ce prêtre à résigner sa charge (Plut., *Quaest. Rom.*, 50 ; Gel. 10.15.22). Cependant, du caractère fugitif de la mention de sa charge de *flamen Dialis* sur l'épithaphe de P. Scipio, il semble transparaître que le défunt n'occupa que fort brièvement ce sacerdoce : Tatum 1988, 256. Selon Rüpke 2005, II, 922, n° 1371, n. 5, sa mort aurait pu survenir en 170 : le décès et le remplacement de plusieurs prêtres étaient en effet signalés par Tite-Live (43.11.13), mais une lacune du texte nous prive de certains de leurs noms.
- 185 La plupart des commentateurs estiment que P. Scipio avait succédé au flaminat à Cn. Cornelius, par conséquent après 174 : Mommsen, *CIL*, I², 2, 10 ; Broughton, *MRR*, I, 407 n. 6 ; Scullard 1951, 286 ; Degraffi, *ILLRP*, 311 ; Bandelli 1975, 91-92. Sumner 1973, 36, préfère, pour sa part, situer le flaminat et la disparition du jeune homme entre 176 et 175. Un passage de Plin., *Nat.*, 7.157, prétendant qu'aucun sénateur ne disparut dans l'intervalle séparant la censure de 174 de celle de 169, aurait pu constituer un indice important, le flaminat de Jupiter conférant à son titulaire la dignité sénatoriale. Malheureusement, la fiabilité de ce témoignage s'avère pour le moins sujette à caution quand on sait que l'un des anciens censeurs de 174, Q. Fulvius Flaccus, se suicida justement au cours de cette période (Liv. 42.28.10). Par ailleurs, P. Scipio aurait pu déjà ne plus être *flamen Dialis* au moment de son décès (cf. supra note précédente). Il n'est pas non plus impossible que la notice livienne ait été corrompue par une erreur de prénom : dans ce cas, P. Scipio pourrait avoir été le (Cn.) Cornelius inauguré *flamen Dialis* en 174 : Rüpke 2005, II, 921-922, n° 1371, n. 4.
- 186 Le mariage du flamine devait avoir été célébré selon le rite traditionnel de la *confarreatio* : sur ce point, cf. notamment Linderski 1986 ; Vanggaard 1988, 50-54. Sur le véritable couple sacerdotal que formaient le *flamen Dialis*, et son épouse la *flaminica*, cf. Boels-Janssen 1973.
- 187 Sumner 1973, 74.
- 188 Dans ce passage d'une très grande confusion, Valère Maxime ne réalise pas qu'il se méprend lourdement en amalgamant les quatre représentants homonymes de la lignée des Scipiones Nasicae, depuis le consul de 191 jusqu'à son arrière-petit-fils : cf. n° 13 ; 17 ; 27.

- 189 En revanche, il n'est probablement pas le personnage dont Plin., *Nat.*, 21.10, évoque les funérailles. Ce texte souffre en effet de graves incohérences : confusion avec Nasica Serapio (*cos.* 138), et aberration d'un tribunat de la plèbe radicalement incompatible avec le patriciat des Scipions. Selon une suggestion pénétrante de Cl. Nicolet, qui rapproche ce passage d'un texte de Valère Maxime (3.7.3) et d'abrégés de Tite-Live (*Per.*, 55 ; *Per. Oxy.*, 55), Pline ou sa source aurait commis là une confusion avec les obsèques d'un tribun très populaire mort l'année du consulat de Scipion Nasica Serapio, en 138 : Nicolet 1983a, 39-41.
- 190 Cf. Münzer 1920, 252 ; Astin 1967a, 314-315.
- 191 Sumner 1973, 104.
- 192 Crawford, *RRC*, 319, n° 311 : *L. SCIP ASIAG.*
- 193 Cf. Crawford, *RRC*, 319, n° 311.
- 194 Szemler 1972, 40 privilégie la seconde solution, mais Crawford, *RRC* [1974], 373-374, et Rüpke 2005, II, 922-923, n° 1374, pensent au contraire que L. Scipio avait été augure et qu'il fut dépossédé de sa charge sacerdotale en 82 par Sylla.
- 195 Broughton, *MRR*, II, 58.
- 196 Cette information d'Appien a toutefois suscité quelques doutes : cf. Kallet-Marx 1995, 361-364. Selon P. Goukowsky (dans Appien, *Histoire romaine*, CUF, t. VII, 2001, IX-XI), Appien aurait extrapolé : ces campagnes contre les Thraces et les Illyriens auraient été menées non sous le commandement de L. Scipio Asiagenus, mais seulement sous son consulat (en 83), et elles auraient été conduites en réalité par L. Hortensius, un lieutenant de Sylla (Granius Licinianus 35.79, p. 27 Flemisch).
- 197 Ses campagnes victorieuses contre les peuplades illyriennes auraient permis à L. Scipio d'entrer en possession d'un butin appréciable dont une partie semblait provenir du trésor du sanctuaire de Delphes pillé jadis par les barbares. Il n'en fallait pas plus pour stimuler l'imagination superstitieuse de certains auteurs anciens. L'un d'entre eux, dont Appien ne précise pas le nom, écrivait que le recel sacrilège de L. Scipio avait attiré sur les Romains la malédiction de la divinité et se trouvait ainsi à l'origine des guerres civiles du dernier siècle de la République. Le processus de duplication avec l'épisode de la malédiction de l'or de Toulouse et du désastre d'Orange est manifeste.
- 198 Cf. Mundubeltz 2000, 163-167.
- 199 Cf. Hinard 1985 n° 18, 344-345.
- 200 Dans son exil marseillais, L. Scipio Asiagenus avait reçu la visite de sa fille (n° 37) et de son gendre, P. Sestius. Mais cette rencontre n'a pas pu avoir lieu au mieux avant la toute fin des années 70, car avant de le laisser veuf, la première épouse de Sestius, Albania, avait donné à son mari deux enfants dont il n'est pas possible de situer la naissance plus tôt (Cic., *Sest.*, 6-7 ; *Fam.*, 13.8.1 = CUF, t. VII, 556.1).
- 201 Lors du procès de P. Sestius, en 56, Cicéron employait le passé pour évoquer l'existence de son beau-père, L. Scipio Asiagenus (*Sest.*, 7).
- 202 En 94, deux proconsuls se trouvaient alors en poste dans la péninsule, ce qui rend improbable la présence supplémentaire d'un préteur. Broughton, *MRR*, II, 14 ; 16, n. 2, tente de surmonter la difficulté en corrigeant la chronologie de Julius Obsequens pour dater le commandement ibérique de Scipio Nasica de l'année 93, en tant que préteur ou propréteur. Avec Sumner 1973, 74 et Brennan 2000, 501-502 ; 848, n. 231-233, il vaut mieux penser que Nasica servait bien en Espagne en 94, mais comme légat. Il faut remarquer, comme Brennan 2000, que Nasica pouvait néanmoins parfaitement être dès lors un légat de rang prétorien ; *contra* Sumner 1973, jugeant au contraire que Nasica devait être trop jeune pour avoir déjà été préteur. Mais son estimation indirecte de la naissance de Nasica (en fonction de celle de son père, elle-même déduite de la date de son consulat) paraît trop fragile pour que l'on puisse en tirer des conclusions définitives.
- 203 Cf. n° 34'.
- 204 Eutrope 5.9.2, rappelait que cent cinquante mille citoyens et deux cents sénateurs avaient péri au cours de la guerre sociale et de la guerre civile qui avait suivi entre marianistes et syllaniens. Il ne serait donc pas étonnant que P. Scipio Nasica ait été de ce nombre. *Contra* David 1992, 200-201, n. 107 ; 234, qui identifie ce personnage comme le P. Scipio Nasica qui participa en 80 à la défense de Sex. Roscius d'Amérie avec Cicéron.

- 205 Cf. Münzer 1920, 307-311 ; Prévost 1949, 20-21 ; Badian 1962, 53 ; Hayne 1972, 662 ; Criniti 1972 ; Gruen 1974, 15 ; Shackleton Bailey [1976] 1991, 73 ; Hinard 1985, 346, n° 19 ; Allély 2004, 21 ; 26 ; 227. *Contra* Weigel 1992, 13, qui estime que Lepidus n'avait pas donné son fils aîné en adoption à L. Scipio Asiagenus, mais qu'il lui avait plutôt attribué le *cognomen* de Scipio, de la même façon qu'il avait donné ceux de Regillus et de Paullus à ses deux autres fils, afin d'honorer et de capter, au profit de sa maison, le prestige de lignées de la *gens* Aemilia cousines de la sienne. À l'encontre de cette hypothèse cependant, le fait que le dernier fils de Lépide, en l'occurrence le futur triumvir (*cos.* 46), avait reçu le prénom paternel, conduit toujours à penser que celui-ci avait bien été libéré par l'adoption du fils aîné dans une autre famille.
- 206 Sur cette procédure, cf. Hinard 1985, 185-186. Nous connaissons précisément ce cas de figure à travers l'exemple de Brutus, le Césaricide : fils du proscrit M. Junius Brutus (*tr. pl.* 83) exécuté sur l'ordre de Pompée (Hinard 1985, 361-363, n° 35), le jeune homme fut adopté par son oncle maternel, Q. Servilius Caepio, afin de lui permettre de retrouver son rang et notamment le *ius honorum* : Prévost 1949, 24 ; Hinard 1985, 185, n. 135. Du point de vue du droit romain et de l'"état civil" officiel, il était de ce fait devenu un Servilius Caepio (Cic., *Att.*, 2.24.2 = CUF, t. I, 51.2), même si l'usage avait conservé et consacré son nom originel de M. Brutus : Münzer 1920, 336-337 ; Syme 1958, 176.
- 207 Cet usage onomastique de conserver, comme vestige du nom d'origine, le *cognomen* lignager plutôt que la forme dérivée du gentilice en *-ianus*, est largement attesté au 1^{er} siècle a.C. (cf. Shackleton Bailey [1976] 1991, 55-57) : outre le cas déjà évoqué de M. Brutus (cf. supra note précédente), on connaît ceux de M. Terentius Varro Lucullus (*cos.* 73), Cn. Aufidius Orestes (*cos.* 71), M. Pupius Piso (*cos.* 61), et, mieux encore, celui de Metellus Scipion (Q. Caecilius Metellus Pius Scipio), lui aussi un Scipion passé dans une autre *gens* par une adoption (à la valeur seulement nominale toutefois) : cf. infra p. 185-186 (n° 38).
- 208 Cf. Coarelli 1998 ; Allély 2004, 65-68.
- 209 Cf. Criniti 1972 ; Brennan 2000, 576 ; 888, n. 30, ignore cette proposition.
- 210 Sumner 1973, 92-93.
- 211 C'est du moins ce que conduirait à penser le rapprochement avec le cas des deux fils de Caton le censeur : l'aîné, M. Porcius Cato Licinianus, était l'enfant du premier mariage de Caton avec Licinia, tandis que son cadet, né de Salonia, la seconde femme de Caton, ajouta à ses mêmes *tria nomina*, M. Porcius Cato, le *cognomen* de Salonianus (Plin., *Nat.*, 7.61-62 ; Plut., *Cat. Ma.*, 24.9 ; 27.7 ; Gel. 13.20.6-8).
- 212 Sur la date de naissance de Metellus Scipion, cf. Sumner 1973, 112-113 ; Ryan 1997, 90-92.
- 213 Carcopino 1931, 163-166 ; Gruen 1968, 266. *Contra* David 1992, 200-201, n. 107, qui estime que le défenseur de Roscius était le père de Metellus Scipion, P. Scipio Nasica (n° 34). Mais l'implication de ce P. Scipio Nasica aux côtés des Metelli, conforme à la suite de son parcours (cf. supra p. 147-148), paraît plutôt plaider en faveur de l'identification traditionnelle.
- 214 Sur la forte implication des Metelli dans la défense de Verrès : Van Ooteghem 1966.
- 215 L'inter règne demeura jusqu'à la fin de la République un monopole patricien : Willems, *Le Sénat*, II, 7-14 ; Magdelain 1964. Les témoignages littéraires qui attestent de ce principe institutionnel (Cic., *Dom.*, 38 ; *Leg.*, 3.9 ; Liv. 7.17.10 ; Asc., *Cic. Mil.*, 3, p. 31 Clark ; Zonar. 7.9) sont absolument confirmés par les résultats de l'enquête prosopographique (liste des *interreges* d'époque républicaine dans Willems, *Le Sénat*, II, 10-13 ; Palmer 1970, 301) : seul le cas de Q. Metellus Scipio pourrait poser problème (Magdelain 1964, 428, le considère ainsi, trop rapidement, comme le premier – et unique – exemple pour lequel la condition patricienne ne fut pas respectée ; opinion analogue de Palmer 1970, 301, et Badian 1990, 407-408, n. 27). Mais c'est parce qu'on avait longtemps accepté trop facilement l'idée selon laquelle son adoption testamentaire par Q. Metellus Pius lui aurait fait perdre sa qualité de patricien, ce que, précisément, son interrègne de 53 dément formellement.
- 216 Sur cette question, il faut désormais se reporter à la mise au point savante et lumineuse de Konrad 1996, 124-127, qui dépasse les hésitations de Shackleton Bailey [1976] 1991, 60-64 : ce que nous désignons par commodité "adoption testamentaire" correspond en réalité à une *condicio nominis ferendi* par laquelle, en contrepartie d'avoir été institué son héritier, le légataire s'engageait simplement à assumer le nom du testateur (pour un exemple analogue, cf. Cic., *Att.*, 7.8.3 = CUF, V, 296.3). Cet acte n'avait donc de valeur qu'en droit civil, mais il ne pouvait changer les relations agnatiques ni le statut gentilice d'un individu (cf. aussi Weinrib 1967, 253-261 ; Syme 1982, 397 ; Corbier 1990b, 16-17). Pour qu'une adoption

- testamentaire puisse acquérir une pleine valeur juridique, du point de vue du droit public et pontifical, il était indispensable que l'assemblée curiate la confirme de manière rétroactive par le vote d'une *adrogatio*. Ce fut notamment le cas de la *lex curiata* qui, vers la fin de l'été 43, consacra l'entrée du jeune Octave dans la *gens Julia*, à la suite de son adoption testamentaire par César (App., *BC*, 3.11 ; 94 ; Flor., *Epit.*, 2.15 ; D.C. 45.5.1-3 ; 46.47.4-5). Octavien devint alors un Julius, non seulement par le nom mais aussi en droit : sur l'exemple éclairant de l'adoption d'Octave, on doit compléter la mise au point claire et commode de Prévost 1949, 29-34, par l'étude de Lemosse 1950 et celle de Schmitthenner 1973.
- 217 *Contra* Mitchell 1990, 90, qui estime, mais sans avancer aucun argument probant, que les comices calates ratifièrent l'adoption testamentaire de Metellus Scipion qui aurait perdu, par conséquent, sa qualité de patricien. Linderski 1996a, 150, souscrit pour sa part à l'analyse de Konrad 1996 et renchérit même en invoquant à son appui l'état civil de Cornelia : la fille de Metellus Scipion, qui était pourtant toujours sous la *potestas* de son père au moment où celui-ci fut adopté, ne devint pas pour autant une Caecilia. Cet élément confirme qu'il n'y eut pas d'*adrogatio*, mais une simple *condicio nominis ferendi*, aux implications beaucoup plus limitées, notamment pour la progéniture de Scipion.
- 218 Cf. infra n. 224 et 225.
- 219 Konrad 1996, 127. La seule année pour laquelle nous connaissons la totalité des quinze membres du collège pontifical est l'année 57 (Broughton, *MRR*, II, 205-206). On est alors assuré du statut de quatorze d'entre eux : sept plébéiens et sept patriciens. Le quinzième pontife qui pose question est justement Q. Metellus Scipio. Mais en réalité, contrairement à ce qui est souvent présumé, aucun élément tangible ne prouve que les législations ogulnienne ou syllanienne prévoyaient une majorité de plébéiens dans le collège pontifical : cet argument est donc tout à fait abusif et ne saurait en aucune manière permettre de ranger Metellus Scipion parmi les plébéiens. D'autant qu'à sa mort c'est un patricien, Ti. Claudius Nero, qui le remplaça au sein du collège pontifical (Suet., *Tib.*, 4.2).
- 220 Le même document indique que Metellus Scipion était alors inscrit dans la tribu Fabia. Mais il est bien difficile d'en déduire s'il s'agissait de la tribu de sa famille adoptive ou de celle des Scipiones Nasicae : Taylor 1960, 198 ; 282 ; Linderski 1996a, 151.
- 221 Shackleton Bailey [1976] 1991, 69.
- 222 Linderski 1996a, 154-164.
- 223 Linderski 1996a, 148, n. 14.
- 224 Cette conjecture semble remonter à W. Drumann (Drumann-Groebe, II, 36). Elle a été admise et reprise, entre autres, par Willems, *Le Sénat*, I, 478 ; Münzer dans *RE*, 3.1, s.u. *Caecilii* (99), col. 1225 ; Alford 1927, 215-218 ; Prévost 1949, 19 ; Broughton, *MRR*, II, 189 ; Meier 1961, 96-98 ; Syme 1963, 56, n. 14 ; Weinrib 1967, 260, n. 53 ; Wiseman dans *JRS*, 65, 1975, 198 (c.r. de Sumner 1973) ; Moreau 1982, 260 ; Mitchell 1986, 143, n. 32 ; Ryan 1994.
- 225 La démonstration en a déjà été faite par Taylor 1964. On peut y ajouter une autre objection majeure : si Metellus Scipion avait été élu tribun de la plèbe suffect en 60, l'immunité que lui conférait sa nouvelle charge l'aurait aussitôt mis à l'abri d'une quelconque assignation, et Favonius n'aurait pas pu le poursuivre en justice : Weinrib 1968, 33-34, n. 8.
- 226 Sumner 1973, 112 ; Konrad 1996 ; Linderski 1996a, 148-150. Après Broughton, *MRR*, III [1986], 41, Ryan 1997, n. 8, à son tour, s'est finalement rangé à cet avis sur ce point.
- 227 Quelle qu'aurait été la charge que se seraient disputée alors les deux hommes, il paraît en tout cas acquis, au regard de la date exceptionnellement précoce de cette élection dans le calendrier, que Favonius et Metellus Scipion n'auraient pu briguer qu'une désignation en tant que *suffectus*, en remplacement d'un magistrat de l'année 60 : Gruen 1974, 182, n. 72 ; Broughton, *MRR*, III [1986], 41 ; Konrad 1996, 123.
- 228 Taylor 1964 ; Shackleton Bailey 1970, 164 ; Konrad 1996 ; Linderski 1996a, 148, n. 14. Si Metellus Scipion fut bien édile curule à partir de mai 60, cela implique alors qu'il ne soit pas né après les premiers mois de 96.
- 229 Sumner 1973, 112-113 ; Broughton, *MRR*, III [1986], 41-42 ; Broughton 1991, 48. L'accès à la questure en 60 peut toutefois sembler tardif pour un personnage issu de la plus haute noblesse et qui était venu au monde au plus tard en 94 (cf. en ce sens Konrad 1996, 132, n. 136). En revanche, cette solution permettrait de conserver la date traditionnellement attribuée à l'édilité curule de Metellus Scipion, en 57 (Broughton, *MRR*, II, 201).

- 230 Cicéron lui-même assura la défense de Metellus Scipion (*ibid.*).
- 231 Ryan 1999. Cette hypothèse s'accorde bien avec une date de naissance située autour de 95 ou 94.
- 232 Münzer dans *Hermes*, 40, 1905, 94-99 (*non uidi*) ; Broughton, *MRR*, II, 201 ; Badian 1959a, 82-83. À l'inverse, I. Shatzman, qui place la préture de Metellus Scipion en 56 (cf. infra n. 235), récuse logiquement la tenue de l'édilité en 57, puisque la règle du *biennium* imposait un intervalle minimal entre deux magistratures. Ce savant rappelle en outre, et à juste titre, que nous ne disposons d'aucun indice explicite attestant de l'exercice de l'édilité par Metellus Scipion, et que c'est seulement le long délai de six ans séparant la mort de Q. Metellus Pius de ces jeux funèbres censés honorer sa mémoire qui a conduit certains modernes à supposer que Metellus Scipion avait pu agir en tant qu'édile curule. Du reste, l'organisation tardive de ces jeux pourrait trouver une explication tout aussi satisfaisante, et sans doute même meilleure, s'ils avaient eu pour objet de favoriser la *petitio* de Metellus Scipion, candidat à la préture pour l'année suivante : Shatzman 1968, 352-353 ; Richardson 1983, 457 ; Konrad 1996, 140. Quant à l'inscription thessalienne de Larissa, que les spécialistes s'accordent généralement à dater du II^e siècle a.C. (cf. Viriouvret 1985, 14 ; 91-94 ; 106 ; Garnsey & Rathbone 1985 ; Broughton, *MRR*, III [1986], 39-40 ; Garnsey 1996, 246), l'édile (agoranome) Q. Caecilius Q.f. Metellus qu'elle mentionne ne saurait en aucun cas avoir été Metellus Scipion, contrairement à l'interprétation de Canali de Rossi 1995 : cf. Konrad 1996, 134-138.
- 233 Sur cette question, mise au point fondamentale de North 1990a. Votée en 63, la *lex Labiena* ressuscitait la *lex Domitia*, abrogée un temps par la législation de Sylla, et défendait à nouveau à deux membres de la même *gens* de siéger ensemble dans le même collège sacerdotal (D.C. 37.37). L'application rigoureuse de cette loi est attestée par le témoignage de Dion Cassius (39.17) rapportant comment, en 57, P. Lentulus Spinther fut obligé de passer par adoption dans la *gens* Manlia pour intégrer le collège des augures où prenait déjà place Faustus Cornelius Sulla. Par conséquent, la présence de pontifes appartenant à la même *gens* dans le collège devant lequel Cicéron plaida sa cause en 57 ne peut s'expliquer que par le fait que ces prêtres avaient été désignés avant 63, quand la législation de Sylla l'autorisait encore : cf. North 1990a, 539-540, n. 26. Il faut préciser en outre que, d'après ce que nous venons de voir sur la valeur réelle de l'adoption de Metellus Scipion, demeuré un Cornelius patricien au regard de la loi curiate, son *gentilis* au sein du collège pontifical n'était pas Q. Metellus Creticus, comme on l'estime généralement à tort, mais bien P. Cornelius Lentulus Spinther.
- 234 Taylor 1942, 398 ; Broughton, *MRR*, II, 171-172, n. 4 ; Szemler 1972, 133.
- 235 Willems, *Le Sénat*, I, 478 ; Brennan 2000, 755. Les huit préteurs de l'année 57 sont connus (cf. Broughton, *MRR*, II, 200-201 ; Brennan 2000, 754-755), ce qui réduit notre incertitude à une simple alternative : 56 ou 55. En faveur de la date la plus tardive, on retrouve logiquement les savants qui attribuent à Metellus Scipion la charge d'édile curule en 57 : Münzer, *RE*, 3.1, col. 1225 ; Broughton, *MRR*, II, 215 ; Badian 1959a, 82-83. Shatzman 1968 et Richardson 1983 préfèrent pour leur part situer la préture de Metellus Scipion en 56, ce qui revient à exclure la tenue de l'édilité l'année précédente.
- 236 Shatzman 1968, 350-352 ; Badian 1970, 4-6 ; Richardson 1983, 456-457 ; Linderski 1985, 248-254 ; Broughton, *MRR*, III [1986], 42 ; Konrad 1996, 139.
- 237 Plusieurs solutions ont été proposées : l'Espagne ultérieure (Shatzman 1968, 352), la Cyrénaïque-Crète (Badian 1970, 6), l'Afrique (Richardson 1983, 457), la Sardaigne-Corse (Konrad 1996, 139, n. 169), ou encore la Macédoine (Brennan 2000, 535).
- 238 L'inimitié entre les deux hommes était ancienne : leur contentieux remontait en effet à la fin des années 70, quand, après maints revirements, Metellus Scipion épousa finalement Aemilia Lepida sur laquelle Caton avait entre-temps jeté son dévolu (Plut., *Cat. Mi.*, 7.1-2).
- 239 Avec Stangl (*contra* Clark), il convient en effet de corriger le *M. Caepionem* des manuscrits d'Asconius en *M. Catonem*, beaucoup plus conforme au contexte, d'autant que nous savons que Caton parla au Sénat en faveur de Milon (Cic., *Fam.*, 15.4.12 = CUF, IV, 229.12) : Konrad 1996, 141, n. 183.
- 240 *Contra* Arnaud-Lindet 2001, 163, qui situe le libelle anti-catonien de Metellus Scipion après la mort de Pompée, ce qui n'aurait pas vraiment de sens à un moment où les deux hommes étaient indéfectiblement liés par la lutte à mort dans laquelle ils s'étaient conjointement engagés contre César. *A contrario*, l'estimation de Linderski 1996a, 185, n. 154, qui place l'invective de Metellus Scipion en 56 ou 55, paraît un peu haute et en tout cas moins bien accréditée par le contexte historique que les premiers

mois de l'année 52, au vu des sérieuses frictions qui opposèrent alors Caton à Pompée et son nouveau beau-père (cf. supra). Par ailleurs, le témoignage de Sénèque le Rhéteur (*Con.*, 10.1.8), qui associe un (Claudius) Pulcher aux attaques contre Caton, plaide également en faveur de l'année 52 puisque l'on sait que les neveux de Clodius, fils d'Ap. Claudius Pulcher (*cos.* 54), se firent alors les défenseurs de la cause de leur oncle défunt contre son meurtrier Milon et, par voie de conséquence, contre ses partisans. Enfin, l'anachronisme commis par Appien (*BC*, 2.23), qui place l'envoi de Caton à Chypre en 52, dans le contexte de la reprise en main des affaires romaines par Pompée, consul unique, pourrait trouver sa source dans le fait que ce fut bien à ce moment que furent portées les attaques de Metellus Scipion et de ses amis au sujet de cette affaire.

- 241 Metellus Scipion mettait visiblement en cause l'intégrité de Caton à propos de sa mission à Chypre, de 58 à 56. Chargé d'organiser la réduction en province de cette ancienne principauté lagide dont Clodius venait de faire voter l'annexion, Caton avait procédé notamment à la saisie, l'inventaire et la liquidation des biens royaux au profit de l'*aerarium* (*Liv., Per.*, 104.6 ; *Vell.* 2.45.4-5 ; *Plut., Cat. Mi.*, 34-39). Pour les détracteurs de l'austère sénateur, cette affaire fut l'occasion de répandre la suspicion sur sa gestion de l'argent public, et il semble bien que Pompée, que l'intransigeance politique de Caton indisposait alors, n'ait pas vraiment découragé ces attaques (*Plut., Cat. Mi.*, 45) : cf. Taylor [1949] 1977, 267-268.
- 242 D'autres traits dirigés contre Metellus Scipion lui faisaient reproche d'un manque de moralité dans sa conduite, lui qui, consul en charge, participait à des réceptions qui, disait-on, frisaient la débauche (*V. Max.* 9.1.8). Ces témoignages, peut-être empreints de partialité, ont en tout cas inspiré à plusieurs modernes un jugement cinglant à l'égard de Metellus Scipion : Syme [1939] 1967, 49 ; Gruen 1974, 151.
- 243 Van Ooteghem 1967, 306 ; Coarelli 1969, 160 ; Linderski 1996a, 157-158. Cicéron, qui écrit alors à Atticus depuis Laodicée, dit avoir vu les statues de Metellus Scipion sur le Capitole, ce qui signifie qu'elles étaient déjà en place, mais sans doute depuis peu, au moment de son départ pour sa province de Cilicie, au début de l'été 51. Cf. en dernier lieu la mise au point de Binot 2008.
- 244 Le texte de Cicéron reste assez équivoque et délicat à interpréter : cf. infra n. 199 p. 436. Outre cette statue équestre, Metellus Scipion pourrait avoir été également le commanditaire d'une statue d'Aristogiton, placée aux abords du temple de Fides sur le Capitole, et destinée à célébrer en la personne de son bisaïeul Nasica Serapio, instigateur du meurtre de Tiberius Gracchus, l'émule des tyrannoctones athéniens : Coarelli 1969.
- 245 La mauvaise foi de César est manifeste lorsqu'il prétend que Scipion s'était lui-même proclamé *imperator*. C'étaient en effet les troupes qui décernaient ce titre au général qui les avait conduites à la victoire : Combès 1966, 74-75. Nous disposons de nombreux témoignages épigraphiques et numismatiques du port de ce titre (ou de sa traduction grecque en *autokratôr*) par Metellus Scipion, en Orient (Pergame) puis en Afrique : Linderski 1996a, 146-147.
- 246 On ne doit évidemment pas s'étonner du caractère tendancieux du récit de César à l'endroit de Metellus Scipion, comme d'ailleurs à celui des autres chefs pompéiens : Rambaud 1953, 346 ; Van Ooteghem 1967, 308-309. Un autre écho défavorable nous est parvenu à travers *Plut., Pomp.*, 84.10, au sujet de la rapacité et des présomptions de prévarication qui pesaient sur Metellus Scipion à l'occasion de son gouvernement de Syrie et d'Asie. Il est vrai que le moraliste avait lui-même puisé à une source césarienne, en l'occurrence l'ouvrage perdu d'Asinius Pollion (*Plut., Pomp.*, 72.4).
- 247 On sait notamment comment Caton, qui ne lui cédait pourtant ni en valeur ni en prestige, mais qui se montrait toujours aussi soucieux du respect de la légalité républicaine, affirma la légitimité du commandement de son ancien rival : Metellus Scipion était en effet consulaire alors que lui-même était seulement de rang prétorien (*Liv., Per.*, 113.1 ; *Vell.* 2.54.2-3 ; *Plut., Cat. Mi.*, 57.6-7 ; *App., BC*, 2.87 ; *D.C.* 42.57.2-3 ; *Auct. de Vir. ill.*, 80.3).
- 248 Sur les monnaies qu'il fit alors frapper en Afrique, Metellus Scipion était soucieux d'arborer son titre d'*imperator* : Crawford, *RRC*, 471-472, n° 459-461 ; Linderski 1996a, 172-184. On sait également tout le parti qu'il voulut tirer de l'éclat de son nom en favorisant l'idée selon laquelle un Scipion ne pouvait être vaincu en Afrique (*Suet., Jul.*, 59 ; *Plut., Caes.*, 52.4 ; *Cat. Mi.*, 57.7 ; *D.C.* 42.57.5 ; voir aussi *Sen., Ep.*, 3.24.10) : cf. Linderski 1996a, 167-172.
- 249 Van Ooteghem 1967, 312-327, donne une reconstitution détaillée des événements militaires. Il faut relever qu'à l'occasion de la campagne d'Afrique, Metellus Scipion fut la cible favorite des traits les plus

- acérés de la propagande césarienne. Ainsi, l'auteur du *Bellum Africum* ne manque pas une occasion de malmenier l'image de l'*imperator* vaincu en multipliant les remarques fielleuses à son égard. Devant le déploiement d'autant d'efforts pour souligner à la fois l'arrogance et la brutalité de Metellus Scipion, aussi bien que sa faiblesse obséquieuse envers le roi numide Juba, monarque étranger, il faut, bien entendu, rééquilibrer la présentation morale du personnage avec les récits moins tendancieux des historiens plus tardifs, Appien et Dion Cassius notamment, tandis que Plutarque paraît la plupart du temps tributaire de sources césariennes (en particulier Asinius Pollion) hostiles à Metellus Scipion : cf. supra n. 246 p. 398. Quant à Tite-Live, même si son œuvre est perdue, nous savons, par le biais de Tacite (*Ann.*, 4.34.3) évoquant lui-même Cremutius Cordus, qu'il ne dépeignait pas Metellus Scipion sous un jour défavorable.
- 250 À l'exception du *Bellum Africum*, assez évasif sur la fin de Metellus Scipion cerné par les détachements césariens, les autres sources mettent en scène une mort volontaire assumée avec panache et courage, et qui n'est pas sans rappeler le suicide de Caton (*Imperator se bene habet...*, aurait répondu Scipion à ses poursuivants avant de se donner la mort, selon Sénèque le Rhéteur et la tradition livienne).
- 251 Münzer 1920, 316-317. Cependant, l'éclairage nouveau jeté récemment sur la nature de l'adoption de Metellus Scipion (cf. supra) nous enjoint d'apprécier de manière différente la portée réelle du passage de P. Scipio Nasica dans la *gens* des Caecilii Metelli : en réalité, du point de vue de la loi curiate, Metellus Scipion demeurait un Cornelius Scipio. Par conséquent, on comprend mieux qu'il ait pu consentir sans grande difficulté à une adoption testamentaire qui portait relativement peu à conséquence, puisqu'elle n'engageait pas une rupture de la lignée agnatique des Scipiones Nasicae.
- 252 Le fragment d'une inscription funéraire retrouvée à Tibur, où Metellus Scipion avait hérité d'une propriété des Metelli (Cic., *de Orat.*, 2.263 ; *Fam.*, 12.2.1 = CUF, X, 809 ; *Phil.*, 5.19 ; *CIL*, XIV, 3588), évoque un [*Metellus Scipio*], apparemment mort à dix-huit (XIIII) ans (*CIL*, XIV, 3589). Mais, étant donné l'état mutilé de la pierre, il pourrait aussi bien s'agir de Metellus Scipion lui-même, mort à [XXXX]XIIII ans : Sumner 1973, 112-113, situe justement sa date de naissance autour de 95/94, ce qui, étant donné sa mort en avril 46, au lendemain de Thapsus, pourrait correspondre à cette restitution s'il était bien né entre avril 95 et avril 94. Par ailleurs, il serait très vraisemblable que sa femme, Aemilia Lepida, ou sa fille, Cornelia, se soit souciée de traiter la dépouille ou la mémoire de leur père et mari avec une sollicitude égale à celle que témoigna la même Cornelia pour son époux, Pompée, qu'elle fit inhumer dans sa propriété d'Albe (Plut., *Pomp.*, 80.10).
- 253 Münzer 1920, 315-316.
- 254 Münzer 1920, 314-316.
- 255 Cf. Shackleton Bailey [1976] 1991, 77.
- 256 Linderski 1996a, 150.
- 257 Kajava 1990, 93 ; Linderski 1996a, 146-147.
- 258 D'après Palmer 1996, 94-95, la réticence de M. Scipio Maluginensis à accepter un gouvernement provincial pourrait s'expliquer par les obligations religieuses gentiles auxquelles il aurait été tenu.
- 259 Scullard 1951, 192 ; 268 ; Palmer 1996, 90.
- 260 Les Scipions d'époque républicaine portent exclusivement les prénoms de Publius, Gnaeus ou Lucius : le préteur de 176 constitue la seule exception connue : cf. Salomies 1987, 176.
- 261 Cic., *Mil.*, 16, le présentait comme le défenseur (*propugnator*) et le *patronus senatus* ; de manière analogue, Diod. 37.10 qualifiait Livius Drusus de *prostatès* du Sénat.
- 262 Cf. Sumner 1973, 110-111 (pour une naissance vers 124/122) ; Broughton, *MRR*, III [1986], 126. Nous savons par Sen. *Brev.*, 6.1, que Livius était *pupillus* à la mort de son père en 109. La difficulté vient de la contradiction entre l'*elogium* de Livius Drusus (*CIL*, I², 1, p. 199 = Degrassi, *Fasti*, 3, 74) et le texte du *de Viris illustribus*. Le premier mentionne, outre sa charge de pontife, celles de tribun militaire et de *decemvir stlitibus indicandis*. Quant à l'auteur du *de Viris illustribus* (66), il indique que Drusus fut questeur (en Asie) et édile. Il est embarrassant que l'*elogium* ne porte pas trace de ces deux magistratures, supérieures aux premières : si pour la questure, il doit sûrement s'agir d'une omission, cette explication est plus difficilement envisageable pour l'édilité. Dans ce cas, l'évocation de l'édilité doit sûrement correspondre à une confusion (peut-être avec celle de son père), d'autant qu'il était plutôt inhabituel que cette charge précède le tribunat de la plèbe dans le *cursus honorum* des nobles plébéiens. Quant au témoignage de Cic., *Rab. Perd.*, 21, qui signale la participation de Livius Drusus à l'écrasement de la sédition de Saturninus et

- Glauca en décembre 100, il ne suffit pas pour autant à faire de Livius un sénateur à cette date puisqu'il est alors mentionné parmi la *iuuentus*, c'est-à-dire plutôt les jeunes "aspirants" au Sénat, en début de carrière.
- 263 Münzer 1920, 311-314 ; Sumner 1964, 44 ; Sumner 1973, 64-65 ; Shackleton Bailey [1976] 1991, 66. Cette adoption serait ainsi un retour de celle accomplie en sens inverse trois générations plus tôt, puisque le grand-père de Mam. Lepidus Livianus, C. Livius (*cos.* 147), était lui-même le fils d'un M. Livius Aemilianus, c'est-à-dire d'un Aemilius adopté chez les Livii.
- 264 Sumner 1973, 64-66 ; 111.
- 265 M. Livius Drusus père étant né au plus tard en 154 (en 155, d'après Sumner 1973, 64), il n'est pas invraisemblable d'envisager même une date plus haute de quelques années pour ce mariage, ce qui remonterait d'autant la naissance de Cornelia.
- 266 Cf. Billows 1982 ; Marshall 1993 ; Settapani 2000, 50-51.
- 267 Malgré la formulation ambiguë de Plin., *Nat.*, 7.54, qui indique que Scipio Nasica Serapio et Scipio Salvitto appartenaient à la même famille : il faut certainement entendre ici le terme *familia* au sens large, c'est-à-dire, en réalité, l'ensemble du *nomen Scipionum*.
- 268 Cf. Billows 1982, 61-62 ; Settapani 2000, 99, n. 3, estime pour sa part que Salvitto avait été adopté par L. Scipio Asiaticus, consul en 83.
- 269 Ce Scipio a en effet peu de chance d'avoir été Metellus Scipion qui n'est jamais désigné ainsi dans les textes (seulement P. Scipio ou Metellus Scipio), à l'exception toutefois d'un passage d'Eutrope (6.23). L'association explicite du gentilice Cornelius et du *cognomen* Scipio était à l'évidence justement destinée à distinguer le personnage évoqué de Metellus Scipion : Billows 1982, 61 ; *contra* Linderski 1996a, 156-161. Marshall 1993, 313-315, situe la commande de cette recherche généalogique autour de 46, quand le césarien Scipio Salvitto avait dû se montrer soucieux d'affirmer ses prétentions généalogiques face à celle du pompéien Metellus Scipion.
- 270 Cf. Billows 1982, 53-56.
- 271 Cf. Salomies 1991, 190-191.
- 272 Cf. Shackleton Bailey [1976] 1991, 63. On doit remarquer que les Scipions avaient déjà noué jadis des alliances familiales avec des Pomponii, puisque la mère de l'Africain était une Pomponia (cf. n° 11'). En outre, Scipio Salvitto pourrait avoir été proche de T. Pomponius Atticus si c'est bien lui qui lui commanda un travail généalogique (cf. supra n. 269), ce qui ouvre une autre possibilité.
- 273 Groag dans *PIR*², II, 1444, 357-358.
- 274 Sturch 1974, 14-15 ; Settapani 2000, 98-99.
- 275 La notice de Groag dans *PIR*², II, 1438, 354-358, est désormais périmée, notamment à propos de la questure exercée en Achaïe par un P. Scipio dont on sait aujourd'hui qu'il était distinct du consul de 16 a.C. (cf. n° 47).
- 276 Inscription de Thyatire : *IGR*, IV, 1211 (= Sherck, *RDGE*, 338-340, n° 66).
- 277 Cf. Burnett *et al.*, *RPC*, t. I¹, 406 n° 2392 : monnaie asiatique de Pitanè, portant l'effigie d'Auguste sur une face, et sur l'autre celle de P. Scipio.
- 278 Cf. Szramkiewicz 1976, II, 395. La plupart des savants situent habituellement ce proconsulat entre 8 et 7 a.C. : Grant 1946, 387 ; Atkinson 1958, 326 ; Burnett *et al.*, *RPC*, t. I¹ (1992), 406. Mais on a récemment proposé de remonter la date du gouvernement asiatique de P. Scipio à 12/11 a.C. : Eilers 2001, 201-205.
- 279 Cf. Szramkiewicz 1976, II, 395.
- 280 En ce sens, voir Syme 1986a, 245-247 (suivi par Castelli 1992, 192), dont il faut cependant désormais retrancher du raisonnement l'hypothèse faisant du P. Cornelius, *cos. suf.* 35 a.C. (identifié comme un Dolabella par les Fastes de Taormina : Salomies 1991, 190-191), le fils de Metellus Scipion et le père du consul de 16 a.C.
- 281 Pour Billows 1982, 59-60, le consul de 16 a.C. doit ainsi être identifié avec Scipio Pomponianus.
- 282 Éventualité prise en compte notamment par Syme 1986a, 251-252, et Settapani 2000, 52.
- 283 Groag dans *PIR*², II, 1435, p. 354.
- 284 Syme 1986a, 252.
- 285 Cf. *PIR*², II, 1438, p. 354. Eilers 2001, 201, donne encore malencontreusement cette identification erronée.

- 286 Castelli 1992, en particulier p. 188-195. Le second personnage honoré serait le fils de ce P. Scipio : (P. ?) Cornelius Orestinus. Une inscription de Campanie mentionne par ailleurs l'existence d'un P. Scipio Orestinus (*CIL*, IX, 2219) : cet individu a toutes les chances de correspondre à l'un des deux personnages de l'inscription du Vatican.
- 287 Cf. l'exemple analogue de l'adoption testamentaire de Metellus Scipion : supra p. 186.
- 288 Cf. Etcheto 2010a.
- 289 Ps. Acron, in *Hor. Apod.*, 9, 25. Ce même monument était également désigné, au Moyen Âge, comme la *meta Romuli* : on peut encore le reconnaître sur des gravures et des plans du xiv^e et du xv^e siècle. Il fut détruit en 1499, à l'instigation du pape Alexandre VI, à l'occasion des travaux d'ouverture de la via Alessandrina : Platner & Ashby 1929, 484 ; Castelli 1992, 202-204.
- 290 Cf. Groag dans *PIR²*, II, 1435, p. 354.
- 291 Cf. en dernier lieu Settiani 2000, 247-251, avec renvoi à la bibliographie antérieure.
- 292 À la suite de Groag dans *PIR²*, II, 1476, 368-369, Scheid 1976, 491, Syme 1986a, 252-253 et Raepsaet-Charlier 1987, n° 270, 240-242, voient ainsi dans cette Cornelia la fille de L. Cornelius Lentulus, *cos. suf.* 3 a.C. Cf. aussi Settiani 2000, 247-251.
- 293 Nash 19682, II, 327 ; Lugli 1975, 50. La paléographie incline à dater cette inscription des années 40 ou 30 a.C. au plus tard : Chioffi dans *LTUR*, IV (1999), 281, *s.u. sepulcrum : Cornelia L. Scipionis f.*
- 294 Cette hypothèse ferait par ailleurs de P. Sestius et P. Vatinius des beaux-frères, ou les époux successifs d'une même femme, et il serait alors étonnant que cela n'ait pas suscité quelque commentaire, en particulier de la part de Cicéron, quand on se rappelle le contentieux qui existait entre les deux hommes. Sur les épouses successives de P. Vatinius, cf. Wiseman 1971, 56-57.
- 295 Taylor 1960, 262-263.
- 296 Syme 1956, 208 ; Wiseman 1971, 270, n° 466 et 467 ; Nicolet 1974, 1063-1064, n° 375.
- 297 Il semble donc qu'il faille opérer clairement la distinction entre les formes voisines *Vatinius* et *Vatienus*. La seconde est attestée non seulement par plusieurs manuscrits du *de Natura deorum* cicéronien, par les inscriptions *CIL*, I², 3023 et VI, 1296, mais aussi par un fragment du poète Laevius (n° 28) transmis par le grammairien Caesius Bassus (261 Keil).
- 298 Chioffi dans *LTUR*, IV (1999), 281. C'est probablement par une malheureuse inadvertance que les éditeurs du *LTUR* ont ajouté, à l'excellente synthèse de L. Chioffi (*ibid.*), une notice passablement dépassée dans les *addenda* : t. V (1999), 288 (E. Papi).
- 299 Cf. Bandelli 1974, 11-12, n. 16.
- 300 Il faut signaler une alternative possible : ce fils aîné de Scipio Hispanus pourrait en effet ne pas être décédé prématurément. Dans ce cas, il serait forcément non le frère, mais le père de Cn. Scipio Hispanus (n° 19) dont rien ne nous assure de façon définitive qu'il ait été le fils plutôt que le petit-fils du consul de 176. Né au plus tard en 178, Hispanus pourrait ainsi très bien être né d'un fils aîné de Scipio Hispanus, lui-même venu au monde une vingtaine d'années auparavant. Dans ce cas, la teneur de l'épithète de Scipion Hispanus implique toutefois que son père ait mené une carrière qui l'aurait conduit jusqu'à la préture, une charge qu'il faudrait alors situer vers la toute fin des années 160 ou le début des années 150. Or, avec la perte de l'oeuvre de Tite-Live après 167, on ne dispose plus de la liste complète des préteurs, ce qui rend cette hypothèse malheureusement invérifiable. Cependant cette possibilité pourrait conduire à reconsidérer la notice de Valère Maxime (6.3.3b) signalant un Cn. Cornelius Scipio Hispali filius qui, à une date inconnue, se vit priver par le Sénat de sa province d'Espagne, très certainement lors de sa préture. Jusque-là, on a considéré ce personnage comme un fils de Scipio Hispanus (cf. n° 28), mais, dans l'hypothèse envisagée, il pourrait s'agir tout aussi bien, et peut-être mieux, de son père. Cf. infra p. 197 (tableau III).

Notes de l'annexe 3

- 1 Shatzman 1975.
- 2 Tac., *Ann.*, 2.33 (tr. de H. Bornecque, classiques Garnier).
- 3 On pense évidemment au témoignage de Sénèque (*Ep.*, 11.86.4-12) louant la rusticité et la modestie de la villa de Scipion l'Africain à Litterne, et soulignant à tort qu'en raison de sa pauvreté, ses filles avaient dû être dotées aux frais de l'État (*Cons. ad Helu.*, 12.6). Avant lui, Valerius Antias et Valère Maxime s'inscrivaient dans la même veine moralisante en évoquant la vertueuse pauvreté de Scipion l'Asiatique (Val. Ant. *ap. Liv.* 38.60.8), Cornelia (V. Max. 4.4), ou encore Cn. Scipio Calvus (V. Max. 4.4.10).
- 4 Nicolet 1985 (= Nicolet 2000, 163-177).
- 5 On comprend mieux à l'inverse les difficultés qu'éprouvèrent d'autres familles prestigieuses, mais désargentées à maintenir leur rang socio-politique. Ainsi les Aemilii Scauri, devaient à leur impécuniosité d'être tombés pendant trois générations successives dans l'obscurité, avant que M. Aemilius Scaurus (*cos.* 115) ne relève le nom après avoir restauré ses capacités financières (V. Max. 4.4.11 ; Asc. p. 23 Clark) : cf. Nicolet 1985 (= Nicolet 2000, 175).
- 6 Pietilä-Castrén 1987, 37-38 ; Pisani & Quilici 1988, 261 ; Etcheto 2003, 452.
- 7 Cf. Shatzman 1975, 246-248, n° 13.
- 8 F. Coarelli dans *LTUR*, III (1996), 83.
- 9 D'Arms 1970, 1-3 ; Shatzman 1975, 246.
- 10 Il s'agirait du plus ancien emploi attesté du marbre à Rome : Coarelli 1978 (= *Revixit ars*, 287).
- 11 Shatzman 1975, 248.
- 12 Bandelli 1974-1975a le croit ruiné à la fin de sa vie, mais rien ne vient corroborer cette hypothèse.
- 13 Bandelli 1974-1975b ; Shatzman 1975, 247. Ce qui pourrait expliquer la grande aisance dont jouissait Aemilia durant son veuvage (Pol. 31.26.1-5 ; Diod. 31.27.11).
- 14 Cf. Shatzman 1975, 250-251, n° 16.
- 15 Nasicia aurait été soucieux d'observer une certaine équité en faisant restituer aux populations les biens repris aux ennemis, et en faisant partager le reste à ses soldats.
- 16 Cf. Shatzman 1975, 250, n° 15.
- 17 N'estimant pas convaincante la correction proposée par Tite-Live, G. Brizzi a récemment avancé une autre hypothèse pour expliquer les chiffres donnés par Antias. Selon lui, les 6000 livres d'or équivalaient exactement au double de la part de l'indemnité de guerre versée immédiatement aux Scipions par Antiochos (24 millions de sesterces contre 12 millions, c'est-à-dire 1000 talents contre 500) et dont on accusait Lucius du détournement : Valerius Antias aurait donc imaginé que l'on avait exigé du général le remboursement *duplum* de la *pecunia capta* : Brizzi 2006, 70-71.
- 18 *Contra* Bandelli 1974-1975a.
- 19 D'Arms 1970, 3-5.
- 20 Cf. supra n. 78 p. 386.
- 21 L'ampleur du butin pris sur la Macédoine avait frappé les esprits : Pol. 18.35.4 ; Diod. 31.8.10-12 ; Liv. 45.40.1 ; Vell. 1.9.6 ; Plin., *Nat.*, 33.56 ; Plut., *Aem.*, 32.4 - 33.4.
- 22 Cf. E. Papi dans *LTUR*, II (1995), 174.
- 23 Bandelli 1974-1975b.
- 24 La mère des Gracques n'est pas la Cornelia qui avait acheté pour soixante-quinze mille deniers la luxueuse villa que Marius posséda lui aussi à Misène (Plut., *Mar.*, 34.3-4) puisque l'on sait par Pline (*Nat.*, 18.32) que le vainqueur des Cimbres l'avait lui-même fait bâtir. C'est certainement la fille de Sylla qui profita des proscriptions pour se rendre propriétaire à très bas prix du domaine de Marius (elle le revendit rapidement à Lucullus pour cinq cent mille deniers) : cf. Shatzman 1975, 280 ; Hinard 1985, 119. Même si au IIe siècle, les prix n'étaient sans doute pas aussi élevés qu'à l'époque post-syllanienne, la comparaison situe le domaine de Misène dans lequel s'était retirée Cornelia comme un bien de grande valeur, certainement plusieurs centaines de milliers de sesterces.
- 25 Shatzman 1975, 248-250, n° 14.
- 26 De manière générale, le témoignage de Polybe, intéressé à louer son ami et protecteur, doit être reçu avec beaucoup de précaution : cf. infra n. 37 et 38 p. 404. Dans le passage cité, Polybe se défend d'ailleurs par

- avance des doutes de ses lecteurs : il devait bien sentir plus ou moins consciemment le caractère subjectif de son propre jugement en la matière.
- 27 Sur la fortune de Crassus, cf. Shatzman 1975, 253-254, n° 25. D'après le témoignage de Cicéron (*Rep.*, 3.17), elle se serait élevée à cent millions de sesterces au moins (peut-être toutefois un chiffre choisi pour sa puissance d'évocation).
- 28 En 163 a.C., le consul Ti. Sempronius Gracchus avait commis une irrégularité puisqu'après avoir dressé sa tente sur les *horti Scipionis*, il n'avait pas repris les auspices en rentrant à Rome (Cic., *N.D.*, 2.11 ; Gr. Licin., p. 9 Flemisch).
- 29 Coarelli 1981, 186-187 (*contra* Grimal [1943] 1984, 121-123) ; *id.* dans *LTUR*, III (1996), 83 ; Chioffi 1999, 42-43.
- 30 Retrouvée en 1877 dans la partie sud-ouest du Quirinal (entre le Palais Rospigliosi et la via del Mazzarino), elle portait l'inscription suivante, en lettres archaïques, d'époque républicaine (*CIL*, I², p. 202 = VI, 31608) :
P(ublius) Cornelius P(ubli) filius | Scipio
- 31 Cette inscription (*CIL*, I², 18) fut mise au jour dans les jardins pontificaux du Quirinal en 1626. L'absence de *cognomen* et la paléographie archaïque plaident pour une datation haute, sans doute antérieure au I^{er} siècle a.C. :
P. Corn(elios) L.f. coso(l) proba(vit) Mar(te sacrom)
Si l'on s'en tient au III^e siècle, seuls deux personnages consulaires pourraient correspondre : le père de l'Africain, P. Cornelius Scipio (*cos.* 218), et le consul de 236, P. Cornelius Lentulus Caudinus (mais on pourrait ajouter P. Cornelius Dolabella, *cos.* 283, dont on ignore le prénom paternel).
- 32 Carcopino 1919, 151-340 (en particulier p. 173), identifie Laurentum et Lavinium.
- 33 Sur cette question, cf. Boyer 1950 et Dixon 1985a.
- 34 En dernier lieu, cf. McClintock 2005.
- 35 Scipion Émilien céda la totalité de l'héritage de sa mère à ses soeurs : si l'on suit Polybe (qui déclare que la renonciation à ses droits dans la succession de ses deux parents et le financement des jeux funèbres à la mémoire de Paul Émile lui avaient coûté soixante talents : 31.28.11), la succession de Papiria devait représenter une quinzaine de talents.
- 36 Peut-être eurent-ils aussi à régler le solde des dots dont leurs sœurs avaient dû être pourvues (sur celle qui fut l'épouse de Q. Aelius Tubero, cf. V. Max. 4.4.9).
- 37 Dix ans plus tard, Caton fit à son fils les obsèques les moins coûteuses, tandis que le prince du Sénat M. Aemilius Lepidus avait prescrit à ses héritiers de ne surtout pas dépenser pour ses funérailles plus d'un million d'as, soit moins de dix talents (*Liv., Per.*, 48.9 ; 11) : ces comparaisons invitent à considérer avec un regard critique le témoignage de Polybe sur la modeste fortune de Scipion Émilien et sur la simplicité de ses manières.
- 38 À cette image d'un homme désintéressé, la tradition polybienne ajoutait celle d'une grande tempérance dans son train de vie (*Pol.* 31.28.13) : lors de sa grande tournée diplomatique en Orient, Scipion ne se serait fait ainsi accompagner que d'une suite modeste de quelques serviteurs (*Pol. ap. Ath.* 6.21.273a ; *Posidon., ibid.* ; V. Max. 4.3.13 ; *Plut., Apophth. Scip. min.*, 14 ; *Auct. de Vir. ill.*, 58.7). On ne doit pas accepter sans critique ni nuance cette présentation élégiaque et conformiste : un fragment de Porcius Licinus (*ap. Suet., Vit. Ter.*, 1), poète et libelliste contemporain du second Africain, décrit au contraire, avec des intentions manifestement polémiques, un style de vie qui aurait été moins irréprochable que ne le dit Polybe (sur ce passage, cf. Bardon 1952, 126-127).
- 39 Il faut noter aussi qu'en se trouvant très opportunément dispensé de la charge d'édile (pour laquelle il était censé être candidat lors des comices électoraux qui le désignèrent finalement consul pour 147), Scipion avait fait l'économie de l'étape la plus dispendieuse de la vie publique, ce qui n'était pas négligeable.
- 40 Ce qui pourrait expliquer en partie la fortune notable de ce personnage (cf. Shatzman 1975, 273, n° 52), supérieure à celle de son propre père. Q. Fabius Allobrogicus laissa en effet un confortable héritage à son fils qui n'aurait pas su s'en montrer digne (V. Max. 3.5.2), et Pline (*Nat.*, 33.141) indiquait qu'il avait été le premier Romain à posséder mille livres d'argent (il s'agit sans doute là encore de liquidités).
- 41 Will 1979 (en particulier p. 349, n. 36) ; Wikander 1987, 139-140 ; Ph. Moreau dans Cicéron, *Discours*, CUF, t. XIV, 1995, 113-114.

- 42 Cf. Shatzman 1975, 309-310, n° 103.
- 43 L'aisance financière de L. Licinius Crassus est très bien attestée (cf. Shatzman 1975, 274-275, n° 55). N'ayant pas eu de fils, Crassus adopta l'un de ses petits-fils, le frère cadet de P. Scipio Nasica (Cic., *Brut.*, 212) qui ne paraît pas avoir vécu très longtemps ni avoir fait souche, puisque l'on n'entend plus parler de lui. À sa mort, ses biens durent aller à son frère.
- 44 Varron (*R.*, 1.13.7) évoque la *uilla urbana* de Scipion (mais on ne sait pas s'il s'agit de celle de Tibur), avec celle de Lucullus comme un modèle de luxe. Cicéron atteste que ce domaine fut ensuite acquis par Antoine à la faveur des guerres civiles.
- 45 On ne sait pas bien à quel titre, P. Scipio Nasica prétendait à cet héritage qui lui fut d'ailleurs refusé par la juridiction du préteur L. Cornelius Sisenna. On a pensé (au vu du prénom du Cornelius dont il était question) qu'il aurait pu s'agir de l'héritage du dernier représentant de la lignée des Scipiones Hispalli/ Hispani dont Nasica aurait été le plus proche parent.
- 46 Taylor 1960, 198 ; 282 ; Linderski 1996a, 151.
- 47 D'après une notice de Pline (*Nat.*, 10.52), Metellus Scipion aurait pu être l'inventeur du foie gras en faisant gaver ses oies.
- 48 Shatzman 1968, 352-353 ; Richardson 1983, 457 ; Konrad 1996, 140.
- 49 Sur les lourds prélèvements imposés à sa province par Metellus Scipion, cf. Shatzman 1975, 310.

Notes de l'annexe 4

- 1 À l'exception des quelques Cornelii Lentuli qui réutilisèrent brièvement le site au 1^{er} siècle p.C., les dépositions les plus tardives du tombeau datent du dernier tiers du 1^{er} siècle a.C. Il s'agit des cinq ou six sarcophages qui furent placés dans la seconde chambre, de création plus récente : l'un d'entre eux est attribuable, en toute certitude, au préteur de 139, et les autres pièces, privées d'inscription, lui sont toutefois absolument contemporaines par leur style.
- 2 De ce point de vue, l'existence vraisemblable, dans l'*ager Vaticanus*, d'un monument sépulcral des Scipions d'époque julio-claudienne pourrait être assez significative. Elle témoignerait en effet concrètement de l'éloignement d'une lignée tardive par rapport à l'héritage des Scipions d'époque républicaine. Cf. supra p. 192 (n° 47).
- 3 Ce réduit fut dégagé lors des travaux de 1926, à l'angle nord du caveau principal, à proximité de l'ancien four à chaux : cf. Colini 1929, 192.
- 4 Les Cornelii patriciens restèrent très longtemps collectivement attachés au rite funéraire de l'inhumation, puisque Cicéron (*Leg.*, 2.56-57) et Pline (*Nat.*, 7.187) indiquent que le premier d'entre eux qui s'affranchit de cette tradition gentilice fut Sylla : craignant qu'après sa mort ses ennemis n'infligent les derniers outrages à sa dépouille, l'ancien dictateur préféra se faire incinérer (d'après Granius Licinianus, 36.25-28, p. 32-33 Flemisch, c'est L. Marcius Philippus qui aurait pris cette décision contraire aux dernières volontés de Sylla). De fait, le tombeau des Scipions corrobore parfaitement ces témoignages en attestant de l'inhumation systématique des Cornelii Scipiones d'époque républicaine, abandonnée par la suite par les Cornelii Lentuli d'époque impériale au profit de la crémation.
- 5 *CIL*, VI, 1392 (= *ILS*, 958) :
Cornelia | *Gaetulici* f. | *Gaetulica*.
Cf. *PIR*², C 1488 ; Raepsaet-Charlier 1987, 253, n° 284.
- 6 *CIL*, VI, 1439 (= *ILS*, 959) :
M(arcus) Iunius Silanus | *D(ecimi) Silani f(ilius) Gaetulici* | *nepos, Cossi pron(epos)* | *Lutatius Catulus (decem) uir* | *slitib(us) iudic(antis), salius collin(us) uixit* | *annis XX, mensibus VIII*.
Cf. *PIR*², I 836. Il s'agit d'un fils de D. Silanus (*PIR*², I 835), lui-même fils de Cn. Cornelius Lentulus Getulicus (cos. 26 p.C.), mais ensuite adopté par un D. Junius Silanus. Par conséquent, M. Junius Silanus Lutatius Catulus était le neveu de la précédente. L'épithète précise également l'identité de son arrière-grand-père (le père du consul de 26) : il s'agit de Cossus Cornelius Lentulus (cos. 1 a.C.).
- 7 Cf. Ercheto 2008 : les Cornelii Lentuli Marcellini de la fin de la République descendaient de P. Scipio Nasica (n° 32), consul en 111 et lui-même petit-fils de Cornelia (n° 24), la fille aînée du premier Africain.
- 8 Sur le caractère inaliénable et sacré du tombeau dans le droit pontifical romain, on peut consulter notamment de Visscher 1963, 43-158 ; Ducos 1995.
- 9 Cf. le fameux "Édit de Nazareth", du début de l'époque augustéenne (sur ce document, cf. en dernier lieu A. Giovannini & M. Hirt dans *ZPE*, 124, 1999, 107-132), ou encore le témoignage de Sénèque le Rhéteur (*Con.*, 4.4).
- 10 FCoarelli 1988b, 33-34.
- 11 Nicorescu 1923, 10-11 ; 54-55 ; Valle 1927, 26.
- 12 À cette même occasion, les visiteurs avaient d'ailleurs pu lire et copier le texte de l'épithète E, celle du fils de l'Asiatique, qui avait été consigné dans un manuscrit lui aussi passé dans les collections des Barberini : Visconti 1785 (= *Opere varie*, 51-52).
- 13 Coarelli 2002. Cf. infra p. 274-278.
- 14 Cf. Pietrangeli 1958, 16-17. Avant la découverte des frères Sassi, les érudits situaient plutôt le tombeau à l'extérieur de la Porta S. Sebastiano, près de l'église "Domine-Quo-Vadis" : ainsi, Pietro Sante Bartoli, *Gli antichi sepolcri o vero mausolei romani...*, Rome, 1727³ [1697], tav. XXIX ; Giambattista Piranesi, *Le Antichità romane*, t. II, Rome, 1756, tav. XXVII ; Ridolfino Venuti, *Accurata e succinta descrizione delle Antichità di Roma*, Rome 1763, t. II, 4.
- 15 Visconti 1785 (= *Opere varie*, I, 1-70).
- 16 Nibby 1839, t. II, 563, tav. XXII A.
- 17 Ainsi encore Nicorescu 1923, 41.

- 18 Coarelli 1972, 52-53.
- 19 Le déroulement de la découverte et des fouilles a été retracé de façon synthétique par Nicorescu 1923, 39-41, avec les références documentaires.
- 20 Nicorescu 1923, 40 ; Valle 1927, 31 n. 19. Cf. le témoignage de la comtesse de Rosenberg, Justine Wynne, *Altichiero*, Padoue, 1787, 96 (*non uidi*).
- 21 Contrairement à une interprétation fautive qui semble remonter aux découvreurs de la fin du XVIII^e siècle, et que reprend encore Nicorescu 1923, 41, l'épithaphe de M. Junius Silanus (L), gravée sur une plaque de marbre et datée avec certitude de la fin du I^{er} siècle p.C., ne peut en aucun cas être associée au sarcophage L retrouvé pourtant au même endroit : celui-ci, monolithique et en pèlerin, appartient en effet au plus ancien modèle de sarcophages du tombeau, et ne saurait être postérieur, en tout état de cause, au premier tiers du II^e siècle a.C. : cf. Coarelli 1972, 50. En réalité, l'épithaphe de M. Silanus correspond, de toute évidence, à une déposition cinéraire tardive et placée, de façon purement fortuite, à côté d'un sarcophage bien plus ancien.
- 22 J. B. L. G. Séroux d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monumens*, Paris, 1823, vol. IV, pl. XII. Cf. infra p. 271.
- 23 Cf. les jugements de Nicorescu 1923, 10-11 ; Valle 1927, 26 ; Colini 1929, 186-187.
- 24 Manifestement, à l'instar de la dépouille du fils de Barbatus, dont nous avons signalé le sort, les ossements qui se trouvaient encore contenus dans certains sarcophages, et que le comte Alessandro Verri avait encore pu voir à la lueur du flambeau au moment de la découverte (A. Verri, *Le notti romane*, Florence, 1827, 6), furent tous dispersés. Par ailleurs, certains objets, qui avaient jusque-là pu échapper aux déprédations antérieures, disparurent également au moment de ces fouilles. Nous savons ainsi que le pape Pie VI fit don à Louis Dutens d'un anneau d'or portant une gemme sur laquelle était gravée une Victoire. Cet anneau fut transmis par la suite à un aristocrate britannique, lord Beverley : Louis Dutens, *Œuvres mêlées*, Genève, 1784 (*non vidi*) ; Visconti 1785 (= *Opere varie*, I, 5-6) ; Nicorescu 1923, 53 ; Valle 1927, 27 ; 31, n. 14. Mais bien d'autres pièces, comme le troisième buste extrait du tombeau, celui en terre cuite, disparurent sans laisser de trace.
- 25 Le sarcophage de Scipion Barbatus et les épithaphe allèrent grossir les collections pontificales, au sein du Musée Pio-Clementino, embryon de l'actuel Musée du Vatican, où les rejoignit plus tard l'épithaphe du fils de Barbatus, acquise des Barberini.
- 26 Colini 1927-1928, 28.
- 27 Sur ces travaux, cf. Colini 1929.
- 28 Coarelli 1972, 101, n. 147, signale cette information en précisant qu'il la doit à une communication de A. M. Colini, l'un des responsables des fouilles de l'époque.
- 29 Cic., *Tusc.*, 1.7.13 ; Liv. 38.56 ; *Schol. Bob. Cic. Arch.* 22, p. 163 Hildebrandt ; Hier., *Chron. Abr.*, 1849.
- 30 Coarelli 1972, 39 ; Zevi dans *LTUR*, IV (1999), 282. Sur la signification politique et culturelle de la construction de la *via Appia*, cf. Humm 1996.
- 31 Liv. 10.23.12.
- 32 Les familles qui avaient leurs tombeaux dans ce secteur ont justement en commun d'avoir chacune connu une même période d'éclat au III^e siècle, notamment à l'époque de la première guerre punique : Cornelii Scipiones, Atilii Calatini, Caecilii Metelli, Claudii Marcelli, Servilii.
- 33 Nicorescu 1923, 54 ; 56 ; de Visscher 1963, 10 ; Wallace-Hadrill 2008, 220-221.
- 34 La mise en évidence, au cours des travaux de restauration de 1926-1929, de la disposition régulière du plan de l'hypogée a invalidé l'hypothèse de la réutilisation d'une ancienne carrière de tuf, avancée naguère par Visconti 1785 (*Opere varie*, I, 9), soutenue encore par Valle 1927, 26 et Platner & Ashby 1929, 485, mais définitivement abandonnée depuis lors : Coarelli 1972, 39-41 ; Zevi dans *LTUR*, IV (1999), 282 ; Gros 2001, 385.
- 35 Coarelli 1972, 57.
- 36 Questeur en 167, mort à l'âge de trente-trois ans, ce personnage est forcément décédé entre 167 et 161 : cf. infra p. 249.
- 37 Coarelli 1972, 54-59 ; Coarelli 1994, 116.
- 38 Coarelli 1972, 62-65.

- 39 Sur la nature des matériaux employés dans la construction du tombeau et l'élaboration des sarcophages, l'étude fondamentale est celle de de Angelis d'Ossat 1936.
- 40 Cic., *Arch.*, 22 ; Liv. 38.56.4, qui évoque l'existence des trois statues ornant le tombeau, ne précise pas en quel matériau elles avaient été réalisées. La statue cultuelle du Temple des Tempêtes voisin, associée au tombeau familial des Scipions, était elle aussi en marbre, si du moins le fragment de pied décoré de motifs marins retrouvé dans les parages en est bien le vestige : elle pourrait avoir été exécutée au même moment que les statues de la façade du tombeau, et avoir remplacé le *simulacrum* originel du III^e siècle : cf. infra n. 158 p. 416.
- 41 Deux petits bassins en marbre ornaient le *fornix* que Scipion l'Africain avait fait élever sur le *clivus Capitolinus* en 190 (Liv. 37.3.7). Par ailleurs, dès la première moitié du I^{er} siècle, les Scipions faisaient usage de ce matériau dans le décor privé de leur demeure, comme le montre la petite base en marbre du Quirinal, provenant très certainement des *horti Scipionis*, et qui prenait peut-être place dans le lairac de cette propriété familiale : Coarelli 1981, 186-187.
- 42 L'histoire de l'emploi du marbre dans la construction romaine débute vers le milieu du I^{er} siècle, avec, précisément, l'utilisation de ce marbre du Pentélique, importé d'Attique, qui fut notamment destiné, vers 140, à l'édification, au sein de la *porticus Metelli*, du temple de Jupiter Stator : d'après Velleius Paterculus (1.11.3-5), il s'agissait là du premier bâtiment public romain bâti en marbre. Sur les débuts de l'emploi du marbre à Rome au I^{er} siècle, voir notamment Morgan 1971 ; Gros 1973, 156-157 ; Gros 1976a, 70-71 ; La Rocca 1990, 392 ; Gros 1996, 127-129.
- 43 Coarelli 2002, 66 ; 74-75.
- 44 Coarelli 1972, 61-69 ; 78-79. *Contra* Lauter-Bufe 1982, qui attribue l'érection de la façade monumentale à l'intervention du premier Africain.
- 45 *CIL*, I², 2, p. 374 (= *CIL*, I², 2660) :

CVIQ
VE SV
CIPO

C'est à Chr. Hülsen que revient le mérite d'avoir repéré cette inscription sommaire : cf. Nicorescu 1923, 52-53. S. Priuli a donné de ce graffito la lecture suivante : *cuiq | ue su | cipo* = *cuique suus cippus*, ce qui signifierait en somme "à chacun son épitaphe". Selon lui, la forme linguistique semblerait évoquer la fin du III^e siècle : Priuli 1987, 124.

- 46 Sur l'Esquilin, on possède notamment les exemples des motifs historiques de la tombe "des Fabii" et de la tombe Arieti, toutes deux d'époque médio-républicaine. Sur la première, on peut se reporter notamment à Holliday 2002, 83-91 ; Coarelli 1990 (= *Revixit ars*, 26-31) ; E. La Rocca dans *DArch*, 1984, 31-53. Sur la tombe Arieti, cf. Holliday 2002, 36-43 ; Coarelli dans *Roma medio-republicana* (1973), 200-208, n° 283.
- 47 On n'a longtemps retenu l'existence que de trois couches de peinture seulement : ainsi Nicorescu 1923 ; Coarelli 1972, 69-70 ; Felletti Maj 1977, 153-155. Mais depuis les observations de La Rocca 1977, 14-15 (*non uidi*), on s'accorde désormais à reconnaître la présence de sept couches successives sur le mur de façade : Coarelli, *Foro Boario*, 173-174 ; La Rocca 1990, 354-357 ; Zevi dans *LTUR*, IV (1999), 283. Ces conclusions nouvelles ont malheureusement échappé à l'attention de Holliday 2002, 34, dont la présentation ne tient compte que des trois couches répertoriées précédemment.
- 48 L'existence de sept, et non pas trois, couches de peintures successives implique forcément, en effet, un étalement chronologique bien plus large que celui que certains savants avaient parfois envisagé jusque-là. Ainsi, on ne peut plus raisonnablement suivre Felletti Maj 1977, 153-155, qui estimait que la plus ancienne fresque n'était pas antérieure à la monumentalisation de la façade, vers le milieu du I^{er} siècle, et qui tendait à abaisser la chronologie des deux autres jusque vers le début du I^{er} siècle. Cela d'autant plus que l'analyse stylistique sur laquelle cette savante appuyait ses conclusions pouvait paraître, de toute manière, assez fragile au vu de l'état des vestiges invoqués.
- 49 Borda 1958, 151-152. L'un des fragments préservés paraît évoquer une scène militaire, peut-être un combat naval comme l'indique la figuration de l'onde marine. Une autre scène a été rapprochée par La Rocca 1990 des fresques de la tombe "Arieti" : un personnage à tunique courte pourrait ainsi avoir représenté un lecteur participant à un cortège triomphal ou, du moins, à une cérémonie officielle évidemment liée à l'exercice

- d'une charge éminente par l'un des membres de la famille. Cf. aussi Felletti Maj 1977, 155 ; Holliday 2002, 34.
- 50 Sur la tradition picturale romaine d'époque médio-républicaine et son inspiration politique et historique, on peut se reporter notamment à Borda 1958, 149-154 ; Felletti Maj 1977, 143-158 ; Hölscher 1978, 344-348 ; Rouveret 1987-1989 ; La Rocca 1990, 351-357 ; 436-437 ; Coarelli 1990, 165-177 ; Coarelli 1996, 23-30 ; Moormann 2001 ; Holliday 2002 (en particulier p. 33-43 ; 80-91).
- 51 Gros 2001, 386-387.
- 52 Rouveret 1987-1989, 113-117.
- 53 Plin., *Nat.*, 35.22.
- 54 De notre point de vue, la reconstitution la plus convaincante, celle que nous reprenons ici, a été donnée par Coarelli 1972, 62-82, avec un croquis de G. Ioppolo, qui prend en compte l'ensemble des éléments archéologiques et littéraires en les replaçant de façon cohérente dans leur contexte culturel du milieu du II^e siècle. Lauter-Bufe 1982, qui attribue la façade monumentale du tombeau à l'intervention du premier Africain, a proposé une reconstitution différente, avec une ordonnance plus sobre, en rapprochant les vestiges conservés de monuments sépulcraux hellénistiques appartenant à l'aire d'influence alexandrine (tombes de Cyrène et de Rhodes). Mais cette solution n'emporte pas la conviction, car elle suppose de remonter de plusieurs décennies la chronologie de la façade monumentale, ce qui s'avère contraire aux conclusions de l'analyse archéologique qui aboutissent à lier l'érection de la façade à l'ouverture du second caveau, vers le milieu du II^e siècle, comme nous l'avons vu : cf. Coarelli 1972, 62-65 ; Sauron 1994, 34-35 ; Zevi dans *LTUR*, IV (1999), 283 ; Wallace-Hadrill 2008, 220-222. La reconstitution de Lauter-Bufe paraît également trop minimaliste en ne retenant pas le témoignage des auteurs du I^{er} siècle a.C. qui mentionnent pourtant clairement la présence des trois statues en marbre de l'Africain, l'Asiatique et Ennius, visibles à l'extérieur de la tombe.
- 55 Cette reconstitution invite à un rapprochement avec le sanctuaire de la Fortuna Primigenia de Préneste, sur l'une des terrasses duquel on retrouve le même exemple d'un podium portant une alternance de colonnes et de niches, ces dernières correspondant certainement à l'emplacement de statues. Ce rapprochement s'impose d'autant plus que le sanctuaire de Préneste présente d'autres analogies architecturales avec le tombeau des Scipions : Coarelli 1972, 66-68.
- 56 Cf. supra n. 29 p. 408.
- 57 Coarelli 1972, 67-68.
- 58 Cf. Gullini 1973, 760-765 ; Coarelli 1977, 9 ; Picard 1978, 68-76 ; Gros 1978, 50-52 ; Coarelli 1987, 61-84.
- 59 Sur cette question, voir Gros 1987, 320-325.
- 60 Vit. 3.2.5 ; Nep. *ap. Prisc.*, *Institut.*, 8.4.17. Sur le personnage et l'activité d'Hermodoros, voir Gros 1973 ; Gros 1976b ; Gros 1983, 433-435.
- 61 À ce propos, on rappellera l'hypothèse formulée il y a plusieurs années par P. Gros, selon qui Hermodoros aurait pu être engagé par L. Metellus, frère de Metellus Macedonicus, vers 140, au cours de l'ambassade romaine à laquelle celui-ci participa en Méditerranée orientale, et qui fit étape notamment à Chypre : Gros 1976a, 395. Or cette ambassade était emmenée, on le sait, par Scipion Émilien, très probable commanditaire de la rénovation du tombeau familial de la *via Appia*.
- 62 Sur cette question, voir notamment les travaux de F. Coarelli : Coarelli 1968, 325-350 ; Coarelli 1970 ; Coarelli 1971, 250 sq. ; Coarelli 1990, 656-670.
- 63 On sait, en outre, que, sur ses chantiers romains, Hermodoros avait justement l'habitude de collaborer avec des sculpteurs néo-attiques, et en particulier avec l'atelier de Polyclès et Dionysios : ce furent ainsi ces deux artistes qui exécutèrent la statue cultuelle du temple de Jupiter Stator *in porticu Metelli* (Plin., *Nat.*, 36.35), œuvre, quant à lui, de l'architecte chypriote (Vit. 3.2.5).
- 64 La fréquence des scènes à caractère historique et plus particulièrement militaire dans la peinture funéraire romaine à l'époque républicaine a déjà été relevée : cf. supra n. 46 et 50 p. 409-410. On notera également que, au-delà des cas romain et étrusque, les sujets picturaux d'inspiration historique sont attestés dans d'autres régions du monde italique. Ainsi, pour la même époque, la peinture funéraire lucanienne offre, elle aussi, un exemple de ce type à travers l'une des fresques de la tombe Andriuolo 114 de Paestum : Briquel 2001 a récemment suggéré de rapprocher la scène figurée d'un épisode des guerres samnites relaté par Tite-Live (9.31) au titre de l'année 311.

- 65 Nous savons cependant que, d'après Plut., *Aem.*, 6.9-10, Paul Émile, soucieux de l'éducation artistique de ses fils, les faisait instruire également par des peintres grecs. De la même façon, au lendemain de Pydna, le vainqueur de Persée confia à l'Athénien Métrodore le soin de composer plusieurs œuvres picturales destinées à orner son triomphe lors de son retour à Rome (Plin., *Nat.*, 35.135).
- 66 L'opinion contraire de Garbarino 1973, 595-597, ne paraît pas convaincante : selon Cic., *Amic.*, 24, Pacuvius était lié par des liens d'amitié et d'hospitalité à C. Laelius. Le poète avait composé une *fabula praetexta* intitulée *Paulus*, et qui célébrait certainement la gloire du vainqueur de Pydna. Son nom est aussi mentionné par Cic., *Brut.*, 258 et Velleius Paterculus (2.9.3) en liaison avec celui de Scipion Émilien.
- 67 Plin., *Nat.*, 35.19 ; Coarelli, *Foro Boario*, 86-87.
- 68 Coarelli, *Foro Boario*, 173-174.
- 69 Coarelli 1972, 43-50, en s'appuyant sur les résultats de de Angelis d'Ossat 1936.
- 70 L'usage des sarcophages monolithiques en pépérin est très bien attesté par ailleurs pour le IV^e siècle, comme en témoignent notamment la tombe de la via S. Stefano Rotondo (Santa Maria Scrinari 1968-1969 ; La Rocca dans *Roma medio-republicana* (1973), 244-246, n° 377 ; La Rocca 1990, 322) et celle des Cornélii près de la *via Ardeatina* (Pisani & Quilici 1987-1988).
- 71 Coarelli 1972, 50-51.
- 72 Les clichés et les reproductions des inscriptions sont tirés de Coarelli 1972.
- 73 Saladino 1970, 24 sq. ; Gros 2001, 392.
- 74 Saladino 1970 ; Zevi 1970, 72-73 ; *id.* dans *Roma medio-republicana* (1973), n° 370, 238-239 ; Coarelli 1972, 93-94, n. 133 ; Humm 1996, 742 ; Gros 2001, 385.
- 75 Après une analyse minutieuse et documentée du sarcophage de Barbatus, Saladino 1970 conclut à une datation dans le troisième quart du II^e siècle a.C. : selon lui, le tombeau aurait été créé par le premier Africain au début du II^e siècle, et la première déposition aurait alors été celle du fils de Barbatus. Ce serait seulement au moment des travaux commandés par Scipion Émilien que la dépouille de Scipion Barbatus aurait été placée dans son sarcophage. Turcan 1995, 26-27, suit ces conclusions.
- 76 Cf. notamment Coarelli 1972, 93-94, n. 133.
- 77 Sur la *translatio cadaveris* et ses contraintes, voir Estiez 1995.
- 78 Gros 2001, 386, souligne ainsi que, tout en manifestant une hellénisation sensible, le sarcophage de Scipion Barbatus est encore tributaire de la tradition étrusco-italique, en particulier par sa forme et son matériau.
- 79 Cf. supra n. 70. Au contraire, après le premier tiers du II^e siècle, les Scipions abandonnèrent définitivement les sarcophages monolithiques en pépérin au profit de pièces assemblées en tuf de l'Aniene : cf. supra p. 223.
- 80 Sur la tombe des Cornélii et son matériel funéraire, cf. Zevi dans *Roma medio-republicana*, 1973, 239-241, n° 371-372 ; Pisani & Quilici 1987-1988. Les sarcophages des Cornélii offrent également une évidente affinité stylistique avec ceux de la nécropole médio-républicaine de Préneste, fermement datés de la première moitié du IV^e siècle : *Roma medio-republicana* (1973), 258-264 (F. Coarelli) ; 266-268 (F. Zevi).
- 81 La Regina 1968, 173 ; Till 1970, 276 ; Martina 1980, 150.
- 82 Zevi 1970 ; Pesando 1990 ; Humm 1996, 742-743.
- 83 Au sein de cette discussion savante à propos de la datation des éloges de Scipion Barbatus et de son fils, les conclusions de l'analyse livrée par Kruschwitz 1998 déçoivent par leur timidité consensuelle. Cet auteur ne propose en effet que deux fourchettes chronologiques assez larges pour comprendre pratiquement toutes les solutions proposées jusqu'alors : l'éloge de Barbatus pourrait être situé ainsi dans un intervalle de plus d'un siècle, entre 270 et 150 environ, de la même façon que celui de son fils, entre 230 et 150. Cette prudence excessive ne contribue pas à faire progresser la question, d'autant que les nombreux arguments développés depuis plus de deux siècles paraissent autoriser des conclusions plus fructueuses.
- 84 Nibby 1839, 568.
- 85 Wölfflin 1890. Le savant allemand considérait que l'auteur des éloges de Barbatus et de son fils n'était autre qu'Ennius, et que ces textes avaient été composés et gravés à l'instigation de Scipion l'Africain. Cf. aussi Galinsky 1966, 210-211.

- 86 Fay 1920 : cet auteur estimait que les inscriptions du tombeau des Scipions étaient des faux antiques réalisés au 1^{er} siècle a.C., à l'instigation de Metellus Scipion.
- 87 Frank 1921.
- 88 Saladino 1970. Cf. supra n. 75 p. 411.
- 89 À titre d'exemple, l'élosion presque systématique du m final de l'accusatif singulier, comme du génitif pluriel, constitue une caractéristique archaïque dont seules témoignent, dans le tombeau, les épitaphes de Barbatus (A) et de son fils (B), ainsi que celle du jeune L. Scipio (D), certainement la troisième par son ancienneté des inscriptions conservées (cf. infra p. 247-249) : cf. Scamuzzi 1957, 258-259. Toutes les autres inscriptions, échelonnées entre 170 environ et les années 130, adoptent les désinences classiques pour ces deux formes grammaticales. Sur les caractères linguistiques des épitaphes des Scipions et leurs implications chronologiques, cf. Priuli 1987.
- 90 Degrassi 1957 (dans *ILLRP*, 181-182) ; Scamuzzi 1957, en particulier p. 267-268 ; La Regina 1968, 173-175 ; Zevi 1970, 65-67.
- 91 Coarelli 1972, 82-97.
- 92 Zevi dans *LTUR*, IV (1999), 284.
- 93 Wachter 1987, 301-342 ; Radke 1991, 70-72 ; Flower 1996, 172-175. M. Humm paraît lui aussi vouloir se laisser convaincre par cette datation : Humm 2005, 478, n. 121.
- 94 Du point de vue paléographique, l'évolution de la forme du N et du L apparaît très caractéristique : le L à barre horizontale oblique s'avère une forme plus archaïque, de la même façon que l'inclinaison vers l'avant de la première barre verticale du N. Les inscriptions du tombeau des Cornélii, relevant de la seconde moitié du 4^e siècle, en portent témoignage et constituent ainsi un précieux repère paléographique. On peut leur adjoindre les fragments de l'inscription mise au jour dans les années soixante au sein de l'aire sacrée de S. Omobono (cf. Torelli 1968), et portant la dédicace par M. Fulvius (Flaccus) du butin pris sur Volsinies en 264, c'est-à-dire autour d'une date sensiblement très proche de celle de la mort de Barbatus. Or, dans le tombeau des Scipions, seules les inscriptions du sarcophage du fils de Barbatus (B), gravées vers 240, manifestent ces mêmes traces d'archaïsme paléographique. Au contraire, l'épitaphe de Barbatus utilise des N et des L de forme classique, tout à fait comparables avec l'écriture des *elogia* de P. Scipio (C) et L. Scipio (D), gravés autour des années 170. De même la boucle des P est davantage fermée dans l'épitaphe de Barbatus, alors que celle de son fils use encore de P de forme plus archaïque, rappelant le Γ de l'alphabet grec.
- 95 L'usage, à la forme nominative, de la désinence en *-io* ou *-ios* plutôt que en *-ius*, est également une marque significative d'archaïsme linguistique : les épitaphes du tombeau des Cornélii suivent ainsi cet usage. Or, pour le tombeau des Scipions, les inscriptions du sarcophage du consul de 259 (B) sont, là encore, les seules à avoir adopté cette forme plus ancienne. L'*elogium* de Scipion Barbatus, pour sa part, arbore clairement des nominatifs de désinence classique, en *-ius* (ou *-us*), comme toutes les autres inscriptions clairement datées du 1^{er} siècle.
- 96 Plut., *Quaest. Rom.*, 54 ; 59 ; Terentius Scaurus (Keil, VII, 15). Sur l'introduction de la lettre G dans l'alphabet latin, voir Desbordes 1990, 149-153. Récemment, M. Humm a proposé d'attribuer à Ap. Claudius Caecus l'introduction du G dans l'alphabet latin où il aurait pris la place du Z, par conséquent dès la fin du 4^e siècle : Humm 2005, 477-479. Mais le même auteur admet que, dans ce cas, le G put alors demeurer inusité jusqu'au grammairien Sp. Carvilius, ce dont témoignent clairement les sources et ce que confirment les quelques textes archaïques qui nous sont parvenus (cf. infra note suivante).
- 97 La lettre G est notamment absente d'un document épigraphique aussi fameux que celui qui ornait la *columna rostrata* de Duilius (*CIL*, I², 25) : on peut ainsi y lire *lecione[s]* pour *legiones*, *macistr[a]tos* pour *magistratos* ou *Cartaciniensis* pour *Cartaginiensis*. Or, si l'inscription dont nous disposons aujourd'hui est le produit d'une restauration d'époque augustéenne, elle devait retranscrire un texte original consacré à l'occasion du triomphe naval de C. Duilius (*cos.* 260), vainqueur des escadres puniques à Mylae, ou fort peu de temps après : cf. Frank 1919 ; Priuli 1987, 26-28.
- 98 Au début du 20^e siècle, Chr. Hülsen disait pouvoir encore lire, à la fin du martelage de la seconde ligne, les lettres *ESO*, aisément restituables en *[c]eso[r]* : *CIL*, VI, 4, 31588 (1902).

- 99 Sur les *laudationes funebres*, de manière générale, cf. M. Durry dans *Éloge funèbre d'une matrone romaine*, Paris, 1950, XI-XLIII, et désormais Arce 2000.
- 100 La Regina 1968, 175-176 ; Zevi 1970, 66-67 ; Coarelli 1972, 97 ; Van Sickle 1987, 44-45. La préservation et la transmission de documents familiaux sur plusieurs décennies n'ont absolument rien d'in vraisemblable, bien au contraire. Elle sont parfaitement attestées, en tout cas, et sur de très longues périodes, au sein de l'aristocratie étrusque : au 1^{er} siècle p.C., les *Spurinnae* de Tarquinia conservaient encore avec précision le souvenir de leurs ancêtres du 5^e et du 4^e siècle a.C., et de leurs entreprises militaires d'alors, ce qui ne peut évidemment se comprendre que par la transmission d'archives familiales : Torelli 1975.
- 101 À moins, comme l'estime Lassère 2005, 80-81, qu'il s'agisse là de la marque d'un certain formalisme archaïque : une *tessera hospitalis* ou une inscription votive visiblement assez ancienne présente le même ordonnancement de la formule onomastique (CIL, I², 23) : *Atilius Saranus C(aius), M(arci) f(filius)*.
- 102 Ces termes de *fortis* et de *sapiens* sont volontiers utilisés pour désigner les qualités attendues de l'homme politique dans la Rome républicaine : Hellegouarc'h 1963, 247-248 ; 271-274.
- 103 Régulièrement exaltée par les Romains, la *sapientia* revêtait pour eux le plus souvent une dimension concrète, bien davantage politique et stratégique plutôt que philosophique : cf. Wheeler 1988.
- 104 Zevi 1970, 67-70 ; Hölischer 1978, 340 ; Hölkeskamp 1987, 225-226 ; Hölkeskamp 1993, 26-27.
- 105 Les Romains s'exécutèrent en élevant une statue à Pythagore et une autre à Alcibiade, à l'angle du Comitium plus tard occupé par la Curie de Sylla : Plin., *Nat.*, 34.26 ; Plut., *Num.*, 8.20. Selon Coarelli 1985, 87-123, ces statues (avec d'autres) auraient pu être dressées en 294, sous la première censure de C. Marcus Rutilius Censorinus qui paraît avoir été alors le responsable d'un important aménagement de l'espace comitial inspiré des modèles des cités italiotes. Le choix de ces statues révèle en tout cas clairement l'influence idéologique et culturelle de la Grande Grèce pythagoricienne sur les élites politiques romaines de ce temps, ainsi peut-être (pour celle d'Alcibiade) que la méfiance de Rome à l'endroit de la puissance syracusaine : cf. Martin 1994, 16-17 ; Humm 2005, 554-558.
- 106 Plin., *Nat.*, 7.139-140.
- 107 F. Pesando relève que Platon associe ainsi, dans un modèle d'oraison funèbre, les mêmes thèmes (Plat., *Mx.*, 247e-248b), et qu'il semble donc bien que l'on doive leur reconnaître une origine athénienne. L'appropriation, par l'aristocratie romaine, de la *sapientia* et de la *fortitudo* comme valeurs indispensables à l'homme de pouvoir aurait été permise par la médiation culturelle de la Grèce d'Occident, et plus particulièrement celle des milieux tarentins et syracusains avec lesquels on sait que Platon avait entretenu des relations nourries : Pesando 1990, 27-28.
- 108 Sur la signification de la notion de *uirtus*, cf. infra p. 73-74.
- 109 Vogt 1933, 88-89 ; Galinsky 1966, 210 ; La Regina 1968, 176 ; Zevi 1970, 70-71 ; *id.* dans *Roma medio-republicana* (1973), n° 370, 238-239 ; Martina 1980, 155 ; Coarelli 1984, 71 ; Pesando 1990, 23.
- 110 Cette association entre la beauté physique et la valeur avait déjà reçu une large diffusion à travers la figure historique d'Alcibiade que les Romains venaient justement d'intégrer dans leur patrimoine politique et culturel à l'époque de Scipion Barbatus : cf. supra n. 105. Plus proche encore des Romains du début du 3^e siècle, le personnage d'Agathocle associait lui aussi à la valeur de l'homme d'État un physique avantageux (Diod. 19.2.6 ; cette beauté fut même utilisée pour le calomnier par l'historien Timée qui détestait celui qui l'avait contraint à l'exil : cf. Pol. 8.10.12 ; 12.15.1-4 ; Diod. 19.17.1-3 ; Just. 22.1.1-5), et le tyran avait d'ailleurs veillé à donner de la publicité à cet aspect de son image à travers de nombreuses représentations (cf. Loicq-Berger 1967, 244) ainsi peut-être que certaines émissions monétaires (Sjöqvist 1962 ; Will, *Histoire politique*, I² [1979], 117). Or il semble bien que les Scipions furent assez précocement réceptifs aux modèles culturels et politiques venus de la Sicile hellénistique et notamment de Syracuse : cf. supra p. 90-92.
- 111 L'évocation de la beauté physique de Scipion Barbatus ne peut d'ailleurs pas être tenue pour un cas isolé au sein de l'aristocratie romaine de son époque puisque l'on sait bien notamment comment l'un des quatre fils d'Appius Claudius le Censeur fut surnommé Pulcher (P. Claudius Pulcher, *cos.* 249) : son *cognomen* s'enracina durablement pour désigner la lignée qui en sortit.
- 112 Nous savons que Scipion l'Africain était représenté sous les traits d'un jeune homme au physique avenant (cf. infra p. 268-271 ; 274-278). D'autre part, dans un passage du *Miles gloriosus* (4.6.1251), Plaute place dans la bouche de la courtisane qui cherche à prendre Pyrgopolinice dans ses filets, une flatterie dont la

- formulation présente une assez troublante analogie avec l'épithaphe de Barbatus (...*si parem sapientiam habet ac formam*). Si l'on admet, avec Flores 1974, 62-64, que le personnage de ce capitaine fat et vantard était censé parodier Scipion l'Africain, on tiendrait là une allusion ironique à un élément caractéristique de la rhétorique scipionienne du moment. Cf. aussi Galinsky 1966, 211.
- 113 Chrysipp. *ap.* Ath. 13.18, 564-565.
- 114 Varr. *ap.* Plin., *Nat.*, 7.211 ; Gel. 3.4.
- 115 Martina 1980, 155.
- 116 Le témoignage de Cicéron (*Mur.*, 26 ; *Sest.*, 19 ; *Cael.*, 33) confirme que, de son temps, le port de la barbe était resté associé au souvenir des grandes figures exemplaires de l'histoire romaine exaltées pour leurs vertus traditionnelles.
- 117 Dans le même ordre d'idée, il semble que la désignation du fils de Scipion Barbatus comme le meilleur des *boni* se place également dans la continuité de l'éloge de son propre père, dont on vient de voir qu'il y était qualifié de *fortis uir*. Or, ce terme est très souvent donné comme un équivalent ou un complément de *bonus*, notamment par Cicéron (*Flac.*, 3 ; *Cael.*, 14 ; *Sest.*, 1 ; 9 ; 12 ; *Phil.*, 3.4 ; 3.11 ; 6.1) : Hellegouarc'h 1963, 494.
- 118 Cette primauté du consulat sur la censure est conforme à la valeur et à l'importance attachées à chacune de ces deux charges à haute époque, la censure étant longtemps demeurée une magistrature modeste (Liv. 4.8.2), au moins jusqu'à Ap. Claudius Caecus (*cons.* 312) : cf. Humm 2005, 189, n. 13. La plupart des *elogia* épigraphiques (à l'exception notable de celui d'Ap. Claudius Caecus : *CIL*, I², 1, p. 192) retraçant des carrières républicaines conservèrent le souvenir de cette hiérarchie originelle en plaçant l'exercice de la censure après celui du consulat (Fabius Maximus : *CIL*, I², 1, p. 193 ; Scipion l'Africain : *CIL*, I², 1, p. 201 ; Paul Émile : *CIL*, I², 1, p. 194 ; Scipion Émilien : *CIL*, I², 1, p. 198).
- 119 C'est aussi l'ordre adopté dans le *titulus* du consul de 259 L. Scipio (B 1), à l'inverse de son *elogium* (B 2) où l'on retrouve la même déclinaison *consol, censor, aidilis* que dans l'épithaphe de Barbatus : cf. infra p. 236-237.
- 120 Liv. 10.12.3-8.
- 121 En 297, sous les ordres du consul Q. Fabius Rullianus (Liv. 10.14.14 ; Fron., *Str.*, 2.4), puis en 293 sous le commandement du consul L. Papirius Cursor (Liv. 10.40-41).
- 122 On admet généralement que le terme *Samnio*, qu'il soit un accusatif ou un ablatif, revêt de toute manière une fonction de locatif, et qu'il revient donc à préciser la situation géographique de *Taurasia Cisauna*, "... dans le Samnium..." : La Regina 1968, 176 ; 187 ; Innocenti Prosdocimi 1981, 22-23.
- 123 Liv. 40.38.3 ; Steph. Byz., *s.u.* *Taurasia*. Salmon 1967, 260-261 ; Ferone 1996, 106-107.
- 124 Diod. 20.90.4 ; Liv. 9.44.16. Voisine de Sora et Arpinum, Cesenna était donc située aux marges des pays hernique et samnite. Les Romains faisaient alors vraisemblablement un usage assez extensif du terme de "samnite" pour y inclure l'ensemble des populations osco-sabelliennes méridionales qui soutenaient les hostilités contre eux. Si Cesennia correspond bien à la Cisauna de l'*Éloge*, on doit penser que Scipion Barbatus avait dû exercer le commandement devant cette place en tant que tribun militaire placé sous les ordres des consuls de l'année.
- 125 Silvestri 1978, suivi par Marcotte 1985, 726-727 ; ces arguments ont été contestés notamment par Innocenti Prosdocimi 1981 13-21.
- 126 Cette identification avait d'ailleurs déjà été proposée par H. Philipp dans *RE*, 4A (1932), *s.u.* *Taurasia*, col. 2535-2536.
- 127 Coarelli 1996, 32.
- 128 Mazzarino 1966, 287-290 ; Salmon 1967, 260-261. Tout en accordant globalement crédit à l'*elogium* de Scipion Barbatus, De Sanctis, *Storia*, II [1907] 1960, 334, n. 21, et Beloch 1926, 437-439, conservaient à son égard une certaine prudence. Il est évident qu'une éventuelle campagne de pacification menée par Scipion Barbatus dans la grande Lucanie méridionale n'aurait pu déboucher, de toute manière, que sur des résultats très relatifs : Rome ne s'assura pas en effet le contrôle définitif de cette région avant les années qui suivirent la prise de Tarente, en 272.
- 129 La Regina 1968. Il semble toutefois que cette Lucanie de la vallée adriatique du Sangro est celle qui correspondrait le moins bien à ce que nous savons par ailleurs de la géographie de l'activité de Barbatus, et plus généralement de celle des opérations militaires romaines du moment.

- 130 Marcotte 1985. Mentionnés par le pseudo-Scymnos (236-247) parmi les populations littorales, entre les Ausones (Aurunces) et les Campaniens, ces Lucaniens du Volturne nouèrent, conjointement avec le peuple volsque des Fabraterniens, des contacts diplomatiques avec Rome au moins dès l'année 330 (Liv. 8.19.1-2). Comme, d'autre part, une cohorte de leurs combattants avait été incorporée à l'armée romaine dès 294 (Liv. 10.33.1), nous sommes assuré que ces Lucaniens-là avaient été assujettis dans cet intervalle chronologique. La Lucanie dont Scipion Barbatus obtint la soumission possède donc quelques chances sérieuses de correspondre en effet à ce canton situé non loin de Cales (*CIL*, X, 1, 3917) et de Capoue (Liv. 25.19.7), aux marges des pays samnite et campanien, c'est-à-dire au cœur d'une aire stratégique alors hautement sensible.
- 131 Ferone 1996, s'appuyant notamment sur le témoignage de Servius (*Ad Aen.*, 7.563). Selon ce savant, la solution de cette Lucanie hirpine aurait l'avantage de restituer à l'ensemble de l'action militaire de Scipion Barbatus une plus grande cohérence territoriale. C'est sans doute exact vis-à-vis de la solution de la Lucanie de la vallée du Sangro, mais celle de la Lucanie "volsque" toute proche paraît offrir les mêmes garanties géographiques.
- 132 Du reste, on pourrait être légitimement tenté de se demander si la Lucanie "volsque" et la Lucanie "hirpine" ne se confondaient pas, en réalité, dans une seule et même réalité territoriale, dans la mesure où, d'une part, nous ignorons tout de leur extension et de leurs limites respectives, tout en remarquant, d'autre part, leur étroit voisinage dans la vallée du Volturne et du Calore.
- 133 Innocenti Prodocimi 1981, 2-12 ; Cornell 1995, 359-360 ; Coarelli 1996, 32-33.
- 134 Dion. H. 17.1-3 (= 17 frg. A, Pittia) ; Liv. 10.11.11-13 ; 12.1-2. Les Lucaniens demandaient alors la protection de Rome contre leurs voisins samnites.
- 135 Coarelli 1996, 30-31 ; 33.
- 136 Ainsi Martina 1980, 150 ; 154-155 ; 156, pour qui l'*elogium* de L. Scipio constitue un précieux témoignage de l'émergence de la poésie clientélaire au service des puissantes familles de la *nobilitas* romaine (et que Plaute parodiait dans le *Miles gloriosus* à travers le personnage d'Artotrogus). On se rappelle que Wölfflin 1890 estimait déjà que ces *elogia* avaient été composés par un poète en la personne duquel il pensait pouvoir reconnaître Ennius : dans le cas de l'épithaphe du fils de Scipion Barbatus, ce dernier point n'est évidemment plus soutenable une fois démontrée la chronologie haute de cette inscription (cf. supra n. 94 et 95 p. 412).
- 137 Cic., *Sen.*, 61 ; *Fin.*, 2.116. Massaro 1997 (97, n. 2) a même suggéré qu'il avait pu s'agir, en réalité, d'une simple confusion de Cicéron, trahi par sa mémoire, ce qui ne paraît pas très plausible étant donné, d'une part, les deux occurrences distinctes, mais presque absolument identiques de cette citation dans le *corpus* cicéronien, et, d'autre part, les variantes malgré tout significatives entre la formule employée dans l'épithaphe de Caiatinus et celle qui ouvre l'*elogium* de L. Scipio.
- 138 Le rapprochement est d'autant plus indiqué que l'on sait également, toujours par Cicéron (*Tusc.*, 1.7.13), que la tombe d'Atilius Caiatinus, comme celles d'ailleurs d'autres puissantes familles de la *nobilitas*, était voisine de celle des Scipions, au-dehors de la porte Capène.
- 139 Flower 1996, 177.
- 140 Martina 1980, 152.
- 141 Sur l'emploi et la signification sociale et politique de ce terme de *boni*, il faut consulter Hellegouarc'h 1963, 484-493. Retenons ici que les emplois les plus anciens de *boni* désignent soit ceux qui s'illustrent par leur valeur militaire (Ennius, *Ann.*, 434-435 Warmington ; Cato, *Orig.*, 3.8 Chassignet), soit les personnages fortunés et de bonne naissance (Pl., *Cur.*, 475 ; *Capt.*, 583 ; Ter., *Phorm.*, 114-115), ce qui signifie, dans les deux cas, que cette appellation était prioritairement réservée aux classes supérieures de la société, et particulièrement aux élites politiques comme en témoigne notamment un discours de Caton (*ORF*², 8, frg. 58). Malgré son inclination "populaire", Salluste lui-même identifie d'ailleurs volontiers les *boni* avec les représentants des familles les plus riches et les plus puissantes : *Hist.*, 1 frg. 12 ; *Cat.*, 37.3.
- 142 On sait combien l'appellation *boni* était particulièrement récurrente chez Cicéron qui désignait sous ce vocable le groupe à son sens le plus éclairé de l'aristocratie sénatoriale, soucieux de maintenir la cohésion civique et sociale au sein de la cité. Or Achard 1973, 214-216, a bien souligné comment Cicéron semble justement, dans cet emploi du terme de *boni*, être redevable au milieu des Scipions de l'époque médiépublicaine.

- 143 Cic., *Har.*, 27 ; *Brut.*, 79 ; Diod. 34-35.33 ; Liv. 29.14.5-9 ; 36.36.3 ; Ov., *Fast.*, 4.347 ; Vell. 2.3.1 ; V. Max. 7.5.2, avec confusion ; 8.15.3 ; Plin., *Nat.*, 7.120 ; App., *Hann.*, 56.236-237 ; Amp. 24.4 ; D.C. 17.61 ; Auct. *de Vir. ill.*, 44, avec confusion avec son fils ; 46 ; Amm. 22.9.5 ; August., *C.D.*, 2.5.
- 144 Ainsi Vogt 1933, 89-90 ; Galinsky 1966, 210.
- 145 On a parfois imputé l'incohérence de cette construction grammaticale à une erreur d'exécution du graveur, qui aurait par mégarde inscrit *filios* au lieu de *filio(m)* : Wölfflin 1890, 116.
- 146 Coarelli 1972, 85-87.
- 147 Leuze 1910 ; Thiel 1954, 193-196.
- 148 Debergh 1989, 46-54.
- 149 Bien évidemment, la mention de la soumission de l'ensemble de la Corse (*cepit Corsica*) est une formulation emphatique et rhétorique, destinée à conférer davantage d'ampleur au succès de L. Scipio : l'objectif et le résultat de cette campagne s'étaient limités à la réduction des points d'appui puniques, implantés le long de la seule région littorale orientale, autour du port d'Aléria. La prise de contrôle de l'île par les Romains nécessita plus tard plusieurs difficiles campagnes de pacification.
- 150 Degrassi, *Fasti*, 77 ; Eutr. 2.20.4.
- 151 Beloch 1926, 88 ; Martina 1980, 153-154.
- 152 D'autant que les analyses développées par Aberson 1994, 138-155, tendent plutôt à accréditer la célébration d'un triomphe : d'après cette étude, en effet, la dédicace d'un temple votif, tel que le temple aux Tempêtes (cf. infra), était associée à la consécration triomphale, tandis que les généraux qui avaient vu cet honneur leur échapper se rabattaient, quant à eux, sur l'érection de monuments profanes.
- 153 L'allusion que s'autorise Ovide (*Fast.*, 6.193) n'est peut-être en effet que le fruit d'une libre extrapolation de la part du poète. Dans une comédie de Plaute (*St.*, 402-403), des sacrifices sont de la même façon offerts à Neptune et aux Tempêtes après un retour sans encombres. Il n'était d'ailleurs pas inhabituel, à Rome, de faire des offrandes aux dieux de la mer avant d'entreprendre un voyage : c'est ce que fait Scipion en 204 avant de partir pour l'Afrique (Liv. 29.27.2).
- 154 Lippold 1963, 331 ; Till 1970, 278 ; *contra* Martina 1980, 155.
- 155 Sur cette question, cf. notamment Pietilä-Castrén 1987 ; Ziolkowski 1992 ; Aberson 1994.
- 156 Aberson 1994, 162-179.
- 157 *Not.-Reg.*, 1. Cf. Ziolkowski dans *LTUR*, V (1999), s.u. *Tempestate (aedes)*, 26-27.
- 158 Scamuzzi 1963 ; Pietilä-Castrén 1987, 37-38. On a également suggéré que le pied d'une statue colossale en marbre (conservé aujourd'hui au Musée de la Centrale di Monte Martini), qui orna longtemps la façade de l'église S. Cesareo, voisine, aurait pu provenir de l'*aedes Tempestatebus*, la sandale étant décorée de motifs marins : Pietilä-Castrén 1987, *ibid.* ; La Rocca 1990, 327 ; 376, fig. 212. Dans cette hypothèse, la statue en marbre n'aurait naturellement pu dater que d'un réaménagement plus tardif du temple, peut-être dans le cadre de la rénovation du tombeau des Scipions dans le troisième quart du II^e siècle et donc certainement à l'initiative de Scipion Émilien : La Rocca 1990, 429.
- 159 Le temple de Bellone fut ainsi consacré par Ap. Claudius à proximité immédiate du tombeau gentilice des Claudii patriciens. On sait en effet que cette *gens* avait sa sépulture au pied du Capitole : le témoignage de Suétone (*Tib.*, 1.2) est sur ce point renforcé par la découverte, près du théâtre de Marcellus, de l'urne cinéraire de P. Claudius Pulcher, fils de Clodius et de Fulvie (*CIL*, VI, 1282 = *ILS*, 882). Les Marcelli pourraient offrir un exemple analogue si l'on admet que le *monumentum* voisin du Temple d'*Honos* et *Virtus*, sur lequel M. Marcellus (*cos.* 166, 155, 152) avait fait dresser trois statues le représentant aux côtés de son propre père et de son aïeul (*Asc.*, *Cic. Pis.*, p. 11 Clark), n'était rien d'autre que le tombeau familial des Marcelli. Le sanctuaire d'*Honos* et *Virtus* avait en effet été élevé à la fin du III^e siècle par M. Marcellus, le vainqueur de Syracuse, *extra portam Capenam*, dans ce secteur où Cicéron situe justement plusieurs tombeaux des grandes familles de la *nobilitas* médio-républicaine (*Cic.*, *Tusc.*, 1.7.13) : Coarelli 1972, 71-72 ; La Rocca 1990, 411-412.
- 160 Mommsen in *CIL*, I², 10 ; Massaro 1997, 104-105, n. 26.
- 161 Cette identification remonte en effet au premier commentateur du tombeau et de son matériel funéraire, Ennio Visconti lui-même : Visconti 1785 (= *Opere varie*, I, 52-54). Elle a été reprise notamment par Scullard 1951, 286 ; Degrassi 1957 (dans *ILLRP*, 182) ; Dohrn 1962, 86 ; Botteri 1971, 203-205 ;

- Coarelli 1972, 46-48 ; 51 ; 60 ; 90 ; 94-95 ; Seguin 1974, 5-6 ; Moir 1986 ; Van Sickle 1987, 43 n. 9 ; 53 ; Vanggaard 1988, 70 ; Flower 1996, 167-168 (avec quelques précautions cependant) ; Massaro 1997, 100, n. 11 ; 104-105, n. 26 ; Arnaud-Lindet 2001, 45-46 ; 63-64. Cependant, à la suite de Mommsen, d'autres spécialistes ont préféré maintenir un avis plus prudent sur cette question : Mommsen, *CIL*, I, 33 ; Broughton, *MRR*, I, 407, n. 6 ; Szemler 1972, 142. Pour sa part, F. Coarelli a jugé nécessaire de revenir à une position plus nuancée sur cette identification dans la réédition de son texte initial de 1972 (*Revixit ars*, 186-188 ; 190 ; 199) ainsi que dans son *Guide archéologique de Rome* : Coarelli 1994, 114.
- 162 Pour la chronologie générale de l'ensemble des dépositions, on doit se référer à Coarelli 1972, 43-49. L'examen détaillé de la chronologie du sarcophage C est repris infra. La disparition du fils aîné de l'Africain doit être située entre 180, date à laquelle il intègre le collège des augures, et 162, quand Scipion Émilien agit *sui iuris* ce qui implique le décès de son père adoptif : cf. supra p. 173 (n° 21).
- 163 Cic., *Brut.*, 77 ; *Sen.*, 35 ; *Off.*, 1.121. Cf. aussi le bref témoignage de Velleius Paterculus (1.10.3).
- 164 On serait ainsi tenté de penser que Cicéron avait une connaissance directe des épitaphes du tombeau et en particulier de celle du *flamen Dialis* P. Scipio, et qu'il en aurait répercuté la teneur dans les trois brèves évocations qu'il a transmises du fils de l'Africain : Coarelli 1972, 79-80. Une autre explication paraît toutefois préférable : cf. infra n. 170.
- 165 Selon K. M. Moir, le flaminat de Jupiter, avec toutes les contraintes religieuses qui lui étaient attachées et qui s'avéraient le plus souvent inconciliables avec l'exercice de la plupart des charges publiques, aurait justement tout à fait convenu au fils de l'Africain dont la santé fragile l'écartait pratiquement de la poursuite normale du *cursus honorum*. Par ailleurs, parmi les mérites du défunt vantés par son épitaphe, l'*ingenium* qui lui est reconnu renverrait sûrement aux qualités intellectuelles rappelées par Cicéron lorsqu'il évoque notamment l'oeuvre historique du fils de l'Africain : Moir 1986.
- 166 Contrairement à l'avis de Moir 1986, Tatum 1988 a voulu souligner le caractère de lieu commun revêtu, à son sens, par l'épitaphe du *flamen Dialis* P. Scipio, et qui interdit, selon lui, de déterminer si ce personnage était ou non le fils aîné de Scipion l'Africain. W. J. Tatum a fait ainsi notamment remarquer, en objection au propos de K. M. Moir, que le terme *ingenium*, sans s'avérer d'un emploi très courant, n'est toutefois pas inconnu dans les inscriptions funéraires romaines (quinze mentions répertoriées dans le *CIL*, I² et VI), et qu'il se révèle la plupart du temps (dix fois sur quinze) utilisé dans les cas de disparition prématurée de jeunes représentants de l'aristocratie.
- 167 Bandelli 1975.
- 168 Liv. 40.42.13.
- 169 Seguin 1974, 5-6, qui estime que le flaminat de Jupiter était incompatible avec l'exercice de toute autre charge religieuse dont l'augurat. Cependant, ce savant ne remet pas pour autant en cause l'identification traditionnelle, mais préfère évacuer la difficulté en la mettant sur le compte d'une erreur de l'inscription elle-même, plus précisément de la première ligne, celle qui fut ajoutée a posteriori et qui mentionnerait ainsi à tort le flaminat de P. Scipio. Cette solution paraît assez arbitraire et peu convaincante dans la mesure où, de toute évidence, l'épitaphe ne fut complétée qu'assez peu de temps après l'inscription initiale (cf. infra), une vingtaine ou une trentaine d'années plus tard au maximum, et on imagine mal une erreur de cette nature pour un personnage dont la carrière n'était pas assez encombrée d'honneurs pour susciter beaucoup de confusions.
- 170 Pour autant, la ressemblance dans le style et le contenu des deux textes ne tient certainement pas du hasard : il existe de bonnes raisons de penser que l'évocation du fils de l'Africain par Cicéron doit beaucoup à la *laudatio funebris* prononcée lors des obsèques de ce personnage, de la même façon que l'épitaphe du *flamen Dialis* P. Scipio reprenait l'hommage funèbre dont on avait accompagné l'inhumation du jeune homme. On s'explique dès lors la parenté entre des textes de même nature et composés vers la même époque et au sein du même milieu familial. Cf. infra p. 69-72.
- 171 On peut situer la naissance de P. Scipio, le fils aîné de l'Africain, entre 216 et 213, cette dernière limite étant fournie par l'âge de son frère cadet, L. Scipio (n° 18) qui, selon la *lex Villia annalis*, devait être âgé de trente-neuf ans au moins lors de son accès à la préture, en 174. La disparition de P. Scipio, augure depuis 180 devait être signalée par Tite-Live, comme celle de tous les titulaires d'un sacerdoce majeur. Or elle ne l'est pas avant l'année 179 pour laquelle une lacune dans le texte livien, en nous privant d'une telle information, ouvre notre incertitude (ainsi pour les années 178, 176, 175, 171, 168). Mais certains

indices invitent à penser que le fils de l'Africain était encore en vie en 169, lors de la censure de son beau-frère Ti. Gracchus (cf. infra p. 173 (n° 21)) : dans cette hypothèse, il serait alors plutôt décédé entre 166 et 163, après la perte totale du récit de Tite-Live (ce qui était déjà l'avis de Münzer, *RE*, 4.1, 1900, *s.u.* *P. Cornelius Scipio*, 331). Si l'on prend en considération tous ces cas de figure, on doit admettre que le fils de l'Africain n'est pas mort avant d'avoir eu au moins trente-cinq ans (en tenant compte d'une date de naissance la plus tardive possible, en 214, et d'une disparition la plus haute possible, en 179). La probabilité est donc très grande qu'il soit décédé en réalité entre quarante et cinquante ans. Par ailleurs, il est bien plus vraisemblable que l'œuvre littéraire et historique dont le crédite Cicéron ait été celle d'un homme mûr plutôt que celle d'un individu récemment sorti de l'adolescence.

- 172 Consciente de l'obstacle rédhibitoire constituée par cette question de l'âge à l'identification du *flamen Dialis* comme le fils aîné de l'Africain, K. Moir s'est même obligée à imaginer, de manière assez aventureuse, une première disparition prématurée pour le fils aîné de l'Africain né avant 213. Le prénom paternel et lignager aurait, par conséquent, été libéré pour un troisième fils, celui-là même qui aurait adopté par la suite Scipion Émilien et qui aurait été *flamen Dialis* avant de décéder à son tour précocement : Moir 1986, 266. Naturellement, il s'agit là d'une hypothèse tout à fait gratuite, qu'aucun élément tangible ne vient soutenir, et qui s'avère finalement bien plus alambiquée et beaucoup moins plausible que la solution de Sumner qu'elle était destinée à réfuter. L'explication avancée par Flower 1996, 167-168, n'est pas plus convaincante : cette savante suggérerait que, soucieuse d'excuser l'extrême modestie de la carrière et des titres de gloire du défunt, la famille avait pu vouloir la mettre fallacieusement sur le compte d'une mort prématurée qui n'aurait été qu'un travestissement intentionnel de la réalité.
- 173 Bandelli 1975, 86-87, a justement souligné un autre argument en défaveur de l'identification du *flamen Dialis* comme le fils de l'Africain : l'inscription ne fait aucunement allusion à une telle filiation qui aurait pourtant constitué un titre remarquable et particulièrement indiqué pour figurer sur l'építaphe du défunt, à l'instar de ce que l'on peut observer pour le fils de Scipion l'Asiatique dont on avait expressément précisé, sur son sarcophage, que le père était le vainqueur du roi Antiochos (E).
- 174 Nous ne faisons ici que reprendre en substance l'analyse livrée par Coarelli 1972, 43-49.
- 175 Les éléments épigraphiques rejoignent d'ailleurs l'analyse archéologique : la graphie des deux építaphes est en effet particulièrement proche, avec des lettres formées de la même façon, ce qui confirme que les deux inscriptions, C et D, ont été gravées à l'intérieur d'un faible intervalle chronologique : Coarelli 1972, 46-47, n. 34 ; 90.
- 176 Autre argument en ce sens, l'*elogium* D du jeune L. Scipio offre encore l'exemple de l'éliision du m final de l'accusatif, suivant l'usage observé dans les deux plus anciennes inscriptions (A et B). Au contraire, l'építaphe du *flamen Dialis* P. Scipio témoigne bien de la forme classique de l'accusatif, à l'instar des inscriptions les plus tardives du tombeau.
- 177 C. Valerius Flaccus, *flamen Dialis* depuis 209 (Liv. 27.8.4-10), était encore en vie en 183, date à laquelle il accéda à la préture (Liv. 39.45.4). Mais sa mort fut, en tout cas, antérieure à 174, quand on inaugura un nouveau flamine de Jupiter, Cn. Cornelius (Liv. 41.28.7). Par ailleurs, il est bien difficile de penser que ni la disparition d'une personnalité telle que celle de Flaccus ni son remplacement au flaminat n'avaient été signalés par Tite-Live qui avait l'habitude de consigner systématiquement le renouvellement des collèges sacerdotaux majeurs : Bandelli 1975, 91, n. 33. Il faut donc admettre que C. Valerius Flaccus n'est pas décédé avant 179, date à partir de laquelle la répétition de lacunes dans le texte livien voile certainement le moment précis de la disparition de ce personnage (la mention du renouvellement des collèges sacerdotaux manque pour les années 179, 178, 176 et 175) : Münzer (*RE*, 8A.1, *s.u.* *C. Valerius Flaccus*) situait ainsi la mort de Flaccus entre 178 et 174, ce qui ouvre une première et courte possibilité de flaminat pour P. Scipio. Cf. infra note suivante.
- 178 L'état très fragmentaire de nos informations n'autorise aucune certitude sur ce point, mais la plupart des commentateurs (à l'exception toutefois de Sumner 1973, 36) estiment avec vraisemblance que, dans son accession au flaminat, P. Scipio succéda à Cn. Cornelius, inauguré en 174, plutôt qu'à C. Valerius Flaccus : Mommsen, *CIL*, I², 2, 10 ; Broughton, *MRR*, I, 406-4077 ; Scullard 1951, 286 ; Degrassi 1957 (dans *ILLRP*, 182-183) ; Bandelli 1975, 91-92 ; Vanggaard 1988, 70. À moins encore qu'une erreur se soit glissée dans la mention livienne du prénom du (Cn.) Cornelius inauguré *flamen Dialis* en 174, et que ce personnage corresponde en réalité à P. Scipio comme le propose Rüpke 2005, II, 921-922, n° 1371, n. 4.

- 179 On peut penser que l'âge du *flamen Dialis* P. Scipio était précisé dans le *titulus* qui devait accompagner l'*elogium* inscrit sur le sarcophage du défunt.
- 180 Selon Varron (*ap. Censorin.* 14.2), l'*adulescentia* commençait à quinze ans et se terminait à trente ans. Cf. Néraudau 1979, 98 ; 126 sq.
- 181 Bandelli 1975, 92-93.
- 182 C. Valerius Flaccus avait obtenu de siéger au Sénat en sa qualité de *flamen Dialis* (Liv. 27.8.4-10). Par la suite, sa charge sacerdotale ne l'empêcha pas d'être élu d'abord édile curule en 199 (Liv. 31.50.7-9), puis préteur en 183 (Liv. 39.45.4).
- 183 C. Valerius Flaccus avait ainsi dû être inauguré assez jeune, en 209, puisqu'il ne parvint à la prêture qu'une trentaine d'années plus tard, en 183. Le cas de César est encore plus précisément connu : il était à peine dans sa dix-septième année lorsqu'il fut désigné pour revêtir ce sacerdoce, même si l'opposition de Sylla empêcha son investiture (Plut., *Caes.*, 1.3 ; Suet., *Jul.*, 1). Quant à M. Cornelius Cethegus, il fut contraint d'abdiquer le flaminat vers la fin de la décennie 220, une vingtaine d'années avant d'accéder au consulat en 204, ce qui suggère qu'il était très jeune au moment de son accession au flaminat (dont on n'est pas certain, cependant, qu'il s'agisse de celui de Jupiter). La liste des *flamines Diales* connus a été dressée par Szemler 1972 ; Vanggaard 1988, 70 ; Simón 1996, 253-254.
- 184 Tatum 1988, 256. À cet égard, on connaît plusieurs exemples de flamines ainsi contraints de se démettre de leur charge en raison de l'observance vétilleuse des rituels attachés à ce sacerdoce : C. Claudius en 211 (Liv. 26.23.8 ; V. Max. 1.1.4), P. Cloelius Siculus, M. Cornelius Cethegus et Q. Sulpicius peu avant la deuxième guerre punique (V. Max. 1.1.4-5 ; Plut., *Marc.*, 5.5).
- 185 Liv. 45.44.7 ; 17.
- 186 Les Scipiones Asiatici, qui utilisent Lucius comme prénom lignager, et les Scipiones Hispalli/Hispani, qui utilisent Gnaeus, n'offrent pas les caractères onomastiques qui permettraient d'envisager, au sein de leur lignée, l'existence possible d'un Publius, fils de Publius. Quant aux Scipiones Nasicae, les deux seuls candidats possibles sont ceux qui viennent d'être écartés, Corculum et son fils Serapio.
- 187 Bandelli 1975, 96-99.
- 188 Liv. 26.8.2.
- 189 Sumner 1973, 35-37 (à la proposition duquel se sont ralliés Broughton, *MRR*, III, 70, et Rüpke 2005, II, 921, n° 1370, n. 2 ; 1371, n. 4). Publiées de façon concomitante, les analyses de G. Bandelli et G. V. Sumner ignorent donc mutuellement leurs conclusions réciproques et en partie concordantes sur la question de l'identité du *flamen Dialis* P. Scipio.
- 190 Cf. supra p. 36-39.
- 191 Cf. supra p. 51-52.
- 192 Il est difficile de préciser davantage la date du décès de P. Scipio. Si l'on considère que Tite-Live avait dû la signaler en sa qualité de *flamen Dialis*, les possibilités correspondent aux années pour lesquelles les lacunes du texte livien nous privent des mentions de renouvellement des collèges sacerdotaux : 179, 178, 176, 175, (Sumner 1973, 36, penche pour cette dernière année), 171, et 170 (Rüpke 2005, II, 921-922, n° 1371 n. 5). Mais il nous a déjà été donné de remarquer que P. Scipio n'était peut-être plus flamine au moment de sa disparition (cf. supra), qui n'aurait pas eu forcément vocation, par conséquent, à être précisée par Tite-Live. Tout au plus est-on en droit d'estimer que P. Scipio décéda vraisemblablement vers la seconde moitié des années 170.
- 193 Pol. 6.53-54.
- 194 Sur ce moment privé des funérailles, cf. Lamoine 1999-2000, 364-365.
- 195 À l'image de Q. Fabius Maximus Cunctator, qui écrit et prononça la *laudatio funebris* de son fils, mort peu après son consulat (Cic., *Sen.*, 12 ; Plut., *Fab.*, 1.9 ; 24.6).
- 196 Cic., *Brut.*, 77 ; Vell. 1.10.3.
- 197 Redonnant ainsi partiellement corps à l'ancienne théorie de Wölfflin 1890, Galinsky 1966, 211 et Coarelli 1972, 75-76, n. 97, estiment que l'*elogium* du *flamen Dialis* P. Scipio (C), comme celui du jeune L. Scipio (D), sont vraisemblablement l'œuvre d'Ennius (opinion partagée par Moir 1986, 266, pour l'épithaphe C). La chronologie ne s'oppose pas à cette hypothèse, puisque le poète ne mourut qu'en 169 (Cic., *Sen.*, 14 ; *Brut.*, 78), c'est-à-dire, en tout état de cause, après les dépositions de ces deux personnages.
- 198 Coarelli 1972, 93-95, rejoint par Tatum 1988, 255-257, et Flower 1996, 167.

- 199 En l'absence de l'exercice de toute charge, ouvertement évoquée par l'*elogium*, le *titulus* n'aurait rien pu indiquer qui ne l'ait déjà été : titulature onomastique énoncée de manière conventionnelle et complète, avec la double filiation, ainsi que l'âge au décès.
- 200 Les éléments archéologiques et épigraphiques invitent à dater le sarcophage et l'épithaphe de L. Scipio des années 170, et à considérer qu'ils ne furent que légèrement antérieurs à ceux du *flamen Dialis* P. Scipio (C), que l'on a pu situer vers la toute fin des années 170 : Coarelli 1972, 46-47, n. 34.
- 201 Scipion Hispallus n'est probablement pas né bien avant 220 : cf. supra p. 169 (n° 15). Par conséquent, il semble difficile de situer avant 200 la naissance de Lucius, qui, au vu de son prénom, ne fut certainement pas son fils aîné, mais son cadet.
- 202 *Contra* Massaro 1997, 99, n. 8, qui situe la mort à vingt ans de L. Scipio vers 160/157 au motif que, du fait de leurs prénoms respectifs, celui-ci devait être le cadet de Cn. Scipio Hispanus (n° 19), qui n'avait lui-même certainement pas vu le jour avant 180. Cette estimation ne cadre pourtant pas avec celle qui est issue de l'analyse archéologique, comme nous venons de le voir. En réalité, il apparaît que, dans sa prise en considération au demeurant tout à fait opportune des éléments onomastiques, M. Massaro n'a pas pris garde à l'éventualité, sans doute déterminante, de l'existence d'un frère aîné (cf. Annexe 1 n° 54), premier porteur du prénom paternel, mais dont la disparition prématurée aurait ensuite autorisé la réattribution du prénom Gnaeus à un fils tardivement venu à Scipion Hispallus. Dans ce cas de figure, le jeune L. Scipio aurait bien été, en effet, plus âgé que son frère, le préteur de 139. Cette hypothèse permet donc de maintenir sans aucune difficulté la datation du sarcophage D dans les années 170, ce qui correspond bien mieux, en tout état de cause, à ce qu'enseigne l'analyse des éléments archéologiques développée par Coarelli 1972, 46-48.
- 203 Sur l'ambivalence du terme *honos/honor*, exploitée ici intentionnellement et de façon fort habile et éloquente, cf. Hellegouarc'h 1963, 383-387 ; Hölkeskamp 1993, 26.
- 204 Liv. 45.44.7 ; 17 ; V. Max. 5.1.1e (qui donne par erreur le prénom de Publius au questeur L. Scipio).
- 205 Coarelli 1972, 45 n. 27.
- 206 Il n'est pas vraisemblable que cette phrase ait eu pour seule fonction de préciser l'identité du défunt. Celle-ci était déjà assez bien éclairée par l'énoncé de la filiation élargie. En outre, si l'on avait jugé la mention de la filiation insuffisante à préciser de façon indiscutable l'identité du disparu, il aurait suffi, de manière bien plus économique, d'inclure dans la titulature onomastique de L. Scipio le *cognomen* lignager Asiagenus, à l'instar de ce qui fut réalisé pour le propre fils du défunt, Scipio Asiagenus Comatus (F).
- 207 La dernière mention de Scipion l'Asiatique (né peu après 230) dans les sources le situe en 183 : cf. supra p. 169 (n° 14).
- 208 L. Scipio avait au moins deux fils, Scipio Asiagenus Comatus (n° 30), dont nous ignorons le prénom, et un autre prénommé Lucius (n° 31). Étant donné que L. Scipio n'avait que trente-trois ans au moment de son décès, on doit reconnaître cependant qu'il existe fort peu de chances pour que l'un de ses fils ait eu alors l'âge d'avoir quitté la toge prétexte. On sait d'ailleurs que Scipio Asiagenus Comatus disparut lui-même à seize ans, quelques années après son père. Quant à Lucius, père du consul de 83 (n° 33), lui-même né vers 130, il n'y a pas lieu de croire qu'il soit venu au monde avant les années 160.
- 209 Ce qu'avait d'ailleurs vu Badian 1968, 13.
- 210 Coarelli 1972, 54-56, qui propose une date très vraisemblable autour de 150.
- 211 En ce qui concerne ce *cognomen*, les sources hésitent entre deux formes voisines et concurrentes, *Asiaticus* et *Asiagenus*. Il faut toutefois rappeler que c'est la seconde qui est attestée par les documents les plus anciens et les plus directement proches des Scipions eux-mêmes, non seulement l'épithaphe de Scipio Asiagenus Comatus, mais également le monnayage du futur consul de 83, L. Scipio Asiagenus (n° 33), qui fut triumvir monétaire vers la fin du I^{er} siècle (Crawford 1974, n° 311).
- 212 L'usage de tourner les épithaphes à la première personne, en faisant ainsi parler le défunt, est une innovation qui apparaît donc dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Outre les deux inscriptions du tombeau des Scipions, nous en possédons un autre exemple avec l'épithaphe de M. Caecilius (*CIL*, P, 1202), de la fin du I^{er} siècle.
- 213 La forme de la lettre P, notamment, paraît assez significative : les inscriptions G et H se signalent ainsi par des P dont la boucle est presque entièrement refermée, ce qui les distingue sensiblement des autres inscriptions où l'on observe des P à boucle encore assez largement ouvertes, caractéristiques d'un archaïsme plus prononcé dans l'écriture.

- 214 L'építaphe de Cn. Scipio Hispanus (H) atteste que celui-ci avait eu des enfants. En se fondant sur une brève et imprécise mention de Valère Maxime (6.3.3b), on estime généralement que le fils homonyme de Cn. Scipio Hispanus fut préteur en 109, mais cette hypothèse est loin d'être assurée (cf. supra p. 181 (n° 28)). Par ailleurs, on peut reconnaître que si le fils de Cn. Scipio Hispanus avait bien accédé à la préture, il aurait été difficile de le considérer encore comme un jeune homme.
- 215 Il s'agirait, dans ce cas, de L. Scipio, fils de Lucius (n° 31), seulement connu pour avoir été le père de L. Scipio Asiagenus (n° 33), le consul marianiste de 83. L'absence de toute autre mention de ce personnage dans les sources pourrait en effet suggérer qu'il n'avait pas accompli de carrière politique notable, peut-être en raison d'une disparition prématurée.
- 216 Coarelli 1972, 57-58, n. 55 ; 61-62.
- 217 *CIL*, VI, 12735 ; 17297 ; 28005.
- 218 Coarelli 1972, 62, n. 69.
- 219 V. Max. 3.8.6 ; Auct. de Vir. ill., 73.4.
- 220 Avant que Sempronia ne décède et que sa dépouille puisse être appelée à rejoindre le tombeau, de nombreux autres représentants de la famille avaient forcément dû la devancer dans la tombe : on peut penser notamment à son mari Scipion Émilien (n° 26), mort en 129, à Scipion Nasica Serapio (n° 27), mort en 132 (mais qui avait peut-être été inhumé à Pergame : cf. Tuchelt 1979), ainsi qu'à son fils P. Scipio Nasica (n° 32), mort l'année même de son consulat, en 111, à L. Scipio (n° 31), père du consul de 83, sans oublier les épouses respectives de ces personnages, ou les enfants disparus dans leur jeunesse. Si l'on se rappelle que le second caveau n'abritait au mieux que cinq à six sarcophages (Coarelli 1972, 41-42), on mesure qu'il était sans doute difficile d'y trouver encore de l'espace disponible au moment de la mort, tardive, de Sempronia. Du reste, l'attachement fort ténu de la sœur des Gracques à son mari ne l'aurait peut-être pas forcément résolue à vouloir reposer à ses côtés, et d'ailleurs, par là-même, aux côtés de la dépouille (ou, du moins, d'un cénotaphe) du meurtrier de son propre frère, celle de Scipion Nasica Serapio, instigateur du massacre de Tiberius Gracchus et de ses partisans en 133.
- 221 Notre connaissance infiniment lacunaire des épouses des Scipions ne permet pas d'avancer davantage en terrain assuré. À titre de simple hypothèse toutefois, parmi les rares épouses connues susceptibles d'avoir vécu et d'être mortes à cette époque, on peut suggérer le nom de Cornelia (n° 24), la fille aînée de l'Africain, qui fut l'épouse de Scipion Nasica Corculum et la mère de Scipion Nasica Serapio. Bien que nous n'entendions jamais parler d'elle après 163, cela ne signifie pas pour autant qu'elle n'ait pas vécu plus longtemps. Si elle avait joui d'une longévité comparable à celles de sa mère Aemilia et de sa sœur, Cornelia, mère des Gracques, elle aurait en effet parfaitement pu vivre jusqu'aux années 130 ou 120. En outre, Cornelia "l'aînée", à la fois fille et femme de Scipion, avait doublement vocation à être inhumée en bonne place dans le tombeau familial de la *uia Appia*.
- 222 L'information de Valère Maxime (1.1.3), avec la variante cognominale *Hispalus*, est transmise par le canal de ses abrégiateurs, Nepotianus et Julius Paris. Un abrégé de Tite-Live (*Per. Oxy.*, 54.191-192) confirme son authenticité sans toutefois citer le nom de Cn. Scipio Hispanus.
- 223 Outre sa préture de 139, la seule autre mention de Cn. Scipio Hispanus dans les sources est relative à sa participation au siège de Carthage, en 149 (*App., Pun.*, 80.375), au cours duquel il servait soit en tant que tribun militaire, soit en tant que questeur, deux charges dont son építaphe atteste l'exercice.
- 224 À titre de comparaison, il est utile de rappeler qu'à la même époque, dans les années 140, le cousin de Cn. Scipio Hispanus, P. Scipio Nasica Serapio (n° 27) essuya une cruelle déconvenue lors de l'élection à l'édilité curule (*Cic., Planc.*, 51 ; V. Max. 7.5.2). Cet échec fâcheux ne l'empêcha pas toutefois d'accéder au consulat en 138.
- 225 C'est ce qui ressort d'ailleurs, *a contrario*, de l'argumentation employée par Cicéron dans sa défense de Cn. Plancius, lorsque l'Arpinate rappelait qu'un échec électoral essuyé à l'édilité curule n'obérait pas tout à fait les chances futures du candidat malheureux d'accéder au consulat (*Cic., Planc.*, 50-52) : en cela, Cicéron témoignait bien du fait que celui qui avait été édile apparaissait normalement promis au consulat.
- 226 Coarelli 1972, 45-46, n. 29 ; 48.
- 227 Sur ce point cf. n. 300 p. 401 ; p. 197 (tableau III).
- 228 *Cic., Leg.*, 3.6.

- 229 Massaro 1997 (97-103 ; 123-124), qui préfère d'ailleurs bien distinguer, parmi le corpus épigraphique du tombeau, le texte élégiaque consacré à Cn. Scipio Hispanus, relevant plutôt du genre spécifique des épigrammes funéraires, pour réserver l'appellation d'*elogia* aux autres textes plus traditionnellement issus des *laudationes funebres* : cf. infra n. 232. Pour notre part, cependant, nous continuons à employer le terme d'*elogium*, pour désigner tous les textes distincts des *tituli* et composant avec eux les épitaphes des Scipions.
- 230 Ce fut Ennius qui, au début du II^e siècle, introduisit le distique élégiaque à Rome (Isid., *Orig.*, 1.39.14-15). La plus ancienne épigramme funéraire latine ainsi versifiée que l'on connaisse est d'ailleurs celle qu'il composa pour honorer la mémoire du premier Africain, et qui fut apposée sur le monument funéraire de ce dernier, dans son domaine campanien de Literne : Coarelli 1972, 57, n. 54 ; 75-76, n. 97 ; Massaro 1997, 106.
- 231 *A contrario*, on doit noter que le recours aux allitérations, qui témoigne d'une évidente recherche stylistique (... *progeniem genui...*, ... *patris petiei...*, ... *laudem [...] laetentur...*), se situe tout à fait dans la tradition de la poésie latine.
- 232 Les deux derniers caractères de cet *elogium*, l'utilisation de la première personne et la dépendance étroite de ce texte à l'égard du *titulus*, induisent une autre différence fondamentale avec les *elogia* précédents du tombeau des Scipions. Contrairement à eux, en effet, il semble plus difficile d'estimer que l'*elogium* de Scipion Hispanus puisse dériver directement d'une *laudatio funebris* prononcée à l'occasion des funérailles du personnage : Massaro 1997, 100, n. 10. Ces oraisons funèbres, composées et prononcées par un proche à l'occasion des obsèques publiques, étaient destinées à valoriser, auprès de l'ensemble des citoyens, la mémoire du défunt par le rappel de ses charges et de ses actions au service de la cité. Or nous n'observons en effet rien de tel dans l'*elogium* de Scipio Hispanus : manifestement, la teneur de ce texte n'indique aucunement une destination civique. Exaltant seulement les valeurs d'un groupe social bien circonscrit, celui de la *nobilitas*, l'*elogium* s'adressait en réalité assez étroitement aux familiers de Scipion Hispanus, ses parents et ses proches qui appartenaient au même milieu, et qui partageaient donc avec le défunt le même idéal de vie.
- 233 Les Scipiones Nasicae semblent avoir voulu mettre en avant, pareillement à leur cousin Cn. Scipio Hispanus, la nature selon eux héréditaire de la vertu au sein de leur lignée : cf. infra n. 245.
- 234 Plut., *Fort. Rom.*, 5.
- 235 Plin., *Nat.*, 7.139-140.
- 236 Liv., *Per.*, 59.8-9 ; Suet., *Aug.*, 34.1 ; 89.5 ; Gel. 1.6. Sur l'idéal nataliste qui animait les élites romaines, cf. Néraudeau 1984, 179-187.
- 237 Le choix d'une telle formulation n'est évidemment pas sans signification : à titre de contre-exemple, pour exprimer la même idée de descendance, la *laudatio funebris* de L. Metellus usait d'un vocabulaire beaucoup moins connoté (... *multos liberos relinquere...*) : Plin., *Nat.*, 7.140.
- 238 Sur ce thème, on peut rapprocher ce vers et les deux suivants du jugement porté par Sénèque (*Ben.*, 3.33.3) sur le premier Africain, qui "avait apporté à ce noble personnage [son père] une noblesse supérieure" (*maiolem nobilitatem nobili uiro adiciat*).
- 239 Selon Rüpke 2005, II, 923, n° 1378, n. 4, cette formule indiquerait que Cn. Scipio Hispanus aurait été candidat (malheureux) au consulat.
- 240 Dans l'éventualité où Scipio Hispanus n'aurait pas été le fils mais le petit-fils du consul de 176, cette phrase impliquerait donc que son père homonyme avait lui aussi été préteur, entre 166 et 155 environ, ce qui demeure tout à fait possible : cf. supra n. 300 p. 401.
- 241 Cf. Hellegouarc'h 1963, 385.
- 242 Massaro 1997, 119-120.
- 243 Massaro 1997, 104-108.
- 244 Cf. supra p. 142-143.
- 245 Diod. 34-35.33 = FT 7.1 ; 6 Botteri. Ce texte souligne à l'envi le caractère atavique de la vertu au sein du *genos* des Scipions et plus particulièrement de la lignée des Nasicae.
- 246 Botteri 1980, 77-78 ; 86-87.
- 247 Coarelli 1972, 54-56. La mise en place du sarcophage de Paulla Cornelia avait nécessité que l'on creuse d'abord une première niche latérale, sur le flanc du sarcophage de Barbatius, pour pouvoir ensuite

aménager, derrière le fondateur du tombeau, une seconde cavité destinée à recevoir la dépouille de la femme de Scipion Hispallus. La première niche fut ensuite occupée par le sarcophage F, celui de Scipio Asiagenus Comatus. Or l'on sait que ce jeune homme, mort à l'âge de seize ans, n'a pas pu disparaître après 144 (cf. supra p. 251). Par conséquent, cette date constitue également un *terminus post quem non* pour la déposition de Paulla Cornelia. Par ailleurs, ces dépositions étant sans doute les plus tardives du caveau principal, il est raisonnable de ne pas les situer bien avant 150.

- 248 Il paraît bien difficile de soutenir que Paulla Cornelia ait pu être elle-même la fille d'un Scipion, comme le prétend Kajava 1994, 28 ; 178, car nous ne connaissons, pour cette époque, aucun Cn. Scipio qui aurait pu être le beau-père de Cn. Scipio Hispallus. Paulla Cornelia était donc très certainement issue d'une autre famille de la *gens* Cornelia, ce qui nous place d'ailleurs devant un large spectre de possibilités : cf. supra p. 169 (n° 15'). Par conséquent, c'est bien en tant qu'épouse d'un Scipion qu'elle avait été inhumée dans le tombeau familial, de la même façon d'ailleurs que la dame inconnue honorée par l'épithaphe G.
- 249 Plusieurs documents importants témoignent ainsi de l'amélioration de la considération portée aux femmes parmi les élites romaines, à travers les hommages funèbres qui leur étaient plus volontiers rendus : on connaît notamment l'épithaphe d'une Claudia (*CIL*, I², 1211 = VI, 15346), vers la fin du I^{er} siècle, ou la statue publique élevée à Cornelia, mère des Gracques (Coarelli 1978). D'après Cicéron (*de Orat.*, 2.44), à la même époque, Popilia, la mère de Q. Lutatius Catulus (*cos.* 102) fut la première dame romaine dont on prononça l'éloge funèbre (il faut signaler toutefois les nuances récemment apportées à ce témoignage par Hillard 2001, notamment 45-55). Par la suite, on sait bien avec quel sens politique César s'employa à honorer publiquement la mémoire de sa tante Julia, veuve de Marius, puis de son épouse Cornelia, fille de Cinna (Suet., *Jul.*, 6 ; Plut., *Caes.*, 5). Mais bien évidemment, le témoignage le plus magistral et sans doute le plus émouvant de la plus grande attention désormais portée à la mémoire féminine à Rome est offert, à la toute fin de l'époque républicaine, par l'exceptionnelle *laudatio Turiae*.
- 250 Les deux formes *Hispalli/Hispani* du *cognomen* lignager coexistaient donc. La première était la plus ancienne, puisque l'épigraphie l'atteste uniquement pour le consul de 176 (n° 15).

Notes de l'annexe 5

- 1 Visconti, *Iconographie romaine*, t. I (1817), 48-55.
- 2 Ce buste fait toujours partie des collections des Musées Capitolins à Rome.
- 3 Cette tête en basalte est conservée depuis au Palazzo Rospigliosi, à Rome, où elle a été montée sur un buste en bronze.
- 4 Aujourd'hui au Musée Archéologique National de Naples.
- 5 Au total, on a pu répertorier une quinzaine de têtes sculptées correspondant à ce "Scipio Type" : cf. Dennison 1905 ; Hauser 1908 ; Conticello 1988.
- 6 Serv., *Ad Aen.*, 10.800.
- 7 Gel. 3.4.
- 8 C'est l'interprétation de Visconti, *Iconographie romaine*, t. I (1817), 53, n. 3.
- 9 C'est encore le cas notamment dans deux publications récentes : l'excellente biographie d'Hannibal par S. Lancel (Lancel 1995), et la précieuse étude d'E. Torregaray Pagola sur la formation de la tradition littéraire antique relative aux Scipions (Torregaray Pagola 1998, couverture).
- 10 Dennison 1905 ; Hauser 1908.
- 11 Vessberg 1941, 230-231.
- 12 Les cicatrices qui caractérisent plusieurs de ces têtes et de ces bustes ne sont d'ailleurs pas non plus placées aux mêmes endroits selon les différents exemplaires.
- 13 Cf. notamment Dennison 1905 et Heintze 1957, 84, qui considèrent que la tête rasée et les cicatrices constituent probablement des attributs corporels de type rituel liés au sacerdoce d'un culte d'origine orientale, Isis pour le premier, Mithra pour le second.
- 14 Mise au point complète par Conticello 1988, qui a repris l'ensemble du dossier et livre clairement l'état de la question.
- 15 Cf. M. Borda dans *Enciclopedia dell'arte antica*, t. VII (1966), *s.u. Scipione*, 111-112.
- 16 Var., *R.*, 2.11.10 ; Plin., *Nat.*, 7.59.211. De la même façon qu'Aulu-Gelle, ces deux auteurs signalent seulement qu'à partir du III^e siècle a.C., les Romains, et notamment Scipion, avaient pris l'habitude de se faire raser la barbe, mais aucunement la tête.
- 17 Liv. 28.35.6.
- 18 Liv. 38.56.1-4.
- 19 Même si nous n'en avons conservé aucun témoignage explicite, on ne peut douter que le premier Africain n'y ait eu sa place, à l'instar de son petit-fils adoptif Scipion Émilien (Plin., *Nat.*, 22.13).
- 20 V. Max. 8.15.1 ; App., *Hispan.*, 23.89.
- 21 Plin., *Nat.*, 35.8.
- 22 Crawford, *RRC* [1974] (309-311, n° 296), situe cette frappe vers 112 ou 111, tandis qu'avant lui Sydenham 1952, 75, proposait la date de 105.
- 23 Cette identification remonte à Visconti, *Iconographie romaine*, t. I (1817), 54-55. Elle a été admise et reprise assez largement par la suite : cf. notamment Borghesi, *Œuvres complètes*, I (1862), 182-183 ; Babelon 1885-1886, I, *Cornelia* n° 19-23, 395-396 ; Grueber 1910, II, 294-296 ; Vessberg 1941, I, 126-127 ; II, taf. III ; Schweitzer 1948, 7, n. 2 ; Alföldi 1956, 81 ; Vollenweider 1958, 38-42 ; M. Borda dans *Enciclopedia dell'arte antica*, t. VII (1966), *s.u. Scipione*, 111-112 ; Walbank 1967, 55 ; Zehnacker 1973, 977-980 ; Bieber 1973, 878-879 ; Toynbee 1978, 18 (portrait imaginaire) ; Pera 1981 ; Flower 2002, 178-179 ; Papini 2004, 435-436 (avec prudence). Cette identification a d'ailleurs été largement vulgarisée, et visiblement assez tôt : l'auteur de *Fratelli d'Italia*, Goffredo Mameli, l'a sans doute à l'esprit lorsqu'il compose en 1847 ce chant patriotique devenu depuis l'hymne national italien : "Avec le casque de Scipion | [L'Italie] s'est ceint la tête" ("Dell'elmo di Scipio | [L'Italia] s'è cinta la testa").
- 24 Cette idée de la dévotion commune observée par l'ensemble des Cornélii autour de la figure de l'Africain se fonde sur le passage de Valère Maxime (8.15.1) évoquant comment lors de funérailles de l'un des siens, la *gens* Cornelia avait l'habitude de faire défiler l'*imago* de Scipion. On peut toutefois concevoir quelques doutes sur l'exactitude littérale des termes employés par le compilateur à cet endroit : la formulation "*gens* Cornelia" est sans doute abusive et pourrait ne recouvrir en réalité que le seul groupe familial des Cornélii Scipiones, comme c'est clairement le cas en d'autres passages de son ouvrage (cf. notamment en 6.2.3).

- 25 Ainsi Zehnacker 1973, 977-979.
- 26 Zehnacker 1973, 979 ; Pera 1981, 278.
- 27 De toutes les représentations, certaines ou présumées, de l'Africain, aucune ne le montre casqué : pas plus celles qui sont évoquées par les témoignages littéraires que les effigies monétaires ou les portraits sculptés dans lesquels on a proposé de le reconnaître avec dans certains cas beaucoup de vraisemblance (cf. infra p. 266-271 ; 274-278). Dans ces conditions, l'isolement de l'effigie casquée du denier de Cornelius Blasio dans le dossier iconographique du premier Africain est un élément qui doit être versé en défaveur de l'attribution de ce portrait monétaire à Scipion.
- 28 Sur ce point, la divergence radicale des appréciations de Zehnacker 1973, 977-979 et de Crawford, *RRC* [1974] (310, n° 296), est tout à fait éloquente, le premier relevant une grande concordance dans la physionomie des portraits monétaires de Carthagène et Canusium avec celui du denier de Blasio, tandis que le second estime qu'ils ne présentent aucune ressemblance.
- 29 Visconti, *Iconographie romaine*, t. I (1817), 54-55.
- 30 Vollenweider 1958, 38-42 ; Coarelli 2002, 74. Le savant italien conserve toutefois une certaine prudence dans l'utilisation de ce rapprochement et précise qu'il ne souhaite pas accorder une trop grande importance à cet argument dans sa démonstration. Quant à Robinson 1956, 42-43, il avait noté au contraire que les portraits monétaires de Scipion qu'il proposait d'identifier sur des frappes de Carthagène et de Canusium n'offraient pas de véritable similitude avec l'effigie casquée des deniers de Cornelius Blasio (même avis de Toynbee 1978, 18).
- 31 Le plus ancien portrait monétaire attesté d'un Romain est peut-être celui de Flamininus, frappé au droit d'une série de statères d'or d'étalon attique qui fut émise en Grèce, très certainement au lendemain des Jeux Isthmiques de 196 à l'occasion desquels le vainqueur de Cynoscéphales proclama la liberté des cités grecques. Mais cette effigie monétaire de Flamininus fut visiblement de plusieurs années postérieure aux portraits présumés de Scipion lui-même qui ont été reconnus sur des émissions monétaires de Carthagène et de Canusium (cf. infra p. 266-267) : Zehnacker 1973, 974-976.
- 32 Zehnacker 1961 ; Zehnacker 1973, 982-1007 ; Crawford, *RRC* [1974], 746-748 ; Gruen 1992, 162 ; Suspène 2008, 463-469.
- 33 Cf. H. Mattingly dans Sydenham 1952, 222 ; Breckenridge 1973, 836.
- 34 Crawford, *RRC* [1974], 310-311 (n° 296).
- 35 Il paraît tout de même assez saugrenu de songer à une solidarité gentilice aussi avérée à cette époque, alors que les deux camps irréductiblement antagonistes qui s'affrontent avec une telle brutalité étaient chacun emmenés par un représentant de la *gens* Cornelia, L. Cornelius Cinna et L. Cornelius Sulla. Si L. Cornelius Scipio Asiagenus (*cos.* 83) se rangea aux côtés du premier, les Corneli Dolabellae se rallièrent finalement à Sylla, tandis que P. Cornelius Cethegus, d'abord compté au nombre des douze *hostes publici* de 88, finit par trahir le camp marianiste. Quant à P. Cornelius Lentulus et au *flamen Dialis* L. Cornelius Merula, ils payèrent de leur vie leur modération. Il faut d'ailleurs garder à l'esprit que tous ces *gentiles* appartenaient à la même génération que le monétaire Cn. Cornelius Blasio. De manière plus générale, sur l'affaiblissement voire la disparition de la solidarité gentilice à l'époque classique, cf. notre développement en Préambule § 2.
- 36 Crawford, *RRC* [1974], 309-311 (n° 296) et 319 (n° 311), date l'émission de Cn. Blasio de 112 ou 111, et celle de L. Scipio Asiagenus de 106.
- 37 Ce serait effectivement le cas si le Scipio Salvitto contemporain de César (n° 43) descendait réellement du premier Africain, comme semblent l'indiquer les sources.
- 38 Scullard 1951, 255, a suggéré que cette effigie pourrait être celle de Cn. Cornelius Blasio (*cos.* 270 ; 257), ancêtre homonyme du magistrat responsable de l'émission monétaire. Mais nous avons vu qu'il était peu vraisemblable que ce portrait soit celui d'un personnage historique. Par conséquent, il est plus raisonnable de reconnaître dans cette tête casquée la représentation d'une divinité, sans doute Mars, comme l'ont proposé H. Mattingly dans Sydenham 1952, 222, Breckenridge 1973, 836, Crawford 1974, 310-311, Lahusen 1983, 29-31, Gruen 1992, 162 n.136 et Suspène 2008, 464-465, n. 15.
- 39 Robinson 1956, 40-43. Mais ce savant avait déjà eu l'occasion de faire connaître ses analyses de manière plus informelle, dès 1930 : cf. Scullard 1951, 255.

- 40 Beltrán 1948 ; Robinson 1956, 37-40 ; Carcopino 1961, 111-112, n. 1 ; Blázquez 1976 ; Toynbee 1978, 97-99 ; D. Nony dans Nicolet 1978, 662 ; Picard 1983-1984, 76-79 ; Acquaro 1983-1984 ; Lancel 1992, 397 ; Lancel 1995, 71 (*contra* Navascués 1961-1962 ; Villaronga 1973, *non uidi*).
- 41 Au revers, figure un cavalier au galop accompagné de la légende *KANUS*.
- 42 Sur la participation, bien attestée, du futur Africain à Cannes, et sur cet épisode, cf. Ridley 1975.
- 43 Liv. 22.50.11 ; 52.7 ; 53.
- 44 Même si elle n'a pas convaincu tout le monde : ainsi Papini 2004, 434.
- 45 C'est précisément en évoquant la présence et le rôle de Scipion au lendemain du désastre de Cannes que Tite-Live (22.53.6) désigne celui qui n'était alors qu'un jeune tribun militaire comme le *fatalis dux*.
- 46 Riley 1999.
- 47 À l'instar donc de ce que l'on a pu observer pour le monnayage de Carthagène (cf. supra), un portrait de type romain, imberbe, y a remplacé les effigies barbues de style punico-hellénistique qui figurent encore sur les autres émissions numides contemporaines, celles de Syphax et de Massinissa (cf. Mazard 1955, 17-20 ; 23-43 ; Toynbee 1978, 89-90).
- 48 Mazard 1955, 21-22 ; Scullard 1970, pl. 22 ; Toynbee 1978, 90.
- 49 Fils de Syphax, Vermina avait voulu continuer la lutte contre Rome après la capture de son père par Scipion (Liv. 29.33.1-8 ; 30.36.7 ; 40.3 ; malgré Zonar. 9.13). En tout cas, on sait qu'au lendemain de la seconde guerre punique, et au prix de son entière soumission, Vermina finit par obtenir des Romains qu'ils lui reconnaissent le titre de roi ainsi que celui d'"allié et ami du peuple romain" (Liv. 31.11.13-18 ; 19.4-6 ; Zonar. 9.13). On ne sait ce qu'il advint par la suite de cette principauté numide masaesyte dont on n'entend plus parler après le règne de Vermina.
- 50 C'est ce qui ressort des témoignages de Tite-Live (30.13) et surtout d'Appien (*Pun.*, 105-121) et Dion Cassius (17 frg. 73 ; Zonar. 9.13). Capturé au cours de l'été 203, Syphax fut conduit à Rome puis placé en détention à Albe. Il figura ensuite dans le cortège triomphal de l'Africain en 201 (Pol. 16.23.6 ; V. Max. 6.2.3 ; Tac., *Ann.*, 12.38) et mourut peu de temps après à Tibur où il était gardé prisonnier (Tite-Live prétend quant à lui que le roi numide y était mort avant le triomphe de Scipion : 30.45.4-5).
- 51 L'hypothèse de Robinson a emporté la conviction de très nombreux spécialistes : cf. notamment Vollenweider 1958, 37-38 ; Poulsen 1962, 7-8 ; Toynbee 1965, II, 508 ; Hafner 1972, 483-484 ; Blatter 1974 ; Zehnacker 1973, 976-977 ; Toynbee 1978, 18.
- 52 Zehnacker 1973, 974-977.
- 53 Vollenweider 1958.
- 54 Furtwängler 1900, pl. XXXIII, n. 15 ; Breglia 1941, 48, n. 152 ; Richter 1955, 44 ; *contra* Becatti 1955, 116, n° 508 ; 214, qui préférerait dater ce portrait de l'époque augustéenne. Toutefois la signature de l'artiste grec dans sa propre langue ne plaide pas vraiment en faveur d'une date tardive : depuis le 1^{er} siècle a.C., l'habitude grecque de signer les œuvres exécutées pour les commanditaires romains diminue de façon sensible et continue jusqu'à disparaître à l'époque augustéenne : sur ce point, cf. Coarelli 1978 (= *Revixit ars*, 290-291). Par conséquent, cette signature correspondrait bien mieux au contexte socio-culturel du II^e siècle a.C.
- 55 Cf. supra p. 266-267.
- 56 Cf. infra p. 274-278.
- 57 Liv. 32.7.3.
- 58 Sur cette question, Macrobe (7.13.11-13) a conservé le précieux témoignage du juriste d'époque augustéenne Ateius Capito.
- 59 V. Max. 8.14.4 ; Plin., *Nat.*, 37.9 ; Plut., *Mar.*, 10.8-9 ; *Sull.*, 3.8-9 ; Plutarque évoque également le sceau de Cinna (*Pomp.*, 5.2) et celui de Pompée (*Pomp.*, 80.8) dont Dion Cassius (42.18.3) précise que trois trophées y étaient gravés.
- 60 Crawford, *RRC*, 449, n° 426.1.
- 61 Liv. 27.28.3-13 ; Plut., *Marc.*, 30.1-5 ; App., *Hann.*, 217-220.
- 62 Visconti 1785 (= *Opere varie*, I, 5-6) ; Nicorescu 1923, 53 ; Valle 1926-1927, 27, n. 14 ; cf. supra n. 24 p. 408.
- 63 Parmi les exemples connus, il faut ajouter la grenouille du cachet de Mécène, ou encore le sphinx de celui d'Octavien/Auguste (Plin., *Nat.*, 37.10).

- 64 Le témoignage de Cicéron (*Catil.*, 3.5.10) nous apprend que le cachet de P. Lentulus Sura (*cos.* 71), un des conjurés compromis avec Catilina en 63, représentait le portrait de son grand-père P. Cornelius Lentulus (*cos.* 162). Quant à Auguste, après avoir d'abord employé des cachets représentant un sphinx puis le portrait d'Alexandre, il finit par adopter un sceau à sa propre effigie que conservèrent après lui ses successeurs à la tête de l'Empire (Plin., *Nat.*, 37.8 ; Suet., *Aug.*, 50 ; D.C. 51.3).
- 65 V. Max. 3.5.1.
- 66 Flower 1996, 87-88. Le témoignage de Plaute (*Ps.*, 55) concerne le monde des marchands et des militaires, deux catégories sociales qui se trouvaient aux avant-postes du contact avec le monde hellénique et ses usages.
- 67 Cf. les réserves de Papini 2004, 431-435.
- 68 A. Mongez dans Visconti, *Iconographie romaine*, t. II (1826), 90-91 ; Bernoulli, *Römische Ikonographie*, t. II¹ (1886), 212-213.
- 69 Pol. 6.22 ; 25.
- 70 Hafner 1972.
- 71 Cf. supra p. 266-267.
- 72 Riley 1999.
- 73 Cf. infra p. 271-274.
- 74 Toynbee 1978, 19.
- 75 Hafner 1972, 484-485. On ne sait pas exactement si les Corinthiens donnèrent suite à leur projet d'élever en leur propre cité une statue équestre du premier Africain (Cic., *de Orat.*, 2.262).
- 76 Cf. P. Goukowsky dans Appien, *Histoire romaine, livre XI : le livre syriaque*, CUF, t. VI, 2007, XLVIII-XLIX.
- 77 Cf. supra n. 41 p. 409.
- 78 Sérroux d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monumens*, Paris, 1823, vol. IV, pl. XII (cf. aussi vol. III, 10).
- 79 Il s'agissait à l'origine d'une statue en pied, grandeur nature : cf. Dohrn 1962-1963, 53 ; Coarelli 1972, 100-101.
- 80 Bernoulli, *Römische Ikonographie*, t. I (1882), 34, n. 2 ; Vessberg 1941, 43, n. 164 ; Schweitzer 1948, 56.
- 81 Ov., *Ars*, 3.409 ; *Schol. Bob. Cic. Arch.* 22, p. 163 Hildebrandt ; Hier., *Chron. Abr.*, 1849. En réalité, il s'agit là de toute évidence d'une extrapolation ou d'une confusion qui trouve son origine dans le fait que les Scipions auraient fait placer une statue d'Ennius sur la façade de leur tombeau familial : Coarelli 1972, 79. En effet, le droit romain ne permettait pas d'introduire dans une sépulture gentilice une dépouille étrangère à la *gens* (Cic., *Leg.*, 2.55). Du reste, Jérôme lui-même (*ibid.*) mentionne également une tradition plus vraisemblable d'après laquelle, après avoir d'abord reposé sur le Janicule, la dépouille du poète avait été transportée dans sa cité de Rudies en Apulie.
- 82 Ce qui était d'ailleurs déjà l'avis de Visconti 1785 (= *Opere varie*, I, 62-63) comme de Nicorescu 1923, 50-51. Cf. Dohrn 1962 ; Dohrn 1962-1963 ; Coarelli 1972, 97-105.
- 83 Cic., *Arch.*, 22 ; Liv. 38.56.4 ; V. Max. 8.14.1 ; Plin., *Nat.*, 7.114. Cf. Coarelli 1972, 100 ; Papini 2004, 395-400.
- 84 L'excellent état de conservation de la surface atteste que le pseudo-Ennius ne fut pas exposé aux intempéries, ce qui confirme, s'il en était besoin, que cette tête avait été placée à l'intérieur de la tombe où elle fut d'ailleurs retrouvée assez profondément vers l'angle sud : Dohrn 1962-1963, 53 ; Coarelli 1972, 100.
- 85 Dohrn 1962, 81-85 (= Dohrn 1962-1963, 59-63), suivi par Coarelli 1972, 97-98, rappelle ainsi que ce ne fut qu'à partir d'Horace que la couronne de lauriers commença à s'imposer comme l'attribut caractéristique des poètes. Auparavant, l'usage était de coiffer la tête des poètes d'un certain éclat avec du lierre. Par conséquent, ce portrait lauré étant antérieur de plus d'un siècle à l'époque d'Horace, l'argument principal qui avait conduit à l'identifier comme celui d'Ennius se dissipe entièrement.
- 86 Coarelli 1972, 97-100.
- 87 C'est le cas de la tête perdue en terre cuite dont Sérroux d'Agincourt a préservé le dessin, ainsi que du "Marius" de la Glyptothèque de Munich dont F. Coarelli vient de démontrer qu'il fallait l'identifier comme l'une des trois statues en marbre de la façade du tombeau : cf. infra p. 271 ; 274-278.
- 88 Coarelli 1972, 101-103.

- 89 Visconti 1785 (= *Opere varie*, I, 62-63) ; Nicorescu 1923, 51. Dohrn 1962-1963, 63-65, situait la disparition de ce jeune homme de vingt ans entre 150 et 120, ce qui signifie qu'il le considérait comme un fils non pas du consul de 176, Cn. Scipio Hispallus (n° 15), mais du préteur de 139, Cn. Scipio Hispanus (n° 19) : cf. Dohrn 1962, 87. Non démentie par les seuls éléments onomastiques de son épitaphe, cette solution est pourtant contredite par l'analyse archéologique qui permet de placer avec suffisamment de sûreté la déposition de L. Cornelius au cours des années 170 : cf. supra p. 247-249.
- 90 Dans le même sens, Papini 2004, 469-473.
- 91 Information par ailleurs inédite, transmise à F. Coarelli par A. M. Colini, l'archéologue responsable des fouilles de cette époque : Coarelli 1972, 101, n. 147.
- 92 Sur ce point, cf. la discussion de Papini 2004, 395-401.
- 93 Giuliani 1986, 172-189.
- 94 Willemsen 1955 ; Wünsche 1982 ; Coarelli 2002, 58-63.
- 95 Schmidt 1944, 103 ; Poulsen 1962, 138 ; Johansen 1994, 284-285, n° 125 ; Coarelli 2002, 58.
- 96 H. Teti, *Aedes Barberinae ad Quirinalem*, Rome, 1642, tav. 199 B ; 201 C.
- 97 Avec des appréciations sensiblement différentes, cependant, quant à l'époque exacte de son exécution : Poulsen 1962, 138-139 (époque d'Hadrien) ; Johansen 1994, 284-285 (copie tardo-républicaine, c. 40, d'un original de la fin du I^{er} siècle a.C.) ; Croz 2002, 88 (réplique d'époque impériale d'un original de la fin du I^{er} siècle a.C.) ; Coarelli 2002, 63-64 (création du troisième quart du I^{er} siècle a.C.).
- 98 Coarelli 2002, 66, n. 38.
- 99 Coarelli 2002, 63-67. En tout état de cause, même lorsqu'ils estiment avoir affaire à des copies un peu plus tardives, les spécialistes (à l'exception notable de Papini 2004, 471, n. 11, dans l'annonce d'une publication à venir) s'accordent généralement à reconnaître dans les modèles de ces deux portraits des créations hellénistiques de style néo-classique, imputables à la seconde moitié du I^{er} siècle ou aux premières décennies du I^{er} siècle a.C. : Giuliani 1986 (pour le "Marius" de Munich), La Rocca 1990, 438 (pour le "Marius" de Munich), Johansen 1994, 284 (pour le "Sylla" de Copenhague), Croz 2002, 88 ; 98 (pour les deux bustes). Dès lors, au vu des éléments objectifs disponibles, les critères d'appréciation peuvent apparaître trop ténus pour distinguer une éventuelle réplique de son hypothétique modèle. La proposition de F. Coarelli de reconnaître dans ces deux marbres des originaux de la seconde moitié du I^{er} siècle semble donc en elle-même tout à fait vraisemblable.
- 100 Coarelli 2002, 74-75, a même proposé de reconnaître derrière ces deux bustes l'œuvre de l'atelier familial de Polyclès, dont on connaît bien l'activité, à la fois à Rome et à Délos, dans le troisième quart du I^{er} siècle, c'est-à-dire précisément durant cette période au cours de laquelle furent exécutées les statues de marbre de la façade du tombeau des Scipions.
- 101 Une à Paris, une à Saint Petersburg et deux à Florence. Wünsche 1982 les considère toutes comme des copies modernes.
- 102 Coarelli 2002, 64.
- 103 Felletti Maj 1953, 41-42, n° 58 ; Sorrenti 1987.
- 104 Coarelli 2002, 64-65 : au vu des variantes dans le traitement du sujet (frange de la coiffure inversée, inclination de la tête différente), le marbre du Musée des Thermes, vraisemblablement d'époque julio-claudienne, ne constitue pas une réplique du "Sylla" de Copenhague mais plutôt celle d'une autre effigie du même personnage.
- 105 Cf. supra p. 271.
- 106 Nous reprenons ici la démonstration de Coarelli 2002, 68-73.
- 107 Les inventaires Barberini de l'époque ont été publiés par M. A. Lavin, *Seventeenth century Barberini Documents and Inventories of art*, New York, 1975.
- 108 Document conservé dans les Archives d'État, à Florence, et publié dans R. Lanciani, *Storia degli scavi*, t. V, Rome, 1994, 132.
- 109 Nicorescu 1923, 39 ; Coarelli 2002, 72-73. Il semble qu'en 1624, l'épitaphe se trouvait en possession d'un certain Franciscus Augustinus : c'est probablement ce personnage qui la revendit aux Barberini.
- 110 D'autant que l'on sait que les explorateurs anonymes du début du XVII^e siècle avaient pu également lire et copier l'inscription E, celle du fils de Scipion l'Asiatique, et que ce texte fut consigné dans un manuscrit passé lui aussi dans les collections des Barberini (cf. Visconti 1785 = *Opere varie*, 51-52) : or cette épitaphe,

- qu'ils laissèrent en place, était disposée près de l'entrée principale du tombeau, c'est-à-dire à proximité immédiate de la façade où devaient se trouver les statues.
- 111 Hafner 1968 ; Giuliani 1986, 163-175. ; Coarelli 1990, 668 ; Johansen 1994, 36-37 ; Coarelli 2002, 66-68.
- 112 On doit noter également que, dans la même lettre, Agostini croyait pouvoir reconnaître dans les deux têtes provenant de la *Vigniola di Porta S. Sebastiano* les portraits de Cicéron et de son frère Quintus.
- 113 Coarelli 2002, 73-74. Au témoignage de Tite-Live (28.35.6), Scipion était doté d'une chevelure profuse : bien évidemment, le Padouan connaissait l'apparence physique de l'Africain à travers les représentations plastiques disponibles à son époque, et notamment la statue du tombeau de la *via Appia* dont on sait qu'il l'avait vue (Liv. 38.56.1-4). Dans ces conditions, la calvitie du "Marius" pourrait difficilement s'accorder avec cette description, au contraire du "Sylla" dont le visage d'une grande beauté, sans doute très idéalisée, correspondrait bien à l'image stylisée d'un héros juvénile et charismatique. En revanche, le second argument invoqué à cette intention par F. Coarelli semble beaucoup moins recevable : le savant italien estime retrouver une ressemblance entre le "Sylla" de Copenhague et le portrait monétaire casqué du fameux denier de Cornelius Blasio. Mais outre que cette prétendue ressemblance ne paraît absolument pas évidente, on a pu rappeler plus haut que cette effigie monétaire ne pouvait pas être celle du premier Africain (cf. supra p. 263-266).
- 114 Ainsi notamment Richter 1965, t. III, 270 ; fig. 1886 ; 1889 et Charbonneaux 1970, 299, qui voulaient y reconnaître le séleucide Demetrios I^{er} (qui avait vécu pendant plusieurs années à Rome comme otage avant de régner de 162 à 150), ou, plus récemment, Himmelmann 1989, 126-149, qui préférerait y voir la représentation d'Attale II, et dont la démonstration a convaincu Queyrel 1990, 101 ; 141-142. Cf. aussi Smith 1988, 84-85 : un prince antigonide ?, Gruen 1992, 169, n. 167, Iossif 2002, 219-229 : un prince séleucide ? et surtout, en dernier lieu, Queyrel 2003, 200-234, qui donne une bibliographie pratiquement exhaustive, à laquelle il faut néanmoins ajouter plusieurs titres importants : Coarelli 1981 ; Coarelli 1990 ; Croz 2002 ; Papini 2002 ; Papini 2004, 439-442.
- 115 Felletti Maj 1953, n° 35, 28-29 ; Zanker 1976, 589, n. 40 ; Balty 1978, 669-671 ; Coarelli 1981, 187, n. 64 ; Zanker 1987, 14-16 ; Ferrary 1988, 93, n. 156 ; La Rocca 1990, 438 (avec prudence) ; Johansen 1994, 9 ; Lehmann 1997 ; Croz 2002, 266-268 ; Papini 2002 ; Papini 2004, 439-442. Hallett 2005, 145-148, ne tranche pas.
- 116 Le "souverain hellénistique" est donc un excellent exemple de ces statues "achilléennes" décrites par Pline (*Nat.*, 34.18).
- 117 À l'exception bien entendu d'Alexandre (par exemple au sein du groupe statuaire des cavaliers du Granique, oeuvre de Lysippe, que Q. Metellus Macedonicus ramena de Macédoine pour l'exposer à l'intérieur du portique qu'il fit bâtir à son retour à Rome : Vell. 1.11.3-4 ; Plin., *Nat.*, 34.64), à jamais associé au thème de la gloire conquérante, et auquel Rome ne se trouva jamais confrontée, on aurait dû mal à mentionner des exemples attestés de monarque hellénistique honoré publiquement dans l'*Vrbs* par l'érection d'une statue. *Lodium regni* y opposait certainement un obstacle puissant, et les Romains de la République préféraient choisir leurs modèles helléniques parmi les personnalités du monde des cités (sur ce point cf. les remarques de Coarelli 1990, 648-656, et les paroles de Caton *ap.* Plut., *Cat. Ma.*, 8.12, selon lequel aucun roi ne méritait d'être comparé aux héros civiques tels Périclès ou Thémistocle), à l'exemple de la statue d'Alcibiade qui bordait le *comitium* aux côtés de celle de Pythagore. Dans les deux premiers tiers du II^e siècle, époque de la réalisation du "souverain hellénistique", les rois étrangers contemporains, ennemis ou bien vassaux, ne pouvaient évoquer que la menace ou la faiblesse, et l'on conçoit difficilement que les Romains aient pu vouloir leur faire l'honneur d'une statue publique au coeur même de l'*Vrbs* : en 167, on signifia même à Eumène à peine débarqué à Brindes, que le Sénat ne recevrait plus les rois en audience (Pol. 30.19). Sur le mépris que pouvaient éprouver les Romains du II^e siècle a.C. pour les rois gréco-orientaux, cf. Rawson 1975, 150-152 ; Erskine 1991 ; Martin 1994, 70-71.
- 118 Balty 1978, à la proposition duquel s'est rallié Croz 2002, 266-268.
- 119 Sur le portrait de Flamininus figurant sur cette émission, cf. Boyce 1962 ; Zehnacker 1973, II, 974-976 ; Crawford, *RRC* [1974], 544, n° 548 ; Toynbee 1978, 19-20 ; Ferrary 1988, 92-93, n. 155. Toujours au regard de la ressemblance avec cette effigie monétaire, on a également proposé de reconnaître une tête en marbre découverte à Delphes comme représentant le même personnage : Chamoux 1965.

- 120 Plut., *Flam.*, 1.1.
- 121 De notre point de vue, il semble que les éléments de ressemblance correspondent essentiellement à la chevelure, abondante en mèches nourries et coiffées vers l'avant, et à la barbe légère qui parsème de la même façon les deux visages. Mais ces deux traits relèvent surtout de caractères de mode pas vraiment significatifs d'une physionomie individuelle, mais plutôt des canons corporels d'une époque et d'un milieu social et, par définition, susceptibles d'avoir été assez communs à de nombreux personnages. En revanche, si l'on s'attache à confronter la bouche, le menton ou le nez du souverain hellénistique et ceux des effigies monétaires de Flamininus, la ressemblance paraît beaucoup moins avérée que ne l'indique J.-Ch. Balty. Même jugement de Queyrel 2003, 227.
- 122 À l'exception notable de Papini 2002 : cf. infra p. 281.
- 123 Cf. notamment Felleti Maj 1953, 28-29 ; Charbonneaux 1970, 299 ; Coarelli 1981, 187, n. 64 ; Coarelli 1990, 668 ; La Rocca 1990, 438 ; Queyrel 2003, 204-224. Tous ces savants reconnaissent dans le bronze du Musée des Thermes un retour aux modèles classiques (en particulier aux oeuvres de Polyclète) tout à fait caractéristique du "*revixit ars*" que Pline situait à partir de la 156^e olympiade (156-153). Quant à l'influence de la statuaire pergaménienne, manifeste notamment dans le modelé du torse et du visage, elle n'est évidemment pas contradictoire avec une datation plus tardive de quelques décennies : les artistes de l'école néo-classique ont eu tout le loisir d'intégrer et d'adapter certaines leçons de leurs aînés micro-asiatiques. Le caractère classicisant du "souverain hellénistique" implique une datation basse, pas antérieure au milieu du I^{er} siècle a.C. (Queyrel 2003 la remonte cependant jusque vers 170 : cf. infra n. 132).
- 124 Zanker 1987, 15-18 ; La Rocca 1990, 438. Croz 2002, 259-268, souligne lui aussi, à juste titre, cette réticence des Romains de l'époque républicaine vis-à-vis de la nudité plastique. Pourtant, le même savant accepte la proposition de Balty 1978 de reconnaître dans le nu du Musée des Thermes une statue publique de Flamininus. Sur l'adoption tardive du "nu" par la statuaire romaine, cf. désormais Hallett 2005, 87-158.
- 125 Pline (*Nat.*, 34.18) rappelle ainsi que l'usage grec du nu en sculpture était étranger aux Romains de l'époque républicaine qui préféraient élever des statues en toge ou revêtues d'une cuirasse : l'"Arringatore" (Florence, Musée des Offices) en est la meilleure illustration (de manière générale, cf. le précieux catalogue établi par Croz 2002, 23-104). Quant au "Général de Tivoli" (Rome, Musée des Thermes), il constitue à l'évidence une sorte de compromis artistique entre la tradition romaine et l'innovation culturelle d'origine hellénistique, qui montre la réticence, encore au début du I^{er} siècle a.C., à représenter publiquement un dignitaire romain entièrement dévêtu. Les sources littéraires ne font d'ailleurs connaître aucune statue publique d'un Romain en nu pour la période médio-républicaine, exception faite du cas tout à fait particulier de C. Hostilius Mancinus (*cos.* 137) qui se fit représenter ainsi qu'il avait été livré aux Numantins : Plin., *Nat.*, 34.18-19. De manière plus générale, les témoignages de Cic., *Tusc.*, 4.70 et de Plut., *Cat. Ma.*, 20.8, corroborent celui de Pline sur la réticence de la tradition romaine vis-à-vis de la nudité à l'époque de Caton et d'Ennius, qui est aussi celle de Flamininus.
- 126 Cic., *Rab. Post.*, 10.26 ; V. Max. 3.6.2. Hallett 2005, 151-153, estime que la description de cette statue renvoie à une représentation héroïsante, proche du type du "Général de Tivoli" par exemple.
- 127 Quoi qu'en dise Gruen 1996, 219, ce n'est évidemment pas un hasard si nous n'avons pas d'exemple littéraire ou archéologique de statue publique d'un personnage historique représenté en nudité à Rome même avant la fin de l'époque républicaine.
- 128 Cette *communis opinio* a été remise en cause tout récemment par R. Étienne qui préfère reconnaître en C. Ofellius Ferus un représentant de l'autorité romaine plutôt qu'un marchand : Étienne 2000.
- 129 Coarelli 1970 ; Queyrel 1991.
- 130 Athènes, Musée National (n° inv. 1828).
- 131 Cf. Coarelli 1970 ; Coarelli 2002, 75.
- 132 Queyrel 2003, 204-224 ; 228-234, admet que le "dynaste des Thermes" est l'oeuvre d'un atelier grec néo-classique exerçant dans l'*Vrbs*, qu'il suggère même d'identifier avec celui de Timarchidès l'aîné (le père du Polyclès actif à Rome vers les années 140). Toutefois, ce ne sont pas les résultats de son analyse stylistique, extrêmement minutieuse, qui le conduisent à remonter peut-être un peu hardiment la facture de cette oeuvre vers 170 (soit une quinzaine d'années avant la date canonique plinienne), mais bien plutôt le parti pris de vouloir y reconnaître une représentation d'Attale II, exécutée avant son accession au trône

(en 158) pour pouvoir expliquer l'absence de diadème royal. Si l'on s'en tient à ses seules conclusions d'ordre stylistique, tout concourt en effet à classer le bronze du Musée des Thermes comme une œuvre classicisante, qu'il vaut donc mieux situer dans le troisième quart du I^{er} siècle a.C., et exécutée par un atelier néo-attique œuvrant à Rome, à notre avis plutôt pour le compte de puissants commanditaires romains.

- 133 Cadario 1995, 88-90.
- 134 Parmi les autres propositions d'identification s'inscrivant dans ce cadre, mentionnons celle de Lehmann 1997, 107-118 (*non uidi*), en faveur de Q. Metellus Macedonicus (*cos.* 143).
- 135 Le bronze provient des ruines d'un édifice indéterminé situé entre l'actuelle via IV Novembre et la via XXIV Maggio : Balty 1978, 676.
- 136 Coarelli 1981, 187, n. 64. Cf. supra p. 205.
- 137 La Rocca 1990, 438. À l'époque de Cicéron, on connaît l'existence d'au moins deux statues publiques de Scipion Émilien à Rome : l'une près du temple d'*Ops*, sur le Capitole, l'autre à proximité de "l'Hercule de Polyclès". Le second Africain n'y était pas représenté en nudité, mais bien dans la tenue romaine traditionnelle, revêtu d'un *amictus* et un anneau au doigt (Cic., *Att.*, 6.1.17 = CUF, IV, 245.17).
- 138 Rome, Musei Capitolini, n° 1265 ; Martin 1987, 211-212.
- 139 Queyrel 2003, 221-222, estime d'ailleurs que ce bronze devrait être identifié avec "l'Hercule de Polyclès" mentionné par Cicéron aux côtés d'une statue de Scipion Émilien (cf. supra n. 137). Plus largement, le même savant (218-224) souligne également la parenté et la continuité du "souverain hellénistique" avec plusieurs autres œuvres attribuables à ce même atelier familial, et notamment la statue de C. Ofellius Ferus à Délos, signée par Dionysios et Timarchidès, parents de Polyclès (cf. supra p. 279), ou encore la tête colossale en marbre pentélique, retrouvée au pied du Capitole, celle dans laquelle Coarelli 1970 (= *Revixit ars*, 268) avait quant à lui proposé de reconnaître le même "Hercule de Polyclès" mentionné par Cicéron (*Att.*, 6.1.17 = CUF, t. IV, 245.17). Gênée par l'homonymie récurrente de ces artistes grecs, l'érudition moderne peine toujours à établir de manière incontestable la généalogie exacte de la famille de Polyclès : cf. les divergences des plus récentes mises au point de Coarelli 1970, d'une part ; Habicht 1982, 178-180, suivi par La Rocca 1990, 427 et Queyrel 1991, 461-462, d'autre part.
- 140 Pietilä-Castrén 1987, 136-138 ; Martin 1987, 90-91 ; Coarelli 1988, 84-92 ; 164-180 ; Ziolkowski 1992, 49, n. 5 ; Reusser 1993, 105 ; Sauron 1994, 97-98, n. 62 ; Cadario 1995, 89-90 ; Coarelli dans *LTUR*, III (1996), s.u. *Hercules, aedes Aemiliana*, 11-12 ; *Hercules invictus, aedes*, 15 ; Giustozzi 2001, 74 ; Papini 2004, 376-378 ; Hallett 2005, 90-91. *Contra* La Rocca 1990, 385-386 (partisan d'attribuer plutôt la construction de cet édifice non à Émilien, mais à son père Paul Émile).
- 141 Coarelli 2002, en particulier p. 74-75.
- 142 Cf. Giustozzi 2001, 74-76. La Rocca 1990, 427-428 ; 470-471 et Cadario 1995, 88-91, suivis prudemment par Papini 2004, 376-377, estiment même que Scipion Émilien était le commanditaire du fameux "Hercule de Polyclès", ce qui expliquerait l'association de cette statue avec celle du second Africain (si l'on suit leur lecture du passage difficile de la lettre de Cicéron, qui est d'ailleurs aussi celle de Queyrel 1991, 450-451), à l'exemple de Sp. Carvilius (*cos.* 293), qui fit flanquer de sa propre statue le bronze colossal de Jupiter qu'il venait de faire dresser sur le Capitole (Plin., *Nat.*, 34.43), et de Fabius Maximus qui joignit à l'Hercule de Lysippe qu'il avait ramené de Tarente une statue équestre de lui-même (Str. 6.3.1 ; Plut., *Fab.*, 22.8). Ajoutons enfin qu'une autre possibilité de collaboration entre Scipion Émilien et l'atelier de Polyclès a été suggérée récemment, à partir de l'examen de vestiges de décoration en terre cuite, datés du milieu du I^{er} siècle a.C., et qui auraient constitué l'ornementation du fronton du temple de la *Fortuna Respiciens* élevé sur le parcours du cortège triomphal : Strazzulla 1993, en particulier p. 326-334.
- 143 Un négociant romain du nom de L. Babullius, avait fait élever à Délos une statue de Scipion Émilien dont il se disait le *philos* : Hatzfeld 1912, 198-199 ; Dürnbach, *Choix d'inscriptions*, 159-160, n° 94.
- 144 Plin., *Nat.*, 7.211 ; Gel. 3.4.
- 145 Pl., *Capt.*, 268.
- 146 Pour Papini 2002, 34-35, comme pour Queyrel 2003, 206, la *barbula* du "souverain hellénistique" pourrait être un attribut de type guerrier, destiné à évoquer la participation récente à une campagne militaire.

- 147 Papini 2002, en particulier p. 28-40. Analyse reprise de manière résumée dans Papini 2004, 439-442 avec réponse aux arguments de Queyrel 2003.
- 148 Pison *ap. Plin., Nat.*, 34.14 (cf. aussi Plin., *Nat.*, 37.12) ; Liv. 39.6.7-9 ; August., *C.D.*, 3.21.
- 149 Liv. 39.22.1-2 ; 10.
- 150 Papini 2002, 35-37.
- 151 Bałty 1978, 683-684 ; Ferrary 1988, 519, n. 51 ; Coarelli 1990 (= *Revixit ars*, 51) ; *contra* Gruen 1992, 106, n. 111.
- 152 Cf. supra n. 123 p. 431. Il est évidemment beaucoup moins scabreux de rendre compte de l'influence du style pergaménien sur une œuvre néo-attique de la seconde moitié du II^e siècle a.C. que d'expliquer les caractères classicisants d'un bronze de l'école micro-asiatique censé avoir été réalisé dans les années 180 !
- 153 Musée du Capitole, n° inv. 6969.
- 154 *CIL*, VI, 31610 (= *ILLRP*, 336).
- 155 Plin., *Nat.*, 34.31 ; Plut., *CG*, 4.4.
- 156 Bernoulli, *Römische Ikonographie*, t. I (1882), 72-73.
- 157 Coarelli 1978 (= *Revixit ars*, 280-299).
- 158 Faute d'une véritable prise en compte des éléments archéologiques, J. Carcopino n'avait pas discerné ces deux étapes successives : au seul motif de la datation de l'inscription conservée, il considérait donc le piédestal comme une production augustéenne sur laquelle avait été remontée une statue plus ancienne de Cornelia. La compréhension historique du monument s'en trouvait compliquée et le savant français hésitait par conséquent entre l'existence d'une ou deux statues de Cornelia, élevée(s) au temps de Marius ou à l'époque de César : Carcopino [1928] 1967, 107-109.
- 159 Carcopino [1928] 1967, 107 ; Coarelli 1978 (= *Revixit ars*, 285) ; Lewis 1988, 199 ; Kajava 1989, 125 ; L. Chioffi dans *LTUR*, IV [1999], 358, affine cette datation à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 30 et 10 a.C., ce qui correspond approximativement à l'aménagement du complexe d'Octavie.
- 160 Shoe 1965, 167.
- 161 Avec F. Coarelli, il faut remarquer que si la base avait été réalisée à l'époque augustéenne, on aurait certainement plutôt eu recours au marbre blanc de Luna (l'actuel marbre de Carrare), dont Strabon (5.2.5) indique que l'emploi s'était alors imposé sur les chantiers de l'*Vrbs* : Coarelli 1978 (= *Revixit ars*, 287).
- 162 L'emploi du marbre du Pentélique à Rome dans la seconde moitié du II^e siècle a.C., est très bien attesté : cf. F. Zevi dans *Hellenismus in Mittelitalien*, 1976, II, 377 ; Gros 1976b, 389 ; 394-395 ; Gros 1978, 37-38. C'est ce matériau qui servit notamment, vers 140, à la construction du temple de Jupiter Stator, premier édifice romain entièrement revêtu de marbre (Vell. 1.11.5), et qui était inclus dans l'enceinte du portique de Metellus, comme la statue de Cornelia.
- 163 Shoe 1965, 167-168, qui s'oblige cependant à certaines contorsions sans doute inutiles dans son analyse. Cette savante estimait en effet que l'on avait fidèlement reproduit, à l'époque augustéenne, le modèle décoratif du socle originel du II^e siècle, supposé avoir été en tuf, sur un nouveau piédestal en marbre, celui que nous avons conservé : dans la mesure où nous venons de noter que l'emploi du marbre du Pentélique est tout à fait caractéristique de la fin du II^e siècle a.C., il vaut mieux préférer un raisonnement à moindre frais en concluant que c'est bien le socle originel de la statue de Cornelia qui a fini par parvenir jusqu'à nous.
- 164 La démonstration très charpentée de Coarelli 1978, à laquelle se rallient pour l'essentiel Kajava 1989, Flory 1993, Sehlmeier 1999, 187-189, Hillard 2001, avec prudence, p. 58-59, Sauron 2005, 256-257, Papini 2004, 389-395, avec proposition alternative sur la signature de l'œuvre et Dixon 2007, 30, ne paraît pas devoir être remise en cause par l'aperçu trop sommaire et elliptique de L. Chioffi (dans *LTUR*, IV [1999], s.u. *Statua : Cornelia*, 357-359) qui date la facture du piédestal des années 50 a.C. sans prendre la peine de préciser ses arguments.
- 165 L'analyse de Flower 2002 se sépare, sur ce point, de celle de Coarelli 1978 : selon l'universitaire américaine (173-174), on se contenta de regraver à l'époque augustéenne exactement la même formule que celle qui composait l'inscription initiale (*Cornelia Africani f. Gracchorum*). Dans cette hypothèse, il faudrait donc admettre que Plutarque n'aurait transmis que de façon approximative l'intitulé de la statue de Cornelia.
- 166 Plin., *Nat.*, 34.67 ; 83 ; 89.

- 167 À moins de souscrire à la proposition très audacieuse de L. Chioffi 1999 (dans *LTUR*, IV [1999], *s.u. Statua : Cornelia*, 357-359) selon laquelle, pour honorer Cornelia, on aurait pu se contenter, à l'époque augustéenne, de détourner une oeuvre originale de Tisicratès représentant un modèle féminin que l'on aurait rebaptisé pour qu'il soit désormais censé figurer la mère des Gracques.
- 168 P. Moreno dans *Enciclopedia dell'arte antica*, t. VII [1966], 665 *s.u. Tisicratès* ; Lewis 1988, 199, n. 15. De son côté, Carcopino [1928] 1967, 108, n. 119, voyait dans cette attribution une erreur de catalogage commise par les érudits de l'époque sévérienne.
- 169 C'est ce qu'indiquent notamment l'exemple de l'atelier familial de Polyclès (Coarelli 1970 ; La Rocca 1990, 427 ; Queyrel 1990, 448-464), celui de la "dynastie" athénienne des Euboulidès/Euchein (H. Gallet de Santerre dans Plin., *Histoire Naturelle*, CUF, t. XXXIV, 1983, 275-277 § 88, n. 4), ou encore l'homonymie entre le grand Scopas du IV^e siècle et l'artiste néo-attique du même nom (peut-être l'un de ses descendants) ayant oeuvré à Rome vers la fin du II^e siècle a.C. (Coarelli 1968, 336-337 ; Coarelli 1990, 664-668).
- 170 Une base de statue en pépérin (aujourd'hui perdue), retrouvée en 1827 dans un édifice républicain de la région albaine, portait l'inscription Τεισικράτης ἐποίησεν (*IG*, XIV, 1263). L'emploi du pépérin permet de situer la base dans le courant du I^{er} ou le début du I^{er} siècle a.C. : Coarelli 1978 (= *Revixit ars*, 286).
- 171 Nous disposons de l'exemple d'une base de Delphes, bien datée de 106 (et donc étroitement contemporaine de celle de Cornelia : cf. infra p. 285-286), qui servait de support à une statue de M. Minucius Rufus (*cos.* 110). Au-dessus de l'inscription latine honorant l'*imperator*, les artistes grecs avaient apposé dans leur langue leur signature, sur le listel supérieur : Coarelli 1978 (= *Revixit ars*, 288).
- 172 Coarelli 1978 (= *Revixit ars*, 290-291) : la politique culturelle d'Auguste paraît avoir banni la signature en grec des oeuvres d'art, comme l'indique un témoignage de Plin. (*Nat.*, 36.42). On s'explique alors que la réfection épigraphique augustéenne du socle de la statue de Cornelia ait abouti à la disparition de la probable mention initiale de l'auteur de cet ouvrage.
- 173 Coarelli 1978 (= *Revixit ars*, 291) souligne l'effort "d'étiquetage" des oeuvres d'art de la Ville que l'on remarque à l'époque des Sévères. Quant au portique d'Octavie, on sait qu'il fut restauré en 203 p.C. (*CIL*, VI, 1034 = 31231), ce qui pourrait avoir été l'occasion d'un inventaire et d'une légère intervention sur la statue de Cornelia et sa base.
- 174 Ce marbre blanc d'une grande pureté, extrait des carrières d'Attique, renvoyait d'ailleurs lui-même au classicisme athénien du V^e siècle et à ses réalisations monumentales les plus emblématiques au premier rang desquelles le Parthénon.
- 175 Plin., *Nat.*, 36.15.
- 176 Parmi cette série longtemps désignée "Agrippine" par la critique, on a proposé de reconnaître l'exemplaire du Capitole comme une représentation d'Hélène, la mère de Constantin (Musée du Capitole, n° inv. 496) : Calza 1955.
- 177 Becatti 1970, suivi par Coarelli 1978 (= *Revixit ars*, 291-292) et, à travers ce dernier, Kajava 1989, 127 ; Flower 2002, 174 ; Sauron 2005, 256-257.
- 178 La postérité du modèle ne s'arrêta d'ailleurs pas à période antique : à l'aube du XIX^e siècle, le grand sculpteur italien Antonio Canova s'inspira délibérément de ce même type féminin assis, à travers la statue que l'on identifiait alors comme celle d'Agrippine (cf. supra n. 176), pour représenter Laetitia Bonaparte, la mère de l'Empereur (Becatti 1970, 44 ; Coarelli 1978 = *Revixit ars*, 299 ; Sauron 2005, 256-257). Auteur au même moment d'une statue de Pauline Bonaparte, la princesse Borghèse, qu'il sculpta sur le modèle de l'Aphrodite de Praxitèle, Canova était l'un des meilleurs représentants d'un autre néo-classicisme, européen cette fois, qui à l'image de son époque révolutionnaire et napoléonienne, multipliait les références culturelles et politiques à l'Antiquité gréco-romaine.
- 179 Il faut excepter cependant le cas de la statue de Claudia Quinta, qui avait été placée, non à la vue de tout un chacun mais à l'intérieur du temple de la *Magna Mater* sur le Palatin, et qui s'y trouvait déjà en 111 (V. Max. 1.8.11) : Flower 2002, 172. Le *mos maiorum* s'accommodait mal du fait que l'on puisse élever des statues publiques à des Romaines, comme l'indique le témoignage de Plin. (*Nat.*, 34.31) qui suggère également que la statue de Cornelia constitua la première véritable entorse à cette règle traditionnelle : Coarelli 1978 (= *Revixit ars*, 293). Nous ne connaissons d'ailleurs pas d'exemple antérieur à celui-là dans l'*Urbs* : Kajava 1989, 123-124 ; Flory 1993, 287-293.

- 180 Coarelli 1978 (= *Revixit ars*, 294-296) ; Coarelli 1990, 663.
- 181 V. Max. 3.8.6 ; 9.7.1-2 ; 9.15.1 ; App., *BC*, 1.32-33 ; Flor., *Epit.*, 2.4.2 ; Auct. *de vir. ill.*, 62.1 ; 73.4.
- 182 Cf. supra p. 175-176 (n° 25).
- 183 Flower 2002, 176-179.
- 184 Plut., *CG*, 4.4.
- 185 Coarelli 1978 (= *Revixit ars*, 298-299) ; Lewis 1988, 200 ; Kajava 1989, 127-129 ; Flower 2002, 174-175 ; Dixon 2007, 56-59.
- 186 Il faut préciser que ce thème des vertus maternelles de Cornelia était déjà invoqué par ses fils eux-mêmes pour mettre en relief la dignité de leur mère : cf. Plut., *CG*, 4.5-6.
- 187 C'était notamment l'objet de la *lex Iulia de maritandis ordinibus* promulguée en 18 a.C. : cf. Gel. 2.15.
- 188 Martin 1994, 442-447.
- 189 Carcopino [1928] 1967, 107-108 ; Martin 1994, 445.
- 190 Un premier groupe statuaire avait été exécuté par le sculpteur Anténor peu après la chute de la tyrannie des Pisistratides en 510. Mais il fut emporté comme butin par les Perses à la suite de leur brève occupation de la cité en 480 (Paus. 1.8.5). Au lendemain de la seconde guerre médique, les Athéniens firent donc remplacer l'œuvre d'Anténor par une nouvelle réalisation due à Critios et Nésiotès : c'est cette dernière, qui bénéficia d'une large et durable notoriété au point d'être copiée à de nombreuses reprises. C'est d'ailleurs par plusieurs de ces répliques (dont celle du Capitole) et d'autres reproductions sur des vases, des monnaies ou des reliefs que nous en avons une idée tout à fait précise. Le bronze initial d'Anténor reste, quant à lui, très mal connu. Sur l'histoire et la postérité de cette œuvre d'art, synthèse commode de Fehr [1984] 1989.
- 191 Pour l'analyse stylistique de l'exemplaire du Capitole, cf. Landwehr 1986. Selon Rolley 1994, 330-332, il s'agirait de la meilleure copie de l'œuvre originale.
- 192 Sur cette question, on peut se reporter, de manière générale, à Martin 1982 et 1994.
- 193 Nous nous rallions ici, du moins dans ses grandes lignes, à la démonstration développée il y a maintenant une quarantaine d'années par le savant italien : Coarelli 1969. Une solution alternative a été avancée. Elle propose de lier le Tyrannoctone du Capitole à l'action politico-édilitaire de Sylla, en commémoration de la prise d'Athènes en 86 qui avait mis un terme sanglant à la tyrannie pro-pontique d'Athénion et Aristion : La Rocca 1990, 472 (suggestion déjà exprimée brièvement par Picard dans *MEFRA*, 71, 1959, 270) ; Reusser 1993, 113-120 ; Cadario 1995, 97 ; A. Pulte dans *LTUR*, IV [1999], 371-372. S'il est vrai que la figure des Tyrannoctones fut bien réactivée à Athènes à l'occasion du changement de régime qui suivit le retour de la cité dans le giron romain (cf. Habicht 1976, 135-142), le contexte historique et politique proprement romain, avec l'exercice d'un pouvoir despotique par Sylla, paraît toutefois moins bien se prêter à l'hypothèse que le dictateur ait pu être l'instigateur ou le destinataire de l'érection de l'Aristogiton du Capitole.
- 194 Cic., *Amic.*, 41 ; *Brut.*, 212 ; *Rep.*, 6.4.4, *ap.* Macrobe, *Somn. Scip.*, 1.4.2 ; Diod. 34-35.28a ; 33.6-7 = FT 7.5 Botteri) ; Sal., *Jug.*, 31.7 ; V. Max. 3.2.17 ; Plut., *TG*, 14.3 ; 17.6 ; 19.3 ; Flor., *Epit.*, 2.2.7 ; Auct. *de Vir. ill.*, 64.7. Cf. Dunkle 1967, 158-159 ; Botteri & Raskolnikoff 1983, 67 ; 73-83 ; Martin 1994, 123-130 ; 343-347 ; Migliorati 2000, qui rappelle comment l'œuvre du poète Accius, qui fut proche de D. Brutus Callaicus (*cos.* 138) et de P. Scipio Nasica Serapio, présentait l'entreprise gracquienne comme une tentative tyrannique et célébrait ainsi la réaction aristocratique contre les Gracques comme une action juste et salutaire. Enfin, deux fragments de discours préservés par Julius Victor (*ORF*², 32, 6-7) témoignent encore que ses adversaires cherchaient à assimiler les *largitiones* de C. Gracchus à la politique démagogique des tyrans les plus fameux, Pisistrate, Phalaris et Denys : sur l'origine, la valeur et la portée de ces extraits, cf. Ferrary 1983 ; Botteri & Raskolnikoff 1983, 68-69 ; supra n. 182-184 p. 365.
- 195 À l'inverse, bien évidemment, le discours des *populares* considérait le meurtre de Ti. Gracchus comme un acte scélérat, ainsi qu'en témoigne un passage de la *Rhétorique à Herennius* (4.68). Composé dans les années 80 par un auteur anonyme favorable aux idées gracquiennes et "populaires", le texte use même d'une manière de *damnatio memoriae* à l'endroit de Nasica Serapio dont il prend bien soin de ne jamais citer le nom, tout en insistant sur la nature éminemment criminelle de son geste.
- 196 Tiberius succomba sous les coups de ses poursuivants alors qu'il cherchait à s'enfuir de l'esplanade Capitoline en proie à l'émeute. À l'occasion des élections au tribunal, il venait d'y haranguer la foule de

- ses partisans, sur le parvis du temple de Jupiter Optimus Maximus, quand le cortège de ses ennemis se rua vers lui depuis le temple de Fides où venait de siéger le Sénat, à l'autre extrémité de l'*area Capitolina* (*Rhet. Her.*, 4.68 ; Vell. 2.3.1-2 ; Plut., *TG*, 17.3 - 19.10 ; App., *BC*, 1.15-16 ; Oros. 5.9.2) : cf. Coarelli 1969, 147 ; 154-159 ; Bonnefond-Coudry 1989, 112-115 ; Linderski 2002 (qui précise, conformément au texte de la *Rhétorique à Herennius*, que Serapio se précipita sur Tiberius depuis le sanctuaire de Jupiter où il avait fait brièvement étape en sortant de celui de Fides).
- 197 Sur la responsabilité éminente de Scipion Nasica Serapio dans le massacre de Ti. Gracchus et de ses partisans, cf. supra p. 181 (n° 27).
- 198 Cic., *Rep.*, 6.4.4 (*ap. Macrobe, Somn. Scip.*, 1.4.2).
- 199 Cic., *Att.*, 6.1.1.17 (= CUF, t. IV, 245.17). Ce texte est chargé de sous-entendus qui nous échappent en partie et qui laissent une large place à l'équivoque. Toutefois, il ne nous semble pas possible de suivre la lecture qu'en donne Coarelli 1969, 145-146, quant à l'identité du personnage représenté par la statue voisine du temple d'*Ops*, et par celle qui est associée à l'"Hercule de Polyclès". Il s'agissait certainement de Scipion Émilien et non de Scipion Nasica Serapio : cf. Queyrel 1991, 450-451 ; Cadario 1995, 88-90 ; Linderski 1996a, 158, n. 52 ; Giustozzi 2001, 64-67 ; Queyrel 2003, 221-222. L'interprétation de Papini 2004, 374-379, propose de reconnaître la statue proche du temple d'*Ops* comme celle de Nasica Serapio (élevée par Metellus Scipion), et celle qui est adjointe à l'"Hercule de Polyclès" comme celle de Scipion Émilien. Proposition similaire de Binot 2008, 162-166.
- 200 Sur la signification politique des interventions de Metellus Scipion sur le Capitole à travers l'élévation des statues de Nasica Serapio, cf. Binot 2008, 166-170.
- 201 Str. 3.4.10 ; V. Max. 7.6.*ext.*3 ; Juv., 15.93-109 ; Flor., *Epit.*, 2.10.9 ; Oros. 5.23.14. La réputation acquise alors par ces Vascons fut telle que pendant les guerres civiles, Octavien confia sa protection rapprochée à une garde formée de Calagurritains (Suet., *Aug.*, 49.1), ce qui montre en quelle haute estime les Romains tenaient la *deuotio iberica*.
- 202 Liv. 91, frg. 21.12 Jal ; Plin., *Nat.*, 3.4.24.
- 203 Peréz Agoretta 1986, 103. L'hypothèse d'un nom indigène (Espinosa Ruiz 1984, 87) ne repose sur rien. Celle d'un dignitaire romain qui aurait été le restaurateur de la cité après 72 (Beltrán 1984, 59) ne trouve aucun secours dans la prosopographie de la période.
- 204 Roddaz 1998, 354-356. Cf. supra n. 88 p. 331.
- 205 Pline (*Nat.*, 3.4.24) signale que Calagurris Nasica avait reçu le statut civique le plus favorable et le plus prestigieux, celui de colonie romaine. Elle avait été auparavant un municipe comme en attestent ses émissions monétaires.
- 206 Vives y Escudero 1924, lam. 157 ; Villaronga 1994, 277, n° 5-6 ; Ripollès & Abascal 2000, 411, n° 3573. Ces auteurs situent les frappes monétaires vers 29-27 a.C.
- 207 Burnett *et al.*, *RPC*, t. I¹, 406 n° 2392. Un portrait d'Auguste couronné de lauriers figure au droit.
- 208 Cf. supra p. 191 (n° 45).

Sources et bibliographie

En fonction de leur disponibilité, les sources ont été utilisées dans les éditions critiques habituelles les plus récentes (notamment celles de la CUF), ou celles plus anciennes qui font toujours référence (ainsi pour Festus, celle de Lindsay, Teubner, 1913, ou pour Asconius celle de Clark, 1907, Oxford Classical Texts). Les éditeurs et les commentateurs sont mentionnés dans le texte si nécessaire. Sauf mention spécifique, les traductions françaises proposées sont celles des éditions de la CUF.

Pour les titres des grandes collections et des grands recueils épigraphiques, on a également retenu les abréviations usuelles :

AE : *L'Année Épigraphique*, Paris, 1888-.

CIE : *Corpus Inscriptionum Etruscarum*, C. Pauli éd., Leipzig, 1893-.

CIL : *Corpus Inscriptionum Latinarum*, Th. Mommsen éd., Berlin, 1863-.

CUF : Collection des Universités de France, Paris (Les Belles Lettres).

Degrassi, A., *Fasti : Inscriptiones Italiae*, t. XIII, fasc.1: *Fasti Consulares et Triumphales*. t. XIII, fasc.3 : *Elogia*, Rome, 1947.

ILLRP : A. Degrassi, *Inscriptiones Latinae Liberae Rei Publicae*, Florence, 1957 (t. I) et 1963 (t. II).

ILS : H. Dessau, *Inscriptiones Latinae Selectae*, Berlin, 1954-1955 (3 vol.).

Jacoby, *FGH* : F. Jacoby, *Die Fragmente der griechischen Historiker*, Berlin - Leyde, 1926-1958.

LTUR : E. M. Steinby (éd.), *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, Rome, t. I (A-C), 1993 ; t. II (D-G), 1995 ; t. III (H-O), 1996 ; t. IV (P-S), 1999 ; t. V (T-Z ; addenda et corrigenda), 1999 ; t. VI (indici), 2000.

*ORF*² : H. Malcovati, *Oratorum Romanorum Fragmenta*, Turin, 1955.

*PIR*² : E. Groag, A. Stein & L. Petersen, *Prosopographia Imperii Romani*, Berlin, 1933-1987 (2^e éd.).

RE : A. Pauly & G. Wissowa (éd.), *Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, Stuttgart, 1894-1973.

*Syll.*³ : W. Dittenberger, *Sylloge Inscriptionum Graecarum*, 3^e édition, Leipzig, 1915-1924.

Les abréviations des périodiques sont celles de l'*Année Philologique*.

Aberson, M. (1994) : *Temples votifs et butin de guerre dans la Rome républicaine*, Rome.

Achard, G. (1973) : "L'emploi de *boni, boni viri, boni cives* et de leurs formes superlatives dans l'action politique de Cicéron", *LEC*, 41, 207-221.

Acquaro, E. (1983-1984) : "Su i 'ritratti barcidi' delle monete puniche", *RSA*, 13-14, 83-86.

Adam, R. (1980) : "Valerius Antias et la fin de Scipion l'Africain", *REL*, 58, 90-99.

Afzelius, A. (1938) : "Zur Definition der römischen Nobilität in der Zeit Ciceros", *C&M*, 1, 40-94.

Albertini, A. (1971) : "Iscrizioni romane rinvenute a Brescia (1970)", *Epigraphica*, 33, 105-146.

Albertini, E. (1904) : "La clientèle des Claudii", *MEFR*, 24, 247-276.

Alexander, M. C. (1990) : *Trials in the Late Roman Republic, 149 B.C. to 50 B.C.*, Toronto.

Alföldi, A. (1956) : "The Main Aspects of Political Propaganda on the Coinage of the Roman Republic", in : *Essays in Roman Coinage presented to H. Mattingly*, Oxford, 63-95.

— (1966) : "Les *cognomina* des magistrats de la République romaine", *Mélanges A. Piganiol*, II, Paris, 709-722.

Alford, M. (1927) : "Notes on Cicero's letters to Atticus, book II", *CR*, 41, 215-218.

Allély, A. (2004) : *Lévide, le triumvir*, Bordeaux.

Alvar, J. (1994) : "Escenografía para una recepción divina : la introducción de Cibeles en Roma", *DHA*, 20.1, 149-169.

Amat-Séguin, B. (1986) : "Ariminum et Flaminius", *RSA*, 16, 79-109.

Andreau, J. et H. Bruhns, éd. (1990) : *Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine*, Rome.

Angeli Bertinelli, M. G. (1993) : "Un *titulus* inedito di M'. Acilio Glabrione, da Luni", *MEFRA*, 105, 1, 7-31.

Angelis d'Ossat, de, G. (1936) : "Sepolcro degli Scipioni. I. Costituzione geologica", *BCAR*, 64, 37-53.

Arce, J. (2000) : *Memoria de los antepasados : puesta en escena y desarrollo del elogio fúnebre romano*, Madrid.

Arnaud-Lindet, M.-P. (2001) : *Histoire et politique à Rome. Les historiens romains (III^e s. av. J.-C. - V^e s. ap. J.-C.)*, Paris.

Astin, A. E. (1956) : "Scipio Aemilianus and Cato Censorius", *Latomus*, 15, 159-180.

— (1958) : *The Lex Annalis before Sulla*, Bruxelles.

— (1959) : "Diodorus and the Date of the Embassy to the East of Scipio Aemilianus", *CPh*, 54, 221-227.

— (1967a) : *Scipio Aemilianus*, Oxford.

- (1967b) : "Saguntum and the Origins of the Second Punic War", *Latomus*, 26, 577-596.
- (1969) : "The Atinii", in : *Mélanges M. Renard*, I, Bruxelles, 34-39.
- (1978) : *Cato the Censor*, Oxford.
- Atkinson, K. M. T. (1958) : "The Governors of the Province Asia in the Reign of Augustus", *Historia*, 7, 300-330.
- Auvray-Assayas, Cl., éd. (1998) : *Images romaines*, Paris.
- Aymard, A. (1943) : "Liviana. À propos des Servilii Gemini", *REA*, 45, 199-224.
- (1948) : "Deux anecdotes sur Scipion Émilien", in : *Mélanges de la Société Toulousaine d'Études Classiques*, II, 101-120 (= *Études d'Histoire Ancienne*, Paris, 1967, 396-408).
- (1954) : "Polybe, Scipion l'Africain et le titre de roi", *Revue du Nord*, 36, 121-128.
- Aymard, J. (1951) : *Essai sur les chasses romaines des origines à la fin du siècle des Antonins*, Paris.
- (1953) : "Scipion l'Africain et les chiens du Capitole", *REL*, 31, 111-116.
- Babelon, E. (1885-1886) : *Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine vulgairement appelées monnaies consulaires*, Paris.
- Badel, Chr. (2005) : *La noblesse de l'Empire romain. Les masques et la vertu*, Paris.
- Badian, E. (1958) : *Foreign clientelae (264-70 B.C.)*, Oxford.
- (1959a) : "Caesar's *cursum* and the Intervals between Offices", *JRS*, 49, 81-89.
- (1959b) : "Rome and Antiochos the Great : a Study in Cold War", *CPh*, 54, 81-99.
- (1962) : "Waiting for Sulla", *JRS*, 52, 47-61.
- (1963) : "Notes on Roman Senators of the Republic", *Historia*, 12, 129-143.
- (1965) : "The Dolabellae of the Republic", *PBSR*, 33, 48-51.
- (1968) : *Roman Imperialism in the Late Republic*, Oxford.
- (1970) : "Additional Notes on Roman Magistrates", *Athenaeum*, 48, 4-14.
- (1970-1971) : "Roman Politics and the Italians (133-91 B.C.)", *DArch*, 4-5, 373-421.
- (1972a) : *Publicans and Sinners. Private Enterprise in the Service of the Roman Republic*, Oxford.
- (1972b) : "Ennius and his Friends", in : *Ennius* (Fondation Hardt, Entretiens 17), Genève, 149-199.
- (1984) : "The House of the Servilii Gemini. A study in the Misuse of Occam's razor", *PBSR*, 52, 49-71.
- (1990) : "The Consuls, 179-49 BC", *Chiron*, 20, 371-413.
- Balsdon, J. P. V. D. (1954) : "Rome and Macedon, 205-200 B.C.", *JRS*, 44, 30-42.
- (1972) : "L. Cornelius Scipio : a Salvage Operation", *Historia*, 21, 224-234.
- Balty, J.-Ch. (1978) : "La statue de bronze de T. Quinctius Flaminius *ad Apollinis in circo*", *MEFRA*, 90, 669-686.
- Bandelli, G. (1972) : "I processi degli Scipioni. Le fonti", *Index*, 3, 304-342.
- (1974) : "Sui rapporti politici tra Scipione Nasica e Scipione Africano (204-184 a.C.)", *QSAE*, 1, 7-36.
- (1974-1975a) : "Il processo dell'Asiatico", *Index*, 5, 93-126.
- (1974-1975b) : "I figli dell'Africano", *Index*, 5, 127-139.
- (1975) : "P. Cornelio Scipione, prognatus Publio (CIL I² 10)", *Epigraphica*, 37, 84-99.
- (1978) : "La fondazione delle colonie di Piacenza e di Cremona. Alcuni problemi prosopografici", *QSAE*, 2, 39-57.
- (1981) : "La Guerra istriaca del 221 e la spedizione alpina del 220 a. C.", *Athenaeum*, 59, 3-28.
- Barbet, A., éd. (2001) : *La peinture funéraire antique, IV^e siècle av. J.-C. - IV^e siècle ap. J.-C.*, Paris.
- Barbieri, G. (1977) : "Sull' onomastica delle famiglie senatorie dei primi secoli dell' Impero", in : Duval 1977, 177-190.
- Bardon, H. (1952) : *La littérature latine inconnue*, t. I : *L'époque républicaine*, Paris.
- Barnard, S. (1990) : "Cornelia and the Women of her Family", *Latomus*, 49, 383-392.
- Baslez, M.-F. (1996) : "La première présence romaine à Délos", in : *Roman Onomastics in the Greek East. Social and Political Aspects*, MELETHMATA 21, Athènes, 215-224.
- Bastien, J.-L. (2007) : *Le triomphe romain et son utilisation politique à Rome aux trois derniers siècles de la République*, Coll. EFR 392, Rome.
- Baudry, R. (2008) : *Les patriciens à la fin de la République romaine et au début de l'Empire*, thèse dactylographiée de l'Université Paris 1 - Sorbonne.
- Bauman, R. A. (1983) : *Lawyers in Roman Republican Politics. A Study of the Roman Jurists in their Political Setting 316-82 B.C.*, Munich.
- (1992) : *Women and Politics in Ancient Rome*, Londres.
- Becatti, G. (1955) : *Oreficerie antiche : dalle minoiche alle barbariche*, Rome.
- (1970) : "Restauro dell' Afrodite seduta fidiaca", *Studi Miscellanei*, 15, 33-44.
- Beck, H. (2005) : *Karriere und Hierarchie. Die römische Aristokratie und die Anfänge cursus honorum in der mittleren Republik*, Berlin.
- Becker, J. B. (1964) : "The Influence of Roman Stoicism upon the Gracchi Economic Land Reforms", *PP*, 19, 125-134.
- Behr, H. (1995) : "Die Reliefs von S. Omobono - Zuordnungen archäologischer Überreste und ihr Aussagewert für die althistorische Forschung", *Prometheus*, 21, 47-66.
- Belayche, N., éd. (2001) : *Rome, les Césars et la Ville aux deux premiers siècles de notre ère*, Rennes.

- Bell, M. J. V. (1965) : "Tactical Reform in the Roman Republican Army", *Historia*, 14, 404-422.
- Beloch, K. J. (1926) : *Römische Geschichte bis zum Beginn der punischen Kriege*, Berlin - Leipzig.
- Beltrán, A. (1948) : "Acuñaiones púnicas de Cartagena", in : *Congreso Arquelógico del Sudeste Español*, 3, Carthagène, 224-238.
- (1984) : "Numismatica antigua del area de Calahorra", in : *Calaborra, bimilenario de su fundación, Actas del I Symposium de Historia de Calaborra*, Logroño, 53-67.
- Beness, J. L. (2005) : "Scipio Aemilianus and the Crisis of 129 B.C.", *Historia*, 54, 37-48.
- Bengtson, H. (1943) : "Scipio Africanus. Seine Poersönlichkeit und seine weltgeschichtliche Bedeutung", *HZ*, 168, 487-508 (repris dans *Kleine Schriften*, München, 1974, 401-420).
- Bernoulli, J. J. (1882) : *Römische Ikonographie*, Stuttgart, 4 vol.
- Bernstein, A. H. (1972) : "Prosopography and the Career of Publius Mucius Scaevola", *CPh*, 67, 42-46.
- (1978) : *Tiberius Sempronius Gracchus, Tradition and Apostasy*, Londres.
- Berrendonner, C. (2009) : "L'invention des épitaphes dans la Rome médio-républicaine", in : Haack 2009, 181-201.
- Berti, N. (1990) : "Scipione Emiliano, Caio Gracco e l'evocatio di Giunone da Cartagine", *Aevum*, 64, 69-75.
- Bickerman, E. J. (1935) : "Les préliminaires de la seconde guerre de Macédoine", *RPh*, 61, 1935, 59-81.
- (1947) : "Apocryphal Correspondence of Pyrrhus", *CPh*, 42, 137-146.
- Bieber, M. (1973) : "The Development of Portraiture on Roman Republican Coins", *ANRW*, I.4, 871-898.
- Billows, R. A. (1982) : "The Last of Scipios", *AJAH*, 7, 53-68.
- Bilz, K. (1935) : *Die Politik des P. Cornelius Scipio Aemilianus*, Stuttgart.
- Binot, C. (2001) : "Le rôle de Scipion Nasica Sérapión dans la crise gracquienne, une relecture", *Pallas*, 57, 185-203.
- (2008) : "Les statues de Scipion Nasica sur le Capitole : enjeux de mémoire et enjeux politiques", *Pallas*, 77, 157-172.
- Blanch, H. (1966-1967) : "Zwei Corneliarsarkophage", *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts*, 73-74, 72-77.
- Blatter, R. (1974) : "Ein Vermutliches Münzbildnis des Scipio Africanus", *Gazette Numismatique Suisse*, 24, 78-79.
- Blázquez, J. M. (1962) : "El impacto de la conquista de Hispania en Roma (218-154 a.C.)", *EClás*, 7, 1-29.
- (1963) : "El impacto de la conquista de Hispania en Roma (154-83 a.C.)", *Klio*, 41, 168-186.
- (1976) : "Consideraciones históricas en torno a los supuestos retratos bárquidas en las monedas cartaginesas", *Numisma*, 26 (138-143), 39-48.
- Bliecken, J. [1955] 1968 : *Das Volkstribunat der klassischen Republik*, Munich.
- (1981) : "Die Nobilität der römischen Republik", *Gymnasium*, 88, 236-253.
- Bloch, G. (1883) : *Les origines du Sénat romain*, BEFAR 29, Paris.
- (1909) : *M. Aemilius Scaurus. Étude sur l'histoire des partis au VII^e siècle de Rome*, Paris.
- Bloch, G. et J. Carcopino [1929] 1940 : *Histoire romaine*, t. II-1 : *La République romaine de 133 à 44 av. J.-C. : des Gracques à Sulla*, Paris.
- Boels-Janssen, N. (1973) : "Le statut religieux de la *Flaminica Dialis*", *REL*, 51, 77-100.
- Bonacasa, N. et G. Rizza, éd. (1988) : *Ritratto ufficiale e ritratto privato*, Rome.
- Bonfante, G. (1948) : "The Origins of the Latin Name System", in : *Mélanges J. Marouzeau*, Paris, 43-59.
- Bonnefond, M. (1982) : "Le sénat républicain et les conflits de génération", *MEFRA*, 94, 175-225.
- Bonnefond-Coudry, M. (1989) : *Le Sénat de la république romaine*, BEFAR 273, Rome.
- (1993) : "Le *princeps senatus* : vie et mort d'une institution républicaine", *MEFRA*, 105, 103-134.
- voir Coudry, M.
- Borda, M. (1958) : *La pittura romana*, Milan.
- Borghesi, B. (1862-1897) : *Œuvres complètes*, Paris, 10 vol.
- Botteri, P. (1971) : "Africani Filius", *Index*, 2, 198-207.
- (1974) : "I rapporti politici fra Scipione Emiliano e Metello Macedonico fino al processo di Cotta", *RSA*, 4, 69-88.
- (1974-1975) : "Alcuni questioni sulla carriera politica di L. Emilio Paolo", *Index*, 5, 155-178.
- (1978) : "Un silenzio politico (Livio 42.9.8 ss.)", *QS*, 7, 217-227.
- (1980) : "Diodore de Sicile, 34-35, 33 : un problème d'exégèse", *Ktèma*, 5, 77-87.
- (1992) : *Les fragments de l'histoire des Gracques dans la Bibliothèque de Diodore de Sicile*, Genève.
- Botteri, P. et M. Raskolnikoff (1979) : "Posidonius, 'nom de notre ignorance'. À propos de la source de Diodore de Sicile dans les fragments consacrés aux Gracques", *QS*, 9, 135-155.
- (1983) : "Diodore, Caius Gracchus et la démocratie", in : Nicolet 1983c, 59-101.
- Boyancé, P. (1956) : "La connaissance du grec à Rome", *REL*, 34, 111-131.
- Boyce, A. A. (1962) : "The Gold Staters of T. Quinctius Flaminius in History", in : *Mélanges A. Grenier*, I, Bruxelles, 342-350.
- Boyer, G. (1950) : "Le droit successoral romain dans les œuvres de Polybe", *RIDA*, 4 (*Mélanges F. de Visscher*, III), 169-187.
- Breckenridge, J. D. (1973) : "Origins of Roman Republican Portraiture : Relations with the Hellenistic World", *ANRW*, I.4, 826-854.
- Breglia, L. (1941) : *Le oreficerie del Museo Nazionale di Napoli*, Rome.
- Brennan, T. C. (2000) : *The Praetorship in the Roman Republic*, Oxford.

- Breteau, H. et N. Zagnoli, éd. (1993) : *Production, pouvoir et parenté dans le monde méditerranéen, de Sumer à nos jours*, Paris.
- Brind'Amour, P. (1983) : *Le calendrier romain. Recherches chronologiques*, Ottawa.
- Briquel, D. (1987) : "La royauté en Étrurie. Les apports récents : confirmations et remises en cause", *Ktèma*, 12, 139-148.
- (1997) : *Le regard des autres. Les origines de Rome vues par ses ennemis*, Besançon - Paris.
- (2000) : in : Fr. Hinard (éd.), *Histoire romaine*, t. I : *des origines à Auguste*, Paris (chap. I à VI, 11-243).
- (2001) : "La tombe Andriuolo 114 de Paestum (IX, 31)", in : Briquel Thuillier 2001, 135-146.
- Briquel, D. et G. Brizzi (2000) : in : Fr. Hinard (éd.), *Histoire romaine*, t. I : *des origines à Auguste*, Paris (chap. VII et VIII : "La marche vers le sud" et "Pyrrhus. La rencontre de Rome et de l'hellénisme", 245-336).
- Briquel, D. et J.-P. Thuillier, éd. (2001) : *Le censeur et les Samnites. Sur Tite-Live, livre IX*, Paris.
- Briscoe, J. (1964) : "Q. Marcius Philippus and *nova sapientia*", *JRS*, 54, 66-77.
- (1969) : "Eastern Policy and Roman Politics (168-149 B.C.)", *Historia*, 18, 49-70.
- (1972) : "Flaminius and Roman Politics, 200-189 BC", *Latomus*, 31, 22-53.
- (1974) : "Supporters and Opponents of Tiberius Gracchus", *JRS*, 64, 125-135.
- (1982) : "Livy and Senatorial Politics, 200-167 B.C.: the Evidence of the Fourth and Fifth Decades", *ANRW*, II.30.2, 1075-1121.
- (1992) : "Political Groupings in the Middle Republic : a Restatement", in : Deroux 1992, 70-83.
- Brisson, J.-P. (1969a) : "Les mutations de la seconde guerre punique", in : Brisson 1969b, 33-59.
- , éd. (1969b) : *Problèmes de la guerre à Rome*, Paris.
- (1973) : *Carthage ou Rome ?*, Paris.
- Brizzi, G. (1979) : "Problemi cisalpini e politica mediterranea nell'azione di M. Emilio Lepido : la creazione della Via Emilia", *Studi Romagnoli*, 30, 381-394.
- (1982) : *I sistemi informativi dei Romani. Principi e realtà nell'età delle conquiste oltremare (218-168 a.C.)*, Wiesbaden.
- (1990) : "I Manliana imperia e la riforma manipolare", *Sileno*, 16.1-2, 185-206.
- (2000) : in : Fr. Hinard (éd.), *Histoire romaine*, t. I : *des origines à Auguste*, Paris (chap. XII : "L'empire mondial", 443-501).
- (2006) : "Per una rilettura del processo degli Scipioni. Aspetti politici e istituzionali", *RSA*, 36, 49-76.
- Broughton, T. R. S., *MRR: The Magistrates of the Roman Republic*, vol. I : *509 BC-100 BC*, New York, 1951 ; vol. II : *99 BC-31 BC*, New York, 1952, vol. III : *Supplement*, New York, 1986.
- (1972) : "Senate and Senators of the Roman Republic : The Prosopographical Approach", *ANRW*, I, 250-265.
- (1991) : *Candidates Defeated in Roman Elections : Some Ancient Roman "Also-Rans"*, Philadelphie.
- Bruhns, H. (1990) : "Parenté et alliances politiques à la fin de la République romaine", in : Andreau & Bruhns 1990, 571-594.
- Brunt, P. A. (1965) : "Italian Aims at the Time of the Social War", *JRS*, 55, 90-109 (= Brunt 1988, 93-143).
- (1969) : *The Enfranchisement of the Sabines*, in : *Hommages à M. Renard*, II, Bruxelles, 121-129.
- (1971) : *Italian Manpower 225 B.C.-14 A.D.*, Oxford.
- (1988) : *The Fall of the Roman Republic and Related Essays*, Oxford.
- Bruun, Chr., éd. (2000) : *The Roman Middle Republic. Politics, Religion and Historiography*, *Acta Instituti Romani Finlandiae*, 23, Rome.
- Burckhardt, L. A. (1990) : "The Political Elite of the Roman Republic : Comments on Recent Discussion of the Concepts *Nobilitas* and *Homo novus*", *Historia*, 39, 77-99.
- Burguière, A. (1999) : "Un aussi long refus ; droit et pratique de l'adoption en France du ^{xv}e siècle au temps présent", in : Corbier 1999, 124-137.
- Burguière, A., Chr. Klapisch-Zuber, M. Segalen et Fr. Zonabend, éd. (1986) : *Histoire de la famille*, t. I : *Mondes lointains, mondes anciens*, Paris.
- Burnett, A., M. Amandry et P. P. Ripollès (1992) : *RPC : Roman Provincial Coinage*, t. I¹, Paris - Londres.
- Cadario, M. (1995) : "Le dediche d'opere d'arte e i *tropaea* 'Ligures' nell'area Capitolina a Roma", *Quaderni del Centro Studi Lunensi* 1 (n. s.), 83-120.
- Cadiou, Fr. (2008) : *Hibera in terra miles. Les armées romaines et la conquête de l'Hispanie sous la République (218-45 av. J.-C.)*, Madrid.
- Calabi Limentani, I. (1982) : "I fornices di Stertino e di Scipione nel racconto di Livio (XXXIII, 27, 1-5 e XXXVII, 3, 7)", *CISA*, 30, 123-135.
- Caldini Montanari, R. (1984) : "Cicerone, Firmico e la dittatura di Scipione Emiliano", *Prometheus*, 10, 19-32.
- Caltabiano, M. (1975) : "La morte del console Marcello nella tradizione storiografica", in : *Storiografia e propaganda* (CISA 3), Milan, 65-81.
- (1976) : "Motivi polemici nella tradizione storiografica relativa a C. Flaminio", in : *I canali della propaganda nel mondo antico* (CISA 4), Milan, 102-117.
- Calza, R. (1955) : "Cronologia e identificazione dell'Agrippina capitolina", *Memorie della Pontificia Accademia romana di archeologia* 8, 107-136.
- Canali de Rossi, F. (1995) : "P. Clodio, Q. Cecilio Metello e il grano tessalo", *MGR*, 19, 147-159.
- (2001) : *Il ruolo dei patroni nelle relazioni politiche fra il mondo greco e Roma in età repubblicana ed augustea*, Leipzig.

- Canto, A. M. (1999) : “*Ilorci, Scipionis rogi* (Plinio, *NH* III, 9) y algunos problemas de la Segunda Guerra Púnica en Hispania”, *RSA*, 29, 127-167.
- Capelle, W. (1932) : “Griechische Ethik und römischer Imperialismus”, *Klio*, 25, 86-113.
- Cardinali, G. (1912) : *Studi Graccani*, Gênes.
- Carpino, J. (1919) : *Virgile et les origines d'Ostie*, BEFAR 115, Paris.
- [1928] 1967 : *Autour des Gracques*, Paris, (2^e édition augmentée d'un appendice de Cl. Nicolet).
- (1931) : *Sylla ou la monarchie manquée*, Paris.
- [1934] 1961 : *Les étapes de l'impérialisme romain*, Paris (édition augmentée de *Points de vue sur l'impérialisme romain*, Paris).
- (1953) : “Le Traité d'Hasdrubal et la responsabilité de la deuxième guerre punique”, *REA*, 55, 258-295.
- (1961) : *Profilis de conquérants*, Paris.
- Carlsen, J. (2006) : *The Rise and Fall of a Roman Noble Family. The Domitii Ahenobarbi 196 BC - AD 68*, Odense.
- Cassola, E. (1960) : “La politica di Flaminio e gli Scipioni”, *Labeo*, 6, 105-130.
- (1962) : *I gruppi politici romani del III secolo a.C.*, Trieste.
- (1970-1971) : “Romani e Italici in Oriente”, *DArch*, 4-5, 305-329.
- (1983) : “I Fanni in età repubblicana”, *Vichiana*, 12, 84-112.
- Castelli, M. (1992) : “Dedica onoraria di età tiberiana a due membri della famiglia degli Scipioni”, *MEFRA*, 104, 177-208.
- Castello, C. (1958) : “Il cosiddetto *ius migrandi* dei Latini a Roma”, *BIDR*, 61, 209-269.
- Castrén, P. (1980) : “I Cornelli Mamullae. Storia di una famiglia”, *Arctos*, 14, 5-13.
- Cavaignac, E. (1951) : “À propos des monnaies de Tryphon. L'ambassade de Scipion Émilien”, *RN*, 13, 131-138.
- Cébeillac-Gervasoni, M. (1991) : “Les magistrats des cités du Latium et de la Campanie des Gracques à Auguste : problèmes de nomenclature”, *Epigraphia, Actes du colloque en mémoire de A. Degraisi*, Rome, 189-207.
- (1998) : *Les magistrats des cités italiennes, de la seconde guerre punique à Auguste : le Latium et la Campanie*, BEFAR 299, Rome.
- Cels-Saint-Hilaire, J. (1985) : “Les *libertini*, des mots et des choses”, *DHA*, 11, 331-379.
- (1995) : *La République des tribus. Du droit de vote et de ses enjeux au début de la République Romaine (495-300 av. J.-C.)*, Toulouse.
- (2000) : “Citoyenneté et droit de vote : à propos du procès des Scipions”, in : Bruun 2000, 177-194.
- (2001) : “Citoyens romains, esclaves et affranchis : problèmes de démographie”, *REA*, 103, 443-479.
- Chamoux, Fr. (1965) : “Un portrait de Flamininus à Delphes”, *BCH*, 89, 214-224.
- Champeaux, J. (1989) : “*Pietas*. Piété personnelle et piété collective à Rome”, *BAGB*, 48, 263-279.
- Charbonneau J. (1970) : in : J. Charbonneau, R. Martin & F. Villard, *Grèce hellénistique*, Paris (chap. *Sculpture*, 201-335).
- Charneux, P. (1957) : “Rome et la confédération achaienne (automne 170)”, *BCH*, 81, 181-202.
- Charles-Picard : voir Picard, Gilbert-Charles.
- Chassignet, M. (2001) : “La construction de la figure des aspirants à la tyrannie : Sp. Cassius, Sp. Maelius et Manlius Capitolinus dans la tradition”, in : Coudry & Späth 2001, 83-96.
- Chausson, Fr. (2000) : “Une descendante des Scipions en Afrique au III^e siècle ap. J.-C.”, *BSAF*, 165-176.
- Chioffi, L. (1999) : “Sulle case delle élites a Roma e dintorni. Supplemento al *Lexicon Topographicum Urbis Romae*”, *BCAR*, 100, 37-52.
- Chouquer, G. et F. Favory (1992) : *Les arpenteurs romains*, Paris.
- Chrissanthos, S. G. (1997) : “Scipio and the Mutiny at Sucro, 206 B.C.”, *Historia*, 46, 172-184.
- Classen, C. J. (1963) : “Gottmenschentum in der römischen Republik”, *Gymnasium*, 70, 312-338.
- (1965) : “Die Königszeit im Spiegel der Literatur der römischen Republik”, *Historia*, 14, 385-403.
- Clemente, G. (1976) : “Esperti”, ambasciatori del senato e la formazione della politica estera romana tra il III e il II secolo a. C.”, *Athenaeum* 54, 319-352.
- (1984) : “Lo sviluppo degli atteggiamenti economici della classe dirigente fra il III e il II sec. a. C.”, in : *The Imperialism of Mid-Republican Rome* (W.V. Harris éd.), Rome, 165-191.
- (1990) : “Tradizioni familiari e prassi politica nella Repubblica romana : tra *mos maiorum* e individualismo”, in : Andreau & Bruhns 1990, 595-608.
- Coarelli, F., *Revixit ars. Arte e ideologia a Roma. Dai modelli ellenistici alla tradizione repubblicana*, Rome, 1996.
- (1968) : “L'ara di Domizio Enobarbo e la cultura artistica in Roma nel II secolo a.C.”, *DArch*, 2, 302-368.
- (1969) : “Le *Tyrannoctone* du Capitole et la mort de Tiberius Gracchus”, *MEFRA*, 81, 137-160.
- (1970) : “Polycles”, *Studi Miscellanei*, 15, 75-89 (= *Revixit ars*, 258-279).
- (1971) : “Classe dirigente romana e arti figurative”, *DArch*, 4-5, 241-265.
- (1972) : “Il sepolcro degli Scipioni”, *DArch*, 6, 36-106 (= *Revixit ars*, 179-238).
- (1977) : “Public Building in Rome between the Second Punic War and Sulla”, *PBSR*, 45, 1-23.
- (1978) : “La statue de Cornélie, mère des Gracques”, *Le dernier siècle de la République romaine et l'époque augustéenne*, Strasbourg, 13-28 (= *Revixit ars*, 280-299).
- (1981) : “La doppia tradizione sulla morte di Romolo e gli auguracula dell' Arx e del Quirinale”, in : *Gli Etruschi e Roma* (Studio in onore di Massimo Pallottino), Rome, 173-188.

- (1982a) : “L’altare del tempio e la sua iscrizione”, in : *El santuario de Juno en Gabii. Excavaciones 1956-1969* (M. Almagro-Gorbea éd.), Rome, 125-130.
- (1982b) : “La pugna equestris di Agatocle nell’Athenaion di Siracusa”, *Aparchai* 2, 547-577 (= *Revixit ars*, 85-101).
- (1984) : *Roma sepolta*, Rome.
- (1985) : *Il Foro Romano. II : Periodo repubblicano e augusteo*, Rome.
- (1987) : *I santuari del Lazio in età repubblicana*, Rome.
- (1988) : *Il Foro Boario*, Rome.
- (1990) : “Cultura artistica e società”, 159-185 ; “La cultura figurativa”, 631-670, in : *Storia di Roma*, II.1, *L’impero mediterraneo : la Repubblica imperiale*, Turin (= *Revixit ars*, 15-84).
- (1991a) : “Un monumento onorario dei Domizi dal Campidoglio”, *Epigrafia, Actes du Colloque international d’épigraphie latine en mémoire de A. Degrassi*, Rome, 209-223 (= *Revixit ars*, 300-311).
- (1991b) : “I Sanniti a Fregellae”, in : *La romanisation du Samnium aux I^{er} et I^{er} s. a. C.*, Naples, 177-185.
- (1993) : “Due rilievi fittili da Fregellae : un documento storico della prima guerra siriana ?”, *Ostraka*, 2, 93-108 (= *Revixit ars*, 239-257).
- (1994) : *Guide archéologique de Rome*, Paris.
- (1995) : “Vino e ideologia nella Roma arcaica”, in : Murray & Tecusan 1995, 196-213.
- (1996) : “Le fonti non annalistiche dell’annalistica”, *Eutopia*, 5, 23-33.
- (1997) : *Il Campo Marzio*, Rome.
- (1998) : “Lépide et Alba Fucens”, *REA*, 100, 461-475.
- (2002) : “I ritratti di ‘Mario’ e ‘Silla’ a Monaco e il sepolcro degli Scipioni”, *Eutopia*, 2 (n. s.), 47-75.
- Colin, G. (1905) : *Rome et la Grèce de 200 à 146 av. J.-C.*, Paris.
- Colini, A. M. (1927-1928) : “La sistemazione del sepolcro degli Scipioni”, *Capitolium*, 4, 27-32.
- (1929) : “La sistemazione del sepolcro degli Scipioni”, *Capitolium*, 5, 182-195.
- Collinet, P. (1932) : “Les vestiges de la solidarité familiale dans le droit romain”, *Mélanges G. Glotz*, I, Paris, 249-256.
- Combès, R. (1966) : *Imperator. Recherches sur l’emploi et la signification du titre d’Imperator dans la Rome républicaine*, Paris.
- Coticello, B. (1988) : “Sul ritratto cosiddetto di Scipione”, in : Bonacasa & Rizza 1988, 237-250.
- Corbier, M. (1990a) : “Les comportements familiaux de l’aristocratie romaine (I^{er} siècle av. J.-C. - III^e siècle ap. J.-C.)”, in : Andreau & Bruhns 1990, 225-249.
- (1990b) : “Construire sa parenté à Rome”, *RH*, 575, 3-36.
- (1991) : “Divorce and Adoption as Roman Familial Strategies (Le Divorce et l’Adoption en ‘plus’)”, in : Rawson 1991, 47-78.
- (1994) : “La Maison des Césars”, in : *Épouser au plus proche. Inceste, prohibitions et stratégies matrimoniales autour de la Méditerranée*, Paris, 243-291.
- Corbier, M., éd. (1999) : *Adoption et fosterage*, Paris.
- Cornell, T. J. (1995) : *The beginnings of Rome. Italy and Rome from the Bronze Age to the Punic Wars (c. 1000 - 264 B.C.)*, Londres - New York.
- Cornell, T. et al., éd. (1996) : *The Second Punic War. A Reappraisal*, Londres.
- Corradi, G. (1946) : *Cornelia e Sempronia*, Rome.
- Corsaro, M. (1982) : “La presenza romana a Entella : una nota su Tiberio Claudio di Anzio”, *ASNP*, 12, 993-1032.
- Coudry, M. (2001) : “Camille : construction et fluctuations de la figure d’un grand homme”, in : Coudry & Späth 2001, 46-81.
- Voir Bonnefond, M.
- Coudry, M. et Th. Späth, éd. (2001) : *L’invention des grands hommes de la Rome antique*, Paris.
- Crawford, M. H. (1974) : *RRC : Roman Republican Coinage*, Cambridge, 2 vol.
- Crinitti, N. (1972) : “L. Cornelio Scipione Asiageno Emiliano secondo colonizzatore di Como nel 77 a.C. (Strab., V, 1, 6)”, *CISA*, 1, 91-97.
- Croz, J.-F. (2002) : *Les portraits sculptés de Romains en Grèce et en Italie de Cynoscéphales à Actium (197-31 av. J.C.). Essai sur les perspectives idéologiques de l’art du portrait*, Paris.
- D’Arms, J. H. (1970) : *Romans on the Bay of Naples*, Cambridge Mass.
- (1981) : *Commerce and Social Standing in Ancient Rome*, Cambridge Mass.
- David, J.-M. (1983) : “L’action oratoire de C. Gracchus : l’image d’un modèle”, in : Nicolet 1983c, 103-116.
- (1992) : *Le patronat judiciaire au dernier siècle de la République romaine*, BEFAR 277, Paris - Rome.
- (1994) : *La romanisation de l’Italie*, Paris.
- Debergh, J. (1989) : “Autour des combats des années 259 et 258 en Corse et en Sardaigne”, *Studia Phoenicia X : Punic Wars*, Louvain, 37-65.
- De Francisci, P. (1959) : *Primordia civitatis*, Rome.
- Degrassi, A. (1962) : “Nuovi miliari arcaici”, in : *Mélanges A. Grenier*, I, Bruxelles, 499-513.

- Deniaux, E. (1973) : "Un problème de clientèle : Marius et les Herennii", *Philologus*, 117, 179-199.
- (2007) : "Clientèle et éthique à Rome à l'époque républicaine", in : Lécirvain 2007b, 161-172.
- Dennison, W. (1905) : "A New Head of the so-called Scipio Type : an attempt at its identification", *AJA*, 9, 11-43.
- Derow, P. S. (1979) : "Polybius, Rome and the East", *JRS*, 59, 1-15.
- Deroux, C. éd. (1992) : *Studies in Latin Literature and Roman History*, VI, Bruxelles.
- De Sanctis, G. (1907-1923) : *Storia : Storia dei Romani*, Turin, 4 vol.
- (1934) : "La data di nascita di Cesare", *RFIC*, 12, 550-551.
- (1936) : c.r. de Haywood 1933, *RFIC*, 14, 189-203.
- Desbordes, Fr. (1990) : *Idées romaines sur l'écriture*, Villeneuve d'Ascq.
- Desideri, P. (1970-1971) : "Studi di storiografia eracleota, III", *SCO*, 19-20, 487-537.
- Develin, R. (1977) : "Scipio Africanus Imperator", *Latomus*, 36, 110-113.
- (1978a) : "Scipio Aemilianus and the Consular Elections of 148 B.C.", *Latomus*, 37, 484-488.
- (1978b) : "Religion and Politics at Rome during the Third Century BC", *JRH*, 10, 3-19.
- (1979a) : *Patterns in Office-Holding, 366-49 B.C.*, Bruxelles.
- (1979b) : "The political position of C. Flaminius", *RhM*, 122, 268-277.
- (1980) : "The Roman Command Structure and Spain 218-190 BC", *Klio*, 62, 355-367.
- (1985) : *The Practice of Politics at Rome 366-167 B.C.*, Bruxelles.
- Dewitt, N. J. (1940) : "Massalia and Rome", *TAPhA*, 71, 605-615.
- Di Vita, A. (1955) : "Un *milliarium* del 252 a.C. e l'antica via Agrigento-Panormo", *Kokalos*, 1, 10-21.
- Dixon, S. (1985a) : "Polybius on Roman Women and Property", *AJPh*, 106.2, 147-170.
- (1985b) : "The Marriage Alliance in the Roman Elite", *Journal of Family History*, 10, 353-378.
- (2007) : *Cornelia, mother of the Gracchi*, Londres - New York.
- Dohrn, T. (1962) : "Der vatikanische 'Ennius' und der Poeta Laureatus", *MDAI(R)*, 79, 76-95.
- (1962-1963) : "Il cosidetto Ennio", *RPAA*, 35, 49-65.
- Dondin-Payre, M. (1981) : "'Homo novus' : un logan de Caton à César ?", *Historia*, 30, 22-81.
- (1987) : "À propos de la mortalité des Acilii Glabrones. Remarques méthodologiques", in : Hinard 1987b, 45-52.
- (1990) : "La stratégie symbolique de la parenté sous la République et l'Empire romains", in : Andreau & Bruhns 1990, 53-76.
- (1993) : *Exercice du pouvoir et continuité gentilice : les Acilii Glabrones*, Coll. EFR 180, Rome.
- Dorey, T. A. (1959) : "Contributory Causes of the Second Macedonian War", *AJPh*, 80, 288-295.
- (1961) : "Scipio Africanus as a party leader", *Klio*, 39, 191-198.
- Douglas, A. E. (1958) : "Roman cognomina", *G&R*, 5, 62-66.
- Drumann-Groebe : W. Drumann, *Geschichte Roms in seinem Übergange von der republikanischen zur monarchischen Verfassung, 1834-1844*, 2^e édition revue par P. Groebe, 6 vol., Berlin-Leipzig, 1899-1929.
- Dubuisson, M. (1982) : "Y a-t-il eu une politique linguistique romaine ?", *Ktèma*, 7, 187-210.
- (1985) : *Le latin de Polybe. Les implications historiques d'un cas de bilinguisme*, Paris.
- Ducos, M. (1995) : "Le tombeau, *locus religiosus*", in : Hinard 1995, 135-144.
- Dunkle, J. R. (1967) : "The Greek Tyrant and Roman Political Invective of the Late Republic", *TAPhA*, 98, 151-171.
- Dürnbach, F. (1921-1923) : *Choix d'inscriptions de Délos*, Paris.
- Duval, N., éd. (1977) : *Lonomastique latine*, Paris.
- Dyson, S. L. (1980-1981) : "The Distribution of Roman Republican Family Names in the Iberian Peninsula", *AncSoc*, 11-12, 257-299.
- Earl, D. C. (1960) : "M. Octavius, *trib. pleb.* 133 B.C., and his successor", *Latomus*, 19, 657-669.
- (1961) : *The Political Thought of Sallust*, Cambridge.
- (1962) : "Terence and Roman Politics", *Historia*, 11, 469-485.
- (1963) : *Tiberius Gracchus. A Study in Politics*, Bruxelles.
- (1967) : *The Moral and Political Tradition of Rome*, New York.
- Eckstein, A. M. (1984) : "Rome, Saguntum and the Ebro Treaty", *Emerita*, 52, 51-68.
- (1987) : *Senate and General : Individual Decision Making and Roman Foreign Relations 264-194 B.C.*, Berkeley - Los Angeles - Londres.
- Eilers, Cl. (2001) : "The proconsulship of P. Cornelius Scipio (cos. 16 B.C.)", *CQ*, 51, 201-205.
- Eisenhut, W. (1973) : *Virtus Romana. Ihre Stellung im römischen Wertsystem*, Munich.
- Epstein, D. F. (1987) : *Personal Enmity in Roman Politics (218-43 B.C.)*, Londres - New Jersey - Sydney.
- Errington, R. M. (1970) : "Rome and Spain before the Second Punic War", *Latomus*, 29, 25-57.
- Erskine, A. (1991) : "Hellenistic Monarchy and Roman Political Invective", *CQ*, 41, 106-120.
- Espinosa Ruiz, U. (1984) : *Calagurris Iulia*, Logroño.
- Estiez, O. (1995) : "La *translatio cadaveris*. Le transport des cadavres dans l'Antiquité romaine", in : Hinard 1995, 101-108.

- Etcheto, H. (2003) : "Cognomen et appartenance familiale dans l'aristocratie médio-républicaine : à propos de l'identité du consul patricien de 328 av. J.-C.", *Athenaeum*, 91, 445-468.
- (2008) : "La parenté de *Cornelia Scriboniae filia* et le tombeau des Scipions", *REA*, 110.1, 117-125.
- (2010a) : "Des Scipions plébéiens : l'origine familiale du tribun de la plèbe P. Cornelius Scipio (Orestinus)", *ZPE*, 174, 241-242.
- (2010b) : "Plébéiens ou patriciens ? Les cas des Cornelia Mamullae, des Cornelia Sisennae et des Cornelia Cinnae", *RSA*, 40, 103-108.
- (2012) : "Factio Tarquiniana ? Enquête sur les origines de la gens Cornelia", *AC*, 81, 87-110.
- Étienne, Robert (1958) : *Le culte impérial dans la péninsule Ibérique*, BEFAR 191, Paris.
- (1964) : "La démographie de la famille d'Ausone", *Études et chroniques de démographie historique*, 15-25.
- (1978) : "La démographie des familles impériales et sénatoriales au IV^e s. ap. J.-C.", *Transformation et conflits au IV^e s. ap. J.-C.*, Bonn, 133-168.
- Étienne, Roland (2000) : "C. Ofellius Ferus : marchand ou magistrat ?", in : Follet *et al.* 2000, 215-223.
- Evans, R. J. (1990) : "Consuls with a delay between the praetorship and the consulship (180-49 B.C.)", *AHB*, 4, 65-71.
- (1991) : "Candidates and competition in consular elections at Rome between 218 and 49 B.C.", *AClass*, 34, 111-136.
- Evrard-Gillis, J. (1977) : "Historicité et composition littéraire dans le *Somnium Scipionis* : quelques observations", *AncSoc*, 8, 217-222.
- Eyben, E. (1980-1981) : "Family Planning in Graeco-Roman Antiquity", *AncSoc*, 11-12, 5-82.
- Fay, E. W. (1920) : "Scipionic forgeries", *CQ*, 14, 164-171.
- Fayer, C. (1994) : *La familia romana. Aspetti giuridici ed antiquari*, Rome.
- Fears, J. R. (1981) : "The Theology of Victory at Rome : Approaches and Problems", *ANRW*, II.17.2, 736-826.
- Fehr, B. [1984] 1989 : *Les Tyrannoctones. Peut-on élever un monument à la démocratie ?*, Paris (traduction française par A. Virey-Wallon de *Die Tyrannentöter*, Francfort).
- Feig Vishnia, R. (1996a) : *State, Society, and Popular Leaders in Mid-Republican Rome 241-167 B.C.*, Londres - New York.
- (1996b) : "The *transitio ad plebem* of C. Servilius Geminus", *ZPE*, 114, 289-298.
- (1996c) : "The Carvili Maximi of the Republic", *Athenaeum*, 84, 433-456.
- (1998) : "The Refusal of the Centuriate Assembly to Declare War on Macedon (200 BC) : a Reappraisal", *SCI*, 17, 34-44.
- Felletti Maj, B. M. (1953) : *Museo Nazionale Romano. I ritratti*, Rome.
- (1977) : *La tradizione italica nell'arte romana*, Rome.
- Fernoux, H.-L. et Chr. Stein, éd. (2007) : *Aristocratie antique. Modèles et exemplarité sociale*, Dijon.
- Ferone, Cl. (1996) : "Frontino, Strategemata IV, 1, 14 e la tradizione sulla battaglia di Benevento del 275 a.C.", *Miscellanea Greca e Romana* 20, 87-110.
- Ferrary, J.-L. (1973-1974) : "Les amis de Scipion Émilien et l'Empire de Rome", *Annuaire de l'École pratique des Hautes Études IV section*, 837-842.
- (1978) : in : Cl. Nicolet (éd.), *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, t. 2, *Genèse d'un Empire*, Paris (chap. VII : "Rome, les Balkans, la Grèce et l'Orient au I^{er} siècle avant J.-C.", 729-788).
- (1983) : "À propos de deux fragments attribués à C. Fannius, *cos.* 122", in : Nicolet 1983c, 51-58.
- (1988) : *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique, de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate*, BEFAR 271, Paris - Rome.
- Ferro, B. (1960) : *Le Origini della seconda guerra macedonica*, Palerme.
- Fiske, G. C. (1902) : "The politics of the Patrician Claudii", *HSPb*, 13, 1-59.
- Flaig, E. (1994) : "Repenser le politique dans la République romaine", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 116, 13-25.
- (1995) : "Die Pompa Funebris. Adlige Konkurrenz und annalistische Erinnerung in der Römischen Republik", in : Oexle 1995, 115-148.
- (2003) : *Ritualisierte Politik. Zeichen, Gesten und Herrschaft im Alten Rom*, Göttingen.
- Flores, E. (1974) : *Letteratura latina e ideologia del III-II a. C. : Disegno storico-sociologico da Appio Claudio Cieco a Pacuvio*, Naples.
- Flory, M. B. (1993) : "Honorific Statues for Women in Rome", *TAPhA*, 123, 287-308.
- Flower, H. I. (1996) : *Ancestor masks and aristocratic power in Roman culture*, Oxford.
- (2002) : "Were Women ever 'Ancestors' in Republican Rome ?", in : Højte 2002, 159-184.
- Follet, S., éd. (2000) : *L'hellénisme d'époque romaine*, Paris.
- Fontanille, M.-Th. (1977) : *Avortement et contraception dans la médecine gréco-romaine*, Paris.
- Foulon, É. (1992) : "ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΣΚΙΠΙΩΝ", *BAGB*, 51, 9-30.
- Fraccaro, Pl. (1911) : "I processi degli Scipioni", *Studi storici per l'antichità classica* 4, 217-414 (repris dans *I processi degli Scipioni*, Rome, 1967).
- (1939) : "Ancora sui processi degli Scipioni", *Athenaeum* 27 (repris dans *I processi degli Scipioni*, Rome, 1967).
- Franciosi, G. (1980) : *Clan gentilizio e strutture monogamiche. Contributo alla storia della famiglia romana*, II, Naples.
- (1984a) : "Sepolcri e riti di sepoltura delle antiche gentes", in : Franciosi 1984b, 37-80.

- (1984b) : *Ricerche sulla organizzazione gentilizia romana*, I, Naples.
- (1988) : “Storia di ‘gentes’ e storia di famiglie. Una messa a punto storicocronologica”, *Ricerche sulla organizzazione gentilizia romana*, II, Naples, 3-24.
- (1990) : “Gaio e il tramonto della ‘gens’”, *Labeo*, 36, 280-284.
- (1999) : “Sull’ampiezza dell’antica famiglia agnaticia”, *Index*, 27, 35-42.
- François, P. (2006) : “*Externo more* : Scipion l’Africain et l’hellenisation”, *Pallas*, 70, 313-328.
- Frank, T. (1914) : *Roman Imperialism*, New York.
- (1919) : “The *Columna Rostrata* of C. Duilius”, *Cpb*, 14, 74-82.
- (1921) : “The Scipionic inscriptions”, *CQ*, 15, 169-171.
- (1933) : *An Economic Survey of Ancient Rome*, t. I : *Rome and Italy of the Republic*, Baltimore.
- Frézouls, Ed. (1981) : “Rome et les Latins dans les premières décennies du II^e s. av. J.-C.”, *Ktèma*, 6, 115-132.
- (1983) : “Sur l’historiographie de l’impérialisme romain”, *Ktèma*, 8, 141-162.
- Furtwängler, A. (1900) : *Die antiken Gemmen, Geschichte der Steinschneidekunst im klassischen Altertum*, Leipzig - Berlin.
- Fustel de Coulanges, D. (1890) : *Histoire des institutions politiques de l’ancienne France. Les origines du système féodal : le Bénéfice et le patronat pendant l’époque mérovingienne*, Paris.
- Gabba, E. (1964) : “Un documento censorio in Dionigio d’Alicarnasso I, 74, 5”, *Syntelesia. V. Arangio-Ruiz*, Naples, 486-493.
- (1974) : “Storiografia greca e imperialismo romano”, *RSI*, 86, 625-642.
- (1975) : “P. Cornelio Scipione e la leggenda”, *Athenaeum*, 53, 3-17.
- (1977) : “Aspetti culturali dell’ imperialismo romano”, *Athenaeum*, 55, 49-74.
- (1984) : “Il consenso popolare alla politica espansionistica romana fra III e II sec. a. C.”, in : Harris 1984, 115-132.
- (1997) : “Democrazia a Roma”, *Athenaeum*, 85, 266-271.
- Gagé, J. (1953) : “La rogatio Petillia et le procès de P. Scipion”, *RPh*, 27, 34-64.
- (1957) : “Les clientèles triomphales de la République romaine”, *RH*, 218, 1-31.
- Galinsky, G. K. (1966) : “Scipionic Themes in Plautus’ *Amphitruo*”, *TAPhA*, 97, 203-235.
- Galli, F. (1987-1988) : “L’iscrizione trionfale di Ti. Sempronio Gracco (Liv. XLI, 28)”, *AION*, 9-10, 135-138.
- Galsterer, H. (1976) : *Herrschaft und Verwaltung im republikanischen Italien*, Munich.
- Garbarino, G. (1973) : *Roma e la filosofia greca dalle origini alla fine del II sec. a.C.*, Turin.
- Garbrah, K. A. (1981) : “Terence and Scipio : an Echo of Terence in the oratorical fragments of Scipio Aemilianus”, *Athenaeum*, 59, 188-191.
- García Riaza, E. (1995-1996) : “Grupos políticos romanos (150-133 a.C.)”, *SHHA*, 13-14, 231-255.
- (1997) : “Ap. Claudio C.f. Pulcher (cos. 143)”, *HAnt*, 21, 279-299.
- Garthausen, V. (1917) : “Namen und Zensus der Römer”, *RhM*, 72, 353-373.
- Gargola, D. J. (1990) : “The colonial commissioners of 218 B.C. and the foundation of Cremona and Placentia”, *Athenaeum*, 68, 465-473.
- Garnsey, P. [1988] 1996 : *Famine et approvisionnement dans le monde gréco-romain*, Paris (traduction française de *Famine and Food Supply in the Graeco-Roman World*, Cambridge).
- Garnsey, P. et D. Rathbone (1985) : “The Background of the Grain Law of Gaius Gracchus”, *JRS*, 75, 20-25.
- Gauger, J.-D. (1980) : “Phlegon von Tralleis, *mirab.* III. Zu einem Dokument geistiges Widerstandes gegen Rom”, *Chiron*, 10, 225-261.
- Geer, R. M. (1938) : “The Scipios and the Father of the Gracchi”, *TAPhA*, 69, 381-388.
- Gelzer, M. [1912] 1969 : *The Roman Nobility*, Oxford (traduction anglaise, par R. Seager, de *Die Nobilität der römischen Republik*, Leipzig - Berlin).
- (1931) : “Nasica Widerspruch gegen die Zerstörung Khartagos”, *Philologus*, 86, 261-299 (= M. Gelzer, *Kleine Schriften*, II, Wiesbaden, 1963, 39-72).
- Gérard, J. (1980) : “Légende et politique autour de la mère des dieux”, *REL*, 58, 153-175.
- Gilula, D. (1989) : “When did L. Aemilius Paullus actually die ?”, *Athenaeum*, 67, 283-287.
- Giua, M. A. (1967) : “La valutazione della monarchia a Roma in età repubblicana”, *SCO*, 16, 308-329.
- Giuliani, L. (1986) : *Bildnis und Botschaft. Hermeneutische Untersuchungen zur Bildniskunst der römischen Republik*, Francfort.
- Giustozzi, N. (2001) : “Gli dèi ‘a pezzi’ : l’*Hercules* Πολυκλέους e la tecnica acrolitica nel II secolo a.C.”, *BCAR*, 102, 7-82.
- Gölher, J. (1939) : *Rom und Italien*, Breslau.
- González, J. (1996) : “P. Cornelius Scipio Aemilianus et Aetoli”, *Athenaeum*, 84, 143-156.
- Graillot, H. (1912) : *Le culte de Cybèle, Mère des dieux, à Rome et dans l’Empire romain*, Paris.
- Grainger, J. D. (2002) : *The Roman War of Antiochus the Great*, Boston.
- Grant, M. (1946) : *From Imperium to Auctoritas*, Cambridge.
- Grimal, P. [1943] 1984 : *Les jardins romains*, Paris.
- [1953] 1975 : *Le siècle des Scipions. Rome et l’hellenisme au temps des guerres puniques*, Paris.
- (1986) : “Les éléments philosophiques dans l’idée de monarchie à Rome, à la fin de la République”, *Aspects de la philosophie hellénistique*, Fondation Hardt, Entretiens 22, Genève, 233-281.

- Gros, P. (1973) : "Hermodoros et Vitruve", *MEFRA*, 85, 137-161.
- (1976a) : *Aurea Templi. Recherches sur l'architecture religieuse de Rome à l'époque d'Auguste*, Rome.
- (1976b) : "Les premières générations d'architectes hellénistiques à Rome", in : *Mélanges J. Heurgon*, I, Rome, 387-410.
- (1978) : *Architecture et société à Rome et en Italie centro-méridionale aux deux derniers siècles de la République*, Bruxelles.
- (1979) : "Les statues de Syracuse et les "dieux" de Tarente : la classe politique romaine devant l'art grec à la fin du III^e siècle av. J.-C.", *REL*, 57, 85-114.
- (1983) : "Statut social et rôle culturel des architectes (période hellénistique et augustéenne)", *Architecture et société. De l'archaïsme grec à la fin de la République romaine*, Coll. EFR 66, Rome, 425-452.
- (1987) : "La fonction symbolique des édifices théâtraux dans le paysage urbain de la Rome augustéenne", *L'Urbs. Espace urbain et histoire*, Rome, 319-346.
- (1996) : *L'architecture romaine, du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire*, t. I : *Les monuments publics*, Paris.
- (2001) : *L'architecture romaine, du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire*, t. II : *Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris.
- Grueber, H. A. (1910) : *Coins of the Roman Republic in the British Museum*, Oxford.
- Gruen, E. S. (1965) : "The political allegiance of P. Mucius Scaevola", *Athenaeum*, 42, 321-332.
- (1968) : *Roman Politics and the Criminal Courts, 149-78 B.C.*, Cambridge Mass.
- (1974) : *The Last Generation of the Roman Republic*, Berkeley.
- (1984a) : *The Hellenistic World and the Coming of Rome*, Berkeley.
- (1984b) : "Material Rewards and the Drive for Empire", in : Harris 1984, 59-88.
- (1992) : *Culture and National Identity in Republican Rome*, Ithaca (New York).
- (1995) : "The 'Fall' of the Scipios", in : Malkin & Rubinson 1995, 59-90.
- (1996) : "The Roman Oligarchy : Image and Perception", in : Linderski 1996b, 215-234.
- Guarducci, M. (1929) : "Gli Scipioni in una nuova iscrizione cretese ed in altri monumenti dell'epigrafia greca", *RF*, 57, 60-85.
- Guastella, G. (1986) : "La rete del sangue : simbologia delle relazioni e modelli dell'identità nella cultura romana", *Materiali e discussioni per l'analisi dei testi classici*, 15, 49-123.
- Guilhembet, J.-P. (1996) : "Les résidences urbaines des sénateurs romains des Gracques à Auguste", *IH*, 58-5, 185-197.
- Gullini, G. (1973) : "La datazione e l'inquadramento stilistico del santuario della Fortuna Primigenia a Palestrina", *ANRW*, I.4, 746-799.
- Günther, L.-M. (1990) : "Cornelia und Ptolemaios VIII : zur Historizität des Heiratsantrages (Plut. *TG* 1,3)", *Historia*, 39, 124-128.

- Haack, M.-L. éd. (2009) : *Écritures, cultures, sociétés dans les nécropoles d'Italie ancienne*, Bordeaux.
- Habicht, Chr. (1976) : "Zur Geschichte Athens in der Zeit Mithridates' VI", *Chiron*, 6, 127-142.
- (1982) : "Eine Liste von Hieropoioi aus dem Jahre des Archons Andreas", *MDAI(A)*, 97, 171-184.
- Hadot, I. (1970) : "Tradition stoïcienne et idées politiques au temps des Gracques", *REL*, 48, 133-179.
- Hackl, U. (1980) : "Poseidonios und das Jahr 146 v. Chr. als Epochendatum in der antiken Historiographie", *Gymnasium*, 87, 151-166.
- (1982) : *Senat und Magistratur in Rom von der Mitte des 2. Jahrhunderts v. Chr. bis zum Diktatur Sullas*, Kallmuünz.
- Hafner, G. (1968) : *Das Bildnis des Q. Ennius*, Mayence.
- (1972) : "Das Bildnis des P. Cornelius Scipio Africanus Maior (mit einem Exkurs)", *AA*, 87, 474-489.
- (1989) : "Zu den vermeintlich sullanischen Waffenreliefs von S. Omobono", *RdA*, 13, 46-54.
- Hahm, D. E. (1963) : "Roman Nobility and the Three Major Priesthoods, 218-167 B.C.", *TAPhA*, 94, 73-85.
- Hallett, Chr. H. (2005) : *The Roman Nude. Heroic Portrait Statuary 200 BC - AD 300*, Oxford.
- Harmand, L. (1957) : *Le patronat sur les collectivités publiques, des origines au Bas-Empire*, Paris.
- Harris, W. V. (1979) : *War and Imperialism in Republican Rome 327-70 B.C.*, Oxford.
- (1984) : *The Imperialism of Mid-Republican Rome*, Rome.
- Hatzfeld, J. (1912) : "Les Italiens résidant à Délos", *BCH*, 36, 5-218.
- (1919) : *Les Trafiquants Italiens dans l'Orient Hellénique*, Paris.
- Hauser, F. (1908) : "The heads of the 'Scipio' Type", *AJA*, 12, 56-57.
- Hayne, L. (1972) : "M. Lepidus (cos. 78) : a Re-Appraisal", *Historia*, 22, 661-668.
- (1978) : "The Valerii Flacci. A family in decline", *AncSoc*, 9, 223-233.
- Haywood, R. M. (1933) : *Studies on Scipio Africanus*, Baltimore.
- Heidenreich, R. (1972) : "Eine Dresdener Mantelstatue", *AA*, 87, 570-583.
- Heintze, von, H. (1957) : "Studien zur Porträts des 3. Jahrhunderts nach Christ", *MDAI(R)*, 64, 69-91.
- Hellegouarc'h, J. (1963) : *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris.
- (1970) : "Le principat de Camille", *REL*, 48, 112-132.
- Herbert, K. (1957) : "The Identity of Plutarch's Lost Scipio", *AJPh*, 78, 83-88.

- Hermon, E. (1989) : "L'impérialisme romain républicain. Approches historiographiques et approche d'analyse", *Athenaeum*, 67, 407-416.
- (2001) : *Habiter et partager les terres avant les Gracques*, Rome.
- Herrmann, L. (1948) : "L'actualité dans l'*Amphitryon* de Plaute", *AC*, 17, 317-322.
- Heurgon, J. (1942) : *Recherches sur l'histoire, la religion et la civilisation de Capoue préromaine, des origines à la deuxième guerre punique*, BEFAR 154, Paris.
- (1969) : *Rome et la Méditerranée occidentale jusqu'aux guerres puniques*, Paris.
- (1974) : "Caton et la Gaule Cisalpine", in : *Mélanges W. Seston*, Paris, 231-247.
- (1976) : "L'agronome carthaginois Magon et ses traducteurs en latin et en grec", *CRAI*, 441-456 (= *Scripta varia*, Bruxelles, 1986, 139-155).
- (1977) : "Onomastique étrusque : la dénomination gentile", in : Duval 1977, 25-34.
- Heuss, A. (1949) : "Der erste punische Krieg und das Problem des römischen Imperialismus", *HZ*, 169, 457-513.
- Hillard, T. W. (2001) : "Popilia and *laudationes funebres* for women", *Antichthon*, 35, 45-63.
- (2005) : "Scipio Aemilianus and a Prophecy from Clunia", *Historia*, 54, 344-348.
- Himmelfmann, N. (1989) : *Herrscher und Athlet. Die Bronzen vom Quirinal*, Bonn.
- Hinard, Fr. (1985) : *Les proscriptions de la Rome républicaine*, Coll. EFR 83, Rome.
- (1987a) : "Sur une autre forme de l'opposition entre *virtus* et *fortuna*", *Kentron*, 3, 17-20.
- , éd. (1987b) : *La mort, les morts et l'au-delà*, Caen.
- , éd. (1995) : *La mort au quotidien dans le monde romain*, Paris.
- , éd. (2000) : *Histoire romaine*, t. I : *des origines à Auguste*, Paris.
- Højte, J. M., éd. (2002) : *Images of Ancestors*, Aarhus.
- Hoffmann, W. (1960) : "Die römische Politik des 2. Jahrhunderts und das Ende Karthagos", *Historia*, 9, 309-364.
- Hölkeskamp, K.-J. (1987) : *Die Entstehung der Nobilität. Studien zur sozialen und politischen Geschichte der römischen Republik im 4. Jhd. v. Chr.*, Stuttgart.
- (1993) : "Conquest, Competition and Consensus : Roman Expansion in Italy and the Rise of the *Nobilitas*", *Historia*, 42, 12-39.
- (2000) : "The Roman Republic : Government of the People, by the People, for the People ?", *SCI*, 19, 203-223.
- [2004] 2008 : *Reconstruire une République*, Nantes (traduction française de *Rekonstruktionen einer Republik. Die politische Kultur des antiken Rom und die Forschung der letzten Jahrzehnte*, Munich).
- Holleaux, M. (1913) : "L'entretien de Scipion l'Africain et d'Hannibal", *Hermes*, 48, 75-98 (= *Études*, V, 184-207).
- (1918) : ΣΡΑΤΗΓΙΟΣ ΥΠΑΤΟΣ. *Étude sur la traduction en grec du titre consulaire*, Paris.
- (1921) : *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques*, Paris.
- (1924a) : "La lettera degli Scipioni agli abitanti di Colofone a mare", *RF*, 52, 29-44.
- (1924b) : "Fragment de sénatus-consulte trouvé à Corfou", *BCH*, 48, 381-398.
- Holliday, P. J. (2002) : *The origins of Roman historical commemoration in the visual arts*, Cambridge.
- Hölscher, T. (1978) : "Die Anfänge römischer Repräsentationskunst", *MDAI(R)*, 85, 315-357.
- (1980) : "Römische Siegesdenkmäler der späten Republik", in : *Festschrift für R. Hampe*, Mayence, 351-371 (= Hölscher 1994, 52-74).
- (1990) : "Römische Nobiles und Hellenistische Herrscher", *Akten des XIII. Internationalen Kongresses für Klassische Archäologie*, Mayence, 73-84.
- (1994) : *Monumenti statali e pubblico*, Rome.
- Hopkins, K. (1965-1966) : "Contraception in the Roman Empire", *Comparative Studies in Social History*, 8, 124-151.
- Hopkins, K. et G. Burton (1983) : "Political Succession in the Late Republic (249-50 BC)", in : K. Hopkins, *Death and Renewal*, Cambridge, 31-119.
- Horsfall, N. (1987) : "The 'letter of Cornelia' : yet more problems", *Athenaeum*, 65, 231-234.
- Hoyos, B. D. (1992) : "Sluice-gates or Neptune at New Carthage, 209 B.C. ?", *Historia*, 41, 124-128.
- (1998) : *Unplanned Wars. The Origins of the First and Second Punic Wars*, Berlin - New York.
- (2001) : "Generals and Annalists : geographic and chronological obscurities in the Scipios' campaigns in Spain, 218-211 B.C.", *Klio*, 83, 68-92.
- Hubaux, J. (1945) : *Les grands mythes de Rome*, Paris.
- Humbert, M. (1972) : *Le remariage à Rome. Étude juridique et sociale*, Milan.
- (1978) : *Municipium et civitas sine suffragio. L'organisation de la conquête jusqu'à la guerre sociale*, Coll. EFR 36, Rome.
- Humm, M. (1996) : "Appius Claudius Caecus et la construction de la *via Appia*", *MEFRA*, 108, 693-746.
- (2005) : *Appius Claudius Caecus. La République accomplie*, BEFAR 322, Rome.
- (2007) : "*Forma uirtutei parisuma fuit* : les valeurs hellénistiques de l'aristocratie romaine à l'époque médio-républicaine (iv^e-iii^e siècles)", in : Fernoux & Stein 2007, 101-126.
- Hurlet, Fr. (1993) : *La dictature de Sylla monarchie ou magistrature républicaine ?*, Rome - Bruxelles.
- (1997) : *Les collègues du Prince sous Auguste et Tibère*, Coll. EFR 227, Rome.

- Ilari, V. (1974) : *Gli Italici nelle strutture militari romane*, Milan.
- Inglebert, H., éd. (2005) : *Histoire de la civilisation romaine*, Paris.
- Innocenti Prodoscimi, E. (1980-1981) : "Sull' Elogio di Scipione Barbato", *Annali dell'Istituto di Storia dell' Università di Firenze*, 2, 1-23.
- Instinsky, H. U. (1971) : "Zur Echtheitsfrage der Brueffragmente der Cornelia, Mutter der Gracchen", *Chiron*, 1, 177-189.
- Iossif, P. (2002) : "Antiochos III du Louvre" et le 'souverain des Thermes' : quelques réflexions sur le portrait royal hellénistique et le portrait tardo-républicain", *Numismatica e Antichità Classiche*, 31, 205-229.
- Jacques, Fr. et J. Scheid (1992) : *Rome et l'intégration de l'Empire*, t. 1, Paris.
- Jaczynowska, M. (1985) : "La genesi repubblicana del culto imperiale. Da Scipione l'Africano a Giulio Cesare", *Athenaeum*, 63, 285-295.
- Jashemski, W. F. (1950) : *The Origins and History of the Proconsular and the Praetorian Imperium to 27 B.C.*, Chicago.
- Jehne, M., éd. (1995) : *Demokratie in Rom ? Die Rolle des Volkes in der Politik der römischen Republik*, Stuttgart.
- Jocelyn, H. D. (1969) : "The Poet Cn. Naevius, P. Cornelius Scipio and Q. Caecilius Metellus", *Antichthon*, 3, 32-47.
- Johansen, F. (1994) : *Catalogue of Roman portraits. Ny Carlsberg Glyptotek*, I, Copenhagen.
- Kaerst, J. (1929) : "Scipio Aemilianus, die Stoa und der Prinzipat", *Neue Jahrbücher für Wissenschaft und Jugendbildung*, 5, 653-675.
- Kajanto, I. (1965) : *The Latin cognomina*, Helsinki.
- (1977) : "On the chronology of the cognomen in the republican period", in : Duval 1977, 63-70.
- Kajava, M. (1989) : "Cornelia Africana f. Gracchorum", *Arctos*, 23, 119-131.
- (1990) : "Roman Senatorial Women and the Greek East. Epigraphic Evidence from the Republican and Augustan Period", in : Solin & Kajava 1990, 59-124.
- (1994) : *Roman Female Praenomina. Studies in the Roman Nomenclature of Roman Women*, Rome.
- Kallet-Marx, R. (1995) : *Hegemony to Empire. The Development of the Roman Imperium in the East from 148 to 62 B.C.*, Berkeley - Los Angeles - Oxford.
- Kotula, T. (1983-1984) : "Hannibal-Sufet und seine vermeintlich demokratische Reform in Karthago", *RSA*, 13-14, 87-101.
- Katz, B. R. (1976) : "Studies on the Period of Cinna and Sulla", *AC*, 45, 497-549.
- (1982) : "Notes on Sulla's Ancestors", *LCM*, 7, 148-149.
- Keaveney, A. (1987) : *Rome and the unification of Italy*, Totowa.
- Knibbe, D. (1960) : "Die Gesandtschaftsreise des jüngeren Scipio Africanus im Jahre 140 v. Chr. : ein Höhepunkt der Weltreichspolitik Roms im 2. Jahrhundert", *JOEAI*, 45, 35-38.
- Kromayer, J. (1912) : *Roms Kampf um die Weltherrschaft*, Leipzig.
- Konrad, C. F. (1996) : "Notes on Roman Also-Rans", in : Linderski 1996b, 103-144.
- Köves, Th. (1963) : "Zum Empfang der Magna Mater in Rom", *Historia*, 12, 321-347.
- Kramer, F. J. (1948) : "Massilian diplomacy before the second Punic war", *AJPh*, 69, 1-26.
- Krärup, P. (1973) : "Scipio Aemilianus as a defender of kingship : a contribution to the interpretation of Cicero's De republica", *C&M*, 209-223.
- Krings, V. (1998) : *Carthage et les Grecs c. 580 - 480 av. J.-C.*, Brill - Leyde - Boston - Cologne.
- Kruschwitz, P. (1998) : "Die Datierung der Scipionenlogenien CLE 6 und 7", *ZPE*, 122, 273-285.
- (1999) : "CLE 8, Zeile 1 - ein späterer Zusatz?", *ZPE*, 124, 261-262.
- Lafon, X. (2006) : "À propos de l'épisode de Tarente (282 av. J.-C.) : un développement précoce de la politique navale romaine et de sa flotte militaire ?", dans *Guerre et diplomatie romaines (IV-III^e siècles av. J.-C.). Pour un réexamen des sources*, Aix-en-Provence, 277-287.
- Lahusen, G. (1983) : *Untersuchungen zur Ehbrenstatue in Rom*, Rome.
- Lambin, G. (2005) : *L'Alexandra de Lycophron*, Rennes.
- Lamoine, L. (1998) : "Les lecteurs de l'elogium de Scipio Barbatus", Bulletin de la Société Française d'Études Épigraphiques sur Rome et le monde romain, *Cahiers du Centre G. Glotz* 9, 280-281.
- (1999-2000) : "Les lecteurs de l'elogium de Scipion Barbatus", *ArchClass*, 51 (n. s. 1), 361-368.
- Lampela, A. (1998) : *Rome and the Ptolemies of Egypt. The Development of their Political Relations 273-80 B.C.*, Helsinki.
- Lancel, S. (1992) : *Carthage*, Paris.
- (1995) : *Hannibal*, Paris.
- Landwehr, Chr. (1986) : "Die Statue des Aristogiton in Rom", *JDAI*, 101, 111-126.
- La Regina, A. (1968) : "L'elogio di Scipione Barbato", *DArch*, 2, 173-190.
- La Rocca, E. (1977) : in : *Roma-Comune*, I, suppl. au n° 6-7, nov.-dec. 1977, 14-15.
- (1990) : "Linguaggio artistico e ideologia politica a Roma in età repubblicana", *Roma e l'Italia. Radices imperii*, Milan, 289-495.
- Lassère, J.-M. (2005) : *Manuel d'épigraphie romaine*, Paris.

- Lauter-Bufe, H. (1982) : "Zum Fassade des Scipionengraves", *MDAI(R)*, 89, 35-46.
- Lazenby, J. F. (1996) : *The First Punic War*, Stanford.
- Le Bohec, Y. (2003) : "La marine romaine et la première guerre punique", *Klio*, 85, 57-69.
- Lécrivain, V. (2007a) : "Le rapport de clientèle dans la perspective comparative", in : Lécrivain 2007b, 14-31.
- (2007b) : *Clientèle guerrière, clientèle foncière et clientèle électorale. Histoire et anthropologie*, Dijon.
- Lehmann, G. A. (1969) : "Die Endphase des Perseuskrieges im Augenzeugenbericht des P. Cornelius Scipio Nasica", *Festschrift für F. Altheim*, I, Berlin, 387-412.
- Lehmann, S. (1997) : "Der Thermenherrscher und die Fusspuren der Attaliden. Zur olympischen Statuenbasis des Q. Caec. Metellus Macedonicus", *Nürnberger Blätter zur Archäologie*, 13, 107-130.
- Lemosse, M. (1950) : "L'adoption d'Octave et ses rapports avec les règles traditionnelles du droit civil", *Studi E. Albertario*, I, 369-375.
- Le Gall, J. (1976) : "Evocatio", *Mélanges J. Heurgon*, I, Rome, 519-524.
- Le Glay, M. (1990) : *Rome. Grandeur et déclin de la République*, Paris.
- Le Rider, G. (1965) : *Suse sous les Séleucides et les Parthes : les trouvailles monétaires et l'histoire de la ville*, Paris.
- (1989) : "La politique monétaire du royaume de Pergame après 188", *Journal des Savants* 163-189 (= *Études d'histoire financière et monétaire du monde grec*, t. III, Athènes, 1999, 1287-1313).
- (1992) : "Les clauses financières des traités de 189 et 188", *BCH* 116-1, 267-277 (= *Études d'histoire financière et monétaire du monde grec*, t. III, Athènes, 1999).
- Letta, C. (1972) : *I Marsi e il Fucino nell'antichità*, Milan.
- Letta, C. et S. d'Amato (1975) : *Epigrafia della regione dei Marsi*, Milan.
- Leuze, O. (1910) : "Die Kämpfe um Sardinien und Korsika im ersten punischen Krieg (259 und 258 vor. Chr.)", *Klio*, 10, 406-444.
- Lévêque, P. (1957) : *Pyrrhos*, Paris.
- (1968-1969) : "De Timoléon à Pyrrhos", *Kokalos*, 14-15, 135-156.
- Levi, M. A. (1995) : "Le gentes a Roma e le XII Tavole", *DHA*, 21.1, 121-147.
- (1996) : "La dissoluzione delle gentes e la emergenza della personalità a Roma nel III sec. a. C.", *Rendiconti della Classe di Scienze Morali, storiche e filologiche dell'Accademia dei Lincei* 9a ser.7 (2), 225-235.
- (1997) : "Inizi di Scipione Africano e di una età di cambiamento", *DHA*, 23, 145-153.
- (1998) : "Nobilis e nobilitas", *REA*, 100, 555-559.
- Lévy, Ed. (2003) : *Sparte : histoire politique et sociale jusqu'à la conquête romaine*, Paris.
- Lewis, R. G. (1988) : "Some Mothers...", *Athenaeum*, 56, 198-200.
- Liebmann-Frankfort, Th. (1969) : *La frontière orientale dans la politique extérieure de la politique romaine, depuis le traité d'Apanée jusqu'à la fin des conquêtes asiatiques de Pompée (189/8 - 63)*, Bruxelles.
- (1972) : "Le traité de l'Èbre et sa valeur juridique", *RD*, 50, 193-204.
- Lillo, A. et M. (1988) : "On Polybius X, 10-12 and the Capture of New Carthage", *Historia*, 37, 477-480.
- Lincke, E. (1898) : *P. Cornelius Scipio Aemilianus*, Dresde.
- Linderski, J. (1984) : "Si vis pacem, para bellum" : Concepts of Defensive Imperialism", in : Harris 1984, 133-164.
- (1985) : "The Dramatic Date of Varro *De Re Rustica*, Book III, and the Elections in 54", *Historia*, 34, 248-254.
- (1986) : "Religious Aspects of the Conflict of the Orders : The Case of *confarreatio*", in : Raaflaub 1986, 244-261.
- (1990) : "Roman Officers in the Year of Pydna", *AJPh*, 111, 53-71.
- (1996a) : "Q. Scipio Imperator", in : Linderski 1996b, 145-185.
- (1996b) : *Imperium Sine Fine : T. R. S. Broughton and the Roman Republic*, Stuttgart.
- (2002) : "The pontiff and the tribune : the death of Tiberius Gracchus", *Athenaeum*, 90.2, 339-366.
- Lintott, A. W. (1972) : "Imperial Expansion and Moral Decline in the Roman Republic", *Historia*, 22, 626-638.
- (1987) : "Democracy in the Middle Republic", *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte. Rom. Abt.* 104, 34-52.
- Liou-Gille, B. (1980) : *Cultes "héroïques" romains. Les fondateurs*, Paris.
- Lippold, A. (1963) : *Consules. Untersuchungen zur Geschichte des Römischen Konsulates von 264 bis 201 v. Chr.*, Bonn.
- Loicq-Berger, M.-P. (1967) : *Syracuse. Histoire culturelle d'une cité grecque*, Bruxelles.
- Lovano, M. (2002) : *The Age of Cinna : Crucible of Late Republican Rome*, Stuttgart.
- Lucrezi, F. (1986) : "'Ius imaginum' e 'nova nobilitas'", *Labeo*, 22, 131-179.
- Lugli, G. (1975) : *Itinerario di Roma antica*, Rome.
- McClintock, A. (2005) : "Polyb. 31. 26-28 : la successione di Emilia", *Index*, 33, 317-336.
- McDonald, A. H. (1938) : "Scipio Africanus and Roman politics in the Second Century B.C.", *JRS*, 28, 153-164.
- McDonald, A. H. et F. W. Walbank (1937) : "The Origins of the Second Macedonian War", *JRS*, 27, 180-207.
- Magdelain, A. (1964) : "Auspicia ad Patres redeunt", *Hommages à Jean Bayet*, 427-473.
- Magie, D. (1939) : "Rome and the City-States of Western Asia Minor from 200 to 133 B.C.", *Anatolian Studies presented to W.H. Buckler*, Manchester, 161-185.

- Malkin, I. et Z. W. Rubinsohn, éd. (1995) : *Leaders and Masses in the Roman World. Studies in honor of Zvi Yavetz*, Leyde - New-York - Cologne.
- Manni, E. (1966) : "Agatocle e la politica estera di Siracusa", *Kokalos*, 12, 144-162.
- Marasco, G. (1986) : "Interessi commerciali e fattori politici nella condotta romana in Illiria (230-219 a.C.)", *SCO*, 26, 35-112.
- Marchetti, P. (1978) : *Histoire économique et monétaire de la deuxième guerre punique*, Bruxelles.
- Marcotte, D. (1985) : "Lucania. Considérations sur l'éloge de Scipion Barbatus", *Latomus*, 44, 721-742.
- Marmorale, E. V. (1950) : *Naevius poeta*, Florence.
- (1966) : "Primus Caesarum", *GIF*, 19, 1-15.
- Marshall, A. (1993) : "Atticus and the Genealogies", *Latomus*, 52, 307-317.
- Martin, H. G. (1987) : *Römische Tempelkultbilder. Eine archäologische Untersuchung zur späten Republik*, Rome.
- Martin, P. M. (1982) : *L'idée de royauté à Rome*, t. I : *de la Rome royale au consensus républicain*, Clermont-Ferrand.
- (1994) : *L'idée de royauté à Rome*, t. II : *Haine de la royauté et séductions monarchiques*, Clermont-Ferrand.
- Martina, M. (1980) : "I censori del 258 a.C.", *QS*, 6, 143-170.
- Massa-Pairault, F.-H. (2001) : "Relations d'Appius Claudius Caecus avec l'Étrurie et la Campanie", in : *Le censeur et les Samnites. Sur Tite-Live, livre IX* (D. Briquel & J.-P. Thuillier éd.), Paris, 97-116.
- Massaro, M. (1997) : "L'epigramma per Scipione Ispano (*CIL*, I², 15)", *Epigraphica*, 59, 97-124.
- Mastrocinque, A. (1982) : "P. Cornelio Scipione Africano e la campagna d'Asia", *CISA*, 8, 101-122.
- (1983) : *Manipolazione della Storia in età ellenistica : I Seleucidi e Roma*, Rome.
- Mattingly, H. (1928) 1960 : *Roman coins from the earliest times to the fall of the western Empire*, Londres.
- Mattingly, H. B. (1985) : "Scipio Aemilianus and the Legacy of Attalus III", *LCM*, 10, 117-119.
- (1986) : "Scipio Aemilianus' eastern embassy", *CQ*, 36, 491-495.
- (1996) : "Scipio Aemilianus' eastern embassy : the Rhodian evidence", *AClass*, 39, 67-71.
- Mazard, J. (1955) : *Corpus nummorum Numidiae Mauritaniaeque*, Paris.
- Mazzarino, S. (1966) : *Il pensiero storico classico*, II.1, Bari.
- McDonnell, M. (2006) : *Roman Manliness. Virtus and the Roman Republic*, Cambridge.
- Meadows, A. R. (1993) : "Greek and Roman Diplomacy on the Eve of the Second Macedonian War", *Historia*, 42, 40-60.
- Meier, Chr. (1961) : "Zur Chronologie und Politik in Caesars erstem Konsulat", *Historia*, 10, 68-98.
- (1966) : *Res Publica Amissa*, Wiesbaden.
- Ménager, L.-R. (1980) : "Systèmes onomastiques, structures familiales et classes sociales dans le mode gréco-romain", *SDHI*, 46, 147-235.
- Meyer, Ed. (1919) : *Caesars Monarchie und das Principat des Pompeius*, Stuttgart.
- (1924) : *Kleine Schriften*, Halle.
- Meyer, H. (1991-1992) : "Rom, Pergamon und Antiochos III. Zu den Siegesreliefs von Sant'Omobono", *BCAR*, 94, 17-32.
- Migliorati, G. (2000) : "Il Brutus di Accio e l'opposizione ai Gracchi", in : Sordi 2000, 155-180.
- Milan, A. (1973) : "I socii navales di Roma", *CS*, 10, 193-221.
- Millar, F. (1984) : "The Political Character of the Classical Roman Republic, 200-151 B.C.", *JRS*, 74, 1-19.
- (1986) : "Politics, Persuasion and the People before the Social War (150-90 B.C.)", *JRS*, 76, 1-11.
- (1989) : "Political Power in Mid-Republican Rome : Curia or Comitium", *JRS*, 79, 138-150.
- (1995) : "Popular Politics at Rome in the Late Republic", in : Malkin & Rubinsohn 1995, 91-113.
- (1998) : *The Crowd in Rome in the Late Republic*, Ann Arbor.
- (2002) : *Rome, the Greek World and the East*. t. I : *The Roman Republic and the Augustan Revolution*, Chapel Hill.
- Mitchell, R. E. (1986) : "The Definition of *patres* and *plebs* : An End to the Struggle of the Orders", in : Raaflaub 1986, 130-174.
- (1990) : *Patricians and Plebeians. The Origin of the Roman State*, Londres.
- Moatti, Cl. (1993) : *Archives et partage de la terre dans le monde romain (I^{er} siècle avant - I^{er} siècle après J.-C.)*, Coll. EFR 173, Rome.
- (1997) : *La Raison de Rome. Naissance de l'esprit critique à la fin de la République (I^{er} siècle avant J.-C.)*, Paris.
- Moir, K. M. (1983) : "Pliny, HN 7, 57 and the Marriage of Tiberius Gracchus", *CQ*, 33, 136-145.
- (1986) : "The epitaph of Publius Scipio", *CQ*, 36, 264-266.
- (1988) : "The epitaph of Publius Scipio. A reply", *CQ*, 38, 258-259.
- Momigliano, A. (1942) : "Terra marique", *JRS*, 32, 53-64.
- [1976] 1979 : *Sagesse barbares. Les limites de l'hellénisation*, Paris (traduction française de *Alien Wisdom*, Cambridge).
- Mommsen, Th. (1864-1879) : *RF : Römische Forschungen*, Berlin, 2 vol.
- *Droit Public : Droit public romain*, Paris, 1887-1896 (traduction française (par P. F. Girard) de *Römisches Staatsrecht*, Leipzig, 1887-1888).
- *Histoire romaine : Histoire romaine*, Paris, 1985² (1863-1865) : traduction française (par C. Alexandre) de *Römische Geschichte*, I-III, Berlin, 1856-1861.
- Moormann, E. M. (2001) : "Scene storiche come decorazioni di tombe romane", in : Barbet 2001, 99-107.

- Mora, F. (1986) : "Sopranommi teofori e sopranommi 'servili' romani", *Aevum*, 60, 47-49.
 — (1999) : *Fasti e schemi cronologici. La riorganizzazione annalistica del passato romano*, Stuttgart.
- Moreau, Ph. (1982) : Clodiana religio. *Un procès politique en 61 av. J.-C.*, Paris.
 — (1993) : "Parenté, alliance et succession dans la Rome archaïque", in : Breteau & Zagnoli 1993, 107-128.
- Morgan, M. G. (1971) : "The portico of Metellus : a Reconsideration", *Hermes*, 99, 480-505.
 — (1974) : "Cornelius and the Pannonians. Appian, *Illyrica* 14, 41 and Roman history 143-138 B.C.", *Historia*, 23, 183-216.
 — (1978) : "The Introduction of the *Aqua Marcia* into Rome, 144-140 B.C.", *Philologus*, 122, 25-58.
 — (1990) : "The Perils of Schematism : Polybius, Antiochus Epiphanes and the Day of Eleusis", *Historia*, 39, 37-76.
- Morgan, M. G. et J.A. Walsh, (1978) : "Ti. Gracchus, the Numantine affair, and the deposition of M. Octavius", *Cph*, 73, 200-210.
- Morris, J. (1963) : "Changing fashions in Roman nomenclature in the early Empire", *LF*, 86 34-46.
- Moscovich, M. J. (1987) : "Dio Cassius and the political undertones of the treaty of Apamea", *AHB*, 1, 122-126.
 — (1992) : "The political context of Dio Cassius fr.70.2-3", *AHB*, 6, 18-23.
- Mossé, Cl. (1969) : *La tyrannie dans la Grèce antique*, Paris.
- Mouritsen, H. (2001) : *Plebs and Politics in the Late Roman Republic*, Cambridge.
- Mundubeltz, G. (2000) : *Les séditions dans les armées romaines, de 218 av. J.-C. à l'an 14 de notre ère*, thèse de doctorat dactylographiée de l'Université de Bordeaux 3.
- Münzer, Fr. (1906) : "Zu den *Fasti censorii*", *RhM*, 61, 19-27.
 — (1920) : *Römische Adelsparteien und Adelsfamilien*, Stuttgart.
- Murray, O. et M. Tecusan, éd. (1995) : *In vino veritas*, Oxford.
- Musti, D. (1974) : "Polibio e la storiografia romana arcaica", in : *Polybe*, Fondation Hardt, *Entretiens* 20, Genève, 103-143.
 — (1978) : *Polibio e l'imperialismo romano*, Naples.
 — (1984) : "Aspetti economici ed aspetti politici dell' espansione romana nella storiografia polibiana", in : Harris 1984, 35-58.
- Nagle, D. B. (1970) : "The failure of the Roman political process", *Athenaeum*, 48, 372-394.
- Nash, E. (1968) : *Pictorial Dictionary of Ancient Rome*, I-II, Londres.
- Navascués, J. M. (1961-1962) : "Ni Bárquidas ni Escipión", in : *Homenaje al profesor Cayetano de Mergelina*, Murcie, 665-686.
- Néraudeau, J.-P. (1979) : *La jeunesse dans la littérature et les institutions de la Rome républicaine*, Paris.
 — (1984) : *Être enfant à Rome*, Paris.
- Nibby, A. (1839) : *Roma nell'anno 1838*, t. I, Rome.
- Nicolet, Cl. (1964) : "Le *De Republica* (VI, 12) et la dictature de Scipion", *REL*, 42, 212-230.
 — (1965) : "L'inspiration de Ti. Gracchus", *REA*, 67, 142-159.
 — (1966) : *L'ordre équestre à l'époque républicaine (312-43 av. J.C.)*, t. I : *Définitions juridiques et structures sociales*, BEFAR 207, Paris.
 — (1967) : *Les Gracques. Crise agraire et révolution à Rome*, Paris.
 — (1969) : "Armée et société à Rome sous la République : à propos de l'ordre équestre", in : Brisson 1996b, 117-156.
 — (1974) : *L'ordre équestre à l'époque républicaine (312-43 av. J.C.)*, t. II : *Prosopographie des chevaliers romains*, BEFAR 207, Paris.
 — (1976) : *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris.
 — (1977) : "L'onomastique des groupes dirigeants sous la République", in : Duval 1977, 45-61.
 — (1978) : *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, t. 2 : *Genèse d'un Empire*, Paris.
 — (1979) : *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, t. 1 : *Les structures de l'Italie romaine*, Paris.
 — (1983a) : "La polémique politique au 1^{er} s. av. J.-C.", in : Nicolet 1983c, 37-58.
 — (1983b) : "Le gladiateur et le publicain : la prétendue *auctoratio* de P. Rupilius", *RHDFE*, 61, 243-257 (= Nicolet 2000, 321-333).
 —, éd. (1983c) : *Demokratia et Aristokratia. À propos de Caius Gracchus : mots grecs et réalités romaines*, Paris.
 — (1985) : "Le cens sénatorial sous la République et sous Auguste", *Des ordres à Rome*, Paris, 143-174.
 — (1988) : *L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, Paris.
 — (2000) : *Censeurs et publicains*, Paris.
- Nicorescu, P. (1923) : "La tomba degli Scipioni", *ED*, 1, 1-56.
- North, J. A. (1981) : "The development of Roman imperialism", *JRS*, 71, 1-9.
 — (1990a) : "Family Strategy and Priesthood in the late Republic", in : Andreae & Bruhns 1990, 527-543.
 — (1990b) : "Democratic Politics in Republican Rome", *PCP*, 126, 3-21 (= "Power and Aristocracy in Republican Rome", *Cph* 85, 3-21).
- Oexle, G. O., éd. (1995) : *Memoria als Kultur*, Göttingen.
- Ollier, F. (1936) : "Le philosophe stoïcien Sphaïros et l'œuvre réformatrice des rois de Sparte Agis IV et Cléomène III", *REG*, 49, 536-570.

Orlin, E. M. (1997) : *Temples, religion and politics in the Roman Republic*, Leyde.

Pailler, J.-M. (1988) : *Bacchanalia. La répression de 186 av. J.-C. à Rome et en Italie*, BEFAR 270, Rome.

Pais, E. (1926) : *Histoire romaine*, t. I : *Des origines à l'achèvement de la conquête*, Paris (adapté de l'italien par J. Bayet).

Paladino, I. (1989) : "Modelo 'fatal' e modelo funzionale nel comportamento delle gentes", *Studi e Materiali di Storia delle Religioni* 13, 31-43.

Palmer, R. E. A. (1970) : *The Archaic Community of the Romans*, Cambridge.

— (1996) : "The Deconstruction of Mommsen on Festus 462/464 L.", in : Linderski 1996b, 75-101.

Pani, M. (1982) : "Quale novitas ?", *Quaderni di Storia*, 16, 193-203.

— (1991) : "Lotte per il potere e vicende dinastiche. Il principato fra Tiberio e Nerone", in : *Storia di Roma*, II.2, *L'impero mediterraneo : I Principi e il mondo*, Principi e il mondo, Turin, 221-252.

Pansiéri, Cl. (1997) : *Plaute et Rome ou les ambiguïtés d'un marginal*, Bruxelles.

Papini, M. (2002) : "Il Principe delle Terme, 'Grieche oder Römer ?'", *BCAR*, 103, 9-42.

— (2004) : *Antichi volti della Repubblica. La ritrattistica in Italia centrale tra IV e II secolo a.C.*, Rome.

Pascal, C. (1915) : "Lo Scipio di Ennio", *Athenaeum*, 3, 369-395.

Passer, L. (2010) : "Frugalité et banquet offert au peuple à l'occasion de funérailles : la vaisselle de terre et les peaux de bouc de Quintus Aelius Tubéron", *Ktèma*, 35, 51-67.

— (2011) : *Refus du luxe et frugalité à Rome. Histoire d'un combat politique (fin du III^e siècle av. J.-C.-fin du I^{er} siècle av. J.-C.)*, thèse de doctorat dactylographié de l'université de Lyon 2.

Pavis d'Escurac, H. (1977) : "Aristocratie sénatoriale et profits commerciaux", *Ktèma*, 2, 339-355.

Peachin, M., éd. (2001) : *Aspects of Friendship in the Graeco-Roman World*, Portsmouth (Rhode Island).

Pédech, P. (1962) : "Les origines de la seconde guerre de Macédoine (203-200 av. J.-C.)", *REG*, 75, 227-230.

— (1964) : *La méthode historique de Polybe*, Paris.

Pelletier, A. (1986) : "Sagontins et Turdétans à la veille de la seconde guerre punique", *REA*, 88, 307-315.

Pera, R. (1981) : "La testa virile elmata sui denari di Cn. Cornelio Blasio", *Civiltà Classica e Cristiana*, 2, 271-278.

Peréx Agoretta, M.-J. (1986) : *Los Vascones*, Pampelune.

Perret, J. (1942) : *Les origines de la légende troyenne de Rome (281-31 av. J.-C.)*, Paris.

Peruccio, A. (2005) : "Note sulla 'moderatio' di Scipione Emiliano in Valerio Massimo", *A&R*, 50, 49-66.

Peruzzi, E. (1961) : "I Marsi con Roma", *Maia*, 13, 165-194.

Pesando, F. (1990) : "Lucio Cornelio Scipione Barbato. 'Fortis vir sapiensque'", *Bollettino di Archeologia*, 1-2, 23-28.

Petzold, K. E. (1971) : "Rom und Illyrien", *Historia*, 20, 199-223.

Picard, G.-Ch. (1957) : *Les trophées romains : contribution à l'histoire de la religion et de l'art triomphal de Rome*, Paris.

— (1966) : "Le traité romano-barcide de 226 av. J.-C.", *Mélanges J. Carcopino*, 747-762.

— (1967) : *Hannibal*, Paris.

— (1978) : *Rome et les villes d'Italie, des Gracques à la mort d'Auguste*, Paris.

— (1983-1984) : "Hannibal hegemon hellénistique", *RSA*, 13-14, 75-81.

Piccaluga, G. (1991) : "Chi ha sparso il sale sulle rovine di Cartagine ?", in : *II Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punic*, Rome, t. I, 199-202.

Pieri, G. (1968) : *L'histoire du cens jusqu'à la fin de la République romaine*, Paris.

Pietilä-Castrén, L. (1981) : "Sulle origini degli Aclii Glabrones", *Opuscula Instituti Romani Finlandiae*, 1, 63-70.

— (1982) : "New men and the greek war booty in the 2nd century BC", *Arctos*, 16, 121-143.

— (1984) : "The ancestry and career of Cn. Octavius, cos. 165 B.C.", *Arctos*, 18, 75-93.

— (1987) : *Magnificentia publica. The Victory Monuments of the Roman Generals in the Era of the Punic Wars*, Helsinki.

Pietrangeli, C. (1958) : *Scavi e scoperte di antichità sotto il pontificato di Pio VI (1775-1780)*, Rome.

Piganiol, A. [1967] 1974 : *La conquête romaine*, Paris.

Pina Polo, F. (2001) : "Die Freunde des Scipio Aemilianus im numantinischen Krieg : Über die sogenannte *cobors amicorum*", in : Peachin 2001, 89-98.

Pinna Parpaglia, P. (1980) : "La carriera di Scipione nella guerra annibalica", *Labeo*, 26, 339-354.

Pisani Sartorio, G. et S. Quilici Gigli (1987-1988) : "A proposito della Tomba dei Corneli", *BCAR*, 92.2, 247-264.

Platner, S. B. et Th. Ashby (1929) : *A topographical Dictionary of Ancient Rome*, Oxford.

Pomeroy, S. B. (1976) : "The relationship of the married woman to her blood relatives in Rome", *AncSoc*, 7, 215-227.

Poulsen, V. (1962) : *Les portraits romains [de la Glyptothèque Ny Carlsberg]*, t. I : *République et dynastie julienne*, Copenhagen.

Prévost, H. (1949) : *Les adoptions politiques à Rome sous la République et le Principat*, Paris.

Priuli, S. (1987) : "Lingua e documentazione", in : *Roma Republicanica dal 270 a.C. all'età augustea*, Rome, 113-146.

Pulgram, E. (1948) : "The origin of the Latin *nomen gentilicium*", *HSPH*, 58/59, 163-187.

Queyrel, Fr. (1990) : "Portraits princiers hellénistiques", *RA*, 97-172.

— (1991) : "C. Ofellius Ferus", *BCH*, 115, 389-464.

— (2003) : *Les portraits des Attalides. Fonction et représentation*, BEFAR 308, Athènes.

- Raaflaub, K. A., éd. (1986) : *Social Struggles in Archaic Rome*, Berkeley.
- Radin, M. (1914) : "Gens, familia, stirps", *Cph*, 9, 235-247.
- Radke, G. (1969) : "Die territoriale Politik des C. Flaminius", *Festschrift für F. Altheim*, Berlin, 366-386.
- (1991) : "Beobachtungen zum Elogium auf L. Cornelius Barbatus", *RhM*, 134, 69-79.
- Raepsaet-Charlier, M.-Th. (1987) : *Prosopographie des femmes de l'ordre sénatorial (I^{er}-II^e s.)*, Louvain.
- Ranouil, P.-Ch. (1975) : *Recherches sur le patriciat (509-366 avant J.-C.)*, Paris.
- Raschke, W. J. (1987) : "Arma pro amico. Lucilian Satire at the Crisis of the Roman Republic", *Hermes*, 115, 299-318.
- Rauh, N. K. (1986) : *Senators and Business in the Roman Republic, 264-44 B.C.*, Ann Arbor (dissertation doctorale).
- Rawson, E. (1973a) : "The Eastern Clientelae of Clodius and the Claudii", *Historia*, 22, 219-239.
- (1973b) : "Scipio, Laelius, Furius and the Ancestral Religion", *JRS*, 63, 161-174.
- (1975) : "Caesar's Heritage: Hellenistic Kings and their Roman Equals", *JRS*, 65, 148-159.
- (1977) : "More on the Clientelae of the Patrician Claudii", *Historia*, 26, 340-357.
- (1979) : "L. Cornelius Sisenna and the Early First Century B.C.", *CQ*, 29, 327-346.
- Rawson, B., éd. (1991) : *Marriage, Divorce and Children in Ancient Rome*, Oxford.
- Renard, M. (1931-1932) : "L'assassinat de Scipion Émilien", *RUB*, 37, 483-498.
- Reusser, Chr. (1993) : *Der Fidestempel auf dem Kapitol in Rom und seine Ausstattung ein Beitrag zu den Ausgrabungen an der via del Mare und um das Kapitol 1926-1943*, Rome.
- Rich, J. (1996) : "The Origins of the Second Punic War", in : Cornell *et al.* 1996, 1-37.
- Richard, J.-Cl. (1972) : "Qualis pater, talis filius?", *RPh*, 46, 43-55.
- (1978) : *Les origines de la plèbe romaine. Essai sur la formation du dualisme patricio-plébéien*, BEFAR 232, Rome.
- Richardson, J. S. (1975) : "The Triumph, the Praetors and the Senate in the Early Second Century BC", *JRS*, 65, 50-63.
- (1980) : "The Ownership of Roman land. Ti. Gracchus and the Italians", *JRS*, 70, 1-11.
- (1983) : "The Triumph of Metellus Scipio and the Dramatic date of Varro, *RR* 3", *CQ*, 33, 456-463.
- (1986) : *Hispaniae, Spain and the Development of Roman Imperialism 218-82 BC*, Cambridge.
- Richter, G. M. A. (1955) : "The Origin of Verism in Roman Portraits", *JRS*, 45, 39-46.
- (1965) : *The Portraits of the Greeks*. t. III (*Hellenistic rulers. Greeks of the roman period*), Londres.
- Ridley, R. T. (1975) : "Was Scipio Africanus at Cannae?", *Latomus*, 34, 161-165.
- (1986) : "To be taken with a pinch of salt: the destruction of Carthage", *Cph*, 81, 140-146.
- (1997) : "The Missing Magister Equitum", *ZPE*, 116, 157-160.
- Riley, J. M. (1999) : "An unknown Portrait of Scipio Africanus: the 'Vermina' Coins from Numidia", *AJA*, 103.2, 321.
- Ripollès, P. P. et J. M. Abascal, éd. (2000) : *Monedas hispanicas*, Madrid.
- Rix, H. (1972) : "Zur Ursprung des römisch-mittelitalischen Gentilnamensystems", *ANRW*, I.2, 700-768.
- Rizzo, F. P. (1968-1969) : "Problemi costituzionali sicelioti", *Kokalos*, 14-15, 365-396.
- (1996) : "Il bouleuterion e la synkletos dei Centodiecì", *Kokalos*, 42, 75-82.
- Robert, R. (1998) : "Quelques usages romains du portrait peint à l'époque médio-républicaine", in : Auvray-Assayas 1998, 73-90.
- Robinson, E. S. G. (1956) : "Punic Coins of Spain and their Bearing on the Roman Republican Series", *Essays in Roman Coinage presented to H. Mattingly*, Oxford, 34-53.
- Roddaz, J.-M. (1998) : "Les Scipions et l'Hispanie", *REA*, 100, 341-358.
- Rolley, Cl. (1994) : *La sculpture grecque*, t. 1 : *Des origines au milieu du V^e siècle*, Paris.
- Roma medio-republicana : Roma medio-republicana. Aspetti culturali di Roma e del Lazio nei secoli IV e III a. C.*, Rome, 1977.
- Romilly, J. de (1988) : "Le conquérant et la belle captive", *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 3-15.
- Rosenstein, N. (1986) : "Imperatores Victi: the Case of C. Hostilius Mancinus", *CSCA*, 5, 230-252.
- (1990) : *Imperatores Victi. Military Defeat and Aristocratic Competition in the Middle and Late Republic*, Berkeley - Los Angeles.
- Rosenstein, N. et R. Morstein-Marx, éd. (2006) : *A Companion to the Roman Republic*, Oxford.
- Rossi, R. F. (1973) : "La romanizzazione della Cisalpina", in : *Aquileia e Milano, AAA*, 4, 35-55.
- Rostovtseff, M. I. [1941] 1989 : *Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, Paris (traduction française de *The Social and Economic History of the Hellenistic World*, Oxford).
- Rouland, N. (1979) : *Pouvoir politique et dépendance personnelle dans l'Antiquité romaine (genèse et rôle des rapports de clientèle)*, Bruxelles.
- (1981) : *Rome, démocratie impossible ? Les acteurs du pouvoir dans la cité romaine*, Le Paradou.
- Roussel, D. (1970) : *Les Siciliens entre les Romains et les Carthaginois à l'époque de la première guerre punique*, Paris.
- Rouveret, A. (1987-1989) : "Les lieux de la mémoire publique : quelques remarques sur la fonction des tableaux dans la cité", *Opus*, 6-8, 101-124.
- Rowland, R. J. (1983) : "Rome's Earliest Imperialism", *Latomus*, 62, 749-762.
- Rubinstein, L. (1999) : "Adoption in Classical Athens", in : Corbier 1999, 45-62.
- Ruebel, J. S. (1977) : "Cato and Scipio Africanus", *CW*, 71, 161-173.

- Rüpke, J. (2005) : *Fasti sacerdotum : die Mitglieder der Priesterschaften und das sakrale Funktionspersonal römischer, griechischer, orientalischer und jüdisch-christlicher Kulte in der Stadt Rom von 300 v. Chr. bis 499 n. Chr.*, Wiesbaden.
- Ryan, F. X. (1994) : "The Quaestorship of Favonius and the Tribunate of Metellus Scipio", *Athenaeum*, 82, 505-521.
- (1997) : "The birth-dates of Domitius and Scipio", *AHB*, 11, 89-93.
- (1998a) : *Rank and Participation in the Republican Senate*, Stuttgart.
- (1998b) : "The interrex L. Cornelius Scipio", *Athenaeum*, 86, 244-251.
- (1999) : "Nochmals über Nasicas Tätigkeit im Jahre 60 v. Chr.", *RSA*, 29, 169-175.
- Sacchi, O. (1995) : "Il passaggio dal sepolcro gentilizio al sepolcro familiare e la successiva distinzione tra sepolcri familiari e sepolcri ereditari", *Ricerche sulla organizzazione gentilizia romana*, III, Naples, 171-218.
- Saladino, V. (1970) : *Der Sarkophag des Lucius Cornelius Scipio Barbatus*, Würzburg.
- Salinas de Frias, M. (1995) : *El gobierno de las provincias Hispanas durante la republica romana (218-27 a.C.)*, Salamanca.
- Saller, R. P. (1984) : "Familia, domus, and the Roman conception of the family", *Phoenix*, 38, 336-355.
- (1987) : "Men's Age at Marriage and its Consequences in the Roman Family", *Cpb*, 82, 21-34.
- [1987] 1995 : P. Garnsey et R. Saller, *L'empire romain. Économie, société, culture*, Paris.
- Salmon, E. T. (1967) : *Samnium and the Samnites*, Cambridge.
- (1969) : *Roman Colonization under the Republic*, Londres.
- (1970) : "The resurgence of the Roman patricians ca. 100 B.C.", *Mélanges M. Durry (REL 47 bis, 1969)*, Paris, 321-339.
- (1986) : "Scipio in Spain and the Sucro incident", *StudClas* 14, 77-84.
- Salomies, O. (1987) : *Die römischen Vornamen. Studien zur römischen Namengebung*, Helsinki.
- (1991) : "Zu den Fasti consulares von Tauromenium", *ZPE*, 86, 187-192.
- (1999) : "Names and Adoptions in Ancient Rome. The Possibility of Using Personal Names for the Study of Adoptions in Rome", in : Corbier 1999, 141-156.
- Salway, B. (1994) : "What's in a name ? A survey of Roman onomastic practice from c. 700 B.C. to A.D. 700", *JRS*, 84, 124-145.
- Sancho Royo, A. (1976) : "En torno al tratado del Ebro entre Roma y Asdrubal", *Habis*, 7, 75-110.
- Santa Maria Scrinari, V. (1968-1969) : "Tombe a camera sotto via S. Stefano Rotondo presso l'ospedale di S. Giovanni in Laterano", *BCAR*, 81, 17-24.
- Sauron, G. (1994) : *Quis deum ? L'expression plastique des idéologies politiques et religieuses à Rome à la fin de la République et au début du Principat*, BEFAR 285, Rome.
- (2005) : "Les Romains et l'art", in : Inglebert 2005, 233-275.
- Scamuzzi, U. (1957) : "L'ipogeo degli Scipioni in Roma. Il sarcofago di Lucio Cornelio Scipione Barbato", *RSC*, 5, 248-268.
- (1963) : "Aedes Tempestatum", *RSC*, 11, 98-100.
- Schweitzer, B. (1948) : *Die Bildniskunst der römischen Republik*, Leipzig.
- Scheid, J. (1975) : *Les frères arvales. Recrutement et origine sociale sous les Julio-Claudiens*, Paris.
- (1976) : J. Scheid, "Scribonia Caesaris et les Cornélii Lentuli", *BCH*, 100, 485-491.
- (1985) : J. Scheid, *Religion et piété à Rome*, Paris.
- (2005) : J. Scheid, *Quand faire c'est croire*, Paris.
- Schlag, U. (1968a) : *Regnum in senatu. Das Wirken römischer Staatsmänner von 200 bis 191 v. Chr.*, Stuttgart.
- (1968b) : "Livius' Vorlage für den Bericht über die Megalesien im Jahre 194 v. Chr.", *Historia*, 17, 509-512.
- Schleussner, B. (1976) : "Die Gesandtschaftsreise P. Scipio Nasicas im Jahr 133/2 v. Chr. und die Provinzialisierung des Königreiches Pergamon", *Chiron*, 6, 97-112.
- Schmidt, E. (1944) : *Römerbildnisse vom Ausgang der Republik*, Berlin.
- Schmitthenner, W. (1973) : *Oktavian und das Testament Cäsars : Eine Untersuchung zu den politischen Anfängen des Augustus*, Munich.
- Scholz, U. W. (1984) : "Der Scipio des Ennius", *Hermes*, 112, 183-199.
- Schur, W. (1924) : "Fremder Adel in römischen Staat der Samniter Kriege", *Hermes*, 59, 450-474.
- [1927] 1990 = *Publio Cornelio Scipione l'Africano*, Gênes (traduction italienne de *Scipio Africanus und die Begründung der römischen Weltherrschaft*, Leipzig).
- Schwartz, D. R. (1993) : "Scipio's Embassy and Simon's Ambassadors (I Maccabees 15)", *SCI*, 12, 114-126.
- Scullard, H. H. (1951) : *Roman Politics 220-150 B.C.*, Oxford.
- (1960) : "Scipio Aemilianus and Roman politics", *JRS*, 50, 59-74.
- (1970) : *Scipio Africanus, Soldier and Politician*, Bristol.
- Seguin, R. (1974) : "La religion de Scipion l'Africain", *Latomus*, 33, 3-21.
- Sehlmeier, M. (1999) : *Stadrömische Ehrenstatuen der republikanischen Zeit. Historizität und Kontext von Symbolen nobilitären Ständebewusstseins*, Stuttgart.
- Seston, W. (1978) : "La *lex Iulia* de 90 av. J.-C. et l'intégration des Italiens dans la citoyenneté romaine", *CRAI*, 529-542.
- Settipani, Chr. (2000) : *Continuité gentilitice et continuité familiale dans les familles sénatoriales romaines à l'époque impériale. Mythe et réalité*, Oxford.

- Shackleton Bailey, D. R. (1970) : "The prosecution of Roman magistrates-elect", *Phoenix*, 24, 162-165.
- [1976] 1991 : *Two Studies in Roman Nomenclature*, Atlanta.
- (1986) : "Nobiles and novi reconsidered", *AJPH*, 107, 255-260.
- Shatzman, I. (1968) : "Four notes on Roman magistrates", *Athenaeum*, 46, 345-354.
- (1972) : "The Roman General's Authority over Booty", *Historia*, 21, 177-205.
- (1975) : *Senatorial Wealth and Roman Politics*, Bruxelles.
- Sherwin-White, A. N. [1939] 1973 : *The Roman Citizenship*, Oxford.
- (1980) : "Rome the aggressor?", *JRS*, 70, 177-181.
- (1984) : *Roman Foreign Policy in the East. 168 B.C. to A.D. 1*, Londres.
- Shochat, Y. (1970) : "The *Lex Agraria* of 133 B.C. and the Italian Allies", *Athenaeum*, 48, 25-45.
- Shoe, L. T. (1965) : *Etruscan and Republican Roman Mouldings*, Rome.
- Silvestri, D. (1978) : "Taurasia Cisauna e il nome antico del Sannio", *PP*, 33, 167-180.
- Simón, F. M. (1996) : *Flamen Dialis. El sacerdote de Júpiter en la religión romana*, Madrid.
- Sjöqvist, E. (1962) : "A Portrait Head from Morgantina", *AJA*, 66, 319-322.
- Skutsch, O. (1956) : "De fulminum appellatione Scipionibus indita et de locis quibusdam Ovidianis", *SIFC*, 27-28, 536-540 (= *Studia Enniana*, 1968, 145-150).
- Smith, C. J. (2006) : *The Roman Clan. The Gens from Ancient Ideology to Modern Anthropology*, Cambridge.
- Smith, R. E. (1940) : "Plutarch's biographical sources in the Roman lives", *CQ*, 34, 1-10.
- (1954) : "Latins and the Roman citizenship in Roman colonies, T.-L., XXXIV, 42, 5-6", *JRS*, 44, 18-20.
- Smith, R. R. (1988) : *Hellenistic Royal Portraits*, Oxford.
- Smuts, F. (1958) : "Stoisyne invloed op Tiberius Gracchus", *AClass*, 1, 106-116.
- Solin, H. (1970) : "Analecta epigraphica", *Arctos*, 6, 101-112.
- Solin, H. et M. Kajava, éd. (1990) : *Roman Eastern Policy and Other Studies in Roman History*, Helsinki.
- Sordi, M. (1961) : *Timoleonte*, Palerme.
- (1978) : "La tradizione storiografica su Tiberio Sempronio Gracco e la propaganda contemporanea", *MGR*, 6, 299-330.
- (1981) : "La sacrosanctitas tribunizia e la sovranità popolare in un discorso di Tiberio Gracco", in : *Religion e politica nel mondo antico*, *CISA*, 7, 124-130.
- (1984) : "I maestri greci di Tiberio Gracco e la polemica antigraccana", in : *Sodalitas : Scritti in onore di Antonio Guarino*, t. I, Naples, 125-136.
- Sordi, M., éd. (2000) : *L'opposizione nel mondo antico*, *CISA*, 71, Milan.
- Sorrenti, S. (1987) : in : *Museo Nazionale Romano. Le Sculture*, I, 9 (A. Giuliano éd.), Rome, 88-91 (R. 58).
- Spano, G. (1950) : "L'arco trionfale di P. Cornelio Scipione Africano", *Atti della Accademia Nazionale dei Lincei*, 8.3, 173-205.
- Staveley, E. S. (1959) : "The political aims of Appius Claudius Caecus", *Historia*, 8, 410-433.
- Stevenson, T. (2005) : "Readings of Scipio's Dictatorship in Cicero's *De Re Publica*", *CQ*, 55, 140-152.
- Stockton, D. (1979) : *The Gracchi*, Oxford.
- Strasburger, H. (1965) : "Poseidonios on problems of the Roman Empire", *JRS*, 55, 40-53.
- (1966) : "Der Scipionkreis", *Hermes*, 94, 60-82.
- Strazzulla, M. J. (1993) : "Fortuna etrusca e Fortuna romana : due cicli decorativi a confronto (Roma, via S. Gregorio e Bolsena)", *Ostraka*, 2, 317-349.
- Sturch, R. L. (1974) : "The last of the Scipiones", *MusAfr*, 3, 14-16.
- Sumner, G. V. (1963) : "Lex Aelia, lex Fufia", *AJPh*, 84, 337-358.
- (1964) : "Manius or Mamercus?", *JRS*, 54, 41-48.
- (1967) : "Roman policy in Spain before the Hannibalic war", *HSPb* 72, 205-246.
- (1970) : "Proconsuls and provinciae in Spain, 218/7-196/5 BC", *Arethusa*, 3, 85-102.
- (1972) : "Rome, Spain and the outbreak of the second Punic war", *Latomus* 31, 469-480.
- (1973) : *The Orators in Cicero's Brutus : Prosopography and Chronology*, Toronto.
- (1976) : "A note on Julius Caesar's great-grandfather", *Cpb*, 71, 341-344.
- (1977) : "The Pompeii in their families", *AJAH*, 2, 8-25.
- Suolahti, J. (1955) : *The Juniors Officers of the Roman Army in the republican period, a study on social structure*, Helsinki.
- (1963) : *The Roman Censors. A study on Roman structure*, Helsinki.
- (1972) : "Princeps senatus", *Arctos*, 7, 207-218.
- Suspène, A. (2008) : "Les effigies monétaires romaines et l'apparition du portrait de César : problèmes légaux et politiques", *REA*, 110-2, 461-481.
- Sydenham, E. A. (1952) : *The Coinage of the Roman Republic*, Londres.
- Syme, R. [1939] 1967 : *La révolution romaine*, Paris (traduction de *The Roman Revolution*, Oxford).
- (1956) : "Missing Persons (P-W VIII A)", *Historia*, 5, 204-212.
- (1958) : "Imperator Caesar. A study in nomenclature", *Historia*, 7, 172-188.
- (1963) : "Ten Tribunes", *JRS*, 53, 55-60.

- (1982) : "Clues to Testamentary Adoption", *Epigrafia e ordine senatorio* 1) : *Tituli* 4, 397-410 (repris dans *Roman Papers*, IV, Oxford, 1988, 159-173).
- (1986a) : *The Augustan aristocracy*, Oxford.
- (1986b) : "Les alliances dynastiques dans l'aristocratie romaine", *Diogenès*, 135, 3-13.
- (1987) : "Marriage age for Roman senators", *Historia*, 319-332.
- (1988) : "Modèle pour les politologues présents et futurs. L'oligarchie à Rome", *Diogenès*, 141, 59-79.
- Szemler, G. J. (1972) : *The Priests of the Roman Republic. A Study of Interactions between Priesthoods and Magistracies*, Bruxelles
- Szramkiewicz, R. (1976) : *Les gouverneurs de province à l'époque augustéenne*, Paris.
- Tagliamonte, G. (1994) : *I Figli di Marte. Mobilità, mercenari e mercenariato italici in Magna Grecia e Sicilia*, Rome.
- Tatum, W. J. (1988) : "The epitaph of Publius Scipio reconsidered", *CQ*, 38, 253-258.
- (2001) : "The consular elections for 190 B.C.", *Klio*, 83, 388-401.
- Taylor, L. R. (1941) : "Caesar's Early Career", *Cph*, 36, 113-132.
- (1942) : "Caesar's Colleagues in the pontifical College", *AJPh*, 63, 385-412.
- (1960) : *The Voting Districts of the Roman Republic*, Rome.
- (1962) : "Forerunners of the Gracchi", *JRS*, 52, 19-27.
- (1964) : "The office of Nasic recorded in Cicero, *Ad Atticum*, II, 1, 9", *Studies Ullman*, I, 79-85.
- (1966) : *Roman Voting Assemblies from the Hannibalic War to the Dictatorship of Caesar*, Michigan.
- [1949] 1977 : *La politique et les partis à Rome au temps de César*, Paris (traduction française de *Party Politics in the Age of Caesar*, Berkeley).
- Thiel, J. H. (1954) : *A History of Roman Sea-Power before the Second Punic War*, Amsterdam.
- Thylander, H. (1952) : *Études sur l'épigraphie latine*, Lund.
- (1954) : "La dénomination chez Cicéron dans les lettres à Atticus", *ORom*, 1, 153-159.
- Tedeschi, A. (1995) : "Conflitto d'età, conflitto d'opinione (Q. Fabio Massimo, Scipione l'Africano e la spedizione anticartaginese in Africa)", *Aufidus*, 27, 17-43.
- Thomas, Y. (1980) : "Mariages endogamiques à Rome. Patrimoine, pouvoir et parenté depuis l'époque archaïque", *RD*, 58, 345-382.
- (1986) : "À Rome, pères citoyens et cité des pères (1^{er} s. av. J.-C. - 1^{er} s. ap. J.-C.)", in : Burguière et al. 1986, 195-229.
- Tibiletti, G. (1953) : "La politica delle colonie e città latine nella guerra sociale", *RIL*, 86, 45-63.
- Till, B. (1970) : "Die Scipionelogien", *Festschrift K. Vretska*, Heidelberg, 276-289.
- Tipps, G. K. (1991-1992) : "The rogam Scipionis and Gnaeus Scipio's last stand", *CW*, 85, 81-90.
- Torelli, M. (1968) : "Il donario di M. Fulvio Flacco nel' area di S. Omobono", *Quaderni di Topografia Antica*, 5, 71-75.
- (1975) : *Elogia Tarquiniensia*, Florence.
- (1988) : "Paestum romana", in : *Poseidonia-Paestum. Atti del XXVIF Convegno di studi sulla Magna Grecia*, Tarente, 33-116.
- (2000) : "C. Genucio(s) Clousino(s) prai(fectos). La fondazione della praefectura Caeritum", in : *The Roman Middle Republic. Politics, Religion and Historiography* (Chr. Bruun éd.), *Acta Instituti Romani Finlandiae*, 23, Rome, 141-176.
- Torregaray Pagola, E. (1989) : *La elaboración de la tradición sobre los Cornelii Scipiones : pasado histórico y conformación simbólica*, Saragosse.
- Toynbee, A. J. (1965) : *Hannibal's Legacy. The Hannibalic War's effects on Roman Life*, Londres.
- Toynbee, J. M. C. (1978) : *Roman Historical Portraits*, Londres.
- Treggiari, S. (1969) : *Roman Freedmen during the Late Republic*, Oxford.
- Triantaphyllopoulos, J. (1966) : "Cicereius, préteur de la Sardaigne de l'an 173 av. J.-C., et la gens Cicereia", *Mélanges A. Piganiol*, II, Paris, 859-874.
- Trofimoff, H. (1988) : "Une préfiguration de la séparation des pouvoirs, le testament de Masinissa", *RIDA*, 35, 263-284.
- Tuchelt, K. (1979) : "Das Grabmal des Scipio Nasica in Pergamon", *MDAI(I)*, 29, 309-316.
- Tullio, R. (1942) : "Cohors praetoria e cohors amicorum", *RFIC*, 54-61.
- Turcan, R. (1995) : *L'art romain*, Paris.
- Twyman, B. L. (1992) : "The Influence of the Northern Italian Frontier on Roman Imperialism", *AncW*, 23, 91-106.
- Valle, C. (1926-1927) : "L'ipogeo degli Scipioni e il colombario di Pomponio Hylas", *Capitolium*, 3, 24-31.
- Van Den Bruwaene, M. (1950-1951) : "L'opposition à Scipion Émilien après la mort de Tiberius Gracchus", *Phoibos*, 5, 229-238.
- Vanderbroeck, P. J. J. (1986) : "Homo novus again", *Chiron*, 16, 239-242.
- Vanggaard, J. H. (1988) : *The Flamen, A Study in the History and Sociology of Roman Religion*, Copenhague.
- Van Nerom, C. (1966) : "Le discours de Ti. Sempronius Gracchus père en faveur de Scipion l'Asiatique (Tite-Live, XXXVIII, 56)", *Latomus*, 25, 426-447.
- Van Ooteghem, J. (1961) : *Lucius Marcius Philippus et sa famille*, Bruxelles.
- (1966) : "Verrès et les Metelli", *Mélanges A. Piganiol*, t. II, 827-835.
- (1967) : *Les Caecilii Metelli de la république*, Bruxelles.

- Van Sickle, J. (1987) : "The elogia of the Cornelii Scipiones and the origin of epigram at Rome", *AJPh*, 108, 41-55.
- Verboven, K. (2004) : "Mentalité et commerce. Le cas des *negotiatores* et de ceux qui *negotia habent* : une enquête préliminaire", in : *Mentalités et choix économiques des Romains*, Bordeaux, 179-197.
- Vessberg, O. (1941) : *Studien zur Kunstgeschichte der römischen Republik*, Lund - Leipzig.
- Veysseyre, P. (1975) : "Y a-t-il eu un impérialisme romain ?", *MEFRA*, 87, 793-855.
- Villaronga, L. (1973) : *Las monedas hispano-cartaginesas*, Barcelone.
- (1994) : *Corpus nummum hispaniae ante Augusti aetatem*, Madrid, 277, n° 5-6.
- Virilouvet, C. (1985) : *Famines et émeutes à Rome, des origines de la République à la mort de Néron*, Coll. EFR 87, Rome.
- (1995) : *Tessera frumentaria. Les procédures de distribution du blé public à Rome de la fin de la République au Haut-Empire*, BEFAR 286, Rome.
- Visconti, E.-Q. (1785) : *Monumento degli Scipioni* (illustrations de F. Piranesi), Rome (= E.-Q. Visconti, *Opere varie italiane e francesi*, t. I, Milan, 1827, 1-70).
- Iconographie romaine*, Paris, 1817-1826 (4 vol.).
- Visscher, F. de (1963) : *Le droit des tombeaux romains*, Milan.
- Vives y Escudero, A. (1924), *La moneda hispanica*, t. II (planches), Madrid.
- Vogt, J. (1933) : "Vorläufer des Optimus Princeps", *Hermes*, 68, 84-92.
- Vollenweider, M.-L. (1958) : "Das Bildnis des Scipio Africanus", *MH*, 15, 27-45.
- Wachter, R. (1987) : *Altlateinische Inschriften. Sprachliche und epigraphische Untersuchungen zu den Dokumenten bis etwa 150 v. Chr.*, Berne.
- Walbank, F. W., *Commentary : A Historical Commentary on Polybius*, vol. I : *Commentary on Books I-VI*, Oxford, 1957 ; vol. II : *Commentary on Books VII-XVIII*, Oxford, 1967, vol. III : *Commentary on Books XIX-XL*, Oxford, 1979.
- (1963) : "Polybius and Rome's Eastern Policy", *JRS*, 53, 1-13.
- (1965) : "Political morality and the friends of Scipio", *JRS*, 55, 1-16.
- (1967) : "The Scipionic Legend", *PCPhS*, 13, 54-69.
- Walek, Th. (1925) : "La politique romaine en Grèce et dans l'Orient hellénistique au III^e siècle", *RPh*, 49, 28-54 ; 118-142.
- Wallace-Hadrill, A. (1990) : "Roman arches and Greek honours : the language of power at Rome", *PCPhS*, 36, 143-181 (= "Arcs de triomphe romains et honneurs grecs : le langage du pouvoir à Rome", in : Belayche 2001, 51-84.
- (2008) : *Rome's Cultural Revolution*, Cambridge.
- Walsler, G. (1954) : "Die Ursachen des ersten römisch-illyrischen Krieges", *Historia*, 2, 308-318.
- Warrior, V. M. (1996) : *The Initiation of the Second Macedonian War. An Explication of Livy Book 31*, Stuttgart.
- Watson, A. (1965) : "The Divorce of Carvilius Ruga", *RHD*, 33, 38-50.
- Weigel, R. D. (1992) : *Lepidus ; the tarnished triumvir*, Londres - New York.
- Weinrib, E. J. (1967) : "The Family Connections of M. Livius Drusus Libo", *HSPH*, 72, 247-278.
- (1968) : "The prosecution of Roman magistrates", *Phoenix*, 22, 32-56.
- Weinstock, S. (1971) : *Divus Julius*, Oxford.
- Werner, R. (1963) : *Der Beginn der römischen Republik. Historisch-chronologische Untersuchungen über die Anfangszeit der libera res publica*, Munich.
- (1969) : "Die gracchischen reformen und der Tod des Scipio Aemilianus", *Festschrift für F. Altheim*, Berlin, 413-440.
- (1972) : "Imperialismus und römische Ostpolitik im zweiten Jahrhundert v. Chr.", *ANRW*, I.1, 501-563.
- West, S. (1984) : "Lycophron Italicised", *JHS*, 104, 127-151.
- Wheeler, E. L. (1988) : "Sapiens and Strategems : the Neglected Meaning of a Cognomen", *Historia*, 37, 166-195.
- Wikander, Ch. et O. (1979) : "Republican prosopography. Some reconsiderations", *ORom*, 12, 1-12.
- Wikander, O. (1976) : "Caius Hostilius Mancinus and the foedus Mancinum", *ORom*, 11, 85-104.
- (1987) : "Senators and equites II. The aristocracy as agents of production", *ORom*, 16, 137-145.
- (1993) : "Senators and equites V. Ancestral pride and genealogical studies in Late republican Rome", *ORom*, 19, 77-90.
- (1996a) : "Senators and equites VI. Caius Sergius Orata and the invention of the hypocaust", *ORom*, 20, 177-182.
- (1996b) : "Senators and Equites VII. Matrilinear relationships and cognate nomenclature in the Roman Republic", *ORom*, 21, 119-124.
- (2000-2001) : "Senators and equites VIII. The *cognomina* of new men in the late Republic", *ORom*, 25-26, 103-108.
- Will, E., *Histoire politique : Histoire politique du monde hellénistique (323-30 av. J.-C.)*, t. I : *De la mort d'Alexandre aux avènements d'Antiochos III et de Philippe V*, Nancy [1966] 1979² ; t. II : *Des avènements d'Antiochos III et de Philippe V à la fin des Lagides*, Nancy [1967] 1982².
- (1972) : "Rome et les Séleucides", *ANRW*, I, Berlin - New York, 590-632.
- Will, E. L. (1979) : "The Sestius amphoras : a reappraisal", *JFA*, 6, 339-350.
- Willems, P., *Le Sénat : Le sénat de la République romaine*, t. I : *La composition du Sénat* ; t. II : *Les attributions du Sénat*, Paris - Louvain, 1878-1885.
- Willemsen, Fr. (1955) : "'Marius' und 'Sulla'", *AA* 41-58.

- Williams, M. F. (2001) : "Shouldn't you have come and talked to me about it ?" : democracy and a mutiny in Scipio's army (Polybius 11, 25-30)", *AHB*, 15, 143-153.
- Wilson, A. J. N. (1966) : *Emigration from Italy in the Republican Age of Rome*, Manchester.
- Wirszubski, Ch. (1950) : *Libertas as a Political Idea at Rome during the Late Republic and Early principate*, Cambridge.
- Wiseman, T. P. (1970) : "A note on P. Mucius Scaevola", *Athenaeum*, 48, 152-153.
- (1971) : *New Men in the Roman Senate 139 B.C.-A.D. 14*, Oxford.
- (1994) : "Monuments and Roman Annalists", *Historiography and Imagination*, Exeter, 37-48.
- (1996) : "The Minucii and Their Monument", in : Linderski 1996b, 57-74.
- Wölfflin, E. (1890) : "De Scipionum elogiis", *RPh*, 14, 113-122.
- (1892) : "Die Dichter der Scipionenelogien", *SBMünchen*, 188-219.
- Worthington, I. (1989) : "The Death of Scipio Aemilianus", *Hermes*, 117, 253-256.
- Wulff Alonso, F. (1986) : "Apiano : la colonización romana y los planes de Tiberio Graco", *Latomus*, 45, 487-504 ; 731-750.
- (1991) : *Romanos e Italicos en la Baja Republica (estudios sobre sus relaciones entre la Segunda Guerra Púnica y la Guerra Social 201-91 a.C.)*, Bruxelles.
- Wünsche, R. (1982) : "'Marius' und 'Sulla'. Untersuchungen zu republikanischen Porträts und deren neuzeitlichen Nachahmungen", *Münchener Jahrbuch der bildenden Kunst* 33 (3e s.), 7-38.
- Yakobson, A. (2006) : "Popular Power in the Roman Republic", in : Rosenstein & Morstein-Marx 2006, 383-400.
- Yavetz, Z. (1962) : "The policy of C. Flaminius and the plebiscitum Claudianum", *Athenaeum*, 40, 325-344.
- [1969] 1983 : *La plèbe et le prince. Foule et vie politique sous le haut-empire romain*, Paris (traduction française de *Plebs and Princes*, Oxford).
- [1983] 1990 : *César et son image. Des limites du charisme en politique*, Paris (traduction française de *Julius Caesar and his public image*, Oxford).
- Zanker, P. (1976) : "Zur Rezeption des hellenistischen Individualporträts", *Hellenismus in Mittelitalien*, II, Göttingen, 581-619.
- (1987) : *Augustus und die Macht der Bilder*, Munich.
- Zecchini, G. (1976) : "La figura di C. Terenzio Varrone nella tradizione storiografica", *I canali della propaganda nel mondo antico*, *CISA* 4, Milan, 118-130.
- (1982) : "Cn. Manlio Vulson e l'inizio della corruzione a Roma", *CISA*, 8, 159-178.
- Zehnacker, H. (1961) : "Premiers portraits réalistes sur les monnaies de la République romaine", *RN*, 3, 33-49.
- (1973) : *Moneta. Recherches sur l'organisation et l'art des émissions monétaires de la République romaine (289-31 av. J.-C.)*, BEFAR 222, Rome.
- Zevi, F. (1970) : "Considerazioni sull'elogio di Scipione Barbato", *Studi Miscellanei*, 15, 63-73.
- (2001) : Histoire et topographie des ports de Rome", *Pallas*, 55 (*La ville de Rome sous le Haut-Empire*), 267-284.
- Ziolkowski, A. (1992) : *The Temples of Mid-Republican Rome and their Historical and Topographical Context*, Rome.
- Zonabend, Fr. (1986) : "De la famille. Regard ethnologique sur la parenté et la famille", in : Burguière *et al.* 1986, 19-97.

Index général

A

adfectatio (adfectatores) regni 122, 124, 289, 357 n.
56, 363 n. 153, 371 n. 30
aemulatio Alexandri 92, 100, 102, 103, 231, 278,
327 n. 54, 337 n. 170, 172, 339 n. 182, 361
n. 109, 382 n. 23
aqua Marcia 217, 388 n. 102
Ara Maxima 178, 280

B

basilica Sempronia 58, 173, 202

C

Capitole (espace capitolin en général) 40, 78, 79-81,
83, 123, 124, 127, 129, 147, 164, 168, 169,
171, 178, 188, 202, 203, 204, 207, 263,
264-265, 279, 287-289, 294 n. 29, 300 n.
43, 45, 320-321 n. 82, 322 n. 110, 326 n.
41, 359 n. 85, 360-361 n. 108, 362 n. 131,
370 n. 23, 30, 387 n. 88, 393 n. 175, 398
n. 243, 244, 409 n. 41, 416 n. 159, 432 n.
137, 139, 142, 435-436 n. 196
colonne de Duilius 412 n. 97

D

démagogie / populisme 126, 131-135, 142, 143,
348 n. 123, 350 n. 139, 353 n. 3, 357 n. 59,
364 n. 165, 371 n. 37, 435 n. 194, voir aussi
"populares"
domus publica 171, 203, 204, 318 n. 46

F

foedus Mancinum 97, 178, 333 n. 112, 374 n.
74-75
foedus Cassianum 113
fornix Fabianus 81, 373 n. 71
fornix Scipionis 80, 81, 164, 202, 300 n. 43, 320-
321 n. 82, 409 n. 48, 49, 410 n. 64
Forum 78, 127, 142, 171, 173, 187, 202, 320 n.
77, 78, 321 n. 83, 370-371 n. 30, 37
Forum Boarium 178, 222, 280-281
Forum d'Auguste 149, 167, 263, 377 n. 116

Forum Holitorium 386 n. 78

G

géographie 101-102, 336 n. 155-158, 338 n. 174-
181, voir aussi "oikoumène"

H

"hommes nouveaux" 51, 61, 73, 309 n. 66, 315 n.
1, 319 n. 57, 58
horrea Aemiliana 359 n. 94, 390 n. 141
horti Scipionis 202, 205, 280, 320 n. 72, 404 n. 28,
409 n. 41

L

Largitiones / largesses / congiaires 126, 133, 163,
202, 358 n. 77, 78, 80, 359 n. 81, 365 n.
182, 366 n. 185, 435 n. 194
lex Aelia 374 n. 76
lex Aufeia 315 n. 11
lex Baebia 386 n. 79
lex Cassia 178, 358 n. 64, 374 n. 79
lex Cornelia de falsis 297 n. 13
lex Domitia 16, 392 n. 171, 397 n. 233
lex Iulia de civitate latinis danda 111, 350 n. 149
lex Iulia de maritandis ordinibus 435 n. 187
lex Labiena 16, 187, 397 n. 233
lex Licinia de sacerdotiis 360 n. 96
lex repetundarum 298 n. 24
lex Sempronia 114
lex Villia annalis 68, 127, 138, 166, 170, 171, 177,
183, 189, 243, 358 n. 74, 359 n. 89, 360 n.
103, 389 n. 117, 392 n. 165, 417 n. 171
lex Voconia 205
luxe asiatique ou oriental (importation à Rome du)
281, 335 n. 132

M

marbre (emploi du) 103, 202, 205, 209, 217-218,
221-222, 241, 270-271, 271-273, 274-278,
282-287, 287, 300 n. 43, 403 n. 10, 409 n.
40-42, 416 n. 158, 433 n. 161, 162, 163,
434 n. 174
Monument "de Bocchus" 124, 320-321 n. 82

Monument de Paul Émile (à Amphipolis) 33

O

oikoumène / confins du monde 99-102, 335 n. 142, 336 n. 159, 337 n. 164-169, 171, 338 n. 175

optimates 76-77, 142, 176, 285-288, 288-289

optimus vir 40, 74, 76-77, 83, 142, 143, 150, 154, 166, 171, 232, 238-239, 318 n. 46, 48, 384 n. 50

oracles / prophéties 18, 32, 123, 128-131, 166, 230, 355 n. 29, 356 n. 39, 363 n. 138, 362 n. 133, 364 n. 165

P

peintures (tableaux et fresques) 79, 80, 168, 217-222, 230-231, 320 n. 79, 370 n. 23, 409 n. 48-49, 411 n. 65

populaires 121, 125-127, 134, 176, 283-287, 289, 310 n. 86, 348 n. 123, 358 n. 73, 359 n. 81, 361 n. 116, 389 n. 123, 393 n. 176, 435 n. 195

portique de Metellus (= portique d'Octavie) 149, 176, 282-287, 430 n. 117, 433 n. 162, 434 n. 173

portiques de Scipion Nasica Corculum 40, 80, 171, 370 n. 30

Portique (philosophie du) voir stoïcisme

Pythagorisme 131-132, 361 n. 112, 413 n. 105

S

sanctuaires / temples

- Apollon (à Délos) 30, 203, 299 n. 31, 301 n. 58

- Apollon (à Delphes) 130, 202, 394 n. 197

- Apollon (près du *circus Flaminius*) 279

- Athénaion (à Syracuse) 320 n. 79, 326 n. 41

- Bellone (près du Capitole) 320 n. 79, 416 n. 159

- Consus 320 n. 79

- Cybèle / Magna Mater (sur le Palatin) 130, 370 n. 19, 384 n. 51, 54, 434 n. 179

- Diane Leucophryne (à Magnésie) 168

- Fides (sur le Capitole) 288, 398 n. 244, 436 n. 196

- Fortuna Primigenia (à Préneeste) 220-221, 410 n. 55

- Fortuna Respiciens (sur la *via triumphalis*) 432 n. 142

- Hercule (sur le Forum Boarium) 178, 206, 222, 280

- Hercule "Musarum" (près du *circus Flaminius*) 31

- Honos et Virtus (sur la *via Appia*) 416 n. 159, 319 n. 59, 320 n. 79, 416 n. 159

- Honos et Virtus (sur la Velia) 317 n. 28

- Junon (à Gabies) 31

- Jupiter Optimus Maximus (sur le Capitole)

18, 80-81, 129, 178 ; 204, 263, 294 n.

29, 322 n. 110, 360-361 n. 108, 362 n.

131, 393 n. 175, 436 n. 196

- Jupiter Stator (dans le portique de Metellus)

222, 409 n. 42, 410 n. 63, 433 n. 162

- Lares de la Mer 31, 299 n. 35

- Mars (sur la *via Appia*) 215, 320 n. 78

- Mars (près du *circus Flaminius*) 222

- Mater Matuta (sur le Forum Boarium) 31,

102, 300 n. 35

- Ops (sur le Capitole) 432 n. 137, 436 n. 199

- Pietas (sur le Forum Holitorium) 386 n. 78

- Salus 320 n. 79

- Tellus 320 n. 79, 387 n. 88

- Tempêtes (sur la *via Appia*) 79, 160, 202, 237, 240-241, 320 n. 79, 409 n. 40, 416 n.

152, 158

- Vertumnus 320 n. 79

- Virtus 74, 177, 256

sphère d'Archimède 320 n. 79

statues 320 n. 79

- enlevées du domaine public par Scipion Nasica Corculum 142, 171, 387 n. 88

- "Aphrodite de Phidias" 284-285

- Hercule du Forum Boarium 280-281

- "Hercule de Lysippe" (à Tarente puis sur le Capitole) 432 n. 142

- "Hercule de Polyclès" 280-281, 432 n. 139, 142, 436 n. 199

- de Jupiter Stator 410 n. 63

- Jupiter de Carvilius 432 n. 142

- de Vertumnus 202

- de Cornelia, mère des Gracques 176, 282-287, 300 n. 46, 310 n. 87, 423 n. 249, 433-434 ? n. 153 et suivantes

- de Cornelia, fille de Metellus Scipion (à Pergame) 189

- de Scipion l'Africain 123, 263, 270-271, 355 n. 28, 428 n. 75, 430 n. 113

- de Scipion l'Asiatique (sur le Capitole) 80, 168, 203, 385 n. 68, 431 n. 126

- de Scipion Émilien 80, 376 n. 100, 116, 432 n. 137, 139, 143, 436 n. 199, voir aussi

- statues du *fornix Fabianus*, “souverain hellénistique”
- des ancêtres de Metellus Scipion (n° 38) 80, 147, 188, 207, 289, 376 n. 100, 398 n. 243, 244, 436 n. 199, voir aussi Aristogiton du Capitole
 - du tombeau des Scipions 143, 211, 217, 220-222, 272-274, 274-278, 294 n. 31, 410 n. 54, 428 n. 81, 429 n. 100
 - d’Alexandre et des cavaliers du Granique 430 n. 117
 - Aristogiton du Capitole 80, 135, 207, 287-289, 398 n. 244, 435 n. 193
 - des Tyrannoctones d’Athènes 135, 287-289, 435 n. 190
 - de Sp. Carvilius (*cos.* 293) 432 n. 142
 - de Spurius Cassius (sur l’Esquilin) 363 n. 153, 371 n. 30, 387 n. 88
 - de Claudia Quinta 434 n. 179
 - des Claudii Marcelli 416 n. 159
 - de Q. Fabius Maximus (*cos.* 233) 432 n. 142
 - de C. Hostilius Mancinus (*cos.* 137) 431 n. 125
 - de Q. Marcius Philippus (*cos.* 169) 33
 - de M. Minucius Rufus (*cos.* 110) 300 n. 46, 434 n. 171
 - de C. Ofellius Ferus 279-281, 431 n. 128, 432 n. 139
 - de Pythagore et Alcibiade 230, 413 n. 105, 430 n. 117
 - de T. Flamininus 279, 430 n. 119, 431 n. 124
 - du poète Stésichore 390 n. 137
 - de “l’Arringatore” 431 n. 125
 - du “Pseudo-Athlète” 279-280
 - du “Général de Tivoli” 431 n. 125-126
 - du “souverain hellénistique” 278-282, 430-433 n. 114 et suivantes
 - du *fornix Scipionis* 81, 202, 321 n. 84, 321 n. 84, 409 n. 40
 - du *fornix Fabianus* 3321 n. 83, 73 n. 71, 321 n. 83, 373 n. 71
- stoïcisme / stoïciens 42, 100, 133, 135, 317 n. 25, 318 n. 40, 335 n. 146, 336 n. 148, 365 n. 171, 367 n. 206, 207, 389 n. 124
- styles (écoles) artistiques
- néo-classique 217-218, 222-223, 273, 274-276, 279-281, 282-285, 287-289, 410 n. 63, 429 n. 99, 431 n. 123, 132, 433 n. 152, 434 n. 169
 - pergaménien 221, 278-281, 320-321 n. 82, 431 n. 123, 433 n. 152
- T**
- taureau de Phalaris 100, 133
 - tombeaux / monuments funéraires
 - des Scipions (sur la *via Appia*) 18, 22, 28, 44-46, 79, 90, 143, 146-148, 159, 209-259, *passim*
 - des Scipions tués en Espagne (sur le Champ de Mars) 161, 162, 308 n. 43
 - de Scipion Nasica Serapio (à Pergame) 33, 181, 308 n. 47
 - de Scipion l’Africain (à Litterne) 82, 165, 263, 422 n. 230
 - de Metellus Scipion (à Tibur) 147, 207, 399 n. 252
 - des Scipiones Orestini (sur l’*ager Vaticanus*) 147, 192, 407 n. 2
 - des Claudii patriciens 320 n. 79, 416 n. 159
 - des Claudii Marcelli 31, 326 n. 40, 408 n. 32
 - des Cornelii sur la (*via Ardeatina*) 15-16, 22, 30, 201, 411 n. 70
 - des Caecilii Metelli 326 n. 40, 408 n. 32
 - des Lepidi (à Alba Fucens) 185
 - des Servilii 326 n. 40, 408 n. 32
 - des Atilii Calatini 326 n. 40, 408 n. 32, 415 n. 138
 - tyrannie 92, 122, 123, 131-135, 287-289, 353 n. 3, 358 n. 78, 359 n. 85, 364 n. 156, 165, 365 n. 172-176, 180, 184, 366 n. 194, 202, 435 n. 190-194

Index des personnages

Les noms des personnages ont été classés par gentilice (pour les Romains), à quelques rares exceptions près pour lesquelles les entrées correspondent aux noms consacrés par l'usage : ainsi pour les empereurs et quelques individus de la famille impériale, ou encore pour certains auteurs (Plaute, Térence...). Pour les personnages de la famille des Scipions, les références en gras correspondent aux notices prosopographiques, ou à des développements spécifiques dans les annexes. Pour les deux Africains, l'abondance considérable des mentions aurait privé de sens tout référencement : les notices seules ont donc été signalées dans ces deux cas.

A

- Acilius, C. (sénateur et historien) 33
Acilii Glabrones 12, 307 n. 34, 343 n. 41, 379 n. 2
Acilius Glabrio, M'. (*cos.* 191) 107, 126, 168, 300 n. 45, 338 n. 75, 343 n. 40, 384 n. 55, 386 n. 78
Acilius Glabrio, M'. (fils du précédent) 386 n. 78
Aelius Paetus P. (*cos.* 201) 164
Aelius Tubero, Q. (gendre de Paul Émile) 306 n. 31, 373 n. 60, 404 n. 36
Aelius Tubero, Q. (*tr. pl.* c. 130) 106, 144, 145, 206, 306 n. 16, 373 n. 73, 392 n. 157
Aemilia Tertia (épouse de l'Africain) **n° 12'** 51, 53, 59, **165-166**, 175, 203, 205, 374 n. 82, 384 n. 47, 49, 421 n. 221
Aemilia (sœur d'Émilien, épouse de M. Cato) 144, 180, 205, 306 n. 31, 404 n. 35, 36
Aemilia (sœur d'Émilien, épouse de Q. Tubero) 144, 180, 205, 306 n. 31, 373 n. 60, 404 n. 35, 36
Aemilia Lepida (épouse de Metellus Scipion) **n° 38'** 59, 61, **189**, 207, 397 n. 238, 399 n. 252
Aemilius Lepidus, M. (*cos.* 187) 31, 171, 328 n. 63, 404 n. 37
Aemilius Lepidus Porcina, M. (*cos.* 137) 178
Aemilius Lepidus, M. (*cos.* 78) 184-185, 376 n. 98, 395 n. 205
Aemilius Lepidus Livianus, Mam. (*cos.* 77) 59, 189, 190, 400 n. 263
Aemilius Paullus, L. (*cos.* I 219) 59, 166, 331 n. 90
Aemilius Paullus [Paul Émile], L. (*cos.* I 182) 33, 38, 43, 57, 98, 123, 138, 142, 144, 166, 167, 170, 173, 176, 182, 204, 205-206, 242, 246, 293 n. 19, 300 n. 45, 306 n. 30, 31, 32, 307 n. 33, 41, 309 n. 73, 312 n. 112, 320 n. 73, 321 n. 83, 334 n. 124, 125, 336 n. 147, 346 n. 98, 360 n. 104, 369 n. 6, 372 n. 43, 373 n. 60, 71, 375 n. 91, 387 n. 86, 404 n. 35, 411 n. 65, 414 n. 118, 432 n. 140
Aemilius Regillus, L. (*pr.* 190) 31
Aemilius Scaurus, M. (*cos.* 115) 316 n. 24, 403 n. 5
Agathocle (tyran de Syracuse) 92, 132-133, 135, 320 n. 79, 326 n. 41, 327 n. 56, 57, 364 n. 159, 163, 164, 165, 166, 413 n. 110
Agésilas (roi de Sparte) 339 n. 188
Agis IV (roi de Sparte) 134-135, 365 n. 171
Albius, C. 108
Alcibiade 366 n. 194, 413 n. 105, 110, 430 n. 117
Alexandre (le Grand) 92, 100, 102, 103, 231, 327 n. 54, 337 n. 170, 172, 339 n. 185, 361 n. 109, 430 n. 117
Alexandre de Judée 183
Andriscos 171
Andromaque de Tauromenion 364 n. 163
Anicius Gallus, L. (*cos.* 160) 166, 345 n. 76
Anicius Probus Faustus Niger, Fl. (*cos.* 490 p.C.) 376 n. 111
Annius Milo, T. (*pr.* 55) 187, 397 n. 239, 240
Antandros 364 n. 164
Anténor (sculpteur) 435 n. 190
Antiochos III 96, 124, 130, 164-165, 168, 332 n. 96, 339 n. 182, 355 n. 28, 356 n. 47, 357 n. 63, 383 n. 40, 403 n. 7
Antiochos IV 333 n. 107, 335 n. 141, 354 n. 17, 356 n. 47
Antiochos VII 124
Antipater de Tarse (philosophe) 367 n. 206
Antius Briso, M. (*tr. pl.* 137) 360 n. 99
Antonius, M. (*cos.* 44) 313 n. 12, 405 n. 44
Antonius Creticus, M. (*pr.* 74) 298 n. 15, 313 n. 129
Antonius Hybrida, C. (*cos.* 63) 298 n. 15
Appuleia (épouse de Lépide) 314 n. 137
Appuleius Saturninus, L. (*tr. pl.* 103) 180, 183, 253, 286, 399 n. 262
Apostius Fullo, L. (*pr.* 196) 351 n. 153
Aratos de Sicyone 365 n. 172, 174
Archagathos (médecin) 338 n. 174
Archytas de Tarente 131-132

Aristobule de Judée 188
 Aristonicos 128, 179
 Asinius Gallus, C. (*cos.* 8) 201, 325 n. 26
 Asinius Pollio, C. (*cos.* 40) 398-399 n. 246, 249
 Atilius Caiatinus, A. (*cos.* 258) 92, 238, 316 n. 21, 415 n. 137-138
 Atilius Regulus, C. (*cos.* 257) 327 n. 56
 Atilius Saranus, C. 32, 413 n. 101
 Atius Balbus, M. 313 n. 134
 Atrius, C. 108
 attalide (dynastie) 124, 278, 281, 320-321 n. 82, 356 n. 43, 371 n. 38
 Attale II de Pergame 356 n. 43, 391 n. 145, 430 n. 114, 431 n. 132
 Attale III de Pergame 124, 142
 Aufidia (mère de Livie) 313 n. 127, 347 n. 112
 Aufidius Orestes, Cn. (*cos.* 71) 395 n. 207
 Auguste (empereur) 40, 41, 55, 56, 58, 121, 192, 287, 288, 290, 305 n. 1, 5, 306 n. 26, 27, 311 n. 104, 312 n. 116, 313 n. 133, 333 n. 104, 353 n. 10, 377 n. 116, 390 n. 142, 396 n. 216, 400 n. 277, 427 n. 63, 428 n. 64, 434 n. 172, 436 n. 201, 207
 Aurelius Cotta, C. (*cos.* 252) 31, 300 n. 38
 Aurelius Cotta, C. (*cos.* 200) 300 n. 45
 Aurelius Cotta, L. (*cos.* 144) 31, 178, 300 n. 38
 Ausone (famille d') 50, 307 n. 34

B

Babullius, L. (négociant) 341 n. 8, 432 n. 143
 Baebius Tamphilus, Cn. (*cos.* 182) 293 n. 19
 Baebius Tamphilus, M. (*cos.* 181) 293 n. 19, 346 n. 98
 Blossius de Cumes (philosophe et ami de Tiberius Gracchus) 82, 133, 358 n. 66, 365 n. 176, 366 n. 198, 367 n. 206, 389 n. 124

C

Caecilii Metelli 29, 57, 61, 62, 137, 147-148, 149, 186, 188, 189, 286-287, 289, 291 n. 10, 298 n. 26, 313 n. 124, 322 n. 104, 326 n. 40, 342 n. 14, 28, 373 n. 67, 395 n. 213-214, 399 n. 251, 252, 408 n. 32
 Caecilia n° 32' 46, 59, 62, 147, 183, 373 n. 57
 Caecilia Metella (épouse de Sylla) 36, 305 n. 11
 Caecilius Metellus, L. (*cos.* 251) 230, 256, 422 n. 237
 Caecilius Metellus Calvus, L. (*cos.* 142) 178, 300 n. 45, 410 n. 61
 Caecilius Metellus, Q. (*cos.* 206) 41, 230, 256

Caecilius Metellus Macedonicus, Q. (*cos.* 143) 31, 41, 59, 143, 144, 149, 183, 256, 286-287, 372 n. 46, 373 n. 57, 430 n. 117, 432 n. 134
 Caecilius Metellus Numidicus, Q. (*cos.* 109) 286
 Caecilius Metellus Celer, Q. (*tr. pl.* 90) 311 n. 100
 Caecilius Metellus Creticus, Q. (*cos.* 69) 397 n. 233
 Caecilius Metellus Nepos, Q. (*cos.* 98) 311 n. 100
 Caecilius Metellus Pius, Q. (*cos.* 80) 62, 147, 148, 186-187, 207, 395 n. 215, 397 n. 232
 Caligula (empereur) 277, 303 n. 92, 310 n. 82, 311 n. 104
 Callias 364 n. 164
 Calpurnius Bestia, L. (*cos.* 111) 183
 Calpurnius Bibulus, M. (*cos.* 59) 306 n. 23
 Calpurnius Piso, Cn. (*cos.* 139) 172
 Calpurnius Piso Frugi, L. (*cos.* 133) 335 n. 132, 363 n. 153, 387 n. 88
 Calpurnius Piso Caesoninus, L. (*cos.* 58) 313 n. 130
 Calventia 313 n. 130
 Cantovius Aprufclanus, Cassus 299 n. 29
 Carnéade (philosophe) 336 n. 148
 Carvilius, Sp. (grammairien) 82, 229, 412 n. 96
 Carvilius Maximus, Sp. (*cos.* 293) 432 n. 142
 Carvilius Ruga, Sp. (*cos.* 234) 41, 82, 229, 305 n. 10
 Cassius, Sp. (*cos.* 486) 78, 122, 131 363 n. 153, 371 n. 30, 387 n. 88
 Cassius Hemina (annaliste) 338 n. 174, 354 n. 17
 Cassius Longinus Ravilla, L. (*cos.* 127) 127, 178, 358 n. 64, 360 n. 99, 372 n. 48
 Cassius Longinus, C. (*cos.* 171) 371 n. 30, 387 n. 88
 Chrysogonus 148
 Cicereius, C. (*pr.* 173) 107, 139, 172, 342 n. 26, 27
 Cinéas 88
 Claude (empereur) 56, 57, 306 n. 26, 349 n. 135, 367 n. 204
 Claudia (épouse de Tiberius Gracchus) 374 n. 75
 Claudia (matrone anonyme) 305 n. 9, 423 n. 249
 Claudia Quinta 434 n. 179
 Claudius Antias, Ti. 299 n. 29
 Claudius Asellus, Ti. (*tr. pl.* 140) 178, 390 n. 127, 143
 Claudius Caecus "le Censeur", Ap. (*cos.* 307) 131, 315 n. 5, 320 n. 79, 325 n. 36, 381 n. 9, 412 n. 96, 413 n. 111, 414 n. 118
 Claudius Caudex, Ap. (*cos.* 264) 90
 Claudius Centho, M. (*cos.* 240) 38
 Claudius "Drusus" 341 n. 2
 Claudius Marcellus, M. (*cos.* I 222) 93, 161, 269, 300 n. 45, 319 n. 59, 320 n. 79, 330 n. 79, 80, 331 n. 90, 369 n. 7, 390 n. 139, 416 n. 59
 Claudius Marcellus, M. (*cos.* 196) 112

- Claudius Marcellus, M. (*cos.* I 166) 97-98, 333 n. 110, 111, 334 n. 117, 416 n. 59
- Claudius Marcellus, M. (*cos.* 51) 186, 308 n. 47
- Claudius Nero, C. (*cos.* 207) 95, 330 n. 79, 80
- Claudius Nero, Ti. (*cos.* 202) 164
- Claudius Nero, Ti. (*pr.* 42) 396 n. 219
- Claudius Pulcher, Ap. (*cos.* 212) 313 n. 126, 331 n. 90
- Claudius Pulcher, Ap. (*cos.* 185) 293 n. 19
- Claudius Pulcher, Ap. (*cos.* 143) 118, 127, 145, 171, 178, 312 n. 112, 357 n. 55, 360 n. 104, 371 n. 31, 375 n. 89
- Claudius Pulcher, Ap. (*cos.* 79) 303 n. 95, 306 n. 20, 320 n. 79
- Claudius Pulcher, Ap. (*cos.* 54) 57, 303 n. 95, 398 n. 240
- Claudius Pulcher, Ap. (fils adoptif du précédent) 57, 398 n. 240
- Claudius Pulcher, Ap. (*cos.* 38) 57, 315 n. 5, 398 n. 240
- Claudius Pulcher, C. (*pr.* 56) 57, 303 n. 95
- Claudius Pulcher, P. (*cos.* 249) 413 n. 111
- Claudius Pulcher, P. (*cos.* 184) 293 n. 19
- Claudius Pulcher, P. (fils de Clodius et Fulvie) 40, 416 n. 159
- Claudius Russus, Ap. (*cos.* 268) 341 n. 2
- Clodius [P. Claudius Pulcher, avant son adoption] (*tr. pl.* 59) 40, 57, 187, 188, 291 n. 8, 303 n. 95, 357 n. 59, 398 n. 240, 241, 416 n. 159
- Cléomène III (roi de Sparte) 133, 365 n. 171, 172, 367 n. 205
- Cléombrote (roi de Sparte) 134
- Cléon d'Athènes 134
- Clisthène d'Athènes 135, 310 n. 84, 364 n. 167, 367 n. 205
- Clisthène (tyran de Sicyone) 310 n. 84
- Cloelia (épouse de Sylla) 41
- Cloelius, P. 312 n. 120
- Cloelius Siculus, P. 419 n. 184
- Cornelia (fille de Cinna) 423 n. 249
- Cornelia (fille de Scribonia) 148, 210
- Cornelia (fille de Sylla) 403 n. 24
- Cornelia, Fausta 36
- Cornelia, Paulla (épouse de Cn. Scipio Hispallus, *cos.* 176) n° 15' 19, 45, 59-60, **169-170, 258-259**, 307 n. 41, 386 n. 80, 81, 422-423 n. 247, 248
- Cornelia Getulica 209, 407 n. 5
- Cornelia Publina 149, 303 n. 104
- [Filles des Scipions]**
- Cornelia (fille de Cn. Scipio Calvus, *cos.* 222) n° 16 **170**, 202, 309 n. 68
- Cornelia (fille aînée de Scipion l'Africain) n° 24 46, 59-60, 141, **174-175**, 258, 266, 309 n. 72, 311 n. 109, 312 n. 120, 313 n. 33, 370 n. 25, 407 n. 7, 421 n. 221
- Cornelia (fille cadette de Scipion l'Africain) n° 25 55-56, 58, 59-60, 69, 74, 82, 99, 106-107, 115, 124, 125, 129, 131, 134, 145-146, 149, **175-176**, 179, 180, **205**, 206, 269, **282-287**, 300 n. 86, 305 n. 8, 307 n. 41, 311 n. 95, 109, 111, 320 n. 77, 321 n. 99, 350 n. 140, 145, 366 n. 194, 374 n. 82, 375 n. 85, 86, 389 n. 115, 119, 120, 122, 123, 124, 403 n. 24, 423 n. 249, 434 n. 167, 435 n. 186
- Cornelia (fille de P. Scipio Nasica, *cos.* 111) n° 36 59-60, **185**
- Cornelia (fille de L. Scipio Asiagenus, *cos.* 83) n° 37 59-61, **185**
- Cornelia (fille de Metellus Scipion) n° 40 59, 61, **189**, 307 n. 41, 396 n. 217, 399 n. 252
- Cornelia (épouse de M. Livius Drusus, *cos.* 112) n° 42 59-61, **190** ; 400 n. 265
- Cornelia (épouse de L. Volusius Saturninus, *cos.* 3 p.C.) n° 49 191, **192-193** ; 401 n. 292
- Cornelia (épouse de P. Vatienus) n° 50 59-61, **193**
- Cornelius Blasio, Cn. (*pr.* 194) 169, 294 n. 25, 330 n. 84
- Cornelius Blasio, Cn. (*monetal.* fin II^e s. a.C.) 18, 263-266, 426 n. 35, 38
- Cornelius Blasio, Cn. (*cos.* 270) 15, 426 n. 38
- Cornelius Blasio, P. (*pr.* c. 175-160) 31, 33
- Cornelius Calussa, P. (*pont. max.*) 293 n. 1
- Cornelius Cethegus, C. (*cos.* 197) 294 n. 23, 24, 330 n. 84
- Cornelius Cethegus, M. (*cos.* 204) 15, 298 n. 26, 384 n. 58, 419 n. 183, 184
- Cornelius Cethegus, M. (*cos.* 160) 166
- Cornelius Cethegus, P. (*cos.* 181) 294 n. 26
- Cornelius Cethegus, P. (*hostis publicus* 88) 426 n. 35
- Cornelius Cethegus (?) 31
- Cornelii Cinnae 15, 293 n. 5
- Cornelius Cinna, L. (*cos.* 127) 15
- Cornelius Cinna, L. (*cos.* I 87) 18-19, 298 n. 23, 350 n. 149, 423 n. 249, 426 n. 35, 427 n. 59
- Cornelius Dolabella, Cn. (*rex sacrorum* 208-180) 169, 294 n. 26
- Cornelius Dolabella, P. (*cos.* 283) 15, 404 n. 31
- Cornelius Dolabella, P. (*cos. suf.* 35) 15, 400 n. 280
- Cornelius Dolabella, P. (*cos. suf.* 44) 19
- Cornelii Lentuli 15, 60, 193, 209, 213, 271-272, 294 n. 32, 307 n. 37, 329 n. 75, 376 n. 110, 407 n. 1, 4

- Cornelius Lentulus, Cn. (*cos.* 201) 17, 164, 169, 294 n. 23
- Cornelius Lentulus, Cossus (*cos.* 1 a.C.) 407 n. 6
- Cornelius Lentulus, L. (*cos.* 199) 294 n. 23, 330 n. 84
- Cornelius Lentulus, L. (*cos. suf.* 3 a.C.) 401 n. 292
- Cornelius Lentulus, P. (*cos.* 327) 15
- Cornelius Lentulus, P. (*pr.* 203) 294 n. 22, 25
- Cornelius Lentulus, P. (*cos. suf.* 162) 170, 204, 428 n. 64
- Cornelius Lentulus, P. († 87) 19, 426 n. 35
- Cornelius Lentulus Caudinus, L. (*cos.* 237) 294 n. 36, 328 n. 67, 329 n. 76
- Cornelius Lentulus Caudinus, P. (*cos.* 236) 404 n. 31
- Cornelius Lentulus Clodianus, Cn. (*cos.* 72) 19
- Cornelius Lentulus Getulicus, Cn. (*cos.* 26 p.C.) 209, 407 n. 6
- Cornelius Lentulus Lupus, L. (*cos.* 156) 357 n. 55, 372 n. 46
- Cornelii Lentuli Marcellini 19, 55, 60, 148, 209-210, 213, 271-272, 294 n. 32, 307 n. 37, 407 n. 1, 4, 7
- Cornelius Lentulus Marcelli f., P. 59, 185
- Cornelius Lentulus Marcellinus, Cn. (*cos.* 56) 185
- Cornelius Lentulus Marcellinus, P. (*q. c.* 75-74) 185
- Cornelius Lentulus Spinther, P. (*cos.* 57) 16, 19, 392 n. 171
- Cornelius Lentulus Spinther, P. (fils du précédent) 16, 19, 293 n. 14, 392 n. 171, 397 n. 233
- Cornelius Lentulus Scipio, P. (*cos.* 2 p.C.) 376 n. 110
- Cornelius Lentulus Scipio Asiaticus, P. (*cos. suf.* 68 p.C.) 376 n. 110
- Cornelius Lentulus Sura, P. (*cos.* 71) 18, 19, 428 n. 64
- Cornelii Mamullae 32, 293 n. 5
- Cornelii Merendae 15
- Cornelius Merenda, Cn. (*pr.* 194) 294 n. 25
- Cornelius Merenda, Ser. (*cos.* 274) 15
- Cornelii Merulae 15
- Cornelius Merula, L. (*cos.* 193) 15, 16-17, 294 n. 23, 346 n. 98
- Cornelius Merula, L. (*cos. suf.* 87) 19, 426 n. 35
- Cornelii Rufini / Sullae 15, 26, 301 n. 67
- Cornelius Rufinus, P. (*dict.* 334) 15
- Cornelius Rufinus, P. (*cos.* 290) 26, 295 n. 49
- Cornelius Scipio (amant de Julie) n° 48, 191, **192**,
- Cornelius [Maluginensis] Scipio, P. (*tr. mil. c.* 395) n° 1 15, 21, 26-27, **158**
- Cornelius Scipio, L. (*cos.* 350) n° 2 15, 26, **158**
- Cornelius Scipio, L. (*cos.* 259) n° 8 30, 35-36, 37, 45, 66, 67, 76, 79, 91, **160, 193-194**, 201-202, 211, 228-229, **236-241**, 297 n. 11, 307 n. 42, 316 n. 21, 321 n. 84, 327 n. 55, 358 n. 67, 381 n. 13, 412 n. 95, 414 n. 19
- Cornelius Scipio, L. n° 51 37, **193-194**, 303 n. 100, 308 n. 52
- Cornelius Scipio, P. (*cos.* 218) n° 11 37-38, 45, 47, 49, 59-60, 64, 66, 67, 93-94, 108, **161-162**, 166, 205, 300 n. 45, 321 n. 84, 383-384 n. 47, 404 n. 31
- Cornelius Scipio, P. (*cos.* 16) n° 45 188, **191**, 192, 290, 400 n. 280
- Cornelius Scipio, P. (*aed. cur.* 366) n° 3 15, 26, **158**
- Cornelius Scipio, Cn. n° 5 15, 26, **159**
- Cornelius Scipio, Cn. n° 53 38, 49, **194**, 303 n. 100, 308 n. 54
- Cornelius Scipio Africanus, P. (*cos.* I 205) n° 12 **161-165, 202-203**, 261-271, 274-278, *passim*
- Cornelius Scipio [Africani filius], P. (*aug.*) n° 21 38, 51, 57-58, 60, 61, 67, 68, 70-72, 77, 82, 122, 139, **173, 204**, 241-247, 417 n. 162, 417-418 n. 171, 309 n. 72, 311 n. 109, 110, 316 n. 20, 21, 355 n. 28, 417 n. 165, 170, 171
- Cornelius Scipio [Africani filius], L. (*pr.* 174) n° 18 67, 107, 109, 139-140, 165, 166, **171-172**, 173, 191, 322 n. 103, 115, 354 n. 16, 383 n. 46, 388 n. 96-98, 100, 417 n. 171
- Cornelius Scipio [Africani nepos], P. (*fl. Dial.*) n° 29 38, 51, 57-58, 69-71, 139, 173, 176, **181-182, 241-247**, 271-274, 317 n. 27, 393 n. 184, 185
- Cornelius Scipio Africanus Aemilianus, P. (*cos.* I 147) n° 26 **176-179, 205-206**, 278-282, *passim*
- Cornelius Scipio Asiagenus / Asiaticus, L. (*cos.* 190) n° 14 17, 30, 37-38, 48, 49, 51, 64, 66, 67, 80, 81, 101-102, 105, 109, 118, 124, 127, 130, 137-138, 140-141, 165, **167-169, 203-204**, 249-251, 271, 274-278, 279, 281, 299 n. 27, 301 n. 61, 309 n. 64, 321 n. 84, 332 n. 96, 339 n. 182, 342 n. 32, 351 n. 160, 355 n. 29, 356 n. 45, 369 n. 4, 370 n. 22, 23, 385 n. 65, 70-72, 386 n. 73, 75, 403 n. 3, 420 n. 207
- Cornelius Scipio [Asiagenus], L. (*q.* 167) n° 20 38, 39, 46, 48, 49, 65, 67, 68, 69-70, 139, **172-173, 249-251** 309 n. 64, 385 n. 71, 420 n. 206
- Cornelius Scipio Asiagenus, L. (*cos.* 83) n° 33 33-34, 39, 48, 49-50, 60-61, 65, 66, 67, 81, 107, 115, 139, **183-184**, 193, **207**, 265, 291 n. 3, 318 n. 48, 322 n. 114, 351 n. 163, 369 n. 2, 376 n. 98, 386 n. 75, 394 n. 196, 200, 201, 395 n. 205, 208, 420 n. 211, 426 n. 35
- Cornelius Scipio [Asiagenus], L. (père du précédent) n° 31 46, 48, 49, 65, 67, 139, **182**, 190, 373 n. 65, 69, 420 n. 208, 421 n. 215, 220

- Cornelius Scipio Asiagenus Comatus, n° 30 39, 45-46, 48, 49, 53, 65, 69-70, 139, **182**, 183, **250**, **251-252**, 273, 297 n. 12, 301 n. 60, 308 n. 49, 420 n. 208
- Cornelius Scipio [Asiagenus], L. ? ("fils de Lépide") n° 35 48, 50, 65, 67, **184-185**, 376 n. 98, 395 n. 205
- Cornelius Scipio Asina, Cn. (*cos.* I 260) n° 7 27-28, 37, 45, 47, 49, 64, 65, 91-92, **160**, 194, 297 n. 11, 301 n. 67, 307 n. 37, 42, 327 n. 50
- Cornelius Scipio Asina, Cn. n° 52 **194**; 46, 65, **194**, 303 n. 100
- Cornelius Scipio Asina, P. (*cos.* 221) n° 10 27-28, 45, 47, 49, 64, 66, 92-93, **161**, 245-246, 297 n. 11, 307 n. 37, 42, 362 n. 120, 381 n. 17, 382 n. 21
- Cornelius Scipio Barbatus, L. (*cos.* 298) n° 6 21-22, 26-28, 30, 37, 39, 45, 47, 49, 64, 65, 67, 75, 78, 79, 90-91, 108, 157, **159**, **225-236**, 239, 297 n. 8, 307 n. 42, 321 n. 84, 344 n. 51, 381 n. 6, 9, 413 n. 111, 414 n. 124, 128, 129, 415 n. 130, 131
- Cornelius Scipio Calvus, Cn. (*cos.* 222) n° 9 37-38, 45, 47, 49, 64, 66, 67, 92-94, **160-161**, 193, 194, 197, **202**, 258, 307 n. 37, 308 n. 43, 309 n. 68, 318 n. 48, 321 n. 84, 381 n. 17, 382 n. 21, 403 n. 3
- Cornelius Scipio Hispal(i)us, Cn. (*cos.* 176) n° 15 19, 30-31, 38, 45, 48, 49, 59, 64, 66, 67, 80-81, 138-139, 141, **169**, 170, 194, **197**, **204**, 247-249, 254, 257, 258-259, 269, 294 n. 26, 301 n. 61, 302 n. 76, 309 n. 59, 315 n. 4, 362 n. 120, 370 n. 24, 386 n. 78, 388 n. 101, 420 n. 201, 423 n. 250
- Cornelius Scipio [Hispali filius], Cn. n° 54 38, 65, 67, 140, 174, **194**, **197**, 303 n. 100, 308 n. 55-56, 315 n. 4, 369 n. 15, 386 n. 81, 388 n. 101, 401 n. 300, 422 n. 240
- Cornelius Scipio [Hispali filius], L. n° 22 38, 65, 69-70, **173-174**, 194, **197**, 243, **247-249**, 317 n. 27, 386 n. 81, 420 n. 201, 202
- Cornelius Scipio Hispanus, Cn. (*pr.* 139) n° 19 38, 41, 46, 48, 49, 52, 55, 63-64, 67, 74-75, 143, **172**, 190, 194, **197**, **253-258**, 301 n. 61, 315 n. 4, 363 n. 137, 372 n. 53, 373 n. 65, 69, 388 n. 101, 393 n. 180, 401 n. 300, 420 n. 202, 421 n. 214, 223, 422 n. 239
- Cornelius Scipio [Hispani filius], Cn. n° 28 67, 140, **181**, 315 n. 4, 369 n. 15, 373 n. 69, 401 n. 300, 421 n. 214
- Cornelius Scipio Maluginensis, M. (*pr.* 176) n° 41 15, 22, 26-27, 37, 159, **189-190**, 399 n. 258
- Cornelius Scipio Nasica [Licinius Crassus Scipio, après son adoption], n° 39 48, 56, 62, 65, **189**, 207, 376 n. 99, 405 n. 43
- Cornelius Scipio Nasica, L. n° 23 46, 48, 49, 51, 65, 140, **174**, 175, 369 n. 4, 370 n. 25, 372 n. 52
- Cornelius Scipio Nasica, P. (*cos.* 191) n° 13 16-17, 38, 45, 48, 49, 51, 56, 64, 66, 67, 74, 76, 93, 130, 138, 140-141, 143, **166-167**, 174, 194, **203**, 238, 289-290, 299 n. 27, 302 n. 76, 81, 318 n. 40, 46, 48, 321 n. 84, 328 n. 62, 331 n. 88, 333 n. 115, 351 n. 152, 356 n. 43, 370 n. 18, 19, 22, 383 n. 36, 384 n. 51-54, 403 n. 15
- Cornelius Scipio Nasica, P. (*cos.* 111) n° 32 39, 46, 48, 49, 55, 60, 62, 65, 66, 67, 98, 143, 180, **182-183**, 308 n. 51, 310 n. 91, 318 n. 40, 367 n. 207, 373 n. 57, 69, 376 n. 102, 407 n. 7, 421 n. 220
- Cornelius Scipio Nasica, P. (*pr.* ? c. 94) n° 34 67-68, 140, 147, **184**, 315 n. 4, 350 n. 147, 394 n. 202, 204, 395 n. 213
- Cornelius Scipio Nasica, P. [Q. Metellus Scipio, après son adoption] (*cos.* 52) n° 38 38, 61-62, 65, 66, 130, 135, 67, 80-81, 130, 135, 140, 146-148, **185-188**, 189, 191, **207**, 289, 322 n. 104, 351 n. 159, 373 n. 72, 376 n. 100, 395-399 n. 212-252, 405 n. 45, 47, 49, 436 n. 199
- Cornelius Scipio Nasica Corculum, P. (*cos.* I 162) n° 17 28, 46, 48, 49, 50, 51, 56, 59, 64, 66, 67, 76, 80-81, 98, 140-143, **170-171**, 174-175, 203, **204**, 258, 273, 309 n. 72, 311 n. 95, 109, 318 n. 46, 334 n. 121-122, 335 n. 132, 352 n. 179, 356 n. 42-43, 370-371 n. 30-31, 372 n. 40, 384 n. 50, 387 n. 86, 88-90, 92, 94-95, 421 n. 221
- Cornelius Scipio Nasica Serapio, P. (*cos.* 138) n° 27 11, 28, 33, 38, 46, 48, 49, 56, 65, 66, 67, 80, 106-107, 133, 135, 141-143, 147, 151, **180-181**, 188, 190, **206-207**, 258, 287-289, 308 n. 47, 309 n. 72, 310 n. 91, 311 n. 95, 109, 318 n. 40, 46, 48, 50, 342 n. 25, 351 n. 159, 352 n. 173, 360 n. 94, 363 n. 137, 367 n. 207, 370 n. 27, 371 n. 31, 33, 37, 38, 372 n. 41, 54, 373 n. 69, 376 n. 100, 384 n. 50, 387 n. 94, 95, 392 n. 165-167, 174, 393 n. 175, 176, 394 n. 189, 421 n. 220-221, 224, 435 n. 194-195, 436 n. 196, 197, 199
- Cornelii Scipiones Orestini 19, 147, 192, 376 n. 108, 401 n. 2860
- Cornelius Scipio Orestinus, P. (*pr.* c. 8 p.C.) n° 47 191, **192**, 401 n. 286

Cornelius Scipio Salvitto n° 43 130, 190-191, 400 n. 267, 268, 269, 272, 426 n. 37
 Cornelius Scipio Salvitto Pomponianus n° 44 191, 376 n. 109
 Cornelius Scipio Scapula, P. (*cos.* 328) n° 4 15, 21, 26-27, 30, 47, 158-159, 201, 293 n. 1, 296 n. 60, 379 n. 1
 Cornélii Scipiones Salvidieni Orfiti 191, 376 n. 110
 Cornélii Sisennae 15, 293 n. 5
 Cornelius Sisenna, L. (*pr.* 78) 186, 299 n. 31, 405 n. 45
 Cornelius Sisenna, P. (*pr.* 183) 15, 294 n. 26
 Cornelius Sulla, Faustus 36, 269, 293 n. 14, 392 n. 171, 397 n. 233
 Cornelius Sulla [Sylla], L. (*cos.* 88) 15, 18, 26, 36, 41, 107, 115, 121, 129, 148, 183, 184, 207, 269, 295 n. 49, 305 n. 11, 356 n. 38, 357 n. 57, 364 n. 163, 391 n. 144, 394 n. 194, 196, 397 n. 233, 403 n. 24, 407 n. 4, 419 n. 183, 426 n. 35, 435 n. 193
 Cornelius Sulla, P. (*pr.* 188) 294 n. 26
 Coruncanus, Ti. (*cos.* 280) 159
 Cossutia (épouse de César) 314 n. 134
 Cratès de Mallos (savant et géographe) 336 n. 158
 Critios (sculpteur) 287-289, 435 n. 190
 Critolaos (philosophe) 335 n. 148
 Curiatius, C. (*tr. pl.* 138) 180, 360 n. 94, 394 n. 189

D

Darius 103
 Démade d'Athènes 134, 366 n. 194
 Demetrios I^{er} 124, 356 n. 48, 430 n. 114
 Demetrios "le topographe" 338 n. 181
 Demetrios de Skepsis 339 n. 182
 Démosthène 134, 366 n. 194
 Denys (tyran de Syracuse) 92, 132-133, 135, 327 n. 57, 364 n. 164, 165, 166, 167, 365 n. 182, 366 n. 185, 367 n. 205, 435 n. 194
 Diagoras de Rhodes (athlète) 310 n. 84
 Digitius, Sex. (*pr.* 194) 107, 110, 113, 344 n. 52, 345 n. 78, 79, 80
 Diogène de Babylone (philosophe) 336 n. 148, 367 n. 206
 Dionysios (sculpteur) 222, 279, 410 n. 63, 432 n. 139
 Diophane de Mytilène (rhéteur) 82, 367 n. 203
 Domitii Ahenobarbi 36, 291 n. 10, 300 n. 45
 Domitius Ahenobarbus, Cn. (*cos.* 192) 385 n. 65
 Douris de Samos (historien) 364 n. 164, 366 n. 194
 Drusus (fils de Livie) 270
 Duilius, C. (*cos.* 260) 327 n. 47, 412 n. 97

E

Ennius, Q. (poète) 82, 101-102, 108, 111-112, 122, 129, 203, 222, 272, 274, 291 n. 2, 298 n. 26, 302 n. 71, 321 n. 97, 337 n. 164, 168-170, 346 n. 92, 361 n. 112, 362 n. 131, 411 n. 85, 415 n. 136, 419 n. 197, 422 n. 230, 428 n. 85
 Épaminondas 125, 357 n. 62
 Equitius, L. (*tr. pl.* 99) 180, 253, 286
 Ératosthène (géographe) 101, 102, 336 n. 157, 338 n. 175, 177
 Eudème de Pergame 371 n. 38
 Eumène II de Pergame 168, 321 n. 82, 335 n. 141, 354 n. 17, 356 n. 43, 430 n. 117
 Euripide 134

F

Fabii 61, 144, 205, 234, 302 n. 84, 309 n. 73, 313 n. 125, 319 n. 59, 329 n. 75, 409 n. 46
 Fabius Maximus, Q. (*tr. pl.* 57) 321 n. 83, 373 n. 71
 Fabius Maximus Aemilianus, Q. (*cos.* 145) 144, 179, 204, 205-206, 306 n. 30, 321 n. 83, 333 n. 113, 373 n. 71
 Fabius Maximus Allobrogicus, Q. (*cos.* 121) 99, 106, 144, 179, 206, 321 n. 83, 373 n. 71, 392 n. 158, 404 n. 40
 Fabius Maximus Cunctator, Q. (*cos.* I 233) 96, 122, 126, 326 n. 44, 329 n. 76, 331 n. 90, 355 n. 24, 362 n. 120, 124, 369 n. 7, 414 n. 118, 419 n. 195, 432 n. 142
 Fabius Maximus Eburnus, Q. (*cos.* 116) 300 n. 40, 314 n. 136
 Fabius Maximus Gurgus, Q. (*cos.* I 292) 381 n. 9
 Fabius Maximus Rullianus, Q. (*cos.* I 322) 159, 414 n. 121
 Fabius Maximus Servilianus, Q. (*cos.* 142) 31, 300 n. 40
 Fabricius Luscinius, C. (*cos.* 282) 201, 343 n. 48
 Fannius, C. (*cos.* 122) 114, 358 n. 78, 360 n. 96, 99, 365 n. 182-183, 373 n. 73
 Favonius, M. (*pr.* 49) 186, 396 n. 225, 227
 Felsnas Larth 316 n. 13
 Flaminius, C. (*cos.* I 223) 129, 328 n. 63, 331 n. 90
 Flavius, Cn. (*aed. cur.* 304) 159, 379 n. 1
 Fulvia (épouse de Clodius) 40, 416 n. 159
 Fulvius Maximus Centumalus, Cn. (*cos.* 298) 159
 Fulvius Flaccus, M. (*cos.* 264) 412 n. 94
 Fulvius Flaccus, M. (*cos.* 125) 179, 181, 349 n. 133
 Fulvius Flaccus, Q. (*cos.* 237) 96, 126, 328 n. 67, 331 n. 90, 362 n. 124
 Fulvius Flaccus, Q. (*cos.* 179) 345 n. 76, 393 n. 185

- Fulvius Nobilior, M. (*cos.* 189) 31, 281, 300 n. 45, 346 n. 92
- Fulvius Nobilior, Q. (*cos.* 153) 98, 346 n. 92
- Furius Camillus [Camille], M. (*dict.* I 396) 15, 21, 26, 122, 131, 158, 190, 305 n. 6, 353 n. 10, 363 n. 152
- Furius Philus, L. (*cos.* 136) 178, 333 n. 112, 359 n. 92, 374 n. 74
- G**
- Galba (empereur) 356 n. 39
- Gélon (tyran de Syracuse) 364 n. 162, 366 n. 185
- Genucius Clepsina, C. (*cos.* I 276) 30, 299 n. 30
- Germanicus 270, 311 n. 104
- H**
- Hamilcar "Barca" 93-94, 328 n. 65
- Hannibal "Barca" 94, 110, 122, 125, 130, 161, 162, 164, 165, 169, 269, 328 n. 71, 329 n. 74, 76, 330 n. 77, 78, 80, 338 n. 178, 357 n. 63, 363 n. 135
- Hasdrubal "Barca" 330 n. 80
- Hasdrubal "le Beau" (gendre d'Hamilcar) 94, 329 n. 72
- Hegesianax 339 n. 182
- Héracléides de Byzance 355 n. 28
- Héraclide du Pont (philosophe et savant) 132
- Herakleidas (orfèvre) 268
- Herennii 342 n. 14
- Hermocrates de Syracuse 364 n. 162
- Hermodoros de Salamine (architecte) 222, 410 n. 60, 61, 63
- Himilcon 100
- Hippon de Syracuse 109
- Hortensius, L. 394 n. 196
- Hortensius, Q. (*cos.* 69) 42, 54, 306 n. 23
- Hostilius Mancinus, C. (*cos.* 137) 333 n. 112, 374 n. 74, 431 n. 125
- Hygin (grammairien) 149, 361 n. 109
- I**
- Isocrates (grammairien) 336 n. 148
- J**
- Julia (épouse de Marius) 313 n. 134, 423 n. 249
- Julia (sœur de César) 55
- Julia (fille de César) 61, 187
- Julie (fille d'Auguste) 56, 191, 192, 313 n. 133
- Julius Caesar [César], C. (*cos.* 59) 54, 61, 101, 121, 125, 129, 130, 149, 188, 189, 190-191, 207, 288-289, 313 n. 130, 134, 353 n. 2, 5, 6, 8, 9, 10, 357 n. 57, 60, 362 n. 122, 396 n. 216, 397 n. 240, 398 n. 245, 246, 419 n. 183, 423 n. 249
- Julius Caesar, C. (prince de la jeunesse) 192, 306 n. 27
- Julius Caesar, L. (prince de la jeunesse) 306 n. 27
- Junius Brutus Callaicus, D. (*cos.* 138) 181, 435 n. 194
- Junius Brutus, M. (*cos.* 178) 370 n. 19, 384 n. 54
- Junius Brutus, M. (*tr. pl.* 83) 395 n. 206
- Junius Brutus, M. [Q. Caepio Brutus, après son adoption] (*pr.* 44) 395 n. 206, 207
- Junius Pennus, M. (*tr. pl.* 126) 134, 349 n. 132, 135
- Junius Silanus, D. (sénateur) 338 n. 178
- Junius Silanus, M. (*pr.* 212) 95, 330 n. 80, 82, 84
- Junius Silanus Lutatius Catulus, M. 209, 212, 407 n. 6, 408 n. 21
- L**
- Laelia (épouse de Q. Mucius Scaevola, *cos.* 117) 184, 374 n. 73
- Laelia (épouse de C. Fannius, *cos.* 122) 373 n. 73
- Laelius, C. (*cos.* 190) 101, 106, 107-110, 269, 298 n. 23, 309 n. 66, 313 n. 133, 331 n. 85, 342 n. 18, 20, 345 n. 81, 346 n. 97, 347 n. 99
- Laelius, C. (*cos.* 140) 99, 106, 117, 144, 145, 179, 184, 269, 289, 347 n. 99, 359 n. 92, 360 n. 95, 96, 369 n. 16, 373 n. 73, 374 n. 74, 79, 392 n. 158, 411 n. 66
- Licinii Crassi
- Licina n° 34[?] 59, 62, 184
- Licina (épouse de Caton) 314 n. 135, 305 n. 211, 389 n. 119
- Licinius Crassus, C. (*tr. pl.* 145) 371 n. 37
- Licinius Crassus, L. (*cos.* 95) 56, 59, 62, 184, 189, 207, 350 n. 47, 376 n. 99, 102, 405 n. 43
- Licinius Crassus, M. (*cos.* I 70) 61, 186, 187, 189
- Licinius Crassus, P. (*cos.* 97) 314 n. 135
- Licinius Crassus, P. († 53) 59, 61, 187, 189, 307 n. 41
- Licinius Crassus Mucianus, P. (*cos.* 131) 205, 374 n. 73, 390 n. 132, 393 n. 178, 404 n. 27
- Licinius Lucullus, L. (*cos.* 151) 177, 334 n. 119
- Licinius Lucullus, L. (*cos.* 74) 186, 207, 306 n. 20, 403 n. 24, 405 n. 44
- Licinius Murena, L. (*cos.* 62) 73
- Licinius Philonicus (publicain) 117
- Ligustinus, Sp. (centurion) 41, 305 n. 12, 312 n. 120

Livie (épouse d'Auguste) 313 n. 127, 347 n. 112
 Livius Andronicus, L. (poète) 82, 327 n. 55
 Livius Drusus, C. (*cos.* 147) 314 n. 141, 400 n. 263
 Livius Drusus, M. (*cos.* 112) 59-60, 61, 115, 190, 399 n. 262, 400 n. 265
 Livius Drusus, M. (*tr. pl.* 91) 78, 105, 115, 190, 350 n. 146, 147, 148, 399 n. 261, 262
 Livius Drusus Aemilianus, M. 61, 314 n. 141, 400 n. 263
 Livius Drusus Claudianus, M. 313 n. 127
 Livius Salinator, M. (*cos.* I 219) 313 n. 127
 Lucilius, C. (poète et ami d'Émilien) 74, 82, 103, 108, 116, 117, 179, 258, 317 n. 25, 320 n. 74, 341 n. 3, 343 n. 47, 345 n. 72, 350 n. 145, 351 n. 155, 354 n. 17, 355-356 n. 37, 390 n. 144, 391 n. 155
 Lutatius Catulus, C. (*cos.* 220) 381 n. 17, 382 n. 21
 Lutatius Catulus, Q. (*cos.* 102) 381 n. 17, 382 n. 21
 Lykophrôn de Chalcis (poète) 338 n. 173
 Lykophrôn de Rhégion (poète) 102, 337 n. 172, 338 n. 173, 339 n. 182, 355 n. 29
 Lysippe (sculpteur) 278, 284, 430 n. 117, 432 n. 142

M

Maelius, Sp. 78, 122, 126, 131, 357 n. 59, 358 n. 77
 Magon (agronome) 338 n. 178
 Manlius Acidinus, L. (*pr.* 210) 330 n. 84
 Manlius Acidinus, L. (*cos.* 179) 31, 331 n. 88
 Manlius Capitolinus, M. (*cos.* 392) 78, 122, 131, 298 n. 25, 357 n. 59, 361 n. 108
 Manlius Torquatus, L. (*cos.* 65) 313 n. 128
 Manlius Torquatus, T. (*cos.* 235) 331 n. 90
 Manlius Vulso, Cn. (*cos.* 189) 96, 126, 166, 168, 203, 281, 333 n. 107 ; 356 n. 47
 Marcia (grand-mère de César) 54
 Marcia (épouse de Caton d'Utique) 306 n. 23
 Marcius Ancus (roi de Rome) 54
 Marcius Figulus, C. (*cos.* 156) 387 n. 90
 Marcius Philippus, Q. (*cos.* 186) 31, 33, 301 n. 58
 Marcius Philippus, L. (*cos.* 91) 15, 376 n. 102, 407 n. 4
 Marcius Rutilus, C. (*cos.* 310) 413 n. 105
 Marius, C. (*cos.* I 107) 15, 73-74, 77, 106, 111, 117, 127, 129, 285-286, 289, 309 n. 66, 313 n. 134, 317 n. 28, 341 n. 1, 342 n. 14, 352 n. 174, 175, 403 n. 24, 423 n. 249
 Massinissa (roi des Numides) 107, 124, 163, 164, 171, 177, 334 n. 119, 336 n. 149, 342 n. 30, 427 n. 47
 Mécène 312 n. 116, 417 n. 63
 Ménélas de Marathos (rhéteur) 82
 Métrodore d'Athènes (peintre) 411 n. 65

Micipsa (roi des Numides) 124, 350 n. 145
 Minucius Rufus, M. (*cos.* 221) 161, 300 n. 45
 Minucius Rufus, M. (*cos.* 110) 298 n. 23, 300 n. 46, 434 n. 171
 Minucius Thermus, L. 319 n. 56
 Minucius Thermus, Q. (*cos.* 193) 126, 346 n. 98, 347 n. 102, 354 n. 17
 Mithridate I^{er} (roi des Parthes) 335 n. 144
 Mithridate VI Eupator (roi du Pont) 324 n. 21, 337 n. 166
 Molpagoras de Kios 133
 Mucius Scaevola, P. (*cos.* 133) 181, 374 n. 73
 Mucius Scaevola, Q. "l'augure" (*cos.* 117) 374 n. 73
 Mucius Scaevola, Q. "le pontife" (*cos.* 95) 303 n. 93
 Mummius Achaicus, L. (*cos.* 146) 178, 181, 306 n. 19, 333 n. 104
 Mummius, Sp. (frère du précédent) 178
 Musonius Rufus 42

N

Nabis (roi de Sparte) 133, 135, 365 n. 173, 367 n. 205
 Naevius, Cn. (poète) 298 n. 26, 319 n. 57, 322 n. 101, 355 n. 25
 Néron (empereur) 57, 356 n. 39, 376 n. 110
 Nésiotès (sculpteur) 287, 289, 435 n. 190
 Nicias 134, 326 n. 44
 Numitoria (épouse de M. Antonius) 313 n. 129

O

Octavie (sœur d'Auguste) 282, 287
 Octavien voir Auguste
 Octavius, C. (*pr.* 61) 40, 304 n. 110
 Octavius, Cn. (*pr.* 205) 106-107, 346 n. 98, 347 n. 102
 Octavius, Cn. (*cos.* 165) 107, 336 n. 148
 Octavius, M. (*tr. pl.* 133) 106-107, 128, 134, 142, 342 n. 24, 25, 360 n. 102
 Ogulnius, Cn. (*aed. cur.* 296) 215
 Ogulnius, Q. (*cos.* 269) 215
 Olympias (mère d'Alexandre) 361 n. 109
 Opimius, L. (*cos.* 121) 350 n. 140
 Oppius, C. 121, 361 n. 109, 376 n. 110
 Orbius, L. 351 n. 153
 Otacilii 302 n. 84, 313 n. 125

P

Pacuvius, M. (peintre et poète) 82, 108, 222, 343 n. 46, 411 n. 66
 Pacuvius Calavius 313 n. 126, 127

- Panétius (philosophe) 100, 206, 335 n. 146, 367 n. 206
- Papiria (épouse de Paul Émile) 144, 180, 205, 307 n. 41, 373 n. 60, 392 n. 162, 404 n. 35
- Papirius Carbo, C. (*cos.* 120) 179, 374 n. 78
- Papirius Cursor, L. (*cos.* 293) 159, 234, 414 n. 121
- Pedius, Q. 314 n. 134
- Périclès 134, 310 n. 84, 366 n. 202, 367 n. 203, 430 n. 117
- Persée (roi de Macédoine) 123, 193, 307 n. 33, 352 n. 179, 354 n. 17, 356 n. 43
- Phalaris (tyran d'Agrigente) 100, 133, 365 n. 182, 435 n. 194
- Phaméas Himilcon 342 n. 31
- Phidias (sculpteur) 284-285
- Philippe II de Macédoine 103
- Philippe V de Macédoine 16, 96, 123, 168, 331 n. 93, 332 n. 96, 98, 354 n. 17
- Philistos 364 n. 164
- Philopoemen 165
- Phocion 134, 366 n. 194
- Pisistrate (tyran d'Athènes) 133, 365 n. 182, 435 n. 194
- Plaute (T. Maccius Plautus, poète) 29, 82, 129, 281, 319 n. 57, 63, 322 n. 101, 355 n. 25, 413 n. 112, 415 n. 136, 416 n. 153, 428 n. 66
- Plautius Hypsaesus, P. (*pr. c.* 55) 187
- Pleminius, Q. 107, 164, 342 n. 16, 343 n. 39, 354 n. 23
- Polybe de Megalopolis 32, 34, 36, 41, 43, 82, 88, 98, 99-102, 110, 117-118, 121, 122-123, 125, 129, 130, 132, 133, 144, 162, 163, 165, 166, 175, 176, 177, 180, 201, 205-206, 209, 247, 270, 302 n. 79, 323 n. 4, 325 n. 30, 328 n. 71, 329 n. 76, 336 n. 154, 157, 337 n. 171, 338 n. 178, 342 n. 20, 352 n. 179, 355 n. 28, 356 n. 48, 360 n. 104, 364 n. 162, 365 n. 172, 392 n. 162, 403 n. 26, 404 n. 37, 38
- Polyclès (sculpteur, atelier de) 217-218, 222, 280-281, 351 n. 164, 410 n. 63, 429 n. 100, 431 n. 132, 432 n. 139, 142, 434 n. 169
- Pompaedius Silo, Q. 350 n. 146
- Pompeius, Q. (*cos.* 141) 97, 108, 143, 372 n. 46
- Pompeius Magnus, Cn. (*cos.* I 70) 59, 61, 62, 95, 183, 187-188, 189, 289, 307 n. 41, 337 n. 166, 395 n. 206, 397-398 n. 240, 241, 399 n. 252, 427 n. 59
- Pompeius Strabo, Cn. (*cos.* 89) 29, 111, 185
- Pomponia (mère de Scipion l'Africain) n° 11' 45, 59-60, 117, 129, 162, 342 n. 16, 350 n. 140, 382 n. 23, 400 n. 272
- Pomponius, M. (ami de C. Gracchus) 342 n. 16, 350 n. 140, 363 n. 144
- Pomponius Atticus, T. 147, 186, 188, 191, 311 n. 105, 376 n. 106, 398 n. 243, 400 n. 272
- Pomponii Mathones 60, 108, 350 n. 140
- Pomponius Matho, M'. (*cos.* 233) 162, 312 n. 119
- Pomponius Matho, M. (*cos.* 231) 162, 312 n. 119
- Pomponius Matho, M. (*pr.* 204) 106, 129-130, 342 n. 16
- Pomponius Veientanus, T. 162, 352 n. 169
- Pontius, T. (centurion) 109
- Pontius Telesinus 324 n. 21
- Popilia (mère de Catulus, *cos.* 102) 423 n. 249
- Popillius Laenas, C. (*cos.* 172) 333 n. 107
- Popillius Laenas, M. (*cos.* 173) 171
- Popillius Laenas, M. (*cos.* 139) 172
- Popillius Laenas, P. (*cos.* 132) 349 n. 126
- Porcius Cato, C. (*cos.* 114) 373 n. 73
- Porcius Cato, M. (*cos.* 195) 77, 98, 116, 141, 167, 168, 171, 174, 190, 303 n. 103, 309 n. 66, 314 n. 135, 317 n. 30, 318 n. 52, 319 n. 57, 328 n. 63, 333 n. 109, 334 n. 122, 338 n. 179, 342 n. 18, 347 n. 100, 351 n. 162, 354 n. 17, 355 n. 24, 365 n. 184, 369 n. 4, 375 n. 90, 383 n. 36, 384 n. 52, 395 n. 211, 404 n. 37, 415 n. 141, 430 n. 117
- Porcius Cato, M. (*pr.* 54) 187, 189, 306 n. 23, 397-398 n. 238-241, 247, 399 n. 250
- Porcius Cato Licinianus, M. (*pr. desig.* 152) 303 n. 103, 306 n. 31, 395 n. 211
- Porcius Cato Salonianus, M. 303 n. 103, 395 n. 211
- Porcius Licinus (poète) 359 n. 92, 363 n. 139, 404 n. 38
- Poseidonios (historiographe) 352 n. 179
- Posidonius d'Apamée 25, 318 n. 40, 334 n. 131, 335 n. 132, 339 n. 184, 352 n. 179, 365 n. 181, 366 n. 198
- Postumius Albinus, A. (*cos.* 151) 31
- Postumius Albinus, M. (*cens.* 403) 305 n. 6
- Postumius Albinus, Sp. (*cos.* 186) 111
- Postumius Albinus, Sp. (*cos.* 148) 31, 360 n. 98
- Postumius Pyrgensis, M. 352 n. 169
- Prusias (roi de Bithynie) 124, 168, 169, 321 n. 91, 332 n. 95, 96, 354 n. 17, 385 n. 71, 72
- Prusias II (roi de Bithynie) 173, 245, 249, 385 n. 71
- Ptolémée VI Philométôr 339 n. 181, 356 n. 53
- Ptolémée VIII Physcon 124, 175, 356 n. 53, 389 n. 120
- Ptolémée XIII 189
- Pupius Piso, M. (*cos.* 61) 395 n. 207
- Pyrrhus (roi d'Épire) 33, 88, 131, 132, 364 n. 162, 381 n. 9

Pythéas (navigateur) 102, 338 n. 177

Q

Quinctius Flaminius, L. (*cos.* 192) 16-17

Quinctius Flaminius, T. (*cos.* 198) 16-17, 32, 96, 111, 112, 169, 267, 279-280, 281, 301 n. 50, 332 n. 96, 339 n. 182, 347 n. 100, 365 n. 173, 389 n. 117, 426 n. 31, 430 n. 119, 431 n. 121, 124, 125

Quintion (affranchi de Caton) 351 n. 162

R

Roscii 107, 116, 342 n. 28

Roscius, Sex. 186, 351 n. 155, 394 n. 204, 395 n. 213

Rupilia (épouse de Q. Fabius Eburnus) 314 n. 136

Rupilius, L. (*pr. c.* 133) 108

Rupilius, P. (*cos.* 132) 108, 117, 145, 314 n. 136, 352 n. 170

Rutilius Rufus, P. (*cos.* 105) 98, 318 n. 40, 334 n. 131, 339 n. 184, 366 n. 198

S

Salonia (épouse de Caton) 395 n. 211

Scopas (sculpteur) 434 n. 169

Sempronia (mère de Q. Hortensius) 54-55

Sempronia (épouse de Scipion Émilien) **n° 26'** 46, 53, 57-58, 59-62, 144-146, **179-180**, 206, 253, 308 n. 46, 311 n. 101, 375 n. 83, 86, 87, 392 n. 156, 161, 162, 421 n. 220

Sempronius Blaesus, P. (*tr. pl.* 191) 167, 370 n. 19

Sempronius Gracchus, C. (*tr. pl.* I 123) 55, 69, 78-79, 105, 114-115, 118, 123, 124, 130-131, 133-135, 145-146, 175-176, 179, 282, 286, 312 n. 114, 315 n. 11, 317 n. 37, 342 n. 16, 24, 349 n. 126, 132, 135, 139, 350 n. 143, 145, 358 n. 78, 361 n. 116, 363 n. 144, 365 n. 182, 184, 371 n. 34, 374 n. 73, 78, 435 n. 194

Sempronius Gracchus, Ti. (*cos.* I 215) 331 n. 90, 369 n. 7

Sempronius Gracchus, Ti. (*cos.* I 177) 31, 55, 58, 59-60, 95, 98, 101, 102, 131, 165, 168, 170, 173, 175, 179-180, 202, 204, 206, 282, 300 n. 35, 307 n. 41, 311 n. 109, 312 n. 112, 114, 320 n. 77, 331 n. 88, 89, 333 n. 110, 334 n. 123, 335 n. 141, 349 n. 139, 350 n. 145, 356 n. 53, 371 n. 38, 372 n. 40, 375 n. 86, 389 n. 116, 117, 120, 404 n. 28, 418 n. 171

Sempronius Gracchus, Ti. (*tr. pl.* 133) 76, 99, 106, 114, 125, 128, 132-135, 142, 143, 145-146, 151, 175-176, 178, 179-180, 181, 206, 207, 253, 282, 286, 288-289, 305 n. 7, 312 n. 112, 114, 333 n. 112, 342 n. 25, 349 n. 126, 357 n. 59, 358 n. 78, 367 n. 203, 206, 371 n. 31, 38, 372 n. 46, 373 n. 73, 374 n. 74, 375 n. 89, 389 n. 124, 392 n. 166, 174, 393 n. 175, 421 n. 220, 435 n. 195

Sempronius Longus, Ti. (*cos.* 218) 162

Sempronius Longus, Ti. (*cos.* 194) 327 n. 59, 346 n. 98

Sempronius Tuditanus, T. (*cos.* 240) 38

Sempronius Tuditanus, P. (*cos.* 204) 298 n. 26

Sergius Catilina, L. (*pr.* 68) 19, 186, 428 n. 64

Sergius Orata, C. 316 n. 24

Sertorius, Q. (*pr.* 83) 95, 289

Servilius Caepio, Cn. (*cos.* 203) 164

Servilius Caepio, Q. 395 n. 206

Servilius Geminus, M. (*cos.* 202) 164, 346 n. 98

Servilius Glaucia, C. (*pr.* 100) 183, 286, 400 n. 262

Servilius Vatia, P. (*cos.* 79) 298 n. 23, 300 n. 45

Servius Tullius (roi de Rome) 59, 364 n. 156

Sestius, M. 345 n. 69

Sestius, P. (*tr. pl.* 57) 59-60, 185, 193, 207, 351 n. 163, 394 n. 200, 201, 401 n. 294

Siléno 338 n. 178

Simon (ethnarque de Judée) 31 n. 144, 145

Sosylos 338 n. 178, 343 n. 34

Sphairos (philosophe) 133, 365 n. 171

Spurinnae 413 n. 100

Statorius, C. 344 n. 63

Statorius, Q. (centurion) 108

Stertinius, L. 330 n. 84

Sulpicius, Q. 419 n. 184

Sulpicius Galba, C. (*pont.* † 199) 169

Sulpicius Gallus, C. (*pr.* 169) 338 n. 174

Sulpicius Rufus, P. (*tr. pl.* 88) 350 n. 147, 149

Sulpicius Rufus, Ser. (*cos.* 51) 73

Syphax (roi des Numides) 108, 163, 267, 427 n. 47, 50

T

Tarquin l' Ancien (roi de Rome) 59, 81

Tarquin le Superbe (roi de Rome) 81, 356 n. 37, 364 n. 156

Térence (M. Terentius Afer, poète) 82, 166, 338 n. 178, 359 n. 92

Terentius Culleo, Q. (*pr.* 187) 112, 347 n. 109, 348 n. 117

Terentius Varro, C. (*cos.* 216) 129

Terentius Varro Lucullus, M. (*cos.* 73) 395 n. 207

Thémistocle 310 n. 84, 430 n. 117
 Tibère (empereur) 270, 311 n. 104, 105, 333 n. 104,
 390 n. 142
 Timarchidès (sculpteur) 279, 431 n. 132, 432 n. 139
 Timarque 134
 Timée de Tauromenion 364 n. 163, 413 n. 110
 Timoléon 132, 364 n. 162, 163
 Teisicratès (sculpteur) 284, 434 n. 168, 170
 Tisicratès de Sicyone (sculpteur) 284, 434 n. 167
 Tissapherne 339 n. 188
 Tryphôn 335 n. 144

V

Valerius Corvus, M. (*cos.* I 348) 73
 Valerius Flaccus, C. (*fl. Dial.*) 182, 223, 244-245,
 418 n. 177, 178, 419 n. 182, 183
 Valerius Flaccus, C. (*cos.* 93) 298 n. 23
 Valerius Flaccus, L. (*cos.* 195) 141, 165, 342 n. 18
 Valerius Laevinus, C. (*cos.* 176) 386 n. 79
 Valerius Laevinus, M. (*cos.* 210) 301 n. 57
 Valerius Laevinus, P. (*cos.* 280) 33
 Valerius Messala, M. "l'ancien" (*cos.* 53) 191, 376
 n. 109

Valerius Messala, M'. (*cos.* 263) 218, 337 n. 167
 Valerius Muttines, M. 30, 33, 301 n. 57
 Valerius Potitus, L. (*cos.* 392) 298 n. 25
 Valerius Publicola, P. (*cos.* I 508) 319 n. 68
 Valerius Tappo, C. (*tr. pl.* 188) 112
 Vatienus, P. (époux de Cornelia n° 50) 59-60, 193
 Vatinius, P. (*cos.* 47) 193, 401 n. 294
 Velthur Partunus 316 n. 13
 Venuleia (épouse de P. Crassus) 314 n. 135
 Vermina (roi des Numides) 266-267, 427 n. 49
 Verrès, C. (*pr.* 74) 147-148, 186, 295 n. 57, 373 n.
 72, 375 n. 96, 390 n. 137, 395 n. 214
 Vettius (ami de Caius Gracchus) 349 n. 126, 350
 n. 145
 Vipsanius Agrippa, M. (*cos.* 37) 56, 310 n. 82, 311 n.
 104, 313 n. 133, 353 n. 10
 Volusius Saturninus, L. (*cos. suf.* 3 p.C.) 191, 192

X

Xerxès 103

Table et sources des figures

Fig. 1. Denier de L. Scipio Asiagenus, c. 106 a.C. (Crawford, <i>RRC</i> 311)	34
Fig. 2. Décret de Délos en l'honneur de Scipion l'Africain, 189 a.C. (<i>BCH</i> 28, 1904)	35
Fig. 3. Monnaie au <i>scipio</i> , c. 208 a.C. (Crawford, <i>RRC</i> 106)	35
Fig. 4. Plans du tombeau des Scipions par Gismondi (Coarelli 1972)	214
Fig. 5. Localisation du tombeau des Scipions par Gismondi (Coarelli 1972)	216
Fig. 6. Vue de la façade du tombeau des Scipions (Coarelli 1972)	219
Fig. 7. Croquis de la façade du tombeau des Scipions par Gismondi (Coarelli 1972)	219
Fig. 8. Relevé de la façade du tombeau des Scipions par Gismondi (Nicorescu 1923)	220
Fig. 9. Façade du tombeau des Scipions, selon H. Lauter-Bufe (Lauter Bufe 1982)	221
Fig. 10. Façade du tombeau des Scipions selon F. Coarelli et G. Ioppolo (Coarelli 1972)	221
Fig. 11. Typologie et distribution des sarcophages dans le Tombeau (H. Etcheto / G. Verninas)	224
Fig. 12. Sarcophage de Scipion Barbatus (Coarelli 1972)	226
Fig. 13. L'Italie centro-méridionale à l'époque de Scipion Barbatus (H. Etcheto / G. Verninas)	233
Fig. 14. Épitaphe de L. Scipio (B) (Coarelli 1972)	237
Fig. 15. Fragment de pied en marbre provenant de la <i>via Appia</i> (La Rocca 1990)	241
Fig. 16. Épitaphe de P. Scipio (C) (Coarelli 1972)	242
Fig. 17. Épitaphe de L. Scipio (D) (Coarelli 1972)	248
Fig. 18. Épitaphe de L. Scipio (E) (Coarelli 1972)	249
Fig. 19. Épitaphe de Scipio Asiagenus Comatus (F) (Coarelli 1972)	251
Fig. 20. Épitaphe d'une épouse des Scipions (G) (Coarelli 1972)	253
Fig. 21. Épitaphe de Cn. Scipio Hispanus (H) (Coarelli 1972)	254
Fig. 22. Épitaphe de Paulla Cornelia (I) (Coarelli 1972)	259
Fig. 23. Bustes dits de "Scipion l'Africain" (Conticello 1988)	261
Fig. 24. Denier de Cn. Cornelius Blasio, c. 112-111 a.C. (Vollenweider 1958)	263
Fig. 25. Effigies monétaires de Carthagène (1 : Scullard 1970), Canusium (2 : Scullard 1970) et Vermina (3 : Toynbee 1978)	266
Fig. 26. Anneau sigillaire à l'effigie de Scipion l'Africain ? (Vollenweider 1958)	268
Fig. 27. Tête masculine d'Erbach (Hafner 1972)	270
Fig. 28. Têtes retrouvées dans le tombeau des Scipions (Séroux d'Agincourt 1823)	271
Fig. 29. "Pseudo-Ennius" (Hafner 1972)	272
Fig. 30. "Sylla" de Copenhague (Johansen 1994)	274
Fig. 31. "Marius" de Munich (Coarelli 2002)	274
Fig. 32. "Sylla" de Munich (Coarelli 2002)	275
Fig. 33. "Marius" et "Sylla" des collections Barberini (Coarelli 2002)	275
Fig. 34. Portrait masculin du Musée des Thermes (Sorrenti 1987)	276
Fig. 35. "Virgile" de Copenhague (Johansen 1994)	278
Fig. 36. Le "souverain hellénistique" du Musée des Thermes (La Rocca 1990)	279
Fig. 37. L'Hercule du Forum Boarium (La Rocca 1990)	280
Fig. 38. Socle de la statue de Cornelia (Coarelli, <i>Revixit ars</i>)	282
Fig. 39. Hélène, mère de Constantin (Coarelli, <i>Revixit ars</i>)	285
Fig. 40. L'Aphrodite de Phidias selon Becatti (Coarelli, <i>Revixit ars</i>)	285
Fig. 41. L'Aristogiton du Capitole (La Rocca 1990)	288
Fig. 42. Monnaie de Calagurris Nasica (Villaronga 1994)	290
Fig. 43. Portrait monétaire de P. Scipio (<i>cos.</i> 16 a.C.) (<i>RPC</i> , I ¹ , 1992)	290

